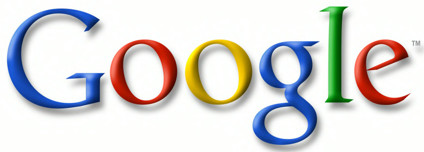


ANNUAIRE

DIPLOMATIQUE

ET CONSULAIRE

POUR 1906



PARIS

BERGER-LEVRAULT & Cie Libraires-Éditeurs

[illegible]

MÊME MAISON A NANCY



ANNUAIRE
DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POUR 1906

1er Septembre 1906

ANNUAIRE

DIPLOMATIQUE

ET CONSULAIRE

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR 1906

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXVI

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE



PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

1er SEPTEMBRE 1906

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS

	GC ✱ *Grand-Croix.*
	GO ✱ *Grand-Officier.*
Ordre national de la LÉGION D'HONNEUR.	C ✱ *Commandeur.*
	O ✱ *Officier.*
	✱ *Chevalier.*
MÉDAILLE MILITAIRE	Ⓜ.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE I

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. LÉON BOURGEOIS O ✻, Sénateur, *Ministre des Affaires étrangères.*

M. CHARLOT ✻, Inspecteur général de l'Instruction publique, *Directeur* du Cabinet et du Secrétariat.

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, PERSONNEL ET SECRÉTARIAT.

L'ouverture et l'analyse des dépêches; la correspondance personnelle du ministre; les audiences du ministre; les relations avec le Parlement et la presse; le personnel; les propositions et nominations des agents dans la Légion d'honneur; l'analyse de la presse française et étrangère; les traductions; le chiffre; le départ et l'arrivée des correspondances et des courriers; la correspondance télégraphique; la rédaction et la publication de l'*Annuaire.*

M. THIÉBAUT ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, *Chef* du Cabinet.
M. de la Martinière ✻, Consul général, *Chef adjoint.*
M. Berthelot ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe, *Chef adjoint.*
M. le Dr Bourgeois (Georges), *Chef adjoint.*
M. Pascal (d'Aix), Consul de 1re classe, *sous-chef.*

Secrétariat particulier.

Chef : M. Verne, Rédacteur au Ministère du commerce.
Sous-Chefs : MM. Massoulle, Secrétaire du Directeur des affaires départementales à la Préfecture de la Seine.
Parisot, Attaché au Cabinet du Ministre de l'Agriculture.
Attaché : M. Stern.

Cabinet.

Attachés : MM. Vte d'Ormesson, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.
de Laboulaye, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Arnavon, Attaché d'ambassade.
Puaux, Attaché d'ambassade.
Henry, Élève Consul.

Analyse.

Rédacteur : M. le Bon de Berckheim ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Attaché payé : M. N.

SERVICE DU PERSONNEL.

Chef : M. Thiébaut ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe.

Sous-Chef : M. Maruéjouls ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.

Attachés : MM. Clinchant, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.
de Sorbier de Pougnadoresse, Élève-Consul.
Bouchot-Plainchant, Élève Vice-Consul.

SERVICE DU CABINET, DE LA PRESSE ET DES TRADUCTEURS.

Chef : M. PICCIONI O ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

1re Section.

Rédacteur : M. Laforge ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Attachés payés : MM. de Billy ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
de Guichen, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
Maningue, Vice-Consul de 2e classe.

Attaché : M. Jaunez, Consul suppléant.

2e Section.

Chef adjoint : M. Auzouy ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.

Sous-Chef adjoint : M. de Greigueuil ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.

Attaché payé : M. Delafont.

Attachés : MM. Mancini, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Knight, Élève Consul.

3e Section.

Rédacteur : M. Wolfrom ✻, Consul de 1re classe.
Sous-Chef : M. Smolski.
Attaché payé : M. Glaser.
Attaché surnuméraire : M. Lemardelé, Élève Vice-Consul.

BUREAU DU CHIFFRE.

Chef : M. Dauchez ✻.
Sous-Chef : M. de Beauchêne ✻.
Attachés payés : MM. Béguin-Billecocq (Louis) ✻.
Billecocq (François).
Mézière.
Mérienne-Lucas.
Herfort.
Dupuy, Vice-Consul de 3e classe.
Belle.

BUREAU DU DÉPART ET DE L'ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES ET DES COURRIERS.

Chef : M. Vianès ✻, Consul général.
Sous-Chef : M. de Cazotte (Charles).
Attaché payé : M. Punant.

SERVICE DU PROTOCOLE.

Le cérémonial ; questions d'étiquette et de préséance ; le protocole du Président de la République et du Ministre des Affaires étrangères. La réception des ambassadeurs et des membres du corps diplomatique étranger.

Les audiences diplomatiques.

La présentation des étrangers.

La correspondance relative aux privilèges, immunités et franchises diplomatiques n'ayant pas un caractère contentieux.

Les propositions et nominations dans la Légion d'honneur des Français résidant à l'étranger.

Les propositions et nominations des étrangers dans la Légion d'honneur.

Les décorations étrangères conférées à des agents français.

L'envoi des décorations étrangères ; les demandes d'autorisation pour accepter et porter ces décorations.

La préparation et l'expédition des lettres de notification, des lettres de créance, des lettres de rappel et de recréance. L'expédition des traités, conventions, déclarations et arrangements. L'expédition des ratifications et des décrets de publication de ces actes. L'expédition des pleins pouvoirs, commissions et provisions.

L'admission des consuls étrangers en France et dans les colonies françaises.

M. Mollard (Armand) O ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, *chargé du service.*

Attachés payés, faisant fonctions de Sous-Chefs : MM. Becq de Fouquières, Douchement, Secrétaires d'ambassade honoraires.

Attachés : MM. Carré, Secrétaire d'ambassade honoraire.
Dalignier, Bavelier (Charles), Vice-Consuls de 3e classe.

Attachés surnuméraires : MM. Simon, Poriquet, Élèves Vice-Consuls.

Expéditionnaire : M. Garapin.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES PROTECTORATS.

La Direction des travaux politiques; les allocations et secours ayant un caractère politique.

M. GEORGES LOUIS C ✻, Conseiller d'État, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur.*

SERVICES DE L'ORDRE, DU CLASSEMENT, DE L'ENREGISTREMENT ET DE L'EXPÉDITION.

M. de Baillehache ✻, Rédacteur, *chargé des services.*
M. Lassalle ✻, Officier principal d'État-major, *Secrétaire-Archiviste.*

1° Secrétariat du Directeur.

M. Fouchet, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
M. Cosson, Attaché d'ambassade.

2° Ordre. Enregistrement. Classement. Expédition. Départ des dépêches.

MM. le Vte de Soussay, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
de Salverte, de Vaux, Secrétaires d'ambassade de 3e classe.
Leroy, Élève Vice-Consul.

Expéditionnaires : MM. Georges.
Jacquet.
Jouve.
Lagarde.
Huffling.

SOUS-DIRECTION DU NORD, DE L'EXTRÊME-ORIENT ET DES AMÉRIQUES.

M. SOULANGE-BODIN O ✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Sous-Directeur.*
M. Prinet ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
M. de Loynes ✻, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

M. Delaroche-Vernet ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
M. Berthelot ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe (Détaché au Cabinet).
M. Chevandier de Valdrôme ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
MM. Allard-Châteauneuf, Picot, } Secrétaires d'ambassade de 2e classe.

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'ORIENT.

M. le Cte Horric de Beaucaire O✱, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Sous-Directeur.*

M. Paléologue O✱, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, *Sous-Directeur adjoint.*

MM. Deslandres ✱, Doulcet ✱, } Secrétaires d'ambassade de 1re classe.
M. de Marcilly ✱, Consul de 1re classe.
MM. Herbette ✱, Seydoux, } Secrétaires d'ambassade de 2e classe.

SERVICES DE LA TUNISIE.

M. Brice ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe, *Chef des services.*
M. Dobler ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
M. Gilbert ✱, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.

SOUS-DIRECTION DU CONTENTIEUX.

Les questions de droit public international et les questions de droit maritime; les affaires contentieuses qui, à ce titre, doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations d'étrangers contre le gouvernement français et des Français soit contre les gouvernements étrangers, soit contre le département des Affaires étrangères. Les traités d'extradition et les questions qui s'y rattachent. Les rapatriements demandés par voie diplomatique, etc. Les actes internationaux relatifs aux secours à porter aux militaires blessés sur les champs de bataille, la neutralisation des hôpitaux et ambulances militaires, et la correspondance et les travaux concernant la juridiction consulaire et les tribunaux mixtes. Les questions à soumettre aux délibérations du comité consultatif du contentieux.

M. Lecomte (René) O✱, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Sous-Directeur.*

Rédacteurs : MM. Godard-Decrais ✱, Ministre plénipotentiaire de 2e classe.
d'Avril ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
Chivot ✱, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
de Bormans ✱.

Attachés payés : MM. Gervais (Maurice) ✱.
Lefebvre de Viefville.

DIRECTION DES CONSULATS ET DES AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Henry C ✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur*.
MM. de Vitrolles, Élève Consul, Goiran, Élève Consul, } *Secrétaires du Directeur*.

Service du classement, de l'enregistrement, etc.

Secrétaire-Archiviste : M. Deloche de Noyelle, Vice-Consul de 2e classe.
Attachés : MM. Lozé, Vice-Consul de 2e classe.
Savin, Attaché d'ambassade.
de Laforcade, Élève-Consul.
Attaché surnuméraire : M. Morel, Élève Vice-Consul.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES.

Traités de commerce et de navigation. — Conventions pour la protection de la propriété littéraire, artistique ou industrielle. — Conventions monétaires. — Correspondance relative à l'application de ces traités et conventions et en général aux questions qui intéressent le commerce français en pays étranger ou le commerce étranger en France. — Correspondance et travaux concernant l'Amérique latine.

M. de Cazotte (Jacques) O ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, *Sous-Directeur*.

Europe, moins la Grande-Bretagne et la Turquie.

Rédacteur : M. Gaussen ✻, Consul de 1re classe.
Attaché payé : M. Boulot, Consul de 2e classe.
Attachés : MM. le Vte de Martel, de Montille, } Consuls suppléants.

Grande-Bretagne et Colonies, Turquie, Asie, Afrique et Océanie.

Rédacteur : M. Gout ✻, Consul général.
Attaché payé : M. Pila, Consul de 2e classe.
Attaché : M. N.

Bureau d'Amérique.

Rédacteur : M. de Peretti de la Rocca ✻, Secrétaire d'ambassade de 2e classe.
Attaché payé : M. Gayat de Wecker, Consul de 2e classe.
Attachés : MM. de la Bégassière, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.
Guiard, Secrétaire d'ambassade de 3e classe.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES CONSULAIRES.

Conventions consulaires. — Arrangements relatifs aux chemins de fer, aux communications postales et télégraphiques, aux pêcheries, etc. — Conventions sanitaires. — Correspondance relative à l'application de ces actes internationaux. — Affaires d'administration consulaire. — Service météorologique. — Application de la loi militaire à l'étranger.

M. BLANCHARD DE FARGES O ✻, Consul général, *Sous-Directeur*.

Administration consulaire.

Rédacteur : M. Harismendy, Consul de 1re classe.
Attaché payé : M. Le Mallier, Consul suppléant.
Attaché : M. le Vte du Chaffault, Élève Consul.

Affaires maritimes et service militaire.

Rédacteur : M. de Hansy, Consul de 2e classe.
Attaché payé : M. de Bersolles.
Attaché surnuméraire : M. Labarraque, Élève Vice-Consul.
Expéditionnaire : M. Colombani.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES DE CHANCELLERIE.

M. GAVARRY O✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, *Sous-Directeur*.
M. Chatain ✻, Consul général, *Sous-Directeur adjoint*.

1er Bureau.

Affaires administratives et judiciaires; pouvoirs, fonctions et attributions des consuls français à l'étranger et des consuls étrangers en France; conventions concernant l'état civil et les successions; actes notariés et autres actes de chancellerie; contrôle de la gestion des dépôts; établissement et application du tarif des droits consulaires; pouvoirs des agents consulaires non rétribués; correspondance concernant les naturalisations, dispenses pour mariage, etc.; rapatriements administratifs d'indigents; commissions rogatoires et actes judiciaires.

Chef : M. Chatain ✻, Consul général.
Sous-Chef : M. de Montigny-Turpin ✻.
Attachés payés : MM. de Navailles Labatut.
Corbes, } Vice-Consuls de 2e classe.
Alphand, }
Attachés surnuméraires : MM. de Suzzoni, Élève Vice-Consul.
Mury.
Expéditionnaires : MM. Duchet.
Taillandier.

2e Bureau.

Affaires d'état civil, de successions, de tutelles et de recouvrements.

Chef : M. Lalouette ✻, *Rédacteur.*
Sous-Chef : M. Boullay.

1re Section.

Délivrance des légalisations et visas; statistique des droits de chancellerie.

Attachés payés : MM. de Francqueville, Vice-Consul de 1re classe.
de Saint-Clair.
Pillaut.
Attaché surnuméraire : M. Ragot, Élève Vice-Consul.
Expéditionnaires : MM. Boschetti (Louis).
Schneider.

2e Section.

Régularisation et transmission des actes de l'état civil reçus en France et concernant des étrangers; conservation des actes de l'état civil reçus à l'étranger et concernant des Français; délivrance des expéditions de ces actes (application des lois du 8 juin 1893 et du 27 août 1897) ; conservation des registres des actes notariés reçus par les agents consulaires français.

Attaché payé : M. Tonnellier, Vice-Consul de 2e classe.
Expéditionnaires : MM. Reveillé.
Bac.

DIVISION DES ARCHIVES.

M. Deluns-Montaud ✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Chef de division.*

1er Bureau. — Service historique et des communications au public.

Rédaction des catalogues et inventaires des archives, des notes et mémoires historiques pour le service du département ; préparation des travaux demandés par la Commission des archives diplomatiques ; recherche pour tout service public et privé des renseignements relatifs à la période antérieure à 1830 ; correspondance relative aux prêts de manuscrits appartenant aux dépôts français et étrangers ; communication de documents aux personnes autorisées par le Ministre à consulter les archives des Affaires étrangères.

Chef : M. Farges ✻.
Sous-Chef : M. Tausserat ✻.
Attachés payés : MM. Rigault.
Espinas.

2e Bureau. — Service des communications au Département et du classement.

Garde et conservation des correspondances et documents contemporains depuis 1830 ; des traités et conventions ; classement des correspondances diplomatiques et consulaires ; garde et envoi du *Bulletin des Lois* aux différents postes diplomatiques et consulaires.

Chef : M. de Montrachy ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
Chef adjoint : M. Salin ✱, *Rédacteur.*
Sous-Chef : M. Pain.
Attaché payé : M. Hallez.
Attaché surnuméraire : M. Bouschet de Bernard.

Service géographique.

Garde de la collection des cartes géographiques pour l'usage du Département, des plans et documents relatifs aux limites du territoire ; construction de cartes et rédaction de notes géographiques pour les divers services du Ministère.

MM. Desbuissons ✱, *Géographe.*
Hutin, *Attaché payé.*

Bibliothèque.

M. Bertrand ✱, *Bibliothécaire.*
Attachés : MM. Debray.
Chassaing Mandegou de Borredon.

SERVICE DU CONTRÔLE.

M. DE CLERCQ (Henri), Consul de 2e classe, *chargé du service.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Frantz HAMON ✱, *Chef de division.*

1er Bureau.

Service de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires. — Perception des droits de chancellerie à Paris et encaissement des provisions. — Centralisation des recettes effectuées à l'étranger. — Contrôle de l'application du Tarif. — Émission et envoi aux ayants droit des traites sur le Trésor public. — Tenue des comptes d'avances avec le Trésor, les agents diplomatiques et consulaires et les différents correspondants administra-

tifs. — Réponses aux injonctions de la Cour des comptes sur la comptabilité de l'agent comptable. — Payement des traitements du personnel de l'Administration centrale. — Liquidation des dépenses qui se justifient par états; frais de voyages, frais de service, missions et dépenses extraordinaires.

Chef: M. Marzoni ✱, *Agent comptable.*

Sous-chef: M. Amand-Villefort ✱.

Attachés payés : MM. Sauvé.
Blanchart (Joseph).
de Job.
de Saint-Sauveur, Vice-Consul de 3e classe.

Attachés surnuméraires : MM. Goubin, Durand, } Élèves Vice-Consuls.

2e Bureau.

Correspondance générale. — Bureau d'ordre. — Services des bâtiments affectés au Ministère des Affaires étrangères et des immeubles appartenant à la France en pays étranger. — Location de l'hôtel de l'ambassade Ottomane. — Remboursement des avances faites par la France aux gouvernements étrangers, et *vice versa*. — Contrôle des recettes. — Rédaction du budget et des projets de lois portant ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Ordonnancement des dépenses. — Émission et envoi aux ayants droit des extraits d'ordonnances. — Tenue des registres de comptabilité prescrits par les ordonnances et règlements spéciaux. — Liquidation des pensions de retraite. — Secours aux anciens agents et à leurs familles. — Contrôle des dépenses du matériel. — Rédaction du compte définitif des dépenses du Ministère. — Relations avec la Cour des comptes et avec le Ministère des finances au sujet de l'application des règlements.

Chef: M. Mabire ✱.

Sous-Chef: M. Daudé.

Attachés payés : MM. Dieterich.
Roussel.
Pique.
Maury.
Léger.
Charpentier, Vice-Consul de 2e classe.
Brouland, Vice-Consul de 2e classe.
Turck, Élève Vice-Consul.

Attachés surnuméraires : MM. Polony, Rioche, } Élèves Vice-Consuls.

Matériel.

M. Durand-Lagrangère Ⓜ, *Inspecteur.*

JURISCONSULTE DU MINISTÈRE.

M. Louis Renault O ✻, Membre de l'Institut, Ministre plénipotentiaire honoraire, Professeur à la Faculté de droit de Paris.

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE POUR LES LANGUES ORIENTALES.

M. Imbault-Huart ✻, Consul de 2e classe, 1er secrétaire interprète.
M. Barthélemy, Vice-Consul, 2e secrétaire-interprète.

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE POUR LA LANGUE CHINOISE.

M. Vissière ✻, Consul de 1re classe.

COMITÉ DES SERVICES EXTÉRIEURS ET ADMINISTRATIFS.

Président.

M. le Ministre des Affaires étrangères [1].

Membres.

MM. le Directeur des Affaires politiques.
le Directeur des Consulats et des Affaires commerciales.
le Directeur du Cabinet du Ministre et du Personnel.
le Chef du service du Protocole.
le Chef de la division des Archives.
le Chef de la division de la Comptabilité et des Fonds.
le Chef adjoint du Cabinet du Ministre, *Secrétaire.*

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

INSTITUÉE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PAR DÉCRET DU 21 FÉVRIER 1874 ET RECONSTITUÉE PAR DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1880.

Président.

M. le Ministre des Affaires étrangères.

---

1. En cas d'absence ou d'empêchement du Ministre, les fonctions de Président sont exercées par le Directeur des Affaires politiques.

Vice-Présidents.

MM. le Bon de Courcel GC ✻. Sénateur, Ambassadeur.
Ribot, Député.

Membres.

MM. Deschanel, Député, Membre de l'Académie française.
Poincaré, Sénateur, ministre des Finances.
le Mis de Noailles GC ✻, Ambassadeur.
Berthelot GC ✻, Sénateur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Membre de l'Académie française.
Hanotaux O ✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, Membre de l'Académie française.
Vandal (Albert) ✻, Membre de l'Académie française.
Charmes (Xavier) C ✻, Membre de l'Institut, Directeur honoraire au Ministère de l'Instruction publique.
Delisle (Léopold) GO ✻, Membre de l'Institut.
Himly GO ✻, Membre de l'Institut.
Picot (Georges) ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Monod O ✻, Membre de l'Institut, Directeur de la *Revue historique*.
Pallain C ✻, Gouverneur de la Banque de France.
Renault (Louis) O ✻, Membre de l'Institut, Ministre plénipotentiaire honoraire, jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères, Professeur à la Faculté de droit de Paris.
G. Servois O ✻, ancien Directeur des Archives nationales.
Masson (Frédéric), Publiciste, ancien bibliothécaire au Ministère des Affaires étrangères.
Fagniez (Gustave) ✻, Archiviste-paléographe.
Bourgeois (Émile) ✻, Maître de conférences à l'École normale supérieure et Professeur à l'École des Sciences politiques.
Cte Boulay de la Meurthe.
Delavaud O ✻, Ministre de France à Christiania.
Cte Horric de Beaucaire, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, Sous-Directeur à la direction des Affaires politiques.
Reinach (Joseph), Député.
Dejean, Agrégé d'histoire, Directeur général des Archives nationales.
Omont, Archiviste paléographe, Conservateur à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut.
le Directeur des Affaires politiques.
le Chef de la Division des Archives.

Secrétaire.

M. le Chef du bureau historique à la Division des Archives.

Secrétaires adjoints.

MM. Tausserat ✻, Sous-Chef du bureau historique.
Bertrand ✻, Bibliothécaire.

COMITÉ CONSULTATIF DU CONTENTIEUX.

(*Reconstitué par décret du* 17 *juin* 1890.)

Président.

M. Ribot, Député.

Vice-Présidents.

MM. Ricard (Louis), Député.
Bon de Courcel GC✱, Sénateur, Ambassadeur.

Membres.

MM. Antonin Dubost, Président du Sénat.
Chaumié, Sénateur.
Barthou, Député, Ministre des Travaux publics.
Tétreau C✱, Président de section au Conseil d'État.
Chante-Grellet O✱, Président de section au Conseil d'État.
Paul Dupré O✱, Conseiller à la Cour de cassation.
Roger Marvaise ✱, ancien Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Léon Renault O✱, Avocat à la Cour d'appel de Paris.
Louis Renault O✱, Membre de l'Institut, Ministre plénipotentiaire honoraire, jurisconsulte du Ministère des Affaires étrangères, Professeur à la Faculté de droit de Paris.
le Directeur des Affaires civiles et du Sceau au Ministère de la Justice.
le Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères.
le Directeur des Consulats et des Affaires commerciales au Ministère des Affaires étrangères.
le Sous-Directeur du Contentieux au Ministère des Affaires étrangères.

Secrétaire.

M. d'Avril ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.

COMMISSION CHARGÉE D'ÉTUDIER LES QUESTIONS RELATIVES AUX ÉDIFICES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

(*Instituée par arrêté du* 15 *mai* 1901.)

MM. le Chef de la Division des fonds.
Gavarry O✱, Ministre plénipotentiaire de 2e classe.
Brice ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
Doulcet ✱, Secrétaire d'ambassade de 1re classe.
Gaussen ✱, Consul de 1re classe.

SERVICES SPÉCIAUX.

M. Bickart-Sée (Edmond), *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation,* rue de Lisbonne, 30.
M. Lecomte (Lucien), *Avocat à la Cour d'appel de Paris,* 4, rue du Général-Foy.
M. Bertrand (Henry), *Avoué près la Cour d'appel de Paris,* rue Saint-Lazare, 91.
M. Rougeot fils, *Avoué près le Tribunal de 1re instance,* 3, rue d'Alger.
M. Lefebvre, *Notaire,* rue de l'Échelle, 8 bis.
M. Lanteirès, *Médecin titulaire,* 9, rue de la Tour.
M. Ménard, *Médecin titulaire,* 4, rue Marbeuf.
M. Bouisson, *Médecin adjoint,* 2, rue Donizetti.
M. Clairfond, *Médecin adjoint,* 11, boulevard de Courcelles.
M. Chedanne O✱, *Architecte,* 121, avenue de Wagram.
M. Plaçais, *commissaire-priseur,* 29, rue de Maubeuge.

ASSOCIATION AMICALE

DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. le Ministre des Affaires étrangères, *Président d'honneur*.

COMITÉ DIRIGEANT.

MM. Courcel (Baron A. de) GC ✱, *Président*.
Rameau (Paul Chevrey-) O ✱, Aubigny (Cte d') C ✱, } *Vice-Présidents*.
Clercq (H. de), *Trésorier*.
Loynes (de) ✱, Gout ✱. } *Secrétaires*.
Baillehache (de) ✱, Barré de Lancy O ✱, Blanchard de Farges ✱, Blanchart (Gaston) O ✱, Boutin O ✱, Charpentier ✱, Chatain ✱, Farges ✱, Rais ✱, } *Membres du Comité*.

MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Allizé (Henri) ✱, Ministre plénipotentiaire à Sofia.
Ambrogi ✱, Consul général.
Arène (Joseph) ✱, Consul général à Livourne.
Arène (Jules) ✱, Consul général.
Avril (Louis d') ✱, Secrétaire d'ambassade.
Bacourt (de) O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Balny d'Avricourt C ✱, Ministre plénipotentiaire.
Barré de Lancy O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Beaufeu ✱, Consul général.
Beaumarchais (de), Secrétaire d'ambassade.
Belle (Henri) O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Béranger (Lucien), ancien Attaché payé au département.
Bérard (Philippe) ✱, Secrétaire d'ambassade.
Berenger, ancien Consul.
Bernay ✱, Consul.
Berteaux ✱, Interprète-Chancelier à Séoul.
Berthelot GC ✱, Membre de l'Institut, ancien Ministre des Affaires étrangères.
Billot GO ✱, Ambassadeur.
Bizel, Vice-Consul, chargé de la chancellerie de Rio-de-Janeiro.
Blanchard de Farges O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Blanchard de Farges (Maurice) ✱, Consul général.
Blondel O ✱, Ministre plénipotentiaire à Mexico.

MM. Bœufvé (Jules), Consul.
Bompard C ✻, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg.
Bouillat O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Bourcier Saint-Chaffray O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Bourée C ✻, Ambassadeur.
Bourgeois (Léon) O ✻, Sénateur, Ministre des Affaires étrangères.
Boyard O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Bruwaert O ✻, Ministre plénipotentiaire, à Montevideo.
Casimir-Perier G C ✻, ancien Ministre des Affaires étrangères.
Champy ✻, Ministre plénipotentiaire.
Charpentier ✻, Ministre plénipotentiaire.
Charpentier ✻, Consul.
Chorat, Vice-Consul.
Cillière ✻, Consul général à Constantinople.
Clavery C ✻, Ministre plénipotentiaire.
* Cogordan C ✻, Ministre plénipotentiaire.
Collongue (baron de) ✻, Ministre plénipotentiaire.
* Corcelle (de) O ✻ Ⓜ, Ministre plénipotentiaire.
Courcel (baron de) G C ✻, Sénateur, Ambassadeur.
Coutouly (de) ✻, Consul général à Calcutta.
Cubisol ✻, Vice-Consul.
Daloz ✻ Ⓜ, Consul général.
* Dano C ✻, Ministre plénipotentiaire.
Decrais G O ✻, Sénateur, Ambassadeur.
* Dejardin (Paul) ✻, Consul général.
Dejardin (Léon) O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Delcassé ✻, Député, ancien Ministre des Affaires étrangères.
Deloffre ✻, Consul général.
Delongraye (Alfred) ✻, Consul général.
Des Michels (baron) C ✻, Ambassadeur.
Doulcet ✻, Secrétaire d'ambassade.
Dubail O ✻, Ministre plénipotentiaire à Pékin.
Dubief, Consul à Jersey.
* Duca O ✻, Ministre plénipotentiaire.
* Du Closel (Fernand) ✻, Consul général.
Durand-Lagrangère Ⓜ, Chef du service intérieur au Département.
Flayelle, Consul à Pakhoï.
Florian (comte de) ✻, Ministre plénipotentiaire.
* Forest ✻, Consul général.
Gatine ✻, Notaire du Département.
Geoffray O ✻, Ministre plénipotentiaire à Londres.
* Geofroy (Marius) ✻, Consul.
* Girard de Rialle O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Gros (Frédéric), Vice-Consul honoraire.
Guerlet ✻, Conseiller référendaire à la Cour des comptes.
Guillemin ✻, Secrétaire d'ambassade à Vienne.
Guiot ✻, Ministre plénipotentiaire au Centre-Amérique.
Haas O ✻, Ministre plénipotentiaire honoraire.

* Indique les membres décédés.

MM. Hanotaux O ✱, Membre de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires étrangères.
* Herbette G C ✱, Ambassadeur.
Hudelist ✱, Secrétaire d'ambassade.
Imbert O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Jacquot d'Anthonay, Agent consulaire à Manaos.
* Jouslain O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Jusserand C ✱, Ambassadeur à Washington.
Kleczkowski O ✱, Consul général à Montréal.
* Laboulaye (de) GO ✱, Ambassadeur.
Lacomme, Consul honoraire.
Laffont (Médéric), agent consulaire à Mercédès.
La Martinière (de) ✱, Consul général à Budapesth, Chef adjoint du cabinet.
* Langlade ✱, Consul.
Laugier-Villars (Comte de) ✱, Ministre plénipotentiaire.
Lavolley ✱, Consul.
* Lecroq ✱, Consul honoraire.
* Lefebvre de Béhaine (comte) GO ✱, Ambassadeur.
Legrand O ✱, Conseiller d'État, Ministre plénipotentiaire.
* Longeville (P. de) O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Magny (Soufflot de) ✱, Consul général à Tripoli de Barbarie.
* Malivoire de Butet ✱, Ministre plénipotentiaire.
Malouet (baron) ✱, Conseiller d'ambassade.
Marguerie (marquis de), Secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg.
* Martin (Paul) O ✱, Consul général.
Meyer O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Millet C ✱, Ambassadeur.
Missir Johannès, Interprète auxiliaire à Trébizonde.
Monbel (de) O ✱, Ministre plénipotentiaire à La Haye.
Montebello (marquis de) G C ✱, Ambassadeur.
* Montholon (comte de) C ✱, Ambassadeur.
* Morell (Robert de), Secrétaire d'ambassade.
Moy (marquis de) ✱, Consul à Puerto-Rico.
Nisard C ✱, Ambassadeur.
Orgeval (baron d') ✱, Ministre plénipotentiaire.
Ormesson (comte d') C ✱, Ministre plénipotentiaire à Athènes.
Paléologue O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Pallain C ✱, Gouverneur de la Banque de France, ancien Directeur au Département.
Patenôtre (Jules) GO ✱, Ambassadeur.
Patenôtre (Louis) ✱, Secrétaire d'ambassade à Munich.
Petiteville (vicomte de) O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Pourtalès-Gorgier (comte de) ✱, Ministre plénipotentiaire.
Rameau (Henri Chevrey-) ✱, Consul général.
Rameau (Paul Chevrey-) O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Regnault O ✱, Ministre plénipotentiaire.
Reverseaux de Rouvray (marquis de) C ✱, Ambassadeur à Vienne.

* Indique les membres décédés.

MM. Rheins, Vice-Consul-Chancelier.
Richard (Pierre), Consul général.
Rigoreau, Consul à Saint-Jean-de-Terre-Neuve.
Ripert-Monclar (marquis de) C ✻, Ministre plénipotentiaire.
* Roger (Aimé) O ✻, Consul général.
* Roger (Henri) O ✻, Ministre plénipotentiaire, Directeur honoraire au Ministère des Affaires étrangères.
Rougon O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Rouvier, sénateur, ancien président du Conseil, ministre des affaires étrangères.
Rozet (Albin), Député, ancien Secrétaire d'ambassade.
Saint-Georges (Bon de), Agent consulaire à Sainte-Croix-de-Ténériffe.
* Sala (comte) O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Sarazin, Vice-Consul à Madrid.
Sartiges (vicomte de) ✻, Secrétaire d'ambassade.
* Senart, Vice-Consul honoraire.
Serre, Vice-Consul-Chancelier à Batavia.
* Sienkiewicz O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Soulange-Bodin O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Srabian, commis expéditionnaire à Erzeroum.
* Thannberg (de) ✻, Chef de bureau au Département.
Treilhard (Vte), Secrétaire d'ambassade.
Turenne d'Aynac (comte de) O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Valicourt (de) ✻, Consul à Valence.
* Vaux (Georges de) ✻, Ministre plénipotentiaire.
Veillet-Dufrèche ✻, Consul général à Trieste.
Wagner O ✻, Ministre plénipotentiaire.
Wiener (Charles) ✻, Ministre plénipotentiaire à Caracas.

L'Association amicale, fondée en 1884, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du Président de la République en date du 23 janvier 1889.

Elle a pour but de venir en aide, par des secours, aux anciens fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires étrangères et à leurs familles.

Elle se compose :

De Membres adhérents versant une cotisation annuelle dont le minimum est de vingt francs;

De Membres perpétuels ayant racheté leur cotisation par un versement de quatre cents francs, en une seule fois ou en quatre annuités de cent francs.

Le Comité peut conférer le titre :

De Membre honoraire aux personnes étrangères à l'administration ayant versé une souscription de cinq cents francs;

De Membre donateur à celles qui ont contribué aux fonds de secours dans des conditions différentes de celles qui viennent d'être énumérées.

* Indique les membres décédés.

CHAPITRE II

PERSONNEL

DES AMBASSADES, LÉGATIONS, CONSULATS, VICE-CONSULATS ET AGENCES CONSULAIRES DE FRANCE A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE (Empire d').

Berlin. — S. Exc. M. BIHOURD C✻, Ambassadeur.

M. LECOMTE (Raymond) ✻ . . . . Secrétaire de 1re cl., conseiller de l'ambassade.
M. ROMIEU ✻ . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. RIBOT ✻. . . . . Idem.
M. X. Idem.
M. DE SALIGNAC-FÉNELON . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. MARTIN (Robert). . . . . Attaché d'ambassade.
M. DE LAGUICHE ✻, lieut.-colonel d'artillerie, breveté . Attaché militaire.
M. DE FAUQUE DE JONQUIÈRES O✻, contre-amiral . . . Attaché naval.
M. BOURGEOIS . . . . Cons., ch. de la chancellerie.

Circonscription consulaire : *Alsace-Lorraine; duché d'Anhalt; province de Brandebourg; duché de Brunswick; régence de Magdebourg; provinces de Poméranie (moins la régence de Cœslin) et de Posnanie.*

Stettin (Poméranie). . . . *M. Waechter (Paul)* . . . . . Agent consulaire.

Brême. . . . . M. BŒUFVÉ (Eugène) ✻. . . . . Consul.

Circonscription consulaire : *province de Hanovre (moins les ports de l'Elbe); principautés de Lippe; grand-duché d'Oldenbourg (moins les principautés de Birkenfeld et d'Eutin); principauté de Pyrmont (moins le comté de Waldeck).*

Bremerhafen (Brême). . . *M. Garrells* . . . . Agent consulaire.

Breslau. . . . . M. PILET. . . . . Consul, chargé du vice-consulat.

Circonscription consulaire : *province de Silésie.*

Danzig. . . . . M. le Cte DE JOUFFROY D'ABBANS. Consul.

Circonscription consulaire : *régence de Cœslin; provinces de Prusse orientale et de Prusse occidentale.*

Kœnigsberg. . . . . . . *M. Minkowski* . . . . Agent consulaire.
Memel (Prusse orientale). . *M. Pietsch (Henri)*. . . . . Idem.

Dusseldorf . . . . { M. CHAYET ✻. . . . . Consul.
{ M. GRÉGOIRE . . . . Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *province de Westphalie; province du Rhin (moins la principauté de Birkenfeld).*

Aix-la-Chapelle (prov. Rhin) *M. Erkens* . . . . Agent consulaire.
Cologne (idem) . . . . . *M. Max Clouth*. . . . . . . Idem.
Elberfeld (idem) . . . . . *M. H. Coutelle*. . . . . . . Idem.

Francfort et Darmstadt . . . . { M. DALLEMAGNE ✻. . . . . . Consul général.
{ M. BIELECKI . . . . Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *principauté de Birkenfeld; grand-duché de Hesse-Darmstadt; province de Hesse-Nassau; comté de Waldeck.*

Hambourg	M. LEFAIVRE (Jules) ✻. . . . M. PETITPIED	Consul général. Consul hon., chanc.

Circonscription consulaire : *rives de l'Elbe, depuis Dœmitz jusqu'à la mer du Nord; district d'Eutin; Hambourg (ville et territoire); Lauenbourg; Lübeck (ville et territoire); grands-duchés de Mecklembourg-Schwérin et de Mecklembourg-Strélitz; province de Schleswig-Holstein.*

Kiel	*M. Sartori.*	Agent consulaire.
Lübeck	*M. Stolterfohl (Charles)* . . .	Idem.
Rostock	*M. Wilhelm Josephi.*	Idem.
Wyk-sur-Föhr	*M. John Heymann.*	Idem.
Leipzig.	M. MÉROUX DE VALOIS ✻. . . . M. ARQUÉ.	Consul général. Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *régences d'Erfurt et de Merseburg; royaume de Saxe; duchés de Saxe et de Thuringe; principautés de Schwarzbourg et de Reuss; district de Suhl.*

Chemnitz	*M. Hübsch (Ernst)*	Agent consulaire.
Mannheim	M. PRADÈRE-NIQUET ✻	Consul.

Circonscription consulaire : *grand-duché de Bade; Palatinat bavarois.*

Stuttgart.	M. FERRAND. . . . . M. RAYNAUD.	Consul. Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *royaume de Wurtemberg (avec les principautés prussiennes de Hohenzollern).*

ARGENTINE (République).

Buenos-Ayres. — M. N., Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.

M. PELLETIER. . . . . Secrétaire de 3e classe.

Buenos-Ayres	M. FRANCASTEL ✻ . . . . . . M. BRILLOUIN	Consul. Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *le territoire fédéral de Buenos-Ayres et la partie septentrionale de la province de Buenos-Ayres.*

Chivilcoy.	*M. J. B. Bouchet*	Agent consulaire.
La Plata.	*M. N.*	Idem.
Mercédès.	*M. Dupont.*	Idem.
San-Nicolas.	*M. Roll*	Idem.
San-Pedro	*M. Vivès.*	Idem.
Bahia-Blanca	M. BARRON	Consul.

Circonscription consulaire : *la province de Buenos-Ayres (moins la partie septentrionale) et les gouvernements du Chubut, de la Pampa, du Rio Negro et de Santa-Cruz.*

Azul (Buenos-Ayres) . . .	*M. Abeberry*	Agent consulaire.
Chascomus (Idem)	*M. Jeanningros.*	Idem.
Dolorès (Idem)	*M. Quenard*	Idem.
Le Tandil (Idem).	*M. Dhers*	Idem.
Loberia (Idem)	*M. N.*	Idem.
Pigue (Idem)	*M. Cavallié*	Idem.
Saladillo (Idem).	*M. E. Loustouret*	Idem.
Santa-Rosa de Toay (la Pampa)	*M. Lier*	Idem.
Córdoba	M. DE SORREL ✻	Consul.

Circonscription consulaire : *provinces de Córdoba, de San-*

Luis, de Mendoza, de San-Juan, de la Rioja, de Catamarca, de Santiago del Estero, de Tucuman, de Salta et de Jujuy.

Mendoza (Mendoza)	*M. Saillard*	Agent consulaire.
Rio-Cuarto (Córdoba)	*M. N.*	Idem.
Salta (Salta)	*M. Clément*	Gérant de l'agence.
San-Juan (San-Juan)	*M. Langlois*	Agent consulaire.
Santiago del Estero (Santiago)	*M. Barthe (Pierre)*	Idem.
Tucuman (Tucuman)	*M. Daffis (Adrien)*	Idem.
Villa-Mercédès (San-Luis)	*M. Lafont*	Idem.
Rosario	M. Biers	Consul.

Circonscription consulaire : *provinces de Corrientes, d'Entre-Rios et de Santa-Fé; gouvernements du Chaco, de Formosa et des Missions.*

Conception (Entre-Rios)	*M. Cornet d'Hunval*	Agent consulaire.
Corrientes (Corrientes)	*M. Emprin*	Idem.
Parana (Entre-Rios)	*M. Cransac*	Idem.
Posadas (Missions)	*M. de Blosset*	Idem.
Reconquista (Santa-Fé)	*M. le Dr Lozon*	Idem.
Resistencia (Chaco austral)	*M. Serratrice*	Idem.
San-Cristobal (Santa-Fé)	*M. Casimir Prat*	Idem.
Santa-Fé	*M. Bétemps*	Idem.

AUTRICHE-HONGRIE.

Vienne. — S. Exc. M. le Mis de Reverseaux C✻, Ambassadeur.

M. Guillemin ✻	Secr. de 1re cl, cons. de l'amb.
M. Clausse ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Vignon	Secrétaire de 2e classe.
M. Pietri	Attaché d'ambassade.
M. Girodon ✻, capitaine d'infant., hors cadre, breveté.	Attaché militaire.
M. Piettre	Consul hon., chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Basse-Autriche et de Haute-Autriche; provinces de Bukovine et de Galicie; duché de Salzbourg; provinces de Silésie et de Styrie.*

Lemberg (Galicie)	*M. Swierczewski*	Agent consulaire.
Budapest	M. de la Martinière ✻	Consul général.
	M. Michel	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *pays de la couronne hongroise moins le territoire de Fiume et la Croatie-Slavonie.*

Fiume	M. de Fages de Chaulnes ✻	Consul.
	M. Corcoral	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *territoire de Fiume et Croatie-Slavonie.*

Prague	M. Colomiès ✻	Consul.
	M. de Berne-Lagarde	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *le royaume de Bohéme et la province de Moravie.*

Trieste	M. Veillet-Dufrêche ✻	Consul général.
	M. Bernard (Eugène) ✻	Cons. hre, chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Carinthie, de Carniole, de Dalmatie, du littoral et du Tyrol et Vorarlberg.*

Innsbruck (Tyrol)	*M. N.*	Agent consulaire.
Raguse (Dalmatie)	M. N.	Chargé du vice-ct.
Spalato (Idem)	*M. Duplancich*	Agent consulaire.

BAVIÈRE.

Munich. — M. DUMAINE O✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, Chargé d'affaires.

M. PATENÔTRE (Louis) ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. DE BUYER	Consul hon., chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Haute-Bavière, de Basse-Bavière et de Souabe-Neubourg.*

Nuremberg	M. LE COSTÉ	Consul

Circonscription consulaire : *provinces de Haute-Franconie, de Franconie-Centrale, de Basse-Franconie et de Haut-Palatinat.*

BELGIQUE.

Bruxelles. — M. GÉRARD C✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire,

M. GANDERAX ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. DE COURCEL	Secrétaire de 3e classe.
M. SIBEN ✻, chef d'escadron d'artillerie	Attaché militaire.
M. DE LOBEL-MAHY	Vice-consul, ch. de la chancell.

Circonscription consulaire : *province de Brabant.*

Louvain	*M. Van der Kelen*	Agent consulaire.
Anvers	M. CARTERON (Pierre) O✻	Consul général.
	M. DE VRINDT	Cons. ch. de la chanc.

Circonscription consulaire : *provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, de Hainaut et de Limbourg.*

Charleroi (Hainaut)	M. PALLU DE LA BARRIÈRE	Consul, ch. du v.-ct.
Courtrai (Flandre occident.)	*M. Pelrus Renaux*	Agent consulaire.
Gand (Flandre orientale)	*M. Imhoff*	Idem.
Hasselt (Limbourg)	*M. Missollen*	Idem.
Mons (Hainaut)	M. JORDAN	Consul, ch. du v.-ct.
Ostende (Flandre occident.)	M. GIAMARCHI ✻	Consul, ch. du v.-ct.
Tournai (Hainaut)	*M. J. Bossut*	Agent consulaire.
Liège (Liège)	M. CROZIER (François) ✻	Cons. gén., ch. du ct.
	M. BLANCHET	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur.*

Arlon (Luxembourg)	*M. Mortehan*	Agent consulaire.
Namur (Namur)	*M. Ramet*	Idem.

BOLIVIE.

La Paz. — M. ROUSSEAU ✻, Ministre résident.

M. TALANSIER		Secr.-arch., chargé de la chancellerie.
Cochabamba	*M. Serf*	Agent consulaire.
Oruro	*M. Wolff*	Idem.
Potosi	*M. Soux*	Idem.

Riberalta	*M. N.*	Idem.
Santa-Cruz de la Sierra	*M. Pedro Cortes*	Idem.
Sucre	*M. Urriolagoitia (Mamerto)*	Idem.

BRÉSIL.

Rio-de-Janeiro. — M. Decrais O✻,
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N.		Secrétaire.
M. N.		Vice-consul, secrétaire-archiv.
Rio-de-Janeiro	M. de la Bordère ✻	Consul.
	M. Charlat	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *États d'Espiritu-Santo, de Goyaz, de Matto-Grosso, de Minas-Geraes et de Rio-de-Janeiro.*

Bello-Horizonte (Minas Geraes)	*M. N.*	Agent consulaire.
Campos dos Goitacazes (Rio-de-Janeiro)	*M. Sellier*	Agent consulaire.
Juiz-de-Fora (Minas-Geraes)	*M. Cohanier*	Idem.
Victoria (Espiritu-Santo)	*M. Mayer-Roubach*	Idem.
Bahia	M. de Pommayrac	Consul.

Circonscription consulaire : *États d'Alagôas, de Bahia, de Parahyba, de Pernambouc, de Rio-Grande do Norte et de Sergipe.*

Maceio (Alagoas)	*M. Vandesmet*	Agent consulaire.
Parahyba do Norte (Parahyba)	*M. Cerf*	Idem.
Pernambouc	*M. L. Munier*	Idem.
Para	M. Caula	V.-c., ch. du cons.

Circonscription consulaire : *États d'Amazonas, de Ceará, de Grão-Pará, de Maranhão et de Piauhy.*

Céara	*M. Boris*	Agent consulaire.
Manaos (Amazonas)	*M. Cullere*	Ag. cons., v.-c. hon.
Obidos (Grão-Para)	*M. N.*	Agent consulaire.
Parnahyba (Piauhy)	*M. Lazare-Aymé Jacob*	Gérant de l'agence.
Saint-Louis (Maranhão)	*M. Jansen Ferreira*	Ag. cons., v.-c. hon.
Saint-Paul	M. Roquefeuil ✻	Consul.
	M. Lachèvre	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *États de Paraná, de Rio-Grande do Sul, de Santa-Catharina et de São-Paulo.*

Curityba (Paraná)	*M. Francfort*	Gérant de l'agence.
Paranagua (Paraná)	*M. Soarez Gomez*	Agent consulaire.
Pelotas (Rio-Grande do Sul)	*M. Joucla*	Ag. cons., v.-c. hon.
Porto-Alegre (Rio-Grande do Sul)	*M. Lartigau*	Agent consulaire.
São-Pedro (Rio-Gr. do Sul)	*M. Marius Michel*	Idem.
Florianopolis (Santa-Cath.)	*M. Sabate*	Idem.
Santa-Rita do Paraizo	*M. le docteur Filidory*	Idem.
Santos (São-Paulo)	*M. Rivière*	Idem.
Uruguayana (Rio-Grande do Sul)	*M. Zacouteguy*	Idem.

CENTRE-AMÉRIQUE.

Guatémala. — M. Riffault ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Darragon		Vice-c.-chancelier.

Amapala (Honduras) . . .	*M. Abadie (César)*	Agent consulaire
Granada (Nicaragua) . . .	*M. Gavinet (A.)*	Idem.
La Ceïba (Honduras) . . .	*M. Devaux*	Idem.
La Union (San-Salvador) .	*M. Courtade (Jean)*	Idem.
Livingston (Guatemala) . .	*M. Péringuey*	Idem.
Managua (Nicaragua) . . .	*M. Fernand Lévy*	Idem.
Quezaltenango (Guatemala)	*M. Mohr*	Idem.
San-Pedro Sula (Honduras) .	*M. N.*	Idem.
San-Salvador (San-Salvad.)	*M. Cousin*	Idem.
Tegucigalpa (Honduras) . .	*M. Uhler*	Idem.
San-José de Costa-Rica. . . .	M. Joré ✻	Consul.

Circonscription consulaire : *La République de Costa-Rica.*

Limon	*M. Alvarado*	Agent consulaire.

CHILI.

Santiago du Chili. — M. Desprez O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. N.	Secrétaire.
M. du Courthial	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces d'Aconcagua, de Bio-Bio, Cautin, Chiloé, Curico, Linarès, Malleco, del Maule, del Nuble, O'Higgins, Santiago et Talca.*

Chillan (Nuble)	*M. Janin*	Agent consulaire
San-Felipe (Aconcagua) . .	*M. Pasturel*	Idem.
Temuco (Cautin)	*M. Évariste Saint-Anne* ✻ . .	Idem.
Traiguen (Malleco)	*M. Bonnefon*	Idem.
Valparaiso	M. Ramoger	Consul.
	M. Destrées	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces d'Antofagasta, Arauco, Atacama, Colchagua, Coquimbo, Concepcion, Llanquihue, Tacna, Tarapaca, Valdivia et Valparaiso.*

Antofagasta (Antofagasta) .	*M. Marijon*	Agent consulaire
Taltal (Idem)	*M. Tiffaine*	Idem.
Arica (Tacna)	*M. Franck Bebin*	Idem.
Iquique (Tarapaca)	*M. Giles Gallé*	Idem.
La Serena (Coquimbo) . . .	*M. Baron (Ulysse)*	Idem.
Pisagua (Tarapaca)	*M. N.*	Idem.
Punta-Arenas (Territoire de Magellan)	*M. Blanchard (Jean)*	Idem.
Talcahuano et Concepcion (Concepcion)	*M. Humbert (Victor)*	Idem.
Valdivia (Valdivia)	*M. Sallaberry*	Idem.

CHINE.

Pékin. — M. Bapst O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Boissonnas ✻	Secrétaire de 2ᵉ classe.
M. du Halgouet	Secrétaire de 3ᵉ classe.
M. Leduc ✻	Consul, interprète.
M. Morisse ✻	2ᵉ interprète.
M. Ristelhueber	Él.-cons., ffons de secr.-archiv.
M. Blanchet	Interprète-chancelier.
M. Brissaud-Desmaillet ✻, capit. d'infant., breveté.	Attaché militaire.
M. Martinie ✻, lieutenant de vaisseau	Attaché naval.

M. le Dr ONIMUS, médecin-major de 2e classe de l'armée coloniale. . . . . Médecin de la légation.

Circonscription consulaire : *provinces de Chansi, de Chensi ; Mongolie ; département de Pékin.*

Shanghai	M. RATARD ✻	Consul général.
	M. KAMMERER	Consul suppléant.
	M. FEIT ✻	Élève-cons., ffons de cons. suppl.
	M. FEER (Henri)	Interprète.
	M. DANJOU	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Kiang-Si, de Kiang-Sou, de Ngan-Houeï et Tchokiang.*

Nankin	M. VÉROUDART ✻	Interp., ch. du v.-c.
Canton	M. KAHN ✻	Consul.
	M. TEISSIER	Él.-int. ffons d'int.-ch.

Circonscription consulaire : *provinces de Kouang-Tong et de Kouang-Si.*

Swatow	M. DOIRE	Vice-consul.
Pakhoï et Tong-Hing (Kouang-Tong)	M. FLAYELLE	Cons., ch. du v.-ct.
Hoï-How (île de Haï-Nan)	M. BEAUVAIS ✻	Cons., ch. du v.-ct.
Long-tchéou	*M. le Dr Plomb*	Agent consulaire.
Fou-Tchéou	M. CLAUDEL ✻	Consul.
	M. LAUNAY	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *province de Foukien.*

Amoy (Foukien)	M. LECOMTE	Vice-consul.
Han-kéou	M. DEJEAN DE LA BATIE ✻	Consul.
	M. SOULIÉ	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Honan, de Hounan et de Houpei.*

Mong-Tseu	M. DE LUCY-FOSSARIEU ✻	Consul.
	M. BRADIER	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces du Yunnan et de Koueï-tchéou.*

Ho-Kéou	M. RÉAU	Vice-consul.
Sseu-Mao	*M. le Dr Sautarel*	Idem.
Tchen tou	M. BONS ✻	Consul général.
	M. WILDEN ✻	Él.-c., ffons de c. s.
	M. BODARD	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Kan-Sou, de Sseu-tchouan, Thibet, Turkestan chinois.*

Tch'ong-K'ing	M. HAUCHECORNE	Vice-consul.
Tien-Tsin	M. ROCHER ✻	Cons. gén., ch. du ct.
	M. POINT	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Tchéli, sans le département de Pékin ; Mandchourie.*

Tchéfou	M. GUÉRIN	Vice-c. ch. du c.
	M. NICAULT	V.-c. ffons d'int.-ch.

Circonscription consulaire : *province de Chan-Tong.*

Nioutchang	M. LEFÈVRE	Vice-consul.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

Bogota. — M. SOUHART ✻, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotentiaire.

M. SUZOR . . . . V.-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *départements d'Antióquia, de Bolivar, de Boyacá, de Cauca, de Cundinamarca, de Magdalena, de Santander et de Tolima.*

Barranquilla et Savanilla (Bolivar)	*M. Albert Lux*	Agent consulaire.
Buenaventura (Cauca)	*M. Guglielmetti*	Idem.
Cali (Cauca)	*M. Chapperon (Benoit)*	Agent consulaire.
Carthagène (Bolivar)	*M. Lecompte*	Idem.
Honda (Tolima)	*M. Richoux*	Idem.
Médellin (Antioquia)	*M. Uribe*	Idem.
Sainte-Marthe (Magdalena)	*M. Gauthier*	Idem.

CONGO (ÉTAT LIBRE DU).

Matadi [1]	M. DE CASABIANCA	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *les territoires de l'État indépendant du Congo.*

Banane et Cabinda	*M. N.*	Agent consulaire.

CORÉE.

Séoul. — M. BELIN ✻, Consul général.

M. BERTEAUX ✻ . . . . . Interprète-chancel.

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE [2]
(ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS DE SIERRA-LEONE ET DE LA COTE D'OR).

Accra (Côte d'Or)	*M. N.*	Agent consulaire.
Elmina (Idem)	*M. N.*	Idem.
Sierra-Leone	*M. Périnaux (Charles)*	Idem.
Lagos	*M. le Gouverneur du Dahomey*	Ch. du vice-cons.

CUBAINE (RÉPUBLIQUE).

La Havane. — M. LEFAIVRE (Paul) ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, chargé des fonctions de Ministre résident.

M. JAROUSSE DE SILLAC	Secrétaire de 2e classe.
M. HUTTINOT	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *départements central et occidental de l'île de Cuba.*

Matanzas	*M. Vignolle*	Agent consulaire.
Sagua-la-Grande	*M. Hauterive*	Idem.
Trinidad et Cienfuegos	*M. Laÿ*	Idem.
Santiago de Cuba	M. DUPAS	Consul.
	M. RITT	V.-c., ch. de la ch.

Circonscription consulaire : *département oriental de l'île de Cuba.*

Baracoa	*M. Léonce Vidaillet*	Agent consulaire.
Camagüey	*M. José Solis*	Idem.
Gibara	*M. Latour*	Idem.
Guantanamo	*M. Théodore Jouanneau*	Idem.
Manzanillo	*M. H. Rocca*	Idem.

1. Ce vice-consulat relève de la légation de France à Bruxelles.
2. Les agences consulaires de la Côte occidentale d'Afrique relèvent du consulat général de France à Londres.

DANEMARK.

Copenhague. — M. CROZIER (Philippe) C ✻, Envoyé extraord. et Ministre plénipot.

M. FABRE ✻ . . . . Secrétaire de 1re classe.
M. le Bon DE RAVIGNAN. . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. DE LA PANOUSE ✻, chef d'escadr. de caval., brev. . Attaché militaire.
M. DE BELLOT DE SAINT-LIÉNARD ✻, lieut. de vaisseau. Attaché naval.
M. SAMALENS. . . . . Consul honoraire, chancelier.

Aarhus (Jutland)	*M. Christian W. Berlle* . . .	Agent consulaire.
Elseneur (Seeland). . . .	*M. Bœsen*	Idem.
Esbjerg (Jutland)	*M. Lauritzen*.	Idem.
Faskrudsfjord (Islande). .	*M. Georgsson*.	Idem.
Fredericia	*M. J. Gerlad*.	Idem.
Frederikshavn (Jutland). .	*M. Cloos*	Idem.
Korsör (Seeland)	*M. A. Marcus*	Idem.
Nyborg (Fionie)	*M. Clemmensen*.	Idem.
Randers (Jutland)	*M. Dreyer*	Idem.
Reikiavik (Islande). . . .	*M. Zimsen*.	Idem.
Rœnne (Bornholm). . . .	*M. Rübner-Wissing*	Idem.
Thisted (Jutland)	*M. Andersen*	Idem.
Thorshavn (Feroë). . . .	*M. Lutzen*	Idem.
St-Thomas (Antilles) . . .	*M. Hailer*	Idem.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Santo-Domingo.	M. FRANDIN (Hippolyte) ✻.	Cons. gén., ch. d'affaires.
	M. MATTEI	Vice-consul-chancelier.
Macoris	*M. Santoni*.	Agent consulaire.
Puerto-Plata	*M. Battle*	Idem.
Sanchez.	*M. de Boyrie*	Idem.

ÉQUATEUR.

Quito	M. BOBOT-DESCOUTURES ✻ . . .	Cons. gén., ch. d'aff.
	M. GOSSELIN.	Vice-c.-chancelier.
Cuenca	*M. Jouve (Jean)*.	Agent consulaire.
Guayaquil	*M. Higgins* ✻	Idem.
Loja	*M. Rhor*.	Idem.

ESPAGNE.

Madrid. — S. Exc. M. Jules CAMBON GO ✻, Ambassadeur.

M. DAESCHNER O ✻ . . . . Secr. de 1re cl., cons. d'amb.
M. le Vte DE SARTIGES ✻. . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. HERMITE . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. BRUÈRE. . . . . Attaché d'ambassade.
M DE CORNULIER-LUCINIÈRE ✻, colonel de cavalerie, brev. Attaché militaire.
M. BONFORT ✻ . . . . Consul, ch. de la chancellerie.

Circonscription consulaire : *provinces d'Avila de Cuenca, de Ciudad-Real, de Guadalajara, de Madrid, de Salamanca, de Tolède et de Zamora.*

Daimiel (Ciudad-Real). . .	*M. Issanjou*	Vice-c. hon., ag. c.
Salamanca	*M. N*.	Idem.
Alméria.	M. CAZARD ✻.	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *province d'Alméria.*

Adra	*M. Medina Tovar*	Agent consulaire.

Garrucha et Villaricos	*M. Chasserot*	Idem.
Barcelone	M. le Bon de Bellissen-Bénac O✱.	Consul général.
	M. des Longchamps-Deville	Consul suppléant.
	M. Pricot de Ste-Marie (Edgard).	Vice-cons.-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Barcelone, de Gérone, de Lérida, de Tarragone.*

Gérone (Gérone)	*M. Estève*	Agent consulaire.
Lérida (Lérida)	*M. Plana-Subira*	Idem.
Mataro (Barcelone)	*M. Miralpeix*	Idem.
Palamos (Gérone)	*M. Arthur Conche*	Idem.
Port-Bou (Gérone)	*M. Paul Dive*	Idem.
Puigcerda (Gérone)	*M. Carbonell*	Idem.
Tarragone (Tarragone)	M. Marinacce-Cavallace	Consul, ch. du v.-c^t^.
Tarrasa (Barcelone)	*M. Monset*	Agent consulaire.
Bilbao	M. Pascal [d'Aix]	Consul.
	M. Sempé	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Biscaye, de Léon, d'Oviedo et de Santander.*

Comillas (Santander)	*M. Sanchez de Movellan (Enrique)*	Agent consulaire.
Léon (Léon)	*M. Laurin*	Idem.
Gijon et Oviedo (Oviedo)	*M. Navone*	Idem.
Santander	*M. Querry*	Vice-consul, chargé de l'agence.
Santoña (Santander)	*M. Albo (Carlos)*	Agent consulaire.
Suancès et la Requejada (Santander)	*M. Pablo-Piqué*	Idem.
Carthagène	M. Bertrand (Félix) ✱.	Consul.
	M. de Jussieu de Sénevier	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces d'Albacete, d'Alicante et de Murcie.*

Aguilàs (Murcie)	*M. Bergasse-Laziroules*	Agent consulaire.
Alicante (Alicante)	M. Autigeon	Cons., ch. du v.-c^t^.
Altea (Idem)	*M. Javaloyes (Enrique)*	Agent consulaire.
Denia (Idem)	*M. Jose Oliver*	Idem.
Javea (Idem)	*M. Ramos*	Idem.
Murcie (Murcie)	*M. Nourry (A. L.)*	Idem.
Puerto-Mazarron (Idem)	*M. Gomez (J. Ant.)*	Idem.
Torrevieja (Alicante)	*M. Lanzarote*	Idem.
La Corogne	M. de Bezaure (Paul)	Cons. hon., vice-c.

Circonscription consulaire : *provinces de La Corogne et de Lugo.*

Corcubion (La Corogne)	*M. Daniel Rodriguez Lence*	Agent consulaire.
Le Ferrol (Idem)	*M. Nicasio Perez*	Idem.
Vivero (Lugo)	*M. Jésus Franco*	Idem.
Las Palmas	M. Tallien de Cabarrus	Consul.
	M. Levet	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *Iles Canaries.*

Arrecife	*M. Marcelino Garcia*	Agent consulaire.
Santa-Cruz de la Palma (Id.)	*M. Janes Volcan*	Idem.
Sainte-Croix de Ténériffe	*M. le Bon de Saint-Georges*	Consul hon., chargé de l'agence consul.
Malaga	M. Agel	Consul.
	M. Bricage	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Cordoue, de Grenade, de Jaën et de Malaga.*

Cordoue	*M. Sanchez Muñoz*	Agent consul., vice-consul honoraire.
Grenade (Grenade)	*M. Giraud*	Agent consulaire.
Jaën (Jaën)	*M. Gonzalez Miranda*	Idem.
Linarès (Idem)	*M. Pellissier*	Idem.
Marbella et San-Pedro Alcantara (Malaga)	*M. N.*	Agent consulaire.
Motril (Grenade)	*M. E.-B. Banderas*	Idem.
Palma	M. Audibert ✻	Consul, ch. du v.-c^t.

Circonscription consulaire : *îles Baléares.*

Alcudia	*M. le Dr Oliver*	Agent consulaire.
Ciudadela	*M. Bartolome Mir Ferrer*	Idem.
Felanitz	*M. Jose Bordoy Suarez*	Idem.
Ivice	*M. Wallis*	Idem.
Mahon	*M. Deloffre ✻*	Idem.
Soller	*M. Laurenzo Bauza*	Idem.
Saint-Sébastien	M. Baudin ✻	Consul.
	M. de Maricourt	Cons. hon., chancel.

Circonscription consulaire : *provinces d'Alaveda, Burgos, de Guipuzcoa, de Huesca, de Logroño, de Navarre, de Palencia, de Saragosse, de Ségovie, de Soria et de Valladolid.*

Huesca (Huesca)	*M. le Bon de Cortenson*	Agent consulaire.
Irun (Guipuzcoa)	*M. Ramillon*	Idem.
Logroño (Guipuzcoa)	*M. Lépine*	Idem.
Le Passage (Idem)	*M. de Aldrovandi ✻*	Idem.
Pampelune (Navarre)	*M. Labadie*	Idem.
Saragosse (Saragosse)	*M. Ulard*	Idem.
Valladolid (Valladolid)	*M. Bernard Bijon*	Idem.
Séville	M. Willox	Consul.
	M. de la Vaissière	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Badajoz, de Caceres, de Cadix, de Huelva et de Séville.*

Algésiras (Cadix)	*M. Saturnin Oncald*	Agent consulaire.
Badajoz (Badajoz)	*M. Medina*	Idem.
Cadix	M. Waguet	Consul, ch. du v.-c^t.
Huelva (Huelva)	*M. Prévost*	Vice-c. h., ag. cons.
Jerez de la Frontera (Cadix)	*M. Salvador Diez*	Agent consulaire.
Puerto de Santa-Maria (Id.)	*M. Pico*	Idem.
San-Lucar de Barrameda et Rota (Idem)	*M. Deisser*	Idem.
Valence	M. de Valicourt ✻	Consul.
	M. le Bon Lahure	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Castellon, de Téruel et de Valence.*

Benicarlo (Castellon)	*M. Manuel Palau*	Agent consulaire.
Castellon de la Plana	*M. Manuel Blasco Fernández*	Idem.
Gandia (Valence)	*M. Fern. Garcia y Torregrosa*	Idem.
Vinaroz (Castellon)	*M. Jimenez y Monner*	Idem.
Vigo	M. Ducloux ✻	Cons., ch. du v.-c^t.

Circonscription consulaire : *provinces de Pontevedra et d'Orense.*

Villa-Garcia (Pontevedra)	*M. Eduardo Caamano Lopez*	Agent consulaire.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Washington. — S. Exc. M. Jusserand C✱, Ambassadeur.

M Desportes de la Fosse ✱	Secr. de 1re cl., cons. de l'amb
M. N.	Secrétaire de 2e classe.
M. le Vte de Chambrun	Secrétaire de 3e classe.
M. Fournier ✱, capitaine d'artillerie, hors cadre, breveté	Attaché militaire.
M. Aubin de Blanpré ✱, lieutenant de vaisseau	Attaché naval.
M. Velten	Consul, attaché commercial.
M. Valet	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *district de Colombie.*

Chicago (Illinois)	M. Mérou ✱	Consul.
	M. Sandrier	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *États de Colorado, de Dakota du Nord, de Dakota du Sud, d'Illinois, d'Indiana, d'Iowa, de Kansas, de Kentucky, de Michigan, de Minnesota, de Missouri, de Montana, de Nebraska, d'Ohio, de Wisconsin et de Wyoming.*

Cincinnati (Ohio)	*M. Pociey*	Agent consulaire.
Denver (Colorado)	*M. le Dr Bourquin*	Idem.
Détroit (Michigan)	*M. Bélonger (Joseph)*	Idem.
Kansas-City (Kansas)	*M. Brus*	Idem.
Louisville (Kentucky)	*M. Hermann*	Idem.
Saint-Louis (Missouri)	*M. Seguenot*	Idem.
Saint-Paul (Minnesota)	*M. Boucher*	Idem.
Galveston	M. Jouve	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *État du Texas.*

Brownsville	*M. Jagou (Célestin)*	Agent consulaire.
Dallas	*M. Adoue (Jean-Baptiste)*	Idem.
El-Paso	*M. Courchesne*	Idem.
San-Antonio	*M. N.*	Idem.
New-York	M. Ebray ✱	Consul général.
	M. Bonzom	Consul ffons de c. s.
	M. Heilmann (Maurice)	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *États de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de Connecticut, de Delaware, de Maryland, du Maine, de Massachusetts, de New-Hampshire, de New-Jersey, de New-York, de Pensylvanie, de Rhode-Island, de Vermont, de Virginie occidentale et de Virginie orientale.*

Baltimore (Maryland)	*M. Rabillon*	Agent consulaire.
Boston (Massachusetts)	*M. N.*	Idem.
Charleston (Caroline du Sud)	*M. N.*	Idem.
Norfolk (Virginie orient.)	*M. Taylor*	Idem.
Philadelphie (Pensylvanie)	M. Bœufvé (Jules)	Consul ch. du v.-c.
Portland (Maine)	*M. de Beaufort Le Prohon*	Agent consulaire.
Nouvelle-Orléans	M. Dejoux ✱	Consul.
	M. Damour	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *États d'Alabama, d'Arkansas, de Floride, de Géorgie, de Louisiane, de Mississipi et de Tennessee; territoires Indien et du Nouveau-Mexique.*

Apalachicola (Floride)	*M. Murat*	Agent consulaire.
Bâton-Rouge (Louisiane)	*M. N.*	Idem.
Birmingham (Alabama)	*M. Klotz*	Idem.
Mobile (Alabama)	*M. G. A. Rivière*	Idem.
Pensacola (Floride)	*M. Westerby-Howe*	Idem.
Savannah (Géorgie)	*M. Nicolas*	Idem.

San-Francisco	M. LANEL ✱	Consul général.
	M. DE l'ERETTI DE LA ROCCA (Jacq.).	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *territoires d'Alaska, d'Arizona et d'Utah ; États de Californie, d'Idaho, de Nevada, d'Orégon et de Washington.*

Cap Nome (Alaska). . . .	*M. Schneider (Albert)*	Agent consulaire.
Los Angeles (Californie) . .	*M. Fusenot.*	Idem.
Portland (Orégon).	*M. Labbé*	Idem.
San-José (Californie). . . .	*M. Musson*	Id., vice-cons. hon.
Seattle (Washington) . . .	*M. N.*	Agent consulaire.
Tacoma (Washington). . .	*M. Clinton Peyre Ferry* . . .	Idem.

Possessions américaines d'Amérique.

Honolulu.	M. VIZZAVONA ✱	Cons., ch. du v.-c[t].

Circonscription consulaire : *les Hawaï.*

Puerto-Rico.	M. le M[is] DE MOŸ ✱	Consul.
	M. CHATEAUVERT	Vice-c.-chancelier.
Aguadilla.	*M. N.*	Agent consulaire.
Arecibo	*M. Decluy.*	Idem.
Guyama-Arroyo	*M. Antonetti*	Idem.
Humacao	*M. Paul Sandoz.*	Idem.
Mayaguez	*M. Orsini*	Idem.
Ponce.	*M. Felici.*	Agent consulaire.
Salinas	*M. Lota*	Idem.
Vièques	*M. Le Brun (Charles).*	Idem.

Possessions américaines des Indes orientales.

Manille (Iles Philippines). . . .	M. LABROUCHE ✱	Consul.
	M. DE SIÉYÈS DE VEYNES. . . .	El.-v.-c. ch. de la ch.

ÉTHIOPIE.

Harrar et Choa. — M. LAGARDE O ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. ROUX (Marius)		Interprète, chancel.
Le Harrar.	M. KOURI (Nooman)	Cons., ch. du v.-c[t].

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres. — S. Exc. M. Paul CAMBON GC ✱, Ambassadeur.

M. GEOFFRAY O ✱.	Ministre plén., ch. des fonct. de conseiller de l'ambassade.
M. le C[te] DE MANNEVILLE ✱.	Secrétaire de 1[re] classe.
M. DE FLEURIAU ✱	Secrétaire de 2[e] classe.
M. le B[on] CLAUZEL.	Secrétaire de 3[e] classe.
M. DE LASTOURS	Idem.
M. CAMBON (Roger)	Attaché d'ambassade.
M. MERCIER DE LOSTENDE ✱, capitaine de frégate. . .	Attaché naval
M. HUGUET ✱, chef d'escadron d'artillerie, breveté. . .	Attaché militaire.
M. PÉRIER.	Consul, attaché commercial.
M. KNECHT.	Consul, chargé des fonctions de secrétaire-archiviste.

Londres	M. AUZÉPY O ✱	Consul général.
	M. ALICOT	Consul suppléant.
	M. DOYEN.	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *comtés de Bedford, de Berks, de Buckingham, de Cambridge, de Dorset, d'Essex, de Hampshire ou Hants, de Hertford, de Huntingdon, de Kent, de Leicester, de Middlesex, de Norfolk, de Northampton, d'Oxford, de Rutland, de Suffolk, de Surrey, de Sussex, de Warwick (moins l'agence consulaire de Birmingham), de Wilts et de Worcester* (1).

Brighton (Sussex)	*M. Maurice Jacobs*	Agent consulaire.
Cowes (Ile de Wight) [Hamps]	*M. Faulkner (W. T.)*	Idem.
Douvres (Kent)	M. Fradin de Belabre	Vice-consul.
Gravesend (Kent)	*M. L. Cadic*	Agent consulaire.
Harwich (Essex)	*M. W. Groom*	Idem.
King's Lynn (Norfolk)	*M. Georges Graham Woodward.*	Idem.
Lowestoft et Yarmouth (Norfolk)	*M. George Harvey.*	Idem.
Newhaven et Rye (Sussex)	*M. Bull (John)*	Idem.
Northampton (Northampton)	*M. Riecke*	Idem.
Portsmouth (Hampshire)	*M. Van den Berg (A.)* ✱	Idem.
Southampton (Hampshire)	M. d'Autremont ✱	Cons., ch. du v.-c[t].
Weymouth et Portland (Dorset)	*Sir R. N. Howard*	Agent consulaire.

Cardiff	M. Truy ✱	Consul.
	M. Pigeonneau	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *comtés de Brecknock, de Caermarthen, de Cardigan, de Cornwall, de Devon, de Glamorgan, de Gloucester, de Hereford, de Monmouth, de Pembroke, de Radnor et de Somerset ; îles Sorlingues.*

Bideford (Devon)	*M. M. Cooper*	Agent consulaire.
Bristol (Gloucester)	*M. Fowler*	Idem.
Darmouth (Devon)	*M. Collins*	Idem.
Exeter (Devon)	*M. Heron-Varwell.*	Idem.
Falmouth (Cornwall)	*M. W. Trewecke*	Idem.
Gloucester (Gloucester)	*M. J. B. Karn*	Id., vice-cons. hon.
Llanelly (Caermarthen)	*M. David J. Hogg*	Agent consulaire.
Milford (Pembroke)	*M. G. Stuart Kelway*	Idem.
Newport (Monmouth)	M. Monnet	Consul, ch. du v.-c[t].
Penzance (Cornwall)	*M. Edwin Mathews*	Agent consulaire.
Plymouth (Devon)	*M. Bellamy (J. A.)*	Id., vice-cons. hon.
Port Talbot et Briton Ferry (Glamorgan)	*M. Mouchel*	Agent consulaire.
Swansea (Glamorgan)	M. Piat (Lucien)	Cons., ch. du v.-c[t].

Dublin	M. Lefeuvre-Méaulle ✱	Consul.
	M. Brouzet	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *Irlande.*

Belfast (Antrim)	*M. John Burke*	Agent consulaire.
Drogheda et Newry (Louth)	*M. John Stokes*	Idem.
Galway (Galway)	*M. James A. Grant*	Idem.
Limerick (Limerick)	*M. A. Marie de Prins*	Idem.
Londonderry (Londonderry)	*M. Mac Devette*	Idem.
Queenstown et Cork (Cork)	*M. James W. Scott*	Id., vice-cons. hon.
Waterford (Waterford)	*M. Austin A. Farrell*	Agent consulaire.
Westport (Mayo)	*M. O'Malley (A. M.)*	Idem.

Glasgow	M. Gauthier ✱	Consul.
	M. Dubedout	Vice-c.-chancelier.

1. Voir pages 48 et 55 les agences consulaires d'Afrique dépendant du consulat général de Londres.

Circonscription consulaire : *Écosse.*

Aberdeen (Aberdeen). . .	*M. Leslie (W.)*	Agent consulaire.
Ardrossan (Ayr).	*M. W. Clément Guthrie* . . .	Idem.
Berwick s/Tweed (Berwick).	*M. Sinclair (B. G.)*	Idem.
Dundee (Forfar)	*M. James A. Gray.*	Idem.
Édimbourg et Leith (Édimbourg).	*M. Salvesen (Th.).*	Idem.
Grangemouth (Stirling) . .	*M. Salvesen (E.)*	Idem.
Greenock (Renfrew) . . .	*M. Hugh S. Kerr*	Idem.
Kirkwall (Iles Orcades) . . .	*M. Drever (P. W.)*	Idem.
Lerwick (Iles Shetland) . .	*M. Cunningham-Hay*	Idem.
Peterhead et Fraserburgh (Aberdeen).	*M. Robert Gray.*	Idem.
Jersey.	M. Dubief	Cons., ch du v.-c[t].

Circonscription consulaire : *Iles Anglo-Normandes de la Manche.*

Guernesey et Aurigny . . .	*M. H. A. Didot*	Agent consulaire.
Liverpool.	M. de Trobriand ✻	C[l] gén., ch. du cons.
	M. Orlandi	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *comtés d'Anglesey, de Caernarvon, de Chester, de Cumberland, de Denbigh, de Derby, de Flint, de Lancastre, de Merioneth, de Montgomery, de Nottingham, de Shrop ou Salop, de Stafford (avec Birmingham), de Westmoreland et d'York (West Riding); ile de Man.*

Birmingham (Warwick) . . .	*M. Hermann (David)*	Agent consulaire.
Bradford (York) [W. Riding].	*M. Lièvre*	Idem.
Holy Head (Anglesey) . . .	*M. Roberts.*	Idem.
Leeds (York) [W. Riding].	*M. Fearnside Atkinson.* . . .	Idem.
Manchester (Lancastre) . .	M. Mélet.	Consul, ch. du v.-c[t].
Maryport (Cumberland) . .	*M. Robinson (H. A.).*	Agent consulaire.
Sheffield (York) [W. Riding]	*M. Billot (Louis).*	Idem.
Nottingham (Nottingham) .	*M. Mac Craith (Y. W.)* . . .	Idem.
Newcastle	M. Nicault ✻	C[l] gén., ch. du cons.
	M. Garès.	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *comtés de Durham, de Lincoln, de Northumberland et d'York (North et East Riding).*

Blyth (Northumberland). .	*M. Hogarth*	Agent consulaire.
Goole (York) [W. Riding].	*M. Meek.*	Idem.
Grimsby (Lincoln). . . .	*M. Haagensen*	Idem.
Hartlepool (Durham) . . .	*M. Garbutt.*	Idem.
Hull (York) [E. Riding] . .	*M. William Moran*	Idem.
Middlesborough (York) [N. Riding]	*M. James Hogg*	Idem.
Scarborough (York) [N. Riding]	*M. Pearson.*	Idem.
Seaham (Durham)	*M. Dichtfield*	Idem.
Sunderland (Durham). . .	*M. Thompson.*	Idem.

Possessions anglaises d'Europe.

Gibraltar.	M. Neuville ✻	C[l] gén., ch. du cons.
Malte (île de)	M. Ordioni ✻.	Consul.
	M. Ledoulx (Louis)	Vice-c.-chancelier.

Possessions anglaises d'Afrique.

Cap de Bonne-Espérance . . .	M. Vossion ✻.	Consul général.
	M. Pricot de Sainte-Marie (G.)	V.-cons.-chancelier.

Circonscription consulaire : *colonie du Cap, Bechouana britannique, protectorat du Bechouanaland, Basoutoland et Pondoland.*

Simon's Town	*M. Hugo*	Agent consulaire
East-London	*M. Carrington*	Idem.
Kimberley	*M. N.*	Idem.
Port-Élisabeth	*M. Searle*	Idem.
Durban (Natal)	M. Rodde	Cons., ch. du v.-c[t].

Circonscription consulaire : *Natal, Zululand, Tongaland.*

Prétoria	M. Chevalley ✻	Consul général.
Johannesburg	M. Amyot	Cons., ch. du v.-c[t].
Bloemfontein	*M. Kampfraath*	Agent consulaire.
Port-Louis (île Maurice)	M. le B[on] Houssin de S[t]-Laurent.	Consul.
	M. Feer (Émile)	Vice-consul-chanc.
Mahé (îles Seychelles)	*M. Lanier*	Agent consulaire.

Agences dépendant du consulat général de Londres.

Sainte-Hélène (île)	*M. Morilleau (Lucien)*	Agent consulaire.
Sainte-Marie de Bathurst	*M. Orcel*	Idem.

Possessions anglaises d'Asie.

Bombay	M. Barret	Consul.
	M. Martin (Harold)	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *présidence de Bombay (partie nord, sud et centrale); la Côte du Malabar, depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'au cap Comorin, y compris la province du Sindh, la province frontière du Nord-Ouest et l'agence du Beloutchistan, le port de Kurrachee et les États natifs relevant de la présidence de Bombay.*

Aden	*M. Riès*	Agent consulaire.
Kurrachee (Bombay)	*M. N.*	Idem.
Tellichery (Madras)	*M. N.*	Idem.
Calcutta	M. de Coutouly ✻	Consul général.
	M. Braquehais	Vice-c.-chancelier.
Chittagong (Calcutta)	*M. John Lewis Brown*	Agent consulaire.
Cocanada (Madras)	*M. Lefaucheur*	Idem.
Colombo (île de Ceylan)	*M. Labussière* ✻	Agent consulaire.
Hongkong	M. Liébert	Consul.
	M. Guibert	Vice-c.-chancelier.
Rangoon	M. Dautremer	Consul.

Circonscription consulaire : *Birmanie anglaise.*

Akyab	*M. N.*	Agent consulaire.
Singapore	M. le V[te] de Bondy-Riario	Consul.
	M. Fliche ✻	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *les îles de Singapore et Poulo-Penang, les territoires de Malacca, Dindings et Wellesley, le sultanat de Johore, les protectorats britanniques de Perak, Selangore, Sungei-Ujong, Negri-Sambilan et Pahang, les territoires britanniques de Labuan et North-Borneo, le sultanat de Brunei et le rajalik de Serawak.*

Poulo-Penang	*M. Mitchell*	Agent consulaire.
Kwala-Lampur	*M. Kester*	Idem.

Possessions anglaises d'Océanie.

Sydney	M. Pinard ✻	Consul général.
	M. Deschars	Consul suppléant.
	M. Lucciardi	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *Australie méridionale, Australie occidentale, Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Victoria et Tasmanie, les îles Fidji.*

Adelaïde (Austr. mérid.) . .	*M. Page (J.)*	Agent consulaire.
Brisbane (Queensland) . .	*M. Carter (A. J.)*	Idem.
Hobart-Town (Tasmanie) .	*M. W. H. Burgess.*	Idem.
Melbourne (Victoria) . . .	M. Maistre	Cons., ch. du v.-c[t].
Newcastle (N.-Galles du Sud)	*M. John Reid.*	Agent consulaire.
Perth et Freemantle (Australie occidentale) . . .	*M. Douglas G. Gawler.* . . .	Idem.
Suva (Iles Fidji).	*M. Leslie Brown*	Idem
Auckland	M. Bœufvé (Robert)	Consul.

Circonscription consulaire : *Nouvelle-Zélande, l'archipel de Cook, avec les îles Souvarow, Penrhyn et Palmerston, et les îles Tonga.*

Christchurch	*M. Georges Humphreys.* . . .	Agent consulaire.
Dunedin.	*M. Perceval Clay Neil*	Idem.
Tonga.	*M. N*	Idem.
Wellington	*M. Harold Beauchamp.* . . .	Idem.

Possessions anglaises d'Amérique.

Montréal	M. Kleczkowski O ✱.	Consul général
	M. d'Halewyn.	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Québec, d'Ontario, de Manitoba, de Nouvelle-Écosse, de Nouveau-Brunswick, île du Prince-Édouard, territoires du Nord-Ouest.*

Charlottetown (île du Prince-Édouard).	*M. Mac Donald (Aenéas A.)* . .	Agent consulaire.
Dawson City (Yukon). . .	*M. Auzias-Turenne*	Idem.
Miramichi ou Chatham (N.-Brunswick).	*M. Snowball (R. A.)*	Idem.
Gaspé (Idem).	*M. Carter (Th.).*	Idem.
Saint-John (N.-Brunswick).	*M. le C[te] de Bury.*	Idem.
Sydney (Nouv.-Écosse) [île du Cap-Breton]	*M. Gilliès (J. A.)*	Idem
Toronto (Ontario)	*M. Bolte.*	Idem.
Trois-Rivières (Québec). .	*M. Balcer*	Idem.
Winnipeg (Manitoba) . . .	*M. N.*	Idem.
Saint-Jean-de-Terre-Neuve. . .	M. Rigobeau	Cons., ch. du v.-c[t].
Vancouver	M. Duchastel de Montrouge ✱.	Consul.

Circonscription consulaire : *Colombie britannique.*

Victoria	*M. Grahame*	Agent consulaire.
La Trinité	M. Graillet	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *les Antilles anglaises, la Guyane anglaise, le Honduras anglais.*

Belize (Centre-Amér.). . .	*M. Usher (A. R.)*	Agent consulaire.
Barbade (La)	*M. Gloumeau.*	Idem.
Bermudes (Les)	*M. Robert Harlay.*	Idem.
Georgetown ou Demerari (Guyane anglaise). . . .	*M. Richter (G. H.).*	Idem.
Iles Turques (Antilles) . .	*M. Stanley Jones (W.)*	Idem.
Kingston (Jamaïque) . . .	*M. Malabre (Charles-Arnold)* .	Idem.
Nassau (N[lle]-Providence) .	*M. Taylor (L.).*	Idem.
Saint-Christophe.	*M. Sapenne Delisle*	Idem.
Saint-Jean-d'Antigoa . . .	*M. Samuel Galbraith*	Idem.
Sainte-Lucie	*M. de Laubenque*	Idem.

GRÈCE.

Athènes. — M. le Cte d'Ormesson C ✱, Envoyé extraord. et Ministre plénipot

M. Lefèvre-Pontalis ✱	Secrétaire de 1re classe.
M. de Brémond d'Ars ✱, capitaine de cavalerie	Attaché militaire.
M. Ledé	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *les départements de Béotie, d'Attique (moins le Pirée), de Phocide, de Phtiotide et d'Eubée.*

Chalcis	*M. le Dr Callias*	Agent consulaire.
Ergastiria (Laurium)	*M. P. Gontier*	Idem.
Lamia	*M. le Dr Tsirimocos*	Idem.
Corfou	M. Capdeville ✱	Consul.
	M. Miné	Vice-consul-chanc.

Circonscription consulaire : *les départements d'Arta, Céphalonie, Corfou et Zanthe.*

Arta	*M. Risos*	Agent consulaire.
Céphalonie	*M. Saunders*	Idem.
Sainte-Maure	*M. Sumien (Eugène)*	Idem.
Zanthe	*M. le Cte Mercati*	Idem.
Larisse et Volo	M. Naggiar	Ct hon., vice-consul

Circonscription consulaire : *les départements de Carditza, Larisse, Magnésie et Trikala.*

Trikala	*M. Miltiade Grégoriadès*	Gérant de l'ag. cons
Patras	M. Emerat	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *les départements d'Achaïe et Élide, d'Acarnanie et Étolie.*

Agrinion	*M. le Dr Théophanidès*	Agent consulaire.
Pyrgos	*M. Duralexy*	Idem.
Pirée (Le)	M. Ledoux (Théodore)	Consul, ch. du v.-ct.

Circonscription consulaire : *les départements d'Arcadie, de Corinthie et d'Argolide, de Laconie et de Messénie.*

Cérigo	*M. Barbarigo*	Agent consulaire
Corinthe	*M. Marengo*	Idem.
Hydra	*M. Xanthos*	Idem.
Kalamata	*M. J. Keck*	Idem.
Nauplie	*M. Pilafizis*	Idem.
Navarin	*M. Tsiclitiras (Hercule)*	Idem.
Paros	*M. Delmezis* C ✱	Idem.
Syra	M. Robin (Théodore)	V.-cons., ch. du ct

Circonscription consulaire : *îles Cyclades.*

Milo	*M. Drossopoulos*	Agent consulaire.
Myconos et Délos	*M. Kambanis*	Idem.
Naxos	*M. de Lastic*	Idem.
Santorin	*M. Delendas*	Idem.
Zea	*M. Lazaridis (François)*	Idem.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE DE).

Port-au-Prince. — M. de Bezaure O ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Simon (Gaston)		Vice-consul-chancelier.
Aquin	*M. Durand*	Agent consulaire.
Cap-Haïtien	*M. Altieri*	Idem.

Cayes (Les) . . . . *M. Sendral* . . . . Idem.
Gonaïves (Les) . . . . . *M. Lancelot* . . . . Idem.
Jacmel . . . . *M. Vital* . . . . Idem.
Jérémie . . . . *M. Laville (Jules)* . . . . . . Idem.
Miragoâne . . . . *M. Guillod* . . . . Idem.
Petit-Goave . . . . *M. Cheriez* . . . . Idem.
Port-de-Paix . . . . . . *M. Haguenot* . . . . Idem.
Saint-Marc . . . . *M. Boutin* . . . . Idem.

ITALIE.

Rome. — S. Exc. M. BARRÈRE GC ✱, Ambassadeur.

M. LEGRAND O ✱ . . . . Secr. de 1re cl., Cons. de l'amb.
M. DE FONTARCE ✱ . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. LAROCHE . . . . Idem.
M. GATINE . . . . Secrétaire de 3e classe.
M. CORBIN . . . . Attaché d'ambassade.
M. DE SAINT-JAMES ✱, chef de bat. d'infant. coloniale . Attaché militaire.
M. LACAZE ✱, capitaine de frégate . . . . Attaché naval.
M. RENUCCI ✱ . . . . Consul, chargé de la chancel.

Circonscription consulaire : *province de Rome.*

Civita-Vecchia (Civita-Vecchia) . . . . *M. Albert* . . . . Agent consulaire.
Porto-d'Anzio (Rome) . . . *M. Brovelli* . . . . Idem.
Terracine (Velletri) . . . . *M. Antonelli* ✱ . . . . Idem.

Cagliari . . . . M. MORATI . . . . Consul.

Circonscription consulaire : *Sardaigne.*

Alghero . . . . *M. Fignoni* . . . . Agent consulaire.
Bosa . . . . *M. Ibba Piras* . . . . Idem.
Carlo-Forte . . . . *M. Bernard* . . . . Gérant de l'ag. cons.
Santa-Teresa di Gallura . . *M. Carrega* . . . . Agent consulaire.
Sassari . . . . *M. Mariani* ✱ . . . . Idem, vice-cl hre.
Terranova . . . . *M. Tamponi* . . . . Agent consulaire.

Florence . . . . { M. LEMAY ✱ . . . . Consul.
{ M. BENIGNI . . . . Vice-consul-chanc.

Circonscription consulaire : *provinces d'Ascoli, d'Ancône, d'Arezzo, de Bologne, de Ferrare, de Florence, de Forli, de Macerata, de Modène, de Parme, de Pérouse, de Pesaro et Urbino, de Plaisance, de Ravenne, de Reggio et d'Émilie.*

Ancône (Ancône) . . . . . . *M. Jacquot* . . . . Agent consulaire.
Bologne (Bologne) . . . . . M. MONIN . . . . Cons., ch. du v.-ct.

Gênes . . . . { M. DE CLERCQ (Jules) O ✱ . . . Consul général.
{ COULOMB . . . . V.-consul-chancel.

Circonscription consulaire : *provinces d'Alexandrie, de Gênes et de Massa-Carrara.*

Spezzia (La) et Lerici (Id.) . M. FLAJOLLET . . . . Vice-consul.

Livourne . . . . { M. ARÈNE (Joseph) ✱ . . . . . Cl gén., ch. du cons.
{ M. BENEDETTI (Ferdinand) . . . Consul hre, chancel.

Circonscription consulaire : *provinces de Grosseto, de Livourne, de Lucques, de Pise et de Sienne; îles du littoral de la Toscane.*

Porto-Ferrajo (Ile d'Elbe) . *M. Tonietti* . . . . Agent consulaire.

Porto-San-Stefano (Grosseto)	*M. Frédéric Pollette*	Agent consulaire.
Viareggio	*M. le Dr Paci*	Idem.
Messine	M. DE MOUY.	Cons., ch. du v.-c^{t}.
Circonscription consulaire : *provinces de Catane, de Messine et de Syracuse.*		
Catane (Catane)	*M. Benedetto*.	Agent consulaire.
Giarre et Riposto (Idem) .	*M. Paolo Callabiano*	Idem.
Lipari (Iles) [Messine]. . .	*M. Vichier*	Idem.
Milazzo (Idem)	*M. le Bon Rijolo*.	Idem.
Syracuse (Syracuse) . . .	*M. Bozzanca*	Idem.
Milan	M. RONSSIN ✱.	Consul.
	M. RAMIN (François).	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *provinces de Bergame, de Brescia, de Côme, de Crémone, de Mantoue, de Milan, de Pavie et de Sondrio.*		
Naples.	M. LAURENCE DE LALANDE O✱. .	Consul général.
	M. MILON DE PEILLON	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *provinces d'Aquila, d'Avellino, de Bari, de Bénévent, de Campobasso, de Caserte, de Catanzaro, de Chieti, de Cosenza, de Foggia, de Lecce, de Naples, de Potenza, de Reggio, de Calabre, de Salerne et de Teramo.*		
Bari (Terre de Bari) . . .	*M. Milella*.	Agent consulaire.
Barletta (Terre de Bari). .	*M. Sausse (Albert)*	Idem.
Brindisi (Terre d'Otrante) .	*M. Taliento*	Idem.
Castellamare (Naples). . .	*M. Jammy*	Idem, consul h^{re}.
Gaëte (Caserte)	*M. N.*	Agent consulaire.
Gioja-Tauro (Calabre ult. I).	*M. N.*	Idem.
Reggio (Idem)	*M. Federico*	Idem.
Tarente (Terre d'Otrante) .	M. FRANDIN (Charles)	Vice-consul.
Tropea (Calabre ultér. II) .	*M. N.*	Agent consulaire.
Palerme	M. GUEYRAUD ✱.	Consul.
	M. LECA.	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *provinces de Caltanisetta, de Girgenti, de Palerme et de Trapani.*		
Castellamare del Golfo (Trapani)	*M. Vito Fodera*	Agent consulaire.
Girgenti (Girgenti). . . .	*M. N.*	Idem.
Licata (Idem).	*M. Verderame*.	Idem.
Marsala (Trapani)	*M. N.*	Idem.
Mazzara (Idem)	*M. le chevalier Burgio* . . .	Idem.
Sciacca (Girgenti)	*M. Baldassare Imbornone Giandalia*.	Idem.
Terranova (Caltanisetta). .	*M. Giovanni di Fede Mollia*.	Idem.
Trapani (Trapani)	*M. G. d'Ali*	Idem.
Turin	M. PRALON.	Consul.
	M. BILLECOCQ (Charles) . . .	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *provinces de Coni, de Novare et de Turin.*		
Coni (Coni).	M. BAYOIS.	C^{t} hon., ch. du v.-c^{t}.
Venise.	M. SANTI	Vice-consul.
Circonscription consulaire : *provinces de Bellune, de Padoue, de Rovigo, de Trévise, d'Udine, de Venise, de Vérone et de Vicence.*		
Vintimille.	M. TONDEUR-SCHEFFLER. . . .	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *province de Port-Maurice.*

Bordighera	*M. Moreno*	Agent consulaire
Port-Maurice et Diano-Marina	*M. Sulliotti*	Idem.
San Remo	*M. Camous*	Idem.

JAPON.

Tokyo. — S. Exc. M. RAINDRE C ✻, Ambassadeur.

M. COUGET ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. DARD	Secrétaire de 2e classe.
M. DE BARANTE	Secrétaire de 3e classe.
M. ANDRÉ	1er interprète.
M. TRONQUOIS	2e interprète.
M. CORVISART ✻, lieutenant-colonel de cavalerie	Attaché militaire.
M. MARTINIE ✻, lieutenant de vaisseau	Attaché naval.
M. le Dr MÉCRE	Médecin de la Légation.

Yokohama	M. STEENACKERS O ✻	Consul.
	M. LAROCHE	Vice-cons.-chancel.
Kobé (Hiogo)	M. AYMÉ-MARTIN	Consul, ch. du v.-ct.
Nagasaki	M. GOUDAREAU	Consul, ch. du v.-ct.

LIBÉRIA (RÉPUBLIQUE DE).

Le Gouverneur de la Côte d'Ivoire, Commissaire du Gouvernement, en résidence à Grand-Bassam.

Monrovia	*M. Germonol*	Agent consulaire.

LUXEMBOURG.

Luxembourg. — M. DENAUT O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Bon SAUVEUR DE LA CHAPELLE ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. HOMERY	Vice-consul-chancelier.

MAROC.

Tanger. — M. REGNAULT O ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte DE SAINT-AULAIRE ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. DE BEAUMARCHAIS	Secrétaire de 2e classe.
M. JESSÉ-CURÉLY	Secrétaire de 3e classe.
M. FILIPPI	Consul.
M. MARC	Consul hon., 1er interprète.
M. BLANC	Interprète de 3e classe.
M. BESSE-DESMOULIÈRES	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *la partie du nord du Maroc non comprise dans les circonscriptions de Fez et Rabat.*

Alcazar	*M. Michaux-Bellaire*	Agent consulaire.
Larache	M. MARCHAND	Interprète de 3e cl., chargé de l'ag.
Tétouan	*M. Abd el Kader ben Abdellif.*	Agent consulaire.
Casablanca	M. MALPERTUY ✻	Consul.
	M. MAIGRET	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *la partie du Maroc comprise entre l'embouchure de l'Oued-Cherrât et le cap Cantin.*

Mazagan.	M. Roca d'Huyteza	Vice-consul.
Fez	M. Gaillard (Henri) ✻ . . .	Vice-c. ch. du cons

Circonscription consulaire : *la partie du Gharb comprise entre la rive droite de l'Oued-Beth et la rive gauche de l'Oued Sebou, les territoires situés sur la rive droite de l'Oued-Sebou, à partir du confluent de l'Oued-Rdât, les gouvernements de Fez, Meknès, Sefrou, Taza et les tribus des environs de ces villes.*

Mogador	M. Jeannier	Vice-c. ch. du cons.
	M. Lecoutour.	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *toute la partie du Maroc située au sud du cap Cantin.*

Saffi	M. Hoff	Vice-consul.
Marakech	*M. N.*	Agent consulaire.
Rabat	M. Leriche	Vice-consul.

Circonscription consulaire : *la partie du Maroc comprise entre l'embouchure de l'Oued-Sebou et celle de l'Oued-Cherrât, les territoires des Zaïr, Mndsra, Amer, Zemmoûr et Beni-Hsen.*

MASCATE

Mascate.	M. Laronce.	Consul.

MEXIQUE.

Mexico. -- M. Blondel O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte d'Arlot de Saint-Saud ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Wiet (Émile).	Consul, ch. de la chancel.

Circonscription consulaire : *États d'Aguas Calientes, de Basse-Californie, de Chiapas, de Chihuahua, de Coahuila ; district fédéral ; États de Durango, de Guanajuato, de Guerrero, de Hidalgo, de Jalisco, de Mexico, de Michoacán, de Morelos, de Nuevo Leon, d'Oaxaca, de Puebla, de Queretaro, de San-Luis-Potosi, de Sinaloa, de Sonora, de Tlaxcala et de Zacatecas.*

Acapulco (Guerrero) . . .	*M. N.*	Agent consulaire
Aguascalientes (Aguascalientes)	*M. Cornu*	Idem.
Chihuahua (Chihuahua). .	*M. Louis Lacouture*	Idem.
Durango (Durango) . . .	*M. Calixte Bourillon* . . .	Idem.
Guadalajara (Jalisco). .	*M. Gas*	Idem.
Guanajuato (Guanajuato) .	*M. le Dr Dugès*.	Idem.
Guaymas (Sonora)	*M. Sace*	Idem.
Hermosillo (Sonora) . . .	*M. Émile Péraud*.	Idem.
Mazatlan (Sinaloa). . .	*M. Louis Reynaud*	Idem.
Monterey (Nuevo-Leone)	*M. Lambreton*	Idem.
Morelia (Michoacan) . . .	*M. Carbonnel*	Idem.
Oaxaca (Oaxaca)	*M. Reynaud*.	Idem.
Pachuca (Hidalgo). . . .	*M. Imbert*.	Idem.
Piedras Negras	*M. N.*	Idem.
Puebla (Puebla)	*M. Chaix (Édouard)*	Idem.
Queretaro (Queretaro). . .	*M. N.*	Idem.
Saltillo (Coahuila)	*M. Laroche*	Idem.
San-Luis de Potosi (San-Luis de Potosi)	*M. Saint-Dizier*	Idem.
Tapachula (Chiapas) . . .	*M. Cadillac*	Idem.

Tehuantepec (Oaxaca). . .	*M. de Gyvès*.	Agent consulaire.
Tepic (Tepic)	*M. Donnadieu*.	Idem.
Zacatecas (Zacatecas). . .	*M. N*.	Idem.
Vera-Cruz.	M. SCHŒNFELD	Consul.

Circonscription consulaire : *États de Tabasco, de Tamaulipas, de Vera-Cruz, de Yucatan et de Campêche.*

Campêche (Campêche) . .	*M. J. E. Quintero*	Agent consulaire
Carmen (Yucatan)	*M. Quintana Moreno*	Idem.
Coatzacoalcos (Vera-Cruz).	*M. N*.	Idem.
Jicaltepec et Saint-Raphaël (Vera-Cruz).	*M. N*.	Idem.
Merida-Progresso (Yucatan)	*M. Alphonse Ailloud*	Idem.
Orizaba-Cordoba(Vera-Cruz)	*M. Georges Lemaître*	Idem.
St-Jean-Baptiste (Tabasco).	*M. Louis Martin*.	Idem.
Tampico (Tamaulipas) . .	M. le Cte DE POTIER	Vice-consul.
Tuxpan (Vera-Cruz) . . .	*M. Moralès Manso*	Agent consulaire.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Monaco	M. PHILIP	V.-cons., ch. du ct.

MONTÉNÉGRO.

Cettigne. — M. le comte DE SERCEY ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, chargé des fonctions de Ministre résident.

M. PRÉVOST ✻.	Secrétaire de 2e classe.
M. DE THOMASSON ✻, capitaine d'artillerie, breveté. . .	Attaché militaire.

NORVÈGE.

Christiania. — M. DELAVAUD (Louis) O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. DE SEYNES ✻.	Secrétaire de 2e classe.
M. DE LA PANOUSE, chef d'escadrons de cavalerie, breveté.	Attaché militaire.
M. DE BELLOY DE SAINT-LIÉNARD ✻, lieut. de vaisseau .	Attaché naval.
M. DU GARDIER	Vice-consul chancelier.

Circonscription consulaire : *Norvège.*

Aalesund	*M. Rönneberg*.	Agent consulaire.
Arendal	*M. Lassen*	Idem.
Bergen	*M. Greve* O✻.	Idem.
Christiansand	*M. Reinhardt* ✻.	Idem.
Christiansund	*M. Dall*	Idem.
Drammen	*M. Haug*	Idem.
Flekkefiord et Farsund . .	*M. Sundt*	Idem.
Frederikshald.	*M. Stang*.	Idem.
Frederikstad et Sarpsborg .	*M. Nilsen*	Idem.
Grimstad.	*M. Smith Petersen*.	Idem.
Hammerfest	*M. Finkenhagen*	Idem.
Kragerœ.	*M. Viborg*	Idem.
Langesund.	*M. Corneliussen*.	Idem.
Laurvig	*M. Oppen*	Idem.
Mandal	*M. Bugge*	Idem.

Molde	*M. Macé (Émile)*	Agent c., v.-c. hon.
Moss	*M. Peterson (Hans)*	Agent consulaire.
Namsos	*M. Tschudi*	Idem.
Narvick	*M. Hammer*	Idem.
Osterrisör	*M. Danielsen*	Idem.
Skien, Porsgrund et Brevik	*M. Moller* ✻	Idem, v.-cons. hon.
Stavanger	*M. Bergesen*	Agent consulaire.
Tœnsberg	*M. Wilhelmsen* ✻	Idem, v.-cons. hon.
Tredestram	*M. Smith*	Idem.
Tromsœ	*M. Holmbœ*	Idem.
Trondhjem	*M. Thyms* ✻	Idem, v.-cons. hon.
Vardœ	*M. Holmboe (Sverre)*	Idem.

PANAMA (RÉPUBLIQUE DE).

Panama	M. MOËT	Cons. et ch. d'afl.
	M. GEY	Vice-c.-chancelier
Colon ou Aspinwal (Panama)	M. BONHENRY	Vice-consul.
David	*M. Lœffler (Eugène)*	Agent consulaire.

PARAGUAY.

L'Assomption. — M. BOUSQUET ✻, Ministre résident.

M. MATHISS. . . . . Vice-consul-chancelier.

PAYS-BAS.

La Haye. — M. PELLET O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. DELVINCOURT ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. SIBEN ✻, chef d'escadron d'artillerie	Attaché militaire.
M. GUILLET	Consul hre, chancelier.

Circonscription consulaire : *La Haye et sa banlieue.*

Amsterdam	M. DE LIVIO ✻	Consul général.
	M. NAYNA	Vice-c.-chancelier

Circonscription consulaire : *provinces de Drenthe, de Frise, de Groningue, de Gueldre, de Hollande septentrionale, d'Overijssel et d'Utrecht; Antilles; Guyane.*

Curaçao (Antilles)	*M. Maduro*	Agent consulaire.
Egmont (Hollande sept.)	*M. de Groot (Cornélis)*	Idem.
Groningue (Groningue)	*M. Roessingh*	Idem.
Harlingen (Frise)	*M. Jacobus Fontein*	Idem.
Helder (Le) [Hollande sept.]	*M. Mühlen*	Idem.
Leeuwarden (Frise)	*M. Stöcker*	Idem.
Paramaribo ou Surinam (Guyane)	*M. Smith*	Idem.
Tiel (Gueldre)	*M. Pennington de Jongh*	Idem.
Rotterdam	M. DUBAIL ✻	Consul.
	M. MONGENDRE	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *provinces de Brabant septentrional, de Hollande méridionale, de Limbourg et de Zélande.*

Bois-le-Duc (Brabant sept.)	*M. Tilman*	Agent consulaire.
Brouwershaven et Zierickzée (Zélande)	*M. de Crane (Pierre-Paul*	Idem.

Dordrecht (Hollande mérid.)	*M. Wyers*	Vice-consul honor.
Flessingue (Zélande)	*M. S'ofkoper*	Agent consulaire.
Maëstricht (Limbourg)	*M. Bauduin*	Vice-consul hon.
Terneuzen	*M. du Sartel*	Idem.

Possessions hollandaises dans l'Inde orientale.

Batavia	M. POLLIO ✱	Cl gén., ch. du cons.
	M. SERRE	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *Indes orientales néerlandaises.*

Makassar (Célèbes)	*M. Timmermans (J. P. W.)*	Agent consulaire.
Medan (Sumatra)	*M. Van Houten*	Idem.
Samarang (Java)	*M. L. Gérard de Jonge*	Idem.
Sourabaya (Idem)	*M. Blaret*	Idem.
Tjilatjap (Idem)	*M. du Perron*	Idem.

PÉROU.

Lima. — M. KLOBUKOWSKI ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Vte DEJEAN	Secrétaire de 2e classe.
M. PILLONS	Vice-consul-chancelier.

Arequipa (Arequipa)	*M. Bebin*	Agent consulaire.
Callao (Lima)	*M. le Cte de Saint-Seine*	Idem.
Cerro de Pasco (Junin)	*M. de Saussaricq*	Idem.
Chincha Alta (Lima)	*M. Charles Schmidt*	Gérant de l'agence.
Cuzco (Cuzco)	*M. Ziegler*	Agent consulaire.
Iquitos (Loreto)	*M. Beuzeville*	Idem.
Jauja (Junin)	*M. Grellaud*	Idem.
La Merced (Chanchamayo)	*M. N.*	Idem.
Mollendo (Arequipa)	*M. Santillana*	Idem.
Payta (Piura)	*M. Bolognesi*	Idem.
Truxillo (Libertad)	*M. Acharan*	Idem.

PERSE.

Téhéran. — M. DESCOS ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte D'ARCHIER LE MAUGIN ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. NICOLAS	1er interprète.
M. THEILLET	Interprète-chancelier.
M. le Dr SCHNEIDER O✱, médecin principal de 1re classe de l'armée, en mission	Médecin de la légation.

Bender-Bouchir	M. CHALOIN	Vice-consul.
Chiraz	*M. Mirza-Hussein-Khan*	Agent consulaire.
Recht	M. VIEILHOMME	Vice-consul.
Tauris	M. BERGERON (Abel) ✱	Consul.
	M. DE RETTEL	Interprète-chancel.

PORTUGAL.

Lisbonne. — M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER O✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. CONTY ✱	Secrétaire de 1re classe.
M. LE BRUN (Raphaël) ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. DE CORNULIER-LUCINIÈRE ✱, lieut.-col. de caval., br.	Attaché militaire.
M. DESPESSAILLES	Consul, ch. de la chancellerie.

Circonscription consulaire : *Provinces d'Alemtejo, d'Algarve, de Beira-Baixa (moins le district de Guarda) et d'Estramadura ; colonies portugaises.*

Angra (Ile Terceira, Açores).	*M. Eduardo Pereira d'Abreu* .	Agent consulaire.
Bissao et Boulama (c. d'Af.).	*M. Portal*	Idem.
Cascaes (Estramadura) . .	*M. de Freitas (Nicolas)*	Idem.
Faro Olhão et Tavira (Algarve).	*M. Bernardo da Cruz*	Idem.
Funchal (Madère)	*M. le docteur Mourao Pitta* ✻.	Idem, v.-cons. hon.
Goa (Inde)	*M. Octavio Ferreira*	Agent consulaire.
Horta (Fayal, Açores). . .	*M. Bulcão*	Idem.
Iles du Sel et Boa-Vista (Iles du Cap-Vert)	*M. F. d'Oliveira*	Idem.
Lagos (Algarve)	*M. Favre*	Idem.
Macao (Chine) [1]	*M. Daniel da Roza*	Idem, v.-cons. hon.
Peniche (Estramadura) . .	*M. da Silva Gonçalvès*	Agent consulaire.
Punta-Delgada (Ile Saint-Michel, Açores)	*M. Ferin (Alfred)*	Idem.
Saint-Paul de Loanda (colonie d'Angola)	*M. L. E. M. Appert*	Idem.
S[t]-Vincent (Porto-Grande, Iles du Cap-Vert) . . .	*M. Siant*.	Agent consulaire.
San-Tomé (golfe de Guinée).	*M. Palanque*	Idem.
Santa-Cruz (Ile Florès, Açores)	*M. N*	Idem.
Setubal (Estramadura) . .	*M. O'Neill (Joaquin-Torladès)* .	Idem.
Villa da Praia (Ile Santiago, Iles du Cap-Vert) . . .	*M. N.*	Idem, v.-cons. hon
Villa-Nova de Portimao (Algarve).	*M. Alberto Bento d'Azevedo*. .	Agent consulaire.
Villa-Real de San-Antonio (Idem).	*M. Damiao de Souza Medeiros*.	Agent c., v.-c. hon.
Lourenço-Marquez	M. Chausson	Cons., ch. du v.-cons.

Circonscription consulaire : *Mozambique.*

Beïra	*M. N.*	Agent consulaire.
Ibo.	*M. Antoine Londin*	Idem.
Inhambane.	*M. Ginoux*.	Idem.
Mozambique	*M. Lafont*	Idem.
Quilimane	*M. Giraud*	Idem.
Porto	M. Bergeron (Henri) ✻. . . .	Consul.
	M. Lelorrain.	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *Provinces de Beira-Alta et d'Entre-Douro et Minho; district de Guarda dans la province de Beira-Baixa.*

Caminha (Entre-Douro et Minho).	*M. le D[r] Felgueiras*	Agent consulaire.
Figueira da Foz (Beira). .	*M. Dias*	Idem, v.-cons. h[re].
Pezo de Regoa (Tras los Montes)	*M. Antonio da Costa Gouveia e Cunha*.	Agent consulaire.
Vianna do Castello (Idem) .	*M. San Miguel da Silva* . . .	Idem, v.-cons. h[re].

1. Cette agence dépend du consulat de France à Hong-Kong.

ROUMANIE.

Bucarest. — M. BOURGAREL O✱, Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.

M. DE LA TOUR ✱	Secrétaire de 1re classe.
M. DE THOMASSON ✱, capitaine d'artillerie, breveté	Attaché militaire.
M. CHORAT	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *Valachie, moins le district de Braïla.*

Galatz	M. MELON ✱	Consul.

Circonscription consulaire : *Dobroudscha et Moldavie, district de Braïla.*

Braïla (Valachie)	*M. Boscoff*	Agent c., v.-c. hon.
Constantsa (Dobroudscha)	M. DELAGE ✱	Cons., ch. du v.-cons.
Iassy (Moldavie)	M. DE PRAT	Vice-consul.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — S. Exc. M. BOMPARD C✱, Ambassadeur.

M. BOUTIRON O✱	Ministre plénip. de 2e cl., ch. des fonct. de cons. de l'amb.
M. MARTIN (William) ✱	Secrét. de 1re classe.
M. DE CARBONNEL	Secrétaire de 2e classe.
M. le marquis DE MARGUERIE	Secrétaire de 3e classe.
M. SABATIER	Attaché d'ambassade.
M. MOULIN C✱, général de brigade	Attaché militaire.
M. DE BELLOY DE SAINT-LIÉNARD ✱, lieut. de vaisseau	Attaché naval.
M. BARRÉ-PONSIGNON	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *gouvernements d'Arkhangel, d'Esthonie, de Livonie, de Novgorod, d'Olonetz, de Pskow, de Saint-Pétersbourg et de Vologda ; territoire de Sibérie ; territoire Transcaspien.*

Cronstadt (St-Pétersbourg)	*M. Wigius*	Agent consulaire.
Irkoutsk (Sibérie)	*M. Raufast*	Agent commercial.
Narva (Saint-Pétersbourg)	*M. Peltzer (Robert)*	Agent consulaire.
Revel (Esthonie)	*M. Hœppner*	Agent consulaire.
Vladivostok (Sibérie)	*M. Plaar*	Agent commercial.
Kharbine (Sibérie)	*M. Dard*	Agent commercial.
Helsingfors	M. PINGAUD	Consul.

Circonscription consulaire : *Grand-duché de Finlande.*

Abo	*M. Trapanus Seth*	Agent consulaire.
Björneborg	*M. Oscar Heine*	Idem.
Hango	*M. Evert Ekholm*	Idem.
Kotka et Fredrikshamn	*M. N.*	Idem.
Uleaborg	*M. N.*	Idem.
Viborg	*M. Villiam Dippel*	Idem.
Kharkoff	M. RABUT	Cons., ch. du v.-cons.

Circonscription consulaire : *gouvernements d'Ekaterinoslaw et de Kharkoff.*

Ekaterinoslaw	*M. Cattavoz*	Agent consulaire.
Marioupol	*M. de Bentkowski*	Idem.
Taganrog	*M. Moscetti*	Idem.
Moscou	M. LAURENT-COCHELET ✱	Consul général.
	M. VAUTIER	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *gouvernements d'Astrakhan (Kirghiz), d'Iaroslaw, de Kalouga, de Kazan, de Kostroma, de Koursk, de Mohilew, de Moscou, de Nijni-Novgorod, d'Orel, d'Orenbourg, d'Oufa, de Penza, de Perm, de Riazan, de Samara, de Saratow, de Simbirsk, de Smolensk, de Tambow, de Tchernigow, de Toula, de Twer, de Viatka, de Vladimir et de Voronéje ; Oural (Cosaques).*

Nijni-Novgorod	*M. N.*	Agent consulaire.
Odessa.	M. Engelhardt.	Consul.
	M. de la Tour	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *gouvernements de Bessarabie, du Don (Cosaques), de Kherson, de Kiew, de Podolie, de Poltawa, de Tauride et de Volhynie.*

Berdiansk (Tauride) . . .	*M. Bonnet.*	Agent cons., cons. hre.
Eupatoria	*M. Martin (Charles)*	Agent consulaire.
Kertch.	*M. Castilhon.*	Idem.
Kiew	*M. Balachowsky*	Idem.
Nicolaïew	*M. N.*	Idem.
Rostoff	*M. Michau*	Idem. v.-cons. hon.
Sébastopol	*M. Gay* ✻	Agent cre, v.-c. hre
Théodosie	*M. de Bertren.*	Agent consulaire.
Riga	M. Le Brun (Auguste) ✻. . .	Consul.

Circonscription consulaire : *gouvernements de Courlande, de Grodno, de Kowno, de Minsk, de Vilna et de Vitebsk.*

Libau (Courlande)	*M. Schmidt*	Agent consulaire.
Vilna	*M. Goldberg.*	Idem.
Tiflis (Géorgie).	M. Neltner ✻.	Consul.

Circonscription consulaire : *provinces du Caucase : Bakou, Elisavetpol, Erivan, Koutaïs, Tiflis ; territoire du Térek (Vladikavkas) ; territoire du Kouban (Ekaterinodar) ; Stavropol.*

Bakou (prov. du Caucase).	M. Claine ✻.	Consul, ch. du v.-ct.
Batoum (Idem)	*M. Delacroix* ✻.	Agent consulaire.
Novorossyisk	M. Mazeret	Vice-consul.
Varsovie (Pologne)	M. Bosseront d'Anglade ✻. .	Consul général.
	M. Durieux	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *gouvernements de la Vistule (Pologne).*

SERBIE.

Belgrade. — M. Benoit O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le vicomte de Fontenay ✻.	Secrétaire de 1re classe.
M. de Thomasson ✻, capitaine d'artillerie, breveté. . .	Attaché militaire.
M. Terver	Vice-consul. secrét.-archiv.

SIAM (Royaume de).

Bangkok. — M. Collin (de Plancy) O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Laporte	Consul supp. ch. des f^{ons} de c.
M. Paillard.	Interprète, chargé de la chanc.
M. le Dr Poix ✻.	Médecin de la légation.

Battambang	M. Boudet	Consul.
Korat.	M. Duchesne	Vice-consul.
Nan.	M. Lugan ✻	Consul, ch. du v.-c.
Xieng-Maï	M. Roy	Vice-consul.

SUÈDE.

Stockholm. — M. MARCHAND (Hippolyte) O ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. DE BLIGNIÈRES ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. DE LA PANOUSE, chef d'escad. de cavalerie, brev.	Attaché militaire.
M. DE BELLOY DE SAINT-LIÉNARD ✱, lieut. de vaisseau	Attaché naval.
M. HEILMANN (Jules) ✱	Consul, chargé de la chanc.

Circonscription consulaire : *Suède.*

Geffe	*M. Möller*	Agent consulaire.
Gothembourg	*M. Caravello*	Idem.
Helsingborg	*M. Horndahl*	Idem.
Hernœsand	*M. Kempe*	Idem.
Hudiksvall	*M. Nils Frisk*	Idem.
Kalmar	*M. Gullberg*	Idem.
Lulea	*M. Palm Gren*	Idem.
Lysekil	*M. Richter*	Idem.
Malmœ	*M. Berghman*	Idem.
Norrkœping	*M. Ekenstam*	Idem.
Pitea	*M. N.*	Idem.
Söderhamn	*M. Schöning (L. G.)*	Idem.
Sundsvall	*M. Rathsmann*	Idem.
Umea	*M. Forsell*	Idem.
Wisby	*M. Lindström*	Idem.

SUISSE.

Berne. — S. EXC. M. REVOIL C ✱, Ambassadeur.

M. GRIMAULT ✱	Secr. de 1re cl., cons. de l'amb.
M. le baron VILLIERS DU TERRAGE ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte DE CHÉRISEY ✱	Secrétaire de 2e classe.
M. DE LA VILLESTREUX ✱, lieut.-colonel de caval., brev.	Attaché militaire.
M. DE JUNNEMANN	Vice-consul-chancelier.

Circonscription consulaire : *cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, du Tessin, d'Unterwalden et d'Uri.*

Bâle	M. DE COPPET ✱	Consul.
	M. VACHEZ	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Lucerne et de Soleure.*

Genève	M. JULLEMIER ✱	Consul général.
	M. BARTHÉLEMY (Antonin) ✱	Cons. hon., v.-cons. chancelier.

Circonscription consulaire : *cantons de Genève, du Valais et de Vaud.*

Zurich	M. THIBOUST O ✱	Consul général.
	M. FUCHS	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *cantons d'Appenzell, de Glaris, des Grisons, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Schwyz, de Thurgovie, de Zug et de Zurich.*

TUNISIE.

Tunis. — M. PICHON C ✱, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, Résident général.

M. D'ANTHOUARD O ✱	Secrétaire de 1re classe.

M. Pineau ✱, chef de bataillon d'infanterie . . . . . 1er attaché militaire.
M. Pegay, lieutenant d'artillerie . . . . 2e attaché militaire.
M. Grech. Interprète.

Béja	M. Klepper.	Contrôleur civil, ffons de vice-consul.
	M. Lauret	Contrôl. civ. suppl.
Medjez-el-Bab. . .	M. Balut.	Contrôl. civil suppl.
Bizerte	M. Gallèpe.	Contrôleur civil, ffons de vice-consul.
	M. D'Orgeval.	Contrôl. civil suppl.
Gabès.	M. Theller	Contrôl. civil suppl., ffons de contrôl. civ. et de v.-c.
	M. N.	Contrôl. civil suppl.
Djerba.	M. Barué.	Contrôl. civil suppl.
Gafsa	M. Advier	Contrôl. civil suppl., ffons de contrôl. civ. et de v.-c.
	M. Fortier.	Stag., ffons de contrôl. civil suppl.
Tozeur	M. Grosset-Grange.	Contrôl. civil suppl.
Grombalia	M. Dumas.	Contrôl. civil, ffons de vice-consul.
	M. Penet.	Contrôl. civ. suppl.
Kairouan.	M. Fleury	Contrôl. civil, ffons de vice-consul.
	M. Julien	Secrétaire, ffons de contr. civ. suppl.
El-Kef.	M. Radenac.	Contrôl. civil, ffons de vice-consul.
	M. Giltaire.	Contrôl. civil suppl.
Téboursouk . . .	M. Livet.	Contrôl. civ. suppl.
Maktar	M. Briquez.	Contrôl. civil suppl., ffons de contrôleur civil et de v.-cons.
Sfax.	M. Fidelle O✱.	Contr. civ., ffons de vice-consul.
	M. Lauret	Contrôl. civil suppl.
	M. Fanet	Secrét., ffons de contrôl. civil suppl.
Souk-el-Arba.	M. Camussi	Contr. civ., ffons de v.-c.
	M. Weyland	Contrôl. civil suppl.
Tabarka.	M. Gamet.	Contrôl. civil suppl.
Sousse	M. de Dianous ✱.	Contrôl. civil, ffons de vice-consul.
	M. Armand	Vice-cons. de 3e cl., ffons de contrôleur civil suppléant.
Thala.	M. Masselot	Contrôl. civil suppl., ffons de contrôleur civil et de v.-cons.
	M. Olivier	Secrét., ffons de contrôl. civil suppl.

Tunis	M. TAUCHON ✻	Contrôl. civil, ff^ons de vice-consul.
	M. DE GOUBLET	Contr. civil suppl.

TURQUIE.

Turquie d'Europe.

Constantinople. — S. Exc. M. CONSTANS, Ambassadeur.

M. BOPPE ✻	Secrétaire de 1re classe, conseiller de l'ambassade.
M. BONIN ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. DE VIENNE	Secrétaire de 3e classe.
M. DE LACROIX	Idem.
M. ROUX	Idem.
M. DELON, capitaine d'infanterie, breveté	Attaché militaire.
M. ROUET (Édouard) ✻	Consul général, 1er interprète.
M. LEDOULX (Alphonse) ✻	Consul, 2e interprète.
M. COINET	Interprète de 1re classe.
M. BÉGUIN-BILLECOCQ (Jean)	Interprète de 3e classe.

Constantinople	M. CILLIÈRE ✻	Cons. gén., ch. du c^t.
	M. CLÉMENT-SIMON	Consul suppléant.
	M. ANDRÉ (Marius)	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *vilayets d'Andrinople, d'Angora, de Brousse et de Constantinople, sandjak d'Héraclée.*

Andrinople (Andrinople)	M. TINAYRE	Vice-consul.
Angora (Angora)	M. PERROUD	Idem.
Brousse (Brousse)	M. BAY	Cons., ch. du v.-c^at.
Enos et Dédéagatch (Andrinople)	*M. Jean Tachella*	Agent consulaire.
Gallipoli (Idem)	*M. d'Andria (Ch.)*	Idem.
Kirk-Kélissé (Idem)	*M. Dodopoulos*	Idem.
Porto-Lagos (Idem)	*M. Conti*	Idem.
Rodosto (Idem)	*M. Aslan*	Idem.
Tchanak-Kalessi (Dardanell.) (Constantinople)	M. GIRODROUX	Cons. hon., v.-cons.
Zougouldak (Héraclée)	*M. Lapierre*	Agent consulaire.
Bosna-Séraï	M. SÉON	Consul.

Circonscription consulaire : *Bosnie et Herzégovine.*

Monastir	M. GAUTHIER (Eugène)	Consul.

Circonscription consulaire : *vilayet de Monastir.*

Salonique	M. ALRIC ✻	Consul.
	M. LE PESCHEUX-DUHAUTBOURG	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *vilayets de Kossovo et de Macédoine.*

Kavala (Macédoine)	*M. Bulgaridès*	Vice-consul honor., agent consulaire.
Serès (Macédoine)	*M. Karatzas*	Agent consulaire.
Uskub (Kossovo)	M. KRAJEWSKI	Vice-consul.
Scutari d'Albanie	M. FERTÉ	Consul.

Circonscription consulaire : *vilayets de Janina et de Scutari (Albanie).*

Janina	M. DE MALASPINA	Vice-consul.
Valona (Janina)	*M. N.*	Agent consulaire.

Bulgarie.

Sofia. — M. ALLIZÉ ✻, Ministre plénipotentiaire de 2e classe, chargé de l'Agence et Consulat général.

M. BONNARDET ✻	Secrétaire de 1re cl.
M. ALDEBERT ✻, capitaine d'artillerie, breveté	Attaché militaire.

Circonscription consulaire : *principauté de Bulgarie et Roumélie orientale.*

Roustchouk	M. JOUSSELIN	Vice-consul.
Varna	M. MERCINIER	Vice-consul.
Philippopoli	M. CHOUBLIER	Consul.
Bourgas	M. MENANT ✻	Vice-consul.

Crète.

Canée (La)	M. MAUROUARD ✻	Sec. d'amb. de 1re cl., ch. du cons. gén.
	M. MISSIR	Vice-c.-chancelier.

Circonscription consulaire : *île de Crète.*

Candie	*M. Ed. Rosenbusch*	Agent consulaire.
Rétimo	*M. Saounazzo*	Idem.

Turquie d'Asie.

Alep	M. ARNOULD	Consul.
	M. MOREAU	Interprète-chancel.

Circonscription consulaire : *vilayets d'Adana, d'Alep, de Diarbékir et de Mossoul.*

Alexandrette (Alep)	M. DELENDA	Vice-consul.
Antioche (Alep)	*M. Potton*	Agent consulaire.
Diarbékir (Diarbékir)	M. GUYS	Vice-consul.
Marache (Alep)	M. BLANCHON	Idem.
Mersina et Tarsous (Adana)	M. GUILLOIS	Cons., ch. du v.-cat.
Mossoul (Mossoul)	M. DEGRAND	Vice-consul.
Orfa (Alep)	*M. N.*	Agent consulaire.
Bagdad	M. ROUET (Gustave)	Consul.

Circonscription consulaire : *vilayets de Bagdad et de Bassorah.*

Bassorah (Bassorah)	*M. N.*	Agent consulaire.
Beyrouth	M. FOUQUES-DUPARC ✻	Sec. d'amb. de 1re cl. ch. du const gént.
	M. PÉAN	Cons. ffons de c. supt.
	M. WIET (Ferdinand)	1er interprète.
	M. N.	Vice-consul, chargé de la chancellerie.

Circonscription consulaire : *vilayet de Beyrouth, gouvernement général du Liban et sandjak de Hamah.*

Caiffa (Syrie)	M. GAILLARDOT	Cons., ch. du v.-cat.
Homs et Hama (Idem)	*M. Bambino*	Agent consulaire.
Latakieh (Idem)	*M. E. Geofroy*	Idem.
Safed et Tibériade (Idem)	*M. N.*	Idem.
Saïda et Tyr (Idem)	*M. Durighello*	Idem.
Tripoli (Idem)	M. ARMEZ	Vice-consul.
Damas	M. BERTRAND (Emmanuel) ✻	Consul.
	M. EDDÉ	Interpr.-chancelier.

Circonscription consulaire : *vilayet de Syrie (moins le sandjak de Hamah).*

Djeddah	M. Bertrand (Édouard) ✱ . .	Consul.
Circonscription consulaire : *vilayet du Hedjaz.*		
Hodeidah	*M. Anastase Livierato*	Agent consulaire.
Jérusalem	M. Outrey ✱	Consul général.
	M. Saugon.	Interpr.-chancelier.
Circonscription consulaire : *vilayet de Jérusalem.*		
Gaza (**Jérusalem**).	*M. N.*	Agent consulaire.
Jaffa (**Idem**).	M. Guès	Vice-consul.
Larnaca	M. Hippeau ✱	Consul.
	M. Stoychich	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *île de Chypre.*		
Famagouste.	*M. Lapierre*	Agent consulaire.
Limassol.	*M. Peristiany*.	Agent consulaire.
Nicosie	*M. Marc Peristiany*	Idem.
Smyrne	M. Blanc O ✱	Consul général.
	M. Carlier.	Consul suppléant.
	M. Barré de Lancy.	1er interprète.
	M. Joncour.	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *vilayets de Konieh et de Smyrne ; îles de l'Archipel.*		
Adalia (Konieh)	*M. Sanditjoglou*.	Gérant de l'ag. cons.
Aïdin (Smyrne)	*M. Apostolidès* (*Athénodore*). .	Agent consulaire.
Aivaly (Idem).	*M. Nicolas Sapunzoglu*. . . .	Idem.
Cassos (**Iles de l'Archipel**).	*M. N.*	Idem.
Chio (**Idem**).	*M. N*	Idem.
Konieh (Konieh).	*M. Guys*.	Idem.
Macri (Smyrne)	*M. Castilli*	Idem.
Magnésie (**Idem**).	*M. Nipote*	Idem.
Mytilène.	*M. Simandiris*	Ag. cons., v.-c. hre.
Moughla (Smyrne)	*M. N.*	Agent consulaire.
Rhodes (**Iles de l'Archipel**).	M. Biblé.	Vice-consul.
Samos (Smyrne).	*M. Missir* (*Léon*)	Agent consulaire.
Scalanova (Idem)	*M. Michalopoulos*.	Idem.
Tchesmé (Idem)	*M. Michel* (*Hilarion*).	Idem.
Trébizonde	M. Fornier.	Consul.
	M. Mathieu.	Interpr.-chancelier.
Circonscription consulaire : *vilayets de Castamouni (moins le sandjak d'Héraclée), Erzeroum, Siwas et Trébizonde.*		
Erzeroum (**Erzeroum**). . .	M. Grenard.	Cons., ch. du v.-ct.
Kérassunde (Trébizonde) .	*M. Colluro*.	Agent consulaire.
Samsoun (**Trébizonde**) . .	*M. de Cortanze*.	Idem, v.-cons. hon.
Siwas (**Siwas**).	M. Robin.	Consul, chargé du vice-consulat.
Van (Van).	M. Calvière.	Vice-consul.

Tripoli de Barbarie.

Tripoli de Barbarie	M. Soufflot de Magny ✱. . .	Consul général.
	M. Rais	1er interprète.
Circonscription consulaire : *vilayet de Tripoli.*		
Benghazi	M. Vernazza	Vice-consul.
Ghadâmès	*M. N.*	Agent consulaire.

Égypte.

Le Caire — M. DE LA BOULINIÈRE O✱, Ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe, chargé de l'Agence et Consulat général.

M. DE PANAFIEU ✱	Secrétaire de 1ʳᵉ classe.
M. CAMBON (Henry)	Secrétaire de 3ᵉ classe.
M. GUY	1ᵉʳ interprète.

Alexandrie	M. GIRARD ✱	Cons.gén.,ch du cᵃᵗ.
	M. CAMPANA	Consul suppléant.
	M. HAGGAR ✱	1ᵉʳ interprète.
	M. REVELLI	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *Basse-Égypte et Koséir.*		
Atfeh et Damanhour	*M. Naooum Saliba*	Agent consulaire.
Damiette	*M. N.*	Idem.
Koséir (Haute-Égypte)	*M. Ayoub Salib*	Idem.
Mansourah	*M. Bard.*	Idem.
Massaouah	M. N.	Vice-consul.
Tantah	*M. N.*	Agent consulaire.
Le Caire	M. DE REFFYE	Consul.
	M. NETTEMENT	Consul suppléant.
	M. DUSSAP	Vice-c.-chancelier.
Circonscription consulaire : *Haute-Égypte et Zagazig.*		
Akmin et Tahta	*M. Samaan Risgala Yassa*	Agent consulaire.
Esneh	*M. Isaac Abadir*	Idem.
Girgeh	*M. Farès-Boutros*	Idem.
Kéneh	*M. Talestine Ebed*	Idem.
Louqsor	*M. Bassili Bichara*	Idem.
Medinet el Fayoum	*M. Ahmed Ibrahim Della*	Idem.
Minieh	*M. Antonini*	Idem.
Nag-Hamadi	*M. Wisa-Ebed*	Idem.
Souakim	*M. N.*	Idem.
Syout	*M. Magar (Théodore)*	Idem.
Zagazig (Basse-Égypte)	*M. N.*	Idem.
Port-Saïd	M. MEYRIER ✱	Consul.
	M. KOURI (Joseph)	Interpr.-chancelier.
Circonscription consulaire : *les deux rives du canal de Suez.*		
Ismailia	*M. Lachiche*	Ag. cons., v.-c. hʳᵉ.
Suez	M. ALTEMER	Cons. hʳᵉ, vice-cons.

URUGUAY.

Montevideo. — M. BRUWAERT O✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. DE CASTILLON SAINT-VICTOR	Secrétaire de 2ᵉ classe.
M. BIZEL	Vice-consul-chancelier.

Maldonado et Minas	*M. N.*	Agent consulaire.
Mercédès	*M. Pierre Mathieu Léonard*	Idem.
Paysandu	*M. Saint-Romain*	Idem.
Salto	*M. Commeret*	Idem.
San-Fructuoso	*M. Olivier*	Idem.
Trinidad	*M. Cabalé*	Idem.

ZANZIBAR.

Zanzibar	M. Ottavi ✻	Consul.
	M. Henriet.	Interprète-chancel.
Mombasa.	*M. Carougeau*	Agent consulaire.

COMMISSIONS INTERNATIONALES.

Commission des Pyrénées.

M. Le Marchand O✻, ministre plénipotentiaire de 2e classe, président de la délégation française ;
M. Vittini, sous-préfet de Bayonne, membre de la délégation française ;
M. Decoroy, lieutenant de vaisseau, membre de la délégation française ;
M. du Serech de Saint-Avit O✻, directeur des douanes à Bayonne, membre de la délégation française ;
M. Huet, secrétaire du président de la délégation française.

Commission européenne du Danube.

M. de Margerie O✻, ministre plénipotentiaire de 2e classe, délégué de France.

Commission de contrôle des finances helléniques.

M. Pasteur ✻, ministre plénipotentiaire de 2e classe, représentant de la République française.

Délégation de la République française à la Cour permanente d'arbitrage international.

MM. Léon Bourgeois O✻, sénateur, Ministre des affaires étrangères.
Albert Decrais, Ambassadeur.
Bon d'Estournelles de Constant O✻, Sénateur, Ministre plénipotentiaire.
Louis Renault O✻, Membre de l'Institut, Ministre plénipotentiaire honoraire, Professeur à la Faculté de droit de Paris.

SOUVERAINETÉ SUR LES VALLÉES D'ANDORRE.

(Paréages de 1278, etc. — Édits de juillet 1607 et du 19 octobre 1620. Décrets des 27 mars 1806, 3 et 23 juin 1882, 27 février 1884 et 13 juillet 1888).

Délégué permanent de la République française.

M. Th. FLEURY, préfet du département des Pyrénées-Orientales.

Viguier français : M. ROMEU.

Juge des Appellations : M. SICART, vice-président du Conseil de préfecture du département de la Haute-Garonne.

Tribunal supérieur.

Président : M. CASTEIL, président du tribunal civil de Perpignan.
M. Ch. ROMEU, Viguier de France en Andorre.
M. GRILLIÈRES, vice-président du Conseil de préfecture des Pyrénées-Orientales.
M. A. IZARN, avocat à Perpignan.
M. A. BRUTAILS, archiviste de la Gironde.
Juge suppléant : M. A. VILAR, avocat.
Greffier : M. RÉDO, chef de bureau à la Préfecture.

CHAPITRE III

LISTE D'ANCIENNETÉ DU CORPS DIPLOMATIQUE

AMBAS

NOMS.	DATES de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE DE 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE DE 2e classe ou assimilé.
CAMBON (Paul) GC✠.	20 janvier 1843.	18 février 1882.	»	»
BARRÈRE GC✠	23 octobre 1851.	1er février 1880.	»	»
Mis DE REVERSEAUX C✠	6 mars 1845.	6 nov. 1866.	30 juin 1871.	15 déc. 1875.
CAMBON (Jules) GO✠.	5 avril 1845.	14 octobre 1897.	»	»
CONSTANS	4 mai 1833.	27 déc. 1898.	»	»
BIHOURD C✠	22 mars 1846.	4 nov. 1886.	»	»
RAINDRE C✠	10 janvier 1848.	4 juin 1870.	1er avril 1875.	27 mai 1879.
JUSSERAND C✠.	18 février 1855.	29 juillet 1876.	9 juin 1878.	1er février 1880.
BOMPARD C✠	17 mai 1854.	14 mars 1882.	»	9 nov. 1883.
RÉVOIL C✠.	23 mai 1856.	13 janvier 1893.	»	»

(1) Rang d'ancienneté dans le grade, déduction faite du temps d'inactivité.

…EURS.

…ÉTAIRE …re classe assimilé.	MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE de 2e classe.	de 1re classe.	AMBASSADEUR.	RÉSIDENCE.
»	18 février 1882.	20 mai 1884.	28 octobre 1886.	Londres.
…ept. 1880.	27 avril 1882.	1er novembre 1886.	19 avril 1894.	Rome.
…vril 1880	6 mars 1884.	23 décembre 1888.	19 avril 1894.	Vienne.
»	»	»	14 octobre 1897.	Madrid.
»	»	»	27 décembre 1898.	Constantinople.
»	4 novembre 1886.	5 février 1889 (1).	31 janvier 1900.	Berlin.
…ept. 1880.	10 mai 1893.	1er janvier 1898.	29 août 1902.	Tokyo.
…v. 18 1.	10 mai 1893.	1er janvier 1898.	29 août 1902.	Washington.
…ars 1886.	8 sept. 1893.	1er janvier 1898.	29 août 1902.	Saint-Pétersbourg.
»	12 janv. 1895.	31 janvier 1900.	23 novembre 1905.	Berne.

MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES

NOMS.	DATES de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.
Cte d'Ormesson C ✠	3 janvier 1849.	5 juillet 1886.	»	»
Gérard C ✠.	28 mars 1852.	2 mars 1880.	»	10 nov. 1880.
Pichon C ✠.	10 août 1857.	22 mai 1894.	»	»
Crozier (Philippe) C ✠	31 janvier 1857.	1er février 1881.	25 février 1883.	29 janvier 1885.
Louis C ✠.	21 mars 1817.	6 octobre 1880.	»	»
Marchand (Hippolyte) O ✠. . .	29 juin 1847.	10 janvier 1868.	4 juillet 1873.	7 déc. 1878.
Cte de Vauvineux O ✠.	26 mai 1850.	20 déc. 1871.	16 mars 1876.	30 juin 1880.
Saint-René Taillandier O ✠.	17 sept. 1852.	18 août 1876.	11 février 1880.	30 nov. 1883.
Benoit O ✠.	11 juin 1849.	11 mai 1881.	»	»
Henry C ✠	14 sept. 1848.	14 octobre 1897.	»	»
Dumaine O ✠	25 déc. 1852.	25 août 1877.	1er février 1880.	25 janvier 1882.
Geoffray O ✠	1er oct. 1852.	22 janvier 1877.	1er février 1880.	1er mars 1883.
Lecomte (René) O ✠.	28 oct. 1850.	16 août 1879.	22 janvier 1881.	22 août 1885.
Pellet O ✠.	4 mars 1849.	9 mars 1886.	»	»
Deluns-Montaud ✠.	5 juin 1845.	26 avril 1898	»	»
Bourgarel O ✠.	22 mars 1850.	17 déc. 1875.	20 juin 1879.	22 janvier 1881.
De la Boulinière O ✠	19 nov. 1819.	6 déc. 1873.	21 mars 1878.	22 avril 1882.
Beau C ✠.	26 janvier 1857.	26 janvier 1884.	23 déc. 1883.	15 février 1893.
Despres O ✠	15 avril 1852.	17 août 1871.	1er sept. 1875	24 déc. 1879.
Soulange-Bodin O ✠	11 mai 1855.	2 août 1876.	1er février 1880.	26 janv. 1882.
Cte Horric de Beaucaire O ✠.	15 mai 1854.	28 août 1876.	8 juillet 1879.	14 mars 1885.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

re CLASSE.

[SECR]ÉTAIRE [1r]e classe ou [as]similé.	MINISTRE plénipotentiaire de 2e classe.	de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	20 septembre 1888.	6 janvier 1892.	Athènes.
[ja]nvier 1882.	28 décembre 1888.	15 août 1895.	Bruxelles.
»	22 mai 1894.	21 juin 1898.	Tunis. (Résident général.)
[j]uin 1888.	8 décembre 1894.	1er février 1899.	Copenhague.
»	1er juillet 1898.	31 janvier 1900.	Directeur des affaires politiques.
[déc]embre 1883.	11 octobre 1892.	21 octobre 1900.	Stockholm.
[no]v. 1886 (1).	18 mai 1894.	21 octobre 1900.	Chargé de mission.
[n]ov. 1886.	11 février 1896.	21 octobre 1900.	Lisbonne.
[a]oût 1881.	18 mai 1894.	10 décembre 1901.	Belgrade.
»	14 octobre 1897.	14 décembre 1901.	Directeur des consulats et des affaires commerciales.
[ja]nvier 1885.	14 août 1896.	25 septembre 1904.	Munich.
[n]ov. 1886.	20 août 1896.	25 septembre 1904.	Londres. Chargé des fonctions de conseiller d'ambassade.
[ja]nvier 1888.	14 juin 1898.	25 septembre 1904.	Sous-directeur du contentieux.
[m]ars 1886.	11 mai 1897.	31 décembre 1904.	La Haye.
»	26 avril 1898.	31 décembre 1904.	Chef de la division des archives.
[m]ars 1886.	23 décembre 1895.	15 décembre 1905.	Bucarest.
[j]uin 1888.	10 février 1898.	15 décembre 1905.	Chargé de l'agence et du consulat général de France au Caire.
[a]vril 1895.	19 mars 1901.	1er août 1906.	H. C. Gouverneur général de l'Indo-Chine.
déc. 1881.	20 août 1896.	18 août 1906.	Santiago du Chili.
[ju]illet 1885.	29 déc. 1897.	18 août 1906.	Direction politique.
déc. 1888.	27 sept. 1898.	16 septembre 1906.	Direction politique.

MINISTRES PLÉNIPOTENTIAI

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAI de 3e classe ou assimilé
DENAUT O ✱	31 janvier 1850.	30 août 1873.	21 mars 1S7
LAGARDE O ✱	10 octobre 1860.	12 août 1893.	»
SOUHART ✱.	18 janvier 1854.	20 juillet 1876.	9 juin 1878
LE MARCHAND O ✱.	17 janvier 1851.	11 janvier 1874.	30 novembre
GAVARRY O ✱	13 décembre 1856.	1er février 1881.	15 juillet 18
WIENER ✱.	25 août 1851.	9 octobre 1879.	»
BLONDEL O ✱	1er novembre 1854.	30 janvier 1873.	5 août 188
COLLIN (DE PLANCY) O ✱	22 novembre 1853.	23 novembre 1877.	»
BOUTIRON O ✱	12 octobre 1853.	18 avril 1876.	1er février 18
KLOBUKOWSKI ✱	23 septembre 1855.	6 février 1886.	»
PALÉOLOGUE O ✱.	13 janvier 1859.	1er février 1882.	26 mai 188
BRUWAERT O ✱.	25 septembre 1847.	24 octobre 1873.	15 décembre 1
GODARD-DECRAIS ✱.	11 janvier 1857.	20 janvier 1880.	5 avril 188
ALLIZÉ ✱	21 septembre 1860.	23 janvier 1881.	27 mars 188
PASTEUR ✱	8 novembre 1851.	21 juillet 1880.	5 mars 188
DELAVAUD O ✱.	21 décembre 1860.	28 janvier 1885.	9 janvier 18
MOLLARD O ✱	28 mai 1862.	8 avril 1882.	»
GUIOT ✱	25 juillet 1863.	28 janvier 1885.	15 septembre 1
DESCOS ✱	11 avril 1863.	28 janvier 1885.	31 mai 188
Cte DE SERCEY ✱.	30 janvier 1855.	25 janvier 1877.	22 janvier 18
LEFAIVRE (Paul) ✱	22 avril 1857.	1er février 1881.	10 mars 18
RIFFAULT ✱	20 mars 185[1].	11 mai 1880.	15 septembre

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

CLASSE.

...re ...e ou ...é.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	CONSEILLER d'ambassade, Consul général ou assimilé.	MINISTRE plénipotentiaire de 2e classe.	RÉSIDENCE.
1882.	9 janv. 1888.	»	29 août 1896.	Luxembourg.
	»	13 août 1893.	15 juin 1897.	Éthiopie.
1882	20 juin 1886.	»	14 octobre 1897.	Bogota.
1880	8 déc. 1885.	»	3 juin 1898.	Président de la délégation française à la commission des Pyrénées.
...89.	15 février 1893.	»	28 déc. 1898.	Sous-directeur des affaires de chancellerie.
...84 (1).	20 juillet 1889.	21 août 1894.	25 mars 1899.	Caracas.
...886.	28 juin 1889	»	27 oct. 1900.	Mexico.
...883.	22 déc. 1883.	23 déc. 1895.	27 oct. 1900.	Bangkok.
...885.	31 déc. 1890.	»	27 oct. 1900.	Saint-Pétersbourg. Chargé des fonctions de conseiller d'ambassade.
1886	23 mai 1889.	21 août 1894.	7 avril 1901.	Lima.
1889.	22 mai 1894.	»	2 déc. 1901.	Direction politique.
1880.	14 juillet 1881.	18 nov. 1887.	7 mai 1902.	Montevideo.
1887.	28 juin 1893.	»	30 mai 1902.	Direction politique.
1889.	12 mars 1896.	»	30 mai 1902.	Chargé de l'agence et consulat général à Sofia.
...885.	28 juin 1889.	»	25 sept. 1902 (1).	Commission de contrôle des finances helléniques.
...893.	11 août 1898.	»	10 déc. 1902.	Christiania.
	»	18 nov. 1887.	10 déc. 1902.	Chef du service du protocole. Introducteur des ambassadeurs.
1892.	17 octobre 1898.	»	15 janv. 1904.	H. C. Mission.
1893.	16 juin 1898.	»	17 mai 1904.	Téhéran.
1887.	9 nov. 1893.	»	28 déc. 1904.	Cettigné (Ministre résident).
...888.	15 nov. 1893.	»	31 déc. 1904.	La Havane (Ministre résident).
1886.	20 juin 1891.	»	20 janv. 1905.	Guatemala.

MINISTRES PLÉNIPOTENTI

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTA de 3e cla ou assis
Bapst O ✱.	7 janvier 1858.	25 juin 1882.	4 août 18
De Cazotte (Jacques) O ✱	9 novembre 1853.	29 juillet 1876.	9 juin 18
Regnault O ✱.	28 décembre 1857.	13 juillet 1883.	15 décembre
De Bezaure O ✱.	26 janvier 1852.	15 mars 1872.	»
Thiébaut ✱	31 mars 1856.	1er février 1882.	»
De Margerie O ✱.	6 octobre 1861.	1er février 1883.	4 septembre

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

CLASSE (*suite*).

…TAIRE …asse ou …milé.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	CONSEILLER d'ambassade, Consul général ou assimilé.	MINISTRE plénipotentiaire de 2e classe.	RÉSIDENCE.
…c. 1890.	17 juillet 1896.	»	6 mars 1905.	Pékin.
…in 1882.	19 octobre 1885.	10 août 1893.	15 déc. 1905.	Sous-direct. des affaires commerc.
…c. 1886.	10 août 1893.	21 août 1896.	5 janvier 1906.	Tanger.
…in 1887.	16 sept. 1890.	10 janvier 1898.	21 janvier 1906.	Port-au-Prince.
…éc. 1888.	13 janvier 1898.	»	9 juin 1906.	Chef du Cabinet et du Personnel.
…ars 1893.	9 février 1898.	»	18 août 1906.	Commission du Danube.

SECRÉTAIRE

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.
Deslandres ✻	1er octobre 1852.	6 juillet 1881.	31 août 1881.
Prinet ✻	28 décembre 1856.	1er février 1881.	15 septembre 188
Patenôtre (Louis) ✻	15 février 1857.	16 juillet 1881.	13 mars 1884.
Maurouard ✻	1er octobre 1856.	1er février 1881.	10 février 1883.
De Loynes ✻	8 août 1857.	1er février 1881.	12 janvier 1884.
Grimault ✻	2 octobre 1858.	1er février 1882.	23 mai 1885.
Fabre ✻	18 août 1861.	1er février 1883.	11 mars 1886.
D'Anthouard O ✻	12 octobre 1861.	13 mars 1886.	»
D'Avril ✻	10 avril 1858.	25 juin 1882.	22 octobre 1885.
Lecomte (Raymond) ✻	3 janvier 1858.	1er février 1882.	26 mai 1885.
De Panafieu ✻	22 octobre 1865.	1er juin 1888.	1er janvier 1890.
Bonnardet ✻	5 août 1860.	25 janvier 1886.	28 décembre 1888.
Legrand O ✻	17 janvier 1859.	25 janvier 1884.	10 juin 1888.
Brice ✻	21 juin 1857.	16 juillet 1883.	1er novembre 1886.
Piccioni O ✻	25 novembre 1859.	25 janvier 1884.	22 juillet 1887.
De Mont[illegible] ✻	21 décembre 1858.	26 janvier 1884.	9 janvier 1888.
Fouques-Duparc ✻	9 avril 1863.	25 janvier 1886	28 février 1889.
Gandérax ✻	15 novembre 1857.	25 janvier 1886.	18 juillet 1889.
Daeschner O ✻	8 janvier 1863.	10 février 1887.	12 novembre 1889.
Guillemin ✻	29 mai 1862.	10 février 1887.	12 mars 1890.
Desportes de la Fosse ✻	7 janvier 1861.	26 janvier 1884.	25 avril 1889 (1).
Doulcet ✻	5 août 1865.	10 février 1887.	1er janvier 1890.
Lefèvre-Pontalis (Pierre) ✻	13 février 1864.	21 janvier 1889.	23 juin 1893.
Conty ✻	3 mai 1864.	24 janvier 1889.	12 mai 1892.
Lacombe de la Tour ✻	9 octobre 1861.	1er janvier 1890.	1er janvier 1890.
Boppe ✻	26 juin 1862.	20 septembre 1888.	26 novembre 1892
Dobler ✻	8 avril 1865.	23 janvier 1888.	11 octobre 1892.

(1) Voir *supra* la note de la page 55.

CLASSE.

…TAIRE …classe …similé.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
…nbre 1838.	12 mai 1896.	Direction politique.
…ai 1887.	21 août 1896.	Direction politique.
…ier 1888.	28 octobre 1896.	Munich.
…ier 1888.	9 mars 1897.	Chargé du consulat général de La Canée.
…rier 1889.	29 juin 1897.	Direction politique.
…llet 1889.	1er octobre 1897.	Berne.
…ût 1890.	9 février 1898.	Copenhague.
…rs 1894.	16 octobre 1898.	Tunis.
…ai 1891.	10 février 1899.	Direction politique.
…in 1893.	10 février 1899.	Berlin.
…rier 1895.	31 août 1899.	Le Caire.
…mbre 1893.	13 octobre 1899.	Sofia.
…mbre 1894.	13 octobre 1899.	Rome.
…rs 1894.	20 juillet 1900.	Direction politique.
…mbre 1894.	20 juillet 1900.	Chef de bureau du cabinet.
…mbre 1894.	13 novembre 1900.	Chef de bureau à la division des archives.
…rier 1895.	13 novembre 1900.	Chargé du consulat général de Beyrouth.
…rier 1895.	13 novembre 1900.	Bruxelles.
…rier 1895.	13 novembre 1900.	Madrid.
…mbre 1895.	15 juillet 1901.	Vienne.
…in 1895.	13 mars 1902.	Washington.
…in 1895.	30 mai 1902.	Direction politique.
…ût 1896.	30 mai 1902.	Athènes.
…bre 1896.	30 mai 1902.	Lisbonne.
…n 1896.	21 juin 1902.	Bucarest.
…bre 1896.	15 août 1902.	Constantinople.
…rier 1897.	15 janvier 1904.	Direction politique.

SECRÉTAIRES

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.
Laforge ✻	23 mai 1863.	24 janvier 1889.	28 juin 1893.
Martin (William) ✻	22 mai 1865.	24 janvier 1889.	28 juin 1893.
Delvincourt ✻	28 septembre 1861.	29 février 1888	23 novembre 1893
Delaroche-Vernet ✻	2 avril 1866.	24 janvier 1889.	28 juin 1893.
Aynard ✻	13 juin 1866.	6 février 1890.	23 novembre 1893
Cte de Marsseville ✻	27 février 1865.	23 janvier 1888.	11 octobre 1892
Cte de Saint-Aulaire ✻	16 août 1866.	29 janvier 1892.	10 avril 1891.
Bon de Breokheim ✻	4 février 1865.	29 février 1891.	21 novembre 1893
Berthelot ✻	9 octobre 1866.	18 février 1889. 7 novembre 1895.	20 février 1896.
Taigny ✻	11 novembre 1863.	23 janvier 188[illegible].	28 juin 18[illegible]3.
Couget ✻	31 juillet 1866.	9 février 1893.	28 juin 1895.
Chevandier de Valdrôme ✻	14 octobre 1865.	24 janvier 1889.	23 novembre 1893
Vte de Fontenay ✻	14 mars 1861.	27 décembre 1893.	30 mai 1896.

DE 1re CLASSE (*suite*).

SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 1re classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
9 février 1898.	15 janvier 1904.	Cabinet du ministre.
9 février 1898.	15 janvier 1904.	Saint-Pétersbourg.
11 août 1898.	15 janvier 1904.	La Haye.
22 avril 1896.	31 janvier 1904.	Direction politique.
27 juillet 1898.	31 janvier 1904.	H. C. Directeur du cabinet du gouvern. gén. de l'Algérie.
19 janvier 1897.	31 décembre 1904.	Londres.
4 juin 1898.	31 décembre 1904.	Tanger.
11 mai 1899.	23 juin 1905	Cabinet du ministre.
31 août 1899.	11 juillet 1905.	Chef adjoint du cabinet du ministre.
9 février 1898.	30 novembre 1905.	Caracas.
30 août 1899.	11 janvier 1906.	Tokio.
27 juillet 1898.	13 juin 1906.	Direction politique.
30 septembre 1899.	13 juin 1906.	Belgrade.

SECRÉTAIRES

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Cte d'Arlot de Saint-Saud ✻	3 avril 1856.	4 décembre 1879.
Bon Sauveur de la Chapelle ✻	15 février 1863.	10 février 1887.
De Sartiges ✻	26 octobre 1859.	25 juin 1882.
De Bligniéres ✻	26 janvier 1864.	14 décembre 1889.
Le Brun (Raphaël) ✻	11 mars 1862.	25 janvier 1886.
De Seynes ✻	27 mars 1861.	10 février 1887.
Vieugué ✻	19 décembre 1866.	13 janvier 1893.
Romieu ✻	8 mars 1865.	1er février 1891.
De Fontarce ✻	25 août 1863.	29 janvier 1892.
Ribot ✻	29 juin 1866.	1er février 1891.
Bon de Villiers du Terrage ✻	25 avril 1863.	23 janvier 1890.
De Billy ✻	27 juin 1869.	27 décembre 1893.
Chivot ✻	14 avril 1863.	27 décembre 1893
Cte d'Apchier le Maugin ✻	1er août 1865.	27 décembre 1893.
Auzouy ✻	6 mai 1862.	29 janvier 1892.
Herbette ✻	11 novembre 1871.	18 décembre 1894.
Prévost (Fernand) ✻	24 juin 1871.	18 décembre 1894.
Gilbert ✻	9 août 1866.	18 décembre 1894.
Boissonnas ✻	23 juin 1870.	18 décembre 1894.
De Peretti de la Rocca (Emmanuel) ✻	25 décembre 1870.	18 décembre 1894.
Clausse ✻	24 juillet 1865.	28 juin 1895.
Bonin ✻	26 juin 1835.	1er mai 1901.
De Greigueuil ✻	24 septembre 1867.	16 décembre 1895.
Seydoux	30 décembre 1870.	16 décembre 1895.
De Fleuriau ✻	24 janvier 1870.	16 décembre 1895.
Maruéjouls ✻	27 novembre 1872.	15 décembre 1897.
Vte de Soussay	23 mai 1839.	16 décembre 1895.

(1) Voir *supra* la note de la page [illegible]6.

CLASSE.

RÉTAIRE 3e classe assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
mars 1882.	18 juillet 1899.	Mexico.
mars 1890.	14 août 1896 (1).	Luxembourg.
août 1885.	17 mai 1897.	Madrid.
vembre 1892.	9 février 1898.	Stockholm.
obre 1892 (1).	24 mars 1899.	Lisbonne.
embre 1893 (1).	11 mai 1899.	Christiania.
avril 1891.	11 mai 1899.	Direction politique.
mars 1894.	31 août 1899.	Berlin.
nvier 1895.	31 août 1899.	Rome.
juin 1895.	31 août 1899.	Berlin.
juin 1894.	22 septembre 1899.	Berne.
évrier 1896.	26 septembre 1899.	Cabinet du ministre.
évrier 1896.	26 septembre 1899.	Direction politique.
mai 1896.	30 septembre 1899.	Téhéran.
ai 1893 (1).	4 mars 1900.	Chef adjoint du bureau de la presse étrangère.
ctobre 1897.	14 décembre 1900.	Direction politique.
uin 1897.	3 janvier 1901.	Cettigné.
tobre 1897.	3 janvier 1901.	Direction politique.
vembre 1897.	3 janvier 1901.	Pékin.
uillet 1897.	5 janvier 1901.	Direction des consulats.
vrier 1898.	7 avril 1901.	Vienne.
»	1er mai 1901.	Constantinople.
juin 1898.	20 juin 1901	Sous-chef adj. du bureau de la presse étrangère.
vembre 1898.	8 avril 1902.	Direction politique.
vembre 1898.	8 avril 1902.	Londres.
embre 1898.	8 avril 1902.	Sous-chef du bureau du personnel.
vembre 1898.	10 avril 1902.	Direction politique.

SECRÉTAIRE

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Allard-Chateauneuf	24 mars 1864.	10 novembre 1894.
Vte Dejean	18 novembre 1871.	15 décembre 1897.
Dutasta ✻	19 novembre 1873.	13 décembre 1898.
Picot	21 décembre 1870.	21 décembre 1896.
Laroche	4 novembre 1872.	15 décembre 1897.
Dard	25 décembre 1871.	13 décembre 1898.
Vignon	2 janvier 1873.	13 décembre 1898.
De Guichen	21 septembre 1869.	23 juin 1895.
Cte de Cherisey ✻	15 février 1868.	31 décembre 1896.
De Castillon Saint-Victor	17 novembre 1870.	16 août 1893.
Fouchet	26 janvier 1873.	15 décembre 1897.
De Carbonnel	4 décembre 1874.	13 décembre 1898.
Jarousse de Sillac	31 octobre 1873.	13 décembre 1898.
De Beaumarchais	5 septembre 1872.	13 décembre 1898.

E 2e CLASSE (*suite*).

SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	SECRÉTAIRE de 2e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
13 novembre 1898.	10 avril 1902.	Direction politique.
15 mars 1900.	1er janvier 1904.	Lima.
20 juillet 1900.	1er janvier 1904.	Tunis.
10 février 1899.	15 janvier 1904.	Direction politique.
15 mars 1900.	15 janvier 1904.	Rome.
20 juillet 1900.	31 janvier 1904.	Tokio.
20 juillet 1900.	31 janvier 1904.	Vienne.
10 février 1899.	31 décembre 1904.	Cabinet du ministre.
18 mars 1899.	23 juin 1905.	Berne.
10 janvier 1899.	11 janvier 1906.	Montevideo.
15 mars 1900.	11 janvier 1906.	Direction politique.
20 juillet 1900.	11 janvier 1906.	Saint-Pétersbourg.
25 octobre 1900.	13 juin 1906.	La Havane.
20 juillet 1900.	26 juin 1906.	Tanger.

SECRÉTAI

NOMS.	DATE de naissance.
De Salverte	8 juillet 1872.
Gatine	13 janvier 1869.
Mis de Marguerie	25 novembre 1868.
Pelletier	30 décembre 1868.
Gaillard-Lacombe	10 juin 1874.
De Courcel	18 mai 1875.
Clinchant	30 août 1873.
Du Halgouët	23 novembre 1874.
De Vienne	22 juillet 1874.
Homberg	19 janvier 1876.
Mancini	7 mars 1875.
Hermite	4 novembre 1875.
Cambon (Henri)	14 mai 1876.
Vte d'Ormesson	24 février 1877.
De la Bégassière	24 septembre 1874.
Bon Clauzel	12 février 1875.
De Lacroix	12 juin 1878.
Vte de Chambrun	10 février 1875.
De Vaux	18 décembre 1875.
De Barante	5 décembre 1878.
De Lastours	12 août 1874.
De Laboulaye	22 janvier 1876.
Jessé-Curely	3 octobre 1876.
Roux	20 novembre 1879.
De Salignac-Fénelon	17 avril 1878.
Bon de Ravignan	19 février 1874.
Guiard	22 décembre 1876.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

3e CLASSE.

ENTRÉE au service.	SECRÉTAIRE de 3e classe ou assimilé.	RÉSIDENCE.
16 décembre 1895.	3 juin 1900 (1).	Direction politique.
12 octobre 1894.	12 octobre 1900.	Rome.
8 avril 1895.	12 octobre 1900.	Saint-Pétersbourg.
12 octobre 1900.	12 octobre 1900.	Buenos-Ayres.
14 juillet 1898.	3 mai 1902.	Direction des consulats.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Bruxelles.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Cabinet du ministre.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Pékin.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Constantinople.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Chargé de mission.
13 décembre 1899.	3 mai 1902.	Cabinet du ministre.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Madrid.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Le Caire.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Cabinet du ministre.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Direction des consulats.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Londres.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Constantinople.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Washington.
2 mai 1901.	4 janvier 1905.	Direction politique.
2 mai 1901.	1er mai 1905.	Tokyo.
2 mai 1901.	14 juin 1905.	Londres.
2 mai 1901.	23 juin 1905.	Cabinet du ministre.
28 avril 1902.	21 août 1905.	Tanger.
28 avril 1902.	11 janvier 1906.	Constantinople.
28 avril 1902.	11 janvier 1906.	Berlin.
1er avril 1899.	11 janvier 1906.	Rome.
4 mai 1903.	9 août 1906.	Direction des consulats.

ATTACHÉS D'AMBASSADE.

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
PIEYRE.	21 avril 1879.	22 avril 1904.	Vienne.
ARNAVON.	16 juillet 1877.	22 avril 1904.	Cabinet du ministre.
SABATIER	25 février 1880.	5 mai 1905.	Saint-Pétersbourg.
COSSON.	3 mars 1879.	5 mai 1905.	Direction politique.
CAMBON (Roger)	21 août 1881.	5 mai 1905.	Londres.
BRUÈRE.	9 novembre 1880.	10 mai 1906.	Madrid.
CORBIN.	4 décembre 1881.	10 mai 1906.	Rome.
SAVIN	17 février 1883.	10 mai 1906.	Direction des consulats.
PUAUX	19 mai 1883.	10 mai 1906.	Cabinet du ministre.
MARTIN (Robert)	3 septembre 1882.	10 mai 1906.	Berlin.

AGENTS DIPLOMATIQUES

A LA DISPOSITION DU MINISTRE.

M S.	GRADE.	DATE de la mise à la disposition.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
. . . .	Ambassadeur.	9 juin 1906.	»	»
✻	Id.	9 août 1906.	»	»
. . . .	Min. plén. de 1re cl.	21 janv. 1906.	4 800f	21 janv. 1906.
MANDOIS ✻. . .	Min. plén. de 2e cl.	11 juillet 1905.	4 000	1er janv. 1906.
. . . .	Id.	26 mai 1906.	6 000	1er mai 1906.
. . . .	Secrétaire de 1re cl.	13 juin 1906.	3 000	13 juin 1906.
. . . .	Id.	21 mai 1906.	»	»

AGENTS DIPLOMATIQUES

EN DISPONIBILITÉ PAR SUPPRESSION D'EMPLOI.

(Décret du 20 juillet 1891.)

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.
DE NAVENNE O✻	Min. plén. de 2e cl.	1er janvier 1905.	8,000f
ROUSSEAU (Georges) ✻.	Secr. d'amb. de 1re cl.	1er mars 1903.	3,000

AGENTS DIPLOMATIQUES

EN DISPONIBILITÉ AVEC TRAITEMENT

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
OURTALÈS-GORGIER ✻.	Min. plén. de 1re cl.	1er fév. 1906.	6,000f	1er octobre 1905.
✻	Min. plén. de 2e cl.	1er fév. 1906.	6,000	1e janv. 1906.
✻	Id.	21 déc. 1905.	6,000	21 déc. 1905.
-POUQUEVILLE ✻ . . .	Id.	4 nov. 1903.	6,000	4 nov. 1903.
✻.	Id.	18 janv. 1904.	500	15 mars 1904.
É UR D'AGUESSEAU ✻.	Id.	28 oct. 1905.	3,000	28 oct. 1905.
O ✻.	Id.	4 nov. 1905.	4,000	25 nov. 1905.
. . . .	Sec. d'amb. de 1re cl.	18 fév. 1906.	600	18 fév. 1905.
✻	Sec. d'amb. de 2e cl.	15 juillet 1901.	2,400	1er octobre 1901.
CH ✻.	Id.	18 fév. 1906.	500	18 fév. 1905.
(Louis) ✻	Id.	21 avril 1906.	2,750	21 avril 1906.

AGENTS DIPLOMATIQUES

EN DISPONIBILITÉ SANS TRAITEMENT.

NOMS.	GRADE.	DATE de l'entrée au service.	DATE de la mise en disponibilité.
Lozé C ✻	Ambassadeur.	13 nov. 1893.	1er mars 1902.
Millet C ✻	Id	30 sept. 1880.	14 nov. 1900.
Hanotaux O ✻	Min. plén. de 1re cl.	29 janvier 1879.	1er juillet 189[illegible].
Le Myre de Vilers GO ✻	Id.	18 mai 1879.	12 déc. 1889.
Cte de Bourqueney	Id.	août 1866.	5 juin 1902.
Teyssier ✻	Min. plén. de 2e cl.	10 avril 1885.	7 mai 1902.
Cte de Sesmaisons	Id.	20 avril 1880.	6 janvier 1898.
Mis d'Héricourt O ✻	Id.	19 déc. 1866.	5 janvier 1903.
Cte de Laugier-Villars ✻	Id.	10 janvier 1868.	15 janvier 1900.
Cte de Florian ✻	Id.	2 juillet 1873.	6 janvier 18[illegible]8.
Bon Pierlot ✻	Id.	22 juillet 1874	1er février 1900.
Cte de Saint-Genys ✻	Id.	6 déc. 1877.	3 mars 1899.
Toutain ✻	Id.	25 juin 1882.	25 avril 1901.
Casenave ✻	Id.	24 janvier 1889.	11 janvier 1906.
Saint-Olive ✻	Secrét. d'amb. de 1re cl.	18 août 1889.	25 février 1902.
De la Chaussée ✻	Secrét. d'amb. de 2e cl.	1er février 1883.	17 déc. 1897.
Béclard ✻	Id.	1er février 1883.	9 août 1901.
Laudet ✻	Id.	1er février 1883.	16 janv. 1901.
Hudelist ✻	Id.	1er février 1883.	16 nov. 1902.
Castellino ✻	Id.	10 février 1890.	8 mars 1901.
Bérard (Alfred) ✻	Id.	28 février 1891.	31 déc. 1902.
Daubigny	Id.	24 janvier 1889.	11 avril. 1899.
Vte du Dresnay ✻	Id.	27 février 1895.	21 août 19[illegible]5.
Vte Treilhard	Secrét. d'amb. de 3e cl.	16 déc. 1895.	17 oct. 1901.
Doringe	Id.	25 nov. 1889.	6 mars 1901.

CHAPITRE IV

LISTE D'ANCIENNETÉ DU CORPS CONSULAIRE

CONS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	CONSUL SUPPL
De Clercq (Jules) O✻	25 novembre 1855.	29 juillet 1875.	17 août 18
Kleczkowski O✻	6 janvier 1851.	15 mai 1879.	8 janvier 18
Carteron (Pierre) O✻	3 juin 1852.	29 juillet 1876.	17 août 18
Blanc O✻	5 mars 1855.	9 juin 1878.	30 juin 18
Blanchard de Farges O✻	6 août 1854.	26 septembre 1878.	30 juin 18
Veillet-Dufrêche ✻	10 janvier 1857.	9 juin 1878.	30 juin 18
Auzépy O✻	22 janvier 1856.	9 juin 1878.	30 juin 18
Laurent-Cochelet ✻	11 octobre 1853.	26 septembre 1878.	30 juin 18
Laurence de Lalande O✻ . . .	6 juin 1856.	8 mars 1880.	12 octobre 1
Frandin ✻.	2 janvier 1852.	4 août 1875.	»
De Coutouly ✻.	24 février 1847.	11 mai 1880.	»
De Trobriand ✻	3 mars 1847.	14 juin 1872.	»
De la Martinière ✻	18 juillet 1859.	31 octobre 1898.	»
Rouet (Édouard) ✻	15 mars 1847.	1er octobre 1865.	»
Soufflot de Magny ✻	22 février 1845.	23 février 1867.	31 décembre
De Livio ✻	13 juillet 1855.	9 mai 1879.	8 janvier 1
Dallemagne ✻	31 mars 1852.	8 août 1888.	»
De Valois ✻	17 mai 1850.	11 décembre 1871.	»
Rocher ✻	19 novembre 1846.	6 novembre 1888.	»
Chatain ✻.	22 octobre 1852.	9 juin 1878.	30 juin 18
De Bellissen Bon de Bénac O✻ .	7 octobre 1840.	6 novembre 1891.	»
Lanel ✻	25 octobre 1859.	1er février 1883.	20 novembre
Lefaivre (Jules) ✻	6 août 1859.	26 janvier 1884.	7 mai 18
Jullemier ✻	19 février 1859.	10 février 1887.	7 décembre
Cillière ✻	21 mars 1861.	10 février 1887.	11 août 18
Richard (Pierre)	18 avril 1864.	11 avril 1903.	»
Rousseau (Alfred) ✻	5 octobre 1847.	25 février 1867.	»
Arène ✻.	25 janvier 1851.	27 janvier 1882.	»

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

GÉNÉRAUX.

CONSUL DE 2e CL.	CONSUL DE 1re CL.	CONSUL GÉNÉRAL.	RÉSIDENCE.
30 juin 1882.	19 octobre 1885.	10 août 1898.	Gênes.
17 janvier 1883.	17 juin 1890 (1).	27 janvier 1894.	Montréal.
17 février 1880.	28 décembre 1888.	24 août 1894.	Anvers.
7 mai 1886.	3 janvier 1891.	25 septembre 1896.	Smyrne.
8 août 1883.	22 décembre 1888.	24 avril 1897.	Sous-directeur des aff. consulaires.
19 octobre 1885.	31 décembre 1891.	23 juin 1897.	Trieste.
31 décembre 1884.	26 octobre 1891.	27 janvier 1898.	Londres.
30 décembre 1885.	26 septembre 1892.	27 janvier 1898.	Moscou.
29 mars 1888.	23 février 1894.	27 janvier 1898.	Naples.
14 juillet 1887.	28 juin 1889.	9 juin 1898 (1).	Santo-Domingo.
11 mai 1880.	16 déc. 1889 (1).	28 juin 1898.	Calcutta.
1er février 1880.	22 octobre 1888.	31 octobre 1898.	Liverpool.
»	»	31 octobre 1898.	Budapesth.
19 mai 1885.	10 août 1893.	14 février 1899.	Constantinople (1er interprète).
27 mai 1887 (1).	24 août 1894.	13 octobre 1899.	Tripoli de Barbarie.
25 avril 1887.	23 février 1894.	4 mars 1900.	Amsterdam.
14 février 1889.	1er avril 1893.	27 mars 1900.	Francfort.
25 juin 1888.	14 août 1895.	23 septembre 1900.	Leipzig.
6 novembre 1888.	30 juillet 1895.	31 janvier 1901.	Tien-Tsin.
26 juillet 1883.	22 décembre 1888.	1er mai 1901.	Sous-direct. adj. des chancel.
6 novembre 1891.	21 août 1896.	15 juillet 1901.	Barcelone.
7 décembre 1889.	27 janvier 1893.	7 avril 1902.	San-Francisco.
31 décembre 1891.	18 mai 1897.	15 avril 1902.	Hambourg.
1er février 1895.	20 octobre 1898.	15 avril 1902.	Genève.
17 février 1893.	11 octobre 1897.	31 décembre 1902.	Constantinople.
»	»	11 avril 1903.	Chargé de mission.
30 mai 1883.	9 mai 1896.	25 juillet 1903.	La Paz (Ministre Résident).
28 janvier 1892.	21 août 1896.	25 juillet 1903.	Livourne.

CONSU

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	CONSUL SUPPLÉA
Pinard ✱	21 février 1852.	12 avril 1886.	»
Neuville ✱	21 juillet 1849.	6 septembre 1872.	30 juin 1880.
Sterg ✱.	11 juillet 1865.	10 février 1887.	14 août 1889.
Knecht ✱.	22 novembre 1846.	31 mai 1866.	»
Outrey ✱	7 octobre 1847.	21 août 1867.	»
Bobot-Descoutures ✱	10 mai 1859.	28 janvier 1885.	15 septembre 188
Bossemont d'Anglade ✱.	20 janvier 1858.	12 février 1879.	3 mai 1881.
Chevalley ✱	4 juillet 1858.	1er janvier 1905.	»
Ebray ✱.	17 octobre 1862.	1er avril 1905.	»
Vianès ✱	30 novembre 1858.	28 décembre 1904.	»
Ratard ✱.	28 février 1862.	9 avril 1873.	»
Vossion ✱.	24 août 1847.	4 octobre 1880.	»
Padoux ✱	21 février 1867.	6 février 1890.	18 janvier 189
Girard ✱	18 juin 1857.	25 juin 1882.	1er janvier 188
Gout ✱	25 février 1867.	1er février 1891.	31 juillet 189
Pollio ✱	21 octobre 1852.	31 octobre 1890.	»
Thiboust O✱	21 mai 1856.	25 juin 1873.	»
Nicault ✱	16 juin 1848.	16 octobre 1865.	»
Crozier (François) ✱.	30 avril 1864.	1er mai 1889.	»
Bousquet ✱.	17 avril 1860.	13 février 1896.	»
Belin ✱.	7 juillet 1856.	7 novembre 1877.	»
Bons ✱	1er octobre 1859.	16 mai 1881.	»

ÉRAUX (*suite*).

…UL DE 2e CL.	CONSUL DE 1re CL.	CONSUL GÉNÉRAL.	RÉSIDENCE.
février 1893.	25 mai 1899.	25 juillet 1903.	Sydney.
…anvier 1892.	10 septembre 1891.	21 décembre 1903.	Gibraltar.
… mai 1893.	23 mars 1899.	12 août 1904.	Délégué financier en Macédoine.
…vembre 1887.	11 août 1895.	20 octobre 1904.	Francfort.
juillet 1888.	6 mai 1896.	28 décembre 1904.	Jérusalem.
mars 1893.	22 mai 1901.	29 décembre 1904.	Quito.
mars 1888.	1er février 1895.	1er janvier 1905.	Varsovie.
»	»	1er janvier 1905.	Prétoria.
»	»	1er avril 1905.	New-York.
»	»	10 avril 1905.	Ch. bur. du dép. et arriv. courriers.
…ptembre 1892.	28 juillet 1899.	21 août 1905.	Shanghaï.
…tembre 1892.	12 octobre 1899.	21 août 1905.	Cap de Bonne-Espérance.
juin 1896.	14 juin 1902	31 octobre 1905.	H. c., à la dispos. du gouvt siamois.
…embre 1889.	25 mars 1899.	2 novembre 1905	Alexandrie.
…ctobre 1896.	22 mars 1902.	2 novembre 1905.	Direction des consulats.
…ctobre 1890.	18 juin 1898.	23 décembre 1905.	Batavia.
»	»	30 décembre 1905.	Zurich.
…anvier 1892.	27 janvier 1898.	6 février 1906.	Newcastle.
…vrier 1896.	23 septembre 1900.	6 février 1906.	Liége.
…vrier 1900.	25 juillet 1903.	25 juillet 1906.	L'Assomption (Ministre Résident).
août 1895.	5 avril 1901.	1er août 1906.	Séoul.
»	25 juillet 1903.	1er août 1906.	Tchentou.

CONSULS 1

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVICE
TRUY ✻	15 mars 1855.	9 mai 1879.
GUEYRAUD ✻	14 août 1857.	6 décembre 1879.
FRANÇOIS O✻	20 août 1857.	18 janvier 1893.
VISSIÈRE ✻.	2 août 1858.	21 janvier 1880.
BERTRAND (Emmanuel) ✻	25 décembre 1851.	Mars 1875.
ALRIC ✻	28 janvier 1850.	9 juin 1878.
DUCLOUX ✻.	9 novembre 1832.	7 janvier 1882.
COLOMIÈS ✻.	17 juin 1859.	1er décembre 18 6
LEMAY ✻.	11 novembre 1843.	6 juillet 1882.
CAPDEVILLE ✻	21 septembre 1849	1er avril 1881.
DE VALICOURT ✻.	13 septembre 1859.	10 février 1887.
DEJEAN DE LA BÂTIE ✻.	7 septembre 1863.	10 février 1887.
LE BRUN (Auguste) ✻	16 avril 1853.	1er mai 1878.
RONSSIN ✻	27 décembre 1861.	10 juillet 1896.
PIAT (Émile) ✻.	29 mai 1858.	15 janvier 1879.
BAUDIN ✻.	2 mai 1858.	16 juillet 1881.
Vte DE BONDY-RIARIO	21 mars 1856.	25 juillet 1878.
HARDOUIN O✻	29 février 1856.	7 juin 1881.
MÉROU ✻.	24 juillet 1853.	2 juillet 1880.
CHAYET ✻	24 septembre 1862.	10 février 1887.
BERGERON (Henri) ✻.	28 avril 1850.	15 mars 1871.
STEENACKERS O✻.	5 novembre 1858.	28 mai 1885.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

:LASSE.

UL SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	CONSUL de 1re classe.	RÉSIDENCE.
ep:embre 1881.	29 mars 1888.	17 février 1893.	Cardiff.
juillet 1882.	7 décembre 1889.	29 juin 1897.	Palerme.
»	1er mars 1893.	31 juillet 1898.	Yunnan-sen.
»	12 mars 1894.	10 février 1899.	Secrétaire-interprète à Paris.
»	17 février 1893.	4 mars 1900.	Damas.
»	1er février 1895.	4 mars 1900.	Salonique.
»	12 mars 1894.	23 septembre 1900.	Vigo (V.-Cat).
»	17 août 1895.	23 septembre 1900.	Prague.
»	17 février 1893.	16 juillet 1901.	Florence.
»	12 mars 1894.	16 juillet 1901.	Corfou.
eptembre 1888.	24 janvier 1894.	22 mars 1902.	Valence.
4 août 1889.	22 octobre 1894.	22 mars 1902.	Han-Kéou.
octobre 1881.	7 décembre 1889.	7 mai 1902.	Riga.
»	10 juillet 1896.	7 mai 1902.	Milan.
»	21 août 1896.	7 mai 1902.	Chargé de mission.
l mai 1883.	18 juillet 1889.	15 septembre 1902.	Saint-Sébastien.
février 1882.	9 août 1890 (1).	15 septembre 1902.	Singapour.
»	28 janvier 1895.	15 septembre 1902.	H. C. Chef du cabinet du Gouverneur général de l'Indo-Chine.
»	17 août 1895.	26 octobre 1902.	Chicago.
cembre 1889.	29 février 1896.	12 décembre 1902.	Dusseldorf.
»	»	1er janvier 1903.	Porto.
»	21 août 1896.	25 juillet 1903.	Yokohama.

CONSULS DE

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVICE.
JORE ✻	7 juin 1859.	11 avril 1886.
PASCAL (d'Aix)	6 novembre 1862.	27 janvier 189[illegible].
Mis DE MOY ✻	8 janvier 1849.	26 juin 1880.
JORDAN	28 juin 1863.	10 février 1887.
GAUTHIER (Camille) ✻	3 juin 1851.	28 juin 1869.
DE MARCILLY ✻	21 février 1867.	1er février 1891.
DE COPPET ✻	17 juillet 1868.	20 janvier 1892.
DEJOUX ✻	12 mars 1856.	20 juillet 1885.
DUBAIL (Ferdinand) ✻	8 juin 1862.	25 octobre 1890.
DE POMMAYRAC	7 juin 1850.	20 juillet 1881.
Cte DE JOUFFROY D'ABBANS	16 juillet 1851.	20 décembre 1877.
FRANCASTEL ✻	16 janvier 1859.	8 mars 1887.
DE LUCY-FOSSARIEU ✻	29 janvier 1859.	6 février 1883.
HIPPEAU ✻	14 octobre 1849.	21 février 1872.
BERTRAND (Félix) ✻	2 janvier 1849.	Novembre 1869.
ENGELHARDT	27 août 1862.	8 mars 1887.
OTTAVI ✻	18 octobre 1861.	11 août 1887.
GAUSSEN ✻	21 avril 1859.	9 février 1893.
MELON ✻	9 décembre 1848.	15 janvier 1879.
DE FAGES DE CHAULNES ✻	7 juillet 1858.	1er janvier 1886.
PRALON	13 septembre 1871.	21 décembre 1896.
CLAUDEL ✻	6 août 1868.	6 février 1890.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

LASSE (*suite*).

L SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	CONSUL de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	27 janvier 1898.	25 juillet 1903.	San José de Costa-Rica.
»	10 octobre 1898.	25 juillet 1903.	Bilbao.
»	»	26 juillet 1903.	Puerto-Rico.
4 août 1889.	22 avril 1894 [1].	21 décembre 1903.	Mons (V.-Cel).
»	23 décembre 1896.	21 décembre 1903.	Glasgow.
juillet 1893.	27 janvier 1898.	21 décembre 1903.	Direction politique.
février 1895.	12 décembre 1898.	30 janvier 1904.	Bâle.
»	23 décembre 1895.	10 avril 1904.	La Nouvelle-Orléans.
»	19 septembre 1888.	10 avril 1904.	Rotterdam.
»	22 mai 1896.	23 juin 1904.	Bahia.
»	5 février 1895 [1].	10 octobre 1904.	Dantzig.
juin 1891.	29 février 1896.	10 octobre 1904.	Buenos-Ayres.
»	21 août 1896.	10 octobre 1904.	Mongtseu.
»	1er février 1895.	12 janvier 1905.	Larnaca.
»	17 août 1895.	12 janvier 1905.	Carthagène.
janvier 1891.	27 janvier 1898.	12 janvier 1905.	Odessa.
»	12 décembre 1898.	12 janvier 1905.	Zanzibar.
8 juin 1895.	25 mars 1899.	12 janvier 1905.	Direction des consulats.
»	25 mars 1899.	12 janvier 1905.	Galatz.
»	1er juillet 1900.	12 janvier 1905.	Fiume.
mars 1899.	7 mai 1902.	7 mai 1905.	Turin.
février 1893.	27 juin 1898.	21 août 1905.	Fou-Tchéou.

CONSUI

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SE
Pradère-Niquet ✻.	9 mars 1850.	4 septembre 1
Ordioni ✻	22 mars 1850.	21 mars 188
Leduc ✻	13 juillet 1863.	30 juillet 18
Bœufvé (Eugène) ✻.	4 septembre 1851.	1er juillet 18
De La Bordère ✻	22 mai 1850.	6 mai 187
Agel	26 janvier 1863.	6 février 18
Péan	16 février 1869.	9 février 18
Harismendy.	20 août 1869.	18 décembre 1
Lefeuvre-Méaulle ✻	2 septembre 1863.	25 mars 18
Neltner ✻.	4 septembre 1864.	4 février 189
Willox	12 avril 1849.	30 mars 189
Audibert ✻	23 mars 1855.	29 avril 187
Wolfrom ✻	13 décembre 1865.	27 décembre 1
Périer	30 avril 1871.	21 décembre 1

CLASSE (*suite*).

[SU]L SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	CONSUL de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	25 mars 1899.	21 août 1905.	Mannheim.
»	14 avril 1896.	2 novembre 1905.	Malte.
»	8 juillet 1900.	8 décembre 1905.	1er interprète à Pékin.
»	10 octobre 1898.	25 janvier 1906.	Brême.
»	29 juillet 1899.	25 janvier 1906.	Rio de Janeiro.
7 février 1893.	23 septembre 1900.	25 janvier 1906.	Malaga.
21 août 1896.	23 septembre 1900.	6 février 1906.	Beyrouth (ch. des fons de cons. suppl.).
0 octobre 1897.	8 janvier 1901.	6 février 1906.	Direction des consulats.
»	1er avril 1901.	6 février 1906.	Dublin.
»	25 avril 1901.	6 février 1906.	Tiflis.
»	31 octobre 1895.	2 août 1906.	Séville.
»	24 août 1893.	2 août 1906.	Palma (V.-Cat).
1 août 1895.	22 novembre 1900.	2 août 1906.	Cabinet du ministre.
3 mars 1899.	20 septembre 1902.	2 août 1906.	Londres (attaché commercial).

CONSU

NOMS.	DATE de naissance	ENTRÉ au servi
Giamarchi ✻.	5 février 1850.	29 juillet 1
Bergeron (Abel) ✻.	4 août 1855.	21 juillet 1
Duchastel de Montrouge ✻.	17 avril 1848.	15 novembre
Pilet.	8 août 1852.	13 août 1
Labrouche ✻.	1er mars 1862.	10 février
Dautremer.	9 juin 1860.	31 décembre
Imbault-Huart ✻.	4 février 1854.	1er août 1
Malpertuy ✻.	2 septembre 1857.	13 août 18
De Surrel ✻.	16 septembre 1853.	16 novembre
Ramoger	9 septembre 1855.	19 mai 18
Ledoulx (Théodore).	13 mai 1854.	26 avril 1
D'Autremont ✻.	8 mai 1863.	24 janvier
Roque-Ferrier ✻	20 février 1859.	19 décembre
Bœufvé (Jules)	8 septembre 1857.	28 novembre
Liébert.	31 octobre 1866.	27 décembre
Morati	7 mars 1847.	18 octobre
Monin.	13 mai 1858.	27 novembre
Arnould	20 novembre 1853.	16 mai 18
Guillois	3 février 1851.	21 octobre
Séon	3 mars 1855.	23 juillet 1
Kahn ✻.	30 septembre 1864.	15 janvier
Biers	6 novembre 1843.	12 mai 18

…ASSE.

…SUL SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	RÉSIDENCE.
»	30 mars 1893.	Ostende (V.-Cat).
»	10 août 1893	Tauris.
»	1er février 1895.	Vancouver.
»	20 février 1896.	Breslau (V.-Cat).
1er janvier 1890.	29 février 1896.	Manille.
»	5 mars 1897.	Rangoon.
»	9 mars 1897.	1er Secrétaire-interprète à Paris.
»	9 novembre 1897.	Casablanca.
»	27 janvier 1898.	Cordoba.
»	2 février 1898.	Valparaiso.
»	25 mars 1899.	Le Pirée (V.-Cat).
17 février 1893.	29 juillet 1899.	Southampton (V.-Cat).
»	29 juillet 1899.	Saint-Paul.
»	9 septembre 1899.	Philadelphie (V.-Cat).
21 août 1896.	17 février 1900.	Hong-Kong.
»	17 février 1900.	Cagliari.
»	17 février 1900.	Bologne (V.-Cat).
»	20 mars 1900.	Alep.
»	12 juillet 1900.	Mersina et Tarsous (V.-Cat).
»	23 septembre 1900.	Bosna-Seraï.
»	6 octobre 1900.	Canton.
»	12 janvier 1901.	Rosario.

CONSUL

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
De Hansy.	1er février 1870.	9 février 1893
Monnet.	28 décembre 1862.	1er avril 1885.
Dupas.	22 janvier 1857.	13 juin 1878.
Velten.	1er décembre 1871.	16 décembre 18[illegible]
Le Costé.	6 novembre 1847.	29 mai 1879.
Lugan ✲	19 juillet 1858.	10 mars 1897.
Bon Houssin de Saint-Laurent	21 décembre 1857.	19 novembre 18[illegible]
Mélet	18 mai 1862.	30 juillet 1902
Boulot.	20 mars 1869.	16 décembre 18[illegible]
Meyrier ✲.	24 novembre 1852.	7 novembre 187[illegible]
Neton ✲	24 octobre 1869.	15 juillet 1901.
Dubief	15 juillet 1851.	16 janvier 189[illegible]
Renucci ✲	24 juin 1854.	24 août 1877.
Ferté.	27 juillet 1855.	6 août 1880.
Rigoreau.	28 août 1855.	15 janvier 1879
Schœnfeld	2 juin 1855.	20 décembre 18[illegible]
Bœufvé (Robert)	23 octobre 1858.	11 mai 1875.
Ferrand	22 janvier 1864.	16 mars 1887.
Claine ✲	31 juillet 1856.	15 octobre 189[illegible]
Wiet (Émile)	30 juin 1855.	18 octobre 1875
Barret	29 juin 1873.	16 décembre 18[illegible]
Pingaud (Albert).	27 juin 1869.	21 décembre 18[illegible]

LASSE (*suite*).

NSUL SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	RÉSIDENCE.
21 août 1896.	1er avril 1901.	Direction des consulats.
»	17 avril 1901.	Newport (V.-Cat).
»	30 janvier 1902.	Santiago de Cuba.
19 juin 1898.	7 mai 1902.	Washington (attaché commercial).
»	7 mai 1902.	Nuremberg.
»	7 mai 1902.	Nan.
»	13 mai 1902.	Port-Louis.
»	30 juillet 1902.	Manchester (V.-Cat).
novembre 1897.	20 septembre 1902.	Direction des consulats.
»	20 septembre 1902.	Port-Saïd.
»	20 septembre 1902.	H. C. A la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine.
»	18 octobre 1902.	Jersey (V.-Cat).
»	19 décembre 1902.	Rome (chargé de la chancellerie).
»	15 mai 1903.	Scutari d'Albanie.
»	20 juillet 1903.	Saint-Jean-de-Terre-Neuve (V.-Cat).
»	25 juillet 1903.	La Vera-Cruz.
»	25 juillet 1903.	Auckland.
»	25 juillet 1903.	Stuttgart.
»	25 juillet 1903.	Bakou (V.-Cat).
»	30 juillet 1903.	Mexico (chargé de la chancellerie).
19 juin 1898.	21 décembre 1903.	Bombay.
28 mars 1899.	21 décembre 1903.	Helsingfors.

CONSU[L...]

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service
Ledoulx (Alphonse) ✻	7 août 1859.	22 septembre 1
Gayat de Wecker	7 avril 1871.	15 décembre 1
De Vrindt	16 octobre 1851.	25 août 187
Gauthier (Eugène)	12 juin 1845.	20 janvier 18
Kouri (Nooman)	14 août 1856.	5 juillet 188
Goudareau	9 décembre 1839.	5 juillet 18
De Reffye	17 septembre 1873.	15 décembre 1
Filippi	3 janvier 1871.	15 décembre 1
Piat (Lucien)	21 mars 1854.	8 janvier 18
De Clercq (Henri)	12 mars 1862.	4 janvier 18
Heilmann (Jules) ✻	21 avril 1859.	3 avril 1879
Bertrand (Édouard) ✻	27 décembre 1847.	13 avril 188
Vizzavona ✻	12 juillet 1852.	30 avril 188
Knecht (Joseph)	8 novembre 1861.	24 novembre 1
Bourgeois	21 novembre 1864.	4 août 1887
Mort	30 décembre 1857.	8 avril 188
Robin	5 juillet 1864.	21 juillet 18
Choublier	30 mars 1873.	1er janvier 19
Autigeon	29 décembre 1846.	17 juillet 18
Bonfort ✻	19 juillet 1854.	24 août 187
Fornier	21 février 1851.	16 décembre 1
Marinacce Cavallace	27 février 1863.	4 décembre 1

LASSE (*suite*).

…NSUL SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	RÉSIDENCE.
»	21 décembre 1903.	Constantinople (2e interprète).
7 septembre 1899.	1er février 1904.	Direction des consulats.
»	1er février 1904.	Anvers (chargé de la chancellerie).
»	1er février 1904.	Monastir.
»	1er février 1904.	Harrar (V.-Cat).
»	3 avril 1904.	Nagasaki (V.-Cat).
9 mars 1900.	1er novembre 1904.	Le Caire.
15 mars 1900.	1er novembre 1904.	Tanger.
»	1er novembre 1904.	Swansea (V.-Cat).
»	1er novembre 1904.	Chargé du service du contrôle.
»	1er novembre 1904.	Stockholm (chargé de la chancellerie).
»	1er novembre 1904.	Djeddah.
»	1er novembre 1904.	Honolulu (V.-Cat).
»	1er novembre 1904.	Londres (ambassade. Sec. Arch.).
»	1er novembre 1904.	Berlin (chargé de la chancellerie).
»	1er novembre 1904.	Panama.
»	1er novembre 1904.	Siwas (V.-Cat).
»	1er novembre 1904.	Philippopoli.
»	21 novembre 1904.	Alicante (V.-Cat).
»	12 janvier 1905.	Madrid (chargé de la chancellerie).
»	12 janvier 1905.	Trébizonde.
»	12 janvier 1905.	Tarragone (V.-Cat).

CONS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTR au ser
Tallier de Cabarrus	10 août 1855.	21 novemb
Laronce	5 février 1869.	25 janvie
Maistre.	17 mai 1851.	13 mai
Des Longchamps-Deville.	21 octobre 1872.	18 décemb
Flayelle.	5 janvier 1863.	29 décemb
Bay.	21 juin 1851.	24 mars
Pila	29 mars 1874.	13 décemb
Gauthier (Paul).	18 novembre 1873.	13 décemb
Despessailles	25 juin 1856.	15 janvie
Pallu de la Barrière	22 juin 1870.	20 novemb
De Mouy	3 août 1864.	6 juin
Barron	23 juillet 1855.	3 août
Rouet (Gustave).	24 août 1851.	23 juin
Waguet	14 février 1845.	6 octobr
Amyot	24 janvier 1858.	19 juillet
Rabut	22 mai 1865.	16 avril
Rodde ✻.	10 juin 1861.	5 avril
Aymé-Martin	27 février 1869.	13 juille
Bonzom	26 septembre 1872.	13 décemb
Gaillardot.	2 novembre 1850.	20 juin
Delage ✻	23 mai 1851.	13 octobr
Chausson	8 décembre 1860.	18 juin
Beauvais	27 juillet 1867.	30 juille
Grenard	4 juillet 1866.	30 décemb
Boudet	11 mai 1866.	3 avril

LASSE (*suite*).

SUL SUPPLÉANT.	CONSUL de 2e classe.	RÉSIDENCE.
»	12 janvier 1905.	Las Palmas.
»	12 janvier 1905.	Mascate.
»	15 avril 1905.	Melbourne (V.-Cat).
2) juillet 1900.	25 avril 1905.	Barcelone (chargé des fonct. de cons. suppl).
»	20 juin 1905.	Pakhoï et Tong-Hing (V.-Cat).
»	20 juin 1905.	Brousse (V.-Cat).
3 mai 1902.	21 août 1905.	Direction des consulats.
3 mai 1902.	21 août 1905.	Tunis.
»	21 août 1905.	Lisbonne (chargé de la chancellerie).
»	3 décembre 1905.	Charleroi (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Messine (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Bahia-Blanca.
»	6 février 1906.	Bagdad (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Cadix (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Johannesburg (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Kharkoff (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Durban (V.-Cat).
»	6 février 1906.	Kobé (V.-Cat).
3 mai 1902.	2 août 1906.	New-York (chargé des fonct. de cons. suppl.).
»	2 août 1906.	Caïffa (V.-Cat).
»	2 août 1906.	Constantsa (V.-Cat).
»	2 août 1906.	Lourenço-Marquez (V.-Cat).
»	2 août 1906.	Hoï-How (V.-Cat).
»	2 août 1906.	Erzeroum (V.-Cat).
»	2 août 1906.	Battambang.

CON

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
Le Mallier (André).	26 mai 1873.
Nettement (Louis)	6 mars 1873.
Lemonnier.	13 février 1875.
Laporte.	24 février 1875.
Kammerer.	9 janvier 1875.
Campana.	19 août 1877.
Vte de Martel.	27 novembre 1878.
Clément-Simon	3 juillet 1873.
Deschams	18 mars 1877.
Carlier	2 janvier 1877.
Jaunez.	28 mai 1874.
De Montille.	15 août 1875.
Ponsot	2 mars 1877.
Alicot	1er janvier 1878.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

PPLÉANTS.

ENTRÉE AU SERVICE.	CONSUL SUPPLÉANT.	RÉSIDENCE.
13 décembre 1899.	8 mai 1902.	Direction des consulats.
26 décembre 1899 (1).	8 mai 1902.	Le Caire.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Tunis.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Bangkok.
30 avril 1900.	7 janvier 1903.	Shanghaï.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Alexandrie.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Direction des consulats.
2 mai 1901.	5 mai 1904.	Constantinople.
28 avril 1902.	28 avril 1905.	Sydney.
28 avril 1902.	28 avril 1905.	Smyrne.
28 avril 1902.	28 avril 1905.	Cabinet du ministre.
28 avril 1902.	28 avril 1905.	Direction des consulats.
4 mai 1903.	21 mai 1906.	H. C., à la dispos. du gouvern. siamois.
4 mai 1903.	21 mai 1906.	Londres.

ÉLÈVES CONSULS.

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	OBSERVATIONS.
De Vitrolles	19 novembre 1877.	22 avril 1904.	Direction des consulats.
Vte du Chaffault . . .	7 mai 1878.	22 avril 1904.	Id.
Feit ✠.	14 juin 1878.	5 mai 1905.	Shanghaï.
Wilden ✠.	23 mars 1879.	5 mai 1905.	Tchong-King.
Knight.	5 septembre 1880.	5 mai 1905.	Cabinet du ministre.
Bargeton	11 mars 1882.	5 mai 1905.	H. C. A la disposition du président de la Chambre.
Ristelhueber , ...	5 mars 1881.	5 mai 1905	Pékin.
De Sorbier de Pougnadoresse	11 août 1879.	10 mai 1906.	Cabinet du ministre.
Henry	8 mai 1881.	10 mai 1906.	Cabinet du ministre.
Goiran.	9 juin 1881.	10 mai 1906.	Direction des consulats.
De Laforcade	8 décembre 1883.	10 mai 1906.	Id.

VICE-CONSULS ET INTERPRÈTES

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Frandin (Charles)	18 septembre 1853.	28 juin 1877.
Flajollet	16 février 1850.	11 octobre 1880.
Guès	18 mai 1847.	27 décembre 1879.
Caula	5 février 1855.	20 mai 1878.
Girodroux	29 décembre 1854.	21 novembre 1879.
Naggiar	17 octobre 1854.	1er octobre 1874.
De Bezaure (Paul)	18 août 1856.	7 octobre 1880.
Altemer	25 août 1859.	1er décembre 1882.
Santi	10 mars 1862.	15 octobre 1891.
De Casabianca	13 décembre 1859.	2 novembre 1881.
Delenda	20 décembre 1853.	7 novembre 1881.
Guérin	22 février 1863.	26 août 1886.
Guys	12 août 1849.	17 avril 1878.
De Lobel-Mahy	26 avril 1857.	22 novembre 1881.
Barthélemy (Adrien)	25 août 1859.	3 septembre 1884.
Bernard (Eugène) ✻	12 février 1849.	12 mai 1880.
Vernazza	22 septembre 1857.	22 mars 1882.
Fradin de Belabre	13 mars 1862.	18 avril 1883.
Robin (Théodore)	30 janvier 1841.	14 octobre 1896.
Cte de Potier	18 novembre 1858.	19 juillet 1881. 28 février 1893.
Bryois	21 novembre 1854.	23 septembre 1897.
Guillet	26 mai 1849.	9 mai 1883.
De Prat	19 avril 1861.	5 mars 1885.
Jeannier	25 novembre 1862.	10 mai 1886.
Perroud	16 septembre 1859.	16 mai 1884.
Piettre	11 avril 1861.	31 décembre 1884.
De Francqueville	17 janvier 1863.	19 juillet 1881.
De Buyer	10 mars 1857.	23 avril 1883.

(1) Voir *supra* note de la page 56.

CLASSE.

…NCELIER 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	»	31 décembre 1884.	Tarente.
…tobre 1880.	17 décembre 1885.	31 janvier 1892.	La Spezzia.
…vrier 1884.	31 janvier 1892.	8 janvier 1892.	Jaffa.
…uillet 1881.	20 janvier 1890.	30 juin 1893.	Para (chargé du consulat).
…mai 1887.	31 janvier 1892.	12 août 1893.	Les Dardanelles.
…embre 1884.	31 janvier 1892.	23 mars 1894.	Volo.
…obre 1887.	31 janvier 1892.	31 juillet 1894.	La Corogne.
…uin 1888.	31 janvier 1892.	31 juillet 1894.	Suez.
»	»	15 octobre 1894.	Venise.
…nvier 1886.	31 janvier 1892.	29 octobre 1894 ([1]).	Matadi.
…uillet 1886.	31 janvier 1892.	25 février 1895.	Alexandrette.
…embre 1889.	31 janvier 1892.	21 mars 1896.	Tché-Fou.
…embre 1882.	15 janvier 1891.	20 avril 1896.	Diarbékir.
…obre 1887.	31 janvier 1892.	20 avril 1896.	Bruxelles (ch. de la chancellerie).
…embre 1887.	31 janvier 1892.	23 mai 1896.	Secrétaire-interprète à Paris.
…uin 1888.	31 janvier 1892.	21 août 1896.	Trieste (chargé de la chancellerie).
…uin 1888.	31 janvier 1892.	28 septembre 1896.	Benghazi.
…nvier 1891.	31 janvier 1892.	28 septembre 1896.	Douvres.
»	»	14 octobre 1896.	Syra (chargé du consulat).
»	1er juin 1893.	30 avril 1897.	Tampico.
»	»	28 septembre 1897.	Coni.
…embre 1888.	31 janvier 1892.	5 novembre 1897.	La Haye (ch. de la chancellerie).
…embre 1890.	31 janvier 1892.	5 novembre 1897.	Iassy.
…illet 1889.	31 janvier 1892.	17 novembre 1897.	Mogador.
…embre 1891.	31 janvier 1892.	25 décembre 1897.	Angora.
»	24 novembre 1893.	28 mai 1898.	Vienne (ch. de la chancellerie).
…vier 1891.	31 janvier 1892.	9 juin 1898.	Direction des consulats.
…uin 1888.	31 janvier 1892.	21 décembre 1898.	Munich (ch. de la chancellerie).

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Arnaud	8 août 1849.	4 décembre 1880.
Miné	9 novembre 1845.	9 octobre 1879.
De Malaspina	5 janvier 1852.	20 juin 1882.
Mercinier	25 juillet 1852.	12 mai 1880.
Menant ✱	13 avril 1855.	25 juillet 1881.
Benedetti	9 octobre 1859.	4 décembre 1880.
De Maricourt	14 mars 1861.	5 mars 1885.
Gager	11 janvier 1862.	26 août 1885.
Coulomb	12 novembre 1864.	13 novembre 1885.
Jousselin	21 avril 1864.	8 juin 1884.
Blanchon	20 mars 1865.	7 février 1887.
Leriche	2 novembre 1864.	12 juillet 1888.
Jouve	31 octobre 1865.	30 août 1889.
Biblé	18 avril 1866.	3 mars 1890.
Fuchs	25 juin 1854.	24 février 1900.
Chaloin	6 septembre 1862.	21 septembre 1884.
Nayna	26 janvier 1860.	27 novembre 1879
Hoff	10 avril 1866.	20 septembre 1888.
Stoychich	7 mars 1848.	1er janvier 1877.
Barré-Ponsignon	25 février 1867.	31 janvier 1890.
Pricot de Sainte-Marie (Edgard)	9 mars 1869.	6 mars 1891.
Bonhenry	18 août 1869.	23 août 1893.

.re CLASSE (*suite*).

ANCELIER e 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe.	RÉSIDENCE.
janvier 1891.	31 janvier 1892.	24 décembre 1898.	Rome.
6 juin 1888.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Corfou (chargé de la chancellerie).
janvier 1889.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Janina.
février 1889.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Varna.
avril 1890.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Bourgas.
décembre 1890.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Livourne (chargé de la chancell.).
octobre 1891.	31 janvier 1892.	18 mars 1899.	Saint-Sébastien (ch. de la chanc.).
»	26 septembre 1892.	18 mars 1899.	Tanger.
»	1er mai 1893.	18 mars 1899.	Gênes (chargé de la chancellerie).
janvier 1891.	31 janvier 1892.	24 mai 1899.	Roustchouk.
»	25 avril 1892.	24 mai 1899.	Marache.
»	28 mars 1894.	19 septembre 1899.	Rabat.
»	15 janvier 1895.	21 septembre 1899.	Galveston.
»	20 février 1895.	30 septembre 1899.	Rhodes.
»	»	24 février 1900.	Zurich (chargé de la chancellerie).
»	30 avril 1892.	10 avril 1900.	Bouchir.
»	28 juillet 1892.	10 avril 1900.	Amsterdam (ch. de la chancellerie).
»	31 juillet 1894.	10 avril 1900.	Saffi.
novembre 1886.	31 janvier 1892.	1er juillet 1900.	Larnaca (chargé de la chancell.).
»	27 août 1895.	1er juillet 1900.	Saint-Pétersbourg (ch. de la chanc.).
»	23 mai 1896.	1er juillet 1900.	Barcelone (chargé de la chancell.).
»	15 septembre 1896.	30 août 1900.	Colon.

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
*Revelli	27 octobre 1866.	19 février 1889.
*Milon de Peillon	9 juillet 1860.	5 mars 1885.
*Querry	13 août 1868.	22 janvier 1891.
*Krajewski	24 mai 1863.	10 janvier 1887.
*Huttinot	21 décembre 1855.	20 décembre 1885.
*Ramin (François)	30 juin 1859.	19 juin 1889.
*Emerat	6 juillet 1864.	6 avril 1891.
*De Junnemann	19 février 1864.	15 février 1893.
*Feer (Émile)	18 mai 1871.	12 juillet 1893.
*Lebé	24 avril 1871.	30 septembre 1893.
*Tondeur-Scheffler	15 novembre 1873.	17 juillet 1896.
*Casard ✻	22 avril 1862.	11 février 1888.
*Petitpied	3 février 1868.	1er mars 1889.
*De Fougères	4 avril 1867.	1er mars 1893.
*Roca d'Huytèza	25 mars 1859.	20 septembre 1897.
*Vautier	6 janvier 1866.	16 mars 1894.
*Bielecki	6 janvier 1866.	7 mai 1902.
*Corbes	4 décembre 1870.	5 mai 1893.
*Gaillard ✻	5 février 1869.	28 septembre 1895.
*Jussieu de Sénevier	24 juillet 1857.	17 avril 1881.
*Leca	22 octobre 1865.	17 novembre 1896.
*Broullard	31 mars 1865.	15 mars 1894.
*Bizel	14 octobre 1861.	24 mai 1895.
*Pigonneau	4 octobre 1868.	30 juillet 1891.
*Samalens	17 janvier 1871.	5 mars 1895.
*Besse-Desmoulières	21 mai 1867.	21 mai 1894.
*Heilmann (Maurice)	19 mai 1871.	20 mars 1894.
*Maninque	21 mars 1874	28 septembre 1896.

* Agents inscrits provisoirement dans la 2e classe du cadre des vice-consuls, mais ayant conservé

2e CLASSE.

...ANCELIER ...e 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	31 juillet 1894.	25 septembre 1900.	Alexandrie (ch. de la chancellerie).
»	1er juillet 1893.	5 octobre 1900.	Naples (chargé de la chancellerie).
»	18 septembre 1895.	12 octobre 1900.	Santander (chargé de l'agence).
...ptembre 1890.	31 janvier 1892.	17 décembre 1900.	Uskub.
...octobre 1890.	31 janvier 1892.	17 avril 1901.	La Havane (chargé de la chancell.).
»	15 janvier 1895.	13 mai 1901.	Milan (chargé de la chancellerie).
»	12 juillet 1895.	13 mai 1901.	Patras.
»	12 septembre 1895.	13 mai 1901.	Berne (chargé de la chancellerie).
»	4 octobre 1897.	15 mai 1901.	Port-Louis (ch. de la chancellerie).
»	26 janvier 1897.	15 mai 1901.	Athènes (chargé de la chancellerie).
»	»	18 mai 1901 (1).	Vintimille.
»	23 mars 1894.	14 juin 1901.	Almeria.
»	27 juin 1896.	6 octobre 1901.	Hambourg (ch. de la chancellerie).
»	»	18 octobre 1901.	
»	20 septembre 1897.	27 novembre 1901.	Mazagan.
»	3 mars 1898.	25 avril 1902.	Moscou (chargé de la chancellerie).
»	»	7 mai 1902.	Francfort (chargé de la chancell.).
»	4 octobre 1897.	31 mai 1902.	Direction des consulats.
»	23 octobre 1899.	24 octobre 1902.	Fez (chargé du consulat).
»	1er mai 1893.	28 novembre 1903.	Carthagène (chargé de la chancell.).
»	17 novembre 1896.	21 décembre 1903.	Palerme (chargé de la chancell.).
»	5 juin 1897.	21 décembre 1903.	Division des fonds.
»	18 décembre 1898.	21 décembre 1903.	Montevideo (chargé de la chancell.).
»	15 mars 1899.	21 décembre 1903.	Cardiff (chargé de la chancellerie).
»	15 mars 1899.	21 décembre 1903.	Copenhague (ch. de la chancellerie).
»	18 août 1899.	21 décembre 1903.	Tanger (chargé de la chancell.).
»	10 octobre 1898.	1er février 1904.	New-York (chargé de la chancell.).
»	5 janvier 1900.	1er février 1904.	Cabinet du ministre.

...s droits et prérogatives attachés à la 1re classe de ce grade. (Décret du 29 mai 1902.)

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
*Philip	6 octobre 1868.	1er septembre 1904.
*Lefevre	12 mars 1861.	3 août 1887.
*Charpentier (Maurice)	12 juillet 1870.	31 janvier 1896.
*Grégoire	18 février 1869.	10 novembre 1894.
*Brouzet	8 août 1872.	4 décembre 1894.
*Vachez	13 février 1868.	6 décembre 1891.
*Braquehais	8 novembre 1859.	21 décembre 1877
*Raynaud	24 décembre 1871.	12 avril 1895.
*André (Marius)	5 juin 1868.	12 juin 1894.
*Tonnellier	10 février 1869.	16 février 1897.
*Tinayre	10 février 1863.	9 janvier 1897.
*Barthélemy (Antonin) ✻	25 novembre 1862.	23 mai 1898.
*Doire	29 septembre 1868	5 septembre 1896.
*Reau	17 mai 1872.	9 octobre 1891.
*Doyen	17 octobre 1873.	15 avril 1896.
Alphand	17 juin 1879.	20 juin 1905.
*Lozé	4 février 1881.	2 novembre 1905.
Lecomte (Georges)	7 août 1878.	6 août 1897.
*Vieilhomme	12 novembre 1861.	11 février 1888.
*Guibert	25 juillet 1867.	16 février 1891.
*Calvière	3 décembre 1868.	13 juin 1894.
*Chorat	11 avril 1870.	12 mars 1895.
*Orlandi	24 mars 1866.	20 février 1896.
*Mongendre	11 janvier 1869.	17 mai 1894.
*Prioot de Sainte-Marie (Georges)	15 avril 1872.	15 avril 1896.
*Valet	16 décembre 1874.	9 décembre 1896.
*Deloche de Noyelle	22 mars 1876.	18 janvier 1898.
*Armez	3 juillet 1875.	19 avril 1899.

([1]) Voir *supra* note de la page 56.

* Agents inscrits provisoirement dans la 2e classe du cadre des vice-consuls, mais ayant conservé

• CLASSE (*suite*).

ANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe.	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	31 janvier 1900.	12 février 1904.	Monaco (chargé du consulat).
»	31 janvier 1892.	1er septembre 1904.	Nioutchouang.
»	18 août 1899.	28 sept. 1904 (1).	Division des fonds.
»	18 mars 1899.	1er novembre 1903.	Dusseldorf (ch. de la chancellerie).
»	18 août 1899.	1er novembre 1904.	Dublin (chargé de la chancellerie).
»	18 août 1899.	1er novembre 1904.	Bâle (chargé de la chancellerie).
ptembre 1891.	3 septembre 1899.	1er novembre 1904.	Calcutta (chargé de la chancellerie).
»	5 janvier 1900.	1re novembre 1904.	Stuttgart (chargé de la chancell).
»	21 février 1899.	13 janvier 1905.	Constantinople (ch. de la chancell.).
»	20 mars 1900.	13 janvier 1905.	Sous-direction des chancelleries.
»	18 août 1900.	13 janvier 1905.	Andrinople.
»	1er octobre 1900.	13 janvier 1905.	Genève (ch. de la chancellerie).
»	11 septembre 1900.	13 janvier 1905.	Swatow.
»	30 avril 1898.	20 juin 1905.	Ho-Kéou.
»	5 janvier 1900.	20 juin 1905.	Londres (ch. de la chancellerie).
»	20 juin 1905.	»	Sous-direction des chancelleries.
»	»	2 novembre 1905.	Direction des consulats.
ptembre 1902.	2 décembre 1905.	»	Amoy.
octobre 1890.	18 août 1895 (1).	10 février 1906.	Recht.
»	29 juin 1897.	10 février 1906.	Hong-Kong (ch. de la chancellerie).
»	15 mars 1899.	10 février 1906.	Van.
»	18 août 1899.	10 février 1906.	Bucarest (ch. de la chancellerie).
»	18 août 1899.	10 février 1906.	Liverpool. Idem.
»	17 mai 1900.	10 février 1906.	Rotterdam. Idem.
»	16 juin 1900.	10 février 1906.	Le Cap. Idem.
»	29 juin 1900.	10 février 1906.	Washington. Idem.
»	29 janvier 1902.	10 février 1906.	Direction des consulats.
»	30 avril 1902.	10 février 1906.	Tripoli de Syrie.

…s droits et prérogatives attachés à la 1re classe de ce grade. (Décret du 29 mai 1902.)

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
*De Peretti de la Rocca	21 mai 1876.	14 octobre 1898.
*Hauchecorne	18 mars 1873.	16 septembre 1896.
Mazeret	8 janvier 1871.	30 juillet 1906.
Roy	16 octobre 1873.	30 octobre 1898.

Agents inscrits provisoirement dans la 2e classe du cadre des vice-consuls, mais ayant conservé

CLASSE (*suite*).

CELIER e classe.	CHANCELIER de 2e classe. (ou vice-consul de 3e cl.).	VICE-CONSUL ou chancelier de 1re classe. (ou vice-consul de 2e cl.).	RÉSIDENCE.
»	10 février 1906.	28 mai 1902.	San-Francisco (ch. de la chancell.).
»	2 février 1901.	1er juillet 1906.	Tchong-King.
»	30 juillet 1903.	1er juillet 1906.	Novorossisk.
rier 1903.	»	1er juillet 1906.	Xieng-Maï.

droits et prérogatives attachés à la 1re classe de ce grade. (Décret du 29 mai 1902.)

VICE-C

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉ au serv
*Le Pescheux-Duhautbourg	22 mai 1871.	29 juillet
*Homberg	14 août 1870.	9 mars 1
*Gey	8 avril 1852.	13 juin 1
*De Saint-Sauveur	25 mai 1873.	15 avril
*Durieux	5 octobre 1870.	31 janvier
*Bon Lahure	12 avril 1873.	4 mai 1
*Lelorrain	6 décembre 1870.	9 janvier
*Graillet	7 février 1873.	15 avril
*Chateauvert	22 février 1878.	3 juillet
*Lachèvre	5 septembre 1874.	3 juillet
*Michel	2 mai 1862.	15 octobre
*_Armand_	_11 mars 1874._	_8 septembr_
*De la Tour	22 août 1875.	25 janvier
*De la Vaissière	12 octobre 1870.	15 mars
*Joncour	30 janvier 1869.	15 mars
*Fliche ✱	1er avril 1877.	14 mars
*Missir	9 février 1867.	15 mai 1
*Degrand	10 juillet 1874.	11 octobre
*Brillouin	1er août 1875.	14 mars 1
Damour	25 mars 1873.	20 octobre
Levet	14 janvier 1871.	10 novemb
Beuf	_10 octobre 1864._	_18 novemb_
Gosselin	26 avril 1859.	30 juillet
Ledoulx (Louis)	24 septembre 1877.	2 novembr
Ritt	10 mai 1874.	10 novemb
Duchesne	26 juillet 1874.	11 janvier
Serre	12 juin 1870.	22 février

(1) Voir *supra* la note de la page 56.
*Agents inscrits dans la 3e classe du cadre des vice-consuls, mais ayant conservé leurs

' CLASSE.

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe. (Vice-consul de 3e classe.)	RÉSIDENCE.
»	18 août 1899.	Salonique (chargé de la chancellerie).
»	18 août 1899.	Luxembourg. Idem.
»	17 février 1900.	Panama. Idem.
»	28 mars 1900.	Division des fonds.
»	10 avril 1900.	Varsovie (chargé de la chancellerie).
»	29 juin 1900.	Valence. Idem.
»	29 juin 1900.	Porto. Idem.
»	29 août 1900.	La Trinité.
»	27 juin 1901.	Puerto-Rico (chargé de la chancellerie).
»	18 juillet 1901.	Saint-Paul. Idem.
»	21 juillet 1901.	Budapest. Idem.
»	*8 septembre 1901.*	*H. C. Administration tunisienne.*
»	28 janvier 1902.	Odessa (chargé de la chancellerie).
»	29 janvier 1902.	Séville. Idem.
»	29 janvier 1902.	Smyrne. Idem.
»	30 avril 1902.	Singapour. Idem.
»	30 avril 1902.	La Canée. Idem.
»	28 mai 1902.	Mossoul,
»	28 mai 1902.	Buenos-Ayres (ch. de la chancellerie).
»	10 juillet 1902.	La Nouv.-Orléans. Idem.
»	10 novembre 1902.	Las Palmas. Idem.
»	*18 novembre 1902.*	*H. C. Administration tunisienne.*
»	20 mai 1903.	Quito (chargé de la chancellerie.)
»	22 août 1903.	Malte (chargé de la chancellerie).
»	21 décembre 1903.	Santiago de Cuba. Idem.
»	21 décembre 1903.	Korat.
»	21 décembre 1903.	Batavia (chargé de la chancellerie).

ërogatives antérieurs au décret du 29 mai 1902.

VICE

NOMS.	DATE de naissance.	E au
Garès.	23 janvier 1877.	26 n
Corcoral.	12 mai 1873.	11 m
Bricage	8 août 1875.	31 m
Martin (Harold).	28 mars 1860.	2 jan
Blanchet (Charles).	2 mars 1875.	2 m
Dubedout.	20 juin 1876.	8 ju
Destrées.	26 décembre 1876.	18 a
Dulignier	2 août 1868.	18 se
Benigni.	27 mai 1872.	9 ju
Lucciardi	31 mai 1865.	19 se
Charlat	4 janvier 1875.	12 se
Mathiss	4 août 1869.	21 m
De Laigue	10 juillet 1874.	4 octo
Du Courthial.	31 décembre 1873.	7 m
Darragon.	6 mai 1873.	11 ju
Simon (Gaston)	16 janvier 1872.	7 nove
Sempé.	4 décembre 1863.	31 déce
Dreuilhe.	14 janvier 1874.	8 décer
Blanche	13 avril 1874.	12 septe
Nicault (Maurice).	8 juin 1875.	12 octo
Mattei.	12 août 1875.	26 m
Du Gardier.	10 octobre 1872.	9 av
Laroche	14 mai 1876.	22 ao
Arqué.	29 novembre 1874.	5 septe
D'Halewyn	31 janvier 1871.	21 octo
Dussap	16 juin 1875.	29 nove
De Berne-Lagarde.	11 septembre 1878.	30 m

E 3e CLASSE (*suite*).

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe. (Vice-consul de 3e classe.)	RÉSIDENCE.
»	21 décembre 1903.	Newcastle (chargé de la chancellerie).
»	2 janvier 1904.	Fiume. Idem.
»	2 janvier 1904.	Malaga. Idem.
»	2 janvier 1904.	Bombay Idem.
»	1er février 1904.	Liège. Idem.
»	1er février 1904.	Glasgow. Idem.
»	1er février 1904.	Valparaiso. Idem.
»	1er février 1904.	Protocole.
»	1er février 1904.	Florence (chargé de la chancellerie).
»	1er avril 1904 (1).	Sydney. Idem.
»	15 juin 1904.	Rio-de-Janeiro. Idem.
»	1er novembre 1904.	L'Assomption (chargé de la chancell.).
»	1er novembre 1904.	Venise (ffons d'élève vice-consul).
»	1er novembre 1904.	Santiago du Chili (chargé de la chancell.).
»	1er novembre 1904.	Guatemala. Idem.
»	1er novembre 1904.	Port-au-Prince. Idem.
»	31 décembre 1904.	Bilbao. Idem.
»	13 janvier 1905.	Constantinople (ffons d'élève v.-consul).
»	13 janvier 1905.	Bosna-Seraï. Idem.
»	13 janvier 1905.	Tchéfou (chargé de la chancellerie).
»	13 janvier 1905.	Santo-Domingo (chargé de la chancell.).
»	13 janvier 1905.	Christiania. Idem.
»	13 janvier 1905.	Yokohama. Idem.
»	13 janvier 1905.	Leipzig, Idem.
»	13 janvier 1905.	Montréal (chargé de la chancellerie).
»	13 janvier 1905.	Le Caire. Idem.
»	13 janvier 1905.	Prague. Idem.

VICE-CONSULS

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.
Boschetti	30 août 1860.	8 septembre 1881.
De Peraldi	13 décembre 1875.	1er avril 1905.
Batelier (Charles)	8 décembre 1874.	9 juillet 1897.
Desmartis	1er avril 1877.	22 octobre 1900.
Gaillard	7 mars 1872.	4 octobre 1900.
Terver	16 mars 1877.	20 mars 1901.
Sicard	*5 octobre 1878.*	*31 janvier 1901.*
Bruel	4 avril 1874.	31 mars 1899.
Rivière	5 septembre 1857.	1er janvier 1892.
Laffon	20 février 1873.	25 avril 1899.
Sandrier	17 juillet 1874.	20 mai 1899.
Tamburini	1er février 1876.	6 mars 1900.
Mougin	18 août 1875.	7 avril 1900.
Pillons	25 mai 1877.	15 juin 1900.
Guérin (Henry)	19 mars 1876.	5 novembre 1900.
Roux (Henri)	12 septembre 1878.	12 novembre 1900.
Danjou	28 août 1874.	21 décembre 1900.
D'Annoville	1er avril 1878.	6 décembre 1901.
Billecocq (Charles)	27 février 1877.	28 septembre 1902.
Suzor	9 février 1872.	1er juillet 1899.
Prévost (Henri)	8 septembre 1875.	29 mai 1901.
Dupuy	3 octobre 1872.	18 mars 1898.
Bapt[illegible]ndier	14 juin 1875.	3 novembre 1899.

• CLASSE (*suite*).

CHANCELIER de 3e classe.	CHANCELIER de 2e classe. (Vice-consul de 3e classe.)	RÉSIDENCE.
»	14 janvier 1905.	Anvers (ffons de secrétaire-archiviste).
»	1er avril 1905.	Hors cadres.
»	7 mai 1905.	Protocole.
»	20 juin 1905.	Caracas (chargé de la chancellerie).
»	23 juin 1905.	Berlin (ffons d'élève vice-consul).
»	23 juin 1905.	Belgrade (ffons de secrétaire-archiviste).
»	*21 octobre 1905.*	*H. C. A la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine.*
»	1er février 1906.	Ostende (ffons d'élève vice-consul).
»	10 février 1906.	Le Cap Idem.
»	10 février 1906.	Port-Louis. Idem.
»	10 février 1906.	Chicago (chargé de la chancellerie).
»	10 février 1906.	Rome (ffons d'élève vice-consul).
»	10 février 1906.	Buenos-Ayres. Idem.
»	10 février 1906.	Lima (chargé de la chancellerie).
»	10 février 1906.	Genève (ffons d'élève vice-consul).
»	10 février 1906.	Smyrne (secrétaire-archiviste).
»	10 février 1906.	Shanghaï (chargé de la chancellerie).
»	10 février 1906.	Bosna-Seraï (ffons d'élève vice-consul).
»	10 février 1906.	Turin (chargé de la chancellerie).
»	18 août 1906.	Bogota. Idem.
»	18 août 1906,	Berlin (ffons d'élève vice-consul).
»	18 août 1906.	Cabinet du ministre.
»	18 août 1906.	Tanger (secrétaire archiviste).

ÉLÈVES VICE-CONSULS.

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
GRAT	29 août 1877.	22 février 1900.	Buenos-Ayres.
DE CHEVILLY	14 octobre 1872.	28 déc. 1900.	Cardiff.
DE SIÉYÈS DE VEYNES	21 avril 1878.	2 février 1901.	Manille (ch. de la chancell.).
HIPPEAU (Léon)	21 janvier 1877.	26 février 1901.	Genève.
GUERMOMPREZ	5 février 1875.	1er avril 1901.	Alexandrie.
LEFORT	27 déc. 1876.	18 juin 1901.	Alexandrie.
MALIVOIRE DE CAMAS	21 mai 1877.	18 juin 1901.	Brême.
DE FRAYSSINET	23 avril 1874.	17 août 1901.	Berne (secrét.-archiv.).
BÉNÉZET	28 juillet 1874.	19 août 1901.	Madrid.
BOUZINAC DE LA BASTIDE	5 mai 1872.	28 août 1901.	Barcelone.
LEBAT-D'ALBAS	5 juillet 1874	21 sept. 1901 (1).	Londres (secrét.-archiv.).
SUMMARIPA (Théodore)	8 sept. 1877.	7 nov. 1901.	Alexandrie.
HEYMANN (Émile)	1er janvier 1880.	7 nov. 1901.	Valparaiso.
D'HUMIÈRES	10 janvier 1877.	26 déc. 1901.	Gênes (secrét.-archiviste).
ROBIQUET	20 juin 1876.	10 janvier 1902.	Anvers.
ZARZECKI	23 février 1872.	15 février 1902.	Constantinople.
DE CHAUMEILS DE LACOSTE	8 février 1876.	10 avril 1902.	Le Caire.
DE FERRY DE FONTNOUVELLE	21 mars 1877.	10 avril 1902.	Nuremberg.
TRILLES	27 août 1874.	13 mai 1902.	Barcelone.
POLONY	7 décembre 1877.	18 mai 1902 (1).	Division des fonds.
D'HENNEZEL	16 mars 1877.	17 août 1902.	Bruxelles.
TURQUET DE BEAUREGARD	22 janvier 1873.	3 novembre 1902.	Southampton.
BLANCHET	13 août 1880.	24 nov. 1902.	Constantinople.
STREITBERG	25 octobre 1877.	6 janvier 1903.	La Havane.
LANGLAIS	28 juillet 1877.	11 février 1903.	Le Caire.
CHARPENTIER	16 janvier 1882.	11 février 1903.	Tunis.

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

ÉLÈVES VICE-CONSULS (*suite*).

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
…PAGNAC	16 mars 1876.	9 mars 1903.	Barcelone.
. . . .	5 janvier 1880.	9 mars 1903.	Milan.
….	20 février 1874.	23 mars 1903.	Dantzig.
…R	21 mars 1877.	29 mai 1903.	New-York.
…T-PLAINCHANT	29 octobre 1878.	29 mai 1903.	Cabinet du ministre.
…R	8 octobre 1880.	7 juin 1903.	Saint-Pétersbourg.
…ER	8 mars 1878.	8 juin 1903.	Hambourg.
. . . .	12 nov. 1875.	20 juillet 1903.	Hambourg.
. . . .	23 juillet 1879.	20 juillet 1903.	Gênes.
. . . .	2 février 1872.	4 avril 1901. 21 juillet 1903.	Florence.
…LT.	23 juillet 1880.	20 août 1903.	Zurich.
… (René)	1er avril 1880.	19 oct. 1903.	Mexico.
. . . .	4 mai 1878.	28 oct. 1903.	Mannheim (secrét.-archiv.).
…OR.	28 janvier 1882.	13 nov. 1903.	Barcelone.
…ON	7 mars 1880.	14 déc. 1903 (1).	
…METTRIE.	15 nov. 1877.	2 janvier 1904.	H. C. A la disposit. du sous-secrét. d'État d. Beaux-Arts.
…IN	7 juillet 1879.	16 juin 1904.	Bruxelles.
…E.	18 janvier 1878.	16 juin 1904.	Sofia.
. . . .	20 août 1877.	16 juin 1904.	Division des fonds.
…AQUE	18 avril 1882.	1er sept. 1904.	Direction des consulats.
…RMESTRAUX	13 nov. 1882.	30 nov. 1904.	Direction des consulats.
… (Augustin).	19 mars 1878.	30 nov. 1904.	Londres.
…NIN	19 déc. 1877.	30 nov. 1904.	Palma.
…LE (Emmanuel). . . .	13 janvier 1881.	13 déc. 1904.	Tanger.
… (Gustave)	16 juin 1883.	6 janvier 1905.	Beyrouth.
…Henry).	14 juin 1878.	7 janvier 1905.	Protocole.

ÉLÈVES VICE-CONSULS (*suite*).

NOMS.	DATE de naissance.	ENTRÉE au service.	RÉSIDENCE.
Gras	14 déc. 1882.	7 janvier 1905.	Londres.
Médus	16 nov. 1883.	1er février 1905.	Dublin.
Ragot	13 juillet 1881.	11 avril 1905.	Direction des consulats.
Colard	18 février 1881.	29 avril 1905.	Vienne.
Durand	3 mars 1883.	29 avril 1905.	Division des fonds.
Goubin	24 janv. 1882.	5 juin 1905.	Division des fonds.
De France de Tersant	27 juin 1880.	10 juin 1905.	Liverpool.
Gayot	15 août 1882.	14 juin 1905.	Shanghaï.
Rioche	4 octobre 1879.	7 juillet 1905.	Division des fonds.
Dorange	4 nov. 1879.	29 juillet 1905.	Budapest.
Champenois	13 août 1880.	31 octobre 1905.	Saint-Sébastien.
Du Chaylard	25 janvier 1879.	5 déc. 1905.	Tunis.
Morel	6 nov. 1882.	5 déc. 1905.	Direction des consulats.
Lacaze	14 mars 1882.	5 déc. 1905.	San-Francisco.
Poriquet	26 déc. 1878.	6 déc. 1905.	Protocole.
Saunois-Chevert	4 mars 1883.	30 janvier 1906.	Londres.
De Suzzoni	23 juillet 1882.	10 février 1906.	Direction des consulats
Fauget	16 avril 1879.	20 août 1906.	
Courant	20 juin 1883.	20 août 1906.	Consulats.
Boucoiran	17 octobre 1880.	20 août 1906.	
Lemardelé	13 avril 1883.	20 août 1906.	Cabinet du ministre.
Péron	7 septembre 1883.	20 août 1906.	San-Francisco.
Leroy	1er juillet 1879.	20 août 1906.	Politique.
Jaubert	12 janvier 1880.	1er sept. 1906.	
Chalvet de Rochemonteix	16 mai 1881.	1er sept. 1906.	Cardiff.
Lamour	15 juillet 1879.	1er sept. 1906.	New-York.

INTERPRÈTES

INTER

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVICE.
Rouet ✻	15 mars 1847.	1er octobre 1865.
Vissière ✻.	2 août 1858.	21 janvier 1880.
Leduc ✻.	13 juillet 1863.	30 juillet 1885.
Imbault-Huart ✻	4 février 1854.	1er août 1875.
Ledoulx (Alphonse) ✻	7 août 1859.	22 septembre 1882.
Barthélémy (Adrien)	25 août 1859.	3 septembre 1884.

INTERPRÈTES

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVICE.
Haggar ✻	23 octobre 1845.	4 mai 1872.
Launay.	9 août 1867.	8 décembre 1890.
Nicolas.	27 mars 1864.	12 août 1887.
Rais	3 juin 1868.	18 décembre 1889.
Kouri (Joseph)	19 novembre 1850.	28 novembre 1873.
Barré de Lancy	8 septembre 1865.	16 décembre 1887.
Grech.	8 décembre 1857.	13 mars 1879.
Courant	12 octobre 1865.	6 septembre 1888.
Morisse ✻	17 février 1869.	14 août 1893.
Ferr (Henri)	10 décembre 1863.	4 juillet 1897.
Cuinet	8 septembre 1866.	28 juin 1893.
Marc	11 octobre 1872.	26 août 1895.

ÈTES

GRADE.	DATE de nomination au grade.	FONCTIONS.
Consul général.	14 février 1899.	1er interprète à Constantinople.
Consul de 1re classe.	12 mars 1891.	Secrétaire-interprète à Paris.
Consul de 1re classe.	3 décembre 1905.	1er interprète à Pékin.
Consul de 2e classe.	9 mars 1897.	1er secrétaire-interprète à Paris.
Consul de 2e classe.	21 décembre 1903.	2e interprète à Constantinople.
e-Consul de 1re classe.	23 mai 1896.	2e secrétaire-interprète à Paris.

1re CLASSE.

RPRÈTE OU DROGMAN 3 classe.	INTERPRÈTE OU DROGMAN de 2e classe.	INTERPRÈTE OU DROGMAN de 1re classe.	RÉSIDENCE.
mars 1882.	15 mars 1887.	21 août 1893.	1er interprète à Alexandrie.
»	8 avril 1895.	31 octobre 1893.	Interprète-chancelier à Fou-Tchéou.
»	9 décembre 1893.	19 septembre 1899.	1er interprète à Téhéran.
»	15 juin 1894.	19 septembre 1899.	1er interprète à Tripoli de Barbarie.
»	16 octobre 1890.	12 juillet 1900.	Interprète chancelier à Port-Saïd.
»	18 septembre 1895.	4 décembre 1900.	1er interprète à Smyrne.
mars 1885.	2 janvier 1891.	25 janvier 1901.	Interprète à Tunis.
»	23 septembre 1893.	1er janvier 1903.	H. C. En service détaché.
»	4 juillet 1897.	1er janvier 1903.	2e interprète à Pékin.
»	4 juillet 1897.	21 décembre 1903.	1er interprète à Shanghaï.
»	10 octobre 1893.	21 décembre 1903.	Constantinople.
»	20 avril 1899.	21 décembre 1903.	1er interprète à Tanger.

INTERPR

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVI
*Wiet (Ferdinand).	16 août 1872.	23 septembre 189
*Blanchet	10 janvier 1875.	23 décembre 189
*Berteaux ✲.	1er mars 1873.	23 décembre 189
*De Rettel	17 mai 1872.	11 novembre 189
*Guy	10 avril 1874.	27 août 1896.
*André.	21 avril 1863.	10 janvier 1896.
*Eddé.	5 juillet 1851.	15 juin 1897.
*Saugon	4 janvier 1875.	28 août 1896.
*Tronquois	18 novembre 1855.	29 décembre 190
Marchand (Georges)	3 novembre 1871.	9 février 1899.
Moreau.	16 avril 1876.	14 décembre 189
Béguin-Billecocq (Jean)	8 février 1875.	9 février 1899
Saussier ✲.	29 août 1876.	31 octobre 1899

(1) Voir *supra* la note de la page 56.

* Agents inscrits provisoirement dans la 2e classe de l'Interprétariat, mais ayant tous les

CLASSE.

OGMAN TERPRÈTE e classe.	DROGMAN OU INTERPRÈTE de 2e classe.	DROGMAN OU INTERPRÈTE de 1re classe.	RÉSIDENCE.
»	23 octobre 1899.	21 décembre 1903.	1er interprète à Beyrouth.
»	1er novembre 1899.	21 décembre 1903.	Id. à Pékin.
»	1er novembre 1899.	1er octobre 1904.	Id. à Séoul.
»	20 avril 1899.	13 janvier 1905.	Id. à Tauris.
»	18 avril 1901.	13 janvier 1905.	Id. au Caire.
»	17 janvier 1900.	20 juin 1905.	2e interprète à Tokio.
tobre 189?.	»	1er juillet 1906.	Damas.
vril 1901.	»	1er juillet 1906.	Jérusalem (interprète-chancelier).
ût 1902 (1).	»	1er juillet 1906.	
rrier 1903.	1er juillet 1906.	»	Laracho (chargé de l'agence).
vrier 1903.	1er juillet 1906.	»	Alep.
embre 1903.	22 décembre 1906.	»	Constantinople.
embre 1903.	22 décembre 1906.	»	Pékin.

tives attachés à la 1re classe. (Décret du 29 mai 1902.)

INTERPR

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.	ENTRÉE AU SERVI
Theillet	1er août 1876.	14 janvier 189[illegible].
Véroudart ✠	3 décembre 1875.	1er juillet 1899.
Gélis	23 novembre 1874.	11 avril 1900.
Mathieu	8 novembre 1874.	8 octobre 1900.
Roux (Marius)	19 mars 1874.	24 novembre 1900
Paillard	24 janvier 1875.	1er août 1900.
Blanc	23 juin 1877.	9 octobre 1900.
Teyssier	14 juin 1877.	26 octobre 1900.
Lecoutour	28 mai 1878.	5 janvier 1901.
Maiguet	3 juillet 1875.	2 février 1901.
Point	6 septembre 1876.	28 février 1901.
Henriet	1er avril 1878.	14 avril 1901.
Feer (Charles)	9 février 1875.	27 mars 1902.
Petithuguenin	26 octobre 1876.	16 juin 1902.
Lorgeou	14 septembre 1877.	16 octobre 1902.
Bradier	11 octobre 1877.	14 janvier 1903.
Soulié	2 décembre 1878.	1er juillet 1906.
Bodard		1er juillet 1906.

3e CLASSE.

DROGMAN OU INTERPRÈTE de 3e classe.	RÉSIDENCE.
19 février 1903.	Téhéran (interprète-chancelier).
21 décembre 1903.	Nankin.
13 janvier 1905.	Yunnan-Fou.
13 janvier 1905.	Trébizonde (interprète-chancelier).
13 janvier 1905.	Éthiopie (chargé de la chancellerie).
1er juillet 1906.	Bangkok (chargé de la chancellerie).
1er juillet 1906.	Tanger (2e interprète).
1er juillet 1906.	Canton (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Mogador (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Casablanca (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Tien-Tsin (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Zanzibar (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Djeddah (ffons d'élève-interprète).
1er juillet 1906.	Bangkok (ffons d'élève-interprète).
1er juillet 1906.	Saffi (ffons d'élève-interprète).
1er juillet 1906.	Mongtzeu (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Han-Kéou (interprète-chancelier).
1er juillet 1906.	Tchentou (interprète-chancelier).

ÉLÈV

NOMS.	DATE DE NAISSANCE.
Dozon.	12 mai 1879.
Gallois	1er novembre 1878.
Hauchecorne.	10 septembre 1880.
Mouille.	5 septembre 1877.
Malzac.	8 juillet 1878.
Grapin.	8 juin 1877.
Peretié.	2 février 1879.
Deny.	12 juillet 1879.
Girieud	19 mars 1878.
Vadala	15 juin 1879.
Topenot.	25 octobre 1881.
Ronflard	8 décembre 1881.
Dupuy (Franck)	12 janvier 1880.
Dufaure de la Prade.	18 août 1879.
Eynard	9 juin 1879.
Lépice.	9 mai 1882.
Mourbaux	17 mai 1882.
Monge.	10 juin 1882.
Froment.	8 décembre 1883.
Beauvais (Maurice).	22 septembre 1880.
Baudez	2 octobre 1878.
Goubault.	6 avril 1877.
De Broc.	1er juillet 1881.
Ballereau.	12 juin 1880.
Lépissier.	23 mai 1882.
Fallot	4 septembre 1880.
Notton	18 juillet 1881.
Senac-Lagrange.	21 août 1880.
Crépin.	

ERPRÈTES

ENTRÉE AU SERVICE.	RÉSIDENCE.
5 décembre 1901.	Jérusalem.
21 novembre 1902.	Tokyo.
17 juillet 1903.	Pékin.
27 octobre 1903.	Tanger.
27 octobre 1903.	Téhéran.
27 octobre 1903.	Scutari d'Albanie.
20 mai 1904.	Le Caire.
20 mai 1904.	Beyrouth.
1er septembre 1904.	Tanger.
15 novembre 1904.	Constantinople.
28 décembre 1904.	Bangkok.
8 juillet 1905.	Alep.
12 juillet 1905.	Pékin.
12 juillet 1905.	Séoul.
25 janvier 1906.	Pékin.
25 janvier 1906.	Pékin.
27 janvier 1906.	Jérusalem.
27 janvier 1906.	Damas.
27 janvier 1906.	Smyrne.
6 mars 1906.	Pékin.
18 juin 1906.	Shanghaï.
20 août 1906.	
20 août 1906.	
20 août 1906.	
20 août 1906.	
20 août 1906.	Bangkok.
20 août 1906.	Bangkok.
20 août 1906.	Harrar.
20 août 1906.	Mongtzeu.

AGENTS DU CORPS CONSULAIRE

A LA DISPOSITION DU MINISTRE

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise à la disposition.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
AUBERT O ✻	Consul général.	5 février 1903.	»	»
COLLOMB ✻	Consul de 1re cl.	8 mars 1906.	4,000	1er avril 1906.
ANDRÉ ✻	Id.	25 août 1906.	4,000	1er sept. 1906.
HEPP	Id.	9 nov. 1905.	2,400	10 déc. 1905.
BAMBINO	Interprète de 2e cl.	1er déc. 1905.	2,400	1er déc. 1905.
GACHET	Élève interprète.	21 mars 1906.	»	»
DELMAS	Id.	1er juin 1906.	2,000	1er juin 1906.

EN DISPONIBILITÉ PAR SUPPRESSION D'EMPLOI

(Décret du 20 juillet 1891).

NOM.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.
MARIE.	Consul de 2e classe.	9 juillet 1901.	4,200f

EN DISPONIBILITÉ AVEC TRAITEMENT.

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
Le Roux ✻	Consul général.	6 août 1904.	4,000f	1er sept. 1904.
Haas O✻	Id.	25 juillet 1903.	4,000	1er oct. 1903.
Hugonnet ✻	Id.	11 oct. 1903.	4,000	11 oct. 1903.
Pognon ✻	Id.	22 mai 1904.	3,000	22 mai 1904.
Lorgeou ✻	Id.	1er janv. 1904.	4,000	1er janv. 1904.
Corpel ✻	Consul de 1re classe.	7 août 1904.	1,700	7 août 1904.
Coppeaux ✻	Id.	1er janv. 1905.	3,000	1er janv. 1905.
Gesgon ✻	Id.	1er mai 1905.	2,250	1er mai 1905.
Foex	Id.	26 sept. 1903.	3,000	1er oct. 1903.
De Aldrovandi ✻	Consul de 2e classe.	9 mai 1904.	2,400	2 juill. 1904.
Sainson	Id.	1er févr. 1906.	2,000	22 janv. 1906.
Cirilli	Commis de chancell.	10 juin 1904.	2,000	10 juin 1904.

AGENTS DU CORPS CONSULAIRE

A LA DISPOSITION DU MINISTRE

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise à la disposition.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
AUBERT O ✻	Consul général.	5 février 1903.	»	»
COLLOMB ✻	Consul de 1re cl.	8 mars 1906.	4,000	1er avril 1906.
ANDRÉ ✻	Id.	25 août 1906.	4,000	1er sept. 1906.
HEPP	Id.	9 nov. 1905.	2,400	10 déc. 1905.
BAMBINO	Interprète de 2e cl.	1er déc. 1905.	2,400	1er déc. 1905.
GACHET	Élève interprète.	21 mars 1906.	»	»
DELMAS	Id.	1er juin 1906.	2,000	1er juin 1906.

EN DISPONIBILITÉ PAR SUPPRESSION D'EMPLOI

(Décret du 20 juillet 1891).

NOM.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.
MARIE.	Consul de 2e classe.	9 juillet 1901.	4,200f

EN DISPONIBILITÉ AVEC TRAITEMENT.

NOMS.	GRADE.	DATE de la mise en disponibilité.	TRAITEMENT annuel.	DATE de l'entrée en jouissance du traitement.
Le Roux ✻	Consul général.	6 août 1901.	4,000f	1er sept. 1901.
Haas O✻	Id.	25 juillet 1903.	4,000	1er oct. 1903.
Hugonnet ✻	Id.	11 oct. 1903.	4,000	11 oct. 1903.
Pognon ✻	Id.	22 mai 1904.	3,000	22 mai 1904.
Lorgeou ✻	Id.	1er janv. 1904.	4,000	1er janv. 1904.
Corpel ✻	Consul de 1re classe.	7 août 1904.	1,700	7 août 1904.
Coppeaux ✻	Id.	1er janv. 1905.	3,000	1er janv. 1905.
Gesgon ✻	Id.	1er mai 1905.	2,250	1er mai 1905.
Forx	Id.	26 sept. 1903.	3,000	1er oct. 1903.
De Aldrovandi ✻	Consul de 2e classe.	9 mai 1901.	2,400	2 juill. 1904
Sainson	Id.	1er févr. 1906.	2,000	22 janv. 1906.
Cirilli	Commis de chancell.	10 juin 1904.	2,000	10 juin 1904.

EN DISPONIBILITÉ SANS TRAITEMENT.

NOMS.	GRADE.	DATE de l'entrée au service.	DATE de la mise en disponibilité.
Verstraete ✻	Consul général.	23 janvier 1888.	2 octobre 1901.
Clermont-Ganneau ✻	Id.	9 mai 1867.	20 février 1906.
Daumas ✻	Id.	13 mars 1886.	1er août 1903.
Charpentier (Charles) ✻.	Consul de 2e classe.	9 février 1893.	15 juin 1900.
Carteron (René).	Id.	28 janvier 1885.	20 avril 1893.
Deloison	Id.	4 février 18 9.	1er avril 1903.
De Lanneau ✻.	Id.	10 mai 1882.	29 juin 1901.
De Pina de Saint-Didier	Vice-consul de 1re cl.	17 mars 1885.	22 avril 1904.
Raybaud.	Id.	19 déc. 1882.	4 nov. 1901.
Dorville	Id.	11 août 1887.	10 juin 1903.
Chaumié	Consul suppléant	28 avril 1902.	20 mai 1906.
Héritte.	Vice-consul de 2e cl.	30 déc. 1838.	30 juin 1901.
Ducessois.	Id.	5 mai 1883.	16 sept. 1902.
Droullion.	Id.	mars 1881.	1er oct. 1893.
De Gozdawa-Godlewski	Id.	31 janvier 1897.	4 février 1903.
Bastide	Vice-consul de 3e cl.	1er avril 1882.	18 nov. 1897.
Montmitonnet.	Id.	13 déc. 1897.	19 février 1903.
Raad.	Id.	18 octobre 1883.	18 nov. 1893.
Bayart	Élève-vice-consul.	20 février 1896.	11 déc. 1901.
Saillard.	Id.	20 oct. 1899.	3 sept. 1904.
De la Serre.	Id.	20 juin 1900.	18 juillet 1905.
D'Apchier le Maugin	Id.	31 juillet 1900.	29 juillet 1905.

CHAPITRE V

TRAITEMENTS DES AGENTS DU MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TRAITEMENT DU MINISTRE ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Traitement du Ministre . . . . 60,000 f

TRAITEMENT DES BUREAUX.

Cabinet du Ministre. — Personnel et Secrétariat.

Cabinet.	1 directeur (indemnité)	4,000f
	1 chef (indemnité)	5,000
	1 chef adjoint (indemnité)	2,000
	1 rédacteur à 5,000 fr	5,000
	4 attachés payés de 3,600 à 1,400 fr.	9,500
Secrétariat particulier.	1 chef (indemnité)	2,600
	1 sous-chef (indemnité)	2,000
	1 sous-chef (indemnité)	2,000
Bureau du personnel	1 chef	7,000
	1 sous-chef	6,000
	1 attaché payé	2,000
Bureau du cabinet de la presse et des traducteurs	1 chef du bureau	6,000
	1 chef adjoint	4,200
	2 sous-chefs à 3,500 et 3,200 fr.	6,700
	8 attachés payés de 4,500 à 2,000 fr.	26,000
Bureau du chiffre.	1 chef	6,900
	1 sous-chef	4,800
	7 attachés payés de 3,200 à 1,200 fr.	16,500
	1 attaché	600
Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances.	1 chef	7,200
	1 sous-chef	3,900
	1 attaché payé	2,800

Service du protocole.

1 chef ayant rang de chef de division	10,000f
2 attachés payés faisant fonctions de sous-chef à 3,000 fr.	6,000
3 attachés payés de 800 à 1,500 fr.	3.800
1 expéditionnaire	2,200

Direction des affaires politiques et des protectorats

1 directeur		20,000f
Services de l'ordre et de l'expédition.	1 chef	5,100
	1 secrétaire-archiviste	5,500
	2 attachés payés à 2,000 fr.	4,000
	5 expéditionnaires à 2,250 et 2,100 fr.	11,000
Sous-direction du Nord et de l'Extrême-Orient.	1 sous-directeur	11,000
	1 sous-directeur adjoint	8,300
	3 rédacteurs à 4,000, 3,500 et 2,900 fr.	10,400
	1 attaché payé à 3,000 fr.	3,000
Sous-direction du Midi et de l'Orient.	1 sous-directeur	8,500
	1 sous-directeur adjoint	5,000
	2 rédacteurs à 2,900 et 2,800 fr.	5,700
	2 attachés payés à 2,000 et 1,600 fr.	3,600
Afrique et Protectorats.	1 sous-directeur adjoint	8,500
	3 rédacteurs à 4,700, 3,700 et 3,500 fr.	11,900
	1 attaché payé à 2,000 fr.	2,000
Tunisie	1 attaché payé à 3,000 fr.	3,000
Sous-direction du contentieux.	1 sous-directeur	8,300
	2 rédacteurs à 4,500 et 3,400 fr.	7,900
	4 attachés payés de 3,600 à 500 fr.	9,000

Direction des consulats et des affaires commerciales.

1 directeur			20,000f
1 secrétaire-archiviste			2,000
2 attachés payés à 2,500 et 1,500 fr.			4,000
Sous-direction des affaires commerciales.		1 sous-directeur	9,000
		3 rédacteurs à 6,000 et 5,000 fr.	17,000
		3 attachés payés à 3,300 et 3,000 fr.	9,300
Sous-direction des affaires consulaires.		1 sous-directeur	11,000
		2 rédacteurs à 5,000 et 4,200 fr.	9,200
		1 attaché payé à 2,000 fr.	2,000
Sous-direction des affaires de chancellerie.		1 sous-directeur	11,000
	1er bureau	1 chef	7,000
		1 sous-chef	4,200
		3 attachés payés à 3,500, 2,700 et 2,000 fr.	8,200
		2 expéditionnaires à 3,800 et 3,400 fr.	7,200
	2e bureau	1 chef	6,200
		1 sous-chef	4,500
		4 attachés payés de 3,900 à 2,200 fr.	12,100
		4 expéditionnaires de 2,200 à 3,600 fr.	10,200

Division des archives.

1 chef de division		14,000f
1er bureau	1 chef	5,800
	1 sous-chef à 4,000 fr.	4,000
	3 attachés payés à 3,400, 2,050 et 2,000 fr.	7,450
2e bureau	1 chef	4,000f
	1 chef adjoint	4,000
	1 sous-chef	3,000
	1 attaché payé	2,750

Bibliothèque.	1 bibliothécaire	6,000f
	2 attachés à 1,000 fr.	2,000
Dépôt géographique.	1 géographe	4,500
	1 attaché payé	2,000

Contrôle.

1 contrôleur	6,000f

Division des fonds et de la comptabilité.

1 chef de division		12,000f
1er bureau.	1 chef	6,700
	1 sous-chef	4,800
	7 attachés payés de 4,300 à 2,100 fr.	26,600
2e bureau.	1 chef	6,600
	1 sous-chef	5,200
	6 attachés payés de 4,500 à 2,200 fr.	20,400

3 secrétaires-interprètes à 6,000 fr.	18,000f
15 attachés d'ambassade et élèves-consuls à 1,500 fr.	22,500
1 jurisconsulte	3,000
Traitement du médecin du département	1,500
Fonds de gratifications	20,000
3 sténographes-dactylographes de 2,000 à 1,800 fr.	5,600f

Service intérieur.

1 chef de service intérieur	3,300f
1 imprimeur-lithographe	2,000
1 typographe	3,000
1 relieur	3,000
1 surveillant des gens de service	1,900
Gages des gens de service (huissiers de cabinet, concierges, portiers, garçons de bureau, hommes de peine employés au service des trois hôtels du ministère)	69,000

TRAITEMENTS DES AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

Service diplomatique.

Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires.

10 ambassadeurs (à 40,000 fr.)	400,000f
11 ministres plénipotentiaires de 1re classe (à 30,000 fr.)	330,000
16 ministres plénipotentiaires de 2e classe (à 24,000 fr.)	360,000

Allocations pour frais de loyer de maison et de réceptions.

Ambassades.

Berlin	100,000f	Rome	80,000f
Berne	20,000	Saint-Pétersbourg	170,000
Constantinople	110,000	Tokyo	100,000
Londres	160,000	Vienne	130,000
Madrid	70,000	Washington	150,000

Légations.

Athènes	30,000f
Belgrade	16,000
Bogota	6,000
Bruxelles	30,000
Bucarest	26,000
Buenos-Ayres	45,000
Caracas	15,000
Christiania	22,000
Copenhague	24,000
Éthiopie	45,000
Guatemala	15,000
La Havane	26,000
La Haye	25,000
Lima	26,000
Lisbonne	36,000f
Luxembourg	12,000
Mexico	36,000
Monténégro	4,000
Montevideo	20,000
Munich	20,000
Pékin	55,000
Port-au-Prince	12,000
Rio-de-Janeiro	40,000
Santiago du Chili	26,000
Stockholm	22,000
Tanger	25,000
Téhéran	20,000

Secrétaires d'ambassade.

Berlin :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 9,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Deux traitements à 5,000 fr.
Berne :
Un traitement à 15,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Constantinople :
Un traitement à 14,000 fr.
Un traitement à 9,000 fr.
Un traitement à 5,500 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Londres :
Un traitement à 24,000 fr.
Un traitement à 12,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Deux traitements à 5,000 fr.
Madrid :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 10,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Saint-Pétersbourg :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 15,000 fr.
Un traitement à 7,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Rome :
Un traitement à 14,000 fr.
Un traitement à 9,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Vienne :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Washington :
Un traitement à 20,000 fr.
Un traitement à 15,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Athènes :
Un traitement à 10,000 fr.
Belgrade :
Un traitement à 9,000 fr.
Bruxelles :
Un traitement à 14,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Bucarest :
Un traitement à 10,000 fr.
Buenos-Ayres :
Un traitement à 13,000 fr.
Caracas :
Un traitement à 13,000 fr.
Cettigné :
Un traitement à 9,000 fr.
Christiania :
Un traitement à 10,000 fr.
Copenhague :
Un traitement à 12,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
La Havane :
Un traitement à 12,000 fr.
La Haye :
Un traitement à 14,000 fr.
Lima :
Un traitement à 13,000 fr.
Lisbonne :
Un traitement à 12,000 fr.
Un traitement à 7,500 fr.
Luxembourg :
Un traitement à 18,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.

Mexico :
Un traitement à 13,000 fr.
Montevideo :
Un traitement à 13,000 fr.
Munich :
Un traitement à 10,000 fr.
Pékin :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Rio-de-Janeiro :
Un traitement à 13,000 fr.
Santiago du Chili :
Un traitement à 13,000 fr.
Sofia :
Un traitement à 9,000 fr.

Stockholm :
Un traitement à 10,000 fr.
Tanger :
Un traitement à 15,000 fr.
Un traitement à 8,000 fr.
Un traitement à 5,000 fr.
Téhéran :
Un traitement à 13,000 fr.
Tokyo :
Un traitement à 18,000 fr.
Un traitement à 14,000 fr.
Le Caire :
Un traitement à 16,000 fr.
Un traitement à 10,000 fr.

Commissions.

1 délégué à la commission du Danube	12,000f
1 délégué à la commission des Pyrénées	12,000
1 délégué à la commission des finances helléniques	12,000f
1 délégué au Yunnan	35,000

Service consulaire.

Consulats généraux.

Alexandrie. — Le Caire. (Agence et cons. général en Égypte.)	55,000f
Amsterdam	24,000
Anvers	21,000
Assomption (L')	30,000
Bangkok	40,000
Barcelone	24,000
Beyrouth	25,000
Budapest	25,000
Calcutta	50,000
Canée (La)	18,000
Cap-de-Bonne-Espérance (Le)	35,000
Francfort	18,000
Gênes	22,000
Genève	22,000
Hambourg	25,000
Jérusalem	22,000
Leipzig	20,000
Londres	35,000
Montréal	30.000f
Moscou	25,000
Naples	22,000
New-York	55,000
Paz (La)	30,000
Prétoria	24,000
Quito	26,000
San-Francisco	35,000
Santo-Domingo	20,000
Séoul	30,000
Shanghaï	46,000
Smyrne	20,000
Sofia	30,000
Sydney	40,000
Tchentou	35,000
Trieste	20,000
Tripoli de Barbarie	22,000
Varsovie	27,000
Zurich	18,000

Consulats.

Alep	16,000f
Alexandrie	22,000
Auckland	25,000f
Bagdad	16,000

Bahia	16,000f
Bahia-Blanca	18,000
Bâle	15,000
Bangkok (consulat général)	17,000
Batavia	35,000
Bilbao	15,000
Bombay	30,000
Bosna-Séraï	15,000
Brême	15,000
Buenos-Ayres	28,000
Cagliari	13,000
Caire (Le)	18,000
Canton	25,000
Cardiff	18,000
Carthagène d'Espagne	15,000
Casablanca	14,000
Chicago	29,000
Constantinople	24,000
Cordoba	20,000
Corfou	14,000
Damas	18,000
Dantzig	15,000
Djeddah	18,000
Dublin	18,000
Dusseldorf	15,000
Fez	15,000
Fiume	15,000
Florence	16,000
Fou-Tchéou	24,000
Galatz	18,000
Gibraltar	15,000
Glasgow	18,000
Han-Kéou	28,000
Helsingfors	17,000
Hong-Kong	28,000
Larnaca	18,000
Las Palmas	14,000
Liège	16,000
Liverpool	22,000
Livourne	15,000
Mascate	16,000
Malaga	14,000
Malte	15,000
Manille	30,000
Mannheim	15,000
Milan	18,000
Mogador	14,000f
Mong-Tseu	24,000
Monaco	9,500
Monastir	15,000
Nan	24,000
Newcastle	18,000
Nouvelle-Orléans (La)	28,000
Nuremberg	15,000
Odessa	19,000
Palerme	15,000
Panama	30,000
Para	20,000
Philippopoli	14,000
Port-Louis	20,000
Porto	14,000
Port-Saïd	18,000
Prague	20,000
Puerto-Rico	20,000
Rangoon	20,000
Riga	15,000
Rio-de-Janeiro	30,000
Rosario	18,000
Rotterdam	17,000
Saint-Paul	28,000
Saint-Sébastien	14,000
Salonique	15,000
San-José de Costa-Rica	20,000
Santiago de Cuba	22,000
Scutari d'Albanie	14,000
Séville	15,000
Singapour	28,000
Stuttgart	16,500
Syra	14,000
Tanger (légation)	14,000
Tauris	20,000
Tchéfou	24,000
Tientsin	30,000
Tiflis	24,000
Trébizonde	14,000
Turin	18,000
Valence	15,000
Valparaiso	25,000
Vancouver	16,000
Vera-Cruz (La)	25,000
Yokohama	25,000
Zanzibar	20,000

Consuls suppléants.

1 à Alexandrie	7,000f
1 à Barcelone	7,000
1 à Beyrouth	7,000
1 au Caire	7,000
1 à Constantinople	7,000
1 à Londres	7,000
1 à New-York	7,000f
2 à Shanghaï	14,000
1 à Smyrne	7,000
1 à Sydney	7,000
1 à Tchentou	7,000

Vice-consulats.

Alexandrette	10,000f	Matadi	12,000f
Alicante	9,000	Mazagan	9,000
Almeria	10,000	Melbourne	20,000
Amoy	16,000	Mersina	10,000
Andrinople	11,500	Messine	10,000
Angora	9,000	Mons	10,000
Bakou	16,000	Mossoul	9,000
Ban-Deua-Makheng	—	Nagasaki	14,000
Benghazi	8,500	Nankin	16,000
Bologne	10,000	New-Port	12,000
Bouchir	12,000	Nioutchouang	16,000
Bourgas	9,000	Novorossyisk	14,000
Breslau	10,000	Ostende	11,000
Brousse	8,000	Pakhoï et Tong-Hing	14,000
Cadix	9,500	Palma	9,000
Caïffa	10,000	Patras	8,000
Charleroi	9,000	Philadelphie	15,000
Colon	14,000	Pirée (Le)	10,000
Coni	8,000	Rabat	12,000
Constantza	10,000	Recht	12,000
Corogne (La)	8,500	Rhodes	8,000
Dardanelles (Les)	8,000	Roustchouk	10,000
Diarbékir	9,000	Saint-Jean de Terre-Neuve	12,000
Douvres	10,000	Saffi	9,000
Durban	16,000	Sivas	8,000
Erzeroum	10,000	Southampton	12,000
Galveston	16,000	Spezzia (La)	8,500
Harrar	16,000	Suez	10,000
Hoï-How	14,000	Swansea	12,000
Ho-Kéou	16,000	Swatow	16,000
Honolulu	18,000	Tampico	14,000
Jaffa	10,000	Tarente	9,000
Janina	10,000	Tarragone	10,000
Jassy	9,000	Tchong-King	16,000
Jersey	12,000	Trinité (La)	15,000
Johannesburg	20,000	Tripoli de Syrie	10,000
Kharkoff	12,000	Uskub	10,000
Kobé	11,000	Van	10,000
Korat	11,000	Varna	10,000
Larisse et Volo	10,000	Venise	9,000
Lourenço-Marquez	20,000	Vigo	8,000
Manchester	12,000	Vintimille	6,000
Marache	10,000	Xieng-Maï	14,000
Massaouah	—		

Interprètes et interprètes-chanceliers.

1° Levant et Barbarie.

Ambassade à Constantinople.	1 premier interprète	20,000f
	1 second interprète	12,000
	2 interprètes à 6,000 fr.	12,000

Légation à Tanger.		1 premier interprète	12,000f
		1 second interprète	7,000
Légation à Téhéran.		1 premier interprète	10,000
		1 interprète-chancelier	8,000
Consul. gén.	Égypte	1 premier interprète	10,000
	Beyrouth	1 *idem*	9,000
	Jérusalem	1 interprète-chancelier	7,000
	Smyrne	1 premier interprète	9,000
	Tripoli de Barbarie.	1 *idem*	9,000
Consulats.	Alep	1 interprète-chancelier	6,000
	Alexandrie.	1 premier interprète	9,000
	Casablanca.	1 interprète-chancelier	6,000
	Damas.	1 *idem*	6,000
	Mogador.	1 *idem*	6,000
	Tauris.	1 *idem*	6,000
	Trébizonde.	1 *idem*	6,000
	Zanzibar.	1 *idem*	7,000
		Un brevet de secrétaire-interprète	1,500

2° *Extrême-Orient.*

Légation à Pékin		1 premier interprète	16,000f
		1 second interprète	10,000
		1 interprète-chancelier	8,000
Légation à Tokyo		1 premier interprète	16,000
		1 second interprète	10,000
Consulat général à Shanghaï.		1 interprète	10,000
Consulat général à Bangkok.		1 premier interprète	10,000
Consulat général à Tchentou.		1 interprète-chancelier	10,000
Consulat général à Séoul		1 interprète-chancelier	10,000
Consulats.	Canton	1 interprète-chancelier	8,500
	Fou-Tchéou	1 *idem*	8,000
	Han-Kéou	1 *idem*	8,000
	Mongtseu	1 *idem*	8,000
	Tchéfou	1 *idem*	10,000
	Tientsin	1 *idem*	8,500
		1 interprète attaché à la mission au Yunnan	10,000
		19 élèves-interprètes à 5,000 fr.	95,000
		Un brevet de secrétaire-interprète	1,500

Chancelleries.

Alexandrie	9,000f	Berlin	10,000
Amsterdam	7,000	Berne	10,500
Anvers	7,000	Beyrouth	6,500
Assomption (L')	8,000	Bilbao	6,000
Athènes	8,000	Bogota	8,000
Bâle	6,500	Bombay	10,000
Bangkok	10,000	Bruxelles	9,500
Barcelone	8,000	Bucarest	8,000
Batavia	10,000	Budapest	8,000

Buenos-Ayres	12,000f
Caire (Le)	8,000
Calcutta	12,000
Canée (La)	6,500
Cap-de-Bonne-Espérance (Le)	8,500
Caracas	8,000
Cardiff	6,500
Carthagène	6,000
Chicago	8,000
Christiania	9,000
Constantinople (consulat)	9,000
Copenhague	10,000f
Corfou	5,500
Dublin	7,000
Dusseldorf	6,000
Éthiopie	4,000
Fiume	6,500
Florence	6,000
Francfort	7,000
Gênes	6,500
Genève	9,000
Glasgow	6,000
Guatemala	10,000
Hambourg	9,000
Havane (La)	11,000
Haye (La)	9,000
Hong-Kong	9,500
Larnaca	6,000
Las Palmas	6,000
Leipzig	7,000
Liège	4,500
Lima	10,000
Lisbonne	9,000
Liverpool	6,000
Livourne	6,000
Londres (ambassade)	10,000
Londres (consulat général)	7,000
Luxembourg	7,000
Madrid	11,000
Malaga	6,000
Malte	6,000
Manille	8,000
Mexico	12,000
Milan	7,000
Montevideo	10,000
Montréal	9,000
Moscou	8,000f
Munich	8,000
Naples	8,000
Newcastle	6,000
New-York	12,000
Nouvelle-Orléans (La)	8,000
Odessa	7,000
Palerme	6,000
Panama	9,000
Paz (La)	8,000
Port-au-Prince (Le)	8,000
Port-Louis	8,000
Port-Saïd	8,000
Porto	6,000
Porto-Rico	8,000
Prague	7,000
Quito	8,000
Rio-de-Janeiro (légation)	8,000
Rio-de-Janeiro (consulat)	11,000
Rome	10,000
Rotterdam	6,000
Saint-Paul	9,000
Saint-Pétersbourg	12,000
Saint-Sébastien	6,000
Salonique	7,000
San-Francisco	10,000
Santiago de Cuba	9,000
Santiago du Chili	10,000
Santo-Domingo	8,000
Séville	6,000
Shanghaï	10,000
Singapour	10,000
Smyrne	8,000
Stockholm	10,000
Stuttgart	6,000
Sydney	10,000
Tanger	10,000
Trieste	8,000
Turin	7,000
Valence	6,000
Valparaiso	7,000
Varsovie	7,000
Vienne	10,000
Washington	12,000
Yokohama	8,000
Zurich	6,000
Élèves chanceliers et personnel auxiliaire	»

PRIMES DE SÉJOUR

(Décret du 8 février 1896.)

RÉSIDENCES.	AGENTS.	DATE DE LA PRISE de service.	PRIME.
	Consulats généraux.		
	MM.		
Montréal	Klobukowski	12 juin 1891.	2,000 fr.
Anvers	Cartheron	25 juillet 1896.	
Gênes	De Clercq	28 mai 1897.	
Naples	De Lalande	19 janvier 1899.	
Shanghaï	Ratard	3 avril 1901.	
	A la suite :		
Smyrne	Blanc	30 avril 1902.	»
Hambourg	Lefaivre	22 mai 1902.	
Londres	Auzépy	15 septembre 1902.	
Le Caire	De La Boulinière	6 janvier 1903.	
Leipzig	De Valois	3 mai 1903.	
San-Francisco	Lanel	14 décembre 1903.	
Genève	Jullemier	11 juillet 1904.	
Barcelone	Bon de Bellissen-Bénac	22 décembre 1904.	
Budapest	De La Martinière	1er janvier 1905.	
Sophia	Allizé	4 janvier 1905.	
Varsovie	Bossebront d'Anglade	6 février 1905.	
Jérusalem	Outrey	31 mars 1905.	
	Consulats.		
Livourne	Arène	30 janvier 1892.	2,000 fr.
Gibraltar	Neuville	21 décembre 1891.	
Costa-Rica	Jore	15 avril 1895.	
Newcastle	Nicault	7 août 1896.	
Alexandrie	Girard	19 mai 1897.	
Tauris	Bergeron	22 mai 1897.	
Chicago	Mérou	19 janvier 1898.	
Fou-Tchéou	Claudel	30 septembre 1898.	
Cardiff	Troy	10 octobre 1898.	
Corfou	Capdeville	15 décembre 1898.	
Liège	Crozier	25 janvier 1899.	1,000 fr.
Constantinople	Cillière	9 mars 1899.	
Tchong-King	Bons	1er juillet 1899.	
Valence	De Valicourt	13 octobre 1899.	
Carthagène	Bertrand	30 janvier 1900.	
Vera-Cruz	Schoenfeld	31 janvier 1900.	
Cordoba	De Surrel	5 avril 1900.	
Yokohama	Steenackers	10 avril 1900.	
Buenos-Ayres	Francastel	10 avril 1900.	
Para	Caula	23 avril 1900.	

RÉSIDENCES.	AGENTS.	DATE DE LA PRISE de service.	PRIME.
Consulats (suite).			
A la suite :	MM.		
Santiago de Cuba	Dupas	8 mai 1900.	»
Brême	Bœufvé	21 juin 1900.	
Larnaca	Hippeau	24 octobre 1900.	
Syra	Robin	26 novembre 1900.	
Casablanca	Malpertuy	27 novembre 1900.	
Liverpool	De Trobriand	16 février 1901.	
Mascate	Laronce	30 juin 1901.	
Riga	Le Brun	12 août 1901.	
Bilbao	Pascal (d'Aix)	19 décembre 1901.	
Rosario	Biers	19 juillet 1902.	
Las Palmas	Tallien de Cabarrus	28 octobre 1902.	
Saint-Paul	Roquefeuil	24 novembre 1902.	
Zanzibar	Ottavi	27 janvier 1903.	
Rio-de-Janeiro	De la Bordère	26 février 1903.	
Vice-consulats.			
Vigo	Ducloux	28 février 1891.	1,500 fr.
Constantza	Delage	28 janvier 1893.	
Breslau	Pilet	15 avril 1897.	
Nan	Lugan	10 mai 1897.	
Bagdad	Rouet	24 juin 1897.	
La Spezzia	Flajollet	31 janvier 1898.	1,000 fr.
Suez	Altemer	15 avril 1898.	
Nuremberg	Le Costé	21 janvier 1899.	
Larisse et Volo	Naggiar	8 mars 1899.	
Ostende	Giamarchi	20 avril 1899.	
Tchéfou	Guérin	15 août 1899.	
Mons	Jordan	19 octobre 1899.	
Fez	Gaillard	31 janvier 1900.	
Le Pirée	Ledoulx	5 février 1900.	
Mogador	Jeannier	23 novembre 1900.	
Tarente	Frandin	27 novembre 1900.	500 fr.
Rabat	Leriche	3 décembre 1900.	
Caïffa	Gaillardot	5 décembre 1900.	
Brousse	Bay	16 janvier 1901.	
Monastir	Gauthier	31 mars 1901.	
A la suite :			
Pakhoï	Flayelle	1er mai 1901.	»
Honolulu	Vizzavona	10 juin 1901.	
Diarbékir	Guys	11 juin 1901.	
Melbourne	Maistre	24 juin 1901.	
Bouchir	Chaloin	6 août 1901.	
Lourenço-Marquez	Chausson	5 janvier 1902.	
Swansea	Piat	3 mai 1902.	
Mersina	Guillois	7 mai 1902.	
Manchester	Melet	20 août 1902.	
Southampon	D'Autremont	23 septembre 1902.	
Erzeroum	Gernard	23 octobre 1902.	
Roustchouk	Jousselin	15 novembre 1902.	
Nagasaki	Goudareau	22 décembre 1902.	

RÉSIDENCES.	AGENTS.	DATE DE LA PRISE de service.	PRIME.

Vice-consuls-chanceliers et interprètes.

	MM.		
Alexandrie	Haggar	30 avril 1887.	
Anvers	De Vriendt	15 octobre 1887.	
Rome	Arnaud	1er juin 1888.	1,500 fr.
Londres (ambassade)	Knecht	19 février 1890.	
Livourne	Benedetti	11 septembre 1891.	
Constantinople (ambass.)	Rouet	8 novembre 1891.	
Stockholm	Heilmann	22 mars 1895.	
Port-Saïd	Kouri	7 mai 1895.	1,000 fr.
Larnaca	Stoyochich	21 septembre 1896.	
Saint-Sébastien	De Maricourt	16 février 1897.	
Gênes	Coulomb	15 mars 1897.	
Berlin	Bourgeois	8 décembre 1897.	
Naples	Millon de Peillon	15 janvier 1898.	
Tripoli de Barbarie	Rais	3 mars 1898.	
La Haye	Guillet	31 mai 1898.	
Corfou	Miné	5 juillet 1898.	
Damas	Eddé	31 octobre 1898.	
Rome	Renucci	23 novembre 1898.	500 fr.
Milan	Ramin	28 novembre 1898.	
Constantinople	Ledoulx	18 décembre 1898.	
Constantinople	Ouinet	1er janvier 1899.	
Pékin	Leduc	9 mars 1899.	
Téhéran	Nicolas	16 avril 1899.	
Pékin	Morisse	15 mai 1899.	
Lisbonne	Despessailles	30 septembre 1899.	

A la suite :

Tauris	De Rettel	15 février 1900.	
Saint-Pétersbourg	Barré-Ponsignon	11 juillet 1900.	
Shanghaï	Feer	19 août 1900.	
Trieste	Bernard	8 avril 1901.	
Cardiff	Pigeonneau	6 mai 1901.	
Vienne	Piettre	24 mai 1901.	
Moscou	Vautier	20 juin 1901.	
Tchong-King	Hauchecorne	30 juin 1901.	
Athènes	Lebé	15 janvier 1902.	
Varsovie	Durieux	13 mai 1902.	
Fou-Tchéou	Launay	16 mai 1902.	
Francfort	Bielecki	31 mai 1902.	
Séoul	Berteaux	5 juin 1902.	
Rotterdam	Mongendre	16 août 1902.	
Tokyo	André	21 novembre 1902.	
Yokohama	Laroche	15 décembre 1902.	
Smyrne	Barré de Lancy	6 janvier 1903.	
Madrid	Bonfort	5 février 1903.	
Batavia	Serre	31 mars 1903.	
Nouvelle-Orléans	Damour	3 avril 1903.	

CHAPITRE VI

ÉTATS DE SERVICE DU PERSONNEL

DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Agel (Lucide-Pierre-Alexandre-Justin), né le 26 janvier 1863; docteur en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction commerciale, 6 février 1890; élève consul, 16 octobre 1892; vice-consul, 17 février 1893; à Barcelone, 15 février 1894; consul suppléant (pour prendre rang du 17 février 1893), 25 octobre 1894; consul de deuxième classe, 23 septembre 1900; officier d'académie, 1er mars 1902; gérant le vice-consulat de Palma, 10 octobre 1902-31 mai 1903; chargé du vice-consulat de la Corogne (non installé), 15 janvier 1903; gérant le consulat général de Barcelone, 1er juillet-31 octobre 1903; chargé du vice-consulat de Tarragone, 27 octobre 1903; consul de première classe, 25 janvier 1906; à Malaga, 1er juillet 1906.

Aldrovandi (Mathieu-Jacques de) ✻, né le 21 juillet 1839; services à l'administration des douanes du 1er octobre 1866 au 1er janvier 1882; vice-consul à Rodosto, 8 janvier 1893; consul honoraire, 24 janvier 1893; à Bourgas, 15 octobre 1894; délégué à Constantinople, pour la protection des sujets hellènes, 11 mai-12 juillet 1897; consul de deuxième classe, 30 janvier 1902; en disponibilité, 9 mai 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904; officier de l'instruction publique, 1er mars 1906.

Alicot (Élise-Joseph-Pierre), né le 1er janvier 1878; licencié en droit; élève consul, 4 mai 1903; attaché à la direction politique, 16 mai 1903; secrétaire du directeur des consulats, 16 octobre 1903; consul suppléant, 21 mai 1906; à Londres, 28 juillet 1906.

Allard de Chateauneuf (Jean-Louis-Marie), né le 25 mars 1864; licencié en droit; attaché autorisé à Constantinople, 12 février 1891; à Saint-Pétersbourg, 23 novembre 1891 à décembre 1893; attaché surnuméraire au bureau de la presse, 10 novembre 1894; attaché au cabinet du ministre, 7 novembre 1895; chargé des fonctions de 3e secrétaire à Rome (Saint-Siège), 16 janvier 1897; secrétaire d'ambassade de 3e classe, 13 novembre 1898; à Berne, 10 février 1899; à Madrid, 3 novembre 1900; attaché à la Direction politique, 17 mars 1902; secrétaire de 2e classe, 10 avril 1902; attaché payé, 19 octobre 1904; secrétaire de la Conférence internationale de La Haye, concernant les bâtiments hospitaliers, décembre 1904.

Allizé (Henri) ✻, né le 21 septembre 1860; licencié en droit; attaché à la direction politique, 26 janvier 1884; détaché à la direction commerciale, 27 janvier 1884; attaché au cabinet du ministre, 9 avril 1885; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 27 mars 1886; à Montevideo, 24 juin 1886-15 mars 1888; à Berlin, 20 décembre 1887; secrétaire de deuxième classe, 18 juillet 1889; secrétaire de la conférence sanitaire internationale de Dresde, 11 mars 1893; che-

valier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893; à Lisbonne, 15 juin 1895; secrétaire de première classe, 12 mai 1896; représentant de la République française à la commission de contrôle des finances helléniques, 10 février 1899; ministre plénipotentiaire de 2e classe, 30 mai 1902; officier d'académie, 9 mai 1903; chargé de l'agence et consulat général de France à Sofia, 10 octobre 1904; a négocié et signé le traité de commerce et de navigation entre la France et la Bulgarie du 13 janvier 1906.

ALPHAND (Charles-Hervé), né le 17 juin 1879; licencié en droit, diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché au secrétariat particulier du ministre, 8 septembre 1902; attaché à la personne du ministre des affaires étrangères pendant son voyage en Tunisie, mai 1903; officier d'académie, 5 mars 1904; attaché à la personne du Président de la République pendant son voyage en Italie, avril 1904; attaché payé, 29 décembre 1904; vice-consul de deuxième classe, 20 juin 1905; à la sous-direction des chancelleries, 21 août 1905.

ALRIC (Arthur) ✻, né le 28 janvier 1850; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; engagé volontaire (blessure) en 1870; élève drogman à Damas, 9 juin 1878; drogman sans résidence fixe, 19 avril 1879; drogman-chancelier à Jérusalem, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; second-troisième drogman à Constantinople, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 1er mai 1884; premier-troisième drogman de l'ambassade, 19 mai 1885; drogman de première classe, 21 septembre 1891; premier drogman à Smyrne, 24 décembre 1892; vice-consul à Mossoul, 30 mars 1893; consul de seconde classe, 1er février 1895; secrétaire-interprète à Paris, 20 février 1897; consul à Scutari d'Albanie, 10 octobre 1898; consul de première classe, 4 mars 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; à Salonique, 18 avril 1905.

ALTEMER (Émile-Henri), né le 25 août 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction commerciale, 15 juin 1880; commis de chancellerie à Cardiff, 1er décembre 1882; à l'administration centrale, 10 août 1884; à Newcastle, 31 décembre 1884; élève chancelier à Londres, 8 janvier 1887; chancelier de troisième classe, 20 juin 1888; à Bombay (non installé), 30 juin 1888; à Calcutta, 25 janvier 1889; gérant du consulat général de Calcutta, du 20 mars 1890 au 3 avril 1891; officier d'académie, 31 juillet 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 31 juillet 1894; à Suez, 23 octobre 1897; consul honoraire, 1er août 1906.

AMAND-VILLEFORT (Armand-Frédéric) ✻, né le 14 avril 1862; attaché à la division de la comptabilité, 28 août 1882; attaché payé, 22 novembre 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904; sous-chef de bureau, 1er juin 1906.

AMYOT (Ferdinand), né le 24 janvier 1858; commis de chancellerie à Port-Louis, 19 juillet 1884; gérant de la chancellerie, 16 février 1886-7 décembre 1887, et 9 mars 1888-19 janvier 1891; chancelier de troisième classe, 20 janvier 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; gérant du consulat, 15 avril 1896-8 avril 1897; détaché à la direction politique, 1er novembre 1897-1er avril 1898; vice-consul, 25 décembre 1897; gérant du vice-consulat de Lourenço-Marquez, 26 mai 1898; vice-consul à Lourenço-Marquez, 10 octobre 1898; consul honoraire, 14 novembre 1899; gérant du consulat de Port-Louis, 21 novembre 1900-24 mai 1903; chargé du vice-consulat de Bakou (non installé), 21 octobre 1902; gérant du consulat de Dublin, 18 mars-24 juin 1904; chargé du consulat de Rangoon (non installé), 10 mai 1904 : de Mong-Tseu (non installé), 7 juin 1904; à Ho-Kéou (non installé), 10 octobre 1904; vice-consul à Johannesburg, 21 octobre 1902; gérant le consulat général du Cap du 10 août 1904 au 21 novembre 1905; consul de deuxième classe, 6 février 1906.

ANDRÉ (Léon-Pierre-François) ✱, né le 15 juin 1817 ; attaché payé à la présidence du conseil des ministres, 15 septembre 1882 : au bureau de la presse, 26 janvier 1883 ; vice-consul de deuxième classe à Lucques et Viareggio, 12 avril 1884 ; gérant du vice-consulat de Sassari, 1er juillet 1892 ; vice-consul à Sassari, 1er janvier 1893 ; à Bari, 27 janvier 1894 ; à Tarente, 21 novembre 1896 ; consul de 2e classe à la Plata, 7 février 1897 ; chargé du vice-consulat de Vintimille, 17 février 1900 ; de Monaco, 5 août 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901 ; consul de 1re classe à Turin, 10 octobre 1904 ; à la disposition, 25 août 1906.

ANDRÉ (Marius-Philippe), né le 5 juin 1868 ; élève chancelier à Barcelone, 12 juin 1894 ; à Madrid, 15 avril 1896 ; chancelier de 2e classe chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Leipzig, 24 février 1899 ; gérant de la chancellerie d'Amsterdam, 23 avril 1900 ; chancelier à Amsterdam, 21 octobre 1900 ; à Varsovie, 26 mars 1901 ; à Porto, 9 juin 1901 ; vice-consul de 3e classe chargé de la chancellerie de Carthagène, 16 décembre 1902 ; vice-consul de 2e classe, 13 janvier 1905 ; chargé de la chancellerie de Constantinople, 25 août 1905 ; officier d'académie, 1er mars 1906.

ANDRÉ (Désiré-Marie-François-René), né le 21 avril 1863 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; services au Ministère de l'instruction publique, novembre 1881-27 janvier 1896 ; élève interprète à Tokyo, 10 janvier 1896 ; officier d'académie, 28 décembre 1899 ; interprète de 2e classe, 17 janvier 1900 ; gérant de la chancellerie de Yokohama, 16 juin-2 novembre 1900 ; 2e interprète à Tokyo, 21 novembre 1902 ; interprète de première classe, 20 juin 1905 ; 1er interprète à Tokyo, 1er juillet 1906.

ANNOVILLE (Marie-Charles-Louis-Raoul MICHEL D'), né le 1er avril 1878 ; licencié en droit ; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 6 décembre 1901 ; au service du contrôle, 25 janvier 1902 ; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 10 novembre 1902 ; au bureau du cabinet, février 1905 ; vice-consul de troisième classe, 10 février 1906 ; Bosna-Séraï, 1er août 1906.

ANTHOUARD (Albert-François-Ildefonse d') O✱, né le 12 octobre 1861 ; services dans l'administration coloniale en Cochinchine (1882-1886) ; commis de résidence en service détaché à la résidence générale à Tananarive, 13 mars 1886 ; commis de résidence de première classe, 22 juin 1886 ; chancelier de résidence, 11 février 1888 ; vice-résident de deuxième classe, 22 mai 1888 ; vice-consul de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 16 juillet 1888 ; officier d'académie, 19 novembre 1889 ; chargé des fonctions de chancelier, 1er octobre 1890 ; vice consul de première classe, 17 juillet 1891 ; consul de seconde classe chargé de la résidence de Tamatave, 15 mars 1894 ; délégué à la résidence générale de France à Tananarive, 19 septembre-15 octobre 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1894 ; officier de l'Instruction publique, 2 avril 1896 ; à la disposition, 1er mai 1896 ; secrétaire de deuxième classe au Monténégro (pour prendre rang du 15 mars 1891), 14 août 1896 ; à Berne, 9 février 1898 ; secrétaire d'ambassade de première classe à Pékin, 16 octobre 1898 ; secrétaire des conférences de Pékin, 26 octobre 1900-7 septembre 1901 ; officier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; président de la commission des indemnités chinoises à Pékin en 1901 ; premier secrétaire à Tunis, 4 janvier 1902.

APCHIER LE MAUGIN (Frédéric-Auguste, comte d') ✱, né le 1er août 1865 ; licencié en droit ; attaché autorisé à la direction des consulats, 22 novembre 1889 ; à Bucarest, 30 octobre 1892 ; élève consul à la direction des consulats, 27 décembre 1893 ; attaché d'ambassade à Bangkok, 31 juillet 1895 ; secrétaire de troisième classe à Pékin, 23 mai 1896 ; à Port-au-Prince, 1er mai 1897 ; détaché à Washington, 26 mai-5 octobre 1898 ; secrétaire de 2e classe, 30 septembre 1899 ; détaché à Constantinople, 6 mars-29 novembre 1900 ; à Pékin (non installé), 29 mars 1900 ; à Mexico, 2 novembre 1900 ; à Santiago du Chili (non installé), 26 avril 1902 ;

détaché à Téhéran, 28 février 1903; secrétaire à Téhéran, 18 juin 1904; chargé d'affaires, 26 septembre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

APCHIER LE MAUGIN (Joseph-Louis-Jean d'), né le 18 mars 1872; autorisé à participer aux travaux de la direction des consulats, 19 mai 1899; attaché surnuméraire, 30 septembre 1900; à la sous-direction du contentieux, 24 août 1901; élève vice-consul (pour prendre rang du 31 juillet 1900), surnuméraire à la division des fonds, 29 juillet 1902; élève vice-consul à Brême (non installé), 24 juin 1905; en disponibilité, 29 juillet 1905.

ARAGO (Pierre-Jean-François) O✻, né le 10 janvier 1862; licencié en droit; attaché autorisé à Berne, 29 juin 1880; attaché, 21 novembre 1883; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 22 juillet 1884; secrétaire de troisième classe hors cadres, 1[er] novembre 1886; officier d'académie, mai 1889; chargé des fonctions de secrétaire de seconde classe, 12 août 1889; secrétaire de seconde classe, 15 février 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1894; attaché payé à la direction politique, 7 octobre 1894; sous-chef du cabinet du ministre, 7 novembre 1895-30 avril 1896; officier de l'Instruction publique, 12 février 1896; secrétaire de première classe, 23 avril 1896; rédacteur à la direction politique, 9 mai 1896; en disponibilité sur sa demande, 10 janvier 1898; à la disposition du ministre du commerce pour remplir les fonctions de chef du service des sections étrangères à l'Exposition universelle de 1900, 10 février 1899-mai 1901; officier de la Légion d'honneur, 13 avril 1900; ministre plénipotentiaire de 2[e] classe, 18 mai 1901; chargé de mission, 21 juin 1901; en disponibilité, 1[er] mars 1902; chargé de mission, 31 mai 1902; en disponibilité, 10 février 1903, député des Alpes-Maritimes, 1[er] mars 1903.

ARÈNE (Laure-Paul-Jean-Joseph) ✻, né le 25 janvier 1851; membre du conseil général de la Corse, 8 août 1880; vice-consul de seconde classe à Varna, 27 janvier 1882; à Mons, 20 février 1884; vice-consul de première classe, 27 mai 1885; officier d'académie, 12 juillet 1888; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889; consul de deuxième classe à Livourne (pour prendre rang du 28 janvier 1892), 12 septembre 1891; consul de première classe, 21 août 1896; consul général honoraire, 10 juillet 1900; consul général, 25 juillet 1903.

ARLOT DE SAINT-SAUD (André Marie-Jacques, comte d') ✻, né le 3 avril 1856; licencié en droit; attaché autorisé aux archives, 21 novembre 1874; attaché à la direction politique, 4 décembre 1879; attaché payé, 1[er] mars 1882; secrétaire de troisième classe à Madrid, 31 décembre 1884; secrétaire de seconde classe, 18 juillet 1889; à Santiago du Chili (non installé), 8 janvier 1893; à Téhéran, 28 février 1893; officier d'académie, 27 mars 1899; secrétaire à Lima, 29 mars 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; officier de l'Instruction publique, 31 mars 1904; secrétaire à La Havane, 17 juin 1904; à Mexico, 16 juin 1906.

ARMAND (André-Ernest-Émile), né le 11 mars 1871; ancien secrétaire adjoint de commune mixte en Algérie; secrétaire auxiliaire à Gabès, 30 juin 1896; à Bizerte, 1[er] juin 1897; secrétaire titulaire, 1[er] janvier 1898; secrétaire faisant fonctions de contrôleur suppléant à Sfax, 15 mars 1899; chancelier de 2[e] classe hors cadres, 8 septembre 1901.

ARMAND (Jean-Paul Henri), né le 20 février 1874, licencié ès lettres; élève vice-consul à Stuttgart, 23 mars 1903; à Dantzig, 15 février 1906.

ARMEZ (Robert), né le 3 juillet 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; autorisé à prendre part aux travaux de la direction des consulats, 18 juin 1898; stagiaire, décembre 1898-mars 1899; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 19 avril 1899; élève chancelier à Turin, 14 novembre 1899; au Caire (non installé), 18 juillet 1901; chevalier du Mérite agricole, 2 août 1901; élève chancelier à Londres, 31 août 1901;

chancelier de 2e classe, 30 avril 1902; attaché à la sous-direction des chancelleries, 30 mai 1902; sous-chef du cabinet du président du conseil, ministre de l'intérieur, juin 1902; officier d'académie, 6 février 1903; chef adjoint du cabinet du président du conseil, ministre de l'intérieur, 17 mars 1903; membre des comités d'admission de l'exposition de Saint-Louis, 14 mars 1904; vice-consul à Tripoli de Syrie, 8 décembre 1904; vice-consul de deuxième classe, 10 février 1906.

Arnaud (Jean), né le 8 août 1849; commis de chancellerie à Rome, 15 février 1883; à l'ambassade de la République près le Saint-Siège, 30 mai 1885; secrétaire-archiviste, 5 août 1889; chancelier de troisième classe, 12 janvier 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; officier d'académie, 27 janvier 1891; chancelier de première classe, 24 décembre 1898; officier de l'Instruction publique, 1er mai 1901.

Arnavon (Jules-Marie-Émile-Jacques), né le 16 juillet 1877; licencié ès lettres et en droit; élève consul à la direction des consulats, 22 avril 1901; au cabinet du ministre, 26 juin 1905; détaché au secrétariat particulier, 15 novembre 1905; attaché d'ambassade pour prendre rang du 22 avril 1904, 8 mars 1906; au cabinet du ministre, 14 mars 1906.

Arnould (Henri-André-Marie), né le 20 novembre 1853; licencié en droit; rédacteur à la commission européenne du Danube (1880-1881); commis de chancellerie à Tunis, 16 mai 1882; au Caire, 31 décembre 1884; à Tunis, 18 janvier 1886; chancelier de troisième classe hors cadres, 19 décembre 1887; détaché à l'administration du gouvernement tunisien en qualité de rédacteur; attaché à la résidence générale à Tunis, 28 août 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul chargé de la chancellerie de Mannheim, 31 juillet 1894; de Fiume (non installé), 5 mars 1896; de Lisbonne, 23 mai 1896; de Genève, et consul honoraire, 17 février 1898; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat de Tarente (non installé), 20 mars 1900; gérant de la légation de France à Port-au-Prince, 9 mai 1900-9 janvier 1902; a négocié et signé la convention commerciale franco-haïtienne du 11 juillet 1900; officier d'académie, 1er mai 1901; chargé du vice-consulat de Johannesburg (non installé), 21 juillet 1901; gérant le consulat d'Alep, 6 mars 1903; consul à Alep, 22 mai 1904.

Arqué (Louis-François-Hippolyte), né le 29 novembre 1874; élève chancelier à Brême (non installé), 5 septembre 1900; à Charleroi (non installé), 1er octobre 1900; à Nuremberg, 12 octobre 1900; vice-consul de 3e classe, 13 janvier 1905, gérant de la chancellerie de Leipzig, 25 avril 1906; chargé de la chancellerie de Leipzig, 1er septembre 1906.

Aubert (Victor-Stéphane) O✻, né le 2 avril 1846; commis-traducteur à Amsterdam, juillet 1862; chancelier de troisième classe, 14 septembre 1876; à Rotterdam, 7 novembre 1877; à Amsterdam, 20 mars 1880; chancelier de deuxième classe, 12 août 1880; officier d'académie, 14 juillet 1882; chancelier de première classe, 28 juillet 1884; chevalier du Mérite agricole, 13 décembre 1884; vice-consul de première classe, consul honoraire à Prétoria, 27 août 1886; consul de seconde classe, 1er août 1887; chevalier de la Légion d'honneur, 1er janvier 1890; consul de première classe, 1er février 1895; chargé du consulat général, 9 novembre 1897; consul général, 30 juillet 1899; à Amsterdam, 18 juillet 1902; ministre plénipotentiaire honoraire, 4 février 1906; à la disposition, 5 février 1906; officier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1906.

Audibert (Marius-Ernest-Gaston) ✻, né le 23 mars 1855; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; commis de chancellerie à Port-Saïd, 29 avril 1879; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tauris, 6 mars 1880; drogman adjoint hors cadre, 8 janvier 1881; drogman de troisième classe, 10 mars 1882;

drogman-chancelier à Téhéran, 19 novembre 1883; drogman de deuxième classe et premier drogman, 22 décembre 1886; drogman de première classe, 31 janvier 1892; consul honoraire, 26 février 1893; officier d'académie, 12 février 1896; consul de deuxième classe, 24 août 1896; gérant du consulat de Tauris, 5 mai 1896-22 mai 1897; chargé du vice-consulat de Siwas (non installé), 27 janvier 1898; du vice-consulat de Mersina et Tarsous, 10 octobre 1898; du vice-consulat de Palma, 23 mars 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; consul de première classe, 2 août 1906.

Autigeon (Charles-Numa), né le 29 décembre 1846; services militaires du 1er novembre 1867 au 12 juillet 1869; engagé volontaire, 30 novembre 1870-4 avril 1871; notaire à Lanta (Haute-Garonne), 24 février 1877; chancelier de troisième classe à Panama, 17 juillet 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 16 mars 1881; commis de chancellerie à Barcelone, 15 juin 1883; officier d'académie, 1er janvier 1885; chancelier de troisième classe à Syra, 5 juin 1885; à Palma, 18 novembre 1886; à Galatz, 2 janvier 1888; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tanger, 20 décembre 1889; chancelier de seconde classe, 15 janvier 1891; à Milan, 15 juin 1892; vice-consul, 26 septembre 1892; à Port-Bou, 12 août 1893; officier de l'Instruction publique, 15 février 1897; vice-consul à Sierra-Leone (non installé), 31 octobre 1898; à la disposition, 17 mars 1899; consul honoraire, 27 septembre 1899; maire de Pomayrols, 20 mai 1900; en disponibilité, 16 mars 1901; chargé de la chancellerie de Buenos-Ayres, 2 avril 1901; gérant du consulat de Saint-Paul, 30 septembre 1901-24 novembre 1902; à la disposition, 25 novembre 1902; gérant le vice-consulat d'Alicante, 25 juin 1904; consul de 2e classe, 23 novembre 1904.

Autremont (Faustin-Henri Bridet d') ✻, né le 8 mai 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 1er mai 1882; attaché à la direction commerciale, 24 janvier 1889; à la direction politique, 30 novembre 1889; élève consul à Tripoli de Barbarie (non installé), 30 novembre 1892; à Trieste, 31 décembre 1892; vice-consul, 17 février 1893; chargé des fonctions d'attaché au bureau de la presse, 15 février 1894; consul suppléant (pour prendre rang du 17 février 1893), 25 octobre 1894; attaché payé à la direction des consulats, 7 mai 1895; au bureau de la presse, 2 avril 1897; consul suppléant à Shanghaï (non installé), 12 mai 1897; à Gênes, 24 juillet 1897; à Londres, 10 février 1899; consul de deuxième classe, 29 juillet 1899; attaché payé à la sous-direction du contentieux, 16 mars 1901; gérant le vice-consulat de Manchester, 30 mai-20 août 1902; chargé du vice-consulat de Southampton, 13 juillet 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

Auzépy (Pierre-Jean-Baptiste-Ernest) O✻, né le 22 janvier 1856; licencié en droit; diplômé de l'École libre des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 9 juin 1878; consul suppléant à Montevideo, 30 juin 1880; gérant de ce consulat général, 9 juillet 1881-15 septembre 1882; gérant du consulat de Bahia, 28 avril 1884; consul de seconde classe à Puerto-Rico (non installé), 31 décembre 1884; consul à Bahia, 22 mai 1885; à Bosna-Seraï, 1er décembre 1886; consul de première classe, 26 octobre 1891; à Tiflis, 31 janvier 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; consul général à Jérusalem, 27 janvier 1898; officier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; consul général à Amsterdam, 15 juillet 1901; à Londres, 18 juillet 1902.

Auzouy (Théodore-Édouard-Louis-André) ✻, né le 6 mai 1862; docteur en droit; auditeur de deuxième classe au Conseil d'État, 15 décembre 1884; substitut du procureur de la République près le tribunal de 1re instance d'Alger, 3 mai 1890-21 novembre 1891; attaché à la direction des consulats, 29 janvier 1892; élève consul, 14 janvier 1893; attaché payé, 28 décembre 1894; à la disposition, 27 janvier 1895; chef du cabinet du ministre des travaux publics, 27 janvier-29 octobre 1895; secrétaire de 3e classe en disponibilité sur sa demande, 2 juil-

let 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1895; attaché payé au cabinet du ministre, 23 mai 1896; sous-chef au bureau des traducteurs et de la presse étrangère, 31 octobre 1897; secrétaire de deuxième classe, 4 mars 1900: membre de la commission des bâtiments diplomatiques et consulaires, 25 avril 1904; chef adjoint, 16 mai 1904.

Avril (Louis-Jean-Clément Lévesque d') ✱, né le 10 avril 1858; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre, 1er novembre 1880; attaché à la direction politique, 25 juin 1882; secrétaire de troisième classe au Monténégro, 22 octobre 1885; à Rome (Saint-Siège), 17 septembre 1887; secrétaire de deuxième classe à Port-au-Prince, 30 mai 1891; à Rome (Saint-Siège), 31 mai 1893; à Lima, 28 juin 1895; membre du tribunal arbitral franco-chilien, 29 juin 1895-11 février 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 19 novembre 1896; attaché payé, 26 janvier 1897; second secrétaire à Madrid, 22 décembre 1897; secrétaire de première classe à Lisbonne, 10 février 1899; rédacteur à la direction politique, 28 septembre 1903; secrétaire du comité consultatif du contentieux, 22 décembre 1905.

Aymé-Martin (Henri-Eugène), né le 27 février 1869; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève chancelier à Alexandrie, 13 juillet 1894; à Barcelone, 15 avril 1896; secrétaire-archiviste à Turin, 7 novembre 1897; chancelier de deuxième classe, 15 mars 1899; à La Paz, 14 novembre 1899; gérant du consulat général, 4 juin 1900-30 octobre 1901; chancelier à Varsovie (non installé), 20 février 1902; vice-consul, 9 mars 1902; chargé de la chancellerie de Saint-Domingue, 27 mars 1902; gérant du consulat général de Santo-Domingo, 15 octobre 1902-5 mai 1904; vice-consul à Kobé, 10 octobre 1904; consul de deuxième classe, 15 février 1906.

Aynard (Raymond-Joseph) ✱, né le 13 juin 1866; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction politique, 6 février 1890; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; attaché à la Présidence du conseil des ministres, 10 décembre 1892; détaché à la Présidence du conseil des ministres, 12 janvier 1893; secrétaire de troisième classe au Caire, 23 novembre 1893; attaché au bureau de la presse étrangère, 9 mai 1896; détaché à Rome (Quirinal), 10 novembre 1896-7 mars 1897; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 27 juillet 1898; attaché payé, 1er décembre 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; chef du cabinet du Gouverneur général de l'Algérie, 5 mai 1903; secrétaire d'ambassade de 1re classe (hors cadres), 31 janvier 1904, membre de la mission française à la conférence internationale d'Algésiras, janvier-avril 1905.

Baillehache (Pierre-Richard de) ✱, né le 4 janvier 1851; licencié en droit; attaché aux archives, 21 juin 1873; à la direction politique, 31 janvier 1875; à Munich, 23 mars 1877; à la direction politique, 27 mars 1878; attaché payé, 30 juin 1880; commis principal, 15 décembre 1883; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres, 31 décembre 1884; rédacteur, 28 décembre 1888; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1891; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 28 décembre 1888), 12 août 1891; secrétaire-archiviste à la direction politique, 9 novembre 1892; officier d'académie, 27 janvier 1894; chef du bureau d'ordre, 10 mars 1894; chef des services de l'ordre et de l'expédition, 5 mai 1899.

Ballereau (Paul-Arthur), né le 12 juin 1880; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, 20 août 1906.

Bambino (Paul-César-Antoine-Prosper), né le 28 mars 1847; services auxiliaires à Homs et Hama, 1870-1896; drogman auxiliaire à Beyrouth, 1er novembre 1896;

drogman de deuxième classe, 30 novembre 1899 ; 1er interprète à Beyrouth, 27 octobre 1903 ; interprète de seconde classe à la disposition, 1er décembre 1905.

Bapst (Constant-Valentin-Edmond) O✻, né le 7 janvier 1858 ; licencié ès lettres et en droit ; attaché au bureau de la presse, 25 juin 1882 ; à Londres, 14 octobre 1882 ; secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 4 août 1885 ; détaché au Caire, octobre 1886-avril 1887 ; secrétaire à la même résidence, 20 décembre 1887 ; à Vienne, 6 juillet 1890 ; secrétaire de deuxième classe à Luxembourg, 12 décembre 1890 ; au Caire (à titre intérimaire), 6 juillet 1891 ; à Saint-Pétersbourg, 3 novembre 1892 ; rédacteur à la direction politique (non installé), 28 juin 1895 ; secrétaire de première classe, 17 juillet 1896 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 février 1897 ; officier d'académie, 31 août 1897 ; à Constantinople, 9 février 1898 ; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1901 ; ministre plénipotentiaire de 2e classe, 6 mars 1905 ; chargé de mission, 6 mars 1905 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Pékin, 30 décembre 1905.

Baptendier (Camille-Louis-François), né le 14 juin 1875 ; commis de chancellerie à Genève, 3 novembre 1899 ; secrétaire-archiviste, 13 août 1904 ; secrétaire-archiviste à Tanger, 1er juillet 1906 ; vice-consul de troisième classe, 18 août 1906.

Barante (Claude-Prosper-Ferdinand Brugière de), né le 5 décembre 1878 ; licencié ès lettres et en droit ; diplômé de l'Ecole des sciences politiques ; attaché d'ambassade, 2 mai 1901 ; à la direction politique, 15 mai 1901 ; à Londres, 30 octobre 1901 ; chargé des fonctions de troisième secrétaire à Tokyo, 25 avril 1905 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 1er mai 1905 ; à Tokyo, 6 mars 1906.

Barbier-Saint-Hilaire (Étienne-André) ✻, né le 13 décembre 1853 ; docteur en droit ; attaché au contentieux, 8 août 1879 ; attaché payé, 23 janvier 1882 ; à la direction politique (contentieux), janvier 1883 ; commis principal, 15 novembre 1886 ; attaché payé à la direction commerciale, 28 août 1891 ; à la direction politique (contentieux), 15 octobre 1892 ; en disponibilité, premier secrétaire d'ambassade honoraire, 7 mars 1894 ; chargé de mission, 27 février 1897 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897 ; en disponibilité, 3 mars 1899.

Bargeton (Paul-Pierre-Louis), né le 11 mars 1882 ; licencié ès lettres et en droit ; élève consul, 5 mai 1905 ; à la direction des consulats, 16 juin 1905 ; au cabinet du ministre, 15 novembre 1905 ; hors cadre à la disposition du président de la Chambre des députés, 1er juillet 1906.

Barré de Lancy (Gabriel-Georges), né le 8 septembre 1865 ; élève à l'École des jeunes de langues ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; licencié en droit ; élève drogman à Alep, 16 décembre 1887 ; gérant du vice-consulat de Diarbékir, du 30 septembre 1891 au 30 juin 1892 ; détaché au consulat de Constantinople, 23 juillet 1892 ; à Constantinople, 30 mars 1893 ; à Beyrouth, 12 avril 1895 ; drogman de deuxième classe, drogman-chancelier à Damas, 18 septembre 1895 ; gérant du vice-consulat de Caïffa, 4 juin 1895-28 juillet 1896 ; gérant du consulat de Damas, 1er juillet-5 décembre 1897 ; drogman de première classe, 4 décembre 1900 ; 1er interprète à Smyrne, 30 novembre 1902 ; gérant du consulat de Damas, 1er août-26 novembre 1904 ; officier d'académie, 1er mars 1906.

Barré-Ponsignon (Henri-Arthur-Marie), né le 25 février 1867 ; licencié en droit ; attaché autorisé à Barcelone, 19 novembre 1888 ; élève chancelier, 31 juillet 1890 ; à Saint-Pétersbourg, 10 mars 1893 ; chancelier de seconde classe, secrétaire-archiviste à Constantinople, 27 août 1895 ; gérant du vice-consulat de Brousse, du 11 novembre 1895 au 1er juin 1896 ; chancelier à Batavia, 13 juin 1896 ; gérant du consulat de Carthagène, 3 avril 1899-30 janvier 1900 ; chancelier de première classe à Saint-Pétersbourg, 1er juillet 1900 ; chevalier du Mérite agricole, 30 novembre 1905.

Barrère (Camille) GC ✻, né le 23 octobre 1851 ; délégué à la Commission européenne du Danube, 1er février 1880 ; secrétaire d'ambassade de première classe hors cadre, 18 septembre 1880 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 janvier 1882 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 27 avril 1882 ; a signé, le 28 mai 1882, à Galatz, l'acte additionnel à l'acte de navigation de 1865 ; second plénipotentiaire de France à la conférence de Londres du 5 janvier 1883 ; a signé, en cette qualité, le traité de Londres du 10 mars 1883, concernant la navigation du bas Danube ; officier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883 ; chargé de l'agence et consulat général en Égypte, 29 septembre 1883 ; premier délégué de France à la commission judiciaire internationale réunie au Caire (avril-mai 1884) ; a siégé à la conférence de Londres de 1884, concernant les affaires financières de l'Égypte comme premier conseiller financier français ; délégué à la commission internationale du canal de Suez en avril 1885 et président de la sous-commission chargée de préparer un projet de traité pour le libre usage du canal de Suez ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm, 17 novembre 1885 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er novembre 1886 ; chargé d'affaires à Munich, 11 novembre 1888 ; premier plénipotentiaire de France à la conférence de Venise et aux conférences anglo-austro-françaises qui l'ont suivie à Paris, a signé, en cette qualité, la convention de Venise du 31 janvier 1891, concernant le régime sanitaire d'Égypte et du canal de Suez, décembre 1891-janvier 1892 ; président de la conférence de Paris de 1892 et signataire de la convention sanitaire de Paris, 1892 ; premier délégué à la conférence sanitaire internationale de Dresde, a signé en qualité de plénipotentiaire français la convention de Dresde du 15 avril 1893 ; ambassadeur à Berne, 19 avril 1894 ; a négocié et signé l'accord commercial du 25 juin 1895 avec la Suisse ; commandeur de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895 ; chef de la délégation française à la conférence de Venise et signataire de la convention sanitaire de Venise, 1897 ; ambassadeur à Rome (Quirinal), 29 décembre 1897 ; grand-officier de la Légion d'honneur, 7 août 1901 ; grand-croix de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

Barret (Charles-Louis-Claude-Marie-Paul), né le 29 juin 1873 ; licencié ès lettres et en droit ; stagiaire, décembre 1894 ; à Naples, mars 1895 ; élève consul à la direction des consulats, 16 décembre 1895 ; à Tunis, 17 août 1897 ; consul suppléant, 19 juin 1898 ; officier d'académie, 1er mars 1902 ; consul de deuxième classe, 21 décembre 1903 ; chargé du vice-consulat de Bourgas, 8 mai 1904 ; à Bombay, 25 août 1905.

Barron (Jean-Arthur), né le 23 juillet 1855 ; service militaire (1876-1880) ; commis de chancellerie à Livourne, 3 août 1880 ; à Bilbao, 26 septembre 1881 ; à Buenos-Ayres, 1er décembre 1882 ; commis de résidence à Majunga, 12 avril 1886 ; commis de chancellerie à Caracas, 26 septembre 1888 ; chancelier de troisième classe à Bogota, 20 janvier 1890 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Carthagène (non installé), 28 février 1893 ; à Cagliari (non installé), 10 juin 1893 ; à Venise, 1er juillet 1893 ; vice-consul honoraire, 6 novembre 1893 ; vice-consul chargé de la chancellerie de la Havane, 20 avril 1896 ; gérant du consulat de Santiago de Cuba, 23 juillet-4 décembre 1896 ; chargé de la chancellerie de Tauris (non installé), 2 novembre 1898 ; gérant de la chancellerie de Barcelone, 23 novembre 1898 ; chargé de la chancellerie de Barcelone, 19 novembre 1899 ; vice-consul à la Trinité, 9 juillet 1902 ; consul de deuxième classe, 6 février 1906 ; à Bahia-Blanca, 16 février 1906.

Barthélemy (Nicolas-Léon-Adrien), né le 25 août 1859 ; breveté de l'École pratique des hautes études ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Tripoli de Barbarie, 3 septembre 1884 ; à Beyrouth, 16 janvier 1885 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Zanzibar, 26 juillet 1887 ; drogman de troisième classe et drogman-chancelier, 28 décembre 1887 ; à Alep, 14

décembre 1889; chargé de la chancellerie du consulat général à Tripoli de Barbarie, 12 juin 1891 (non installé); maintenu à Alep sur sa demande, 12 octobre 1891 ; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; en mission à Zeïtoun, 16 janvier 1896; vice-consul à Marache, 23 mai 1896-26 novembre 1901, à la disposition; vice-consul à Recht, 29 mars 1903; secrétaire-interprète à Paris, 1er avril 1906.

Barthélemy (Antonin) ✱, né le 25 novembre 1862; ancien attaché au cabinet du président du conseil et du ministre des finances et au bureau de statistique au ministère des finances; secrétaire du commissariat spécial des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1889; secrétaire du commissariat général des beaux-arts à l'Exposition universelle de Chicago, 1893; chargé de mission du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts; officier d'académie, 1889; officier de l'Instruction publique, 1893; commis auxiliaire à Londres, 20 juillet 1896; commis expéditionnaire, 23 mai 1898; chancelier honoraire à la disposition, 12 octobre 1899; sous-chef des sections des beaux-arts à l'Exposition universelle de 1900; chancelier de deuxième classe, 1er octobre 1900; à Londres, 4 octobre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; chargé de la chancellerie à Genève, 11 octobre 1903; vice-consul de 2e classe, 13 janvier 1905; consul honoraire, 19 juin 1905.

Bastide (Louis-Jean-Baptiste), né le 30 avril 1856; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; interprète auxiliaire au Japon, 29 avril 1880; interprète adjoint, 22 mars 1882; interprète de troisième classe, 1er avril 1882; interprète de seconde classe et interprète-chancelier à Pékin, 18 novembre 1887; chancelier de seconde classe à La Paz, 29 mars 1892; chancelier de première classe, 3 mai 1892; à la disposition, 18 novembre 1897; en disponibilité, 18 novembre 1899.

Baudez (Jacques-Marcel-Charles), né le 2 octobre 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète le 18 juin 1906; à Shanghaï, 1er juillet 1906.

Baudin (Jean-Albert-Louis) ✱, né le 2 mai 1858; licencié en droit; attaché à la direction politique, 16 juillet 1881; détaché à la direction des affaires commerciales, 18 juillet 1881; attaché à Munich, 18 décembre 1882; au bureau de la presse, 12 janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Stockholm, 22 mai 1885; à Bruxelles, 27 décembre 1885; secrétaire de seconde classe, 18 juillet 1889; consul de seconde classe, chargé des fonctions d'attaché payé à la direction des consulats, 15 octobre 1892; au bureau de la presse, 24 décembre 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; consul de 1re classe, 15 septembre 1902; officier d'académie, 31 mars 1904; rédacteur, 16 novembre 1904; consul à Saint-Sébastien, 13 juin 1905.

Bavelier (Claude-Louis) ✱, né le 13 mai 1861; licencié en droit; attaché à la division des fonds, 6 mars 1879; attaché payé, 1er avril 1879; commis principal, 24 décembre 1889; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1899; sous-chef de bureau, 4 avril 1901; chef adjoint, 28 juillet 1903; secrétaire d'ambassade de deuxième classe en disponibilité, 24 avril 1906.

Bavelier (Charles-Marie-Edmond), né le 8 décembre 1874; licencié en droit; ancien élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché surnuméraire au bureau du chiffre, 9 juillet 1897; attaché payé, 29 novembre 1900; officier d'académie, 1er janvier 1905; vice-consul de troisième classe, 7 mai 1905; attaché payé à la sous-direction des chancelleries, 1er juin 1905; attaché au protocole, 10 janvier 1906.

Bay (Grégoire), né le 21 juin 1851; drogman auxiliaire à Brousse du 30 octobre 1878 au 11 avril 1885; gérant du vice-consulat du 15 octobre 1880 au 15 octobre

1881; drogman auxiliaire à Constantinople (ambassade), 1er octobre 1885; drogman de troisième classe, 24 mars 1888; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; premier drogman à Smyrne (non installé), 30 mars 1893; drogman de seconde classe à Constantinople, 30 avril 1893; drogman de première classe, 21 août 1896; second drogman de l'ambassade, 10 octobre 1898; médaille d'honneur en or, 14 mars 1899; officier d'académie, 17 février 1900; vice-consul, 14 décembre 1900; consul honoraire, 9 janvier 1901; gérant du vice-consulat de Brousse, 16 janvier 1901; vice-consul à Brousse, 3 mars 1901; consul de deuxième classe, 20 juin 1905.

BAYART (Raoul-Charles-Eugène), né le 1er août 1873; élève chancelier à Lisbonne, 20 février 1896; au Caire (non installé), 5 janvier 1898; maintenu à Lisbonne, 7 avril 1898; chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire-archiviste à Rio-de-Janeiro, 9 avril-22 décembre 1900; élève chancelier à Chicago (non installé), 15 janvier 1901; à New-York, 31 janvier 1901; en disponibilité sur sa demande, 11 décembre 1901.

BEAU (Jean-Baptiste-Paul) C✱, né le 26 janvier 1857; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre, 19 mai 1883; attaché, 26 janvier 1884; attaché payé, 17 juin 1887; secrétaire de troisième classe à Rome (Quirinal), 28 décembre 1888; officier d'académie, juillet 1889; secrétaire de troisième classe hors cadres au cabinet du ministre, 15 avril 1891; délégué dans les fonctions de chef du bureau du personnel au cabinet du ministre, 15 octobre 1892; chef du bureau du personnel au cabinet du ministre, 9 novembre 1892; secrétaire de deuxième classe hors cadres, 15 février 1893; chef adjoint du cabinet du ministre, du 31 mai 1894 au 2 novembre 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1894; membre de la commission permanente du stage, 2 janvier 1895-24 avril 1900; chef du cabinet du ministre, 29 mars-30 avril 1896; secrétaire de première classe, 22 avril 1896; chef du cabinet, du personnel et du secrétariat, 1er juillet 1898; officier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; ministre plénipotentiaire de 2e classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Pékin, 19 mars 1901; a signé, le 7 septembre 1901, le protocole final clôturant les négociations relatives aux événements de 1900 entre les puissances et le gouvernement chinois; en service détaché à la disposition du ministre des colonies, 1er juillet 1902; gouverneur général de l'Indo-Chine, 1er juillet 1902; commandeur de la Légion d'honneur, 20 octobre 1905; ministre plénipotentiaire de première classe, hors cadre, 1er août 1906.

BEAUCAIRE (Charles-Prosper-Maurice, comte HORRIC DE) O✱, né le 15 mai 1854; licencié en droit; attaché à Berlin, 28 août 1876; attaché au secrétariat du Congrès de Berlin, juin 1878; secrétaire de troisième classe à Belgrade, 8 juillet 1879; à Berlin, 21 février 1880; secrétaire adjoint de la conférence africaine de Berlin, 1881-1885; secrétaire de seconde classe, 11 mars 1885; détaché à l'agence et consulat général en Égypte, 2 octobre 1885; secrétaire de seconde classe à ce poste, 11 mars 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1886; commis principal à la direction politique, 31 mai 1888; rédacteur, 28 décembre 1888; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 28 décembre 1888), 12 août 1891; sous-directeur adjoint, 18 juin 1895; commissaire spécial de la Tunisie à l'Exposition universelle de 1900; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 septembre 1898; membre de la commission interministérielle des travaux de Bizerte, juillet 1897-février 1899; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; conseiller général de la Mayenne, 10 février 1901; sous-directeur, 19 juin 1901; membre de la commission interministérielle du Nord-Ouest africain, 6 juillet 1901; commissaire du Gouvernement à l'assemblée générale du Conseil d'Etat, 5 août 1901 et 28 mars 1904; membre de la commission des archives diplomatiques, 6 mars 1905; ministre plénipotentiaire de première classe, 18 août 1906.

BEAUCHÊNE (Edme-Marie-Raymond CHAUVOT DE) ✻, né le 4 juillet 1854; attaché à la direction des fonds, 15 novembre 1875; attaché payé, 2 mars 1877; secrétaire-archiviste, 24 décembre 1889; attaché payé au bureau du chiffre, 1er février 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900: sous-chef du bureau du chiffre, 1er août 1901.

BEAUMARCHAIS (Maurice-Paul-Jean DELARÜE DE), né le 5 septembre 1872; docteur en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la résidence générale de France à Madagascar, décembre 1895; administrateur adjoint de troisième classe des colonies à Madagascar, 26 septembre 1896; médaille coloniale, 1896; démissionnaire, 27 février 1898; stagiaire, décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; au cabinet du ministre, 27 décembre 1898; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; officier d'académie, 20 août 1900; secrétaire à Vienne, 22 mai 1901; à Berlin, 10 octobre 1903; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 26 juin 1906; à Tanger, 17 août 1906.

BEAUVAIS (Jean-Joseph) ✻, né le 27 juillet 1867; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 30 juillet 1889; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Long-Tchéou, 29 mars 1892; interprète de seconde classe, 23 décembre 1895; interprète de première classe, 31 août 1899; détaché près du délégué auprès de la commission des chemins de fer du Yunnan, 16 décembre 1899; interprète-chancelier à Mong-Tseu, 11 avril 1900; officier d'académie, 26 mai 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1900; attaché à la mission de M. François à Yunnan-Sen, 23 septembre 1903; vice-consul à Ho-Kéou; vice-consul de première classe pour prendre rang à dater du 31 août 1899, 1er avril 1905; vice-consul à Hoi-How, 12 juillet 1905; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

BEAUVAIS (Jean-Joseph-Maurice), né le 22 septembre 1880; licencié en droit; ancien élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète le 6 mars 1906; à Pékin, 24 mars 1906.

BÉGLARD (Léon-Louis-Barbe-Stanislas) ✻, né le 13 novembre 1861; licencié ès lettres et en droit; attaché autorisé à la direction politique, 8 août 1881; secrétaire de la commission des pêcheries de Terre-Neuve, 1884-1885; attaché, 1er février 1883; attaché payé, 10 septembre 1886; secrétaire adjoint de la commission des indemnités malgaches, 15 février 1887; secrétaire adjoint de la commission de l'unité indo-chinoise, juin 1887; secrétaire de troisième classe à Madrid, 20 janvier 1891; en disponibilité sur sa demande, 8 septembre 1891; secrétaire de deuxième classe, 17 novembre 1893; attaché payé à la direction politique, détaché au bureau de la presse, 8 décembre 1893; à la direction politique, 9 mai 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1895; en disponibilité sur sa demande, 24 février 1898; chargé de mission, 10 janvier 1900; à la disposition, 9 août 1901; en disponibilité, 1er août 1903.

BECQ DE FOUQUIÈRES (Augustin-Pierre), né le 28 février 1868; attaché au service du protocole, 31 décembre 1896; officier d'académie, 26 mai 1900; secrétaire d'ambassade honoraire, 19 décembre 1900; attaché payé faisant fonctions de sous-chef de bureau au service du protocole, 10 janvier 1906.

BÉGUIN-BILLECOCQ (Louis-Marie-Léonor) ✻, né le 3 juin 1865; licencié en droit; attaché payé à la division des fonds et de la comptabilité, 22 janvier 1885; au bureau du chiffre, 9 avril 1887; officier d'académie, 12 février 1896; attaché à la personne du ministre des affaires étrangères pendant son voyage en Tunisie, avril-mai 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

BÉGUIN-BILLECOCQ (Jean), né le 8 février 1875; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman au Caire, 9 février 1899; détaché à

Djeddah et Yambo, 17 février-8 mai 1901 ; interprète de 3e classe, 21 décembre 1903 ; gérant du consulat de Mascate du 12 juillet 1904 au 23 octobre 1905 ; interprète-chancelier à Trébizonde (non installé), 17 novembre 1904 ; médaille d'honneur en argent pour les épidémies de choléra (Djeddah, le Caire, Mascate, 1902-1904), janvier 1905 ; interprète à Constantinople, 20 novembre 1905 ; interprète de deuxième classe pour prendre rang du 22 décembre 1906, 1er juillet 1906.

BELABRE (Louis-Charles-Marie FRADIN DE), né le 13 mars 1862 ; commis de chancellerie à Shanghaï, 13 avril 1883 ; à Londres, 15 octobre 1885 ; chancelier de troisième classe au Cap, 12 janvier 1891 (non installé) ; à Gibraltar, 1er avril 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; au Cap, 15 février 1892 ; à Las Palmas, 31 juillet 1894 ; officier d'académie, février 1895 ; gérant du vice-consulat de Sierra-Leone, 2 mai-20 août 1896 ; chancelier de première classe, 28 septembre 1896 ; à Malte, 20 novembre 1896 ; vice-consul à Aden, 11 juin 1898 ; gérant du consulat de Malte, 25 juillet-25 octobre 1898 ; vice-consul à Rhodes, 13 octobre 1899 ; à Douvres, 21 août 1905.

BELIN (Joseph-Louis-Eudes) ✱, né le 7 juillet 1856 ; attaché autorisé à la direction des archives et de la chancellerie, puis à la direction des consulats, 9 novembre 1875 ; commis de chancellerie, 7 novembre 1877 ; à Gênes, 21 décembre 1877 ; à Bilbao, 15 janvier 1879 ; à Livourne, 26 septembre 1881 ; à Rome, 9 novembre 1882 ; à Odessa, 10 avril 1883 ; chancelier de troisième classe à Bogota, 5 juin 1885 ; chancelier de seconde classe à Rio-de-Janeiro, 20 janvier 1890 ; gérant du consulat de Rio du 18 février 1890 au 10 septembre 1891 ; officier d'académie, 26 janvier 1892 ; vice-consul, 31 janvier 1892 ; chargé de la chancellerie à Saint-Pétersbourg, 23 juillet 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 janvier 1894 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; chevalier du Mérite agricole, 26 octobre 1894 ; consul à Batavia, 23 juin 1897 ; consul et chargé d'affaires chargé du consulat général de La Paz, 3 novembre 1900 ; consul de 1re classe, 5 avril 1901 ; à Galatz, 20 juin 1905 ; gérant du consulat général de Séoul, 28 février 1906 ; consul général, 1er août 1906 ; à Séoul, 2 août 1906.

BELLE (Marcel-Gaston), né le 19 juin 1871 ; surnuméraire à la division des fonds, 11 octobre 1894 ; attaché payé, 28 mai 1896 ; au cabinet du ministre (bureau du chiffre), 1er août 1906.

BÉNAC (Cyprien-Emmanuel-Marie de BELLISSEN, baron de) O✱, né le 7 octobre 1840 ; licencié en droit ; auditeur au Conseil d'État, 1864 ; démissionnaire, 1868 ; services militaires, 1870-1871 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 février 1871 ; député de l'Ariège, 1880 ; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat d'Alicante, 6 novembre 1891 ; consul à Riga, 27 janvier 1894 ; consul de première classe, 21 août 1896 ; à Francfort, 6 septembre 1898 ; consul général honoraire, 30 août 1899 ; consul général, 15 juillet 1901 ; officier de la Légion d'honneur, 22 novembre 1903 ; consul général à Barcelone, 20 octobre 1904.

BENEDETTI (Ferdinand-François-Hyacinthe-Antoine), né le 9 octobre 1859 ; commis de chancellerie à Turin, 4 décembre 1880 ; à Palerme, 16 octobre 1881 ; à Alexandrie, 9 août 1882 ; à Port-Saïd, 17 août 1885 ; au Caire, 18 janvier 1886 ; à Newcastle, 8 janvier 1887 ; à Rome, 11 février 1888 ; chancelier de troisième classe, faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 1er décembre 1890 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Livourne, 20 février 1896 ; chancelier de première classe, 18 mars 1899 ; consul honoraire, 16 mai 1900 ; officier d'académie, 1er mars 1902.

BÉNÉZET (Jean-Étienne), né le 28 juillet 1874 ; docteur en droit ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 19 août 1901 ; à Buenos-Ayres (non installé), 18 octobre 1902 ; à Londres, 30 novembre 1902, à Madrid, 11 février 1905.

BENIGNI (Jean-Paul), né le 27 mai 1872 : licencié en droit ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 9 juin 1900 ; élève chancelier au Caire (non installé), 30 avril 1901 ; à Turin, 18 juillet 1901 ; secrétaire-archiviste à Mannheim, 28 octobre 1903 ; vice-consul de 3e classe, 1er février 1904 ; chargé de la chancellerie du consulat de Florence, 25 août 1905 ; officier d'académie, 1er mars 1906.

BENOIT (Georges-Charles) O✻, né le 11 juin 1849 ; docteur en droit ; attaché au ministère de la justice, 26 décembre 1874 ; rédacteur au bureau d'administration et de législation, 15 septembre 1875 ; sous-chef de bureau, faisant fonctions de chef du bureau de l'Algérie, 1er avril 1880 ; rédacteur à la sous-direction du personnel au ministère des affaires étrangères, 11 mai 1881 ; au cabinet du ministre, 16 janvier 1883 ; à la direction politique (contentieux), 31 août 1884 ; secrétaire de première classe, hors cadres, attaché à la résidence française à Tunis, 15 novembre 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887 ; chargé de travaux particuliers, 2 septembre 1889 ; sous-directeur adjoint à la sous-direction des Protectorats, 20 janvier 1891 ; sous-directeur à la sous-direction des Protectorats, 15 octobre 1892 ; ministre plénipotentiaire de 2e classe, 18 mai 1894 ; commissaire du Gouvernement aux conférences relatives à la délimitation des sphères d'influence françaises et anglaises dans l'Afrique du nord, 11 janvier 1895 ; officier de la Légion d'honneur, 5 février 1895 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico, 7 janvier 1896 ; résident général par intérim à Tunis, 14 novembre 1900-21 décembre 1901 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 10 décembre 1901 ; à la disposition, décembre 1901 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 31 décembre 1902.

BÉRARD (Alfred-Louis) ✻, né le 6 février 1862 ; licencié en droit ; attaché autorisé à la direction politique, 19 mai 1888 ; attaché, 23 février 1891 ; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 10 février 1894 ; à la direction politique, 10 octobre 1895 ; officier d'académie, 27 mars 1899 ; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 31 août 1899 ; en disponibilité, 31 décembre 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903.

BERCKHEIM (Théodore-Sigismond, baron de) ✻, né le 4 février 1865 ; licencié en droit, attaché autorisé à la direction politique, 5 novembre 1888 ; à Saint-Pétersbourg, 10 mai 1890 ; admis à l'examen de classement du 16 février 1891 ; attaché à la direction politique, 11 mars 1891 ; secrétaire de troisième classe à Tanger, 21 novembre 1893 ; à Athènes (non installé), 15 janvier 1895 ; à Bruxelles, 28 juin 1895 ; officier d'académie, mai 1898 ; secrétaire de deuxième classe, 11 mai 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 janvier 1902 ; attaché payé à la direction politique (rédacteur), 4 janvier 1904 ; rédacteur au cabinet du ministre, 7 mai 1904 ; secrétaire de première classe, 23 juin 1905.

BERGERON (Henri-Gabriel) ✻, né le 28 avril 1850 ; engagé volontaire pour la durée de la guerre 1870-1871 ; attaché payé au bureau du chiffre, 15 mars 1871 ; au bureau du départ et de l'arrivée, 15 septembre 1873 ; commis principal, 1er février 1880 ; sous-chef, 29 juillet 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888 ; chef de bureau, 1er juin 1896 ; consul de 1re classe, 1er janvier 1903 ; à Porto, 28 décembre 1904.

BERGERON (Pierre-Abel) ✻, né le 4 août 1855 ; attaché à la direction des fonds, 24 juillet 1875 ; attaché payé, 31 octobre 1876 ; commis principal, 22 novembre 1883 ; vice-consul de première classe et consul honoraire à Bourgas (non installé), 1er janvier 1888 ; à Batoum, 18 juin 1888 ; à Erzeroum, 10 septembre 1891 ; consul de seconde classe, 10 août 1893 ; consul à Tauris, 14 avril 1897 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898.

BERNARD (Eugène-Marie) ✱, né le 12 février 1849; diplômé de l'université de Bonn; commis de chancellerie à Newcastle, 12 mai 1880; à Vienne, 18 décembre 1880; chancelier de troisième classe, 20 juin 1888; à Dantzig, 24 décembre 1889; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Trieste, 10 juin 1893; chancelier de première classe, 21 août 1896; à Francfort, 31 décembre 1896; consul honoraire, 31 octobre 1900; chancelier à Trieste, 2 mars 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

BERNE-LAGARDE (Jules-Jean-Marie-Léonard de), né le 11 septembre 1878; licencié en droit; élève chancelier à Bilbao, 30 mai 1901; à Rosario, 13 mai 1902; à Buenos-Ayres, 18 octobre 1902; détaché au service du protocole, 1er mars 1904; attaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 1er juillet 1904; vice-consul de 3e classe, 13 janvier 1905; officier d'académie, 1er mars 1906; chargé de la chancellerie du consulat de Prague, 1er août 1906.

BERSOLLES (Jean-Marie-Alphonse-Auguste de), né le 25 octobre 1860; licencié en droit; attaché autorisé au Protocole, 9 novembre 1888; attaché à la direction politique, 23 février 1891; en disponibilité, 19 janvier 1894; attaché payé à la direction politique, 24 janvier 1896; officier d'académie, 31 mars 1900; attaché payé à la division des archives, 30 septembre 1902; attaché payé à la direction des consulats, 1er juin 1904.

BERTEAUX (Fernand-Jules-François-Joseph) ✱, né le 1er mars 1873; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes et de l'École des sciences politiques; élève interprète à Pékin, 23 décembre 1895; gérant de la chancellerie de Pékin, 11 août 1896-10 mars 1899; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Pékin, 11 mars 1899; interprète de deuxième classe, interprète à Shanghaï (non installé), 1er novembre 1899; officier d'académie, 31 mars 1900; interprète du décanat du corps diplomatique à Pékin, septembre 1899-octobre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; détaché à l'état-major général du corps expéditionnaire de Chine, 21 septembre 1900-4 avril 1901; interprète-chancelier à Séoul, 31 août 1901; interprète de 1re classe, 1er octobre 1904.

BERTHELOT (Philippe-Joseph-Louis) ✱, né le 9 octobre 1866; licencié ès lettres et en droit; élève chancelier à Lisbonne, 18 février 1889; chargé par le ministère de l'instruction publique d'une mission à l'effet de rechercher dans les bibliothèques du Portugal tous documents se rapportant aux relations diplomatiques entre la France et le Portugal, 1889-1890; élève chancelier attaché à la direction des consulats, 15 février 1890-15 avril 1891; attaché payé au cabinet du ministre, 7 novembre 1895; officier d'académie, 12 février 1896; secrétaire de troisième classe, 20 février 1896; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 31 août 1899; à Bruxelles, 19 février 1902; chargé d'une mission en Extrême-Orient, 15 septembre 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 3 juin 1903; attaché payé à la direction politique, 27 octobre 1904; rédacteur, 16 novembre 1904; chef adjoint du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 23 juin 1905; secrétaire d'ambassade de première classe, 11 juillet 1905; chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, 14 mars 1906.

BERTRAND (Édouard) ✱, né le 28 décembre 1847; commis auxiliaire à Alep, de 1867 à 1868; gérant du vice-consulat d'Alexandrette, de mai à octobre 1869; commis de drogmanat à Jérusalem, 13 avril 1882; à Djeddah, 7 juillet 1882; gérant du vice-consulat d'Aden, du 16 juillet 1883 au 16 septembre 1884; drogman-chancelier à Trébizonde, 8 février 1886; gérant du consulat, 14 avril 1891-22 septembre 1892; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Damas, 25 avril 1892; vice-consul à Benghazi, 29 août 1895; consul honoraire, 2 juillet 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903; consul

de 2ᵉ classe, 1ᵉʳ novembre 1904 ; à Djeddah, 1ᵉʳ janvier 1905 ; gérant le consulat du Caire, du 19 juillet 1905 au 1ᵉʳ février 1906 ; officier d'académie, 1ᵉʳ mars 1906.

BERTRAND (Emmanuel) ✱, né le 25 décembre 1851 ; services auxiliaires au consulat d'Alep ; drogman auxiliaire à Djeddah, mars 1875 ; drogman-chancelier à Zanzibar, juin 1878 ; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880 ; drogman-chancelier à Jérusalem, 4 mai 1881 ; drogman de seconde classe, 10 mars 1883 ; second-troisième drogman à Constantinople, 10 juin 1885 ; premier drogman à Smyrne, 22 octobre 1886 ; drogman de première classe, 21 juin 1888 ; premier drogman de l'agence et consulat général du Caire, 22 décembre 1888 ; consul honoraire, 3 octobre 1891 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1891 ; consul de seconde classe, 17 février 1893 ; consul au Caire, 16 avril 1897 ; consul de première classe, 4 mars 1900 ; à Damas, 3 décembre 1903.

BERTRAND (Félix) ✱, né le 2 janvier 1849 ; drogman auxiliaire à Alep, novembre 1869 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Jérusalem, du 18 avril au 3 décembre 1874 ; attaché, comme drogman, à cette résidence, du 3 décembre 1874 au 15 mai 1875 ; a repris ses fonctions de drogman auxiliaire à Alep, 16 mai 1875 ; drogman sans résidence fixe, 13 mars 1877 ; drogman-chancelier à Tauris, 31 août 1877 ; gérant de la chancellerie de Téhéran, octobre 1878-novembre 1879 ; à Téhéran, 6 mars 1880 ; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880 ; drogman-chancelier à Tanger, 8 novembre 1881 ; drogman de seconde classe, 10 mars 1883 ; drogman-chancelier au Caire (non installé), 20 juillet 1885 ; vice-consul de première classe à Diarbékir, 20 janvier 1886 ; gérant du vice-consulat d'Aïn-Tab, du 30 mai au 11 novembre 1890 ; vice-consul à Caïffa, 28 décembre 1891 ; gérant du consulat général de Jérusalem, 11 juin-16 novembre 1895 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; gérant du consulat de Mogador, 18 juin-11 octobre 1896 ; consul à Mogador, 11 octobre 1896 ; à Carthagène, 11 novembre 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902 ; consul de 1ʳᵉ classe, 12 janvier 1905.

BERTRAND (Pierre-Louis) ✱, né le 27 juin 1850 ; services militaires, 1870-1871 ; bibliothécaire du ministère des affaires étrangères, 30 mars 1893 ; secrétaire adjoint de la commission des archives diplomatiques, 10 novembre 1893 ; chef du secrétariat particulier du ministre, 2 mai 1896 ; attaché à la personne du ministre des affaires étrangères pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897.

BESSE DESMOULIÈRES (Jacques-Charles), né le 21 mai 1867 ; élève chancelier à Port-Saïd, 21 mai 1894 ; à Genève, 15 mars 1898 ; chancelier de deuxième classe, 18 août 1899 ; à Calcutta (non installé), 29 juin 1900 ; à Singapore, 3 août 1900 ; à Shanghaï, 1ᵉʳ juin 1901 ; vice-consul de 2ᵉ classe, 21 décembre 1903 ; vice-consul chancelier à Tanger, 1ᵉʳ juillet 1906.

BEUF (Jean-Hippolyte-Émile), né le 10 octobre 1864 ; expéditionnaire à Tunis, 10 février 1879 ; commis de résidence, 18 juin 1887 ; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste de la résidence générale, 28 août 1891 ; vice-consul honoraire, 26 novembre 1891 ; officier d'académie, 8 février 1895 ; vice-consul de 3ᵉ classe hors cadres, 18 novembre 1902.

BEZAURE (Georges-Gaston SERVAN DE) O✱, né le 26 janvier 1852 ; élève interprète pour la langue chinoise, à Pékin, 15 mars 1872 ; interprète-chancelier à Fou-Tchéou, 23 mars 1878 ; inscrit dans la troisième classe des interprètes, 18 septembre 1880 ; interprète de seconde classe, interprète-chancelier à Pékin, 21 février-15 mars 1882 ; vice-consul à Fou-Tchéou, 12 mai 1882 ; interprète de première classe, chargé du vice-consulat de Fou-Tchéou, 1ᵉʳ mai 1884 ; consul honoraire, 31 octobre 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1885 ; gérant

du consulat de Tientsin du 26 juin au 1er novembre 1885; chargé du consulat de Canton, 6 avril 1886; consul de seconde classe à la même résidence, 27 juin 1887; à Hong-Kong, 7 janvier 1889; consul de première classe, 16 septembre 1890; gérant du consulat de Tientsin, 27 novembre 1890-10 mai 1892; consul à Philippopoli (non installé), 1er septembre 1892; à Newcastle, 15 octobre 1894; consul général, 22 avril 1896; gérant du consulat général de Shanghaï, 28 août 1896; consul général à Shanghaï, 10 janvier 1898; officier de la Légion d'honneur, 14 août 1900; ministre plénipotentiaire de 2e classe en disponibilité, 25 juillet 1903; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 21 janvier 1906.

Bezaure (Paul Servan de), né le 18 août 1856; commis de chancellerie à Berlin, 30 mars 1881; chancelier de troisième classe, 6 octobre 1887; à Brême, 11 avril 1889; à Venise, 24 décembre 1889; à Christiania, 2 février 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 31 juillet 1894; officier d'académie, 24 mars 1898; chargé de la chancellerie de Vienne, 31 mai 1899; consul honoraire, 7 juin 1899; attaché payé au bureau des traducteurs (non installé), 30 septembre 1901; gérant du vice-consulat de La Corogne, 9 mars 1903; vice-consul à La Corogne, 27 octobre 1903.

Bielecki (Louis-Alexis-Alfred), né le 17 juillet 1850; services à l'administration centrale du ministère des finances, du 6 mars 1877 au 7 mai 1902; officier d'académie, 1er mars 1897; chancelier de 1re classe à Francfort-sur-le-Mein, 8 mai 1902.

Biers (Pierre), né le 6 novembre 1843; licencié en droit; commis de chancellerie à Montevideo, 12 mai 1882; élève chancelier à New-York, 20 janvier 1887; chancelier de troisième classe, 21 mars 1888; à La Paz, 26 avril 1888; gérant du consulat général de La Paz, 12 mars 1889-29 septembre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Montevideo, 29 mars 1892; à Barcelone, 18 février 1893; vice-consul, 31 juillet 1894; officier d'académie, 24 mars 1898; gérant du vice-consulat de Palma, 28 octobre 1899; vice-consul à Palma, 19 novembre 1899; consul de seconde classe, 12 janvier 1901; à Rosario, 23 mars 1902.

Bihourd (Paul-Louis-Georges) C ✱, né le 22 mars 1846; licencié en droit; avocat à la cour d'appel de Paris; secrétaire général de la préfecture de la Charente, 13 avril 1876; de l'Yonne, 24 mai 1876; de Seine-et-Marne, 21 février 1877; préfet de l'Aube, 18 décembre 1877; de l'Hérault, 2 décembre 1879; du Pas-de-Calais, 12 janvier 1880; chevalier de la Légion d'honneur, 18 janvier 1880; préfet de Meurthe-et-Moselle, 21 octobre 1883; directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, 18 avril 1885; officier de la Légion d'honneur, 10 juillet 1885; ministre plénipotentiaire de deuxième classe chargé des fonctions de résident général à Tunis (non installé), 4 novembre 1886; ministre plénipotentiaire de première classe chargé des fonctions de résident général en Annam et au Tonkin, 23 novembre 1886; en disponibilité, 23 janvier 1888; commandeur de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 5 avril 1890; à La Haye, 10 avril 1895; plénipotentiaire à la Conférence de la paix (La Haye, mai-juillet 1899), 22 avril 1899; ambassadeur à Berne, 31 janvier 1900; à Berlin, 29 août 1902.

Billecocq (François), né le 23 octobre 1865; licencié en droit, diplômé de l'École des langues orientales vivantes, pour le russe; attaché autorisé au bureau du chiffre, 1er janvier 1890; attaché payé, 22 janvier 1891; officier d'académie, 12 février 1896.

Billecocq (Charles-Marie-Étienne), né le 27 février 1877; élève chancelier surnuméraire au protocole, 28 janvier 1902; à la direction des consulats, 17 décembre

1902 ; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 7 février 1903 ; attaché payé, 1er mai 1904 : en disponibilité sur sa demande, et vice-consul honoraire, 1er juillet 1904 ; rappelé à l'activité, 1er mars 1905, attaché surnuméraire à la direction des consulats, 1er mars 1905 ; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 28 avril 1905 ; vice-consul de troisième classe, 10 février 1906 ; officier d'académie, 1er mars 1906 ; chargé de la chancellerie du consulat de Turin, 1er septembre 1906.

Billy (Robert-Jules-Daniel de) ✱, né le 27 juin 1869 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire à Berlin, 14 décembre 1892 ; attaché d'ambassade au cabinet du ministre, 27 décembre 1893 ; officier d'académie, 12 février 1896 ; secrétaire de troisième classe, 20 février 1896 ; à Londres, 30 mai 1896 ; attaché au cabinet du ministre, 11 mai 1899 ; secrétaire de deuxième classe, 26 septembre 1899 ; membre de la mission française aux États-Unis pour l'inauguration du monument de Rochambeau, mai 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 27 juillet 1903 ; secrétaire de la mission française à la conférence internationale d'Algésiras, janvier-avril 1906.

Birlé (Ernest-Charles), né le 18 avril 1866 ; licencié en droit ; élève chancelier à Cardiff, 3 mars 1890 ; à Saint-Pétersbourg, 30 juin 1890 ; à Vienne, 30 mars 1893 ; chancelier de deuxième classe à Porto-Rico, 20 février 1895 ; détaché à Port-au-Prince, 8 février-13 novembre 1897 ; gérant de la légation, 13 mars-24 juin 1897 ; chancelier à Quito (non installé), 2 mars 1898 ; officier d'académie, 14 juin 1898 ; chancelier à Moscou, 10 octobre 1898 ; vice-consul, 30 septembre 1899 ; chargé de mission, 20 mars 1901 ; admis à participer aux travaux de la direction des consulats, 23 mars 1901 ; chargé de la chancellerie de Barcelone, 9 juillet 1902 ; vice-consul à Rhodes, 25 août 1905.

Bizel (Joseph-Paul-Ernest), né le 14 octobre 1861 ; services militaires, 1882-1890 ; commis auxiliaire à Rio-de-Janeiro, avril 1892 ; élève chancelier, 24 mai 1895 ; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à la légation de France à Rio-de-Janeiro, 17 janvier 1897 ; chancelier de deuxième classe, 10 décembre 1898 ; chancelier à Rio (consulat), 22 août 1903 ; gérant du consulat de Para, 12 octobre 1903-22 mars 1904 ; vice-consul de 2e classe, 21 décembre 1903 ; officier d'académie, 31 mars 1904 ; chancelier à Montevideo, 9 août 1906.

Blanc (Paul) O✱, né le 5 mars 1855 ; licencié en droit ; commis à la chancellerie de l'agence et consulat général de France à Alexandrie, 1er janvier 1875 ; admis à participer, à titre auxiliaire, aux travaux de la direction des consulats, 8 juin 1877 (avec effet rétroactif au 8 juin 1876) ; attaché, 9 juin 1878 ; consul suppléant à Constantinople, 30 juin 1880 ; gérant du consulat d'Andrinople, 1er octobre-12 novembre 1883 ; du consulat de La Canée, 29 mars 1886 ; consul de seconde classe, 7 mai 1886 ; à La Canée, 16 juillet 1886 ; consul de première classe, 3 janvier 1891 ; officier d'académie, janvier 1891 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892 ; consul général, 25 septembre 1896 ; à Smyrne, 23 mars 1902 ; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904.

Blanc (Lucien-René), né le 23 juin 1877 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Tanger, 9 octobre 1900 ; chargé des fonctions de deuxième interprète à Tanger, 1er juillet 1906 ; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

Blanchard de Farges (Maurice-Henri) O✱, né le 6 août 1854 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 26 septembre 1878 ; attaché payé, 30 juin 1880 ; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec les Pays-Bas, octobre 1881 ; consul suppléant à Barcelone, 8 décembre 1882 ; attaché payé à la direction des affaires commerciales et consulaires, 1er mai 1885 ; commis principal, 8 août 1885 ; rédacteur, 22 décembre

1888; consul de première classe (pour prendre rang du 22 décembre 1888), 12 août 1891; au cabinet du ministre, 1er mars 1892; délégué dans les fonctions de secrétaire-archiviste à la direction des consulats, 15 octobre 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; rédacteur à la direction des consulats, 28 février 1893; délégué du ministère des affaires étrangères à la conférence internationale pour la protection des oiseaux, juin 1895; membre de la commission permanente du stage, 1896-1897; consul général chargé du consulat de Saint-Sébastien, 24 avril 1897; consul général à Barcelone, 20 janvier 1900; sous-directeur des affaires consulaires, 19 octobre 1904; membre de la commission de lecture, 14 novembre 1905; membre de la commission du stage pour 1905-1906; officier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906; membre de la commission du personnel et de la comptabilité.

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né le 1er juillet 1866; diplômé de l'École des langues orientales vivantes (abyssin); attaché à la division de la comptabilité, 14 juillet 1885; attaché payé, 17 avril 1889; secrétaire adjoint de la commission de comptabilité, 30 juin 1890; secrétaire de la commission de répartition des indemnités brésiliennes, 14 mai 1895.

Blanche (Marie-Alfred), né le 13 avril 1874; licencié ès lettres et en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 12 septembre 1899; élève chancelier à Londres, 20 octobre 1900; à Bosna-Séraï, 30 novembre 1902; vice-consul de 3e classe, 13 janvier 1905.

Blanchet (Pierre-Joseph-Émile), né le 10 janvier 1875; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 23 décembre 1895; interprète de deuxième classe; interprète-chancelier à Pékin, 1er novembre 1899; gérant du vice-consulat de Hoï-How, 30 octobre 1899-12 octobre 1901; interprète de 1re classe, 21 décembre 1903.

Blanchet (Charles-Eugène-Albert-Simplice), né le 2 mars 1875; diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris; élève chancelier à Santa-Fé, 2 mai 1899; à Rosario, 17 février 1900; détaché à Cordoba, 3-28 mai 1900; à la disposition, 2 juin 1900; admis à participer aux travaux de la sous-direction du contentieux, 1er décembre 1900; élève chancelier à Barcelone, 3 septembre 1901; gérant le vice-consulat de Palma, 30 mai-9 octobre 1902; vice-consul de 3e classe, 1er février 1904; chancelier à Liège, 11 janvier 1905.

Blanchet (Louis-Léon), né le 13 août 1880; diplômé de l'École supérieure de commerce du Havre; élève vice-consul, surnuméraire à la division des fonds, 30 juin 1902; à Budapest, 9 avril 1904; en disponibilité, 1er avril 1905; à Alexandrie, 25 août 1905; à Constantinople, 6 mars 1906.

Blanchon (Pierre-Albéric), né le 20 mars 1865; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Tripoli de Barbarie, 7 février 1887; à Djeddah, 26 juillet 1887; à Jérusalem, 4 juillet 1888; gérant de la chancellerie de Zanzibar, 30 novembre 1891; drogman de seconde classe, drogman-chancelier à Zanzibar, 25 avril 1892; à Jérusalem, 28 février 1895; drogman de première classe, 24 mai 1899; premier drogman à Beyrouth, 1er octobre 1900; officier d'académie, 1er mai 1901; inscrit dans le cadre des vice-consuls à dater du 24 mai 1899; vice-consul à Marache, 25 juillet 1903.

Blignières (Auguste-Édouard Le Bardier de) ✻, né le 26 janvier 1864; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 11 janvier 1887; attaché au cabinet, 14 décembre 1889; admis à l'examen du classement du 16 février 1891; vice-consul, hors cadres, chargé des fonctions d'attaché payé au cabinet, 10 novembre 1892; secrétaire de troisième classe (pour prendre rang du 10 novembre 1892) à Constantinople, 23 novembre 1893; à la direction politique, 27 décembre 1895; délégué du ministère des affaires étrangères au congrès de géo-

graphie de Lorient, 1896 ; à la direction des consulats, 26 janvier 1897 ; attaché payé, 14 octobre 1897 ; secrétaire du tribunal arbitral franco-haïtien, 1897 ; secrétaire de deuxième classe, 9 février 1898 ; à Luxembourg, 13 mars 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 novembre 1901 ; secrétaire à Madrid, 21 juin 1902 ; à Stockholm, 19 février 1905.

BLONDEL (Camille) O✱, né le 1er novembre 1854 ; licencié en droit ; attaché à Londres, 30 janvier 1878 ; à Berlin, 22 février 1879 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 5 août 1880 ; à Madrid, 28 février 1882 ; à Tanger, 15 juin 1883 ; détaché à la direction politique, 22 mai 1885 ; attaché payé, 12 octobre 1885 ; secrétaire des conférences tenues à Paris en vue de la délimitation des possessions franco-portugaises, 22 octobre 1885, et franco-espagnoles, 22 mars 1886, à la côte occidentale d'Afrique ; commis principal, 11 mars 1886 ; officier d'académie, 1887 ; commissaire spécial adjoint de la section des pays placés sous le protectorat de la France à l'Exposition universelle de 1889, 25 janvier 1888 ; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 28 juin 1889 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1er janvier 1890 ; chargé d'affaires, 10 septembre 1889-21 avril 1891 ; secrétaire de première classe à Tunis, 22 janvier 1892 ; à la direction politique, 30 avril 1893 ; à Lisbonne, 15 mai 1893 ; à Berne, 15 juin 1895 ; à Rome (Quirinal), 13 janvier 1898 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 octobre 1900 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Mexico, 30 novembre 1900 ; officier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903.

BODOT-DESCOUTURES (Albert-Édouard-Marie-Louis) ✱, né le 10 mai 1859 ; licencié en droit ; attaché à la direction des affaires commerciales, 28 janvier 1885 ; consul suppléant à Barcelone, 15 septembre 1887 ; à Smyrne, 14 août 1889 ; gérant du consulat de La Canée, 6 septembre 1890-18 janvier 1891 ; à Alexandrie, 21 octobre 1890 ; consul de seconde classe, attaché payé à la direction des consulats, 30 mars 1893 ; à Djeddah, 8 janvier 1894 ; chargé du vice-consulat de Johannesburg (non installé), 6 juin 1896 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896 ; chargé des fonctions de consul suppléant à Beyrouth, 21 novembre 1896 ; à La Canée (non installé), 30 décembre 1898 ; consul au Para, 25 mars 1899 ; gérant du consulat général de Quito, 30 juin 1900-22 janvier 1901 ; rédacteur à la direction des consulats, 1er mai 1901 ; consul de première classe, 22 mai 1901 ; gérant de la légation de France au Centre-Amérique, 3 septembre 1902 ; gérant de la légation de France à Bogota, 12 février 1904 ; consul général à Quito, 29 décembre 1904.

BODARD (Albert), interprète de troisième classe ; interprète chancelier à Tchentou, 1er juillet 1906.

BŒUFVÉ (Eugène) ✱, né le 4 septembre 1851 ; commis de chancellerie à Londres, 1er juillet 1871 ; commis-traducteur à Berlin, 9 février 1872 ; chancelier de troisième classe à Christiania, 7 novembre 1877 ; à Dantzig, 23 mars 1878 ; à Francfort, 16 août 1879 ; chancelier de seconde classe, 28 avril 1882 ; chancelier de première classe, 12 novembre 1887 ; à Hambourg, 3 avril 1895 ; chevalier du Mérite agricole, août 1898 ; consul de deuxième classe, 10 octobre 1898 ; à Brême, 9 mai 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904 ; consul de 1re classe, 25 janvier 1906.

BŒUFVÉ (Jules), né le 8 septembre 1857 ; commis de chancellerie à Francfort, 28 novembre 1878 ; à Lisbonne, 20 juin 1882 ; secrétaire pour le Gouvernement français à la commission des réclamations franco-américaines, 25 novembre 1882 ; chancelier de troisième classe à la Nouvelle-Orléans, 12 avril 1884 ; à Washington, 3 décembre 1885 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; chancelier de première classe, 25 février 1895 ; consul de deuxième classe, 9 septembre 1899 ; représentant du ministère des affaires étrangères près la commission

américaine du canal de Panama, 9 septembre 1899; officier d'académie, 1er mai 1901; à la disposition, 6 octobre 1901; chargé de la chancellerie de Washington, 5 février 1902; chargé de mission à l'exposition de Saint-Louis, en qualité de délégué du département des affaires étrangères au commissariat général du gouvernement français, 19 juin 1903; consul et chargé d'affaires à Panama, 25 août 1905 (non installé); chargé du vice-consulat de Philadelphie, 4 juillet 1906.

Bœufvé (Robert), né le 23 octobre 1858; commis de chancellerie à Francfort, 11 mai 1875; à Berlin, 26 novembre 1878; détaché à la direction du personnel, novembre 1880; gérant de la chancellerie à Dublin, 31 mars 1881; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction du personnel, 15 février 1882; attaché payé, 29 juillet 1882; à la disposition du directeur des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883; chancelier de troisième classe (pour prendre rang du 23 février 1883), 31 octobre 1883; à Dublin, 15 juillet 1884; à Trieste, 25 juin 1888; en disponibilité sur sa demande, 4 février 1890; chancelier de troisième classe à Dublin, 24 décembre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 23 mars 1894; consul honoraire, chargé de la chancellerie de Lisbonne, 17 février 1898; chargé de mission, 3 juin 1899; secrétaire de l'office central des transports internationaux à Berne, juin 1899; consul de 2e classe, 23 juillet 1903; à Auckland, 29 octobre 1903; officier d'académie, 1er janvier 1905.

Boissonnas (Jean-Baptiste) ✱, né le 23 juin 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1892; attaché d'ambassade à la direction politique, 18 décembre 1894; à Vienne, 2 juillet 1895; à la direction politique, 26 janvier 1897; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 21 novembre 1897; attaché à la direction des affaires politiques, 8 octobre 1899; maintenu à Saint-Pétersbourg jusqu'au 15 mars 1900; secrétaire de deuxième classe, 3 janvier 1901; chargé d'affaires à Bangkok, 10 juin 1903-9 janvier 1905; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904; chargé des fonctions de premier secrétaire à Pékin, 6 mars 1906; membre de la commission du personnel et de la comptabilité.

Bompard (Louis-Maurice) C✱, né le 17 mai 1854; licencié en droit; conseiller de préfecture du Nord; secrétaire d'ambassade honoraire, attaché à la résidence française à Tunis, 14 mars 1882; secrétaire général du gouvernement tunisien; secrétaire de seconde classe (hors cadres), 9 novembre 1882; secrétaire de première classe (hors cadres), 13 mars 1886; à la disposition du ministre, chargé de travaux particuliers, 1er décembre 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887; conseiller d'ambassade (hors cadres), faisant fonctions de résident à Tananarive, 18 avril 1889; résident général, 12 décembre 1889; à la disposition du ministre, du 1er septembre au 11 octobre 1892; chargé des fonctions de ministre résident au Monténégro, 11 octobre 1892; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 8 septembre 1893; chargé des fonctions de sous-directeur à la direction des consulats, 28 septembre 1893; chargé de la sous-direction des affaires commerciales, 5 novembre 1893; directeur des consulats, 12 juin 1894; officier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er janvier 1898; commandeur de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898; ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 29 août 1902.

Bondy-Riario (Raphaël, vicomte de), né le 21 mars 1856; licencié en droit; attaché au cabinet, 25 juillet 1878; à Vienne, 15 mars 1879; à la direction politique, 8 juin 1880; secrétaire de troisième classe, 28 février 1882; à Stockholm, 7 avril 1882; à Madrid, 31 août 1884; à Port-au-Prince, 31 décembre 1884; à Lima, 8 décembre 1885; en disponibilité, 22 juin 1886; rappelé à l'activité (pour prendre rang du 8 septembre 1882) et attaché au bureau de la presse, 1er janvier 1887; secré-

taire de troisième classe (non installé) à Santiago du Chili, 4 février 1887; à Buenos-Ayres, 9 février 1887; secrétaire de seconde classe, 18 juillet 1889; à Tokyo, 30 mai 1891; en disponibilité, 9 avril 1894; à la disposition, 1er mai 1895; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Formose, 23 décembre 1895; chargé des fonctions de premier secrétaire à Tokyo, 20 juillet 1899; chargé du vice-consulat de Pakhoï et Tong-Hing, 6 août 1901; consul de première classe, 15 septembre 1902; à Singapore, 16 septembre 1902.

BONFORT (Albert-Joseph-Antoine-Louis) ✻, né le 19 juillet 1854; commis de chancellerie à Valence, 24 août 1877; à Barcelone, 9 août 1880; chancelier de troisième classe à Guatemala, 15 juin 1883; à Montevideo, 21 juillet 1884; à Cadix, 20 septembre 1887; chancelier de seconde classe, 16 juin 1888; chancelier de première classe, 31 janvier 1892; à Malaga, 4 avril 1895; officier d'académie, 1er mai 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 13 janvier 1902; chargé de la chancellerie de Madrid, 17 mai 1903; consul de 2e classe, 12 janvier 1905.

BONHENRY (Pierre-Georges-Marie), né le 18 août 1869; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier à Madrid, 23 août 1893; à Sierra-Leone, 30 septembre 1894; stagiaire, décembre 1895; à la disposition, 15 avril 1896; admis à prendre part aux travaux de la direction des consulats, 15 avril 1896; chancelier de deuxième classe faisant fonctions de secrétaire-archiviste à Sierra-Leone, 15 septembre 1896; gérant du vice-consulat, 17 octobre 1896-29 mai 1897; chancelier à Santiago de Cuba, 6 novembre 1897; médaille d'honneur en or, 15 octobre 1898; chancelier à la Havane, 14 novembre 1899; chancelier de première classe, 30 août 1900; vice-consul à Colon, 1er mai 1901.

BONIN (Charles-Jules-Joseph) ✻, né le 26 juin 1865; archiviste-paléographe; chef de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine, 1er avril 1888-31 mai 1889; du Calvados, 9 juin-30 septembre 1889; commis de résidence de 1re classe au Tonkin, 20 décembre 1889; commissaire adjoint du Gouvernement pour le pays Muong, 23 septembre 1891; chancelier de résidence au Tonkin, 1er janvier 1893; vice-résident de deuxième classe, 1er janvier 1895; chargé de mission au Laos, 1893; en Malaisie, 1894; en Chine, 1895-1896; en Asie centrale, 1898-1900; chevalier de la Légion d'honneur, 1er janvier 1898; consul de deuxième classe (pour prendre rang du 1er mai 1901); chargé de mission en Chine, 28 mars 1901; chargé des fonctions de secrétaire à Pékin, 4 janvier 1902; secrétaire d'ambassade de deuxième classe (pour prendre rang du 1er mai 1901), 12 août 1902; en service détaché, à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, 21 septembre 1902; au Caire, 31 décembre 1904; à Constantinople, 6 mars 1906.

BONNARDET (Paul-Émile-Joseph-Stanislas) ✻, né le 5 août 1860; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 25 janvier 1886; détaché à la direction politique, 30 janvier 1886-1er février 1888; attaché payé à la direction politique, 28 décembre 1888; détaché au cabinet du ministre, 1er janvier-23 mars 1889; secrétaire d'ambassade de troisième classe, hors cadres (pour prendre rang du 28 décembre 1888), 12 août 1891; à Constantinople, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe à Port-au-Prince, 11 novembre 1893, à Rio-de-Janeiro, 12 juin 1895; à Rome (Quirinal), 28 octobre 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; second secrétaire à Sofia, 21 septembre 1899; secrétaire d'ambassade de première classe, 13 octobre 1899.

BONS (Pierre-Remi) ✻, né le 1er octobre 1859; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché à la Bibliothèque nationale, 1er août 1881; élève interprète à Tientsin, 16 mai 1884; interprète de troisième classe, chargé des fonctions d'interprète-chancelier au même poste, 10 juin 1885; interprète-chancelier, 5 octobre 1885; chargé des fonctions de vice-consul à Pakhoï, 9 no-

vembre 1887 ; vice-consul de deuxième classe et chargé du consulat de Long-Tchéou, 7 janvier 1889 ; officier d'académie, 31 juillet 1891 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; à Sseu-Mao, 23 décembre 1895 ; à Canton (non installé), 10 janvier 1898 ; maintenu à Sseu-Mao, 10 février 1899 ; gérant du consulat de Tch'ong-K'ing, 1er juillet 1899 ; consul à Tch'ong-K'ing, 27 mars 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; médaille d'or de la Société de géographie, 1902 ; consul de 1re classe, 25 juillet 1903 ; chargé du consulat général à Tchentou, 1er juillet 1906 ; consul général, 1er août 1906.

BONZOM (Lucien-Louis), né le 26 septembre 1872 ; docteur en droit ; stagiaire, décembre 1897 ; élève consul, 13 décembre 1899 ; à la direction des consulats, 21 décembre 1899 ; consul suppléant, 3 mai 1902 ; à New-York, 4 janvier 1904 ; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

BOPPE (Jules-Auguste) ✱, né le 26 juin 1862 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché autorisé à la direction politique, 20 septembre 1888 ; attaché à la mission du plénipotentiaire français près la conférence de Bruxelles, 14 novembre 1889 ; attaché autorisé à Constantinople, 17 mai 1890 ; à la direction politique, 17 août 1890 ; attaché, 23 février 1891 ; à Belgrade, 14 mars 1891 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Lima (non installé), 26 novembre 1892 ; à Saint-Pétersbourg, 28 juin 1893 ; à Constantinople, 15 janvier 1895 ; médaille d'honneur en or, 15 octobre 1896 ; secrétaire de deuxième classe, 31 octobre 1896 ; chargé des fonctions de chef de bureau à la division des archives, 9 décembre 1898 ; secrétaire de la Conférence de la paix (La Haye, mai-juillet 1899) ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; chargé d'affaires à Cettigné, 28 juin-16 août 1901 ; secrétaire d'ambassade de première classe, 15 août 1902, chargé du consulat général de Jérusalem, 22 août 1902 ; de Beyrouth (non installé), 28 décembre 1904 ; secrétaire de première classe à Constantinople, 6 mars 1905.

BOREL (Hippolyte-Armand-Maurice) O ✱, né le 10 octobre 1862 ; licencié ès lettres ; reçu à l'École normale supérieure en 1880 ; attaché autorisé au cabinet, 10 novembre 1882 ; attaché, 1er février 1883 ; à la direction politique, 9 avril 1885 ; secrétaire de troisième classe à Vienne, 30 mars 1886 ; officier d'académie, décembre 1887 ; attaché payé à la direction politique, 9 janvier 1888 ; secrétaire de deuxième classe hors cadres, 28 juin 1893 ; sous-chef du cabinet du ministre, 11 mai 1896 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896 ; secrétaire de première classe, 15 février 1898 ; à Londres, 25 avril 1898 ; chef adjoint du cabinet, 1er juillet 1898 ; premier secrétaire à Bruxelles, 10 mai 1899 ; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902 ; ministre plénipotentiaire de 2e classe, à la disposition, 18 janvier 1904 ; en disponibilité, 15 mars 1905.

BORMANS (Paul-Anatole-Marie VAN DER VRECKEN DE) ✱, né le 19 avril 1859 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 16 juillet 1883 ; détaché à la direction commerciale, 17 juillet 1883 ; à la direction politique (contentieux), 1er janvier 1885 ; attaché payé, 17 juin 1887 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903 ; rédacteur à la direction politique (contentieux), 6 mars 1906.

BOSCHETTI (Annibal), né le 30 août 1860 ; commis expéditionnaire à la division des fonds, 8 septembre 1881 ; secrétaire-archiviste à Anvers, 24 mars 1903 ; vice-consul de 3e classe, 14 janvier 1905.

BOSSERONT D'ANGLADE (Marie-Gabriel-Georges) ✱, né le 20 janvier 1858 ; licencié en droit ; attaché autorisé à la direction des consulats, 30 novembre 1875 ; attaché surnuméraire, 12 février 1879 ; attaché payé à la direction des affaires commerciales, 3 mai 1881 ; secrétaire adjoint de la conférence internationale des unités électriques, octobre 1882 ; consul suppléant à Montevideo, 28 janvier 1884 ; à

Londres, 6 mai 1886; consul de seconde classe, 10 mars 1888; gérant du consulat d'Honolulu, 10 janvier 1889; consul et commissaire du Gouvernement à Honolulu, 15 juillet 1890; consul à la Nouvelle-Orléans, 18 février 1893; consul de première classe, 1er février 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896; consul à Milan, 23 novembre 1897; consul général à Varsovie, 1er janvier 1905.

Bouchot-Plainchant (Michel-Charles Gabriel), né le 29 octobre 1878; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève vice-consul, 29 mai 1903; à Liège, 29 mai 1903; officier d'académie, juin 1905; attaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 15 janvier 1906.

Boucoiran (Maurice-Louis-Adolphe), né le 17 octobre 1880; diplomé de l'école supérieure de commerce de Montpellier; élève vice-consul, 20 août 1906.

Boudet (Léonce-Jean-Albert), né le 11 mai 1866; licencié en droit; élève chancelier, 9 avril 1894; à Genève, 17 mai 1894; à Lisbonne, 23 novembre 1895; à Alexandrie, 20 février 1896; chancelier de deuxième classe à Bangkok, 10 octobre 1898; gérant de la chancellerie de Sydney, 6 mars 1900; chancelier à Sydney, 17 décembre 1900; vice-consul chargé de la chancellerie du consulat de Buenos-Ayres, 18 octobre 1902; vice-consul de deuxième classe, 25 octobre 1902; gérant le consulat de Rio-de-Janeiro, 1er juin 1905-6 mars 1906; chargé du consulat de Battambang, 4 juillet 1906; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

Boulard-Pouqueville (Hugues) ✻, né le 28 décembre 1854; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 13 avril 1880; au cabinet du sous-secrétaire d'État, octobre 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Espagne, mai 1881; consul suppléant, 10 août 1881; secrétaire de troisième classe à Mexico, 10 septembre 1881; à Buenos-Ayres, 6 juin 1882; secrétaire de deuxième classe à Bucarest, 14 janvier 1887 (pour prendre rang du 15 novembre 1886); à Téhéran, 8 septembre 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1891; à Santiago du Chili (non installé), 28 février 1893; à Mexico, 20 décembre 1893; secrétaire de première classe, 28 juin 1895; chargé d'affaires à Guatemala, 5 novembre 1897-5 février 1898; chargé d'affaires à Lima, 18 octobre 1899; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bogota, 27 octobre 1900; chargé d'affaires à Mexico, 14 novembre 1900-17 février 1901; à la disposition, 4 novembre 1903; en disponibilité, 4 novembre 1904.

Boullay (Alphonse-Joseph-Maurice), né le 27 décembre 1853; licencié en droit; attaché au département (chancellerie), 16 avril 1877; attaché payé, 1er août 1878; au contentieux (droit privé), 1er février 1880; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882; sous-chef de bureau à la sous-direction des affaires de chancellerie, 1er mai 1905.

Boulot (Léon-Paul), né le 20 mars 1869; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1893; élève consul à la direction des consulats, 16 décembre 1895; consul suppléant à Moscou, 23 novembre 1897; à Constantinople, 3 avril 1900; consul de deuxième classe, 20 septembre 1902; officier d'académie, avril 1903; attaché payé à la direction des consulats, 14 janvier 1905.

Bourgarel (Ernest-René-Joseph-Adrien) O✻, né le 22 mars 1850; licencié en droit; attaché autorisé à Tunis, 17 décembre 1874; attaché à Pékin, 27 décembre 1875; à la direction politique, 3 septembre 1878; secrétaire de troisième classe à Berne, 20 juin 1879; secrétaire de seconde classe à Santiago (Chili), 22 janvier 1881; chargé d'affaires, 4 novembre 1882-31 mai 1883; secrétaire de deuxième

classe à Rome, 15 septembre 1883; officier d'académie, 24 octobre 1883; secrétaire du congrès pénitentiaire international de Rome, novembre 1885; secrétaire de première classe à Tokyo, 1er mars 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887; premier délégué français à la conférence internationale pour la revision des traités avec le Japon, avril-août 1887; chargé d'affaires, 26 avril 1887-16 août 1888; secrétaire à Stockholm, 10 mars 1889; à Constantinople, 29 novembre 1890; consul général et chargé d'affaires à Bogota, 15 février 1893; chargé des fonctions de ministre résident, 9 mars 1893; ministre plénipotentiaire de seconde classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 23 décembre 1895; à Bogota, 6 avril 1897; officier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran, 16 octobre 1900; chargé de l'agence et consulat général à Sofia, 6 septembre 1902; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bucarest, 10 octobre 1904; ministre plénipotentiaire de première classe, 15 décembre 1905.

BOURGEOIS (Henri-Séraphin), né le 21 novembre 1861; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier à Berlin, 4 août 1887; chancelier de seconde classe, 28 février 1893; à Hong-Kong, 20 août 1893; médaille d'honneur (épidémie de peste de Hong-Kong, 1894); gérant du consulat, 28 février 1894 à 28 janvier 1895; à Shanghaï, 31 juillet 1895; à Sydney (non installé), 30 mai 1886; à Sofia, 20 novembre 1896; à Odessa (non installé), 17 août 1897; à Berlin, 5 novembre 1897; officier d'académie, 24 mars 1898; vice-consul, 31 décembre 1898; consul honoraire, 31 mai 1900; consul de 2e classe, 1er novembre 1904.

BOURQUENEY (Marie-Victor-Félix, comte de) ✻, né le 25 avril 1847; licencié en droit; attaché au cabinet, août 1866; attaché à la direction politique, mars 1871; secrétaire de troisième classe à Washington, 24 juillet 1871; en disponibilité sur sa demande, novembre 1871; secrétaire d'ambassade de première classe à Belgrade (non installé), 17 juillet 1886; à Berlin, 4 septembre 1886; rédacteur à la direction politique, 26 août 1887; chevalier de la Légion d'honneur, 24 juillet 1890; inscrit, hors cadres, sur la liste des secrétaires d'ambassade de première classe, 12 août 1891; ministre plénipotentiaire de deuxième classe chargé des fonctions de chef du service du protocole, 8 septembre 1893-10 avril 1895; chargé de mission, 10 mars 1896; ministre plénipotentiaire de première classe en disponibilité, 5 juin 1902.

BOUSCHET DE BERNARD (Marie-Henri), né le 26 novembre 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché surnuméraire à la division des archives, 29 mai 1906.

BOUSQUET (Antoine) ✻, né le 17 avril 1860; élève de l'École polytechnique; aspirant de première classe, 1er octobre 1883; enseigne de vaisseau, 1er octobre 1885; démissionnaire, 27 janvier 1888; chef adjoint du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, 3 novembre 1895; vice-consul à Guayaquil, 13 février 1896; officier d'académie, 28 mars 1896; à Sierra-Leone, 11 mai 1897; à Rhodes, 31 octobre 1898; à Tarente, 13 octobre 1899; consul de deuxième classe à Rosario, 17 février 1900; chargé du vice-consulat de Southampton (non installé), 28 mars 1902; secrétaire général du ministère des colonies, juin 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; consul de 1re classe, 25 juillet 1903; officier de l'instruction publique, octobre 1903; au Caire, 15 mars 1904; consul général (pour prendre rang à dater du 25 juillet 1906), 3 décembre 1905; chargé des fonctions de ministre résident à l'Assomption, 7 décembre 1905.

BOUTIRON (Adolphe-Augustin) O✻, né le 12 octobre 1853; licencié en droit; attaché aux archives, 27 juillet 1875; à la direction politique, 18 août 1876; à Rome (Saint-

Siège), 28 avril 1877; à la direction politique, 10 mai 1878; secrétaire de troisième classe à Lisbonne, 6 mars 1880; secrétaire de seconde classe à Tanger, 24 avril 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888; à Saint-Pétersbourg, 17 mai 1890; secrétaire de première classe, 31 décembre 1890; au Caire, 15 octobre 1892; à Berlin, 30 décembre 1897; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 octobre 1900; chargé des fonctions de conseiller de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, 29 novembre 1900; officier de la Légion d'honnenr, 25 juillet 1905.

Bouzinac de la Bastide (Paul-Étienne), né le 5 mai 1872; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 28 août 1901; Barcelone, 28 octobre 1903.

Bradier (Eugène-Henri-Jean-Marie), né le 19 octobre 1877; diplômé des Langues orientales vivantes; élève interprète à Séoul, 14 janvier 1903; gérant la chancellerie de Luxembourg, 6 janvier-14 avril 1906; chargé des fonctions d'interprète chancelier à Mongtzé et interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

Braquehais (Ferdinand-Auguste-Trinité-Sévère-Léandre-André), né le 8 novembre 1859; commis de chancellerie à Londres, 21 décembre 1877; en disponibilité, 6 avril 1880; services militaires, avril 1880-novembre 1884; commis de chancellerie à Newcastle, 15 novembre 1884 (non installé); à Valence, 9 décembre 1885; à Carthagène, 24 décembre 1888; chancelier de troisième classe à Porto-Rico, 21 septembre 1891 (non installé); en disponibilité sur sa demande, 16 décembre 1891; gérant de la chancellerie de Carthagène, 12 mai 1899-14 mars 1900; chancelier de deuxième classe à Batavia (non installé), 1er juillet 1900; à Carthagène, 27 août 1900; à Bombay, 26 octobre 1901; chancelier de deuxième classe (pour prendre rang du 3 septembre 1899), 26 octobre 1901; à Calcutta, 22 juin 1904; vice-consul de 2e classe, 1er novembre 1904.

Bricage (Gabriel), né le 8 août 1875; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 31 mars 1899; élève chancelier à Valence, 22 janvier 1901; vice-consul de 3e classe, 2 janvier 1904; chargé de la chancellerie de Malaga, 14 février 1906.

Brice (Charles-Édouard) ✱, né le 21 juin 1857; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 4 août 1882; attaché, 16 juillet 1883; attaché payé, 1er novembre 1886; secrétaire de troisième classe (pour prendre rang du 1er novembre 1886), 28 juin 1893; détaché au cabinet du ministre, 4 décembre 1893; secrétaire de seconde classe, 31 mars 1894; attaché à la personne du Président de la République, 7 juillet 1894-17 janvier 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1895; chargé des fonctions de rédacteur, 1er février 1899; secrétaire de première classe, 20 juillet 1900; chef des services de la Tunisie à la direction politique, 22 octobre 1903.

Brillouin (Jean-Paul), né le 1er août 1875; licencié en droit; élève chancelier à Berlin, 14 septembre 1898; à Mannheim, 31 mai 1899; en disponibilité, sur sa demande, 31 octobre 1900; à Mannheim, 15 mai 1901; chancelier de deuxième classe, 28 mai 1902; à Christiania, 28 octobre 1903; gérant le consulat de Santiago de Cuba, 19 juin 1906; vice-consul chancelier à Buenos-Ayres, 1er août 1906; gérant le consulat de Santiago de Cuba, 1er août 1906.

Broc (Hervé-Joseph-Henri de), né le 1er juillet 1881; licencié en droit; a diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, 20 août 1906.

Brouland (Paul-Henri), né le 31 mars 1865; services auxiliaires à New-York, Québec et Boston, 21 septembre 1890-14 mars 1894; élève chancelier à Boston, 15 mars 1894; à Anvers, 24 mai 1895; gérant de la chancellerie de Newcastle, 13 décembre 1895-27 avril 1896; à Shanghaï, 15 avril 1896; chancelier de

deuxième classe à Singapore, 5 juin 1897; autorisé à prendre part aux travaux de la direction politique, 8 août 1898; chancelier à Melbourne, 2 novembre 1898; à la disposition, 2 octobre 1900; gérant du vice-consulat de Melbourne, 31 octobre 1900 24 juin 1901; chancelier à San-Francisco (non installé), 27 décembre 1900; à Chicago, 8 octobre 1901; à Newcastle (non installé), 11 avril 1903; vice-consul de 2e classe, 21 décembre 1903; chargé de la chancellerie de Malte, 30 janvier 1904; de Newcastle, 15 février 1905; attaché payé à la division des fonds, 15 février 1906.

Brouzet (André-Auguste-Bernard), né le 8 août 1872; élève chancelier à Lisbonne, 4 décembre 1894; attaché à la mission commerciale dans l'Amérique latine, 8 mai 1895; secrétaire-archiviste, 29 juin 1896; à Montevideo, 3 août 1897; à Londres, 16 décembre 1897; gérant du vice-consulat de Jersey, 15 août-19 septembre 1899; chancelier de deuxième classe, 18 août 1899; gérant de la chancellerie du Cap-de-Bonne-Espérance, 5 décembre 1899; gérant du consulat général, 15 mai 1901; chancelier au Cap, 24 octobre 1901; officier d'académie, 1er mars 1902; gérant le vice-consulat de Durban, 5 juin 1902; vice-consul de troisième classe, chargé de la chancellerie de Malte (non installé), 16 décembre 1902; de Newcastle (non installé), 30 janvier 1904; de Dublin, 22 avril 1904; vice-consul de 2e classe, 1er novembre 1904.

Bruel (Victor-Marius-Charles), né le 4 avril 1874; diplômé de l'École supérieure de commerce de Lyon; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 31 mars 1899; élève chancelier à Constantinople, 2 juin 1900; à Mannheim, 31 octobre 1900; attaché à la division des fonds (non installé), 15 mai 1901; à la sous-direction des affaires de chancellerie, 15 juin 1901; à la direction des consulats, 14 août 1903; secrétaire-archiviste à Cagliari, 27 janvier 1904; à Barcelone, 13 août 1904; à Ostende, 25 avril 1905; vice-consul de 3e classe, 1er février 1906.

Bruère (André-Charles-Jean-Pol), né le 9 novembre 1880; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 10 mai 1906; à Madrid, 28 juin 1906.

Bruwaert (François-Edmond) O✱, né le 25 septembre 1847; licencié en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 24 octobre 1873; élève consul, 15 décembre 1876; détaché au cabinet pour la rédaction des analyses commerciales, 8 février 1877; secrétaire de la commission administrative du 6 avril 1878; secrétaire de la commission internationale des postes, 10 mars 1879; rédacteur au cabinet, 1er février 1880; secrétaire adjoint de la conférence monétaire internationale, avril 1881; secrétaire pour les négociations commerciales avec la Suède et la Belgique, juillet 1881; consul de seconde classe (pour prendre rang du 1er janvier 1880) à Chicago, 16 janvier 1882; consul de première classe, 14 juillet 1884; gérant du consulat général de New-York, 17 juin-10 septembre 1885; adjoint au plénipotentiaire chargé de la négociation du traité de commerce avec la Chine, 5 août 1885; consul à Melbourne (non installé), 28 février 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 6 juillet 1886; consul à Chicago, 14 juin 1887; consul général chargé du consulat, 18 novembre 1887; gérant du consulat général de New-York, 25 mai-26 août 1889; commissaire délégué à l'exposition universelle colombienne, 2 mai 1892; officier de la Légion d'honneur, 20 avril 1893; détaché en mission spéciale à Washington, 4 novembre 1893; chevalier du Mérite agricole, 20 janvier 1894; consul général à New-York, 1er décembre 1894; détaché à Washington en missions spéciales, 4 mai-12 août 1897 et 29 octobre 1897-28 janvier 1898; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 7 mai 1902; chargé des fonctions de ministre résident à La Havane, 4 juin 1902; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Montevideo, 28 décembre 1904.

BRYOIS (Pierre-Henri), né le 21 novembre 1854 : services à la Caisse d'amortissement et des dépôts et consignations, 15 janv er 1880-8 juin 1886 ; membre de la mission du Congo français, 1886-1887 ; chargé d'une mission du ministère de l'instruction publique en Chine, 1891-1892 ; chargé d'une mission des affaires étrangères au Siam, 1893 ; vice-consul à Bender-Bouchir, 28 septembre 1897 ; consul honoraire, 25 octobre 1900 ; vice-consul à Port-Bou, 5 avril 1901 ; à Coni, 9 avril 1905.

BUYER (Stanislas de), né le 1er mars 1857 ; commis de chancellerie à Turin, 23 avril 1883 ; à Genève, 19 novembre 1884 ; à Berne, 20 janvier 1886 ; chancelier de troisième classe, 20 juin 1888 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Sainte-Croix-de-Ténériffe, 26 septembre 1892 ; à Tunis, 31 juillet 1894 ; secrétaire-archiviste à Genève, 23 novembre 1895 ; chancelier à Galatz, 17 août 1897 ; gérant de la chancellerie de Rotterdam, 30 juin 1898 ; chancelier du consulat, 10 octobre 1898 ; chancelier de première classe, 24 décembre 1898 ; à Prague (non installé), 17 février 1900 ; à Copenhague, 9 avril 1900 ; consul honoraire, 8 mai 1900 ; officier d'académie, 1er mars 1902 ; à Munich, 28 décembre 1904.

CABARRUS (Théodore TALLIEN DE), né le 10 août 1855 ; commis de chancellerie à Barcelone, 24 novembre 1879 ; à Valence, 26 octobre 1883 ; chancelier de troisième classe à Sainte-Croix-de-Ténériffe, 12 février 1885 ; à Santander, 8 janvier 1887 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Bilbao, 16 novembre 1892 ; à Caracas (non installé), 28 février 1893 ; à Cagliari (non installé), 27 mars 1893 ; à Bilbao, 10 juin 1893 ; vice-consul, 16 mars 1896 ; à Port-Bou, 21 novembre 1898 ; à Cadix, 22 février 1901 ; à Tampico (non installé), 18 juillet 1902 ; consul honoraire, 18 juillet 1902 ; chargé du consulat de Las Palmas, 19 septembre 1902 ; consul de deuxième classe, 12 janvier 1905.

CALVIÈRE (Pierre-François-Xavier), né le 3 décembre 1868 ; licencié en droit ; élève chancelier à Vienne, 12 juin 1894 ; à Trieste, 12 juillet 1894 ; à Saint-Pétersbourg, 8 août 1895 ; gérant de la chancellerie de Moscou, 11 mai-1er octobre 1898 ; élève chancelier à Hambourg, 10 octobre 1898 ; chancelier de deuxième classe, 15 mars 1899 ; à Odessa, 18 août 1899 ; gérant du consulat de Tiflis, 13-30 avril et 6 mai-4 août 1900 ; gérant du vice-consulat de Kharkoff, 12 novembre 1901-31 mars 1902 ; gérant la chancellerie de Turin, 16 juin 1902 ; chargé de la chancellerie de Turin, 1er avril 1903 ; officier d'académie, gérant le vice-consulat de Van, 14 septembre 1905 ; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906 ; vice-consul à Van, 25 août 1906.

CAMBON (Pierre-Paul) GC✱, né le 20 janvier 1843 ; avocat ; secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, 6 avril 1871 ; des Bouches-du-Rhône, 31 août 1871 ; préfet de l'Aube, 3 février 1872 ; préfet du Doubs, 21 mars 1876 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1876 ; préfet du Nord, 13 décembre 1877 ; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé des fonctions de ministre résident à Tunis, 18 février 1882 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 20 mai 1884 ; résident général, 23 juin 1885 ; commandeur de la Légion d'honneur, 6 janvier 1886 ; ambassadeur à Madrid, 28 octobre 1886 ; membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), 25 avril 1891 ; ambassadeur à Constantinople, 3 août 1891 ; grand-officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896 ; ambassadeur à Londres, 21 septembre 1898 ; grand-croix de la Légion d'honneur, 3 juillet 1903.

CAMBON (Jules-Martin) GO✱, né le 5 avril 1845 ; licencié en droit ; attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique, 20 mars 1871 ; auditeur au Conseil d'État, avril 1871 ; chef du cabinet du ministre de l'instruction publique, 14 mai 1873 ; attaché au Gouvernement général de l'Algérie, novembre 1874 ; sous-chef de bureau au Gouvernement général de l'Algérie, septembre 1875 ;

chef de bureau, novembre 1876; préfet de Constantine, 13 juin 1878; délégué du gouverneur général de l'Algérie à la commission chargée de l'étude de l'organisation de l'Algérie, octobre 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 6 février 1879; secrétaire général de la préfecture de police, 19 février 1879; préfet du Nord, 28 février 1882; officier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1883; préfet du Rhône, 8 janvier 1887; commandeur de la Légion d'honneur, 31 octobre 1889; gouverneur général de l'Algérie, 18 avril 1891; gouverneur général honoraire de l'Algérie, 29 septembre 1897; ambassadeur à Washington, 14 octobre 1897; a signé pour l'Espagne, en qualité de plénipotentiaire, les préliminaires de paix entre les États-Unis et l'Espagne, le 12 août 1898; ambassadeur à Madrid, 29 août 1902; grand-officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1901.

Cambon (Henri-Paul), né le 14 mai 1876; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes et de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898; à Londres, 25 mars 1899; à la direction politique, 24 janvier 1900; attaché d'ambassade, 30 avril 1900; à Londres, 10 mai 1900; à Tanger, 22 juillet 1901; secrétaire d'ambassade de 3e classe, 7 janvier 1903; détaché à Tokyo, 17 juin 1904; détaché à l'ambassade de France à Madrid pendant la durée de la conférence internationale d'Algésiras, janvier-avril 1906; secrétaire de 3e classe au Caire, 6 mars 1906.

Cambon (Roger-Paul-Jules), né le 24 août 1881; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques et de l'École des langues orientales vivantes; attaché d'ambassade, 5 mai 1905; à la direction des consulats, 13 juin 1905; à Londres, 7 octobre 1905.

Campagnac (René-Amable Aymard de), né le 16 mars 1876; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève chancelier à la division des fonds et de la comptabilité, 26 février 1901; en disponibilité, 14 avril 1901; élève vice-consul, à la direction des consulats, 9 mars 1903; à Barcelone, 3 février 1905.

Campana (César-Rizio), né le 19 août 1877; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul, 2 mai 1901; attaché à la direction des consulats, 7 mai 1901; à la direction politique, 8 novembre 1902; consul suppléant, 5 mai 1904; au Caire, 26 mai 1904; à Alexandrie, 21 mars 1905; détaché à Beyrouth, 10 décembre 1905.

Capdeville (Émile) ✱, né le 21 septembre 1849; vice-consul de seconde classe à Brindisi, 1er avril 1881; à Southampton, 28 juillet 1881; à Douvres, 9 octobre 1885; vice-consul de première classe, 8 août 1887; à Ostende, 6 août 1891; consul honoraire, 22 juillet 1892; consul de seconde classe, 12 mars 1894; consul à Corfou, 31 octobre 1898; consul de première classe, 15 juillet 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904.

Carbonnel (François de), né le 4 décembre 1874; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; à la direction politique, 27 décembre 1898; détaché à Madrid, 8 mai-juillet 1899, et à Tanger, 1er août-3 octobre 1899; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; détaché à Berlin, 7 octobre-31 décembre 1900; secrétaire à Copenhague, 27 juin 1901; détaché à Saint-Pétersbourg, 15 août 1903; à Saint-Pétersbourg, 14 novembre 1904; secrétaire de deuxième classe, 11 janvier 1906.

Carlier (Pierre-Léon), né le 2 janvier 1877; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des sciences politiques; attaché autorisé à Constantinople (consulat), 30 mai-1er novembre 1901; élève consul, 28 avril 1902; au cabinet du ministre, 30 avril 1902; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 16 juillet 1904; officier d'académie, 1er janvier 1905; consul

suppléant, 28 avril 1905; chargé des fonctions de consul suppléant à Smyrne, 13 décembre 1905; consul suppléant à Smyrne, 1er avril 1906.

CARRÉ (Fernand-Maurice), né le 23 août 1873; licencié en droit; surnuméraire au protocole, 17 juillet 1896; attaché, 24 novembre 1898; officier d'académie, 20 août 1900; secrétaire d'ambassade honoraire, 3 juin 1901.

CARTERON (Pierre-Joseph-Édouard) O✱, né le 3 juin 1852; licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction des consulats, 29 juillet 1876; élève consul, 17 août 1878; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; secrétaire de la conférence internationale pour le règlement de questions douanières avec la Suisse, mars 1881-février 1882; secrétaire pour les négociations commerciales avec les Pays-Bas, octobre 1881-mars 1882; secrétaire adjoint de la conférence pour la protection des câbles sous-marins, octobre 1882; consul de deuxième classe à Syra, 28 avril 1883; officier d'académie, 12 juillet 1886; consul de première classe, 6 août 1887; à Bâle, 4 mai 1889; chevalier de la Légion d'honneur, 24 juillet 1890; consul général chargé du consulat de Milan, 24 août 1894; à Anvers, 23 mai 1896; président de la délégation française à la commission internationale pour le règlement de la canalisation de la Marne au Rhin, juin 1898; officier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1902; officier de l'instruction publique, 1er mars 1903.

CARTERON (Paul-René), né le 10 août 1861; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques, 1883; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 28 janvier 1885; à la direction politique, 1er février 1886; à la direction commerciale, 15 septembre 1888; attaché payé, 12 août 1889; consul de deuxième classe à la disposition, 20 avril 1899; en disponibilité, 21 avril 1901.

CASABIANCA (Alphonse-Louis de), né le 13 décembre 1859; commis de chancellerie à Berne, 2 novembre 1881; chancelier de troisième classe, 20 janvier 1886; gérant la chancellerie de Panama, 1er avril 1886; chancelier à Santiago de Cuba, 4 novembre 1886; médaille d'argent pour son dévouement pendant l'épidémie de fièvre jaune à Santiago de Cuba, 27 juillet 1889; à Pernambouc, 24 décembre 1889 (non installé); à Cagliari, 28 avril 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Valence, 23 mai 1892; à Santander, 20 décembre 1892; médaille d'honneur en or (incendie de Santiago de Cuba), 7 septembre 1893; vice-consul chargé de la chancellerie de Buenos-Ayres, 13 janvier 1894; de la chancellerie de Newcastle (non installé), 25 mars 1896; de Santiago du Chili et consul honoraire, 20 novembre 1896; officier d'académie, 15 février 1897; chargé de la chancellerie de Lima, 17 août 1897; de Singapore (non installé), 3 juin 1899; à la disposition, 3 août 1900; en disponibilité, 2 janvier 1902; vice-consul à Matadi, 18 octobre 1902.

CASENAVE (Jean-Marie-Maurice) ✱, né le 24 juin 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 10 février 1882; à Athènes, 3 août 1885; attaché, 24 janvier 1889; à Athènes, 7 mars 1889; à Tokyo, 6 juin 1890; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; secrétaire de troisième classe, 22 avril 1893; secrétaire de la commission de revision des traités avec le Japon, 15 décembre 1891; secrétaire à Berlin, 15 janvier 1895; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg (non installé), 1er octobre 1897; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 25 novembre 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; secrétaire à Pékin, 27 février 1901; secrétaire de première classe, 4 janvier 1902; chargé de l'inspection des postes consulaires en Chine, 4 mars 1904; rédacteur à la direction politique, 22 juin 1905; ministre plénipotentiaire de 2e classe, en disponibilité, 11 janvier 1906.

CASTELLINO (Léon-Henri-Édouard) ✱, né le 3 août 1861; licencié en droit; attaché au-

torisé à la direction politique, 3 novembre 1886; attaché au cabinet, 10 février 1890; admis à l'examen de classement du 16 février 1891; officier d'académie, janvier 1892; attaché payé, 15 janvier 1893; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 12 avril 1894; à Londres, 9 novembre 1895; attaché au cabinet du ministre, 30 mai 1896; attaché payé, 10 mai 1899; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 31 août 1899; rédacteur adjoint, 2 janvier 1900; officier de l'Instruction publique, 20 août 1900; sous-chef adjoint du cabinet, 12 novembre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; à la disposition, sur sa demande, 3 mars 1901; en disponibilité, 2 mars 1903.

Castillon-Saint-Victor (Odon-Henri-Edmond-Antoine de), né le 17 novembre 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève chancelier, attaché à la direction des consulats (sous-direction des affaires de chancellerie), 16 août 1893; stagiaire, décembre 1895; attaché d'ambassade, 21 décembre 1896; au cabinet du ministre, 29 décembre 1896; à la direction politique, 14 janvier 1898; chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire à Santiago du Chili, 13 juillet 1898; officier d'académie, 11 août 1898; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 10 janvier 1899; à Santiago du Chili, 12 juin 1899; chargé d'affaires à Santiago du Chili, 3 juin 1901-31 août 1902; à Montevideo, 17 décembre 1902; secrétaire de deuxième classe, 11 janvier 1906.

Caula (Jacques), né le 5 février 1855; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 20 mai 1878; à Carthagène, 5 juillet 1880; à Cadix, 24 novembre 1880; à Lisbonne, 15 février 1883; chancelier de troisième classe à la Vera-Cruz, 28 juillet 1884; à Sainte-Croix-de-Ténériffe, 8 janvier 1887; à la Havane, 24 décembre 1889; chancelier de seconde classe, 20 janvier 1890; chancelier de première classe, 30 juin 1893; à Rio-de-Janeiro (non installé), 20 avril 1896; vice-consul à Colon, 14 octobre 1896; gérant du consulat du Para, 12 mai 1898-5 juin 1899 et 23 avril 1900; chargé du consulat, 1er mai 1901.

Cazard (Jean-Jérôme) ✱, né le 22 avril 1862; commis de résidence à Saint-Augustin (Madagascar) [non installé], 11 février 1888; à Fianarantsoa, 16 mai 1888; chargé de l'agence de résidence de Morotsangana, 28 mars 1889; élève chancelier à Alexandrie, 8 avril 1890; chancelier de seconde classe, 23 mars 1894; gérant du vice-consulat d'Aden, 31 mars-21 mai 1894; chargé de l'agence de résidence de Fort-Dauphin, 4 mai 1894 (non installé); à Guatemala, 15 octobre 1894; à Batavia (non installé), 27 août 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 23 janvier 1901; chancelier à Las Palmas, 1er juin 1901; chancelier de première classe, 14 juin 1901; chargé du vice-consulat d'Almeria, 14 février 1906; consul honoraire, 14 février 1906.

Cazotte (Jacques-Charles-Alexandre de) O✱, né le 9 novembre 1853; licencié en droit; attaché à la direction des archives, 1er août 1872; à la direction des consulats, 29 juillet 1876; à l'agence et consulat général en Égypte, 29 août 1876; élève consul à la même résidence, 9 juin 1878; gérant du consulat d'Alexandrie, 10 juin 1879-12 mai 1880; consul suppléant à Barcelone, 28 avril 1880; gérant du vice-consulat d'Alicante, 15 avril-15 novembre 1881; commis principal au cabinet, 1er décembre 1882; à la direction des affaires commerciales et consulaires, 28 février 1883; secrétaire adjoint de la conférence pour la protection des câbles sous-marins, 16 octobre 1883, et de la conférence pour la détermination des unités électriques, avril 1884; rédacteur à la direction des affaires commerciales et consulaires, 19 octobre 1885; secrétaire de la conférence internationale pour la protection des câbles sous-marins, 1er décembre 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888; consul de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 19 octobre 1885), 12 août 1891; consul général, hors cadres, 10 août 1893; sous-directeur adjoint à la direction des consulats, 28 septembre 1893; secrétaire de la conférence sanitaire internationale de

Paris, 1894; sous-directeur des affaires consulaires, 1er juin 1894; membre des comités de l'exposition de 1900; officier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; délégué à la commission sanitaire internationale de Paris, 10 octobre-3 décembre 1903; membre des comités d'admission de l'exposition universelle de Saint-Louis, 18 février 1903; sous-directeur des affaires commerciales, 19 octobre 1904; délégué du ministre des affaires étrangères pour la conclusion d'une convention de commerce avec la Suisse, 31 août 1905; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 15 décembre 1905.

CAZOTTE (Charles-Gaspar-Marie-Salvador de), né le 6 janvier 1862; licencié en droit; attaché à la division de la comptabilité, 12 décembre 1883; attaché payé, 12 mars 1886; secrétaire adjoint de la commission de réforme de la comptabilité, 1892; sous-chef du bureau du départ, 1er juin 1896.

CHALOIN (Robert-Édouard-Alphonse), né le 6 septembre 1862; licencié en droit; commis auxiliaire à Florence, janvier 1883; commis de chancellerie à Genève, 21 septembre 1884; chancelier de seconde classe, hors cadres, à Tamatave, 30 avril 1892; gérant de la vice-résidence de Majunga, 8 décembre 1893-25 avril 1894; de la résidence de Tamatave, 10 mai 1894-11 octobre 1895; à Glasgow, 29 février 1896; officier d'académie, 15 février 1897; vice-consul, 10 avril 1900; à Bouchir, 19 avril 1901; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1902; médaille d'argent des épidémies, 2 septembre 1905; chevalier du Mérite agricole, 5 mars 1906.

CHALVET DE ROCHEMONTEIX (Frédéric-Marie-Joseph-Henri), né le 16 mai 1881; élève vice-consul, 1er septembre 1906.

CHAMBRUN (Louis-Charles PINETON, vicomte de), né le 10 février 1875; licencié en droit; attaché autorisé à Rome (Saint-Siège), 12 mai-novembre 1900; attaché d'ambassade, 2 mai 1901; à Berlin, 15 mai 1901; à la direction des consulats, 16 avril 1902; membre de la mission envoyée aux États-Unis pour l'inauguration du monument de Rochambeau, mai 1902; chargé des fonctions de troisième secrétaire à Washington, 19 janvier 1903; secrétaire de 3e classe, 5 mai 1904.

CHAMPENOIS (René-Marcel), né le 13 août 1880; licencié en droit; élève vice-consul surnuméraire à Saint-Sébastien, 31 octobre 1905.

CHARLAT (Eugène-Louis-Nestor), né le 4 janvier 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 12 septembre 1899; élève chancelier à Dantzig, 9 février 1901; à Saint-Pétersbourg, 5 novembre 1901; vice-consul de troisième classe, 15 juin 1904; secrétaire-archiviste à Rio-de-Janeiro (légation), 25 avril 1905; chancelier à Rio-de-Janeiro, 9 août 1906.

CHARLOT (Marcel) ✵, né le 8 août 1858; licencié ès lettres, aspirant répétiteur au lycée Fontanes, octobre 1879; rédacteur au ministère de l'instruction publique, 1er mai 1880; officier d'académie, 1884; sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique, septembre 1887; officier de l'instruction publique, 1889; secrétaire des comités d'admission et d'installation de la classe 6 (enseignement primaire) à l'Exposition universelle de Paris de 1889; chef de bureau au ministère de l'instruction publique, 1er mai 1895; lauréat de l'Académie française, 1898; chef adjoint du cabinet du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, juin-novembre 1898; secrétaire des comités d'admission et d'installation de la classe 1 (enseignement primaire) à l'Exposition universelle de Paris de 1900; chevalier de la Légion d'honneur, avril 1900; secrétaire du jury supérieur de l'Exposition universelle de 1900; maître de conférences à l'École normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud, 1901; chef du cabinet du président de la Chambre des députés, juin 1902-janvier 1904; ins-

pecteur général de l'instruction publique, septembre 1902; maître de conférences à l'École normale de la Seine de 1882 à 1902; directeur du cabinet et du secrétariat du ministre des affaires étrangères, 14 mars 1906; chargé par les ministres des affaires étrangères, de l'instruction publique et du commerce d'une mission à l'effet d'étudier l'organisation des écoles françaises en Orient, mai 1906.

CHARPENTIER (Jean-Charles) ✱, né le 9 juillet 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 9 février 1893; élève consul, 9 février 1894; consul suppléant, 5 août 1895; secrétaire de la commission de revision des traités avec le Japon, 1895; officier d'académie, 12 février 1896; à New-York, 2 juin 1896; gérant du consulat de Porto-Rico, 23 juillet 1898-3 mars 1899; consul de deuxième classe, 25 mars 1899; détaché à Washington pour la négociation du traité de commerce avec les États-Unis, 6 juin-31 juillet 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; chargé des fonctions de rédacteur à la direction des consulats, 8 mars 1900; en disponibilité, 15 juin 1900; secrétaire d'ambassade honoraire, 17 septembre 1903.

CHARPENTIER (Maurice-Charles-Casimir), né le 12 juillet 1870; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier à Santo-Domingo, 31 janvier 1896; à New-York (non installé), 2 novembre 1898; chargé de mission et détaché au cabinet du ministre, 19 avril 1899; chancelier de deuxième classe, 18 août 1899; officier d'académie, 1er mai 1901; attaché au bureau du personnel, 6 août 1901; en disponibilité, 8 avril 1902; vice-consul de deuxième classe, 19 août 1902; attaché payé à la direction des fonds, 18 mai 1904.

CHARPENTIER (Jean-Baptiste-Victor-André), né le 16 janvier 1881; licencié en droit; élève vice-consul à la direction des consulats, 11 février 1903; au protocole, 2 juillet 1904; à la disposition du gouvernement tunisien, 15 janvier 1906.

CHASSAING MANDEGOU DE BORREDON (Eugène-Jules-Jacques), né le 20 août 1881; docteur en droit, archiviste paléographe; attaché à la division des archives (bibliothèque), 18 mai 1905.

CHATAIN (Marcel) ✱, né le 23 octobre 1852; docteur en droit; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 9 juin 1878; attaché payé, 30 juin 1880; secrétaire adjoint de la conférence internationale pour la protection de la propriété industrielle, novembre 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec le Portugal, août 1881; chargé des fonctions de commis principal, 29 juillet 1882; commis principal, 26 juillet 1883; rédacteur, 22 décembre 1888; consul de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 22 décembre 1888), 18 août 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; officier d'académie, 24 mars 1898; consul général, sous-directeur adjoint des affaires de chancellerie, 1er mai 1901.

CHATEAUVERT (Georges-Alexandre-François), né le 22 février 1873; diplômé de l'École supérieure de commerce de Bordeaux; élève chancelier à Valence, 3 juillet 1897; à Saint-Pétersbourg, 10 octobre 1898; chancelier de deuxième classe, 27 juin 1901; à Bogota, 5 novembre 1901; gérant la chancellerie de Porto-Rico, 10 avril 1905; chargé de la chancellerie, 12 novembre 1905.

CHAUMEILS DE LACOSTE (Marie-Bruno-Joseph BOUCHARÈNE DE), né le 8 février 1876; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 10 avril 1902; élève vice-consul à Liverpool, 9 avril 1904; à la disposition, 1er avril 1905; rappelé à l'activité et élève vice-consul au Caire, 12 mars 1906.

CHAUMIÉ (Jacques-Henri-Bertrand), né le 10 août 1877; licencié en droit; élève

consul, 28 avril 1902 ; à la direction des consulats, 30 avril 1902 ; à Barcelone, 3 juillet 1902 ; à la disposition du ministre de l'instruction publique ; chef adjoint du cabinet du ministre de l'instruction publique, 7 juin 1903 ; consul suppléant, 28 avril 1905 ; chef adjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, 25 janvier 1905-8 mars 1906 ; député du Lot-et-Garonne, 20 mai 1906 ; en disponibilité, 21 mai 1906 ; consul honoraire, 15 août 1906.

Chausson (Ferdinand-Joseph-François), né le 8 décembre 1860 ; commis de chancellerie à Port-Saïd, 18 juin 1884 ; chancelier de seconde classe à Santiago de Cuba, 16 novembre 1892 ; gérant du consulat, 1er avril 1894-30 mars 1895 ; gérant du vice-consulat de Roustchouk, 21 septembre 1895-mai 1897 ; chancelier à Cordoba, 16 avril 1897 ; à Cadix, 21 novembre 1898 ; officier d'académie, 27 mars 1899 ; à Yokohama, 25 mai 1899 ; vice-consul, 27 mai 1899 ; gérant du vice-consulat de Kobé, 1er mars-26 octobre 1900 ; gérant de la chancellerie de Shanghaï, 8 février-15 mai 1901 ; chargé de la chancellerie de Lima (non installé) ; gérant le vice-consulat de Lourenço-Marquez, 5 janvier 1902 ; vice-consul à Lourenço-Marquez, 21 octobre 1902 ; consul de deuxième classe, 2 août 1906 ; gérant le vice-consulat d'Alicante, 20 juillet 1906.

Chayet (Camille-Joseph-Alexandre) ✱, né le 24 septembre 1862 ; licencié en droit ; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887 ; détaché à la direction politique, 14 février 1887-15 février 1889 ; consul suppléant, 7 décembre 1889 ; attaché à la résidence générale (Tananarive), 5 mars 1890 ; à Smyrne, 1er septembre 1892 ; consul de seconde classe, 29 février 1896 ; consul à Trébizonde, 23 juin 1897 ; à Helsingfors, 10 octobre 1898 ; à Tiflis, 27 mars 1900 ; consul de première classe, 12 décembre 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904 ; chargé du consulat de Dusseldorf, 5 février 1906.

Chérisey (Jean-René, comte de) ✱, né le 15 février 1868 ; licencié en droit ; attaché autorisé à Bruxelles, 26 janvier 1891 ; vice-consul chargé des fonctions d'attaché, 31 décembre 1896 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 18 mars 1899 ; détaché à Tanger, 20 avril 1899 ; troisième secrétaire à Tanger, 10 mai 1899. chargé des fonctions de deuxième secrétaire ; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 23 juin 1905 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905 ; chargé d'affaires à Tanger, 11 janvier-4 août 1905 ; membre de la mission française à la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906) ; officier d'académie, 1er mars 1906 ; deuxieme secrétaire à Berne, 17 août 1906.

Chevalley (Daniel-Abel) ✱, né le 4 juillet 1868 ; agrégé de l'Université ; chargé de mission en Egypte, 1893-1898 ; officier d'académie, 1er septembre 1895 ; professeur aux lycées Voltaire et Louis-le-Grand, 1898-1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1902 ; consul général à Prétoria, 1er janvier 1905.

Chevandier de Valdrôme (Paul-Auguste-Armand) ✱, né le 14 octobre 1865 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes, pour le russe ; diplômé de l'Ecole des sciences politiques ; attaché à la direction politique, 24 janvier 1889 ; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892 ; secrétaire de troisième classe, 23 novembre 1893 ; secrétaire de la commission de répartition des indemnités chiliennes, 2 juillet 1896 ; à Londres, 19 janvier 1897 ; officier d'académie, 15 février 1897 ; secrétaire de deuxième classe, attaché payé au cabinet du ministre, 27 juillet 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 19 février 1900 ; à la direction politique, 18 mai 1904 ; détaché au Caire dans les fonctions de premier secrétaire, 25 novembre 1905 ; secrétaire d'ambassade de 1re classe, 13 juin 1906.

Chevilly (Pierre d'Humilly de), né le 14 octobre 1872 ; élève chancelier surnuméraire au protocole, 28 décembre 1900 ; élève chancelier à San-Francisco, 5 novembre 1901 ; à Ostende, 14 novembre 1901 ; à Cardiff, 25 avril 1905.

CHIVOT (Georges-Urbain-Joseph) ✻, né le 14 avril 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 16 mars 1890; à Rome, 2 mai 1890; à Washington, 15 septembre 1893; attaché d'ambassade à Rome, 27 décembre 1893; détaché à la direction politique, 31 janvier 1896; secrétaire de troisième classe, 29 février 1896; détaché à Tanger, 19 août-15 novembre 1896; officier d'académie, 15 février 1897; chargé du service de l'expédition au bureau d'ordre de la direction politique, 9 février 1899; secrétaire de deuxième classe, 26 septembre 1899; chargé d'affaires à Cettigné, 22 juillet-22 octobre 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903; rédacteur à la direction politique (contentieux), 16 novembre 1904.

CHORAT (Jules-Joseph-Augustin), né le 11 avril 1870; licencié en droit; attaché au cabinet du préfet de la Haute-Vienne, 1889-1895; élève chancelier à Londres, 12 mars 1895; à San-Francisco, 15 avril 1896; gérant de la chancellerie, 24 juin 1896-4 août 1897; à Beyrouth (non installé), 28 février 1898; détaché à l'agence et consulat général de France au Caire, 9 avril-9 août 1898; attaché au consulat du Caire, 11 mai 1898; chancelier de deuxième classe, 18 août 1899; gérant du consulat de Malte, 15 juin-1er novembre 1900; gérant de la chancellerie de Malte, 1er novembre-20 décembre 1900; gérant de la chancellerie de Liège, 3 avril-30 mai 1901; chancelier à Newcastle, 18 avril 1901; attaché payé à la sous-direction des chancelleries, 11 avril 1903; officier d'académie, 31 mars 1904; chargé de la chancellerie de Bucarest, 2 mai 1905; vice-consul de deuxième classe, 10 février 1906.

CHOUBLIER (Maxime-Étienne), né le 30 mars 1873; docteur en droit, chargé des cours de doctorat à l'école française de droit du Caire de 1897 à 1900; vice-consul à Monastir, 1er janvier 1901, officier d'académie, février 1901; à Uskub, 2 décembre 1901; consul de 2e classe, 1er novembre 1904; à Philippopoli, 1er juillet 1906.

CILLIÈRE (Alphonse-Marie-Fulcrand) ✻, né le 21 mars 1861; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; consul suppléant à Constantinople, 14 août 1889; consul de seconde classe, 17 février 1893; secrétaire-archiviste à la direction des consulats, 20 février 1894; consul à Trébizonde, 14 juin 1894; médaille d'honneur en or, 25 janvier 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896; consul à Salonique, 23 juin 1897; consul de première classe, 11 octobre 1897; à Constantinople, 10 octobre 1898; consul général, 31 décembre 1902; officier d'académie, avril 1903.

CLAINE (Jules) ✻, né le 31 juillet 1856; officier d'académie, 12 janvier 1892; chevalier du Mérite agricole, 31 juillet 1891; vice-consul chargé de l'agence de résidence de Fort-Dauphin (non installé), 15 octobre 1894; chargé d'une mission dans l'Afrique du Sud, 9 janvier 1895; gérant de l'agence consulaire de Port-Elizabeth, 23 novembre 1895-juillet 1896; à la disposition, 1er janvier 1896; à Rosario, 23 mai 1896; officier de l'Instruction publique, 23 juillet 1898; vice-consul à La Plata (non installé), 27 février 1900; officier du Mérite agricole, 27 octobre 1900; chargé du consulat de Rangoon, 3 novembre 1900; consul honoraire, 12 novembre 1900; consul de 2e classe, 5 septembre 1903; chargé du vice-consulat de Bakou, 10 mai 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904; gérant le consulat de Corfou, 27 juillet 1903.

CLAUDEL (Paul-Louis-Charles) ✻, né le 6 août 1868; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction commerciale, 6 février 1890; élève-consul, 16 octobre 1892; vice-consul, 17 février 1893; à New-York, 1er mars 1893; gérant du consulat de Boston, 1er décembre 1893-14 février 1895; consul suppléant (pour prendre rang du 17 février 1893), 25 octobre

1894; à Shanghaï, 16 novembre 1894; gérant du vice-consulat de Fou-Tchéou, 23 mars-19 décembre 1896; gérant du vice-consulat de Han-Kéou, 15 mars-1er septembre 1897; consul de seconde classe, 27 juin 1898: chargé du vice-consulat de Fou-Tchéou, 31 octobre 1898; consul à Fou-Tchéou, 6 juillet 1899; à Hong-Kong (non installé), 4 janvier 1902; maintenu à Fou-Tchéou, 16 septembre 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905; consul de première classe, 21 août 1905; chargé des fonctions de premier secrétaire à Pékin, le 9 mars 1906; gérant le consulat de Tien-Tsin, 30 juin 1906.

Clausse (Jean-Roger) ✻, né le 24 juillet 1865; licencié en droit; attaché autorisé à Munich, janvier 1891; à Lisbonne, du 28 avril au 31 décembre 1893; surnuméraire au service du protocole, 28 juin 1895; à Constantinople, 1er juillet 1896; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Buenos-Ayres (non installé), 9 février 1898; attaché au cabinet du ministre, 22 juillet 1898; secrétaire de deuxième classe, 7 avril 1901; officier d'académie, 1er mai 1901; à Vienne, 26 avril 1902; chevalier du Mérite agricole, 22 janvier 1905; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906; chargé d'affaires à Belgrade, 9 juillet 1906.

Clauzel (Gaston-Alexandre-Bertrand, baron), né le 12 février 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché autorisé à Saint-Pétersbourg, 22 mai-novembre 1900; attaché d'ambassade, 2 mai 1901; à Saint-Pétersbourg, 10 mai 1901; officier d'académie, 2 juin 1902; secrétaire du directeur des affaires commerciales, juin 1902-juillet 1903; à la direction politique, juillet 1903; secrétaire de troisième classe, 5 mai 1904; secrétaire de la commission pour la revision du Code civil, décembre 1904; secrétaire de troisième classe à Londres, 1er janvier 1906.

Clavery (Joseph-Louis-Édouard), né le 23 avril 1867; licencié en droit; attaché autorisé à la direction des affaires commerciales et consulaires, 29 janvier 1889; attaché à la même direction, 1er février 1891; élève consul, 16 octobre 1892; vice-consul, 10 mai 1893; secrétaire du président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 25 mai 1893; consul suppléant (pour prendre rang du 10 mai 1893), 25 octobre 1894; attaché payé à la direction des consulats, 28 février 1895; consul suppléant à Londres, 19 avril 1895; consul de deuxième classe à la disposition, 30 décembre 1898; admis à participer aux travaux de la direction des consulats, 18 janvier 1900; en disponibilité, 30 décembre 1900; chargé de mission, 1er février 1901.

Clément-Simon (Louis-Frédéric-Adèle-Saint-Clair), né le 3 juillet 1873; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1896-mars 1897, et décembre 1898-mars 1899; élève consul, 2 mai 1901; attaché à la direction des consulats, 7 mai 1901; à la direction politique, 15 juin 1902; secrétaire adjoint de la conférence internationale pour la répression de la traite des blanches, juillet 1902; attaché à la direction des consulats, 22 janvier 1903; consul suppléant, 5 mai 1904; à Constantinople, 14 janvier 1905.

Clercq (Étienne-François-Jules de) O✻, né le 25 novembre 1855; licencié en droit; attaché aux archives, 6 janvier 1874; à la direction politique, 29 juillet 1875; à Madrid, 1er août-15 octobre 1875; à la direction des consulats, 28 mai 1877; chargé des fonctions de secrétaire de la commission de liquidation de Strasbourg, 1er mai-5 juillet 1878; élève consul, 17 août 1878; à Hambourg, 26 novembre 1878; à Londres, 16 février 1880; à New-York, 10 mai 1880; gérant du consulat de Chicago, 5 juin 1880-20 avril 1882; commis principal à la direction des affaires commerciales, 30 juin 1882; officier d'académie, 14 juillet 1883; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie, octobre 1883; secrétaire de la commission de réforme consulaire, 10 novembre 1883; secrétaire adjoint de la conférence monétaire de l'Union latine, 1885; rédacteur à la direc-

tion des affaires commerciales et consulaires, 19 octobre 1885; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1888; secrétaire du comité consultatif des consulats, 23 juin 1890; consul de première classe (pour prendre rang du 19 octobre 1885), 12 août 1891; consul général, hors cadres, 10 août 1893; sous-directeur adjoint à la direction des consulats, 28 septembre 1893; adjoint à la délégation française à la conférence monétaire et secrétaire de cette conférence, octobre-novembre 1893; chevalier du Mérite agricole, 20 janvier 1894; consul général chargé du consulat de Florence, 22 janvier 1894; consul général à Gênes, 16 avril 1897; officier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1902.

Clercq (Henri-Stéphane de), né le 12 mars 1862; licencié en droit; attaché à la division de la comptabilité, 14 janvier 1887; attaché payé, 24 décembre 1889; secrétaire adjoint de la commission de comptabilité, 30 juin 1890; officier d'académie, juillet 1891; chancelier de troisième classe à Dusseldorf (pour prendre rang du 14 janvier 1890), 21 septembre 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 12 août 1893; chevalier du Mérite agricole, 20 mars 1896; chargé de la chancellerie de Bâle, 2 novembre 1898; sous-chef de bureau à la direction des fonds, 26 juillet 1903; consul de 2e classe, 1er novembre 1904; chargé du service du contrôle, 15 février 1906; secrétaire de la commission du personnel et de la comptabilité.

Clermont-Ganneau (Charles) ✱, né le 19 février 1846; licencié ès lettres; correspondant de l'Institut; officier d'académie; élève de l'École des langues orientales vivantes; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Jérusalem, 9 mai 1867; troisième drogman à Constantinople, 20 février 1873; mission scientifique en Palestine, 1874; chevalier de la Légion d'honneur, 10 mars 1875; en disponibilité, 31 août 1877; vice-consul de première classe à Jaffa, 31 octobre 1880; secrétaire-interprète à Paris pour les langues orientales, 10 mars 1882; consul de seconde classe, 1er novembre 1883 (décret du 15 avril 1885); consul de première classe, 1er décembre 1886; membre de l'Institut, 1er mars 1889; premier secrétaire-interprète, 30 mai 1895; consul général (hors cadres), 21 août 1896; ministre plénipotentiaire honoraire, en disponibilité, 20 février 1906.

Clinchant (Louis-Georges-Raoul), né le 30 août 1873; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899; à la direction des affaires politiques, 21 décembre 1899; à Rome (Saint-Siège), 26 novembre 1900; détaché au cabinet du ministre, 14 juin 1901; attaché à la direction politique, 5 décembre 1901; au Caire, 20 décembre 1901; secrétaire d'ambassade de 3e classe, 3 mai 1902; attaché à la direction politique, 14 août 1902; à Copenhague, 27 août 1903; à la direction commerciale, 2 février 1905; attaché à la mission de M. de Brazza au Congo français, 16 mars 1905; au cabinet du ministre, bureau du personnel, 26 mars 1906.

Coland (Jean-Charles-Baptiste), né le 18 février 1881; licencié en droit; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 29 avril 1905; à Vienne, 12 décembre 1905.

Collin [de Plancy] (Victor-Émile-Marie-Joseph) O✱, né le 22 novembre 1853; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 23 novembre 1877; officier d'académie, 14 juillet 1881; interprète de troisième classe, chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Fou-Tchéou (non installé), 21 février 1882; interprète de seconde classe, interprète-chancelier à Pékin, 24 août 1882; consul de deuxième classe, chargé des fonctions de secrétaire de deuxième classe à Pékin, 15 septembre 1883-9 novembre 1887; gérant du consulat général de Shanghaï, 20 septembre 1884-1er octobre 1885; médaille

d'honneur en or pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique de Pékin, 10 février 1886; chargé de procéder à l'échange des ratifications du traité conclu entre la France et la Corée, 8 avril 1887; consul et commissaire du Gouvernement à Séoul, 9 novembre 1887; officier de l'Instruction publique, 29 décembre 1887; consul de première classe, 22 décembre 1888; secrétaire d'ambassade de première classe à Pékin, 12 juillet 1890 (non installé); à Tokyo, 16 août 1890; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1891; chargé d'affaires au Japon, 8 novembre 1891-20 février 1893; à Pékin (non installé), 15 octobre 1892; à Washington (non installé), 8 avril 1893; à Athènes (non installé), 28 juin 1893; rédacteur à la direction politique, 10 novembre 1893; secrétaire à Tanger, 10 avril 1895; consul général et chargé d'affaires à Séoul, 23 décembre 1895; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 octobre 1900; chargé des fonctions de ministre-résident, 17 février 1901; officier de la Légion d'honneur, 24 juillet 1906; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bangkok, 2 août 1906.

Collomb (Léon-François-Xavier) ✱, né le 30 janvier 1850; drogman auxiliaire à Beyrouth, 1868; engagé volontaire pour la durée de la guerre 1870-1871; élève drogman à Beyrouth, 27 juin 1872; drogman sans résidence fixe, 19 avril 1879; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tanger, 21 mai 1879; drogman-chancelier à la même résidence, 1er juillet 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman-chancelier à Téhéran, 8 novembre 1881; vice-consul de deuxième classe à Bassorah, 19 novembre 1883; gérant du vice-consulat de Valence, février 1886; vice-consul de deuxième classe à Casablanca et Rabat, 20 octobre 1886; vice-consul de première classe, 25 juin 1887; consul de seconde classe, 10 août 1893; à Trébizonde, 10 octobre 1898; consul de première classe, 16 juillet 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1905; à la disposition, 8 mars 1906.

Colomiès (Jean-Marie-Louis-Georges) ✱, né le 17 juin 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction commerciale et consulaire, 29 août 1881; attaché autorisé au cabinet du ministre, 10 février 1886; attaché, 1er décembre 1886; attaché payé, 17 décembre 1886; vice-consul de seconde classe et mis, sur sa demande, en disponibilité, 7 décembre 1888; officier d'académie, 4 mai 1889; chargé de travaux particuliers, 4 février 1890; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction des consulats, 28 août 1891; à Alexandrie, 30 mars 1893; à Lourenço-Marquez, 22 avril 1895; consul honoraire, 18 mai 1895; consul de seconde classe, 17 août 1895; gérant du consulat de Prétoria, 28 septembre 1897-24 janvier 1898; gérant du vice-consulat de Johannesburg, 31 janvier 1898; chargé du vice-consulat, 10 octobre 1898; consul de première classe, 23 septembre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; rédacteur à la direction des consulats, 15 juillet 1901; gérant le consulat de France à Mannheim, 11 novembre 1903-2 mars 1904, consul au Caire (non installé), 11 janvier 1904; chargé de mission, 15 mars 1904; officier de l'Instruction publique, 31 mars 1904; consul à Prague, 12 août 1904.

Constans (Jean-Antoine-Ernest), né le 4 mai 1833; avocat, docteur en droit; professeur agrégé des facultés de droit (1867) à Douai et à Toulouse (1870); député de Toulouse, 1875-1891; sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur et des cultes, 28 janvier 1879; ministre de l'intérieur et des cultes, 16 mai 1880-février 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Chine, 10 juin 1886-14 juillet 1887; gouverneur général de l'Indo-Chine, octobre 1887; ministre de l'intérieur, mars 1889-1892; sénateur de la Haute-Garonne depuis 1891; ambassadeur à Constantinople, 27 décembre 1898.

Conty (Alexandre-Robert) ✱, né le 3 mai 1864; ancien élève de l'École polytechnique (1884-1886); attaché autorisé à Berlin, 1er février 1887; attaché, 24 janvier 1889;

à la direction politique, 6 novembre 1891 ; secrétaire de troisième classe à Tananarive, 12 mai 1892 ; à Bucarest, 28 juin 1895 ; secrétaire de deuxième classe à Rio-de-Janeiro, 28 octobre 1896 ; chevalier de la Légion d'honneur, 23 janvier 1899 : à Constantinople (non installé), 12 juin 1899 ; chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Bruxelles, 23 juillet 1899-27 juin 1900 ; secrétaire à Berlin, 20 mars 1901 ; chargé de l'intérim des fonctions de chef du bureau des affaires d'Amérique à la direction des consulats, 2 avril 1901 ; officier d'académie, 1er mai 1901 ; secrétaire d'ambassade de 1re classe, 30 mai 1902 ; rédacteur chargé du bureau des affaires d'Amérique à la direction des consulats, 30 mai 1902 ; secrétaire d'ambassade de 1re classe à Lisbonne, 1er septembre 1906.

Coppeaux (Émile) ✱, né le 16 juillet 1850 ; licencié en droit ; attaché au parquet du tribunal de la Seine, de juin 1875 à janvier 1876 ; attaché à la direction des consulats, 9 juin 1878 ; attaché payé, 8 janvier 1881 ; commis principal, 22 décembre 1888 ; consul de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 22 décembre 1888), 18 août 1891 ; chargé des fonctions de rédacteur, 23 juin 1900 ; consul de 1re classe, 9 décembre 1901 ; en disponibilité, 10 décembre 1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904.

Coppet (Louis-Jules-Maurice de), né le 17 juillet 1868 ; licencié ès lettres et en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché à la direction des consulats, 29 janvier 1892 ; sous-chef du secrétariat particulier du ministre du commerce et de l'industrie, 8 décembre 1892 ; élève consul à la disposition, 10 décembre 1892 ; à la direction des consulats, 1er avril 1893 ; consul suppléant, 1er février 1895 ; à Alexandrie, 30 avril 1895 ; à Londres, 8 avril 1898 ; consul de deuxième classe, 12 décembre 1898 ; attaché payé à la direction des consulats, 10 février 1899 ; officier d'académie, 27 mars 1899 ; membre de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires, 15 mai 1901 ; rédacteur à la direction des consulats, 11 avril 1903 ; consul de 1re classe, 30 janvier 1904 ; à Bâle, 20 octobre 1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

Corbes (Léon-Gustave-Auguste-Gaëtan), né le 4 décembre 1870 ; licencié en droit ; élève chancelier au Caire, 5 mai 1893 ; à Genève, 29 juillet 1894 ; à Anvers, 18 juin 1897 ; chancelier de deuxième classe, 4 octobre 1897 ; détaché au bureau du personnel, 8 juillet 1898 ; attaché payé à la sous-direction des affaires de chancellerie, 12 juin 1899 ; vice-consul, 31 mai 1902 ; officier d'académie, 31 mars 1904.

Corbin (Charles-André), né le 4 décembre 1881 ; licencié ès lettres et en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché d'ambassade, 10 mai 1906 ; à Rome, 20 juillet 1906.

Corcoral (Marc-Joseph-Achille-Xavier), né le 12 mai 1873 ; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 11 mars 1899 ; gérant de la chancellerie de Prague, 12 septembre 1899-12 mai 1900 ; détaché à Brême, 2 octobre 1900 ; élève chancelier à Brême, 27 décembre 1900 ; à Budapest, 6 octobre 1901 ; gérant de la chancellerie de Copenhague, 15 octobre-29 décembre 1901 ; vice-consul de 3e classe, 2 janvier 1904 ; gérant la chancellerie de Port-au-Prince, 7 mai-13 juillet 1904 ; chargé de la chancellerie de Fiume, 26 décembre 1904 ; gérant la chancellerie de Turin, 24 septembre 1905.

Cordier (Paul-Jean-Marie) ✱, né le 4 décembre 1847 ; licencié en droit ; attaché à Berne, 1er juin 1875 ; à Saint-Pétersbourg, 14 juin 1877 ; au contentieux, 13 mars 1879 ; aux archives, 21 juillet 1880 ; attaché payé, 21 octobre 1881 ; commis principal faisant fonctions de sous-chef de bureau, 13 juin 1888 ; officier d'académie,

14 juillet 1889; sous-chef de bureau, 12 mai 1891; rédacteur, chargé du service d'ordre et d'enregistrement à la division des archives, 13 août 1899; secrétaire d'ambassade de deuxième classe en disponibilité, 15 juillet 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901.

Corpel (René-Alexandre-Émile) ✻, né le 13 avril 1818; licencié en droit; attaché à la direction des archives (chancellerie), 15 mai 1875; attaché payé, 4 août 1877; à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; commis principal, 22 décembre 1888; consul de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 22 décembre 1888), 12 août 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; consul de 1re classe, 31 juillet 1904; en disponibilité, 7 août 1904.

Cosson (Roger-Edmond-André), né le 3 mars 1879, licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 5 mai 1905; à Berlin, 2 juin 1905; à la direction politique, 20 juillet 1906.

Couget (Joseph-Fernand-Gaston-Robert) ✻, né le 31 juillet 1866; licencié en droit; attaché à Port-au-Prince, 9 février 1893; attaché d'ambassade, 9 février 1894; à la direction politique, 15 février 1894; à Tanger, 3 septembre 1894; secrétaire de 3e classe à Tananarive (non installé), 28 juin 1895; à Tanger, 19 novembre 1895; attaché à la direction politique, 26 janvier 1897; troisième secrétaire à Londres, 17 décembre 1897; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 30 août 1899; à Pékin (non installé), 21 septembre 1899; détaché à Téhéran, 26 novembre 1899; secrétaire à Téhéran, 29 mars 1900; détaché à Vienne, 6 décembre 1901-31 mars 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; détaché à la direction politique, 3 décembre 1903; à Tanger (non installé), 17 juin 1904; rédacteur à la direction politique, 1er mars 1905; chargé des fonctions de premier secrétaire à Pékin, 22 juin 1905; secrétaire d'ambassade de 1re classe, 11 janvier 1906; à Tokyo, 6 mars 1906.

Coulomb (Laurent-Octave-Louis-Stanislas-Édouard), né le 12 novembre 1864; docteur en droit de l'université de Gênes; commis auxiliaire à Gênes, 1884; élève chancelier à Gênes (pour prendre rang du 13 novembre 1885), 13 juillet 1887; chancelier de seconde classe, 1er mai 1893; gérant de la chancellerie de Turin du 22 août au 28 octobre 1893; chancelier à Gênes, 16 mars 1897; vice-consul, 18 mars 1899.

Courant (Maurice-Auguste-Louis-Marie), né le 12 octobre 1865, licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 6 septembre 1888; gérant de la chancellerie de Séoul, 23 mai 1890-10 février 1892; interprète de seconde classe, 31 janvier 1893; à Tokyo, 13 juillet 1894; à Tientsin, 23 décembre 1895; à la disposition, 13 mai 1897; en disponibilité, 13 mai 1899; en service détaché près la chambre de commerce de Lyon, 5 janvier 1900; interprète de première classe, 1er janvier 1903.

Courant (François-Charles-Claude), né le 20 juin 1883; élève vice-consul, 20 août 1906, à la direction des consulats, 20 août 1906.

Courcel (Louis-Georges-Robert Chodron de), né le 13 mai 1875; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899; à la direction des affaires politiques, 21 décembre 1899; au cabinet du ministre, mars 1901; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 3 mai 1902; à Rome (Saint-Siège), 3 septembre 1903; chargé d'affaires à Rome (Saint-Siège), 22 mai-30 juillet 1904; attaché au cabinet du ministre, 31 décembre 1904; attaché au secrétariat de la commission internationale d'enquête sur l'incident de la mer du Nord, décembre 1904; membre de la mission française aux obsèques du roi de Danemark Christian IX

(février 1906) ; officier d'académie, 1er mars 1906 ; secrétaire de troisième classe à Bruxelles, 19 mai 1906.

Coutouly (Charles de) ✱, né le 24 février 1847 ; licencié ès lettres ; ancien élève de l'École des chartes ; consul de seconde classe à Tiflis, 11 mai 1880 ; à Dusseldorf, 1er février 1881 ; à Fernambouc (non installé), 20 septembre 1881 ; à Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1882 ; à La Canée, 19 février 1885 : à Gibraltar, 20 avril 1886 ; au Cap, 18 novembre 1887 ; consul de première classe, 16 juin 1888 ; en disponibilité sur sa demande, 27 septembre 1890 ; consul à Panama, 27 mars 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892 ; consul et chargé d'affaires en Bolivie, 22 avril 1895 ; a négocié et signé, le 5 août 1897, la convention consulaire avec la Bolivie ; consul général, 28 juin 1898 ; chargé du consulat de Batavia, 3 novembre 1900 ; à Calcutta, 20 juin 1905.

Crépin (Pierre-Jean), né le ; licencié en droit, ancien élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, élève interprète le 20 août 1906 ; à Mongtzé, 20 août 1906.

Crozier (Philippe-Marius) C✱, né le 31 janvier 1857 ; licencié ès lettres ; élève de l'École polytechnique, 1er novembre 1878 ; sous-lieutenant d'artillerie à l'École d'application, 1er octobre 1880 ; attaché à la direction politique, 1er février 1881 ; à Londres, 12 février 1881 ; à la direction politique, 25 février 1882 ; attaché payé au cabinet et secrétaire particulier du ministre, 25 février 1883 ; secrétaire de troisième classe à Londres, 4 novembre 1883 ; officier d'académie, 1er janvier 1884 ; attaché payé à la direction politique, 31 août 1884 ; chargé des fonctions de commis principal et du service du personnel au cabinet, 1er septembre 1884 ; commis principal, 29 janvier 1885 ; à la direction politique, 10 avril 1885 ; sous-chef du cabinet du ministre, 7 avril 1888 ; rédacteur, chargé des mêmes fonctions, 10 juin 1888 ; délégué du ministère des affaires étrangères au congrès international géographique de Bourg (Ain), août 1888 ; délégué de Mayotte et des îles Comores à l'Exposition universelle de 1889, 15 janvier 1889 ; chef adjoint du cabinet, 24 février 1889 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889 ; conseiller d'ambassade (hors cadre) à Berne, 12 mars 1890 (non installé) ; chef adjoint du cabinet du ministre, 20 mars 1890 ; chef du cabinet et secrétariat, nommé en cette qualité membre du conseil des directeurs, 12 août 1891 ; chef du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, et du personnel, 10 décembre 1892 ; conseiller d'ambassade à Berne (non installé), 9 janvier 1893 ; officier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1893 ; chef du cabinet du président du conseil, ministre de l'intérieur, 16 janvier 1893 ; chargé des fonctions de ministre-résident à Luxembourg, 10 mai 1893-20 décembre 1894 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 8 décembre 1894 ; chef du service du protocole, 10 avril 1895 ; membre de l'ambassade extraordinaire du général Davout, duc d'Auerstædt, à Londres, juin 1897 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er février 1899 ; commandeur de la Légion d'honneur, 5 octobre 1900 ; officier de l'Instruction publique, 1er mai 1901 ; membre de la mission française à Londres pour le couronnement de S. M. le Roi d'Angleterre, août 1902 ; membre de la mission française à Madrid pour le couronnement de S. M. le Roi d'Espagne, mai 1902 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 29 août 1902.

Crozier (François-Gaspard) ✱, né le 30 avril 1864 ; délégué adjoint de Mayotte et des îles Comores à l'Exposition universelle de 1889, 15 janvier 1889 ; vice-consul de seconde classe, attaché à la résidence générale à Madagascar, 1er mai 1889 ; officier d'académie, 5 mai 1889 ; chargé en cette qualité des fonctions d'élève chancelier au consulat général de Londres, 21 décembre 1889 ; vice-consul à Roustchouk, 12 septembre 1891 ; vice-consul, 12 novembre 1891 ; à Southampton, 20 mars 1893 ; consul de seconde classe, 8 février 1896 ; à Nuremberg, 10 juil-

let 1896; officier de l'Instruction publique, 15 février 1897; consul à Liège, 21 octobre 1898; commissaire adjoint de Madagascar et dépendances à l'Exposition universelle de 1900, 12 décembre 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1900; consul de première classe, 23 septembre 1900; chargé de préparer la participation de la France à l'exposition universelle de Liège: commissaire des colonies et pays de protectorats à l'exposition de Liège; délégué du gouvernement tunisien aux congrès internationaux de l'exposition universelle de Liège en 1905; consul général, 16 février 1906.

CUINET (Marcel-Émile-Julien), né le 8 septembre 1866; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Constantinople, 28 juin 1893; au Caire (non installé), 12 avril 1895; médaille d'honneur en or, 15 octobre 1896; drogman de deuxième classe, 10 octobre 1898; drogman à Constantinople, 28 novembre 1898; officier d'académie, 9 mai 1903; interprète de première classe, 21 décembre 1903.

DAESCHNER (Nosky-Georges-Henri-Émile) O✱, né le 3 janvier 1863; licencié en droit; attaché à la direction politique, 10 février 1887; au cabinet du ministre, 1er janvier 1889; officier d'académie, novembre 1889; attaché payé à la direction politique, détaché au cabinet, 12 novembre 1889; secrétaire d'ambassade de troisième classe, hors cadres (pour prendre rang du 12 novembre 1889), 12 août 1891; attaché payé à la direction politique, 4 décembre 1893; détaché au cabinet du ministre, 1er juin 1894; secrétaire de deuxième classe, 15 janvier 1895; sous-chef adjoint du cabinet du ministre, 24 janvier 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; deuxième secrétaire à Londres, 1er juillet 1898; secrétaire de première classe, 13 novembre 1900; délégué du gouvernement tunisien à la conférence internationale des administrations télégraphiques à Londres, 26 mai-10 juillet 1903, chef du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères. 23 juin 1905 au 7 mars 1906; chef du bureau du personnel, 15 août 1905; membre de la commission de secours, 31 octobre 1905; membre de la mission française aux obsèques du roi de Danemark Christian IX (février 1906); officier de la Légion d'honneur, 12 mars 1906; maintenu dans les fonctions de chef au cabinet du ministre des affaires étrangères du 14 mars au 31 août 1906; premier secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, 1er septembre 1906.

DALLEMAGNE (Auguste-Henri) ✱, né le 31 mars 1852; attaché autorisé au cabinet du ministre, 29 novembre 1887; officier d'académie, juillet 1888; secrétaire particulier du ministre, 8 août 1888; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat d'Arlon, 14 février 1889; consul à Bosna-Séraï, 31 janvier 1892; chargé du service de la presse au cabinet du ministre, 12 décembre 1892; consul de première classe, 1er avril 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898; consul général chargé du consulat de la Nouvelle-Orléans, 27 mars 1900; de San Francisco, 31 janvier 1901; de Saint-Sébastien (non installé), 11 avril 1903; de Malaga, 11 octobre 1903; consul général à Francfort, 1er juillet 1906.

DANOUR (Joseph), né le 25 mars 1873; diplômé de l'École supérieure de commerce de Bordeaux; élève chancelier à Santa-Fé, 15 mars 1898; à la disposition, 26 avril 1899; attaché en qualité de surnuméraire à la division des fonds et de la comptabilité, 29 décembre 1899; à la disposition du ministre des colonies, 24 avril 1900; officier d'académie, 21 mai 1901; en disponibilité, 12 novembre 1901: attaché en qualité de surnuméraire à la division des fonds et de la comptabilité, 17 juin 1902; vice-consul de troisième classe, 10 juillet 1902; gérant de la chancellerie de la Nouvelle-Orléans, 3 avril 1903; chargé de la chancellerie, 19 novembre 1903.

DANJOU (François-André-Gustave-Abel), né le 28 août 1874; licencié ès lettres et

en droit; élève chancelier à la direction politique (non installé), 21 décembre 1900; à la division des archives, 28 décembre 1900; à La Havane, 4 septembre 1901; à Madrid, 24 juin 1905; vice-consul de troisième classe, 10 février 1906; chargé de la chancellerie de Manille (non installé), 15 février 1906; vice-consul, chancelier à Shanghaï, 1er juillet 1906.

DARD (Émile-Laurent-Joseph), né le 25 décembre 1871; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la résidence générale de France à Madagascar, 10 décembre 1895-9 novembre 1896; administrateur adjoint de deuxième classe des colonies à Madagascar, 20 septembre 1896; médaille coloniale, 1896; démissionnaire, 13 mars 1898; stagiaire, décembre 1896; à La Haye, mars-décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; à la direction politique, 27 décembre 1898; à Rome (Saint-Siège), 20 janvier 1899; au cabinet du ministre, 12 mai 1900; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; officier d'académie, 1er mars 1902; secrétaire de deuxième classe, 31 janvier 1904; secrétaire de la commission pour la revision du Code civil, décembre 1904; secrétaire de deuxième classe à Tokyo, 13 juin 1906.

DARLU (Maurice-Eugène), né le 12 avril 1873; docteur en droit; attaché surnuméraire à la sous-direction du contentieux, 2 mars 1899; officier d'académie, 1er mars 1902; attaché payé, 31 mars 1902; attaché d'ambassade honoraire à la disposition, 1er mai 1906.

DARRAGON (Léon-Ernest-Maurice), né le 6 mai 1873; officier d'académie, 31 janvier 1898; élève chancelier à Malte (non installé), 11 juillet 1899; à Tanger, 18 août 1899; à Barcelone, 14 novembre 1900; à Liverpool, 14 août 1901; à Zurich, 9 mars 1904; vice-consul de troisième classe, 1er novembre 1904; officier de l'Instruction publique, 1er janvier 1905; chargé de la chancellerie de Guatemala, 9 novembre 1905.

DAUBIGNY (Eugène-Théodore), né le 3 juin 1859; diplômé de l'École des sciences politiques; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 15 décembre 1886; attaché, 24 janvier 1889; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 27 septembre 1892; lauréat de l'Institut, avril 1893; à Montevideo (non installé), 10 avril 1894; chargé d'une mission à Desterro, Santa-Catharina, Montevideo et Buenos-Ayres, 1er août-5 septembre 1894; à Caracas (non installé), 12 juin 1895; secrétaire de deuxième classe, 23 novembre 1895; détaché à Copenhague, 29 septembre-20 octobre 1896; détaché à la direction politique, novembre 1896-avril 1897; détaché à Athènes, 9 mai 1897-15 juin 1898; à Lima (non installé), 9 février 1898; chargé par intérim des fonctions de premier secrétaire à Buenos-Ayres (non installé), 17 mars 1899; en disponibilité, 11 avril 1899.

DAUCHEZ (Charles) ✻, né le 19 juin 1848; licencié en droit; attaché surnuméraire à la direction des fonds, 4 octobre 1870; attaché payé au bureau du chiffre, 17 mars 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1888; sous-chef du bureau du chiffre, 2 janvier 1900; chef de ce bureau, 1er août 1901.

DAUDÉ (Paul), né le 20 mai 1854; employé à titre auxiliaire à la division de la comptabilité, janvier 1883; attaché payé, 1er novembre 1883; sous-chef de bureau adjoint, 1er février 1904; sous-chef de bureau, 3 mars 1906.

DAUMAS (Honoré) ✻, né le 21 août 1843; licencié en droit; officier d'académie, 14 juillet 1882; vice-résident de première classe, chargé des affaires commerciales, consulaires et judiciaires près la résidence générale à Tananarive, 13 mars 1886; résident de deuxième classe, 22 mai 1888; consul de deuxième classe, chargé des affaires commerciales, consulaires et judiciaires près la

résidence générale à Madagascar, 26 janvier 1889; adjoint au résident général à Tananarive, 15 juillet 1890; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1891; membre du comité supérieur chargé d'organiser la participation de la France à l'exposition colombienne, mai 1892; chargé de mission, juillet 1892; consul à Port-Saïd, 8 janvier 1893; à Bilbao, 14 avril 1897; consul de première classe, 18 mai 1897; officier de l'Instruction publique, 18 avril 1898; chargé du consulat général de Jérusalem, 10 août 1901; consul général, 11 janvier 1902; chargé de mission, 22 août 1902; en disponibilité, 25 juillet 1903.

DAUTREMER (Joseph-Adolphe), né le 9 juin 1860; diplômé de l'École des langues orientales; élève interprète à Bangkok, 31 décembre 1878; interprète adjoint à Tokyo, 2 novembre 1880; second interprète, 1er septembre 1882; interprète de seconde classe, 1er mai 1884; décoré du Mérite agricole, 5 janvier 1885; interprète de première classe, 28 juin 1889; gérant du vice-consulat de Han-Kéou, 1er novembre 1891-12 mai 1894; premier interprète à Tokyo, 1er mars 1893; vice-consul à Han-Kéou, 23 décembre 1895; consul de deuxième classe, 5 mai 1897; consul à Han-Kéou, 6 juillet 1899; à Sseu-Mao, 27 mars 1900; à Longtchéou, 4 janvier 1902; à Moug-Tseu, 23 septembre 1903 (non installé); à Rangoon, 7 juin 1904.

DEBRAYE (Henri-Paul-Emile), né le 16 décembre 1878; archiviste-paléographe; attaché à la division des archives, 10 janvier 1905.

DECRAIS (Pierre-Joseph-Julien) O ✱, né le 16 septembre 1846; commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro (consulat), 24 janvier 1868; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (service des chancelleries), du 30 avril au 30 octobre 1873; chancelier de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 30 octobre 1873; à la Havane, 24 décembre 1875; gérant de la chancellerie du consulat de Genève, du 7 mai au 27 novembre 1877; gérant de la chancellerie du consulat général d'Anvers, 22 décembre 1877; titulaire de cette chancellerie, 9 novembre 1878; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879; commis principal au contentieux (droit privé), 23 juillet 1880; vice-consul de première classe à Arlon, 18 juillet 1881; consul de deuxième classe, 14 février 1882; à Newcastle, 29 juin 1882; à Bâle, 9 octobre 1885; consul de première classe, 1er décembre 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1888; consul à Liverpool, 4 mai 1889; consul général à Leipzig, 27 janvier 1894; sous-directeur des affaires commerciales, 17 juillet 1896; membre de la commission permanente de stage, 12 mai 1897-24 avril 1900; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 14 octobre 1897; membre des comités de l'exposition de 1900; président de la commission chargée d'étudier les moyens de développer l'enseignement du français dans l'Amérique latine, 14 août 1898; officier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro, 15 juillet 1901; a négocié et signé la reprise des négociations commerciales avec le Brésil, 11 janvier 1904; ministre plénipotentiaire de première classe, 9 juin 1906.

DEFRANCE (Jules-Albert) ✱, né le 2 avril 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 5 décembre 1880; attaché, 1er février 1882; à Berlin, 11 novembre 1882; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 28 février 1885; secrétaire de seconde classe à Santiago (Chili), 9 janvier 1888; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1891; à Mexico (non installé), 15 octobre 1892, à Madrid, 8 janvier 1893; secrétaire de première classe, 20 juin 1894; chargé des fonctions de ministre-résident à Bangkok, 11 juin 1895; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 1er février 1898; à la disposition, 2 janvier 1902; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran, 18 septembre 1902; officier de l'Instruction publique, 1er décembre 1903; à la disposition sur sa demande, 8 novembre 1905; rappelé à l'activité et placé hors cadres; membre

de la commission chargée d'étudier les réformes à introduire dans l'administration de la Crète (2 février 1906 au 26 mai 1906).

Degrand (Georges-Louis-Alexandre), né le 6 mai 1875; commis auxiliaire à Bosna-Séraï, 3 janvier 1897; élève chancelier, 14 octobre 1898; chancelier de deuxième classe, 28 mai 1902; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Belgrade, 30 septembre 1902; officier d'académie, 1er janvier 1905; vice-consul chargé de la chancellerie de Beyrouth, 10 avril 1905; chargé du vice-consulat de Mossoul, 20 août 1906.

Dejean (François-Marie-Robert, vicomte), né le 18 novembre 1871; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1894; attaché d'ambassade, 15 décembre 1897; à la direction politique, 10 janvier 1898; à Constantinople, 4 mai 1898; secrétaire de troisième classe, 15 mars 1900; à Tokyo, 31 octobre 1900; secrétaire de deuxième classe, 1er janvier 1904; à Lima, 17 juin 1904.

Dejoux (Marie-Paul-Véran) ✱, né le 12 mars 1856; licencié en droit; chancelier de troisième classe à Guatemala, 20 juillet 1885; vice-résident de deuxième classe au Tonkin, 15 juillet 1887; chancelier de seconde classe à Caracas, 30 octobre 1888; officier d'académie, 5 février 1891; vice-consul, 31 janvier 1892; chargé de la chancellerie de Moscou (non installé), 26 septembre 1892; chargé de la chancellerie de Bombay (non installé), 8 janvier 1893; vice-consul à Suez, 18 février 1893; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Pakhoï, 23 décembre 1895; de Pakhoï et Tong-Hing, 12 décembre 1896; de Rhodes (non installé), 19 septembre 1898; de Tarente (non installé), 31 octobre 1898; de Tripoli de Syrie, 31 décembre 1898; officier de l'Instruction publique, 29 mars 1899; consul et chargé d'affaires, chargé du consulat général de Santo-Domingo, 31 octobre 1900; consul de première classe, 10 avril 1904; à la Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1906.

Delafont (Maxime), né le 2 juin 1838; attaché au bureau des traducteurs, 26 décembre 1874; attaché au cabinet (service de la presse), 25 juillet 1876; attaché payé, 14 avril 1880.

Delage (Léon-Jules-Marcellin) ✱, né le 23 mai 1851; licencié en droit; commis de chancellerie à Newcastle, 13 octobre 1877; chancelier au Cap, 21 avril 1880; chancelier de seconde classe, 9 mars 1885; à Rotterdam, 12 janvier 1891 (non installé); officier d'académie, 5 février 1891; au Cap, 1er avril 1891; vice-consul, 31 janvier 1892; à Kustendjé, 15 février 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

Delage (Jean-Marie-René), né le 1er avril 1880; diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris; élève vice-consul à Mexico, 19 octobre 1903.

Delaroche-Vernet (Paul-Henry-Philippe-Horace) ✱, né le 2 avril 1866; licencié ès lettres; attaché autorisé à la direction politique, 1er juillet 1885; adjoint à la mission spéciale en Chine et en Corée, 8 août 1885; attaché autorisé à la direction politique, 27 juillet 1886; attaché, 24 janvier 1889; au cabinet du ministre, 31 mai 1890; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; attaché payé, 15 janvier 1893 (secrétariat particulier): secrétaire de troisième classe, 28 juin 1893; adjoint à la mission pour la réforme du chiffre, 30 novembre 1894; secrétaire particulier du ministre, 7 novembre 1895-28 mars 1896; secrétaire de deuxième classe, 22 avril 1896; à Berlin, 14 août 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 10 mai 1900; attaché payé, 22 juin 1901; chargé d'affaires à Cettigné, 25 décembre 1903-25 mars 1904; secrétaire d'ambassade de première classe, 31 janvier 1904; rédacteur à la direction politique, 16 novembre 1904; membre

de la commission du stage, 1904; membre de la même commission pour 1905-1906.

Delavaud (Louis-Charles-Marie) O*, né le 21 décembre 1860; docteur en droit, licencié ès lettres; diplômé de l'École des sciences politiques; officier d'académie, janvier 1884; attaché à la direction politique, 28 janvier 1885; détaché à Constantinople pour y faire fonctions de secrétaire de troisième classe, 15 septembre-5 novembre 1887; secrétaire de troisième classe à Vienne, 9 janvier 1888; détaché à Berlin, 15 septembre 1888; secrétaire à la même ambassade, 28 janvier 1889; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe, 28 juin 1893; rédacteur chargé du bureau des affaires d'Amérique à la direction des consulats, 31 décembre 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896; membre de la commission des archives coloniales, 25 février 1897; membre de la commission chargée de l'examen préalable des questions soumises par les gouvernements de Colombie et de Costa-Rica à l'arbitrage du Président de la République, 30 septembre 1897; membre des comités de l'exposition de 1900; chef adjoint du cabinet, 1er juillet 1898; secrétaire d'ambassade de 1re classe, 11 août 1898; membre de la commission chargée d'étudier les moyens de développer l'enseignement français dans l'Amérique latine, 14 août 1898; officier de la Légion d'honneur, 10 novembre 1900; membre de l'ambassade extraordinaire du vice-amiral Bienaimé à Londres, février 1901; chef du cabinet, du personnel et du secrétariat, 19 mars 1901; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1902; chef du bureau du personnel, 15 avril 1902; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 10 décembre 1902; directeur du cabinet, du personnel et du secrétariat, 29 décembre 1902; membre de la commission des archives diplomatiques, 15 avril 1904; en mission, 22 juillet 1905; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Christiania, 4 novembre 1905; officier du Mérite agricole, 25 mars 1906.

Delenda (Joseph-Lucas-Antoine-Marie), né le 20 décembre 1853; commis de chancellerie à Port-Saïd, 7 novembre 1881; détaché à la commission de délimitation des frontières du Tonkin, 14 août 1885; chancelier de troisième classe, hors cadres, 10 juillet 1886; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Port-Saïd, 16 juin 1888; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; chancelier de première classe, 25 février 1895; à Smyrne, 9 mars 1895; gérant de la chancellerie d'Alexandrie, 27 décembre 1900; chancelier à Alexandrie, 2 mars 1901; vice-consul à Alexandrette, 26 décembre 1904.

Delmas (Louis-Marie-Philippe-Armand), né le 27 décembre 1878; docteur en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 14 janvier 1903; à la disposition, 1er juin 1906.

Deloche de Noyelle (Édouard-André), né le 22 mars 1876; diplômé de l'Institut commercial de Paris; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 18 janvier 1898; à Berlin, 18 mars 1898; secrétaire-archiviste, 28 juillet 1900; gérant du consulat de Brême, 14-29 septembre 1900; chancelier de seconde classe, 29 janvier 1902; à La Paz (non installé), 20 février 1902; à Valparaiso, 16 octobre 1902; officier d'académie, 1er janvier 1905; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906; secrétaire archiviste à la direction des consulats, 4 juillet 1906.

Deloison (Ernest-Adrien), né le 22 novembre 1859; licencié en droit; attaché autorisé à Melbourne, 27 mai 1887; élève chancelier à Anvers, 9 février 1889; en disponibilité, 18 septembre 1891; expéditionnaire à la direction des consulats, 21 janvier 1893; élève chancelier (pour prendre rang du 12 juin 1890), 28 février 1894; chancelier de seconde classe, 27 août 1895; attaché payé, 6 janvier 1896;

vice-consul, 10 avril 1900 ; consul de deuxième classe, 11 avril 1903 ; en disponibilité, 11 avril 1903.

DELONS-MONTAUD (Pierre) ✱, né le 5 juin 1845 ; avocat, ancien magistrat ; député de Lot-et-Garonne, avril 1878 ; réélu en 1881, 1885, 1889 et 1893 ; rapporteur du budget du ministère des affaires étrangères, 1885 ; ministre des travaux publics, février 1888-février 1889 ; vice-président de la commission du budget, 1892-1896 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de la division des archives, 26 avril 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903 ; président de la commission du stage pour 1904 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 31 décembre 1904 ; président de la commission du stage pour 1905-1906.

DELVINCOURT (Pierre-Paul) ✱, né le 28 septembre 1861, docteur en droit ; attaché autorisé au contentieux, 23 septembre-8 novembre 1881 ; au protocole, 10 février 1887 ; attaché, 29 février 1888 ; attaché payé, 15 novembre 1889 ; admis à l'examen de classement du 16 février 1891 ; attaché à la direction politique, 23 février 1891 ; secrétaire de troisième classe à Copenhague (non installé), 23 novembre 1893 ; attaché payé au cabinet du ministre, 4 décembre 1893 ; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 1er juin 1894 ; 3e secrétaire à Bucarest, 28 octobre 1896 ; à Berlin, 18 décembre 1897 ; secrétaire de deuxième classe, 11 août 1898 ; détaché à la direction politique, 13 février 1899 ; au cabinet, 2 décembre 1899 ; attaché payé, 15 juillet 1901 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 novembre 1901 ; sous-chef du cabinet, 29 décembre 1902 ; secrétaire de première classe, 15 janvier 1904 ; membre de la commission de stage, 1904-1905 ; rédacteur à la direction politique, 7 juillet 1905 ; premier secrétaire à La Haye, 2 novembre 1905.

DENAUT (Louis-Auguste-Horace) O✱, né le 31 janvier 1850 ; attaché aux archives, 29 juillet 1871 ; à la direction politique (contentieux), 30 août 1873 ; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 28 mars 1878 ; secrétaire de seconde classe, 22 janvier 1882 ; à Washington, 28 février 1882 ; à Stockholm, 15 septembre 1883 ; commis principal à la direction politique, 1er mai 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 6 juillet 1886 ; rédacteur, 9 janvier 1888 ; secrétaire de première classe au Caire, 31 mai 1888 ; à Madrid, 15 octobre 1892 ; chargé des fonctions de ministre résident au Monténégro, 14 octobre 1893 ; à Luxembourg, 20 décembre 1894 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 20 août 1896 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, 15 octobre 1900 ; officier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

DENY (Jean-Joseph-Thadée), né le 12 juillet 1879 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales ; élève interprète à Beyrouth, 20 mai 1904.

DEPRET (Maurice) ✱, né le 11 juin 1863 ; licencié en droit ; attaché autorisé à la direction politique, 21 novembre 1884 ; au cabinet du ministre, 7 août 1885 ; à Berlin, 25 septembre 1886 ; à la direction politique, 31 décembre 1888 ; au cabinet du ministre, 6 mars 1889 ; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à Bucarest, 18 juillet 1889 ; secrétaire de troisième classe, 12 mars 1890 ; officier d'académie, 31 juillet 1891 ; à Washington, 6 octobre 1891 ; attaché payé au cabinet du ministre, 1er juin 1894 ; secrétaire de deuxième classe, 22 avril 1896 ; officier de l'Instruction publique, 24 mars 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; secrétaire d'ambassade de première classe, 30 mai 1902 ; à la disposition, 14 octobre 1902 ; en disponibilité, 8 novembre 1903.

DESBUISSONS (Léon) ✱, né le 31 mai 1863 ; attaché payé à la division des archives (bureau du géographe), 1er septembre 1882 ; géographe du ministère des affaires

étrangères, 31 juillet 1900; membre de la commission centrale des travaux géographiques au ministère de la guerre, 22 octobre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

DESCHARS (Charles), né le 18 mars 1877; licencié ès lettres et en droit; élève consul, 28 avril 1902; à la direction des consulats, 30 avril 1902; à l'agence et consulat général du Caire, 18 décembre 1902; attaché à la direction des consulats, 10 octobre 1903; consul suppléant, 28 avril 1905; au cabinet du ministre, 26 juin 1905; à Sydney, 31 octobre 1905.

DESCOS (Léon-Eugène-Aubin COUILLARD-) ✻, né le 11 avril 1863; licencié en droit; attaché au cabinet (service de la presse), 28 janvier 1885; à Athènes, 25 septembre 1885; à Constantinople, 1er janvier 1886; secrétaire de troisième classe hors cadres à Caracas, 31 mai 1887; à Pékin, 28 décembre 1888 (non installé); à Vienne, 15 mai 1889; au Caire, 6 juillet 1890; secrétaire de deuxième classe, 15 novembre 1893; à Madrid, 10 juillet 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896; attaché payé à la direction politique, 22 décembre 1897; sous-chef du cabinet du ministre, 19 mars 1898; secrétaire de première classe, 16 juin 1898; chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Bucarest, 17 août 1898; premier secrétaire à Bucarest, 14 septembre 1898; à Tanger, 12 août 1902; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 17 mai 1904; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 17 mai 1904; à Téhéran, 8 novembre 1905.

DESLANDRES (Émile-Léon) ✻, né le 1er octobre 1852; licencié en droit; attaché à la direction des affaires commerciales, 16 juillet 1881; à Rome, 1er janvier 1883; au cabinet (bureau de la presse), 20 janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Vienne, 31 août 1884; à la direction politique, 27 mars 1886; au cabinet du ministre, 30 avril 1886; attaché payé, 10 septembre 1886; commis principal, 27 décembre 1888; à la direction politique, 11 mai 1891; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 27 décembre 1888), 12 août 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; secrétaire de première classe, 12 mai 1896; rédacteur, 25 mars 1899; sous-chef des services de l'ordre et de l'expédition, 5 mai 1899; rédacteur à la direction politique, 7 janvier 1903.

DESMARTIS (Bertrand-Pierre), né le 1er avril 1877; licencié en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 22 octobre 1900; élève chancelier à San-Francisco (non installé), 6 octobre 1901; à Madrid, 5 novembre 1901; vice-consul de troisième classe, 20 juin 1905; chargé de la chancellerie de Caracas, 24 juin 1905.

DESPESSAILLES (Marie-Paul-Maurice), né le 25 juin 1856; commis de chancellerie à Gênes, 15 janvier 1879; chancelier de troisième classe à Port-au-Prince, 5 juin 1885; à Charleroi, 12 décembre 1888; en disponibilité sur sa demande, 9 octobre 1890; vice-consul chargé de la chancellerie de Caracas (non installé), 15 mai 1893; chargé de la chancellerie de Valparaiso, 20 mars 1894; de Palerme (non installé), 20 novembre 1896; de Trieste, 31 décembre 1896; consul honoraire et chargé de la chancellerie de Lisbonne, 3 juin 1899; consul de 2e classe, 21 août 1905; chargé du vice-consulat de Bourgas, 25 août 1905 (non installé); à Lisbonne, 9 octobre 1905.

DESPORTES DE LA FOSSE (Henri-Jacques-André) ✻, né le 7 janvier 1861; licencié ès lettres et en droit; attaché au bureau de la presse, 26 janvier 1884; secrétaire de troisième classe en disponibilité, sur sa demande, 22 juillet 1887; secrétaire de troisième classe à Washington, 25 avril 1889; à Athènes, 21 décembre 1890; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 15 janvier 1895; secrétaire de deuxième classe à Montevideo, 28 juin 1895; officier d'académie, 24

mars 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898; chargé d'affaires à Tanger, 24 septembre 1898-21 février 1899; secrétaire de deuxième classe à Belgrade, 10 février 1899: secrétaire de première classe, 13 mars 1902; à Washington, 30 novembre 1903.

DESPRÉZ (Paul) O ✻, né le 15 avril 1852; licencié en droit; attaché à la direction politique, 17 août 1871; attaché payé, 1er septembre 1875; a fait partie, comme secrétaire de troisième classe, des missions extraordinaires de France à la conférence de Constantinople, novembre 1876, et au congrès de Berlin, juin 1878; rédacteur adjoint à la direction politique, 24 décembre 1879; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 1er février 1880; inscrit dans la première section des secrétaires de deuxième classe, 15 décembre 1881; rédacteur au contentieux, 22 avril 1882; à la direction politique, janvier 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 25 janvier 1885; secrétaire-rapporteur avec voix consultative de la commission de répartition des indemnités franco-chiliennes, 20 novembre 1888; conseiller d'ambassade hors cadres, 12 mars 1890; à Washington, 12 août 1891; à Lisbonne (non installé), 8 avril 1893; à Berne, 13 mai 1893; délégué du gouvernement tunisien à la conférence de Berne de 1894; chargé des fonctions de ministre-résident au Monténégro, 20 décembre 1894; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 20 août 1896; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 26 octobre 1901; officier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Santiago du Chili, 17 mai 1904; ministre plénipotentiaire de 1re classe, 18 août 1906.

DESTRÉES (André-Henri-Alphonse), né le 26 novembre 1876; licencié en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds (non installé), 27 mai 1899; élève chancelier à Santiago du Chili (pour prendre rang du même jour), 18 août 1899; élève vice-consul à Valparaiso, 29 juin 1903; vice-consul de troisième classe, 1er février 1904; gérant la chancellerie de Valparaiso, 5 juillet 1905; chancelier à Valparaiso, 4 juillet 1906.

DE VRINDT (Gustave-Joseph), né le 16 octobre 1851; commis auxiliaire à Anvers, 15 novembre 1867; commis de chancellerie, 25 août 1871; chancelier de troisième classe, 8 août 1881; secrétaire du commissaire général de la section française à l'exposition internationale d'Anvers de 1885, 1er décembre 1884; à Rotterdam, 14 novembre 1885; à Anvers, 20 septembre 1887; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 31 juillet 1893; consul honoraire, 30 décembre 1898; consul de deuxième classe, 1er février 1904.

DIETERICH (Émile), né le 6 janvier 1852; services militaires, 1871-1878; agent des ponts et chaussées, 1878-1880; expéditionnaire à titre provisoire à la sous-direction de la comptabilité, 21 juillet 1880; expéditionnaire à la division de la comptabilité (pour prendre rang au 1er août 1880), 15 décembre 1880; attaché payé, 22 avril 1885; officier d'académie, 31 mars 1900.

DOBLER (Constant-Daniel-André) ✻, né le 8 avril 1865; licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction politique, 23 janvier 1888; détaché à la direction commerciale, 1er février 1888-1er février 1889; détaché à la résidence générale de France à Tunis, 5 mai 1889; secrétaire d'ambassade de troisième classe (hors cadres), 11 octobre 1892; officier d'académie, 28 mai 1893; secrétaire de 2e classe, 8 février 1897; attaché payé à la direction politique, 20 février 1897; à Tunis, 31 mars 1897; attaché payé à la direction politique, 1er octobre 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; secrétaire de première classe, 15 janvier 1904.

DORBE (Léon-Alphonse), né le 29 septembre 1863; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; services à la Bibliothèque nationale, juin 1892-sep-

tembre 1896; élève interprète à Pékin, 5 septembre 1896; gérant de la chancellerie de Tien-Tsin; juillet 1897-octobre 1899; gérant du consulat de Fou-Tchéou, 30 octobre 1899; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Han-Kéou (non installé), 11 avril 1900; interprète de deuxième classe, 11 septembre 1900; gérant du consulat de Fou-Tchéou, 30 octobre 1899-30 novembre 1900; interprète-chancelier à Canton, 28 février 1901; gérant du consulat de Long-Tchéou, 1er août 1902-1er avril 1903; gérant du consulat de Canton, 1er mai 1903-6 octobre 1904; interprète de première classe, 13 janvier 1905; gérant du consulat de Tchong-King, 22 mars 1905; chargé du vice-consulat de Swatow; inscrit dans le cadre des vice-consuls de première classe (à dater du 13 janvier 1905), 1er juillet 1906.

Dorange (Henri), né le 4 novembre 1879; élève vice-consul, 29 juillet 1905; à Dublin, 12 août 1905; à Budapest, 1er août 1906.

Dorville (Charles), né le 3 octobre 1860; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Damas, 11 août 1887; chargé des fonctions de drogman-chancelier à l'agence et consulat général de France au Caire, 16 décembre 1887; élève drogman à Damas, 22 décembre 1888; drogman de troisième classe, drogman-chancelier à Djeddah, 22 janvier 1891; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; à Constantinople, 18 septembre 1895; drogman de première classe, 24 mai 1899; vice-consul à Mossoul, 3 novembre 1900; gérant du consulat de Mascate, 14 mars-1er août 1903; en disponibilité, 10 juin 1903.

Douchement (Pierre-Joseph-Gaston), né le 12 mars 1869; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1893; attaché au service du protocole, 18 mars 1897; officier d'académie, 21 mars 1898; secrétaire d'ambassade honoraire, 19 décembre 1900; attaché payé, faisant fonctions de sous-chef de bureau au service du protocole, 10 janvier 1906.

Doulcet (Marie-Augustin-Jean) ✱, né le 5 août 1865; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction politique, 10 février 1887; attaché payé, 1er janvier 1890; secrétaire de la commission franco-espagnole de l'Afrique occidentale, 5 février 1891; secrétaire d'ambassade de troisième classe, hors cadres (pour prendre rang du 1er janvier 1890), 12 août 1891; à Londres, 28 juin 1893; secrétaire de deuxième classe, 29 juin 1895; attaché payé à la direction politique, 10 mai 1897; chargé des fonctions de rédacteur, 1er février 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899; secrétaire d'ambassade de première classe, 30 mai 1902; membre de la commission des bâtiments, 5 mars 1906.

Doyen (Albert-Paul-Émile), né le 17 octobre 1873; licencié en droit; élève chancelier à Londres, 15 avril 1896; gérant du vice-consulat d'Ostende, 5-28 avril 1899; secrétaire-archiviste, 12 octobre 1899; chancelier de deuxième classe, 5 janvier 1900; à Liverpool, 20 octobre 1900; à Londres, 11 octobre 1903; officier d'académie, 31 mars 1904; vice-consul de deuxième classe, 20 juin 1905.

Dozon (Philippe-Émile-Maurice), né le 12 mai 1879; élève à l'École des jeunes de langues; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Constantinople (non installé), 5 décembre 1901; à Alep, 23 décembre 1901; à Jérusalem, 16 octobre 1902.

Dreuilhe (Charles-Joseph-Antoine), né le 14 janvier 1874; licencié ès lettres; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 8 décembre 1898; élève chancelier à Jérusalem, 9 avril 1900; à Berlin (non installé), 14 avril 1901; à Constantinople, 30 avril 1901; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905, gérant la chancellerie d'Alexandrie, 22 août 1906.

DROULLION (Jean-Abel), né le 9 juillet 1832; agent consulaire à Truxillo, 1872-1884; officier d'académie, 31 mars 1883; attaché auxiliaire chargé de travaux particuliers au ministère des affaires étrangères, mars 1884; vice-consul honoraire, janvier 1891; vice-consul en disponibilité, 11 septembre 1898.

DUBAIL (Ferdinand-Alexis-Henry) ✻, né le 8 juin 1862; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 19 février 1883; vice-consul de seconde classe à Tampico, 25 octobre 1890; à Bakou, 27 janvier 1891; officier d'académie, 25 avril 1895; gérant du consulat d'Odessa, 10 septembre 1897-24 février 1898; consul de seconde classe à Riga, 19 septembre 1898; chargé du vice-consulat de Jersey, 3 avril 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; consul de première classe, 10 avril 1904; à Rotterdam, 1er janvier 1905.

DUBEDOUT (François-Marie-Léon-Gaston), né le 20 juin 1876; licencié en droit; élève chancelier à Rome, 8 juin 1899; vice-consul de troisième classe, 1er février 1904, chevalier du Mérite agricole, 7 juin 1905; gérant la chancellerie de Fiume, 1er juillet 1905.

DUBIEF (Eugène-Étienne), né le 15 juillet 1851, officier d'académie, juillet 1890; vice-consul à Sierra-Leone, 16 janvier 1894; à Roustchouk, 22 février 1897; à Bakou, 31 octobre 1898; consul de deuxième classe, 18 octobre 1902; à Djeddah, 21 octobre 1902; à Jersey, 1er janvier 1905.

DUBOR (Joseph-Hippolyte-Gaston-Marie-Roger de), né le 28 janvier 1882; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 13 novembre 1904; au Caire, 25 avril 1905; à Barcelone; 12 mars 1906.

DU BOYS (Sylvius-Paul) O✻, né le 5 juillet 1853; reçu à l'École militaire de Saint-Cyr (1872); licencié en droit; élève commissaire de la marine (1875); diplômé de l'École des sciences politiques (1881); attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; attaché payé à la direction du personnel, 23 janvier 1880; chargé des fonctions de commis principal, 15 février 1882; commis principal, 30 mars 1882 (pour prendre rang du 1er juillet); officier d'académie, 1er janvier 1883; commis principal à la direction des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883; sous-chef du cabinet du ministre, 7 avril 1885; rédacteur à la direction des affaires commerciales et consulaires, chargé des mêmes fonctions, 22 août 1885; chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1885; chef du cabinet du ministre, 17 décembre 1886; sous-directeur à la direction des consulats, chargé des fonctions de sous-directeur adjoint des affaires de chancellerie, 30 mars 1888; consul général, hors cadres (pour prendre rang du 1er septembre 1888), 12 août 1891; sous-directeur des affaires de chancellerie, 5 septembre 1897; officier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 7 avril 1901; directeur des consulats et des affaires commerciales, 16 avril 1904; chargé de mission, 10 octobre 1904; ministre plénipotentiaire de 1re classe et placé dans le cadre de la disposition, 21 janvier 1906.

DUCESSOIS (Charles-François-Henri), né le 29 octobre 1861; licencié en droit; commis auxiliaire à Florence, 5 mai 1883; élève chancelier (pour prendre rang au 31 mai 1888), 30 décembre 1888; à Milan, 4 février 1890; secrétaire-archiviste, 8 mai 1893; chancelier de seconde classe, 31 juillet 1894; à Florence, 14 janvier 1898; chancelier de première classe, 13 mai 1901; vice-consul de deuxième classe à la disposition, 16 septembre 1902; en disponibilité, 16 septembre 1903.

DU CHAFFAULT (Jacques-Sylvestre-Nicolas-Charles BILLEBAULT, vicomte), né le 7 mai 1878; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul à la direction des consulats, 22 avril 1904; à la direction politique, 17 novembre 1904; chargé des fonctions de consul suppléant au Caire, 20 mars 1905.

DUCHASTEL DE MONTROUGE (Hilaire-Alexandre-Léon) ✻, né le 17 avril 1848; services

administratifs, 17 octobre 1871-15 novembre 1873; commis de chancellerie à New-York, 15 novembre 1874; chancelier de troisième classe à Charlestown, 14 novembre 1878; à Chicago, 5 août 1880; à Québec, 1er juillet 1881; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883; gérant du consulat général de Québec, 1er avril 1883-23 juillet 1885; chancelier de première classe, 12 novembre 1887; officier d'académie, 29 décembre 1887; à Amsterdam, 30 janvier 1889; vice-consul, 31 janvier 1892; chargé de la chancellerie de Montréal, 8 juin 1894; consul de seconde classe, 1er février 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; consul à Vancouver, 14 fevrier 1906.

Du Chaylard (Marie-Félix-Élie-Guy), né le 25 janvier 1879; bachelier ès lettres; élève vice-consul, 5 décembre 1905; à la disposition du gouvernement tunisien, 15 janvier 1906.

Duchesne (Charles-Edmond-Ferdinand), né le 26 juillet 1874; bachelier en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire provisoire, décembre 1897; services auxiliaires à Londres, mai 1898-janvier 1899; élève chancelier à Londres, 11 janvier 1899; secrétaire-archiviste, 7 décembre 1900; à Smyrne (non installé), 8 janvier 1903: chargé de la chancellerie du Cap, 7 mars 1903; vice-consul de troisième classe, 21 décembre 1903; gérant du vice-consulat de Johannesburg, 18 décembre 1903-29 novembre 1905; vice-consul à Korat, 15 février 1906.

Ducloux (François-Xavier) ✱, né le 9 novembre 1832; ingénieur des mines; vice-consul de deuxième classe à Saint-Jean-de-Terre-Neuve (non installé), 27 janvier 1882; à Bourgas, 10 mars 1882; chargé de travaux particuliers, 16 janvier 1886; à Tortose et San-Carlos-de-la-Rapita, 30 août 1886; vice-consul de première classe, 11 avril 1889; à Vigo, 12 janvier 1891; consul honoraire, 25 juillet 1891; consul de seconde classe, 12 mars 1891; consul de première classe, 23 septembre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903.

Du Courthial (Yves-Louis-Napoléon), né le 31 décembre 1873; élève chancelier à la Havane, 7 mars 1898; gérant de la chancellerie, 20 avril 1898-1er avril 1900; médaille d'honneur en or, 15 octobre 1898; élève chancelier à Jérusalem, 14 avril 1901; élève vice-consul à Hambourg (non installé), 16 octobre 1902; à Alexandrie, 8 janvier 1903; vice-consul de troisième classe, 1er novembre 1904; à Santiago du Chili, 25 août 1905.

Du Dresnay (Édouard-Marie-Maurice, vicomte), né le 12 mai 1863; licencié en droit et ès lettres; attaché autorisé au Caire, 16 mars 1890-novembre 1893; attaché surnuméraire au protocole, 27 février 1895; officier d'académie, 12 février 1896; attaché au cabinet du ministre, 9 mai 1896; secrétaire de troisième classe à Tokyo, 24 août 1896; à Vienne, 29 mars 1899; secrétaire de deuxième classe, 7 avril 1901; attaché payé à la direction politique, 29 avril 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905; en disponibilité sur sa demande, 21 août 1905.

Dufort (Georges), né le 23 juillet 1879, diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 20 juillet 1903; à Budapest, 11 avril 1905; gérant le consulat de Fiume du 12 août au 24 septembre 1905; élève vice-consul à Gênes, 1er août 1906.

Du Gardier (Pierre-Charles Robert), né le 10 octobre 1872; licencié en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 9 avril 1900; élève chancelier au Caire, 11 octobre 1900; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905; faisant fonctions d'élève vice-consul à Constantinople, 3 février 1905; chargé de la chancellerie de Stuttgart, 15 février 1906; chancelier à Christiana, 1er août 1906.

Du Halgouet (Joseph-Marie-Anne-François de Poulpiquet, vicomte), né le 23 novembre 1874 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1897 ; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899 ; à la direction des affaires politiques, 21 décembre 1899 ; détaché au protocole, 10 mai 1900 ; à la direction des consulats, 14 novembre 1900 ; attaché d'ambassade à Pékin, 1er février 1901 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 3 mai 1902 ; gérant le consulat de Mongtseu du 23 janvier au 26 septembre 1905.

Dulionier (Henri-Ernest-Joseph), né le 2 août 1868 ; attaché au cabinet du président du Conseil, ministre de l'agriculture, 23 octobre 1896-28 juin 1898 : chevalier du Mérite agricole, 10 août 1897 ; officier d'académie, 14 juin 1898 ; autorisé à prendre part aux travaux de la division des archives, 18 juin 1898 ; attaché surnuméraire aux archives, 18 septembre 1899 ; officier du Mérite agricole, 27 octobre 1900 ; surnuméraire au protocole, 28 décembre 1900 ; élève vice-consul, pour prendre rang du 18 septembre 1899, 30 juin 1902 ; vice-consul de troisième classe, 1er février 1904.

Dumaine (Alfred) O ✱, né le 21 décembre 1852 ; licencié en droit ; archiviste-paléographe ; attaché au contentieux, 25 août 1877 ; à Constantinople, 15 mai 1878 ; au cabinet du ministre, 3 janvier 1880 ; attaché payé, 1er février 1880 ; troisième secrétaire par intérim à Rome (Saint-Siège), 25 mars-10 mai 1881 ; commis principal au cabinet, 25 janvier 1882 ; mis à la disposition du directeur des affaires politiques, 5 septembre 1882 ; commis principal à la direction politique, 28 novembre 1883 ; rédacteur, 25 janvier 1885 ; secrétaire de première classe à Berlin, 26 août 1887 ; chevalier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888 ; secrétaire de la conférence ouvrière de Berlin, 1890 ; à Bruxelles, 15 octobre 1892 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, chargé de la sous-direction du contentieux, 14 août 1896 ; de la sous-direction du Nord et de l'Extrême-Orient, 18 janvier 1899 ; officier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 25 septembre 1904 ; chargé d'affaires à Munich, 25 septembre 1904.

Dupas (James-Alexandre), né le 23 janvier 1857 ; commis auxiliaire à la Nouvelle-Orléans, 3 mars 1875 ; commis de chancellerie au même poste, 13 juin 1878 ; chancelier de troisième classe à Tampico, 15 juillet 1881 ; à la Havane, 27 août 1886 ; à New-York, 24 décembre 1889 ; chancelier de seconde classe, 15 janvier 1891 ; chancelier de première classe, 21 mars 1894 ; gérant du vice-consulat de Galveston, 18 décembre 1897 ; vice-consul à Galveston, 14 janvier 1898 ; gérant du consulat général de la Havane, 12 mai 1899-janvier 1900 ; gérant du consulat de Santiago de Cuba, 8 mai 1900 ; chargé du consulat, 1er octobre 1900 ; consul de deuxième classe, 30 janvier 1902.

Dupuy (Franck-Louis-Nicolas), né le 12 janvier 1880 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 12 juillet 1905 ; à Tien-Tsin (du 1er octobre 1905 au 20 avril 1906).

Dupuy (Charles-Léon-Jean-Pierre-André), né le 3 octobre 1872, commis de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 15 mars 1898 ; à Buenos-Ayres, 30 août 1898 ; à Barcelone, 31 mars 1899 ; secrétaire-archiviste, 27 mars 1900 ; à Porto (non installé), 30 mars 1900 ; à Madrid, 9 avril 1900 ; attaché payé au cabinet du ministre (bureau du chiffre), 5 novembre 1901 ; officier d'académie, 1er mars 1906 ; vice-consul de troisième classe, 18 août 1906.

Durand (Joseph-Louis), né le 3 mars 1883 ; diplômé de l'École de commerce de Montpellier ; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 29 avril 1905.

Durieux (Paul-Marie-Jules), né le 5 octobre 1870 ; élève chancelier à Brême, 31 janvier 1896 ; à Leipzig, 8 avril 1897 ; à Madrid, 24 février 1899 ; à Zurich, 9 avril

1899 ; chancelier de deuxième classe, 10 avril 1900; à Varsovie, 27 mars 1902; officier d'académie, 31 mars 1904.

DURINGE (René-Louis), né le 6 février 1863 ; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 1er avril 1889; attaché au protocole, 25 novembre 1889; secrétaire de troisième classe honoraire, secrétaire du président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 15 juin 1895; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 26 avril 1900; en disponibilité sur sa demande, 6 mars 1901.

DUSSAP (Edgar-Étienne), né le 16 juin 1875 ; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Smyrne, 29 novembre 1900; élève vice-consul (pour prendre rang du 29 novembre 1900) à Leipzig, 28 octobre 1903 ; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905; chargé des fonctions d'élève vice-consul au consulat du Caire, 15 février 1906; gérant la chancellerie du Caire, 21 mars 1906 ; chargé de la chancellerie, 3 août 1906.

DUTASTA (Paul-Eugène) ✻, né le 19 novembre 1873; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes et de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1895 ; élève consul, 13 décembre 1898 ; à la direction des consulats, 27 décembre 1898 ; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 18 décembre 1899; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 20 juillet 1900; officier d'académie, 1er mai 1901 ; troisième secrétaire à Bangkok, 6 août 1901 ; chargé d'affaires, 5 juillet 1902-17 juillet 1903; secrétaire à La Havane (non installé), 10 juin 1903; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 1er janvier 1904 ; à Cettigné (non installé), 17 juin 1904 ; détaché à la résidence générale de France à Tunis, 31 décembre 1904 ; secrétaire général du gouvernement tunisien, 1er octobre 1905 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1906.

EDRAY (Alcide), né le 17 octobre 1862 ; consul général à New-York, 1er avril 1905.

EDDÉ (Habib), né le 5 juillet 1853; commis auxiliaire à Damas, 12 avril 1878; médaille d'honneur, 15 février 1892; commis expéditionnaire, 15 juin 1897; drogman de deuxième classe, 31 octobre 1898 ; interprète-chancelier à Damas, 30 novembre 1902 ; interprète de première classe, 1er juillet 1906.

ÉMERAT (Lucien-Gabriel), né le 6 juillet 1864 ; licencié en droit; écrivain du commissariat de la marine à Toulon, 1884-1888; élève chancelier à Genève, 6 avril 1891 ; à Berlin, 5 septembre 1893 ; chancelier de seconde classe, 21 juillet 1895 ; à Odessa, 5 novembre 1897; à Dusseldorf, 3 juin 1899; chancelier de première classe, 13 mai 1901 ; gérant du consulat, 1er novembre 1900-24 mai 1902; chargé de mission, 31 décembre 1904; chargé de la chancellerie de Lisbonne (non installé), 25 août 1905; chargé du vice-consulat de Patras, 9 octobre 1905.

ENGELHARDT (Gustave-Marie-Édouard-Philippe), né le 15 août 1862 ; licencié en droit ; attaché à la direction commerciale, 8 mars 1887 ; détaché à la direction politique, 9 mars 1887-15 février 1888; consul suppléant à Gênes (pour prendre rang au 1er janvier 1891), 11 avril 1891 ; gérant du vice-consulat de la Spezzia, 1er-26 février 1892; gérant du consulat de Venise, 17 décembre 1892-15 février 1893 ; chargé du vice-consulat de Messine, 30 juin 1897 ; consul de seconde classe, 27 janvier 1898 ; à Palerme (non installé), 23 novembre 1904 ; consul de première classe, 12 janvier 1905 ; à Salonique (non installé) 20 janvier 1905 ; à Odessa, 18 avril 1905.

ESPINAS (Georges-Eugène-André), né le 9 juin 1869; archiviste-paléographe; attaché surnuméraire aux archives, 28 février 1895; officier d'académie, 27 mars 1899; attaché payé, 18 septembre 1899.

Eynard (Laurent-Antoine-Jules-Dominique), né le 9 juin 1879; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 25 janvier 1906.

Fabre (Auguste-Jean-Marc) ✻, né le 18 août 1861; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1883; au bureau de la presse, 1er juillet 1885; attaché payé à la direction politique, 11 mars 1886; chargé des fonctions de commis principal, 18 juillet 1889; officier d'académie, 31 décembre 1889; commis principal, 16 août 1890; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 16 août 1890), 12 août 1891; secrétaire adjoint de la commission des indemnités siamoises, 24 octobre 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896; secrétaire de première classe, 9 février 1898; chevalier du Mérite agricole, 4 août 1898; à Berlin, 10 février 1899; à Copenhague, 20 mars 1901.

Fages de Chaulnes (Marie-Régis-Adrien-Guillaume de) ✻, né le 7 juillet 1858; licencié en droit; attaché autorisé au département, 25 mars 1884; élève chancelier, 26 février 1886, pour prendre rang au 1er janvier 1886; à la Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1886; à Swansea, 16 juillet 1888 (non installé); à Shanghaï, 20 septembre 1888; chancelier de troisième classe, faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 26 décembre 1889; gérant de la chancellerie de Batavia, 10 mai 1890; chancelier de troisième classe à Batavia, 24 juin 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Varsovie, 14 avril 1892; vice-consul, 12 août 1893; attaché surnuméraire au bureau du chiffre, 28 juin 1895; chargé de la chancellerie de Saint-Pétersbourg, 23 juin 1897; officier d'académie, 31 août 1897; consul de deuxième classe, chargé de mission, 1er juillet 1900; admis à prendre part aux travaux de la sous-direction du contentieux, juillet 1900; attaché payé, 1er avril 1901; au protocole, 7 juillet 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; consul de première classe, 12 janvier 1905; à Glasgow (non installé), 12 janvier 1905; à Fiume, 21 août 1905.

Fallot (Fernand-Octave-Jules), né le 4 septembre 1880; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète le 20 août 1906; à Bangkok, 20 août 1906.

Farges (Louis-Pierre-Marie) ✻, né le 12 octobre 1858; archiviste-paléographe; maître répétiteur auxiliaire au lycée Louis-le-Grand, 30 décembre 1878; attaché aux archives, 23 mars 1882; attaché payé, 16 juillet 1883; secrétaire adjoint de la commission des archives diplomatiques, janvier 1885; officier d'académie, 31 décembre 1885; commis principal, 8 avril 1887; officier de l'Instruction publique, juillet 1891; chef de bureau, 11 septembre 1893; membre de la commission permanente du stage depuis 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896.

Fauget (Pierre), né le 16 avril 1879; diplômé de l'École des sciences politiques; élève vice-consul, 20 août 1906.

Feer (Charles-Philippe-Henri), né le 10 décembre 1863; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; services à l'administration des douanes chinoises, avril 1886-juillet 1897; interprète de deuxième classe, interprète-chancelier à Sseu-Mao (non installé), 4 juillet 1897; détaché à la mission technique du ministère des colonies dans la Chine occidentale, novembre 1897-novembre 1898; interprète-chancelier à Long-Tchéou, 11 avril 1900; chargé de l'intérim des fonctions d'interprète à Shanghaï, 15 août 1900; interprète à Shanghaï, 18 septembre 1902; interprète de première classe, 21 décembre 1903; officier d'académie, 28 janvier 1906.

Feer (Jean-Ascension-Jules-Émile), né le 18 mai 1871; licencié en droit; élève chancelier à Berlin, 12 juillet 1893; chancelier de deuxième classe, chargé des

fonctions de secrétaire-archiviste au Caire, 4 octobre 1897; chancelier à Saint-Paul (non installé), mars 1898; à Chicago (non installé), 31 mai 1898; gérant de la chancellerie du Caire, 14 avril-18 novembre 1898; chancelier au Cap de Bonne-Espérance, 2 novembre 1898; détaché à Johannesburg, 9 octobre 1899; gérant du vice-consulat, 1er août 1900-25 octobre 1901; vice-consul, 15 mai 1901; chargé de la chancellerie de Port-Louis, 24 octobre 1901; gérant le consulat général de Prétoria, 6 juin 1902-12 avril 1905; officier d'académie, 1er janvier 1905; gérant le vice-consulat de Durban, 22 mai 1905.

FEER (Francisque-Charles), né le 9 février 1875; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Beyrouth, 27 mars 1902; détaché à Alexandrie, 21 août 1902; à Djeddah, 31 janvier 1904; gérant du consulat, 10 avril 1904-27 février 1906; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

FEIT (Albert-Gustave-Marcel) ✱, né le 14 juin 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 1er juillet 1899; pour prendre rang du 1er janvier 1900, 23 janvier 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Han-Kéou, 18 septembre 1902; interprète de troisième classe, à la disposition, 1er décembre 1903; en disponibilité, 1er décembre 1904; élève consul, 5 mai 1905; à Shanghaï, 15 juin 1905; chargé des fonctions de consul suppléant à Shanghaï, 25 avril 1906.

FERRAND (Gabriel), né le 22 janvier 1864; commis de résidence à Tamatave, 16 mars 1887; à Majunga, 25 mai 1888; chancelier de troisième classe, 8 avril 1890; chargé de l'agence de résidence à Mananjary, 12 décembre 1890; chancelier de deuxième classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 10 octobre 1894; gérant de la vice-résidence de Majunga, 23 juillet 1895-février 1896; chargé par intérim de la résidence de Tamatave, 1er février 1896; résident de troisième classe à Madagascar, 20 février 1896; vice-consul à Bender-Bouchir, 22 février 1897; à Oubone, 20 septembre 1897; gérant du consulat général de Bangkok, 26 août 1898-28 septembre 1899; vice-consul à Recht, 17 octobre 1900; officier d'académie, 5 avril 1902; à Marache (non installé), 10 mars 1903; lauréat de l'Institut, 20 août 1903; consul de deuxième classe, à la disposition, 25 juillet 1903; consul à Stuttgart, 25 juin 1904.

FERRY DE FONTNOUVELLE (Charles-Hippolyte-Marie de), né le 21 mars 1877; élève chancelier, surnuméraire à la division des fonds, 10 avril 1902; à Brême, 9 juin 1903; à Turin, 24 juin 1905; à Nuremberg, 1er septembre 1906.

FERTÉ (Henri), né le 27 juillet 1855; diplômé de l'École des langues orientales; drogman adjoint à Constantinople, 6 août 1880; drogman de troisième classe, 1er avril 1882; second-troisième drogman, 22 octobre 1886; drogman-chancelier à La Canée, 21 décembre 1889; à Alep (non installé), 12 juin 1891; à Tripoli de Barbarie, 12 octobre 1891; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Téhéran, 28 février 1893; drogman de première classe, 21 août 1896; vice-consul à Patras, 10 octobre 1898; consul de deuxième classe, 15 mai 1903; à Scutari d'Albanie, 18 avril 1905.

FIEZ (Zéphyr-René-Maurice), né le 12 novembre 1875; licencié en droit; diplômé de l'École supérieure de commerce de Lille (services administratifs, 4 mai 1900-20 juillet 1903); élève vice-consul, surnuméraire à la sous-direction des chancelleries, 20 juillet 1903; à Hambourg, 25 avril 1905.

FILIPPI (Ange-Jean-Charles-Félix), né le 3 janvier 1871; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1896; élève consul, 15 décembre 1897; à la direction des consulats, 10 janvier 1898; consul suppléant, 15 mars 1900; à Genève, 4 octobre 1901; officier d'académie, 1er mars

1902; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904; chargé du vice-consulat de France à Bologne, 15 décembre 1905; à Tanger, 1er juillet 1906.

Flajollet (Félix-Émile), né le 16 février 1850; licencié en droit; chancelier de troisième classe à Bogota, 11 octobre 1880; à Caracas, 5 juin 1885; chancelier de seconde classe, 17 décembre 1885; chargé de travaux particuliers, 30 octobre 1888; secrétaire adjoint de la commission de répartition des indemnités franco-chiliennes, 23 novembre 1888; chancelier à Florence, 25 juin 1889; vice-consul, 31 janvier 1892; à la Spezzia, 14 janvier 1898; officier d'académie, avril 1903.

Flayelle (Léonce-Hector-Gabriel), né le 5 janvier 1863; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Canton, 29 décembre 1886; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Tientsin, 9 novembre 1887; à Canton, 6 novembre 1888; interprète de troisième classe, interprète-chancelier de ce poste, 25 septembre 1890; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892; interprète-chancelier à Pékin, 29 mars 1892; interprète de première classe, 24 mars 1896; gérant du consulat de Canton, 26 mai 1896-10 juin 1897; interprète-chancelier à Tientsin, 25 octobre 1897; gérant du consulat de Canton, 8 décembre 1897-6 janvier 1900; gérant du vice-consulat de Pakhoï, 1er mai 1901; vice-consul à Pakhoï et Tong-Hing, 16 septembre 1902; officier d'académie, 1er janvier 1905; gérant du consulat de Fou-Tchéou, 31 mars 1905; consul de deuxième classe, 20 juin 1905.

Fleuriau (Aimé-Joseph de) ✻, né le 24 janvier 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1894; attaché d'ambassade à la direction politique, 16 décembre 1895; chargé des fonctions de 3e secrétaire à Constantinople, 9 février 1898; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 13 novembre 1898; à Londres, 12 juin 1899; secrétaire de deuxième classe, 8 avril 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

Fliche (Henri-Marie-Joseph-François) ✻, né le 1er avril 1877; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 14 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Sseu-Mao (non installé), 28 février 1901; élève chancelier, pour prendre rang du 14 mars 1899, et mis à la disposition du gouvernement tunisien, 10 décembre 1901; chancelier de deuxième classe, 30 avril 1902; chargé des fonctions d'élève vice-consul au Caire (consulat), 7 mars 1903; chargé de la chancellerie de Singapour, 12 juillet 1904.

Florian (Xavier-Louis-Joseph de Froidefond, comte de) ✻, né le 3 juin 1850; attaché autorisé à Berlin, novembre 1872; attaché, 2 juillet 1873; à Londres, 5 décembre 1873; à la direction politique, 25 août 1877; au cabinet, 1er décembre 1877; secrétaire de troisième classe à Londres, 10 mai 1878; chargé des fonctions de deuxième secrétaire, mai 1880; secrétaire de troisième classe à Rome (Saint-Siège), 26 octobre 1880; secrétaire de seconde classe à la même ambassade, 22 janvier 1881; à Londres, 1er octobre 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1884; secrétaire de première classe, 3 février 1886; officier d'académie, décembre 1886; détaché à Constantinople, 9 avril-9 juin 1887; délégué du ministère des affaires étrangères à la conférence internationale de Londres sur le régime des sucres, novembre 1887; chevalier du Mérite agricole, janvier 1888; ministre plénipotentiaire de seconde classe, à la disposition, 11 octobre 1892; en disponibilité, 11 octobre 1894; chargé de mission, 20 mai 1896; en disponibilité, 6 janvier 1898.

Foex (Horace-Gabriel-Eugène), né le 23 avril 1853; gérant de la chancellerie du consulat de Bombay, 6 décembre 1879; commis de chancellerie, 16 novembre 1880; gérant de la chancellerie du consulat général à Calcutta, 17 février 1881-28 mars

1885 ; officier d'académie, 14 juillet 1884 ; chancelier de troisième classe à Singapore, 15 juillet 1884 ; gérant du consulat, 8 décembre 1885-25 août 1887 : chancelier à Shanghaï (non installé), 20 septembre 1887 ; à Newcastle, 10 avril 1888 ; chancelier de deuxième classe, 27 décembre 1888 : vice-consul de seconde classe, chargé des fonctions de vice-résident à Majunga, 12 juin 1889 ; vice-consul à Douvres, 6 août 1891 ; consul honoraire, 5 mai 1894 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; à Santa-Fé (non installé), 22 octobre 1897 ; chargé du vice-consulat de Manchester, 27 janvier 1898 ; en mission, 25 juillet 1902 ; consul de première classe, 20 septembre 1903 ; en disponibilité, 26 septembre 1903.

FONTARCE (François-René TRUMET DE) ✱, né le 25 août 1863 ; licencié en droit ; attaché autorisé à Lisbonne, 24 juin 1891 ; attaché d'ambassade à la direction des affaires politiques, 29 janvier 1892 ; secrétaire de troisième classe à Berne, 15 janvier 1895 ; à Rome (Saint-Siège), 28 juin 1895 ; à Berlin, 27 août 1896 ; attaché à la direction politique, 17 février 1899 ; secrétaire de deuxième classe, 31 août 1899 ; à Rome (Quirinal), 18 décembre 1899 ; chevalier du Mérite agricole, 31 octobre 1903 ; chevalier de la Légion d'honneur, 19 novembre 1903 ; secrétaire de la conférence internationale d'agriculture (Rome), mai-juin 1905 ; officier du Mérite agricole, 15 août 1905.

FONTENAY (Louis-Gabriel-Antoine-Joseph, vicomte de) ✱, né le 14 mars 1864 ; licencié en droit ; docteur en philosophie de l'université de Leipzig ; attaché autorisé à Rome (Saint-Siège), 9 juillet 1891 ; attaché d'ambassade à la direction politique, 27 décembre 1893 ; détaché à Lisbonne, 8 février 1896 ; officier d'académie, 12 février 1896 ; secrétaire de troisième classe, 30 mai 1896 ; à Lisbonne, 28 décembre 1896 ; à Vienne, 11 février 1898 ; secrétaire de deuxième classe, 30 septembre 1899 ; sous-chef du bureau du personnel, 19 mars 1901 ; membre de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires, 15 mai 1901 ; chef adjoint du bureau du personnel, 15 avril 1902 ; membre de la commission permanente du stage 1901-1902 et 1903-1904 ; membre de la commission de l'abonnement, 12 mai 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juin 1902 ; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1903 ; détaché dans les fonctions de chargé d'affaires à Séoul, 27 octobre 1903-8 juillet 1904 ; chargé des fonctions de premier secrétaire à Saint-Pétersbourg (non installé), 13 janvier 1905 ; à Belgrade, 18 février 1905 ; gérant du consulat général de Budapest, 9 avril 1906 ; secrétaire de première classe, 13 juin 1906.

FOURNIER (Francisque-Aimé-Édouard), né le 21 février 1851 ; services auxiliaires, 1870-1874 ; commis de chancellerie à Port-Saïd, 16 décembre 1874 ; à Salonique, 23 février 1876 ; chargé d'une mission en Épire, 1879-1880 ; chancelier de troisième classe à Tiflis, 12 décembre 1880 ; drogman-chancelier à Trébizonde, 10 mars 1882 ; chancelier au Caire, 8 février 1886 ; chancelier de seconde classe, 1er décembre 1886 ; chancelier de première classe, 31 janvier 1892 ; vice-consul à Jaffa, 12 février 1894 : à Angora (non installé), 5 septembre 1897 ; officier d'académie, 24 mars 1898 ; consul honoraire, 1er mai 1898 ; gérant du vice-consulat de Volo, 18 mai 1898 ; vice-consul à Volo, 19 octobre 1898 ; à Tarente, 31 décembre 1898 ; gérant du vice-consulat de Janina, 20 septembre 1899 ; vice-consul à Janina, 13 octobre 1899 ; à Monastir (non installé), 2 décembre 1901 ; à Novorossyisk, 4 mars 1902 : consul de deuxième classe, 12 janvier 1905 ; à Trébizonde, 15 février 1906.

FOUCHET (Maurice-Nicolas-Lucien-Marie), né le 26 janvier 1873 ; licencié ès lettres et en droit ; stagiaire, décembre 1896 ; attaché d'ambassade, 15 décembre 1897 ; à La Haye, 13 janvier 1898 ; à Berlin, 29 août 1898 ; secrétaire de troisième classe, 15 mars 1900 ; secrétaire du directeur des affaires politiques, 10 octobre 1903 ; secrétaire de seconde classe, 11 janvier 1906.

Fougères (Émile-Fernand-Léon-Marie-René Lambot de), né le 4 avril 1867; attaché autorisé à Berne, 12 octobre 1891; élève chancelier à Berne, 1er mars 1893; à Madrid, 15 octobre 1894; secrétaire-archiviste à Mannheim, 5 mars 1896; chancelier de deuxième classe, 12 août 1896; à Singapore (non installé), 2 novembre 1898; à Odessa (non installé), 3 juin 1899; à Malte, 18 août 1899; chancelier de première classe, 21 novembre 1901; vice-consul de deuxième classe, chargé de la chancellerie de Porto, 16 décembre 1902; de Stuttgart, 20 juin 1904; à la disposition, 23 juin 1905; rappelé à l'activité, 2 août 1906.

Fouques-Duparc (Charles-Augustin-Albert) ✻, né le 9 avril 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 21 octobre 1884; attaché, 25 janvier 1886; détaché à la direction des affaires commerciales, 30 janvier 1886 - 1er février 1887; attaché payé à la direction politique, 28 février 1889; secrétaire d'ambassade de troisième classe [hors cadres] (pour prendre rang du 26 février 1889). 12 août 1891; à Berlin, 25 mars 1892; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 28 juin 1894; secrétaire de seconde classe, 15 janvier 1895; attaché payé, 14 août 1896; officier d'académie, 15 février 1897; membre de la commission chargée de l'examen préalable des questions soumises par les gouvernements de Colombie et de Costa Rica à l'arbitrage du Président de la République, 30 septembre 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898; chargé des fonctions de rédacteur pour les affaires d'Extrême-Orient à la direction politique, 29 mars 1899; secrétaire de première classe, 13 novembre 1900; rédacteur, 7 mars 1901; rapporteur près la commission chargée de fixer les indemnités aux victimes des événements de Chine, 5 mars 1902; membre de la commission du stage, 1904; chargé du consulat général de Beyrouth, 10 mars 1905.

Fourmestraux (Paul-Lucien-Eugène de), né le 13 novembre 1882; licencié en droit; commis auxiliaire à Genève; élève vice-consul à la division des fonds, 30 novembre 1904; à la direction commerciale, 26 août 1905; à la sous-direction des chancelleries, 15 février 1906.

Francastel (Henri) ✻, né le 16 janvier 1859; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 8 mars 1887; détaché à la direction politique, 1er février 1888-1er février 1889; consul suppléant à Montevideo, 1er juin 1891; à Guatemala, 1er août 1893; consul de seconde classe, 29 février 1896; gérant du consulat de Santa-Fé, 17 mai 1896; consul à Santa-Fé, 16 avril 1897; à Cordoba, 22 octobre 1897; à Buenos-Ayres, 17 février 1900; consul de première classe, 10 octobre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

France de Tersant (Pierre-Marie-Henri de), né le 27 juin 1880; licencié en droit; élève vice-consul attaché surnuméraire au service du protocole, 4 octobre 1904; en disponibilité, 15 novembre 1904; élève vice-consul, 10 juin 1905; à Liverpool, 6 décembre 1905.

François (Auguste) O✻, né le 20 août 1857; chef du cabinet du préfet du Pas-de-Calais, août 1880; du préfet de Meurthe-et-Moselle, novembre 1883; chef de cabinet du directeur de l'administration départementale au ministère de l'intérieur, août 1884; vice-résident de deuxième classe au Tonkin, 30 août 1886; vice-résident de première classe, chef du cabinet du résident général en Annam et au Tonkin, 24 février 1887; chef adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'État des colonies, 1er octobre 1888; résident de deuxième classe, 2 février 1889; secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères, 13 janvier 1893; consul de seconde classe (hors cadres), 1er mars 1893; à Pernambouc (non installé), 14 mars 1893; à l'Assomption, 9 septembre 1893; à Long Tchéou, 23 décembre 1895; consul de première classe, 31 juillet 1898; consul général honoraire, délégué à la commission des chemins de fer du Yunnan, 15 décembre 1899;

chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; consul à Mong-Tzé, 27 mars 1900, officier de la Légion d'honneur, 14 août 1900; délégué au Yunnan-Sen, 23 septembre 1903.

FRANCQUEVILLE (Marie-Charles-Ludovic de), né le 17 janvier 1863; commis de chancellerie à Cardiff, 19 juillet 1884; élève chancelier à Londres, 16 avril 1888; chancelier de troisième classe faisant fonctions de secrétaire-archiviste à New-York, 20 janvier 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à la Vera-Cruz, 27 mai 1892; à Port-au-Prince, 3 juin 1893; à Saint-Paul (non installé), 20 décembre 1894; au Cap (non installé), 2 mai 1895; à Cardiff, 18 mai 1895; à Venise, 20 avril 1896; chancelier de première classe, 9 juin 1898; gérant de la chancellerie de Port-au-Prince, 7 septembre 1898; chancelier à Port-au-Prince, 2 novembre 1898; à Quito (non installé), 3 novembre 1900; maintenu à Port-au-Prince, 20 avril 1901; attaché payé à la sous-direction des affaires de chancellerie, 5 avril 1905.

FRANDIN (Charles-Nicolas), né le 18 septembre 1853; diplômé de l'École supérieure de commerce; attaché payé à la direction des fonds, 28 juin 1877; commis principal, 13 mars 1883; vice-consul de première classe à Belfast, 31 décembre 1884; à Jassy, 12 novembre 1888; à Coni, 10 octobre 1898; gérant du vice-consulat de Tarente, 27 novembre 1900; vice-consul à Tarente, 21 juillet 1901.

FRANDIN (Joseph-Hippolyte) ✱, né le 2 janvier 1852; élève de l'École des langues orientales; élève interprète, 1er avril 1875; à Pékin, 24 mai 1876; interprète-chancelier à Tientsin, 6 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des interprètes, 18 septembre 1880; interprète à Shanghaï, 21 février 1882; interprète de seconde classe, 1 avril 1882; premier interprète à Pékin, 10 mars 1883; gérant du consulat de Tientsin, 24 septembre 1883-17 juillet 1884; interprète de première classe, 1er mai 1884; gérant du consulat de Canton, 26 octobre 1885; vice-consul de première classe à Fou-Tchéou, 4 mai 1886; consul de seconde classe chargé du vice-consulat, 14 juillet 1887; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888; secrétaire de première classe à Pékin, 28 juin 1889; officier d'académie, 17 juillet 1889; consul et commissaire du gouvernement à Séoul, 12 juillet 1890; président de la commission de délimitation du Tonkin, 9 septembre 1890; consul et chargé d'affaires à Bogota, 23 décembre 1895; consul général, 21 août 1896; consul général et chargé d'affaires à Quito, 6 avril 1897; à la disposition, 7 mai 1902; en disponibilité, 10 mai 1903; consul général et chargé d'affaires à Santo-Domingo, 21 novembre 1904.

FRAYSSINET (Charles-Justin-Gaston-Raymond-Joseph DELPECH DE), né le 23 avril 1874; gérant de l'agence consulaire de Mozambique, avril 1899-avril 1900; gérant du vice-consulat de Lourenço-Marquès, 1er octobre-20 novembre 1900; élève chancelier attaché à la direction des consulats, 17 août 1901; à Berne, 20 janvier 1903; secrétaire-archiviste, 24 mars 1904.

FROMENT (Charles-Jacques), né le 8 décembre 1883; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, le 27 janvier 1906; à Smyrne, 20 juin 1906.

FUCHS (Georges-Léopold-François-Eugène), né le 25 juin 1854; services au ministère des travaux publics, 16 mars 1879-15 mars 1900; officier de l'Instruction publique, 22 juin 1898; vice-consul par permutation, 24 février 1900; chargé de la chancellerie de Calcutta, 4 mars 1900; à la disposition, 19 juin 1900; maintenu à Calcutta, 3 août 1900; gérant du consulat général, 31 octobre 1900-17 novembre 1901; chargé de la chancellerie de Batavia (non installé), 24 octobre 1901; chargé de la chancellerie de Newcastle (non installé), 21 avril 1904; gérant la chancellerie de Zurich; chargé de la chancellerie de Zurich, 28 décembre 1904.

Gachet (Jacques-Richard), né le 26 octobre 1881 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales ; élève interprète à Pékin, 13 août 1904 ; à la disposition, 24 mars 1906.

Gager (Albert-Louis-Constant), né le 11 janvier 1862 ; licencié en droit ; attaché autorisé à la direction des consulats, 17 juin 1885 ; commis de chancellerie, 26 août 1885 ; à Londres, 15 mai 1886 ; élève chancelier à Palma, 11 février 1888 ; à Madrid, 15 juin 1891 ; chancelier de seconde classe, 26 septembre 1892 ; à Bogota, 28 février 1893 ; à Panama, 12 septembre 1895 ; chancelier de première classe, 18 mars 1899 ; à Valence, 17 février 1900 ; à Tanger, 1er mai 1905.

Gaillard (François-Henri) ✻, né le 5 février 1869 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Tanger, 23 septembre 1895 ; gérant du consulat de Casablanca, 15 novembre 1897-30 septembre 1898 et 15 novembre 1898-15 octobre 1899 ; drogman de deuxième classe, 23 octobre 1899 ; gérant du vice-consulat de Fez, 1er février 1900 ; chargé du vice-consulat, 9 octobre 1900 ; vice-consul de deuxième classe, 24 octobre 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904 ; détaché à la mission française pendant la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906).

Gaillard (Raymond-Louis-Émile), né le 7 mars 1872 ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 4 octobre 1900 ; élève chancelier à Berlin, 17 juin 1901 ; gérant la chancellerie de Copenhague, 16 janvier-26 mars 1905 ; vice-consul de troisième classe, 23 juin 1905 ; gérant la chancellerie de la légation de France à Copenhague, 9 avril-20 mai 1906.

Gaillard-Lacombe (Urbain-Jean-Maurice), né le 10 juin 1874 ; licencié en droit, stagiaire, décembre 1897 ; attaché surnuméraire au service du protocole, 14 juillet 1898 ; stagiaire, décembre 1898 ; à Vienne, 20 avril-3 juillet 1899 ; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899 ; à la direction des affaires politiques et maintenu au service du protocole, 21 décembre 1899 ; officier d'académie, 20 août 1900 ; détaché à Bucarest, 1er mai-30 octobre 1901 ; à la direction des consulats, 25 novembre 1901 ; à Berlin, 16 avril 1902 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 3 mai 1902 ; attaché à la direction des consulats, 6 janvier 1903 ; détaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 1er septembre 1903 ; à Berne, 7 juillet 1904 ; à la direction des consulats, 14 novembre 1904 ; secrétaire de la commission arbitrale franco-haïtienne, 1905 ; détaché à Madrid pendant la durée de la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906).

Gaillardot (Henri), né le 2 novembre 1850 ; services auxiliaires, 1870-1876 ; commis de chancellerie à Alexandrie, 20 juin 1876 ; drogman sans résidence fixe, chargé des fonctions de second drogman à Alexandrie, 29 novembre 1879 ; drogman de troisième classe, à l'agence et consulat général en Égypte, 18 septembre 1880 ; drogman de seconde classe, 1er mai 1884 ; drogman-chancelier à Beyrouth, 16 décembre 1887 ; drogman de première classe, 31 janvier 1892 ; drogman-chancelier à Smyrne (non installé), 15 février 1895 ; maintenu à Beyrouth, 9 mars 1895 ; premier drogman, 23 mai 1896 ; vice-consul à Caïffa, 1er octobre 1900 ; consul honoraire, 17 novembre 1900 ; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

Gallois (Edme-Henri), né le 1er novembre 1878 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes, élève interprète à Tokyo, 21 novembre 1902.

Gandérax (Pierre-Étienne-Marie) ✻, né le 15 novembre 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 30 janvier 1886 ; attaché payé au bureau de la presse, 18 juillet 1889 ; à la direction politique, 1er janvier 1890 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, hors cadres (pour prendre rang du 18 juillet 1889), 12 août 1891 ; à Bruxelles, 27 septembre 1892 ; secrétaire de seconde classe à

Tanger, 15 janvier 1895; à Berlin, 19 novembre 1895; à la direction politique, 14 août 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898; chargé des fonctions de rédacteur, 1er février 1899; secrétaire de première classe, 13 novembre 1900; rédacteur, 7 mars 1901; secrétaire de première classe à Bruxelles, 4 janvier 1904.

GARCIN (Robert-Alexis-Joseph), né le 4 mai 1878; licencié en droit; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 28 octobre 1903; à Liverpool, 11 avril 1905; à Mannheim, 25 août 1905; secrétaire-archiviste, 1er juin 1906.

GARÈS (Pierre-Louis-Élio), né le 23 janvier 1877; diplômé de l'École supérieure de commerce de Bordeaux; élève chancelier à Cardiff, 26 mai 1899; vice-consul de troisième classe, 21 décembre 1903; chargé de la chancellerie de Malte, 15 février 1905; chargé de la chancellerie de Newcastle, 15 février 1906.

GATINE (Lucien-Jacques-Marie), né le 13 janvier 1868; surnuméraire à la division des fonds, 12 octobre 1894; attaché à l'ambassade de Rome (Quirinal), 1er janvier 1898; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 12 octobre 1900; chevalier du Mérite agricole, 7 juin 1905.

GAUSSEN (Édouard-Fernand) ✻, né le 21 avril 1869; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché au cabinet (bureau du personnel), 9 février 1893; élève consul, 9 février 1894; attaché payé au cabinet, 1er février 1895; consul suppléant, 28 juin 1895; attaché payé à la direction des consulats, 15 novembre 1895; au cabinet du ministre, 1er juin 1896; consul suppléant à Londres, 1er août 1896; à Tunis, 24 février 1898; officier d'académie, 24 mars 1898; consul de deuxième classe, 25 mars 1899; maintenu hors cadres et mis à la disposition du président du conseil, ministre de l'intérieur, 16 avril 1902; directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie, 16 avril 1902; membre de la commission de délimitation franco-marocaine, 1er mai 1902; chevalier du Mérite agricole, 10 janvier 1903; gérant le vice-consulat de Venise, 15 août-1er octobre 1903; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; rédacteur à la direction des consulats, 11 janvier 1904; consul de première classe, 12 janvier 1905; délégué du ministère des affaires étrangères dans les négociations relatives à la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie; secrétaire de la conférence franco-suisse pour la conclusion d'une convention de commerce, 6 décembre 1905.

GAUTHIER (Camille-Jules-Édouard-Charles-Marie) ✻, né le 3 juin 1851; vice-consul à Takhof, 28 juin 1889; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Suez (non installé), 23 décembre 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 17 novembre 1896; chargé du vice-consulat de Douvres, 22 octobre 1897; consul de première classe, 21 décembre 1903; à Glasgow, 21 août 1905.

GAUTHIER (François-Eugène), né le 12 juin 1845; licencié en droit; commis de chancellerie à Salonique, 20 janvier 1881; au Caire, 22 mars 1882; à Odessa, 22 juin 1885; à Saint-Pétersbourg, 12 décembre 1885; chancelier de troisième classe, 18 juin 1888; officier d'académie, 4 mai 1889; à Moscou, 13 octobre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Budapest, 26 septembre 1892; chancelier de première classe, 21 août 1896; officier de l'Instruction publique, 27 mars 1899; vice-consul à Novorossyisk, 4 mars 1900; consul honoraire, 19 mars 1900; vice-consul à Monastir, 4 mars 1902; consul de deuxième classe, 1er février 1904; chargé du consulat de Monastir, 23 février 1906.

GAUTHIER (Paul-Joseph-Edmond), né le 18 novembre 1873; licencié ès lettres (lettres et histoire) et en droit; diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie; stagiaire, décembre 1898; élève consul, 13 décembre 1899; à la direction des

consulats, 21 décembre 1899; chargé des fonctions de consul suppléant à Alexandrie, 26 juillet 1901; consul suppléant, 3 mai 1902; médaille d'honneur (en argent) des épidémies, 15 janvier 1903; officier d'académie, 1er mars 1903; secrétaire de la conférence sanitaire internationale de Paris, 10 octobre-3 décembre 1903; gérant du consulat du Caire, 12 avril-26 octobre 1904; à la disposition du gouvernement tunisien, 3 février 1905; consul de deuxième classe, 21 août 1905; secrétaire-général adjoint du gouvernement tunisien, 1er octobre 1905.

Gavarry (Napoléon-Fernand-Camille) O✱, né le 13 décembre 1856; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre, 30 novembre 1880; attaché, 1er février 1881; officier d'académie, 14 juillet 1881; attaché à la présidence du conseil, 15 novembre 1881; attaché payé au cabinet, 27 janvier 1882; attaché à la direction politique, mars 1883; secrétaire de troisième classe à Bucarest, 15 juillet 1884; à la direction politique, 21 avril 1886; attaché payé, 1er novembre 1886; chargé des fonctions de commis principal au cabinet du ministre, 15 mars 1889; commis principal, 22 juin 1889; officier de l'Instruction publique, 14 juillet 1889; sous-chef du cabinet, 1er juillet 1891; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 22 juin 1889), 12 août 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; sous-chef du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 10 décembre 1892; chef adjoint du cabinet du ministre, 13 janvier 1893; secrétaire de première classe hors cadres, 15 février 1893; rédacteur à la direction politique, 4 décembre 1893; chargé du service des analyses et des travaux réservés au cabinet, 31 juillet 1894; chef du cabinet de la présidence du conseil, 27 janvier-2 novembre 1895; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 28 décembre 1898; chargé du service de l'analyse au cabinet du ministre, 2 janvier 1900; membre de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires, 23 septembre 1903; sous-directeur des affaires de chancellerie, 22 avril 1904; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904; membre de la commission du stage, 1904; membre de la commission du stage pour 1905-1906.

Gayat de Wecker (Louis-Marie-Joseph), né le 7 avril 1871; licencié en droit; stagiaire, décembre 1895; élève consul, 15 décembre 1897; à la direction des consulats, 10 janvier 1898; chargé des fonctions de consul suppléant à Shanghaï, 17 avril 1899; consul suppléant, 7 septembre 1899; à Smyrne (non installé), 7 novembre 1901; détaché à Barcelone, 27 décembre 1902; consul suppléant à Barcelone, 1er février 1903; officier d'académie, 1er mars 1903; attaché payé à la direction des consulats, 11 avril 1903; consul de deuxième classe, 1er février 1904.

Gavot (Albert-Charles), né le 15 août 1882; élève vice-consul à la division des fonds, 14 juin 1905; à Shanghaï, 15 avril 1906.

Gélis (Prosper-Léopold-Marie), né le 23 novembre 1874; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 11 avril 1900; gérant de la chancellerie de Han-Keou, 12 juillet-17 septembre 1900; détaché à Shanghaï, 30 septembre 1900; interprète de troisième classe, 13 janvier 1905; au Yunnan-Sen, 12 juillet 1905.

Genoyer (François-Émile), né le 21 mars 1877; commis auxiliaire à New-York, 12 janvier 1901; élève vice-consul à New-York, 29 mai 1903; gérant du vice-consulat de Terre-Neuve, 1er octobre 1905-1er mai 1906.

Geoffray (Léon) O✱, né le 1er octobre 1852; docteur en droit; attaché à la direction politique (contentieux), 22 janvier 1877; attaché à Constantinople, 18 octobre 1877; au contentieux, 13 mars 1879; attaché payé, 1er février 1880; chargé

des fonctions de commis principal, 15 février 1882 ; à la direction politique (contentieux), janvier 1883 ; commis principal, 1er mars 1883 ; rédacteur, 15 novembre 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888 ; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 15 novembre 1886), 12 août 1891 ; membre de la commission chargée d'étudier l'application aux colonies, de la loi sur la nationalité, août 1892 ; membre de la commission de répartition des indemnités italiennes, 13 septembre 1894 ; secrétaire de première classe à Londres, 28 juin 1895 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 20 août 1896 ; officier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; premier plénipotentiaire du gouvernement de la République française à la conférence internationale de Londres pour la protection des animaux en Afrique, 24 avril-19 mai 1900 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 25 septembre 1904.

GÉRARD (Auguste) C✱, né le 28 mars 1852 ; licencié ès lettres ; ancien élève de l'École normale supérieure, rédacteur chargé des fonctions de chef du service de la presse, 2 mars 1880 ; secrétaire d'ambassade de seconde classe à Washington, 10 novembre 1880 ; chef du cabinet du ministre, 18 décembre 1881 ; secrétaire de première classe, 27 janvier 1882 ; à Madrid, 16 février 1882 ; chargé d'affaires, 1er août-6 novembre 1882 ; secrétaire de première classe à Berne, 15 juin 1883 ; conseiller d'ambassade à Berne, 15 juillet 1884 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 janvier 1885 ; conseiller d'ambassade à Rome (Quirinal), 8 décembre 1885 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 28 décembre 1888 ; chargé d'affaires au Monténégro, 8 janvier 1889 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Brésil, 29 novembre 1890 ; à Pékin, 3 octobre 1893 ; officier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1894 ; a signé, le 20 juin 1895, les conventions de délimitation et de commerce avec la Chine ; ministre plénipotentiaire de 1re classe, 15 août 1895 ; commandeur de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897 ; à Bruxelles, 29 décembre 1897 ; officier de l'Instruction publique, 9 décembre 1898 ; a signé, le 8 juin 1899, la convention internationale pour la revision du régime des spiritueux en Afrique ; a signé, le 18 novembre 1899, la convention d'extradition entre la France et l'État indépendant du Congo et, le 14 décembre 1900, les actes additionnels modifiant la convention du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle et l'arrangement du 14 août 1891 pour l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce ; président de la délégation française à la conférence des sucres tenue à Bruxelles, 12 décembre 1901 ; a signé le 5 mars 1902 la convention internationale relative au régime des sucres.

GERVAIS (Maurice-Ferdinand) ✱, né le 27 octobre 1856 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 16 juillet 1881 ; détaché au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881 ; attaché à la direction du contentieux, 15 février 1882 ; à la direction politique, janvier 1883 ; attaché payé, 8 décembre 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898.

GESGON (Marie-Nicolas-Emmanuel) ✱, né le 24 mars 1848 ; attaché à la direction des archives (chancellerie), 22 décembre 1866 ; attaché payé, 7 août 1869 ; commis principal, 4 août 1877 ; au contentieux (droit privé), 1er février 1880 ; à la direction des affaires commerciales, 15 février 1882 ; sous-chef du deuxième bureau à la sous-direction des affaires de chancellerie, 30 décembre 1898 ; consul de première classe honoraire, 30 avril 1905 ; en disponibilité, 1er mai 1905 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

GEY (Émile-Marie-Pierre), né le 8 avril 1852 ; services auxiliaires à Colon, 1er juin 1892-31 août 1895 et à Panama, 15 septembre 1895-12 mars 1896 ; commis expéditionnaire à Sierra-Leone, 13 juin 1896 ; gérant du vice-consulat, 27 mai 1898-27 mai 1899 ; chancelier de deuxième classe à Panama, 17 février 1900 ; gérant du vice-consulat de Colon, 3 mars 1900.

Giamarchi (Jean-Étienne) ✱, né le 5 février 1850; licencié en droit; employé au ministère de l'agriculture et du commerce, 5 décembre 1874; vice-consul de seconde classe à Brousse, 29 juillet 1881; à Janina, 18 juin 1888; vice-consul de première classe, 20 juin 1888; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Roustchouk, 30 mars 1893; de Tarente, 22 février 1897; d'Ostende, 31 octobre 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903.

Gilbert (André) ✱, né le 9 août 1866; licencié en droit; stagiaire, décembre 1892; à Barcelone, janvier 1894; élève consul à la direction des consulats, 18 décembre 1894; consul suppléant, 20 octobre 1897; chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire à Montevideo, 5 novembre 1897; secrétaire d'ambassade de troisième classe pour prendre rang du 20 octobre 1897, 17 mars 1899; officier d'académie, 27 mars 1899; chargé d'affaires à Buenos-Ayres, 30 juillet-7 octobre 1899; secrétaire à Montevideo, 29 mars 1900; chargé d'affaires, 16 juin 1900-1er mai 1901; secrétaire de deuxième classe, 3 janvier 1901; attaché à la direction des affaires politiques, 2 octobre 1901; chef de cabinet du résident général, à Tunis, 16 avril 1902; chevalier du Mérite agricole, 1er août 1902; délégué du ministre des affaires étrangères au congrès international de géographie, Tunis, avril 1904; attaché à la direction politique, 31 décembre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

Girard (Pierre) ✱, né le 18 juin 1857; licencié en droit; attaché autorisé à la direction du personnel, 2 septembre 1881; attaché (carrière consulaire), 25 juin 1882; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction du personnel, 29 juillet 1882; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 16 janvier 1883; consul suppléant à Alexandrie, 1er janvier 1885; officier d'académie, 12 juillet 1887; consul de seconde classe faisant fonctions de consul suppléant à Alexandrie, 7 décembre 1889; gérant du consulat de Jérusalem, 15 juillet-3 novembre 1890; consul au Caire, 12 janvier 1891; à Alexandrie, 16 avril 1897; consul de 1re classe, 25 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; officier de l'Instruction publique, 31 mars 1904; consul général, 2 novembre 1905.

Girieud (Louis-Frédéric), né le 19 mars 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Tanger, 1er septembre 1904; à Mazagan, 1er juillet 1906.

Girodroux (Raoul), né le 29 décembre 1854; services militaires, 1872-1879; commis de chancellerie à Gênes, 24 novembre 1879; à Santander, 18 décembre 1880; expéditionnaire aux directions politique et commerciale, 1881; commis de chancellerie à Bilbao, 22 octobre 1883; à Cadix, 30 mai 1885; chancelier de troisième classe, 12 mai 1887, et chargé, en cette qualité, des fonctions de commis de chancellerie au consulat général de France à Barcelone, 16 mars 1888; gérant du vice-consulat de Port-Bou, 28 août-28 octobre 1889; chancelier de seconde classe, 13 janvier 1892; à Carthagène (non installé), 18 février 1893; à Bilbao, 28 février 1893; à Valence, 10 juin 1893; vice-consul, 12 août 1893; chargé de la chancellerie de Fiume (non installé), 23 mai 1896; à la disposition, 27 juin 1896; chargé de la chancellerie de Corfou, 14 avril 1897; gérant de la chancellerie de Dublin, 10 septembre 1898; chargé de la chancellerie de Galatz (non installé), 10 octobre 1898; d'Athènes, 31 décembre 1898; vice-consul à Kharkoff, 20 octobre 1901; consul honoraire, 21 décembre 1901; vice-consul aux Dardanelles, 16 janvier 1904.

Glaser (Emmanuel), né le 21 septembre 1836; traducteur au bureau de la presse, 26 avril 1880; attaché payé au bureau des traducteurs, 23 octobre 1880; officier d'académie, 31 mars 1900.

Gluck (Jules-Raymond) ✱, né le 29 avril 1842; services dans l'administration des télégraphes, 9 août 1862-8 mai 1866 et 21 juin 1872-8 janvier 1879; attaché auto-

risé au bureau de la presse, 15 mars 1886; attaché au bureau des traducteurs, 1er juillet 1886; officier d'académie, 25 avril 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903; en disponibilité, 25 juillet 1903; chargé de mission, 23 septembre 1903.

Godard-Decrais (Maurice-Louis-Adolphe) ✻, né le 11 janvier 1857; licencié en droit; attaché à la direction politique, 20 janvier 1880; détaché à l'ambassade de France à Vienne, avril 1880; attaché à Bruxelles, 30 septembre 1880; détaché au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881; au cabinet du sous-secrétaire d'État, 1er septembre 1881; attaché payé, 23 janvier 1882; attaché indemnisé à la direction politique, 15 février 1882; attaché payé, 5 avril 1882; chargé des fonctions de commis principal, 8 octobre 1886; commis principal, 28 février 1887; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 28 février 1887), 12 août 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; chargé des fonctions de rédacteur à la direction politique, 15 octobre 1892; secrétaire de première classe, 28 juin 1893; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 30 mai 1902.

Goiran (Henri-Jean-Joseph-Auguste), né le 9 juin 1881; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul le 10 mai 1906; à la sous-direction des consulats, 16 juin 1906.

Gosselin (Isaac-Désiré), né le 26 avril 1859; commis auxiliaire à Colon, mai 1886; commis expéditionnaire à Panama, 30 juillet 1889; à Lima, 21 avril 1895; à Barcelone, 30 novembre 1898; à Genève, 21 janvier 1901; secrétaire-archiviste à Vienne, 5 novembre 1901; vice-consul de troisième classe, 20 mai 1903; gérant de la chancellerie de Caracas; chargé de la chancellerie de Caracas, 26 mai 1904; chargé de la chancellerie de Quito, 24 juin 1905.

Goubault (Georges-Prudent), né le 6 avril 1877; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète le 20 août 1906.

Goubin (René-Marie), né le 24 janvier 1882; diplômé de l'École supérieure de commerce de Nantes; élève vice-consul à la division des fonds, 5 juin 1905.

Goudareau (Joseph-Gustave-Valérien-Alexandre), né le 9 décembre 1839; services dans la marine du commerce, 1855 à 1859 et de 1865 à 1872; capitaine au long cours; services dans la marine de l'État, 20 mars 1860-20 mars 1863; commis de chancellerie à Yokohama, 5 juillet 1883; à Shanghaï (non installé), 28 mai 1885; chancelier de troisième classe à Yokohama, 13 septembre 1885; gérant du consulat du 8 avril au 17 décembre 1888, et du 28 juin au 9 août 1890; chancelier de deuxième classe, 5 septembre 1891; gérant du consulat du 8 avril 1893 au 15 octobre 1894; chancelier de première classe, avril 1896; gérant du consulat du 1er au 21 mai 1896 et du 10 janvier au 18 octobre 1897; chancelier à Hong-Kong, 8 octobre 1898; gérant du vice-consulat de Nagasaki, 26 mars 1900; vice-consul à Nagasaki, 17 mars 1904; consul de deuxième classe, 3 avril 1904.

Gout (Jean-Étienne-Paul) ✻, né le 25 février 1867; licencié en droit; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 1er février 1891; élève consul, détaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 16 octobre 1892; vice-consul, 31 juillet 1893; à Constantinople, 1er mai 1894; consul suppléant (pour prendre rang du 31 juillet 1893), 25 octobre 1894; consul de seconde classe, 20 octobre 1896; à Bosna-Séraï, 27 mars 1900; consul de première classe, 22 mars 1902; à Bâle (non installé), 1er octobre 1904; rédacteur à la direction des consulats, 20 octobre 1904; membre de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires; chevalier de la Légion d'honneur,

31 décembre 1904; chef adjoint du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 23 juin 1905; membre de la commission du stage pour 1905-1906; consul général, 2 novembre 1905; rédacteur à la direction des consulats, 14 mars 1906.

Gozdawa-Godlewski (Charles-Joseph de), né le 2 décembre 1867; services auxiliaires à Constantinople, juillet 1884-janvier 1897; médaille d'honneur en argent, 15 octobre 1896; élève chancelier, 31 janvier 1897; à Rosario (non installé), 2 juin 1900; à Cordoba, 7 novembre 1900; chancelier de seconde classe, 28 janvier 1902; à Saint-Paul (Brésil), 27 mars 1902; à la disposition, 4 février 1903; en disponibilité, 1er février 1904.

Graillet (Michel-Auguste), né le 7 février 1873; diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon; services auxiliaires à Londres, 16 mars 1892-9 novembre 1893; services militaires, 1893-1896 (campagne du Soudan, 1895-1896); élève chancelier à Shanghaï, 15 avril 1897; chancelier de deuxième classe, 29 août 1900; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Porto, 10 décembre 1900; chancelier à Santiago de Cuba, 7 juin 1901; à Guatemala, 3 février 1903; à Lima, 9 novembre 1905; chargé du vice-consulat de La Trinité, 16 février 1906.

Grapin (Pierre-Maurice), né le 8 juin 1877; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Scutari d'Albanie, 27 octobre 1903.

Gras (Henri), né le 14 décembre 1882; élève vice-consul, 7 janvier 1905; à la direction commerciale, 15 février 1905; à Vienne, 26 août 1905; à Londres, 12 décembre 1905.

Grat (Jean-Baptiste-Théodore-Marie), né le 29 août 1877, élève-chancelier à Porto, 22 février 1900; à Barcelone, 9 avril 1900; élève vice-consul à Cordoba, 16 octobre 1902; à Buenos-Ayres, 8 décembre 1904; à Santiago de Cuba, 1er août 1906.

Grech (Joseph), né le 8 décembre 1857; commis de chancellerie à Tunis, 13 mars 1879; drogman de troisième classe, 18 mars 1885; drogman de deuxième classe, 2 janvier 1891; drogman de première classe, 25 janvier 1901.

Grégorie (Georges), né le 18 février 1869; élève chancelier à Berlin, 10 novembre 1894; à Leipzig, 1er mai 1895; à Nuremberg, 9 novembre 1896; à Liége, 21 octobre 1898; chancelier de deuxième classe, 18 mars 1899; chancelier à Liége, 3 mars 1901; à Palerme, 28 février 1903; vice-consul de deuxième classe, 1er novembre 1904; chargé de la chancellerie de Dusseldorf, 31 décembre 1904.

Greigueuil (François-Augustin-Hubert Avril de) ✱, né le 24 septembre 1867; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1894; attaché d'ambassade au bureau de la presse, 16 décembre 1895; attaché à la personne du ministre des affaires étrangères pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897; chargé des fonctions de 3e secrétaire à Saint-Pétersbourg, 9 février 1898; secrétaire de troisième classe, 19 juin 1898; secrétaire de deuxième classe, 20 juin 1901; attaché à la personne de S. M. l'Empereur de Russie pendant la durée de son séjour en France, septembre 1901; attaché à la personne du Président de la République pendant la durée de son séjour en Russie, mai 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 13 mai 1902; sous-chef adjoint du bureau des traducteurs, 5 novembre 1904; attaché au secrétariat de la commission internationale d'enquête sur l'incident de la mer du Nord, décembre 1904.

Grenard (Joseph-Fernand), né le 4 juillet 1866; diplômé de l'Ecole des sciences politiques; mission scientifique en Turkestan, Thibet, Mongolie et Chine, 1891-1895;

officier d'académie, 1892 ; vice-consul à Siwas, 30 décembre 1899; gérant le vice-consulat d'Erzeroum, 23 octobre 1902 ; vice-consul à Erzeroum, 13 septembre 1903 ; consul de deuxième classe, 2 août 1906.

GRIMAULT (Maurice-André) ✱, né le 2 octobre 1858; licencié en droit ; attaché autorisé aux archives, 26 février 1879; au service de la presse, 15 mai 1879; attaché à la direction politique, détaché au service de la presse, 1er février 1882 ; secrétaire de troisième classe à Tanger, 26 mai 1885 ; officier d'académie, 30 décembre 1886 ; attaché payé à la direction politique, 28 février 1887 ; commis principal, 18 juillet 1889; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 18 juillet 1889), et mis en disponibilité par suppression d'emploi, 12 août 1891 ; secrétaire du président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 18 janvier 1893 ; rappelé à l'activité, 1er avril 1893 ; à Tunis, 30 avril 1893; chef du cabinet du Résident général, 1er juin 1893 ; attaché payé à la direction politique, 16 juin 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1895; secrétaire d'ambassade de première classe (hors cadres) à Tunis, 1er octobre 1897 ; officier de l'Instruction publique, 24 mars 1898 ; délégué au congrès de géographie d'Alger, avril 1899; chevalier du Mérite agricole, 13 juillet 1900 ; à Berlin (non installé), 31 mai 1902 ; à Bucarest, 23 août 1902; à Lisbonne, 1er janvier 1906; à Berne, 1er septembre 1906.

GUÉRIN (François-Alphonse-Victor), né le 22 février 1863 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 21 août 1886; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Séoul, 9 novembre 1887 ; interprète de troisième classe, interprète-chancelier, 26 décembre 1889; officier d'académie, 5 février 1891 ; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892; interprète-chancelier à Tientsin, 18 mars 1892 ; gérant du consulat de Mong-Tzé, 26 octobre 1893-10 août 1895; interprète à Shanghaï (non installé), 23 décembre 1895; interprète de première classe, 1er mars 1896 ; à la disposition, 10 septembre 1897 ; chargé de la chancellerie de Manille (non installé), 30 mars 1899 ; gérant du vice-consulat de Tchéfou, 15 avril 1899 ; vice-consul à Tchéfou, 17 octobre 1902 ; chargé du consulat de Tchéfou, 1er juillet 1906.

GUÉRIN (Charles-Henry), né le 19 mars 1876; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Beyrouth, 6 novembre 1900 ; à Téhéran, 23 décembre 1901 ; élève vice-consul (pour prendre rang du 6 novembre 1900) à Genève, 13 août 1904 ; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906.

GUÉRITTE (James-Fernand-Roger), né le 18 janvier 1878 ; licencié en droit ; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 16 juin 1904 ; à Sofia, 13 juin 1905.

GUERMONPREZ (Léon-Jules), né le 5 février 1875 ; diplômé de l'École supérieure de commerce de Lille ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 1er avril 1901 ; à Berlin, 10 avril 1902 ; à Alexandrie, 10 juin 1904.

GUÈS (Pierre-Hippolyte), né le 18 mai 1847 ; commis de chancellerie à Athènes, 27 décembre 1879 ; chancelier de troisième classe à Syra, 20 février 1884 ; à Galatz, 5 juin 1885 ; gérant du vice-consulat de Jassy, 2 juillet - 9 octobre 1886 ; chancelier à Messine, 2 janvier 1888 ; à Bombay, 28 février 1889 ; officier d'académie, 26 janvier 1892 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; vice-consul à Bender-Bouchir, 8 janvier 1893 ; à Aden, 15 octobre 1894 ; consul honoraire, 26 novembre 1894 ; gérant du consulat de Djeddah, 23 juillet 1897 ; chargé du consulat, 17 février 1898 ; vice-consul à Jaffa, 23 mars 1902 ; médaille d'argent pour l'épidémie cholérique de Djeddah, 31 décembre 1902.

GUEYRAUD (Georges-Félix) ✱, né le 14 août 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats et affaires commerciales, 6 décembre 1879 ; consul suppléant

à Hambourg, 12 juillet 1882; à Constantinople, 1er août 1886; à Londres, 20 octobre 1888; consul de seconde classe, 7 décembre 1889; gérant du consulat de Hong-Kong, le 14 mars 1890; consul à Hong-Kong, 1er septembre 1892; à Bilbao, 15 octobre 1894; à Cadix, 1er avril 1895; consul de première classe, 29 juin 1897; à Séville, 13 novembre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; à Palerme, 15 décembre 1905.

Guiard (Marcel-Marie-Philippe), né le 22 décembre 1876; licencié ès lettres; attaché à la mission commerciale près l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg (1er décembre 1900-30 septembre 1901); attaché d'ambassade, 4 mai 1903; à la direction des consulats, 16 mai 1903; à Constantinople, 26 novembre 1903; à la direction des consulats, 1er février 1905; détaché à Athènes dans les fonctions de secrétaire (1er mai-5 juillet 1906); secrétaire d'ambassade de troisième classe, 9 août 1906.

Guibert (Jacques-Amédée), né le 25 juillet 1867; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Tokyo, 16 février 1891; interprète de seconde classe, second interprète à Tokyo, 23 décembre 1895; détaché à Yokohama, avril 1899-27 février 1901; officier d'académie, 1er mars 1902; en disponibilité, 18 septembre 1902; vice-consul de troisième classe (pour prendre rang du 29 juin 1897) 17 mars 1904; chargé de la chancellerie de Hong-Kong, 17 mars 1904; gérant le vice-consulat de Pakhoï, 19 décembre 1905; vice-consul de deuxième classe, 10 février 1906.

Guichen (Joseph-Mathieu-François-Eugène du Bouexic de), né le 21 septembre 1869; licencié en droit; stagiaire à Genève, décembre 1893; à la direction des consulats, 1er décembre 1894; surnuméraire au service du protocole, 28 juin 1895; attaché pour prendre rang du 10 octobre 1896, 31 décembre 1896; officier d'académie, 15 février 1897; attaché à l'ambassade de Vienne, 15 mars 1897; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Tokyo, 10 février 1899; attaché au protocole, 4 juin 1901; au cabinet du ministre, 11 novembre 1901; secrétaire à Saint-Pétersbourg, 1er juin 1902; chargé des fonctions de deuxième secrétaire, 17 mai 1904; à Copenhague, 14 novembre 1904; secrétaire de deuxième classe, 31 décembre 1904; attaché payé au cabinet du ministre (bureau de la presse), 20 juillet 1906.

Guillemin (Jean-Marie-Auguste-René) ✻, né le 29 mai 1862; licencié en droit; attaché autorisé à Bruxelles, 15 février 1886; à Constantinople, 26 août 1886; attaché, 10 février 1887; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 12 mars 1890; à Saint-Pétersbourg, 26 octobre 1891; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 28 février 1894; à Washington (non installé), 20 juin 1894; à Saint-Pétersbourg, 15 janvier 1895; secrétaire de deuxième classe, 19 décembre 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 4 septembre 1897; attaché payé à la direction politique, 26 février 1898; sous-chef du cabinet, 19 mars 1901; secrétaire de première classe, 15 juillet 1901; rédacteur à la direction politique et maintenu dans ses fonctions de sous-chef de cabinet, 16 janvier 1902; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1902; membre de la mission envoyée aux États-Unis pour l'inauguration du monument de Rochambeau, mai 1902; chef adjoint du cabinet, 29 décembre 1902; membre des comités de l'exposition internationale de Saint-Louis; délégué du ministère des affaires étrangères auprès du commissariat général français à l'exposition de Saint-Louis, mars-juillet 1904; membre de l'ambassade extraordinaire à Berlin pour le mariage du prince impérial, 23 mai 1905; premier secrétaire à Vienne, 20 juin 1905.

Guillet (Denis-Célestin-Céneri), né le 25 mai 1849; commis de chancellerie à Bruxelles, 9 mai 1883; chancelier de troisième classe, chargé des mêmes fonctions, 31 décembre 1888; gérant de la chancellerie de Rotterdam, du 16

février 1891 au 16 janvier 1892 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Rio-de-Janeiro, 23 juillet 1892 : à Bosna-Séraï (non installé), 15 mai 1893 ; à Rotterdam, 10 juin 1893 ; vice-consul, 5 novembre 1897 ; gérant de la chancellerie de La Haye, 31 mai 1898 ; chargé de la chancellerie, 10 octobre 1898 ; consul honoraire, 12 décembre 1900.

GUILLOIS (Alphonse-Saint-Edme-Ernest), né le 3 février 1854 ; élève à l'École des jeunes de langues ; commis de chancellerie à Salonique, 21 octobre 1873 ; à Port-Saïd, 7 octobre 1875 ; gérant du vice-consulat de Suez, 25 avril-25 novembre 1879 ; chancelier de troisième classe à Philippopoli, 19 avril 1879 ; à La Canée, 25 janvier 1883 ; gérant du consulat de La Canée, 9 juillet 1883-8 avril 1885 ; chancelier de seconde classe, 1er mai 1884 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Salonique, 6 octobre 1887 ; vice-consul à Diarbékir, 28 décembre 1891 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Trébizonde, 26 septembre 1892 ; vice-consul à Siwas, 30 mars 1893 ; à Angora, 15 octobre 1894 ; à Jaffa, 5 septembre 1897 ; consul de deuxième classe, 12 juillet 1900 ; chargé du vice-consulat de Tarsous et Mersina, 23 mars 1902 ; gérant le consulat d'Alep, 4 juin 1905.

GUIOT (Gaston-Marie-Joseph) ✱, né le 25 juillet 1863 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques, 1884 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; attaché à la direction des affaires commerciales et consulaires, 28 janvier 1885 ; consul suppléant à Beyrouth, 15 septembre 1887 ; gérant du consulat général, du 30 juin 1890 au 16 novembre 1891 ; chargé du consulat de Djeddah, 1er septembre 1892 ; consul de seconde classe, 26 septembre 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893 ; secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, 8 janvier 1894 ; officier d'académie, avril 1895 ; sous-chef du bureau du personnel au cabinet du ministre, 8 juin 1896 ; consul de première classe, 18 mai 1897 ; secrétaire d'ambassade de première classe, 17 octobre 1898 ; chef des services de la Tunisie à la direction politique, 9 février 1899 ; délégué spécial de la Tunisie à l'Exposition de 1900, 3 mai 1899 ; chargé d'affaires à Guatemala, 27 août 1903 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe (pour prendre rang du 15 janvier 1901), 8 novembre 1903 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Guatemala, 10 octobre 1904 ; chargé de mission au Maroc, 9 juin 1906.

GUY (Jean-Arthur), né le 10 avril 1874 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Damas, 27 août 1896 ; à Tripoli de Barbarie, 17 septembre 1898 ; drogman de deuxième classe, 18 avril 1901 ; drogman-chancelier à Zanzibar, 23 mars 1902 ; interprète à Constantinople, 20 avril 1904 ; officier d'académie, 1er janvier 1905 ; interprète de première classe, 13 janvier 1905 ; premier interprète au Caire, 20 novembre 1905.

GUYS (Albert-Étienne-Jérôme), né le 12 août 1849 ; commis de chancellerie à Smyrne, 17 avril 1873 ; chancelier de troisième classe à Scutari d'Albanie, 1er décembre 1882 ; chancelier de seconde classe, 15 janvier 1891 ; chancelier de première classe, 20 avril 1896 ; à Alep, 23 mai 1896 ; gérant du vice-consulat de Diarbékir, 11 juin 1901 ; vice-consul à Marache (non installé), 26 novembre 1901 ; vice-consul à Diarbékir, 27 juillet 1902.

HAAS (Frédéric) O✱, né le 14 mars 1843 ; licencié en droit ; conseiller auditeur à la cour d'appel de Pondichéry, 12 avril 1877 ; juge à Saint-Barthélemy, 31 août 1878 ; chef de service à Mahé, 15 janvier 1879 ; à Karikal, 31 mai 1879 ; officier d'académie, 1er janvier 1880 ; directeur de l'intérieur dans l'Inde française, 22 janvier 1881-14 décembre 1882 ; commissaire du Gouvernement pour la revision du cadastre dans l'Inde française, 3 février 1883 ; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Mandalay, 20 février 1885 ; chargé de travaux parti-

culiers, 14 novembre 1885 ; chargé du vice-consulat de Han-Kéou, 28 juin 1889 ; consul de première classe, 1er février 1895 ; à Tch'ong-K'ing, 23 décembre 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1895 ; chargé d'une mission commerciale en Chine 27 mars 1900 ; consul général, 23 septembre 1900 ; gérant du consulat de Tch'ong-K'ing, 6 novembre 1901 ; officier de la Légion d'honneur, 14 novembre 1901 ; à la disposition, 25 juillet 1903 ; ministre plénipotentiaire honoraire, 30 juin 1904.

HAGGAR (Alexandre) ✱, né le 25 octobre 1845 ; commis de chancellerie à Alexandrie, 4 mai 1872 ; drogman auxiliaire, 1er février 1874 ; chargé des fonctions de drogman adjoint, 16 novembre 1880 ; drogman de troisième classe, 10 mars 1882 ; drogman de seconde classe et premier drogman, 15 mars 1887 ; drogman de première classe, 21 août 1896 ; officier d'académie, 1er mai 1901 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 janvier 1902.

HALEWYN (Stanislas-Henri-Marie-Joseph d'), né le 31 janvier 1871 ; services auxiliaires à Montréal, décembre 1897-octobre 1900 ; élève chancelier à Montréal, 21 octobre 1900 ; gérant le consulat de Vancouver, 7 octobre-14 novembre 1902 ; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905 ; chargé de la chancellerie de Montréal, 14 février 1906.

HALLEZ (Théophile-Philippe), né le 5 novembre 1865 ; licencié en droit ; attaché surnuméraire à la division des archives, 8 avril 1893 ; attaché payé, 9 décembre 1898 ; officier d'académie, 31 mars 1904.

HAMON (Frantz-Théodore) ✱, né le 4 septembre 1861 ; ancien élève de l'École Saint-Cyr, démissionnaire ; licencié en droit ; stagiaire au ministère des finances, 16 octobre 1882 ; rédacteur, 1er janvier 1886 ; rédacteur principal, 20 décembre 1895 ; secrétaire du comité de remises et transactions, 8 décembre 1898 ; sous-chef de bureau du budget, 1er avril 1900 ; détaché en mission en Algérie auprès du gouverneur général pour l'organisation du budget spécial de la colonie, mai à juillet 1901, janvier à mars 1902 ; secrétaire de la commission d'études du nouveau régime de chemins de fer algériens, 29 juillet 1903 ; chef du bureau des travaux législatifs, 2 octobre 1904 ; secrétaire du comité de remises et transactions, 5 octobre 1904 ; secrétaire général adjoint de la commission extraparlementaire des alcools, 16 octobre 1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 22 juillet 1905 ; chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, 19 janvier 1906 ; membre de la commission du personnel et de la comptabilité.

HANOTAUX (Albert-Auguste-Gabriel) O✱, né le 19 novembre 1853 ; licencié en droit ; archiviste-paléographe, autorisé à prendre part aux travaux de la direction des archives, 29 janvier 1879 ; attaché au cabinet, 14 janvier 1880 ; attaché payé à la sous-direction des archives, 1er février 1880 ; secrétaire adjoint de la commission des archives diplomatiques, 20 mars 1880 ; commis principal, 20 janvier 1881 ; sous-chef du cabinet du ministre, 18 décembre 1881 ; rédacteur aux archives, 27 janvier 1882 ; secrétaire de la commission des archives diplomatiques, 10 février 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882 ; chef adjoint du cabinet du ministre, 25 février 1883 ; secrétaire de la commission de réorganisation consulaire, 28 avril 1883 ; conseiller d'ambassade hors cadres, 14 décembre 1883 ; membre de la commission des archives diplomatiques, 1er février 1885 ; chargé de travaux particuliers, 6 avril 1885 ; chargé des fonctions de conseiller d'ambassade à Constantinople, 13 juillet 1885 ; confirmé dans les mêmes fonctions, 27 octobre 1885 ; secrétaire de la conférence de Constantinople pour le règlement des affaires de Bulgarie, 5 novembre 1885 ; délégué de la France à la même conférence, 5 avril 1886 ; mis sur sa demande en disponibilité, 10 avril 1886 ; député de l'Aisne, 18 avril 1886 ; ministre plénipotentiaire de se-

conde classe en disponibilité, 19 avril 1886 ; sous-directeur à la direction politique, chargé de la sous-direction des pays placés sous le protectorat de la France, 30 octobre 1889 ; commissaire du gouvernement aux conférences relatives à la délimitation des sphères d'influence françaises et anglaises de l'Afrique du nord, 10 août 1890 ; officier de la Légion d'honneur, 11 juin 1891 ; directeur des consulats et des affaires commerciales, 15 octobre 1892 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er juillet 1893 ; ministre des affaires étrangères, 30 mai 1894 ; ministre des affaires étrangères, 26 janvier 1895 ; ministre plénipotentiaire en disponibilité, 2 novembre 1895 ; ministre des affaires étrangères, 29 avril 1896 ; membre de l'Académie française, 1er avril 1897 ; voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897 ; à la disposition, 1er juillet 1898 ; en disponibilité, 1er juillet 1900.

Hansy (Vincent-Marie-Théodore de), né le 1er février 1870 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché à la direction des consulats, 9 février 1893 ; élève consul, 9 février 1894 ; consul suppléant, 21 août 1896 ; à Smyrne, 23 juin 1897 ; attaché à la direction des consulats, 29 novembre 1899 ; attaché payé, 23 juin 1900 ; consul de deuxième classe, 1er avril 1901 ; rédacteur à la direction des consulats, 10 décembre 1904.

Hardouin (Charles) O✱, né le 29 février 1856 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des sciences politiques ; commis de chancellerie à Shanghaï, 7 juin 1881 ; interprète de troisième classe, 24 août 1882 ; à Bangkok, 1er avril 1883 ; interprète de seconde classe, 9 novembre 1887 ; gérant du consulat général de Bangkok, 27 août 1889-31 décembre 1890 ; officier d'académie, 26 janvier 1892 ; interprète de première classe, 27 janvier 1892 ; interprète-chancelier à Bangkok, 21 mai 1893 ; consul de seconde classe (pour prendre rang du 28 janvier 1895), 22 novembre 1893 ; chargé du vice-consulat de Nan, 14 octobre 1894 ; consul à Bangkok, 10 mars 1897 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897 ; chargé de mission, 5 septembre 1899 ; consul à Canton, 16 octobre 1899 ; consul de première classe, 15 septembre 1902 ; en service détaché à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, chef du cabinet du gouverneur général, 21 septembre 1901 ; officier de la Légion d'honneur, 3 juin 1903.

Harismendy (Joseph-Osmin-Georges), né le 20 août 1869 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1892 ; élève consul à la direction des consulats, 18 décembre 1894 ; consul suppléant, 20 octobre 1897 ; à Alexandrie, 8 avril 1898 ; consul de deuxième classe, 8 janvier 1901 ; attaché payé à la direction des consulats, 26 juillet 1901 ; officier d'académie, 1er mars 1902 ; secrétaire de la conférence sanitaire internationale de Paris, 10 octobre-3 décembre 1903 ; rédacteur à la direction des consulats, 14 janvier 1905 ; consul de 1re classe, 6 février 1906 ; secrétaire de la catégorie IV du groupe d'économie sociale à l'exposition de Milan en 1906.

Hauchecorne (Armand-Auguste-Désiré-Jean), né le 16 mars 1873 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 16 septembre 1896 ; chargé de l'intérim des fonctions d'interprète à Shanghaï, 3 mai 1897-5 mai 1900 ; interprète de deuxième classe, interprète-chancelier à Tchong-King, 2 février 1901 ; chargé du vice-consulat de Tchong-King, 1er juillet 1906 ; inscrit dans le cadre des vice-consuls de deuxième classe, 1er juillet 1906.

Hauchecorne (Gaston-Louis-Claude-Henri), né le 10 septembre 1880 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 17 juillet 1903.

Heilmann (Jules) ✱, né le 21 août 1859 ; commis de chancellerie à Cardiff, 3 avril 1879 ; à Genève, 1er décembre 1882 ; chancelier de troisième classe, 28 février 1888 ; à Chicago, 21 décembre 1889 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier

1892 ; agent comptable délégué de la section française à l'exposition colombienne, septembre 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 avril 1894 ; à Stockholm, 16 février 1895 ; chancelier de première classe, 25 février 1895 ; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904.

Heilmann (Maurice), né le 19 mai 1871 ; élève chancelier à New-York, 20 mars 1894 ; chancelier de deuxième classe, 10 octobre 1898 ; à Chicago, 2 novembre 1898 ; officier d'académie, 1er mai 1901 ; chancelier à San-Francisco, 8 octobre 1901 ; vice-consul de deuxième classe, 1er février 1904 ; chargé de la chancellerie de New-York, 20 juin 1904.

Hennezel (Marie-Georges-René d'), né le 16 mars 1877 ; licencié en droit ; élève chancelier surnuméraire à la sous-direction des affaires de chancellerie, 9 mai 1901 ; à Zurich, 27 mars 1902 ; à la disposition, 21 mars 1904 ; en disponibilité, 30 mars 1905 ; élève vice-consul à Bruxelles, 29 juin 1905.

Henriet (Marie-Albert), né le 1er avril 1878 ; licencié en droit, diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève chancelier à Scutari d'Albanie, 14 avril 1901 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Zanzibar, 20 avril 1904 ; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

Henry (Arsène-Saint-Charles) C✱, né le 14 septembre 1848 ; licencié en droit ; capitaine de mobiles en 1870-1871 ; chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (deux blessures), 9 décembre 1871 ; auditeur au Conseil d'État, 1873-1876 ; secrétaire général de la préfecture de la Gironde, 24 mai 1876 ; démissionnaire, mai 1877 ; préfet de Lot-et-Garonne, 18 décembre 1877 ; officier d'académie, 1er août 1878 ; officier de la Légion d'honneur, 18 janvier 1881 ; préfet du Loiret, 14 janvier 1882 ; officier de l'Instruction publique, 14 juillet 1883 ; préfet des Alpes-Maritimes, 8 janvier 1887 ; commandeur de la Légion d'honneur, 20 janvier 1892 ; préfet honoraire, 13 septembre 1897 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bucarest, 14 octobre 1897 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 10 décembre 1901 ; directeur des consulats et des affaires commerciales, 10 octobre 1904.

Henry (Marc-Charles-Arsène), né le 8 mai 1881 ; licencié ès lettres ; élève consul le 10 mai 1906 ; au cabinet du ministre, 1er juin 1906.

Hepp (Georges-Édouard-François-Théodore), né le 6 mars 1863 ; commis auxiliaire à Naples, 11 septembre 1884 ; commis de chancellerie, 6 mars 1885 ; à Carthagène, 9 janvier 1891 ; chancelier de seconde classe, 23 mars 1894 ; à Montevideo, 20 décembre 1894 ; officier d'académie, 24 mars 1898 ; chancelier au Caire, 10 octobre 1898 ; chancelier de première classe, 7 mars 1901 ; à Guatemala, 17 décembre 1901 ; à Lima, 3 février 1903 ; à la disposition sur sa demande, 9 novembre 1905.

Herbette (Maurice-Lucien-Georges) ✱, né le 11 novembre 1871 ; licencié ès lettres ; attaché autorisé à Berlin, du 12 septembre 1889 au 15 octobre 1892 ; stagiaire, décembre 1893 ; attaché d'ambassade, 18 décembre 1894 ; à Berlin, 20 décembre 1894 ; à la direction politique, 31 août 1896 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 14 octobre 1897 ; officier d'académie, 27 mars 1899 ; secrétaire de deuxième classe, 14 décembre 1900 ; secrétaire adjoint de la conférence internationale pour la répression de la traite des blanches, juillet 1902 ; attaché payé, 8 avril 1903 ; secrétaire de la conférence sanitaire internationale de Paris, 10 octobre-3 décembre 1903 ; chevalier de la Légion d'honneur, 20 décembre 1903 ; rédacteur, 29 décembre 1904 ; agent du gouvernement français près le tribunal d'arbitrage chargé de statuer sur le litige des boutriers mascatais francisés, 25 mai 1905.

HERFORT (Paul-Eugène), né le 26 juillet 1869; diplômé de l'Institut national agronomique; surnuméraire aux postes et télégraphes, 31 août 1893; surnuméraire au bureau du chiffre, 31 mai 1895; attaché payé, 14 octobre 1897; officier d'académie, 31 mars 1904.

HÉRICOURT (Charles-Léon de SERVINS, marquis d') O✻, né le 7 janvier 1843; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 19 décembre 1866; élève consul, 21 avril 1873; à Constantinople, 14 mars 1878; consul de seconde classe hors cadres, 27 février 1879; officier d'académie, avril 1879; chargé de la gestion du consulat de Christiania, 9 avril-20 septembre 1879; consul à Bosna-Séraï (non installé), 11 novembre 1879; à Galatz, 30 avril 1880; à Stuttgart, 2 décembre 1880; consul de première classe, 7 mars 1885; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887; consul général et chargé d'affaires à Bogota (non installé), 30 septembre 1892; consul général à Christiania, 8 janvier 1893; à Leipzig, 17 juillet 1896; ministre plénipotentiaire de deuxième classe en disponibilité, 5 janvier 1903; officier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903.

HÉRITTE (Louis-Jean-Paul), né le 17 avril 1864; élève chancelier à Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1888; à Leipzig, 29 juillet 1889; au Caire, 15 septembre 1892; à Port-Saïd, 26 septembre 1892; autorisé à participer aux travaux de la direction des consulats, 15 septembre 1893; à Londres, 28 mars 1894; chancelier de seconde classe, 15 janvier 1895; secrétaire-archiviste, 7 mars 1895; gérant du vice-consulat de Jersey, 1er avril-1er mai 1895; officier d'académie, 12 février 1896; chancelier à Shanghaï, 30 mai 1896; autorisé à participer aux travaux de la direction des consulats, octobre 1898; chancelier à Bombay (non installé), 2 novembre 1898; vice-consul chargé de la chancellerie de Galatz, 31 décembre 1898; gérant du vice-consulat de Jassy, 1er mai 1900-20 janvier 1901; en disponibilité, 30 juin 1901.

HERMITE (Claude-Louis), né le 4 novembre 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898; à la direction des consulats, 25 mars 1899; au protocole, 14 mars 1900; attaché d'ambassade, 30 avril 1900; détaché au protocole, 10 mai 1900; attaché à l'ambassade de France à Rome (Saint-Siège) [non installé], 7 novembre 1900; à Washington, 26 novembre 1900; chargé des fonctions de troisième secrétaire, 30 avril 1901; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 7 janvier 1903; à Madrid, 19 janvier 1903; officier d'académie, 31 mars 1904.

HEYMANN (Émile-Charles), né le 1er juin 1880; services auxiliaires à Leipzig, septembre 1899-octobre 1900; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 7 novembre 1901; au bureau des traducteurs, 7 décembre 1901; à la direction des consulats, 14 janvier 1902; au cabinet du ministre, 5 février 1903; à Vienne, 15 mai 1903; chevalier du Mérite agricole, 22 janvier 1905; à Bosna-Séraï, 12 décembre 1905; à Valparaiso, 1er août 1906.

HIPPEAU (Edmond-Gabriel) ✻, né le 14 octobre 1849; licencié en droit et ès lettres; engagé volontaire, 17 août 1870-25 mars 1871; attaché surnuméraire à la division des archives, 24 février 1872; attaché payé, 18 avril 1873; démissionnaire, 30 juillet 1878; officier d'académie, 14 octobre 1878; chargé de travaux particuliers, 14 mars 1890; vice-consul de première classe à Rodosto, 12 mai 1891; à Bourgas (non installé), 8 janvier 1893; à Coni, 30 mars 1893; officier de l'instruction publique, 23 janvier 1894; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Palma, 1er février 1895; consul à Santiago de Cuba, 21 août 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898; gérant de la légation de France à Mexico, 21 mai-12 juillet 1900; consul à Larnaca, 1er octobre 1900; consul de première classe, 12 janvier 1905.

HIPPEAU (Léon), né le 21 janvier 1877 : élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 26 février 1901 ; élève chancelier à Genève, 5 novembre 1901.

HOFF (Ignace-Henri), né le 10 avril 1866 ; élève chancelier à Swansea, 20 septembre 1888 ; à Londres, 22 janvier 1891 ; à Lisbonne, 9 janvier 1892 ; chancelier de seconde classe, 31 juillet 1894 ; à Saint-Paul, 18 mai 1895 ; officier d'académie, 15 février 1897 ; à Chicago (non installé), 2 mars 1898 ; maintenu à Saint-Paul, 16 mai 1898 ; gérant du consulat de Bahia, 9 juin 1899-15 janvier 1900 ; vice-consul, 10 avril 1900 ; chargé de la chancellerie de Glasgow, 20 avril 1901 ; chargé du vice-consulat de Saffi, 1er mai 1905.

HOMBERG (Octave-Marie-Joseph-Kérim), né le 19 janvier 1876 ; licencié ès lettres et en droit ; stagiaire, décembre 1897 ; à La Haye, avril-décembre 1898 ; à Munich, 25 mars 1899 ; détaché à La Haye près la délégation française à la conférence de la paix, mai-août 1899 ; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899 ; au cabinet du ministre, 21 décembre 1899 ; chargé des fonctions de troisième secrétaire, à Pékin (non installé), 2 novembre 1900 ; attaché à Berlin, 20 février 1901 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 8 mai 1902 ; attaché à la direction politique, 25 juillet 1902 ; officier d'académie, 1er janvier 1905 ; au cabinet du ministre ; chargé de mission, 19 juin 1906.

HOMERY (Jules-Charles), né le 14 août 1870 ; licencié en droit ; élève chancelier à Chicago, 9 mars 1895 ; chancelier de deuxième classe, 13 août 1899 ; gérant de la chancellerie de Bombay, 16 octobre 1900 ; du consulat, 23 novembre 1900 ; chancelier à Bombay, 15 janvier 1901 ; à Calcutta, 24 octobre 1901 ; au Caire, 22 juin 1904 ; à Luxembourg, 3 août 1906.

HOUSSIN DE SAINT-LAURENT (Louis-Émile, baron), né le 21 décembre 1857 ; licencié en droit ; commis au ministère de la guerre, 1er mars 1878-18 novembre 1884 ; élève chancelier à Athènes, 19 novembre 1881 ; à Londres, 5 septembre 1885 ; à Chicago, 25 juin 1887 ; à San-Francisco, 29 mars 1888 ; à New-York, 28 décembre 1888 ; chancelier de troisième classe faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 26 décembre 1889 ; chancelier de troisième classe à Québec, 2 décembre 1890 ; chancelier de deuxième classe, 31 janvier 1892 ; vice-consul chargé de la vice-résidence de Majunga, 1er mai 1894 ; de la chancellerie de Saint-Sébastien, 23 mai 1896 ; de Sydney (non installé), 20 novembre 1896 ; de San-Francisco (non installé), 13 avril 1897 ; gérant du vice-consulat de Philadelphie, 25 juin-30 septembre 1897 ; gérant de la chancellerie de New-York, 23 décembre 1897-4 février 1898 ; gérant du consulat de Vancouver, 10 février 1898 ; chargé du consulat, 17 septembre 1899 ; gérant du consulat de San-Francisco, 26 décembre 1900-9 avril 1901 ; consul de deuxième classe, 13 mai 1902 ; à Port-Louis, 18 juillet 1902.

HUART (Clément IMBAULT-) ✱, né le 4 février 1854 ; breveté de l'École pratique des hautes études ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Damas, 1er août 1875 ; drogman sans résidence fixe, attaché à l'ambassade de Constantinople, 9 juin 1878 ; second-troisième drogman à la même ambassade, 30 mars 1880 ; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880 ; premier troisième drogman à Constantinople, 4 mai 1881 ; drogman de seconde classe, 10 mars 1883 ; deuxième-second drogman de l'ambassade, 19 mai 1885 ; drogman de première classe, 28 juin 1889 ; chargé d'une mission archéologique en Asie Mineure, 17 juillet 1889 ; officier d'académie, 30 août 1894 ; consul de seconde classe, 9 mars 1897 ; secrétaire-interprète à Paris, 10 octobre 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900 ; délégué du ministère des affaires étrangères au congrès des orientalistes à Alger, janvier 1905 ; premier secrétaire-interprète à Paris, 1er avril 1906.

HUDELIST (Edmond) ✻, né le 26 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 27 novembre 1880; attaché, 1er février 1883; à Berlin, 15 juillet 1884; secrétaire de troisième classe hors cadres, 4 septembre 1886; attaché payé à la direction politique, 21 août 1887; secrétaire de troisième classe à Washington, 6 décembre 1888; à Copenhague, 25 avril 1889; à Madrid, 21 octobre 1891; secrétaire de deuxième classe, 15 novembre 1893; en disponibilité sur sa demande, 28 juin 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; chargé de mission, 8 novembre 1898; chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire du président de la délégation française à la commission des Pyrénées pendant les sessions de la commission, avril 1899, avril 1900 et mars 1901; en disponibilité, 15 janvier 1900; chargé de mission, 24 juin 1901; en disponibilité, 16 novembre 1902.

HUET (Raymond-Xavier-Georges), né le 5 mars 1869; attaché surnuméraire à la comptabilité, 17 avril 1889; attaché payé, 1er février 1895; secrétaire du président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 10 mai 1904.

HUGONNET (Léon-Vincent-Auguste) ✻, né le 17 mai 1842; géomètre de troisième classe, de 1860 à février 1865, en Algérie; chevalier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888; consul de deuxième classe à Djeddah, 6 avril 1889; à Mogador, 12 mars 1890; à la disposition, 30 mars 1892; à Tauris, 1er mai 1894; à Port-Saïd, 14 avril 1897; à Galatz (non installé), 27 janvier 1898; à Carthagène, 17 février 1898; à Fiume, 11 novembre 1899; consul de première classe à Malaga, 27 mars 1900; consul général à la disposition, 11 octobre 1903.

HUMIÈRES (Marie-Eugène-Edmond d'), né le 10 janvier 1877; licencié ès lettres; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 26 décembre 1901; à Gênes, 6 octobre 1902; secrétaire-archiviste, 28 février 1906.

HUTIN (François-Joseph), né le 24 octobre 1875; attaché payé à la division des archives (service géographique), 1er octobre 1900.

HUTTINOT (Léon-Victor-Emmanuel), né le 21 décembre 1855; admis à participer à titre auxiliaire aux travaux de la direction commerciale (service des chancelleries), 16 mai 1876; commis auxiliaire à Port-au-Prince; élève chancelier pour prendre rang du 20 décembre 1885; médaille d'honneur en or, 31 juillet 1889; chancelier de troisième classe à Port-au-Prince, 15 octobre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à la Vera-Cruz, 3 juin 1893; à Porto-Rico, 2 mars 1898; chancelier de première classe, 17 avril 1901; gérant du vice-consulat de Tampico, 30 mai-5 octobre 1901; gérant du consulat de la Vera-Cruz, 11 octobre 1901-7 avril 1902; gérant du consulat de Costa-Rica, 30 mai 1902; vice-consul chargé de la chancellerie de La Paz (non installé), 16 octobre 1902; à La Havane, 26 décembre 1903.

JACOB (Joseph-Louis-Léon), né le 17 janvier 1879; licencié ès lettres et en droit, archiviste-paléographe, attaché surnuméraire à la division des archives (service de la bibliothèque), 2 décembre 1905; en disponibilité sur sa demande, 23 mai 1906.

JAROUSSE DE SILLAC (Joseph-Alban-Maximilien), né le 31 octobre 1873; licencié en droit, ingénieur-agronome, admis à l'École nationale des eaux et forêts; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1896; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; à la direction politique, 27 décembre 1898; à La Haye, 20 janvier 1899; secrétaire de la conférence de la paix (La Haye, mai-juillet 1899); en disponibilité, 15 janvier 1900; à La Haye, 25 avril 1900; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; en disponibilité, 5 novembre 1901; attaché à la direction politique, 8 février 1902; à la direction des consulats, 20 décembre 1902; à la direction politique, 28 février 1903; secrétaire du

directeur des affaires politiques (1er janvier 1906-13 juin 1906); secrétaire de seconde classe à la Havane, 13 juin 1906.

JAUBERT (Hippolyte-Aimé-Louis-Timoléon), né le 12 janvier 1880; diplômé de l'École des langues orientales vivantes pour le siamois; élève vice-consul, 1er septembre 1906.

JAUNEZ (Victor-Léon), né le 23 mai 1874, docteur en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul, 28 avril 1902; au cabinet du ministre, 13 mai 1902; consul suppléant, 28 avril 1905; chargé des fonctions de consul suppléant à Alexandrie (non installé), 22 décembre 1905; au cabinet du ministre, 27 juin 1905.

JEANNIER (Charles-Céleste-Albert), né le 25 octobre 1862; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Djeddah, 10 mai 1886; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Bagdad, 26 juillet 1887; drogman de troisième classe, drogman-chancelier, 31 juillet 1889; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Jérusalem (non installé), 15 février 1895; à Zanzibar, 28 février 1895; premier drogman à Tripoli de Barbarie, 21 novembre 1896; drogman de première classe, à la disposition du gouvernement tunisien, 17 novembre 1897; vice-consul à Mascate (non installé), 10 octobre 1898; à Larache, 31 décembre 1898; à Mogador, 9 octobre 1900; chargé du consulat, 1er juillet 1906.

JESSÉ-CURÉLY (Gaston-René-Jean-Napoléon), né le 3 octobre 1876; licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul, 28 avril 1902; à la direction politique, 30 avril 1902; à la direction des consulats, 8 novembre 1902; attaché à la mission de contrôle des douanes marocaines, 25 juin 1904; officier d'académie, 1er janvier 1905; consul suppléant, 21 août 1905; attaché à la mission française à la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906); inscrit dans le cadre des secrétaires d'ambassade de troisième classe, à dater du 21 août 1905; secrétaire de troisième classe à Tanger, 9 août 1906.

JOB (Jean-René de), né le 20 avril 1865; attaché à la division de la comptabilité, 24 novembre 1886; attaché payé, 17 avril 1889.

JONCOUR (Gabriel-René-Marie), né le 30 janvier 1869; services auxiliaires à Liverpool, octobre 1894-mars 1898; élève chancelier au Caire, 15 mars 1898; à Barcelone, 18 janvier 1901; à Alexandrie, 3 septembre 1901; chancelier de seconde classe, 29 janvier 1902; à Chicago, 11 avril 1903; à Smyrne, 15 février 1906.

JORDAN (Marie-Joseph-Étienne-Camille), né le 28 juin 1863; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; détaché à la direction politique, 1er février 1888-1er février 1889; consul suppléant à Shanghaï, 11 août 1889; à Londres, 15 octobre 1891; consul de seconde classe, 12 mars 1894; à Boston, 1er décembre 1894; en disponibilité, 3 juillet-12 août 1895; à Vancouver, 9 juin 1896; chargé du vice-consulat de Mons, 17 septembre 1899; consul de première classe, 21 décembre 1903.

JORE (Émile) ✱, né le 7 juin 1859; licencié en droit; commis de résidence à Majunga, 11 avril 1886; gérant de la vice-résidence de Majunga, juillet 1887-mai 1888; chancelier de résidence à Tamatave, 22 mai 1888; gérant de la résidence de Tamatave, 27 novembre 1888-9 juillet 1890; chancelier de troisième classe, 26 janvier 1889; à Christiania, 12 janvier 1891 (non installé); à Venise, 2 février 1891; officier d'académie, 5 février 1891; chancelier de seconde classe, 10 juin 1891; vice-consul, 26 décembre 1891; à Tananarive, 9 janvier 1892; gérant de la résidence de Tamatave, 20 octobre 1892-26 mars 1893; à San-José de Costa-Rica, 20 décembre 1894; vice-consul chargé du consulat, 22 février 1897; consul

de seconde classe, 27 janvier 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; consul de première classe, 26 juillet 1903; détaché à la direction des consulats, 2 septembre 1903.

JOUFFROY D'ABBANS (Alexandre-Louis-Ferdinand, comte de), né le 16 juillet 1851; licencié en droit; engagé volontaire pour la durée de la guerre de 1870-1871; chef de cabinet de préfet, 24 décembre 1874-19 décembre 1877; commis de chancellerie à Berlin, 20 décembre 1877; chancelier de troisième classe à Singapore, 28 décembre 1878; gérant de ce poste du 21 mars 1880 au 1er décembre 1881; vice-consul de seconde classe à Aden, 12 mai 1882; officier d'académie, 14 juillet 1882; chancelier de deuxième classe à San-Francisco, 12 octobre 1883; vice-consul de seconde classe à Wellington, 15 octobre 1885; chargé d'une mission en Océanie par le ministère de la marine et des colonies, octobre 1888-mai 1889; vice-consul de première classe, 11 avril 1889; à Zurich, 26 octobre 1889; officier de l'Instruction publique, novembre 1889; consul honoraire, 10 avril 1890; chargé du consulat de Zurich, 8 janvier 1891; vice-consul à Falmouth, 21 décembre 1891; à Mons, 8 janvier 1893; consul de seconde classe, 12 mars 1894; à Wellington, 16 mars 1894; gérant du consulat de Singapore, 3 septembre 1898; consul à Singapore, 10 octobre 1898; en disponibilité, 16 septembre 1902; gérant le consulat général de Hambourg, 3 octobre-27 décembre 1903; consul à Dantzig, 11 février 1904.

JOUSSELIN (Gaston-Félix-Jules), né le 21 avril 1861; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; commis de chancellerie au Caire, 18 juin 1884; à Smyrne, 4 juillet 1885; élève drogman, 22 décembre 1888; drogman de troisième classe, 12 janvier 1891; gérant du vice-consulat de Rhodes, 1er septembre-1er novembre 1891; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Trébizonde, 30 mars 1893; à Beyrouth, 23 mai 1896; premier drogman à Smyrne, 10 octobre 1898; drogman de première classe, 24 mai 1899; officier d'académie, 1er mai 1901; chargé du vice-consulat de Roustchouk, 1er octobre 1902; inscrit dans le cadre des vice-consuls à dater du 24 mai 1899.

JOUVE (Auguste-Marie), né le 31 octobre 1865; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier à Londres, 30 août 1889; à New-York, 27 mai 1892; à Chicago, 20 mars 1894; chancelier de seconde classe, 15 janvier 1895; à Port-au-Prince, 16 février 1895; à Tunis (non installé), 23 novembre 1895; secrétaire-archiviste à Newcastle, 15 avril 1896; chancelier à Newcastle, 20 novembre 1896; officier d'académie, 24 mars 1898; gérant de la chancellerie de New-York, 19 juin 1899; vice-consul, 21 septembre 1899; chargé de la chancellerie de New-York, 1er octobre 1900; vice-consul à Galveston, 20 juin 1904.

JULLEMIER (Henry) ✱, né le 19 février 1859; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; détaché à la direction politique, 14 février 1887-15 février 1888; consul suppléant, 7 décembre 1889; à Smyrne, 21 octobre 1890; à Beyrouth, 1er septembre 1892; consul de seconde classe, 1er février 1895; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction des consulats, 21 novembre 1896; sous-chef adjoint du cabinet, 21 mars 1898; sous-chef du cabinet, 1er juillet 1898; consul de première classe, 20 octobre 1898; sous-chef du bureau du personnel, 5 mars 1899; officier d'académie, 27 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899; chef du bureau du personnel, 19 mars 1901; consul général, chargé du consulat de Stuttgart, 15 avril 1902; consul général à Genève, 25 juin 1904.

JUNNEMANN (Bernard-Frédéric-Antoine-Alexandre de), né le 19 février 1864; diplômé de langue arabe par le gouvernement de l'Algérie; services militaires, 5 mai 1883-27 septembre 1887; commis auxiliaire à Bruxelles, 1er octobre 1887; commis expéditionnaire, 15 février 1893; secrétaire-archiviste, 2 juillet 1891;

gérant de la chancellerie de Luxembourg, 16 août-17 octobre 1891 ; gérant du vice-consulat de Liège, 10 mai-20 juin 1895 ; chancelier de seconde classe à Bogota, 12 septembre 1895 ; gérant de la chancellerie de Luxembourg, 18 mai-18 juillet 1897 ; à Port-au-Prince (non installé), 26 juillet 1897 ; à la disposition, 20 septembre 1897 ; autorisé à participer aux travaux de la légation de France à Bruxelles, 26 juillet 1897 ; chancelier à Beyrouth, 10 octobre 1898 ; à Genève, 9 avril 1900 ; chancelier de première classe, 13 mai 1901 ; officier d'académie, 1er mars 1902 ; chargé de la chancellerie de Berne, 11 octobre 1903.

Jusserand (Jean-Adrien-Antoine-Jules) C✱, né le 18 février 1855 ; licencié en droit ; docteur ès lettres ; attaché à la direction des consulats, 9 juillet 1876 ; élève consul, 9 juin 1878 ; à Londres, 30 septembre 1878 ; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880 ; sous-chef du cabinet du ministre, 6 novembre 1880 ; rédacteur, chargé des mêmes fonctions, 4 novembre 1881 ; rédacteur à la direction politique, 18 décembre 1881 ; chargé d'une mission en Tunisie, décembre 1881-février 1882 ; chargé des fonctions de chef du bureau des affaires tunisiennes, 22 avril 1882 ; juré pour la Tunisie à l'exposition d'Amsterdam, juillet 1883 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883 ; sous-directeur adjoint (service des protectorats), 11 mars 1886 ; conseiller d'ambassade à Londres, 18 novembre 1887 ; sous-directeur à la direction politique, 2 juin 1890 ; chargé à titre provisoire des fonctions de conseiller d'ambassade à Constantinople, 28 juillet-31 août 1890 ; officier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 10 mai 1893 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er janvier 1898 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 27 décembre 1898 ; ambassadeur à Washington, 29 août 1902 ; commandeur de la Légion d'honneur, 15 octobre 1905.

Jussieu de Sénevier (Marie-Henri de), né le 21 juillet 1857 ; licencié en droit ; commis de chancellerie à Gênes, 17 avril 1881 ; à Santander, 22 mars 1882 ; à Rome, 11 avril 1883 ; à Bahia (non installé), 12 février 1885 ; à Bilbao, 30 mai 1885 ; chancelier de seconde classe, 1er mai 1893 ; secrétaire-archiviste à Porto, 23 novembre 1895 ; chancelier à Gibraltar, 2 mars 1898 ; à Carthagène, 17 février 1900 ; à Las Palmas (non installé), 27 août 1900 ; à Palerme, 1er juin 1901 ; chancelier de première classe, 4 juin 1901 ; à la disposition, 1er mars 1903 ; en disponibilité, 1er mars 1904 ; à Carthagène, 25 août 1905.

Kahn (Gaston-Camille) ✱, né le 30 septembre 1861 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; adjoint à l'inspecteur des écoles franco-annamites au Tonkin, 22 octobre 1886 ; commis de résidence et secrétaire du résident général en Indo-Chine, septembre 1887-juin 1888 : élève interprète chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Canton, 25 juin 1888 ; à Long-Tchéou, 6 novembre 1888 ; interprète de troisième classe, interprète-chancelier de ce poste, 25 septembre 1890 ; gérant du consulat de Long-Tchéou, 31 décembre 1889-11 janvier 1891 ; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892 ; interprète-chancelier à Canton, 29 mars 1892 ; gérant du vice-consulat de Pakhoï, 15 mai 1893-31 mars 1894 ; vice-consul à Tong-Hing, 23 décembre 1895 ; à Hoï-How, 12 décembre 1896 ; détaché à Kouang-Tchéou-Wan, 30 juin 1898-10 décembre 1899 ; détaché à Pékin, 6 juillet 1900 ; consul de seconde classe, 6 octobre 1900 ; attaché à Pékin, 18 septembre 1902 ; consul à Canton, 1er juillet 1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1906.

Kammerer (Frédéric-Albert), né le 9 janvier 1875 ; docteur en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1898 ; à la direction politique, 25 mars 1899 ; à la direction des consulats, 21 décembre 1899 ; élève consul, 30 avril 1900 ; à la direction des consulats, 15 mai 1900 ; à la direction politique, 17 novembre 1900 ; au protocole, 29 novembre 1901 ; chargé des

fonctions de consul suppléant à Shanghaï, 6 septembre 1902 ; consul suppléant, 7 janvier 1903, officier d'académie, 1er avril 1903 ; gérant du consulat de France à Hankéou, du 1er janvier 1905 au 17 janvier 1906.

KLECZKOWSKI (Alfred) O✱, né le 6 janvier 1851 ; docteur ès lettres *a. h.* de l'université de Québec ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 15 mai 1879 ; consul suppléant à Alexandrie, 8 janvier 1881 ; gérant du consulat, 20 juin 1881-3 août 1882 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1882 ; consul de seconde classe, délégué du gouvernement français à la commission des indemnités égyptiennes, 17 janvier 1883 ; chargé de travaux particuliers, 1er mai 1884 ; consul à Alexandrie, 31 décembre 1884 ; officier d'académie, 31 décembre 1885 ; consul de première classe, 16 juin 1888 ; admis sur sa demande à la disponibilité, 10 février 1890 ; secrétaire de la conférence pour la prorogation des traités de commerce et de navigation avec la Suède et la Norvège, décembre 1891 ; consul à Philippopoli (non installé), 1er janvier 1892 ; à Dublin, 1er septembre 1892 ; chargé des fonctions de rédacteur à la direction des consulats, 22 mai 1893 ; maintenu à Dublin sur sa demande, 8 novembre 1893 ; consul général à Québec, 27 janvier 1894 ; à Montréal, 6 juin 1894 ; chargé de représenter le gouvernement français à l'inauguration du monument Champlain à Québec, 21 septembre 1898 ; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1903 ; officier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903 ; chargé de représenter le gouvernement de la République au troisième centenaire de la fondation d'Annapolis (Nouvelle-Écosse), ancien Port-Royal, 21 juin 1904.

KLOBUKOWSKI (Antony) ✱, né le 23 septembre 1855 ; licencié en droit ; employé à la préfecture de l'Yonne, 1873 ; chef du cabinet du préfet des Deux-Sèvres, 1877 ; secrétaire de la sous-préfecture de Parthenay, 1878 ; chef de bureau à la préfecture de l'Aube, 1879 ; chef du cabinet du préfet de la Loire, 1880 ; chef de cabinet du gouverneur de la Cochinchine, 1882 ; officier d'académie, 6 janvier 1884 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1er mars 1884 ; consul de seconde classe, hors cadres ; directeur du cabinet du résident général en Annam et au Tonkin, 6 février 1886 ; secrétaire général du gouvernement général de l'Indo-Chine française, 3 novembre 1887 ; consul de seconde classe à Yokohama, 26 mars 1889 ; consul de première classe, 28 mai 1889 ; consul général, 24 août 1894 ; à Calcutta, 28 février 1896 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 7 avril 1901 ; chargé des fonctions de ministre résident à Bangkok, 30 juillet 1901 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lima, 1er octobre 1903.

KNECHT (Émile) ✱, né le 22 novembre 1846 ; commis de chancellerie à Londres, 31 mai 1866 ; chancelier de troisième classe à Bangkok, 30 décembre 1872 ; au Cap-de-Bonne-Espérance, 7 novembre 1877 ; chancelier de seconde classe, 27 décembre 1879 ; à San-Francisco (non installé), 28 février 1880 ; à Liverpool, 12 août 1880 ; gérant du consulat de Dublin, 11 juillet-12 octobre 1881 ; chancelier de première classe, 17 septembre 1883 ; vice-consul de première classe à Sunderland, 28 février 1886 ; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat de Swansea, 12 novembre 1887 ; à Hong-Kong (non installé), 15 octobre 1894 ; maintenu à Swansea, 26 novembre 1894 ; consul de première classe, 14 août 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897 ; consul à Dusseldorf, 6 janvier 1902 ; consul général à Francfort, 20 octobre 1904.

KNECHT (François-Joseph), né le 8 novembre 1861 ; commis de chancellerie à Liverpool, 24 novembre 1879 ; en disponibilité sur sa demande, 15 novembre 1881 ; commis à Londres, 31 octobre 1882 ; chancelier de troisième classe faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 26 décembre 1889 ; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à l'ambassade de France à Londres, 20 février 1890 ; chan-

celier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 10 novembre 1897; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904; officier d'académie, 1er janvier 1905.

KNIGHT (Georges-Jean-Henri-Marie), né le 5 septembre 1880; docteur en droit, licencié ès lettres; diplômé de l'École des sciences politiques; archiviste-paléographe; attaché autorisé à Rome (Saint-Siège), 11 octobre 1901-27 juin 1902; élève consul, 5 mai 1905; au cabinet du ministre (bureau de la presse), 9 juin 1905.

KOURI (Joseph), né le 19 novembre 1850; commis auxiliaire à Beyrouth, 1er avril 1866; commis de chancellerie, 28 novembre 1873; médaille d'honneur en or (choléra 1875); chargé des fonctions de drogman-chancelier à Zanzibar, 18 octobre 1881; drogman de troisième classe, 10 mars 1882; drogman-chancelier à Bagdad, 15 juillet 1884; à Jérusalem, 10 janvier 1887; drogman de deuxième classe, 16 octobre 1890; drogman-chancelier à Beyrouth (non installé), 15 février 1895; à Port-Saïd, 9 mars 1895; drogman de première classe, 12 juillet 1900.

KOURI (Nooman), né le 14 août 1856; licencié en droit; au service dans l'administration tunisienne, 5 juillet 1883; drogman de troisième classe (hors cadres), 31 octobre 1889; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier au Caire, 12 février 1894; vice-consul, 21 août 1896; détaché près la mission de M. Lagarde en Abyssinie, 8 septembre 1898; vice-consul à Siwas (non installé), 10 octobre 1898; consul honoraire, 4 juillet 1899; vice-consul à Aden (non installé), 13 octobre 1899; officier d'académie, 1er mars 1902; vice-consul au Harrar, 1er avril 1903; chargé de mission, 1er mai 1903; consul de deuxième classe, 1er février 1904.

KRAJEWSKI (Léon-Alphonse-Thaddée), né le 24 mai 1863; élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Jérusalem, 10 janvier 1887; chargé des fonctions de drogman chancelier à Djeddah, 4 juillet 1888; drogman de troisième classe, 25 septembre 1890; drogman-chancelier à Larnaca, 22 janvier 1891; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Trébizonde, 23 mai 1896; drogman de première classe, 17 décembre 1900; gérant le vice-consulat de Mossoul, 22 mai-30 juin 1902; inscrit dans le cadre des vice-consuls de deuxième classe (à dater du 17 décembre 1900), 10 juin 1903; vice-consul à Mossoul, 10 juin 1903; à Uskub, 1er juillet 1906.

LABARRAQUE (Antoine-Henri-Louis-Édouard), né le 18 avril 1882; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 1er septembre 1904.

LA BATIE (Marie-Joseph-Maurice DEJEAN DE) ✱, né le 7 septembre 1863; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; détaché à la direction politique, 14 février 1887-15 février 1888; consul suppléant à Londres, 14 août 1889; à Shanghaï, 15 octobre 1891; gérant du vice-consulat de Fou-Tcheou, 22 mai 1893-5 août 1894; consul de deuxième classe à Mong-tseu, 22 octobre 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899; consul à Honolulu (non installé), 27 mars 1900; à Valparaiso, 30 janvier 1901; consul de première classe, 22 mars 1902; à Han-Kéou, 28 décembre 1904.

LA BÉGASSIÈRE (Antoine DUBOUAYS DE), né le 24 septembre 1874; licencié en droit; stagiaire, décembre 1898; à Saint-Pétersbourg, 25 mars 1899; à la direction des consulats, 21 décembre 1899; au protocole, 17 mars 1900; attaché d'ambassade, 30 avril 1900; détaché au protocole, 10 mai 1900; officier d'académie, 20 août 1900; attaché au cabinet du ministre, 2 mars 1901; membre de la mission française au couronnement de S. M. le roi d'Espagne, mai 1902; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 7 janvier 1903; à la direction des consulats, 26 juin 1905.

LA BORDÈRE (Alphonse-Georges de) ✱, né le 22 mai 1850; commis de chancellerie à Barcelone, 6 mai 1879; à Madrid, 24 février 1880; chancelier de troisième

classe à Gibraltar (non installé), 20 septembre 1883; à Saint-Sébastien, 5 janvier 1884; à Cagliari, 31 juillet 1885; à Buenos-Ayres, 18 novembre 1886; chancelier de seconde classe, 16 juin 1888; vice-consul, 31 janvier 1892; chargé de la chancellerie de Madrid, 13 janvier 1894; consul de deuxième classe, 29 juillet 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 11 janvier 1903; consul à Rio-de-Janeiro, 17 mai 1903; consul de 1re classe, 25 janvier 1906.

LABOULAYE (Louis-Édouard-André LEFEBVRE DE), né le 22 janvier 1876; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898-mars 1899; attaché autorisé à Bucarest, 16 mai-novembre 1900; attaché d'ambassade, 2 mai 1901; détaché au service du protocole, 7 mai 1901; à la direction des consulats, 7 février 1902; à Rome (Saint-Siège), 15 novembre 1902; au cabinet du ministre, 9 juillet 1904; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 23 juin 1905.

LA BOULINIÈRE (Jules-Joseph-Marie de) O✱, né le 19 novembre 1849; licencié en droit; attaché à Washington, 6 décembre 1873; à La Haye, 8 mars 1876; attaché à la direction politique, 1er décembre 1877; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 24 mars 1878; à Saint-Pétersbourg, 9 septembre 1880; à Tanger, 12 mai 1881; commis principal à la direction politique, 22 avril 1882; secrétaire de seconde classe à Lisbonne, 15 juin 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1886; secrétaire de première classe hors cadres, 10 juin 1888; à Constantinople, 27 mars 1893; officier de la Légion d'honneur, 30 octobre 1896; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran (non installé), 10 février 1898; chargé des fonctions de ministre-résident au Monténégro, 9 octobre 1898; chargé de l'agence et consulat général de France à Sofia, 16 octobre 1900; chargé de l'agence et consulat général de France au Caire, 29 août 1902; ministre plénipotentiaire de première classe, 15 décembre 1905.

LABROUCHE (François Léon-Marie) ✱, né le 1er mars 1862; licencié en droit; attaché au ministère de la marine, 28 novembre 1885; attaché autorisé à la direction des affaires commerciales, 12 août 1886; attaché à la direction politique, 10 février 1887; détaché à la direction commerciale, 14 février 1887-15 février 1888; attaché à Madrid, 9 octobre 1889; secrétaire de troisième classe, 1er janvier 1890; à Saint-Pétersbourg, 20 janvier 1891 (non installé); à Copenhague, 21 octobre 1891; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 28 juin 1893; secrétaire de deuxième classe, 29 février 1896; attaché payé, 31 mars 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; consul de deuxième classe (pour prendre rang du 29 février 1896), 16 mars 1901; gérant du vice-consulat de Coni, 23 mai 1901; chargé du vice-consulat, 21 juillet 1901; consul à Manille, 9 avril 1905.

LACAZE (Pierre-Jean-Bruno-Marie), né le 14 mars 1882, licencié en droit; élève vice-consul, le 5 décembre 1905; à San-Francisco, 20 janvier 1906.

LA CHAPELLE (Jacques-René-François-Désiré-Claude-Marie SAUVEUR Baron DE), ✱, né le 15 février 1863; licencié en droit; attaché à la direction politique, 10 février 1887; détaché à la direction commerciale, 14 février 1887-15 février 1888; secrétaire de troisième classe à Madrid, 12 mars 1890; à Athènes, 24 juillet 1890; à Stockholm, 19 mai 1891; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 28 juin 1893; secrétaire de deuxième classe, 14 août 1896; secrétaire de la commission chargée de l'examen préalable des questions soumises par les gouvernements de Colombie et de Costa-Rica à l'arbitrage du Président de la République, 22 mars 1899; attaché payé, 25 septembre 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; secrétaire de deuxième classe à Luxembourg, 21 juin 1902.

La Chaussée (Daniel-Charles-Marie de) ✻, né le 10 mai 1861 ; licencié en droit; attaché à la direction politique, 1er février 1883; détaché à la direction commerciale, 2 février 1883; attaché à la direction politique, janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Londres (à titre intérimaire), 1er novembre 1886; à titre définitif, 28 février 1887 ; secrétaire de deuxième classe, 29 juin 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897; à la disposition sur sa demande, 17 décembre 1897 ; en disponibilité, 17 décembre 1899.

Lachèvre (Olivier), né le 5 septembre 1871 ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1896 ; élève chancelier à Londres, 3 juillet 1897; à Rome, 14 juin 1898; gérant de la chancellerie de Cadix, 1er juillet 1899-1er juin 1900 et 15 juin-1er juillet 1900; gérant du consulat, 1er-15 juin 1900; élève chancelier à Porto (non installé), 29 novembre 1900; à la sous-direction des affaires de chancellerie, 12 décembre 1900 ; chancelier de deuxième classe, 18 juillet 1901 ; attaché payé, 27 novembre 1901 ; vice-consul-chancelier à Saint-Paul, 2 février 1903.

Lacroix (Léopold-Victor de), né le 12 juin 1878 ; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 2 mai 1901 ; à la direction politique, 10 mai 1901 ; au cabinet du ministre, 22 mai 1901 ; secrétaire de troisième classe, 5 mai 1904 ; à Constantinople, 2 décembre 1904.

Laederich (Charles-Roger) ✻, né le 3 juin 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 11 février 1887; à Vienne, 2 juin 1887; attaché, 30 janvier 1888; à la direction politique, 30 juin 1892 ; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; secrétaire de troisième classe à Munich, 28 juin 1893 ; chargé des fonctions d'attaché d'ambassade à la direction politique, 28 juin 1895; secrétaire à Vienne, 14 août 1895; secrétaire de deuxième classe, 9 février 1898; à Athènes, 11 février 1898; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 17 novembre 1899 ; attaché payé, 22 juin 1901 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901 ; secrétaire à Caracas, 17 novembre 1901; en disponibilité, 18 février 1905.

Laffon (Maurice-Albert-Edgar), né le 20 février 1873 ; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève chancelier à Scutari d'Albanie, 25 avril 1899 ; à Hambourg (non installé), 27 août 1900 ; à Cagliari, 5 septembre 1900; faisant fonctions de chancelier à Port-Louis, 16 février 1904; médaille d'honneur des épidémies, en argent, 21 octobre 1905 ; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906.

Laforcade (Xavier-Marie-François de), né le 8 décembre 1883 ; licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul le 10 mai 1906; à la direction des consulats et des affaires commerciales, 16 juin 1906.

Laforge (Paul-Gabriel) ✻, né le 23 mai 1866 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 24 janvier 1889 ; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; secrétaire de troisième classe à Buenos-Ayres (non installé), 28 juin 1893 ; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 15 mai 1894 ; à Constantinople, 27 décembre 1895 ; secrétaire de deuxième classe, 9 février 1898 ; gérant de l'agence et consulat général de France à Sofia, 21 septembre 1899-16 novembre 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900 ; attaché payé au cabinet du ministre, 5 juin 1901 ; officier d'académie, 1er mars 1902 ; secrétaire de première classe, 15 janvier 1904 ; rédacteur, 29 décembre 1904.

Lagarde (Antoine-Marie Joseph-Léonce) O✻, né le 10 octobre 1860; attaché autorisé à Rome (Saint-Siège), 1881-1882 ; sous-chef du service des affaires politiques extérieures en Indo-Chine, 1882-1883 ; chargé de travaux particuliers au cabinet du sous-secrétaire d'État de la marine et des colonies, septembre 1883 ; commissaire extraordinaire pour la délimitation du territoire d'Obock, décembre

1883 ; officier d'académie, décembre 1883 ; gouverneur d'Obock, 24 juin 1884 ; chevalier de la Légion d'honneur, juin 1886 ; chevalier du Mérite agricole, 1889 ; chargé du service consulaire à Zeylah et à Harrar (Éthiopie), 1888 ; officier de la Légion d'honneur, juillet 1891 ; consul général honoraire, juillet 1892 ; consul général, maintenu hors cadres en service spécial, 12 août 1893 ; ministre plénipotentiaire honoraire, 12 mars 1895 ; directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des colonies (non installé), février 1895 ; secrétaire général du ministère des colonies, 23 mai 1896 ; chargé d'une mission diplomatique en Éthiopie, décembre 1896-mai 1897 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Éthiopie, 15 juin 1897.

LAHURE (René-Henri-Louis, baron), né le 12 août 1873 ; services auxiliaires à Anvers, juin-novembre 1894 ; élève chancelier à Londres, 4 mai 1896 ; à Barcelone, 3 juillet 1897 ; à Gênes, 18 mars 1899 ; chancelier de deuxième classe, chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Brême (non installé), 29 juin 1900 ; à Hambourg, 4 septembre 1900 ; chancelier à Varsovie, 9 juin 1901 ; à Santo-Domingo (non installé), 20 février 1902 ; à la disposition, 13 mars 1902 ; admis à prendre part aux travaux de la direction des consulats, 17 mars 1902 ; secrétaire-archiviste à Bruxelles, 28 février 1903 ; chargé de la chancellerie de Valence, 1er mai 1905.

LAIGUE (Gustave-Alphonse-Marie-Louis de), né le 10 juillet 1874 ; élève chancelier à Rotterdam, 4 octobre 1897 ; à Trieste, 20 avril 1901 ; vice-consul de troisième classe, 1er novembre 1904 ; à Venise, faisant fonctions d'élève vice-consul, 1er juillet 1905.

LALANDE (Alexandre LAURENCE DE) O✱, né le 6 juin 1856 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales ; attaché à la direction des affaires commerciales, 8 mars 1880 ; consul suppléant à Tunis, 12 octobre 1881 ; à Shanghaï, 9 mai 1882 ; gérant du consulat de Hong-Kong, 12 septembre 1882 ; de Canton, 23 novembre 1882 ; consul suppléant à Smyrne (non installé), 7 mai 1883 ; adjoint à la mission extraordinaire de M. Tricou en Chine, juillet-octobre 1883 ; gérant du consulat de Shanghaï, 24 octobre 1883 ; gérant du consulat de Yokohama, 22 février 1884-7 janvier 1886 ; consul suppléant à Naples, 1er janvier 1886 ; officier d'académie, 12 juillet 1887 ; consul de seconde classe, 29 mars 1888 ; gérant du consulat du Caire, 20 avril 1888 ; consul au Caire, 28 mars 1889 ; à Messine, 12 janvier 1891 ; à San-Francisco, 15 octobre 1892 ; consul de première classe, 23 février 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1895 ; officier de l'Instruction publique, 1897 ; consul général, 27 janvier 1898 ; à Naples, 6 septembre 1898 ; officier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

LALOUETTE (Pierre-Louis-Auguste) ✱, né le 13 mars 1844 ; commis principal au contentieux (droit privé), 18 juillet 1881 ; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à la direction du contentieux politique et commercial, 15 février 1882 ; secrétaire-archiviste, 12 janvier 1883 ; sous-chef du bureau d'ordre à la direction politique et chargé du service du personnel diplomatique, 13 janvier 1883 ; chargé des fonctions de chef du bureau d'ordre et du service du personnel diplomatique, 15 décembre 1883 ; rédacteur, 31 décembre 1884 ; à la direction des affaires commerciales et consulaires, 10 avril 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889 ; chef du deuxième bureau à la sous-direction des affaires de chancellerie, 30 décembre 1898.

LA MARTINIÈRE (Maximilien-Antoine-Cyprien-Henri POISSON DE) ✱, né le 18 juillet 1859 ; chargé de missions scientifiques au Maroc, 1887-1891 ; médaille d'or à l'exposition universelle de 1889 (section des missions du ministère de l'instruction publique) ; officier d'académie, 30 mai 1890 ; attaché au cabinet du gouverneur général de l'Algérie, octobre 1891 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décem-

bre 1892 ; directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie au service des affaires indigènes, 5 janvier 1893 ; membre de la commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du nord, 11 décembre 1894 : officier de l'Instruction publique, 23 avril 1897 ; consul général chargé des fonctions de premier secrétaire à Tanger, 31 octobre 1898 ; lauréat de l'Institut, 1899 ; médaille d'or de la Société de géographie de Paris (prix Malte-Brun, 1899) ; membre suppléant de la commission interministérielle du Nord-Ouest africain, 6 juillet 1901 ; chargé de mission, 12 août 1902 ; consul général à Varsovie, 30 juin 1903 ; à Budapest, 18 octobre 1904 ; détaché dans les fonctions de chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, 2 avril 1906 ; membre de la commission du personnel et de la comptabilité.

La Mettrie (Henri-Joseph, vicomte de Lachoue de), né le 15 novembre 1877 ; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 2 janvier 1904 ; à la division des fonds, 19 juillet 1904 ; placé hors cadres et mis à la disposition du sous-secrétaire d'État des beaux-arts, 11 décembre 1905.

La Motte (Charles-Arsène-Georges de) ✻, né le 23 octobre 1846 ; attaché à Carlsruhe, 5 décembre 1868 ; à Copenhague, 8 juin 1869 ; à Berlin, 3 janvier 1873 ; à Saint-Pétersbourg, 12 janvier 1875 ; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 31 mars 1875 ; attaché payé à la direction politique. 16 mars 1876 ; a fait partie, comme secrétaire de troisième classe, de la mission extraordinaire au congrès de Berlin, juin 1878 ; secrétaire de deuxième classe à Berne, 20 avril 1880 ; à Munich, 22 janvier 1881 ; secrétaire de première classe, 13 mars 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1886 ; secrétaire de première classe à La Haye. 20 décembre 1887 ; consul général à la disposition, 15 octobre 1892 ; en disponibilité, 11 octobre 1894 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 5 février 1895 ; chargé de mission, 16 juin 1898 ; en disponibilité, 3 mars 1899.

Lamour (Maurice), né le 15 juillet 1879 ; diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris ; commis auxiliaire à New-York, janvier 1905 ; élève vice-consul à New-York, 1er septembre 1906.

Lanel (Étienne-Marie-Louis) ✻, né le 25 octobre 1859 ; licencié en droit ; attaché à la direction des affaires commerciales, 1er février 1883 ; consul suppléant, 17 décembre 1885 (pour prendre rang du 20 novembre) ; à Sofia, 1er janvier 1886 ; gérant de l'agence et consulat général de Sofia, 1er septembre 1887-7 mai 1892 ; consul de seconde classe, 7 décembre 1889 ; consul à Djeddah, 1er juin 1892 (non installé) ; à Trébizonde, 1er septembre 1892 ; attaché payé à la direction des consulats, 14 juin 1894 ; rédacteur, 29 avril 1897 ; consul de première classe, 27 janvier 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898 ; rapporteur près la commission chargée de fixer les indemnités aux victimes des événements de Chine, 5 mars 1902 ; consul général, 7 avril 1902 ; à San-Francisco, 11 avril 1903.

Langlais (Louis-Eugène), né le 28 juillet 1877 ; licencié en droit ; élève vice-consul à la direction des consulats, 11 février 1903 ; au Caire (consulat), 12 juillet 1904.

Lanneau (Victor-Adolphe-Henri de) ✻, né le 3 décembre 1852 ; licencié en droit ; attaché à la direction du personnel et des fonds, 10 mai 1882 ; au cabinet du ministre, 16 janvier 1883 ; attaché payé, 7 avril 1885 ; commis principal à la division des archives (bibliothèque), 31 octobre 1889 ; bibliothécaire adjoint, 8 mai 1893 ; consul de deuxième classe en disponibilité, 29 juin 1901 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 janvier 1902.

Laporte (François-Georges-Osmin), né le 24 février 1875 ; licencié en droit ; diplômé

de l'École des langues orientales vivantes; stagiaire, décembre 1898; à la division des archives, 25 mars 1899; à la direction des consulats, 21 décembre 1899; élève consul, 30 avril 1900; à la direction des affaires politiques, 19 mai 1900; à la direction des consulats, 8 novembre 1900; attaché payé, 20 juillet 1901; consul suppléant, 7 janvier 1903; chargé du vice-consulat de Siwas, 1er octobre 1903; officier d'académie, 3 janvier 1904; chargé des fonctions de consul à Bangkok, 1er septembre 1906.

La Prade (Georges Dufaure de), né le 18 août 1879; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Séoul, 12 juillet 1905.

La Rocca (Emmanuel-Marie-Joseph de Peretti de) ✱, né le 25 décembre 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; diplômé de l'École des chartes; stagiaire, décembre 1893; à la direction politique, 13 décembre 1893; élève consul à la direction des consulats, 18 décembre 1894; secrétaire adjoint de la conférence internationale de Paris pour la protection des œuvres intellectuelles, 1896; secrétaire du directeur des consulats, 15 mai 1896; officier d'académie, 6 mai 1896; consul suppléant, 17 juillet 1897; attaché payé, 17 janvier 1899; secrétaire de la commission internationale des sucres, 8 octobre 1900; secrétaire de la commission chargée de négocier la reprise des relations diplomatiques avec le Venezuela, 2 novembre 1900; consul de deuxième classe, 22 décembre 1900; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 5 janvier 1901; à Montevideo, 9 juillet 1901; chargé d'affaires à Rio-de-Janeiro, 29 août 1901-7 avril 1902; arbitre chargé de régler les réclamations des Français contre le gouvernement vénézuélien, 18 avril 1902; chevalier du Mérite agricole, 1er août 1902; commissaire français à la commission d'arbitrage franco-vénézuélienne, 30 avril 1903; secrétaire à Santiago du Chili, 17 novembre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906; rédacteur chargé du bureau des affaires d'Amérique à la direction des consulats, 1er septembre 1906.

La Rocca (Jacques-Marie-Marc de Peretti de), né le 21 mai 1876; diplômé de l'École des sciences politiques; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 14 octobre 1898; élève chancelier à Melbourne, 22 janvier 1901; gérant la chancellerie de Sydney, 20 mars 1902; chancelier de 2e classe, 28 mai 1902; vice-consul chargé de la chancellerie à Sydney, 18 août 1902; à San-Francisco, 20 juin 1904; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906.

Laroche (Jules-Alfred), né le 4 novembre 1872; licencié en droit; stagiaire, décembre 1896; attaché d'ambassade, 15 décembre 1897; à la direction politique, 13 janvier 1898; à Rome, juillet 1898; secrétaire de troisième classe, 15 mars 1900; secrétaire de deuxième classe, 15 janvier 1904; chevalier du Mérite agricole, 7 juin 1905.

Laroche (Charles-Joseph-George), né le 14 mai 1876; élève chancelier à Florence, 22 août 1900; à Yokohama, 7 juin 1901; vice-consul de troisième classe, chargé de la chancellerie de Yokohama, 13 janvier 1905.

Laronce (Lucien-Ernest-Roger), né le 5 février 1869; élève à l'École des jeunes de langues; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Damas, 25 janvier 1893; gérant de la chancellerie de Jérusalem, 1er juillet-1er octobre 1894; à Jérusalem, 12 avril 1895; drogman de deuxième classe, drogman-chancelier à Zanzibar, 21 novembre 1896; drogman de première classe, 4 décembre 1900; officier d'académie, 1er mai 1901; gérant du vice-consulat de Mascate, 1er juillet 1901; vice-consul à Mascate, 23 mars 1902; consul de deuxième classe, 12 janvier 1905; adjoint à l'agent du gouvernement français près le tribunal d'arbitrage chargé de statuer sur le litige des boutriers mascatais francisés, 25 mai 1905.

La Serre (Georges-Edmond-Julien-Roger Barbier de), né le 16 novembre 1874; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 20 juin 1900; élève chancelier à Constantinople (non installé), 20 avril 1901; à Vienne, 30 avril 1901; à Dantzig (non installé), 5 novembre 1901; à la direction des consulats, 18 novembre 1901; à la division des fonds, 16 juin 1904; à Hambourg, 15 juillet 1904; en disponibilité, 18 juillet 1905.

Lastours (Élie-Marie-Gabriel Dor de), né le 12 août 1871; diplômé de l'École des langues orientales vivantes et de l'École des sciences politiques: élève consul, 2 mai 1901; attaché à la direction des consulats, 7 mai 1901; à Vienne, 12 novembre 1901; attaché d'ambassade (pour prendre rang du 2 mai 1901), 1er mai 1902; attaché au cabinet du ministre, 8 octobre 1901; chevalier du Mérite agricole, 22 janvier 1905; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 14 juin 1905; à la direction des consulats, 26 juin 1905; à Londres, 31 octobre 1905.

La Tour (Ernest-Jules-Henri Lacombe de) ✱, né le 9 octobre 1861; licencié en droit; attaché autorisé à la direction du contentieux politique et commercial, 15 mai 1882; à Rome (Quirinal), 12 mars 1887; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 1er février 1888; secrétaire de troisième classe à Buenos-Ayres, 1er janvier 1890; à Tanger, 28 juin 1893; à Copenhague, 8 décembre 1893; chevalier du Mérite agricole, 5 avril 1895; secrétaire de seconde classe à Santiago du Chili, 6 juin 1896; maintenu à Copenhague, 17 octobre 1896; à Saint-Pétersbourg, 26 février 1898; chargé d'affaires à Stockholm, 14 novembre 1899-7 février 1900; deuxième secrétaire à Luxembourg, 19 décembre 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; deuxième secrétaire à Madrid, 13 mars 1900; secrétaire de 1re classe à Mexico, 21 juin 1902; à Bucarest, 12 mars 1906.

La Tour (Louis-Miriam-Joseph du Fayet de), né le 22 août 1875; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 25 janvier 1898; gérant de la chancellerie de Cordoba, 13 janvier 1899; élève chancelier à Cordoba, 18 mars 1899; à la disposition, 7 novembre 1900; à l'Assomption, 28 février 1901; chancelier de seconde classe, 28 janvier 1902; à l'Assomption, 20 février 1902; à Odessa, 22 novembre 1904.

Lauder (Charles-Fernand) ✱, né le 3 mars 1860; licencié en droit; conseiller général du Gers, 31 juillet 1892-31 juillet 1898; attaché autorisé à la direction politique, 4 août 1882; attaché, 1er février 1883; à Berlin, 3 avril 1886; secrétaire de troisième classe, 4 septembre 1886; attaché payé à la direction politique, 20 décembre 1887; secrétaire de deuxième classe et en disponibilité sur sa demande, 31 décembre 1890; chargé de mission, 13 août 1898; second secrétaire à Rome (Saint-Siège), 27 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; à la disposition, 16 janvier 1904; en disponibilité sur sa demande, et secrétaire de première classe honoraire, 1er décembre 1901.

Laugier-Villars (Henry-Marie-Charles, comte de) ✱, né le 25 janvier 1846; licencié en droit; attaché à Stuttgart, 10 janvier 1868; à Florence, 18 avril 1871; à Londres, 10 mai 1872; secrétaire de troisième classe à Rio-de-Janeiro, 26 juin 1873; à Berlin, 14 décembre 1874; détaché à Tanger, faisant fonctions de chargé d'affaires, 30 août 1877; a repris son poste de troisième secrétaire à Berlin le 28 mars 1878; secrétaire de deuxième classe à la même résidence, 31 août 1878; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1879; secrétaire de seconde classe à Vienne, 29 décembre 1881; secrétaire de première classe, 9 novembre 1882; chargé du consulat général à Budapest, 9 décembre 1882-19 mai 1885; chargé par intérim de la sous-direction du Nord à la direction politique, 5 août 1885; conseiller d'ambassade à Constantinople, 22 avril 1886; détaché à Berlin, 1er novembre 1886; en disponibilité, 1er janvier 1887; chargé par intérim des fonc-

tions de conseiller de l'ambassade de France à Constantinople, 30 août 1890; conseiller d'ambassade au même poste, 29 novembre 1890; à la disposition du ministre, du 9 juillet au 11 octobre 1892; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Haïti, 11 octobre 1892; à la disposition, 22 mai 1894; en disponibilité, 23 mai 1896; chargé de mission, 1er février 1899; en disponibilité, 15 janvier 1900.

LAUNAY (Paul-Marie-Joseph-Albert), né le 9 août 1867; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 8 décembre 1890; détaché à Shanghaï, du 2 juillet 1891 au 16 mars 1892; interprète de deuxième classe, interprète-chancelier à Mong-tseu, 8 avril 1895; gérant du consulat, 25 mars 1896-12 juin 1897; interprète-chancelier à Canton (non installé), 4 juillet 1897; vice-consul, 31 octobre 1898; gérant du consulat de Sseu-Mao, 31 décembre 1898-31 décembre 1899; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Fou-Tchéou, 28 février 1901; inscrit dans le cadre des interprètes à dater du 31 octobre 1898.

LAURENT-COCHELET (Adrien-Clément) ✻, né le 11 octobre 1853; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 26 septembre 1878; consul suppléant à Londres, 30 juin 1880; consul de seconde classe, gérant du consulat de Melbourne, 30 décembre 1885; consul et commissaire du gouvernement à Honolulu, 2 juin 1886; consul à Malte, 15 juillet 1890; gérant du consulat de Gibraltar, du 11 mai au 21 juillet 1890; consul de première classe, 26 septembre 1892; à Liverpool, 27 janvier 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1895; consul général chargé du consulat de la Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1898; chargé de mission, 27 mars 1900; chargé du consulat de Rotterdam, 6 mars 1901; consul général à Moscou, 1er janvier 1905.

LA VAISSIÈRE (Amédée-Marie-Joseph-Aymeric de), né le 12 octobre 1870; licencié en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 15 mars 1898; à la direction des consulats, novembre 1899; au bureau des traducteurs et de la presse étrangère, octobre 1900; élève chancelier à Lisbonne, 15 janvier 1901; chancelier de seconde classe, 29 janvier 1902; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Bruxelles, 1er juillet 1902; chancelier à Liège, 28 février 1903; officier d'académie, 31 mars 1904; à Séville, 11 janvier 1905.

LEBÉ (Jean-Clément-François-Joseph), né le 24 avril 1871; élève chancelier à Barcelone, 30 septembre 1893; à Beyrouth, 12 juin 1894; secrétaire-archiviste à Constantinople, 30 mai 1896; chancelier de deuxième classe, 26 janvier 1897; gérant de la chancellerie de Bangkok, 28 avril 1897; chancelier à Bangkok, 5 novembre 1897; à Port-Louis, 10 octobre 1898; officier d'académie, 31 mars 1900; gérant du vice-consulat de Durban, 5 mai 1900-25 mai 1901; chancelier de première classe, 15 mai 1901; gérant de la chancellerie de Constantinople, 16 août-10 octobre 1901; chancelier à Athènes, 24 octobre 1901.

LE BRUN (Marie-Émile-Jacques-Philippe-Auguste PETIT) ✻, né le 16 avril 1853; licencié en droit; attaché à la direction de la chancellerie, 1er mai 1878; consul suppléant à Gênes, 12 octobre 1881; à Tripoli de Barbarie, 15 mai 1882; à Buenos-Ayres, 2 septembre 1882; démissionnaire, 10 février 1883; consul suppléant à Guatemala, 28 mai 1885; consul de seconde classe, 7 décembre 1889; à Pernambouc, 26 mai 1891; à Porto, 14 mars 1893; à Malte, 10 octobre 1898; chargé du vice-consulat de Jersey, 9 octobre 1900; consul à Riga, 3 avril 1901; consul de première classe, 7 mai 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

LE BRUN (Marie-Félix-Raphaël PETIT) ✻, né le 11 mars 1862; licencié en droit; attaché à la direction politique, 25 janvier 1886; détaché à la direction commerciale, du 30 janvier 1886 au 1er février 1887; secrétaire de troisième classe à Santiago du Chili, 8 septembre 1891; à la disposition, 20 mars 1894; en disponibilité,

13 mars 1896 ; à Pékin, 1er mai 1897 ; secrétaire de deuxième classe, 24 mars 1899 ; au Caire (non installé), 21 septembre 1899 ; à Lisbonne, 30 novembre 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903.

Leca (Félix-Antoine), né le 22 octobre 1865 ; officier d'académie, 28 décembre 1889 ; chancelier honoraire, commis de chancellerie à Porto, 23 avril 1893-4 août 1894 ; conseiller général de la Corse, 5 août 1895 ; chancelier de deuxième classe à La Canée, 17 novembre 1896 ; vice-consul de deuxième classe, 21 décembre 1903 ; chargé de la chancellerie de Palerme, 31 décembre 1904.

Le Chartier de Sédouy (Jean-Joseph-Marguerin-Marie), né le 6 août 1874 ; archiviste-paléographe ; attaché surnuméraire à la division des archives, 7 avril 1900 ; attaché, 5 mars 1902 ; en disponibilité, 24 mai 1905.

Lecomte (Raymond) ✱, né le 3 janvier 1858 ; licencié en droit ; attaché au cabinet du ministre, 1er février 1882 ; à Munich, 12 janvier 1884 ; secrétaire de troisième classe à la même légation, 26 mai 1885 ; à Londres, 20 décembre 1887 ; secrétaire de deuxième classe à Rome (Saint-Siège), 28 juin 1893 ; à Berlin, 15 juin 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1896 ; secrétaire de première classe au Caire, 10 février 1899 ; premier secrétaire à Berlin, 28 juillet 1905.

Lecomte (Georges-Eugène), né le 7 août 1871 ; licencié ès lettres, diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 6 août 1897 ; chargé de l'intérim des fonctions d'interprète à Shanghaï, 3 mai-19 août 1900 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Han-Kéou, 28 février 1901 ; interprète de troisième classe, 6 septembre 1902 ; interprète-chancelier à Tientsin, 18 septembre 1902 ; officier d'académie, 31 mars 1904 ; interprète de deuxième classe, 2 décembre 1905 ; chargé du vice-consulat d'Amoy, 1er juillet 1906 ; inscrit dans le cadre des vice-consuls de deuxième classe (à dater du 2 décembre 1905), 1er juillet 1906.

Lecomte (René) O✱, né le 28 octobre 1850 ; docteur en droit ; attaché à La Haye, 16 août 1879 ; à Berlin, 23 février 1880 ; secrétaire de troisième classe à la même ambassade, 22 janvier 1881 ; attaché payé au cabinet du ministre, 7 avril 1885 ; sous-chef adjoint du cabinet, 15 mai 1885 ; commis principal, chargé des mêmes fonctions, 22 août 1885 ; officier d'académie, 31 décembre 1885 ; commis principal à la direction politique, 10 décembre 1886 ; sous-chef du cabinet du ministre, 17 décembre 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1886 ; chef adjoint du cabinet, 13 décembre 1887 ; rédacteur, chargé des mêmes fonctions, 11 janvier 1888 ; rédacteur à la direction politique, 5 avril 1888 ; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 11 janvier 1888), 12 août 1891 ; sous-directeur adjoint, 24 juillet 1894 ; officier de la Légion d'honneur, 8 février 1897 ; premier délégué français à la commission chargée de préparer la délimitation des possessions françaises du Dahomey et du Soudan et des possessions allemandes du Togo, 22 mai 1897 ; premier délégué à la commission de délimitation des possessions françaises et anglaises à l'ouest et à l'est du Niger, octobre 1897-juin 1898 ; officier de l'Instruction publique, 24 mars 1898 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 14 juin 1898 ; membre des comités de l'Exposition de 1900 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 25 septembre 1904 ; sous-directeur du contentieux, 26 septembre 1904.

Le Costé (Pierre-Joseph-Édouard), né le 6 novembre 1847 ; commis de chancellerie à Bruxelles, 29 mai 1879 ; chancelier de troisième classe à Dantzig, 23 novembre 1882 ; chancelier de deuxième classe, 12 avril 1887 ; à Rotterdam, 20 septembre 1887 ; à Luxembourg, 12 janvier 1891 ; vice-consul, 31 janvier 1892 ; officier d'académie, 21 mars 1898 ; vice-consul à Nuremberg, 21 octobre 1898 ; consul hono-

raire, 1er février 1899; consul de deuxième classe, 7 mai 1902; officier de l'Instruction publique, 1er janvier 1905; chargé du consulat de Nuremberg, 1er juillet 1905.

Lecoutour (Charles-Maurice), né le 28 mai 1878; bachelier en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Tanger, 8 novembre 1900; à Téhéran, 1er septembre 1901; chargé de la chancellerie (non installé), 1er février 1903; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Mogador, 1er juillet 1906; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

Ledoulx (Alphonse) ✻, né le 7 août 1859; commis de drogmanat à Damas, 22 septembre 1882; drogman de troisième classe à Constantinople, 4 mai 1885; second-troisième drogman à Constantinople, 21 décembre 1889; drogman de seconde classe, 16 octobre 1890; gérant du vice-consulat de Brousse, du 10 décembre 1892 au 18 août 1893; premier drogman à Smyrne, 30 avril 1893; drogman de première classe, 6 avril 1894; vice-consul à Siwas, 6 juin 1896; officier d'académie, 12 octobre 1896; à Tripoli de Syrie (non installé), 27 janvier 1898; second drogman de l'ambassade de France à Constantinople, 10 octobre 1898; consul honoraire, 16 mai 1899; mis à la disposition de l'amiral Caillard à Mitylène, octobre-novembre 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1902; inscrit dans le cadre des interprètes de première classe à dater du 6 avril 1894; consul de deuxième classe, 21 décembre 1903; mis à la disposition du commandant du *Charlemagne*, à Mitylène, novembre 1905.

Ledoulx (Théodore), né le 13 mai 1854; commis de chancellerie à Anvers 25 août, 1871; à Londres, 29 octobre 1873; à Cadix, 11 novembre 1874; à Barcelone, 15 février 1879; chancelier de troisième classe à Saint-Sébastien, 20 novembre 1879; chancelier de deuxième classe, 17 septembre 1883; à Gibraltar, 5 janvier 1884; à Madrid, 7 janvier 1889; chancelier de première classe, 15 janvier 1891; consul honoraire, 1er septembre 1891; vice-consul, 31 janvier 1892; à Monastir, 13 janvier 1894; consul de deuxième classe, 25 mars 1899; chargé du vice-consulat du Pirée, 30 novembre 1899.

Ledoulx (Louis Henri-Théodore Charles-Alexandre-Jules), né le 24 septembre 1877; élève chancelier à Montevideo, 2 novembre 1898; admis à prendre part aux travaux de la direction des consulats, juillet 1902; gérant la chancellerie de Saint-Sébastien, 18 septembre 1902; secrétaire-archiviste à Rio (légation), 22 août 1903; vice-consul de troisième classe, 22 août 1903; à la disposition, 25 avril 1905; rappelé à l'activité et chargé de la chancellerie de Malte, 15 février 1906.

Leduc (Marie-Henri) ✻, né le 13 juillet 1863; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 30 juillet 1885; gérant du vice-consulat de Fou-Tchéou, 24 juillet-19 octobre 1888; interprète de troisième classe, 10 août 1888; interprète-chancelier à Mong-tseu, 6 novembre 1888; gérant du consulat, 21 avril 1890-1er novembre 1891; officier d'académie, 21 juillet 1891; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892; second interprète à Pékin, 29 mars 1892; premier interprète par intérim à Pékin, 1er octobre 1892-23 avril 1894; interprète de première classe, 1er mars 1896; délégué auprès de la mission lyonnaise d'exploration en Chine, novembre 1896-février 1897; premier interprète à Pékin, 10 février 1899; consul de deuxième classe, 8 juillet 1900; gérant du consulat de Tientsin, 5 avril 1901; délégué par intérim au Yunnan-sen, 15 mai 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904; consul de première classe, 3 décembre 1905.

Lefaivre (Alexis-Jules) ✻, né le 6 août 1859; licencié ès sciences; attaché autorisé au consulat général de Québec, septembre 1880-août 1881; à la direction commerciale, 19 mars 1883; attaché, 26 janvier 1884; à New-York, mars 1884; secrétaire à la conférence internationale de Washington pour la fixation d'un pre-

mier méridien, 1er octobre 1881; à la direction commerciale, 1er juillet 1885; consul suppléant, 7 mai 1886; à Hambourg, 1er août 1886; attaché payé à la direction des consulats et des affaires commerciales, 7 décembre 1890; consul de seconde classe (hors cadres), chargé des mêmes fonctions, 31 décembre 1891; attaché payé au bureau de la presse, 28 juin 1893; gérant du consulat de Batavia, 3 février 1894-9 février 1895; consul à Valparaiso, 15 août 1895; consul de première classe, 18 mai 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898; consul à Stuttgart, 25 mars 1899; officier d'académie, 31 mars 1900; consul général à Hambourg, 15 avril 1902; membre de la commission extra-parlementaire de la marine marchande, décembre 1903.

LEFAIVRE (Paul) ✻, né le 22 avril 1857; licencié en droit; attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique, 7 février 1879; attaché autorisé au cabinet du ministre des affaires étrangères, 29 novembre 1880; attaché surnuméraire, 1er février 1881; détaché au secrétariat de la présidence du conseil des ministres, 21 mai 1881; attaché au cabinet du sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, 17 novembre 1881; au cabinet du ministre, 1er février 1882; à la direction politique, 23 décembre 1882; secrétaire de troisième classe à Washington, 10 mars 1883; détaché à Athènes, 29 novembre 1885; à Constantinople, 11 mars 1886; à Madrid, 2 octobre 1886; secrétaire de troisième classe à Athènes, 14 janvier 1887; secrétaire de seconde classe, 9 janvier 1888; à Lima, 12 juillet 1890; chargé d'affaires, 17 novembre 1891-15 juin 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 15 novembre 1893; à Tokyo (non installé), 9 mars 1894; à Washington, 15 octobre 1894; à Berne, 13 janvier 1898; chargé d'affaires, 1er septembre 1899-31 janvier 1900; premier secrétaire à Madrid, 25 février 1901; ministre résident à Bogota (non installé), 19 novembre 1903; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 31 décembre 1904; chargé des fonctions de ministre-résident à La Havane, 6 février 1905.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Jacques-Frédéric-Eugène), né le 22 février 1876; licencié en droit; attaché surnuméraire à la sous-direction du contentieux, 22 mai 1901; attaché payé, 9 juin 1905.

LEFEUVRE-MÉAULLE (Hyacinthe-Aristide) ✻, né le 2 septembre 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 27 décembre 1884; élève chancelier à Kobé, 25 mars 1889; secrétaire-archiviste à Saint-Pétersbourg, 13 octobre 1890; à Chicago, 21 juillet 1892; chancelier de seconde classe, 1er mai 1893; officier d'académie, 27 janvier 1894; secrétaire-archiviste à Genève (non installé), 17 mai 1894; attaché payé au cabinet du ministre, bureau du personnel, 1er juin 1894; vice-consul chargé de la chancellerie de Bangkok, 18 septembre 1895; vice-consul à Novorossyisk, 5 novembre 1897; à Brousse (non installé), 4 mars 1900; chevalier du Mérite agricole, 1900; rédacteur adjoint au cabinet du ministre, 3 mars 1901; consul de deuxième classe, 1er avril 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 4 juin 1902; à Mannheim (non installé), 26 février 1903; consul à Dublin, 11 avril 1903; consul de 1re classe, 6 février 1906.

LEFÈVRE (Georges-Sébastien), né le 12 mars 1861; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 5 août 1887; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Tientsin, 6 novembre 1888; gérant du consulat, 27 avril 1889-1er juillet 1890; interprète de troisième classe, interprète-chancelier à Tientsin, 12 janvier 1891; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892; interprète-chancelier à Séoul, 18 mars 1892; gérant du consulat, 1er mars 1894-27 avril 1896; interprète de première classe, 23 mars 1899; gérant du consulat général et chargé d'affaires à Séoul, 30 novembre 1899 au 10 mars 1901; en disponibilité, 10 août 1901; rappelé à l'activité

et chargé du vice-consulat de Niou-Tchouang, 1er juillet 1906; inscrit dans le cadre des vice-consuls de première classe (à dater du 12 février 1901), 1er juillet 1906.

LEFÈVRE-PONTALIS (Pierre-Antonin) ✱, né le 13 novembre 1864; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes pour le malais et l'annamite; attaché à la direction commerciale, 24 janvier 1889; attaché à la direction politique, 25 janvier 1889; attaché d'ambassade, désigné pour faire partie de la mission spéciale en Indo-Chine, 22 octobre 1889; direction politique, 2 mai 1892; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; secrétaire de troisième classe hors cadres, attaché payé à la direction politique, 28 juin 1893; commissaire adjoint du gouvernement de la République au Laos, 5 janvier 1894; membre de la commission de délimitation de la frontière avec la Chine du Fleuve-Rouge au Mékhong; membre de la commission franco-anglaise du Haut-Mékhong, 1894-1895; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1895; secrétaire de deuxième classe au Caire, 14 août 1896; à Luxembourg, 10 février 1899; à Saint-Pétersbourg, 19 décembre 1899; secrétaire d'ambassade de première classe, 30 mai 1902; en mission à l'exposition d'Hanoï, 29 septembre 1902; à Athènes, 13 janvier 1905.

LEFORT (Eugène-Pol), né le 27 décembre 1876; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 18 juin 1901; à Londres, 31 mai 1902; à Alexandrie, 16 mars 1903.

LEGER (Eugène-Pierre), né le 7 septembre 1876; docteur en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; rédacteur hors cadres au ministère des finances; attaché payé à la division des fonds, 1er juillet 1906.

LEGRAND (Albert-Louis-Hubert) O✱, né le 17 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 2 mai 1883; attaché, 26 janvier 1884; attaché payé, 10 juin 1888; secrétaire d'ambassade de troisième classe, hors cadres (pour prendre rang du 10 juin 1888), 12 août 1891; à Berne, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe, 10 novembre 1894; délégué adjoint à la conférence technique de Paris sur les transports internationaux par chemin de fer, 11 mars 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1893; secrétaire de la conférence internationale de Venise, 16 février 1897; attaché payé à la direction politique, 9 février 1898; chargé des fonctions de rédacteur, 1er février 1899; secrétaire de la conférence de la paix (La Haye, mai-juillet 1899); second secrétaire à Rome (Quirinal), 21 septembre 1899; secrétaire d'ambassade de première classe, 13 octobre 1899; provisoirement maintenu à la direction politique, septembre 1899-novembre 1900; officier de la Légion d'honneur, 5 avril 1903; délégué du gouvernement tunisien au congrès postal de Rome, 7 avril-26 mai 1906; a signé en cette qualité les conventions arrêtées par ce congrès.

LELORRAIN (Georges-Ferdinand-Nicolas), né le 6 décembre 1870; services militaires, octobre 1890-1895 (campagne de Madagascar, 1895); admis à participer aux travaux de la chancellerie de Luxembourg, mai 1896; élève chancelier à Jérusalem, 9 janvier 1897; à Sierra-Leone (non installé), 2 avril 1898; à Valence, 10 octobre 1898; à Milan, 15 février 1899; chancelier de deuxième classe chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Genève, 29 juin 1900; au Caire, 18 janvier 1901; gérant de la chancellerie de Manille, 25 juillet 1901; du consulat, 17 octobre 1901-18 janvier 1902; chargé par le gouvernement général de l'Indo-Chine de l'organisation de la section des pays d'Extrême Orient à l'exposition d'Hanoï, 1er mars 1902; chargé de mission aux Iles Philippines, 1er août 1902; officier d'académie, 15 août 1902; membre et secrétaire du jury de l'exposition d'Hanoï, 1er décembre 1902; chargé de mission aux Philippines par le gouvernement de l'Indo-Chine, 1er février 1903; chargé de la chancellerie de Singapore (non installé), 22 décembre 1903; de Porto, 20 juin 1904.

Le Mallier (André-Jules-Louis), né le 26 mai 1873 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1896 ; élève consul, 13 décembre 1899 ; à la direction des consulats, 21 décembre 1899 ; consul suppléant, 3 mai 1902 ; au Caire, 1er février 1903 ; attaché à la direction des consulats, 26 mai 1904 ; attaché payé, 10 décembre 1904 ; officier d'académie, 1er mars 1906.

Le Marchand (Edgard) O ✱, né le 17 janvier 1851 ; licencié en droit ; attaché aux archives, 31 juillet 1873 ; à Rio-de-Janeiro, 11 janvier 1874 ; à Berlin, 1er novembre 1875 ; à la direction politique, 23 mars 1877 ; secrétaire de troisième classe à Munich, 30 novembre 1877 ; à Berlin, 28 mars 1878 ; à Vienne, 13 mars 1879 ; commis principal au contentieux (droit public), 25 février 1880 ; à la direction politique, janvier 1883 ; secrétaire de seconde classe à Madrid, 31 décembre 1884 ; secrétaire de première classe à Vienne, 8 décembre 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888 ; chargé d'affaires à Vienne, 12 mai-8 décembre 1893 ; à la disposition du ministre du commerce pour remplir les fonctions de chef du service des sections étrangères à l'Exposition de 1900, 21 mai 1898 ; ministre plénipotentiaire de 2e classe, 3 juin 1898 ; sous-directeur adjoint à la direction politique, 1er février 1899 ; représentant du ministère des affaires étrangères dans la commission interministérielle des Nouvelles-Hébrides, novembre 1899-janvier 1900 ; membre de la commission permanente du stage, 9 avril-24 avril 1900 ; officier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900 ; président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 8 novembre 1905.

Lemardelé (Henri-Marie-Nicolas), né le 13 avril 1883 ; diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris ; élève vice-consul au cabinet du ministre, 20 août 1906.

Lemay (Gaston-Amédée) ✱, né le 11 novembre 1843 ; services militaires, 1870-1871, vice-consul de seconde classe à Khartoum (non installé), 6 juillet 1882 ; à la disposition du consul général à Tripoli, 14 août-30 novembre 1882 ; à la disposition de l'agent et consul de France en Égypte, à Souakim, au Harrar, puis au Caire, 27 septembre 1883-5 novembre 1884 ; gérant du vice-consulat de Massaouah, 23 novembre 1884-30 mai 1885 ; vice-consul à Hodéidah (non installé), 20 janvier 1886 ; chargé de mission à Zeilah, 16 juin-19 août 1886 ; vice-consul à Bourgas, 26 août 1886 ; vice-résident à Nossy-Vé (Saint-Augustin) [non installé], 1er janvier 1888 ; maintenu à Bourgas, 18 juin 1888 ; vice-consul de première classe, 20 juin 1888 ; officier d'académie, 5 février 1891 ; à Aden, 15 décembre 1892 ; consul honoraire, 17 janvier 1893 ; consul de seconde classe, 17 février 1893 ; à Syra, 15 octobre 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898 ; chargé de mission, 6 septembre 1900 ; consul de première classe, 16 juillet 1901 ; chargé du vice-consulat de Venise, le 15 décembre 1902 ; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1903 ; consul à Florence, 16 avril 1904.

Lemonnier (Joseph-Alexandre-Jacques), né le 13 février 1875 ; docteur en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1898 ; à la direction politique, 25 mars 1899 ; à la direction des consulats, 21 décembre 1899 ; élève consul, 30 avril 1900 ; à la direction des affaires politiques, 15 mai 1900 ; à la direction des consulats, 17 novembre 1900 ; à la direction politique, 25 janvier 1902 ; consul suppléant, 7 janvier 1903 ; à Londres, 31 décembre 1904 ; officier d'académie, 1er janvier 1905 ; à la disposition du gouvernement tunisien, 18 juin 1906.

Le Myre de Vilers (Charles-Marie) GO ✱, né le 17 février 1833 ; élève à l'École navale, 1er octobre 1849 ; aspirant de deuxième classe, 1er août 1851 ; aspirant de première classe, 1er septembre 1853 ; enseigne de vaisseau, 3 février 1855 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 août 1859 ; démissionnaire, 8 mai 1861 ;

sous-préfet de Joigny, 1er mars 1863; de Bergerac, 30 octobre 1867; préfet d'Alger, 11 novembre 1869; admis à servir avec son ancien grade, 13 septembre 1870; lieutenant de vaisseau, 8 décembre 1870; officier de la Légion d'honneur, 26 janvier 1871; licencié, 16 février 1871; préfet de la Haute-Vienne, 26 mai 1873; directeur général des affaires civiles et financières de l'Algérie, conseiller d'État, 22 février 1877; gouverneur de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire près la cour de Hué, 13 mai 1879; commandeur de la Légion d'honneur, 11 juillet 1882; admis à faire valoir ses droits à la retraite, 25 mai 1883; ministre plénipotentiaire de première classe chargé des fonctions de résident général à Madagascar, 9 mars 1886; grand-officier de la Légion d'honneur, 22 août 1888; député de la Cochinchine, 12 décembre 1889; réélu en 1893 et 1898; en disponibilité, 12 décembre 1889; ambassadeur honoraire, 12 février 1895.

Le Pescheux Duhautbourg (Jean-Marie-Henri), né le 22 mai 1871; élève chancelier au Caire, 29 juillet 1891; à Trieste, 6 juin 1896; à Syra, 8 septembre 1896; gérant de la chancellerie de Luxembourg, 18 janvier-4 mars 1899; chancelier de deuxième classe, faisant fonctions d'élève à Cagliari, 18 août 1899; gérant de la chancellerie de Séville, 24 décembre 1900; chancelier à Séville, 28 décembre 1900; gérant du vice-consulat de Cadix, 26 juillet-26 novembre 1902; chancelier à Salonique, 11 janvier 1905.

Lépice (Henri-Auguste-Marie), né le 9 mai 1882; licencié en droit; diplomé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 25 janvier 1903.

Lépissier (Charles-Jean-Émile), né le 23 mai 1882, diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, le 20 août 1906.

Lerat d'Albas (Louis-Maurice), né le 5 juillet 1871; diplômé de l'École des langues orientales; élève drogman à Casablanca, 6 novembre 1900; en disponibilité, 5 janvier-8 mars 1901; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 4 mai 1901; élève chancelier à Dantzig, 28 novembre 1901; en disponibilité, 28 avril 1902; surnuméraire à la division des fonds, 15 septembre 1902; détaché à la direction des consulats, 20 septembre-décembre 1902; à Londres, 3 septembre 1903; secrétaire-archiviste, 18 mai 1906.

Leriche (Louis-Édouard-Victor-Joseph), né le 2 novembre 1861; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Damas, 12 juillet 1888; à Beyrouth, 22 décembre 1888; à Tanger, 18 décembre 1889; gérant de la chancellerie de Mogador, 31 octobre 1891; gérant du consulat, 29 février-20 juin 1892; drogman de seconde classe et mis en disponibilité sur sa demande, 15 septembre 1893; drogman-chancelier à Mogador, 28 mars 1891; gérant de l'agence, puis du vice-consulat de Larache 26 juin 1896-3 juillet 1897; drogman-chancelier à Casablanca, 10 février 1899; drogman de première classe, 19 septembre 1899; vice-consul à Rabat, 9 octobre 1900; détaché à la mission française pendant la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906).

Le Roux (Ernest-Guillaume-Marie-Léon) ✱, né le 9 septembre 1837; membre du conseil général du Finistère; vice-consul de première classe à Manchester, 1er avril 1881; consul de seconde classe, 26 septembre 1892; à Hong-Kong, 26 novembre 1894; consul de première classe, 27 janvier 1898; consul général, 29 janvier 1901; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; en disponibilité, 6 août 1901.

Leroy (Amé-Frédéric), né le 1er juillet 1879; licencié en droit; élève vice-consul à la direction des affaires politiques, 20 août 1906.

Levet (Henri-Jean-Marie-Étienne), né le 13 janvier 1874; chargé de mission dans l'Inde et en Indo-Chine par le ministre de l'instruction publique, décembre 1897-juin 1898; officier d'académie, février 1899; vice-consul de troisième classe, chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Manille, 10 novembre

1902; chargé de la chancellerie de Manille, 16 décembre 1902; chargé de la chancellerie de Las Palmas, 14 février 1906.

Liébert (Gaston-Ernest), né le 31 octobre 1866; élève à l'École navale, 1er octobre 1881; aspirant de 2e classe, 3 octobre 1886; aspirant de 1re classe, 5 octobre 1887; enseigne de vaisseau, 1er octobre 1889; stagiaire à l'administration centrale, décembre 1892; secrétaire adjoint du tribunal arbitral des pêcheries de Behring, 1893; élève consul attaché au cabinet (bureau de la presse), 27 décembre 1893; faisant fonctions de consul suppléant à New-York, 16 novembre 1894; attaché à la direction des consulats, 2 juin 1896; consul suppléant, 21 août 1896; à Shanghaï (non installé), 21 avril 1897; maintenu à la direction des consulats, 12 mai 1897; chargé du vice-consulat de Pakhoï et Tong-Hing, 19 septembre 1898; consul de deuxième classe, 17 février 1900; chargé d'une mission commerciale à Pékin, 4 février 1901; consul à Hong-Kong, 6 août 1901; consul attaché à la légation de France à Pékin, 4 janvier 1902; consul à Hong-Kong, 18 septembre 1902.

Livio (Auguste-Étienne-René de) ✻, né le 13 juillet 1855; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; consul suppléant à Hambourg, 8 janvier 1881; à Gênes, 12 juillet 1882; à Barcelone, 15 juillet 1884; consul de deuxième classe, gérant du consulat de l'Assomption, 25 avril 1887; consul à l'Assomption, 11 mai 1887; au Cap, 30 octobre 1890 (non installé); gérant du consulat de Gibraltar du 5 février au 10 mars 1891; consul à Gibraltar, 6 août 1891; consul de première classe, 23 février 1894; à Philippopoli (non installé), 15 octobre 1894; rédacteur à la direction des consulats, 23 mai 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 3 février 1897; consul général à la disposition, 4 mars 1900; consul général et chargé d'affaires à l'Assomption, 28 février 1901; chargé du consulat de Dusseldorf, 20 octobre 1901; consul général à Amsterdam, 5 février 1906.

Lobel-Mahy (Raymond-Guillaume-Émile-Adrien de), né le 26 avril 1857; commis auxiliaire à la Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1881; commis de chancellerie à Shanghaï, 1883; à San-Francisco, 1885; chargé de la chancellerie de la Vera-Cruz, 8 janvier 1887; chancelier de troisième classe, 6 octobre 1887; à Gibraltar, 7 janvier 1889; à Newcastle, 30 avril 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Bâle, 11 décembre 1893; chancelier de première classe, 20 avril 1896; à Dublin, 2 novembre 1898; à Bruxelles, 15 mai 1903.

Longchamps-Deville (Jean-Louis-Amable Loiseleur des), né le 24 octobre 1872; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1895; élève consul, 13 décembre 1898; à la direction des consulats, 27 décembre 1898; consul suppléant, 20 juillet 1900; à Bangkok, 23 octobre 1900; à Smyrne (non installé), 18 juillet 1901; à Shanghaï, 7 novembre 1901; à Barcelone, 11 avril 1903; officier d'académie, 31 mars 1901.

Lorgeou (Eugène-Édouard) ✻, né le 13 janvier 1848; élève interprète à Bangkok, 3 février 1874; interprète-chancelier à ce poste, 28 décembre 1878; interprète de première classe, 10 mars 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 7 juillet 1885; consul honoraire, 2 avril 1892; consul de seconde classe, 26 septembre 1892; à Rangoon, 21 mai 1893; gérant du consulat général de Bangkok, 6 décembre 1897-25 mars 1898; consul de première classe, 27 janvier 1898; chargé de mission, 27 mai 1899; consul général en disponibilité, 1er janvier 1901.

Lorgeou (Eugène-Henri), né le 14 septembre 1877; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Alep, 16 octobre 1902; gérant le vice-consulat de Marache (28 juillet 1905-11 avril 1906); gérant le vice-consulat de Mersina, 27 mai 1906; à Saffi, 1er juillet 1906; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

LOUIS (Georges) C ✱, né le 21 mai 1847 ; licencié en droit ; secrétaire du comité de législation étrangère au ministère de la justice, 1er avril 1877 ; chef du cabinet du sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, 6 octobre 1880 ; rédacteur, 15 juillet 1881 ; sous-directeur à la direction des affaires commerciales, 31 octobre 1881 ; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883 ; consul général, hors cadres (pour prendre rang du 31 octobre 1881), 12 août 1891 ; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1891 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe (hors cadres), 1er juillet 1893 ; chargé d'une mission spéciale, 23 septembre 1893 ; délégué de France à la commission de la dette égyptienne, 26 octobre 1893 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 31 janvier 1900 ; chargé des fonctions de directeur des consulats et des affaires commerciales, 29 août 1902 ; directeur des affaires politiques, 3 avril 1901 ; conseiller d'État en service extraordinaire ; membre de la commission des archives diplomatiques, 15 avril 1904 ; commandeur de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904 ; membre de la commission pour la revision du Code civil, décembre 1904.

LOYNES (Marie-Joseph de) ✱, né le 8 août 1857 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 1er février 1881 ; à Madrid, 12 novembre 1883 ; secrétaire de troisième classe à la même résidence, 12 janvier 1884 ; officier d'académie, 10 mai 1887 ; secrétaire de seconde classe à Saint-Pétersbourg, 29 janvier 1889 ; à la direction politique (hors cadres), 21 octobre 1891 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1894 ; secrétaire de première classe, 29 juin 1897 ; rédacteur, 1er février 1899 ; secrétaire de la commission interministérielle des Nouvelles-Hébrides, novembre 1899-janvier 1900 ; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1903 ; membre suppléant de la commission des édifices diplomatiques et consulaires, 1er février 1904 ; agent du gouvernement français auprès du tribunal arbitral chargé de statuer sur les indemnités de Terre-Neuve, 20 avril 1905 ; membre de la commission du stage pour 1905-1906.

LOZÉ (Henri-Auguste) C ✱, né le 21 janvier 1850 ; licencié en droit ; sous-préfet de Commercy, 21 février 1877 ; remplacé, 24 mai 1877 ; sous-préfet de Commercy, 30 décembre 1877 ; de Béthune, 12 janvier 1880 ; de Brest, 30 mars 1881 ; préfet du Cantal, 5 octobre 1884 ; secrétaire général de la préfecture de police, 25 avril 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 10 juillet 1885 ; préfet de la Somme, 11 novembre 1886 ; préfet de police, 10 mars 1888-11 juillet 1893 ; officier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1888 ; commandeur de la Légion d'honneur, 31 mars 1891 ; ambassadeur à Vienne, 13 novembre 1893 ; gouverneur général de l'Algérie, 28 septembre 1897 (non acceptant) ; à la disposition, 10 octobre 1897 ; chargé de mission, 1er janvier 1902 ; en disponibilité, 1er mars 1902 ; député du Nord, 11 mai 1902 ; sénateur du Nord, 7 janvier 1906.

LOZÉ (Maurice-Henry), né le 4 février 1881 ; licencié en droit ; attaché au cabinet du ministre des finances, 1er décembre 1903 ; officier d'académie, 4 janvier 1904 ; sous-chef du cabinet du président du conseil, ministre des finances, 1er février 1905 ; sous-chef du cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 23 juin 1905 ; vice-consul de première classe, 2 novembre 1905 ; à la direction des consulats, 28 mars 1906.

LUCCIARDI (Régulus-Napoléon-Eugène), né le 31 mai 1865 ; ancien chef de cabinet des préfets de la Corrèze et du Tarn ; chancelier de deuxième classe à La Paz, 19 septembre 1898 ; chancelier de deuxième classe (pour prendre rang du 19 août 1899), 14 novembre 1899 ; à Santiago de Cuba, 14 novembre 1899 ; en disponibilité, 10 juin 1901 ; vice-consul de troisième classe rappelé à l'activité, 1er avril 1904 ; chargé de la chancellerie de Sydney, 20 juin 1904.

LUCY-FOSSARIEU (Pierre-Henri-Richard de) ✱, né le 29 janvier 1859 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Tokyo, 6 février 1883 ;

interprète de troisième classe, 1er mai 1884; chargé des fonctions d'interprète à Shanghaï, 21 août 1886; interprète au même poste (non installé), 7 février 1887; secrétaire de la conférence internationale pour la revision des traités avec le Japon, 1er mai 1886-28 juillet 1887; vice-consul de deuxième classe, 30 juillet 1888; gérant du vice-consulat de Fou-Tchéou, 16 octobre 1888-30 octobre 1889; vice-consul à Han-Kéou, 6 novembre 1888 (non installé); à Kobé, 28 juin 1889; consul de deuxième classe, 21 août 1896; officier d'académie, 1er mars 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; chargé des intérêts russes dans la circonscription de Kobé et d'Osaka (11 février 1904-15 février 1905); à Mongtseu, 10 octobre 1904; consul de première classe, 29 décembre 1904; chargé du service spécial créé à la légation de Tokyo pour les affaires administratives concernant les prisonniers de guerre russes au Japon (15 février 1905-31 mars 1906).

Lugan (Hector-Jean-Baptiste) ✱, né le 19 juillet 1868; commis auxiliaire de résidence en Annam et au Tonkin, 12 octobre 1889; attaché à la mission Pavie au Laos, 12 octobre 1889; commis de résidence de troisième classe, 31 mars 1890; de deuxième classe, 28 décembre 1893; gérant le vice-consulat de Luang-Prabang, novembre 1892-novembre 1893; chancelier de résidence, 1er janvier 1894; commissaire du gouvernement de deuxième classe au Laos, 1er juin 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 17 novembre 1896; vice-consul à Nan, 10 mars 1897; consul de deuxième classe, 7 mai 1902.

Mabire (Charles-Paul) ✱, né le 1er novembre 1858; attaché autorisé à la sous-direction des chancelleries, 12 mars 1881; attaché à la comptabilité, 21 mars 1882; attaché payé, 26 janvier 1883; officier d'académie, décembre 1889; secrétaire de la commission de répartition des indemnités italiennes, septembre 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; sous-chef de bureau, 4 avril 1901; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1903; chef de bureau, 26 juillet 1903: secrétaire de la commission des édifices diplomatiques et consulaires, (3 novembre 1901-30 avril 1906).

Magny (Maurice **Soufflot de**) ✱, né le 22 février 1845; attaché autorisé à Lisbonne (consulat), 23 février 1867; à Lisbonne (légation), 18 octobre 1867; à Constantinople, 24 novembre 1872; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 31 décembre 1875; à Rome, 27 mars 1877; attaché payé au cabinet et secrétariat, 25 janvier 1879; au contentieux, juin 1879; commis principal, 1er février 1880; mis, sur sa demande, en disponibilité, 15 février 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 20 février 1882; consul de seconde classe chargé du vice-consulat d'Alicante, 12 juin 1889; à Valparaiso, 12 septembre 1891; consul de première classe, 24 août 1894; à Turin, 15 août 1895; arbitre provisoire près le tribunal des réclamations franco-chiliennes, 17 octobre-23 novembre 1895; consul général à la Havane, 13 octobre 1899; à New-York, 4 juin 1902; à Tripoli de Barbarie, 1er avril 1905.

Maigret (Jacques-Roger), né le 3 juillet 1875; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Casablanca, 5 janvier 1901; chargé des fonctions d'interprète chancelier à Casablanca, 1er juillet 1906; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

Maistre (Louis-Paul), né le 17 mai 1851; commis de chancellerie à Londres, 13 mai 1881; chancelier de troisième classe à Melbourne, 15 octobre 1885; gérant du consulat, 12 juin 1887-16 mai 1888; commissaire adjoint de la section française à l'exposition internationale de Melbourne, 1888; officier d'académie, juillet 1889; gérant du consulat, 28 avril 1891-5 avril 1892; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 26 septembre 1892; chargé de la chancellerie de Cardiff, 2 novembre 1898; gérant du vice-consulat de Swansea, 24 mai-24 juillet 1900; vice-consul à Melbourne, 17 avril 1901.

MALASPINA (Lucien-Abel de), né le 5 janvier 1852; commis de chancellerie à Francfort, 20 juin 1882; à Naples, 12 février 1885; élève chancelier au Caire, 15 janvier 1887; chancelier de troisième classe à Puerto-Rico (San-Juan), 25 janvier 1889; à Corfou, 21 septembre 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Galatz, 1er mai 1895; à Turin, 17 août 1897; chancelier de première classe, 18 mars 1899; consul honoraire, 8 mars 1901; officier d'académie, 1er mai 1901; vice-consul (pour prendre rang du 18 mars 1899), 13 mai 1902; à Janina, 1er avril 1903.

MALIVOIRE FILHOL DE CAMAS (Jean-Pierre), né le 24 mai 1877; élève chancelier à Jersey, 18 juin 1901; à Brême, 10 août 1905.

MALPERTUY (Jean-Claude-Lazare) ✱, né le 2 septembre 1857; commis de chancellerie à Smyrne, 13 août 1879; drogman auxiliaire à Djeddah, 20 janvier 1881; commis de drogmanat à Jérusalem, 7 juillet 1882; drogman de troisième classe, drogman-chancelier à Tauris, 15 juillet 1884; gérant du consulat de Tauris, 1er octobre 1885-1er octobre 1886; à Téhéran, 22 décembre 1886; drogman de deuxième classe, 16 octobre 1890; premier drogman à Tripoli de Barbarie (non installé), 28 février 1893; à Tanger, 23 août 1893; drogman de première classe, 6 avril 1894; consul honoraire, 29 juin 1897; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Fez, 9 novembre 1897; consul à Mogador, 11 novembre 1899; à Casablanca, 9 octobre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

MALZAC (André-Miranda-Gérard), né le 8 juillet 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Damas, 28 octobre 1903; à Téhéran, 1er février 1906.

MANCINI (Jules-Joachim-Mariano-Damien), né le 7 mars 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; secrétaire par intérim du président de la délégation française à la commission des Pyrénées, octobre 1898; stagiaire, décembre 1898; élève consul, 13 décembre 1899; au cabinet du ministre, 21 décembre 1899; attaché d'ambassade (pour prendre rang du 13 décembre 1899) à Téhéran, 28 février 1901; officier d'académie, mai 1902; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 3 mai 1902; à Sofia, 9 février 1903; à Vienne, 10 octobre 1903; chevalier du Mérite agricole, 22 janvier 1905; au cabinet du ministre (bureau de la presse), 1er février 1906.

MANINGUE (Marcel), né le 21 mars 1874; diplômé de l'Institut commercial de Paris; élève chancelier à Prétoria, 28 septembre 1896; gérant du vice-consulat de Johannesburg, 26 avril 1897-31 janvier 1898; gérant de la chancellerie de Manille, 2 mai 1899; chancelier de deuxième classe, 5 janvier 1900; attaché au cabinet du ministre, 13 février 1901; officier d'académie, 1er mars 1902; attaché payé, 31 mai 1902; vice-consul de deuxième classe, 1er février 1904.

MANNEVILLE (Gustave-Henri-Benoist, comte de) ✱, né le 27 février 1865; archiviste-paléographe; licencié en droit; attaché à la direction politique, 23 janvier 1888; détaché à la direction commerciale, 1er février 1888-1er février 1889; secrétaire d'ambassade de troisième classe, chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 11 octobre 1892; secrétaire adjoint du tribunal arbitral des pêcheries de Behring, 18 mars 1893; à Berlin, 28 juin 1893; à Londres, 28 juin 1895; secrétaire de deuxième classe chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 19 janvier 1897; à Londres, 10 mai 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; secrétaire de première classe, 31 décembre 1901.

MARC (Edmond-Raoul-Marie), né le 14 octobre 1872; élève à l'École des jeunes de langues; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève-drogman à Beyrouth, 26 août 1895; gérant du vice-consulat de Tripoli de Syrie, 12

avril 1898-26 mars 1899 ; drogman de deuxième classe, 20 avril 1899 ; gérant du vice-consulat de Diarbékir, 13 juin 1899-14 mai 1900 ; gérant du vice-consulat de Caïffa, 18 juin-5 décembre 1900 ; drogman à Constantinople, 5 novembre 1900 ; officier d'académie, 9 mai 1903 ; interprète de première classe, 21 décembre 1903 ; premier interprète à Tanger, 20 avril 1904 ; consul honoraire, 20 décembre 1905.

Marcassin (Jules-Joseph-Paul-Maurice), né le 7 juillet 1879 ; diplômé de l'École des sciences politiques ; élève vice-consul surnuméraire au cabinet du ministre, 16 juin 1904 ; à Bruxelles, 14 février 1906.

Marchand (Hippolyte) O✱, né le 29 juin 1847 ; attaché à la direction politique, 10 janvier 1868 ; à Constantinople, 4 mai 1868 ; secrétaire de troisième classe à Buenos-Ayres, 4 juillet 1873 ; à Stockholm, 30 avril 1876 ; secrétaire de deuxième classe à Stockholm, 7 décembre 1878 ; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; secrétaire de deuxième classe à Rome, 7 avril 1882 ; secrétaire de première classe à Vienne, 15 septembre 1883 ; à Berne, 8 décembre 1885 ; conseiller d'ambassade à Rome (Quirinal), 28 décembre 1888 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lima (non installé), 11 octobre 1892 ; à Buenos-Ayres, 8 janvier 1893 ; officier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896 ; à Belgrade, 14 octobre 1897 ; à Stockholm, 16 octobre 1900 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 octobre 1900.

Marchand (Georges-Félix), né le 3 novembre 1874 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Tanger, 9 février 1899 ; gérant du vice-consulat de Fez, 21 novembre 1900-9 avril 1901 ; gérant le vice-consulat de Rabat, 7 juillet-31 décembre 1902 ; interprète de troisième classe, 19 février 1903 ; gérant le vice-consulat de Fez, 16 décembre 1905 ; interprète de deuxième classe, 1er juillet 1906.

Marcilly (Marie-Ernest-Henri-Aimé Chassain de) ✱, né le 21 février 1867 ; licencié ès lettres ; agrégé d'histoire ; attaché à la résidence générale de France à Tunis, 1er février 1891 ; élève consul, 16 octobre 1892 ; vice-consul, 31 juillet 1893 ; à la direction des consulats, 31 octobre 1893 ; attaché payé, 8 janvier 1894 ; vice-consul à Fez, 1er mai 1894 ; consul suppléant (pour prendre rang du 31 juillet 1893), 25 octobre 1894 ; attaché payé à la direction des consulats, 14 octobre 1897 ; consul de seconde classe, 27 janvier 1898 ; détaché à la direction politique, 9 février 1899 ; consul à Han-Kéou, 27 mars 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; consul de première classe, 21 décembre 1903 ; rédacteur à la direction politique, 22 novembre 1904.

Margerie (Bruno-François-Marie-Pierre Jacquin de) O✱, né le 6 octobre 1861 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 1er février 1883 ; détaché à la direction commerciale, 2 février 1883 ; attaché à la direction politique, janvier 1884 ; à Copenhague, 27 mars 1886 ; secrétaire de troisième classe, 4 septembre 1886 ; à Constantinople, 3 mars 1889 ; secrétaire de deuxième classe, 30 mars 1893 ; officier d'académie, 15 octobre 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1895 ; médaille d'honneur en or, 5 octobre 1896 ; secrétaire de première classe à Pékin, 9 février 1898 (non installé) ; chargé des fonctions de premier secrétaire à Copenhague, février 1899 ; premier secrétaire à Copenhague, 19 septembre 1899 ; à Washington, 13 mars 1901 ; à Madrid, 30 novembre 1903 ; chevalier du Mérite agricole, 15 juin 1905 ; officier de la Légion d'honneur, 18 octobre 1905 ; membre de la mission française à la conférence internationale d'Algésiras (janvier-avril 1906) ; secrétaire de la conférence d'Algésiras, rédacteur des protocoles, 16 janvier-7 avril 1906 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 18 août 1906 ; délégué de France à la commission européenne du Danube, 23 août 1906.

MARGUERIE (Bon-Henry-Jean-Baptiste-Joseph, marquis de), né le 25 novembre 1868; licencié en droit; stagiaire, décembre 1892; surnuméraire à la division des fonds, 8 avril 1895; attaché à la légation de Bruxelles, 19 mai 1899; à l'agence et consulat général de France au Caire, 18 juin 1900; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 12 octobre 1900; à La Haye, 28 novembre 1901; secrétaire de la conférence de droit international privé, mai 1904; à Saint-Pétersbourg, 14 novembre 1904.

MARICOURT (Henri-Marie-Louis DUMESNIL DE), né le 14 mars 1861; licencié en droit; commis de chancellerie à Genève, 5 mars 1885; à Swansea, 15 mai 1886; élève chancelier à Barcelone, 16 juillet 1888; secrétaire-archiviste à Londres, 22 janvier 1891; chancelier de troisième classe, 26 octobre 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Glasgow, 20 mars 1894; à Palerme, 29 février 1896; à Saint-Sébastien, 20 novembre 1896; chancelier de première classe, 18 mars 1899; officier d'académie, 1er mars 1902; consul honoraire, 20 septembre 1902.

MARIE (Charles-Jules-Lucien), né le 25 décembre 1848; commis de chancellerie à Londres, 31 mai 1873; à Newcastle, 31 décembre 1873; à Barcelone, 8 mai 1875; à Livourne, 26 mars 1877; chancelier de troisième classe à Bombay, 9 juin 1878; à Dublin, 28 février 1880; secrétaire-archiviste à l'ambassade de Londres, 15 janvier 1881; chancelier à Malte, 26 janvier 1882; chancelier de seconde classe, 28 avril 1882; à Messine, 15 juin 1883; à Odessa, 2 janvier 1888; chancelier de première classe, 16 juin 1888; à Liverpool, 21 septembre 1891; à Belgrade et consul honoraire, 20 novembre 1896; consul de deuxième classe, 23 mai 1901; en disponibilité par suppression d'emploi, 9 juillet 1901.

MARINACCE-CAVALLACCI (Jean-Baptiste-Charles-Félix-Égide-Honorine), né le 27 février 1863; commis de chancellerie à Barcelone, 4 décembre 1880; à la direction commerciale, 29 juillet 1882; chancelier de troisième classe, 28 février 1888; à Saint-Sébastien, 8 décembre 1891; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 27 septembre 1895; officier d'académie, 12 février 1896; chargé de la chancellerie de Tanger, 23 mai 1896; consul honoraire, 4 décembre 1900; consul de deuxième classe, 12 janvier 1905; chargé du vice-consulat de Tarragone, 1er juillet 1906.

MARTEL (Damien-Joseph-Alfred-Charles, vicomte de), né le 27 novembre 1878; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul, 2 mai 1901; attaché à la direction des consulats, 7 mai 1901; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 6 février 1902; consul suppléant, 5 mai 1904; officier d'académie, 1er janvier 1905; à Alexandrie (non installé), 27 février 1905; au Caire (non installé), 21 mars 1905; à la direction des consulats, 7 octobre 1905.

MARTIN (Robert-François-Jules), né le 3 septembre 1882; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 10 mai 1906; à Berlin, 20 juillet 1906.

MARTIN (Richard-William) ✱, né le 22 mai 1865; licencié en droit; attaché à la direction politique, 24 janvier 1889; détaché au cabinet du ministre, 29 janvier 1889; attaché à la direction politique, 6 mars 1889; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; secrétaire de troisième classe à Lima, 28 juin 1893; chargé des fonctions d'attaché d'ambassade à la direction politique, 23 juin 1895; attaché au cabinet du ministre, 21 décembre 1895; attaché payé, 14 août 1896; officier d'académie, 15 février 1897; secrétaire de deuxième classe, 9 février 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1898; secrétaire du tribunal arbitral anglo-vénézuélien, 15 juin-3 octobre 1899; secrétaire à Constantinople, 5 juin 1901; à Belgrade, 7 janvier 1904; secrétaire de première classe, 15 janvier 1904; se-

crétaire de la commission internationale d'enquête sur l'incident de la mer du Nord, décembre 1904 ; à Saint-Pétersbourg, 18 février 1905.

Martin (Édouard-Harold), né le 28 mars 1860 ; vice-consul de troisième classe, 2 janvier 1901 ; chargé des fonctions d'élève vice-consul à Bombay, 1er mars 1904 ; chancelier à Bombay, 22 juin 1904.

Maruéjouls (Pierre-Laurent-Frédéric) ✱, né le 27 novembre 1872 ; licencié en droit, archiviste-paléographe ; stagiaire, décembre 1896 ; attaché d'ambassade, 15 décembre 1897 ; à Rome (Quirinal), 13 janvier 1898 ; chef du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, 29 juin-4 novembre 1898 ; membre des comités d'admission et du comité des congrès à l'Exposition de 1900 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Rome, 13 novembre 1898 ; chevalier du Mérite agricole, 6 janvier 1899 ; officier d'académie, janvier 1899 ; attaché au cabinet du ministre, 18 décembre 1899 ; détaché à Constantinople, 3 novembre 1900 ; secrétaire à Constantinople, 20 mars 1901 ; secrétaire de deuxième classe, 8 avril 1902 ; chef du cabinet du ministre des travaux publics, 8 juin 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1902 ; à Constantinople, 25 janvier 1903 ; officier de l'Instruction publique, 9 mai 1903 ; à Bruxelles, 4 janvier 1904 ; attaché payé au cabinet du ministre (service de l'analyse), 19 mai 1906 ; membre de la mission française envoyée au couronnement du roi de Norvège Haakon VII, juin 1906 ; sous-chef du bureau du personnel, 1er septembre 1906.

Marzoni (Joseph-Charles-Marie-Victor) ✱, né le 21 janvier 1859 ; admis à participer aux travaux de la division des fonds, 15 juillet 1878 ; attaché au service de l'agent comptable des chancelleries (division des fonds), 1er janvier 1879 ; attaché payé, 3 mars 1879 ; commis principal, 31 décembre 1887 ; sous-chef de bureau, 17 août 1891 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897 ; chef de bureau, 31 mars 1901 ; agent comptable des chancelleries, 1er avril 1901 ; membre de la commission de l'abonnement, 12 mai 1902.

Mathieu (Paul-Albert), né le 8 novembre 1874 ; licencié en droit, diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Constantinople, 8 octobre 1900 ; interprète de troisième classe, 13 janvier 1905 ; interprète-chancelier à Trébizonde, 20 novembre 1905.

Mathiss (Marius-Dominique-Ernest), né le 4 août 1869 ; commis expéditionnaire à Genève, 21 mai 1894 ; à Montevideo, 5 avril 1897 ; à Santo-Domingo, 2 novembre 1898 ; à La Canée (non installé), 20 février 1902 ; à Cordoba (non installé), 27 mars 1902 ; à Bosna-Séraï (non installé), 30 septembre 1902 ; à Buenos-Ayres, 30 novembre 1902 ; gérant la chancellerie de l'Assomption, 14 août 1904 ; vice-consul de troisième classe, 1er novembre 1904 ; chargé de la chancellerie de l'Assomption, 22 novembre 1904.

Mattei (Louis), né le 12 août 1875 ; diplômé de l'École des hautes études commerciales ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 26 mars 1900 ; élève chancelier à Constantinople, 9 février 1901 ; gérant la chancellerie de La Canée, 24 août 1904-15 février 1905 ; gérant du consulat général de La Canée, 6-18 décembre 1904 ; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905 ; chargé de la chancellerie de Santo-Domingo, 27 février 1905.

Maurouard (Lucien) ✱, né le 1er octobre 1856 ; élève à l'École polytechnique, 1er novembre 1876 ; sous-lieutenant d'artillerie à l'École d'application, 1er octobre 1878 ; lieutenant en second, 1er octobre 1880 ; attaché à la direction politique, 1er février 1881 ; au cabinet du ministre, 27 avril 1881 ; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec l'Espagne, septembre 1881 ; attaché payé au cabinet, 23 janvier 1882 ; attaché à la direction politique, 23 janvier 1882 (indemnisé du 1er février au 1er mai 1882) ; secrétaire de troisième classe au

Caire, 10 février 1883; secrétaire de la commission internationale pour la réforme judiciaire en Égypte, mars 1881; attaché payé à la direction politique, 1884; chargé des fonctions de commis principal, 21 janvier 1887; officier d'académie, 12 juillet 1887; commis principal, 9 janvier 1888; secrétaire de deuxième classe à Athènes, 29 novembre 1890; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896; secrétaire de première classe, 9 mars 1897; délégué par intérim à la commission internationale des finances helléniques, mai-juin 1898; chevalier du Mérite agricole, 31 décembre 1900; officier de l'Instruction publique, 31 mars 1904; chargé du consulat général de La Canée, 7 décembre 1904.

MAURY (Marie-Ernest), né le 24 mars 1870; attaché payé à la division des fonds, 1er juin 1896; détaché au secrétariat particulier du ministre, 14 juin 1896-31 juin 1898.

MAZERET (Édouard-François), né le 8 janvier 1871; licencié en droit; vice-consul de troisième classe à Korat, 30 juillet 1903; à Novorossyisk, 15 février 1906; vice-consul de deuxième classe, 1er juillet 1906.

MÉDUS (Alfred), né le 16 novembre 1883; diplômé de l'École supérieure de commerce de Montpellier; élève vice-consul, 1er février 1905; au cabinet du ministre, 24 février 1905; à Dublin, 1er août 1906.

MÉLET (Xavier), né le 18 mai 1862; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat de Manchester, 30 juillet 1902.

MELON (Samuel-Alfred) ✻, né le 9 décembre 1848; commis de chancellerie à Genève, 15 janvier 1879; à Lisbonne, 27 novembre 1879; chancelier de troisième classe à Breslau, 21 avril 1880; à Dusseldorf, 15 juin 1883; chancelier de deuxième classe, 9 mars 1885; à Varsovie, 14 novembre 1885; officier d'académie, 29 décembre 1888; vice-consul, 31 janvier 1892; chargé de la chancellerie de Saint-Pétersbourg, 11 avril 1892; chargé de la chancellerie de Bucarest, 23 juillet 1892; consul de deuxième classe, 25 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; consul de première classe, 12 janvier 1905; chargé du vice-consulat d'Iassy, 20 janvier 1905; chargé du consulat de Galatz, 3 août 1906.

MENANT (René-Étienne-César) ✻, né le 13 avril 1855; services militaires, 1878-1880; commis de chancellerie à Tunis, 25 juillet 1881; à Alexandrie, 18 janvier 1886, chancelier de troisième classe, chargé de l'agence de résidence de Morotsangana, 8 avril 1890; chancelier à Tamatave, 12 janvier 1891; gérant de la vice-résidence de Majunga, 25 janvier-10 avril 1897 et 25 juillet 1897-15 juin 1898; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; secrétaire-archiviste à Genève, 30 avril 1892; chancelier à Panama (non installé), 1er janvier 1893; à Manille, 28 février 1893; gérant du consulat, 20 avril 1897-27 juillet 1898; chancelier à Santiago du Chili, 31 décembre 1898; vice-consul, 18 mars 1899, chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899; à Patras (non installé), 25 août 1905; à Bourgas, 9 octobre 1905.

MERCIER (Frédéric) ✻, né le 13 septembre 1851; licencié en droit; attaché à Buenos-Ayres, 29 mai 1875; à Madrid, 22 septembre 1876; à la direction politique, 13 mars 1879; secrétaire de troisième classe à Copenhague, 30 mars 1880; à Londres, 6 mars 1882; attaché payé à la direction politique, 1883; secrétaire de seconde classe (hors cadres) détaché près le président de la délégation française à la commission internationale des Pyrénées, 1er août 1886; secrétaire de seconde classe à Mexico, 31 mai 1890; à Montevideo, 30 juillet 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; chargé d'affaires, du 11 juillet 1892 au 6 septembre 1893; secrétaire de première classe, 22 mai 1894; à Buenos-Ayres, 15 janvier 1895; chargé d'affaires à Santiago du Chili, 11 juillet-20 août 1898;

chargé d'affaires à Stockholm, 28 juin 1900-13 janvier 1901 ; chargé du consulat général à Quito, 7 mai 1902 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 19 septembre 1902 ; à la disposition, 29 décembre 1904 ; en disponibilité, 1er février 1906.

Mercinier (Alexandre-Jacob-Emmanuel), né le 25 juillet 1852; services militaires, 1877-1879; commis de chancellerie à Alexandrie, 12 mai 1880; gérant du vice-consulat de Massaouah, 21 mars 1887-18 novembre 1888; chancelier de troisième classe, 12 février 1889; à Manille, 8 juillet 1889; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Sofia, 28 février 1893 ; à Constantinople, 20 novembre 1896; chancelier de première classe, 18 mars 1899; vice-consul à Siwas (non installé), 13 octobre 1899; à Alexandrette, 5 décembre 1899; à Varna, 26 décembre 1904.

Mérienne-Lucas (Paul-François-Léon), né le 24 mars 1867 ; licencié en droit ; stagiaire, décembre 1892; secrétaire adjoint de la conférence sanitaire internationale de Paris en 1894; détaché au secrétariat particulier du ministre, 30 mai 1894-10 janvier 1895; attaché surnuméraire au bureau du chiffre, 10 janvier 1895; attaché payé, 22 janvier 1897.

Mérou (Henri-Antoine-Joseph) ✱, né le 24 juillet 1853 ; engagé volontaire, 27 juillet 1870-15 juillet 1871; commis de chancellerie à Bruxelles, 2 juillet 1880 ; à Hambourg, 23 mai 1881 ; à Cagliari, 30 novembre 1881 ; à Berlin, 13 avril 1882; gérant de la chancellerie du consulat de Breslau, 11 août 1883 ; chancelier de troisième classe à Breslau, 15 juillet 1884; à Brême, 22 décembre 1885; chancelier de deuxième classe, 27 décembre 1888; à Hambourg, 11 avril 1889; officier d'académie, 31 décembre 1889; chancelier de première classe, 31 janvier 1892 ; vice-consul, 26 septembre 1892; à Galveston, 15 novembre 1894 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; à Chicago, 14 janvier 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 12 janvier 1902 ; consul de première classe, 26 octobre 1902.

Meyrier (Charles-Honoré-Gustave) ✱, né le 24 novembre 1852; commis de chancellerie à Constantinople, 7 novembre 1877 ; chancelier de troisième classe à Tampico, 12 mai 1882; à la Havane, 15 juillet 1884 ; à Sofia, 27 août 1886; chancelier de deuxième classe, 12 avril 1887 ; vice-résident de deuxième classe au Tonkin, 15 juillet 1887 ; chancelier à la Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1888 ; gérant du consulat, 6 juillet 1891-30 juin 1893; chancelier de première classe, 31 janvier 1892; vice-consul à Diarbékir, 15 janvier 1894; médaille d'honneur en or, 25 janvier 1896 ; à Andrinople, 23 mai 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896; consul de deuxième classe, 20 septembre 1902 ; chargé du consulat de France à Port-Saïd, 14 février 1906.

Mézière (Joseph-Gabriel-Claude-Hippolyte), né le 21 mars 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction commerciale, 31 août 1886; attaché, 23 février 1891 ; attaché payé au bureau du chiffre, 10 août 1892 ; officier d'académie, 31 mars 1900.

Michel (Philippe-Ernest), né le 2 mai 1862 ; services militaires, 1882-1886 ; commis auxiliaire à Bâle, 1er novembre 1886 ; commis expéditionnaire à Berne, 15 octobre 1894 ; secrétaire-archiviste, 5 mars 1896 ; chancelier de deuxième classe, 21 juillet 1901 ; chancelier à Malaga, 17 mai 1903 ; officier d'académie, 1er janvier 1905 ;chargé de la chancellerie de Budapest, 14 février 1906.

Millet (René-Philippe) C✱, né le 14 septembre 1849; licencié ès lettres, 1868; licencié en droit, 1870; employé au ministère du commerce (direction du commerce extérieur), 1871; rédacteur, 1873; attaché à la section française de l'exposition de Philadelphie, 1876; sous-préfet de troisième classe, 1877; sous-préfet de première classe, 1878; secrétaire général du département de Seine-et-Oise, 1879;

chef du cabinet et secrétariat du ministre des affaires étrangères, 30 septembre 1880; sous-directeur, 15 juillet 1881; à la direction politique, 15 octobre 1881; au contentieux, 15 février 1882; à la disposition du directeur des affaires politiques, 13 janvier 1883; sous-directeur à la direction politique (Amérique), 15 juin 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 11 juillet 1883; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 12 octobre 1885; à Stockholm, 27 novembre 1888; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1891; ministre plénipotentiaire de première classe, 19 avril 1894; chargé des fonctions de résident général à Tunis, 27 septembre 1894; ambassadeur à la disposition, 14 novembre 1900; commandeur de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; en disponibilité, 14 novembre 1902; en retrait d'emploi, 20 décembre 1902.

Milon de Peillon (Charles-Joseph-Zénon-Marie), né le 9 juillet 1860; commis auxiliaire à Newcastle, 18 juin 1883; gérant du vice-consulat de Sunderland du 1er mars au 30 avril 1884; commis de chancellerie à Swansea, 5 mars 1885; à Turin, 15 mai 1886; chancelier de seconde classe chargé des fonctions de commis de chancellerie à Cagliari, 1er juillet 1893; gérant du vice-consulat de Sassari, 9 mai-14 août 1894; chancelier à Naples, 7 novembre 1897; chancelier de première classe, 5 octobre 1900.

Mimaut (Alfred-Guillaume-Henri) O✱, né le 21 juillet 1847; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 21 juin 1869; élève consul, 17 avril 1874; à Barcelone, 3 avril 1875; à Londres, 14 octobre 1875; consul de seconde classe à Gibraltar, 17 août 1878; consul de première classe, 28 avril 1882; à Venise, 12 avril 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1886; à Christiania, 12 mars 1890; consul général, 5 janvier 1891; à Naples (non installé), 27 août 1892; à Londres, 8 janvier 1893; à Moscou, 15 octobre 1894; en disponibilité sur sa demande, 3 juillet 1895; à Christiania, 17 juillet 1896; officier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905; en disponibilité sur sa demande, 3 août 1905; ministre plénipotentiaire honoraire, 4 novembre 1905.

Miné (Arsène-Désiré-Céleste), né le 9 novembre 1815; commis auxiliaire, à Galatz, 11 novembre 1878; commis de chancellerie, 9 octobre 1879; secrétaire-archiviste à Bucarest, 29 juillet 1882; chancelier de troisième classe, 16 juin 1888; à Galatz, 20 décembre 1889; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Corfou, 1er mai 1895; à Tripoli de Barbarie, 31 décembre 1896; gérant de la chancellerie de Corfou, 5 juillet 1898; chancelier du consulat, 10 octobre 1898; chancelier de première classe, 18 mars 1899; officier d'académie, 1er janvier 1905.

Missir (Emmanuel-François-Arthur), né le 9 février 1867; commis auxiliaire à Smyrne, 1er juin 1888; commis expéditionnaire, 15 mai 1896; chancelier honoraire, 9 décembre 1898, gérant la chancellerie de Smyrne du 23 avril 1900 au 18 décembre 1901; secrétaire-archiviste à La Canée, 27 mars 1902; chancelier de deuxième classe, 30 avril 1902; à Bilbao, 5 janvier 1901; officier d'académie, 31 mars 1904; chargé de la chancellerie du consulat général à La Canée, 31 décembre 1904.

Molt (Marie-Ernest-Henri), né le 30 décembre 1857; employé auxiliaire à la direction des consulats, 27 décembre 1879; commis de chancellerie à Londres, 8 avril 1880; à Newcastle, 18 décembre 1880; en disponibilité sur sa demande, 14 mars 1882; commis à Larnaca, 12 mai 1882; chancelier de troisième classe, 7 novembre 1883; à Bombay, 15 juillet 1884; gérant du consulat, 21 février 1887-18 février 1888; en disponibilité sur sa demande, 31 décembre 1888; vice-consul honoraire, démissionnaire, 23 juillet 1891; chancelier de seconde classe à Rio-de-Janeiro, 3 avril 1895, à Cardiff, 20 avril 1896; à New-York, 3 février 1898; en mission à Saint-Thomas, 17 juin 1898-18 février 1899; vice-consul, 10 février 1899; officier d'académie, 27 mars 1899; gérant du consulat

de Honolulu, 10 juin 1899-20 juillet 1900; vice-consul à Galveston, 1er octobre 1900; médaille d'honneur en or, 4 octobre 1900; gérant du consulat de Santiago de Cuba, 8 mai 1901; chargé du consulat de France et chargé d'affaires à Panama, 19 novembre 1903; consul de 2e classe, 1er novembre 1904; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à la direction des consulats, 25 août 1905; consul et chargé d'affaires à Panama, 4 juillet 1906.

Mollard (Armand-Joseph) O✱, né le 28 mai 1862; attaché autorisé au protocole, 7 octobre 1881; attaché, 8 avril 1882; attaché payé, 26 janvier 1883; commis principal, chargé des fonctions de sous-chef du service du protocole, 28 mai 1887; rédacteur, 15 septembre 1888; chevalier de la Légion d'honneur, 1er janvier 1890; officier d'académie, 14 juillet 1890; chef adjoint du service du protocole, 8 septembre 1893; membre de l'ambassade extraordinaire du général de Boisdeffre à Moscou, juin 1896; attaché à la personne du Président de la République pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897; officier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; attaché à la personne du Président de la République à Saint-Pétersbourg, 14 mai-27 mai 1902; chef du service du protocole, 29 août 1902; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 10 décembre 1902.

Monbel (Joseph-Raymond Baylin de) C✱, né le 27 septembre 1846; attaché à Pékin, 10 janvier 1867; à Madrid, 14 juin 1869; secrétaire de troisième classe au Japon, 16 août 1873; secrétaire de deuxième classe (Japon), 3 mars 1877; chevalier de la Légion d'honneur, 7 février 1878; secrétaire de deuxième classe à Copenhague, 31 août 1878; secrétaire de deuxième classe à Vienne, 19 mai 1880; secrétaire de première classe à Rome (Saint-Siège), 27 octobre 1881; conseiller d'ambassade, 28 août 1882; officier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889; ministre plénipotentiaire de seconde classe, chargé d'une mission pour l'étude du protectorat religieux de la France en Orient et Extrême-Orient, 11 octobre 1892; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Tanger, 19 avril 1894; ministre plénipotentiaire de première classe, 14 octobre 1897; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la Haye, 31 janvier 1900; premier délégué français à la troisième conférence de droit international privé, 1901; a signé en qualité de plénipotentiaire la convention franco-hollandaise concernant les relations commerciales avec les colonies néerlandaises, le 13 août 1902; a signé en la même qualité la convention relative à l'établissement des câbles télégraphiques entre la Cochinchine et les Indes, 6 avril 1904; premier délégué français à la quatrième conférence internationale de droit privé, 1904; a présidé, comme délégué français, la conférence internationale de La Haye relative aux navires hospitaliers, décembre 1904; ambassadeur honoraire, 9 août 1906; commandeur de la Légion d'honneur, 9 août 1906; à la disposition, 9 août 1906.

Monge (Jean-Victor), né le 10 juin 1882; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, 27 janvier 1906; à Damas, 1er février 1906.

Mongendre (Maxime-Anatole-Aristide), né le 11 janvier 1869; services dans les équipages de la flotte, 15 mars 1887-17 août 1893; commis expéditionnaire à Bruxelles, 17 mai 1894, secrétaire-archiviste, 4 mars 1897; gérant de la chancellerie de Luxembourg, 25 mars-27 mai 1898; chancelier de deuxième classe, 17 mai 1900; vice-consul-chancelier à Rotterdam, 30 juin 1902; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906.

Monin (François-Denis), né le 13 mai 1858; commis de chancellerie à Cagliari, 27 novembre 1879; gérant de la chancellerie de Venise du 31 mai au 11 octobre 1881; à Trieste, 12 juillet 1881; à Hambourg, 28 décembre 1882; chancelier de troisième classe à Brême (non installé), 9 novembre 1885; à Breslau, 22 dé-

cembre 1885; à Dantzig, 20 septembre 1887; à Leipzig, 23 janvier 1888; à Trieste, 23 mai 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Bosna-Séraï, 10 juin 1893; secrétaire-archiviste à la direction des consulats, 14 juin 1894; vice-consul, 31 juillet 1894; officier d'académie, 24 mars 1898; consul de deuxième classe, 17 février 1900; à Vancouver, 29 mai 1902; à Philippopoli (non installé), 14 février 1906; chargé du vice-consulat de Bologne, 1er juillet 1906.

MONNET (Raphaël), né le 28 décembre 1862; commis-rédacteur à la marine (colonies), 1er avril 1885; secrétaire d'arrondissement à Hâtien (Cochinchine), mai 1885; détaché au ministère des affaires étrangères (sous-direction des protectorats), juin 1886; élève chancelier, 1er décembre 1886 (pour prendre rang au 1er avril 1885); à New-York, 25 juin 1887; à Santander, 30 décembre 1888; chancelier de troisième classe, chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Bucarest, 20 décembre 1889; chancelier à Charleroi, 8 décembre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; vice-consul, 12 août 1893; chargé de la chancellerie de Bosna-Séraï (non installé), 15 octobre 1894; gérant du vice-consulat de Charleroi, 16 novembre 1894-5 décembre 1895; gérant du vice-consulat de Suez, 12 juillet 1896-12 janvier 1897; vice-consul à la Trinité, 3 décembre 1896; chargé du consulat de Rangoon, 27 mai 1899; vice-consul à Melbourne, 3 novembre 1900; consul de deuxième classe à la disposition, 17 avril 1901; chargé du vice-consulat de Newport, 4 décembre 1902.

MONTIGNY-TURPIN (Charles de) ✱, né le 18 février 1861; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 22 novembre 1882; commis de chancellerie attaché à la direction des consulats (chancelleries), 26 février 1886; attaché payé (pour prendre rang du 12 août 1891), 24 novembre 1893; secrétaire-archiviste adjoint à la direction des consulats, 14 octobre 1897; sous-chef de bureau à la sous-direction des affaires de chancellerie (pour prendre rang du 14 octobre 1897), 30 décembre 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903.

MONTILLE (Marie-Lazare-Joseph BIZOUARD DE), né le 15 août 1875; docteur en droit; élève consul à la direction politique, 28 avril 1902; à la direction commerciale, 1er décembre 1902; au cabinet du ministre, 30 juin 1903, consul suppléant, 28 avril 1905; à la direction des consulats, 26 juin 1905; secrétaire adjoint de la conférence franco-suisse pour la conclusion d'une convention de commerce, 6 décembre 1905.

MONTMITONNET (Jacques-Benoît), né le 20 novembre 1869; diplômé de l'École des langues orientales vivantes, ancien élève de l'École pratique des hautes études; élève interprète à Bangkok, 13 décembre 1897; élève chancelier (pour prendre rang du 13 décembre 1897) à Syra (non installé), 24 février 1899; en disponibilité sur sa demande, 19 avril 1899; à Hambourg (non installé), 5 septembre 1899; à la disposition, 11 septembre 1899; à La Canée, 16 juin 1900; chancelier de seconde classe, 28 janvier 1902; chargé des fonctions d'élève chancelier à Berlin (non installé), 20 février 1902; attaché payé au bureau des traducteurs, 31 mars 1902; en disponibilité sur sa demande, 19 février 1903.

MONTRACHY (Louis-Marie-Joseph-Philibert MANTELLIER DE) ✱, né le 21 décembre 1858; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; attaché autorisé à la direction politique, 30 janvier 1883; attaché, 26 janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Constantinople, 9 janvier 1888; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe à Luxembourg, 10 novembre 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; second secrétaire au Caire, 10 février 1899; chargé de mission, 30 novembre 1899; secrétaire de première classe, 13 no-

vembre 1900 ; rédacteur au cabinet du ministre, 2 mai 1901 ; chargé des fonctions de chef de bureau à la division des archives, 22 août 1902.

MORATI (Barthélemy), né le 7 mars 1847 ; vice-consul de seconde classe à Alicante, 18 octobre 1881 ; à Sassari et Porto-Torres, 29 juillet 1882 ; gérant du vice-consulat de La Corogne, 27 juillet 1892 ; vice-consul à La Corogne, 1er janvier 1893 ; gérant du consulat de Santander, 27 octobre 1894-23 août 1895 ; consul de deuxième classe, 17 février 1900 ; à Cagliari, 15 janvier 1903.

MOREAU (Gaston-Victor-Félix MORAWIECKI, *dit*), né le 16 avril 1876 ; licencié en droit ; élève à l'École des jeunes de langues, diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Smyrne, 14 décembre 1899 ; chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Constantinople, 4 décembre 1900 ; détaché à Djeddah, 3 mars-20 avril 1902 ; détaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 5 mai 1902 ; médaille d'honneur (en argent) des épidémies, 5 juillet 1902 ; interprète de troisième classe, 19 février 1903 ; interprète-chancelier à Trébizonde, 10 juin 1903 ; officier d'académie, 31 mars 1904 ; attaché à la mission militaire française en Macédoine, 17 novembre 1904 ; détaché au service du protocole, novembre-décembre 1905 ; détaché au cabinet du ministre, bureau du personnel, janvier 1906 ; interprète-chancelier à Alep, 1er juillet 1906 ; interprète de deuxième classe, 1er juillet 1906.

MOREL (René-Jules-Frédéric), né le 6 novembre 1882, bachelier ès lettres ; élève vice-consul, 5 décembre 1905.

MORISSE (Georges-Marie-Jean) ✻, né le 17 février 1869 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 14 août 1893 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Tch'ong-K'ing, 23 décembre 1895 ; gérant du vice-consulat de Han-Kéou, 25 juillet 1896-15 mars 1897 ; gérant du consulat de Tch'ong-K'ing, 31 mars 1897-15 avril 1898 ; interprète de deuxième classe, 4 juillet 1897 ; interprète-chancelier à Pékin (non installé), 23 octobre 1897 ; second interprète à Pékin, 11 mars 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; interprète de première classe, 1er janvier 1903.

MOUGIN (Louis-Marie), né le 18 août 1875 ; diplômé de l'École des hautes études commerciales ; élève chancelier à Shanghaï, 7 avril 1900 ; à Brême, 6 octobre 1901 ; à la direction des consulats, 11 mars 1904 ; à Rosario, 9 juin 1903 ; à Buenos-Ayres, 1er juillet 1904 ; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906.

MOUILLE (Gabriel-Gaston-Philippe), né le 5 septembre 1877 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Beyrouth (non installé), 27 octobre 1903 ; à Smyrne, 28 octobre 1903 ; gérant le vice-consulat de Rhodes, 12 mars 1905-17 février 1906 ; à Tanger, 20 juin 1906.

MOUREAUX (Marcel), né le 17 mars 1882 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète, 27 janvier 1906 ; à Jérusalem, 20 mai 1906.

MOUY (Roger-Charles-Andoche-Joseph de), né le 3 août 1864 ; attaché autorisé à Athènes, 18 octobre 1883 ; à la direction politique, 7 novembre 1884 ; à Rome, 8 novembre 1886 ; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe, 1er février 1888 ; attaché faisant fonctions d'attaché payé à la direction politique, 13 novembre 1888 ; vice-consul à Naples, 6 juin 1892 ; gérant du vice-consulat de Messine, 14 août-9 octobre 1897 ; vice-consul à Iassy, 6 janvier 1902 ; à Messine, 23 novembre 1904 ; consul de 2e classe, 6 février 1906.

MOY (Georges-Alexandre-Gaston, marquis de) ✻, né le 8 janvier 1849 ; entré à l'École navale, 1er octobre 1866 ; aspirant de deuxième classe, 1er août 1868 ; aspirant de première classe, 1er octobre 1869 ; enseigne de vaisseau, 25 octobre 1871 ;

démissionnaire, 20 septembre 1873 ; attaché payé à titre provisoire à la sous-direction de la comptabilité, 30 juin 1880 ; à titre définitif, 24 juillet 1880 ; commis principal, 27 décembre 1888 ; chevalier de la Légion d'honneur sur la proposition du ministre de la guerre, 28 décembre 1889 ; sous-chef de bureau, 17 août 1891 ; chef de bureau, 4 avril 1901 ; consul de première classe et chargé du consulat de Porto-Rico, 26 juillet 1903.

MURY (Pierre-Léon), né le 30 juillet 1874 ; licencié en droit ; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 16 juin 1901 ; élève vice-consul démissionnaire et attaché surnuméraire à la direction des consulats, 10 février 1906.

NABONNE (Ludger-Ernest) ✱, né le 26 août 1853 ; licencié en droit ; attaché à Berne, 21 juillet 1879 ; à la direction politique, 1er mai 1880 ; attaché au cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 1881 ; attaché indemnisé, 23 janvier 1882 ; secrétaire de troisième classe à Rome (non installé), 28 février 1882 ; attaché payé à la direction politique, 6 juin 1882 ; chargé des fonctions de commis principal au cabinet, 25 février 1883 ; commis principal, 13 juillet 1883 ; à la direction politique, 7 avril 1885 ; chef adjoint du cabinet du président du conseil, ministre de la justice, 1er mai 1885 ; rédacteur à la direction politique, 31 décembre 1885 ; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1888 ; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 31 décembre 1885), 12 août 1891 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, mis en disponibilité sur sa demande, 9 mars 1893 ; président de la délégation française à la commission des Pyrénées, 10 mars 1896 ; a signé l'accord douanier du 4 mai 1899, entre la France et l'Espagne, relatif à l'entrée du bétail sur les terrains de pacage de l'un et l'autre pays ; a signé la convention douanière du 13 juin 1903, concernant la circulation des voitures et animaux de trait, de selle et de bât, entre la France et l'Espagne par la frontière des Pyrénées ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 8 novembre 1905 ; en disponibilité sur sa demande, 21 décembre 1905.

NAGGIAR (Joseph-Paul), né le 17 octobre 1851 ; commis auxiliaire au consulat du Caire, 1er octobre 1871 ; commis de chancellerie au même poste, 1er octobre 1874 ; drogman auxiliaire, secrétaire-archiviste de l'agence et consulat général, 18 septembre 1880 ; médaille d'honneur pour son dévouement pendant l'épidémie cholérique, 14 décembre 1883 ; chancelier de troisième classe, chargé des fonctions de secrétaire-archiviste, 15 décembre 1884 ; gérant du vice-consulat de Suez, 1er février 1887 ; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Mogador, 26 juillet 1887 ; à Salonique, 6 janvier 1892 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; officier d'académie, 27 janvier 1894 ; vice-consul, 23 mars 1894 ; à Larache, 3 décembre 1896 ; à Volo, 31 décembre 1898 ; consul honoraire, 8 octobre 1900 ; gérant de la chancellerie d'Athènes, 19 mai-31 août 1901.

NAVAILLES-LABATUT (Benoît-Louis-Emmanuel-Ange-Édouard de), né le 18 février 1869 ; docteur en droit ; surnuméraire à la direction des consulats, 21 mars 1896 ; attaché payé, 4 octobre 1897 ; officier d'académie, 31 mars 1904.

NAVENNE (Ferdinand Henry de) O✱, né le 25 décembre 1849 ; licencié en droit ; attaché à Rio-de-Janeiro, 5 juin 1875 ; à La Haye, 24 septembre 1877 ; à Rome (Saint-Siège), 1er juin 1879 ; secrétaire de troisième classe à Athènes, 27 décembre 1879 ; à Rome, 26 octobre 1880 ; attaché payé au cabinet, 20 décembre 1882 ; à la direction politique, juin 1883 ; secrétaire de seconde classe à Madrid, 8 décembre 1885 (pour prendre rang du 15 octobre 1885) ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1888 ; secrétaire à Rome (Saint-Siège), 24 novembre 1888 ; secrétaire de première classe, 28 juin 1889 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 26 juillet 1898 ; officier de la Légion d'honneur, 1er août 1901 ; en disponibilité par suppression d'emploi, 1er janvier 1905.

NAYNA (Jean-Estival), né le 26 janvier 1860; commis de chancellerie à Port-Louis, 27 novembre 1879; commis de résidence à Tamatave, 21 février 1888; gérant de la chancellerie de Tamatave, 12 juillet 1888-26 mars 1892; secrétaire-archiviste, 30 avril 1891; gérant de la résidence, du 31 octobre au 23 décembre 1891; chancelier de seconde classe faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 28 juillet 1892; gérant de la chancellerie de Cadix, 31 mars-1er octobre 1896; chancelier à Messine, 20 novembre 1896; à Cadix, 10 mai 1897; gérant du vice-consulat de Séville, 30 juin-22 octobre 1897; chancelier à Bilbao, 21 novembre 1898; vice-consul, 10 avril 1900; chargé de la chancellerie d'Amsterdam, 5 janvier 1904.

NELTNER (Hippolyte-Charles-Julien) ✻, né le 4 septembre 1864; licencié en droit; élève chancelier à New-York, 4 février 1890; à Anvers, 14 février 1892; chancelier de seconde classe, 10 juillet 1894; à Shanghaï (non installé), 1er mai 1895; attaché au cabinet du ministre, 31 juillet 1895; vice-consul, 25 décembre 1897; gérant du vice-consulat de Jersey, 6 août-6 septembre 1898; attaché payé, 10 mai 1899; officier d'académie, 31 mars 1900; consul de deuxième classe, 25 avril 1901; chargé du service du contrôle, 16 janvier 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; chargé du consulat de Tiflis, 5 février 1906; consul de 1re classe, 6 février 1906.

NETTEMENT (Louis-Marie-Olivier-Thomas-Vincent-Philippe-Jean-Baptiste), né le 6 mars 1873; licencié en droit; élève chancelier à Londres, 10 octobre 1894; secrétaire-archiviste, 22 juin 1896; stagiaire, décembre 1897; élève consul, 13 décembre 1899; à la direction des consulats, 21 décembre 1899; en disponibilité, 26 décembre 1901-11 janvier 1902; chargé des fonctions de consul suppléant à Sydney, 12 janvier 1902; consul suppléant, 3 mai 1902, au Caire, 18 octobre 1905.

NETON (Albéric) ✻, né le 24 octobre 1869; secrétaire particulier du sous-secrétaire d'État des colonies (juillet-décembre 1893); rédacteur de 3e classe au sous-secrétariat d'État des colonies, 1er décembre 1893; chef du secrétariat du ministre des colonies, 1er juin 1894-15 janvier 1895; administrateur de 1re classe des colonies au Congo, 1er janvier 1895 (non installé); officier d'académie, 14 janvier 1895; rédacteur de deuxième classe au ministère de l'intérieur, 1er avril 1895; chef du secrétariat particulier du ministre des colonies, mai 1894; chef du secrétariat particulier du ministre des affaires étrangères, 1er juillet 1898; rédacteur de première classe au ministère de l'intérieur, 1er juillet 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 19 février 1900; sous-chef de bureau à la division des archives, 15 juillet 1901; consul de deuxième classe, 20 septembre 1902; en service détaché à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, 21 septembre 1902; conseiller du commerce extérieur, 27 février 1903.

NEUVILLE (Dominique-Eugène) ✻, né le 24 juillet 1849; commis de chancellerie à Francfort, 6 septembre 1872; à Vienne, 30 juin 1875; vice-consul à Algésiras, 1er mai 1876; à Vigo, 11 novembre 1879; chancelier à Lisbonne, 22 avril 1881; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Valence, 9 janvier 1882; consul à Gibraltar, 3 septembre 1883; chevalier de la Légion d'honneur, 7 juillet 1885; consul à Moscou, 20 avril 1886; à Bilbao, 22 décembre 1888; consul de première classe, 10 septembre 1891; à Gibraltar, 15 octobre 1894; consul général, 21 décembre 1903.

NEUVILLE (Emmanuel-Léonce), né le 13 janvier 1881; élève vice-consul à Tanger, 13 décembre 1904.

NICAULT (Alfred-Amédée-Marie) ✻, né le 16 juin 1818; commis de chancellerie à Port-Louis (Ile Maurice), 16 octobre 1865; chancelier de troisième classe à la même résidence, 19 février 1875; chancelier de seconde classe, 26 octobre 1880;

chancelier de première classe, 9 mars 1885; gérant du consulat, 16 février 1886-7 décembre 1887; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1888; vice-consul de première classe à Newport, 12 juin 1889; consul de seconde classe, 29 janvier 1892; gérant du consulat de Newcastle, 7 août 1896; consul à Newcastle, 1er janvier 1898; consul de première classe, 27 janvier 1898; consul général, 6 février 1906.

NICAULT (Maurice-Marie-Joseph), né le 8 juin 1875; diplômé de l'École supérieure de commerce du Havre; élève chancelier à Londres, 12 octobre 1899; secrétaire-archiviste, 10 juin 1903; vice-consul de troisième classe, 13 janvier 1905; attaché au service spécial créé à la légation de Tokyo pour les affaires administratives concernant les prisonniers russes au Japon, 15 février 1905-31 mars 1906; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Tchéfou, 1er juillet 1906.

NICOLAS (Louis-Alphonse), né le 27 mars 1861; élève à l'École des jeunes de langues; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Téhéran, 12 août 1887; drogman de deuxième classe, 9 décembre 1893; médaille d'honneur en argent, 20 janvier 1894; drogman-chancelier à Larnaca, 26 juillet 1894; gérant de la chancellerie de Tanger, 2 décembre 1895-28 septembre 1896; premier drogman à Smyrne, 6 juin 1896; à Téhéran, 10 octobre 1898; drogman de première classe, 19 septembre 1899.

NOTTON (Eugène-Basile-Camille), né le 1er juillet 1881; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, 20 août 1906, à Bangkok; 20 août 1906.

OLLÉ-LAPRUNE (Paul-Marie-Joseph), né le 5 février 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul, 2 mai 1901; à la direction des consulats, 15 mai 1901; à Tanger, 12 novembre 1901; attaché d'ambassade (pour prendre rang du 2 mai 1901), 1er mai 1902; chargé des fonctions de troisième secrétaire à Tanger, 1er juin 1904; attaché à la direction des consulats, 8 décembre 1904; secrétaire d'ambassade de 3e classe, 1er mai 1905; à la disposition, sur sa demande, 14 juin 1905.

ORDIONI (Dominique-François) ✱, né le 22 mars 1850; maire de Corte (1878-1882); vice-consul de seconde classe aux Dardanelles, 24 mars 1882; à Bourgas, 16 janvier 1886; à Kustendjé, 26 août 1886; à Arlon, 15 février 1892; à Mons, 16 mars 1894; consul de seconde classe, 14 avril 1896; officier d'académie, 24 mars 1898; consul à Cagliari (non installé), 17 septembre 1899; à Las Palmas, 12 octobre 1899; à Malte, 19 septembre 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; consul de 1re classe, 2 novembre 1905.

ORLANDI (Henri-Joseph), né le 24 mars 1866; commis auxiliaire à Philadelphie, 24 janvier 1891; élève chancelier, 26 février 1896; gérant du vice-consulat, 1er août 1896-26 juin 1897; détaché à New-York, 1er juillet-23 décembre 1897; à Buenos-Ayres, 1er février 1898; gérant du consulat de Cordoba, 18 mai 1899-5 avril 1900; chancelier de deuxieme classe, 18 août 1899; gérant du consulat de Rosario, 7 avril-4 août 1900; chancelier à Buenos-Ayres, 3 novembre 1900; à Lima (non installé), 2 avril 1901; à La Havane, 29 mai 1901; à Washington, 26 décembre 1903; à Liverpool, 16 janvier 1906; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906.

ORMESSON (Olivier-Gabriel-François-de-Paule LEFÈVRE, comte d') C✱, né le 3 janvier 1849; licencié en droit; attaché à Bruxelles, 1867-1871; sous-préfet de Tonnerre, 24 mai 1876; de Dinan, septembre 1876; de Montluçon, février 1877; démissionnaire, 16 mai 1877; préfet de l'Allier, 13 décembre 1877; officier d'académie, 1878; préfet des Basses-Pyrénées, avril 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg, 5 juillet 1886; chargé d'affaires, 13 juillet-20 novembre 1886; ministre plénipotentiaire de

deuxième classe et chargé, en cette qualité, des fonctions de chef du protocole, 20 septembre 1888; officier de la Légion d'honneur, 1er octobre 1889; ministre plénipotentiaire de première classe, 6 janvier 1892; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 8 septembre 1893; à Lisbonne, 10 avril 1895; à Athènes, 29 décembre 1897; commandeur de la Légion d'honneur, avril 1902.

Ormesson (Charles-Olivier-François-de-Paule-André Lefèvre, comte d'), né le 24 février 1877; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898; à la direction politique, 25 mars 1899; à Athènes, 22 décembre 1899; attaché d'ambassade, 30 avril 1900; à la direction des consulats, 16 mai 1900; à Athènes, 10 novembre 1900; secrétaire d'ambassade de 3e classe, 7 janvier 1903; officier d'académie, 9 mai 1903; attaché à la direction des consulats, 12 janvier 1904; au cabinet du ministre, 26 juin 1905.

Ottavi (Paul-Antoine-Jean-Joseph) ✻, né le 18 octobre 1861; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Beyrouth, 11 août 1887; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Alep, 22 décembre 1888; à Zanzibar, 14 décembre 1889; drogman de troisième classe, 25 septembre 1890; gérant du consulat, 4 décembre 1890-1er septembre 1892; drogman de seconde classe à Zanzibar, 31 janvier 1892; drogman-chancelier à Mogador, 25 avril 1892; chargé du vice-consulat de Mascate, 9 février 1894; vice-consul, 31 juillet 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; vice-consul à Tripoli de Syrie (non installé), 10 octobre 1898; consul de deuxième classe, 12 décembre 1898; maintenu à Mascate sur sa demande, 31 décembre 1898; officier d'académie, 21 mai 1901; chargé du vice-consulat d'Aden (non installé), 23 mars 1902; consul à Zanzibar, 21 octobre 1902; consul de première classe, 12 janvier 1905.

Outrey (Georges) ✻, né le 7 octobre 1847; drogman auxiliaire à Alexandrie, 24 août 1867; chargé du service du secrétariat au consulat général à Beyrouth, 2 novembre 1870; drogman, sans résidence fixe, 21 avril 1873; chargé des fonctions de troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 13 août 1873; second-troisième drogman de cette ambassade, 9 juin 1878; troisième drogman, 30 mars 1880; inscrit dans la troisième classe des drogmans, 18 septembre 1880; second-deuxième drogman, 4 mai 1881; drogman de seconde classe, 10 mars 1882; drogman de première classe, secrétaire-archiviste de l'ambassade, 19 mai 1885; consul de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 30 juillet 1888; chevalier de la Légion d'honneur, 24 juillet 1890; second drogman de l'ambassade, 15 octobre 1894; consul de première classe, 6 mai 1896; à Porto, 10 octobre 1898; médaille d'honneur en or, 2 mai 1900; officier d'académie, 26 mai 1900; chargé du consulat général de Jérusalem (non installé), 15 juillet 1901; maintenu à Porto sur sa demande, 10 août 1901; consul général à Jérusalem, 28 décembre 1901.

Padoux (Georges) ✻, né le 21 février 1867; licencié en droit; attaché à la direction commerciale, 6 février 1890; détaché au cabinet du ministre, bureau du personnel, 1er mars 1892; élève consul, 16 octobre 1892; vice-consul à Barcelone, 15 janvier 1893; détaché à Genève, 25 juillet 1893-28 février 1894; officier d'académie, 17 janvier 1894; consul suppléant (pour prendre rang du 18 janvier 1893), 25 octobre 1894; consul de seconde classe, secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, 9 juin 1896; consul de première classe, 22 mars 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904; en disponibilité sur sa demande, 1er janvier 1905; consul général, 22 mars 1905; rappelé à l'activité et mis à la disposition du gouvernement siamois, 9 août 1905.

PAILLARD (Maurice-Émile-Auguste), né le 24 janvier 1875; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Bangkok, 9 mai 1900; pour prendre rang du 1er août 1900, 8 octobre 1900; chargé de la chancellerie de Bangkok, 28 décembre 1904; gérant le vice-consulat de Korat, 23 août 1905; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

PAIN (Henri), 20 janvier 1860; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 25 septembre 1885; à la division des archives, 22 janvier 1889; attaché surnuméraire, 31 décembre 1889; attaché payé, 11 septembre 1893; officier d'académie, 12 février 1896; sous-chef de bureau, 13 août 1899.

PALÉOLOGUE (Georges-Maurice) O✱, né le 13 janvier 1859; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet, 6 août 1880; attaché (service de l'analyse et des travaux réservés), 1er février 1882; chargé par intérim des fonctions de troisième secrétaire à Tanger, 7 janvier-15 mai 1883; secrétaire de troisième classe à Rome, 22 mai 1885; adjoint à la mission spéciale en Chine et en Corée, 5 août 1885; attaché payé à la direction politique, 1er novembre 1886; commis principal, 18 juillet 1889; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 18 juillet 1889), 12 août 1891; sous-chef du cabinet du ministre, 10 décembre 1892; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 13 janvier 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 2 mai 1893; chef adjoint du cabinet du ministre, du personnel et du secrétariat, 4 décembre 1893; secrétaire de première classe, rédacteur à la direction politique, 22 mai 1894; membre de la commission permanente du stage, 2 janvier 1895-24 août 1900; délégué du ministre près la Cour de cassation, 7 janvier-3 juin 1899; près le conseil de guerre de Rennes, 31 juillet-9 septembre 1899; membre de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires, 15 mai 1901; officier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, sous-directeur adjoint, 2 décembre 1901; membre de l'ambassade extraordinaire à Madrid pour le mariage du roi d'Espagne, juin 1906.

PALLU DE LA BARRIÈRE (Marie-Alexandre), né le 22 juin 1870; commis expéditionnaire à Moscou, 20 novembre 1895; secrétaire archiviste à Newcastle, 20 novembre 1896; à la disposition, et autorisé à participer aux travaux de la direction politique, 4 août 1897; attaché payé à la sous-direction des affaires de chancellerie (non installé), 25 juin 1898; à la sous-direction du contentieux, 7 juillet 1898; vice-consul, 11 avril 1900; chargé de la chancellerie de Stuttgart, 1er avril 1901; officier d'académie, 1er avril 1903; vice-consul à Charleroi, 15 juin 1904; consul de 2e classe, 3 décembre 1905.

PANAFIEU (Hector-André de) ✱, né le 22 octobre 1865; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 21 novembre 1883; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à Madagascar, 1er février 1888; officier d'académie, novembre 1889; secrétaire de troisième classe, 1er janvier 1890; à Constantinople, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe à Caracas (non installé), 15 janvier 1895; à Port-au-Prince, 12 juin 1895; à Sofia, 24 août 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1898; secrétaire d'ambassade de première classe, 31 août 1899; à Bangkok, 5 septembre 1899; à Tokyo, 6 août 1901; détaché à Pékin, du 3 août 1903 au 16 janvier 1904; au Caire, 26 août 1905.

PANGE (Marie-Joseph-Jean-Maurice, comte de), né le 14 mars 1873; élève de l'École polytechnique, 1893-1895; sous-lieutenant d'artillerie à l'École d'application, 3 septembre 1895; démissionnaire; stagiaire, décembre 1897; à Tanger, 16 avril-septembre 1898; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; à la direction politique, 27 décembre 1898; chargé des fonctions de secrétaire à Saint-

Pétersbourg, 8 octobre 1899; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; attaché à la direction politique, 1er juin 1902; à la disposition, 21 mai 1906.

Pascal [d'Aix] (Georges-Marie-Jean-François), né le 6 novembre 1862; licencié en droit; attaché au cabinet du président de la Chambre, novembre 1885; secrétaire particulier du président de la Chambre, décembre 1886; secrétaire particulier du président du conseil, avril 1888 à février 1889; chef du secrétariat particulier du président de la Chambre, octobre 1889; vice-consul de seconde classe à Liège, 27 janvier 1891; vice-consul, 12 novembre 1891; consul de seconde classe, 10 octobre 1898; chargé de mission, 21 octobre 1898; attaché payé à la direction des consulats, 10 mai 1899; consul à Porto (non installé), 15 juillet 1901; à Bilbao, 10 août 1901; consul de première classe, 25 juillet 1903; détaché dans les fonctions de sous-chef du cabinet, 2 juillet 1906.

Pasteur (Jean-Baptiste-Lucien) ✻, né le 8 novembre 1851; licencié en droit; engagé volontaire pour la durée de la guerre (6 août 1870-13 mars 1871); attaché surnuméraire aux archives, 15 juin 1880; attaché payé à la comptabilité, 21 juillet 1880; attaché indemnisé à la direction politique, 29 août 1881; secrétaire de troisième classe à Rome, 5 mars 1882; à Copenhague, 21 octobre 1883; secrétaire de seconde classe, 31 octobre 1885; à Rome, 1er mars 1886; secrétaire de première classe, 28 juin 1889; à Copenhague, 8 décembre 1890; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; rédacteur à la direction politique, 15 octobre 1894; premier secrétaire à Madrid, 11 juin 1895; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 27 octobre 1900; à la disposition, 14 novembre 1900; en disponibilité, 14 novembre 1902; représentant de la République française à la commission de contrôle des finances helléniques, 10 octobre 1904.

Patenôtre (Louis) ✻, né le 15 février 1857; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du sous-secrétaire d'État, 30 octobre 1880; à Stockholm, 26 février 1881; attaché, 16 juillet 1881; à la direction politique, 16 août 1883; au cabinet du ministre, 19 novembre 1883; attaché payé, 13 mars 1884; attaché à la mission spéciale en Annam et au Tonkin, avril 1884; secrétaire de troisième classe à Pékin, 31 décembre 1884; à Bucarest, 24 avril 1886; secrétaire de seconde classe à Montevideo, 9 janvier 1888; à Tanger, 1er janvier 1890; à Rome, 6 juin 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; secrétaire de première classe à Munich, 28 octobre 1896.

Péan (René), né le 16 février 1869; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 9 février 1893; élève consul, 9 février 1894; consul suppléant, 21 août 1896; secrétaire de la commission chargée de l'examen préalable des questions soumises par les gouvernements de Colombie et de Costa-Rica à l'arbitrage du Président de la République, 2 octobre 1897-22 mars 1899; attaché payé, 14 octobre 1897; consul suppléant à Beyrouth, 13 mars 1899; officier d'académie, 26 mai 1900; consul de seconde classe, 23 septembre 1900; gérant le consulat de France à Damas, 19 décembre 1903-20 avril 1904; consul de 1re classe, 6 février 1906.

Pellet (Eugène-Antoine-Marcellin) O✻, né le 4 mars 1849; licencié en droit; sous-lieutenant au 44e régiment de marche, 1870-1871; député du Gard, 20 février 1876; réélu, 14 octobre 1877 et 21 août 1881; secrétaire de la Chambre des députés de 1880 à 1883; membre de la commission supérieure des archives du ministère de la marine, 13 mai 1883; membre du jury (beaux-arts) à l'exposition universelle d'Anvers, 1885; consul de première classe à Livourne, 9 mars 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888; consul général à Naples, 28 mars 1889; à Genève, 27 août 1892; lauréat de l'Académie française, juin 1895; officier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; ministre plénipotentiaire

de deuxième classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Guatemala, 11 mai 1897 ; chargé de mission, 31 mars 1901 ; délégué de France à la commission européenne du Danube, 18 septembre 1902 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 31 décembre 1904 ; officier de l'Instruction publique, 1er janvier 1905 ; à La Haye, 9 août 1906.

PELLETIER (Eugène), né le 30 décembre 1868 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire à Londres, 30 décembre 1893-mars 1895 ; autorisé à prendre part aux travaux de l'ambassade, 30 avril 1895 ; stagiaire à Paris, 7 janvier-mars 1896 ; à Londres, 22 avril-novembre 1896 ; autorisé à prendre part aux travaux de l'ambassade, 10 octobre 1898 ; détaché à Constantinople, 21 mai 1900 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 12 octobre 1900 ; attaché à la direction politique, 16 juillet 1901 ; au protocole, 7 février 1902 ; à la direction des consulats, 26 février 1903 ; à Tanger, 8 décembre 1904 ; à Buenos-Ayres, 9 août 1906.

PERALDI (Alfred-Marie-Henri-Louis-Antoine), né le 13 décembre 1875 ; vice-consul de troisième classe, 1er avril 1905 ; officier d'académie, 31 décembre 1905.

PERETIÉ (Léon-Marie-Jules-Simon), né le 2 février 1879 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales ; élève interprète au Caire (agence), 20 mai 1904.

PÉRIER (Jean-Baptiste), né le 30 avril 1871 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1894 ; élève consul, 21 décembre 1896 ; à la direction des consulats, 29 décembre 1896 ; consul suppléant, 28 mars 1899 ; à Londres, 22 octobre 1900 ; consul de deuxième classe, 20 septembre 1902 ; chargé d'une mission commerciale en Angleterre, 31 décembre 1904 ; consul de première classe, 2 août 1906.

PÉRON (Jean-Louis-Vital), né le 7 septembre 1883 ; diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris ; élève vice-consul, 20 août 1906.

PERROUD (Édouard-Joseph-Louis), né le 16 septembre 1859 ; commis de chancellerie à l'agence et consulat général de France au Caire, 16 mai 1884 ; secrétaire-archiviste, 24 octobre 1888 ; à Gênes, 15 janvier 1891 ; chancelier de troisième classe, 21 septembre 1891 ; faisant fonctions de secrétaire-archiviste à Constantinople, 24 septembre 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Odessa, 8 janvier 1893 ; à Santiago du Chili (non installé), 17 août 1897 ; à Sofia, 7 novembre 1897 ; vice-consul, 25 décembre 1897 ; gérant du vice-consulat de Varna, 27 mai 1900-25 janvier 1901 ; gérant le vice-consulat de Roustchouk, 1er octobre-15 novembre 1902 ; vice-consul à Kharpout, 13 septembre 1903 ; à Angora, 23 février 1906.

PETITHUGUENIN (Jean-Nicolas-Paul-Arsène), né le 26 octobre 1876 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Bangkok, 16 juin 1902 ; interprète de 3e classe, 1er juillet 1906.

PETITPIED (Henri-François), né le 3 février 1868 ; diplômé de l'université de Berlin ; commis auxiliaire à Leipzig, 27 janvier 1888 ; élève chancelier à Berne, 1er mai 1889 ; à Berlin, 6 mars 1891 ; à Trieste, 20 juin 1892 ; à Turin, 15 mai 1894 ; gérant de la chancellerie, 1er août 1895-29 octobre 1896 ; chancelier de seconde classe, 17 juin 1896 ; chargé des fonctions d'élève chancelier à Cagliari, 7 novembre 1897 ; gérant de la chancellerie de Milan, 7 avril-25 juillet 1898 ; chancelier à Malte, 23 décembre 1898 ; à Venise, 1er juillet 1899 ; vice-consul honoraire, 4 juillet 1899 ; officier d'académie, 31 mars 1900 ; chancelier à Varsovie, 1er décembre 1900 ; à Amsterdam, 26 mars 1901 ; vice-consul, 6 octobre 1901 ; gérant le consulat général d'Amsterdam, 30 avril 1901-10 juin 1902 ; chargé de la chancellerie de Hambourg, 5 janvier 1904 ; consul honoraire, 31 mars 1904.

Philip (Charles-Paul-Jean), né le 6 octobre 1868; licencié en droit; inscrit dans le cadre des vice-consuls de première classe à dater du 1er septembre 1904 et chargé du consulat de Monaco, 2 août 1906.

Piat (Émile-Victorien) ✱, né le 29 mai 1858; commis de chancellerie à Smyrne, 15 janvier 1879; à Tunis, 25 juillet 1881; commis de drogmanat à Tripoli de Barbarie, 5 avril 1883; drogman de troisième classe, drogman-chancelier à Zanzibar, 15 juillet 1884; secrétaire de la commission de délimitation des États du sultan de Zanzibar, décembre 1885-avril 1886; drogman de seconde classe chargé des fonctions de premier drogman à Tanger, 26 juillet 1887; gérant du consulat de Zanzibar, 31 décembre 1889-3 juin 1890; premier drogman à Tripoli de Barbarie, 8 avril 1890; drogman de première classe, 16 octobre 1890; premier drogman à Tanger, 8 janvier 1893; à Tripoli de Barbarie, 23 août 1893; consul de deuxième classe, 21 août 1896; à Zanzibar, 24 septembre 1896; chargé de mission, 19 septembre 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; consul de première classe, 7 mai 1902; officier d'académie, 31 mars 1904.

Piat (Louis-Joseph-Lucien), né le 21 mars 1854; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; drogman adjoint hors cadres, chargé des fonctions de drogman-chancelier à Bagdad, 8 janvier 1881; gérant du vice-consulat de Bassorah, 4 juillet 1882-30 avril 1884; drogman adjoint à Constantinople, 15 juillet 1884; drogman-chancelier à Andrinople, 4 mai 1885; officier d'académie, 14 juillet 1885; chargé des fonctions de chancelier au Pirée, 1er mars 1887; drogman de seconde classe et drogman-chancelier à Alep, 12 septembre 1887; vice-consul de seconde classe à Bassorah (non installé), 26 octobre 1888; à Bender-Bouchir, 22 décembre 1888; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tanger, 15 juin 1892; chargé de la chancellerie de Philippopoli, 1er mai 1893; mis à la disposition du gouvernement tunisien pour remplir les fonctions de chef de la section d'État, 8 janvier 1894; à la disposition, 1er janvier 1896; à Tarsous et Mersina, 6 juin 1896; à Iassy, 10 octobre 1898; gérant du vice-consulat de Southampton, 19 décembre 1901; à Swansea, 6 janvier 1902; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904.

Piccioni (Camille-Vincent-Emmanuel) O✱, né le 25 novembre 1859; docteur en droit, attaché à la direction politique, 26 janvier 1884; au cabinet (service de la presse), 1er janvier 1885; secrétaire de troisième classe hors cadres, 22 juillet 1887; officier d'académie, 5 janvier 1890; sous-chef du bureau des traducteurs et de la presse étrangère, 28 juin 1893; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 10 novembre 1894; délégué dans les fonctions de chef de bureau du chiffre, 31 décembre 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897; délégué dans les fonctions de chef du bureau du cabinet, 2 janvier 1900; secrétaire de première classe, 20 juillet 1900; chef adjoint du cabinet, 19 mars 1901; chef du bureau de la presse et maintenu dans ses fonctions au cabinet, 13 mai 1900; officier de l'Instruction publique, 1er mars 1902; chef du cabinet, 29 décembre 1902; officier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; membre de la commission du stage pour 1905-1906.

Pichon (Stéphen-Jean-Marie) C✱, né le 10 août 1857; membre du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine, 5 août 1883 et 4 mai 1884; député de la Seine, 18 octobre 1885; réélu en 1889; secrétaire de la Chambre des députes, 1889-1890; membre du conseil supérieur de l'assistance publique, de la commission supérieure des bâtiments civils et des palais nationaux et de la commission des voyages et missions littéraires et scientifiques; ministre plénipotentiaire de deuxième classe; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 22 mai 1894; envoyé en mission spéciale à Santo-Domingo où il a procédé au rétablissement des relations diplomatiques entre la France et la république Dominicaine; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire

à Rio-de-Janeiro, 23 décembre 1895 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1895; a négocié et signé le traité d'arbitrage du 17 avril 1897 pour la délimitation de la Guyane française; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Pékin, 29 décembre 1897; officier de la Légion d'honneur, 8 avril 1898; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 juin 1898; commandeur de la Légion d'honneur, 14 août 1900; plénipotentiaire de la République dans les négociations collectives des puissances avec la Chine à la suite de l'entrée des troupes alliées à Pékin, 14 août 1900 - 18 mars 1901 ; résident général de France à Tunis, 19 mars 1901; sénateur du Jura, 7 janvier 1906.

PICOT (François-Marie-Denis), né le 21 décembre 1870 ; licencié en droit ; stagiaire, décembre 1895 ; attaché d'ambassade, 21 décembre 1896; à la direction politique, 29 décembre 1896; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Copenhague, 10 février 1899 ; attaché à la direction politique, 29 juin 1901 ; secrétaire adjoint de la commission chargée de fixer les indemnités aux victimes des événements de Chine, 5 mars 1903; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 15 janvier 1904 ; secrétaire du tribunal arbitral chargé de fixer les indemnités prévues par la convention franco-anglaise du 8 avril 1904 concernant Terre-Neuve, 20 avril 1905 ; attaché payé, 1er juillet 1905.

PIERLOT (Armand-Louis, baron) ✻, né le 9 août 1854 ; licencié en droit ; attaché aux archives, 22 juillet 1874 ; à la direction politique, 10 janvier 1876 ; à Berne, 23 mars 1877; à la direction politique, 15 mai 1878 ; attaché payé au cabinet, 1er février 1880; chargé des fonctions de commis principal, 6 novembre 1880; commis principal, 4 novembre 1881; sous-chef du cabinet par intérim, 30 juin 1882; sous-chef du cabinet, 9 août 1882; chevalier de la Légion d'honneur, 6 février 1883; à la disposition du directeur politique, 28 février 1883; commis principal à la direction politique, 28 novembre 1883 ; chargé des fonctions de rédacteur, 23 juillet 1886; rédacteur, 11 janvier 1888 ; secrétaire d'ambassade de première classe, hors cadres (pour prendre rang du 11 janvier 1888), et mis en disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, 12 août 1891 ; chargé à titre intérimaire des fonctions de rédacteur à la direction politique, 6 juillet 1895; ministre plénipotentiaire de deuxième classe chargé de mission, 25 mars 1899; à la disposition, 15 janvier 1900; en disponibilité, 15 janvier 1902.

PIETTRE (Léopold-Edgard), né le 11 avril 1861 ; commis de chancellerie à Hambourg, 31 décembre 1884 ; à San-Francisco, 15 janvier 1887 ; à Chicago, 29 mars 1888 ; secrétaire-archiviste à Montevideo, 31 décembre 1891 ; commis de chancellerie à Cardiff, 20 juin 1893 ; chancelier de seconde classe, 24 novembre 1893; à Lima, 28 juin 1894; à Buenos-Ayres, 17 août 1897; à Cardiff, 3 février 1898; chancelier de première classe, 28 mai 1898; gérant de la chancellerie de Varsovie, 30 juin 1898 ; chancelier à Varsovie, 2 novembre 1898 ; officier d'académie, 27 mars 1899 ; chancelier à Budapest, 4 mars 1900 ; gérant du vice-consulat de Novorossyisk, 9 mars-4 mai 1900 ; gérant de la chancellerie de Vienne, 24 mai 1901 ; chancelier à Vienne, 6 octobre 1901 ; consul honoraire, 11 décembre 1901; chevalier du Mérite agricole, 1er août 1902; président du comité français de propagande à l'exposition internationale des alcools à Vienne, mars 1904 ; officier du Mérite agricole, avril 1905.

PIEYRE (Jacques-Marie-Edmond), né le 21 avril 1879 ; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques et de l'École des langues orientales vivantes ; attaché d'ambassade à la direction des consulats, 22 avril 1904 ; à Vienne, 5 novembre 1904.

PIGEONNEAU (Georges-Louis), né le 4 octobre 1868; licencié en droit; élève chancelier à Cardiff, 30 juillet 1894; à Trieste, 8 août 1895; à Cardiff, 6 juin 1896; chancelier de deuxième classe, 15 mars 1899; gérant de la chancellerie de

Newcastle, 9 juin 1899; chancelier à Newcastle, 1er octobre 1900; à Cardiff, 17 avril 1901; vice-consul de deuxième classe, 21 décembre 1903.

PILA (Fernand-Jean-Marie), né le 29 mars 1874; licencié ès lettres et en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1898; élève consul, 13 décembre 1899; à la direction des consulats, 21 décembre 1899; chargé des fonctions de consul suppléant à Pékin, 7 avril 1900; attaché à la direction des consulats (non installé), 4 janvier 1902; chargé des fonctions de consul suppléant à Shanghaï, 5 avril 1902; consul suppléant, 3 mai 1902; gérant le vice-consulat de Tchéfou, 30 août 1902; détaché à la direction des consulats et des affaires commerciales, 18 novembre 1901; officier d'académie, 1er janvier 1905; consul de deuxième classe, 21 août 1905; attaché payé à la direction des consulats et des affaires commerciales, 1er août 1906.

PILET (Raymond), né le 8 août 1852; docteur en droit; commis de chancellerie à Newcastle, 13 août 1875; admis à participer aux travaux de la direction des consulats (chancelleries), 24 décembre 1876; commis de chancellerie à Liverpool, 13 octobre 1877; à Carthagène, 24 mai 1878; à Cadix, 15 janvier 1879; chancelier de troisième classe à Guatemala, 29 juillet 1879; à Bosna-Séraï (non installé), 29 juillet 1882; à Mannheim, 26 juillet 1883; chancelier de deuxième classe, 1er mai 1884; chancelier de première classe, 16 juin 1888; à Copenhague, 15 juin 1894; officier d'académie, 30 août 1894; chargé par le ministère de l'instruction publique d'une mission ethnographique en Islande et aux Feroë, septembre 1894; consul de deuxième classe, commissaire du gouvernement, chargé du vice-consulat de Monrovia, 20 février 1896; de Breslau, 31 janvier 1897; gérant du consulat général de Varsovie, 1er septembre-17 novembre 1900.

PILLAUT (Julien), né le 19 juin 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; stagiaire, décembre 1898; attaché surnuméraire à la division des archives, 18 septembre 1899; attaché à la division des archives, 5 mars 1902; attaché payé à la direction des consulats, 31 mai 1902; en disponibilité, 10 octobre 1903; attaché payé à la sous-direction des chancelleries, 10 janvier 1905.

PILLONS (Raoul-Victor-François-Marie-Joseph), né le 25 mai 1877; licencié en droit; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 15 juin 1900; élève chancelier à Hambourg, 29 mai 1901; élève vice-consul à Barcelone, 16 octobre 1902; vice-consul de troisième classe, 10 février 1906; chargé de la chancellerie de Lima, 12 mars 1906.

PINA DE SAINT-DIDIER (Marie-François-Joseph de), né le 4 octobre 1861; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Mandalay, 17 mars 1885; interprète de troisième classe à Bangkok, 26 décembre 1889; interprète de deuxième classe, 31 janvier 1892; gérant du vice-consulat de Rangoon, 25 août 1892-2 avril 1893; interprète-chancelier à Bangkok, 9 octobre 1891; premier interprète, 18 septembre 1895; interprète de première classe, 24 mars 1896; vice-consul (pour prendre rang du 24 mars 1896), chargé de la chancellerie de Tiflis, 27 mai 1899; de Palerme, 12 novembre 1900; à la disposition sur sa demande, 29 mai 1901; chargé de la chancellerie de Dublin, 15 mai 1903; en disponibilité, 22 avril 1904.

PINARD (Charles-Albert) ✱, né le 24 février 1852; vice-résident de deuxième classe à Majunga, 12 avril 1886; vice-résident de première classe, 25 mai 1888; vice-consul de première classe, 26 janvier 1889; à Nisch, 28 mai 1889; consul honoraire, 25 octobre 1892; consul de deuxième classe, 17 février 1893; chargé du vice-consulat d'Andrinople, 18 février 1893; consul à Singapour, 23 mai 1896;

à Casablanca, 10 octobre 1898; consul de première classe, 25 mars 1899; à Malte, 9 octobre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 1er août 1901; consul à Yokohama, 19 septembre 1902; consul général, 25 juillet 1903; chargé du consulat de Manille, 17 mars 1904; à Sydney, 15 février 1905.

PINGAUD (Pierre-Marie-Albert), né le 27 juin 1869; agrégé d'histoire et de géographie, ancien élève de l'École normale supérieure; stagiaire, décembre 1895; élève consul, 21 décembre 1896; à la direction des consulats, 29 décembre 1896; au cabinet du ministre, septembre 1898; consul suppléant, 28 mars 1899; attaché payé à la direction politique, 31 mars 1900; à Tunis, 29 janvier 1902; officier d'académie, 29 avril 1903; consul de deuxième classe, 21 décembre 1903; chevalier du Mérite agricole, janvier 1904; consul à Helsingfors, 11 mars 1906.

PIQUE (Maurice-Louis-Alphonse), né le 31 mars 1866; licencié en droit; attaché surnuméraire à la comptabilité, 17 avril 1889; attaché payé, 30 août 1892; secrétaire de la commission des édifices diplomatiques et consulaires, 1er mai 1906.

POGNON (Paul-Pascal-Henri) ✱, né le 13 mai 1853; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des hautes études; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879; consul suppléant à Tripoli de Barbarie, 27 septembre 1881; à Beyrouth, 21 mai 1882; mission du ministère de l'instruction publique en Syrie, avril 1884; consul suppléant à Tripoli de Barbarie, 30 mai 1884; gérant du consulat de Bagdad, 3 mai 1887; consul de seconde classe, 8 août 1887; à Bagdad, 10 février 1890; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; consul de première classe, 1er février 1895; à Alep, 27 août 1895; consul général en disponibilité, 22 mai 1904.

POINT (Emmanuel-Pierre), né le 6 septembre 1876; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 28 février 1901; chargé des fonctions d'interprète chancelier à Tientsin, 1er juillet 1906; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

PO[illegible] (Joseph) ✱, né le 2[illegible] octobre 18[illegible]; engagé volontaire pour la durée de la campagne 1870-1871; vice-consul de seconde classe à Fiume, 31 octobre 1880; officier d'académie, 1er janvier 1882; vice-consul à Figueras, 14 février 1882; à Port-Bou, 28 février 1883; à Almeria, 3 septembre 1885; vice-consul de première classe, [illegible] mars 188[illegible]; à Alicante, 2[illegible] août 1886; consul honoraire, 23 juillet 1887; à Valence, 22 octobre 1887; officier de l'instruction publique, 4 mai [illegible]; consul de seconde classe, [illegible] octobre 18[illegible]; à [illegible], 22 mai 1893; consul de première classe, [illegible]; à H[illegible] [illegible] 1898; à Galatz, 27 mars 18[illegible]; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; à Batavia, [illegible] juin 19[illegible]; consul général, [illegible] décembre [illegible]

[illegible] décembre 187[illegible]; [illegible] en droit; élève chancelier à [illegible] [illegible] 1901; surnuméraire à [illegible] [illegible] contrôle, [illegible] et élève [illegible] 1905.

[illegible] en droit; engagé [illegible] des indi[illegible] de troisième classe [illegible] 13 mars [illegible] à Shanghaï, [illegible] classe, [illegible] classe, 31 jan-

vier 1892 ; vice-consul à San-José de Costa-Rica, 15 juin 1892 (non installé); à Bakou, 8 septembre 1892 ; à Sassari, 27 janvier 1894 ; à Tchéfou, 23 décembre 1895 ; consul de seconde classe, 22 mai 1896 ; gérant du consulat de Manille, 25 avril-17 octobre 1901, 18 janvier-7 mars 1902 ; chargé du vice-consulat de Cadix, 17 octobre 1902 ; consul de première classe, 23 juin 1904 ; à Bahia, 25 juin 1904.

Ponsignon (André-Edmond-Clément), né le 7 mars 1880 ; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 29 mai 1903 ; à la division des archives, 11 mai 1904 ; en disponibilité, 15 novembre 1905 ; rappelé à l'activité, 1er juin 1906.

Ponsot (Auguste-Henri), né le 2 mars 1877 ; docteur en droit : élève consul, 4 mai 1903 ; au cabinet du ministre, 16 mai 1903 ; attaché à Bangkok, 27 juin 1903 ; chargé des fonctions de consul à Bangkok, 16 novembre 1905 ; consul suppléant, 21 mai 1906 ; hors cadres et mis à la disposition du gouvernement siamois, 21 mai 1906.

Poriquet (René-Nicolas), né le 26 décembre 1878 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; élève vice-consul, surnuméraire au service du protocole, 6 décembre 1905.

Potier (Achille-Louis-Henri, comte de), né le 18 novembre 1858 ; commis de chancellerie à New-York, 19 juillet 1884 ; à Anvers, 12 novembre 1886 ; chancelier de troisième classe à Port-au-Prince, 30 janvier 1889 ; en disponibilité, 4 février 1890 ; chancelier à Gibraltar, 23 mai 1890 ; à Rotterdam, 1er avril 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; démissionnaire, 21 juillet 1892 ; commis expéditionnaire à Porto-Rico, 28 février 1893 ; chancelier de seconde classe à la même résidence, 1er juin 1893 ; à Bombay, 2 avril 1895 ; vice-consul, 30 avril 1897 ; chargé de la chancellerie de Tiflis (non installé), 2 novembre 1898 ; de Sydney (non installé), 27 mai 1899 ; gérant du consulat de Honolulu, 20 juillet 1900-10 juin 1901 ; chargé de la chancellerie de Bangkok (non installé), 17 décembre 1900 ; vice-consul à Matadi, 17 octobre 1901 ; à Tampico, 18 octobre 1902.

Pougnadoresse (Albert-Marie-Hippolyte-Pierre de Sorbier de), né le 11 août 1879 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; élève consul, 10 mai 1906 ; attaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 7 juin 1906.

Pourtalès-Gorgier (Arthur, comte de) ✱, né le 31 août 1844 ; licencié en droit attaché à Darmstadt, 26 janvier 1866 ; à Rome, 18 juillet 1868 ; à Athènes, 7 août 1869 ; à Washington ; à Londres, 15 janvier 1875 ; secrétaire de troisième classe à Washington, 27 juillet 1875 ; à Pékin, 1er mars 1876 ; en disponibilité, 29 août 1877 ; agent vice-consul à Mostar, 8 mai 1880 ; inscrit dans la première classe de son grade, 18 septembre 1880 ; chargé de la gestion du consulat de Fou-Tchéou, 31 octobre 1880 ; consul de seconde classe à Santiago de Cuba (non installé), 12 mai 1882 ; à Batavia, 12 avril 1883 ; à Carthagène, 31 décembre 1884 ; à New-castle, 9 octobre 1885 ; officier d'académie, 31 décembre 1885 ; consul de première classe, 6 août 1887 ; à Messine, 26 juillet 1888 ; à Palerme, 18 avril 1889 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889 ; secrétaire d'ambassade de première classe à Tokyo (pour prendre rang du 6 août 1887), 15 octobre 1894 ; a signé la convention entre la France et le Japon pour l'échange des colis postaux, 22 février 1898 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 8 juillet 1899 ; chargé d'affaires à Guatemala, 23 novembre 1899 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Guatemala, 18 avril 1901 ; a négocié et signé avec le Nicaragua la convention commerciale relative aux denrées coloniales,

27 janvier 1902 ; avec le Honduras, 11 février 1902 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er octobre 1904 ; à la disposition, 2 octobre 1904 ; en disponibilité, 1er février 1906.

PRADÈRE-NIQUET (Fernand) ✱, né le 9 mars 1850 ; services militaires du 7 janvier 1868 au 7 janvier 1875 ; commis de chancellerie à Bruxelles, 4 septembre 1876 ; gérant du vice-consulat de Liège, 29 mai-8 septembre 1879 ; chancelier de troisième classe à Dantzig, 20 novembre 1879 ; gérant du consulat de Riga, 25 décembre 1880-17 mars 1881 ; chancelier à Varsovie, 1er septembre 1882 ; chancelier de seconde classe, 9 mars 1885 ; à Livourne, 14 novembre 1885 ; chancelier de première classe, 31 janvier 1892 ; gérant de la chancellerie de Copenhague, 15 septembre 1894 ; chancelier à Copenhague, 20 février 1896 ; consul de deuxième classe, 25 mars 1899 ; à Helsingfors, 27 mars 1900 ; chevalier de la Légion d'honneur, 13 mai 1902 ; consul de première classe, 21 août 1905 ; à Mannheim, 1er mars 1906.

PRALON (Eugène-Léon), né le 13 septembre 1871 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des hautes études commerciales ; stagiaire, décembre 1893 ; élève consul, 21 décembre 1896 ; attaché au cabinet du ministre (bureau du personnel), 29 décembre 1896 ; consul suppléant, 25 mars 1899 ; à Smyrne, 29 novembre 1899 ; officier d'académie, 26 mai 1900 ; attaché payé à la direction des consulats, 29 juin 1901 ; secrétaire de la commission chargée d'étudier les moyens de développer l'enseignement français dans l'Amérique latine, 5 juillet 1901 ; au cabinet du ministre (bureau du personnel), 16 janvier 1902 ; consul de deuxième classe, 7 mai 1902 ; sous-chef du bureau du personnel, 31 mars 1904 ; consul de première classe, 7 mai 1905 ; officier de l'Instruction publique, 13 juin 1905 ; membre de la commission du personnel et de la comptabilité ; chargé du consulat de Turin, 25 août 1906 ; consul général honoraire, 1er septembre 1906.

PRAT (Armand-Marie de), né le 19 avril 1861 ; licencié en droit ; commis de chancellerie à Berlin, 5 mars 1885 ; à Hambourg, 6 juillet 1886 ; élève chancelier à Vienne, 26 décembre 1889 ; chancelier de 3e classe, faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 1er décembre 1890 ; gérant de la chancellerie de Shanghaï, 8 juin 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Shanghaï, 30 avril 1892 ; à Hambourg, 16 février 1895 ; à Berlin, 3 avril 1895 : gérant du consulat de Dantzig du 21 février au 31 mai 1897 : vice-consul chargé de la chancellerie de Calcutta, 5 novembre 1897 ; officier d'académie, 24 mars 1898 ; chargé de la chancellerie de Varsovie (non installé), 4 mars 1900 ; de Venise, 1er décembre 1900 ; gérant de la légation de France à Cettigné, 25 avril-17 mai 1901 ; vice-consul à Marache (non installé), 27 juillet 1902 ; à Recht (non installé), 10 mars 1903 ; à la disposition, 29 mars 1903 ; chargé de la chancellerie de Luxembourg, 23 février 1904 ; chargé du vice-consulat de Jassy, 3 août 1906.

PRÉVOST (Fernand-Eugène-Hippolyte) ✱, né le 24 juin 1871 ; licencié en droit ; attaché autorisé à Berlin, 5 octobre 1888 ; au Caire, 13 octobre 1891 ; stagiaire, décembre 1892 ; à Constantinople, août 1893 ; attaché d'ambassade à la direction politique, 18 décembre 1894 ; chargé des fonctions de 3e secrétaire à Saint-Pétersbourg, 10 octobre 1895 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 4 juin 1897 ; au Caire, 1er octobre 1897 ; à Constantinople, 12 juin 1899 ; secrétaire de seconde classe, 3 janvier 1901 ; au Caire, 22 août 1902 ; à Cettigné, 31 décembre 1904 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904.

PRÉVOST (Pierre-Henri-Joseph), né le 8 septembre 1875 ; licencié en droit ; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 29 mai 1901 ; à Dantzig, 28 avril 1902 ; à Berlin, 10 juin 1904 ; vice-consul de troisième classe, 18 août 1906.

PRINET (Gaston-Auguste-Lucien) ✱, né le 28 décembre 1856 ; licencié en droit ; attaché à la direction politique, 1er février 1881 ; secrétaire de troisième classe à Tokyo,

15 septembre 1883 ; à Athènes, 26 mai 1885 ; attaché payé à la direction des affaires politiques, chargé des fonctions de commis principal au cabinet du ministre, 23 décembre 1886 ; commis principal, 14 mai 1887 ; à la direction politique, 15 mars 1889; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, hors cadres (pour prendre rang du 14 mai 1887), 12 août 1891 ; à Munich, 21 décembre 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893; secrétaire de première classe, 21 août 1896; à Copenhague, 28 octobre 1896; détaché dans les fonctions de rédacteur à la direction politique, 9 février 1899 ; premier secrétaire à Berlin, 25 février 1901 ; rédacteur à la direction politique, 28 juillet 1905.

PUAUX (Ernest-Paul-Gabriel), né le 19 mai 1883 ; licencié ès lettres ; attaché d'ambassade, 10 mai 1906 ; au cabinet du ministre, 1er juin 1906.

PUNANT (Alfred-Charles-Adolphe), né le 11 juin 1872 ; surnuméraire à la division des fonds (pour prendre rang du 5 septembre 1892), 4 novembre 1893 ; attaché payé au bureau du départ et de l'arrivée, 1er septembre 1894.

QUERRY (Louis-Léon-Amédée), né le 13 août 1868; élève à l'École des jeunes de langues ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Damas, 22 janvier 1891 ; gérant de la chancellerie de Damas, 24 juin 1891-4 décembre 1892 ; de la chancellerie de Zanzibar, 1er-30 octobre 1893 et 1er avril-30 septembre 1894 ; médaille d'or pour l'épidémie cholérique de Damas, 13 février 1892 ; à Jérusalem, 25 janvier 1893 ; à Constantinople, 12 avril 1895 ; gérant de la chancellerie de Djeddah, 18 juin 1895 ; drogman de seconde classe, drogman-chancelier à Djeddah, 18 septembre 1895 ; premier drogman au Caire, 11 mars 1897 ; drogman de première classe, 12 octobre 1900 ; officier d'académie, 1er janvier 1905 ; chargé de l'agence consulaire de Santander, 20 novembre 1905 ; inscrit dans le cadre des vice-consuls à dater du 12 octobre 1900.

RAAD (Alexandre), né le 4 mai 1856 ; en service à l'administration tunisienne, le 18 octobre 1883 ; drogman de troisième classe hors cadres, 31 octobre 1889 ; drogman de seconde classe, 31 janvier 1892 ; en disponibilité, 18 novembre 1896.

RABUT (Louis-Jacques), né le 22 mai 1865 ; diplômé de l'École des hautes études commerciales ; élève chancelier à Cardiff, 16 avril 1888 ; à Genève, 21 décembre 1889 ; chancelier de seconde classe à Quito, 23 mars 1894 ; chargé d'une mission à Guayaquil, juin 1895 ; gérant du consulat général, 1er septembre 1896-30 novembre 1897 ; vice-consul, 25 décembre 1897 ; chargé de la chancellerie de Dublin (non installé), 2 mars 1898 ; officier d'académie, 14 juin 1898 ; gérant de la chancellerie de Venise, 30 septembre 1898 ; chargé de la chancellerie, 2 novembre 1898 ; de Trieste, 3 juin 1899 ; vice-consul à Erzeroum, 2 mars 1901 ; chancelier à Hambourg (non installé), 13 septembre 1903 ; vice-consul aux Dardanelles (non installé), 5 janvier 1904 ; à Kharkoff, 16 janvier 1904 ; consul de 2e classe, 6 février 1906 ; en mission au Donetz, 20 décembre 1905-18 février 1906.

RAGOT (Jean-Édouard), né le 13 juillet 1881 ; diplômé de l'Institut commercial de Paris ; attaché autorisé à Budapest, 22 novembre 1904 ; élève vice-consul à Budapest, 11 avril 1905 ; à la sous-direction des chancelleries, 30 janvier 1906.

RAINDRE (Gaston) C ✱, né le 10 janvier 1848 ; licencié en droit ; élève à l'École navale, 1er octobre 1864-7 décembre 1865 ; attaché à la direction des consulats, 4 juin 1870 ; élève consul, 1er avril 1875 ; à Bucarest, 30 septembre 1875 ; gérant du consulat de France au Caire, puis de l'agence et consulat général en Égypte, 13 novembre 1876-12 décembre 1878 ; attaché payé à la direction politique à la disposition de l'agent et consul général en Égypte, 21 novembre 1877 ; secrétaire de deuxième classe (hors cadres) à la disposition du gou-

verneur général de la Cochinchine, 27 mai 1879; chevalier de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880; rédacteur à la direction politique, 18 septembre 1880; chargé par intérim de l'agence et consulat général en Égypte, 25 septembre 1882-5 novembre 1883; conseiller d'ambassade à Berlin, 4 novembre 1883; secrétaire de la conférence africaine de Berlin, 1884-1885; officier de la Légion d'honneur, 3 janvier 1888; chargé des fonctions de ministre-résident de France à Luxembourg, 10 décembre 1890; ministre plénipotentiaire de deuxième classe chargé des fonctions de sous-directeur à la direction politique, 10 mai 1893; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague, 10 avril 1895; ministre plénipotentiaire de première classe, 1er janvier 1898; directeur des affaires politiques, 23 décembre 1898; conseiller d'État en service extraordinaire, 15 janvier 1899; commandeur de la Légion d'honneur, 12 janvier 1900; ambassadeur à Berne, 29 août 1902; ambassadeur à Tokyo, 16 février 1906.

Rais (Louis-Joseph-Henri), né le 3 juin 1868; élève à l'École des jeunes de langues, licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Beyrouth, 18 décembre 1889; drogman de seconde classe, 15 juin 1894; gérant de la chancellerie de Djeddah, 1er-21 juillet 1894 et 21 décembre 1894-30 mars 1895; gérant du consulat de Djeddah, 22 juillet-20 décembre 1894; drogman-chancelier à Bagdad, 15 février 1895; gérant du vice-consulat de Mossoul, 15 juillet 1895-26 mai 1897; à Tauris, 27 août 1895; premier drogman à Tripoli de Barbarie, 21 novembre 1897; drogman de première classe, 19 septembre 1899; gérant le consulat général, 14 février 1905-24 juillet 1906.

Ramin (Dominique-François), né le 30 juin 1859; services militaires, 1880-1884; commis des postes du 10 novembre 1885 au 1er janvier 1886; services auxiliaires à Monaco, 1886-1889; élève chancelier à Lisbonne, 19 juin 1889; à Valence, 6 mars 1891; à la Havane, 27 mai 1892; à Rome, 30 septembre 1894; chancelier de deuxième classe, 15 janvier 1895; officier d'académie, 15 février 1897; chancelier à Malte (non installé), 14 juin 1898; gérant de la chancellerie de Rome, 21 juillet-23 novembre 1898; chancelier à Milan, 23 décembre 1898; chancelier de première classe, 13 mai 1901.

Ramoger (Paul-Ernest), né le 9 septembre 1855; vice-consul de seconde classe à Savone, 19 mai 1885; consul de seconde classe, 2 février 1898; officier d'académie, 1er mai 1901; à Valparaiso, 28 décembre 1904.

Ratard (Louis-Onésime) *, né le 28 février 1852; engagé volontaire, 1870-1871; commis de chancellerie à Newcastle, 9 avril 1873; à Barcelone, 10 juillet 1874; chancelier de troisième classe à Honolulu, 28 novembre 1878; gérant du consulat, avril 1880-mai 1881; à la Havane, 25 février 1882; gérant du consulat de Santiago de Cuba, 17 novembre 1882-18 juin 1883; chancelier de deuxième classe, 6 février 1883; à Buenos-Ayres, 15 juillet 1884; à Lisbonne (consulat), 18 novembre 1886; chargé de la chancellerie de Naples, 29 octobre 1886-28 février 1887; chancelier de première classe, 25 juin 1887; consul honoraire chargé des mêmes fonctions à Lisbonne (légation), 31 décembre 1888; vice-consul, 31 janvier 1892; consul de seconde classe, 26 septembre 1892; chargé de la chancellerie de l'ambassade à Rome, 18 février 1893; sous-chef du bureau du personnel, 8 février 1896; consul à Batavia, 23 mai 1896; à Yokohama, 23 juin 1897; premier délégué à la commission franco-japonaise pour la transformation des tarifs conventionnels de douane, mai-décembre 1898; consul de première classe, 28 juillet 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900; président de la commission française d'études du projet de tarif spécifique pour les douanes chinoises; gérant du consulat général de Shanghaï, 3 avril 1901; délégué du gouvernement français à la commission internationale du tarif spécifique des douanes chinoises; consul à Tientsin (non installé), 19 septembre

1902 ; chargé du consulat général de Shanghaï, 22 août 1903 ; membre du tribunal arbitral franco-anglais, chargé de résoudre la question des terrains de la municipalité française de Hankéou ; consul général, 21 août 1905.

Ravignan (Marie-Audie-Jean de la Croix, baron de), né le 19 février 1874 ; licencié en droit ; attaché autorisé au Caire, 1er avril 1899 ; à Rome, 18 juin 1900 ; chevalier du Mérite agricole, 7 juin 1905 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe à Rome, 11 janvier 1906 ; à Copenhague, 20 juillet 1906.

Raybaud (Louis-Octave), né le 29 mai 1861 ; commis de chancellerie à Swansea, 19 décembre 1882 ; à Livourne, 12 février 1885 ; à Rome (Quirinal), 30 mai 1885 ; à Livourne, 10 février 1887 ; à Milan, 28 décembre 1888 ; chancelier de troisième classe à Hong-Kong, 4 février 1890 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; à Glasgow (non installé), 17 février 1893 ; à Milan, 12 août 1893 ; à Newcastle, 12 janvier 1894 ; vice-consul chargé de la chancellerie de Buenos-Ayres, 25 mars 1896 ; de Sofia (non installé), 17 août 1897 ; à la disposition, 7 novembre 1897 ; chargé de mission, 7 novembre 1899 ; vice-consul à Vintimille, 5 août 1900 ; en disponibilité, 4 novembre 1904.

Raynaud (Louis-François-Maximin), né le 24 décembre 1871 ; docteur en droit (sciences politiques et économiques) ; commis auxiliaire à Hambourg, 1er janvier 1894 ; élève chancelier, 12 avril 1895 ; à Anvers, 20 février 1896 ; à Genève, 18 juin 1897 ; à Zurich, 28 mai 1898 ; chancelier de deuxième classe, 5 janvier 1900 ; à Prague, 9 avril 1900 ; officier d'académie, 1er mars 1903 ; vice-consul de deuxième classe, 1er novembre 1904 ; chancelier à Stuttgart, 1er août 1906.

Réau (Ulysse-Raphaël), né le 17 mai 1872 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Bangkok, 9 octobre 1894 ; interprète de deuxième classe, 30 avril 1898 ; premier interprète, 27 mai 1899 ; gérant de la chancellerie de Hong-Kong, 13 février 1901 ; interprète à Shanghaï, (non installé), 31 août 1901 ; gérant du consulat de Hong-Kong, 9 septembre-19 novembre 1901 et du 1er décembre 1901 au 15 octobre 1903 ; vice-consul à Hoï-How, 18 septembre 1902 ; vice-consul de deuxième classe, 20 juin 1905 ; à Ho-Kéou, 12 juillet 1905 ; gérant le consulat de Mongtseu, 26 septembre 1905 ; officier d'académie, 1er mars 1906.

Reffye (Paul-Marcel Verchère de), né le 17 septembre 1873 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; stagiaire, décembre 1895 ; élève consul, 15 décembre 1897 ; à la direction des consulats, 10 janvier 1898 ; consul suppléant au Caire, 9 mars 1900 ; médaille d'honneur (en argent) des épidémies, 15 janvier 1903 ; à Smyrne, 1er février 1903 ; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904 ; gérant du consulat du Caire, 13 décembre 1905 ; consul au Caire, 1er avril 1906.

Regnault (Eugène-Louis-Georges) O✻, né le 28 décembre 1857 ; licencié en droit ; attaché autorisé au cabinet, 1er mars 1883 ; attaché, 16 juillet 1883 ; en mission à Tunis, 20 mai 1884 ; secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, 6 juin 1884 ; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à la résidence générale, 1er octobre 1884 ; consul suppléant attaché à la résidence générale (Tunis) [pour prendre rang du 15 décembre 1885], 20 avril 1886 ; secrétaire général du gouvernement tunisien, 2 novembre 1886 ; consul de deuxième classe, 31 décembre 1888 ; délégué à la résidence générale, 10 septembre 1889 ; chevalier de la Légion d'honneur, 24 juillet 1890 ; consul de seconde classe au Pirée, 21 décembre 1891 ; à Salonique, 2 novembre 1892 ; délégué dans les fonctions de secrétaire-archiviste à la direction des consulats, 28 février 1893 ; consul de première classe, 10 août 1893 ; rédacteur, 20 février 1894 ; membre de la commission permanente du stage, 2 janvier 1895 ; chargé d'une mission en Orient, 30 mars 1895 ; chef adjoint du cabinet et du personnel, 6 mai 1896 ;

consul général, 21 août 1896; attaché à la personne du ministre des affaires étrangères pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897; consul général à Genève, 31 janvier 1898; membre des comités de l'Exposition de 1900; chargé de mission au Maroc, 25 juin 1901; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904; second plénipotentiaire et délégué technique du gouvernement français à la conférence internationale d'Algésiras (1[er] décembre 1905-1[er] avril 1906); ministre plénipotentiaire de seconde classe, hors cadres, 5 janvier 1906; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Maroc, 9 juin 1906.

RENUCCI (Pierre-Paul-Louis-Ange-Joseph) ✻, né le 29 juin 1854; commis de chancellerie à Livourne, 24 août 1877; chancelier de troisième classe à Charleston, 10 février 1887; à Honolulu (non installé), 30 août 1887; chargé des fonctions de commis de chancellerie à Livourne, 28 décembre 1887; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Milan, 12 janvier 1894; chancelier de première classe, 15 février 1895; à Rome (Quirinal), 23 décembre 1898; consul de deuxième classe, 19 décembre 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904; chevalier du Mérite agricole, 7 juin 1905.

RETTEL (Stanislas-Henri-Charles de), né le 17 mai 1872; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Téhéran, 11 novembre 1894; drogman de deuxième classe, 20 avril 1899; drogman-chancelier à Tauris, 19 novembre 1899; chargé de l'intérim des fonctions de premier drogman à Téhéran, 8 juillet 1901-5 novembre 1902; interprète de première classe, 13 janvier 1905; gérant du consulat de Tauris, 30 juin 1905.

REVELLI (Albert-Antoine), né le 27 octobre 1866; diplômé de l'École des hautes études commerciales; élève chancelier au Caire, 19 février 1889; secrétaire-archiviste à Tananarive, 1[er] mars 1893; gérant de la chancellerie, 16 juin 1893-19 octobre 1894; gérant de la chancellerie de Tamatave, 26 novembre-27 décembre 1894; chancelier de seconde classe, 31 juillet 1894; à Fiume, 27 juin 1896; chancelier de première classe, 25 septembre 1900; à Alexandrie, 26 décembre 1904; officier d'académie, 1[er] mars 1906.

REVERSEAUX DE ROUVRAY (Jacques-Marie-Ferdinand-Frédéric GUÉAU, marquis de) C✻, né le 6 mars 1845; licencié en droit; attaché à la direction politique, 9 novembre 1866; attaché payé, 30 juin 1871; chevalier de la Légion d'honneur, 9 mai 1874; secrétaire de deuxième classe (hors cadres), désigné à Tanger, 15 décembre 1875; nommé secrétaire de deuxième classe à Tanger, 31 décembre 1875; chargé d'affaires, 20 juillet 1876-5 mars 1877; rédacteur au cabinet, 20 novembre 1877; secrétaire de deuxième classe [hors cadres] (commission des Pyrénées), 8 mars 1879; secrétaire de deuxième classe, chargé des mêmes fonctions, 25 mars 1879; secrétaire de première classe à Rome, 20 avril 1880; conseiller d'ambassade, 1[er] avril 1882; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 6 mars 1884; délégué de France à la commission européenne du Danube, 12 octobre 1885; ministre plénipotentiaire de première classe, 28 décembre 1888; chargé de l'agence et consulat général en Égypte, 14 mars 1891; officier de la Légion d'honneur, 7 avril 1891; commandeur de la Légion d'honneur, 10 novembre 1893; ambassadeur à Madrid, 19 avril 1894; à Vienne, 14 octobre 1897; commandeur du Mérite agricole, 22 janvier 1905.

REVOIL (Amédée-Joseph-Paul) C✻, né le 23 mai 1856; licencié en droit; avocat à la Cour d'appel de Paris; chef du cabinet du sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies, 8 janvier 1886-30 mai 1887 et 20 février 1888-22 février 1889; vice-président du conseil d'administration de l'École coloniale; secrétaire du conseil supérieur des colonies, février 1888; chevalier de la Légion d'honneur, janvier 1889; chef du cabinet du ministre de l'agriculture, 18 mars 1890-

11 janvier 1893; chef du cabinet, du personnel et du secrétariat du ministre des affaires étrangères, 13 janvier 1893; consul général (hors cadres), 14 janvier 1893; sous-directeur des affaires commerciales à la direction des consulats, 30 octobre 1893; sous-directeur des affaires consulaires, 5 novembre 1893; directeur du cabinet, du personnel et du secrétariat, 31 mai 1894; ministre plénipotentiaire de seconde classe hors cadres, 12 janvier 1895; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro (non installé), 31 octobre 1895; adjoint au résident général à Tunis, 23 décembre 1895; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; ministre plénipotentiaire de première classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Tanger, 31 janvier 1900; en service détaché à la disposition du ministre de l'intérieur, 18 juin 1901; gouverneur général de l'Algérie, 18 juin 1901; chargé de mission, 11 avril 1903; détaché au cabinet du président du conseil, ministre des affaires étrangères, 15 juin 1905; commandeur de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905; ambassadeur à Berne, 28 novembre 1905; plénipotentiaire du gouvernement de la République française à la conférence internationale d'Algésiras, 1er décembre 1905-1er avril 1906.

Ribot (André-Paul-Adrien) ✱, né le 29 juin 1866; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché autorisé à la direction politique, 26 février 1890; attaché à Berlin, 1er février 1891; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; à la direction politique, 12 décembre 1892; en disponibilité, 19 janvier 1894; à Bucarest, 23 juillet 1894; secrétaire de troisième classe à Berlin, 28 juin 1895; au cabinet du ministre, 14 août 1896; officier d'académie, 15 février 1897; attaché payé, 10 mai 1899; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 31 août 1899; au Caire, 30 novembre 1899; à Berlin, 22 août 1902; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

Richard (Pierre-Marie), né le 18 avril 1864; attaché aux archives du ministère de la guerre, 1886; chef du secrétariat particulier au ministère de l'agriculture, 1887; officier d'académie, 1888; député de la Seine, 1889; réélu en 1893; secrétaire de la Chambre des députés, 1895; réélu député de la Seine, 1898; membre de la commission de l'armée, 1898-1902; membre des comités d'admission et d'installation de l'Exposition universelle de 1900; réélu député de la Seine, 1902; démissionnaire, 1903; consul général chargé du consulat de la Nouvelle-Orléans, 11 avril 1903; d'Odessa (non installé), 21 novembre 1904; chargé de mission, 18 avril 1905; chevalier du Mérite agricole, 5 mars 1906.

Riffault (Auguste-Charles-Frédéric) ✱, né le 20 mars 1854; élève à l'École spéciale militaire, octobre 1874; sous-lieutenant de cavalerie, 1er octobre 1876; attaché à la direction politique, 11 mai 1880; à Madrid, 12 mai 1880; à la direction politique, 7 janvier 1881; secrétaire de troisième classe à Athènes, 15 septembre 1881; attaché payé à la direction politique, 8 décembre 1885; commis principal, 15 novembre 1886; secrétaire d'ambassade de deuxième classe [hors cadres] (pour prendre rang du 15 novembre 1886); en disponibilité par suppression d'emploi, 12 août 1891; à Tunis, 30 avril 1893; secrétaire de première classe, 20 juin 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1895; à Tanger, 23 décembre 1895; au Caire, 18 janvier 1898; chargé du consulat général de Budapest, 10 février 1899; chargé des fonctions de ministre-résident à Bangkok, 14 octobre 1904; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 20 janvier 1905; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bangkok, 20 janvier 1905; à Guatemala, 2 août 1906.

Rigault (Abel-Napoléon), né le 30 janvier 1871; licencié ès lettres; archiviste-paléographe; attaché payé à la division des archives, 8 février 1895; officier d'académie, 10 août 1899.

Rigoreau (Auguste-Julien), né le 28 août 1855 ; commis de chancellerie à San-Francisco, 15 janvier 1879 ; chancelier de troisième classe à Hong-Kong, 15 juillet 1884 ; à Sydney, 23 novembre 1888 ; chancelier de deuxième classe, 20 janvier 1890 ; vice-consul, 26 septembre 1892 ; chargé de la chancellerie de San-Francisco (non installé), 30 mai 1896 ; maintenu à Sydney, 13 avril 1897 ; vice-consul à La Trinité, 27 mai 1899 ; à Saint-Jean de Terre-Neuve, 9 juillet 1902 ; consul de deuxième classe, 20 juillet 1903.

Rioche (Yves-Marie-Théophile), né le 4 octobre 1879 ; docteur en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques et de l'École des langues orientales vivantes ; élève vice-consul, 7 juillet 1905.

Ristelhueber (René-André-Louis), né le 5 mars 1881 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques et de l'École des langues orientales vivantes ; élève consul, 5 mai 1905 ; à la direction des consulats, 9 juin 1905 ; à Pékin, 19 octobre 1905.

Ritt (Eugène-Roch-Marie-Albert), né le 10 mai 1874 ; élève chancelier à Livourne, 10 novembre 1898 ; à New-York, 19 avril 1899 ; à Chicago, 31 janvier 1901 ; chargé de la chancellerie de Santiago de Cuba, 3 février 1903 ; gérant du consulat, 15 novembre 1903-20 décembre 1904 ; vice-consul de troisième classe, 21 décembre 1903 ; détaché au cabinet du ministre (bureau des traducteurs), 8 mai 1905.

Rivière (Charles-Jean-Marie), né le 5 septembre 1857 ; bachelier ès sciences ; officier d'académie, 10 juillet 1887 ; commis auxiliaire au consulat de France à Port-Louis de 1892 à 1896 ; commis expéditionnaire à Port-Louis, 11 mai 1896 ; chancelier substitué du 14 avril 1896 au 21 juin 1904 ; médaille d'honneur des épidémies, 11 février 1904 ; attaché à la direction des consulats et des affaires commerciales, 10 août 1904 ; attaché payé à la sous-direction des chancelleries, 2 mai 1905 ; attaché payé au cabinet du ministre (bureau du chiffre), 1er juin 1905 ; vice-consul de 3e classe, gérant la chancellerie du Cap, 10 février 1906.

Robin (Cyrille-Sosthène-Théodore), né le 30 janvier 1841 ; vice-consul à Caïffa, 14 octobre 1896 ; chargé du consulat de Syra, 1er octobre 1900.

Robin (Paul-Charles-Marie), né le 5 juillet 1864 ; élève chancelier attaché à la direction des consulats, 21 juillet 1887 ; à Genève, 12 novembre 1887 ; à Berne, 28 décembre 1888 ; à Berlin, 28 avril 1889 ; à Vienne, 6 mars 1891 ; à Barcelone, 30 mars 1893 ; chancelier de seconde classe à Rio-de-Janeiro, 30 septembre 1893 ; à Francfort, 3 avril 1895 ; à Valparaiso, 20 novembre 1896 ; gérant du consulat, 21 avril 1898-24 juillet 1899 ; vice-consul, 30 septembre 1899 ; chargé de la chancellerie de Hambourg, 9 mai 1900 ; consul honoraire, 7 février 1901 ; à Van, 13 septembre 1903 ; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904 ; médaille d'argent des épidémies, 2 septembre 1905 ; gérant le consulat de Las Palmas, 13 juin 1906 ; chargé du vice-consulat de Siwas, 25 août 1906.

Robiquet (Émile-Gaston-Joseph-Henri), né le 20 juin 1876 ; docteur en droit ; élève chancelier à Anvers, 10 janvier 1902.

Roca d'Huyteza (Lucien), né le 25 mars 1859 ; licencié en droit ; attaché autorisé aux affaires étrangères (contentieux du droit privé), 1881 ; attaché au parquet général de la Cochinchine, 4 novembre 1885 ; juge suppléant au tribunal civil de Saïgon, septembre 1887 ; juge de paix à compétence étendue de deuxième classe à Nemours, janvier 1889 ; à Lalla-Maghrnia, 1894 ; démissionnaire, septembre 1896 ; chancelier de deuxième classe à Port-au-Prince, 29 septembre 1897 ; à Shanghaï, 2 novembre 1898 ; à Batavia (non installé), 1er juin 1901 ; à Smyrne, 24 octobre 1901 ; chancelier de première classe, 27 novembre 1901 ; chargé du vice-consulat de Mazagan, 21 juillet 1905.

ROCHER (Émile) ✻, né le 19 novembre 1846; résident de première classe (hors cadres) et directeur des douanes en Annam et au Tonkin, 21 septembre 1886; consul de deuxième classe à Mong-Tseu, 6 novembre 1888; gérant du consulat de Séoul, 15 juin 1891-6 mars 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893; à Malte, 22 octobre 1894; consul de première classe à la disposition pour prendre la direction de la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, 30 juillet 1895; en disponibilité, 30 juillet 1897; à la Nouvelle-Orléans (non installé), 23 novembre 1897; à Liverpool, 27 janvier 1898; consul général à la disposition, 31 janvier 1901; chargé de mission, 17 février 1902; chargé du consulat de Tientsin, 22 août 1903.

RODDE (Louis-Marie-Frédéric-Henri), né le 10 juin 1861; licencié en droit; attaché autorisé à la direction des consulats, 24 décembre 1884; élève chancelier à la même direction, 5 avril 1886; à Hambourg, 24 décembre 1888; à Trieste, 30 juin 1890; chancelier de seconde classe à Batavia, 14 avril 1892; à Amsterdam, 8 juin 1894; vice-consul honoraire, 31 juillet 1894; à Francfort (non installé), 20 novembre 1896; à Palerme, 31 décembre 1896; vice-consul, 31 décembre 1898; chargé de la chancellerie de Zurich, 5 novembre 1900; à la disposition, 30 juin 1902; gérant le vice-consulat de Durban; vice-consul à Durban, 22 mai 1904; officier d'académie, 1er janvier 1905; consul de 2e classe, 6 février 1906.

ROMIEU (François-Prosper-Joseph) ✻, né le 8 mars 1865; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction politique, 1er février 1891; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892; à Berlin, 12 décembre 1892; au cabinet du ministre, 4 décembre 1893; secrétaire de troisième classe, 31 mars 1894; au Caire, 20 septembre 1894; détaché à Saint-Pétersbourg, 8 juillet-4 octobre 1897; à Berlin (non installé), 1er octobre 1897; attaché à la direction politique, 18 décembre 1897; secrétaire d'ambassade de deuxième classe, 31 août 1899; à Berlin, 10 mai 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 27 juillet 1903.

RONFLARD (Arsène-Auguste), né le 8 décembre 1881; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Alep, 8 juillet 1905.

RONSSIN (Adolphe-Ernest) ✻, né le 27 décembre 1861; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; services au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies; officier d'académie, 9 janvier 1891; secrétaire du conseil supérieur des colonies, 29 janvier 1891; secrétaire rapporteur de la commission de la marine marchande, 2 février 1891; secrétaire de la commission supérieure de l'exposition de Chicago, 15 mai 1892; mission dans les ports français, anglais et des Échelles du Levant, en 1891 et 1892; secrétaire français de l'Office central des transports internationaux à Berne, 18 novembre 1892; secrétaire de la conférence internationale des transports à Berne, juin 1893, et à Paris, mars 1896; consul de seconde classe chargé du vice-consulat de Southampton, 10 juillet 1896; délégué des affaires étrangères au congrès de la marine marchande, 2 juin 1900; membre de la commission de délimitation franco-marocaine, 3 décembre 1901; consul à Port-Louis (non installé), 23 mars 1902; rédacteur à la direction des consulats, 13 mai 1902; consul de première classe, 7 mai 1902; chevalier du Mérite agricole, 1er août 1902; chef du secrétariat de la conférence sanitaire internationale de Paris, 10 octobre-3 décembre 1903; chevalier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; à Milan, 1er janvier 1905; commissaire général adjoint du gouvernement français à l'exposition de Milan (1906), 6 mai 1905.

ROQUE-FERRIER (Fernand) ✻, né le 20 février 1859; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Tauris, 19 décembre 1882; drogman de troisième classe à Téheran, 19 mars 1885; drogman-chancelier à Tauris, 22 décembre 1886; drogman de seconde classe, 16 octobre 1890; drogman de

première classe, 6 avril 1894; gérant du consulat, 11 juin 1893-1er juillet 1894; vice-consul à Bagdad (non installé), 27 août 1895; gérant du vice-consulat d'Erzeroum, 26 octobre 1895; médaille d'honneur en or, 25 janvier 1896; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896; vice-consul à Erzeroum, 14 avril 1897; consul de seconde classe, 29 juillet 1899; consul adjoint à Mong-Tseu, 6 février 1901; officier d'académie, 21 mai 1901; consul à Saint-Paul, 4 janvier 1902.

RÔTIG (William-Johann), né le 5 janvier 1880; diplômé de l'École de commerce du Havre; élève-vice-consul, surnuméraire à la division des fonds, 9 mars 1903; au bureau des traducteurs, 13 novembre 1903; à Londres, 3 février 1905; à Milan, 1er septembre 1906.

ROUET (Gustave-Joseph), né le 14 février 1851, licencié en droit; commis de chancellerie, 23 juin 1886; élève chancelier à Genève, 20 septembre 1886; attaché à la direction des consulats, 22 novembre 1887; chancelier de résidence au Tonkin, 19 août 1888; vice-résident de seconde classe, 26 décembre 1890; chancelier de seconde classe à Hong-Kong (pour prendre rang du 16 avril 1892), 17 février 1893; à Glasgow (non installé), 20 août 1893; à Tripoli de Barbarie, 20 mars 1894; à Corfou (non installé), 31 décembre 1896; vice-consul à Bagdad, 14 avril 1897; officier d'académie, 1er décembre 1899; consul de 2e classe, 6 février 1906; chargé du consulat de Bagdad, 1er avril 1906.

ROUET (Simon-Édouard) ✻, né le 15 mars 1847; élève à l'École des jeunes de langues; élève drogman à l'ambassade de Constantinople, 1er octobre 1865; drogman sans résidence fixe, 12 septembre 1868; chargé, par intérim, des fonctions de secrétaire-archiviste de l'ambassade, 7 mai-1er octobre 1869; de second-troisième drogman, 14 août 1870-20 février 1873; troisième drogman de l'ambassade à Constantinople, 20 février 1873; secrétaire-archiviste de l'ambassade, 9 juin 1878; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de première classe, 10 mars 1882; premier-second drogman de l'ambassade et consul de seconde classe, 19 mai 1885; chevalier de la Légion d'honneur, 6 juillet 1886; consul de première classe, 10 août 1893; premier drogman de l'ambassade, 15 octobre 1894; médaille d'honneur en or, 15 octobre 1896; consul général, 14 février 1899.

ROUSSEAU (Georges-Ferdinand) ✻, né le 23 juillet 1860; licencié en droit; élève à l'École spéciale militaire, octobre 1879; sous-lieutenant d'infanterie, 1er octobre 1881; démissionnaire, 1884; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; détaché à la direction politique, 14 février 1887; attaché à la direction commerciale, 15 février 1888; à la direction politique, 1er février 1889; au cabinet du ministre, 23 mars 1889; attaché à Berne, 9 octobre 1889; secrétaire de troisième classe, 1er janvier 1890; officier d'académie, juillet 1890; chargé des fonctions d'attaché payé à la direction politique, 25 mars 1892; secrétaire de deuxième classe, 29 février 1896; à Belgrade, 17 février 1897; à Madrid, 10 février 1899; attaché payé à la direction des consulats, 13 mars 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; attaché payé à la direction politique, 1er janvier 1903; rédacteur; secrétaire d'ambassade de première classe, en disponibilité par suppression d'emploi, 1er mars 1903.

ROUSSEAU (Marie-Antoine-Alfred) ✻, né le 5 octobre 1847; licencié en droit; drogman auxiliaire à Damas, 25 février 1867; admis à prendre part, à titre provisoire, aux travaux de la direction des consulats, 28 juillet 1870; attaché à la mission de M. le comte de Saint-Vallier à Nancy en 1872; drogman-chancelier à Port-Saïd, 21 avril 1873; à Beyrouth, 13 mars 1877; chargé de la gestion du consulat à Damas, 7 novembre 1877; premier drogman à Beyrouth, 1er juillet 1880; inscrit dans la seconde classe des drogmans, 18 septembre 1880; drogman de première

classe, 19 mai 1885 ; vice-consul de première classe à Alicante, 22 octobre 1887 ; consul honoraire, 25 octobre 1887 ; consul de deuxième classe, chargé du vice-consulat, 30 mai 1888 ; consul à Syra, 12 juin 1889 ; officier d'académie, 31 décembre 1889 ; chevalier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893 ; à Palerme, 15 octobre 1894 ; consul de première classe, 9 mai 1896 ; consul général, 25 juillet 1903 ; à Tripoli de Barbarie (non installé), 23 novembre 1904 ; maintenu à Palerme, 20 janvier 1905 ; chargé des fonctions de ministre résident à La Paz, 3 décembre 1905.

Roussel (Édouard-Gustave), né le 23 février 1843 ; expéditionnaire à la comptabilité, 24 juillet 1880 ; attaché payé, 7 juillet 1885.

Rouvier (Urbain-Jules-Joseph-Charles) C ✱, né le 12 juillet 1819 ; chevalier de la Légion d'honneur sur la proposition du ministre de la guerre, 5 mai 1871 ; rédacteur au cabinet du ministre, 1er mai 1879 ; chargé du service du bureau de la presse, 1er novembre 1879 ; secrétaire de deuxième classe à Buenos-Ayres, 2 mars 1880 ; chargé d'affaires, 9 juin 1880-1er mars 1881 ; secrétaire de première classe à Rio-de-Janeiro, 22 janvier 1881 ; chargé d'affaires, 15 octobre 1881-23 juin 1882 ; à Buenos-Ayres, 1er juillet 1882-3 avril 1883 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres, 4 novembre 1883 ; officier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1887 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 6 janvier 1892 ; chargé des fonctions de résident général à Tunis, 15 novembre 1892 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Stockholm, 27 septembre 1894 ; à Lisbonne, 29 décembre 1897 ; commandeur de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903 ; ambassadeur, à la disposition, 9 juin 1906.

Roux (Charles-François-Jules), né le 19 novembre 1879 ; licencié en droit et ès lettres ; diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché d'ambassade, 28 avril 1902 ; à la direction des consulats, 30 avril 1902 ; à Saint-Pétersbourg, 3 juin 1902 ; à la direction des consulats, 26 novembre 1903 ; à Constantinople, 1er février 1905 ; secrétaire de troisième classe, 11 janvier 1906.

Roux (Henri-Antoine-Marie), né le 12 septembre 1878 ; commis auxiliaire à Londres, 10 octobre 1897 ; élève chancelier, 12 novembre 1900 ; au Caire, 31 août 1901 ; médaille d'honneur en argent pour l'épidémie de choléra en Égypte, 15 janvier 1903 ; à Smyrne, 7 mars 1903 ; secrétaire-archiviste, 13 janvier 1904 ; gérant de chancellerie, 4 mars 1905 ; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906.

Roux (Honoré-Marius), né le 19 mars 1874 ; agent technique des affaires indigènes à Djibouti, 8 octobre 1898 ; élève drogman chargé de la chancellerie de la légation de France en Éthiopie, 24 novembre 1900 ; interprète de 3e classe, 13 janvier 1905.

Roy (Pierre-Louis-Émile), né le 16 octobre 1873 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Bangkok, 31 octobre 1898 ; interprète de troisième classe, 19 février 1903 ; chargé des fonctions de premier interprète, 26 mai 1904 ; inscrit dans le cadre des vice-consuls de troisième classe (à dater du 19 février 1903), 1er juillet 1906 ; chargé du vice-consulat de Xieng-Maï, 23 août 1906.

Sabatier (Frédéric-Félix-Adolphe-Guillaume), né le 25 février 1880 ; licencié ès lettres et en droit ; attaché d'ambassade, 5 mai 1905 ; à Londres, 23 mai 1905 ; à Saint-Pétersbourg, 7 octobre 1905.

Saglio (Georges-Victor-Joseph), né le 2 février 1872 ; attaché payé à la division des fonds, 4 avril 1901 ; élève vice-consul à Florence, 21 juillet 1903.

Saillard (Rodolphe-Henry-Édouard), né le 8 décembre 1871 ; diplômé de l'École des

sciences politiques; élève chancelier à Guatemala, 20 octobre 1899 ; à Vienne (non installé), 28 mars 1901 ; à la direction des consulats, 14 avril 1901 ; à Alexandrie, 19 décembre 1901-27 juin 1902 ; à la direction des consulats, 27 octobre 1902 ; à Londres, 16 mars 1903 ; à la disposition, 3 septembre 1903 ; en disponibilité, 4 septembre 1904.

SAINSON (Camille-Auguste-Jean), né le 19 février 1868 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 8 décembre 1890 ; détaché à Séoul, 11 juin 1892-23 mai 1893 ; à Tientsin, 7 septembre 1893 ; à Mong-Tseu, 1er septembre 1894 ; détaché à la mission Pavie (commission de délimitation de la frontière sino-annamite), 2 novembre 1894-31 mai 1895 ; interprète de seconde classe ; interprète-chancelier à Sseu-Mao, 23 décembre 1895 ; gérant du vice-consulat de Ho-Kéou, 18 mars-8 avril 1896 et 19 août 1896-20 mai 1897 ; gérant du consulat de Long-Tchéou, 18 avril-5 août 1896 ; officier d'académie, 5 février 1897 ; interprète-chancelier à Tientsin, 4 juillet 1897 ; interprète à Shanghaï, 25 octobre 1897 ; gérant du consulat de Sseu-Mao, 21 février-31 décembre 1898 ; interprète de première classe, 31 août 1899 ; vice-consul à Ho-Kéou, 11 avril 1900 ; consul de deuxième classe, à la disposition, 1er novembre 1904 ; en disponibilité, 1er février 1906.

SAINT-AULAIRE (Auguste-Félix-Charles de BEAUPOIL, comte de) ✱, né le 13 août 1866 ; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; attaché à la direction des consulats, 29 janvier 1892 ; élève consul, 14 janvier 1893 ; à Tunis, 31 octobre 1893 ; secrétaire de troisième classe à Santiago du Chili, 10 avril 1894; agent du gouvernement français près le tribunal arbitral franco-chilien, octobre 1895-11 février 1896 ; à Copenhague, 6 juin 1896 ; maintenu sur sa demande à Santiago du Chili, 17 octobre 1896 ; chargé d'affaires à Lima, 8 décembre 1896-31 janvier 1897 ; chargé d'affaires à Santiago du Chili, 22 février 1897-11 juillet 1898 ; secrétaire de 2e classe, 11 juin 1898 ; au Caire (non installé), 12 juin 1899 ; à Rio-de-Janeiro, 7 juillet 1899 ; chargé d'affaires, 3 juillet 1900-18 août 1901 ; chevalier de la Légion d'honneur, 1er avril 1901 ; à Mexico (non installé), 26 avril 1902 ; à Guatemala (non installé), 21 juin 1902 ; à Tanger, 22 août 1902 ; chargé d'une mission à Fez, 15 avril-1er août 1904 ; secrétaire d'ambassade de première classe, 31 décembre 1904.

SAINT-CLAIR (André-Jean-Brice DE), né le 24 mai 1875 ; docteur en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques ; surnuméraire à la sous-direction des chancelleries, 4 mai 1902 ; attaché payé, 7 août 1904.

SAINT-GENYS (Marie-Étienne, comte de) ✱, né le 6 avril 1856 ; attaché autorisé aux archives, 31 juillet 1877 ; à Saint-Pétersbourg, 12 février 1880 ; attaché surnuméraire aux archives, 22 février 1882 ; détaché au cabinet du ministre, 1er mars 1882 ; attaché payé au cabinet, 17 août 1882 ; secrétaire de troisième classe à Lima, 30 mars 1883 ; à Londres, 8 février 1886 ; secrétaire de deuxième classe, 18 juillet 1889 ; officier d'académie, 8 juillet 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 2 mai 1893 ; secrétaire de première classe, 21 août 1896 ; rédacteur au cabinet du ministre (non installé), 25 avril 1898 ; premier secrétaire à Vienne (non installé), 9 juin 1898 ; à la disposition, 14 septembre 1898 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe en disponibilité, 25 juillet 1900.

SAINTE-MARIE (Edgard-Évariste-Jules-Jean PRICOT DE), né le 9 mars 1869 ; licencié en droit ; élève chancelier à Barcelone, 6 mars 1891 ; à Madrid, 7 juillet 1891 ; secrétaire-archiviste, 27 août 1894 ; chancelier de deuxième classe, 23 mai 1896 ; gérant du vice-consulat de Séville, 1er juillet-10 octobre 1899 ; chancelier de première classe, 1er juillet 1900 ; chargé des fonctions d'élève chancelier à Florence, 24 décembre 1901 ; vice-consul-chancelier à Florence, 16 septembre 1902 ; officier d'académie, 15 avril 1903 ; à Barcelone, 25 août 1905.

SAINTE-MARIE (Georges PRICOT DE), né le 15 avril 1872; élève chancelier à Alexandrie, 15 avril 1896; à Milan, 28 mai 1898; à La Canée, 19 octobre 1898; chancelier de deuxième classe chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Constantinople, 16 juin 1900; chancelier à Quito, 20 avril 1901; gérant le consulat général de France à Quito (15 juillet 1905 au 14 juin 1906); à Stuttgart, 24 juin 1905; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906; au Cap, 15 février 1906.

SAINT-OLIVE (Eugène-François) ✱, né le 29 janvier 1863; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 18 août 1889; au protocole, 13 avril 1891; attaché, 21 janvier 1893; attaché payé, 10 septembre 1893; officier d'académie, 12 février 1896; attaché à la personne du Président de la République pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, 18-31 août 1897; rédacteur, 1er octobre 1898; chevalier de la Légion d'honneur, 5 octobre 1900; secrétaire d'ambassade de première classe en disponibilité, 25 février 1902.

SAINT-RENÉ-TAILLANDIER (Georges) O ✱, né le 17 septembre 1852; licencié en droit et ès lettres; attaché à la direction politique, 18 août 1876; à Rome, 16 novembre 1877; à la direction politique, 17 décembre 1878; attaché payé, 11 février 1880; troisième secrétaire par intérim à Londres, 28 février-15 avril 1881; commis principal à la direction politique, 30 novembre 1883; secrétaire d'ambassade de seconde classe en Égypte, 16 septembre 1884; chevalier de la Légion d'honneur, 7 juillet 1885; chargé des fonctions de chef du bureau des protectorats d'Asie, 11 mars 1886; rédacteur, 30 novembre 1886; secrétaire de première classe par intérim à La Haye, 1er juillet-20 décembre 1887; secrétaire de première classe à Munich, 20 décembre 1887; consul général à Beyrouth, 31 août 1891; sous-directeur à la direction politique, 10 avril 1895; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 11 février 1896; officier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 octobre 1900; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Maroc, 18 juin 1901; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne, 9 juin 1906.

SAINT-SAUVEUR (Félix-Charles-Jean de), né le 15 mai 1873; élève chancelier à Barcelone, 15 avril 1896; à Prague, 3 juillet 1897; à Vienne, 3 mars 1898; chancelier de deuxième classe, 28 mars 1900; à Tiflis, 28 mars 1901; à Odessa, 16 juin 1902; à Leipzig, 22 novembre 1904; attaché payé à la division des fonds et de la comptabilité, 1er septembre 1906.

SALIGNAC-FÉNELON (Alfred-Marie-Bertrand de), né le 17 avril 1878; licencié ès lettres et en droit, attaché d'ambassade, 28 avril 1902; à la direction des consulats, 30 avril 1902; à Constantinople, 31 octobre 1902; à Saint-Pétersbourg, 26 novembre 1903; secrétaire de troisième classe, 11 janvier 1906; détaché au cabinet du ministre du 25 octobre 1905 au 1er février 1906; à Berlin, 1er février 1906.

SALIN (Edmond-Auguste-Séraphin) ✱, né le 10 janvier 1854; licencié en droit; attaché autorisé à Rome (Saint-Siège), 8 juin 1882; à la direction politique, 1er juin 1883; attaché aux archives (bibliothèque), 6 juillet 1885; attaché payé, 10 mars 1890; officier d'académie, 6 juillet 1891; détaché au cabinet du ministre, 13 janvier 1893; rédacteur, chef de bureau adjoint à la division des archives, 25 novembre 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903.

SALVERTE (Augustin-François-Marie BACONNIÈRE DE), né le 8 juillet 1872; licencié en droit; stagiaire, décembre 1893; élève consul, 16 décembre 1895; officier d'académie, 24 mars 1898; consul suppléant, 19 juin 1898; à Beyrouth (non installé), 30 décembre 1898; attaché payé à la direction des consulats, 13 mars 1899; secrétaire d'ambassade de troisième classe (pour prendre rang du 13 novembre 1898) et mis en disponibilité, 2 juin 1900; secrétaire à Constantinople, 28 décembre 1901; attaché à la direction des consulats, 1er novembre 1902; à la direction politique, 8 juin 1903.

Samalens (Henri-Aristide-Clément-Gabriel), né le 17 janvier 1871; licencié en droit; stagiaire, décembre 1892; élève chancelier à Barcelone, 5 mars 1895; à Santiago du Chili, 30 mai 1895; chancelier de deuxième classe, 15 mars 1899; chargé des fonctions d'élève chancelier à Hambourg (non installé), 18 août 1899; à Valence (non installé), 5 septembre 1899; chancelier à Rotterdam, 17 février 1900; vice-consul-chancelier à Zurich, 30 juin 1902; vice-consul de deuxième classe, 21 décembre 1903; chargé de la chancellerie de Copenhague, 28 décembre 1904; consul honoraire, 3 janvier 1905; officier d'académie, 1er janvier 1905.

Sandrier (Lucien-Charles-Pierre), né le 17 juillet 1874; ingénieur-agronome; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 20 mai 1899; élève chancelier au Caire, 31 juillet 1900; à la division des fonds, 9 novembre 1900; à Barcelone, 14 août 1901; à Dantzig, 18 juin 1904; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906; chargé de la chancellerie de Chicago, 15 février 1906.

Santi (Louis-Marius), né le 10 mars 1862; officier d'académie, 14 octobre 1894; vice-consul à Bender-Bouchir, 15 octobre 1894; à Mossoul, 22 février 1897; à Tripoli de Syrie, 3 novembre 1900; à Venise, 10 octobre 1904; médaille d'honneur des épidémies, février 1905.

Sartiges (Louis, vicomte de) ✱, né le 26 octobre 1859; licencié en droit; attaché à la direction politique, 25 juin 1882; au cabinet (bureau de la presse), 1er juin 1883; à la direction politique, janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Berlin, 4 août 1885; à Rome (Saint-Siège), 12 août 1889; à Londres (non installé), 28 juin 1893; à Vienne, 16 août 1893; secrétaire de seconde classe, 15 novembre 1893; chargé des fonctions d'attaché à la direction politique, 14 août 1895; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1896; en disponibilité, 21 août 1896; second secrétaire à Munich, 3 janvier 1900; à Rome (Saint-Siège), 20 février 1904; en disponibilité par suppression d'emploi, 1er janvier 1905; rappelé à l'activité, 19 février 1905; secrétaire à Madrid, 19 février 1905.

Saugon (Maurice-Joseph-Lucien), né le 4 janvier 1875; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Smyrne, 28 août 1896; à Téhéran, 19 novembre 1899; drogman de deuxième classe, 18 avril 1901; drogman-chancelier à Téhéran, 23 décembre 1901; officier d'académie, 1er janvier 1905; à Jérusalem, 31 décembre 1905; interprète de première classe, 1er juillet 1906.

Saunois-Chevert (Henri-François-Victor), né le 4 mars 1883; bachelier ès lettres, élève vice-consul à Londres, 30 janvier 1906.

Saussine (Jean-Émile) ✱, né le 29 août 1876; breveté de l'École coloniale; élève interprète à Pékin, 31 octobre 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; interprète de troisième classe, 21 décembre 1903; interprète de deuxième classe (pour prendre rang au 22 décembre 1906), 1er juillet 1906.

Sauvé (Alfred), né le 6 mai 1840; services dans l'administration des contributions indirectes, 17 mars 1863-20 juillet 1879; employé à titre auxiliaire à la division de la comptabilité, 1er septembre 1882; attaché payé, 11 novembre 1882; officier d'académie, 15 février 1897.

Savin (Jean-Marie-Joseph), né le 17 février 1883; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 10 mai 1906; à la direction des consulats et des affaires commerciales, 16 juin 1906.

Savoye (Gustave-Jules-Marie-Alexandre), né le 16 juin 1883; interprète auxiliaire à Jérusalem, 15 octobre 1902; élève vice-consul à Jérusalem, 6 janvier 1905; à Beyrouth, 19 juin 1905.

SCHOENFELD (Alexis-Eugène-Achille-Napoléon), né le 2 juin 1855; commis de chancellerie à Newcastle, 20 décembre 1877; à Liverpool, 15 janvier 1879; à Londres, 24 novembre 1879; gérant du vice-consulat de Terre-Neuve, 22 juin 1881-1er juin 1882; chancelier de troisième classe à Charleston, 24 mars 1882; à Newcastle, 14 juin 1883; à Chicago, 21 octobre 1884; à Malte, 27 août 1886; en disponibilité, 30 août 1887; chargé de travaux particuliers, 1er avril 1889; en disponibilité sur sa demande, 1er août 1889; chancelier à la Vera-Cruz, 26 décembre 1889; gérant du vice-consulat de Tampico, 30 juin-31 décembre 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Gibraltar, 8 mars 1892; à Carthagène, 10 juin 1893; vice-consul à Tampico, 27 janvier 1894; officier d'académie, 24 mars 1898; gérant du consulat de la Vera-Cruz, 1er février 1900-11 octobre 1901; chargé du consulat, 2 janvier 1902; consul de deuxième classe, 25 juillet 1903.

SÉGUR D'AGUESSEAU (Raymond, comte de) ✻, né le 5 septembre 1851; licencié en droit; attaché aux archives, 1877; attaché à Londres, 30 janvier 1878; à Madrid, 23 avril 1879; direction politique, juin 1880; secrétaire de troisième classe a Madrid, 22 janvier 1881; à La Haye, 31 août 1884; secrétaire de deuxième classe, 12 octobre 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 9 juillet 1892; à Vienne, 15 octobre 1892; secrétaire de première classe à La Haye, 14 août 1896; ministre plénipotentiaire de seconde classe en disponibilité, 28 octobre 1905.

SEMPÉ (Jules-Eugène), né le 4 décembre 1863; vice-consul de troisième classe, 31 décembre 1904; chargé de la chancellerie de Bilbao, 31 décembre 1904.

SÉNAC-LAGRANGE (Louis-Joseph-Marie-Bernard), né le 21 août 1880; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète, 20 août 1906; au Harrar, 1er septembre 1906.

SÉON (Claude-Francisque), né le 3 mars 1855; drogman auxiliaire à Brousse, 1875; secrétaire de la délégation française à la commission européenne de la Roumélie orientale, 1880; drogman adjoint chargé des fonctions de drogman-chancelier à Trébizonde, 28 juillet 1881; à Alep, 10 mars 1882; drogman de troisième classe, 1er avril 1882; chargé des fonctions de chancelier à Sofia, 12 septembre 1887; vice-consul de deuxième classe à Siwas, 30 janvier 1889; officier d'académie, 14 juillet 1890; à Janina, 30 mars 1893; chevalier du Mérite agricole, 14 juillet 1893; à Varna, 6 juin 1896; consul de deuxième classe, 23 septembre 1900; à Bosna-Seraï, 26 décembre 1904.

SERCEY (Hippolyte-Marie-René, comte de) ✻, né le 30 janvier 1855; attaché aux archives, 11 novembre 1875; au cabinet, avril 1876; à Téhéran, 25 janvier 1877; à Berne, 27 mars 1878; à la direction politique, 8 février 1879; à Rome, 28 juin 1880; à Athènes, 26 octobre 1880; secrétaire de troisième classe à la même légation, 22 janvier 1881; en disponibilité, 3 août 1881; réintégré dans le cadre d'activité, 5 avril 1882; à Rome (Saint-Siège), 6 juin 1882; secrétaire de deuxième classe hors cadres, 14 janvier 1887; au Monténégro, 17 septembre 1887; mission, du 1er juillet 1891 au 8 janvier 1892, pour le fonctionnement de nos écoles et l'exercice de notre protectorat religieux en Orient; chevalier de la Légion d'honneur, 19 juillet 1893; secrétaire de première classe à Pékin, 9 novembre 1893; à Tanger (non installé), 18 janvier 1898; gérant du consulat général de Beyrouth, 22 avril 1898; chargé du consulat général, 9 octobre 1898; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 28 décembre 1904; chargé des fonctions de ministre-résident à Cettigne, 28 décembre 1904.

SERRE (Paul-Adolphe), né le 12 juin 1870; diplômé de l'École supérieure de commerce de San-Francisco; commis auxiliaire à San-Francisco, 1er février 1897; secrétaire-archiviste, 22 février 1899; officier d'académie, 12 octobre 1899; gérant la chancellerie de San-Francisco, 1er juin 1900-30 juin 1901; chevalier du Mérite

agricole, 13 juillet 1900; élève chancelier (pour prendre rang du 22 février 1899), 31 août 1901 ; à Shanghaï, 6 octobre 1901 ; gérant de la chancellerie de Batavia, 1er avril 1903; vice-consul de troisième classe, 21 décembre 1903; chargé de la chancellerie de Batavia, 21 avril 1904; officier du Mérite agricole, 3 août 1904; officier de l'Instruction publique, 1er janvier 1905.

Sesmaisons (Marie-Louis-Edgard-Hervé, comte de), né le 25 octobre 1844; membre du conseil général de la Manche; consul de première classe à Venise, 20 avril 1880; consul général à Québec, 1er avril 1881; mis, sur sa demande, en disponibilité, 5 septembre 1884; ministre plénipotentiaire de deuxième classe en disponibilité, 4 mai 1886; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 29 septembre 1887; chargé de travaux particuliers, 8 juillet 1890; à la disposition, 22 avril 1892; en disponibilité, 1er mai 1894; chargé de mission, 9 février 1897; en disponibilité, 6 janvier 1898.

Seydoux (Charles-Louis-Auguste-Jacques), né le 30 décembre 1870; licencié en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1893 ; à La Haye, janvier à décembre 1894; à Londres, mars-décembre 1895; attaché d'ambassade, 16 décembre 1895; maintenu à Londres, 24 janvier 1896; à la direction politique, 16 janvier 1898; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 13 novembre 1898; à Athènes, 17 novembre 1899; attaché à la direction politique, 26 septembre 1900; secrétaire à Berlin, 27 décembre 1901; secrétaire de deuxième classe, 8 avril 1902; attaché payé à la direction politique, 20 novembre 1905.

Seynes (Frédéric-Maurice de) ✱, né le 27 mars 1861; licencié en droit; attaché à la direction politique, 10 février 1887; détaché à la direction commerciale, 14 février 1887-15 février 1888; détaché à Lisbonne du 3 mai au 19 octobre 1887 ; attaché à Londres, 18 janvier 1889; secrétaire de troisième classe à Rio, 20 janvier 1891; mis en disponibilité sur sa demande, 28 mars 1891; à Buenos-Ayres, 19 janvier 1894; à Madrid, 28 juin 1895; secrétaire de deuxième classe, 24 mars 1899; à Londres, 21 septembre 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 13 janvier 1902; secrétaire de deuxième classe à Christiania, 4 novembre 1905.

Sicard (René-Paul-Jules), né le 5 octobre 1878; élève chancelier surnuméraire à la direction politique, 31 janvier 1901 ; élève chancelier à Pékin, 12 mars 1901; en service détaché, à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, 21 septembre 1902; vice-consul de troisième classe, 21 octobre 1905.

Siéyès de Veynes (Léo-Dominique-Frédéric-Antonin, comte de Plan de), né le 21 avril 1878; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Pékin, 2 février 1901; gérant la chancellerie de Canton, 16 décembre 1902; gérant la chancellerie de Manille, 4 mai 1906; élève vice-consul (pour prendre rang du 2 février 1906) et chargé de la chancellerie de Manille, 1er juillet 1906.

Simon (Léon-Henry), né le 14 juin 1878; licencié en droit; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève vice-consul à Bilbao, 7 janvier 1905; au protocole, 1er février 1906.

Simon (Gaston-Henri-Léon), né le 16 janvier 1872; commis de chancellerie à Bangkok, 7 novembre 1897; à Genève, 9 mai 1900; secrétaire-archiviste, 6 octobre 1901 ; gérant la chancellerie de Port-au-Prince, 19 août 1904; vice-consul de troisième classe, 1er novembre 1904; chargé de la chancellerie de Port-au-Prince, 5 avril 1905.

Simonin (Ernest-Maurice de), né le 19 décembre 1877; licencié en droit; élève vice-consul à Palma, 30 novembre 1904.

SMOLSKI (Joseph-Félix-Charles), né le 7 décembre 1864 ; attaché payé au bureau des traducteurs, 3 mars 1896 ; sous-chef de bureau, 15 juillet 1901.

SOHIER DE VERMANDOIS (Alfred-Auguste) ✱, né le 29 avril 1853 ; licencié en droit; attaché à la direction politique, 30 avril 1880 ; secrétaire de troisième classe à Vienne, 27 octobre 1881 ; secrétaire de seconde classe à Constantinople, 9 janvier 1888 ; à Vienne, 31 janvier 1889 ; à Bucarest, 1er janvier 1890 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 janvier 1894 ; secrétaire de première classe, 21 août 1896 ; chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Vienne, 14 août 1898 ; premier secrétaire à Vienne, 14 septembre 1898 ; chevalier du Mérite agricole, 22 janvier 1905 ; chargé des fonctions de ministre-résident à La Paz (non installé), 20 juin 1905 ; à la disposition, 11 juillet 1905 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 28 octobre 1905.

SOUHART (Fernand-Arthur) ✱, né le 18 janvier 1854 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des sciences politiques ; attaché à la direction des consulats, 29 juillet 1876 ; élève consul, 9 juin 1878 ; à Yokohama, 14 août 1878 ; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880 ; secrétaire de seconde classe à Téhéran, 15 février 1882 ; secrétaire de première classe à Pékin, 20 juin 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888 ; secrétaire à Belgrade, 20 mars 1889 ; à Tanger, 6 juillet 1891 ; chargé du consulat général de Beyrouth, 10 avril 1895 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, 14 octobre 1897 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Téhéran, 9 octobre 1898 ; chargé des fonctions de ministre-résident au Monténégro, 16 octobre 1900 ; à Cuba (non installé), 28 décembre 1904 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bogota, 6 février 1905.

SOULANGE-BODIN (André-Eugène-Henri) O✱, né le 11 mai 1855 ; licencié en droit ; attaché aux archives, 15 décembre 1873 ; à la direction politique, 12 octobre 1874-2 août 1876 ; attaché à Berlin, 4 mars 1878 ; à la direction politique, 8 avril 1879 ; attaché payé au cabinet du ministre, 31 mars 1880 (pour prendre rang du 1er février) ; commis principal, 26 janvier 1882 ; secrétaire de la sous-commission du canal de Suez, mars-juin 1885 ; rédacteur à la direction politique, 23 juillet 1886 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1889 ; secrétaire d'ambassade de première classe [hors cadres] (pour prendre rang du 23 juillet 1886), 12 août 1891 ; à Berlin, 15 octobre 1892 ; ministre plénipotentiaire de seconde classe, directeur du cabinet du personnel et du secrétariat, 29 décembre 1897 ; représentant de la République française à la commission de contrôle des finances helléniques, 16 juin 1898 ; chargé de la sous-direction du contentieux à la direction politique, 1er février 1899 ; officier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1900 ; chargé de la sous-direction du Nord et de l'Extrême-Orient ; à la direction politique, 26 septembre 1904 ; secrétaire général de la commission internationale d'enquête sur l'incident de la mer du Nord, décembre 1904 ; ministre plénipotentiaire de première classe, 16 septembre 1906.

SOULIÉ (Charles-Georges), né le 2 décembre 1878 ; élève interprète à Shanghaï, 18 juillet 1903 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Hankéou, 1er juillet 1906 ; interprète de troisième classe, 1er juillet 1906.

SOUSSAY (vicomte Henri de), né le 25 mai 1869 ; licencié en droit ; stagiaire attaché à Munich, décembre 1892-mars 1894 ; secrétaire de la délégation française à la conférence sanitaire internationale de Dresde, avril 1893 ; secrétaire adjoint de la conférence sanitaire internationale de Paris, mars 1894 ; attaché d'ambassade, 16 décembre 1895 ; à Berne, 8 février 1896 ; secrétaire de la conférence internationale de Venise, février-mars 1897 ; attaché à la direction politique, 31 juillet 1897 ; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 13 novembre 1898 ; à Madrid, 17 mars 1902 ; secrétaire de deuxième classe, 10 avril 1902 ; à la direction politique, 19 janvier 1903 ; attaché payé, 14 novembre 1903.

STEEG (Camille-Louis) ✻, né le 11 juillet 1865, licencié ès lettres et en droit; attaché à la direction commerciale, 10 février 1887; détaché à la direction politique, 14 février 1887-15 février 1888; consul suppléant à Tunis, 14 août 1889; consul de seconde classe, chargé de mission, 1er mai 1893; gérant du consulat de Philippopoli, 16 juin 1893; consul à Philippopoli, 23 mai 1896; à Salonique, 10 octobre 1898; consul de première classe, 23 mars 1899; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; consul général, 12 août 1904; à la disposition du gouvernement tunisien, 20 janvier 1905; délégué financier en Macédoine, 1er octobre 1905.

STEENACKERS (Francis-Frédérick) O✻, né le 5 novembre 1858; officier d'académie; chevalier de la Légion d'honneur; commis de chancellerie à Kobé (Hiogo), 28 mai 1885; vice-consul de deuxième classe et mis en disponibilité, 20 juin 1888; officier de l'Instruction publique, 28 juillet 1890; remis en activité, 12 janvier 1891; vice-consul à Nagasaki, 14 janvier 1891; consul de deuxième classe, 21 août 1896; gérant du consulat de Yokohama, 11 avril 1900; officier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900; consul de première classe, 25 juillet 1903; consul à Yokohama, 17 mars 1904.

STOYCHICH (André), né le 7 mars 1848; commis auxiliaire à Syra, de 1864 à 1877; commis de chancellerie, 1er janvier 1877; naturalisé Français, 10 décembre 1883; chancelier de troisième classe, 18 novembre 1886; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; officier d'académie, 27 janvier 1894; à Larnaca, 6 juin 1896; chancelier de première classe, 1er juillet 1900.

STREITBERG (Théodore-Charles), né le 25 octobre 1878; diplômé de l'École de commerce de Mayence; surnuméraire au bureau des traducteurs et de la presse étrangère, 6 février 1903; commis expéditionnaire à Turin, 28 octobre 1903; élève vice-consul pour prendre rang du 6 janvier 1903, 13 décembre 1904; gérant le vice-consulat de Coni, 26 avril-1er juillet 1905; à la Havane, 24 juin 1905.

SUMMARIPA (Théodore), né le 8 septembre 1877; élève à l'École des jeunes de langues; élève chancelier surnuméraire à la division des fonds, 7 novembre 1901; élève vice-consul à Londres, 8 janvier 1903; à Constantinople, 15 février 1906 (non installé); à Alexandrie, 6 mars 1906.

SURREL (Marius-Henri de) ✻, né le 16 septembre 1853; services militaires, 1872-1877; gérant de la chancellerie du consulat de Panama, 1er juin 1880; commis de chancellerie à Buenos-Ayres, 16 novembre 1880; à Bahia, 15 mars 1882; à Saint-Sébastien, 12 février 1885; chancelier de troisième classe à Charleston, 3 décembre 1885; chargé de la gestion de la chancellerie de Washington du 25 juillet au 24 novembre 1886; chancelier à Chicago, 12 novembre 1886; vice-résident de deuxième classe au Tonkin (non installé), 15 juillet 1887; réintégré dans le cadre des chanceliers (à dater du 20 décembre 1887), 1er janvier 1888; chancelier de troisième classe à Montevideo, 1er janvier 1888; chancelier de deuxième classe, 27 décembre 1888; chargé de la vice-résidence de Majunga, 1er février-4 août 1891; vice-consul à Guayaquil (non installé), 29 mars 1892; à Palma, 8 janvier 1893; à Manchester, 26 novembre 1894; consul de seconde classe à Santa-Fé, 27 janvier 1898; à Cordoba, 17 février 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 24 janvier 1906.

SUZZONI (Jean-Noël-Raphaël de), né le 23 juillet 1882; bachelier ès lettres; élève vice-consul, surnuméraire à la direction des consulats, 10 février 1906; à la sous-direction des chancelleries, 15 juin 1906.

SUZOR (Paul-Marie), né le 9 février 1872; élève interprète à Bangkok, 1er juillet 1899; élève vice-consul (pour prendre rang au 1er juillet 1899), 3 mars 1904; gérant la chancellerie de Bogota, 19 mai 1904; chargé de la chancellerie, 5 décembre 1905; vice-consul de troisième classe, 18 août 1906.

TAIGNY (Jules-Eugène-Olivier) ✻, né le 11 novembre 1863 ; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 11 novembre 1884 ; attaché, 23 janvier 1888; détaché à la direction commerciale, 1er février-11 octobre 1888 ; attaché à Constantinople, 11 octobre 1888 ; attaché à la direction politique, 13 novembre 1889 ; à Tanger, 8 juin 1891 ; attaché d'ambassade, 16 octobre 1892 ; secrétaire de troisième classe à Mexico, 28 juin 1893; à Washington (non installé), 15 janvier 1895 ; détaché à Bruxelles, 4 février-30 avril 1895 ; à Athènes, 28 juin 1895 ; détaché à la direction politique, 26 juin 1897; secrétaire de deuxième classe à Washington, 9 février 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900 ; attaché à la direction politique, 26 mars 1901 ; attaché payé, 21 juin 1902 ; rédacteur, 16 novembre 1904 ; chargé d'affaires à Caracas, 27 février 1905 ; secrétaire de première classe, 30 novembre 1905 ; détaché à la politique, 26 juin 1906.

TAMBURINI (Charles-Albert-Henri-Édouard), né le 1er février 1876 ; services auxiliaires à Monaco, 22 avril 1897-mars 1900 ; élève chancelier à Milan, 6 mars 1900 ; gérant de la chancellerie de Trieste, 4 février-5 mars et 8 avril-1er mai 1901 ; du consulat général, 5 mars-8 avril 1901 ; secrétaire-archiviste à Venise, 1er janvier 1904 ; élève vice-consul à Rome, 1er juillet 1905 ; vice-consul de 3e classe, 10 février 1906.

TAUSSERAT (Joseph-Xavier-Alexandre) ✻, né le 25 mai 1858 ; archiviste-paléographe ; attaché autorisé aux archives, 15 janvier 1884 ; attaché surnuméraire, 2 janvier 1886 ; attaché payé, 6 avril 1888 ; secrétaire de la sous-commission de la bibliothèque, 1er juin 1890 ; secrétaire adjoint de la commission des archives diplomatiques, 28 avril 1891 ; officier d'académie, 11 janvier 1892 ; sous-chef de bureau, 11 septembre 1893 ; officier de l'Instruction publique, 27 mars 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 25 juillet 1905.

TELLIER (François-Louis-Félix), né le 8 octobre 1880 ; élève vice-consul : surnuméraire à la division des fonds, 7 juin 1903 ; élève vice-consul à Saint-Pétersbourg, 25 avril 1905.

TERVER (Ernest-Georges), né le 16 mars 1877 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève chancelier surnuméraire à la direction politique, 29 mars 1901 ; au bureau du chiffre, 3 juillet 1901 ; attaché au bureau du chiffre, 1er novembre 1902 ; officier d'académie, 31 mars 1904 ; secrétaire-archiviste à Belgrade, 10 avril 1905 ; vice-consul de troisième classe, 23 juin 1905 ; gérant la chancellerie de Liège, 12 juin 1906.

TEYSSIER (Georges) ✻, né le 24 juin 1851 ; licencié en droit ; attaché au cabinet du ministre, 10 avril 1885 ; attaché payé, 23 juin 1885 ; commis principal, 23 juillet 1886 ; détaché en cette qualité à Berlin pour y faire fonctions de secrétaire de deuxième classe, 8 décembre 1886 ; secrétaire de troisième classe hors cadres (pour prendre rang du 18 avril 1885) et chargé des mêmes fonctions, 22 juillet 1887 ; secrétaire de deuxième classe, 28 décembre 1888 ; à Stockholm, 15 octobre 1892 ; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897 ; secrétaire de première classe, 9 février 1898 ; rédacteur à la direction politique, 10 décembre 1900 ; ministre plénipotentiaire de deuxième classe en disponibilité, 7 mai 1902.

TEYSSIER (Soulange-René), né le 14 juin 1877 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Séoul, 26 octobre 1900 ; à Pékin, 14 janvier 1903 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Han-Kéou, 1er février 1906 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Canton, 1er juillet 1906 ; interprète de 3e classe, 1er juillet 1906.

THEILLET (Paul-Théophile), né le 1er août 1876 ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève drogman à Tanger, 14 janvier 1898 ; à Alep,

9 février 1899; gérant du vice-consulat de Marache, 9 novembre 1899; chargé des fonctions de drogman-chancelier à Alep, 5 décembre 1901; interprète de troisième classe, 19 février 1903; gérant le vice-consulat de Diarbékir, 1er mai 1905; interprète-chancelier à Téhéran, 1er juillet 1906.

THIBAULT (Lionel-Marie-Joseph), né le 23 juillet 1880; licencié en droit; élève vice-consul surnuméraire à la direction des consulats, 20 août 1903; à Hambourg, 1er janvier 1904; à Zurich, 25 avril 1905; gérant la chancellerie de Munich, 8 septembre 1905.

THIBOUST (Georges-Eugène) O✻, né le 24 mai 1856; attaché à la direction des fonds, 25 juin 1873; attaché payé, 12 janvier 1875; commis principal à la division de la comptabilité, 18 septembre 1880; à la direction du personnel et des fonds, 21 mars 1882; à la division des fonds et de la comptabilité, 20 octobre 1882; rédacteur, 22 novembre 1883; chef de bureau, 20 décembre 1886; chevalier de la Légion d'honneur, 30 décembre 1888; chef de la division des fonds et de la comptabilité, 1er avril 1901; président de la commission chargée d'étudier les questions relatives aux édifices diplomatiques et consulaires, 15 mai 1901; officier de la Légion d'honneur, 29 décembre 1903; consul général, 30 décembre 1905; à Zurich, 19 janvier 1906.

THIÉBAUT (Napoléon-Eugène-Émile) ✻, né le 31 mars 1856; licencié en droit; services à la préfecture de la Seine, 1er mai 1878-1er février 1882; attaché à la présidence du conseil des ministres, 1er février 1882; vice-consul de seconde classe à San-José de Costa-Rica (non installé), 29 juillet 1882; attaché à la présidence du conseil des ministres, 16 août 1882; vice-consul de première classe, chargé de travaux particuliers, 26 janvier 1883; chargé des fonctions de consul suppléant à Shanghaï, 5 août 1885; vice-consul de première classe et consul honoraire à Charleston, 31 décembre 1887; consul de deuxième classe chargé du vice-consulat, 31 décembre 1888; chargé du vice-consulat de Boston, 8 janvier 1891; gérant du consulat général de New-York, 6 décembre 1893-27 mars 1895; à Chicago, 1er décembre 1894; consul de première classe, 14 août 1895; chargé de l'intérim des fonctions de premier secrétaire à Washington, 19 juin 1896-17 mai 1897; délégué du gouvernement tunisien au congrès postal de Washington, 15 mai-15 juin 1897; a signé en cette qualité les conventions arrêtées par ce congrès; chevalier de la Légion d'honneur, 15 juillet 1897; chargé des fonctions de premier secrétaire à Washington, 13 janvier 1898; secrétaire d'ambassade de première classe (pour prendre rang du 13 janvier 1898), 30 mars 1898; à Berne, 25 février 1901; détaché à Berlin, 16 mai-15 octobre 1904; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, 9 juin 1906; chef du cabinet et du personnel, 1er septembre 1906.

TINAYRE (Jean-Gaston-André), né le 10 février 1868; services auxiliaires à Budapest, octobre 1895-janvier 1897; élève chancelier, 9 janvier 1897; chancelier de deuxième classe, 18 août 1900; chancelier à Budapest, 6 octobre 1901; officier d'académie, 31 mars 1904; vice-consul de deuxième classe, 13 janvier 1905; à Andrinople, 14 février 1906.

TONDEUR-SCHEFFLER (Alfred), né le 15 novembre 1873; licencié en droit; surnuméraire au protocole, 17 juillet 1896; attaché au cabinet du ministre du commerce et de l'industrie, 19 mai 1897; officier d'académie, 17 août 1897; attaché au protocole, 14 juin 1898; membres des comités d'admission à l'Exposition de 1900; sous-chef à la direction de l'exploitation de l'Exposition de 1900; chevalier du Mérite agricole, février 1900; vice-consul en disponibilité, 26 mai 1900; chargé de mission, 18 mai 1901, et admis à participer aux travaux de la direction politique, attaché au consulat général de France à Hambourg, 27 juillet 1902; attaché payé à la direction des consulats, 10 octobre 1903; secrétaire

des comités de l'exposition de Liège, septembre 1904; vice-consul à Vintimille, 4 novembre 1904; secrétaire de la catégorie des institutions d'épargne et de crédit populaire à l'exposition internationale de Milan, 1906.

TONNELLIER (Émile-Étienne), né le 10 février 1869; licencié en droit; aide-commissaire colonial, 23 décembre 1892; démissionnaire, 11 octobre 1893; stagiaire, décembre 1893; élève chancelier surnuméraire à la direction politique, 16 février 1897; chancelier de deuxième classe, 20 mars 1900; officier d'académie, 26 mai 1900; attaché payé, 1er décembre 1901; à la sous-direction des chancelleries, 2 février 1903; vice-consul de deuxième classe, 13 janvier 1905.

TOPENOT (Jules-Eugène-Marius), né le 25 octobre 1881; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève interprète à Bangkok, 28 décembre 1904.

TOUTAIN (Augustin-Guillaume-Edmond) ✱, né le 13 septembre 1858; licencié en droit; attaché autorisé aux archives, 31 juillet 1877; au contentieux, 19 février 1880; à Londres, 13 mai 1880; au contentieux, 14 novembre 1881; attaché, 25 juin 1882; à Londres, 31 octobre 1883; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 28 août 1885; à Bruxelles, 7 mai 1888; attaché payé à la direction politique, 27 septembre 1892; secrétaire de deuxième classe à Saint-Pétersbourg (non installé), 11 octobre 1892; à Luxembourg, 3 novembre 1892; attaché payé à la direction politique, 10 novembre 1894; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1895; secrétaire de première classe à Saint-Pétersbourg, 9 février 1898; rédacteur au cabinet du ministre, 27 mai 1899; ministre plénipotentiaire de deuxième classe en disponibilité, 25 avril 1901; officier d'académie, 1er mai 1901.

*TREILHARD (Jules-Jean-Joseph-Philippe, vicomte), né le 7 octobre 1869; licencié en droit; stagiaire, décembre 1892; attaché d'ambassade à la direction politique, 16 décembre 1895; à Berne, 31 juillet 1897; secrétaire de troisième classe à Lisbonne, 19 juin 1898; à la disposition sur sa demande, 17 octobre 1899; en disponibilité, 17 décembre 1901.

TRILLES (Michel-Barthélemy-Jules), né le 27 août 1874; licencié en droit; élève chancelier à Bilbao, 13 mai 1902; à Barcelone, 18 juin 1904.

TROBRIAND (Adolphe-Aimé-Louis-Gabriel DENIS DE) ✱, né le 3 mars 1847; licencié en droit; commis de chancellerie à la Nouvelle-Orléans, 14 juin 1872; à New-York, 12 septembre 1873; chancelier de troisième classe à Charleston, 24 décembre 1875; chargé de la gestion de la chancellerie du consulat général à Calcutta, 23 mars 1877; chancelier à la même résidence, 30 octobre 1877; commis principal à la direction des affaires commerciales, 1er février 1880; consul de seconde classe, chargé du vice-consulat de Swansea, 31 décembre 1884; consul à Malaga (non installé), 12 novembre 1887; à Gibraltar, 18 novembre 1887; consul de première classe, 22 octobre 1888; à Cardiff, 6 août 1891; à San-Francisco, 19 septembre 1898; consul général, 31 octobre 1898; chargé du consulat de Liverpool, 31 janvier 1901.

TRONQUOIS (Emmanuel-Victor-Virgile), né le 18 novembre 1855; services auxiliaires à Tokyo, 5 octobre 1895-1er mars 1896; interprète de deuxième classe, 29 décembre 1900; gérant de la chancellerie de Yokohama, 16 février 1901; interprète-chancelier à Yokohama, 29 mai 1901; à la disposition (à dater du 27 novembre 1901), 1er décembre 1904; en disponibilité (à dater du 26 novembre 1905), 1er février 1906; rappelé à l'activité et chargé des fonctions de deuxième interprète à Tokyo, 1er juillet 1906; interprète de première classe, 1er juillet 1906.

TRUBERT (François-Joseph-Étienne-Maurice) ✱, né le 25 juillet 1857; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 24 novembre 1882; à Constan-

tinople, 17 janvier 1884 ; à la direction politique, 31 octobre 1885 ; à Constantinople, 31 janvier 1886 ; chargé des fonctions de secrétaire de troisième classe à la même résidence, 15 février 1887 ; secrétaire de troisième classe, 5 mars 1889 ; à Vienne, 1er janvier 1890 ; officier d'académie, 27 janvier 1894 ; secrétaire de deuxième classe à Washington, 28 juin 1895 ; à Cettigné, 9 février 1898 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1899 ; secrétaire à Vienne (non installé), 15 juillet 1901 ; à Rio-de-Janeiro, 26 avril 1902 ; secrétaire de première classe, 30 mai 1902 ; à la disposition sur sa demande, 13 juin 1906.

Truy (Maurice-Charles) ✱, né le 15 mars 1855 ; licencié en droit ; attaché à la direction des consulats, 9 mai 1879 ; consul suppléant à New-York, 27 septembre 1881 ; gérant du consulat général, 1er novembre 1882-1er avril 1884 ; détaché à la Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1884 ; gérant de ce consulat, 18 juin-5 septembre 1885 et 29 janvier-6 avril 1886 ; gérant du consulat général de New-York, 7 octobre 1886-7 mai 1888 ; officier d'académie, 18 mai 1887 : consul de seconde classe, 29 mars 1888 ; à Santiago de Cuba, 10 novembre 1888 ; consul de première classe, 17 février 1893 ; chevalier de la Légion d'honneur, 31 juillet 1894 ; à Francfort, 15 novembre 1894 ; à San-Francisco (non installé), 6 septembre 1898 ; à Cardiff, 19 septembre 1898.

Turck (René), né le 20 août 1877 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales et de l'École des sciences politiques ; élève vice-consul surnuméraire à la division des fonds, 16 juin 1904 ; attaché payé, 1er juin 1906.

Turquet de Beauregard (Ernest-Théodore-Adolphe), né le 22 janvier 1873 ; élève vice-consul à Southampton, 3 novembre 1902.

Vacher (Augustin-Christian-Adolphe-Aimé), né le 19 mars 1878 ; docteur en droit ; élève vice-consul à Londres, 30 novembre 1904.

Vachez (Albert-Louis-Henri), né le 13 février 1868 ; élève chancelier à Montevideo, 6 décembre 1894 : à Buenos-Ayres, 20 avril 1895 ; à Santa-Fé, 18 septembre 1897 ; à Port-Saïd (non installé), 15 mars 1898 ; à Alexandrie, 10 octobre 1898 ; chancelier de deuxième classe, 18 août 1899 ; à Cadix, 10 avril 1900 ; à Tiflis (non installé), 27 décembre 1900 ; à Christiania, 28 mars 1901 ; à Bâle, 28 octobre 1903 ; vice-consul de deuxième classe, 1er novembre 1904.

Vadala (Ramiro-Pie-Maxime), né le 15 juin 1879 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète, 15 novembre 1904 ; attaché à la mission de contrôle des douanes marocaines, 17 novembre 1904 ; élève interprète à Constantinople, 8 juillet 1905.

Valet (Pierre-Joseph), né le 16 décembre 1874 ; élève chancelier surnuméraire à la direction des consulats, 9 décembre 1896 ; à Brême, 15 avril 1897 ; chancelier de deuxième classe chargé des fonctions de secrétaire-archiviste à Yokohama, 29 juin 1900 ; chancelier à Singapore, 1er juin 1901 : à Liverpool, 22 décembre 1903 ; à Washington, 16 janvier 1906 ; vice-consul de 2e classe, 10 février 1906.

Valicourt (Charles-Marie-Stanislas de) ✱, né le 13 septembre 1859 ; docteur en droit ; attaché à la direction des affaires commerciales, 25 janvier 1886 ; détaché à la direction politique, du 30 janvier 1886 au 1er février 1887 ; consul suppléant, 1er septembre 1888 ; à Constantinople, 30 novembre 1888 ; à Barcelone, 14 août 1889 ; consul de seconde classe à Cordoba, 27 janvier 1894 ; chargé du vice-consulat de Tarragone, 18 octobre 1897 ; gérant du consulat de Valence, 13 octobre 1899 ; consul à Valence, 20 janvier 1900 ; consul de première classe, 22 mars 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 janvier 1903 ; officier de l'Instruction publique, 1er janvier 1905.

Valois (Alfred-Louis-Charles-Gontran Méroux de) ✱, né le 17 mai 1850 ; commis

de chancellerie à Rio-de-Janeiro, 11 décembre 1871; chancelier de troisième classe à Mannheim, 14 septembre 1876; à Trieste, 30 mars 1880; chancelier de seconde classe, 26 octobre 1880; chancelier de première classe, 9 mars 1885 (a obtenu une médaille en or pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique qui a sévi dans cette ville en 1886); consul de deuxième classe et chargé de la chancellerie de la légation à Stockholm, 25 juin 1888; chargé du vice-consulat d'Édimbourg, 15 octobre 1890; à Mons, 20 octobre 1891; consul à Venise, 8 janvier 1893; à Messine, 1er avril 1895; consul de première classe, 14 août 1895; à Prague, 26 avril 1897; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1897; officier d'académie, 31 mars 1898; consul général, 23 septembre 1900; à Leipzig, 26 février 1903.

VAUTIER (Guillaume-Anastase), né le 6 janvier 1866; commis auxiliaire à Budapest, 15 octobre 1889; élève chancelier, 16 mars 1894; à Vienne, 20 février 1895; chancelier de deuxième classe à Prague, 3 mars 1898; à Christiania, 31 mai 1899; à Moscou, 28 mars 1901; chancelier de première classe, 26 avril 1902.

VAUVINEUX (Charles-Marie-Christian, comte de) O✱, né le 26 mai 1850; chevalier de la Légion d'honneur, 5 mai 1871; attaché à Londres, 20 décembre 1871; à Saint-Pétersbourg, 18 novembre 1874; attaché payé à la disposition du ministre, 31 décembre 1875; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 16 mars 1876; à Constantinople, 27 mars 1877; à Copenhague, 1er avril 1878; attaché payé au cabinet, 14 février 1879; à la direction politique, 24 décembre 1879; commis principal, 30 juin 1880; secrétaire de première classe en disponibilité, 31 décembre 1884; secrétaire de première classe (hors cadres) à Saint-Pétersbourg, 20 novembre 1886; chargé d'affaires par intérim, 20 septembre 1888; chargé des fonctions de conseiller près la même ambassade, 29 janvier 1889; conseiller d'ambassade, 19 août 1889; officier de la Légion d'honneur, 4 janvier 1892; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, maintenu dans les mêmes fonctions, 18 mai 1894; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Belgrade, 16 octobre 1900; ministre plénipotentiaire de première classe, 24 octobre 1900; délégué de France à la commission de la Dette égyptienne, 31 décembre 1902.

VAUX (Gaston-Albert-Joseph-Marie MOISSON DE), né le 18 décembre 1875; docteur en droit; diplômé de l'École des sciences politiques; attaché d'ambassade, 2 mai 1901; à la direction politique, 10 mai 1901; à la direction des consulats, 10 novembre 1902; à Berlin, 6 janvier 1903; secrétaire de troisième classe, à Athènes, 4 janvier 1905; à la direction politique, 1er février 1906.

VEILLET-DUFRÊCHE (Paul) ✱, né le 10 janvier 1857; licencié en droit; attaché à la direction des consulats, 9 juin 1878; détaché au cabinet, février 1880; attaché payé à la direction des affaires commerciales, 30 juin 1880; secrétaire adjoint pour les négociations commerciales avec la Suède, juillet 1881; commis principal à la direction des affaires commerciales, 19 octobre 1885; secrétaire adjoint de la conférence internationale pour la protection des câbles sous-marins, mai 1886; consul de deuxième classe [hors cadres] (pour prendre rang du 19 octobre 1885), 12 août 1891; consul de première classe (hors cadres), 31 décembre 1891; consul à Salonique, 28 février 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 8 janvier 1894; consul général à Moscou, 23 juin 1897; à Trieste, 1er janvier 1905.

VELTEN (Gaston), né le 1er décembre 1871; diplômé de l'École des hautes études commerciales et de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1892; élève consul, 16 décembre 1895; consul suppléant, 19 juin 1898; à New-York, 9 février 1899; officier d'académie, 1er mars 1902; consul de deuxième classe, 7 mai 1902; attaché payé à la direction des consulats, 4 janvier 1904; gérant

du consulat général de New-York, 25 février-2 mai 1904 ; attaché commercial à Washington, 1er août 1906.

VERNAZZA (Ulysse-Jean-Antoine), né le 22 septembre 1857 ; drogman auxiliaire à Roustchouk ; chancelier substitué à Philippopoli ; commis de chancellerie à Salonique, 22 mars 1882 ; chancelier de troisième classe, 16 juin 1888 ; drogman-chancelier à La Canée, 12 juin 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892 ; chancelier de première classe, 11 novembre 1896 ; à Salonique, 3 décembre 1896 ; à Santiago du Chili (non installé), 2 mars 1898 ; à Bombay (non installé), 31 décembre 1898 ; à Salonique, 13 octobre 1899 : gérant du vice-consulat d'Uskub, 22 août-27 octobre 1903 ; vice-consul à Benghazi, 1er janvier 1905.

VÉROUDART (Paul-Constant) ✻, né le 3 décembre 1875 ; licencié en droit ; diplômé de l'École des langues orientales vivantes ; élève interprète à Pékin, 1er juillet 1899 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 décembre 1900 ; chargé des fonctions d'interprète-chancelier à Long-Tchéou, 17 juillet 1903 ; à Mongtseu, 23 septembre 1903 ; à Shanghaï, 5 novembre 1903 ; interprète de troisième classe, 31 décembre 1903 ; chargé du vice-consulat de Nankin, 1er juillet 1906.

VERSTRAETE (Maurice-Paul-Alfred) ✻, né le 23 juin 1866 ; licencié ès lettres ; licencié en droit ; attaché à la direction commerciale, 23 janvier 1888 ; détaché à la direction politique du 1er février 1888 au 1er février 1889 ; vice-consul, 29 janvier 1892 (pour prendre rang du 10 novembre 1891) ; à Chicago, 8 juin 1892 ; secrétaire de la commission française à l'exposition colombienne, 31 mars 1893 ; officier d'académie, 27 janvier 1894 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 avril 1894 ; à Moscou, 18 octobre 1894 ; consul suppléant (pour prendre rang du 10 novembre 1891), 25 octobre 1894 ; consul de seconde classe, 17 août 1895 ; chargé d'une mission à l'exposition de Nijni-Novgorod, 1896 ; secrétaire d'ambassade honoraire, attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, 1er avril 1897 ; chargé d'une mission commerciale en Russie, 15 mai 1897 ; consul de première classe, 27 juillet 1899 ; consul général (pour prendre rang du 27 juillet 1902) en disponibilité, 2 octobre 1901.

VIANÈS (François-Marius-André) ✻, né le 30 novembre 1858 ; licencié en droit ; conseiller de préfecture de l'Ariège, 1er décembre 1888 ; médaille d'or des épidémies, 8 janvier 1894 ; attaché au cabinet du ministre des colonies, 1er août 1894 ; secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, 7 novembre 1894 ; officier d'académie, 3 septembre 1898 ; secrétaire général de deuxième classe personnelle, 6 janvier 1899 ; sous-chef adjoint du cabinet, 30 septembre 1901 ; chef du secrétariat particulier, 12 novembre 1901 ; chevalier du Mérite agricole, 1er juin 1902 ; secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle (non installé, maintenu dans ses fonctions au cabinet du ministre), 3 juin 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 21 juillet 1903 ; médaille de la mutualité, 28 novembre 1903 ; officier de l'Instruction publique, 5 mars 1904 ; chef du bureau du départ et de l'arrivée et maintenu dans ses fonctions de chef du secrétariat particulier, 28 décembre 1904 ; consul général, 10 avril 1905 ; chef du bureau du départ et de l'arrivée, 6 juin 1905.

VIEILHOMME (Julien-René-Gabriel), né le 12 novembre 1861 ; attaché autorisé à Tripoli, 23 mars 1887 ; commis de résidence à Saint-Augustin (Madagascar) [non installé], 11 février 1888 ; élève chancelier à Barcelone (pour prendre rang du 11 février 1888), 21 octobre 1888 ; au Caire, 18 décembre 1889 ; à Cadix, 22 janvier 1891 ; chancelier de seconde classe, 31 juillet 1894 ; à Chicago, 16 février 1895 ; en disponibilité, 15 février 1898 ; à la disposition, 3 mars 1899 ; chancelier à Lima, 3 juin 1899 ; à Montevideo, 8 mars 1901 ; vice-consul de 2e classe, 10 février

1906; officier d'académie, 1er mars 1906; chargé du vice-consulat de Recht, 9 août 1906.

VIENNE (Louis-Edmond-Alfred-Marie MATHIEU DE), né le 22 juillet 1874; licencié en droit, diplômé de l'École des sciences politiques; stagiaire, décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1899; à la direction des affaires politiques, 21 décembre 1899; à Bucarest, 13 décembre 1901; secrétaire d'ambassade de troisième classe, 3 mai 1902, officier d'académie, 31 mars 1903; à Constantinople, 4 janvier 1904.

VIENOUÉ (Paul-Antoine-Charles) ✱, né le 19 décembre 1865; licencié en droit; attaché autorisé à la direction politique, 12 août 1889; attaché au cabinet du ministre, 13 janvier 1893: attaché payé, 10 septembre 1893; vice-consul, 15 avril 1894; secrétaire de troisième classe à Tokyo, 20 avril 1894; attaché au cabinet du ministre, 24 août 1896; secrétaire de deuxième classe à Lima, détaché à Buenos-Ayres, 11 mai 1899; secrétaire à Buenos-Ayres, 29 mars 1900; officier d'académie, 31 mars 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 5 février 1903; attaché payé à la direction politique, 2 juillet 1906.

VIGNON (Adolphe-Alfred-Marcel), né le 2 janvier 1873; licencié en droit; stagiaire, décembre 1897; attaché d'ambassade, 13 décembre 1898; à la direction politique, 27 décembre 1898; à Constantinople, 16 février 1899; à Rome (Saint-Siège), 21 mai 1900; secrétaire de troisième classe, 20 juillet 1900; à Pékin, 18 septembre 1902; secrétaire de deuxième classe, 31 janvier 1904; à Vienne, 1er février 1906.

VILLIERS DU TERRAGE (Maurice-Marc-Étienne, baron de) ✱, né le 25 avril 1863; licencié en droit; attaché autorisé au cabinet du ministre (bureau de la presse), 10 juillet 1885; à la direction politique (contentieux), 5 novembre 1885; au bureau de la presse, 7 décembre 1886; attaché, 23 janvier 1890; attaché à la direction politique, 23 février 1891; à Londres, 11 juin 1891; secrétaire de troisième classe à Berlin, 28 juin 1894; à Pékin (non installé), 19 novembre 1895; au Caire, 23 mai 1896; à Rome (Saint-Siège), 27 août 1896; secrétaire de deuxième classe à Madrid, 22 septembre 1899; à Berne, 3 novembre 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 13 juillet 1904.

VISSIÈRE (Arnold-Jacques-Antoine) ✱, né le 2 août 1858; diplômé de l'École des langues orientales, 25 novembre 1879; élève interprète (hors cadres) détaché à la mission brésilienne en Chine, 16 janvier 1880; interprète adjoint à Pékin, 21 février 1882; second interprète, 10 mars 1883; interprète de seconde classe, 1er mai 1884; premier interprète de la légation, 28 mai 1886; interprète de première classe, 9 novembre 1887; gérant du consulat général de Shanghaï, 15 juin 1892-8 mai 1893; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1892; consul de seconde classe, 12 mars 1894; gérant du consulat de Tientsin, 5 avril 1897-23 mai 1898; consul de première classe à Canton (non installé), 10 février 1899; secrétaire-interprète à Paris, 16 octobre 1899.

VITROLLES (Bache-Edouard-Régis d'Arnaud de), né le 19 novembre 1877; diplômé de l'École des sciences politiques; élève consul attaché à la direction politique, 22 avril 1904; à la direction des consulats, 17 novembre 1904; secrétaire du directeur des consulats, 26 juin 1905.

VIZZAVONA (Jean-Antoine) ✱, né le 12 juillet 1852; services militaires en qualité d'engagé volontaire, 1872-1874; commis de chancellerie à Liverpool, 30 avril 1882; à Palerme, 18 décembre 1883; à Rome (Quirinal), 12 février 1885; chancelier de troisième classe, chargé des fonctions de commis de chancellerie à Hong-Kong, 11 février 1888; chancelier à la même résidence, 25 janvier 1889; gérant le consulat d'Hong-Kong, 10 septembre 1889-14 mars 1890; à Honolulu,

4 février 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; gérant du consulat du 31 mars 1892 au 27 janvier 1894; chancelier de première classe, 21 août 1896; gérant du consulat, 15 juillet 1895-30 août 1896; consul honoraire, 1er février 1899; gérant du consulat de Bombay, 10 mars 1899-7 mai 1900; médaille d'honneur en or pour son dévouement pendant les épidémies de peste et de choléra, 9 juin 1900; chevalier de la Légion d'honneur, 17 juillet 1900; vice-consul à Honolulu, 31 janvier 1901; consul de deuxième classe, 1er novembre 1904.

VOSSION (Louis-Pierre) ✻, né le 24 août 1847; officier d'académie; élève à l'École spéciale militaire, 18 octobre 1865; sous-lieutenant, 1er octobre 1867; lieutenant, 21 mai 1872; chargé de missions scientifiques en Birmanie (1877) et au Soudan (1880); vice-consul de seconde classe à Khartoum, 4 octobre 1880; à Gabès (non installé), 6 juillet 1882; à Rangoon, 30 mars 1883; vice-consul de première classe, 28 juillet 1884; à Philadelphie, avec le titre de consul honoraire, 3 décembre 1885; officier de l'Instruction publique, 31 juillet 1891; consul de seconde classe, 26 septembre 1892; chevalier de la Légion d'honneur, 16 juillet 1895; consul et commissaire du gouvernement à Honolulu, 23 mai 1896; consul à la Vera-Cruz, 31 octobre 1898; consul de première classe, 12 octobre 1899; gérant du consulat général de Sydney, 26 mai-10 novembre 1900; gérant du consulat de Bombay, 29 mai 1901; consul à Bombay, 2 janvier 1902; consul général au Cap de Bonne-Espérance, 21 août 1905.

WAGUET (César-Adolphe), né le 14 février 1845; commis de chancellerie à Buenos-Ayres, 6 octobre 1884; chancelier de troisième classe, faisant fonctions de secrétaire-archiviste, 26 décembre 1889; chancelier à Valparaiso, 8 juillet 1890; chancelier de seconde classe, 31 janvier 1892; à Naples, 20 mars 1894; vice-consul, 5 novembre 1897; chargé de la chancellerie de Santiago du Chili (non installé), 7 novembre 1897; de Buenos-Ayres, 3 février 1898; consul honoraire, vice-consul à la Plata, 3 novembre 1900; à Cadix, 25 juin 1904; consul de 2e classe, 6 février 1906.

WATIN (Charles-Édouard) ✻, né le 20 août 1860; licencié en droit; attaché autorisé au contentieux, 25 mai 1880; attaché, 16 juillet 1883; à Berlin, 12 janvier 1884; secrétaire de troisième classe à Saint-Pétersbourg, 28 mars 1886; à Washington, 21 décembre 1890; secrétaire de deuxième classe à Caracas, 8 septembre 1891; chevalier de la Légion d'honneur, 15 janvier 1895; à Bruxelles, 15 janvier 1895; à Cettigné, 28 juin 1895; à Vienne, 14 août 1896; détaché dans les fonctions de rédacteur à la direction politique, 9 février 1899; chargé des fonctions de rédacteur, 29 mars 1899; secrétaire de première classe, 20 juillet 1900; à Stockholm, 1er décembre 1900; en disponibilité, 18 février 1905.

WEILLER (René-Jean-Jacques), né le 8 mars 1878; licencié ès lettres; attaché autorisé au consulat général de France à Gênes, 8 juin 1903; élève vice-consul à Hambourg (pour prendre rang du 8 juin 1903), 28 juillet 1905.

WIENER (Charles) ✻, né le 25 août 1851; professeur de l'Université, 8 octobre 1872; chargé d'une mission scientifique au Pérou et en Bolivie, 9 juillet 1875; officier d'académie, 1er janvier 1876; chevalier de la Légion d'honneur, 27 décembre 1877; médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878; secrétaire de la commission supérieure d'ethnographie près le ministère de l'instruction publique, 1878; vice-consul à Guayaquil, 9 octobre 1879; chargé d'une mission spéciale dans l'Amérique équatoriale, 5 décembre 1879; vice-consul de première classe, 25 février 1883; secrétaire de la commission de réorganisation consulaire, 28 avril 1883; consul de seconde classe, 26 juillet 1883; chargé des fonctions de secrétaire de seconde classe à Santiago du Chili, 15 septembre 1883; commissaire du gouvernement français à la commission des réclamations franco-chi-

liennes, 20 novembre 1883; en disponibilité, 10 mai 1888; chargé de travaux particuliers, 9 février 1889; officier de l'Instruction publique, 5 mai 1889; consul de première classe, attaché à la légation de France à Mexico, 20 juillet 1889; consul à l'Assomption, 30 octobre 1890; chargé d'affaires et chargé du consulat général de France à La Paz, 1er décembre 1891; plénipotentiaire pour la conclusion d'une convention commerciale avec la Bolivie, 14 février 1892-6 mai 1893; consul général, 24 août 1894; chargé d'une mission dans l'Amérique latine, 30 mars 1895; membre de la commission chargée d'étudier les moyens de développer l'enseignement français dans l'Amérique latine, 14 août 1898; ministre plénipotentiaire de deuxième classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince, 25 mars 1899; a négocié la convention commerciale franco-haïtienne, 1900; chargé par intérim de la légation de France à Montevideo, 30 avril 1901-21 juillet 1902; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Caracas, 4 décembre 1902.

Wiet (Émile-Joseph-Emmanuel), né le 30 juin 1855; commis de chancellerie à Smyrne, 18 octobre 1875; détaché à la commission internationale de Bulgarie, 26 octobre 1878; commis de chancellerie à Cadix, 27 novembre 1879; à Trieste, 23 décembre 1880; chancelier de troisième classe à Valparaiso, 22 juin 1881; à Port-Saïd, 20 juillet 1885; chancelier de seconde classe, chargé des fonctions de drogman-chancelier à Tanger, 16 juin 1888; à Naples, 30 novembre 1889; officier d'académie, 13 juillet 1889; chancelier de première classe, 26 septembre 1892; à Athènes, 20 mars 1894; à Luxembourg, 31 décembre 1898; consul de deuxième classe, 25 juillet 1903; en retrait d'emploi, 18 février 1904; chargé de la chancellerie de Mexico, 23 février 1904.

Wiet (Ferdinand-Lionel-Marie-Joseph), né le 16 août 1872; élève à l'École des jeunes de langues; diplômé de l'École des langues orientales vivantes; élève drogman à Alep, 23 septembre 1895; gérant du vice-consulat de Marache, 5 septembre 1896-26 avril 1897; gérant du vice-consulat de Mossoul, 26 mai-17 décembre 1897; élève drogman à Constantinople, 22 avril 1899; drogman de deuxième classe, 23 octobre 1899; gérant de la chancellerie de Jérusalem, 5 mars 1900; drogman-chancelier à Jérusalem, 1er octobre 1900; interprète de première classe, 21 décembre 1903; premier interprète à Beyrouth, 1er décembre 1905.

Wilden (Auguste) ✻, né le 23 mars 1879; licencié en droit; élève consul, 5 mai 1905; à la direction politique, 3 juin 1905; chargé des fonctions de consul suppléant à Tchong-King, 12 décembre 1905; à Tchentou, 1er juillet 1906.

Willox (Anatole), né le 12 avril 1849; attaché autorisé à la direction des consulats, 20 février 1893; vice-consul à Bourgas, 30 mars 1893; secrétaire particulier du ministre, 1er juin 1894; vice-consul à Charleroi, 15 octobre 1894; officier d'académie, 8 février 1895; consul de seconde classe, 31 octobre 1895; chargé du vice-consulat d'Almeria, 10 août 1901; à Séville, 15 décembre 1905; consul de première classe, 2 août 1906.

Wolfrom (Charles-Gustave) ✻, né le 13 décembre 1865; diplômé de l'École des hautes études commerciales et de l'Ecole des sciences politiques; titulaire d'une bourse commerciale de séjour au Maroc, 1888-1889; stagiaire à l'administration centrale, décembre 1892; élève consul à la direction des consulats, 27 décembre 1893; à Tunis, 20 juin 1894; officier d'académie, janvier 1895; chef du cabinet du résident général à Tunis, mai 1895-juin 1896; consul suppléant, 21 août 1896; à la disposition du gouvernement tunisien, pour remplir les fonctions de chef du service de la colonisation, 24 février 1898; chevalier du Mérite agricole, janvier 1899; officier de l'Instruction publique, juillet 1900;

consul de seconde classe, 22 décembre 1900; médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900; attaché payé à la direction des consulats, 1er avril 1902; secrétaire de la commission chargée d'étudier les moyens de développer l'enseignement français dans l'Amérique latine, 3 novembre 1902; attaché payé au cabinet du ministre, 4 janvier 1904; secrétaire de la commission pour la revision du Code civil, décembre 1904; rédacteur, 29 décembre 1904; chevalier de la Légion d'honneur, 31 décembre 1904; consul de première classe, 2 août 1906.

Zabzecki (Stéphan-Eugène-Thadée-Joseph), né le 23 février 1872; commis auxiliaire à Constantinople, novembre 1900; élève vice-consul, 15 février 1902.

CHAPITRE VII

EXAMENS ET CONCOURS

POUR L'ADMISSION

DANS LES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

I. — ARRÊTÉ DU 13 JUILLET 1868.

Candidats au grade d'Élève Consul.

Session du 23 *juillet* 1868.

1. Flichon. | 2. De Pétigny. | 3. Cassas.

Session du 15 *juin* 1869

1. Imbert. | 2. Mimaut.

Session du 10 *juin* 1870.

1. Raindre. | 2. Drouin. | 3. Lacaze.

Session du 15 *octobre* 1873.

1. *Ex æquo* : Bruwaert. / De la Baume-Pluvinel.
2. Moreau-Christophe.
3. De Ginestous.
4. Schmid.

Session du 15 *décembre* 1874.

1. Monfraix. | 2. Nodot. | 3. Lequeux.

Session du 11 *juillet* 1876.

1. Jusserand.
2. Souhart.
3. D'Estournelles de Constant.
4. *Ex æquo* . . . De Cazotte. / Carteron (Pierre).

II. — DÉCRET DU 1er FÉVRIER 1877 ET ARRÊTÉ DU 10 JUILLET DE LA MÊME ANNÉE.

1° Examens d'admission au grade de Secrétaire d'ambassade de 3e classe.

Session extraordinaire du 22 *août* 1877.

1. Vte de Lavaur de Sainte-Fortunade.
3. Cte Renaud de Moustier ✱.
3. Cte de Diesbach.

Session de novembre 1877.

1. Cogordan.
2. Le Marchand.
3. De Lapaulotte.
4. Vte de Semallé.
5. Labouret.
6. Denaut.
7. De Voize.
8. Cte Xavier de Florian.
9. Vte de Richemont Ⓜ.
10. De Montgeon.
11. De la Boulinière.
12. De Brotonne.
13. Joly de Bammeville.
14. Bon de Saint-Pierre.
15. D'André.
16. Mis de Brachet de Floressac.
17. Vte de Lamarlière.

Session de décembre 1878.

1. Masson de Montalivet.
2. Cte de Barral.
3. Bourgarel.
4. Vte Horric de Beaucaire.
5. Lescuyer de Savignies.
6. Cte de Cossé-Brissac.
7. Bon Pierlot.
8. Thouvenel.
9. De Navenne.
10. De Montherot.
11. Cte de Madre Ⓜ.
12. Marin.
13. Cte de Gontaut-Biron (B.).

Session de décembre 1879.

1. Deschamps.
2. Saint-René Taillandier.
3. Dumaine.
4. Soulange-Bodin.
5. Ganivet.
6. Geoffray.
7. Dupuy de Lôme.
8. Ducos.
9. Boutiron.
10. De Baillehache.
11. De Souberyran.
12. Mercier.

Session du 15 *mai* 1880.

1. Bérard.
2. Schlumberger.
3. Goury du Roslan.
4. Blondel.
5. Cte De Pontbellanger.
6. Cte Aymar de la Rochefoucauld.
7. Bon Calvet-Rogniat.
8. Cte de Ségur d'Aguesseau.
9. Géry.
10. Cte de Sercey.
11. Cte de Suzannet.
12. De Picquot de Magny.
13. Cte de Verdonnet.

Session du 13 décembre 1880.

1. Lecomte.
2. Barbier Saint-Hilaire.
3. Jaroszinski.
4. Le Nepveu-Boussaroque de Lafont.
5. De Cernay.
6. Larivière.
7. Marchal.

1. De Commines de Marsilly.
2. Deloncle.
3. Riffault.
4. Sohier de Vermandois.
5. Hervieu.
6. Jeannequin.
7. Jacquemin.
8. Vte d'Arlot de Saint-Saud.

2° Examens d'admission au grade de Consul suppléant.

Session du 15 décembre 1877.

1. De Clercq (Jules).
2. Meyssonnier (Émile).

Session du 15 juin 1880.

1. Chatain.
2. Auzépy.
3. Blanc.
4. Blanchard de Farges.
5. Oursel.
6. Veillet-Dufrêche.
7. Laurent-Cochelet.
8. Coppeaux.

Session du 13 décembre 1880.

1. Kleczkowski.
2. Du Boys.
3. Bosseront d'Anglade (Georges).
4. Livio.
5. Dutel.
6. Pognon.
7. Truy.
8. Le Brun (Auguste)

2e série.

1. Laurence de Lalande.
2. D'Assier.
3. Gueyraud.
4. Boulard-Pouqueville.
5. Mis d'Hautpoul.

III. — DÉCRET DU 10 JUILLET 1880.

Dispositions transitoires.

Vte de Bondy-Riario, Nabonne, Vte de Galard, Tenaille-Saligny, Godard-Decrais et Pasteur.

Concours du 24 janvier 1881.

Concours d'entrée.

1. Maurouard.
2. De Loynes.
3. Bedout.
4. Prinet.

Examen de classement.

1. Maurouard.
2. Crozier.
3. Prinet.
4. De Loynes.

Concours d'entrée (suite).

5. Collas de Gournay.
6. Gavarry.
7. Crozier.
8. Lefaivre (Paul).

Examen de classement (suite).

5. Bedout.
6. Collas de Gournay.
7. Lefaivre (Paul).
8. Gavarry.

Concours du 4 juillet 1881.

Concours d'entrée.

1. Vte de la Lande.
2. Rochefort.
3. Cte de Pourtalès (Jacques).
4. Richard.
5. Deslandres.
6. De la Bastide.
7. Gervais.
8. *Ex æquo* { Baudin. / Patenôtre (Louis).

Examen de classement.

1. Cte de Pourtalès (Jacques).
2. Vte de la Lande.
3. Deslandres.
4. Patenôtre (Louis).
5. Rochefort.
6. De la Bastide.
7. Gervais.
8. Baudin.

Concours du 23 janvier 1882.

Concours d'entrée.

1. Paléologue.
2. Grimault.
3. Defrance.
4. Lecomte (Raymond).

Examen de classement.

1. Paléologue.
2. Defrance.
3. Lecomte (Raymond).
4. Grimault.

Concours du 19 juin 1882.

Concours d'entrée.

1. De Sartiges.
2. Toutain.
3. Bapst.
4. Girard.
5. Garrisson.
6. Monnier.
7. D'Avril.
8. Firmin-Didot.

Examen de classement.

1. De Sartiges
2. Bapst.
3. Firmin-Didot.
4. Toutain.
5. Monnier.
6. D'Avril.

—

Girard (C. St.).

Concours du 20 janvier 1883.

Concours d'entrée.

1. Fabre.
2. De Margerie.
3. Béclard.
4. Borel.
5. Lanel.
6. Laudet.
7. Chaptal.
8. Hudelist.
9. De la Chaussée.
10. Salanson.

Examen de classement.

1. Fabre.
2. Béclard.
3. Borel.
4. De la Chaussée.
5. Chaptal.
6. Laudet.
7. De Margerie.
8. Garrisson.
9. Hudelist.
10. Salanson.

—

Lanel (C. St.).

Concours du 4 juillet 1883.

Concours d'entrée.

1. Watin.
2. Regnault.
3. Brice.
4. De Bormans.
5 Simon.
6. Arago (François).

Examen de classement.

—

Watin.

—

1. De Bormans.
2. Brice.
3. Arago (François).
4. Simon.

—

Regnault (C. St.).

Concours du 16 janvier 1884.

Concours d'entrée.

1. Beau.
2. Cicile.
3. Guerlet.
4. Piccioni.
5. Allizé.
6. Mantellier de Montrachy.
7. Bailly.
8. Desportes de la Fosse.
9. Legrand (Albert).
10. Lepaivre (Jules).

Examen de classement.

(Carrière consulaire.)

—

1. Guerlet.
2. Lepaivre (Jules).
3. Allizé.

—

(Carrière diplomatique.)

1. Beau.
2. Piccioni.
3. Desportes de la Fosse.
4. Bailly.
5. Mantellier de Montrachy.
6. Legrand (Albert).

Concours du 19 janvier 1885.

Concours d'entrée.

1. Delavaud.
2. Guiot.
3. Bladé.
4. De Villeneuve.
5. Descos.
6. Bobot-Descoutures.
7. Gréa.
8. Carteron (René).

Examen de classement.

(Carrière diplomatique.)

—

Descos.

—

1. Delavaud.
2. Gréa.
3. Carteron (René).

—

(Carrière consulaire.)

1. Bladé.
2. Guiot.
3. Bobot-Descoutures.

Concours du 16 janvier 1886.

Concours d'entrée.

1. Claris.
2. Ritt.
3. Bonnefons.
4. De Valicourt.
5. David.
6. Suisse de Sainte-Claire.
7. Coulon
8. Ganderax.
9. Le Brun (Raphaël).
10. Bonnardet.
11. Fouques-Duparc.

Examen de classement.

(Carrière consulaire.)

—

1. De Valicourt.
2. Bonnefons.
3. Coulon.

—

(Carrière diplomatique)

1. Suisse de Sainte-Claire.
2. Ritt.
3. Bonnardet.
4. Fouques-Duparc.
5. David.

Concours du 31 janvier 1887.

1. Steeg.
2. Jordan (Camille).
3. Doulcet.
4. Sauveur de la Chapelle.
5. De Lacvivier.
6. Daeschner.
7. Dejean de la Batie.
8. Monod.
9. Jullemier.
10. Cillière.
11. Chayet.
12. De Seynes.
13. Labrouche.
14. Rousseau (Georges).
15. Guillemin.
16. Francastel.
17. Engelhardt.

Examen de classement.

(Carrière consulaire.)

—

1. Steeg.
2. Cillière.
3. Jordan.
4. De la Batie.
5. Jullemier.
6. Chayet.
7. Monod.
8. Engelhardt.
9. Francastel.

—

(Carrière diplomatique.)

1. De Lacvivier.
2. Daeschner.
3. Doulcet.
4. Labrouche.
5. De la Chapelle.
6. Guillemin.
7. Rousseau (Georges).
8. De Seynes.
9. Le Brun.

Concours du 10 janvier 1888.

1. Vte de Manneville.
2. Taigny.
3. Verstraete.
4. Dobler.
5. Chivot.
6. Laederich.

Examen de classement.

(Carrière diplomatique.)

—

1. Vte de Manneville.
2. Dobler.
3. Laederich.
4. Taigny.

—

(Carrière consulaire.)

Verstraete.

Concours du 5 janvier 1889.

1. Chevandier de Valdrôme.
2. Conty.
3. Lefèvre-Pontalis (Pierre).
4. Laforge.
5. Delaroche-Vernet.
6. Martin (William).
7. *Ex æquo.* { Daubigny (Eugène). / Durand. }
8. *Ex æquo.* { Casenave. / D'Autremont. }

Examen de classement.

(Carrière diplomatique.)

—

Casenave.

—

1. Chevandier de Valdrôme.
2. Delaroche-Vernet.
3. Lefèvre-Pontalis (Pierre).
4. Conty.
5. Daubigny.
6. Laforge.
7. Martin (William).
8. D'Autremont.

—

(Carrière consulaire.)

Durand.

Concours du 6 *février* 1890.

1. Claudel.
2. Aynard.
3. Padoux.
4. Agel.
5. Paisant.

Concours du 12 *janvier* 1891.

1. Clavery.
2. Romieu.
3. Gout.
4. De Marcilly.
5. Ribot.
6. De Labusquette.

Examen de classement du 16 *février* 1891 *en vertu des dispositions transitoires du décret du* 14 *octobre* 1890.

1. Schefer.
2. Hyénard.
3. Fréville.
4. Delvincourt.
5. Boppe.
6. Decrais.
7. De Blignières.
8. A. Bérard.
9. Bon de Berckheim.
10. De Bersolles.
11. Bon de Villiers du Terrage.
12. Mézière.
13. De Nalèche.
14. Castellino.

Concours du 11 *janvier* 1892.

1. De Coppet.
2. De Fontarce.
3. Auzouy.
4. De Saint-Aulaire.

Concours du 9 *janvier* 1893.

1. De la Chauvinière.
2. Couget.
3. Gaussen.
4. De Hansy.
5. Charpentier.
6. Péan.

Concours du 4 *décembre* 1893.

(Carrière diplomatique.)

1. Fabre-Luce.
2. De Billy.
3. *Ex æquo.* { Chivot. / Vte de Fontenay.

(Carrière consulaire.)

1. Wolfrom.
2. Liébert.
3. Cte d'Apchier Le Maugin.

Concours du 3 décembre 1894.

(Carrière diplomatique.)

1. Herbette (Maurice).
2. Boissonnas.
3. Lesca.
4. Prevost.

(Carrière consulaire.)

1. De Peretti de la Rocca.
2. Gilbert.
3. Harismendy.

Concours du 2 décembre 1895.

(Carrière diplomatique.)

De Fleuriau.
De Greigueuil.
Seydoux.
De Seynes de Maysonade de Larlengue.
De Soussay.
Vte Treilhard.

(Carrière consulaire.)

Barret.
Boulot.
De Salverte.
Velten.

Concours du 7 décembre 1896.

(Carrière diplomatique).

De Castillon Saint-Victor.
De Chamberet.
Picot.

(Carrière consulaire.)

Périer.
Pingaud (Albert).
Pralon.

Concours du 6 décembre 1897.

1. Dejean.
2. Gayat.
3. De Reffye.
4. Fouchet.
5. Filippi.
6. Laroche.
7. Potrel.
8. Maruéjouls.

Concours du 5 décembre 1898.

1. Tardieu.
2. Dard.
3. Loiseleur des Longchamps-Deville.
4. Jarousse de Sillac.
5. Cte de Pange.
6. De Carbonnel.
7. Vignon.
8. *Ex æquo.* { Dutasta. / Delarüe de Beaumarchais.

Concours du 4 décembre 1899.

1. Gaillard-Lacombe.
2. De Courcel.
3. Clinchant.
4. Pila.
5. Du Halgouet.
6. De Vienne.
7. Homberg.
8. Gauthier.
9. Nettement.
10. Mancini.
11. *Ex æquo.* { Bonzom. / Le Mallier.

Concours du 23 *avril* 1900.

Concours d'entrée.

1. Laporte.
2. Kammerer.
3. Hermite.
4. Lemonnier.
5. D'Espeuilles de Vicence.
6. D'Ormesson (André).
7. Cambon (Henry).
8. De la Bégassière.

Examen de classement.

1. Lemonnier.
2. Hermite.
3. Laporte.
4. Cambon (Henry).
5. Vte D'Ormesson (André).
6. De la Bégassière.
7. Kammerer.
8. D'Espeuilles de Vicence.

Concours du 15 *avril* 1901.

Concours d'entrée.

1. Campana.
2. Vte de Chambrun.
3. Bon Clauzel.
4. De Barante.
5. De Lacroix.
6. Vte de Martel.
7. De Vaux.
8. De Laboulaye.
9. Ollé-Laprune.
10. De Lastours.
11. Clément-Simon.

Examen de classement.

1. Campana.
2. Bon Clauzel.
3. De Lacroix.
4. Vte de Martel.
5. Vte de Chambrun.
6. Clément-Simon.
7. De Vaux.
8. Ollé-Laprune.
9. De Barante.
10. De Lastours.
11. De Laboulaye.

Concours du 10 *avril* 1902.

Concours d'entrée.

1. *Ex æquo.* { Jaunez. / Roux.
2. Deschars.
3. De Salignac-Fénelon.
4. Bizouard de Montille.
5. Chaumié.
6. *Ex æquo.* { Carlier. / Jessé-Curély.

Examen de classement.

1. Deschars.
2. Carlier.
3. Jaunez.
4. Bizouard de Montille.
5. Roux.
6. Chaumié.
7. Jessé-Curély.
8. De Salignac-Fénelon.
9. De Ravignan.

Concours du 1er *avril* 1903.

Concours d'entrée.

1. Ponsot.
2. Guiard.
3. Alicot.

Examen de classement.

1. Ponsot.
2. Guiard.
3. Alicot.

Concours du 11 *avril* 1904.

Concours d'entrée.	*Examen de classement.*
1. D'Arnauld de Vitrolles.	1. Arnavon.
2. Pieyre.	2. Pieyre.
3. Arnavon.	3. D'Arnaud de Vitrolles.
4. Vte du Chaffault.	4. Vte du Chaffault.

Concours du 13 *avril* 1905.

Concours d'entrée.	*Examen de classement.*
1. Sabatier.	
2. Feyt.	
3. Cosson.	
4. Wilden.	
5. Cambon.	
6. Knight.	
7. Bargeton.	
8. Ristelhueber.	

Concours du 10 *mai* 1906.

Concours d'entrée.	*Examen de classement.*
1. Bruère.	
2. Corbin.	
3. De Sorbier de Pougnadoresse.	
4. Savin.	
5. Puaux.	
6. Martin.	
7. Henry.	
8. Goiran.	
9. De Laforcade.	

Examen de classement du 28 *juin* 1906 *en vertu de l'article* 18 *du décret du* 10 *juillet* 1906.

1. Pce de Béarn.
2. Tailhand.
3. Martin.
4. De Montholon.

CHAPITRE VIII

LISTE DES AGENTS

ADMIS A LA RETRAITE, DÉMISSIONNAIRES ET DÉCÉDÉS

DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER ANNUAIRE

I. — Agents qui ont cessé de figurer sur les cadres à l'expiration du délai de disponibilité.

MM. Lebert, élève-consul	7 mars 1906
Paulze d'Ivoy de la Poype, secrétaire d'ambassade	28 juin 1905
Bérard, secrétaire d'ambassade	3 juillet 1905
Béranger, attaché à la direction des fonds	14 février 1906

II. — Agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

MM. De Chappedelaine, consul général à la disposition	1er janvier 1905
Du Chaylard, ministre plénipotentiaire de 1re classe	1er avril 1905
Dausseing, consul général	1er avril 1905
Heymann, consul de 2e classe à La Plata	1er avril 1905
Degrand, consul général à Philippopoli	9 avril 1905
Imbert, ministre plénipotentiaire de 1re classe en disponibilité	22 avril 1905
De Baroncelli-Javon, consul de 2e classe à Bucarest	1er mai 1905
Raffray, consul général au Cap	15 mai 1905
Ardin, vice-consul de 2e classe en disponibilité	24 septembre 1905
Boutin, ministre plénipotentiaire de 2e classe en disponibilité	21 octobre 1905
Harmand, ministre plénipotentiaire de 1re classe à Tokio	1er novembre 1905
Roy, ministre plénipotentiaire de 2e classe	3 novembre 1905
Dubail, ministre plénipotentiaire de 1re classe à Pékin	15 novembre 1905
Jacquemin, consul général	30 décembre 1905
Laffont, consul de 1re classe à Port-Saïd	30 décembre 1905
Duplessis, consul général	31 décembre 1905
Baron d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire de 1re classe	19 janvier 1906
Comte d'Aunay, ministre plénipotentiaire de 1re classe	1er février 1906
Pons, consul de 2e classe à Angora	5 février 1906
Pesoli, consul de 1re classe	5 février 1906
Sarazin, consul honoraire	8 février 1906
De Cernay, ministre plénipotentiaire de 2e classe	1er avril 1906
Aubert, consul général à la disposition	2 avril 1906
Lacau, ministre plénipotentiaire de 1re classe	21 mai 1906
Le Moyne, vice-consul de 1re classe	13 juin 1906
Patenôtre, ambassadeur	13 juin 1906
Vicomte de Lavaur de Sainte-Fortunade, ministre plénipotentiaire de 2e cl.	13 juin 1906
Delmas, commis expéditionnaire	1er juillet 1906
De Lagrené, consul général	15 juillet 1906

III. — Agents démissionnaires.

MM. Filippini, vice-consul-chancelier à Porto-Rico	30 novembre 1905
Ramin (Marcel-Victor), vice-consul de 3e classe	25 mars 1906
Sagot-Lesage, élève vice-consul	15 avril 1906
Cte de Moy, secrétaire d'ambassade honoraire	1er juillet 1906

IV. — Agents appelés à d'autres fonctions.

Bourgis, vice-consul de 3e classe . . . .
Fréville, secrétaire d'ambassade de 2e classe. . . . .
Dhommée, vice-consul de 1re classe, chargé du consulat de Monaco . . . . .

V. — Agents décédés.

MM. Lescuyer de Savigny, secrétaire d'ambassade de 1re classe en disponibilité	janvier 1903
Valois, vice-consul à Guatemala	17 mars 1903
Henriot, élève vice-consul à Rosario	27 mars 1903
De Coulgeans, vice-consul à Korat	3 avril 1903
Ritt, consul à Rio-de-Janeiro	27 avril 1903
Quillet Saint-Ange, vice-consul à Charleroi	11 mai 1903
D'Andria, consul de 1re classe en disponibilité	22 juin 1903
Cassianos, consul de 2e classe	4 mars 1904
De Bérard, consul de 1re classe à Manille	14 mars 1904
Schmitt, consul de 1re classe en disponibilité	17 mars 1904
Cogordan, ministre plénipotentiaire de 1re classe, direct. des affaires politiques	21 mars 1904
Fumey, 1er interprète à Tanger	27 mars 1904
De Lacarre, consul de 1re classe à Florence	15 avril 1904
Frémonteil, vice-consul de 1re classe à Alicante	23 avril 1904
Quiévreux, vice-consul à la direction commerciale	21 mai 1904
Pauly, vice-consul de 2e classe, au Cap	31 mai 1904
Thiébaud, vice-consul à Galveston	17 juin 1904
Guillien, consul de 2e classe à Canton	19 juin 1904
Brault, consul général en disponibilité	26 juillet 1904
De Ferrabouc, consul général en disponibilité	3 octobre 1904
Bernard, consul général à Turin	13 octobre 1904
Bladé, consul général, sous-directeur des affaires commerciales	16 octobre 1904
Sauvaire, consul de 1re classe à Odessa	6 novembre 1904
Girard de Rialle, ministre plénipotentiaire de 1re classe à Santiago du Chili	24 novembre 1904
Bouliech, consul de 2e classe en disponibilité	27 novembre 1904
Drouin, consul général à La Canée	6 décembre 1904
Pellegrini, vice-consul de 3e classe à Newcastle	5 février 1905
Comte Sala, ministre plénipotentiaire de 1re classe à la disposition	1er mars 1905
Masson	31 mars 1905
Pilinski, consul de 1re classe à Calcutta	19 avril 1905
Taillet, consul général	3 avril 1905
Paillard-Ducléré, ministre plénipotentiaire de 1re classe en disponibilité	10 juin 1905
Pavet de Courteille, consul de 2e classe à Saint-Sébastien	11 juin 1905
Roger, consul général à la disposition	23 août 1905
Dubreuil, vice-consul	27 août 1905
Léris-Gambetta, élève vice-consul	13 octobre 1905
Puissant de Juzennecourt, vice-consul	2 décembre 1905
Baron de Roujoux, sous-chef du protocole	6 janvier 1906
Dulon, vice-consul de 3e classe à Shanghaï	5 février 1906
Savoye, consul général, secrétaire de la commission internation. du Danube	24 mars 1906
Adam, interprète de 1re classe à Tokyo	30 mars 1906
Larrouy, ministre plénipotentiaire de 1re classe, à Buenos-Ayres	10 août 1906

CHAPITRE IX

ORDONNANCES, DÉCRETS ET ARRÊTÉS

RELATIFS

AU PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

SOMMAIRE

I. — Conditions d'admission dans les divers services. — Dispositions concernant les divers agents des carrières diplomatique et consulaire.

II. — Comptabilité.

III. — Archives.

IV. — Comité des services extérieurs et administratifs.

V. — Organisation des protectorats.

VI. — Service du contrôle.

I. — Conditions d'admission dans les divers services. — Dispositions concernant les divers agents des carrières diplomatique et consulaire.

DEMANDES D'EMPLOI.

(Arrêté du 27 février 1880.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
Sur la proposition du Directeur du personnel,

Arrête :

Article premier. — Toute demande d'emploi dans l'Administration centrale ou dans les services extérieurs du ministère des affaires étrangères doit être formulée par écrit et être accompagnée des documents et renseignements dont l'énumération suit :

1° Documents :

Acte de naissance du candidat;
Certificat de sa situation au point de vue du service militaire;
Pièce indiquant dans quel lycée, collège ou autre établissement secondaire il a fait ses études;
Ses diplômes ou brevets d'écoles spéciales.

2° Renseignements :

Langues étrangères que parle le postulant;
Stage qu'il aurait fait dans une administration publique ou privée, chez un officier ministériel ou dans le commerce;
Position de sa famille;
Références et recommandations.

Art. 2. — Les diplômes et certificats d'études ou de stage seront restitués aux intéressés après enregistrement.

Art. 3. — Le Directeur du personnel est chargé de l'exécution du présen arrêté.

Fait à Paris, le 27 février 1880.

C. de FREYCINET.

POSITIONS DIVERSES DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Décret du 24 avril 1880.)

Paris, le 24 avril 1880.

Monsieur le Président,

Les dispositions relatives aux diverses situations dans lesquelles peuvent se trouver les agents du ministère des affaires étrangères sont éparses dans une série d'ordonnances et de décrets au milieu desquels il est difficile de se reconnaître. Les règles

concernant l'inactivité, seules, ont été réunies dans le décret du 27 février 1877. Mais ce décret lui-même a besoin d'être remanié dans son ensemble. En effet, il ne tient pas compte, dans la fixation du traitement de disponibilité attribué aux consuls généraux et aux secrétaires d'ambassade de 1re classe, de l'équivalence établie entre ces deux grades par le décret du 1er février 1877 ; il doit, en outre, être mis en harmonie avec le décret du 25 février 1880, qui a créé de nouvelles assimilations entre divers emplois du ministère des affaires étrangères. Enfin, à raison du roulement qui doit devenir de plus en plus fréquent entre le personnel des services intérieurs et extérieurs, il me semble équitable d'admettre dorénavant les fonctionnaires de l'administration centrale au bénéfice de la disponibilité avec ou sans traitement.

Dans l'état de choses actuel, entre la mise en disponibilité sans traitement et la révocation, il n'existe aucune mesure disciplinaire qui permette de réprimer certains écarts de conduite d'une gravité relative. Je serais d'avis de combler cette lacune au moyen du *retrait d'emploi* dont l'effet serait de priver temporairement le fonctionnaire de tout traitement ou indemnité quelconque.

Quant à la révocation des agents en activité, en disponibilité ou en retrait d'emploi, je propose qu'elle ne puisse plus être prononcée qu'après avis motivé du comité des services extérieurs et administratifs, réorganisé par le décret du 20 avril 1880. Les intéressés trouveront dans cette procédure une garantie nouvelle de la maturité des décisions prises à leur égard.

Si vous approuvez les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-annexé.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. de FREYCINET.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil,
Vu l'ordonnance royale du 22 mai 1833 et le décret présidentiel du 27 février 1877,

Décrète :

Article premier. — Les positions diverses des agents et fonctionnaires du département des affaires étrangères seront, dorénavant, les suivantes:
L'activité;
La disponibilité;
Le retrait d'emploi.

Art. 2. — L'activité comprendra : 1° les agents et fonctionnaires qui occupent un poste ou un emploi déterminé ; 2° les agents et fonctionnaires chargés d'une mission ou de travaux particuliers.

Les uns et les autres pourront être, soit à leur poste, soit en mission, soit en congé, soit en permission, soit appelés par ordre, soit retenus par ordre ou pour cause de maladie dûment constatée.

Art. 3. — § 1er. Les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères pourront être mis en disponibilité, par décret ou par arrêté, selon le mode de leur nomination, pour un laps de temps égal à la durée de leurs services effectifs, jusqu'à concurrence de dix années.

§ 2. Ceux qui comptent plus de dix années d'activité de services avec appointements soumis à retenue dans le département des affaires étrangères pourront obtenir, en vertu d'un arrêté ministériel, un traitement de disponibilité, mais seule-

ment pour cause soit de maladie entraînant une longue incapacité de travail, soit de suppression permanente ou momentanée de leur emploi [1].

§ 3. Le traitement de disponibilité pourra être suspendu ou supprimé par arrêté ministériel. Sa durée sera au maximum de trois ans pour les agents ayant plus de dix années de services rétribués.

Dans la supputation des services d'un agent, ceux qui ont été rendus hors d'Europe compteront pour moitié en sus de leur durée effective.

§ 4. Le temps de la disponibilité avec traitement comptera pour la retraite.

§ 5. Le traitement de disponibilité ne pourra être cumulé ni avec un traitement quelconque payé par le Trésor, ni avec une pension imputée sur les fonds de l'État, si ce n'est avec une pension de retraite militaire.

§ 6. Il ne pourra excéder la moitié du dernier traitement d'activité des agents et fonctionnaires à qui il sera accordé, ni les maximums ci-après indiqués [2] :

Pour les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires de 1re classe et les directeurs du ministère des affaires étrangères, 8,000 fr. ;

Pour les ministres plénipotentiaires de 2e classe, 6,000 fr. ;

Pour. . . . . [3], les premiers secrétaires-interprètes du gouvernement pour les langues orientales vivantes, le premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople et les sous-directeurs, 4,000 fr.

Pour . . . . les secrétaires-interprètes du gouvernement pour les langues orientales, ... les chefs de bureau et rédacteurs, 3,000 fr. ;

Pour . . . . les premiers interprètes des légations de France en Chine et au Japon, les seconds drogmans de l'ambassade de France et les premiers drogmans, les sous-chefs de bureau et commis principaux, 2,400 fr. ;

Art. 4. — Le retrait d'emploi est prononcé par décret ou par arrêté, selon le cas, comme mesure disciplinaire. Les agents qui en sont l'objet ne touchent ni traitement ni indemnité quelconque. La durée du retrait d'emploi ne peut excéder deux ans.

« *A l'expiration de ce terme, l'agent en retrait d'emploi qui n'aura pas été remis* « *en activité sera, de plein droit, considéré comme en disponibilité pour un laps* « *de temps égal à la durée de ses services effectifs, déduction faite de celle du re-* « *trait d'emploi, dans les conditions prévues par l'article* 3, § 1er, *du décret du* « 24 *avril* 1880. » (Décret du 25 mars 1882.)

Art. 5. — La sortie des cadres a lieu :

Par l'expiration du délai de disponibilité, stipulé au § 1er de l'article 3, sans que l'agent ait été rappelé à l'activité ;

Par la démission ;

Par l'admission à la retraite ;

Par la révocation.

Art. 6. — Les agents et fonctionnaires démissionnaires ne peuvent quitter leur poste ou leur emploi qu'après que leur démission a été régulièrement acceptée.

Art. 7. — La révocation des agents en activité, en disponibilité ou en retrait d'emploi est prononcée par décret ou par arrêté, selon le cas. Elle doit être précédée d'un avis motivé du comité des services extérieurs et administratifs, réorganisé par décret en date du 20 avril 1880, qui entendra les explications des intéressés s'il le juge opportun.

1. *Décret du 6 février 1882.* — « Les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères qui seront mis en disponibilité d'office pour une cause étrangère au mérite de leurs services, pourront être mis au bénéfice du traitement de disponibilité dans les conditions générales de l'article 3 (§§ 2 et suivants) du décret du 24 avril 1880. »

2. Voir ci-après, page 312, les modifications résultant du décret du 1er avril 1891.

3. Voir ci-après, p. 310, le décret du 1er avril 1882 pour les traitements de disponibilité des autres agents.

La sortie des cadres, à l'expiration du délai de disponibilité, *est de droit sans avertissement préalable à l'agent* (1).

Art. 8. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret, qui entrera en vigueur le 1er mai prochain et réglera, à partir de cette date, la position de tous les agents et fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, sans toutefois modifier le quantum des traitements d'inactivité précédemment concédés.

Art. 9. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 avril 1880.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. de Freycinet.

MODE DE NOMINATION DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Décret du 18 septembre 1880.)

Monsieur le Président,

D'après les règlements et usages en vigueur, tous les agents rétribués des services extérieurs du ministère des affaires étrangères, à l'exception des commis de chancellerie et drogmans auxiliaires, sont non seulement nommés à un grade, mais encore promus d'une classe à une autre du même grade et changés de résidence par décrets.

On conçoit que les nominations et promotions à un grade, ainsi que la désignation des chefs de postes diplomatiques et consulaires aient lieu par décrets. Mais, quand il s'agit de simples avancements de classe ou de mutations d'agents n'ayant à aucun degré le caractère représentatif, il me paraîtrait à la fois plus rationnel et plus conforme aux nécessités administratives de statuer par arrêtés ministériels. Cette règle subirait, toutefois, deux exceptions en ce qui touche les promotions de classe: 1° des ministres plénipotentiaires, à raison du rang élevé qu'ils occupent dans la hiérarchie ; 2° des secrétaires d'ambassade, dont chaque classe constitue, en réalité, un grade distinct.

Telle est la règle que consacrerait le projet de décret ci-annexé que j'ai l'honneur de présenter à votre signature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Paris, le 18 septembre 1880.

C. de Freycinet.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Sont nommés *par décrets* du Président de la République, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, les ambassadeurs, les directeurs

1. Modification résultant d'un décret du 11 mars 1881.

au ministère des affaires étrangères, les ministres plénipotentiaires, les chargés d'affaires, les secrétaires d'ambassade, les consuls généraux, consuls, consuls suppléants et vice-consuls, les drogmans, les interprètes, les drogmans adjoints, les interprètes adjoints, les chanceliers, ainsi que l'agent comptable du ministère des affaires étrangères (1).

Art. 2. — Sont nommés par *arrêtés ministériels* tous les autres agents et fonctionnaires du département des affaires étrangères, sauf ceux dont la désignation appartient, en vertu des règlements en vigueur, aux chefs de postes diplomatiques et consulaires.

Art. 3. — Les avancements de classe ont lieu par décrets pour les ministres plénipotentiaires et les secrétaires d'ambassade; et par arrêtés ministériels pour tous les autres agents. . . . .

Art. 4. — Les changements de poste ne seront dorénavant effectués par décrets qu'en ce qui concerne les ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, chargés d'affaires, consuls généraux, consuls et vice-consuls.

Art. 5. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 septembre 1880.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République:

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

ORGANISATION DU CORPS DES DROGMANS ET INTERPRÈTES.

(Décret du 18 septembre 1880.)

Le Président de la République française,

Vu les ordonnances des 3 mars 1781, 20 août 1833, 26 avril 1845, pour le drogmanat, et le décret du 8 mars 1865 relatif à l'interprétariat;

Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères,

Décrète:

Article premier. . . . .

Art. 12. — Les deux brevets de secrétaire-interprète, institués par l'ordonnance du 3 mars 1781 et maintenus par celle du 20 août 1833, seront, à l'avenir, décernés, à titre de récompense, l'un au drogman et l'autre à l'interprète de deuxième ou de troisième classe qui se seront signalés par des travaux de linguistique ou de traduction française d'ouvrages en langues orientales vivantes.

Ces travaux seront adressés en manuscrit au Ministre des affaires étrangères pour être soumis, au commencement de chaque année, à l'examen d'une commission spéciale composée d'un secrétaire-interprète à Paris, d'un professeur au Collège de France et d'un professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes; tous ceux qu'elle en jugerait dignes seront publiés par les soins de l'administration.

1. Voir ci-après, p. 313, l'article 7 du décret du 12 mai 1891 pour le mode de nomination des sous-directeurs et chefs de division.

Un prix de quinze cents francs (1,500 fr.), renouvelable d'année en année, sera attribué au drogman et à l'interprète qui auront obtenu les deux derniers brevets, jusqu'à ce qu'un autre drogman ou interprète ait mérité le brevet ou le rappel de cette distinction.

ART. 13. — Un délégué du ministère des affaires étrangères sera chargé de la surveillance des études des « Jeunes de langues » ainsi que des élèves drogmans et élèves interprètes.

. . . .

ART. 16. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 18 septembre 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ; TRAITEMENTS SPÉCIAUX TEMPORAIRES.

(Décret du 1er avril 1882.)

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret, en date du 31 mars 1882, fixant les assimilations respectives des conseillers et secrétaires d'ambassade, consuls généraux, consuls et consuls suppléants, vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes ;

Vu le décret du 24 avril 1880 ;

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le traitement maximum de disponibilité des conseillers d'ambassade et consuls généraux est fixé à 4,000f

Celui des secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe à 3,000

Celui des secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe à 2,400

Celui des secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants à 2,000

Celui des vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe à 2,400

Celui de tous les autres agents rétribués du Ministère des affaires étrangères à 2,000

ART. 2. . . . .

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er avril 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

ORGANISATION DU CORPS DES COMMIS DE CHANCELLERIE.

(Décret du 24 juin 1886.)

Paris, le 24 juin 1886.

Monsieur le Président,

Les conditions d'admission et d'avancement dans les carrières diplomatique et consulaire, le mode de nomination des agents, la composition des cadres, c'est-à-dire le nombre des agents de chaque grade, leur répartition dans les différents postes, l'organisation de l'administration centrale, les assimilations et équivalences de grades entre les agents diplomatiques et consulaires résidant à Paris ou à l'étranger, les traitements affectés à chaque emploi, etc., en un mot, tout ce qui concerne le personnel du Ministère des affaires étrangères, se trouve déterminé par divers décrets et arrêtés rendus en 1880 et 1882.

Les commis de chancellerie sont les seuls agents du département qui n'aient pas été compris dans cette organisation. Bien qu'ils constituent un rouage essentiel des chancelleries, aux travaux desquelles ils participent d'une manière permanente, qu'ils soient nommés par arrêtés ministériels, que leur traitement soit soumis à retenue pour la retraite, il n'est, pour ainsi dire, fait aucune mention des commis de chancellerie dans les dispositions ci-dessus indiquées. On s'est borné à fixer leur traitement de disponibilité et à les soumettre, au point de vue des congés et des mesures disciplinaires, aux mêmes prescriptions réglementaires que tous les autres agents du département.

Il paraît nécessaire, aussi bien dans leur intérêt que dans celui du service, de déterminer leur situation d'une manière plus complète et plus précise ; il suffirait, pour atteindre ce but, de les faire rentrer sous la loi commune en fixant les conditions de leur admission et de leur avancement dans les chancelleries, comme on l'a fait pour les autres agents plus élevés dans la hiérarchie.

Sauf de rares exceptions, les chanceliers, qui peuvent eux-mêmes devenir consuls, sont pris dans le cadre des commis de chancellerie. Le recrutement de ces derniers a donc une très grande importance pour l'ensemble du corps consulaire.

Or, actuellement, tous les commis ne présentent pas les garanties nécessaires, et il y aurait un sérieux intérêt à relever, autant que possible, le niveau de l'instruction et des aptitudes de ces agents. D'autre part, la multiplicité des commis dits « de carrière » a l'inconvénient de laisser trop longtemps ces agents dans une situation précaire, par suite de la modicité de leur traitement.

Les mesures suivantes paraissent de nature à remédier à cet état de choses :

1° Créer des élèves chanceliers ;

2° Exiger des candidats à l'emploi d'élève chancelier des connaissances plus étendues que celles qu'on demande à présent aux commis de chancellerie ;

3° Déterminer l'âge au delà duquel on ne pourra plus être nommé élève chancelier ; trente ans accomplis paraît être une limite extrême qu'il serait même préférable de ne pas atteindre. Il n'est pas sans inconvénient, en effet, d'entrer trop tard dans une carrière qui oblige à un long séjour à l'étranger, dans des postes parfois malsains, et qui ne donne droit normalement à une pension de retraite qu'après trente années de services rétribués ;

4° Fixer le nombre des élèves chanceliers de façon à assurer le recrutement des chanceliers et à pouvoir leur attribuer un traitement moyen supérieur à celui dont jouissent actuellement les commis de chancellerie.

Le nombre des chanceliers de troisième classe nommés annuellement étant en moyenne de dix à douze, il ne devrait pas y avoir plus de cinquante (50) élèves chanceliers.

Il y aurait donc lieu, comme ce chiffre est évidemment trop faible pour assurer le service des chancelleries et qu'il serait impossible, dans certains pays, de trouver

sur place des employés auxiliaires, de conserver, en outre, un certain nombre de commis de chancellerie proprement dits ou commis-expéditionnaires qui, n'ayant pas de titres universitaires ou autres équivalents, ne pourraient jamais devenir chanceliers.

Je vous prie, si vous adoptez cette manière de voir, de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le cadre des commis de chancellerie se composera dorénavant d'élèves-chanceliers et de commis expéditionnaires [1].

ART. 2. — Le nombre des élèves chanceliers est fixé à cinquante; celui des commis expéditionnaires est déterminé d'après les besoins du service.

ART. 3. — Tout candidat à un emploi d'élève chancelier devra justifier :

1° Qu'il est Français, jouissant de ses droits;
2° Qu'il a rempli ses obligations militaires;
3° Qu'il a plus de vingt et un ans et moins de trente ans accomplis;
4° Qu'il est bachelier ou qu'il a satisfait aux examens de sortie de l'une des écoles du gouvernement, ou qu'il a été officier dans l'armée active de terre ou de mer, ou qu'il est diplômé de l'École des sciences politiques, de l'École des hautes études commerciales, d'une école supérieure de commerce agréée par le gouvernement, ou de l'Institut national agronomique.

ART. 4. . . . .

ART. 5. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret, sous réserve des droits acquis au moment de sa publication.

ART. 6. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 24 juin 1886. JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :
Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

MODIFICATIONS AU DÉCRET DU 8 FÉVRIER 1882 SUR LA MISE EN DISPONIBILITÉ D'OFFICE ET SANS TRAITEMENT, RETRAIT D'EMPLOI, RÉVOCATION.

(Décret du 1er avril 1891.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'article premier du décret du 8 février 1882 est modifié ainsi qu'il suit : « La mise en retrait d'emploi et la révocation d'un agent ou d'un

1. Voir ci-après, p. 319, le décret du 31 mai 1902 substituant le grade d'élève vice-consul à celui d'élève chancelier.

fonctionnaire du ministère des affaires étrangères ne pourront être prononcées qu'après avis motivé du comité des services extérieurs et administratifs, qui entendra les intéressés, s'ils en font la demande. »

Art. 2. — L'article second dudit décret est abrogé.

Art. 3. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er avril 1891.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

RIBOT.

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Décret du 12 mai 1891, modifié par les décrets des 8 novembre 1892, 10 mars 1894, 29 juin 1895 et 25 juillet 1896 portant règlement d'administration publique.)

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères ;
Vu l'article 16 de la loi de finances du 29 décembre 1882, ainsi conçu :
« Avant le 1er janvier 1884, l'organisation centrale de chaque ministère sera réglée » par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique et » inséré au *Journal officiel*. Aucune modification ne pourra être apportée que dans » la même forme et avec la même publicité » ;
Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

TITRE Ier. — Organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères.

Article premier. — L'administration centrale du ministère des affaires étrangères comprend, outre le cabinet du ministre et le protocole, la direction des affaires politiques et des protectorats, la direction des consulats et des affaires commerciales, la division des archives et la division des fonds et de la comptabilité.

Art. 2. — Le cabinet du ministre est organisé par arrêté ministériel. Les personnes qui le composent peuvent être prises en dehors de l'administration centrale. Dans ce cas, ces personnes reçoivent une allocation dont le chiffre est fixé par le ministre dans les limites du crédit inscrit au chapitre Ier. Elles ne peuvent entrer dans le personnel de l'administration centrale que conformément aux règles établies par les articles 9 et suivants du présent règlement.

Si des fonctionnaires de l'administration centrale sont appelés à faire partie du cabinet du ministre, ils continuent à compter dans l'effectif général, et leur emploi antérieur ne peut être occupé que par un intérimaire.

Art. 3. — Le nombre et les attributions des directions, divisions, sous-directions

et bureaux dont se composent les différents services sont fixés conformément au tableau ci-après

	DIRECTEURS.	CHEFS DE DIVISION.	SOUS-DIRECTEURS.	CHEFS DE BUREAU.	SOUS-CHEFS DE BUREAU.
CABINET DU MINISTRE. — SERVICES RATTACHÉS.					
Bureau du personnel	»	»	»	1	1
Bureau des traducteurs et de la presse étrangère	»	»	»	1	1
Bureau du chiffre	»	»	»	1	1
Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances et des courriers	»	»	»	1	»
SERVICE DU PROTOCOLE	»	1(1)	»	»	1(2)
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES PROTECTORATS	1	»	»	»	»
Bureau d'ordre	»	»	»	1	»
Sous-direction du Nord et de l'Extrême-Orient	»	»	1	»	»
Sous-direction du Midi et de l'Orient	»	»	1	»	»
Sous-direction du contentieux	»	»	1	»	»
DIRECTION DES CONSULATS ET DES AFFAIRES COMMERCIALES	1	»	»	»	»
Sous-direction des affaires consulaires	»	»	1	»	»
Sous-direction des affaires commerciales	»	»	1	»	»
Sous-direction des affaires de chancellerie	»	»	1	»	»
1er *bureau.* — Actes de chancellerie. — Affaires d'état civil. — Successions. — Légalisations	»	»	»	1	1
2e *bureau.* — Commissions rogatoires. — Renseignements. — Demandes de pièces. — Rapatriements	»	»	»	1	1
DIVISION DES ARCHIVES	»	1	»	»	»
1er *bureau.* — Service historique et des communications au public	»	»	»	1	1
2e *bureau.* — Service des communications au département et du classement	»	»	»	1	1
Service géographique. — Bibliothèque.					
DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ	»	1	»	»	»
1er *bureau.* — Correspondance générale, budget, ordonnancement, comptabilité courante et comptes définitifs, pensions et secours. — Service intérieur	»	»	»	1	1
2e *bureau.* — Service de l'agent comptable des chancelleries, frais de service et voyages	»	»	»	1	1
TOTAUX	2	3	6	11	10

ART. 4. — Outre les directeurs, chefs de division, sous-directeurs, chefs et sous-chefs de bureau, indiqués au tableau ci-dessus, le personnel de l'administration cen-

1. Le chef du service du Protocole a rang de chef de division.
2. Le sous-chef du Protocole a rang de sous-chef de bureau.

trale comprend douze rédacteurs, soixante-trois attachés payés, quinze attachés et onze expéditionnaires.

Sont, en outre, compris dans le personnel deux secrétaires-archivistes, un géographe et un bibliothécaire ayant le rang de chef ou de sous-chef de bureau, un chef du service intérieur, un typographe et un lithographe.

La répartition de ce personnel dans les sous-directions et dans les bureaux est faite par le ministre, après avis du conseil des directeurs, institué par l'article 8 du présent règlement.

Le nombre maximum des huissiers, concierges et gardiens de bureau est fixé à quarante-cinq.

Art. 5. — Les traitements du personnel de l'administration centrale sont fixés ainsi qu'il suit :

Directeurs		de 20,000 à 25,000f
Chefs de division		de 12,000 à 15,000
Sous-directeurs	de 1re classe	14,000
	de 2e classe	12,000
	de 3e classe	10,000
Rédacteurs et chefs de bureau	Classe exceptionnelle après 20 ans de services	10,000
	de 1re classe (6 au maximum)	9,000
	de 2e classe	8,000
	de 3e classe (8 au minimum)	7,000
Sous-chefs de bureau	de 1re classe (3 au maximum)	6,000
	de 2e classe	5,500
	de 3e classe (4 au minimum)	5,000
Attachés payés par augmentations successives de 500 fr.		de 2,000 à 4,500
Secrétaires-interprètes		de 6,000 à 10,000
Attachés		1,500
Expéditionnaires par augmentations successives de 300 fr.		de 2,000 à 3,800
Stagiaires expéditionnaires		1,500
Chef du service intérieur		de 3,500 à 6,000
Typographe, lithographe et relieur		de 2,000 à 4,000
Huissiers, concierges, gardiens de bureau gradués par augmentations de 100 fr.		de 1,300 à 2,200

Les traitements des attachés payés du bureau du chiffre, après 20 ans de services, peuvent être portés jusqu'à 5,500 fr.

Art. 6. — Nul fonctionnaire ou employé de l'administration centrale ne peut être rétribué, en tout ou en partie, que sur les crédits portés au budget, au chapitre du personnel de l'administration centrale.

La répartition des emplois et les avancements ne peuvent avoir lieu que dans les limites des crédits inscrits audit chapitre et après avis du conseil des directeurs.

Art. 7. — Les directeurs, chefs de division et sous-directeurs sont nommés, sans condition d'âge ni de services, par décret du Président de la République.

Tous les autres fonctionnaires et employés sont nommés par arrêté du ministre, dans les conditions prévues aux articles 9 et suivants.

Art. 8. — Il est institué, sous la présidence du ministre ou d'un directeur délégué, un conseil formé des directeurs, des chefs de division, auxquels le ministre peut adjoindre le chef du cabinet.

Indépendamment des attributions qui lui sont données par le présent décret, ce conseil connaît de toutes les affaires que le ministre juge à propos de lui renvoyer.

TITRE II. — Recrutement, avancement, discipline.

Art. 9. — Nul ne peut entrer dans l'administration centrale du Ministère des affaires étrangères, s'il n'est Français, âgé de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus, et s'il n'a satisfait à la loi du recrutement en ce qui touche le service actif en temps de paix.

Art. 10. — Nul ne peut entrer aux deux premières sous-directions et au service des protectorats, à la direction des affaires politiques, et aux deux premières sous-directions de la direction des consulats qu'à titre d'attaché stagiaire et à la suite d'un concours dont les conditions sont déterminées par un décret rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères.

Art. 11. — Les nominations aux emplois d'attachés payés dans les autres services et celles d'expéditionnaires sont, sous réserve des droits attribués par la loi aux anciens sous-officiers, soumises aux conditions établies par un arrêté ministériel.

Après une année expirée, les stagiaires expéditionnaires sont l'objet, de la part du chef du service auquel ils sont attachés, d'un rapport sur leur aptitude et leur conduite. Sur le vu de ce rapport, le ministre, après avis du conseil des directeurs, les titularise, s'il y a lieu, dans leur emploi. Les stagiaires expéditionnaires non commissionnés cessent immédiatement leur service.

Les anciens sous-officiers, pourvus d'emplois en vertu de la loi, sont dispensés du stage ; toutefois, après une année de service, ils sont soumis au même rapport d'appréciation que les stagiaires expéditionnaires, et, comme ceux-ci, ils peuvent être licenciés.

Art. 12. — Les emplois de l'administration centrale ne comportent aucune assimilation avec ceux de la carrière diplomatique et consulaire.

Toutefois, les agents des services extérieurs peuvent être détachés dans les fonctions de directeur, chef de division, sous-directeur, chef et sous-chef de cabinet, chef et sous-chef du bureau du personnel, ainsi que dans les emplois de rédacteur et d'attaché payé à la direction politique, à la direction des consulats et au cabinet du ministre.

Ils conservent leur grade de la carrière extérieure et sont placés temporairement hors cadres.

Art. 13. — Les conseillers d'ambassade ou consuls généraux, placés hors cadres et détachés à l'administration centrale, ne peuvent être nommés ministres plénipotentiaires s'ils n'ont rempli à l'etranger, pendant deux ans au moins, les fonctions de leur grade ou celles de secrétaire d'ambassade ou de consul de première classe.

Les secrétaires ou consuls de deuxième classe, classés hors cadres et détachés à l'administration centrale, ne peuvent être promus au grade supérieur s'ils n'ont fait à l'étranger un service d'au moins deux années.

Art. 14. — L'avancement a lieu au choix, le conseil des directeurs entendu.

L'avancement de classe a lieu d'une classe à la classe immédiatement supérieure et après une année au moins passée dans la classe inférieure.

Pour passer à un emploi supérieur, il faut avoir trois années au moins d'exercice dans l'emploi immédiatement inférieur. Toutefois, les attachés payés qui auront obtenu le traitement maximum de 5,500 fr. peuvent être promus directement au grade de sous-chef de bureau de 1re classe.

Les nominations ou promotions de fonctionnaires, ou d'employés de l'administration centrale, sont rendues publiques, dans le mois qui les suit, selon le mode prescrit par un arrêté ministériel.

Art. 15. — Les peines disciplinaires sont:

1° La réprimande;

2° La retenue de traitement n'excédant pas la moitié de ce traitement ni la durée de deux mois;

3° La suspension sans traitement pendant deux ans au plus;

4° La révocation.

ART. 16. — La réprimande est prononcée par le ministre, le conseil des directeurs entendu, sur la proposition du directeur ou chef de service dont relève l'employé. Mention de cette peine est portée à son dossier.

La retenue, la suspension et la révocation sont prononcées par le ministre, après avis du conseil des directeurs, le fonctionnaire entendu par ce conseil dans ses moyens de défense ou dûment appelé à les présenter. Le procès-verbal de la séance ou, s'il y a lieu, la défense écrite du fonctionnaire accompagne le rapport que le conseil des directeurs doit soumettre au ministre.

Les arrêtés de révocation sont motivés et visent l'avis du conseil des directeurs.

Les directeurs, chefs de division et sous-directeurs ne peuvent être révoqués que par décret.

ART. 17. — Les fonctionnaires de l'administration centrale actuellement pourvus, dans les fonctions qu'ils exercent en vertu du présent règlement, de titres ou de traitements supérieurs à ceux qu'il établit pour l'avenir, les conservent transitoirement.

ART. 18. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret.

ART. 19. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 12 mai 1891.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

RIBOT.

DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE SUPPRESSION D'EMPLOI.

(Décret du 20 juillet 1891.)

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les agents des services extérieurs et les fonctionnaires assimilés, mis en disponibilité pour cause de suppression d'emploi, peuvent, quelle que soit la durée de leurs services, recevoir un traitement qui n'excédera pas la moitié du traitement d'activité de leur grade, si ce traitement est inférieur à 10,000 fr. ou le tiers s'il est égal ou supérieur à ce chiffre. La durée de ce traitement sera au maximum de cinq années.

ART. 2. — Pour le calcul du traitement de disponibilité, les consuls généraux, consuls de première et de seconde classe et consuls suppléants sont assimilés respectivement aux conseillers d'ambassade et secrétaires de première, deuxième et troisième classe

Les vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de première classe sont assimilés aux secrétaires d'ambassade de deuxième classe.

Les autres agents du service consulaire sont assimilés aux secrétaires d'ambassade de troisième classe.

Art. 3. — Le temps passé en disponibilité pour cause de suppression d'emploi compte pour la retraite et pour l'ancienneté.

Art. 4. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret.

Art. 5. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 juillet 1891.

CARNOT.

Par le Président de la République:
Le Ministre des affaires étrangères,
RIBOT.

SUPPRESSION DU GRADE DE CONSEILLER D'AMBASSADE.

(Décret du 11 octobre 1892.)

Monsieur le Président,

Les commissions du budget ont, à diverses reprises, demandé la suppression du grade de conseiller d'ambassade, introduit à une époque récente dans la hiérarchie du service diplomatique.

En mettant à part toute considération budgétaire, il est certain que l'institution des conseillers d'ambassade n'a pas répondu complètement, dans la pratique, à ce qu'on attendait d'elle. Le ministre est trop souvent gêné par des considérations d'ancienneté, lorsqu'il s'agit de désigner le premier secrétaire d'une ambassade, si cette désignation implique une élévation au grade supérieur. D'un autre côté, les premiers secrétaires promus au grade de conseiller ont une tendance fâcheuse à s'immobiliser dans leurs fonctions et à refuser le grade de ministre plénipotentiaire qui les obligerait a s'éloigner des pays d'Europe ou du bassin de la Méditerranée.

J'ai donc l'honneur de vous proposer de supprimer le grade de conseiller d'ambassade. Les premiers secrétaires, au nombre de dix-huit, auraient un traitement de 16,000 fr., figureraient sur une seule liste d'ancienneté et seraient à la disposition du ministre pour faire indistinctement le service des ambassades et des légations.

Seulement, pour mettre, à l'étranger, les premiers secrétaires sur un pied de parfaite égalité avec les agents de même ordre des autres pays, je vous propose de les autoriser individuellement à porter le titre de conseiller d'ambassade ou de légation, qui ne leur conférerait, d'ailleurs, aucun avantage de traitement.

Les droits des titulaires actuellement en fonctions seront naturellement réservés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre des affaires étrangères,
A. RIBOT.

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Le grade de conseiller d'ambassade est supprimé. Au fur et à mesure des vacances dans le cadre actuel, les conseillers d'ambassade seront remplacés par des secrétaires de 1re classe.

Art. 2. — Le cadre des secrétaires de 1re classe est fixé à dix-huit. . . . . .

Art. 3. — Les secrétaires de 1re classe, lorsqu'ils remplissent à l'étranger les fonctions de leur grade, peuvent être autorisés à prendre le titre de conseiller d'ambassade ou de conseiller de légation.

Art. 4. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 11 octobre 1892.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
A. RIBOT.

MARIAGE DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

(Décret du 19 avril 1894.)

Paris, le 19 avril 1894.

Monsieur le Président.

Les dispositions de l'ordonnance du 20 août 1833 qui imposent aux agents du corps consulaire l'obligation de demander au Ministre des affaires étrangères l'autorisation de contracter mariage ont été étendues dans la pratique aux agents du service diplomatique.

La situation personnelle des fonctionnaires chargés de représenter la France au dehors est, en effet, trop étroitement liée à leur mission officielle pour que le ministre n'exerce pas un contrôle sur leur mariage.

La nécessité de ce contrôle apparaît tout entière quand il s'agit d'unions à contracter avec des personnes de nationalité étrangère. Des considérations d'ordre politique interviennent alors, considérations souvent fort délicates et dont les agents ne sont pas toujours à même d'apprécier l'exacte valeur.

Aussi est-il regrettable que, faute d'une règle précise, on se soit, depuis quelques années, habitué à considérer comme une simple formalité, comme une sorte de notification préalable, la demande en autorisation de contracter mariage. Cette façon de procéder est d'autant plus fâcheuse que les mariages avec des étrangères sont devenus plus fréquents et que, pour ce genre d'unions, l'autorisation ne doit pas être la règle, mais l'exception.

Un autre inconvénient de la pratique suivie jusqu'à ce jour est que, nul délai n'étant prévu pour l'examen des demandes en autorisation, la plupart des agents se bornent à faire connaître au Département leur projet de mariage alors que la date de la célébration est déjà annoncée. Le contrôle du Ministre est ainsi devenu illusoire et son assentiment est, pour ainsi dire, forcé.

Il peut advenir enfin que le mariage avec une étrangère soit un obstacle au maintien de l'agent dans le pays où réside actuellement la famille de sa femme. Et, dans ce cas, il importe que l'intéressé puisse être informé à l'avance de la nécessité où serait le ministre soit de lui assigner une autre résidence, soit de le placer dans une des situations d'attente prévues par le règlement.

En vue de réformer cet état de choses, j'ai arrêté les dispositions ci-jointes que j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de soumettre à votre haute approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil,
Ministre des affaires étrangères,
CASIMIR-PERIER.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Aucun agent ou fonctionnaire des services diplomatique et consulaire ne pourra contracter mariage sans l'autorisation du Ministre des affaires étrangères.

ART. 2. — S'il s'agit d'un mariage avec une personne de nationalité étrangère, la demande en autorisation devra être adressée au Ministre de façon à lui parvenir un mois au moins avant la date de la première publication légale.

ART. 3. — L'infraction aux dispositions du présent décret entraînera, pour l'agent qui s'en sera rendu coupable, la mise en retrait d'emploi ou en disponibilité.

ART. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 avril 1894.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre des affaires étrangères,
CASIMIR-PERIER.

SITUATION DES SECRÉTAIRES D'AMBASSADE DE PREMIÈRE CLASSE NOMMÉS CONSULS GÉNÉRAUX.

(Décret du 14 février 1893.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les secrétaires d'ambassade de première classe nommés consuls généraux conservent, pour la promotion au grade de ministre plénipotentiaire de seconde classe, les droits que leur conférait leur temps de service dans le grade de secrétaire.

ART. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 février 1893.

CARNOT.

Par le Président de la République

Le Ministre des affaires étrangeres,
JULES DEVELLE.

RÉTABLISSEMENT DU CADRE DES CONSULS SUPPLÉANTS.

(Décret du 25 octobre 1894.)

Le Président de la République,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères;
Vu les décrets en date du 14 octobre 1890, du 1er novembre 1891 et du 15 janvier 1892,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le cadre des consuls suppléants est rétabli. Il comprend au maximum douze agents et se recrute exclusivement parmi les élèves consuls nommés à la suite du concours d'admission dans les carrières diplomatique et consulaire. Ces agents prennent rang après les consuls de deuxième classe et avant les vice-consuls.....

ART. 2. — Le traitement des consuls suppléants est fixé à 5,000 fr. Il pourra leur être attribué, en outre, des allocations fixes dont le taux sera fixé suivant le lieu de leur résidence.

ART. 3. — Les consuls suppléants pourvus d'un emploi dans l'administration centrale du Ministère des affaires étrangères ou dans les pays de protectorat, ou envoyés en mission, sont inscrits hors cadre; leur nombre ne devra pas excéder quatre.

ART. 4. — Sont inscrits au cadre des consuls suppléants les vice-consuls actuellement issus du concours. Ils prendront rang à la date de leur nomination comme vice-consuls.

ART. 5. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret.

ART. 6. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 octobre 1894.

CASIMIR-PERIER.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
G. HANOTAUX.

RÉORGANISATION DU CORPS DES VICE-CONSULS ET DES CHANCELIERS.

(Décret du 29 mai 1902.)

Monsieur le Président,

Dans la plupart des organisations consulaires étrangères, le titre de chancelier désigne des agents subalternes généralement pris sur place et de nationalité étrangère.

La situation et les fonctions de nos chanceliers ne peuvent, en aucune façon, être comparées à celles de ces employés. Les chanceliers de la carrière consulaire française sont, dans les nombreux postes non pourvus de consuls suppléants, les prin-

cipaux collaborateurs des consuls ; ils les remplacent en cas d'absence. Ils peuvent être en fait assimilés aux vice-consuls étrangers.

Diverses mesures ont été prises pour relever le prestige de ces fonctionnaires. La plupart des chancelleries importantes sont confiées à des vice-consuls : le décret du 12 novembre 1891 a autorisé les chanceliers de 1re classe à prendre le titre de vice-consuls.

Cette réforme n'a porté que sur un nombre très limité d'agents. J'estime qu'il y aurait de sérieux avantages à l'étendre à tous les chanceliers et à faire cesser ainsi l'état d'infériorité dans lequel beaucoup d'entre eux se trouvent encore vis-à-vis de leurs collègues étrangers.

J'ai donc l'honneur de vous proposer de supprimer le grade de chancelier et de conférer à tous les agents qui en sont actuellement pourvus le grade de vice-consul.

Il y aurait à l'avenir un cadre unique de vice-consuls comprenant les vice-consuls chefs de poste, les vice-consuls chanceliers et les vice-consuls attachés à des postes consulaires ou placés hors cadres.

Les vice-consuls et chanceliers de 1re classe, qui leur sont assimilés, sont actuellement au nombre de 132. Le cadre des chanceliers de 2e classe ne comprend que 52 agents.

La fusion de tous ces agents en un cadre de deux classes entraînerait une disproportion trop grande entre la 1re et la 2e classe. Il paraît donc indispensable d'établir une 3e classe dans laquelle seraient inscrits les agents les moins anciens. Les vice-consuls et chanceliers de 1re classe seraient répartis dans une proportion déterminée entre la 1re et la 2e classe.

Cette classification ne modifierait en rien la situation des agents promus antérieurement au nouveau décret. Leur rang sur la liste d'ancienneté demeurerait le même ; leurs droits à l'avancement seraient maintenus tels qu'ils existaient précédemment ; les vice-consuls et chanceliers de 1re classe inscrits dans la 2e classe conserveraient le droit d'être nommés consuls sans passer par la 1re classe ; les chanceliers de 2e classe inscrits actuellement dans la 3e classe des vice-consuls pourraient être directement promus de la 2e classe au grade de consul.

Si vous approuvez ces décisions, je vous prierai, Monsieur le Président, de bien vouloir revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

DELCASSÉ.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Le grade de chancelier est supprimé. Les agents qui en sont actuellement pourvus sont nommés vice-consuls.

Art. 2. — Il est institué un cadre unique de vice-consuls comprenant les vice-consuls chefs de poste, les vice-consuls titulaires de chancelleries et les vice-consuls attachés à des postes consulaires ou placés hors cadres.

Art. 3. — Le cadre des vice-consuls est ainsi fixé :

50 vice-consuls de 1re classe ;
60 vice-consuls de 2e classe ;
63 vice-consuls de 3e classe.

Art. 4. — Les vice-consuls de 3e classe sont nommés par décret parmi les élèves vice-consuls âgés de plus de vingt-cinq ans et ayant au moins trois années d'an-

cienneté ou parmi les commis expéditionnaires remplissant les mêmes conditions d'âge, comptant au moins six années de services et dont les aptitudes professionnelles auront été constatées par les chefs de poste dans un rapport détaillé adressé au Ministre. Le nombre des agents de cette dernière catégorie promus vice-consuls ne pourra excéder le dixième des vacances.

Art. 5. — La promotion des vice-consuls d'une classe à l'autre a lieu par arrêté ministériel.

Les vice-consuls ne peuvent passer à la classe supérieure qu'après trois années au moins d'ancienneté dans chaque grade.

Art. 6. — Les vice-consuls ne pourront être promus consuls de 2e classe qu'après dix années de services dans le grade de vice-consul dont trois au moins dans la 1re classe.

Art. 7. — Dans les postes diplomatiques ou consulaires où l'importance des affaires n'exige pas l'envoi d'un agent de carrière, le chef de poste peut désigner une personne de sa confiance qui remplira, avec l'agrément du Ministre des affaires étrangères, les fonctions de chancelier dans les conditions prévues par l'article 20 de l'ordonnance du 20 août 1833.

Le titre de chancelier est attribué aux personnes ainsi nommées ; elles ne feront en aucune sorte partie de la hiérarchie consulaire et ne pourront concourir aux emplois de consuls et de vice-consuls.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Art. 8. — Tous les chanceliers sont inscrits dans le cadre des vice-consuls.

Sont inscrits dans la 1re classe les cinquante plus anciens vice-consuls ou chanceliers de 1re classe.

Dans la 2e classe les vice-consuls et chanceliers de 1re classe qui suivent, par ordre d'ancienneté ; ils figureront dans le nouveau cadre à la date de leur nomination au grade de vice-consul ou à celui de chancelier de 1re classe ;

Dans la 3e classe, tous les chanceliers de 2e classe ; ils figureront dans le nouveau cadre à la date de leur nomination au grade de chancelier de 2e classe.

Art. 9. — Les agents inscrits dans le nouveau cadre des vice-consuls conserveront leurs droits à l'avancement tels qu'ils existaient précédemment.

Art. 10. — Il ne sera fait qu'une nomination de vice-consul de 2e classe sur deux vacances jusqu'à ce que le cadre ait été ramené dans les limites fixées par l'article 3.

Il ne pourra être pourvu aux vacances réelles existant dans le cadre des vice-consuls de 3e classe tant que le cadre de la 2e classe n'aura pas été ramené à son effectif réglementaire.

Art. 11. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret.

Art. 12. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 29 mai 1902.

Émile LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ.

RÉORGANISATION DU CORPS DE L'INTERPRÉTARIAT ET DU DROGMANAT

(Décret du 29 mai 1902.)

Monsieur le Président,

Les agents du service de l'Interprétariat forment actuellement deux corps distincts et sont pourvus de grades différents suivant qu'ils exercent leurs fonctions dans des postes d'Orient ou d'Extrême-Orient.

Cette séparation n'a aucune raison d'être. Les fonctions de drogmans et interprètes sont les mêmes ; leurs grades sont complètement assimilés ; il n'y a aucune différence dans les règles qui président à leur recrutement et à leur avancement.

Il m'a donc paru qu'il y aurait intérêt à supprimer le grade de drogman et à former un cadre unique d'interprètes comprenant les agents des services d'Orient et d'Extrême-Orient.

Les drogmans et interprètes sont actuellement assimilés aux vice-consuls et aux chanceliers. La répartition de ces derniers en un cadre de trois classes entraîne donc la nécessité de créer une troisième classe d'interprètes dans laquelle seraient inscrits les agents les moins anciens; les drogmans et interprètes de 1re classe seraient répartis entre la 1re et la 2e classe.

Les droits à l'avancement des agents promus antérieurement à la nouvelle réglementation seraient maintenus tels qu'ils existaient précédemment, dans les mêmes conditions que ceux des vice-consuls.

Afin de relever la situation des interprètes vis-à-vis de leurs collègues étrangers, ils seraient autorisés, à quelque classe qu'ils appartiennent, à porter le titre de vice-consuls.

Si vous approuvez ces dispositions, je vous serais reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

DELCASSÉ.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le grade de drogman est supprimé. Les agents qui en sont actuellement pourvus sont nommés interprètes et inscrits dans le cadre de l'Interprétariat.

ART. 2. — Les cadres de l'Interprétariat comprennent :

10 interprètes de 1re classe ;
12 interprètes de 2e classe ;
20 interprètes de 3e classe,

et un nombre d'élèves interprètes déterminé d'après les besoins du service.

ART. 3. — Les élèves interprètes se recrutent exclusivement parmi les élèves diplômés de l'École des langues orientales vivantes, âgés de moins de trente ans, appartenant à la nationalité française et ayant satisfait à la loi militaire.

ART. 4. — Les interprètes de 3e classe sont nommés par décret parmi les élèves interprètes comptant au moins trois ans de grade.

ART. 5. — Les avancements de classe dans le cadre de l'Interprétariat sont conférés par arrêtés ministériels.

Aucun avancement de classe ne pourra être accordé aux interprètes s'ils ne comptent au moins trois années d'ancienneté dans leur grade.

Art. 6. — Les interprètes, à quelque classe qu'ils appartiennent, ont le titre de vice-consuls. Ils peuvent être nommés vice-consuls; ils prennent rang dans le cadre de ces agents à la date de leur nomination à la classe équivalente de leur grade.

Ils peuvent, sans quitter la carrière de l'Interprétariat, être nommés consuls de 2e classe, après dix ans de services dans le grade d'interprète, dont trois au moins comme interprètes de 1re classe.

Art. 7. — Les interprètes âgés de vingt-cinq ans accomplis peuvent être désignés pour remplir les fonctions de chancelier, sans que cette désignation modifie leur situation hiérarchique.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Art. 8. — Sont inscrits dans le cadre des interprètes de 1re classe les dix plus anciens drogmans et interprètes de 1re classe;

Dans le cadre des interprètes de 2e classe les drogmans et interprètes de 1re classe qui suivent par ordre d'ancienneté;

Dans le cadre des interprètes de 3e classe, tous les drogmans et interprètes de 2e classe.

Art. 9. — Les agents inscrits dans le nouveau cadre des interprètes conserveront leurs droits à l'avancement tels qu'ils existaient précédemment.

Art. 10. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment l'article 7 du décret du 18 septembre 1880.

Art. 11. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 29 mai 1902.

Émile LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ.

DÉCRET SUBSTITUANT LE TITRE D'ÉLÈVE VICE-CONSUL A CELUI D'ÉLÈVE CHANCELIER

(Décret du 31 mai 1902.)

Monsieur le Président,

Les chanceliers devant porter à l'avenir la dénomination de vice-consuls, il importe de modifier dans le même sens la qualification des élèves chanceliers et de les appeler élèves vice-consuls.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous soumettre le projet de décret modifiant dans ce sens le décret du 24 juin 1886.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

DELCASSÉ.

Le Président de la République française.
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

L'article 1er du décret du 24 juin 1886, portant organisation du corps des Commis de chancellerie, est ainsi modifié :

Article premier. — Le cadre des Commis de chancellerie se composera dorénavant d'élèves vice-consuls et de commis expéditionnaires.

Art. 2. — Les élèves chanceliers nommés antérieurement au présent décret prendront à l'avenir la dénomination d'élèves vice-consuls.

Art. 3. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 31 mai 1902.

Émile LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

DELCASSÉ.

CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

(Décret du 10 juillet 1902.)

Monsieur le Président,

Le décret réglant les conditions d'admission dans les carrières diplomatique et consulaire et que vous avez bien voulu signer le 24 avril 1900, a été appliqué cette année pour la seconde fois et a donné les résultats les plus satisfaisants au point de vue du recrutement du personnel de mon département.

Toutefois, le jury du concours et la commission du stage que j'avais invités à me communiquer leurs observations et à me signaler au besoin les lacunes qui auraient pu être constatées dans l'application du nouveau programme, ont attiré mon attention sur deux points :

1° Sur l'insuffisance du coefficient de la note d'aptitude professionnelle ; 2° sur la part insignifiante faite dans ce programme aux connaissances du droit international public et privé.

La note d'aptitude professionnelle donnée dans les conditions indiquées par l'article 8 du décret du 24 avril 1900 n'ayant que le coefficient 1 ne compte, dans le total des notes, que pour un neuvième. Or, il me semble juste d'attribuer à cette note donnée aux candidats après cinq mois d'observation par les huit membres qui composent la commission du stage, une importance plus proportionnée aux efforts auxquels elle correspond aussi bien de la part des candidats que de la part des membres de ladite commission.

J'estime, en outre, que les connaissances de droit international présentent un intérêt capital pour les fonctionnaires de mon département, qu'ils appartiennent au service diplomatique ou au service consulaire. Actuellement, les candidats se bornent à répondre à une question dont le coefficient est 1, tandis que le coefficient de l'histoire à l'écrit et à l'oral atteint 4, près de la moitié de l'ensemble des notes.

J'ai donc pensé que le seul moyen de rendre à l'étude du droit international l'importance qui doit lui revenir dans les épreuves du concours serait de rétablir la composition sur un sujet de droit international public ou privé.

C'est donc à ce double point de vue que j'ai corrigé l'article 7 du décret du 24 avril 1900 en y introduisant une composition de droit et en fixant à 2 le coefficient de la note d'aptitude professionnelle.

Désormais, ainsi que vous le verrez à l'article 10, l'ensemble des coefficients s'élèvera à 10. La note de stage y comptera pour 2, soit 1/5 au lieu de 1/9 auparavant; l'histoire pour 3, soit moins du tiers au lieu de 4/9 ; enfin le droit, avec le coefficient 1 à l'écrit et 1 à l'oral, y figurera pour 1/5.

De cette façon, je crois avoir ramené chaque matière à l'importance qui lui revient et, si vous approuvez cette manière de voir, vous voudrez bien consacrer cette réforme partielle en signant le projet de décret ci-annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de mon profond respect.

DELCASSÉ.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Les conditions d'admission aux emplois de la carrière diplomatique et consulaire fixées par le décret du 24 avril 1900 sont modifiées de la manière suivante :

ARTICLE PREMIER. — Un concours est ouvert chaque année dans la première quinzaine du mois d'avril pour l'admission aux emplois vacants d'attachés d'ambassade et d'élèves consuls.

ART. 2. — Les candidats se font inscrire au Ministère des affaires étrangères sur un registre qui est ouvert à cet effet du 15 octobre au 15 novembre précédent. Ils doivent faire connaître au moment de leur inscription s'ils se destinent à la carrière diplomatique ou à la carrière consulaire et justifier :

1° Qu'ils sont Français, jouissant de leurs droits, et qu'ils ont satisfait à la loi militaire ;

2° Qu'ils sont âgés de plus de vingt et un ans et de moins de vingt-sept ans au moment de leur inscription. Toutefois, les jeunes gens qui auront été réformés par l'autorité militaire ou placés dans les services auxiliaires ne pourront pas se présenter avant l'âge de vingt-deux ans. La limite de vingt-sept ans est reculée jusqu'à vingt-huit ans pour les candidats ayant obtenu le diplôme de docteur en droit ;

3° Qu'ils sont licenciés en droit, ès lettres ou ès sciences ; ou qu'ils ont le diplôme de l'École des Chartes ; ou ont satisfait aux examens de sortie de l'École normale supérieure, de l'École polytechnique, de l'École nationale des mines, de l'École des ponts et chaussées, de l'École centrale des arts et manufactures, de l'École forestière, de l'École spéciale militaire ou de l'École navale ; ou qu'étant bacheliers, ils ont un brevet soit des armées actives de terre ou de mer, soit un diplôme de l'École des sciences politiques, de l'École des hautes études commerciales, d'une École supé-

rieure de commerce agréée par le gouvernement, de l'École coloniale ou de l'Institut national agronomique.

La liste des candidats est arrêtée par le Ministre huit jours avant l'examen.

Art. 3. — Nul candidat ne pourra se présenter plus de trois fois au concours tel qu'il est institué par les articles 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du présent décret.

Art. 4. — Les conditions d'âge prévues par l'article 2 seront exigées au moment de chaque inscription. En seront dispensés, cependant, les candidats qui auront subi avec succès, une première fois, dans les conditions d'âge réglementaires, les épreuves de l'admissibilité; ils pourront par exception se faire inscrire, suivant le cas, pour le premier ou pour les deux concours suivant immédiatement celui où ils auront été admissibles.

Art. 5. — Le jury se compose de six membres, dont la moitié pourra être choisie en dehors du ministère dans les administrations civiles, les grands corps de l'État, les grands établissements, les chambres de commerce, etc.

Art. 6. — Le concours comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve définitive.

Art. 7. — L'épreuve d'admissibilité consiste en :

1° Une composition écrite sur l'histoire diplomatique depuis le traité d'Utrecht jusqu'au traité de Berlin;

2° Une composition écrite sur un sujet de droit international, public ou privé ;

3° Un thème anglais ou allemand.

Pour prononcer l'admissibilité, le jury joindra aux notes obtenues pour ces compositions la note d'aptitude professionnelle attribuée aux candidats dans les conditions indiquées à l'article suivant. Cette note sera multipliée par le coefficient 2.

Art. 8. — Une note d'aptitude professionnelle est donnée aux candidats par une commission désignée chaque année par le Ministre et composée de huit membres recrutés parmi les fonctionnaires et agents du ministère des affaires étrangères, dont la moitié au moins auront rempli, à l'étranger, des fonctions de la carrière diplomatique ou consulaire.

Chacun des membres de la commission verra individuellement les candidats aussi souvent qu'il le jugera nécessaire pour se former une opinion sur leur caractère, leur éducation et leurs aptitudes. Les membres de la commission prendront en outre connaissance des travaux qui seront remis au service du personnel par les candidats sur des sujets librement choisis par eux parmi les matières du concours et dont ils indiqueront avant le 1er décembre le plan et la bibliographie sommaire. L'un des travaux devra être déposé avant le 1er janvier, le second avant le 1er février.

Ces conversations et ces travaux feront l'objet, de la part de chacun des membres de la commission, d'un rapport écrit.

Art. 9. — L'épreuve définitive consiste :

1° En un exposé oral de dix minutes au maximum sur un sujet d'histoire contemporaine de 1815 jusqu'à nos jours et dont le sujet sera tiré au sort. Il sera alors accordé à chaque candidat une demi-heure de préparation. Tous documents imprimés ou manuscrits lui seront interdits à peine d'exclusion ;

2° En une interrogation sur un sujet de droit international public ou privé ;

3° En une interrogation sur la géographie économique, l'expansion coloniale des États européens et les principes généraux de l'économie politique et de la science financière ;

4° En une analyse verbale et en langue étrangère d'un document de même langue qui sera lu par le candidat.

Art. 10. — Les résultats des épreuves seront déterminés par des notes exprimées en chiffres et variant de 0 à 20.

Tout candidat qui, pour l'une quelconque des épreuves, aura obtenu une note inférieure à 5 sera exclu du concours.

Le classement des candidats résultera de la quantité de points obtenue par l'addition qui sera faite des différentes notes multipliées par les coefficients suivants :

Matières.		Coefficients.
Stage		2
Histoire	Écrit	2
	Oral	1
Droit	Écrit	1
	Oral	1
Langues vivantes	Écrit	1
	Oral	1
Géographie économique, expansion coloniale, etc.	Oral	1

Chaque langue supplémentaire sur laquelle le candidat demanderait à être interrogé fera l'objet d'une note variant de 0 à 20 et multipliée par le coefficient d'un tiers, sans que le total des points ainsi obtenus puisse excéder 15.

Art. 11. — Le jury délibère et arrête séance tenante, par ordre de classement, dans les deux carrières, la liste des candidats admis, en nombre égal à celui des places mises au concours.

Art. 12. — Les attachés d'ambassade issus du concours seront successivement désignés au cours des deux années qui suivront leur nomination, pour accomplir un stage obligatoire de six mois au moins à la direction des Consulats et un stage de même durée dans une ambassade ou une légation.

Les élèves consuls auront à accomplir un stage de même durée à la direction des affaires politiques et dans un Consulat général ou un Consulat.

Art. 13. — A l'expiration de leur deuxième année de service, les attachés issus du concours précédent subissent un examen de classement destiné à constater leur aptitude aux fonctions de secrétaire d'ambassade de 3e classe ou de consul suppléant.

Art. 14. — Le jury se compose de trois membres désignés par le ministre parmi les agents ou anciens agents.

Art. 15. — L'examen de classement comporte :

1° Une composition écrite sur un sujet ayant trait au développement économique ou politique des diverses puissances dans le cours des dix années précédentes ;

2° Un rapport écrit sur un dossier ;

3° Deux thèmes au choix des candidats dans les langues anglaise, allemande et espagnole.

Il sera tenu compte dans le classement de la connaissance d'autres langues étrangères ;

4° Une analyse orale sur un dossier.

Une commission composée de trois membres désignés par le ministre, sur la proposition du directeur des affaires politiques, du directeur des Consulats et du chef du cabinet et du personnel, sera appelée à donner une note d'aptitude professionnelle de 0 à 20 qui sera ajoutée à celles des épreuves écrites et orales.

Cette note d'aptitude et la note donnée pour la composition écrite seront multipliées par le coefficient 2.

Art. 16. — Les candidats n'ayant pas obtenu dans l'une des épreuves un nombre de points jugé suffisant par le jury seront ajournés à l'année suivante.

Art. 17. — Les grades de secrétaire d'ambassade de 3e classe et de consul suppléant ne pourront être conférés qu'aux attachés reçus à l'examen de classement et au fur et à mesure des vacances.

ART. 18. — Les jeunes gens remplissant les conditions énumérées à l'article 2 du présent décret qui auront été autorisés à participer aux travaux des postes diplomatiques et consulaires pourront être admis à subir l'examen prévu par l'article 13 après cinq ans de services à l'étranger, s'ils ont accompli au moins une année de présence sous les drapeaux, et six ans s'ils ont été réformés ou placés dans les services auxiliaires.

Le nombre des candidats de cette catégorie ne pourra toutefois être supérieur au quart du nombre total des concurrents.

ART. 19. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment les décrets du 20 novembre 1891 et du 6 décembre 1899.

ART. 20. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 juillet 1902.

ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

DELCASSÉ.

MISE A LA DISPOSITION DU MINISTRE.

(Décret du 31 décembre 1901.)

Le décret du 15 mars 1892 est ainsi modifié :

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les agents mis provisoirement à la disposition du Ministre des affaires étrangères sont inscrits dans une section spéciale du cadre de disponibilité.

Ils conservent leurs droits à l'ancienneté et peuvent recevoir, quelle que soit la durée de leurs services, un traitement qui n'excédera pas les deux cinquièmes du traitement d'activité de leur grade. Ils ne peuvent rester dans cette situation plus d'une année.

ART. 2. — La période passée à la disposition avec traitement sera comprise dans le calcul de la durée maxima du traitement de disponibilité, lorsque la mise en disponibilité aura été consécutive à la mise à la disposition.

ART. 3. — Les agents à la disposition ou en disponibilité rappelés à l'activité ne pourront être replacés dans une des deux sections du cadre de disponibilité qu'après une période de trois années de service avec traitement.

ART. 4. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 31 décembre 1901.

ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

DELCASSÉ.

COSTUME DES AGENTS DES CARRIÈRES DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

(Arrêté du 28 juillet 1903.)

Le Ministre des affaires étrangères,

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Le costume des agents des corps diplomatique et consulaire est fixé comme suit :

TITRE Ier.

UNIFORME DE GRANDE TENUE.

§ 1er. — *Habit.*

Drap bleu national pour l'habit, le collet et les parements;
Broderie en or figurant des feuilles de pensée avec motifs d'ornement;
Boutons en métal doré, timbrés d'un faisceau, portant au centre un cartouche avec les lettres R. F. et entouré de branches de chêne et d'olivier.
Habit fermé, boutonnant droit sur la poitrine, avec neuf gros boutons d'uniforme. Collet montant, fermé par deux agrafes. A l'intérieur, cinq petits boutons à tête plate, servant à maintenir un col de lingerie, dit « col militaire ».
La distinction des grades est réglée comme suit :

A. Pour les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires :

Collet : baguette dentelée entre deux câbles ; branche de feuilles de pensée avec motifs d'ornements ;
Parements : baguette dentelée entre deux câbles ; branche de feuilles de pensée avec motifs d'ornements ;
Grande broderie sur la poitrine ; branches de feuilles de pensée, avec motifs d'ornements ;
Baguette et broderie courante autour de l'habit;
Faux plis ornés d'un câble doré ;
Écusson brodé, au bas de la taille.

B. Pour les consuls généraux :

Collet et parements comme il est dit au paragraphe *A* ;
Broderie sur la poitrine ;
Baguette autour de l'habit ;
Faux plis ornés d'un câble doré ;
Écusson brodé, au bas de la taille.

C. Pour les secrétaires d'ambassade et consuls de 1re et 2e classe :

Collet et parements comme il est dit au paragraphe *A* ;
Baguette autour de l'habit;
Faux plis ornés d'un câble doré ;
Écusson brodé, au bas de la taille.

D. Pour les secrétaires d'ambassade de 3e classe, attachés d'ambassade, consuls suppléants, élèves consuls, vice-consuls et interprètes de 1re classe :

Collet et parements comme il est dit au paragraphe *A* ;
Écusson brodé, au bas de la taille.

E. Pour les vice-consuls et interprètes de 2e et 3e classe :

Collet et parements comme il est dit au paragraphe *A*.

F. Pour les agents consulaires :

Les agents consulaires peuvent être autorisés, par décision spéciale, à porter la tenue indiquée au paragraphe *E*.

§ 2. — *Pantalon.*

Drap bleu national.
Galon tissé en filet d'or, sur la couture de côté.
Dans les postes diplomatiques où la culotte est de rigueur, les agents sont autorisés à la porter en drap blanc. Bas en soie blanche ; escarpins vernis, sans boucle.

§ 3. — *Chapeau.*

Coiffe du modèle « général ».
Ganse de velours noir, ornée d'une broderie.
Cocarde en soie et argent, aux couleurs nationales.
Plume frisée, cousue contre les bords intérieurs du chapeau.
Le ministre des affaires étrangères ; les ambassadeurs ; les ministres plénipotentiaires, chefs titulaires de missions diplomatiques à l'étranger ; les ministres plénipotentiaires, membres du comité des directeurs au ministère des affaires étrangères portent une plume blanche ; les autres agents une plume noire. Le chapeau du ministre des affaires étrangères, des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires est garni d'un galon en soie noire, à dentelure.

§ 4. — *Épée.*

Poignée en nacre et or.
Coquille formée d'ornements dorés avec écusson de six drapeaux croisés derrière un faisceau portant, au centre, un cartouche avec les lettres R. F. et entouré de branches de chêne et d'olivier. En aucun cas, le port de la dragonne n'est autorisé.
Porte-épée dont la partie apparente est :
Pour les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, galon or et soie en bandes alternées ;
Pour les autres agents, un galon de bridon en soie noire.

§ 5. — *Ceinture.*

En cordonnet de soie et filé or, avec gland d'or.
Pour le ministre des affaires étrangères et les ambassadeurs : soie blanche.
Pour les ministres plénipotentiaires : soie ponceau.
Les chargés d'affaires, pendant la durée de leur gérance, portent avec l'uniforme de leur grade, une ceinture du même modèle, en soie bleu et filé or.

§ 6. — *Manteau.*

Drap bleu national, de la forme dite « mac-farlane », avec ou sans manches, boutonné droit avec cinq gros boutons d'uniforme.
Doublure en soie noire.
A la taille, une martingale avec deux petits boutons d'uniforme.
Col de la forme dite « saxe » en velours, fermé par deux agrafes.
A gauche, une ouverture pour le passage du porte-épée.
Les agents peuvent également porter une pèlerine à capuchon, doublée de soie noire.

§ 7. — *Gants.*

Peau de chevreau glacée blanche, du modèle adopté dans l'armée.

TITRE II.

UNIFORME DE SOIRÉE.

Dans les postes diplomatiques où l' « habit uniforme » de soirée est d'usage, les agents sont autorisés à le porter.

La tenue est réglée comme suit :

Drap bleu national avec col de velours et gros boutons d'uniforme plats.

Gilet en drap bleu national ou en piqué blanc avec un rang de petits boutons d'uniforme.

Pantalon ou culotte en drap bleu national.

Bas de soie noire et escarpins vernis sans boucle.

Chapeau claque.

TITRE III.

UNIFORME DE PETITE TENUE.

Tunique en drap bleu national, fermée par une rangée de neuf boutons d'uniforme ; col droit ; faux plis ; deux boutons derrière. Sur le côté gauche une fente verticale pour le passage du porte-épée.

Parements mobiles en drap bleu national, ornés d'une broderie dont le dessin varie suivant le grade.

Porte-épée dont la partie apparente est :

Pour les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, un galon or et soie noire ;

Pour les autres agents, un galon de bridon en soie noire ;

Pantalon en drap bleu national avec bande.

Chapeau, comme il est dit au titre Ier, § 3, ou casquette en drap bleu national, du modèle de la marine, ornée d'une broderie d'or dont le dessin varie suivant le grade.

TITRE IV.

TENUE SPÉCIALE AUX PAYS CHAUDS.

Veston blanc, cintré légèrement à la taille et tombant à la hauteur de la fourche du pantalon avec une rangée de cinq boutons d'uniforme ; col droit, pas de boutons derrière. Sur le devant, deux poches de côté, l'ouverture à la hauteur du dernier bouton. Sur le côté gauche, une fente verticale pour le passage du porte-épée.

Parements mobiles en drap bleu national, ornés d'une broderie dont le dessin varie suivant le grade.

Porte-épée dont la partie apparente est :

Pour les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, un galon or et soie ;

Pour les autres agents, un galon de bridon en soie noire.

Casquette du même modèle que celle de la petite tenue, mais en toile blanche. Même broderie.

Les agents sont autorisés à porter un casque en liège recouvert en blanc, du modèle adopté dans le service colonial. Aucun signe distinctif n'est fixé sur le casque.

Pantalon blanc sans bande brodée.

TITRE V.

DEUIL.

Deuil de famille : crêpe noir au bras gauche.

Deuil officiel : crêpe noir à la poignée de l'épée.

Gants blancs, dans l'un et l'autre cas.

ART. 2. — Sont adoptées les planches ci-jointes, exécutées en conformité des dispositions qui précèdent.

ART. 3. — Le présent arrêté entre en vigueur à dater de ce jour et annule toutes dispositions antérieures.

Fait à Paris, le 28 juillet 1903.

Signé : DELCASSÉ.

ORGANISATION DU CORPS DES VICE-CONSULS ET INTERPRÈTES.

(Décret du 1er octobre 1903.)

Le Ministre des affaires étrangères,
A Monsieur le Président de la République.

Les décrets que vous avez bien voulu signer le 29 mai 1902 répartissaient en trois classes les deux cent quinze agents compris dans les cadres des vice-consuls et des interprètes, soit : cent soixante-treize vice-consuls et quarante-deux interprètes. Or l'expérience m'a prouvé que le service de l'interprétariat serait suffisamment assuré par trente-cinq interprètes.

J'ai donc l'honneur de vous prier de vouloir bien apposer votre signature au bas du présent décret qui réduit à trente-cinq le nombre des interprètes et porte à cent quatre-vingts celui des vice-consuls.

Le nombre total des agents compris dans ces deux cadres reste d'ailleurs le même : deux cent quinze.

	DÉCRET DU 29 MAI 1902.	NOUVEAU DÉCRET.
Vice-consuls de 1re classe	50	50
— de 2e classe	60	60
— de 3e classe	63	70
	173	180
Interprètes de 1re classe	10	10
— de 2e classe	12	10
— de 3e classe	20	15
	42	35
	215	215

Signé : DELCASSÉ.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'article 3 du décret du 29 mai 1902, réorganisant le corps des vice-consuls et des chanceliers est ainsi modifié :

« *Art. 3.* — Le cadre des vice-consuls est ainsi fixé :
« 50 vice-consuls de 1re classe ;
« 60 vice-consuls de 2e classe ;
« 70 vice-consuls de 3e classe. »

Art. 2. — L'article 2 du décret du 29 mai 1902, réorganisant le corps de l'interprétariat et du drogmanat, est ainsi modifié :

« *Art. 2.* — Les cadres de l'interprétariat comprennent :

« 10 interprètes de 1re classe;
« 10 interprètes de 2e classe;
« 15 interprètes de 3e classe. »

Art. 3. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1er octobre 1903.

Signé : Émile LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ.

(Décret du 1er juillet 1906 [1].)

Le Président de la République française,
Vu les décrets des 29 mai 1902 et 1er octobre 1903 ;
Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;
Vu les lois de finances des 22 avril 1905 et 17 avril 1906 ;
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères et du Ministre des finances;

Décrète :

Article premier. — L'article 1er du décret du 1er octobre 1903, réorganisant le corps des vice-consuls et des chanceliers, est ainsi modifié :
Le cadre des vice-consuls est ainsi fixé :

50 vice-consuls de 1re classe ;
62 vice-consuls de 2e classe ;
72 vice-consuls de 3e classe.

Art. 2. — L'article 2 du décret du 1er octobre 1903, réorganisant le corps de l'interprétariat, est ainsi modifié :

12 interprètes de 1re classe ;
12 interprètes de 2e classe;
17 interprètes de 3e classe.

Art. 3. — Le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet, le 1er juillet 1906.

Signé : A. FALLIÈRES.

Contresigné : Léon BOURGEOIS.
Contresigné : POINCARÉ.

1. Voir l'exposé des motifs page 340.

ORGANISATION DU CORPS DIPLOMATIQUE.

(Décret du 15 mars 1904.)

Le Ministre des affaires étrangères,
A Monsieur le Président de la République.

J'ai eu l'honneur, à plusieurs reprises, de vous entretenir de la situation des cadres de mon département qui, au lendemain même de leur réorganisation, ont dû être sensiblement dépassés.

J'ai pu vous faire connaître les efforts qui ont été tentés pour remédier aux abus signalés à plusieurs reprises par la commission du budget de la Chambre des députés et par la commission des finances du Sénat.

A l'heure actuelle, les cadres des consuls généraux, consuls, vice-consuls et interprètes ne comportent plus d'excédent.

Pour obtenir le même résultat en ce qui concerne les cadres diplomatiques, je me suis appliqué à réduire le personnel des ambassades et légations et celui des différents services du ministère.

Je me propose également de substituer progressivement aux ministres plénipotentiaires chargés des fonctions de sous-directeurs adjoints des agents du grade inférieur. Je n'arriverai cependant point, malgré mes efforts, à revenir, sans de graves inconvénients pour l'expédition des affaires, aux limites prescrites en 1891 et devenues aujourd'hui manifestement insuffisantes.

L'extension continue de nos intérêts dans toutes les parties du monde a amené, ces dernières années, une augmentation toujours croissante des affaires de mon département.

D'autre part, nous avons dû, tantôt à la suite de transformations politiques, tantôt sur la demande même de certains gouvernements étrangers, créer de nouvelles légations ; c'est ainsi qu'après avoir installé des ministres à La Havane, à Bogota, à Quito, nous nous trouvons actuellement dans la nécessité de pourvoir trente-sept postes diplomatiques et quatre commissions internationales parmi lesquelles la commission des finances helléniques, par exemple, est de fondation récente.

Pour subvenir à ces besoins nouveaux, je n'ai pas pensé qu'il y eût lieu d'introduire aucune modification dans l'organisation générale de la carrière diplomatique : j'ai renoncé à rétablir le grade de conseiller d'ambassade qui eût restreint d'une manière regrettable les facultés de choix pour les promotions au grade de ministre plénipotentiaire de 2e classe, et je me suis borné à faire établir de nouveau le nombre des agents de chaque grade nécessaire au bon fonctionnement des services ; cette détermination nouvelle fait l'objet de l'article 1er de l'un des décrets que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation. Dans les cadres ainsi fixés, seront compris les agents détachés à l'administration centrale au même titre que ceux qui remplissent leurs fonctions à l'étranger, l'ancienne réglementation qui les plaçait hors cadres ayant particulièrement favorisé les abus auxquels il s'agit aujourd'hui de remédier.

Le nombre de quarante-huit ministres plénipotentiaires est, à vrai dire, très inférieur au nombre total des fonctionnaires qui pourraient normalement être pourvus de ce grade ; en effet, si l'on ajoutait aux trente-sept postes diplomatiques que nous entretenons à l'étranger, les treize emplois de directeurs et de sous-directeurs à l'administration centrale et les quatre commissions internationales où la France est représentée par un délégué, on arriverait à un total de cinquante-quatre agents.

Encore n'est-il fait état dans ce chiffre ni des ministres plénipotentiaires chargés de missions temporaires (actuellement au nombre de trois), ni des premiers secrétaires remplissant leurs fonctions dans les ambassades les plus importantes et dont l'ancienneté des services justifie exceptionnellement un avancement sur place (on

en compte trois actuellement). Je pense en effet qu'un certain nombre des emplois qui viennent d'être énumérés peuvent sans inconvénients être confiés à des agents d'un moindre grade.

Le nombre des secrétaires de chaque classe a dû être également déterminé d'après la nature et le nombre des emplois réguliers à pourvoir.

Dans toutes nos ambassades et dans la majorité de nos légations, j'ai dû prévoir un emploi de secrétaire de 1re classe, gérant éventuel du poste; plusieurs fonctions importantes de l'administration centrale ne peuvent être confiées à des agents d'un moindre grade. En outre, certains consulats généraux (ceux de Budapest, Beyrouth et Jérusalem) sont actuellement confiés à des agents du cadre diplomatique, enfin la réduction du nombre des ministres (de 56 à 48) devant appeler à des postes de sous-directeurs ou même à des légations, des secrétaires de 1re classe, le nombre que j'ai l'honneur de vous proposer pour les agents de ce grade ne saurait être réduit davantage.

Les secrétaires d'ambassade de 3e classe, les attachés d'ambassade et les attachés autorisés sont chargés en réalité des mêmes fonctions; il est donc naturel que le nombre des secrétaires de 3e classe qui ne représentent qu'une fraction de ce groupe, soit sensiblement inférieur à celui des secrétaires de 2e classe. Le travail matériel qui leur est confié se trouvant en outre fort réduit aujourd'hui par l'emploi généralisé, pour les travaux non confidentiels, d'expéditionnaires ou de commis de chancellerie, le nombre des agents de cette catégorie peut sans inconvénient être considérablement diminué, surtout au ministère, et cette réduction compense, dans une certaine mesure, l'augmentation nécessaire du nombre des secrétaires de 2e et de 1re classe. Les mesures transitoires que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation auront pour effet certain de réduire progressivement le nombre des agents du cadre diplomatique (actuellement 202) qui devra être ramené dans les nouvelles limites réglementaires (182).

Enfin, en désignant dans chaque décret de nomination la vacance à laquelle il pourvoit, tout nouveau dépassement des cadres se trouvera prévenu pour l'avenir. J'ai cru, en outre, devoir porter à quatre ans le délai nécessaire pour passer d'un grade diplomatique dans l'autre.

Cette réorganisation des cadres diplomatiques n'entraînera d'ailleurs aucune augmentation des charges budgétaires de mon département : le traitement des agents sera, comme par le passé, fixé non d'après leur grade, mais d'après leur fonction tant à l'administration centrale que dans nos postes à l'étranger, et les dépenses prévues au dernier budget des affaires étrangères n'en subiront aucun accroissement. L'ensemble de ces mesures me paraît de nature à mettre fin à d'anciens abus que les règlements antérieurs n'ont pu empêcher; j'ai cru devoir les réunir dans les deux décrets que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre haute approbation et qui ont été récemment élaborés, après une étude approfondie des difficultés présentes, par le comité des services extérieurs et administratifs de mon département.

Signé : DELCASSÉ.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les cadres de l'activité du service diplomatique comprennent :

10 ambassadeurs ;

48 ministres plénipotentiaires, dont 20 de première classe et 28 de seconde classe ;

112 secrétaires d'ambassade, dont 40 de première classe, 42 de seconde classe, et 30 de troisième classe ;

12 attachés d'ambassade ne sont pas compris dans ce cadre : les attachés autorisés à participer aux travaux des ambassades ou des légations dans les conditions prévues par l'article 18 du décret du 10 juillet 1902, et dont l'admission définitive au service ne peut avoir lieu que conformément audit décret ; leur nombre ne pourra dépasser 14.

Art. 2. — Les secrétaires d'ambassade de première classe peuvent être chargés d'une légation avec le titre de ministre résident, ou d'un consulat général tout en conservant leur place dans le cadre de leur grade.

Les secrétaires de première classe exerçant dans une ambassade ou dans une légation les fonctions de leur grade pourront être autorisés à prendre sur place le titre de conseiller.

Art. 3. — L'avancement a lieu au choix, sous réserve des dispositions du décret du 10 juillet 1902 en ce qui concerne la nomination des secrétaires d'ambassade de troisième classe.

Art. 4. — Les attachés d'ambassade ne pourront être promus secrétaires d'ambassade de troisième classe qu'après avoir accompli trois années de service dans leur grade.

Art. 5. — Les secrétaires d'ambassade de troisième et deuxième classe ne pourront être promus à la classe supérieure de leur grade et les secrétaires de première classe au grade de ministre plénipotentiaire qu'après avoir accompli quatre années de service dans le grade ou la classe immédiatement inférieurs.

Art. 6. — Jusqu'à ce que le personnel actuel soit ramené dans les limites du présent décret, il ne pourra être fait qu'une nomination sur deux vacances.

Art. 7.— Le nombre des emplois d'attachés d'ambassade mis chaque année au concours ne pourra en aucun cas faire dépasser le nombre total des agents du cadre diplomatique tel qu'il est fixé par le présent décret.

Art. 8. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret.

Art. 9. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 mars 1904.

Signé : Émile LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
DELCASSÉ.

SITUATION DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

(Décret du 15 mars 1904.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Tous les agents du service diplomatique ou du service consulaire pourvus d'un emploi dépendant du ministère des affaires étrangères seront compris dans le cadre de leur grade.

ART. 2. — Seront seuls placés hors cadres les agents mis en service détaché à la disposition d'un autre département ministériel.

ART. 3. — Le nombre des ministres plénipotentiaires, secrétaires de 1re classe et consuls généraux placés dans le cadre de la disposition par application du décret du 31 décembre 1901 ne pourra dépasser trois pour chaque grade.

ART. 4. — Tout décret comportant une promotion ou la réintégration dans les cadres de l'activité des agents placés hors cadres, ou mis à la disposition ou en disponibilité, devra indiquer la vacance à laquelle il pourvoit, et viser le ou les décrets en conformité desquels il a été rendu.

ART. 5. — Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

ART. 6. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 15 mars 1904.

Signé : ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

DELCASSÉ.

ORGANISATION DU CORPS CONSULAIRE.

(Décret du 25 mars 1904.)

Le Ministre des affaires étrangères,

A Monsieur le Président de la République.

Le décret que vous avez bien voulu signer le 15 mars dernier établit que tous les agents diplomatiques ou consulaires, pourvus d'un emploi quel qu'il soit du ministère des affaires étrangères, figureront désormais dans le cadre de leur grade, et que, seuls, les agents mis en service détaché à la disposition d'un autre département ministériel seront placés hors cadres.

Par le second décret en date du même jour, cette disposition a été appliquée aux cadres diplomatiques qui ont été fixés à nouveau. Il reste aujourd'hui à rendre cette mesure applicable aux cadres consulaires en apportant au décret du 12 novembre 1891 les modifications nécessaires.

Le nombre total des consuls généraux et des consuls ne s'en trouvera d'ailleurs aucunement modifié, le projet de décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation se bornant à ajouter au nombre des agents de cette catégorie, tel qu'il est déterminé par le décret du 12 novembre 1891, les agents dont la mise hors cadres était précédemment prévue régulièrement par le décret du 17 janvier 1891 et que les dernières dispositions ont fait rentrer dans les cadres de l'activité.

D'autre part, j'ai cru pouvoir ramener à quinze le nombre des consuls suppléants que le décret du 25 octobre 1894 avait fixé à seize, et, en ce qui concerne les élèves consuls, la pratique ayant démontré que leur nombre fixé à vingt-quatre par le décret du 12 novembre 1891 est trop considérable, j'ai estimé qu'il y avait lieu de le réduire de moitié. Leur nombre se trouvera ainsi égal à celui des attachés d'ambassade dont le grade dans la carrière diplomatique correspond à celui des élèves consuls dans la carrière consulaire et qui sont issus du même concours.

Si vous approuvez la réforme que j'ai l'honneur de vous exposer, je vous serai obligé de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, etc.....

Signé : DELCASSÉ.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les cadres de l'activité du service consulaire comprennent :
46 consuls généraux ;
56 consuls de 1re classe ;
86 consuls de 2e classe ;
15 consuls suppléants ;
12 élèves consuls.

ART. 2. — L'avancement a lieu au choix, sous réserve des dispositions du décret du 10 juillet 1902, en ce qui concerne la nomination des consuls suppléants.

ART. 3. — Les consuls généraux pourront être promus au grade de ministre plénipotentiaire après avoir accompli trois années de service dans leur grade.

ART. 4. — Les consuls de 1re et de 2e classe, les consuls suppléants et les élèves consuls ne pourront être promus au grade ou à la classe supérieurs qu'après avoir accompli trois années de service dans le grade ou la classe immédiatement inférieurs.

ART. 5. — Le nombre des emplois d'élèves consuls, chaque année au concours, ne pourra en aucun cas faire dépasser le nombre total des agents du service consulaire, tel qu'il est fixé dans le présent décret.

ART. 6. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret.

ART. 7. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 mars 1904.

Signé : ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République

Le Ministre des affaires étrangeres,

DELCASSÉ.

(Décret du 1er juillet 1906.)

Le Ministre des affaires étrangères,
A Monsieur le Président de la République.

Le projet de réorganisation de nos postes consulaires en Chine, au Maroc et au Siam, approuvé par le Parlement qui vient de voter les crédits nécessaires à cet effet, est sur le point d'être mis à exécution. Il comporte, déduction faite des suppressions et des modifications de postes et d'emplois, la création d'un consulat général de quatre consulats, d'un emploi de consul à Tanger, de quatre vice-consulats et de six emplois d'interprètes chanceliers.

Or, les cadres du corps consulaire et du corps des vice-consuls et interprètes qui

n'ont subi aucune augmentation depuis les décrets du 18 septembre 1880, malgré que mon département ait dû assurer le service de nouveaux postes, ne permettent plus de pourvoir aux emplois récemment créés par le Parlement avec le contingent actuel des agents mis à ma disposition.

Pour mettre les cadres en harmonie avec les exigences nouvelles auxquelles il me faut faire face, j'ai donc l'honneur, avec M. le Ministre des finances, conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi de finances du 25 janvier 1901, de vous soumettre les propositions suivantes :

Augmenter d'une unité le nombre des consuls généraux ;

Porter de 56 à 58 le nombre des consuls de 1re classe et de 86 à 89 celui des consuls de 2e classe.

Il y a lieu également de porter de 60 à 62 le nombre des vice-consuls de 2e classe, de 70 à 72 celui des vice-consuls de 3e classe et d'augmenter de six agents, deux pour chaque classe, le cadre des interprètes.

Si vous approuvez ces vues, je vous serais reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien revêtir de votre signature les décrets ci-annexés.

Signé : Léon BOURGEOIS.

Le Président de la République française,

Vu les décrets des 10 juillet 1902 et 25 mars 1904 ;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 25 février 1901 ;

Vu les lois de finances des 22 avril 1905 et 17 avril 1906;

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères et du Ministre des finances,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'article 1er du décret du 25 mars 1904, organisant le corps consulaire est ainsi modifié :

Les cadres de l'activité du service consulaire comprennent :

47 consuls généraux ;
58 consuls de 1re classe ;
89 consuls de 2e classe ;
15 consuls suppléants ;
12 élèves consuls.

ART. 2. — Le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des finances son chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet le 1er juillet 1906.

Signé : A. FALLIÈRES.

Contresigné : Léon BOURGEOIS.
Contresigné : POINCARÉ.

II. — Comptabilité.

FRAIS DE VOYAGE.

(Décret des 26 avril 1882 et 8 décembre 1904.)

Paris, le 25 avril 1882.

Monsieur le Président,

Le Ministère des affaires étrangères liquide d'une manière différente les dépenses des voyages effectués par les agents diplomatiques ou consulaires, par terre ou par mer.

Les voyages par terre sont l'objet d'une indemnité *à forfait*, d'après un tarif myriamétrique avantageux pour les agents célibataires, mais souvent insuffisant pour les agents mariés et pères de famille. Les frais de route par mer sont soldés sur états et pièces justificatives dont le contrôle nécessite un examen minutieux et parfois difficile.

Il semble que le système le plus simple et le plus pratique consisterait à rembourser aux agents le montant exact de leurs billets de chemins de fer, voitures publiques et paquebots, avec une majoration variable suivant leur grade et destinée à couvrir toutes les dépenses accessoires. Cette majoration serait naturellement moins considérable pour les voyages maritimes ou fluviaux, où il n'y a en principe aucuns frais de logement ou de nourriture; elle serait établie de manière à tenir compte de certaines dépenses identiques pour tous les voyages, qu'ils soient de petit ou de grand parcours. Enfin, ladite majoration servirait de base pour la fixation de l'indemnité qu'il y a lieu d'attribuer à l'agent qui, se rendant pour la première fois à sa résidence officielle ou la quittant définitivement pour toute autre cause que sa démission ou sa révocation, justifierait du transport d'un mobilier. Dans les mêmes cas, les frais de route de sa femme et de ses ascendants ou descendants qui vivent sous son toit, ainsi que ceux d'un nombre de domestiques déterminé d'après son grade, seraient à la charge du ministère des affaires étrangères.

Le tarif myriamétrique est actuellement la base du règlement des voyages des courriers de cabinet qui trouvent dans ce mode de liquidation un complément de traitement. Je considérerais comme une mesure de bonne administration, en même temps que comme un acte de justice envers ces agents, dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais démentis, de porter leurs appointements au chiffre normal de 3,000 fr. Il ne leur serait dès lors alloué, en plus, que le montant des tickets, le prix du transport des valises et une indemnité de 30 fr. par chaque journée de voyage.

J'ai la confiance que ces diverses réformes n'entraîneraient aucun surcroît de dépenses; j'espère même qu'elles donneraient lieu à des bonifications dont l'emploi est tout indiqué. Dans les conditions actuelles, les agents sans fortune qui acceptent des postes éloignés se trouvent plus tard, s'ils sont mariés, dans l'impossibilité de subvenir aux dépenses d'un voyage de congé en France. Nombre d'entre eux ont ainsi compromis leur santé ou perdu toute communion d'idées et de sentiments avec la mère patrie, lorsqu'ils ne se sont pas résignés à solliciter un changement de résidence au détriment de leurs intérêts et du service. Il serait à souhaiter que le ministère des affaires étrangères fût en mesure de reconnaître à ses agents droit à un congé tous les trois ans, avec frais de voyage payés pour eux et leur famille. En attendant qu'il soit possible d'atteindre ce résultat, je vous propose de décider que les agents d'un grade inférieur à celui de consul général, résidant hors d'Europe, et qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans au moins, pourront obtenir une subvention pour venir en congé avec leur famille en France, lorsque la situation du chapitre VI (Frais de voyages et de courriers) du budget du ministère des affaires étrangères le permettra.

Si vous approuvez les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, je vous prie de vouloir bien apposer votre signature sur le projet de décret ci-annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 7 de l'arrêté du 28 vendémiaire an VI, concernant les frais de voyages des agents politiques et consulaires ;

Vu les décisions ministérielles, en date des 27 novembre 1847 et 30 septembre 1859, établissant un tarif myriamétrique pour les parcours en chemin de fer;

Vu le règlement de comptabilité du ministère des affaires étrangères en date du 1er octobre 1867, rendu en exécution du décret du 31 mai 1862, sur la comptabilité publique,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les agents rétribués du ministère des affaires étrangères, dûment autorisés ou invités à se déplacer dans un intérêt de service, auront droit au remboursement de leurs frais de voyage par la plus économique des voies directes de terre ou de mer.

ART. 2. — Le remboursement des frais de voyage comprendra le montant des tickets de chemins de fer, voitures publiques et paquebots, augmenté d'une majoration destinée à couvrir toutes les dépenses accessoires de bagages, hôtels, etc.

ART. 3. — Ladite majoration, calculée sur le prix intégral du ticket de 1re classe, est fixée à :

50 °/o pour les Ambassadeurs;
40 pour les Ministres plénipotentiaires;
35 pour les Conseillers d'ambassade et Consuls généraux;
30 pour les Secrétaires et Consuls de 1re et de 2e classe;
25 pour les Secrétaires de 3e classe, Consuls suppléants, Vice-Consuls, Chanceliers, Drogmans et Interprètes;
20 °/o pour les Commis de chancellerie, de Drogmanat et d'Interprétariat et pour les autres agents.

Elle sera diminuée de 10 °/o de son montant lorsqu'il s'agira de voyages excédant 250 myriamètres.

ART. 4. — La majoration à l'article précédent sera réduite d'un tiers pour les parcours par voie maritime ou fluviale lorsque le prix du ticket comprendra les frais de nourriture des passagers.

ART. 5. — Si l'agent se rend pour la première fois à sa résidence officielle ou la quitte définitivement pour toute autre cause que sa démission ou sa révocation, il a droit au remboursement des frais de voyage :

1° En 1re classe, de sa femme et de ses ascendants ou descendants qui vivent sous son toit ;

2° En 2e classe, de cinq domestiques pour les Ambassadeurs ; trois domestiques pour les Ministres plénipotentiaires ; deux domestiques pour les Conseillers d'ambassade et Consuls généraux ; un domestique pour tous les autres agents, sauf les Commis de chancellerie, de Drogmanat et d'Interprétariat.

Les frais de voyage de chaque membre de la famille de l'agent sont réglés de la même manière que ceux de l'agent lui-même. La majoration pour les domestiques est de 10 °/o du prix des tickets de 2e classe sur tous les parcours.

ART. 6. — Dans les cas prévus par l'article précédent, l'agent sera remboursé des

frais de transport de son mobilier, dont il devra justifier par lettres de voiture ou connaissements en règle.

Ce remboursement ne devra pas excéder les limites suivantes :

Pour l'agent se déplaçant seul, huit fois la majoration qui lui sera attribuée en vertu des articles 3 et 4 ci-dessus, selon les cas

Pour l'agent se déplaçant avec sa famille, douze fois ladite majoration.

Toutefois, sous réserve des justifications requises, l'indemnité totale de transport du mobilier ne sera pas inférieure à 500 fr. pour les Ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires et 300 fr. pour les autres agents ; elle ne pourra dépasser, en aucun cas, 7.000 fr. pour les Ambassadeurs et les Ministres plénipotentiaires et 5,000 fr. pour les autres agents.

Art. 7. — Une indemnité extraordinaire pourra être allouée aux agents qui auraient été arrêtés pendant leur voyage par une circonstance de force majeure, et dans la fixation de cette indemnité il sera tenu compte du traitement dont ils jouiraient en cours de route.

Art. 8. — Les dépenses afférentes à des voyages exécutés, soit à bord des navires de l'État, soit dans des conditions anormales ou à travers des pays exigeant des moyens spéciaux de transport, sont remboursées aux agents sur états et pièces probantes.

Art. 9. — Les agents sont tenus de déclarer, dès leur arrivée à destination, le nombre et la qualité des personnes qu'ils ont emmenées avec eux, afin qu'il soit procédé au règlement définitif de leurs frais de voyage, déduction faite des avances qu'ils auraient reçues de ce chef.

Art. 10. — Les agents qui, pendant leur séjour en France où ils seraient venus à leurs propres frais, sont désignés pour un autre poste, ont droit au remboursement des dépenses du voyage avec transport de leur mobilier entre leur ancienne et leur nouvelle résidence dans les conditions ci-dessus déterminées.

Art. 11. — Les agents d'un grade inférieur à celui de Consul général, résidant hors d'Europe et qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans au moins, pourront obtenir une subvention pour venir en France avec leur famille lorsque la situation du chapitre VI (Frais de voyages et de courriers) du budget du ministère des affaires étrangères le permettra.

Art. 12. — Les agents qui, pendant leur séjour en France, où ils seraient venus aux frais du département, seraient nommés à un nouveau poste, auront droit au remboursement de leurs dépenses de voyage personnelles de Paris à leur nouvelle résidence et au remboursement des dépenses de transport de leur mobilier de leur ancien à leur nouveau poste, dans les limites du maximum édicté par l'article 6.

Art. 13. — Les frais de retour en France de la famille d'un agent décédé sont réglés d'après l'allocation qu'il aurait obtenue pour lui et pour les siens, déduction faite des frais personnels du déplacement dudit agent.

Art. 14. — Les courriers de cabinet et les autres agents qui seront chargés de porter des dépêches recevront, outre le prix des tickets, une indemnité de 30 fr. par journée de voyage et, s'il y a lieu, le montant des dépenses occasionnées par le transport des valises.

Art. 15. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret, dont les dispositions seront applicables à partir du 1er juillet 1882.

Fait à Paris, le 26 avril 1882.

Jules Grévy.

Par le Président de la République

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de Freycinet.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

L'article 13 du décret du 26 avril 1882, sur les frais de voyage des agents diplomatiques et consulaires, continuera à être appliqué au retour de la famille d'un agent décédé lorsque le corps de ce dernier ne sera pas ramené en France.

Dans le cas contraire, la famille pourra être remboursée, en outre, sur production des pièces établissant la dépense, des frais de retour du corps, jusqu'à concurrence du prix d'une place de première classe, sans majoration.

Cette dernière disposition sera applicable également au retour en France du corps d'un des membres de la famille d'un agent, pourvu que la personne décédée soit comprise parmi celles dont l'article 5 du décret précité du 26 avril 1882 (§ 1) met le voyage à la charge de l'État.

Fait à Paris, le 8 décembre 1904.

Signé : Émile LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
Signé : DELCASSÉ.

TRAITEMENTS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES EN ACTIVITÉ, EN CONGÉ, RETENUS PAR ORDRE OU POUR CAUSE DE MALADIE ; TRAITEMENTS SPÉCIAUX TEMPORAIRES ; DROITS DES INTÉRIMAIRES, ETC.

(Décret du 2 janvier 1884, modifié par le décret du 4 février 1898.)

Paris, le 2 janvier 1884.

Monsieur le Président,

En vertu du décret du 17 juillet 1882, les émoluments alloués aux agents diplomatiques et consulaires ont été divisés en traitements personnels d'après le grade et en frais de représentation afférents au poste. Cette combinaison répondait à un vœu exprimé dans le sein de la commission du budget, à la Chambre des députés, et ne soulevait par elle-même, au point de vue de la comptabilité, aucune objection de principe.

Mais, tout en déclarant qu'il ne lui semblait pas possible d'en différer plus longtemps l'épreuve, le département des affaires étrangères reconnaissait que, dans la mise en œuvre, il fallait s'attendre à des difficultés. Lorsqu'on a voulu pourvoir aux mesures d'exécution pour l'exercice budgétaire de 1883, l'on n'a pas tardé à s'apercevoir que ces difficultés étaient sur certains points à peu près insurmontables. C'est ainsi que l'on a dû ajourner, par un décret du 30 décembre 1882, toute modification pour les traitements du personnel consulaire, au moment même où le décret du 17 juillet allait entrer en vigueur.

Le département n'en a pas moins tenu à appliquer le nouveau système, dans toutes ses dispositions, aux émoluments diplomatiques, et le budget du dernier exercice a été remanié sur cette base.

Nous connaissons aujourd'hui les résultats de l'expérience ainsi tentée. La réforme a soulevé des plaintes nombreuses, sans que l'on puisse dire qu'elle ait produit aucun avantage.

L'État, en rétribuant largement les représentants de la France au dehors, a voulu les mettre en position de soutenir leur rang, et d'en remplir dignement toutes les obligations. Mais, en ce qui concerne la manière de s'acquitter de ce devoir, le sentiment des convenances de leur situation semble être la meilleure des garanties.

D'ailleurs, le traitement de grade étant seul soumis à la retenue pour les retraites,

il en résulte pour le Trésor une perte certaine, qui ne saurait être compensée par les reversements éventuels auxquels pourrait donner lieu le non-emploi d'une partie de la somme affectée aux frais de représentation. La déclaration exigée des agents en fin d'année, à titre de pièce justificative, met leur dignité en cause, sans permettre d'exercer aucun contrôle efficace.

Ces inconvénients ont fixé l'attention des commissions du budget durant la dernière session parlementaire. Le rapporteur de la commission de la Chambre des députés estime que la réforme est plus apparente que réelle, et pourrait bien n'avoir d'autre effet que de compliquer la comptabilité et de placer les agents dans une situation difficile au point de vue des déclarations à faire. De son côté, le rapporteur de la commission du Sénat émet un jugement semblable sur la division des traitements diplomatiques.

« Nous sommes portés, dit-il, à croire qu'il n'y a pas avantage à procéder, comme on le fait actuellement, par distinction, et il ne vous échappera pas que ce mode de rémunération peut placer les hommes considérables qui ont la haute mission de représenter un grand pays comme la France, dans une situation délicate. Il est inutile d'insister. Il y avait seulement convenance à poser la question. M. le rapporteur du budget à la Chambre des députés nous en avait donné l'exemple. »

L'opinion du Parlement s'est ainsi manifestée, sans même attendre le terme de l'exercice 1883.

Dans ces conditions, il ne me paraît pas possible de maintenir plus longtemps un système qui, au surplus, n'avait été appliqué qu'à titre d'essai, et je crois nécessaire de revenir dès à présent au régime antérieur.

Mon intention, toutefois, n'est pas d'abroger celles des dispositions du décret du 17 juillet 1882 qui ont réglé la situation des conseillers et des secrétaires d'ambassade, chargés, pendant l'absence des chefs de mission, des gestions intérimaires. Je m'associe, au contraire, entièrement aux vues qui ont dicté ces améliorations, et je n'hésite pas à vous proposer de les consacrer de nouveau dans le projet de décret ci-annexé que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

JULES FERRY.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les émoluments des agents diplomatiques et consulaires sont réunis en un traitement unique, sans distinction entre les frais de représentation et le traitement de grade.

ART. 2. — La jouissance du traitement intégral alloué à un poste diplomatique ou consulaire court, au profit du nouveau titulaire, à partir du jour de son installation, si le service de ce poste est vacant; à dater du lendemain de sa prise de service, dans le cas contraire.

ART. 3. — Lorsqu'un emploi est sans titulaire ou que le titulaire est absent de son poste, la jouissance d'une partie du traitement et des émoluments attachés à cet emploi peut être accordée à toute personne appelée à remplir l'intérim, laquelle supporte alors les charges incombant au titulaire de l'emploi; néanmoins, les retenues pour le service des pensions civiles ne sont exercées qu'autant que l'intérimaire fait partie d'une classe d'agents soumis au régime de ces retenues.

ART. 4. — Les droits d'un titulaire d'emploi ou d'un intérimaire à la jouissance du traitement s'éteignent le lendemain du jour de la cessation du service par suite soit de la remise de ce service entre les mains du successeur, soit de décès, soit de mise à la retraite, en disponibilité ou en retrait d'emploi, démission, révocation, suspension ou abandon des fonctions.

Le fonctionnaire mis soit en disponibilité, soit à la retraite, et l'agent démissionnaire peuvent être maintenus momentanément en fonctions lorsque l'intérêt du service l'exige.

Art. 5. — Les agents diplomatiques et consulaires peuvent obtenir, par décision ministérielle, l'autorisation de s'absenter pendant quinze jours en conservant la jouissance de leur traitement intégral. Cette période de quinze jours comprend la durée du voyage d'aller et retour.

Toutes les fois que les agents, après avoir demandé et obtenu une autorisation d'absence de quinze jours, outrepassent ce terme, ils perdent tout droit au bénéfice du paragraphe qui précède, et les intérimaires qui les ont remplacés reçoivent la moitié du traitement des titulaires à dater du jour qui a suivi le départ de ces derniers.

Art. 6. — En dehors du cas prévu par l'article précédent, les agents diplomatiques et consulaires peuvent obtenir un congé dont la durée réglementaire ne doit pas excéder quatre mois pour ceux qui résident en Europe et six mois pour ceux qui sont placés hors du territoire européen. Le temps du voyage d'aller et retour ne sera ajouté à la durée du congé qu'au profit des agents qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans.

Art. 7. — Les agents diplomatiques et consulaires absents en vertu d'un congé jouissent de la moitié de leur traitement à compter du lendemain du jour où ils remettent le service jusques et y compris le jour où ils reprennent leurs fonctions.

Art. 8. — Les secrétaires, consuls suppléants, drogmans et interprètes auxquels sont allouées des indemnités supplémentaires n'ont plus droit à ces indemnités lorsqu'ils sont absents de leur poste pour toute autre cause que des raisons de service.

Art. 9. — N'ont droit à aucune portion de leurs émoluments, pendant la durée de leur absence, les agents qui ont quitté leur poste sans congé régulier ou autorisation du Ministre.

Il en est de même pour ceux qui, hors le cas de force majeure, n'ont pas rejoint leur poste à la date qui leur avait été assignée.

Art. 10. — Les agents diplomatiques et consulaires appelés en France par ordre, et dont le séjour se prolonge pour des raisons de service, peuvent jouir du demi-traitement pendant huit mois à dater du lendemain du jour où ils ont quitté leur résidence, si cette résidence est en Europe; pendant un an, si elle est située hors d'Europe.

Art. 11. — Les agents rappelés ou retenus en France pour cause de guerre, de force majeure ou pour un motif politique, reçoivent, dans cette situation, le demi-traitement pendant un an.

Art. 12. — L'agent diplomatique ou consulaire venu en France en vertu d'un congé, pour cause de maladie dûment constatée, peut être autorisé, si ses fonctions ne sont pas remplies par un intérimaire, à conserver l'intégralité de son traitement pendant un temps qui ne peut excéder trois mois; pendant les trois mois suivants il peut, sur la production d'un nouveau certificat médical, obtenir une prolongation de congé avec jouissance du demi-traitement.

Lorsque l'agent a remis le service à un intérimaire, il n'a droit qu'au demi-traitement pendant les deux périodes de trois mois mentionnées ci-dessus. La remise de service est obligatoire pour les agents percepteurs.

Art. 13. — Les agents diplomatiques et consulaires retenus en France par ordre, après un congé dont la durée réglementaire est épuisée, continuent à recevoir la moitié de leurs émoluments pendant quatre mois si leur résidence est située en Europe, pendant six mois s'ils résident hors du territoire européen.

Art. 14. — Si, au terme d'un congé ordinaire, un agent diplomatique ou consulaire se trouve retenu en France pour cause de maladie, il peut, en vertu de certificats

médicaux, conserver la jouissance du demi-traitement pendant deux périodes consécutives de trois mois.

Art. 15. — A l'expiration des diverses périodes indiquées dans les articles 10, 11, 13 et 14, les agents qui continuent à être retenus en France et qui ne sont pas remplacés peuvent être admis, par décision ministérielle, à jouir pendant un an au plus d'allocations spéciales graduées ainsi qu'il suit :

	Par an.	
Ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de 1re classe	20,000f	Ou le demi-traitement s'il est d'un chiffre inférieur.
Ministres plénipotentiaires de 2e classe	15,000	
Conseillers d'ambassade et consuls généraux	9,000	
Secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe	6,000	
Secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe	5,000	
Secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants	2,500	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe	3,000	
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 2e classe	2,500	
Chanceliers, drogmans et interprètes de 3e cl.	2,000	
Commis de chancellerie, de drogmanat et d'interprétariat	1,500	Ou leurs appointements mêmes, s'ils sont d'un chiffre inférieur.

Art. 16. — Les agents privés de leurs fonctions par suite de la suppression des postes ou emplois dont ils étaient titulaires peuvent être admis, par décisions ministérielles, à jouir de l'allocation spéciale fixée par l'article précédent, pendant cinq ans à compter du jour où leur traitement cesse de figurer au budget.

Art. 17. — Les agents remplissant par intérim des fonctions diplomatiques ou consulaires reçoivent la moitié du traitement affecté à ces fonctions ; mais ils n'ont plus droit, dans cette situation, qu'à la moitié de leur traitement personnel.

Art. 18. — Les élèves drogmans et élèves interprètes, les élèves chanceliers et commis de chancellerie appelés à faire un intérim peuvent, s'ils ne sont pas eux-mêmes remplacés dans leur emploi, conserver l'intégralité de leur traitement personnel, tout en recevant la moitié des émoluments attribués aux agents qu'ils remplacent.

Art. 19. — Le chef de poste diplomatique autorisé à s'absenter de sa résidence pour un temps excédant quinze jours, mais ne dépassant pas deux mois, n'aura à laisser à la disposition du chargé d'affaires qu'un cabinet de travail et le local affecté au service de la chancellerie. Si le congé doit excéder deux mois, le chef de mission devra fournir à l'intérimaire les moyens de satisfaire aux exigences de sa position officielle. Il mettra, à cet effet, à la disposition de ce dernier les parties de son habitation et les objets mobiliers, y compris le service de table, qui sont nécessaires pour constituer un état de maison convenable.

Art. 20. — Lorsque le titulaire du poste diplomatique ne sera pas en mesure de remplir les obligations que lui impose l'article précédent, il indemnisera le chargé d'affaires en lui abandonnant le huitième du traitement intégral du poste.

En cas de vacance de l'emploi de chef de mission, une indemnité équivalente pourra être attribuée au chargé d'affaires par le département des affaires étrangères. Le loyer de l'ambassade ou de la légation sera remboursé sous forme d'indemnité de logement à l'intérimaire.

Art. 21 — Les agents du service extérieur appelés à une autre résidence et qui, avant de se rendre à leur nouveau poste, sont retenus à Paris par ordre ou jouissent d'un congé régulier, ont droit au demi-traitement de ce poste, et peuvent même, si ce demi-traitement n'est pas disponible, recevoir la moitié du traitement affecté

à leur ancienne résidence; mais, dans le cas où ni l'un ni l'autre de ces traitements ne sont vacants, les agents dont il s'agit ne peuvent prétendre à aucune espèce d'indemnité équivalente.

Les mêmes dispositions s'appliquent également aux agents se rendant à leur nouveau poste pendant la durée de leur voyage.

ART. 22. — Le chef d'une mission diplomatique autorisé à quitter le lieu de sa résidence officielle pour accompagner le souverain auprès duquel il est accrédité, conserve son traitement intégral pendant toute la durée du voyage.

ART. 23. — Les remises de 5 % accordées aux vice-consuls et aux chanceliers sur leurs recettes de chancellerie sont soumises aux mêmes règles que les traitements fixes. Néanmoins, lorsque, dans le courant d'une année, plusieurs agents percepteurs se sont succédé dans un même poste, la part de bonification afférente à chacun d'eux est calculée sur les recettes qu'il a effectuées, et non sur une partie des recettes de l'année, proportionnelle au temps de sa gestion.

De même, dans le cas où le titulaire d'une chancellerie est absent de son poste, la bonification à partager par moitié entre le titulaire et le gérant est calculée sur les recettes effectuées pendant l'intérim.

ART. 24. — Les décrets des 25 juin 1879 et 17 juillet 1882 sont et demeurent abrogés.

ART. 25. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 janvier 1884. JULES GRÉVY.

Par le Président de la République:
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
JULES FERRY.

TRAITEMENT DES AGENTS DIPLOMATIQUES EN ACTIVITÉ.

(Décret du 25 janvier 1887.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,
Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions contenues dans le décret du 17 juillet 1882 sont remises en vigueur, en ce qui concerne les traitements des agents diplomatiques, à dater du 1er janvier 1887.

ART. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret

Fait à Paris, le 25 janvier 1887.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
FLOURENS.

DÉCRET DU 17 JUILLET 1882.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères :
Vu le décret du 31 mars 1882, portant organisation des corps diplomatique et consulaire ;
Vu le décret du 25 juin 1879, relatif aux conditions de jouissance des traitements politiques et consulaires;

Vu la loi du 29 juillet 1881, portant fixation des dépenses de l'exercice 1882,

Décrète :

Article premier — Les traitements d'activité des agents diplomatiques et consulaires, pourvus d'un emploi permanent à l'étranger, sont fixés ainsi qu'il suit :

Ambassadeurs	40,000
Ministres plénipotentiaires de 1re classe.	30,000
Ministres plénipotentiaires de 2e classe.	24,000

Art. 2. — Les agents diplomatiques et consulaires chargés de missions ou de travaux particuliers, ainsi que les commis de chancellerie, de drogmanat et d'interprétariat, seront rémunérés dans des conditions spéciales.

Art. 3. — Indépendamment du traitement de leur grade, les agents extérieurs recevront, s'il y a lieu, selon les nécessités de leur situation ou de leur résidence, une allocation fixe pour dépenses de loyer, de maison et de réception. Ils devront adresser, par écrit, au Ministre, à la fin de chaque année et en cas de rupture d'établissement, une déclaration destinée à établir qu'ils ont employé tout ou partie de ladite allocation à des dépenses de cette nature, le reliquat non dépensé devant donner lieu à un reversement ou à un précompte selon les cas.

Art. 4. — Un état énumératif des allocations fixes, attribuées aux postes ou emplois diplomatiques et consulaires, figurera dans les développements du budget des affaires étrangères. Le montant de chacune d'elles pourra être, dans le courant de l'exercice, modifié par décision ministérielle.

Art. 5. — L'ensemble des émoluments des agents diplomatiques et consulaires continuera, sauf modification ultérieure, à servir de base pour la fixation de l'indemnité de frais d'établissement.

Art. 6. — Les agents nommés à un emploi jouissent à dater du jour de leur nomination, de la moitié du traitement de leur grade, si elle est vacante.

Art. 7. — Les agents promus à un grade supérieur ont droit, à dater du jour de leur promotion, à tout ou partie, selon les cas, du traitement de leur nouveau grade; si ce traitement n'est pas vacant, ils continuent à recevoir tout ou partie, suivant les cas, du traitement de leur ancien grade.

Art. 8. — La jouissance de l'intégralité du traitement de l'agent et de l'allocation fixe attachée à son emploi court, au profit du nouveau titulaire, à dater du jour de son installation si l'emploi est vacant, à dater du lendemain de sa prise de service dans le cas contraire.

Art. 9. — Lorsqu'un emploi est sans titulaire, la jouissance du traitement du dernier titulaire et de l'allocation fixe attachée à l'emploi peut être accordée à toute personne chargée de remplir l'intérim, laquelle supporte alors les charges inhérentes au poste.

Art. 10. — Les droits du titulaire ou de l'intérimaire d'un emploi à la jouissance du traitement et de l'allocation fixe s'éteignent le lendemain du jour de la cessation du service par suite soit de la remise de ce service entre les mains de leur successeur, soit de démission ou de décès, soit de mise en disponibilité, à la retraite, en retrait d'emploi, soit de révocation ou d'abandon des fonctions.

L'agent ou fonctionnaire démissionnaire ou mis soit en disponibilité, soit à la retraite, peut être maintenu momentanément en activité lorsque le service l'exige.

Art. 11. — Le chef d'une mission diplomatique autorisé à quitter le lieu de sa résidence officielle pour accompagner le Chef de l'État auprès duquel il est accrédité, soit à l'intérieur du pays même, soit en dehors des limites de son territoire, conserve l'intégralité de son traitement et de l'allocation fixe attachée à son poste pendant toute la durée du voyage.

Art. 12. — Les agents extérieurs, en congé régulier, reçoivent pendant quatre

mois, si leur poste est situé en Europe, pendant six mois, s'il est situé hors d'Europe :

1° La moitié de leur traitement personnel ;

2° La moitié de l'allocation fixe attachée à leur emploi, si le procès-verbal de la remise du service constate qu'ils ont conservé leur établissement dans le lieu de leur résidence officielle.

ART. 13. — Le temps du voyage en France, aller et retour, ne sera ajouté à la durée des congés et permissions qu'au profit des agents qui n'auraient pas quitté leur poste depuis trois ans au moins.

ART. 14. — N'ont droit à aucune portion de leurs émoluments, pendant la durée de leur absence, les agents et fonctionnaires qui ont quitté leur poste sans congé régulier ou sans autorisation du Ministre, indépendamment des mesures disciplinaires qu'ils auront encourues pour absence irrégulière. Il en est de même pour ceux qui, hors du cas de force majeure, n'ont pas rejoint leur poste à la date qui leur était assignée.

ART. 15. — L'intérimaire reçoit la moitié du traitement du titulaire ainsi que la moitié de l'allocation fixe attachée à l'emploi, concurremment avec la moitié de son traitement et de l'allocation fixe attachée à son propre emploi, à dater du jour qui suit la prise du service jusqu'à la restitution dudit service.

A la fin de sa gestion, l'intérimaire devra adresser au Département, pour la portion de l'allocation fixe du titulaire dont il aura bénéficié, la justification prévue à l'article 3.

ART. 16. — Lorsque le titulaire d'un poste diplomatique conserve, pendant son congé, une partie de son allocation fixe, il doit en abandonner le quart au chargé d'affaires, s'il ne lui fournit pas les moyens de satisfaire aux exigences de sa position, selon les prescriptions de l'article 6 du décret du 18 août 1856.

Ladite indemnité spéciale serait à la charge du budget du ministère des affaires étrangères dans le cas où le titulaire du poste diplomatique, ayant rompu son établissement, ne serait pas en mesure de remplir les obligations que lui impose le paragraphe précédent.

ART. 17. — La retenue afférente à la période des congés court du lendemain du jour où les agents ou fonctionnaires ont cessé leurs fonctions jusques et y compris le jour où ils les reprennent.

ART. 18. — Les agents ne pourront obtenir un congé d'un mois avec jouissance de l'intégralité de leurs émoluments, dans les termes de l'article 16 du décret du 9 novembre 1853 (paragraphe 1er), que si leurs fonctions ne sont pas remplies par un intérimaire.

ART. 19. — Les agents qui auront obtenu une permission d'absence de leur poste (laquelle comprend, en principe, le temps du voyage aller et retour) d'une durée de quinze jours, avec jouissance de l'intégralité de leurs émoluments, et auront dépassé ce terme, seront considérés comme ayant été, dès le premier jour, en congé avec retenue, sans préjudice des mesures disciplinaires qu'ils auraient encourues pour absence irrégulière.

ART. 20. — Les agents en congé pour cause de maladie grave dûment constatée ne pourront recevoir l'intégralité de leur traitement, dans les termes de l'article 16 du décret du 9 novembre 1853 (paragraphe 7), que si leurs fonctions ne sont pas remplies par un intérimaire ; ils n'auraient droit, pendant cette période, à la moitié de leur allocation fixe que dans le cas où ils auraient conservé leur établissement dans le lieu de leur résidence officielle.

ART. 21. — Les agents appelés ou retenus à Paris, soit par ordre écrit du Ministre, soit pour cause de guerre, de force majeure ou pour un motif politique, touchent leur traitement en totalité pendant les quinze premiers jours ; par moitié, pendant trois mois ; par tiers, jusqu'à concurrence de six autres mois, à dater du lendemain du jour où ils ont quitté leur poste. Ils recevront, dans les mêmes proportions et

conditions de durée, l'allocation fixe attachée à leur emploi lorsqu'ils auront conservé leur établissement dans le lieu de leur résidence officielle.

Art. 22. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1883, au fur et à mesure des disponibilités budgétaires.

Fait à Paris, le 17 juillet 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

REVISION DES RÈGLEMENTS, MODE D'ORDONNANCEMENT ET DE PAYEMENT DES DÉPENSES ET TRAITEMENTS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES FRAIS DE SERVICE.

(Décret du 20 décembre 1890.)

Paris, le 20 décembre 1890.

Rapport au Président de la République française.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport présenté par M. le comte Colonna Ceccaldi, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire, président de la commission instituée par arrêté en date du 30 juin 1890 et chargée de la revision des règlements sur la comptabilité des chancelleries, la justification des frais de service des résidences et la liquidation des frais de voyage des agents diplomatiques et consulaires.

Si vous approuvez les vues qui y sont exposées et les conclusions qui en dérivent, je vous serais obligé de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Paris, le 20 décembre 1890.

Le Ministre des affaires étrangères,

A. RIBOT.

RAPPORT présenté au Ministre des affaires étrangères, au nom de la commission chargée de la revision des règlements sur la comptabilité des chancelleries, la justification des frais de service des résidences et la liquidation des frais de voyage des agents, par le comte Colonna Ceccaldi, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire, président de la commission.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux de la commission instituée par votre arrêté du 30 juin 1890 [1], à l'effet de reviser les règlements relatifs à la comptabilité des chancelleries, à la justification des frais de service des résidences et au remboursement des frais de voyage des agents.

1. Cette commission était ainsi composée : MM. le comte Colonna Ceccaldi, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire, président; Deffy-Dieudé, conseiller référendaire de 1re classe à la Cour des comptes; Chaperon, sous-directeur, et Charpentier, chef de bureau de la comptabilité publique au ministère des finances; Henri Roger, chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères; Chevrey-Rameau, ministre plénipotentiaire, sous-directeur des affaires consulaires; Belliard, sous-directeur des affaires de chancellerie; Ferdinand Roger, agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, chef de bureau au ministère des affaires étrangères. Secrétaire : M. Pierre Laroze, auditeur au Conseil d'État. Secrétaires adjoints : MM. Joseph Blanchart et Henri de Clercq, attachés au ministère des affaires étrangères.

Guidée par la lettre du 9 juillet dernier, dans laquelle vous indiquiez à son président les intentions que vous poursuiviez dans les réformes à établir, la commission avait à envisager trois questions principales :

1° La simplification du système de comptabilité établi par le décret du 14 août et par l'instruction du 20 octobre 1880 ;

2° L'étude d'un nouveau mode de liquidation des frais de service des résidences, établissant un abonnement pour certaines dépenses, au lieu de la justification spéciale à chacune d'elles exigée par les règlements de 1832 à 1883 ;

3° La revision du décret du 26 avril 1882 sur les frais de voyage des agents, afin de créer un rapport plus exact entre la dépense réelle et le remboursement.

Ce dernier point, en raison du temps que demanderont les renseignements à recueillir, n'ayant pu encore être l'objet de décisions définitives, le présent rapport ne comprendra que l'examen des deux premières questions.

I.

Trois modifications principales au règlement de 1877 caractérisaient le décret du 14 août 1880 sur la comptabilité des chancelleries :

Le payement mensuel des traitements ;

La faculté donnée aux agents de prendre pour leur fondé de pouvoirs l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires ;

L'emploi des recettes sur place, au lieu de leur envoi intégral au Trésor.

Le payement mensuel des traitements, ainsi que la faculté pour les agents d'avoir recours aux services, gratuits à leur égard, de l'agent comptable des chancelleries, étaient des décisions trop conformes à l'esprit démocratique de nos institutions et aux sentiments d'équité qui animent le département des affaires étrangères, pour qu'il entrât dans la pensée de la commission de les modifier : elle a, à l'unanimité, maintenu ces deux réformes du décret de 1880.

Autre a été l'opinion de la commission relativement à l'emploi sur place des recettes dans les postes diplomatiques et consulaires.

Il lui a paru, d'abord, que cette manière de procéder portait une atteinte essentielle aux règles de notre comptabilité publique, et son opinion se rencontrait sur ce point avec celle qu'avait émise, par l'organe de son président M. Calmon, en 1883, une commission chargée, elle aussi, de l'examen du décret du 14 août 1880 : « Qu'il est de principe fondamental dans la comptabilité publique française qu'aucune dépense ne puisse être acquittée, pour le compte de l'État, si elle n'a pas été ordonnancée au préalable et si l'ordonnance, présentée à la caisse du payeur responsable, n'est pas accompagnée de pièces justificatives constatant la réalité de la dette. » Or le décret de 1880, en permettant aux chefs de poste d'employer sur place les recettes de leur chancellerie au payement des frais de service et des dépenses pour compte de divers départements ministériels, aboutissait à une violation de ce principe.

En outre, le régime de 1880 faisait, à certains égards, des chanceliers et des vice-consuls, jusque-là simples comptables de recettes, des agents à la fois de recette et de dépense vis-à-vis du Trésor. Il en résultait pour eux une comptabilité plus compliquée et une surcharge de travail de nature à nuire à d'autres parties essentielles de leurs fonctions. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en dehors de la gestion de leur chancellerie et de la tenue de leur comptabilité, les chanceliers agissent comme secrétaires des consuls, comme notaires pour les contrats ordinaires, les contrats maritimes, les testaments ; comme greffiers, comme huissiers ; et que les vice-consuls joignent à l'exercice de la plupart des attributions des consuls les fonctions de chanceliers.

L'accroissement de travail dû à ce système de comptabilité était égalemen

sensible pour la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères.

Enfin, il y a lieu d'observer que près des trois quarts de nos postes diplomatiques et consulaires encaissent des recettes absolument insuffisantes pour faire face à leurs dépenses, et qu'ainsi la prescription du décret de 1880, qui faisait payer les dépenses sur place au moyen des produits de chancellerie du poste, ne pouvait avoir d'application que dans le quart environ des résidences.

S'inspirant de toutes ces considérations, la commission a été d'avis de modifier sur ce point le décret de 1880 ; de ne plus faire, en principe, des chanceliers et des vice-consuls des agents de dépense et de revenir au régime du règlement de 1877 : l'envoi au Trésor des recettes provenant des produits des chancelleries. Toutefois, sur le désir des représentants de M. le Ministre des finances, elle a admis que le montant des traites émises par le ministère des affaires étrangères sur le Trésor pourrait être prélevé sur les recettes de chancellerie chaque fois que l'encaisse permettrait ces payements. Cette mesure, uniquement d'ordre et d'économie, aura, tout en étant favorable aux agents, l'avantage d'épargner au Trésor la perte qui résulterait d'allées et venues de fonds qu'il est possible d'éviter.

Un dernier point du décret du 14 août 1880 a attiré l'attention de la commission ; c'est celui qui est relatif aux payements à faire à l'étranger pour le compte des divers ministères. D'après le système de 1880, ces dépenses étaient prélevées sur l'encaisse de la chancellerie et, au cas d'insuffisance de cet encaisse, avancées par le chef de poste de ses deniers personnels. D'après les propositions de la commission, l'encaisse n'aurait plus, en aucun cas, à pourvoir à ces dépenses qui seraient payées, après autorisation des ministères intéressés, au moyen d'émissions de traites sur le Trésor.

En dehors de ces modifications principales, la commission, au cours de son examen, en a réalisé quelques autres, de détail ou de rédaction, destinées soit à simplifier, soit à rendre plus claires et plus précises les dispositions maintenues ; elle a pu ainsi réduire à 72, au lieu de 96 que comprenait le décret du 14 août 1880, le nombre des articles du décret nouveau.

La commission a étudié l'emploi de timbres mobiles constatant, sur les pièces mêmes remises aux parties, les payements qui se font en chancellerie. Tout en reconnaissant l'efficacité qu'aurait un tel mode de contrôle, elle s'est convaincue qu'il compliquerait actuellement la comptabilité du département et que son application présenterait de grandes difficultés d'exécution; elle a donc cru devoir l'écarter.

Les réformes que la commission propose d'apporter au régime antérieur lui semblent, Monsieur le Ministre, de nature à introduire dans la comptabilité du département des affaires étrangères de sérieuses améliorations et des simplifications de travail et d'écritures. Elles permettront aux chanceliers et aux vice-consuls, en diminuant leur besogne de comptables, de donner plus de temps aux autres parties de leurs fonctions ; elles contribueront ainsi à donner satisfaction au vœu de l'opinion, désireuse de voir tous les agents du ministère des affaires étrangères plus à même de se consacrer à la défense de nos intérêts essentiels à l'étranger, spécialement à ceux de notre commerce.

II.

Depuis le règlement général du 28 mars 1832, qui a établi les principes fondamentaux de la comptabilité particulière aux frais de service des résidences diplomatiques et consulaires, jusqu'aux circulaires des 12 janvier 1863, 15 avril 1881 et 29 mars 1883, qui en ont rappelé les dispositions en les étendant ou les modifiant sur certains points, la justification de chacune des dépenses en particulier a été la règle de la matière.

Un des buts essentiels de ces justifications spéciales à chaque article de dépenses avait été de maintenir les frais de service dans les limites fixées : ce but n'a jamais été atteint. A diverses reprises, le ministre a réclamé le concours des chefs de poste pour l'aider à tenir compte des observations du Parlement et à mettre une borne à l'élévation croissante des frais des résidences. Dès 1832, une circulaire établissait pour ces dépenses un maximum qui ne devait pas être obligatoirement atteint, mais qui eût dû ne jamais être dépassé. Il faut bien reconnaître que l'effet de ces prescriptions, renouvelées à diverses époques, notamment en 1862, ne fut pas longtemps efficace. Il est vrai de dire, d'ailleurs, que l'augmentation du chiffre des frais de service a pu être justifiée dans plusieurs cas, et dans un certain nombre de postes, par l'extension même des services auxquels on avait à pourvoir, ou par les conditions matérielles devenues autres depuis les fixations premières. Quoi qu'il en soit, les dépenses de cette nature n'ont fait que s'accroître, et, comme vous nous l'avez dit vous-même, Monsieur le Ministre, « parmi les chapitres qui ont le plus souvent donné lieu à des demandes de crédits supplémentaires, il faut citer surtout le chapitre des frais de service des résidences ».

La commission s'est appliquée à chercher un remède à cet état de choses et elle a pensé, comme vous, Monsieur le Ministre, que le système de l'abonnement pourrait réaliser une amélioration sérieuse.

Ce système, par la latitude qu'il laisse aux agents de se mouvoir, pour une très notable portion de leurs dépenses de service, dans un chiffre déterminé, leur permettra, en effet, de disposer des sommes qui leur sont accordées au mieux des nécessités du poste, et le département sera, par cela même, autorisé à les maintenir avec plus de rigueur dans la limite de leurs allocations.

Reste à établir la nature des dépenses à faire entrer dans l'abonnement. Il est évident que ce régime ne saurait convenir qu'à une certaine catégorie des frais de service. Il ne peut être question de l'appliquer aux dépenses qui ne se renouvellent pas chaque année ou qui varient largement dans leur chiffre, ni à d'autres qui ont un caractère exceptionnel, non plus qu'à celles qui, tout en ayant le caractère annuel, sont soumises à des modes particuliers de justification qui fonctionnent, dès aujourd'hui, avec une précision et une exactitude parfaites.

Sous ce rapport de la détermination des dépenses suivant qu'elles doivent ou non entrer dans l'abonnement, la division de l'ancien chapitre 7 du budget des affaires étrangères en quatre chapitres nouveaux, effectuée dans le budget de 1891, a jalonné la voie à suivre. Cette division a, en effet, classé l'ensemble des frais de service sous les quatre rubriques suivantes :

Chap. 7. — Entretien des hôtels appartenant à la France ; achat de mobilier.

Chap. 8. — Allocations aux établissements français en Orient ; secours aux écoles, frais de culte.

Chap. 9. — Frais de correspondance télégraphique.

Chap. 10. — Dépenses des résidences, sur services faits ou par abonnement. (On voit que, par son titre, ce chapitre établit déjà le principe de l'abonnement.)

L'examen de ces trois premiers chapitres montre, au premier coup d'œil, que les frais auxquels ils sont chargés de pourvoir ne peuvent pas être réglés par abonnement.

L'entretien des hôtels et des résidences diplomatiques ou consulaires, comprenant les réparations aux immeubles, l'achat du mobilier, ne saurait être l'objet d'un forfait annuel : la dépense, nulle une année, peut être très sérieuse l'année suivante. Aussi, ces frais du chapitre 7 se justifient-ils au moyen de devis préparés, contrôlés, surveillés dans l'exécution par l'architecte du ministère et par celui de la résidence.

Les allocations aux établissements français d'Orient, secours aux écoles, frais de culte, qui sont des dépenses annuelles, régulières mais variables dans l'attribution aux personnes et quant au chiffre, se règlent le plus souvent par traites, directement avec les établissements bénéficiaires et sont justifiés par le reçu de la partie prenante, envoyé au département par le chef du poste.

Enfin, les frais de la correspondance télégraphique, très peu fixes, on le conçoit, puisqu'ils varient selon la fréquence ou la rareté, et suivant l'importance ou l'insignifiance des événements dans la résidence et dans l'année, sont justifiés par les quittances des agences mêmes qui expédient cette correspondance.

Quant au chapitre 10, il comporte deux subdivisions ; la première est celle des dépenses des résidences sur services faits. La commission a maintenu ou rangé dans cette catégorie :

1° Les dépenses matérielles d'un certain ordre, effectuées pour nos postes de l'étranger, mais payées à Paris même par le département : abonnements au *Journal officiel*, achats de certains documents destinés aux agents de l'extérieur, envois d'imprimés de service, frais de l'Annuaire diplomatique ;

2° Les indemnités de logement à certains agents, dont plusieurs sont destinées à disparaître ;

3° Les loyers de chancellerie ; ils ne sont accordés que dans un certain nombre de postes et sujets à revision et même à suppression ; de plus, les intérêts de nos nationaux nécessitent parfois le déplacement des bureaux ; le loyer peut donc varier et, d'ailleurs, il est toujours facile à justifier par un reçu du propriétaire ;

4° Les frais de justice ; ils sont le fait d'un très petit nombre de postes chaque année et nullement fixes.

Ces quatre sortes de dépenses, par leur nature ou leur caractère, ne peuvent rentrer dans l'abonnement.

Toutes ces défalcations faites, il ne reste plus, en fait de frais de service, que des dépenses à la fois permanentes et très peu variables dans leurs chiffres annuels. Ce sont : les frais de la correspondance postale, les gages des garçons de bureaux, gardes, janissaires, cawas, jardiniers, gens de service ; les loyers des prisons ; l'établissement et l'entretien des mâts de pavillon et des écussons ; l'acquisition des journaux étrangers, brochures, documents, renseignements statistiques ; les fournitures de bureau ; les dépenses matérielles de diverses natures comme le chauffage et l'entretien des chancelleries, les courses de service en voiture ou en bateau ; les secours et aumônes à des Français indigents, à des protégés français et, parfois, à des établissements de bienfaisance ; les étrennes, donatives, frais de visites ; la célébration de la Fête nationale du 14 juillet.

La commission a été d'avis que toutes ces dépenses devaient être soumises au régime de l'abonnement et comprises, en conséquence, dans la seconde subdivision du chapitre 10. Elle a ensuite, conformément à la mission qui lui avait été donnée, établi le chiffre de cet abonnement pour chacun des postes diplomatiques et consulaires. Ce travail, qui a porté sur 236 postes, n'a pas été la partie la moins laborieuse ni la moins délicate de sa tâche. Guidée par le consciencieux travail préliminaire auquel s'est livrée une sous-commission prise parmi ses membres les plus compétents, elle a dû, dans l'attribution des chiffres définitifs de chaque résidence, se préoccuper à la fois de sauvegarder les intérêts financiers de l'État et d'assurer d'une façon équitable et sur un pied convenable les services de nos postes diplomatiques et consulaires. Elle espère avoir réalisé cette double condition en établissant le tableau ci-annexé.

Dans le cours de son travail, la sous-commission, dont il a été parlé plus haut, avait été amenée à reconnaître l'insuffisance manifeste du traitement de quelques postes et à envisager, d'autre part, la convenance qu'il pourrait y avoir à accorder des frais de bureau à certains vice-consulats qui n'en reçoivent pas actuellement, bien qu'ils soient très occupés et fournissent d'assez fortes recettes. La commission n'a pas pensé qu'il entrât dans son mandat de proposer des attributions nouvelles de dépenses et elle se borne à appeler sur ces desiderata l'attention bienveillante du Ministre.

Ajoutons, dans le même ordre d'idées, qu'en assurant l'avance par quart, sur les dépenses de service, aux frais d'abonnement, la commission a, d'accord avec les représentants de M. le Ministre des finances, pris une décision permettant à nos

agents, quel que soit l'éloignement de leur poste, de recevoir cette provision au plus tard dans les premiers jours du trimestre.

En proposant ce nouveau mode de règlement pour une très notable partie des dépenses de service de nos résidences à l'extérieur, mode qui fonctionne, d'ailleurs, à quelques modalités près, en plusieurs pays, notamment en Angleterre, dans l'Autriche-Hongrie, en Italie et en Russie, la commission ne s'est pas dissimulé que le succès de cette réforme, au point de vue budgétaire, dépendra avant tout de la fermeté qui présidera à son application et avec laquelle on en contrôlera le fonctionnement. Aujourd'hui, du reste, avec la rapidité des communications télégraphiques par tout le globe, on ne saurait être admis à exciper de circonstances exceptionnelles pour faire, sans autorisation préalable, des dépenses non prévues; car on sera toujours à même de solliciter et d'obtenir cette autorisation en quelques jours et même en quelques heures. Le Ministre sera donc en droit d'exiger que les agents se renferment désormais scrupuleusement dans le chiffre des allocations attribuées à leur poste.

La commission croit, Monsieur le Ministre, avoir, autant que possible, tenu compte, dans son œuvre, des intentions que vous lui aviez exposées et qui tendaient, sans nuire aux nécessités du service, à donner satisfaction aux intérêts financiers de l'État. Elle a l'honneur de soumettre à votre haute approbation le projet de décret ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma respectueuse considération.

Paris, le 17 décembre 1890. COLONNA CECCALDI.

Approuvé :

Le Ministre des affaires étrangères,

A. RIBOT.

Le Président de la République française,

Vu les ordonnances royales des 23 et 24 août, 24 et 29 octobre et 8 novembre 1833 et du 7 novembre 1845;

Vu la loi du 28 mai 1836 et l'article 17 de la loi du 9 juillet 1836;

Vu le décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique;

Vu le règlement de comptabilité du ministère des affaires étrangères, du 1er octobre 1867;

Vu l'article 6 de la loi de finances du 29 décembre 1876;

Vu le décret du 16 janvier 1877;

Vu le décret du 14 août 1880;

Sur la proposition des ministres des affaires étrangères et des finances

Décrète :

TITRE Ier. — DES RECETTES DE CHANCELLERIE ET DE LEUR MODE DE PERCEPTION.

ARTICLE PREMIER. — Les agents percepteurs, dans les postes diplomatiques et consulaires (chanceliers et vice-consuls), encaissent à titre de recettes budgétaires :

1° Les droits de chancellerie fixés conformément aux tarifs en vigueur;

2° Des recettes diverses, telles que bénéfices de change, loyers, prix de vente de meubles et d'immeubles.

ART. 2. — Ils encaissent à titre d'opérations de trésorerie :

1° Les recettes effectuées pour le compte de divers correspondants administratifs;

2° Le montant des dépôts en numéraire;

3° Les recettes provenant des naufrages;

4° Les recettes et revenus concernant des établissements administrés par les

agents diplomatiques ou consulaires français, tels que l'hôpital de Tanger, les sociétés de secours aux marins, etc.

Art. 3. — Les agents percepteurs tiennent pour les perceptions qu'ils effectuent :

1° Un registre de quittances à souche des recettes budgétaires ;

2° Un livre de détail des mêmes recettes ;

3° Un registre de quittances à souche des recettes pour divers correspondants administratifs ;

4° Un registre de quittances à souche pour les dépôts en numéraire ;

5° Un registre de quittances à souche pour les recettes provenant des naufrages ;

6° Un registre de quittances à souche pour les recettes des établissements administrés par les agents diplomatiques ou consulaires.

Les registres et livres de recettes sont conformes aux modèles arrêtés par le ministère des affaires étrangères de concert avec le ministère des finances. Ils doivent être cotés et parafés par le chef de poste.

Art. 4. — Chaque agent percepteur ne doit avoir qu'une seule caisse dans laquelle sont réunis tous les fonds versés entre ses mains.

A la fin de chaque journée, il inscrit sur un registre récapitulatif les totaux des recettes portées sur chacun des registres désignés à l'article précédent ainsi que le montant des sorties de fonds.

Art. 5. — Chaque perception budgétaire est inscrite sur le registre à souche des recettes par ordre de date et de numéro, avec le paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, l'énoncé sommaire de l'acte qui y donne lieu et les noms et qualité du requérant.

Elle entraîne la délivrance d'une quittance détachée de ce registre. Ces quittances mentionnent, en toutes lettres et en francs, le montant du droit acquitté et, en chiffres, la somme versée en monnaie étrangère.

Il est fait mention, sur les minutes et sur les expéditions de chaque acte, du montant en chiffres du droit acquitté tant en francs qu'en monnaie étrangère, du paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, ainsi que du numéro sous lequel la perception est inscrite sur le registre à souche.

Art. 6. — Les chefs de poste peuvent autoriser, sous leur responsabilité personnelle et pour les cas déterminés par le tarif ou par les instructions du ministre des affaires étrangères, la délivrance gratis, ou avec réduction de droits, des divers actes émanant de leur chancellerie.

Art. 7. — Les actes que les agents percepteurs ont été autorisés à délivrer avec réduction de droits sont inscrits à leur ordre de date sur le registre à souche des recettes. Les motifs de la réduction y sont mentionnés dans une colonne spéciale et sont certifiés par le chef de poste, tant sur ce registre que sur le livre de détail transmis au département des affaires étrangères.

Art. 8. — Les actes délivrés gratuitement ne sont pas inscrits sur le registre à souche des recettes : ils figurent dans une partie distincte du livre de détail des recettes.

Les motifs de chaque autorisation de gratuité sont certifiés par le chef de poste.

La mention *gratis* est apposée sur la minute et sur les expéditions de chaque acte.

Art. 9. — Les remboursements de droits indûment perçus dans les postes diplomatiques ou consulaires sont effectués, soit en vertu de décisions spéciales du ministre des affaires étrangères, soit par suite de jugements, soit sur arrêts de la Cour des comptes.

Ils sont imputés sur le crédit ouvert au budget du ministère des finances pour les remboursements sur les produits indirects et divers.

Les rapports de liquidation et les pièces justificatives à l'appui sont adressés au ministre des finances (Direction générale de la comptabilité publique), qui délivre sur la caisse centrale du Trésor, au nom de l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, une ordonnance de remboursement, à charge par ce

dernier de rapporter ultérieurement la quittance de l'ayant droit. Le montant de cette ordonnance est transmis au chef du poste où le payement matériel doit être effectué.

ART. 10. — Les reversements en recette que les agents percepteurs peuvent être mis en demeure d'opérer s'effectuent en vertu d'ordres émanant du ministère des affaires étrangères.

ART. 11. — Tout chef de poste est tenu, le premier jour de chaque trimestre, d'indiquer, d'après le cours moyen du trimestre précédent, le change auquel s'effectueront les recettes budgétaires de sa chancellerie pendant toute la durée du trimestre. Le cours moyen est établi d'après celui du papier à vue ou du papier court sur Paris. Il est justifié par un certificat signé de deux banquiers, courtiers ou négociants, et joint aux pièces fournies à l'appui du compte trimestriel.

Toutefois, dans le cas où le change éprouverait, dans le cours d'un trimestre, une variation importante, le chef de poste doit modifier le change fixé au commencement du trimestre, sauf à en justifier par un certificat de change, et à en rendre compte lors de l'envoi du compte trimestriel.

ART. 12. — Le change fixé pour les opérations de la chancellerie est inscrit sur un tableau affiché dans le bureau de manière à pouvoir être consulté par les intéressés.

ART. 13. — Les sommes versées pour le compte d'administrations publiques ou de particuliers et qui ne comportent ni prélèvement ni déduction d'aucune sorte, notamment à titre de droits de chancellerie, sont inscrites sur le registre à souche des recettes pour divers correspondants administratifs; ces encaissements donnent lieu à la délivrance de quittances mentionnant, en toutes lettres avec indication de la monnaie, la somme effectivement versée. Ils sont convertis, le jour même, par les agents percepteurs, en traites sur Paris à l'ordre du caissier-payeur central, acquises au cours de la place, sous leur responsabilité et celle du chef de poste solidairement. Ces traites, accompagnées de certificats de change, sont adressées immédiatement au ministère des affaires étrangères (Division des fonds et de la comptabilité) en même temps que les pièces relatives à la gestion administrative de l'affaire sont transmises au service compétent du département. Chaque encaissement donne lieu à un envoi distinct par traite.

Les pertes et les bénéfices de change incombent ou profitent aux parties qui touchent le montant de la traite.

ART. 14. — Toutes les autres sommes versées pour le compte d'administrations publiques ou de particuliers sont traitées comme dépôts en numéraire ou en nature et inscrites sur les registres du poste conformément aux dispositions ci-après.

ART. 15. — Les dépôts en numéraire, c'est-à-dire les dépôts de sommes d'argent faits dans la même monnaie que celle adoptée pour les opérations de la chancellerie, sont versés dans la caisse du poste et inscrits au registre à souche spéciale mentionné à l'article 3. Les quittances détachées de ce registre indiquent, en toutes lettres, la somme versée en monnaie étrangère, et en chiffres, la valeur estimative du dépôt en monnaie française.

Les remboursements totaux ou partiels sont inscrits sur un registre spécial intitulé « Registre de remboursement de dépôts en numéraire ».

Les dépôts en numéraire demeurent soumis aux prescriptions de l'ordonnance du 4 octobre 1833 et des règlements subséquents en ce qui concerne leur gestion, ainsi que le compte à rendre au service administratif.

ART. 16. — Les dépôts de sommes d'argent en monnaie autre que celle adoptée pour les opérations de la chancellerie, ainsi que les dépôts de matières précieuses ou de valeurs négociables sont également placés dans la caisse du poste, après avoir été préalablement renfermés dans des sacs ou enveloppes cachetés et munis d'étiquettes indiquant les noms des propriétaires et, suivant le cas, la nature des objets ou l'espèce et le montant des monnaies ou valeurs déposées.

Ces différents dépôts ainsi que les dépôts de marchandises et d'effets mobiliers

sont enregistrés, conservés et gérés dans les conditions indiquées par l'ordonnance du 24 octobre 1833 et les instructions ministérielles subséquentes.

Aucun des dépôts mentionnés au présent article n'est inscrit sur le registre à souche des dépôts en numéraire.

ART. 17. — Les agents percepteurs sont responsables des dépôts en nature, sous la surveillance du chef de mission ou du consul dont ils relèvent.

ART. 18. — Lorsqu'il y a lieu d'envoyer au ministère des affaires étrangères, à destination des ayants droit, des fonds provenant d'un dépôt de somme d'argent en numéraire ou en monnaie autre que celle servant de base aux opérations de la chancellerie, la somme à transmettre est inscrite sur le registre à souche des recettes pour divers correspondants administratifs et convertie en traite dans les conditions spécifiées à l'article 13 du présent décret.

ART. 19. — Les bris et naufrages sont gérés conformément aux instructions du département de la marine.

Les recettes provenant des naufrages sont inscrites sur le registre à souche spécial mentionné à l'article 3.

Les dépenses sont portées sur un registre intitulé « Livre des dépenses concernant le compte spécial des naufrages ».

Les chefs de poste avancent de leurs deniers personnels les sommes nécessaires et s'en couvrent sur les produits des naufrages.

Ils sont autorisés à tirer, sur le département de la marine, des traites comprenant les frais de négociation lorsque les avances qu'ils ont à faire dépassent les ressources dont ils peuvent disposer.

Le montant net des recettes de bris et naufrages est transmis directement au ministère de la marine au moyen de traites à l'ordre du trésorier général des invalides de la marine.

Les recettes et les dépenses concernant les naufrages font l'objet d'une liquidation provisoire, dont les résultats sont transmis directement, avec les pièces à l'appui, au ministère de la marine.

ART. 20. — Les recettes et revenus concernant les établissements administrés par les agents diplomatiques ou consulaires français sont portés sur le registre à souche spécial prévu à l'article 3.

Les payements effectués figurent sur un registre intitulé « Livre des dépenses concernant les établissements français ».

Les diverses opérations de recettes et de dépenses relatives à ces établissements sont détaillées dans un compte spécial qui est transmis, trimestriellement, avec les pièces justificatives, au ministère des affaires étrangères en même temps que la comptabilité.

ART. 21. — Les chefs de poste vérifient la caisse de la chancellerie, ainsi que les livres et les écritures, toutes les fois qu'ils le jugent utile. Ils s'assurent également de l'existence des dépôts en nature.

Des vérifications inopinées sont obligatoires au moins deux fois par trimestre. Il en est dressé des procès-verbaux qui sont transmis immédiatement au ministère des affaires étrangères (division des fonds et de la comptabilité).

Les livres et les écritures sont, en outre, arrêtés à la fin de chaque trimestre. Un procès-verbal constatant cette opération est joint à la comptabilité trimestrielle.

ART. 22. — Dans les cinq premiers jours de chaque trimestre, les agents percepteurs établissent un compte des opérations effectuées par eux pendant le trimestre précédent.

Ce compte indique :

1° Le change auquel les opérations ont été faites ;

2° L'excédent des recettes existant au commencement du trimestre, en francs, et sa conversion en monnaie étrangère ;

3° Les recettes budgétaires effectuées dans le cours du même trimestre, en monnaie étrangère et en francs ;

4° Les payements de traites du Trésor mentionnés à l'article 60 du présent décret et les envois de recettes budgétaires effectués en traites à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor public ;

5° L'excédent des recettes au dernier jour du trimestre, en francs, et sa conversion en monnaie étrangère.

Les comptes trimestriels comprennent, en outre, dans des cadres distincts :

1° Les recettes effectuées pour le compte de divers correspondants administratifs pendant le cours du trimestre, ainsi que les envois de ces recettes en traites à l'ordre du caissier-payeur central du Trésor public ;

2° Un résumé des entrées et des sorties des dépôts en numéraire ;

3° Un résumé des recettes et des dépenses concernant les naufrages ;

4° Un résumé des recettes et des dépenses se rapportant aux établissements administrés par les agents diplomatiques ou consulaires.

ART. 23. — Les comptes trimestriels sont dressés en triple expédition.

Ils sont certifiés véritables par les agents percepteurs ; dans les missions diplomatiques et dans les consulats, ils sont vérifiés et visés par le chef du poste.

L'une des expéditions demeure déposée dans les archives du poste.

Les deux autres expéditions sont adressées, par le premier courrier, au ministère des affaires étrangères (division des fonds et de la comptabilité), avec le procès-verbal de vérification de la caisse et des écritures dressé par le chef de poste au dernier jour du trimestre, et les pièces justificatives des opérations effectuées. Dans les vice-consulats, ce procès-verbal est remplacé par un état constatant la situation de la caisse au dernier jour du trimestre.

La forme des comptes trimestriels, ainsi que la nature des justifications à produire, sont déterminées par le ministre des affaires étrangères, de concert avec le ministre des finances.

ART. 24. — Chaque agent percepteur, n'étant comptable que des actes de sa gestion personnelle, doit, en cas de mutation, rendre compte séparément des faits qui le concernent ; en conséquence, il est établi autant de comptes qu'il s'est succédé d'agents percepteurs, titulaires ou substitués, dans le cours d'un même trimestre.

ART. 25. — A chaque mutation de chancelier, titulaire ou substitué, le chef de poste vérifie la caisse du comptable sortant, clôt et arrête les registres.

Il dresse procès-verbal de cette double opération.

Ce procès-verbal est immédiatement transmis au ministère des affaires étrangères (division des fonds et de la comptabilité) avec la comptabilité du chancelier, titulaire ou substitué, sortant. Dans les vice-consulats la comptabilité est arrêtée par l'agent percepteur sortant, qui dresse l'état de situation de la caisse.

ART. 26. — Les agents percepteurs convertissent, sous leur responsabilité et celle du chef de poste solidairement, à la fin de chaque trimestre, le montant total des fonds en caisse provenant des recettes budgétaires en traite sur Paris à l'ordre du caissier-payeur central. Ces traites, appuyées de certificats de change, sont adressées au ministère des affaires étrangères (division des fonds et de la comptabilité) en même temps que le compte trimestriel qui fait ressortir l'excédent.

ART. 27. — Les bénéfices de change qui se produisent par suite de la modification du taux de perception des recettes budgétaires, ou lors de la remise à l'agent comptable des chancelleries des fonds provenant des mêmes recettes, sont considérés comme reversements de fonds sur les dépenses du ministère des affaires étrangères, et, comme tels, peuvent être rétablis à son crédit, en exécution de l'article 45 du décret du 31 mai 1862.

Les pertes de change provenant des mêmes opérations sont avancées par les chefs de poste et remboursées sur les crédits du département des affaires étrangères.

TITRE II. — Chanceliers des postes diplomatiques et consulaires et vice-consuls.

Art. 28. — Les opérations des agents percepteurs (chanceliers des postes diplomatiques ou consulaires et vice-consuls) sont centralisées par l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires, qui forme le compte général à soumettre à la Cour des comptes.

Art. 29. — Les agents percepteurs sont responsables, envers l'agent comptable des chancelleries, des deniers publics dont ils sont chargés d'effectuer la perception.

Art. 30. — Les chanceliers sont placés sous le contrôle immédiat des chefs de poste qui, à raison de ce contrôle, sont administrativement responsables.

Les chefs de mission diplomatique peuvent déléguer, sous leur responsabilité, le contrôle de leur chancellerie à l'un des secrétaires placés sous leurs ordres, à condition de donner avis de cette délégation au ministre des affaires étrangères.

Art. 31. — Les vice-consuls sont placés sous la surveillance du chef de mission diplomatique ou du consul dont ils relèvent.

En cas d'absence, de mutation, de démission ou de décès d'un vice-consul, le chef de la mission diplomatique ou le consul avise aux mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts du Trésor, s'il n'y a été pourvu par le ministre des affaires étrangères.

Les vice-consuls peuvent, sous leur responsabilité personnelle et pour les cas déterminés par le tarif ou les instructions du ministre des affaires étrangères, délivrer des actes gratis ou avec réduction de droits, à charge d'en faire mention dans les écritures, suivant la forme indiquée par les articles 7 et 8 du présent décret.

Art. 32. — Les agents percepteurs sont assujettis à un cautionnement, lorsque la moyenne des recettes budgétaires du poste, effectuées pendant les cinq dernières années, dépasse 5,000 fr.

Ce cautionnement est fixé par arrêté du ministre des finances, sur la proposition du ministre des affaires étrangères (division des fonds et de la comptabilité).

Il est du dixième de la moyenne des recettes du poste, établie comme il est dit plus haut. Toutefois, lorsque la recette moyenne dépasse le chiffre de 50,000 fr., le cautionnement est augmenté de 100 fr. par chaque somme de 5,000 fr.

Dans le calcul des cautionnements, il n'est pas tenu compte des coupures de recettes qui ne correspondent pas à une fraction de cautionnement de 100 fr.

Les cautionnements des agents percepteurs sont inscrits au Trésor sans affectation de résidence.

Art. 33. — Le cautionnement reste invariable pendant la durée des fonctions du comptable dans le même poste. Il est établi à nouveau en cas de nomination d'un nouvel agent percepteur.

Il est réalisé en numéraire à Paris, et les arrérages en sont annuellement payés par la caisse centrale du Trésor sur la production de l'extrait d'inscription.

Aucun des agents percepteurs assujettis au versement d'un cautionnement ne peut être installé, ni entrer en exercice, qu'après avoir justifié de ce versement vis-à-vis du ministère des affaires étrangères.

En cas d'absence de l'agent percepteur titulaire, le cautionnement versé par ce comptable ne répond pas des faits de la gestion de l'agent percepteur intérimaire.

Art. 34. — Pour obtenir la restitution de leur cautionnement, les agents percepteurs ou leurs ayants droit doivent produire un certificat de quitus délivré par l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires et visé tant par le chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères que par le directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances.

Art. 35. — Les émoluments des agents percepteurs se composent : 1° d'un trai-

tement fixe ; 2° des remises calculées en fin d'année à raison de 5 % sur le montant des droits de chancellerie perçus par eux.

Les traitements fixes et les remises proportionnelles constituent l'ensemble des émoluments sur lesquels sont exercées les retenues affectées au service des pensions civiles, en exécution de l'article 19 du décret du 9 novembre 1853.

TITRE III. — Agents comptables des chancelleries diplomatiques et consulaires.

Art. 36. — L'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires est nommé par décret du Président de la République, sur la proposition du ministre des affaires étrangères et avec l'agrément du ministre des finances.

Il est assujetti à un cautionnement de 20,000 fr., qui est réalisé en numéraire.

Il est justiciable de la Cour des comptes.

Il est placé sous l'autorité administrative du chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, et sous le contrôle de la direction générale de la comptabilité publique. Il est également soumis aux vérifications de l'inspection générale des finances.

Art. 37. — L'agent comptable des chancelleries centralise et vérifie toutes les opérations de comptabilité effectuées par les chanceliers des postes diplomatiques ou consulaires et par les vice-consuls.

Il décrit ces opérations dans ses écritures d'après les comptes trimestriels et suivant les formes qui seront réglées de concert entre le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances.

Art. 38. — Les traites envoyées par les chefs de poste sont transmises par l'agent comptable des chancelleries au caissier-payeur central.

L'agent comptable des chancelleries se charge en recette de tous les recouvrements budgétaires et de trésorerie dont le montant lui est transmis, soit en traites payées pour son compte, soit en traites à l'ordre du caissier-payeur central. Il en délivre aux agents percepteurs des récépissés à talon, qui sont visés conformément à l'article 1er de la loi du 24 avril 1833. Le chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères est chargé de ce visa ; il peut déléguer sa signature à l'un des employés placés sous ses ordres.

Les récépissés délivrés par l'agent comptable des chancelleries opèrent la libération des agents percepteurs.

Les versements en traites que l'agent comptable des chancelleries fait au caissier-payeur central du Trésor donnent lieu à la délivrance, par ce dernier, de récépissés à talon au profit de l'agent comptable des chancelleries, qui les produit comme pièces de dépenses à la Cour des comptes.

Art. 39. — Tous les trois mois, l'agent comptable des chancelleries établit un bordereau général des opérations effectuées dans les différents postes et centralisées dans ses écritures.

Ce bordereau général est transmis au ministère des finances (direction générale de la comptabilité publique), accompagné des comptes trimestriels des agents percepteurs, ainsi que des pièces justificatives à l'appui.

Art. 40. — L'agent comptable des chancelleries est chargé d'encaisser à Paris :

1° Le produit des légalisations et visas opérés au ministère des affaires étrangères ;

2° Les provisions versées pour des affaires à traiter à l'étranger ;

3° Les versements des sommes dues à des services publics par des gouvernements étrangers.

Il en délivre aux parties intéressées une quittance extraite d'un livre à souche et en verse le montant à la caisse centrale du Trésor public.

ART. 41. — Chaque année, l'agent comptable des chancelleries dresse le compte de sa gestion à soumettre au jugement de la Cour des comptes.

Ce compte, qui récapitule les comptes trimestriels, est affirmé, sous les peines de droit, par l'agent comptable des chancelleries et visé tant par le chef de la division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères que par le directeur général de la comptabilité publique.

Il présente la situation des agents percepteurs au premier jour de la gestion, les recettes et les dépenses de toute nature centralisées pendant l'année ; enfin, la situation des agents percepteurs, dans ses écritures au 31 décembre, avec l'indication des valeurs en caisse.

ART. 42. — Le compte de gestion de l'agent comptable des chancelleries est adressé au ministère des finances (direction générale de la comptabilité publique), qui est chargé de le transmettre à la Cour des comptes avec les comptes trimestriels des agents percepteurs et les pièces justificatives à l'appui.

ART. 43. — L'agent comptable des chancelleries, étant seul justiciable de la Cour des comptes, provoque les mesures nécessaires pour obtenir les justifications et compléments de justifications réclamés par les arrêts de la Cour.

Dans les cas de forcement en recette ou de rejet de dépense, il doit fournir soit la preuve du versement au Trésor de la somme dont il a été forcé en recette ou qui a été rejetée de la dépense, soit un arrêt d'exonération rendu, à son profit ou à celui de l'agent percepteur, par le ministre des affaires étrangères, après imputation sur son budget de la somme faisant l'objet de l'exonération; soit enfin un arrêté de débet pris par le même ministre contre l'agent percepteur en cause. Ce dernier arrêté est appuyé de la preuve de la notification qui a dû en être faite à l'agent judiciaire du Trésor et à la direction générale de la comptabilité publique.

ART. 44. — En cas de mutation de l'agent comptable des chancelleries dans le courant de l'année, le compte annuel est divisé suivant la durée de la gestion des différents titulaires, et chacun d'eux rend séparément le compte des opérations retracées dans ses écritures.

ART. 45. — Pour obtenir le remboursement du cautionnement réalisé en exécution de l'article 36, l'agent comptable des chancelleries sorti de fonctions ou ses ayants cause doivent produire :

1° Une expédition de l'arrêt de quitus de la Cour des comptes, délivrée par le greffier en chef;

2° Un certificat de libération définitive, délivré par le directeur général de la comptabilité publique en exécution de l'ordonnance du 22 mai 1825;

3° Un certificat de non-opposition délivré par le greffier et visé par le président du tribunal civil de la Seine.

TITRE IV. — ORDONNANCEMENT ET PAYEMENT DES TRAITEMENTS DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE ET DES DÉPENSES DE SERVICE A L'EXTÉRIEUR.

ART. 46. — Les traitements fixes du personnel diplomatique et consulaire rétribué directement sur les fonds du budget du ministère des affaires étrangères sont liquidés mensuellement, à terme échu.

Lorsque les droits d'un agent ne sont pas suffisamment établis, la liquidation de son traitement est ajournée et opérée ultérieurement sur ordonnance individuelle.

ART. 47. — Lorsqu'un agent a touché tout ou partie d'un douzième auquel il n'avait pas droit, la rectification s'opère, soit au moyen d'un reversement en espèces au Trésor, soit par une reprise sur le traitement d'un des mois suivants.

ART. 48. — Pour mettre le département des affaires étrangères en mesure d'opérer les rectifications indiquées à l'article précédent, tout chef de poste, titulaire ou intérimaire, est tenu de lui donner avis, par lettre spéciale et sous le timbre de la division des fonds et de la comptabilité, aussitôt le fait accompli, de la date de prise

de cessation de service des divers agents composant le personnel du poste. Il doit, en outre, lui adresser, le dernier jour de chaque trimestre, et sous le même timbre, un état du personnel placé sous ses ordres, relatant les mouvements et mutations qui ont eu lieu depuis le commencement du trimestre.

Les traitements des intérimaires au titre auxiliaire ne sont ordonnancés par l'administration centrale qu'au vu de l'état de présence du personnel.

ART. 49. — Le ministère des affaires étrangères alloue aux chefs de poste un abonnement à forfait, destiné à couvrir celles des dépenses ordinaires de service de leur résidence qui seront déterminées par décision ministérielle.

Cet abonnement, payable en quatre termes et d'avance, est affecté exclusivement au poste et non à la personne de l'agent. Il est payé par l'intermédiaire du fondé de pouvoir choisi par les agents; toutefois, le ministre arrête chaque année la liste des postes où le payement de l'abonnement devra être effectué au moyen de traites envoyées par le ministère des affaires étrangères. Ces postes sont déterminés de manière à utiliser autant que possible les ressources provenant de la perception des recettes budgétaires.

Le ministre des affaires étrangères est autorisé à comprendre dans ses demandes mensuelles de fonds, et d'une manière distincte, les sommes destinées au payement, par anticipation sur les crédits de l'exercice suivant, du premier terme de l'abonnement.

ART. 50. — Les dépenses de service non comprises dans le fonds d'abonnement et préalablement autorisées sont avancées par les chefs de poste de leurs deniers personnels; le montant leur en est remboursé avec une bonification dont la quotité sera fixée par arrêté ministériel.

ART. 51. — Des avances peuvent être faites aux chefs de poste, par le département des affaires étrangères, pour leur permettre de pourvoir au payement des dépenses extraordinaires.

Ces avances sont ordonnancées au nom des agents et payées, soit par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoir, soit au moyen de traites sur le Trésor.

Les avances reçues doivent être justifiées ou reversées dans les délais fixés, selon l'éloignement des postes, par un règlement concerté entre les ministères des finances et des affaires étrangères. L'absence de versement ou de justification dans les délais réglementaires arrête l'ordonnancement de toute avance postérieure.

Les dépenses imputables sur les avances faites par le département ne comportent aucune bonification.

ART. 52. — Le département des affaires étrangères paye les traitements et les dépenses de service des agents diplomatiques et consulaires au moyen d'ordonnances de payement individuelles ou collectives. Les extraits d'ordonnances peuvent être accompagnés de traites sur le caissier-payeur central.

ART. 53. — La délivrance des extraits d'ordonnances qui ne sont pas accompagnés de traites a lieu d'après les règles tracées par le décret sur la comptabilité publique du 31 mai 1862. Ils sont émis en faveur des agents qui ont désigné à Paris un fondé de pouvoir autre que l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

ART. 54. — La délivrance des extraits d'ordonnances accompagnés de traites est réglée par les dispositions contenues dans les articles 55 et suivants du présent décret. Ils sont émis en faveur des agents qui ont pour mandataire auprès du Trésor l'agent comptable des chancelleries diplomatiques et consulaires.

ART. 55. — Les agents qui désirent être payés au moyen de traites doivent donner à l'agent comptable des chancelleries une procuration l'autorisant à toucher le montant des ordonnances délivrées en leur faveur et à en donner quittance. Cette procuration reste déposée au Trésor.

ART. 56. — Les sommes à payer aux agents qui ont donné leur procuration à l'agent comptable des chancelleries font, en fin de mois, l'objet d'ordonnances établies par chapitres du budget.

ART. 57. — L'agent comptable des chancelleries présente au Trésor, en même

temps que les extraits d'ordonnances, des traites émises par le ministre des affaires étrangères sur le caissier-payeur central à l'ordre des ayants droit.

Ces traites sont à trois jours de vue.

Art. 58. — Les traites émises par le ministre des affaires étrangères n'engagent le Trésor qu'autant qu'elles ont été acceptées par le caissier-payeur central et visées au contrôle.

Art. 59. — L'acceptation des traites tirées par le ministre des affaires étrangères n'a lieu qu'après que les ordonnances ont été présentées au visa du conservateur des oppositions et reconnues susceptibles d'être admises en dépense.

Après cette acceptation et ce visa, elles sont rendues à l'agent comptable des chancelleries, qui acquitte, en les recevant, les extraits d'ordonnances dont il a été parlé à l'article 57. Elles sont ensuite envoyées aux ayants droit par le ministère des affaires étrangères.

Art. 60. — Toutes les traites émises par le ministère des affaires étrangères, au profit de ses agents, sont, lorsque les ressources disponibles provenant des produits budgétaires le permettent, payées sur l'encaisse de la chancellerie au cours du change adopté pour le trimestre, conformément aux prescriptions de l'article 11.

Toutefois, l'ordre suivant sera adopté pour l'acquittement de ces traites :

1° Traitements des commis de chancellerie et élèves chanceliers ;

2° Frais de service payés par abonnement et transmis conformément aux dispositions de l'article 19 du présent décret ;

3° Traitements des chanceliers et vice-consuls, des consuls suppléants, secrétaires et consuls, des conseillers d'ambassade et consuls généraux, des ministres plénipotentiaires et des ambassadeurs ;

4° Frais de service non abonnés dont le prélèvement aura été spécialement autorisé par le ministre des affaires étrangères.

Art. 61. — Le payement d'une traite ne peut être fractionné.

Lorsque les ressources de la chancellerie sont insuffisantes, les agents négocient les traites au mieux de leurs intérêts.

Art. 62. — Les traites payées par les agents percepteurs sur les fonds de leur caisse sont, à l'expiration de chaque trimestre ou à la fin de chaque gestion comptable, [illegible] à l'agent comptable des chancelleries à titre de valeurs représentatives de [illegible] faits pour son compte.

[illegible] — [illegible] ADMINISTRATIFS.

[illegible] sur le ministère de la [illegible] décret du 31 mai 1862, par[illegible] dépenses faites avec [illegible] justification.

[illegible] par ceux de la marine et des [illegible] à l'étranger [illegible], suivant [illegible]

[illegible] est [illegible] au nom de [illegible] consulaires à charge par ce [illegible] en le payement [illegible] Trésor qui sera remise au [illegible] ultérieurement à [illegible]

[illegible] après que [illegible] par le département des [illegible] comprend la [illegible]

[illegible] doivent indiquer l'une

manière très apparente le ministère pour le compte duquel elles sont tirées; elles ne sont payables qu'après que ce ministère les aura acceptées et aura avisé le ministre des finances de cette acceptation ainsi que de l'imputation de la dépense. Ces traites seront alors visées par le caissier-payeur central du Trésor; elles sont à trois jours de vue.

Les chefs de poste, pour dégager leur responsabilité envers le Trésor, sont tenus, le jour même de l'émission de la traite, d'envoyer directement au ministère intéressé une lettre d'avis accompagnée des pièces justificatives de la dépense et comprenant un certificat de change. Dès l'arrivée de ces pièces, des ordonnances seront délivrées au nom du caissier-payeur central du Trésor pour la régularisation de la dépense.

Les dépenses faites avec émission de traites sur le Trésor ne comportent aucune bonification.

Art. 65. — L'autorisation préalable prévue au paragraphe 2 de l'article précédent n'est pas nécessaire pour l'émission de traites ayant pour objet des dépenses concernant l'administration des colonies.

Art. 66. — Les menues dépenses ne dépassant pas 50 fr., faites pour le compte de divers départements ministériels, sont acquittées de leurs deniers et sous leur responsabilité personnelle par les chefs de poste. Ils en sont remboursés par ces départements avec une bonification de 2 %.

Pour obtenir ce remboursement, les chefs de poste adressent les pièces justificatives de leurs dépenses au ministère des affaires étrangères, qui les transmet aux départements intéressés.

Art. 67. — Les dépenses pour le compte de particuliers qui ont versé des provisions à Paris sont avancées de leurs deniers personnels par les chefs de poste.

Ils sont remboursés de ces avances par les soins du ministère des affaires étrangères avec une bonification de 2 % pour frais de recouvrement.

TITRE VI. — Dispositions diverses.

Art. 68. — Les agents consulaires qui ne sont pas rémunérés sur le budget du département des affaires étrangères conservent, à titre d'indemnités de frais de bureau et d'honoraires, les taxes qu'ils sont autorisés à percevoir.

Ils sont placés sous la surveillance du chef de l'arrondissement consulaire.

Leur comptabilité n'est pas rattachée à celle de l'agent comptable des chancelleries et n'est pas communiquée au ministère des finances.

Des instructions du département des affaires étrangères déterminent la nature et la forme : 1° des documents que doivent transmettre périodiquement les agents consulaires aux chefs d'arrondissements dont ils relèvent; 2° des états que doivent transmettre ces derniers à la direction des affaires commerciales et consulaires du département.

Art. 69. — La direction des affaires commerciales et consulaires a dans ses attributions la correspondance administrative ressortissant au service des chancelleries, la préparation, la publication et la revision des tarifs, la rédaction et l'envoi des instructions relatives à leur mise en vigueur, à leur interprétation et à leur application.

Art. 70. — La division des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères contrôle l'application des tarifs et les opérations de comptabilité effectuées dans les postes diplomatiques et consulaires. Elle a dans ses attributions les questions relatives au change de perception. Elle poursuit auprès des agents le redressement des erreurs de comptabilité et la rectification des perceptions reconnues irrégulières.

Art. 71. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles contenues dans le présent décret, qui sera mis en vigueur, à partir du 1er janvier 1891 pour ce qui

concerne l'abonnement prévu à l'article 49, et pour les autres prescriptions du décret à dater du 1er juillet 1891.

ART. 72. — Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 20 décembre 1890.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
RIBOT.

Le Ministre des finances,
ROUVIER.

SITUATION DES CHEFS DE POSTES NON POURVUS D'UN CHANCELIER TITULAIRE.

(Décret du 5 juillet 1892.)

Le Président de la République française,

Vu le décret du 20 décembre 1890, sur la comptabilité des chancelleries diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret du 12 novembre 1891, concernant l'organisation et le recrutement du corps consulaire ;

Sur la proposition des ministres des affaires étrangères et des finances,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Dans les postes non pourvus par le ministre des affaires étrangères d'un chancelier titulaire, les chefs de poste sont agents percepteurs. Les dispositions du titre II du décret du 20 décembre 1890 relatives aux vice-consuls leur sont applicables.

ART. 2. — Les ministres des affaires étrangères et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 5 juillet 1892.

CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
RIBOT.

Le Ministre des finances,
ROUVIER.

PRIME DE SÉJOUR AU PERSONNEL CONSULAIRE.

(Décret du 8 février 1896.)

Monsieur le Président,

La commission du budget de la Chambre des députés, frappée de l'importance des demandes de crédits supplémentaires auxquelles donne lieu chaque année le chapitre des frais d'établissement des agents diplomatiques et consulaires, et préoccupée d'assurer la plus grande stabilité possible dans le personnel de notre représentation consulaire, a fait adopter, au cours de la discussion, d'accord avec le gouvernement, l'inscription d'un nouveau chapitre, intitulé : « Primes de séjour ». Ces primes sont destinées à assurer, par l'allocation d'indemnités spéciales, des avantages pécuniaires aux agents du corps consulaire qui résident le plus longtemps à leur poste, et à diminuer par là même la fréquence des mutations du personnel.

Le nouveau chapitre a été constitué au moyen d'un prélèvement de 50,000 fr. sur le chapitre 12 (Frais d'établissement) et d'une diminution de 30,000 fr. sur le chapitre 13 (Frais de voyages et de courriers).

En proposant ces modifications, le rapporteur du budget exprimait le vœu que le ministre des affaires étrangères mît à l'étude la réforme du système des frais d'établissement en vue de séparer les frais de premier établissement accordés aux agents qui pour la première fois se rendent dans une catégorie déterminée de postes, et les frais d'installation alloués en cas de simple changement de résidence.

C'est pour tenir compte des désirs ainsi exprimés par le Parlement que j'ai préparé les deux projets de décrets ci-joints, l'un consacré aux primes de séjour, l'autre aux frais de premier établissement et d'installation. Les sommes attribuées en vertu de ce dernier décret aux titulaires de nos postes diplomatiques et consulaires sont, ainsi que vous le verrez, notablement inférieures à celles auxquelles leur donne droit le système actuellement en vigueur. Cette réduction porte principalement sur les ambassades et légations. Elle est destinée, d'une part, à réaliser une économie grâce à laquelle mon département pourra se maintenir dans les limites des crédits ordinaires du chapitre XII. Elle permet, d'autre part, de ne pas exclure du bénéfice de la prime de premier établissement les diverses catégories d'agents qui jusqu'ici ne recevaient aucune indemnité pour frais d'installation. Ces agents sont, en général, peu rétribués, et leur nomination à l'étranger n'est pas sans leur imposer des sacrifices pécuniaires moindres assurément que ceux d'un chef de poste, mais toujours appréciables et parfois hors de proportion avec la modicité de leurs ressources. Il m'a paru équitable de leur en tenir compte dans la mesure du possible.

Si vous approuvez les vues que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre, je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature les deux projets de décrets ci-annexés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

M. BERTHELOT.

Paris, le 6 février 1896.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les plus anciens titulaires de consulats généraux, consulats, vice-consulats, chancelleries et emplois de drogman ou interprète ont droit, dans l'ordre d'ancienneté, à des primes de séjour dont le nombre et le taux sont fixés conformément au tableau ci-après :

Consulats généraux.

5 primes de 2,000 fr.

Consulats.

10 primes de 2,000 fr.
10 primes de 1,000 fr.

Vice-consulats.

5 primes de 1,500 fr.
10 primes de 1,000 fr.
5 primes de 500 fr.

Chancelleries, drogmans et interprètes.

5 primes de 1,500 fr.
5 primes de 1,000 fr
15 primes de 500 fr.

Art. 2. — L'ancienneté pour l'acquisition de la prime de séjour est indépendante du grade personnel de l'agent. Elle date du jour de son entrée en fonctions dans le poste qui lui a été assigné soit comme titulaire, soit en qualité de gérant.

Toutefois, nul ne peut avoir droit à la prime de séjour s'il ne compte au moins trois ans d'ancienneté consécutifs à son poste.

Art. 3. — La prime de séjour est ordonnancée trimestriellement et à terme échu au profit de l'agent qui est encore en fonctions à l'échéance du trimestre. Elle se renouvelle tant que l'agent n'est pas appelé à un autre poste ou à un autre emploi.

Art. 4. — La liste des agents qui ont droit à la prime de séjour sera publiée à l'*Annuaire diplomatique et consulaire.*

Art. 5. — Au cas où un consulat ou un vice-consulat dont le titulaire a droit à la prime viendrait à être érigé en consulat général ou en consulat, l'agent conservera ses droits à la prime dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Art. 6. — La prime de séjour sera soumise aux retenues pour le service des pensions civiles et comptera par conséquent dans la liquidation de la retraite au même titre que le traitement proprement dit.

Art. 7. — Le Ministre des affaires étrangères pourra, après avis du comité des services extérieurs et administratifs, retirer le bénéfice de la prime de séjour à l'agent qui aura démérité et le réinscrire à la suite du tableau.

Art. 8. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 février 1896.

Félix FAURE.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
M. BERTHELOT.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT ET D'INSTALLATION.

(Décret du 8 février 1896.)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — Les agents diplomatiques et consulaires appelés pour la première fois à l'une des catégories de postes ou d'emplois énumérées ci-dessous ont droit à une indemnité de premier établissement fixée ainsi qu'il suit :

1° Ambassades, 10,000 fr.;

2° Légations, agence et consulat général de France au Caire, résidence générale de France à Tunis, 6,000 fr.;

3° Consulats généraux, 3,000 fr.;

4° Consulats, 2,000 fr.;

5° Secrétaires d'ambassade, consuls suppléants, titulaires de vice-consulats, 1,000 francs ;

6° Titulaires de chancellerie, drogmans, interprètes, 500 fr.;

7° Élèves chanceliers, élèves drogmans, élèves interprètes, 250 fr.

Art. 2. — L'indemnité de premier établissement s'acquiert par la prise de service.

Art. 3. — A chaque changement de résidence, les chefs de postes diplomatiques ou consulaires ont droit à une indemnité pour frais d'installation.

Cette indemnité qui ne se confond pas avec celle de premier établissement, est fixée :

Pour les ambassades, sauf Berne, à 16,000 fr.;
Pour l'ambassade de France à Berne, à 12,000 fr.;
Pour les légations hors d'Europe, à 12,000 fr.;

Pour les légations d'Europe, sauf Luxembourg et Cettigne, la résidence générale de France à Tunis et l'agence et consulat général de France au Caire, à 10,000 fr.;

Pour les légations de France à Luxembourg et Cettigne, à 6,000 fr.;

Pour les consulats généraux, consulats et vice-consulats, au quart du traitement annuel affecté à ces postes.

ART. 4. — Les indemnités pour frais d'installation sont réduites du quart pour les agents diplomatiques et consulaires logés dans un hôtel appartenant à l'État et entièrement meublé, et du huitième pour les agents logés et n'ayant que le mobilier des salles de réception.

ART. 5. — L'indemnité pour frais d'installation s'acquiert, dans les postes d'Europe, par cinq années de jouissance de tout ou partie des émoluments alloués à l'agent à compter du jour de sa prise de service. Elle s'acquiert dans les mêmes conditions, mais en trois années, dans les postes hors d'Europe.

Dans les décomptes à intervenir, chaque mois représentera un soixantième pour les postes d'Europe, les fractions étant comptées pour un mois entier.

ART. 6. — L'agent continue à acquérir l'indemnité d'installation qu'il a reçue :

S'il est placé dans la position de disponibilité avec traitement;

S'il est admis à faire valoir ses droits à la retraite;

S'il est appelé à remplir des fonctions diplomatiques ou consulaires ne lui donnant pas droit à une indemnité d'installation;

S'il est nommé à un emploi de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ou réemployé immédiatement dans une autre administration de l'État;

S'il est appelé à un nouveau poste pendant un congé régulier. Dans ce dernier cas, il continue à acquérir l'indemnité jusqu'au jour de son installation dans ses nouvelles fonctions.

ART. 7. — En cas de décès d'un agent après son entrée en fonctions, la part de l'indemnité restant à acquérir appartient définitivement à la succession.

ART. 8. — L'agent est tenu de reverser au Trésor la portion non acquise de son indemnité d'installation en cas de démission, de révocation, de mise en retrait d'emploi ou de mise en disponibilité sans traitement. Toutefois, le reversement ne doit pas excéder la moitié de l'indemnité.

ART. 9. — Lorsqu'un agent est nommé à un nouveau poste avant d'avoir acquis entièrement l'indemnité d'installation qu'il a reçue, il y a lieu de déduire de la nouvelle indemnité à laquelle il a droit la somme qui lui reste à acquérir sur son ancienne indemnité.

Si la somme restant à acquérir est supérieure à la nouvelle indemnité qu'il doit recevoir, l'agent n'a pas à reverser la différence.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 10. — Si l'agent est retraité d'office ou meurt avant d'avoir pris possession du service qui lui est assigné, et s'il est établi que des dépenses ont été faites par lui en vue de son établissement, une portion des indemnités d'installation ou de premier établissement qu'il avait reçues ou devait recevoir peut être attribuée à lui ou à ses héritiers par décision du ministre; cette portion est au plus des deux tiers desdites indemnités.

ART. 11. — Lorsqu'un agent, après avoir reçu une indemnité de premier établissement, est replacé avant sa prise de service dans un poste ou dans un emploi de la catégorie à laquelle il appartenait précédemment, il doit reverser cette indemnité au Trésor.

ART. 12. — Lorsqu'un agent a reçu une indemnité d'installation :

S'il est remplacé avant sa prise de service et nommé à une résidence donnant droit à une indemnité moindre, il doit immédiatement restituer la différence au Trésor;

S'il est remplacé sans être appelé à une situation nouvelle donnant droit à une

indemnité, il doit reverser la totalité de la somme qu'il a reçue. Dans ce dernier cas, si son remplacement provient de causes qui ne puissent lui être imputées, et s'il a déjà fait, de bonne foi, des dépenses pour son installation, une part de l'indemnité peut lui être laissée par décision ministérielle. Cette part ne doit pas dépasser les deux cinquièmes de l'indemnité.

La même règle est applicable à l'indemnité de premier établissement.

Art. 13. — Sont et demeurent abrogés tous décrets antérieurs relatifs aux frais d'établissement des agents diplomatiques et consulaires.

Art. 14. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 février 1896. FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
M. BERTHELOT.

RETENUES SUR LES TRAITEMENTS DE CONGÉ OU DE NON-ACTIVITÉ.

(Loi de finances du 28 décembre 1895.)

. . . .

Art. 40. — Les retenues à verser annuellement par les fonctionnaires en congé, en non-activité ou en disponibilité, qui sont admis par la loi du 9 juin 1853 à conserver leurs droits à la retraite, ne peuvent être inférieures à celles qu'ils supportaient sur leur dernier traitement d'activité.

Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux fonctionnaires en congé pour cause de maladie.

Pour les agents diplomatiques et consulaires, cette retenue sera faite seulement sur la partie de leur traitement d'activité qui correspond au traitement de leur grade, abstraction faite de celle qui correspond aux indemnités spéciales au poste.

. . . .

(Décret du 19 mars 1896.)

Le Président de la République française,

Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 40 de la loi de finances du 28 décembre 1895 ;

Considérant que les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires sont les seuls agents du service extérieur auxquels des traitements de grade soient actuellement attribués,

Décrète :

Article premier. — Les traitements de grade visés par l'article 40 de la loi du 28 décembre 1895 sont fixés ainsi qu'il suit pour les agents ci-après désignés :

Conseillers d'ambassade et consuls généraux.	12,000f
Secrétaires d'ambassade et consuls de 1re classe.	10,000
Secrétaires d'ambassade et consuls de 2e classe	8,000
Secrétaires d'ambassade de 3e classe et consuls suppléants. . .	3,000
Vice-consuls, chanceliers, drogmans et interprètes de 1re classe .	3,000
Chanceliers, drogmans et interprètes de 2e classe.	2,500
Élèves chanceliers, élèves drogmans et élèves interprètes . . .	2,000
Commis expéditionnaires	1,000

Art. 2. — Les agents en congé subiront les retenues pour le service des pensions civiles sur leur traitement de grade ou sur la moitié de leur traitement intégral, si elle est d'un chiffre supérieur.

ART. 3. — Les agents à la disposition du Ministre ou en disponibilité subiront lesdites retenues sur leur traitement de grade ou sur leur dernier traitement d'activité s'il est d'un chiffre inférieur.

ART. 4. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 mars 1896.

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
M. BERTHELOT.

RÈGLEMENT SUR LES FRAIS DE DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT.

(Décret du 26 septembre 1903.)

Le Ministre des affaires étrangères,
A Monsieur le Président de la République.

Le Parlement a émis, à plusieurs reprises, au cours des dernières années, le vœu de voir augmenter la stabilité de nos agents consulaires à l'étranger.

Afin de donner satisfaction à ce désir, mon département a institué, le 8 février 1896, des primes de séjour en faveur des plus anciens titulaires de consulats, vice-consulats et emplois de chanceliers et interprètes.

J'estime que cette réforme pourrait être utilement complétée par l'attribution au ministre de la faculté de concéder aux chefs de postes qui sont demeurés un certain nombre d'années dans leurs résidences une nouvelle indemnité d'installation.

Sous l'empire de la réglementation actuelle, des frais d'établissement sont accordés aux consuls généraux, consuls et vice-consuls, lorsqu'ils sont appelés pour la première fois à un poste, et à chaque changement de résidence, après trois ans hors d'Europe et cinq ans en Europe ; aucun avantage analogue n'est fait à ceux qui prolongent leur séjour dans leur résidence au delà de ces périodes ; il en résulte que certains agents peuvent être tentés de solliciter des mutations.

S'il est possible d'attribuer sur place à nos représentants consulaires, au bout de quelques années, de nouveaux frais d'établissement, ils trouveront, je n'en doute pas, dans cet avantage pécuniaire un encouragement à rester à leur poste. La fréquence des mutations du personnel diminuera par là même dans une mesure sensible.

Il ne s'agirait pas, bien entendu, de créer un droit à une deuxième indemnité d'installation au profit des agents remplissant certaines conditions de durée de séjour ; le ministre aurait simplement la faculté d'accorder cette faveur aux plus méritants d'entre eux, dans la limite des crédits budgétaires.

La mesure proposée n'entraînerait, par suite, aucune charge nouvelle pour le budget du ministère des affaires étrangères.

Si vous approuvez la réforme que j'ai l'honneur de vous exposer, je vous serai obligé de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Signé : DELCASSÉ.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le décret du 8 février 1896, relatif aux frais de premier établissement et d'installation, est ainsi complété :

ART. 9 *bis*. — Lorsqu'un chef de poste consulaire aura accompli cinq ans de

séjour consécutif dans la même résidence hors d'Europe et huit ans en Europe, une seconde indemnité pour frais d'établissement pourra lui être allouée, par décret rendu sur la proposition du ministre, si l'état des crédits à la fin de l'exercice le permet.

Cette indemnité pourra être du quart du traitement et ne dépassera en aucun cas le maximum de 6,000 fr.; elle sera soumise aux mêmes conditions que la première et commencera à courir du jour de l'expiration des délais de séjour.

Elle pourra être allouée par fractions successives. Chaque fraction commencera à s'acquérir du jour de l'expiration des délais de séjour.

Art. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet, le 26 septembre 1903.

Signé : Émile LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

DELCASSÉ.

III. — Archives.

RÈGLEMENTS ÉLABORÉS PAR LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES.

(Règlement général du 6 avril 1880.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu l'arrêté du 20 juillet 1874;

Vu le décret du Président de la République, en date du 7 février 1880;

Vu le procès-verbal de la séance de la Commission des archives diplomatiques du 17 mars 1880,

Arrête ce qui suit :

Première section.

Article premier. — Les personnes qui désireront être admises à consulter les correspondances ou documents conservés dans les archives des affaires étrangères devront adresser leur demande au ministre, en indiquant aussi exactement que possible l'objet de leurs recherches.

Art. 2. — Les communications seront faites sans déplacement des documents. Elles auront lieu dans un bureau spécial affecté à cet usage, situé en dehors des galeries, mais dépendant des archives, et où les personnes munies de l'autorisation du ministre pourront venir travailler.

Art. 3. — Les autorisations seront strictement personnelles. Toutefois, les recherches pourront être faites, au nom de la personne autorisée, par un tiers préalablement agréé par le directeur des archives.

Quiconque s'étant présenté en son propre nom serait ultérieurement reconnu pour être l'agent ou le prête-nom d'une personne non autorisée, et aurait de la sorte dissimulé sa véritable qualité, sera privé de l'autorisation qui lui avait été donnée.

Art. 4. — Les archives des affaires étrangères seront ouvertes aux recherches pour les deux périodes suivantes :

La première, comprise entre la date des plus anciens documents conservés dans le dépôt jusqu'au 14 septembre 1791;

La seconde, allant de cette dernière date à celle du 30 mai 1814.

Toute autorisation se référant à des documents appartenant à la première époque impliquera la faculté de prendre des extraits ou des copies, et d'en faire usage sans avoir à les soumettre au contrôle de la direction des archives. Les extraits ou copies de documents appartenant à la seconde époque seront remis, à la fin de chaque séance, à l'employé du dépôt chargé de cette partie du service pour être communiqués au directeur, à l'examen duquel ils devront être soumis.

Art. 5. — Les documents se référant aux époques postérieures ne pourront être communiqués qu'à titre exceptionnel, après examen spécial des demandes par la commission des archives, et sous les conditions déterminées par le ministre, pour chaque cas, suivant la nature des documents.

Art. 6. — L'autorisation de faire des recherches n'implique pas la faculté de copier intégralement, en vue d'une publication ultérieure, soit un manuscrit formant un tout, tel qu'un recueil de lettres, soit une série de documents ou de dépêches télégraphiques.

Celui qui voudra procéder à un travail de cette nature devra en demander l'autorisation, en faisant connaître exactement les documents ou correspondances qu'il a l'intention de publier.

Toute publication faite sans autorisation préalable entraînera, pour son auteur, l'exclusion des archives pour l'avenir, sans préjudice de l'action judiciaire qui pourrait être exercée contre lui.

Deuxième section.

Art. 7. — Le département des affaires étrangères contribuera, comme par le passé, à la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France,* en satisfaisant aux demandes du ministère de l'instruction publique ou en lui proposant la publication de documents propres à éclairer certaines phases de nos transactions diplomatiques ou de notre histoire nationale.

Art. 8. — Indépendamment de la disposition qui précède, le ministre des affaires étrangères favorisera, autant qu'il le jugera possible et convenable, la publication des correspondances et documents appartenant à ses archives, soit en les éditant directement, soit en accordant à des écrivains offrant les garanties nécessaires l'autorisation de les éditer en leur nom personnel et pour leur propre compte.

Art. 9. — La commission instituée par le décret du 7 février dernier sera appelée à donner son avis sur chacune des publications qu'il y aurait lieu de proposer ou d'autoriser en application des deux articles précédents.

Elle sera également consultée, lorsqu'il y aura lieu, sur les demandes de communication auxquelles se réfère l'article 1er ci-dessus.

Troisième section.

Art. 10. — Conformément aux principes consacrés par les dispositions édictées à diverses époques, notamment l'arrêt rendu en Conseil d'État le 23 septembre 1628, l'ordre royal du 12 mars 1740, le décret du 20 février 1809 et l'ordonnance du 18 août 1833, tout ambassadeur ou autre agent diplomatique ou consulaire sera tenu, à l'expiration de ses fonctions, de laisser dans les archives de l'ambassade, de la légation ou du consulat, et de remettre à son successeur, les correspondances et autres documents concernant les négociations ou affaires quelconques qu'il aura eu à traiter pendant la durée de sa mission.

Les ministres secrétaires d'État au département des affaires étrangères seront tenus à la même obligation en ce qui le concerne.

Les agents chargés d'une mission spéciale et temporaire remettront les correspondances ou autres documents relatifs à leur mission au dépôt des archives des affaires étrangères.

Art. 11. — En vue d'assurer, autant que possible, l'exacte observation de la dis-

position qui précède, chaque ambassadeur ou agent diplomatique ou consulaire nouvellement nommé devra être informé, avant de se rendre à son poste, de l'obligation où il sera, au terme de ses fonctions, d'opérer la remise des papiers relatifs aux affaires qu'il a eu à traiter, de déclarer qu'il ne garde aucune pièce originale, et de s'engager, dans le cas où il aurait pris des copies, à n'en rien publier sans y être autorisé, ainsi que le prescrit l'ordonnance du 18 août 1833.

Immédiatement après la promulgation du présent règlement, une circulaire sera adressée aux agents diplomatiques ou consulaires actuellement en fonctions pour leur rappeler les prescriptions de la même ordonnance.

ART. 12. — Après le décès de l'un des fonctionnaires désignés dans les dispositions qui précèdent, les papiers intéressant le service de l'État, tels que les copies de dépêches ou autres pièces qui se trouveraient dans sa succession, soit qu'il ait négligé d'en opérer la remise, soit qu'il ait cru devoir ne pas s'en dessaisir à cause de leur caractère strictement et personnellement confidentiel, seront restitués par ses héritiers au ministère des affaires étrangères et déposés dans un local spécial placé sous la garde immédiate du directeur.

ART. 13. — Le ministre des affaires étrangères aura recours, suivant les circonstances qu'il se réserve d'apprécier, soit à un appel amiable adressé aux héritiers de l'agent décédé, soit à l'apposition des scellés, pour effectuer le retour aux archives des papiers laissés par cet agent et appartenant à l'État.

ART. 14. — Dans tous les cas où, en dehors de l'initiative du département des affaires étrangères, les scellés auront été apposés après le décès d'un agent diplomatique ou consulaire, des mesures seront prises pour que la levée des scellés n'ait lieu qu'en présence d'un ou deux délégués de la direction des archives. Ces délégués seront munis d'un ordre du ministre leur donnant mission d'assister à la vérification des papiers dépendant de la succession, et de réclamer ceux qui devront être remis au département des affaires étrangères.

ART. 15. — Pour faciliter et assurer la mise à exécution des mesures prescrites par l'article précédent, il sera pourvu, au moyen d'une entente entre les administrations compétentes, à ce que les autorités administratives ou judiciaires informent sans délai le ministère des affaires étrangères du décès de tout agent diplomatique ou consulaire, ainsi que de l'apposition des scellés qui aurait eu lieu à son domicile.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
C. DE FREYCINET.

Règlement intérieur de la salle des communications.

(Du 6 avril 1880.)

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu les procès-verbaux des séances du 17 et du 24 mars 1880, de la commission des archives diplomatiques,

Arrête ce qui suit:

ARTICLE PREMIER. — La salle des communications est ouverte aux personnes autorisées par le ministre, de midi à cinq heures en été, et de midi à quatre heures en hiver.

Toutefois, pendant le mois de décembre, la clôture de la salle peut se faire exceptionnellement à trois heures et demie, quand le jour est insuffisant.

ART. 2. — La salle des communications est fermée:

1° Les dimanches et fêtes;

2° La semaine comprise entre le dimanche de Pâques et celui de *Quasimodo;*

3° Du 15 août au 15 octobre.

ART. 3. — Toute personne autorisée à travailler au dépôt des affaires étrangères devra s'entendre avec le chef de bureau chargé des communications de documents, sur l'époque à laquelle elle compte venir régulièrement.

ART. 4. — Toute personne qui aura, sans prévenir l'administration, interrompu ses recherches pendant un mois, perdra ses droits à la place qui lui aura été assignée dans la salle de travail.

ART. 5. — Les personnes admises dans la salle des communications ne devront ni se promener, ni causer à haute voix, ni fumer, ni rien faire qui puisse gêner les travailleurs.

ART. 6. — Il est interdit de prendre soi-même dans les armoires, dans les casiers ou sur les tables des employés, les volumes et les objets dont on désire se servir.

ART. 7. — Les dernières communications doivent être demandées avant trois heures en hiver, et avant quatre heures en été.

Il ne sera pas communiqué plus de cinq volumes à la fois.

ART. 8. — Aucun carton rempli de pièces détachées ni aucun document non relié ne peuvent être communiqués sans autorisation spéciale et par écrit du directeur.

ART. 9. — Aucun document ne peut être reproduit par calque ou fac-similé sans une autorisation spéciale et par écrit du directeur.

Dans ce cas, on ne pourra employer que le crayon à la mine de plomb et le papier végétal à la gélatine.

ART. 10. — Les travailleurs sont responsables de la bonne conservation des documents tout le temps qu'ils leur sont communiqués.

ART. 11. — L'état des documents restitués par les travailleurs sera vérifié par les employés de l'administration présents dans la salle de travail.

ART. 12. — Personne ne pourra sortir de la salle de travail avec un livre, un cahier ou un portefeuille sans un laissez-passer signé du chef de bureau chargé de la surveillance de la salle, qui s'assurera que lesdits objets ne contiennent aucun papier appartenant au dépôt des archives.

A cet effet, les cahiers et portefeuilles devront être présentés ouverts au départ.

ART. 13 ET DERNIER. — Toute infraction au présent règlement entraîne la suspension ou le retrait de l'autorisation accordée de travailler au dépôt des affaires étrangères.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES.

(Décrets des 10 février 1882 et 5 février 1884.)

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 7 février 1880,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — La Commission des archives diplomatiques se compose d'un président, de deux vice-présidents et de vingt-quatre membres.

ART. 2. — Le Directeur des affaires politiques et le Chef de la division des archives au Ministère des affaires étrangères font, en outre, partie de droit de cette commission.

ART. 3. — Les fonctions de secrétaire sont remplies par le chef du bureau historique à la division des archives ; il pourra être assisté de deux secrétaires adjoints.

Art. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 février 1882.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République.

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. de FREYCINET.

Le Président de la République française,

Vu les décrets du 7 février 1880 et du 10 février 1882;

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Article premier. — La Commission des archives diplomatiques est présidée par le Ministre des affaires étrangères.

Elle a trois vice-présidents.

Art. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 5 février 1884.

Signé : Jules GRÉVY.

Par le Président de la République

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Signé : Jules FERRY.

IV. — Comité des services extérieurs et administratifs.

COMPOSITION, ATTRIBUTIONS.

(Décrets des 20 avril 1880, 9 février 1882, 21 novembre 1883 et 10 mars 1884.)

I.

Le Président de la République française, sur la proposition du Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil,

Vu le décret du 23 janvier 1880 qui a modifié provisoirement la composition de ce comité, sous réserve d'une réorganisation ultérieure,

Décrète :

Article premier. — Le Comité des services extérieurs portera désormais le nom de « Comité des services extérieurs et administratifs », et comprendra dans sa composition tous les directeurs du département des affaires étrangères.

Un secrétaire ayant voix consultative pourra lui être adjoint par arrêté ministériel.

Art. 2. — Le président du Comité est désigné, chaque année, par le Ministre.

Art. 3. — Le Comité se réunit au moins une fois par semaine; il est tenu procès-verbal de ses délibérations.

Art. 4. — Il délibère sur toutes les affaires qui sont déférées à son examen par le Ministre et sur celles dont il est saisi par les directeurs eux-mêmes, afin d'assurer un complet accord entre tous les services du département.

ART. 5. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 avril 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

II.

Le Président de la République française, sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Vu le décret du 20 avril 1880, relatif à l'organisation du Comité des services extérieurs et administratifs du ministère des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le chef de la division des archives et le chef de la division de la comptabilité au département siègent avec voix délibérative au Comité des services extérieurs et administratifs.

ART. 2. — Le sous-chef du cabinet du ministre remplit, auprès du Comité, les fonctions de secrétaire avec voix consultative.

ART. 3. — Le président du Comité est désigné, chaque année, parmi les directeurs.

ART. 4. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 février 1882.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

III.

Le Président de la République française, sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le directeur du protocole et le chef du cabinet siègent avec voix délibérative au Comité des services extérieurs et administratifs.

ART. 2. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 novembre 1883.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

JULES FERRY.

IV.

Le Président de la République française,

Vu les décrets des 1er février 1877, 20 avril 1880, 9 février 1882 et 21 novembre 1883, relatifs à l'organisation du Comité des services extérieurs et administratifs au Ministère des affaires étrangères ;

Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète:

ARTICLE PREMIER. — Le Comité des services extérieurs et administratifs est présidé par le Ministre des affaires étrangères.

ART. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement du Ministre, les fonctions de président sont exercées par le Directeur des affaires politiques, qui est délégué à cet effet.

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 mars 1884.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République:
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
JULES FERRY.

COMITÉ CONSULTATIF DU CONTENTIEUX.

(Composition, attributions.)

(Décret du 17 juin 1890)

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des affaires étrangères,
Vu les décrets des 1er février 1877, 26 avril 1880 et 17 juillet 1882,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le comité consultatif du contentieux près le département des affaires étrangères sera composé, à l'avenir, de dix-sept membres, savoir :

Trois sénateurs, trois députés, deux conseillers d'État, deux conseillers à la Cour de cassation, un professeur à la Faculté de droit de Paris, deux jurisconsultes pris parmi les avocats ou anciens avocats à la Cour de cassation ou à la cour d'appel, le directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice, le directeur des affaires politiques et du contentieux, le directeur des affaires commerciales et consulaires et le sous-directeur du contentieux au ministère des affaires étrangères.

ART. 2. — Le comité consultatif du contentieux donnera son avis sur les affaires contentieuses et les questions de droit et de jurisprudence qui lui seront soumises par le ministre des affaires étrangères. Il sera tenu procès-verbal de ses délibérations.

ART. 3. — Les fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint, avec voix consultative, seront remplies par le rédacteur et l'un des commis principaux à la sous-direction du contentieux des affaires étrangères.

ART. 4. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 17 juin 1890.

Signé : CARNOT.

Par le Président de la République :
Le Ministre des affaires étrangères,
RIBOT.

V. — Organisation des protectorats.

TUNISIE.

ORGANISATION D'UN CORPS DE CONTRÔLEURS CIVILS FRANÇAIS.

(Décret du 4 octobre 1884.)

Le Président de la République française,

Considérant que l'article 1er de la Convention franco-tunisienne du 8 juin 1883 donne au gouvernement français la faculté de provoquer dans la Régence les réformes administratives nécessaires pour la bonne organisation du pays ;

Considérant que le fonctionnement de notre Protectorat comporte, d'une part, le maintien d'une administration indigène, d'autre part, l'exercice, par l'autorité française, d'un contrôle permanent sur les actes de cette administration ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser d'une manière régulière le service du contrôle ;

Vu l'article 1er de la loi du 7 avril 1884,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Un corps de contrôleurs civils français est institué en Tunisie. Ils relèveront du Résident de la République française.

ART. 2. — Les contrôleurs civils seront nommés par décret du Président de la République, sur la proposition du ministre des affaires étrangères.

Des contrôleurs suppléants pourront être nommés par le Résident du gouvernement à Tunis.

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 4 octobre 1884.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :
Le Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères,
JULES FERRY.

RAPPORT ADRESSÉ AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A L'EFFET DE DÉFINIR LES ATTRIBUTIONS DU REPRÉSENTANT DE LA RÉPUBLIQUE EN TUNISIE.

(Décret du 23 juin 1885.)

Paris, le 23 juin 1885.

Monsieur le Président,

Lorsque le gouvernement de la République a voulu organiser son protectorat dans la Régence, il a dû se préoccuper de choisir une autorité unique pour être dépositaire des pouvoirs que les traités lui avaient reconnus en Tunisie. Il est, en effet, de principe, dans les colonies et dans les pays de protectorat relevant de la France,

que les différents services ne doivent pas y être simplement juxtaposés, ni garder la faculté de correspondre isolément avec les ministres français compétents. Dans chaque contrée, un agent d'un rang élevé est investi du droit de communiquer avec le gouvernement central, de le représenter auprès des diverses administrations locales et de prévenir les difficultés, en veillant à ce que chacune d'entre elles ne sorte pas de ses attributions.

C'est ainsi qu'en Algérie, il a été décidé, par décret du 15 mars 1879, que le gouverneur général aurait *sous ses ordres les commandants des troupes de terre et de mer et tous les services administratifs concernant les Européens et les indigènes.*

Les ordonnances du 21 août 1825, du 9 février 1827, du 22 août 1833, etc., ont établi de même pour les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de l'Inde, etc., que le gouverneur de chacun de ces pays y serait le représentant suprême du gouvernement français et serait chargé du *commandement général et de la haute administration.* Une ordonnance de 1869 a conféré les mêmes attributions au commissaire du gouvernement aux îles Taïti, alors pays de protectorat.

Conformément à ces divers précédents, il fut décidé, en 1882, qu'en ce qui concerne la Tunisie, ces fonctions supérieures seraient confiées au Résident. Le décret du 22 avril 1882, tout en rattachant aux départements ministériels français les différentes administrations existant dans la Régence, a fait du Résident l'intermédiaire obligé entre les ministères et les *divers services ou établissements institués en Tunisie.* Toute la correspondance devait passer par ses mains et être ensuite examinée, au point de vue politique, par le ministre des affaires étrangères qui se chargeait de la répartir entre ses collègues.

Une pratique de trois années et le développement pris à la suite de nos réformes par certaines branches de l'administration ont démontré qu'il était nécessaire de préciser les termes du décret du 22 avril et de mieux définir les pouvoirs du Résident, tout en supprimant ce qui pourrait conduire à un formalisme excessif. Plusieurs services tendent à prendre une extension considérable, et il paraît difficile de leur imposer, pour tous les détails, les lenteurs d'un double intermédiaire. D'autres, et non des moins importants, ont été jusqu'ici, pour des raisons diverses, en partie soustraits au contrôle du Résident.

Il conviendrait de distinguer désormais, dans chacune des branches administratives, les affaires d'ordre technique, celles qui constituent le fonctionnement en quelque sorte intérieur et normal du service, des affaires qui présentent une portée politique ou qui exigent le concours de plusieurs administrations différentes. Les premières peuvent, sans inconvénient, être traitées en dehors de l'intervention du Résident. Pour les secondes, il est, au contraire, l'intermédiaire désigné, et aucune mesure pouvant engager à un degré quelconque la responsabilité du gouvernement ne devra être prise sans son approbation préalable.

Des actes tels que des déplacements importants de troupes, des modifications dans l'armée indigène, des règlements ou des décisions touchant à des questions de police et à la sécurité des personnes, des projets de travaux d'intérêt public, des remaniements d'impôts, des changements de circonscriptions administratives, et, en général, toutes les dispositions ayant un caractère permanent et réglementaire ne pourront intervenir sans le concours ou le consentement du Résident. Il aura, de plus, vis-à-vis de toutes les administrations de la Régence, un rôle naturel de modérateur, et son intervention opportune préviendra les conflits qui, dans les pays nouvellement soumis à l'influence européenne, tendent souvent à se produire.

Les administrations, d'autre part, garderont une indépendance suffisante pour que toutes les mesures de simple exécution puissent être appliquées sans encourir d'inutiles délais. Elles pourront se mouvoir librement dans leur domaine naturel et ne risqueront pas de modifier l'état de choses en vigueur et d'engager indûment l'action du protectorat.

A cette occasion, il paraît convenable, par assimilation au régime que le traité de Hué vient de mettre en vigueur dans l'Annam et le Tonkin, de remplacer le titre de

Résident par celui de *Résident général,* mieux approprié à l'étendue et à l'importance des attributions qui sont dévolues à ce haut fonctionnaire.

Si vous adoptez cette manière de voir, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien revêtir de votre approbation le décret ci-joint.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

Le Président de la République française;
Vu le décret du 22 avril 1882;
Vu les lois des 27 mai 1881 et 9 avril 1884;
Vu la loi du 27 mars 1883;
Sur le rapport du Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le représentant du gouvernement de la République française en Tunisie porte le titre de Résident général et relève du Ministre des affaires étrangères.

ART. 2. — Le Résident général est le dépositaire des pouvoirs de la République dans la Régence. Il a sous ses ordres les commandants des troupes de terre et de mer et tous les services administratifs concernant les Européens et les indigènes.

ART. 3. — Il a seul le droit de correspondre avec le gouvernement français. Exception est faite pour les affaires d'un caractère purement technique et d'ordre intérieur dans chaque administration française. Ces affaires pourront être traitées directement avec les ministres compétents par les chefs des différents services institués en Tunisie.

ART. 4. — Le Résident général communique avec les divers membres du gouvernement par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères. Il les saisit sans délai de toutes les questions qui intéressent leur département.

ART. 5. — Le décret du 22 avril 1882 est abrogé en ce qu'il a de contraire aux dispositions susénoncées.

ART. 6. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 23 juin 1885.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre des affaires étrangères,

C. DE FREYCINET.

VI. — Service du contrôle.

ORGANISATION DU SERVICE DU CONTRÔLE

Le Ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 59 de la loi de finances du 26 décembre 1890 qui a prescrit la tenue dans chaque ministère d'une comptabilité des dépenses engagées ;

Vu le décret du 14 mars 1893 qui a fixé les règles générales à suivre pour l'application de cette disposition législative,

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Un agent spécial sera chargé au ministère des affaires étrangères de la tenue de la comptabilité des dépenses engagées. Il sera placé directement et exclusivement sous les ordres du ministre. Un registre dit « Carnet des dépenses engagées » sera tenu par ses soins dans la forme du modèle ci-annexé, pour suivre l'emploi et la disponibilité des crédits ouverts par la loi de finances, les lois spéciales ou les décrets.

ART. 2. — Le carnet des dépenses engagées ouvert pour chaque exercice est disposé de façon à présenter à tout moment, pour chaque chapitre budgétaire :

1° Le crédit primitif et ses augmentations successives résultant de lois ou de décrets ;

2° Les dates des propositions et des autorisations relatives aux engagements de dépenses, l'indication sommaire de celles-ci et la répartition de leur montant dans des colonnes où elles sont totalisées dans chacune des catégories suivantes :

a) *Dépenses permanentes :*
b) *Dépenses éventuelles résultant d'autorisations antérieures au 1er janvier ;*
c) *Dépenses éventuelles autorisées par décisions ministérielles dans le cours de l'année ;*
d) *Dépenses éventuelles autorisées par les chefs de service du ministère ;*
e) *Dépenses éventuelles effectuées, à défaut d'autorisation spéciale préalable, par les agents à l'étranger.*

ART. 3 — Les catégories de dépenses indiquées à l'article précédent sont fondées sur la distinction qu'il y a lieu de faire, aux termes de l'article premier du décret du 14 mars 1893, entre, d'une part, les dépenses qui, se reproduisant indéfiniment, chaque année, tant que les lois, décrets ou arrêtés qui les ont instituées restent en vigueur, sont de leur nature permanentes, et, d'autre part, celles dont le caractère éventuel résulte de ce qu'elles sont régies, en nombre et en importance, par les besoins variables des services.

Les premières comprennent : les traitements d'activité et indemnités fixes des agents et fonctionnaires ; les gages de gens de service ; les indemnités de représentation ; les secours fixes ; les abonnements de frais de service ; les loyers et les charges permanentes y relatives : impôts, assurances ; les primes d'ancienneté de séjour.

Les secondes se composent généralement de toutes les autres dépenses et notamment : des traitements de disponibilité ou de missions, des frais d'établissement des agents diplomatiques et consulaires, des frais d'entretien des immeubles, et des frais d'achat de mobilier, des frais de correspondance télégraphique, des présents diplomatiques, des dépenses de construction, des frais de voyages et de courriers (sauf les gages des courriers), des secours accidentels, subventions et

allocations diverses, des dépenses matérielles à Paris et à l'étranger, des remises proportionnelles des agents percepteurs.

ART. 4. — Les dépenses éventuelles se subdivisent elles-mêmes en trois catégories :

1° Les dépenses éventuelles faites sur la proposition de chefs de service du ministère, qui doivent être nécessairement sanctionnées par la décision ministérielle, ou résultant d'actes qui comportent cette décision, tels qu'adjudications, marchés et soumissions ;

2° Les dépenses approuvées par les chefs de service agissant, en vertu d'une délégation générale du ministre, dans les limites de leurs attributions respectives, restreintes à l'emploi des crédits budgétaires déterminés (C'est ainsi que le directeur des affaires politiques dispose d'une partie du crédit affecté aux allocations et aux établissements en Orient et Extrême-Orient ; le chef de la division des archives, d'une partie du crédit affecté aux archives et à la bibliothèque ; le chef de la division des fonds et de la comptabilité, d'une partie du crédit affecté au matériel de l'administration centrale et des résidences à l'étranger, et le chef du service du protocole, du crédit affecté aux présents diplomatiques) ;

3° Enfin, les dépenses éventuelles engagées et effectuées de leur propre initiative et sous leur responsabilité par les chefs de postes à l'étranger, selon leur appréciation des besoins du service et sous réserve de l'approbation ultérieure du ministre, toutes les fois qu'ils n'ont pu solliciter ou attendre une autorisation préalable ou qu'ils y sont autorisés en principe.

ART. 5. — Le contrôle résulte des constatations inscrites au carnet des dépenses engagées et doit tendre à ce que, pour chaque chapitre budgétaire, le montant du crédit primitif augmenté des crédits supplémentaires soit toujours supérieur ou au moins égal au montant des dépenses permanentes et éventuelles totalisées. A cet effet, le contrôleur est avisé de toute disposition de nature à engager une dépense. Il reçoit dans une fiche formant chemise et indiquant l'évaluation de la dépense correspondante toute proposition à soumettre à la décision du ministre. Après qu'un numéro d'ordre d'une série annuelle ininterrompue lui aura été affecté et après sa transcription sur un répertoire, la fiche revêtue du visa ou des observations du contrôleur sera rendue au chef de service qui propose la dépense. L'avis du contrôleur ne pourra être motivé que sur l'imputation demandée, sur la disponibilité du crédit, et sur l'exactitude matérielle des calculs d'évaluation.

Après approbation ou rejet par le ministre, le chef de service auteur de la proposition indiquera sur la fiche la date de la décision, s'il y a lieu, ainsi que le montant de la dépense autorisée, et la renverra, dans tous les cas, au contrôleur pour être conservée dans ses archives et transcrite au carnet des dépenses engagées.

Si le montant de la dépense ainsi inscrite au carnet à titre d'évaluation est modifié en fait, l'inscription ne pourra en être altérée par surcharge ou grattage, mais toute différence en plus sera portée dans la même colonne du registre pour y être additionnée, tandis que toute différence en moins fera l'objet d'une déduction sur le total de cette colonne.

Les propositions de dépenses non soumises à la décision ministérielle seront notifiées à l'agent chargé du contrôle, par les chefs de service qui ont la disposition des crédits, au moyen d'une fiche qui en fera connaître le montant ou l'évaluation. Cette fiche, de même que celle dont il est question ci-dessus, recevra un numéro d'ordre de la même série annuelle et, après que le montant en aura été enregistré sur le carnet, sera conservée dans les archives du contrôle. Dans le cas où l'inscription de la dépense portée sur la fiche ferait apparaître un dépassement de crédit, le contrôleur en avisera immédiatement le chef de service dont elle émane, en même temps qu'il fera connaître au ministre la nécessité ou de faire sur une autre

dépense du même chapitre une économie équivalente aux dépassements ou de demander un crédit supplémentaire.

Quant aux dépenses effectuées d'office par les agents diplomatiques et consulaires à l'étranger, elles feront l'objet de fiches établies par les services de la division des fonds et de la comptabilité spécialement chargés de leur liquidation. Ces fiches seront transmises au contrôleur au fur et à mesure de l'arrivée des états de réclamation des dépenses dont le montant sera évalué après une liquidation sommaire ayant pour objet de dégager l'imputation de la dépense ou des différentes dépenses qui figureraient dans un même état.

Il sera procédé à l'égard de ces fiches comme pour les précédentes en ce qui concerne leur inscription au répertoire et au carnet.

ART. 6. — Le 25 de chaque mois, le carnet des dépenses engagées sera totalisé et les totaux généraux en seront reportés sur un état de situation à adresser au ministère des finances et indiquant pour chaque chapitre :

1° Le crédit total ;
2° Les dépenses permanentes ;
3° Les dépenses éventuelles engagées ;
4° Le total engagé ;
5° La partie disponible du crédit ;
6° Les dépenses pour ordre à charge de remboursement par d'autres ministères ou d'autres services.

ART. 7. — En outre du carnet des dépenses engagées, il sera tenu un carnet spécial pour l'enregistrement par exercice et par chapitre des autorisations de dépenses devant avoir effet sur plusieurs exercices consécutifs. Un relevé de ce carnet présentant pour chaque chapitre et exercice les dépenses engagées pour les exercices futurs sera établi et transmis au ministère des finances les 25 janvier et 25 juillet de chaque année. Les soldes au 31 décembre qui ressortiront de ce carnet spécial devront être égaux aux dépenses éventuelles à exécuter dans les années suivantes en vertu d'autorisations déjà acquises et donneront lieu à inscription au carnet des dépenses engagées de chaque exercice nouveau lors de l'ouverture du carnet.

Fait à Paris, le 24 janvier 1902.

Signé : DELCASSÉ.

MODE DE NOMINATION DU CHEF DU SERVICE DU CONTRÔLE.

(Loi de finances du 31 mars 1903.)

. . . .

ART. 53. — Le contrôleur des dépenses engagées dans chaque ministère est nommé par décret contresigné par le ministre des finances et par le ministre intéressé.

. . . .

CHAPITRE X

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DEPUIS LE 1er JANVIER 1589

époque de la création, par le roi Henri III

DES QUATRE CHARGES DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT A DÉPARTEMENT

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	A l'avènement de Henri II, le nombre des secrétaires des finances — appelés plus tard secrétaires d'État — fut réduit à quatre, qui se partageaient les affaires étrangères avec les affaires intérieures.	
	Un règlement du 1er janvier 1589 fit un nouveau partage de leurs fonctions et attribua les affaires étrangères exclusivement à l'un d'eux :	
1er janvier 1589.	1. **Revol** (Louis), secrétaire d'État depuis le 15 septembre 1588, décédé le 28 septembre 1594.	28 septemb. 1594.
	Trois mois après la mort de *Revol*, Henri IV rappela aux fonctions de secrétaire d'État, pour lui succéder dans ses attributions :	
30 décemb. 1594.	2. **Villeroy** (Nicolas de Neufville, seigneur de), ancien secrétaire d'État et ambassadeur, mort le 12 novembre 1617.	9 août 1616.
9 août 1616.	3. **Mangot** (Claude), seigneur de Villarceaux, premier président au Parlement de Bordeaux.	30 novemb. 1616.
30 novemb. 1616.	4. **Richelieu** (Armand-Jean du Plessis de), évêque de Luçon, ambassadeur, mort le 4 décembre 1642.	24 avril 1617.
avril 1617.	» **Villeroy**, pour la 2e fois.	12 novemb. 1617.
24 avril 1617.	5. **Puysieux** (Pierre Brûlart, marquis de Sillery, vicomte de), ancien secrétaire d'État et ambassadeur, mort le 22 avril 1640.	2 février 1624.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	Au renvoi de *Puysieux*, les affaires étrangères furent de nouveau réparties entre les quatre secrétaires d'État. Puis, un règlement du 11 mars 1626 les réunit en un seul département, confié à :	
11 mars 1626.	6. **Herbault** (Raymond-Phélypeaux, seigneur d'), secrétaire d'État en exercice depuis le 5 novembre 1621, mort le 2 mai 1629.	2 mai 1629.
2 mai 1629.	7. **Bouthillier** (Claude), seigneur de Pons et de Fossigny, secretaire d'État, mort en 1651.	18 mars 1632.
18 mars 1632.	8. **Bouthillier** (Léon), comte de Chavigny, secrétaire d'État, mort le 11 octobre 1652.	14 mai 1643.
14 mai 1643.	9. **Loménie-Brienne** (Henri-Auguste de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État, mort le 3 nov. 1666.	3 avril 1663.
3 avril 1663	10. **Lionne** (Hugues de), marquis de Fresne, seigneur de Berny, ambassadeur, mort le 1er septembre 1671.	1er sept. 1671.
1er sept. 1671.	11. **Pomponne** (Simon Arnauld, marquis de), ambassadeur, mort le 20 septembre 1699.	novembre 1679.
novembre 1679.	12. **Croissy** (Charles Colbert, marquis de), ambassadeur, mort le 26 juillet 1696.	26 juillet 1696.
28 juillet 1696.	13. **Torcy** (Jean-Bapt. Colbert, marquis de), secrét. d'État, membre du conseil de régence, mort le 2 sept. 1746.	23 sept. 1715.
23 septemb. 1715.	14. **Huxelles** (Nicolas du Blé, maréchal d'), président du Conseil des affaires étrangères, mort le 10 avril 1730.	1er sept. 1718.
1er sept. 1718.	15. **Dubois** (Guillaume), cardinal, archevêque de Cambrai, premier ministre, mort le 10 août 1723.	10 août 1723.
10 août 1723.	16. **Morville** (Charles-Jean-Baptiste de Fleurian d'Armenonville, comte de), secrétaire d'État, mort en 1750.	19 août 1727.
20 août 1727.	17. **Chauvelin** (Germain-Louis de), garde des sceaux, mort en 1762.	26 février 1737.
20 février 1737.	18. **Amelot de Chaillou** (Jean-Jacques), secrétaire d'État, membre de l'Académie française, mort le 7 mai 1749.	26 avril 1744.
	Du 26 avril au 19 novembre 1744, l'intérim du *ministère des affaires étrangères* a été rempli par les deux commis *Le Dran* et *Du Theil*.	
19 novemb. 1744.	19. **Argenson** (René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'), cons. d'État, intend. du Hainaut, mort le 26 janv. 1757.	3 janvier 1747.
18 janvier 1747.	20. **Puysieux** (Louis Brûlart de Sillery, marquis de), ambassadeur, mort en septembre 1771.	11 sept. 1751.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
11 septemb. 1751.	21. **Saint-Contest** (François-Dominique Barberie de), intendant de Bourgogne, mort en 1754.	24 juillet 1754.
25 juillet 1754.	22. **Rouillé** (Antoine-Louis de), comte de Jouy, ministre de la marine, mort le 20 septembre 1761.	25 juin 1757.
29 juin 1757.	23. **Bernis** (François-Joach. de Pierres, comte de), cardinal, membre de l'Acad. franç., ambass., mort le 1er nov. 1794.	2 novembre 1758.
3 décembre 1758.	24. **Choiseul-Stainville** (Étienne-François, duc de), ambassadeur, mort le 8 mai 1785.	15 octobre 1761.
15 octobre 1761.	25. **Praslin** (César-Gabriel de Choiseul, duc de), ambassadeur, mort en 1785.	8 avril 1766.
8 avril 1766.	» Le duc **de Choiseul-Stainville**, pour la 2e fois.	24 décemb. 1770.
24 décemb. 1770.	26. **Saint-Florentin** (Louis Phélyppeaux, comte de), ministre de la Maison du roi, chargé du portefeuille des affaires étrangères, mort en 1777.	6 juin 1771.
6 juin 1771.	27. **Aiguillon** (Emmanuel-Armand de Vignerod du Plessis-Richelieu, duc d'), gouverneur de Bretagne, mort en 1780.	21 juillet 1774.
21 juillet 1774.	28. **Vergennes** (Charles Gravier, comte de), ambassadeur, mort le 13 février 1787.	13 février 1787.
15 février 1787.	29. **Montmorin-Saint-Herem** (Armand-Marc, comte de), ambassadeur, mort en 1792.	20 novemb. 1791.
20 novemb. 1791.	30. **Lessart** (Claude-Valdec de), ministre de l'intérieur, mort en 1792.	10 mars 1792.
15 mars 1792.	31. **Dumouriez** (Charles-François), général de division, mort le 14 mars 1823.	13 juin 1792.
14 juin 1792.	32. **Chambonas** (Scipion-Louis-Joseph de La Garde, marquis de), lieutenant du roi en Languedoc, mort en 1807.	23 juillet 1792.
	L'intérim du *ministère des affaires étrangères* a été rempli par **Dubouchage**, ministre de la marine, du 23 juillet au 1er août 1792.	
1er août 1792.	33. **Sainte-Croix** (Louis-Claude Bigot de), ministre plénipotentiaire, mort en 1803.	10 août 1792.
10 août 1792.	34. **Lebrun-Tondu** (Pierre-Martial), mort le 23 décembre 1793.	21 juin 1793.
21 juin 1793.	35. **Forgues** (de).	2 avril 1794.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	La *Convention nationale*, par divers décrets, établit 24 comités dont les membres, pris dans son sein, étaient chargés de la direction des affaires ressortissant à chacun des anciens ministères supprimés par ces mêmes décrets. Par suite de cette organisation, les *Relations extérieures* furent successivement confiées à cinq commissaires (**Goujon, Hermann, Buchot, Miot** et **Colchen**), du 2 avril 1794 au 4 novembre 1795, époque à laquelle le *Directoire*, succédant à la *Convention*, supprima les 24 comités, rétablit les ministères et confia celui des *Relations extérieures* au ministre plénipotentiaire Charles **de Lacroix**, qui recommence la série des ministres.	
4 novemb. 1795.	36. **Lacroix** (Charles-Constant de), ministre plénipotentiaire, mort en 1805.	18 juillet 1797.
13 juillet 1797.	37. **Talleyrand-Périgord** (Charles-Maurice de), ancien député à l'Assemblée constituante, mort le 17 mai 1838.	13 juillet 1799.
20 juillet 1799.	38. **Reinhard** (Charles-Frédéric), ministre plénipotentiaire, mort le 25 décembre 1837.	21 novemb. 1799.
21 novemb. 1799.	» **Talleyrand-Périgord** (Charles-Maurice de), pour la 2e fois.	17 juin 1807
8 août 1807.	39. **Champagny** (Jean-Baptiste Nompère, comte de), duc de Cadore, ambassadeur, mort le 3 juillet 1834.	16 avril 1811.
17 avril 1811.	40. **Maret** (Hugues-Bernard), duc de Bassano, ambassadeur, ministre secrétaire d'État, mort le 13 mai 1839.	19 novemb. 1813.
20 novemb. 1813.	41. **Caulaincourt** (Armand-Augustin-Louis de), duc de Vicence, général de division, ambassadeur, mort le 19 février 1827.	2 avril 1814.
	Le 3 avril 1814, le *Gouvernement provisoire* nomme *Commissaire aux affaires étrangères* le comte **de Laforest** (Antoine-René-Charles-Mathurin), ambassadeur, qui en a rempli les fonctions jusqu'au 13 mai suivant, date de l'ordonnance royale qui confia le *ministère des affaires étrangères* au prince **de Talleyrand**.	
13 mai 1814.	» **Talleyrand-Périgord** (Charles-Maurice de), prince de Bénévent, pour la 3e fois.	10 sept. 1814.
11 septemb. 1814.	42. **Jaucourt** (François, marquis de), pair de France, mort le 5 février 1852.	20 mars 1815.
21 mars 1815.	» **Caulaincourt** (duc de Vicence), pour la 2e fois. (Le Cte *Otto* et le Bon *Bignon*, sous-secrétaires d'État, 24 mars 1815.)	22 juin 1815.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
23 juin 1815.	43. **Bignon** (Pierre-Édouard, baron), ministre plénipotentiaire, mort le 6 janvier 1841.	7 juillet 1815.
8 juillet 1815.	» **Talleyrand-Périgord** (Charles-Maurice de), prince de Bénévent, président du Conseil, pour la 4e fois.	23 sept. 1816.
24 sept. 1816.	44. **Richelieu** (Armand-Emmanuel Du Plessis, duc de), pair de France, président du Conseil, mort le 17 mai 1822.	28 décemb. 1818.
29 décemb. 1818.	45. **Dessolles** (Charles-Louis, marquis), général de division, pair de France, président du Conseil, mort en 1828.	18 novemb. 1819.
19 novemb. 1819.	46. **Pasquier** (Etienne-Denis, baron), pair de France, mort le 5 juillet 1862.	13 décemb. 1821.
	(*Gérard de Rayneval,* sous-secrétaire d'État, 17 octobre 1820.)	
14 décemb. 1821	47. **Montmorency** (Mathieu-Jean-Félicité, vicomte de), pair de France, mort en 1826.	27 décemb. 1822.
28 décemb. 1822.	48. **Chateaubriand** (François-René, vicomte de), ambassadeur, pair de France, membre de l'Académie française, mort le 4 juillet 1848.	5 juin 1824.
4 août 1824.	49. **Damas** (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de), lieutenant général, mort le 6 mai 1862.	3 janvier 1828.
4 janvier 1828.	50. **Laferronnays** (Auguste-Ferron, comte de), ambassadeur, pair de France, mort en 1842.	22 avril 1829.
14 mai 1829.	51. **Portalis** (Joseph-Marie, comte), garde des sceaux, pair de France, mort en 1858.	7 août 1829.
8 août 1829.	52. **Polignac** (Armand-Jules, prince de), ambassadeur, pair de France, mort le 2 mars 1847.	28 juillet 1830.
	(Le Vte *de Marcellus,* sous-secrétaire d'État, 9 septembre 1829.)	
	Le 29 juillet 1830, le gouvernement provisoire nomme le baron **Bignon** *commissaire au département des affaires étrangères.* Le 2 août suivant, le maréchal comte **Jourdan** lui succède dans la même qualité jusqu'au 10 du même mois. Le 11 août 1830, une ordonnance royale confie le ministère des affaires étrangères au comte **Molé**.	
11 août 1830.	53. **Molé** (Mathieu-Louis, comte), pair de France, membre de l'Académie française, mort le 23 novembre 1855.	1er novemb. 1830.
2 novemb. 1830.	54. **Maison** (Nicolas-Joseph, marquis), maréchal, pair de France, ambassadeur, mort le 13 février 1840.	17 novemb. 1830.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
17 novemb. 1830.	55. **Sébastiani de la Porta** (Horace, comte), général de division, ambassadeur, député, mort le 20 juillet 1851.	18 octobre 1832.
18 octobre 1832.	56. **Broglie** (Victor, duc de), pair de France, ambassadeur, membre de l'Académie française, mort le 25 janvier 1870.	3 avril 1834.
3 avril 1834.	57. **Rigny** (Henri, comte de), vice-amiral, pair de France, ambassadeur, mort en 1835.	12 mars 1835.
12 mars 1835.	» **Broglie** (duc de), président du Conseil, pour la 2e fois.	22 février 1836.
22 février 1836.	58. **Thiers** (Adolphe-Marie-Joseph), député, membre de l'Académie française, mort le 3 septembre 1877.	5 septemb. 1836.
5 septemb. 1836.	» **Molé** (comte), président du Conseil, pour la 2e fois.	23 mars 1839.
23 mars 1839.	59. **Montebello** (Napoléon Lannes, duc de), pair de France, ambassadeur, mort le 18 juillet 1874.	12 mai 1839.
12 mai 1839.	60. **Soult** (Jean de Dieu), duc de Dalmatie, maréchal, pair de France, président du Conseil, mort le 26 nov. 1851.	1er mars 1840.
1er mars 1840.	» **Thiers** (Adolphe-Marie-Joseph), président du Conseil, pour la 2e fois.	29 octobre 1840.
29 octobre 1840.	61. **Guizot** (François), député, membre de l'Académie française, ambassadeur, mort le 12 septembre 1874.	24 février 1848.
25 février 1848.	62. **Lamartine** (Alphonse de), ancien député, membre de l'Académie française et du gouvernement provisoire de 1848, mort le 28 février 1869.	10 mai 1848.
10 mai 1848.	63. **Bastide** (Jules), représentant à l'Assemblée nationale, décédé le 2 mars 1879.	19 décemb. 1848.
19 décemb. 1848.	64. **Drouyn de Lhuys** (Édouard), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, décédé le 1er mars 1881.	2 juin 1849.
2 juin 1849.	65. **Tocqueville** (Alexis de), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française, décédé le 16 avril 1859.	16 novemb. 1849.
16 novemb. 1849.	66. **Lahitte** (Jean-Ernest Ducos, vicomte de), général de division, décédé le 22 septembre 1878.	9 janvier 1851.
9 janvier 1851.	» **Drouyn de Lhuys**, pour la 2e fois.	24 janvier 1851.
24 janvier 1851.	67. **Brenier** (Anatole, baron), conseiller d'État, directeur, décédé le 28 mars 1885.	10 avril 1851.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
10 avril 1851.	68. **Baroche** (Jules), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, décédé le 29 octobre 1870.	26 octobre 1851.
26 octobre 1851.	69. **Turgot** (Louis, marquis), ancien pair de France, décédé le 1er octobre 1866.	28 juillet 1852.
28 juillet 1852.	» **Drouyn de Lhuys**, sénateur, pour la 3e fois.	8 mai 1855.
8 mai 1855.	70. **Colonna Walewski** (Alexandre, comte), ambassadeur, sénateur, décédé le 27 septembre 1868.	4 janvier 1860.
4 janvier 1860.	71. **Thouvenel** (Antoine-Édouard), ambassadeur, sénateur, décédé le 18 octobre 1866.	15 octobre 1862.
	(M. *Baroche* a rempli l'intérim du ministère du 5 au 24 janvier 1860.)	
15 octobre 1862.	» **Drouyn de Lhuys**, sénateur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, pour la 4e fois.	1er sept. 1866.
1er sept. 1866.	72. **L. de Moustier** (marquis), ambassadeur, décédé le 5 février 1869.	17 déc. 1868.
	(M. le marquis *de La Valette,* sénateur, ministre de l'intérieur, a rempli l'intérim du ministère du 1er septembre au 2 octobre 1866.)	
17 décemb. 1868.	73. **De La Valette** (marquis), sénateur, membre du Conseil privé, décédé le 1er mai 1881.	17 juillet 1869.
17 juillet 1869.	74. **De La Tour d'Auvergne-Lauraguais** (prince), ambassadeur, décédé le 5 juin 1871.	2 janvier 1870.
2 janvier 1870.	75. **Daru** (Napoléon, comte), député, décédé en 1889.	14 avril 1870.
	(M. Émile *Ollivier,* député, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a rempli l'intérim du ministère du 14 avril au 15 mai 1870.)	
15 mai 1870.	76. **Gramont** (Agénor, duc de), ambassadeur, décédé le 17 janvier 1880.	10 août 1870.
10 août 1870.	» **De La Tour d'Auvergne-Lauraguais** (prince), ambassadeur, pour la 2e fois.	4 sept. 1870.
4 sept. 1870.	77. **Favre** (Jules), député, membre de l'Académie française, décédé en 1879.	2 août 1871.
	(Le Cte *de Chaudordy,* ministre plénipotentiaire, a été délégué, pour les affaires étrangères, au gouvernement de la Défense nationale à Tours et à Bordeaux, du 13 septembre 1870 au 10 mars 1871.)	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
2 août 1871.	78. **De Rémusat** (Charles, comte), ancien ministre, membre de l'Académie française, décédé le 6 juin 1875.	26 mai 1873.
26 mai 1873.	79. **Broglie** (duc de), vice-président du Conseil des ministres, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française, décédé le 19 janvier 1901.	26 nov. 1873.
26 nov. 1873.	80. **Decazes** (duc), duc de Glucksbjerg, député, ambassadeur, décédé le 16 septembre 1886.	23 nov. 1877.
23 nov. 1877.	81. **De Banneville** (Gaston-Robert, marquis), ancien ambassadeur, décédé le 13 juin 1881.	13 déc. 1877.
13 déc. 1877.	82. **Waddington** (W. H.), sénateur, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (président du Conseil, le 5 février 1879), décédé le 10 janvier 1894.	27 déc. 1879.
27 déc. 1879.	83. **Freycinet** (Louis-Charles DE SAULCES DE), sénateur, président du Conseil.	23 sept. 1880.
23 sept. 1880.	84. **Barthélemy Saint-Hilaire** (Jules), sénateur, membre de l'Institut, décédé le 24 novembre 1895.	14 nov. 1881.
	(C[te] Horace *de Choiseul*, député, sous-secrétaire d'État, 28 septembre 1880.)	
14 nov. 1881.	85. **Gambetta** (Léon-Michel), député, président du Conseil, décédé le 31 décembre 1882.	30 janvier 1882.
	(Eugène *Spuller*, député, sous-secrétaire d'État, 14 novembre 1881.)	
30 janvier 1882.	» **De Freycinet**, sénateur, membre de l'Institut, président du Conseil, pour la 2[e] fois.	7 août 1882.
7 août 1882.	86. **Duclerc**, sénateur, président du Conseil, décédé le 21 juillet 1888.	29 janvier 1883.
	(M. *Fallières*, député, président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes. a été chargé de l'intérim du ministère du 29 janvier au 21 février 1883.)	
21 février 1883.	87. **Challemel-Lacour**, sénateur, ancien ambassadeur, décédé le 26 octobre 1896.	20 nov. 1883.
	(M. Jules *Ferry*, député, président du Conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a rempli l'intérim du ministère du 16 juin au 1[er] juillet, du 16 au 29 septembre, du 8 au 20 novembre 1883.)	
20 nov. 1883.	88. **Ferry** (Jules), député, président du Conseil, décédé le 14 mars 1893.	6 avril 1885.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
6 avril 1885.	» **De Freycinet**, sénateur, membre de l'Institut, pour la 3e fois.	7 janvier 1886.
7 janvier 1886.	» **De Freycinet**, pour la 4e fois et Président du Conseil.	11 décemb. 1886.
13 décemb. 1886.	89. **Flourens** (Émile), président de section au Conseil d'État.	4 avril 1888.
4 avril 1888.	90. **Goblet** (René), député.	22 février 1889.
22 février 1889.	91. **Spuller**, député, décédé le 23 juillet 1896.	17 mars 1890.
17 mars 1890.	92. **Ribot**, député.	28 février 1892.
28 février 1892.	» **Ribot**, député, pour la 2e fois.	6 décembre 1892.
6 décemb. 1892.	» **Ribot**, député, pour la 3e fois et Président du Conseil.	11 janvier 1893.
11 janvier 1893.	93. **Develle**, député.	4 avril 1893.
4 avril 1893.	» **Develle**, député, pour la 2e fois.	3 décemb. 1893.
décembre 1893.	94. **Casimir-Périer**, député, président du Conseil.	30 mai 1894.
30 mai 1894.	95. **Hanotaux**, ministre plénipotentiaire, ancien député.	26 janvier 1895.
	(M. Charles *Dupuy*, député, président du Conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, a rempli l'intérim du ministère du 28 décembre 1894 au 7 janvier 1895.)	
26 janvier 1895.	» **Hanotaux**, ministre plénipotentiaire, pour la 2e fois.	2 nov. 1895.
2 nov. 1895.	96. **Berthelot**, sénateur inamovible, membre de l'Institut.	29 mars 1896.
	(M. *Ricard*, député, garde des sceaux, ministre de la justice, a rempli l'intérim du ministère du 2 au 6 décembre 1895.)	
28 mars 1896.	97. **Bourgeois**, député, président du Conseil.	30 avril 1896.
30 avril 1896.	» **Hanotaux**, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, pour la 3e fois.	30 juin 1898.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	(M. *Méline*, député, président du Conseil, ministre de l'agriculture, a rempli l'intérim du ministère du 18 août au 31 août 1897.)	
29 juin 1898.	98. **Delcassé**, député.	
1er nov. 1898.	» **Delcassé**, député, pour la 2e fois.	
22 juin 1899.	» **Delcassé**, député, pour la 3e fois.	
	(M. *Waldeck-Rousseau*, président du Conseil, ministre de l'intérieur, a rempli l'intérim du ministère du 2 au 14 août 1899.)	
7 juin 1902.	» **Delcassé**, député, pour la 4e fois.	
25 janvier 1905.	» **Delcassé**, député, pour la 5e fois.	6 juin 1905.
	(M. *Rouvier*, sénateur, a rempli l'intérim du ministère du 6 au 17 juin 1905.)	7 mars 1906.
17 juin 1905.	99. **Rouvier**, sénateur.	
14 mars 1906.	100. **Bourgeois**, sénateur, pour la 2e fois.	

CHAPITRE XI

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

DIRECTEURS DES AFFAIRES POLITIQUES

DEPUIS 1815

date de la création définitive de cette fonction.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS DES AFFAIRES POLITIQUES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er juin 1814.	1. **La Besnardière** (Jean-Baptiste de Gouy, comte de), conseiller d'État.	16 décemb. 1815.
16 décemb. 1815.	2. **Rayneval** (François-Maximilien, comte Gérard de), conseiller d'État, directeur des chancelleries et directeur des affaires politiques par intérim.	20 février 1819.
20 février 1819.	» Le même, directeur des affaires politiques et des chancelleries.	17 octobre 1820.
17 octobre 1820.	» Le même, sous-secrétaire d'Etat.	14 décemb. 1821.
28 janvier 1822.	3. **Herman**, ancien secrétaire d'ambassade et consul général, directeur des affaires politiques.	1er janvier 1823.
1er janvier 1823.	4. **Rauzan** (Henri de Chastellux, duc de), secrétaire d'ambassade.	6 juin 1824.
31 août 1825.	5. **Bourjot** (Ange-François-Charles), conseiller d'État, chef de la division politique.	26 août 1829.
26 août 1829.	6. **Boislecomte** (Edmond, comte de), maître des requêtes au Conseil d'État.	28 juillet 1830.
28 juillet 1830.	7. **Deffaudis** (baron), directeur des affaires politiques et commerciales.	29 février 1832.
3 mars 1832.	8. **Desages** (Émile, comte), directeur des affaires politiques.	24 février 1848.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS DES AFFAIRES POLITIQUES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
22 mars 1848.	9. **Cintrat** (Pierre).	3 mars 1849.
3 mars 1849.	10. **Viel-Castel** (Charles-Louis-Gaspard-Gabriel de Salviac, baron de).	2 décemb. 1851.
14 février 1852.	11. **Thouvenel** (Antoine-Édouard), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	3 mai 1855.
3 mai 1855.	12. **Bourée** (Prosper), ministre plénipotentiaire (non installé).	9 mai 1855.
9 mai 1855.	13. **Lefebvre** (Armand-Édouard), conseiller d'État, ministre plénipotentiaire.	7 novemb. 1855.
7 novemb. 1855.	14. **Benedetti** (Vincent), ministre plénipotentiaire.	10 août 1861.
10 août 1861.	15. **Banneville** (Gaston-Robert Morin, marquis de), ministre plénipotentiaire.	28 octobre 1866.
28 octobre 1866.	16. **Desprez** (Félix-Hippolyte), ministre plénipotentiaire.	23 janvier 1880.
23 janvier 1880.	17. **Courcel** (Alphonse Chodron, baron de), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	27 décemb. 1881.
27 décemb. 1881.	18. **Weiss** (Jean-Jacques), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	30 janvier 1882.
4 février 1882.	19. **Decrais** (Pierre-Louis-Albert), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	1er décemb. 1882.
1er décemb. 1882.	20. **Billot** (Albert), ministre plénipotentiaire de 2e classe (de 1re classe le 24 octobre 1883).	9 avril 1885.
9 avril 1885.	21. **Ring** (Maximilien-Napoléon-Théodore, baron de), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	3 octobre 1885.
3 octobre 1885.	22. **Montholon** (Tristan, comte de), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur par intérim.	24 novemb. 1885.
24 novemb. 1885.	23. **Charmes** (Francis), ministre plénipotentiaire de 1re cl., conseiller d'État.	19 octobre 1889.
19 octobre 1889.	24. **Nisard** (François-Auguste-Armand), ministre plénipotentiaire de 1re classe, conseiller d'État.	23 décemb. 1898.
23 décemb. 1898.	25. **Raindre** (Gaston), ministre plénipotentiaire de 1re cl., conseiller d'État.	1er septemb. 1902.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS DES AFFAIRES POLITIQUES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er septemb. 1902.	26. **Cogordan** (Georges-François), ministre plénipotentiaire de 1re classe, conseiller d'État.	21 mars 1904.
3 avril 1904.	27. **Louis** (Georges), ministre plénipotentiaire de 1re classe, conseiller d'État.	

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

DIRECTEURS OU CHEFS DE LA DIVISION

DES AFFAIRES COMMERCIALES

DEPUIS 1821

date de la création définitive de cette fonction (1).

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS DES AFFAIRES COMMERCIALES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1821.	1. **Flury** (Louis-Noël), conseiller d'État honoraire, chef de la division commerciale.	1er janvier 1825.
1er janvier 1825.	2. **Deffaudis** (baron), chef de la division.	26 août 1829.
26 août 1829.	» Le même, directeurs des affaires commerciales et politiques.	29 février 1832.
	3. **Desages** (Émile, comte), directeurs des affaires commerciales et politiques.	3 mars 1832.
3 mars 1832.	4. **Désaugiers** (Jules-Joseph), consul général, directeur des affaires commerciales.	14 août 1840.
14 août 1840.	5. **Drouyn de Lhuys** (Édouard), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	10 février 1845.
10 février 1845.	6. **Lambert** (Max, comte de), sous-directeur à la direction des affaires commerciales.	19 mars 1847.
19 mars 1847.	7. **Carné** (Marcein-Louis-Marie, vicomte de).	7 mars 1848.
15 avril 1848.	8. **Lesseps** (Théodore-Antoine de).	3 octobre 1860.

1. De 1800 à 1813, d'Hermand est chef d'une division indépendante des consulats et des relations commerciales.
De 1813 à 1821, les affaires politiques et commerciales sont confondues.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS DES AFFAIRES COMMERCIALES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
3 octobre 1860.	9. **Herbet** (Charles-François-Édouard), ministre plénipotentiaire.	27 août 1867.
9 novemb. 1867.	10. **Meurand** (Jean-Louis-Joachim), ministre plénipotentiaire.	23 janvier 1880.
23 janvier 1880.	11. **Jagerschmidt** (Georges-Charles), ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe.	16 octobre 1880.
16 octobre 1880.	12. **Mariani** (Jean-Baptiste-Félix).	15 février 1882.
15 février 1882.	13. **Clavery** (Paul), consul général, ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe le 28 février 1882, de 1ʳᵉ classe le 24 août 1886, conseiller d'État le 5 décembre 1889.	15 octobre 1892.
15 octobre 1892.	14. **Hanotaux** (Albert-Auguste-Gabriel), ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe.	12 juin 1894.
12 juin 1894.	15. **Bompard** (Louis-Maurice), ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe (de 1ʳᵉ classe le 1ᵉʳ janvier 1898).	29 août 1902.
29 août 1902.	16. **Louis** (Georges), ministre plénipotentiaire de 1ʳᵉ classe.	3 avril 1904.
3 avril 1904.	17. **Du Boys** (Sylvius-Paul), ministre plénipotentiaire de 2ᵉ classe.	10 octobre 1904.
10 octobre 1904.	18. **Henry** (Arsène-Saint-Charles), ministre plénipotentiaire de 1ʳᵉ classe.	

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET

DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
29 mai 1848.	1. **Hetzel**, chef du cabinet.	19 décemb. 1848.
23 décemb. 1848.	2. **André** (Baron d').	2 juin 1849.
15 juin 1849.	3. **Gobineau** (Arthur, Comte de).	16 novemb. 1849.
20 novemb. 1849.	4. **Soleille** (Marie-Justin-Lin), lieutenant-colonel d'artillerie.	9 janvier 1851.
14 janvier 1851.	5. **Des Méloizes Fresnoy** (Maxime Renaud-d'Avesnes, vicomte), consul.	18 avril 1851.
18 avril 1851.	6. **Serre** (Arthur-Marie-Hercule, vicomte de), rédacteur à la Direction commerciale.	17 octobre 1851.
27 octobre 1851.	7. **Oury** (Louis-Désiré).	7 mai 1851.
3 août 1852.	8. **Des Méloizes Fresnoy** (Maxime Renaud d'Avesnes, vicomte), consul, puis consul général.	8 mai 1855.
8 mai 1855.	9. **Billing** (Frédéric de), rédacteur à la Direction politique.	18 janvier 1860.
24 janvier 1860.	10. **Berthemy** (Jules-François-Gustave), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	14 octobre 1862.
15 octobre 1862.	11. **André** (Baron d'), ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur.	1er sept. 1866.
6 mars 1865.	» **Chaudordy** (J.-B.-Alexandre-Damaze, comte de), secrétaire d'ambassade de 1re classe, sous-directeur.	28 octobr 1866.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
5 octobre 1866.	12. **Saint-Vallier** (Charles-Raymond de la Croix de Chevrières, comte de), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	31 octobre 1868.
1er novemb. 1868.	» Le même, ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	17 décemb. 1868.
18 décemb. 1868.	13. **Saint-Ferriol** (Marie-Louis-Emmanuel, vicomte de), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef du cabinet.	14 juillet 1869.
20 juillet 1869.	14. **Armand** (Ernest, comte), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	12 avril 1870.
16 mai 1870.	15. **Faverney** (Charles-René, comte de Moreau de), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	8 août 1870.
16 août 1870.	16. **Chaudordy** (J.-B.-Alexandre-Damaze, comte de), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	4 septemb. 1870.
4 septemb. 1870.	17. **Ring** (Maximilien-Napoléon-Théodore, baron de), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef par intérim.	3 août 1871.
3 août 1871.	18. **Pontécoulant** (Jean-Philippe-Gustave-Roger Le Doulcet, comte de), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	24 mai 1873.
31 mai 1873.	19. **Gavard** (Charles-René), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	4 décemb. 1873.
4 décemb. 1873.	20. **Bernard-Dutreil** (Paul-Marie), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef.	20 août 1876.
27 août 1876.	21. **Salignac-Fénelon** (Léon-Armand-Anatole, comte de), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	24 novemb. 1877.
24 novemb. 1877.	22. **Wimpffen** (Jean-Baptiste-Charles-François, baron de), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	13 décemb. 1877.
14 décemb. 1877.	23. **Pontécoulant** (comte de), pour la 2e fois, ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	27 décemb. 1879.
1er janvier 1880.	24. **Rabel** (Paul-Camille-Alfred), ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, chef.	23 sept. 1880.
18 mai 1880.	» Delaroche-Vernet (Philippe-Grégoire), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	18 sept. 1880.
30 sept. 1880.	25. **Millet** (René-Philippe), secrétaire général du département de Seine-et-Oise, chef.	14 novemb. 1881.
18 décemb. 1881.	26. **Pallain** (Georges), directeur du cabinet, du personnel et de la comptabilité.	30 janvier 1882.
18 décemb. 1881.	» Gérard (Auguste), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef.	30 janvier 1882.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
30 janvier 1882.	27. **Rabel** (Paul-Camille-Alfred), ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1re classe, chef, pour la 2e fois.	7 août 1882.
31 janvier 1882.	» Delaroche-Vernet (Philippe-Grégoire), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint pour la 2e fois.	7 août 1882.
8 août 1882.	28. **Barry** (Maximilien-Étienne-Émile), capitaine d'infanterie, chef.	29 janvier 1883.
25 février 1883.	29. **Marcel** (Henri-Camille), auditeur de 1re classe au Conseil d'État, chef.	6 avril 1885.
25 février 1883.	» Hanotaux (Albert-Auguste-Gabriel), rédacteur aux archives, chef adjoint.	6 avril 1885.
7 avril 1885.	30. **Herbette** (Jules-Gabriel), ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur du cabinet et du personnel.	8 septemb. 1886.
	» Du Boÿs (Sylvius-Paul), sous-chef, du 7 avril 1885 au 17 décembre 1886.	
	» Lecomte (René), secrétaire d'ambassade de 3e classe, sous-chef adjoint du 15 mai 1885 au 17 décembre 1886.	
8 septemb. 1886.	31. **Rabel** (Paul-Camille-Alfred), ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1re classe, chef pour la 3e fois.	11 décemb. 1886.
17 décemb. 1886.	32. **Du Boÿs** (Sylvius-Paul), rédacteur à la direction des affaires commerciales et consulaires, chef.	3 avril 1888.
	» Lecomte (René), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef le 17 décembre 1886, secrétaire de 1re classe (11 janvier 1888), chef adjoint du 13 décembre 1887 au 5 avril 1888.	
6 avril 1888.	33. **Robert**, chef de cabinet.	22 février 1889.
	» Crozier (Philippe-Marius), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef du 7 avril 1888 au 24 février 1889.	
23 février 1889.	34. **Delpeuch** (Édouard), chef.	17 mars 1890.
24 février 1889.	» Crozier (Philippe-Marius), secrétaire d'ambassade de 1re classe, puis conseiller d'ambassade, chef adjoint.	
29 mars 1890.	35. **Cogordan** (Georges-François), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	12 août 1891.
	» Crozier (Philippe-Marius), chef adjoint.	
	» Gavarry (Fernand-Napoléon), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef.	

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
12 août 1891.	36. **Crozier** (Philippe-Marius), conseiller d'ambassade, chef.	10 décemb. 1892.
10 décemb. 1892.	37. **Crozier** (Philippe-Marius), chef du cabinet pour la 2e fois et chef du personnel.	9 janvier 1893.
13 janvier 1893.	38. **Revoil** (Amédée-Joseph-Paul), avocat à la cour d'appel de Paris, chef du cabinet et du personnel.	3 décemb. 1893.
13 janvier 1893.	» Gavarry (Napoléon-Fernand-Camille), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef adjoint.	4 décemb. 1893.
4 décemb. 1893.	39. **Lafargue**, ancien préfet, directeur.	30 mai 1894.
4 décemb. 1893.	» Paléologue (Georges-Maurice), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef adjoint.	22 mai 1894.
31 mai (1) 1894.	40. **Revoil** (Amédée-Joseph-Paul), consul général puis ministre plénipotentiaire (12 janvier 1895).	31 octobre 1895.
31 mai 1894.	» Beau (Jean-Baptiste-Paul), secrétaire d'ambassade de 2e classe, chef adjoint.	2 novembre 1895.
7 novemb. 1895.	41. **Lyon** (Georges), chef.	29 mars 1896.
7 novemb. 1895.	» Arago (Pierre-Jean-François), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef.	30 avril 1896.
»	» Daeschner (Nosky-Georges-Henri-Émile), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef adjoint.	30 avril 1896.
29 mars 1896.	42. **Beau** (Jean-Baptiste-Paul), secrétaire d'ambassade de 2e classe.	30 avril 1896.
6 mai 1896.	43. **Marcel** (Henri-Camille), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	29 décemb. 1897.
6 mai 1896.	» Regnault (Eugène-Louis-Georges), consul de 1re classe, chef adjoint.	31 janvier 1898.
11 mai 1896.	» Borel (Hippolyte-Armand-Maurice), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef.	31 janvier 1898.
»	» Daeschner (Nosky-Georges-Henri-Émile), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef adjoint.	31 janvier 1898.
29 décemb. 1897.	44. **Soulange-Bodin** (André-Eugène-Henri), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	16 juin 1898.

1. Depuis cette époque le personnel a été rattaché au cabinet du ministre.

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
19 mars 1898.	» Descos (Léon-Eugène-Aubin Coullard), secrétaire d'ambassade, sous-chef.	16 juin 1898.
19 mars 1898.	» Daeschner (Nosky-Georges-Henri-Émile), secrétaire d'ambassade de 2e classe, sous-chef adjoint.	16 juin 1898.
1er juillet 1898.	45. **Beau** (Jean-Baptiste-Paul), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef pour la 2e fois.	19 mars 1901.
1er juillet 1898.	» Borel (Hippolyte-Armand-Morel), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	10 mai 1899.
1er juillet 1898.	» Delavaud (Louis-Charles-Marie), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	19 mars 1901.
1er juillet 1898.	» Jullemier (Henry), consul de 2e classe, puis de 1re classe, sous-chef.	19 mars 1901.
19 mars 1901.	46. **Delavaud** (Louis-Charles-Marie), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	29 décemb. 1902.
19 mars 1901.	» Piccioni (Camille-Vincent-Emmanuel), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	29 décemb. 1902.
19 mars 1901.	» Guillemin (Jean-Marie-Auguste-René), secrétaire d'ambassade de 2e classe, puis de 1re classe, sous-chef.	29 décemb. 1902.
29 décemb. 1902.	47. **Delavaud** (Louis-Charles-Marie), ministre plénipotentiaire de 2e classe, directeur.	6 juin 1905.
29 décemb. 1902.	» Piccioni (Camille-Vincent-Emmanuel), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	6 juin 1905.
29 décemb. 1902.	» Guillemin (Jean-Marie-Auguste-René), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	6 juin 1905.
29 décemb. 1902.	» Delvincourt (Pierre-Paul), secrétaire d'ambassade de 2e classe, puis de 1re classe, sous-chef.	6 juin 1905.
19 juin 1905.	48. **Moreau** (Aimé-Hilaire-Emile), inspecteur des finances, directeur.	7 mars 1906.
19 juin 1905.	» Dæschner (Nosky-Georges-Henri-Emile), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	7 mars 1906.
19 juin 1905.	» Gout (Jean-Etienne-Paul), consul général, chef adjoint.	7 mars 1906.
19 juin 1905.	» Berthelot (Philippe-Joseph-Louis), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	7 mars 1906.
14 mars 1906.	49. **Charlot**, inspecteur général de l'instruction publique, directeur.	

DATE de la NOMINATION.	DIRECTEURS ET CHEFS DU CABINET DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.	DATE de la CESSATION des fonctions.
14 mars 1906.	» Dæschner (Nosky-Georges-Henri-Émile), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef.	31 août 1906.
14 mars 1906.	» De la Martinière (Maximilien-Antoine-Cyprien-Henri Poisson), consul général, chef adjoint.	
14 mars 1906.	» Berthelot (Philippe-Joseph-Henri), secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef adjoint.	
14 mars 1906.	» Bourgeois (Georges), docteur en médecine, chef adjoint.	
2 juillet 1906.	» Pascal (d'Aix), consul de 1re classe, sous-chef.	
1er septem. 1906.	» Thiébaut, ministre plénipotentiaire de 2e classe, chef.	

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS

ET CHEFS DU SERVICE DU PROTOCOLE

DEPUIS 1815

DATE de la NOMINATION.	INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS.	DATE de la CESSATION des fonctions.
17 juin 1814.	1. **De la Live.**	16 mai 1829.
16 mai 1829.	2. **De la Live,** baron d'Épinay, capitaine au 3e régiment de la garde.	Juillet 1830.
Juillet 1830.	3. **De Saint-Maurice** (Victor, comte), secrétaire d'ambassade de 1re classe.	Février 1848.
Février 1848.	4. **Feuillet de Conches,** sous-directeur chargé du service du protocole, remplit en fait les fonctions d'introducteur des ambassadeurs.	Décembre 1848.
Décembre 1848.	5. Comte **Bacciocchi,** maître des cérémonies. M. **Feuillet de Conches,** adjoint. (A l'avènement de Napoléon III, deux charges d'introducteurs des ambassadeurs furent créées et placées sous l'autorité du duc de **Cambacérès,** grand maître des cérémonies.)	2 décembre 1851.
1853.	6. **Feuillet de Conches,** sous-directeur, puis directeur (1869), chargé du service du protocole, introducteur des ambassadeurs.	22 décemb. 1874.
1853.	7. **De Châteaubourg** (baron), introducteur des ambassadeurs.	1857.
1857.	8. **De La Jus** (baron), introducteur des ambassadeurs.	2 septemb. 1870.
22 décemb. 1874.	9. **Mollard** (Jean-Hippolyte-Gabriel), sous-directeur du protocole, introducteur des ambassadeurs, puis directeur (1880).	25 août 1888.

DATE de la NOMINATION.	INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS.	DATE de la CESSATION des fonctions.
20 septemb. 1888.	10. **D'Ormesson** (Olivier-Gabriel-François-Paul Lefèvre, comte), ministre plénipotentiaire, chargé du service du protocole, introducteur des ambassadeurs.	1893.
8 septemb. 1893.	11. **De Bourqueney** (Marie-Victor-Félix, comte), ministre plénipotentiaire de 2e classe.	10 avril 1895.
10 avril 1895.	12. **Crozier** (Philippe-Marie), ministre plénipotentiaire.	29 août 1902.
29 août 1902.	13. **Mollard** (Armand), ministre plénipotentiaire de 2e cl.	

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

CHEFS DE LA DIVISION DES ARCHIVES

DEPUIS 1815

DATE de la NOMINATION.	CHEFS DE LA DIVISION DES ARCHIVES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	GARDE DU DÉPÔT DES ARCHIVES.	
7 mai 1807.	1. **Hauterive** (Alexandre-Maurice Blanc de la Nautte, comte d'), conseiller d'État, chef de la 1re division politique.	28 juillet 1830.
	DIRECTEURS DES ARCHIVES ET DES CHANCELLERIES.	
1er août 1830.	2. **Mignet** (François-Auguste-Alexis), conseiller d'État; membre, puis secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; membre de l'Académie française.	30 mai 1848.
30 mai 1848.	3. **Carteron** (Édouard), archiviste aux Archives nationales, préfet de l'Ain.	3 mars 1849.
3 mars 1849.	4. **Cintrat** (Pierre), directeur des affaires politiques.	29 octobre 1866.
28 octobre 1866.	5. **Fougère** (Armand-Prosper), ministre plénipotentiaire, sous-directeur à la direction des affaires politiques.	23 janvier 1880.
	DIRECTEUR DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES ARCHIVES.	
23 janvier 1880	6. **Courcel** (Alphonse Chodron, baron de), ministre plénipotentiaire de 1re classe.	27 décemb. 1881.

DATE de la NOMINATION.	CHEFS DE LA DIVISION DES ARCHIVES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	CHEFS DE LA DIVISION DES ARCHIVES.	
31 janvier 1882.	7. **Girard de Rialle** (Julien), ancien préfet, sous-directeur (23 janvier 1880), puis conservateur (18 septembre 1880) et chef de la division des archives (31 janvier 1882).	26 avril 1898.
26 avril 1898.	8. **Deluns-Montaud** (Pierre), ancien député, ancien ministre des travaux publics, ministre plénipotentiaire de 1re classe.	

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

CHEFS DE LA DIVISION DES FONDS

ET DE LA COMPTABILITÉ

DEPUIS 1815

DATE de la NOMINATION.	CHEFS DE LA DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.	DATE de la CESSATION des fonctions.
16 novemb. 1799.	1. **Bresson** (J. B. Marie-François).	30 juin 1825.
1er août 1829.	2. **Brenier** (Henri), directeur des fonds et de la comptabilité.	17 octobre 1847.
18 octobre 1847.	3. **Brenier** (Anatole-Alexandre-Xavier-François, baron), directeur.	7 novembre 1855.
8 novembre 1855.	4. **Lefebvre** (Armand), directeur.	18 janvier 1860.
19 janvier 1860.	5. **De Billing**, directeur.	9 mars 1878.
10 mars 1878.	6. **Guéroult**, chef de division.	30 septemb. 1880.
23 janvier 1880.	» Le même, ministre plénipotentiaire, directeur des archives et de la comptabilité.	30 septemb. 1880.
1er octobre 1880.	7. **Brédif**, chef de division.	30 novemb. 1881.
1er décemb. 1881.	8. **Pallain**, directeur du cabinet, du personnel et de la comptabilité.	31 janvier 1882.
1er février 1882.	9. **Brédif**, chef de division.	31 mars 1882.
1er avril 1882.	10. **Houette**, chef de division par intérim.	30 novemb. 1883.

DATE de la NOMINATION.	CHEFS DE LA DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er décemb. 1883.	11. **Roger,** chef de division, ministre plénipotentiaire, le 28 décembre 1895.	30 mars 1901.
1er avril 1901.	12. **Thiboust,** chef de division.	19 janvier 1906.
19 janvier 1906.	13. **Hamon** (Frantz), chef de division.	

CHAPITRE XII

AMBASSADEURS

ENVOYÉS EXTRAORDINAIRES ET MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES
MINISTRES RÉSIDENTS
ET CHARGÉS D'AFFAIRES DE FRANCE A L'ÉTRANGER

DE 1815 A 1905

ALLEMAGNE (Empire d').

MM.

Le marquis de Gabriac, chargé d'affaires	31 mai 1871
Le vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur	1er juin 1873
Le comte de Saint-Vallier, ambassadeur	24 décembre 1877
Le baron de Courcel, ambassadeur	27 décembre 1881
Herbette, ambassadeur	8 septembre 1886
Le marquis de Noailles, ambassadeur	26 mai 1896
Bihourd, ambassadeur	29 août 1902

AMÉRIQUE CENTRALE (comprenant les républiques de Guatemala, Nicaragua, Costa-Rica, San-Salvador, Honduras).

MM.

Cochelet, chargé d'affaires et consul général	26 octobre 1831
Mahelin, chargé d'affaires	30 octobre 1835
Levasseur, chargé d'affaires	6 décembre 1842
Baradère, chargé d'affaires	8 septembre 1843
Augrand, chargé d'affaires	25 avril 1851
Le vicomte de Botmilliau, chargé d'affaires	6 juin 1856
Tallien de Cabarrus, chargé d'affaires	7 janvier 1863
Dabry de Thiersant, chargé d'affaires	4 février 1878
Le Brun, chargé d'affaires par intérim	14 mai 1883
Le même, chargé du consulat général	1er mai 1884
Le même, consul général et chargé d'affaires	17 octobre 1885
Reynaud, consul général et chargé d'affaires	1er décembre 1886
Charpentier, ministre plénipotentiaire chargé du consulat général, chargé d'affaires	22 mai 1893
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 octobre 1893
Challet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 octobre 1894
Polet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 mai 1897
Le comte de Pourtalès Gorgier	18 avril 1901
Guiot, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	8 novembre 1903
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 octobre 1904
Riffault, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 août 1906

ARGENTINE (Confédération).

(Voir aussi Paraguay.)

MM.

Le comte de Lurde, ministre plénipotentiaire	7 décembre 1841
Le baron Deffaudis, envoyé extr. et minist. plénipot. (avec une miss. spéc.)	20 mars 1845
Le chevalier Le Moyne	24 mai 1851
Lefebvre de Bécourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 février 1856
Noël, ministre plénipotentiaire	28 novembre 1866
Ducros-Aubert, ministre plénipotentiaire	28 octobre 1872
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordin. et ministre plénipotentiaire	18 décembre 1878
De Vienne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 mars 1882
Rouvier, chargé d'affaires	26 août 1882
Imbert, chargé d'affaires	26 mai 1883
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 novembre 1883
Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 janvier 1893
Le comte Sala, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 octobre 1897
Larrouy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 décembre 1904

De la Rosière, ministre plénipotentiaire, chargé par intérim de la légation	9 février 1846
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 octobre 1846
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 février 1849
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 septembre 1849
Le chevalier de Saint-Georges, ministre-résident	20 février 1851
De Lisle de Siry, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 avril 1851
Le chevalier de Saint-Georges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	30 juin 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 mars 1867
Le comte de Gobineau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	24 juin 1868
De Vorges, chargé d'affaires par intérim	12 octobre 1871
Noël, ministre plénipotentiaire	20 juin 1872
Rouvier, chargé d'affaires par intérim	15 octobre 1881
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	2 mars 1882
Blondel, chargé d'affaires par intérim	10 septembre 1889
Gérard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 novembre 1890
Danbigny, chargé d'affaires par intérim	10 juillet 1893
Imbert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 janvier 1894
Pichon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	23 décembre 1895
Le vicomte de Lavaur de Sainte-Fortunade, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 décembre 1897
Decrais (Julien), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 juillet 1901

CHILI.

MM.

Limperani (Mathieu), consul général et chargé d'affaires	4 février 1857
Flory, consul général et chargé d'affaires	10 octobre 1862
Le vicomte Treilhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 octobre 1868
Le marquis de Ripert-Monclar, chargé d'affaires par intérim	19 février 1872
Le vicomte Brenier de Montmorand, ministre plénipotentiaire	28 octobre 1872
Le baron d'Avril, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 janvier 1877
Pascal Duprat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 novembre 1882
Lanen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	23 septembre 1885
Fourier de Bacourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 septembre 1887
Harmand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire gérant la légation, du 26 juillet au	26 décembre 1890
Bainy d'Avricourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 décembre 1893
Girard de Rialle, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 avril 1898
Desprez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 mai 1904

CHINE.

MM.

De Lagrené, chargé d'une miss. avec les pouvoirs d'env. extraord. et min. plénip.	9 août 1843
Forth-Rouen (Alexandre), envoyé et chargé d'affaires	19 janvier 1847
De Bourboulon, ministre	20 février 1851
Bourée, ministre plénipotentiaire	15 avril 1852
De Bourboulon, ministre plénipotentiaire	19 octobre 1852
Le baron Gros, commissaire extraordinaire	14 mai 1857
De Bourboulon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 mars 1859
Le baron Gros, ambassadeur extraordinaire et haut commissaire	7 mars 1860
Berthemy, chargé de la légation comme ministre plénipotentiaire	14 octobre 1862
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 octobre 1863
Le comte de Lallemand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 novembre 1866
De Geofroy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 juin 1872
Le vicomte Brenier de Montmorand, envoyé extraord. et ministre plénipotent.	30 avril 1876
Bourée (Albert), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	23 janvier 1880
Tricou, chargé temporairement de représenter le gouvernement français comme envoyé extraordinaire	15 mai 1883
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 septembre 1883
Cogordan, chargé d'affaires	15 octobre 1885
Constans, envoyé extraordinaire	10 juin 1886
Lemaire, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 juillet 1887
Gérard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 octobre 1893
Pichon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 décembre 1897
Beau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 mars 1901
Dubail, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 juillet 1902
Bapst, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 décembre 1905

COLOMBIE (République de).

MM.

Le comte d'Estourmel, ministre plénipotentiaire	13 mai 1831
Le Moyne, chargé d'affaires par intérim	1831
Le baron Gros, chargé d'affaires	16 février 1838
De Lisle, chargé d'affaires par intérim	18 novembre 1842

De Lisle, chargé d'affaires en titre . . . . 12 février 1850
Goury du Roslan, ministre plénipotentiaire . . . . 8 avril 1851
Le vicomte Treilhard, ministre plénipotentiaire. . . . . 11 décembre 1866
Gœpp, chargé d'affaires et consul général . . . . 10 mars 1869
Desnoyers, chargé d'affaires et consul général. . . . . 14 juin 1873
Troplong, chargé d'affaires et consul général . . . . 1er avril 1875
Forest, chargé d'affaires et consul général . . . . 18 septembre 1880
Lanen, chargé d'affaires et consul général. . . . . 2 mars 1882
Dalos, consul général et chargé d'affaires . . . . 19 mai 1885
Mancini, chargé du consulat général, chargé d'affaires . . . . 26 mars 1889
Bourgarel, consul général, chargé d'affaires . . . . 15 février 1893
Le même, consul général, ministre-résident. . . . . 9 mars 1893
Frandin, consul et chargé d'affaires. . . . . 23 décembre 1895
Bourgarel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 6 avril 1897
Boulard-Pouqueville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 27 octobre 1900
Souhart, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 6 février 1905

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

MM.

Le comte Reinhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Diète germanique et la ville libre de Francfort . . . . 1er décembre 1815
Desaglot, ministre plénipotentiaire près la Diète germanique. . . . . 26 août 1829
De Cabre, ministre plénipotentiaire près la Diète germanique . . . . 20 juillet 1830
Alleye de Ciprey, ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique . 29 décembre 1830
Le baron Deffaudis, envoyé extraord. et min. plénip. près la Diète germanique. 11 juillet 1839
Le marquis de Chasseloup-Laubat, env. ex. et min. plén. près la Conf. german. 27 octobre 1841
Le baron de Billing, envoyé extr. et min. plénipot. près la Conféd. germanique. 12 octobre 1847
Savoie, chargé d'affaires à Francfort . . . . 8 avril 1848
De Tallenay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Francfort . . 28 août 1848
Le comte de Montessuy, envoyé extr. et min. plénip. près la Conféd. germanique. 7 novembre 1855
Le même, envoyé extraord. et ministre plénipot. près la ville libre de Francfort. 15 décembre 1855
Le comte de Salignac-Fénelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique et près la ville libre de Francfort . . 24 août 1858
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique et près la ville libre de Francfort. . . . . 5 octobre 1864
(*La légation a été supprimée en 1866 lors de l'annexion de Francfort à la Prusse.*)

CORÉE.

MM.

Collin (de Plancy), consul et commissaire du gouvernement . . . . 9 novembre 1887
Frandin, consul et commissaire du gouvernement . . . . 12 juillet 1890
Collin (de Plancy), consul général et chargé d'affaires . . . . 23 décembre 1895
Le même, ministre plénipotentiaire et chargé d'affaires . . . . 27 octobre 1900
Le même, ministre plénipotentiaire chargé des fonctions de ministre-résident. . . 17 février 1901

CUBAINE (République)

MM.

Bruwaert, ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 4 juin 1902
Lefaivre (Paul), ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 6 février 1905

DANEMARK.

MM.

Le comte de la Ferronays, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . 25 août 1817
Le comte de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 21 octobre 1819
Le baron de Barante, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 19 juillet 1820
Le marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 11 octobre 1820
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 9 juin 1832
Le duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 31 décembre 1832
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 14 juillet 1834
Le comte Alexis de Saint-Priest, envoyé extraordin. et min. plénipotentiaire. . 18 juin 1838
Le baron de Billing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire par int. 9 septembre 1843
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 21 janvier 1845
Le baron Burignot de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 8 décembre 1847
De Gramayel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 28 juin 1848
Dotézac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 7 juillet 1848
Le vicomte de Saint-Ferriol, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 14 juillet 1869
Le comte de Lignaville, chargé d'affaires . . . . 12 janvier 1876
Le comte Duchâtel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 20 octobre 1876
Victor Tiby, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 28 mars 1878
Le vicomte de Croÿ, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 15 juin 1879
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 7 juillet 1885
Thomson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 26 juillet 1886
Le comte d'Aunay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 2 juin 1891
Le comte d'Ormesson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 8 septembre 1893
Raindre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 10 avril 1895
Jusserand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 27 décembre 1898
Crozier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 29 août 1902

DOMINICAINE (République).

MM.

Jalouzet, consul et chargé d'affaires . . . . 21 juillet 1889
Dejoux, consul et chargé d'affaires . . . . 3 novembre 1900
Frandin, consul général et chargé d'affaires . . . . 21 novembre 1904

ÉQUATEUR.

MM.

De Mendeville, chargé d'affaires . . . . 12 février 1848
Le même, consul général et chargé d'affaires. . . . . 20 septembre 1849
De Montholon, consul général et chargé d'affaires . . . . 20 mai 1850
Villamus, consul général et chargé d'affaires. . . . . 3 mai 1854
Fabre, consul général et chargé d'affaires. . . . . 8 janvier 1861
Chevalier de Saint-Robert, consul général et chargé d'affaires . . . . 6 décembre 1864
De Dulçat, consul général et chargé d'affaires . . . . 17 octobre 1868
Du Roscoa, consul général et chargé d'affaires . . . . 30 novembre 1872
Boulard, consul général et chargé d'affaires . . . . 1er octobre 1873
Duchesne de Bellecourt, consul général et chargé d'affaires. . . . . 13 mars 1877
Héritte, consul général et chargé d'affaires. . . . . 12 avril 1881
Pierret, consul général et chargé d'affaires . . . . 4 mars 1884
De Vaux (Georges), consul général et chargé d'affaires . . . . 11 mai 1887
Le marquis de Persan, consul général et chargé d'affaires . . . . 28 février 1894
Frandin, consul général et chargé d'affaires . . . . 6 avril 1897
Mercier, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires . . . . 19 septembre 1902
Bobot-Descoutures, consul général et chargé d'affaires . . . . 21 novembre 1904

ESPAGNE.

MM.

Le comte de La Garde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 20 avril 1821
Le marquis de Talaru, ambassadeur . . . . 1er juin 1823
Le marquis de Moustier, ambassadeur . . . . 3 juillet 1825
Le vicomte de Saint-Priest, ambassadeur . . . . 26 août 1827
Le comte d'Harcourt (Eugène), ambassadeur. . . . . 23 octobre 1830
Le comte de Rayneval, ambassadeur . . . . 21 février 1832
Le comte de La Tour-Maubourg (Septime), ambassadeur. . . . . 15 septembre 1833
Le duc de Fezensac, ambassadeur. . . . . 25 mars 1838
Le marquis de Rumigny, ambassadeur . . . . 7 juillet 1839
Le comte Mathieu de la Redorte, ambassadeur. . . . . 16 juin 1840
De Salvandy, ambassadeur . . . . 9 septembre 1841
Le comte de Bresson, ambassadeur. . . . . 6 novembre 1843
Piscatory, ambassadeur . . . . 10 décembre 1847
Le duc de Glücksbierg, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires 1847
De Lesseps (Ferdinand), ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires . . . . . . 10 avril 1848
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 septembre 1848
Le prince Bonaparte (Napoléon-Joseph), ambassadeur . . . . 10 février 1849
De Bourgoing (Paul), ambassadeur . . . . 26 décembre 1849
Le comte Colonna-Walewski, ambassadeur . . . . 20 février 1851
Le général Aupick, ambassadeur . . . . 18 juin 1851
Le marquis Turgot, ambassadeur. . . . . 12 mars 1853
Barrot (Adolphe), ambassadeur. . . . . 24 août 1858
Mercier, ambassadeur . . . . 5 octobre 1864
Le marquis de Bouillé, ambassadeur . . . . 28 avril 1871
Le comte de Chaudordy, ambassadeur. . . . . 19 septembre 1874
Le vice-amiral Jaurès, ambassadeur. . . . . 11 décembre 1878
Le vicomte de Bresson, ministre plénipotentiaire, chargé de l'ambassade. . . . 16 février 1882
Andrieux, ambassadeur . . . . 13 mars 1882
Le baron des Michels, ambassadeur . . . . 30 octobre 1882
De Laboulaye, ambassadeur . . . . 24 novembre 1885
Cambon, ambassadeur . . . . 28 octobre 1886
Roustan, ambassadeur. 5 août 1891
Le marquis de Reverseaux, ambassadeur . . . . 19 avril 1891
Patenôtre, ambassadeur . . . . 14 octobre 1897
Cambon (Jules), ambassadeur. . . . . 29 août 1902

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

MM.

Hyde de Neuville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 14 janvier 1816

(*Pas de titulaires pendant les années 1821 et 1822.*)

Le baron Durand de Mareuil, ministre plénipotentiaire . . . . 1er juin 1823
Roux de Rochelle, ministre plénipotentiaire. . . . . 4 novembre 1829

Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 22 octobre 1830
De Pontois, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 4 août 1839
De Bâcourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 25 novembre 1835
Pageot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire par intérim . . . . . 24 septembre 1842
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 décembre 1847
Soussin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 juin 1848
Sain de Boislecomte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 3 octobre 1849
De Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 20 février 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 7 décembre 1859
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . 5 octobre 1861
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 23 février 1865
Berthemy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 28 octobre 1866
Prévost Paradol, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 18 juin 1870
Le vicomte Treilhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 26 juillet 1870
De Bellonet, chargé d'affaires par intérim. . . . . 27 mars 1871
Le marquis de Noailles, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 12 mai 1872
Bartholdi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 4 décembre 1873
Outrey (Maxime), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 25 décembre 1876
Roustan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 13 février 1882
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 12 août 1891
Le même, ambassadeur . . . . 25 mars 1893
Jules Cambon, ambassadeur . . . . 14 octobre 1897
Jusserand, ambassadeur . . . . 29 août 1902

ÉTHIOPIE.

M.

Lagarde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 15 juin 1897

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

MM.

Le marquis d'Osmond, ambassadeur. . . . . 29 novembre 1815
Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur. . . . . 26 janvier 1819
Le duc Decazes, ambassadeur . . . . 20 février 1820
Le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur . . . . 9 janvier 1822
Le prince de Polignac, ambassadeur . . . . 1er juin 1823
Le duc de Laval-Montmorency, ambassadeur . . . . 4 septembre 1829
Le prince de Talleyrand, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotent. 13 septembre 1830
Le baron de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 21 mai 1832
(*Pendant l'absence du prince de Talleyrand, de juin à octobre.*)
Le comte Horace Sébastiani, ambassadeur . . . . 7 janvier 1835
Guizot, ambassadeur extraordinaire . . . . 9 février 1840
Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur extraordinaire. . . . . 9 septembre 1841
Le duc de Broglie, ambassadeur extraordinaire . . . . 11 mai 1847
De Tallenay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 14 avril 1848
Gustave de Beaumont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 7 août 1848
Le vice-amiral Cécille, ambassadeur . . . . 2 janvier 1849
Drouyn de Lhuys, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire . . . . . 5 juillet 1849
Le même, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire. . . . . 2 février 1850
Le même, ambassadeur extraordinaire en mission temporaire. . . . . 29 juin 1850
Le général Aupick, ambassadeur. . . . . 20 février 1851
Colonna-Walewski, ambassadeur. . . . . 18 juin 1851
De Persigny, ambassadeur. . . . . 7 mai 1855
Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, ambassadeur . . . . 23 mars 1858
De Persigny, ambassadeur . . . . 9 mai 1859
Le général comte de Flahault de la Billarderie, ambassadeur . . . . 26 novembre 1860
Le baron Gros, ambassadeur. . . . . 14 novembre 1862
Le prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur . . . . 13 octobre 1863
Le marquis de La Valette, ambassadeur . . . . 21 juillet 1869
Le duc de Broglie, ambassadeur . . . . 19 février 1871
Gavard, chargé d'affaires par intérim. . . . . 31 mars 1871
Le comte Bd d'Harcourt, ambassadeur . . . . 1er mai 1872
Le duc Decazes, ambassadeur . . . . 20 septembre 1873
De la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, ambassadeur . . . . 4 décembre 1873
Comte de Jarnac, ambassadeur . . . . 28 août 1874
Gavard, ministre plénipotentiaire par intérim. . . . . 24 avril 1875
Le marquis d'Harcourt, ambassadeur . . . . 8 mai 1875
Le comte de Montebello (G.), ministre plénipotentiaire par intérim . . . . . . 31 décembre 1878
Le vice-amiral Pothuau, ambassadeur. . . . . 18 février 1879
Léon Say, ambassadeur . . . . 30 avril 1880
Challemel-Lacour, ambassadeur . . . . 11 juin 1880
Tissot, ambassadeur . . . . 21 février 1882
Waddington, ambassadeur. . . . . 18 juillet 1883

Le baron d'Estournelles de Constant, chargé d'affaires par intérim	8 avril 1893
Decrais, ambassadeur	21 juillet 1893
Le baron de Courcel, ambassadeur	4 octobre 1894
Paul Cambon, ambassadeur	21 septembre 1898

GRÈCE.

MM.

Rouen (Achille), résident et consul général	31 décembre 1828
Le même, ministre-résident	15 mars 1833
De Lagrené, ministre-résident	11 septembre 1835
Le même, ministre plénipotentiaire	18 février 1840
Piscatory, ministre plénipotentiaire	17 avril 1843
Guillemot, chargé d'affaires	9 mai 1848
Thouvenel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 janvier 1849
Lobstein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 novembre 1850
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 avril 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 novembre 1854
De Montherot, ministre plénipotentiaire	16 août 1857
Le vicomte de Serres, ministre plénipotentiaire	25 juin 1859
Bourée, ministre plénipotentiaire	7 décembre 1859
De Gobineau, ministre plénipotentiaire	5 octobre 1864
Le baron Baude, ministre plénipotentiaire	24 juin 1868
Le marquis de Cazeaux, chargé d'affaires par intérim	15 mars 1872
Jules Ferry, ministre plénipotentiaire	12 mai 1872
Le vicomte R. de Borelli, chargé d'affaires par intérim	29 août 1872
Le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 octobre 1873
Tissot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1876
Ternaux-Compans, chargé d'affaires par intérim	24 juin 1880
Le baron des Michels, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 août 1880
Le comte de Moüy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1880
Le comte de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 juillet 1886
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 décembre 1891
Le comte d'Ormesson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 décembre 1897

HAÏTI.

MM.

Le comte de Lémont, ministre plénipotentiaire	7 octobre 1874
Domet de Vorges, ministre plénipotentiaire	15 octobre 1875
Le comte de Rochechouart, ministre plénipotentiaire	16 novembre 1877
Milon de la Verteville, ministre plénipotentiaire	17 juin 1879
De Vienne, chargé d'affaires	21 février 1880
Le même, ministre plénipotentiaire	27 août 1881
Burdel, consul général chargé de la légation	2 mars 1882
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 octobre 1884
Fourier de Bacourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 décembre 1885
Le comte de Sesmaisons, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 septembre 1887
Flesch, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 juillet 1890
Le comte de Langier-Villars, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 octobre 1892
Pichon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 mai 1894
Bourgarel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	23 décembre 1895
Meyer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 avril 1897
Wiener, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 mars 1899
Desprez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 octobre 1901
Descos, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 mai 1904
Nabonne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 novembre 1905
De Beaure, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	21 janvier 1906

HANOVRE ET BRUNSWICK.

MM.

Le marquis de La Tour-Maubourg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	2 octobre 1815
Le marquis de La Moussaye, ministre plénipotentiaire à Hanovre	31 mars 1818
Le comte Hector d'Agoult, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Hanovre	15 novembre 1819
Le marquis de Moustier, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Hanovre	19 juillet 1820
Le comte Roger de Caux, ministre plénipotentiaire à Hanovre	1er juin 1823
Charles Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	15 mai 1831
Martin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	9 juin 1832
Casimir-Perier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	16 décembre 1842
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. près le duc de Brunswick	4 février 1842
Le comte de Béarn, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	5 août 1846
De Montessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre	10 février 1849
Anselme Pététin, ministre plénipotentiaire à Hanovre	15 juin 1848

Le marquis de Ferrière-Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick.	17 avril 1850
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre . . .	17 octobre 1851
Le baron de Méneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick.	4 février 1852
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick.	14 février 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	16 août 1857
Le baron de Malaret, ministre plénipot. à Hanovre et près le duc de Brunswick.	7 décembre 1859
Le marquis de Ferrière-Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick . . .	20 octobre 1862
Le comte de Reiset, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, et ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick.	13 octobre 1863

(*La légation de Hanovre a été supprimée, en 1866, lors de l'annexion du Hanovre à la Prusse.*)

Clntrat, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. près le duc de Brunswick.	25 août 1867
Rothan, ministre plénipotentiaire près le duc de Brunswick	27 juillet 1868

(*La légation de Brunswick a été supprimée, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

HESSE-DARMSTADT ET NASSAU.

MM.

Bogne de Faye, ministre-résident à Darmstadt.	10 janvier 1815
Le comte de Salignac-Fénelon, chargé d'affaires à Darmstadt.	26 décembre 1815
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt.	1er janvier 1822
Le même, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau.	2 février 1826
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt	13 mai 1831
Edmond de Bussière, chargé d'affaires à Darmstadt	31 décembre 1832
De Lagrené, chargé d'affaires à Darmstadt.	14 juillet 1834
Le comte Hippolyte de la Rochefoucauld, chargé d'affaires à Darmstadt	11 septembre 1835
Le même, ministre-résident à Darmstadt.	20 mai 1838
Le même, ministre plénipotentiaire à Darmstadt.	14 août 1841
Le comte de Sercey, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau	30 décembre 1843
Le comte de Marescalchi, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Darmstadt. .	14 juillet 1852
Le comte de Damrémont, envoyé extraord. et ministre plénipot. à Darmstadt. .	11 novembre 1852
Le comte de Montessuy, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau	7 novembre 1855
Le comte de Damrémont, ministre plénipotentiaire près le duc de Nassau . . .	22 décembre 1855
Le comte de Comminges-Guitaud, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau	16 août 1857
Le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau.	7 décembre 1859
Le comte d'Astorg, ministre plénipotent. près le grand-duc de Hesse-Darmstadt et le duc de Nassau	13 octobre 1863

(*La légation a été supprimée, savoir : près le duc de Nassau, lors de l'annexion du duché de Nassau à la Prusse, en 1866, et près le grand-duc de Hesse-Darmstadt par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.*)

HESSE ÉLECTORALE.

MM.

Sabatier de Cabre, ministre plénipotentiaire	1er décembre 1821
Le comte de Beaurepaire, ministre plénipotentiaire.	20 juillet 1830
Le chevalier de Cabre, ministre plénipotentiaire	6 juillet 1831
Le comte de Béarn, ministre-résident.	25 novembre 1839
Le même, ministre plénipotentiaire.	14 août 1841
Le marquis de La Valette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. .	26 juillet 1846
Le duc de Bassano, chargé par intérim de gérer la légation.	8 décembre 1847
Humann, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 juin 1848
D'Assailly, chargé d'affaires	23 octobre 1848
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 août 1849
De Gramont de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . .	13 décembre 1851
Le vicomte Sérurier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 mars 1852
De Montherot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1854
Baudin, ministre plénipotentiaire.	16 août 1857
Sampayo, ministre plénipotentiaire.	7 décembre 1859
Le marquis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire.	16 août 1862
Le comte de Bondy, ministre plénipotentiaire.	5 octobre 1864

(*La mission a été supprimée lors de l'annexion de la Hesse électorale à la Prusse, en 1866.*)

ITALIE (Royaume d').

MM.

Benedetti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 août 1861
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 octobre 1862
Le baron de Malaret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	13 octobre 1863
Sénard, ancien ministre de l'intérieur (en mission extraordinaire)	19 septembre 1870
Le comte de Choiseul, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 mars 1871
Fournier, ministre plénipotentiaire	26 février 1872
Le marquis de Sayve, chargé d'affaires par intérim	1er janvier 1873
Le comte de Faverney, chargé d'affaires	12 juillet 1873
Victor Tiby, chargé d'affaires par intérim	5 janvier 1874
Le marquis de Noailles, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1873
Le même, ambassadeur	19 juillet 1876
Le marquis de Reverseaux, chargé d'affaires	21 février 1882
De Bacourt, chargé d'affaires, du 28 juin au	5 novembre 1882
Decrais, ambassadeur	11 novembre 1882
Le comte de Moüy, ambassadeur	17 juillet 1886
Mariani, ambassadeur	6 novembre 1888
Billot, ambassadeur	8 mars 1890
Barrère, ambassadeur	29 décembre 1897

JAPON.

MM.

Duchesne de Bellecourt, chargé d'affaires	14 février 1859
Le même, avec le titre de ministre plénipotentiaire	14 juin 1861
Roches, ministre plénipotentiaire	7 octobre 1863
Maxime Outrey, ministre plénipotentiaire	18 février 1868
Berthemy, ministre plénipotentiaire	24 mars 1873
De Geofroy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 avril 1876
Guillaume de Roquette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 avril 1880
Tricou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 mars 1882
Sienkiewicz, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 juillet 1883
Harmand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 avril 1894
Raindre, ambassadeur	16 février 1905

LUCQUES.

MM.

Le comte Dillon (Édouard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 mars 1818
Le vicomte de Marcellus, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 février 1826
Bellocq, ministre-résident	7 octobre 1833
Le même, ministre plénipotentiaire	4 août 1841
Le comte de la Rochefoucauld (Hippolyte), ministre plénipotentiaire	6 avril 1845

(Cette légation a été supprimée par suite de l'annexion du duché de Lucques au grand-duché de Toscane, en 1847.)

LUXEMBOURG.

MM.

Raindre, conseiller d'ambassade, ministre-résident	10 décembre 1890
Crozier, conseiller d'ambassade, ministre-résident	10 mai 1893
Denaut, ministre plénipotentiaire, ministre-résident	20 décembre 1894
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 octobre 1900

MAROC.

MM.

Le marquis de Châteaugirond, consul général et chargé d'affaires	4 mars 1839
De Chasteau, consul général et chargé d'affaires	17 février 1846
Devoize, consul général et chargé d'affaires	7 avril 1852
Le vicomte de Castillon, consul général et chargé d'affaires	16 juin 1855
Béclard, ministre-résident	10 octobre 1862
Le baron Aymé d'Aquin, ministre plénipotentiaire	16 mars 1864
Tissot, ministre plénipotentiaire	22 avril 1871
Le Sourd, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 octobre 1876
De Vernouillet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1877
Ordega, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 décembre 1881
Féraud, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1884
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	1er décembre 1888
Le comte d'Aubigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 août 1891
Baylin de Monbel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 avril 1894
Revoil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 janvier 1900
Saint-René-Taillandier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 juin 1901
Regnault, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 juin 1906

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN, MECKLEMBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG, VILLES LIBRES ET HANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK.

MM.	
De Maraudet, ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin, Strélitz, Oldenbourg et de Holstein, et près les villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	28 mai 1816
Roux de Rochelle, ministre-résident à Hambourg	28 septembre 1825
Roth, ministre plénipotentiaire à Hambourg	4 novembre 1829
Bellocq, ministre-résident près les villes hanséatiques	31 décembre 1832
Le baron de Talleyrand, ministre-résident près les villes hanséatiques	7 octobre 1833
Edmond de Bussières, ministre-résident à Hambourg	14 juillet 1834
Le baron de Varennes, ministre-résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et d'Oldenbourg, et près les villes libres et hanséatiques	30 novembre 1834
De Tallenay (Auguste), ministre-résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	30 octobre 1838
Le même, ministre plénipotentiaire résident près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	14 août 1841
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	13 novembre 1845
Bernard des Essarts, chargé d'affaires près les gouvernements de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg, et les villes libres et hanséatiques	1er et 3 mai 1848
Klein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hambourg	26 janvier 1849
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz et d'Oldenbourg	2 mars 1849
De Lagau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin, Strélitz et les villes libres et hanséatiques	31 mai 1849
De Salignac-Fénelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	13 novembre 1849
Cintrat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	20 février 1851
Rothan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les grands-ducs de Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg et les villes libres et hanséatiques	27 juillet 1868

(Cette légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.)

MEXIQUE.

MM.	
Martin, ministre plénipotentiaire	13 mai 1831
Deffaudis, ministre plénipotentiaire	29 février 1832
Alleye de Ciprey, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 juillet 1839
De la Rosière, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 octobre 1846
Le Vasseur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 juin 1848
Le vicomte de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 juin 1851
Dubois de Saligny, chargé d'une mission extraordinaire et de gérer la légation	15 mars 1860
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 août 1863
Dano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 février 1865

(Il n'y a pas eu d'agent politique à Mexico de 1868 à 1880. M. Burdel, consul de France, a été chargé de la garde des archives de la légation à partir du 18 mars 1869.)

Le baron Boissy d'Anglas, député, envoyé extr. et ministre plén. en miss. temp.	5 octobre 1880
Le vicomte de Richemont de Richard'son, ministre plénipotentiaire par intérim	16 octobre 1881
De Coutouly (Gustave), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 octobre 1881
Partiot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 décembre 1885
Le comte de Saint-Foix, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 mai 1889
Blanchard de Farges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 juin 1891
Le vicomte de Petiteville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 janvier 1894
Benoit, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 janvier 1896
Boulard-Pouqueville, chargé d'affaires	14 novembre 1900
Blondel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire par intérim	30 novembre 1900

MONTÉNÉGRO.

MM.	
De Saint-Quentin, chargé d'affaires	15 décembre 1879
Le baron de Montgascon, chargé d'affaires	17 juillet 1880

(Le poste est resté sans titulaire du 7 décembre 1882 au 4 novembre 1883.)

Schefer, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	4 novembre 1883
Patrimonio, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	3 février 1886
Gérard, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires	8 janvier 1889
Le comte Amelot de Chaillou, ministre-résident	29 novembre 1890

*

Bompard, conseiller d'ambassade, ministre-résident . . . . 11 octobre 1892
Denaut, secrétaire d'ambassade de 1re classe, chargé des fonctions de ministre-résident . . . . 14 octobre 1893
Desprez, ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 20 décembre 1894
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 9 octobre 1896
Souhart, ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 16 octobre 1900
Le comte de Sercey, ministre plénipotentiaire, ministre-résident . . . . 24 décembre 1904

NORVÈGE.

M.

Delavaud, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 4 novembre 1905

PARAGUAY.

MM.

Ducros-Aubert, ministre plénipotentiaire . . . . 16 septembre 1876
Le comte Amelot de Chaillou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 18 décembre 1878
De Vienne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 2 mars 1882
Rouvier, chargé d'affaires . . . . 26 août 1882
Imbert, chargé d'affaires . . . . 26 mai 1883
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 4 novembre 1883
Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 8 janvier 1894
Le comte Sala, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 18 juillet 1898
De Livio, consul général et chargé d'affaires. . . . . 28 février 1901
Lacau, ministre résident . . . . 23 novembre 1904
Bousquet, ministre-résident. . . . . 7 décembre 1905

PARME, MODÈNE, PLAISANCE ET GUASTALLA.

MM.

De la Maisonfort, ministre plén. près la duchesse de Parme et le duc de Modène. 4 octobre 1821
Le comte Alexis de Saint-Priest, chargé d'affaires à Parme. . . . . 14 mai 1831
Le baron de Barante, ministre plénipotentiaire près l'archiduchesse de Parme, Plaisance et Guastalla . . . . 28 juin 1833
Le marquis de Rumigny, ministre plénipotent. près l'archiduchesse de Parme . 25 octobre 1835
Le marquis de Dalmatie, ministre plénipotentiaire près l'archiduchesse de Parme, Plaisance et Guastalla . . . . 7 juillet 1839
De Bàcourt, ministre plénipotentiaire près la duchesse de Parme. . . . . 8 décembre 1847
De Montessuy, ministre plénipotent. près le grand-duc de Parme et Plaisance. . 16 septembre 1850
Le prince de la Tour d'Auvergne, ministre plénipotentiaire près la régente des États de Parme et Plaisance . . . . 7 novembre 1855
Le marquis de Ferrière Le Vayer, ministre plénipotentiaire près la régente des États de Parme et Plaisance . . . . 16 août 1857

(*La légation a été supprimée en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

PAYS-BAS.

MM.

Le baron Durant de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire 9 juillet 1820
Hector d'Agoult, ministre plénipotentiaire . . . . 1er juin 1823
Le marquis de la Moussaye, ministre plénipotentiaire . . . . 26 août 1827
Bertin de Vaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . . 23 septembre 1830
Le baron Durant de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 12 décembre 1830
Le marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 21 mai 1832
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 11 septembre 1835
Le baron de Boislecomte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . . . . 30 octobre 1838
Le baron de Bussierre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 29 octobre 1846
Le baron de Langsdorff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 5 février 1848
Dubois de Saligny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 26 janvier 1849
Le général Achard, chargé d'une mission spéciale en qualité d'envoyé extraord. 18 avril 1849
Le baron d'André, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 20 février 1851
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 7 décembre 1859
Baudin (Ch.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 17 octobre 1862
Le comte de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 17 juin 1871
Le marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 14 mai 1872
Target, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 12 juillet 1873
Bartholdi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 décembre 1877
Tiby, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 5 juin 1879
Le comte Lefebvre de Behaine, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 5 août 1880
Louis Legrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . . 30 octobre 1882
Bihourd, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 10 avril 1895
Baylin de Monbel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . . 31 janvier 1900
Pellet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 9 août 1906

PÉROU.

MM.

De Montholon, consul général et chargé d'affaires . . . . 30 juillet 1853
Le comte de Ratti-Menton, consul général et chargé d'affaires . . . . 10 décembre 1853

Lœve-Veimars, consul général et chargé d'affaires . . . . 3 septembre 1851
Huet (Albert), consul général et chargé d'affaires . . . . 6 décembre 1851
De Lesseps (Edmond), consul général et chargé d'affaires . . . . 20 juillet 1859
Chevrey-Rameau (Paul), chargé d'affaires par intérim . . . . 11 août 1868
Le baron Gauldrée-Boilleau, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 19 octobre 1868
De Saint-Quentin, chargé d'affaires par intérim . . . . 26 août 1872
De Bellonet, ministre plénipotentiaire . . . . 28 octobre 1872
De Vernouillet, ministre plénipotentiaire . . . . 2 juin 1875
Domet de Vorges, ministre plénipotentiaire . . . . 9 décembre 1877
De Tallenay, consul général, chargé de la légation . . . . 28 février 1882
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 30 octobre 1882
De Pina de Saint-Didier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 31 décembre 1884
Imbert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 29 novembre 1890
Wagner, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 janvier 1893
Larrouy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 14 août 1896
Klobukowski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 1er octobre 1903

PERSE

MM.

Le comte de Sercey, envoyé extraord. et min. plénip., chargé d'une miss. spéc. 8 septembre 1839
Le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire . . . . 16 novembre 1847
Benedetti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 3 mai 1855
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 9 mai 1855
Le baron Pichon, ministre plénipotentiaire . . . . 16 août 1857
De Gobineau, chargé de gérer la légation française à Téhéran, avec le titre de ministre plénipotentiaire . . . . 28 août 1861
Le même, ministre plénipotentiaire . . . . 16 janvier 1862
Le comte de Massignac, ministre plénipotentiaire . . . . 5 octobre 1864
De Bonnières de Wierre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 23 mars 1867
Belle (Gaston), chargé d'affaires . . . . 17 juillet 1871
Mellinot, ministre plénipotentiaire . . . . 28 octobre 1872
Tricou, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 24 septembre 1879
De Balloy, ministre plénipotentiaire par intérim . . . . 3 octobre 1881
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 2 mars 1882
Souhart, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 9 octobre 1898
Bourgarel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 16 octobre 1900
Defrance, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 18 septembre 1902
Descos, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 8 novembre 1905

PORTUGAL.

MM.

De Lesseps, chargé d'affaires . . . . 14 décembre 1816
Le baron Hyde de Neuville, ambassadeur . . . . 8 juillet 1823
Le duc de Rauzan, ministre plénipotentiaire . . . . 3 juillet 1825
Le baron Mortier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 10 octobre 1833
Le comte de Saint-Priest, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 11 septembre 1835
Le baron de Boislecomte, ambassadeur extraord. et ministre plénipotentiaire . . 10 décembre 1836
Le baron de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 30 octobre 1838
Le duc de Glucksbierg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 8 décembre 1847
De Nivière, chargé d'affaires . . . . 12 mars 1848
Mallefille, chargé d'affaires . . . . 8 juin 1848
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 27 mai 1849
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 20 février 1851
De Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . . 2 avril 1851
Le marquis de Lisle de Siry, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 30 juin 1852
Le comte de Comminges-Guitaud, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire. 7 décembre 1859
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 22 juin 1860
Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 octobre 1864
Le marquis de Montholon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 28 octobre 1868
Le comte Armand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . . 12 avril 1876
De Laboulaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 19 janvier 1878
Billot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 24 novembre 1885
Bihourd, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 avril 1890
Le comte d'Ormesson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 10 avril 1895
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 29 décembre 1897
Saint-René-Taillandier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 9 juin 1906

PRUSSE.

MM.

Le marquis de Bonnay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . 2 mars 1816
Le vicomte de Chateaubriand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . 25 novembre 1820
De Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 14 décembre 1821
Le vicomte de Saint-Priest, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 3 juillet 1825

Le comte d'Agoult, ministre plénipotentiaire	26 août 1827
Le comte de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 octobre 1830
Le vice-amiral comte Verhuel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	3 mars 1831
Le comte de Flahault, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 mai 1831
Le baron de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 octobre 1832
Charles Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	28 décembre 1832
Le marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	6 novembre 1843
Le général Changarnier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 avril 1848
Emmanuel Arago, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 mai 1848
De Lurde, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 janvier 1849
Le général Ducos de La Hitte, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire	13 novembre 1849
De Persigny, envoyé extraord. et ministre plénipotent. en mission extraord.	13 décembre 1849
Le même, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire en mission temporaire.	4 mai 1850
Armand Lefebvre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 novembre 1850
Burignot de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	25 février 1852
Le marquis de Moustier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 mars 1853
Le prince de la Tour d'Auvergne, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire.	7 décembre 1859
Le baron de Talleyrand-Périgord, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire.	17 octobre 1862
Le même, ambassadeur	6 décembre 1862
Benedetti, ambassadeur	5 octobre 1864

(Voir **Allemagne**.)

ROUMANIE.

MM.

Ducros-Aubert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1880
Le baron de Ring, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 décembre 1881
Ordéga, envoyé extr. ordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1884
De Coutouly, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 octobre 1885
Le comte d'Aubigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 avril 1894
Henry, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 octobre 1897
Bourgarel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 octobre 1901

RUSSIE.

MM.

Le comte de la Ferronnays, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	1er juillet 1819
Le même, ambassadeur	7 mai 1821
Le duc de Mortemart, ambassadeur	21 mars 1828
Le maréchal Mortier, duc de Trévise, ambassadeur	5 novembre 1830
Le duc de Mortemart, ambassadeur extraordinaire	6 janvier 1831
(Le duc de Trévise reste ambassadeur à Saint-Pétersbourg.)	
Le baron de Bourgoing, chargé de gérer l'ambassade comme ministre plénipot.	14 juin 1831
Le duc de Mortemart, ambassadeur	21 octobre 1831
Le maréchal Maison, ambassadeur	23 décembre 1832
Le baron de Barante, ambassadeur	11 septembre 1835
Le général de Lamoricière, envoyé extraord. et min. plénip., en mission tempor.	13 juillet 1849
Le général de Castelbajac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	13 décembre 1849
Le comte de Morny, ambassadeur extraordinaire	8 mai 1856
Le comte de Rayneval, ambassadeur	16 août 1857
Le duc de Montebello, ambassadeur	15 février 1858
Le baron de Talleyrand-Périgord, ambassadeur	5 octobre 1864
Le général Fleury, ambassadeur	25 septembre 1869
Baudin, chargé de gérer l'ambassade comme ministre plénipotentiaire	22 février 1871
Le général Le Flô, ambassadeur	10 juin 1871
Le général Chanzy, ambassadeur	18 février 1879
Le comte de Chaudordy, ambassadeur	27 décembre 1881
L'amiral Jaurès, ambassadeur	16 février 1882
Le général Appert, ambassadeur	10 novembre 1883
De Laboulaye, ambassadeur	23 octobre 1889
Le comte de Montebello, ambassadeur	1er août 1891
Bompard, ambassadeur	29 août 1902

SAINT-SIÈGE.

MM.

Le comte de Blacas d'Aulps, ambassadeur	22 avril 1816
Le duc de Laval, ambassadeur	21 juillet 1822
Le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur	30 mai 1828
Le comte de la Ferronnays, ambassadeur	7 octobre 1829
Le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur	3 mars 1831
Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur	23 décembre 1832
Le comte Septime de La Tour-Maubourg, ambassadeur	25 mars 1833

Rossi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chargé de la gestion de l'ambassade	14 février 1845
Le même, ambassadeur	14 mai 1846
Le duc d'Harcourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 mars 1848
De Corcelle, envoyé extraord. et ministre plénipotent., en mission temporaire	1er août 1849
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 août 1849
Le général Baraguey-d'Hilliers, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, en mission temporaire	6 novembre 1849
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 avril 1850
Le même, ambassadeur	26 mars 1851
Le duc de Gramont, ambassadeur	16 août 1857
Le marquis de La Valette, ambassadeur	28 août 1861
Le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur	17 octobre 1862
Le comte de Sartiges, ambassadeur	13 octobre 1863
Le marquis de Banneville, ambassadeur	18 août 1868
Le comte Bernard d'Harcourt, ambassadeur	30 mars 1871
Le comte de Bourgoing, ambassadeur	1er mai 1872
De Corcelle, ambassadeur	10 janvier 1872
Le baron Baude, ambassadeur	20 octobre 1876
Le marquis de Gabriac, ambassadeur	20 mars 1878
Despres, ambassadeur	23 janvier 1880
Le comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur	30 octobre 1882
Poubelle, ambassadeur	23 mai 1896
Nisard, ambassadeur	23 décembre 1898
De Courcel, chargé d'affaires	22 mai 1901

SARDAIGNE (Royaume de).

MM.

Le duc de Dalberg, ambassadeur	26 décembre 1815
Le marquis de La Tour du Pin, ambassadeur	19 juillet 1820
Le baron de Barante, ambassadeur	28 octobre 1830
Le comte de Rumigny, ambassadeur	11 septembre 1835
Le marquis de Dalmatie, ambassadeur	7 juillet 1839
Le comte de Salvandy, ambassadeur extraordinaire	6 novembre 1843
Le comte Mortier, ambassadeur	2 février 1844
De Bâcourt, ambassadeur	8 décembre 1847
Sain de Boislecomte, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	24 mai 1848
Lucien Murat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 octobre 1849
Ferdinand Barrot, envoyé extraord. et ministre plénipot., en mission temporaire	15 mars 1850
His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	18 novembre 1850
De Gramont, duc de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	3 janvier 1853
Le prince de La Tour d'Auvergne, envoyé extraordinaire et ministre plénipot.	16 août 1857
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 décembre 1859

(Voir Italie.)

SAXE (Royaume de).

MM.

Fouché, duc d'Otrante, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 septembre 1815
Le comte Édouard Dillon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	1er mai 1816
Le marquis de La Tour-Maubourg, envoyé extraordinaire et ministre plénipot.	31 mars 1818
Le comte de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	19 juillet 1820
Le comte Georges de Caraman, ministre plénipotentiaire	1er septembre 1827
Le comte Reinhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 octobre 1830
Le baron de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 juin 1832
Le baron de Bussierre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 novembre 1834
Le marquis d'Eyragues, chargé d'affaires	11 avril 1845
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 octobre 1846
Reinhard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	13 juin 1848
Le baron d'André, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 mai 1849
De Salignac-Fénelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1851
De Ferrière-Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 octobre 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	30 avril 1852
Forth-Rouen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 novembre 1854
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	17 décembre 1868

(*La légation a été supprimée, par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de) ET DUCHÉS DE SAXE.

MM.

Le comte Alfred de Vaudreuil, chargé d'affaires à Weimar	14 mai 1831
Le baron de Bourgoing, ministre plénipotentiaire à Weimar	20 janvier 1833
Le baron de Bussierre, ministre plénipotentiaire près le grand duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe	30 novembre 1834

Le comte Polydore de La Rochefoucauld, chargé d'affaires à Weimar	18 août 1837
Le même, ministre résident à Weimar	20 mai 1838
Le même, ministre plénipotentiaire à Weimar	14 août 1841
Le baron de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Weimar.	17 février 1852
Le comte de Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. à Weimar.	21 février 1854
Le marquis de Ferrière-Le Vayer, envoyé extr. et ministre plénipot. à Weimar.	3 mars 1854
Le même, ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe	1er avril 1854
Le prince de La Tour d'Auvergne, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe	4 décembre 1854
Le vicomte des Méloizes-Fresnoy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et ministre plénipotentiaire près les ducs de Saxe	7 novembre 1855
Le baron de Belcastel, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe	5 janvier 1862
Le comte de Rayneval, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Saxe-Weimar et les ducs de Saxe	4 mars 1867

(*Cette légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne, en 1871.*)

SERBIE.

MM.

Le baron des Michels, ministre plénipotentiaire, chargé des fonctions de ministre résident à Belgrade	18 décembre 1878
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 juin 1880
Le comte de Canclaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	5 août 1880
Le vicomte de Bresson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 février 1882
Le marquis de Reverseaux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	6 mars 1884
Millet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	12 octobre 1884
Patrimonio, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	4 décembre 1885
Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 octobre 1897
Le comte de Vauvineux, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 octobre 1900
Benoit, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 décembre 1902

SIAM.

MM.

Le comte de Kergaradec, consul général et chargé d'affaires	5 août 1887
Pavie, consul général, ministre résident	15 février 1892
Defrance, secrétaire de 1re classe, ministre résident	11 juin 1895
Le même, ministre plénipotentiaire, ministre résident.	1er février 1898
Klobukowski, ministre plénipotentiaire, ministre résident	30 juillet 1901
Boissonnas, chargé d'affaires	10 juin 1903
Riffault, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 octobre 1904
Collin (de Plancy), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	2 août 1906

SICILES (Royaume des Deux-).

MM.

Le comte de Narbonne-Pelet, ambassadeur	1er septembre 1815
Le comte de Serres, ambassadeur	9 janvier 1822
Le duc de Blacas, ambassadeur	4 août 1824
Le comte Florimond de La Tour-Maubourg, ambassadeur	25 octobre 1830
Le baron Durand de Mareuil, ambassadeur	23 décembre 1832
Le lieutenant-général comte Sébastiani, ambassadeur	1er avril 1834
Le duc de Montebello, ambassadeur	15 septembre 1838
Le comte de Bresson, ambassadeur extraordinaire	5 août 1847
Le baron de Bussierre, ambassadeur	1er février 1848
Alphonse de Rayneval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 juin 1848
Walewski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 avril 1850
Adolphe Barrot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1851
De Maupas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	22 juin 1853
De La Cour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 février 1854
Le baron Brenier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	7 novembre 1855

(*La légation a été supprimée en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

SUÈDE ET NORVÈGE.

MM.

Le marquis de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 mai 1818
Le comte d'Agoult (Hector), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	19 juillet 1820
De Gabriac, ministre	30 novembre 1820
Le comte de Montalembert, ministre plénipotentiaire	23 août 1821
Le marquis de Dalmatie, ministre plénipotentiaire	11 janvier 1830
Le marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	9 juin 1831

Le duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . .	14 juillet 1832
Le comte de Mornay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	11 septembre 1835
Lobstein, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	28 juin 1845
De Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	18 novembre 1848
Marescalchi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	20 février 1850
Lobstein (Victor), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	2 avril 1851
Mercier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 août 1851
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	7 décembre 1857
Baudin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	15 mai 1861
Fournier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 octobre 1862
Le vicomte de Borelli, chargé d'affaires.	19 juillet 1870
Le comte de Canclaux, chargé d'affaires.	12 octobre 1871
Durieux de Verninac, chargé d'affaires par intérim	29 février 1872
Le comte de Gobineau, ministre plénipotentiaire	14 mai 1872
Le marquis de Tamisier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	16 février 1877
Patenôtre, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	16 octobre 1880
Le comte Le Peletier d'Aunay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.	4 novembre 1883
Barrère, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	17 novembre 1885
Millet, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 novembre 1888
Rouvier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	27 septembre 1894
Marcel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 décembre 1897
Catusse, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	18 mars 1899
Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	16 octobre 1900

SUÈDE.

M.

Marchand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	16 octobre 1900

SUISSE.

MM.

Le marquis de Moustier, ministre plénipotentiaire.	1er juin 1823
Le même, ambassadeur	4 août 1824
De Rayneval, ambassadeur.	3 juillet 1825
Le marquis de Gabriac, ambassadeur	9 octobre 1829
Le comte de Rumigny, ambassadeur.	3 mars 1831
Le duc de Montebello, ambassadeur.	11 septembre 1835
Le baron Mortier, ambassadeur.	30 octobre 1838
Le comte de Pontois, ambassadeur	2 février 1844
Le comte de Boislecomte, ambassadeur	29 octobre 1846
Le général Thiard, ambassadeur	4 mars 1848
De Reinhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	31 mai 1849
De Salignac-Fénelon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 octobre 1851
Le marquis Turgot, ambassadeur.	24 août 1858
Le marquis de Banneville, ambassadeur.	28 octobre 1866
Le comte de Comminges-Guitaud, envoyé extraordinaire et ministre plénipot. .	18 août 1868
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. .	8 novembre 1870
Lanfrey, ministre plénipotentiaire	5 octobre 1871
Le comte de Chaudordy, député, ambassadeur.	4 décembre 1873
Le comte d'Harcourt (Bernard), ambassadeur	21 septembre 1874
Le comte Amelot de Chaillou, chargé d'affaires par intérim.	17 janvier 1876
Challemel-Lacour, ambassadeur	14 janvier 1879
Arago (Emmanuel), ambassadeur	11 juin 1880
Barrère, ambassadeur	19 avril 1894
Le comte de Montholon, ambassadeur	29 décembre 1894
Lefaivre (Paul), chargé d'affaires.	1er septembre 1899
Bihourd, ambassadeur	31 janvier 1900
Raindre, ambassadeur	29 août 1902
Revoil, ambassadeur.	28 novembre 1905

TOSCANE (Grand-duché de).

MM.

Le chevalier de Vernègues, ministre-résident	8 janvier 1816
Le comte Dillon (Édouard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotent . . .	30 mars 1818
Le marquis de la Maisonfort, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . .	19 juillet 1820
Le baron de Vitrolles, ministre plénipotentiaire.	9 décembre 1827
Le baron de Talleyrand, ministre résident	2 janvier 1833
Bellocq, ministre-résident	7 octobre 1833
Le même, ministre plénipotentiaire	4 août 1841
Le comte de la Rochefoucauld (Hippolyte), envoyé extraord. et min. plénipot. .	6 avril 1845
De Boissy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	14 avril 1848
De Rayneval (Alphonse), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . .	13 juin 1848
Champy (Benoît), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	29 juin 1848
Walewski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	26 janvier 1849

De Montessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	17 avril 1850
Le prince de la Tour d'Auvergne, ministre plénipotentiaire	7 novembre 1855
Le marquis de Ferrière-Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipot.	16 août 1857

(*La légation a été supprimée en 1860, lors de la formation du royaume d'Italie.*)

TUNISIE.

MM.

De Voize, chargé d'affaires et consul général	30 mai 1814
Guys, chargé d'affaires et consul général	décembre 1821
De Lesseps (Mathieu), chargé d'affaires et consul général	26 août 1827
De Schwebel, chargé d'affaires et consul général	6 mai 1836
De Lagau, chargé d'affaires et consul général	1er août 1839
Marcescheau, chargé d'affaires et consul général	14 avril 1848
De Theis, chargé d'affaires et consul général	15 juin 1849
Béclard, chargé d'affaires et consul général	20 août 1852
Roches (Léon), chargé d'affaires et consul général	1er juillet 1855
Duchesne de Bellecourt, chargé d'affaires et consul général	7 octobre 1863
Le vicomte de Botmiliau, chargé d'affaires et consul général	24 mai 1867
Le vicomte de Vallat, chargé d'affaires, chargé du consulat général	20 août 1873
Roustan, chargé d'affaires et consul général	17 décembre 1874
Le même, ministre-résident	13 mai 1881
Cambon, ministre plénipotentiaire, résident	18 février 1882
Le même, résident général	23 juin 1885
Bihourd, résident général	4 novembre 1886
Massicault, résident général	23 novembre 1886
Rouvier, résident général	15 novembre 1892
Millet, résident général	27 septembre 1894
Benoît, résident général par intérim	14 novembre 1900
Pichon, résident général	19 mars 1901

TURQUIE.

(*De 1815 à 1820, pas de nomination.*)

MM.

Le marquis de La Tour-Maubourg, ambassadeur	19 juillet 1820
Le lieutenant-général comte de Guilleminot, ambassadeur	30 novembre 1823
Le même, ambassadeur	21 octobre 1830
Le vice-amiral baron Roussin, ambassadeur	14 novembre 1832
Le comte de Pontois, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	9 septembre 1839
Le même, ambassadeur	18 février 1840
De Bourqueney, chargé d'affaires avec le titre et les pouvoirs de min. plénip.	15 octobre 1841
Le même, ambassadeur	16 mai 1844
Le général Aupick, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	8 avril 1848
De la Valette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire	10 février 1851
Le marquis de La Valette, ambassadeur	24 avril 1852
De la Cour, ambassadeur	17 février 1853
Le général Baraguey-d'Hilliers, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire	30 octobre 1853
Thouvenel, ambassadeur	3 mai 1855
Le marquis de La Valette, ambassadeur	11 février 1860
Le marquis de Moustier, ambassadeur	28 août 1861
Bourée, ambassadeur	28 octobre 1866
Le vicomte de la Guéronnière, ambassadeur	10 juin 1870
Ducros-Aubert, chargé d'affaires par intérim	14 septembre 1870
Le comte de Vogüé, ambassadeur	8 mars 1871
Le comte de Bourgoing, ambassadeur	8 mai 1875
Fournier, ambassadeur	31 décembre 1877
Tissot, ambassadeur	22 mai 1880
Le marquis de Noailles, ambassadeur	21 février 1882
Le comte de Montholon, chargé de l'ambassade avec le titre et les pouvoirs de ministre plénipotentiaire	1er avril 1883
Le comte de Montebello, ambassadeur	17 juillet 1886
Cambon (Paul), ambassadeur	3 août 1891
Bapst, chargé d'affaires	10 novembre 1898
Constans, ambassadeur	27 décembre 1898

URUGUAY.

MM.

Pichon, consul général et chargé d'affaires	1846
De Voize, consul général et chargé d'affaires	1er octobre 1846
Martin-Maillefer, consul général et chargé d'affaires	12 mai 1856

Doazan, consul général et chargé d'affaires . . . . 22 août 1870
Laurent-Cochelet, consul général et chargé d'affaires . . . . 3 août 1873
Le marquis de Ripert-Monclar, chargé d'affaires . . . . 29 juin 1882
Le même, consul général et chargé d'affaires. . . . . 19 juillet 1883
Wagner, consul général et chargé d'affaires. . . . . 31 décembre 1884
Le comte de Saint-Foix, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 8 décembre 1885
Bourcier Saint-Chaffray, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 4 mai 1889
Pousignon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 14 avril 1897
Dubail, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 29 décembre 1897
Du Chaylard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 5 juillet 1902
Brūwaert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 28 décembre 1904

VÉNÉZUÉLA.

MM.

David, consul général et chargé d'affaires . . . . 6 septembre 1848
D'Hauterive, consul général et chargé d'affaires . . . . 29 octobre 1848
Lœwe-Weimars, consul général et chargé d'affaires . . . . 22 décembre 1849
Levraud, consul général et chargé d'affaires. . . . . 16 décembre 1851
Mellinet, consul général et chargé d'affaires. . . . . 1er juin 1860
Chevalier de Saint-Robert, consul général et chargé d'affaires . . . . 1er mai 1868
Gœpp, consul général et chargé d'affaires . . . . 1er juillet 1872
Desnoyers, consul général et chargé d'affaires. . . . . 1er avril 1875
De Tallenay, consul général et chargé d'affaires. . . . . 1er mai 1878

(Il n'y a pas eu de chargé d'affaires de France à Caracas du 7 avril 1881 au 20 avril 1886.)

Thiessé, envoyé extraordinaire. . . . . 20 avril 1886
Bourcier Saint-Chaffray, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . 20 avril 1887
Blanchard de Farges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 4 mai 1889
Le marquis de Ripert-Monclar, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 2 juin 1891

(Il n'y a pas eu d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Caracas, depuis le 26 mars 1895.)

Wiener, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 4 décembre 1902

WURTEMBERG.

MM.

Le baron de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 16 juillet 1816
Le marquis de la Moussaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 15 novembre 1819
Le comte Georges de Caraman, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 1er décembre 1821
Le chevalier de Fontenay, ministre plénipotentiaire. . . . . 1er décembre 1827
Le même, confirmé dans ses fonctions . . . . 22 octobre 1830
Le même, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . . . 9 mars 1831
De la Cour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 13 novembre 1849
De Bassano, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . . 13 décembre 1849
D'Harcourt (Bernard), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 21 décembre 1849
Le duc de Gramont de Guiche, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent . . 3 mars 1852
Le comte Hector de Béarn, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. 3 janvier 1853
Le marquis de Ferrière-Le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. 4 décembre 1854
Le comte de Reculot, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . . . 16 août 1857
Le comte de Damrémont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire . . 10 août 1861
Le marquis de Châteaurenard, envoyé extraordinaire et ministre plénipotent. . 9 mars 1867
Le comte de Saint-Vallier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. . 17 décembre 1868

(Cette légation a été supprimée par suite de la constitution de l'empire d'Allemagne en 1871.)

ATLAS

DE

L'ANNUAIRE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

DRESSÉ AU SERVICE GÉOGRAPHIQUE

DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SOUS LA DIRECTION

DE M. L. DESBUISSONS

CHEF DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE

LISTE DES CARTES

Légende:
Siège d'une Ambassade et d'un Consulat général — LONDRES
Siège d'un Consulat — Dublin
_id._ _id._ Vice Consulat — Douvres
_id._ d'une Agence consulaire — Hull
Villes importantes — Oxford
Limites des Circonscriptions Consulaires dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même couleur.
Limites des Comtés.
Chemins de fer principaux.
Canaux.
Lignes de navigation princip^les
ILES SHETLAND
Unst
Yell
Mainland
Lerwick
Foul
Fair
Kirkwall
Wick
10°
8°
6°
4°
2°
0°
58°
56°
Westra
Sanda
Pomona
Kirkwall
Is. Orcades
Hoy
Thurso
Duncansby Head
Wick
Hébrides
Lewis
Minch Canal
N.Uist
Is.
S.Uist
I.Skye
Barra
I.Rum
I.Coll
I.Tiree
Mull
Firth of Lorne
I.Jura
I.Islay
Canal du Nord
E C O S S E
Dornoch Firth
Tain
Cromarty
Moray Firth
Banff
Fraserburgh
Peterhead
Elgin
Inverness
Cal Calédonien
Spey R.
Dee R.
Aberdeen
Stonehaven
Balmoral
Montrose
Dundee
Firth of Tay
Perth
Inveraray
Grangemouth
Firth of Forth
Leith et Edimbourg
Greenock
Ardrossan
Kintyre
I.Arran
Glasgow
Ayr
Clyde R.
Firth of Clyde
Tweed R.
Selkirk
Dumfries
St. Patrick
Berwick-s.-Tweed
Blyth
Newcastle
Tyne R.
Sunderland
Seaham
Hartlepool
Middlesborough
Scarborough
Carlisle
Maryport
Whitehaven
Tees R.
Solway Firth
A N G
Londonderry
Bann R.
Belfast
Omagh
Donegal Bay
E
M E R   D U N
A T L A N T I Q U E
v. le Canada & Terre Neuve
v. la Norvège & l'Allemagne
Suède & la Russie

ROYAUME-UNI DE
G^DE BRETAGNE ET D'IRLANDE

Echelle

0 — 50 — 100 — 150 — 200 — 250

Kilomètres

Voir la carte de l'Afrique pour les parties qui relèvent du Consulat gén.al de Londres.

12° 10° 8° 6° 4° 2°

J. Desbuissons del.

Imp. Erhard F.res

ISLANDE (au Danemark).

Reikiavik (Co.)
Faskrudfjord (Co.)

Thorshavn (Co.)
ILES FAERÖE (au Danemark)

Kilomètres
100 200 400

DANEMARK
ET PARTIE MÉRIDIONALE DE LA SUÈDE ET DE LA NORVÉGE.

Échelle.
Kilomètres
50 100 200

N.B. _ Voir la carte de l'Amérique du Sud pour l'Agence consul.re de St. Thomas qui relève de Copenhague.

SUÈDE ET NORVÉGE.

Échelle:
Kilomètres
100 200 400

Hammerfest (C.)
Tromsœ (C.)
Is. Lofoden
Narvik
Tornea
Lulea (S.)
Pitea (S.)
Umea (S.)
Namsos (C.)
Trondhiem (C.)
Christiansund (C.)
Molde (C.)
Aalesund (C.)
Hernœsand (S.)
Sundsvall
Hudiksvall
Söderhamn (S.)
Gefle (S.)
Bergen (C.)
CHRISTIANIA
STOCKHOLM
Stavanger (C.)
Flekkefiord
Farsund (C.)
OCÉAN ATLANTIQUE
GOLFE DE BOTNIE
MER BALTIQUE
Gotland
NORVÉGE
SUÈDE
DANEMARK

CHRISTIANIA
NORVÉGE
Drammen (C.)
Tönsberg (C.)
Soon et Moss (C.) Agent
Sarpsborg (C.)
Frederikstad (C.)
Agent: Skien, Porsgrund et Brevik
Laurvig (C.)
Lungesund (C.)
Œsterrisœr (C.)
Kragerœ
Frederikshald (C.)
Arendal (C.)
Grimstad (C.)
Christiansund (C.)
Mandal
SKAGER-RACK
Lysekil
Lac Vener
L. Vetter
Gotha R.
Norrkœping (S.)
STOCKHOLM
SUÈDE
Gothembourg (S.)
Frederikshavn (Co.)
Thisted (Co.)
Lim-Fiord
CATTÉGAT
Randers (Co.)
Aarhuus (Co.)
Le Sund
Elseneur
Helsingborg (S.)
Visby (S.)
Kalmar
Œland
MER BALTIQUE
Esbjerg (Co.)
COPENHAGUE
Malmœ (S.)
FIONIE
SEELAND
Gd. Belt
Pt. Belt
Nyborg
DANEMARK
ALLEMAGNE
Bornholm
Rœnne (Co.)
Mœen
Falster
Laaland



...issons, del.
Imp. Erhard Frères

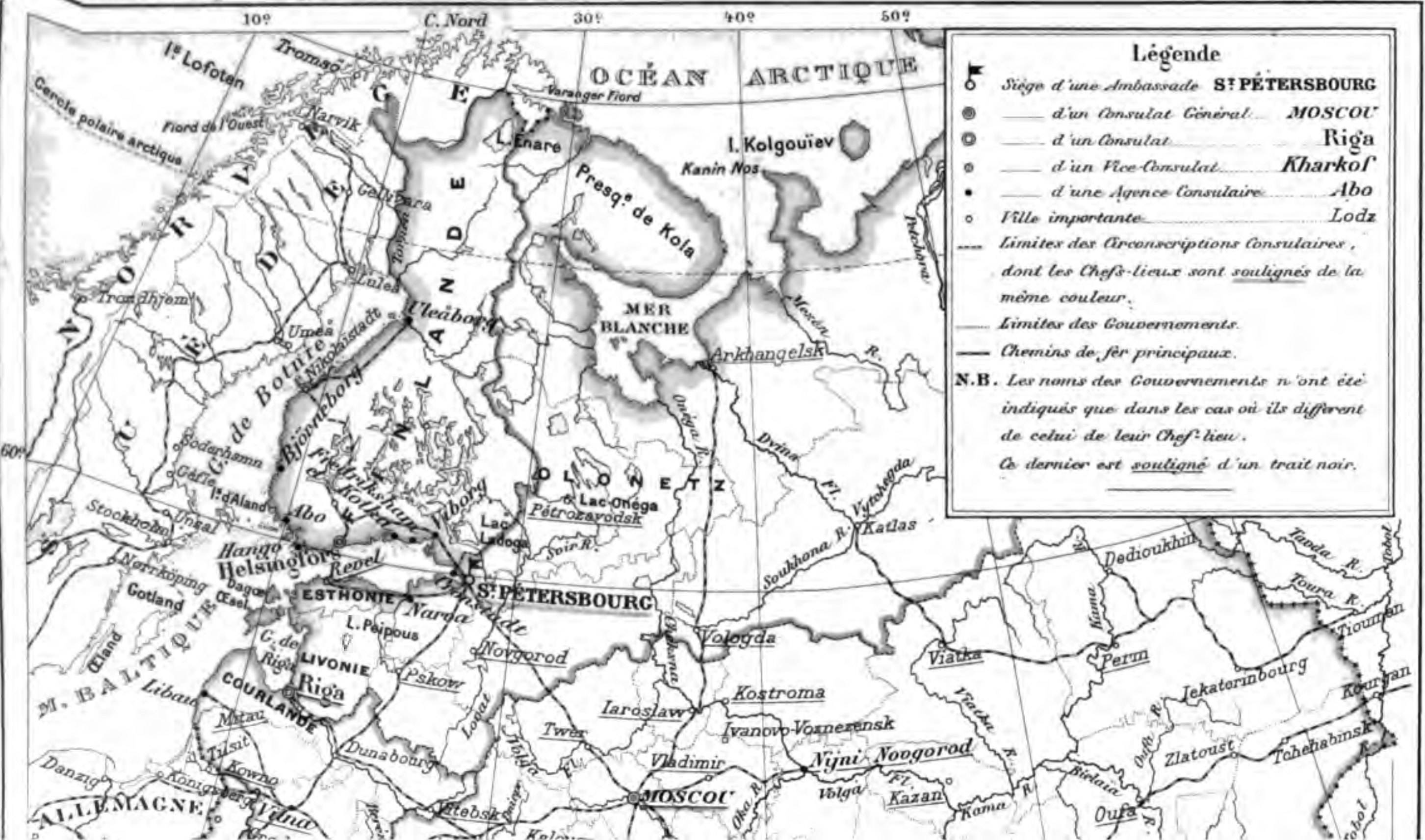


par Erhard Frères, Paris.



ons del.

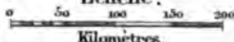
Imp. Erhard Fres


Légende
Siège d'une Ambassade S.T PÉTERSBOURG
—— d'un Consulat Général MOSCOU
—— d'un Consulat Riga
—— d'un Vice-Consulat Kharkof
—— d'une Agence Consulaire Abo
Ville importante Lodz
Limites des Circonscriptions Consulaires, dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même couleur.
Limites des Gouvernements.
Chemins de fer principaux.
N.B. Les noms des Gouvernements n'ont été indiqués que dans les cas où ils diffèrent de celui de leur Chef-lieu.
Ce dernier est souligné d'un trait noir.
OCÉAN ARCTIQUE
MER BLANCHE
M. BALTIQUE
G. de Botnie
Presq.e de Kola
I. Kolgouïev
Kanin Nos
Varanger Fiord
C. Nord
I.s Lofoten
Cercle polaire arctique
Fiord de l'Ouest
NORVÈGE
SUÈDE
FINLANDE
OLONETZ
ESTHONIE
LIVONIE
COURLANDE
ALLEMAGNE
S.T PÉTERSBOURG
MOSCOU
Riga
Abo
Arkhangelsk
Helsingfors
Uleåborg
Vologda
Kostroma
Iaroslaw
Vladimir
Nijni Noogorod
Kazan
Viatka
Perm
Jekaterinbourg
Zlatoust
Tchelabinsk
Oufa
Kourgan
Tioumen
Dedioukhin
Katlas
Pétrozavodsk
Lac-Onéga
Lac Ladoga
Novgorod
Pskow
Narva
Revel
Libau
Mitau
Kowno
Vilna
Konigsberg
Tilsit
Danzig
Dunabourg
Vitebsk
Twer
Ivanovo-Voznesensk
Stockholm
Upsal
Gotland
Œland
Dagœ
Œsel
Hango
Nikolaistadt
Björneborg
Fredrikshamn
Kotka
Viborg
Kronstadt
Luleå
Umeå
Trondhjem
Narvik
Tromsö
Gellivara
Tornea
L. Enare
L. Peïpous
C. de Riga
Sodanhamn
Gäfle
I.s d'Aland
Norrköping
Mezen
Petchora
Dvina
Onéga R.
Vytchegda
Soukhona R.
Volga
Oka R.
Kama
Tobol
Taoda R.
Toura R.
10°
30°
40°
50°
60°


RUSSIE D'EUROPE
Echelle
0 50 100 200 400 600 800 1000
Kilomètres
30°
40°
50°
F. Hutin del.
Imp. Erhard Fres
AUTRICHE-HONGRIE
VOLHYNIE
PODOLIE
BESSARABIE
ROUMANIE
BULGARIE
SERBIE
ROUMÉLIE ORle
EMPIRE OTTOMAN
ARCHIPEL DU
MER NOIRE
M. D'AZOV
TAURIDE
KOUBAN
TEREK
DAGHESTAN
PROVINCE DU DON
ASTRAKHAN
Kirghiz
PROVce DE L'OURAL
PROVce DU TOURGAÏ
MER D'ARAL
KHIVA
DISTRICT TRANSCASPIEN
MER CASPIENNE
PERSE
Orenbourg
Ilek R.
Oural Fl.
Emba R.
Saratov
Volga
Volga Fl.
Tambow
Voronège
Khoper R.
Orel
Koursk
Desna R.
Tchernigow
Kiew
Jitomir
Berditchev
Dniepr Fl.
Poltawa
Kharkof
Krementchoug
Donetz
Elizabethgrad
Iekaterinoslaw
Boug R.
Kichinev
Nicolaïeo
Odessa
Kherson
Berdiansk
Marioupol
Taganrog
Tsaritsyn
Don
Novotcherkassk
Rostoff
Azov
Kertch
Iekaterinodar
Stavropol
Novorossyisk
Théodosie
Eupatoria
Simféropol
Sébastopol
Kustendjé
Varna
Galatz
Bucarest
Danube
Sofia
Philippopoli
Andrinople
Salonique
CONSTANTINOPLE
Scutari
Brousse
Eskichehr
Angora
Kizil Irmak
Trébizonde
Batoum
Poti
Koutaïs
Vladikavkaz
Terek R.
Petrovsk
Derbent
Tiflis
Koura
Kars
Erivan
Elisavetpol
Bakou
Choucha
Araxe R.
Koura R.
Erzeroum
L. de Van
Van
Tabris
Recht
Astrakhan
Alexandrovsk
Kara Bougaz
Krasnovodsk
Ouzoun-Ada
Askhabad
Atrek
Lemberg
Kamenets-Podolsk
Lublin
Vistule
Brest-Litowski
Pripet R.
Theiss R.
Maros R.
Iassi
Dniestr
Pruth
Smyrne
Aïdin

ESPAGNE
ET
PORTUGAL

Echelle :



Siège d'une Ambassade .... **MADRID.**

d°. d'une Légation .... **LISBONNE.**

d°. d'un Consulat général .... **BARCELONE.**

d°. d'un Consulat .... **Séville.**

d°. d'un Vice-Consulat .... **Cadix.**

d°. d'une Agence consulaire .... *Jaen.*

Villes importantes .... Avila.

Limites des Circonscriptions Consulaires, dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même couleur.

Limites des Provinces.

Chemins de fer principaux.

Lignes de navigation et cables.

N.B. *Les 48 Provinces de l'Espagne, à l'exception des Provinces Basques, de la Navarre et des Iles Baléares, portent le nom de leur chef-lieu, souligné de noir sur la Carte.*

GUIP. = GUIPUZCOA

GROUPE DE MADÈRE
(au Portugal)



OCÉAN ATLANTIQUE

Détroit de Gibraltar

ILES AÇORES
(au Portugal)

Echelle
(pour les 4 Cartouches)



Tous les Postes des Archipels Portugais relèvent de Lisbonne. — Pour les autres Colonies Portugaises, voir les Cartes d'Asie, Afrique et Océanie.

...vé par Erhard Frères, Paris.

6° 4° 2° 0° 2°

GASCOGNE

FRANCE

Bayonne
St Sébastien
le Passage
Bilbao
Santander
Santoña
BISCAYE
ALAVA
NAVARRE
Pampelune
Irun
Adour Fl.
Pau
Tarbes
Garonne Fl.
Toulouse
Montpellier
Cette
Rhône
Marseille
GOLFE DU LION
Pyrénées
ANDORRE
Jaca
Huesca
Logroño
Burgos
Puigcerda
Gerone
Port-Bou
Rosas et la Escala
Palamós
Lérida
Sègre
Ebre Fl.
Soria
Saragosse
Tarrasa
Mataro
BARCELONE
Tarragone
Tortose
Duero Fl.
Medina del Campo
Segovia
Guadalajara
Escurial
MADRID
Tage Fl.
Tolède
Aranjuez
Cuenca
Teruel
Vinaroz
Benicarlo
Castellon-de-la-Plana
Valence
Jucar
Guadalaviar
ILES BALÉARES
I. MINORQUE
Mahon
Ciudadela
Soller
Palma
Manacor
MAJORQUE
Felanitx
I. Cabrera
I. IVICE
Ivice
I. Formentera
Daimiel
Ciudad Real
Albacete
Gandia
Denia
Javea
Altea
Alicante
Segura Fl.
Linares
Jaen
Murcie
Torrevieja
Mazarron
Carthagène
Grenade
Aguilas
Villaricos
Garrucha
Almeria
Adra
Motril
Malaga
MER MÉDITERRANÉE
Alger
ALGÉRIE
Mostaganem
Oran
Nemours
Iles Zaffarines (Esp.)
Melilla (Esp.)
(à l'Angleterre)
MAROC

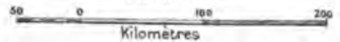
ILES DU CAP VERT
(au Portugal)
I. St Antoine
I. St Vincent
Pte Grande
I. Ste Luce
I. St Nicolas
I. do Sal
ILES DU VENT
I. Boa Vista
ILES SOUS LE VENT
I. Santiago
I. Maïo
I. Fogo
I. Brava
Porto Praya

ILES CANARIES
(à l'Espagne)
I. Alegranza
I. Graciosa
Arrecife
I. Lanzarote
I. de Lobos
I. Fuerteventura
Sta Cruz de Ténériffe
Las Palmas
I. Grande Canarie
C. Juby
AFRIQUE
18° 16° 28°

...sons del.
Imp. Erhard

ITALIE ET SUISSE

Echelle



Siège d'une Ambassade		ROME
" d'un Consulat Général		GÊNES
" d'un Consulat		Bâle
" d'un Vice-Consulat		Coni
" d'une Agence Consulaire		Bari
Villes importantes		Lucerne

Limites des Circonscriptions Consulaires dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même couleur.

Limites de Provinces.

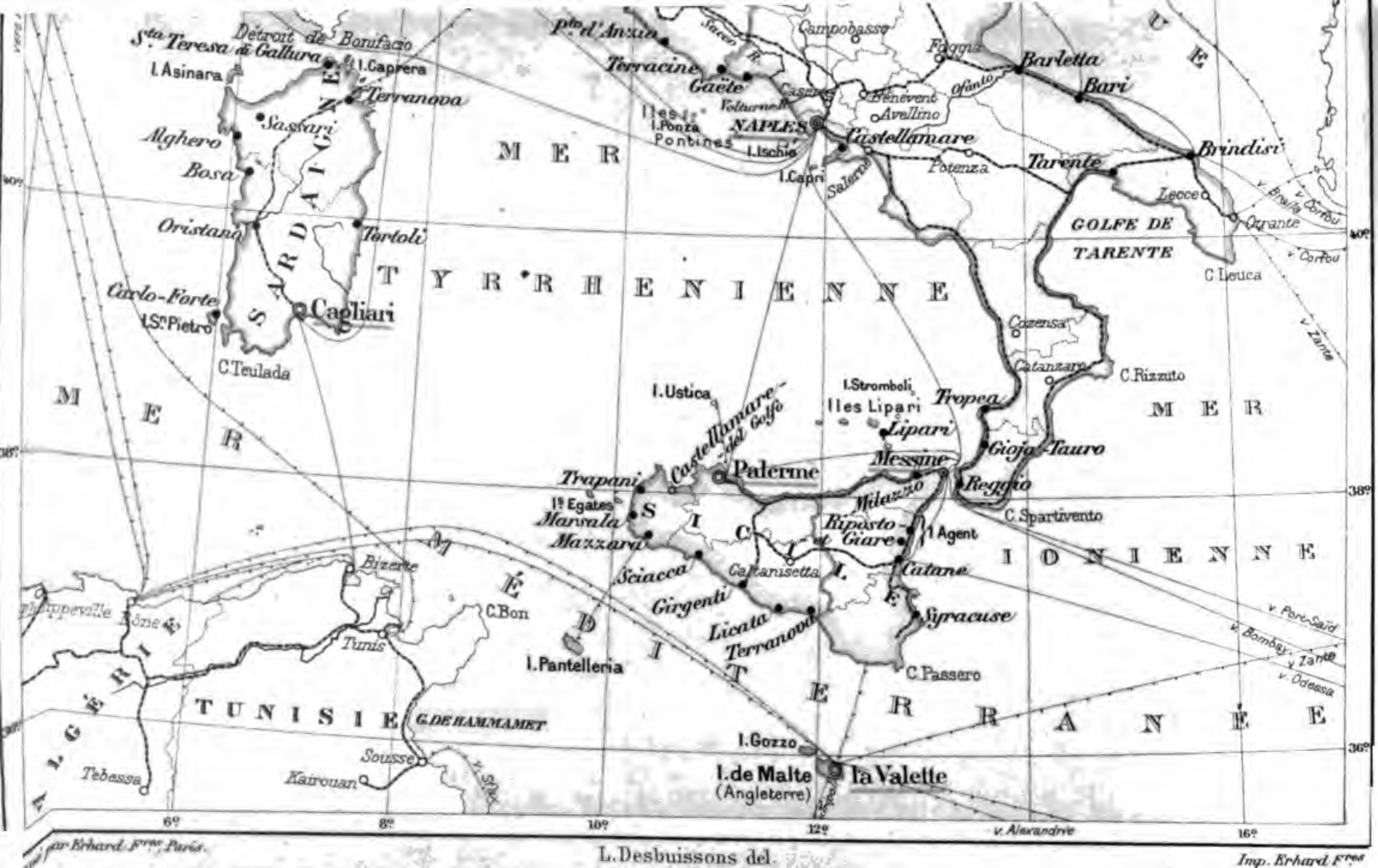
Chemins de fer principaux.

Lignes de navigation.

Câbles.

N.B. Les 69 Provinces de l'Italie portent le nom de leur Chef-lieu.

ALLEMAGNE
AUTRICHE
BOSNIE
MONTÉNÉGRO
CORSE
MER ADRIATIQUE
Bâle
ZURICH
BERNE
GENÈVE
Milan
Turin
GÊNES
Coni
Venise
Florence
Livourne
Bologne
Ancône
San-Remo et Vintimille
Monaco
Bordighera
Pt Maurice
Diano
Portofino
La Spezzia et Lerici
Viareggio
Pto Sn Stefano
Civita Vecchia
Pto Ferrajo
1 Agent


MER TYRRHENIENNE
MER MÉDITERRANÉE
MER IONIENNE
SARDAIGNE
SICILE
TUNISIE
ALGÉRIE
GOLFE DE TARENTE
G. DE HAMMAMET
Détroit de Bonifacio
Sta Teresa di Gallura
I. Asinara
I. Caprera
Terranova
Sassari
Alghero
Bosa
Oristano
Tortoli
Carlo-Forte
I. St. Pietro
Cagliari
C. Teulada
Pto d'Anzio
Terracine
Gaëte
Iles Ponza
Pontines
Volturno
NAPLES
I. Ischia
I. Capri
Salerne
Castellamare
Caserte
Campobasso
Bénévent
Avellino
Foggia
Ofanto
Barletta
Bari
Brindisi
Potenza
Tarente
Lecce
Otrante
C. Leuca
v. Braila
v. Corfou
v. Zante
Cozensa
Catanzaro
C. Rizzuto
Tropea
Gioja-Tauro
Reggio
C. Spartivento
I. Ustica
Castellamare del Golfo
I. Stromboli
Iles Lipari
Lipari
Messine
Palerme
Milazzo
Trapani
Is Egates
Marsala
Mazzara
Sciacca
Girgenti
Caltanisetta
Licata
Terranova
Riposto-Giare
I. Agent
Catane
Syracuse
C. Passero
I. Pantelleria
Bizerte
C. Bon
Tunis
Philippeville
Bône
Tebessa
Sousse
Kairouan
v. Sfax
I. Gozzo
I. de Malte (Angleterre)
la Valette
v. Port-Saïd
v. Bombay
v. Zante
v. Odessa
v. Alexandrie
40°
38°
36°
6°
8°
10°
12°
16°
par Erhard Fres, Paris.
L. Desbuissons del.
Imp. Erhard Fres

ITALIE ET SUISSE

Echelle



Siège d'une Ambassade	ROME	
" d'un Consulat Général	GÊNES	
" d'un Consulat	Bâle	
" d'un Vice-Consulat	Coni	
" d'une Agence Consulaire	Bari	
Villes importantes	Lucerne	

- Limites des Circonscriptions Consulaires dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même couleur.
- Limites de Provinces.
- Chemins de fer principaux.
- Lignes de navigation.
- Câbles.

N.B. Les 69 Provinces de l'Italie portent le nom de leur Chef-lieu

I. Asinara
I. Caprera
Terranova
Sassari
Alghero
Bosa
Oristano
Tortoli
SARDAIGNE
Carlo-Forte
Cagliari
I. St. Pietro
C. Teulada
MER TYRRHENIENNE
Terracine
Gaëte
Volturno
Caserte
Iles Pontines
I. Ponza
NAPLES
I. Ischia
I. Capri
Salerne
Castellamare
Bénévent
Avellino
Foggia
Ofanto
Barletta
Bari
Brindisi
Potenza
Tarente
Lecce
Otrante
C. Leuca
GOLFE DE TARENTE
v. Braila
v. Corfou
v. Corfou
v. Zante
Cosenza
Catanzaro
C. Rizzuto
I. Stromboli
Iles Lipari
Lipari
Tropea
Gioja-Tauro
Messine
Reggio
I. Ustica
Castellamare del Golfo
Palerme
Trapani
Iˢ Egates
Marsala
Mazzara
Milazzo
Riposto-et Giare
I. Agent
Catane
Caltanisetta
Sciacca
Girgenti
Licata
Terranova
Syracuse
C. Passero
C. Spartivento
SICILE
MER IONIENNE
MER MÉDITERRANÉE
I. Pantelleria
C. Bon
Bizerte
Tunis
Bône
Philippeville
ALGÉRIE
TUNISIE
G. DE HAMMAMET
Sousse
Kairouan
v. Sfax
Tebessa
I. Gozzo
I. de Malte (Angleterre)
la Valette
v. Port-Saïd
v. Bombay
v. Zante
v. Odessa
v. Alexandrie
40°
38°
36°
6°
8°
10°
12°
16°
Gravé par Erhard Frères, Paris.
L. Desbuissons del.


Legende:
Siège d'une Ambassade et d'un Consulat CONSTANTINOPLE
id id Legation BELGRADE
Poste officiel du Chargé d'affaires du Monténégro CETTIGNE
Le secrétaire de la mission de France au Monténégro est en même temps chargé des fonctions de vice-consul à Raguse.
Siège d'un Consulat général SOPHIA
id. id. Consulat Scutari
id. id. Vice-consulat Varna
id. d'une Agence consulaire non retribuée
N.B. Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses de la Légation ou du Consulat dont il relève
RUSSIE
HONGRIE
AUTRICHE-HONGRIE
ROUMANIE
BULGARIE
SERBIE
BOSNIE
HERZEGOVINE
MONTENEGRO
ROUMÉLIE ORIENTALE
MER NOIRE
MER ADRIA
Galatz
Iassi
Ibraila
BUCAREST
Kustendjé (C.)
(Constantza)
Roustchouk
Varna
Bourgas
Kirk-Kilisse (C.)
Andrinople (C.)
Philippopoli
SOPHIA
Uskub
Scutari
CETTIGNE
Raguse
(relève de Trieste)
Bosna-Serai
BELGRADE
Danube
Theiss
Maros
Drave
Save
Prut
Dniestr Fl.
Sereth
Aluta
Dimbovitza
Argesch
Morava
Morava Serbe
Ibar
Drina
Bosna
Narenta
Lim
Maritza
Toundja
Iskér
Kamtchik

E. Desbuissons. del.

Imp. Erhard Fres



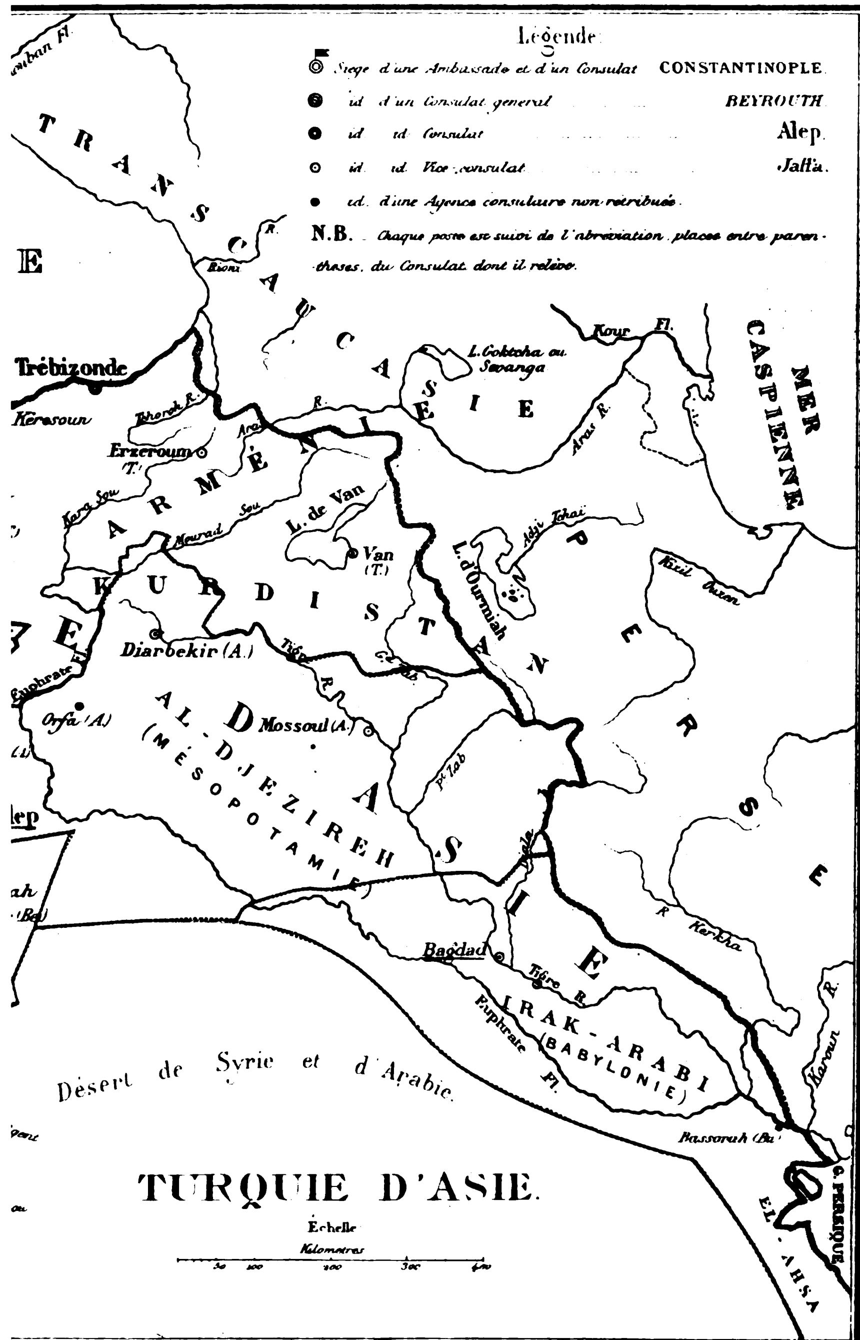




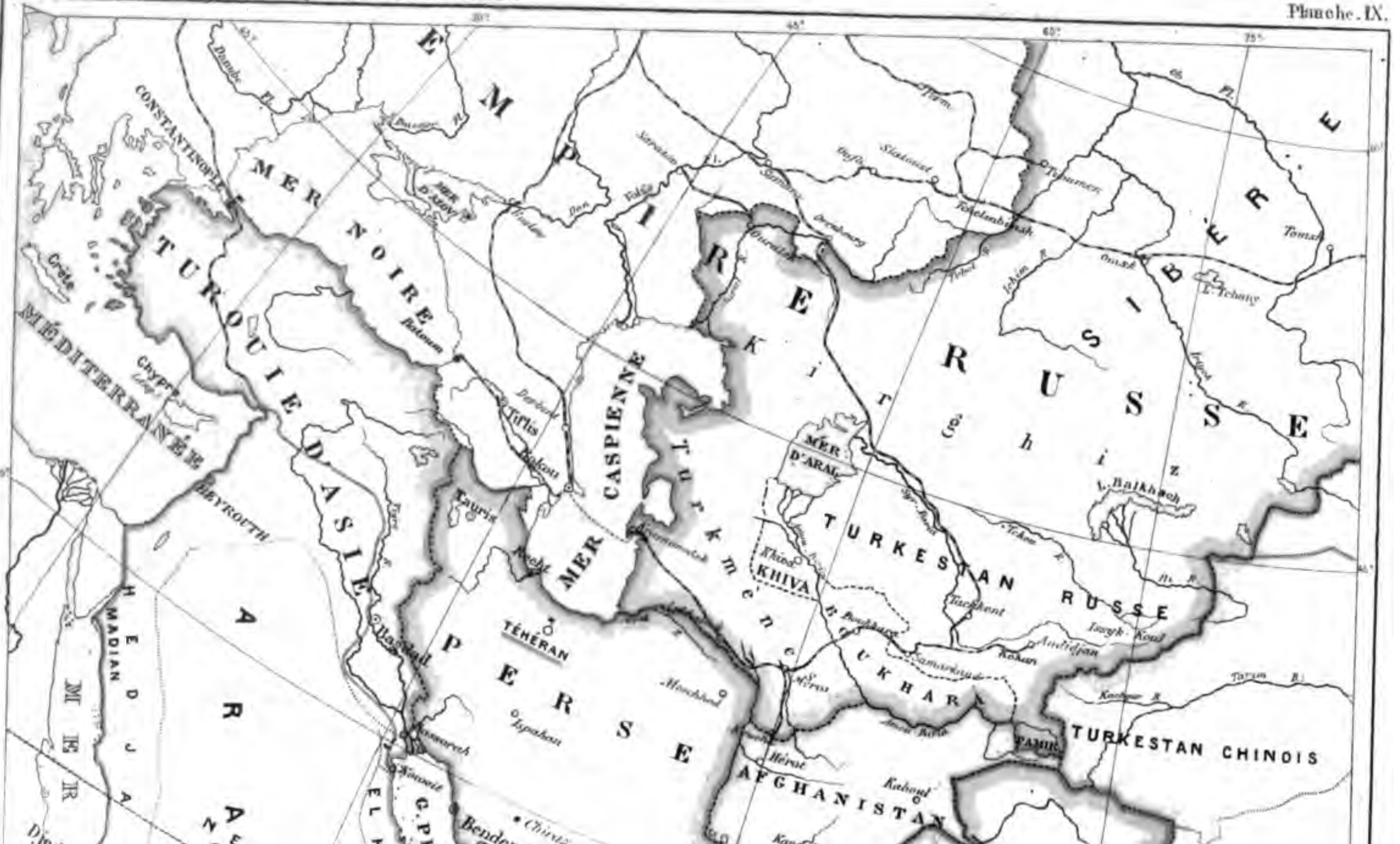


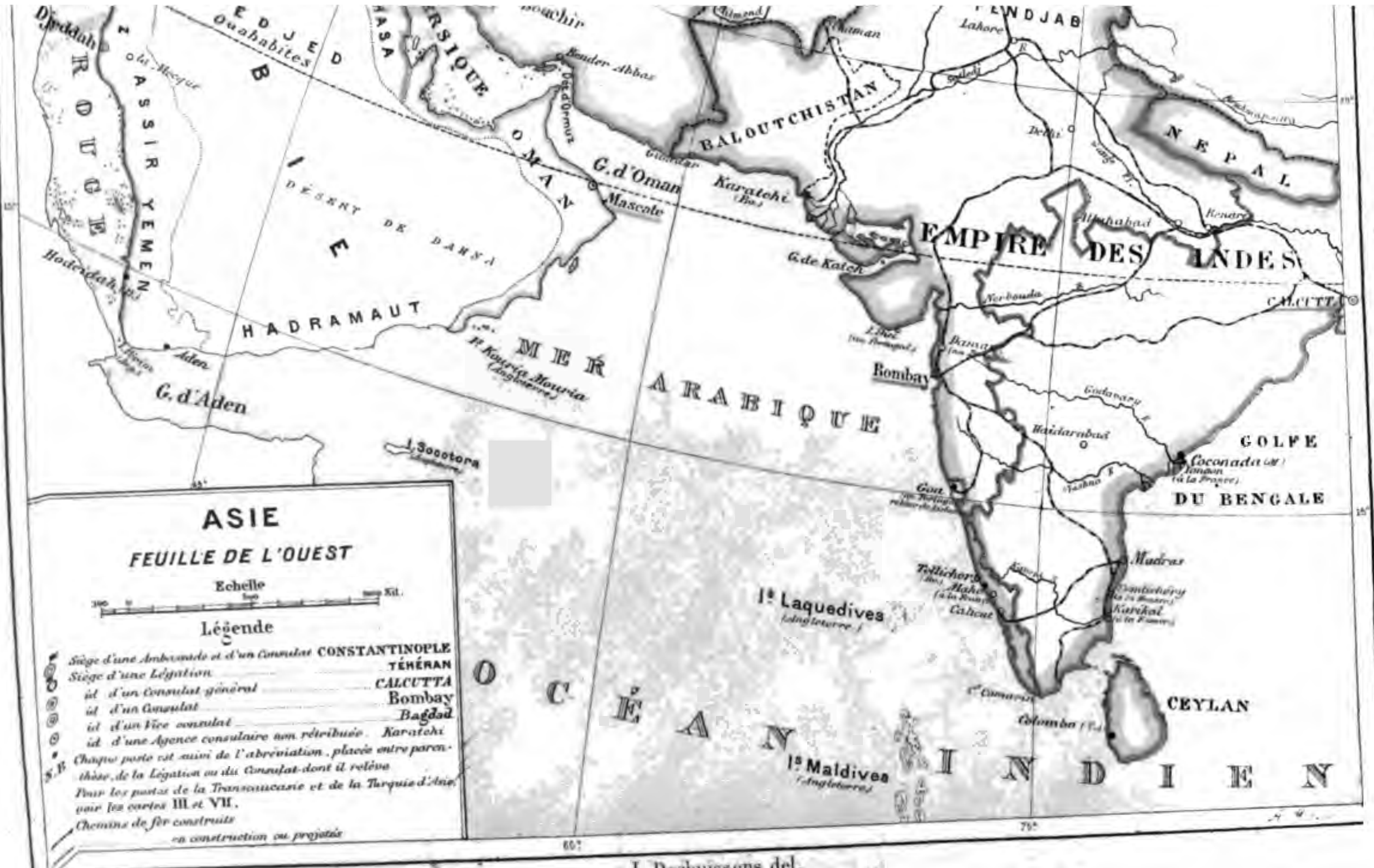
RUSSIE
MER D'AZOF
CRIMÉE
ROUMANIE
Danube
MER NOI
TURQUIE
D'EUROPE
CONSTANTINOPLE
Bosphore
MER DE MARMARA
Samsoun (T.)
Angora (C.)
Brousse (C.)
Khanak Kalessi ou Dardanelles
TURQU
ASIE MINEU
Samothrace
Imbre
Limno
L. Metelin
Magnesie (S.)
Khio (S.)
SMYRNE
Tchesme (S.)
Aidin (S.)
Konich
Tarsous et Mersina
Moughla (S.)
Adalia (S.)
Rhodes (S.)
I. de Rhodes
I. Scarpanto
CANDIE
ILE DE CHYPRE
Famagouste
Larnaca
Limassol (L.)
BEYROUTH
Saida et Tyr (Be.)
MER MÉDITERRANÉE
Caïfa (Be.)
Jaffa (J.)
Gaza (J.)
PALESTINE
TRIPOLI
ÉGYPTE
HEDJA

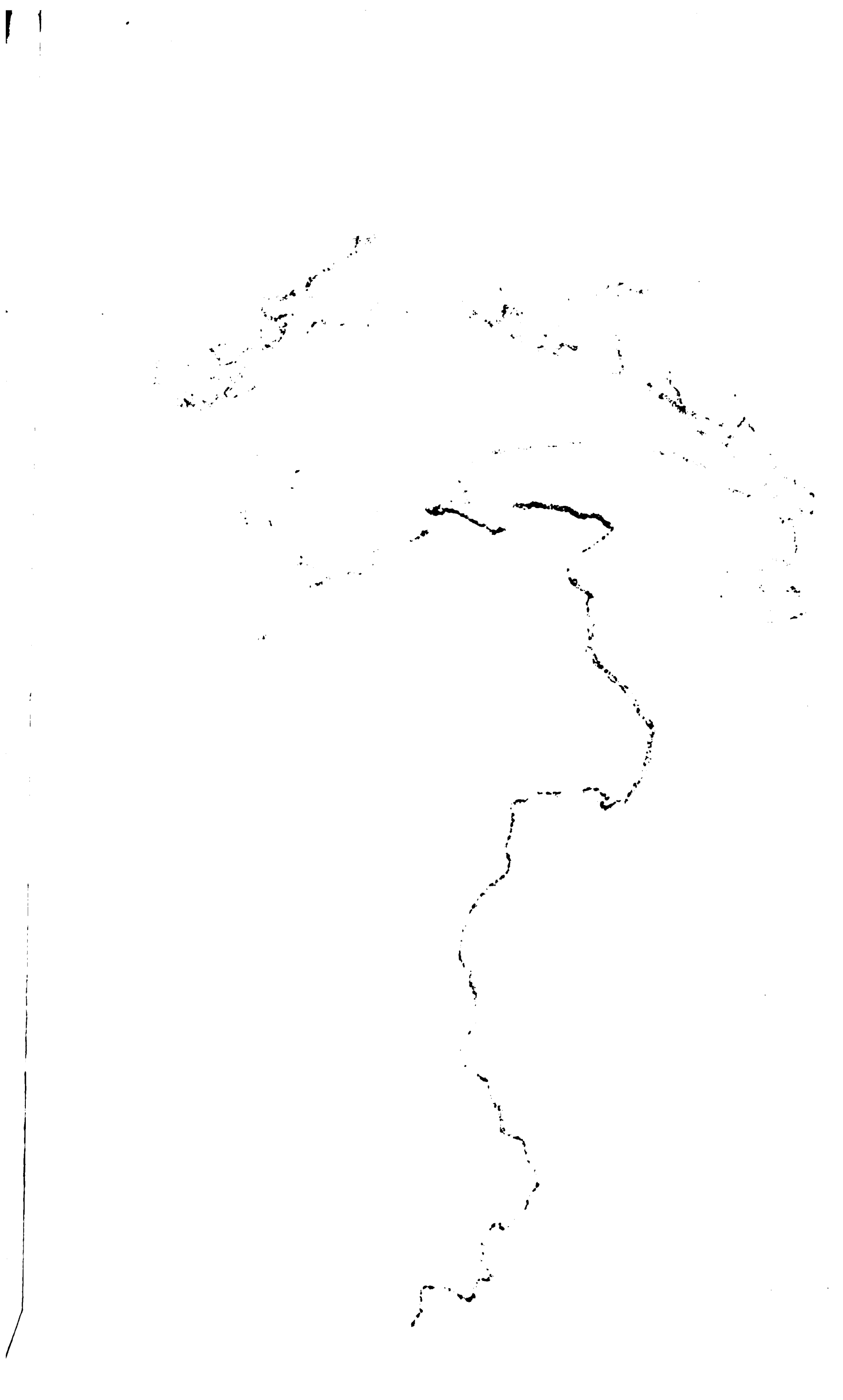
E. Desb



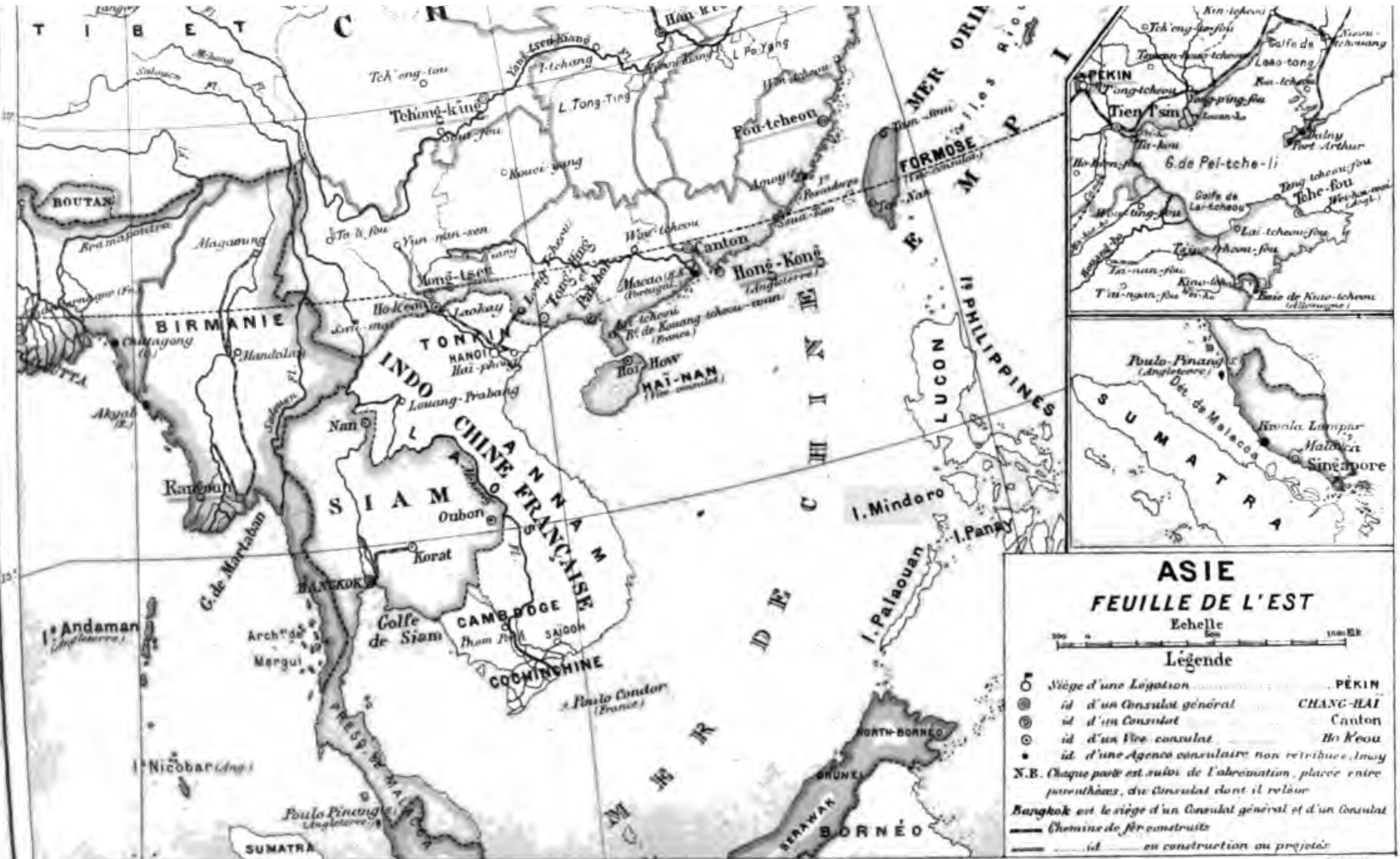
s. del. Imp. Erhard Fres

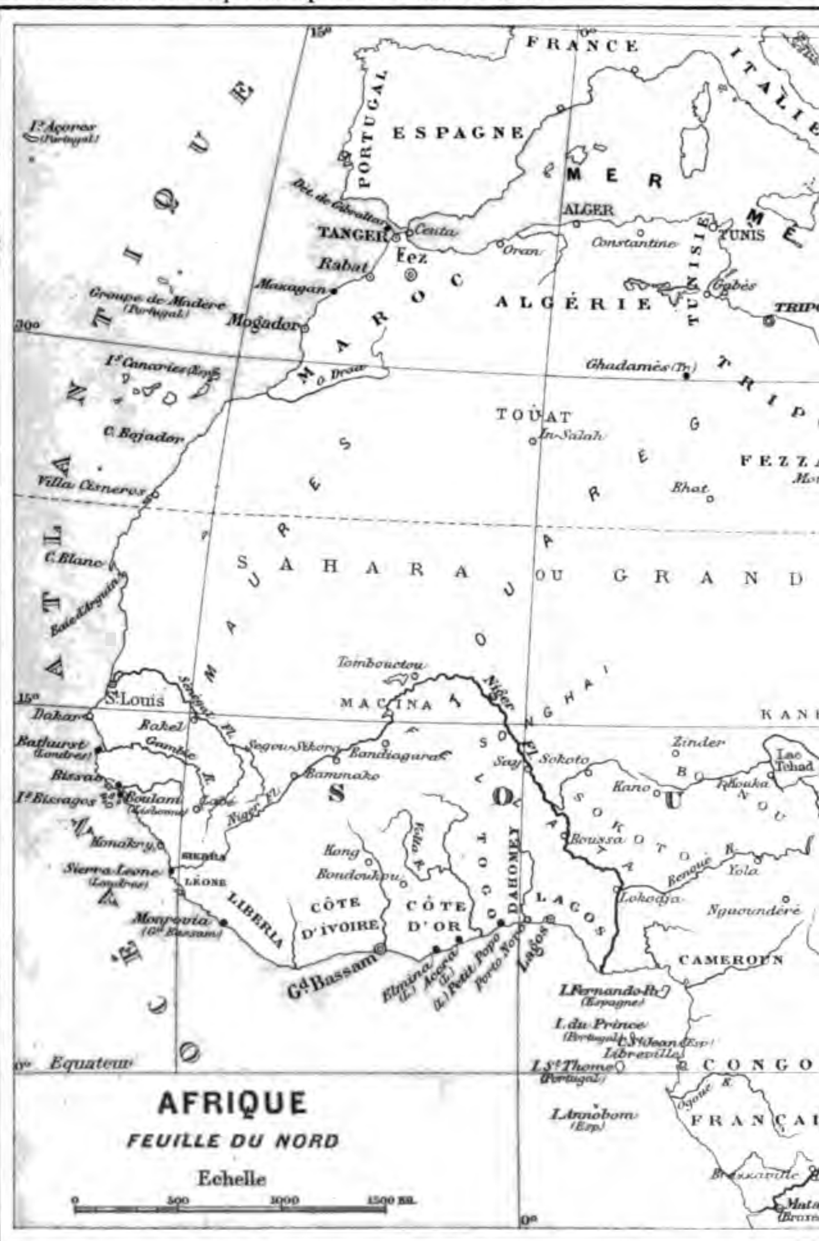

EMPIRE RUSSE
SIBÉRIE
Kirghiz
Turkmène
TURKESTAN RUSSE
TURKESTAN CHINOIS
PAMIR
BOUKHARA
KHIVA
AFGHANISTAN
PERSE
TURQUIE D'ASIE
ARABIE
HEDJAZ
MADIAN
MER NOIRE
MER CASPIENNE
MER D'ARAL
MER D'AZOV
MÉDITERRANÉE
MER
CONSTANTINOPLE
Crète
Chypre
BEYROUTH
Bagdad
TÉHÉRAN
Ispahan
Meschhed
Tauris
Recht
Tiflis
Bakou
Batoum
Derbent
Hérat
Kaboul
Samarkand
Boukhara
Khiva
Merv
Tachkent
Kokan
Andidjan
Orenbourg
Samara
Saratov
Oufa
Zlatooust
Tchéliabinsk
Tioumen
Omsk
Tomsk
Perm
Ouralsk
L. Balkhach
L. Tchany
Danube Fl.
Don
Volga
Tigre
Tarim R.
Kachgar R.
Issyk-Koul
Amou Daria
Syr Daria
Irtych R.
Ichim R.
Tobol R.
Ili R.
Tchou R.
Mohammerah
Koweit
EL
Bender
G. P


ASIE
FEUILLE DE L'OUEST
Echelle
Légende
Siège d'une Ambassade et d'un Consulat CONSTANTINOPLE
Siège d'une Légation TÉHÉRAN
id d'un Consulat général CALCUTTA
id d'un Consulat Bombay
id d'un Vice consulat Bagdad
id d'une Agence consulaire non rétribuée Karatchi
Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèse, de la Légation ou du Consulat dont il relève
Pour les postes de la Transcaucasie et de la Turquie d'Asie voir les cartes III et VII.
Chemins de fer construits
en construction ou projetés
EMPIRE DES INDES
NEPAL
BALOUTCHISTAN
OMAN
HADRAMAUT
YEMEN
ASSIR
MER ARABIQUE
OCÉAN INDIEN
GOLFE DU BENGALE
CEYLAN
G. d'Oman
G. d'Aden
G. de Katch
Mascate
Karatchi
Bombay
Madras
Coconada
Calicut
Goa
Aden
Hodeidah
Djeddah
Bender Abbas
Dét. d'Ormuz
Lahore
Delhi
Allahabad
Benarès
Haidarabad
Nerbouda
Godavery
Colombo
I. Socotora
Is. Laquedives (Angleterre)
Is. Maldives (Angleterre)
DÉSERT DE DAHNA
Ouahabites
I. Dechuissons del.



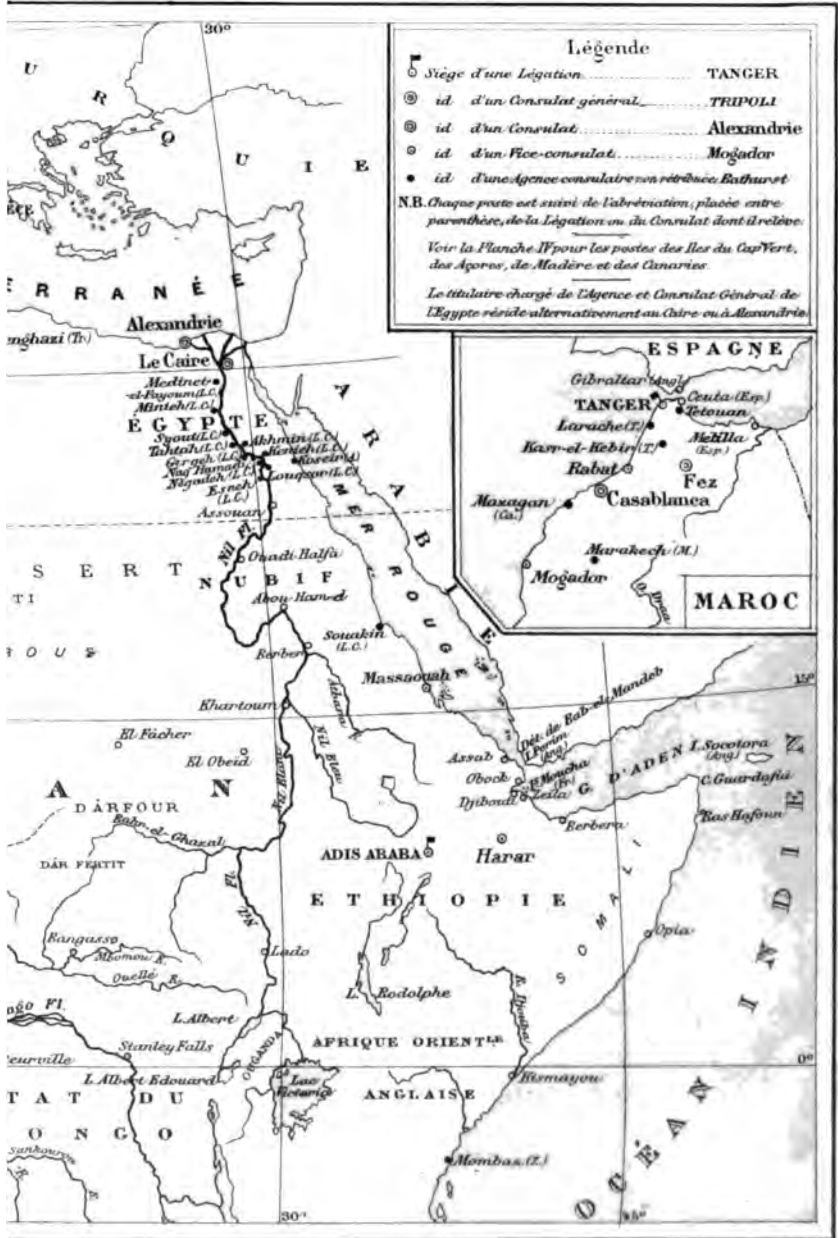
SIBÉRIE
MONGOLIE
DÉSERT DE GOBI OU CHAMO
MANDCHOURIE
CORÉE
MER DU JAPON
MER JAUNE
JAPON
SAKHALIN
Ies Kouriles
YÉSO
NIPPON
SIKOK
KIOU-SIOU
Dt de la Pérouse
Dt de Tsougar
Dt de Corée
I. Quelpaert
Yenisseï
Angara
Lena
Vitim
L. BAÏKAL
L. Kosogol
Selenga
Amour
Krasnoïarsk
Irkoutsk (S.P.)
Tchita
Sretensk
Onon
Kéroulen
Ourga
Blagovéchtchensk
Khabarovsk
Vladivostok (S.P.)
Tsitsikar
Kharbin
Kirin
Moukden
Kin-tcheou
Dalny
Port-Arthur
Tché-fou
PÉKIN
Tien-Tsin
Pao-ting
Kiao-tcheou
Gne-San
Tché-Moul-po
SÉOUL
Fou-san
Nagasaki (T.)
Kobé-Hiogo (T.)
Yokohama
TOKIO
Aomori
Lob-Nor
Koukou-Nor
Lan-tchéou
Si-ngan-fou
Hoang-ho
CHANG-HAI
Nan-King
CORÉE. – Le titulaire de Séoul est chargé …


ASIE
FEUILLE DE L'EST
Echelle
Légende
Siège d'une Légation .... PÉKIN
id d'un Consulat général .... CHANG-HAÏ
id d'un Consulat .... Canton
id d'un Vice-consulat .... Ho Keou
id d'une Agence consulaire non rétribuée, Amoy
N.B. Chaque poste est suivi de l'abréviation, placée entre parenthèses, du Consulat dont il relève
Bangkok est le siège d'un Consulat général et d'un Consulat
Chemins de fer construits
id en construction ou projetés
TIBET
CHINE
MER ORIENTALE
MER DE CHINE
BOUTAN
BIRMANIE
Chatagong
Mandalay
Akyab
Rangoun
G. de Martaban
Bramapoutra
Magaoung
Tchong-king
Tch'eng-tou
L. Tong-Ting
L. Po-Yang
I-tchang
Kouei-yang
Yun-nan-sen
Ta li fou
Mong-tseu
Ho-Keou
Laokay
TONKIN
HANOI
Haï-phong
INDO CHINE FRANÇAISE
LAOS
ANNAM
Louang-Prabang
Nan
SIAM
Oubon
Korat
BANGKOK
Golfe de Siam
CAMBODGE
Phom Penh
SAIGON
COCHINCHINE
Poulo Condor (France)
Canton
Hong-Kong (Angleterre)
Macao (Portugal)
Kouang-tcheou-wan (France)
Hoï-How
HAÏ-NAN
Fou-tcheou
Amoy
Souatou
FORMOSE
Iles PHILIPPINES
LUCON
I. Mindoro
I. Panay
I. Palaouan
BORNÉO
NORTH-BORNEO
BRUNEI
SERAWAK
Iles Andaman (Angleterre)
Archel de Mergui
Iles Nicobar (Ang.)
PRESQU'ILE DE MALACCA
Poulo Pinang (Angleterre)
SUMATRA
PÉKIN
Tong-tcheou
Tien-Tsin
Ta-kou
G. de Pei-tche-li
Golfe de Laio-tong
Dalny
Port Arthur
Golfe de Laï-tcheou
Tche-fou
Tsi-nan-fou
Kiao-tcheou
Baie de Kiao-tcheou (Allemagne)
Poulo-Pinang (Angleterre)
Dét. de Malacca
Kouala Lampur
Malacca
Singapore
L. Desbuissons del.



AFRIQUE
FEUILLE DU NORD
Echelle
0 500 1000 1500 Kil.
FRANCE
ITALIE
ESPAGNE
PORTUGAL
MER
ALGER
TUNIS
TUNISIE
Constantine
Oran
Ceuta
TANGER
Fez
Rabat
Mazagan
Mogador
MAROC
ALGÉRIE
Ghadamès (Tr.)
TOUAT
In-Salah
Rhat
FEZZAN
Dét. de Gibraltar
Iˢ Açores (Portugal)
Groupe de Madère (Portugal)
Iˢ Canaries (Esp.)
C. Bojador
Villa Cisneros
C. Blanc
Baie d'Arguin
OCÉAN ATLANTIQUE
SAHARA OU GRAND
Tombouctou
MACINA
Niger
S.ᵗ Louis
Dakar
Rakel
Sénégal Fl.
Gambie
Bathurst (Londres)
Bissao
Iˢ Bissagos
Boulam
Labé
Segou-Sikoro
Bandiagara
Bammako
Niger Fl.
Say
Sokoto
Zinder
Lac Tchad
Kano
Kouka
Boussa
Lokodja
Benoué
Yola
Ngaoundéré
Konakry
Sierra Leone (Londres)
Monrovia
LIBERIA
Kong
Boudoukou
CÔTE D'IVOIRE
CÔTE D'OR
TOGO
DAHOMEY
LAGOS
Lagos
Gᵈ Bassam
Elmina
Accra
Petit Popo
Porto Novo
CAMEROUN
I. Fernando Pô (Espagne)
I. du Prince (Portugal)
Libreville
I. Sᵗ Thomé (Portugal)
I. Annobom (Esp.)
CONGO FRANÇAIS
Ogoué R.
Brazzaville
Equateur
30°
15°
0°

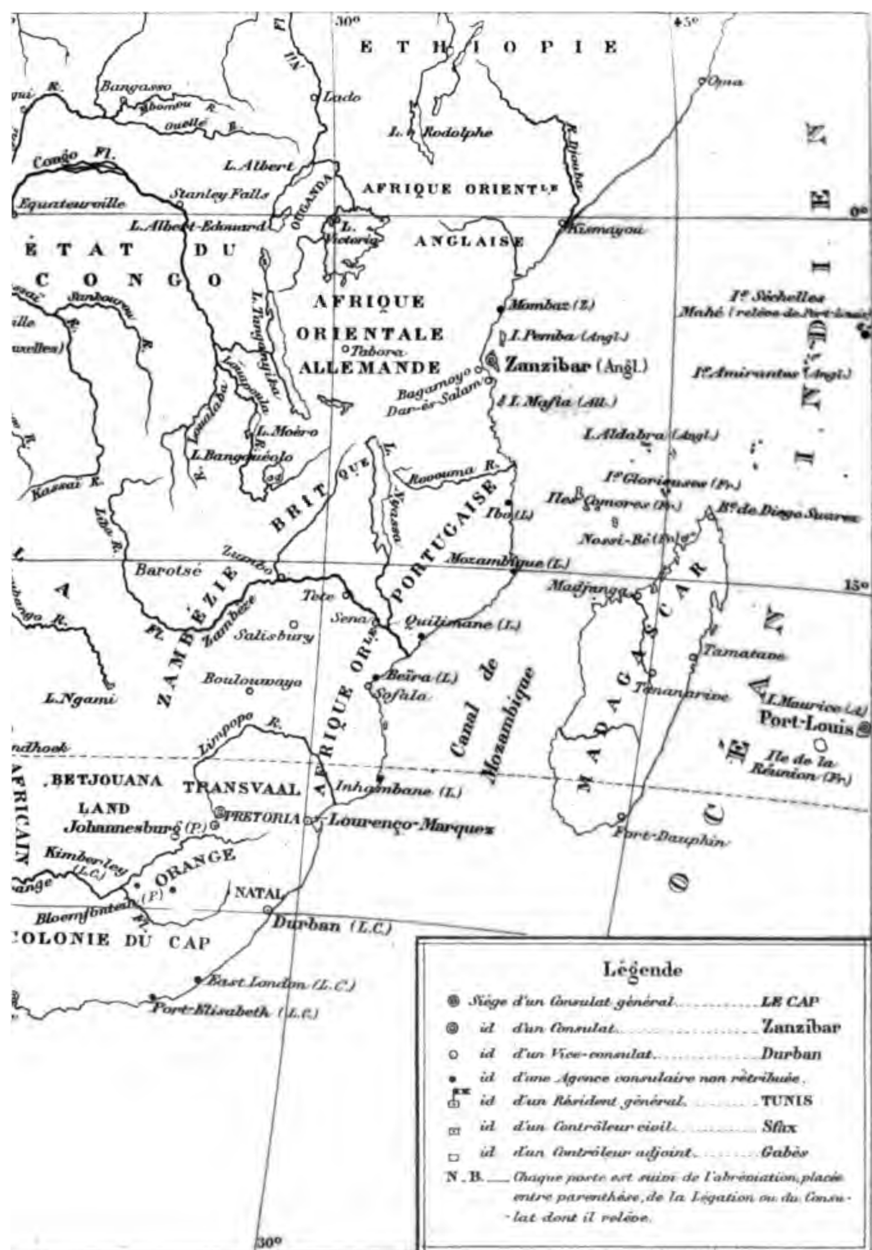
Planche XI.



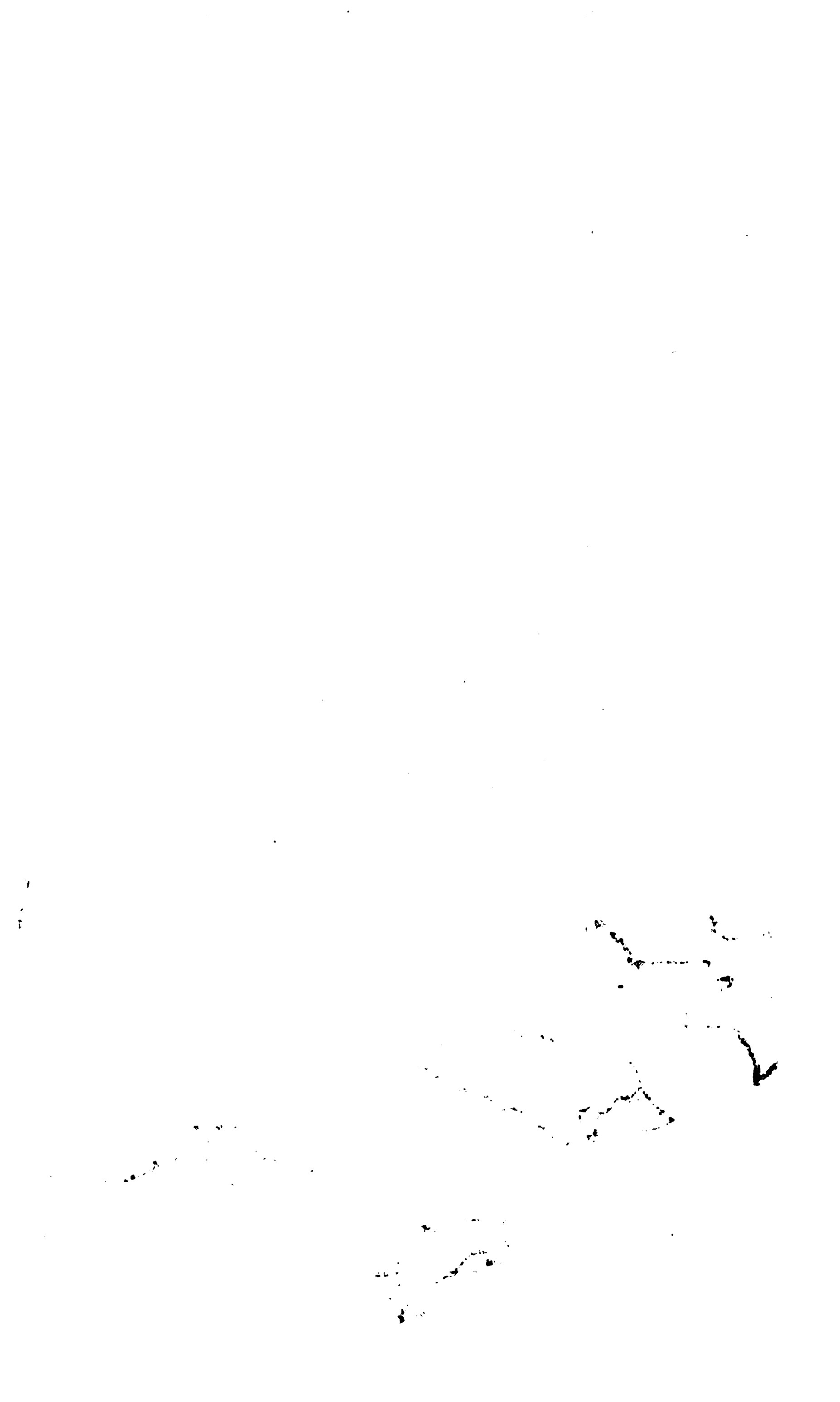
del.

Imp. Erhard Fres


BASSE-ÉGYPTE
TUNISIE
AFRIQUE
FEUILLE DU SUD
Échelle
OCÉAN ATLANTIQUE
Équateur
Tropique du Capricorne
CAMEROUN
CONGO
FRANÇAIS
Ngaoundéré
I. Fernando-Po (Espagne)
I. du Prince (Portugal)
C. St Jean (Esp.)
Libreville
I. S. Thomé (Portugal)
I. Annobon (Esp.)
Loango
Brazzaville
Cabinde et Banane (Bruxelles)
Congo Fl.
St Paul de Loanda (Lisbonne)
Benguella
Mossamedes
Cunene
C. Frio
Walfish Bay
C. de Bonne
I. Ste Hélène (Angl.) (relève de Londres)
Alexandrie
Port-Saïd
L. Manzaleh
Bche de Damiette
Bche de Rosette
L. Bourlos
Damiette (A)
Tanta (A)
Mansourah (A)
Ismaïlia (P.S.)
Canal de Suez
Suez (P.S.)
LE CAIRE
Nil Fl.
Medinet-el-Fayoum (E.C.)
L. Mariout
Biserte
Medjerdah
la Goulette
C. Bon
I. Tabarka
Medjez-el-Bab
Béja
Souk-el-Arba
TUNIS
Grombalia
Tebourzouk
Kef
Sousse
Monastir
Mahdia
Makteur
Kairouan
Thala
Sfax
I. Kerkenah
Gafsa
G. de Gabès
Tozeur
Gabes
Chott Djerid
I. Djerba
Zarzis
TRIPOLI
ALGÉRIE

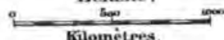


…ons del. Imp. Erhard Fres



AMÉRIQUE DU NORD

Echelle:

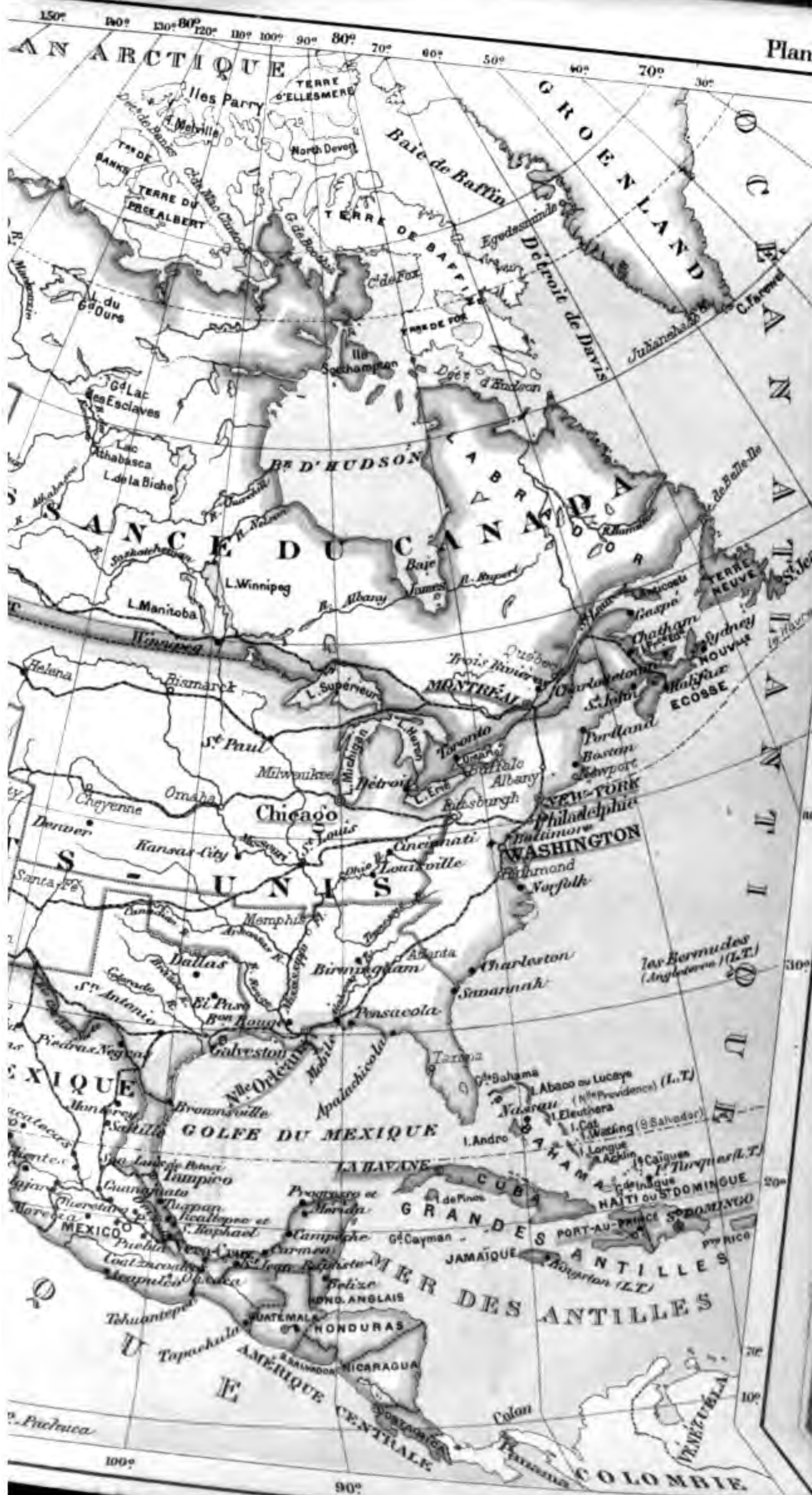


Siège d'une Ambassade ... **WASHINGTON.**
d°. d'une Légation ... **MEXICO.**
d°. d'un Consulat général ... **LA HAVANE.**
d°. d'un Consulat ... **Chicago.**
d°. d'un Vice-consulat ... **Tampico.**
d°. d'une Ag^ce consulaire non rétribuée. *Boston.*
Villes importantes ... *Albany.*
Limites d'Etats.
d°. des Circonscriptions Consulaires, dont les Chefs-lieux sont soulignés de la même coul^r.
Chemins de fer principaux.
Principales lignes de navigation.

N. B. Pour les postes de l'Ile d'Haïti ou St Domingue, de Porto-Rico et des P^tes Antilles, voir le cartouche qui est placé sur la carte de l'Amérique du Sud.







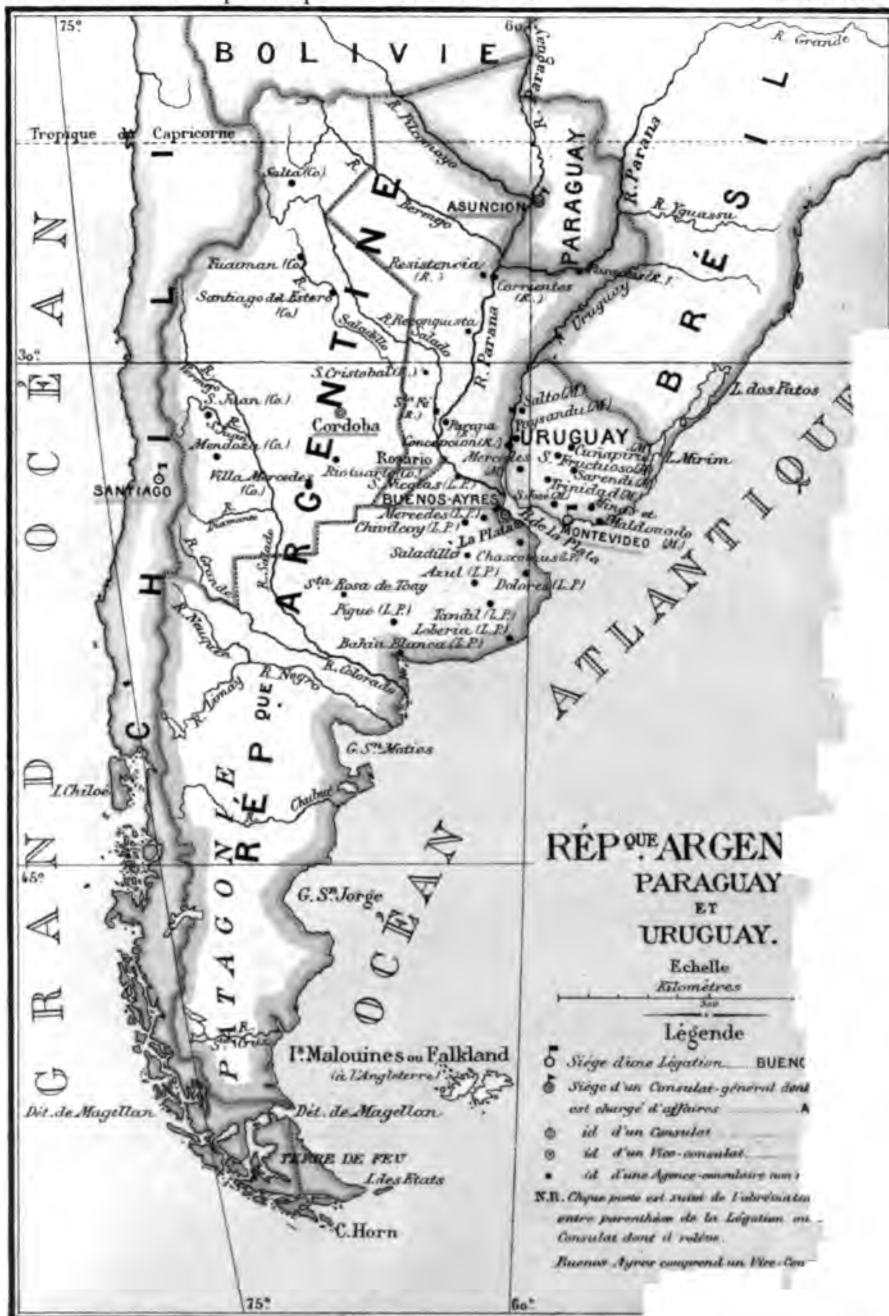
Plan
OCÉAN ARCTIQUE
Iles Parry
Terre d'Ellesmere
North Devon
Baie de Baffin
GROENLAND
Terre de Baffin
Détroit de Davis
Julianehaab
C. Farewell
Ile Southampton
Dét. d'Hudson
L. du Gd Ours
Gd Lac des Esclaves
Lac Athabasca
L. de la Biche
Be D'HUDSON
LABRADOR
PUISSANCE DU CANADA
Baie James
L. Winnipeg
L. Manitoba
Winnipeg
Terre Neuve
Gaspé
Chatham
Sydney
Nouvelle Écosse
Halifax
Québec
Trois Rivières
MONTRÉAL
Charlottetown
St. John
Portland
Boston
Newport
L. Supérieur
Helena
Bismarck
St. Paul
Milwaukee
L. Michigan
L. Huron
Toronto
Ontario
Buffalo
Albany
Détroit
L. Érié
Pittsburgh
NEW-YORK
Philadelphie
Baltimore
WASHINGTON
Richmond
Norfolk
Cheyenne
Omaha
Chicago
Denver
Kansas City
St. Louis
Cincinnati
Louisville
Santa Fé
ÉTATS-UNIS
Memphis
Atlanta
Birmingham
Charleston
Savannah
Dallas
El Paso
St. Antonio
Bon Rouge
Pensacola
Galveston
Nlle Orléans
Mobile
Apalachicola
Tampa
Brownsville
Piedras Negras
MEXIQUE
Monterey
Saltillo
GOLFE DU MEXIQUE
Les Bermudes (Angleterre) (L.T.)
Gd Bahama
I. Abaco ou Lucaye
Nassau
I. Eleuthera
I. Andro
I. Cat
I. Watling (S. Salvador)
I. Longue
LA HAVANE
CUBA
GRANDES ANTILLES
HAITI OU St DOMINGUE
PORT-AU-PRINCE
St DOMINGO
JAMAÏQUE
Kingston (L.T.)
Gd Cayman
Tampico
Guanajuato
Queretaro
MEXICO
Puebla
Vera Cruz
Campêche
Mérida
Carmen
Belize
HOND. ANGLAIS
GUATEMALA
HONDURAS
NICARAGUA
AMÉRIQUE CENTRALE
Tehuantepec
Tapachula
MER DES ANTILLES
Colon
Panama
COLOMBIE
VENEZUELA
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
90°
100°


HAÏTI ou S^T. DOMINGUE,
P^TO RICO ET P^TES ANTILLES.
Kilomètres
CUBA
LA JAMAIQUE
I. de la Tortue
Port de la Paix
Le Cap Haïtien
Puerto-Plata (S^to D.)
Artibonite R.
Les Gonaïves (P.)
St Marc (P.)
La Gonave
Miragoane (P.)
Jérémie (P.)
Les Cayes (P.)
Aquin (P.)
Jacmel (P.)
HAÏTI
RÉP^QUE DOMINICAINE
PORT-AU-PRINCE
S^TO DOMINGO
Sanchez
B^e de Samana
I. Saona
I. Mona
Mayaguez
PORTO-RICO
S^n Juan
Aguadilla
Ponce
Arroyo
Humacao
I. de Vieques
I^s Vierges
I. Ste Croix (au Danemark)
I. Anguilla (à l'Anglet^re)
I. St Martin (à la France et à la Holl^de)
I. St Barthélemy (à la France)
I. Saba (à la Holl^de)
La Barboude (à l'Anglet^re)
St Jean (L.T.)
I. Antigoa (à l'Angleterre)
I. St Eustache (à la Holl^e)
St Christophe (à l'Angl.)
I. Nevis
I. Montserrat (à l'Anglet^re)
La Guadeloupe (à la France)
La Désirade (à la France)
Marie Galante (à la France)
La Dominique (à l'Anglet^re)
La Martinique (à la France)
I. Ste Lucie (à l'Angleterre)
Port Castries (L.T.)
I. St Vincent (à l'Angleterre)
La Barbade (à l'Angleterre)
Brigetown (L.T.)
La Grenade (à l'Anglet^re)
MER DES ANTILLES
I. Curaçao (à la H.)
I. Aruba (à la Holl.)
Willemstad
I. Bonaire (à la Holl.)
Colon
Panama
Barranquilla
Ste Marta
Cartagena
Maracaïbo
P^to Cabello (C.)
La Guaira (C.)
I. Margarita
Carupano (C.)
I. Tabago (à l'Angleterre)
Port of Spain
I. La Trinité (à l'Angleterre)
CARACAS
Barcelona
Orénoque Fl.
Ciudad Bolivar (C.)
VENEZUELA
St Cristobal (C.)
Bucaramanga
R. Meta
Medellin (B.)
Honda (B.)
BOGOTA
Cali (P.)
COLOMBIE
Tumaco (P.)
QUITO
ÉQUATEUR
Guayaquil
Iquitos (L.)
C. Pariña
Payta
Trugillo (L.)
Cerro de Pasco
Callao
LIMA
PÉROU
R. Ucayali
R. Yapura
R. Negro
R. Branco
Equateur
R. Essequibo
Georgetown (L.T.)
R. Corentyne
Paramaribo
R. Maroni
Cayenne
R. Oyapock
GUYANE (Angl.) (Holl.) (Fr.)
C. Nord
Fl. des Amazones
I. Marajo
Obidos
Manaos (Pa.)
Fl. des Amazones
R. Jurua
R. Purus
Madeira
Tapajos
Xingu
Araguaya
R. Tocantins
Para
São Luiz de Maranhão (Pa.)
Parnahyba (Ba.)
Fortaleza ou Ceara (Pa.)
C. S. Roque
Parahyba (Ba.)
Pernambuco (Ba.)
Maceio (Ba.)
Bahia
Riberalta
BRÉSIL
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE



F. Desbuissons del.

Imp. Erhard Frès



Gravé par A. Martin. E. Desbuissons, del.



100° 110° 120° 130° 140° 150°

20° 10° 0° 10° 20° 30°

Hong-Kong
I. Formose
Iles Bonin
I. Volcano
P O L
Iles Mariannes
(à l'Allemagne)
I. Saipan
I. Gouam
(aux Etats Unis)
G R A
Iles PHILIPPINES
(aux Etats Unis)
I. LUÇON
Manille
I. Mindoro
I. Palawan
I. Panay
I. Negros
I. Samar
I. MINDANAO
I. Soulou
Ile Yap
Is Palaos
(All.)
Iles Ca...
(à l'Allem...
Saigon
Détroit de Malacca
Poulo-Penang
Kwala Lumpur
Singapore
Natuna
I. Labuan
Sarawak
BORNÉO
A S I E
Medan
SUMATRA
ILES DE LA SONDE
OM...
Batavia
JAVA
Macassar
I. Soula
I. Bourou
I. Bouton
I. Céram
MOLUQUES
I. Morotay
I. Djilolo
Is Schouten
I. Jobi
Berlinhafen
Is Arou
NOUVELLE GUINÉE
I. Timimbar
I. Wetter
TIMOR
(au Portugal)
I. Bali
I. Lombok
I. Soumbawa
I. Flores
I. Soumba
Détroit de Torrès
C. York
Is Louisiade
I. Melville
Palmerston
Golfe de Carpentarie
Cooktown
Normanton
Croydon
Townsville
Hughenden
TERRITOIRE DU NORD
QUEENSLAND
Barcaldine
Charleville
Bourke
Narrabri
Cap du Nord-Ouest
R. Fitzroy
R. Gascoyne
AUSTRALIE OCCIDENTALE
A U S T R A L I E
Mines d'Or
R. Murchison
Geraldton
Perth et Freemantle
Coolgardie (Mines d'Or)
C. Leeuwin
Albany
AUSTRALIE MÉRIDIONALE
L. Eyre
L. Torrens
L. Gairdner
Pt Augusta
Broken Hill
Nlle GALLES DU SUD
Dubbo
Hay
Swan Hill
Albury
VICTORIA
G. Spencer
I. Kangaroo
Adelaide
Kingston
Portland
Ararat
Melbourne
Bairnsdale
C. Howe
Dt de Bass
Launceston
TASMA...
Hobart
I N D I E N

I. Nouka-hiva
I. Hiva-hoa
Is Marquises
(à la France)
I. Bairoa
Is Touamotou
(à la France)
I. Mouroroa
I. Vavatao
I. Mangareva (Fr.)
I. Rapa
150° 140° 10° 20°

SUMATRA
Telok Betong
Dét. de la Sonde
Batavia
Samarang
Sourakarta
I. Bawean
Sourabaya
I. Madoura
I. Kangean
Bouleleng
I. Bali
v. Makassar
Tjilatjap
Patjitan
JAVA




I. Océan
I. Brook
I. Lisiansky
I. Laysan
I. Gardner
I. Frégate Française
I. Necker
I. Bird
I. Oahou
Honolulu
I. Maoui
I. Haouaï
Iles Sandwich
I. Wake (aux Etats-Unis)
OCÉAN
Iles Marshall (All.)
Ponapi
I. Palmyra
I. Washington
I. Fanning
I. Christmas (A.)
Is Gilbert (A)
I. Apamama
I. Howland
I. Naouru
I. Jarvis
I. Onoatoa
I. Mary
Is Phénix (A.)
I. Phénix
I. Malden
I. Starbuck
OCÉAN
Is Ellice (A)
I. Fongafouti
Is de l'Union (A)
I. Noukou-Nono
Is Danger
Is Tongareva
I. Isabelle (A.)
I. Malaïta (A.)
I. Guadalcanar (A.)
Is Sta Cruz (A)
I. Humphrey
I. Rennel
Is de Banks
I. Wallis (Fr.)
I. Savaï
I. Upolu
I. Tutuila (E.-U.)
Iles Touamotou (Fr.)
I. Foutouna (Fr.)
Apia
Iles Hébrides
Iles Fidji (A)
Iles Samoa (All. & E.-U.)
Is de la Société
I. Mallicolo
Vanoua-Levou
I. Efat
Viti-Levou
Suva
I. Vavao
Is de Cook (A)
I. Raiatea
I. Tahiti
Calédonie
Iles Tonga (A)
Is Loyalty (Fr.)
I. Tongatabou
Is Toubouaï (Fr.)
Nouméa
I. des Pins
I. Rarotonga (A)
I. Toubouaï
I. Vavitao
PACIFIQUE
I. Norfolk (A.)
OCÉANIE
Echelle.
0 500 1000 1500 2000
Kilometres.
I. Lord Howe
Is Kermadec (A)
Siège d'un Consulat général .... SYDNEY.
... d.º d'un Consulat .... Batavia.
... d.º d'un Vice-Consulat .... Melbourne.
... d.º d'une Agence consulaire ... Perth.
Ville importante .... Albany.
Chemins de fer.
Lignes de navigation.
Télégraphes & Cables.
Ligne de fonds de 2000m
Possessions françaises (Fr.)
Possessions holland.ses (H)
... d.º ... anglaises (A)
d.º des Etats-Unis (E.-U.)
... d.º ... allemandes (All.)
d.º Portugaises (P)
Auckland
C. Est
NOUVELLE
I. DU NORD
Détt de Cook
Nelson
Wellington
ZÉLANDE
Christchurch
Is Chatham (A)
I. DU SUD
Invercargill
Dunedin
Is Bounty
I. Stewart
Is Antipode
Is Auckland (A.)
I. Campbell (A.)
N.B. La Circonscription consulaire de Sydney comprend toute l'Australie, la Tasmanie et les îles Fidji.
Celle d'Auckland comprend la Nlle Zélande, les îles Tonga, de Cook et les îles avoisinantes.
Les Chefs-lieux de Circonscriptions consulaires sont soulignés.
160° 170° 180° 170° 160° 150°

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. ARMAND FALLIÈRES

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

élu le 18 février 1906 pour 7 ans, par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale.

(449 voix sur 848 suffrages exprimés.)

M. LANES O ✱, secrétaire général.

CHAPITRE II

CONSEIL DES MINISTRES

Ministère de la justice.

Place Vendôme, 13, et rue Cambon, 36.

M. SARRIEN, député, garde des sceaux, président du conseil.

Ministère des affaires étrangères.

Quai d'Orsay.

M. Léon BOURGEOIS, sénateur.

Ministère de l'intérieur.

Place Beauvau, rue des Saussaies, 11, et rue Cambacérès, 7, 11 et 13.

M. CLEMENCEAU, sénateur.

Ministère des finances.

Rue de Rivoli, palais du Louvre.

M. POINCARÉ, sénateur.

Ministère de la guerre.

Rue Saint-Dominique, 10 et 15, et boulevard Saint-Germain.

M. ÉTIENNE, député.

Ministère de la marine.

Rue Royale-Saint-Honoré, 2.

M. THOMSON, député.

Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

M. Briand, député.

Ministère des travaux publics, des postes et des télégraphes.

Boulevard Saint-Germain, 244, 246 et 248.

M. L. Barthou, député.

Ministère de l'agriculture.

Rue de Varennes, 78.

M. Ruau, député.

Ministère du commerce, de l'industrie et du travail.

Rue de Grenelle, 101, et rue de Varenne, 80.

M. G. Doumergue, député.

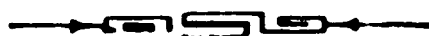
Ministère des colonies.

Aux Tuileries.

M. Georges Leygues, député.

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Intérieur : M. Albert Sarraut, député.
Beaux-arts : M. Dujardin-Beaumetz, député.
Postes et télégraphes : M. Alexandre Bérard, député.



CHAPITRE III

SÉNAT

Le Sénat se compose de 300 membres élus par les départements et les colonies, dans les conditions déterminées par les lois du 24 février 1875, du 2 août 1875 et du 9 décembre 1884.

Les sénateurs sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les sénateurs précédemment élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat sont inamovibles.

BUREAU DU SÉNAT.

Président.

M. DUBOST (Antonin).

Vice-présidents. MM.

GUÉRIN (Eugène).
LEYDET.
MONIS.
LOURTIES.

Questeurs. MM.

DUSOLIER.
BONNEFOY-SIBOUR.
HUGOT.

Secrétaires. MM.

GOTTERON.
LE ROUX (Paul).
BOUDENOOT.
GÉRARD (Albert).
FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD.
SAUVAN.
PÉDEBIDOU.
PETITJEAN.

#1

CHAPITRE IV

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans les conditions déterminées par la loi électorale du 30 novembre 1875 et les lois complémentaires des 13 février et 17 juillet 1889. — Les députés sont élus au scrutin uninominal par arrondissement ou circonscription d'arrondissement.

BUREAU DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Président.

M. Brisson.

Vice-présidents. MM.

Berteaux (Maurice).
Rabier (Fernand).
Cruppi.
Caillaux (Joseph).

Questeurs. MM.

Saumande.
Pajot.
Chapuis.

Secrétaires. MM.

d'Iriart-d'Etchepare.
Arago (François).
Simonet.
Petitjean.
Bonnevay.
Sabaterie.
Isoart.
Dupuy (Pierre).

CHAPITRE V

SOUVERAINS ET SOUVERAINES

PRÉSIDENTS DE RÉPUBLIQUES

ET CONFÉDÉRATIONS

ALLEMAGNE.

GUILLAUME II, né le 27 janvier 1859, empereur d'Allemagne, roi de Prusse, succède à son père, l'empereur et roi Frédéric III, le 15 juin 1888, marié le 27 février 1881 à

AUGUSTA-VICTORIA, née le 22 octobre 1858, fille de feu Frédéric, duc de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg, et de la duchesse Adélaïde, née princesse de Hohenlohe-Langenburg.

ARGENTINE (République).

S. Exc. M. Figueroa ALCORTA, président de la République (1906-1910).

AUTRICHE-HONGRIE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier (CHARLES), empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie, etc., né le 18 août 1830; monte sur le trône le 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph; marié le 24 avril 1854 à ÉLISABETH-*Amélie-Eugénie,* née le 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière, décédée le 10 septembre 1898.

BAVIÈRE.

OTHON (GUILLAUME-LUITPOLD-ADALBERT-WALDEMAR), né le 27 avril 1848, succède le 13 juin 1886 à son frère le feu roi Louis II.

LUITPOLD (CHARLES-JOSEPH-GUILLAUME-LOUIS), son oncle, régent du royaume de Bavière, depuis le 10 juin 1886.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (LOUIS-PHILIPPE-MARIE-VICTOR), né le 9 avril 1835; succède à son père, feu le roi *Léopold Ier,* le 10 décembre 1865; marié par procuration le 10 et, en personne, le 22 août 1853, à MARIE-HENRIETTE-ANNE, archiduchesse d'Autriche, née le 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, décédée le 19 septembre 1902.

BOLIVIE (République de).

S. Exc. M. Ismael Montes, président de la République, élu le 6 août 1904-1908.
M. Eliodoro Villazon, 1er vice-président.
M. Valentin Abecia, 2e vice-président.

BRÉSIL (États-Unis du).

S. Exc M H. Francisco de Paula Rodrigues Alvès, président de la République, élu le 15 novembre 1902-1906.
M. Moreira Penna, vice-président.

CHILI (République du).

S. Exc. M. Pedro Montt, président de la République, élu septembre 1906-1911.

CHINE.

KOUANG-SIU, empereur de Chine, né le 14 août 1871 (28e jour du 6e mois de la 10e année de Thong-tché), succède à son cousin Toung-tché en janvier 1875, marié le 27 février 1889 à sa cousine Yé-'hô-ma-t'a-che, fille de Kouci-Siung, général tartare, frère de Tseu-Chi, impératrice de l'Ouest.

COLOMBIE (République de la).

S. Exc. M. le général Rafael Reyes, président de la République, 1er janvier 1905-31 décembre 1914.

CORÉE.

YI-HYENG, roi de Corée, fils du prince Ha-Eung (Tai-ouon-Koun), né le 8 septembre 1852, succède, le 21 janvier 1864, à Tchyel-Tjong; marié à la fille du prince Min-Tchi-Rok, née le 17 novembre 1851, décédée le 8 octobre 1895.

COSTA-RICA (République de).

S. Exc. M. Cleto Gonzalez Viquez, président de la République, 8 mai 1906-1910.
MM. Carlos Duran, Andrès Venegas, José-Astua Aguilar, vice-présidents.

CUBAINE (République).

S. Exc. M. Tomas Estrada Palma, élu président le 20 mai 1902-1906; réélu 1906-1910.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VIII, né le 3 juin 1843 ; succède à son père le roi Christian IX, décédé le 29 janvier 1906 ; marié le 28 juillet 1869 à
Louise, princesse de Suède et de Norvège, née le 31 octobre 1851.

DOMINICAINE (République).

S. Exc. M. le général Cacères, président de la République.

ÉQUATEUR (République de l').

S. Exc. M. le général Alfaro, président.

ESPAGNE.

ALPHONSE XIII, né le 17 mai 1886, roi d'Espagne, succède à son père le roi Alphonse XII, décédé le 25 novembre 1885, sous la tutelle de sa mère, S. M. la reine Marie-Christine, jusqu'au 17 mai 1902, déclaré majeur le 17 mai 1902 ; marié le 31 mai 1906 à Victoria, *Eugenia, Julia, Ena*, princesse de Battenberg, née le 24 octobre 1887.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

S. Exc. M Théodore-Roosevelt, président, réélu le 8 novembre 1904 pour 1904-1908.

ÉTHIOPIE.

S. M. MÉNÉLIK II, roi des rois d'Éthiopie, auparavant roi du Choa, depuis 1889 empereur d'Éthiopie, né le 17 août 1844, fils du roi Heili Melekot, marié en avril 1883, à

OUIZÉRO-TAITOU, née en 1854, fille de Boutoul, de la famille d'Oubié.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

ÉDOUARD VII (ALBERT), né le 9 novembre 1841 ; roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes ; fils du feu prince François-*Albert*-Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, et de la feue reine Victoria Ire ; succède à cette dernière le 22 janvier 1901 ; couronné le 9 août 1902 ; marié le 10 mars 1863 à

ALEXANDRA, princesse de Danemark, née le 1er décembre 1844, fille de Christian IX, roi de Danemark.

GRÈCE.

GEORGE Ier (CHRÉTIEN-GUILLAUME-FERDINAND-ADOLPHE), fils de Christian IX, roi de Danemark, né le 24 décembre 1845 ; roi des Hellènes, élu le 30 mars 1863 ; marié le 27 octobre 1867 à

OLGA-*Constantinovna,* née le 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïevitch, frère de l'empereur de Russie Alexandre II.

GUATEMALA (République de).

S. Exc. M. Manuel ESTRADA CABRERA, président, élu le 22 septembre 1898, réélu pour 1905-1911.

HAÏTI (République de).

S. Exc. M. le général Alexis NORD, président (1902-1909).

HONDURAS (République de).

S. Exc. M. le général Manuel BONILLA, président (1906-1912).

ITALIE.

VICTOR-EMMANUEL III (FERDINAND-MARIE-JANVIER), né le 11 novembre 1869, roi d'Italie ; succède, le 30 juillet 1900, à son père, le feu roi Humbert Ier ; marié le 24 octobre 1896 à

HÉLÈNE, princesse de Monténégro, née le 8 janvier 1873.

JAPON.

MUTSU HITO (121e souverain de la dynastie), empereur du Japon, né le 3 novembre 1852, succède en 1867 à son père, feu l'empereur Kômei (Ossahito), marié (janvier 1869) à la princesse

HARU-KO, fille du feu prince Ichijô, née le 28 mai 1850.

LIBÉRIA (République de).

S. Exc. M. Arthur BARCLAY, président de la République, 4 janvier 1904-1906.

LUXEMBOURG (Grand-duché de).

GUILLAUME (ALEXANDRE), grand-duc de Luxembourg, duc de Nassau, né à Biebrich le 22 avril 1852 ; succède le 17 novembre 1905 à son père, le feu grand-duc Adolphe ; marié le 21 juin 1893 à

MARIE-ANNE, infante de Portugal, née le 13 juillet 1861.

MAROC.

Sultan MOULEI ABD-EL-AZIZ, né à Marakech, le 24 février 1878; succède à son père, le feu sultan Mouleï-Hassan, le 6 juin 1894.

MASCATE.

SEYYID FEYSAL, sultan de Mascate (1888).

MEXIQUE (États-Unis du).

S. Exc. M. le général PORFIRIO DIAZ, président de la République (1er décembre 1904-30 novembre 1910); réélu le 11 juillet 1904 pour la sixième fois.

MONACO.

ALBERT-HONORÉ-CHARLES, né le 13 novembre 1848, prince souverain de Monaco; succède à son père, le prince Charles III, le 10 septembre 1889, marié le 30 octobre 1889 à ALICE, duchesse douairière de Richelieu, née Heine, née le 10 février 1858.

MONTÉNÉGRO.

NICOLAS Ier, prince régnant (hospodar), né le 25/13 septembre 1841, proclamé le 14 août 1860 à la mort du prince Danilo Ier, marié le 8 novembre 1860 à
MILÉNA, fille du sénateur Pierre Voukotitch, née le 22 avril 1847.

NICARAGUA (République du).

S. Exc. M. le général J. Santos ZELAYA, président, réélu le 1er février 1902-1906; réélu de nouveau pour 1906-1911.

NORVÈGE

HAAKON VII, fils de Frédéric VIII, roi de Danemark, né le 3 août 1872, à Charlottenlund, élu roi de Norvège le 18 novembre 1905, marié le 22 juillet 1896 à
MAUD, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, née le 26 novembre 1869.

OTTOMAN (Empire).

Sultan ABDUL-HAMID-KHAN II, empereur des Ottomans, né le 16 chaban 1258 de l'hégire (22 septembre 1842); monte sur le trône le 12 chaban 1293 (31 août 1876).

Bulgarie.

FERDINAND Ier (duc de Saxe, de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha), né le 26 février 1861, élu prince de Bulgarie par la grande assemblée nationale de Tirnova, le 7 juillet 1887, marié le 8/20 avril 1893 à MARIE-LOUISE, princesse de Bourbon-Parme, née le 17 janvier 1870, décédée le 31 janvier 1899.

Égypte.

ABBAS-HILMI-PACHA, fils de Tewfik-Pacha, succède à son père comme 7e khédive d'Égypte (iradé impérial du 28 décembre 1307 — 9 janvier 1892).

PANAMA (République de).

S. Exc. M. Manuel-Amador GUERRERO, président (13 février 1904-30 septembre 1908).
Vice-présidents: M. le Dr Pablo AROSEMENA, M. D. José OBALDIA, M. Carlos A. MENDOZA.

PARAGUAY (République du).

S. Exc. M. le docteur Cecilio BAEZ, président provisoire.

PAYS-BAS.

WILHELMINE (HÉLÈNE-PAULINE-MARIE), née à La Haye le 31 août 1880, reine des Pays-Bas, princesse d'Orange-Nassau; succède à son père, le roi Guillaume III, décédé le 23 novembre 1890 (sous tutelle de sa mère, S. M. la reine Emma, jusqu'au 31 août 1898), mariée le 7 février 1901 à S. A. R. HENRI, duc de Mecklembourg-Schwérin, prince des Pays-Bas.

PÉROU (République du).

S. Exc. M. José PARDO Y BARREDA, président, élu le 24 septembre 1904-1908.
MM. Salvador CAVERO et Serapi CALDERON, vice-présidents.

PERSE.

MOZZAFFAR-ED-DINE schah in schah (roi des rois), né à Téhéran le 25 mars 1853; succède à son père Nasr-ed-dine-schah, le 1er mai 1896, 5e souverain de la dynastie des Kadjars.

PORTUGAL.

CHARLES Ier (FERDINAND-LOUIS-MARIE-VICTOR-MICHEL-RAPHAËL-GONZAGUE-XAVIER-FRANÇOIS-D'ASSISE-JOSEPH-SIMON), né le 28 septembre 1863, roi de Portugal et des Algarves; succède à son père, le roi dom Luis Ier, le 19 octobre 1889, marié le 22 mai 1886 à
AMÉLIE-MARIE, princesse de Bourbon-Orléans, née le 28 septembre 1865.

PRUSSE. (*Voyez* Allemagne.)

ROUMANIE.

CHARLES Ier, roi de Roumanie, prince de la maison de Hohenzollern, né le 20 avril 1839; élu et proclamé prince régnant, avec droit d'hérédité, par plébiscite du 8/28 avril 1866 jusqu'au 14/26 mars 1881, jour où il est proclamé roi de Roumanie par vote unanime des représentants de la nation; marié le 15 novembre 1869 à
ÉLISABETH, princesse de Wied, née le 29 décembre 1843.

RUSSIE.

NICOLAS II ALEXANDROVITCH, né le 18 mai (6 mai) 1868; empereur de toutes les Russies, succède à son père, l'empereur Alexandre III, le 1er novembre (20 octobre) 1894; marié le 26 (14) novembre 1894 à
ALEXANDRA-FÉODOROVNA, princesse Alix de Hesse et du Rhin, née le 6 juin 1872, fille d'Ernest, grand-duc de Hesse et du Rhin.

SAINT-MARIN (République de).

S. Exc. M. Giovanni BELLUZZI, } capitaines-régents.
S. Exc. M. Pietro FRANCINI, }

SAINT-SIÈGE.

PIE X (GIUSEPPE SARTO), né à Riese, diocèse de Trévise (Vénétie), le 2 juin 1835; évêque de Mantoue le 10 novembre 1884; patriarche de Venise le 15 juin 1893; cardinal le 12 juin 1893; élu pape à Rome le 4 août 1903, couronné le 9 août 1903.

SALVADOR (République du).

S. Exc. M. Pedro José ESCALON, président, élu le 13 janvier 1903-1907.

SAXE (Royaume de).

AUGUSTE III (Frédéric-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe), né le 25 mai 1865, roi de Saxe; succède à son père, le feu roi *Georges*, décédé le 15 octobre 1904; marié le 21 novembre 1891 à Louise-*Antoinette-Marie*, princesse impériale et archiduchesse d'Autriche, née le 2 septembre 1870.

SERBIE.

PIERRE Ier Karageorgevitch, né le 29 juin 1844, proclamé roi de Serbie le 16 juin 1903; marié le 11 août 1883 à Zorka-Lubitza, princesse de Monténégro, née le 23 décembre 1864, décédée en 1890.

SIAM.

Phrabat Somdet Phra : Paramindr Maha CHULALON KORN, né le 21 septembre 1853; succède à son père Phra : Chom Klao, le 1er octobre 1868.

SUÈDE

OSCAR II (Frédéric), né le 21 janvier 1829, roi de Suède, succède à son frère, feu le roi Charles XV, 18 septembre 1872 ; marié le 6 juin 1857 à
Sophie, princesse de Nassau, née le 9 juillet 1836, fille de feu Guillaume, duc de Nassau.

SUISSE.

M. Forrer, président de la Confédération pour 1906.
M. Muller, vice-président du Conseil fédéral pour 1906.

TUNISIE.

SIDI MOHAMMED-EN-NACEUR-BEY, né en 1856, succède à son cousin, feu Sidi-Mohammel-El-Hadi, le 12 mai 1906.

URUGUAY (République orientale de l').

S. Exc. M. José Battle y Ordonez, président constitutionnel de la République, élu le 1er mars 1903 jusqu'au 1er mars 1907.

VENEZUELA (États-Unis du).

S. Exc. M. le général Cipriano Castro, président de la République, élu le 20 février 1902, installé pour six années.
M. le général Gomez, 1er vice-président, exerce le pouvoir pendant l'absence de M. le président Castro en congé.
M. le général J. A. Velutini, 2e vice-président, exerce le pouvoir en cas d'absence des deux présidents.

WURTEMBERG.

GUILLAUME II (Charles-Paul-Henri-Frédéric), né le 25 février 1848, succède au fils du frère de son grand-père le roi Charles Ier le 6 octobre 1891, marié le 8 avril 1886 à
Charlotte, princesse de Schaumbourg-Lippe, née le 10 octobre 1864.

ZANZIBAR.

Sultan Seyyid Ali bin Hamoud, né en 1884, succède à son père le sultan Hamoud bin Mouhammed, le 20 juillet 1902, sous la tutelle du ministre-président.

CHAPITRE VI

CABINETS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE (EMPIRE D'). [Voy. aussi PRUSSE.]

M. le Pce DE BÜLOW, chancelier de l'empire.
M. DE TSCHIRSCHKY ET BŒZENDORFF, secrétaire d'État pour les affaires étrangères.
M. le Cte DE POSADOWSKY-WEHNER, secrétaire d'État pour l'intérieur.
M. l'amiral TIRPITZ, secrétaire d'État pour la marine.
M. A. NIEBERDING, secrétaire d'État pour la justice.
M. le Bon STENGEL, secrétaire d'État pour la trésorerie de l'empire.
M. KRAETKE, secrétaire d'État de l'Office impérial des postes et télégraphes.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

M. Manuel MONTES DE OCA, ministre des affaires étrangères.
M. Norberte Quirno COSTA, ministre de l'intérieur.
M. Norberte PINERO, ministre des finances.
M Frederico PINEDO, ministre de la justice et de l'instruction publique.
M. le général FRAGA, ministre de la guerre.
M. l'amiral Onofre BETBEDER, ministre de la marine.
M. Ezéquiel Ramos MEXIA, ministre de l'agriculture.
M. Miguel TEDIN, ministre des travaux publics.

AUTRICHE-HONGRIE.
Ministère des affaires communes.

M. le Cte GOLUCHOWSKI, ministre de la Maison impériale et des affaires étrangères.
M. le Bon BURIAN DE RAJECZ, ministre des finances de la monarchie austro-hongroise.
M. le chevalier DE PITREICH, ministre de la guerre.

Ministère cisleithan.

M. le Bon Max Wladimir VON BECK, président du Conseil.
M. le Bon DE BIENERTH, ministre de l'intérieur.
M. DE KORYTOWSKI, ministre des finances.
M. DE MARCHET, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. le Dr FORSCHT, ministre du commerce.
M. le Cte AUERSPERG, ministre de l'agriculture.
M. le général François SCHÖNAICH, ministre de la défense nationale.
M. le Dr DE DERSCHATTA, ministre des chemins de fer.
M. le Dr PACAK, ministre sans portefeuille.
M. le Cte Albert DZIEDUSZYCKI, ministre sans portefeuille.
M. le Dr KLEIN, ministre de la justice.
M. PRADE, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois.

M. le Dr Alexandre WEKERLÉ, président du Conseil, ministre des finances.
M. le Cte Albert APPONYI, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. François KOSSUTH, ministre du commerce.
M. Geza POLONYI, ministre de la justice.
M. le Cte Jules ANDRASSY, ministre de l'intérieur.

M. le général DE SEKELFALLUSY, ministre de la défense nationale.
M. le Dr Ignace DARANYI, ministre de l'agriculture.
M. le Cte Aladar ZICHY, ministre près la Cour impériale à Vienne.
M. DE SOSIPOVICH, ministre pour la Croatie, Slavonie et Dalmatie.

BAVIÈRE.

M. le Bon DE PODEWILS-DURNIZ, président du conseil, ministre de la Maison royale et des affaires étrangères.
M. Hermann DE PFAFF, ministre des finances.
M. le Cte DE FEILITZSCH, ministre de l'intérieur.
M. le Bon DE MILTNER, ministre de la justice.
M. le Bon DE HORN, ministre de la guerre.
M. DE WEHNER, ministre des cultes.
M. DE FRAUENDORFER, ministre des voies et communications.

BELGIQUE.

M. DE SMET DE NAEYER, président du Conseil, ministre des finances et des travaux publics.
M. VAN DEN HEUVEL, ministre de la justice.
M. DE TROOZ, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. le général COUSEBANT D'ALKEMADE, ministre de la guerre.
M. le Bon DE FAVEREAU, ministre des affaires étrangères.
M. le Bon VAN DEN BRUGGEN, ministre de l'agriculture.
M. LIEBAERT, ministre des chemins de fer.
M. FRANCOTTE, ministre de l'industrie et du travail.

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE).

M. Claudio PINILLA, ministre des relations extérieures et des cultes.
M. José Santos QUINTERO, ministre de la guerre.
M. Anibal CAPRILES, ministre de l'intérieur et des travaux publics.
M. Daniel DEL CASTELLO, ministre des finances et de l'industrie.
M. J. M. SARACHO, ministre de l'instruction publique et de la justice.
M. Manuel Vicente BALLIVIAN, ministre des colonies et de l'agriculture.

BRÉSIL (RÉPUBLIQUE DU).

M. le sénateur Leopoldo DE BULHOES, ministre des finances.
M. le Bon DE RIO BRANCO, ministre des relations extérieures.
M. le maréchal DE PAULA ARGOLLO, ministre de la guerre.
M. l'amiral Julio Cezar DE NORONHA, ministre de la marine.
M. SEABRA, ministre de la justice et de l'intérieur.
M. Lauro MULLER, ministre de l'industrie, des voies et communications et des travaux publics.

BULGARIE (PRINCIPAUTÉ DE).

M. le général Ratcho PÉTROW, président du Conseil, ministre des affaires étrangères.
M. Lazare PAYAKOW, ministre des finances.
M. Dimitri PETKOW, ministre de l'intérieur et par intérim des travaux publics.
M. PANAJODOFF, ministre de la justice.
M. le Dr Jo. D. SCHICHMANOW, ministre de l'instruction publique.
M. le Dr Nicolas GUENADIEW, ministre du commerce et de l'agriculture.
M. le général-major SAVOW, ministre de la guerre.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

M. Javier FIGUEROA, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. ALDUNATE, ministre des relations extérieures.
M. Belisario DE PRATS, ministre de la guerre et de la marine.
M. Renard DEL RIO, ministre des finances.
M. Enrique RODRIGUEZ, ministre de la justice et de l'instruction publique.
M. Eduardo CHARME, ministre de l'industrie et des travaux publics.

CHINE.

Grand Conseil de l'Empire.

Président : le prince Tching, ministre des affaires étrangères.
Membres : Jong K'ing, Tié-Leang, Siu-che-tchang, Lou-tchouan-Lin, Kiu-Hong-Ki.

Ministère des Affaires étrangères.

Ministre : le prince K'ing.
Premier président : Na-tóng.
2e président : Kiu-houng-ki.
Vice-présidents : Lien-fang, Tang Chao Yi.

Ministère du Personnel.

Premier président chinois : Soung-kia-nei.
Premier président mandchou : Che-Siu.
Vice présidents : Koei-Kium, Lou-tchouan-lin.

Ministère des Finances.

Ministre : Wang-wen-chao.
Premier président : Tie-Leang.
2e président : Tchang-po-hi.

Ministère des Rites.

Premier président : P'ou Leang.
2e président : Tai houg-tze.

Ministère de la Guerre.

Premier président : Ts'ing-Joei.
2e président : Lu Hai-Haan.

Ministère de la Justice.

Premier président : P'ou-Hing.
2e président : Ko-pao-hoa.

Ministère des Travaux publics.

Premier président : Song-Cheou.
2e président : Lou Joun Hiang.

Ministère du Commerce.

Premier président : Tch'eu.
Vice-présidents : Tcheng-pi, Kou-shao-sing.

Ministère de l'Instruction publique.

Président : Joug-K'ing.
Vice-président : Yen Seou.

Ministère de la Police.

Président : Siu-Che-tchang.
Vice-présidents : Yu-lang, Tchao-ping-hium.

COLOMBIE (République de la).

M. le Dr Dyonisio Arango, ministre de l'intérieur.
M. le général Vasquez Cobo, ministre des relations extérieures.
M. le général Sante Elemente, ministre de la guerre.
M. Tobias Valenzuela, ministre des finances.
M. Jose-Maria-Gonzales Valencia, ministre de l'instruction publique.
M. Manotas, ministre des travaux publics.

COSTA-RICA (République de).

M. Cleto González Viquez, président de la République.
MM. Carlos Duran, Andrés Venegas, José Astia Aguilar, vice-présidents de la République.
M. Luis Anderson, ministre des affaires étrangères, de la justice, des grâces, des cultes, de la bienfaisance et de l'instruction publique.
M. Juan Rafael Arguello de Vars, sous-secrétaire d'État.
M. Pánfilo J. Valverde, ministre de l'intérieur et de la police.
M. Ricardo Casorla, sous-secrétaire d'État.

M. Oscar Röhrmoser, ministre des travaux publics, des finances et du commerce.
M. José Maria Vargos, sous-secrétaire d'État des finances et du commerce.
M. Léonidas Bricóno, sous-secrétaire d'État des travaux publics.
M. Vidal Quirós, ministre de la guerre et de la marine.
M Fréderic Tinoco, président du Congrès constitutionnel.
M. Alejandro Alvarado, président de la Cour suprême de justice.

CUBAINE (République).

M. O'farrill, ministre de la justice et des affaires étrangères.
M. Lamar, ministre de l'instruction publique.
M. Rios Rivera, ministre de l'intérieur.
M Fonts Sterling, ministre des finances.
M. Rafael Montalvo, ministre des travaux publics.
M. Casuso, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

DANEMARK.

M. J. C. Christensen, présidence du Conseil et défense nationale.
M. le Cte de Raben Levetzau, ministre des affaires étrangères.
M. S. Högsbro, ministre des travaux publics.
M. Lassen, ministre des finances.
M. l'avocat P. A. Alberti, ministre de la justice.
M. Sorensen, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. O. Hansen, ministre de l'agriculture.
M. Berg, ministre de l'intérieur.
M. Hannes Hafstein, ministre de l'Islande.

DOMINICAINE (République).

M. Lamarche Garcia, ministre de l'intérieur et de la police.
M. Émiliano Tejera, ministre des relations extérieures.
M. Federico Velasquez y Hernandez, ministre des finances et du commerce.
M. Andres y Montolio, ministre de la justice et de l'instruction publique.
M. F. L. Vasquez, ministre du fomento et des travaux publics.
M. Carlos Ginebra, ministre de la guerre et de la marine.
M. Victoria, ministre des postes et télégraphes.

ÉGYPTE.

Moustapha-Fehmi-Pacha, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
Mazloum-Pacha, ministre des finances.
Fakri-Pacha, ministre des travaux publics et de l'instruction publique.
Ibrahim-Fouad-Pacha, ministre de la justice.
Abani-Pacha, ministre de la guerre et de la marine.
Boutros-Pacha-Ghali, ministre des affaires étrangères.

ÉQUATEUR (République de l').

M. Manuel Montalvo, ministre de l'intérieur et par intérim des affaires étrangères.
M. Camilo Echanique, ministre des finances.
M. Julio Roman, ministre de l'instruction publique, de la justice et des cultes.
M. le général Nicanor Arellano, ministre de la guerre.

ESPAGNE.

M. le général Lopez Dominguez, président du Conseil et ministre de la guerre.
M. Bernabe Davila, ministre de l'intérieur.
M. Navarro Reverter, ministre des finances.
M. Garcia Prieto, ministre des travaux publics.

M. GULLON, ministre des affaires étrangères.
M. Amalio GIMENO, ministre de l'instruction publique.
M. ALVARADO, ministre de la marine.
M. le Cte ROMANONÈS, ministre de la justice.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Hon. Elihu ROOT, secrétaire d'État.
Hon. Leslie Mortimer SHAW, secrétaire de la trésorerie.
Hon. William H. TAFT, secrétaire de la guerre.
Hon. Ch. Joseph BONAPARTE, secrétaire de la marine.
Hon. G. B. CORTELYON, maître général des postes.
Hon. Ethan A. HITCHCOCK, secrétaire de l'intérieur.
Hon. James WILSON, secrétaire de l'agriculture.
Hon. William H. MOODY, attorney général (justice).
M. Victor Howard METCALF, secrétaire du commerce et du travail.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
(Royaume-Uni.)

M. Sir Henry CAMPBELL-BANNERMAN, premier ministre et premier lord de la Trésorerie.
M. le Cte CREVE, lord-président du Conseil.
Sir Robert REID, lord-chancelier.
Hon. HALDANE, ministre de la guerre.
M. le Cte ELGIN, ministre des colonies.
Sir Edward GREY, ministre des affaires étrangères.
M. John MORLEY, ministre des Indes.
Lord TWEDMOUTH, ministre de la marine.
M. LLOYD GEORGE, président du Board of Trade.
M. ASQUITH, chancelier de l'Échiquier.
M. John BURNS, président du Local Government-Board.
M. BRYCE, secrétaire en chef pour l'Irlande.
M. John SINCLAIR, secrétaire pour l'Écosse.
M. le Cte CARRINGTON, ministre de l'agriculture.
M. GLADSTONE, ministre de l'intérieur.
M. BIRREL, ministre de l'instruction publique.
M. Sidney BUXTON, ministre des postes.
M. le Mis DE RIPON, lord du sceau privé.

Canada.

Right Hon. Sir Wilfrid LAURIER, premier ministre et président du Conseil.
Hon. Sir Richard CARTWRIGHT, ministre du commerce.
Hon. R. W. SCOTT, secrétaire d'État.
Hon. Sir Fred. W. BORDER, ministre de la guerre.
M. Rodolphe LEMIEUX, ministre des postes.
Hon. Sir W. MULOCK, directeur général des postes.
Hon. Sydney FISHER, ministre de l'agriculture.
Hon. James SUTHERLAND, ministre des travaux publics.
Hon. W. FIELDING, ministre des finances.
Hon. A. G. BLAIR, ministre des chemins de fer et canaux.
Hon. Clifford SIFTON, ministre de l'intérieur.
Hon. W. PATERSON, ministre des douanes.
Hon. Raymond PRÉFONTAINE, ministre de la marine et de la pêche.
Hon. M. BERNIER, ministre des revenus de l'intérieur.
Hon. Charles FITZPATRICK, ministre de la justice.

Colonie du Cap.

M. le Dr JAMESON, premier ministre sans portefeuille, premier trésorier.
Hon. Sir Pieter FAURE, secrétaire colonial.
Hon. A. DOUGLASS, commissaire pour les travaux publics.
Hon. John FROST, secrétaire pour l'agriculture.
Hon. T. L. GRAHAM, attorney général.

GRÈCE.

M. THÉOTOKY, président du Conseil et ministre de la guerre.
M. KALOGÉROPOULOS, ministre de l'intérieur.
M. TRICOUPIS, ministre de la marine.
M. VOCOTOPOULOS, ministre de la justice.
M. STÉPHANOPOULOS, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. SKOUSER, ministre des affaires étrangères.
M. SIMOPOULOS, ministre des finances.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M le Dr. M. Juan BARRIOS M., ministre des affaires étrangères.
M. Guillermo AGUIRRE, ministre des finances.
M. Juan J. ARGUETA, ministre de l'intérieur et de la justice.
M. le général Luis MOLINA, ministre de la guerre.
M. José FLAMENCO, ministre des travaux publics.
M. José A. MANDUJANO, ministre de l'instruction publique.

HAITI (RÉPUBLIQUE DE).

M. le général Cyriaque CÉLESTIN, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Pierre-André PÉTION, secrétaire d'État de l'intérieur et de la police générale.
M. LALEAU, secrétaire d'État de la justice et des cultes.
M. Numa LABAQUE, secrétaire d'État des travaux publics et de l'agriculture.
M. Frédéric MARCELIN, secrétaire d'État des finances et du commerce.
M. Pauleus SANNON, secrétaire d'État des relations extérieures et de l'instruction publique

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M. le Dr Mariano VASQUEZ, ministre des affaires extérieures.
M. le général Sotero BARAHONA, ministre de la guerre et par intérim de la justice et de l'instruction publique.
M. S. MÉDAL, ministre des finances et du crédit public et par intérim des travaux publics
M. le général Salomon ORDOÑEZ, ministre de l'intérieur.

ITALIE.

M. le Bon GIOLITTI, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. TITTONI, ministre des affaires étrangères.
M. GALLO, ministre de la justice et des cultes.
M. MAJORANA, ministre du Trésor.
M. MASSIMINI, ministre des finances.
M. BOSELLI, ministre de l'instruction publique.
M. le général MAINONI D'INTIGNANO, ministre de la guerre.
M. l'amiral MIRABELLO, ministre de la marine.
M. COCCO, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
M. GIANTURCO, ministre des travaux publics.
M. LACAVA, ministre des postes et des télégraphes.

JAPON.

M. le Mis Saionji, premier ministre.
M. le Vte Hayashi, ministre des affaires étrangères.
M. T Hara, ministre de l'intérieur.
M. Y. Matsuoka, ministre de l'agriculture et du commerce.
M. l'amiral M. Saito, ministre de la marine.
M. le général Tera-Utchi, ministre de la guerre.
M. Y. Sakatani, ministre des finances.
M. M. Matsuda, ministre de la justice.
M. I. Yamagata, ministre des communications.
M. Makino, ministre de l'instruction publique.

LIBÉRIA (République de).

Hon. H. W. Travis, secrétaire d'État.
Hon. A. Barclay, secrétaire du Trésor.
Hon. H. S. Moore, secrétaire de l'intérieur.
Hon. J. B. Demies, secrétaire de la guerre et de la marine.
Hon. L. Prout, postmaster général (secrétaire des postes).
Hon. T. W. Haynes, attorney général (secrétaire de la justice).

LUXEMBOURG (Grand-Duché de).

M. Eyschen, ministre d'État, président du gouvernement.
M. Kirpach, directeur général de l'intérieur.
M. Mongenast, directeur général des finances.
M. de Waha, directeur général des travaux publics.
M. Ruppert, secrétaire général du gouvernement.

MAROC.

Si Abdelkrim ben Sliman, ministre des affaires étrangères.
Si Mohammed el Guebbas, ministre de la guerre.
Si Abdesselâm Et Tazi, ministre des finances.
El hadj Mohammed ben el Arbi et Torres, représentant du sultan auprès des puissances étrangères à Tanger.

MEXIQUE (États-Unis du).

M Ignacio Mariscal, ministre des affaires étrangères.
M. Ramon Corral, ministre de l'intérieur.
M. Justino Fernandez, ministre de la justice.
M. N..., ministre du fomento, de la colonisation et de l'industrie.
M. Leandro Fernandez, ministre des travaux publics et des communications.
M. José Y. Limantour, ministre des finances.
M. le général Manuel Gonzalez Cosio, ministre de la guerre et de la marine.
M. Justo Sierra, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

MONTÉNÉGRO.

M. Lazar Mioucheкovitch, président du Conseil et ministre des affaires étrangères.
M. le général Yanko Voukotitch ministre de la guerre.
M. Andréa Radovitch, ministre des finances et des travaux publics.
M. Laboud Goinitch, ministre de l'intérieur, de l'agriculture et des postes.
M. Milo Dogitch, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DU).

Don Ramon SEVILLA, ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique par intérim.
M. Félix ROMERO, ministre des finances et du crédit public.
M. ABAUNZA, ministre de l'intérieur et de la police.
Le Dr don J. D. GOMEZ, ministre des travaux publics.
M. le général Julio C. BONILLA, ministre de la guerre et de la marine.

NORVÈGE.

M. MICHELSEN, ministre d'État, chef du département de la revision.
M. LÖVLAND, ministre des affaires étrangères.
M. ARCTANDER, chef du département du commerce, de la navigation et de l'industrie.
M. le général OLSSÖN, chef du département de la défense.
M. BULL (Hagerup), chef du département des finances.
M. BOTHNER, chef du département de la justice.
M. VINJE, chef du département de l'agriculture.
M. LEHMKUHL, chef du département des travaux publics.
M. JENSEN, chef du département des cultes et de l'instruction publique.

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU).

M. José E. PEREZ, ministre de l'intérieur.
M. Cayetano A. CARRERAS, ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publique.
M. Emiliano Gonzalez NAVÉRO, ministre des finances.
M. le général Benigno FERREIRA, ministre de la guerre et de la marine.
M. le Dr Adolfo R. SOLER, ministre des affaires étrangères.

PAYS-BAS.

M. RINCK, ministre de l'intérieur.
M. le jonkheer M. D. A. W. VAN TETS VAN GOUDRIAAN, ministre des affaires étrangères.
M. VAN RAALTE, ministre de la justice.
M. le capitaine de vaisseau COHEN-STUART, ministre de la marine.
M. DE MEESTER, ministre des finances.
M. le général STAAL, ministre de la guerre.
M. KRAUS, ministre du waterstaat, du commerce, de l'industrie et des travaux publics.
M. FOCK, ministre des colonies.
M. VEEGENS, ministre de l'agriculture.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

M. Auguste LEGUIA, président du Conseil, ministre des finances.
M. J. Javier PRADOY UGARTECHE, ministre des affaires étrangères.
M. Ernesto ZAPATA, ministre de l'intérieur et de la police.
M. Jorge POLAR, ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publique.
M. le colonel Pedro E. MUNIZ, ministre de la guerre et de la marine.
M. Pedro PORTILLO, ministre des travaux publics.

PERSE.

Le Pce EYNOLD-DOVLEH ATABAKAZAM, grand-vizir, chancelier de l'Empire.
Le Pce NAIBOS SALTANEH, ministre de la guerre.
MOUCHIR ED DAOULEH, ministre des affaires étrangères.
NASSEROL MOLK, ministre des finances.
NADJOL MOLK, ministre de l'intérieur.
NEZAMOL MOLK, ministre de la justice.

Ala ul Molk, ministre de l'instruction publique.
Mouchir ès Saltaneh, ministre du Trésor.
Nesseros Saltaneh, ministre des télégraphes.
Egbaol Dovleh, ministre de l'agriculture.
Mohandes el Memalek, ministre des mines.
Etimades Saltaneh, ministre de la presse.
M. Naus, ministre des douanes et des postes.

PORTUGAL.

M. Joao Ferreira Franco Pinto Castello Branco, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. José d'Abreu, conto de Armorin Novaes, ministre de la justice et des cultes.
M. Ernesto Driesel Schroter, ministre des finances.
M. Antonio Carlos Coelho de Vasconcellos Porto, ministre de la guerre.
M. Ayres de Ornellos e Vasconcellos, ministre de la marine et des colonies.
M. Luiz Cypriano Coelho de Magalhaes, ministre des affaires étrangères.
M. José Malheiro Reymao, ministre des travaux publics, du commerce et de l'industrie.

PRUSSE (Royaume de). [Voy. aussi Allemagne.]

M. le Cte de Bülow, président du Conseil des ministres, ministre des affaires étrangères.
M. de Rheinbaben, ministre des finances.
M. Breitenbach, ministre des travaux publics.
M. Studt, ministre des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.
M. de Podbielski, ministre de l'agriculture, des domaines et des forêts.
M. Beseler, ministre de la justice.
M. de Bethmann-Hollweg, ministre de l'intérieur.
M. Delbrück, ministre du commerce et de l'industrie.
M. le général d'Eynem, ministre de la guerre.

ROUMANIE.

M. Georges Gr. Cantacuzène, président du Conseil, ministre de l'intérieur.
M. Jean Gradisteanu, ministre des travaux publics.
M. le général Georges Mano, ministre de la guerre.
M. Alexandre A. Badarau, ministre de la justice.
M. Michel Vladescu, ministre de l'instruction publique et des cultes.
M. Jean Lahovary, ministre de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des domaines.
M. le général Jacques Lahovary, ministre des affaires étrangères.
M. Démétre Ponesco, ministre des finances.

RUSSIE.

M. Stolypine, président du Conseil et ministre de l'intérieur.
M. le général de cavalerie Bon de Freedericksz, aide de camp général, ministre de la Cour et des apanages impériaux.
M. Alexandre Isvolsky, ministre des affaires étrangères, conseiller d'État actuel.
M. le lieutenant général Rœdiger, ministre de la guerre.
M. le vice-amiral Biriléff, ministre de la marine.
M. Stcheglovitow, ministre de la justice, conseiller privé actuel.
M. Kaufmann, ministre de l'instruction publique.
M. Kokovtzoff, ministre des finances, conseiller privé.
M. le Pce Wassiltchikoff, secrétaire d'État de l'agriculture.
M. Schaubfuss von Schaffhausen, ministre des voies de communication, conseiller privé actuel.
M. Schwanebach, contrôleur général de l'empire.
M. Philosofoff, ministre du commerce et de l'industrie.
M. Pierre Isvolsky, procureur du saint synode.

SAINT-MARIN.

M. Gozi, ministre de l'intérieur.
M. Fattori, ministre des affaires étrangères.

SAINT-SIÈGE.

Mgr Merry del Val, cardinal, secrétaire d'État.

SALVADOR (République du).

M. le Dr Manuel Delgado, ministre des affaires étrangères, de la justice et de la bienfaisance.
M. le Dr Rosa Pacas, ministre de l'intérieur, de l'instruction publique, des travaux publics et de l'agriculture.
M. le général Fernando Figueroa, ministre de la guerre, de la marine et de l'intérieur.
M. le général Tomas Regalado, ministre des finances et du crédit public.

SAXE.

M. Otto, président du Conseil, ministre de la justice.
M. le Cte de Hohenthal-Bergen, ministre d'État, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le général Bon de Hausen, ministre d'État, ministre de la guerre.
M. de Seydewitz, ministre d'État, ministre de l'instruction publique et des cultes et chancelier de l'ordre.
M. Ruger, ministre d'État, ministre des finances.

SERBIE.

M. Pachitch, président du Conseil, ministre des affaires étrangères et par intérim des travaux publics.
M. Protitch, ministre de l'intérieur.
M. Andréa Nikolitch, ministre de l'instruction publique.
M. le général Poutnyk, ministre de la guerre.
M. Vesnitch, ministre de la justice.
M. C. Stoyanovitch, ministre de l'agriculture.
M. Patchou, ministre des finances.

SIAM.

Prince Krom Luang Devawongse Varoprakar, ministre des affaires étrangères.
Prince Krom Luang Damrong Rajanupbhab, ministre de l'intérieur.
Prince Krom Phra Bhanubhanduwongse Voradej, ministre de la guerre.
Prince Krom Mun Mahisra Rajaharudhaï, ministre des finances.
Prince Chao Fa Krom Khun Narisara Nowattiwongse, ministre de la Maison du roi.
Prince Krom Mun Rajburi Direkridhi, ministre de la justice.
Prince Krom Luang Naresr Vorariddhi, ministre du gouvernement local et de la police.
Phya Suriya Nuvan, ministre des travaux publics.
Chao Phya Wichitwongs Vudhikrai, ministre de l'instruction publique.
Chao Phya Devesz, ministre de l'agriculture et sous-secrétaire d'État au département sanitaire.

SUÈDE.

M. Lindman, président du Conseil.
M. de Trolle, ministre des affaires étrangères.
M. Swartz, ministre des finances.

M. Juhlin, ministre de l'intérieur.
M. Petersson, ministre de la justice.
M. Hammarskjold, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques.
M. le général Tingsten, ministre de la guerre.
M. Dyrssen, ministre de la marine.
M. Petersson de Paboda, ministre de l'agriculture.
M. Hedenstierna, ministre sans portefeuille.
M. Roos, ministre sans portefeuille.

SUISSE (Conseil fédéral).

M. L. Forrer, président de la Confédération et chef du département politique.
M. E. Müller, vice-président du Conseil fédéral et chef du département militaire.
M. A. Deucher, chef du département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
M. J. Zemp, chef du département fédéral des postes et des chemins de fer.
M. E. Brenner, chef du département fédéral de justice et police.
M. R. Comtesse, chef du département fédéral des finances et des douanes.
M. Ruchet, chef du département fédéral de l'intérieur.

TUNISIE.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, président du Conseil.
M. le général Roux, ministre de la guerre.
Si Mohamed El Aziz Bou Atour, premier ministre.
Si Mohamed Djellouli, ministre de la justice et de la plume.
M. de Fages de Latour, directeur général des travaux publics.
M. Machuel, directeur de l'enseignement public.
M. Roy, secrétaire général du gouvernement.
M. Hugon, directeur de l'agriculture et du commerce.
M. Mazoyer, directeur de l'office postal.
M. Dubourdieu, directeur des finances.

TURQUIE.

S. A. Ferid Pacha, premier ministre (grand vizir).
S. A. Djémaleddin Effendi, cheik-ul-islam.
S. A. Abdulrahman Pacha, ministre de la justice et des cultes.
S. Exc. Saïd Pacha, président du Conseil d'État.
S. Exc. le maréchal Riza Pacha, ministre de la guerre.
S. Exc. Djelal Pacha, ministre de la marine.
S. Exc. Memdouh Pacha, ministre de l'intérieur.
S. Exc. Ahmed Tevwik Pacha, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. Zia Bey, ministre des finances.
S Exc. Zihni Pacha, ministre du commerce et des travaux publics.
S. Exc. Turkhan Pacha, ministre des fondations pieuses.
S. Exc. Hachim Bey, ministre de l'instruction publique.
S. Exc le maréchal Zéki Pacha, grand-maître de l'artillerie.
S. Exc. Mehemed Ali Pacha, sous-secrétaire d'État au grand vizirat.

URUGUAY (République orientale de l').

M. José Romeu, ministre des relations extérieures.
M. Claudio Williman, ministre de l'intérieur.
M. José Serrato, ministre des finances.
M le général Vazquez, ministre de la guerre et de la marine.
M. Juan A. Capurro, ministre de la justice, de l'instruction publique et des travaux publics.

VÉNÉZUÉLA (ÉTATS-UNIS DE).

M. le Dr J. Torres Cárdenas, ministre de l'intérieur.
M. le Dr Paul, ministre des relations extérieures.
M. le Dr Ed' Celis, ministre des finances et du crédit public.
M. le général M. Araujó, ministre de la guerre et de la marine.
M. J. M. Herrera Irigoyen, ministre du fomento, du commerce, de l'industrie et l'agriculture.
M. J. Casanova, ministre des travaux publics.
M. le Dr L. Villanueva, ministre de l'instruction publique.

WURTEMBERG.

M. de Baritling, ministre d'État de la justice, président du Conseil des ministres.
M. le Bon de Soden, président du ministère d'État, ministre d'État, de la Maison du et des affaires étrangères, chancelier des ordres.
M. de Weizsæcker, chef du département des affaires ecclésiastiques et de l'instruct publique.
M. le lieutenant général Schnuerlen, ministre d'État de la guerre.
M. de Fischer, ministre d'État de l'intérieur.
M. de Zeyer, ministre d'État des finances.

ZANZIBAR.

M. Rogers, président.
M. Alexander, ministre des finances.
M. le général Raikes, ministre de l'armée et de la police.
M. Coste, ministre des douanes.
M. Romani, ministre des travaux publics.

VILLES LIBRES.

LUBECK.

M. le Dr W. Brehmer, bourgmestre-président, chargé du département des affaires étrang

BRÊME.

M. le Dr A. D. Pauli, bourgmestre-président, chargé du département des affaires étrang
M. le Dr Gröning, bourgmestre.

HAMBOURG.

MM. les Drs J. H. Burchard et G. Hachmann, bourgmestres.

CHAPITRE VII

AMBASSADEURS ET MINISTRES

CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES RÉSIDANT EN FRANCE.

ALLEMAGNE (Empire d').

Paris, 78, rue de Lille.

S. A. S. le Prince DE RADOLIN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(2 mars 1901.)

M. DE FLOTOW	Conseiller d'ambass., 1er Secr.
M. le Cte DE MIRBACH-GELDERN EGMONT	2e Secrétaire.
M. FRANK	Attaché.
M. le Cte DE BERCHEM	Attaché.
M. le Pce DE WIED	Attaché.
M. le major DE MUTIUS	Attaché militaire.
M. le contre-amiral SIEGEL	Attaché naval.
M. le Dr HARDTMANN, référendaire	Attaché.

Paris (avec juridiction sur les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne, Aube, Côte-d'Or, Haute-Saône, Vosges, Doubs, Jura, Ain, Saône-et-Loire, Allier, Rhône, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Deux-Sèvres, Indre, Cher, Nièvre, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Orne et Eure-et-Loir)	M. DE JECKLIN, 78bis, rue de Lille.	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements des Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot, Gers, Corrèze, Charente et Charente-Inférieure)	*M. Charles Mayer*	Consul.
Boulogne-sur-Mer (avec juridiction sur Boulogne-sur-Mer et la côte du département de la Somme y compris la ville d'Abbeville	*M. Albert Busch*	Vice-consul.
Calais (Pas-de-Calais)	*M. Stavenhagen (Paul-Henry)*	Vice-consul.
Dunkerque (Nord)	*M. Eckmann (G.)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Canaud*	Vice-consul.
Le Havre (avec juridiction sur les départements de Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Ille-et-Vilaine, Somme, Côtes-du-Nord, Finistère, Nord, Pas-de-Calais, Morbihan, y compris Belle-Isle-en-Mer, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, avec les îles d'You et de Noirmoutier)	*M. d'Oertzen*	Consul général.

VÉNÉZUELA (ÉTATS-UNIS DE).

M. le Dr J. Torres CÁRDENAS, ministre de l'intérieur.
M. le Dr PAUL, ministre des relations extérieures.
M. le Dr Edo CELIS, ministre des finances et du crédit public.
M. le général M. ARAUJÓ, ministre de la guerre et de la marine.
M. J. M. HERRERA IRIGOYEN, ministre du fomento, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
M. J. CASANOVA, ministre des travaux publics.
M. le Dr L. VILLANUEVA, ministre de l'instruction publique.

WURTEMBERG.

M. DE BREITLING, ministre d'État de la justice, président du Conseil des ministres.
M. le Bon DE SODEN, président du ministère d'État, ministre d'État, de la Maison du roi et des affaires étrangères, chancelier des ordres.
M. DE WEIZSÆCKER, chef du département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.
M. le lieutenant général SCHNUERLEN, ministre d'État de la guerre.
M. DE PISCHEK, ministre d'État de l'intérieur.
M. DE ZEYER, ministre d'État des finances.

ZANZIBAR.

M. ROGERS, président.
M. ALEXANDER, ministre des finances.
M. le général RAIKES, ministre de l'armée et de la police.
M. COSTE, ministre des douanes.
M. BOMANJ, ministre des travaux publics.

VILLES LIBRES.

LUBECK.

M. le Dr W. BREHMER, bourgmestre-président, chargé du département des affaires étrangères.

BRÊME.

M. le Dr A. D. PAULI, bourgmestre-président, chargé du département des affaires étrangères.
M. le Dr GRÖNING, bourgmestre.

HAMBOURG.

MM. les Drs J. H. BURCHARD et G. HACHMANN, bourgmestres.

CHAPITRE VII

AMBASSADEURS ET MINISTRES

CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES RÉSIDANT EN FRANCE.

ALLEMAGNE (Empire d').

Paris, 78, rue de Lille.

S. A. S. le Prince DE RADOLIN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(2 mars 1901.)

M. DE FLOTOW.	Conseiller d'ambass., 1er Secr.
M. le Cte DE MIRBACH-GELDERN EGMONT.	2e Secrétaire.
M. FRANK	Attaché.
M. le Cte DE BERCHEM.	Attaché.
M. le Pce DE WIED.	Attaché.
M. le major DE MUTIUS	Attaché militaire.
M. le contre-amiral SIEGEL.	Attaché naval.
M. le Dr HARDTMANN, référendaire.	Attaché.

Paris (avec juridiction sur les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne, Aube, Côte-d'Or, Haute-Saône, Vosges, Doubs, Jura, Ain, Saône-et-Loire, Allier, Rhône, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Deux-Sèvres, Indre, Cher, Nièvre, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Orne et Eure-et-Loir)	M. DE JECKLIN, 78bis, rue de Lille.	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements des Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot, Gers, Corrèze, Charente et Charente-Inférieure).	*M. Charles Mayer*.	Consul.
Boulogne-sur-Mer (avec juridiction sur Boulogne-sur-Mer et la côte du département de la Somme y compris la ville d'Abbeville	*M. Albert Busch*	Vice-consul.
Calais (Pas-de-Calais). . . .	*M. Stavenhagen (Paul-Henry)* .	Vice-consul.
Dunkerque (Nord).	*M. Eckmann (G.)*	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Canaud*	Vice-consul.
Le Havre (avec juridiction sur les départements de Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Ille-et-Vilaine, Somme, Côtes-du-Nord, Finistère, Nord, Pas-de-Calais, Morbihan, y compris Belle-Isle-en-Mer, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, avec les îles d'Yeu et de Noirmoutier).	*M. d'Oertzen*.	Consul général.

Marseille (pour les départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, Drôme, Gard, Lozère, Ardèche, Haute-Loire, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Ariège, Aveyron, Cantal et Tarn)	*M. Fritz Hellwig*	Consul.
Mazamet avec juridiction sur le département du Tarn	*M. Franke (J.)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Grimm*	Vice-consul.
Nice (avec juridiction sur les départements du Var, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie, et la Corse)	*M. le baron de Redwitz*	Consul.
Port-de-Bouc, Martigues et La Tour-Saint-Louis	*M. Vidal (Léon)*	Vice-consul.
Rochefort	*M. Walter Tietz*	Chargé du consulat.
Rouen	*M. Pierre Tegeler*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Le Bozec*	Vice-consul.
Alger	*M. Paul de Tirshendorf*	Consul gén., chargé du consulat.
Congo français	*M. Dorbritz (Paul)*	Consul.
Le Gabon	*M. Gebauer*	Consul.
Papeete (Tahiti)	*M. Hoppenstedt*	Consul.
Saïgon	*M. Rudolf Kallen*	Consul.
Côte de Guinée, pour la partie située entre Sierra-Leone et Mossamèdes	*M. Kœhler-Korn*	Commissaire Impl.
Lagos	*M. Gloye*	Consul.
Tamatave	*M. Œhlerking (Émile)*, chargé de la gérance provisoire	Consul.
Tunis	*M. de Bary*	Consul général.
Susa	*M. Lombroso*	Agent consulaire.

ARGENTINE (République).

Paris, 24, avenue Kléber.

M. Ernest Bosch, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(2 mai 1906.)

M. B. M. Fonseca	1er Secrétaire.
M. A. Figueroa	2e Secrétaire.
M. le lieutenant-colonel Martin Rodriguez	Attaché militaire.
M. le capitaine de corvette Beltran Besson	Attaché naval.

Paris (avec juridiction sur les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Ain, Aube, Cher, Côte-d'Or, Doubs, Indre, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Territoire de Belfort, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Vosges et Yonne).	M. Carlos T. de Alvear, avenue Kléber, 18	Consul général.
Le Havre (avec juridiction sur les départements de la Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère et Côtes-du-Nord).	*M. Rufino de la Serna*	Consul.
	M. Juan Napp	Vice-consul.

Marseille (avec juridiction sur les départements des Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes Alpes, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Lozère, Haute-Loire, Aveyron, Tarn, Lot, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze et Corse).	*M. Julio Carrié*. . . . . . . *M. Roberto Guérin*.	Consul. Vice-consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure et Vendée).	*M. Carlos de Santa Coloma*. . *M. Alphonse Delor*.	Consul. Vice-consul.
Dunkerque (avec juridiction sur les départements du Pas-de-Calais, Nord, Somme, Aisne, Oise, Ardennes).	*M. Pablo Amespil*	Consul.
Pau.	*M. Pablo Brandela*	Vice-consul.
Oloron.	*M. Félix Bouderon*.	Vice-consul.
Tourcoing	*M. Jules Segard*.	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Maximo Botel Bullrich* . .	Vice-consul.
Cette	*M. Henri Gautier*	Vice-consul.
Toulon.	*M. Marcelin Lambert*	Vice-consul.
Cherbourg.	*M. Luis E. Calderon*.	Vice-consul
Bayonne	*M. Paul Norion*	Vice-consul.
Lyon	*M. Martinez de Hoz*.	Vice-consul.
Tarbes.	*M. Aimé Therre*.	Vice-consul.
Vichy	*M. Marc Cariac*.	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Henri Martial*	Vice-consul.
Nantes.	*M. Alfred Dulac*.	Vice-consul.
Oran.	*M. H. Julian*.	Vice-consul.

AUTRICHE-HONGRIE (Empire d').

Paris, 57, rue de Varenne, de 1 à 3 heures. — Visa, 10 fr.; légalisations, 12 fr., 6 fr. et 3 fr.

S. Exc. M. le comte R. de Khevenhüller-Metsch, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(31 décembre 1903.)

M. le Cte Albert Nemes de Hidveg	Conseiller d'ambassade.
M. le Cte Maximilien Hadik.	Conseiller de légation.
M. le Dr Bon de Vaux	Conseiller de légation.
M. Rodolphe de Mittag-Lenkheym	2e Secrétaire.
M. le Cte Erwin de Schönborn-Buckheim	Secrétaire.
M. le Bon D. Gautsch	Attaché.
M. le Cte Herbert Herberstein, lieutenant-colonel d'état-major	Attaché militaire.
M. le Ch^{ier} Pauli de Entzebühel	Attaché commercial.

Paris (avec juridiction sur les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Aisne, Marne, Meuse, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, Haute-Saône, Côte-d'Or, Aube, Yonne, Loiret, Eure-et-Loir, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Orne, Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Nièvre, Cher, Indre-et-Loire, Indre, Creuse)	M. le Bon de Rothschild (Gustave) C✱, rue Laffitte, 21 . . . . M. le Ch^{ier} Pauli de Entzebühel..	Consul général. Consul gén. adjoint.
Ajaccio (Corse)	*M. Donzella*	Consul.
Bayonne (H^{tes} et B^{ses}-Pyrénées)	*M. Gommès (Jules)*.	Vice-consul.

Bordeaux	*M. Ferdinand Petit*	Consul.
Boulogne (avec juridiction sur l'arrondissement de Boulogne, sauf les cantons de Calais et Guines, et arrondissement de Saint-Pol, Montreuil et Cerny)	*M. Adam (Achille)* ✱	Vice-consul.
Brest (Finistère)	*M. Pitel (A.)*	Vice-consul.
Caen	*M. Hellier (Charles)*	Agent consulaire.
Calais (avec juridiction sur les cantons de Calais et Guines et arrondissements de Saint-Omer et Béthune)	*M. Vendroux (Jacques)*	Vice-consul.
Cannes	*M. N.*	Vice-consul.
Cette (avec juridiction sur les départements de l'Hérault, Aude, Tarn, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales)	*M. Scheydt (Charles)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. A. M. Langlois*	Agent consulaire
Dieppe	*M. Pourpoint (Gaston)*	Agent consulaire
Dunkerque (Nord)	*M. Vanhamme (Désiré)*	Consul.
Fécamp	*M. Leborgne (Augustin)*	Agent consulaire.
Honfleur	*M. N.*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. Vivier (Ernest-Elie)*	Agent consulaire.
Le Havre (avec juridiction sur les départem. des Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados, Eure, Seine-Inferieure et Somme)	*M. Grosos (Eugène)*	Consul.
Lorient	*M. Duclos (Jean)*	Agent consulaire
Lyon (avec juridiction sur les départem. du Puy-de-Dôme, Allier, Saône-et-Loire, Rhône, Isère, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Doubs et Jura)	*M. Paul Morin-Pons*	Consul.
Marseille	*M. Richard Hichel*	Consul général.
	M. Grunberg	Vice-consul.
Menton	*M. Raynert (Charles)*	Vice-consul.
Nantes	*M. Mahot (Auguste)*	Consul.
Nice (avec juridiction sur les départements des Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes et principauté de Monaco)	*M. Alfred de Külley*	Cons. général, chargé des f^ons de consul.
Port-de-Bouc	*M. Vidal (Léon)*	Agent consulaire.
Port-Vendres	*M. Pams (Joseph)*	Agent consulaire
Rouen	*M. Duchemin (Raoul)*	Agent consulaire.
Saint-Malo	*M. Avril (Félix)*	Agent consulaire.
Saint-Valery-en-Caux	*M. N...*	Agent consulaire.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. N...*	Agent consulaire.
Toulon	*M. Jouve (B. A.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Jules Chevalier Bombiero de Kremenac*	Consul général.
Bone	*M. Terigi (J. B.)*	Vice-consul.
Oran	*M. Nessler (C.)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Chiarelli (A.)*	Agent consulaire.
La Pointre-à-Pitre (Guadeloupe)	*M. Fournier (Auguste)*	Consul.
Saigon	*M. Fischer (François)*	Consul.
Sfax	*M. Ach. Châtel*	Agent consulaire
Tunis	*M. Grubissich de Keresztur*	Consul général.
La Goulette	*M. Diego d'Amico*	Agent consulaire.
Sousa	*M. Guillemard (R)*	Agent consulaire.
Mahdia	*M. N. Novak*	Vice-consul.
Monastir	*M. Fenck*	Agent consulaire.

BAVIÈRE.

Paris, 17, avenue Montaigne. — Chancellerie, 11, cité de l'Alma.

M. le Cte DE MOY, Chargé d'affaires.

(16 décembre 1903.)

BELGIQUE (Royaume de).

Paris, 20, rue de Berry.

M. A. LEGHAIT, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(12 février 1901.)

M. le Cte Léo D'URSEL	Conseiller.
M. Léopold MERGHELYNCK	1er Secrétaire.
M. le Bon Raymond NOTHOMB	Secrétaire de 1re classe.
M. NIEUWENHUYS	2e Secrétaire.
M. le Pce Alexandre DE CARAMAN-CHIMAY	Attaché.
M. Raymond CROMBEZ	Attaché.
M. le Cte Arnould D'OULTREMONT	Attaché.

Amiens (avec juridiction sur le département de la Somme)	*M. E. Ponche*	Consul.
Angers (avec juridiction sur les départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Sarthe, Mayenne et Loiret)	*M. Bessonneau (J.)*	Consul.
Bastia (avec juridiction sur la Corse)	*M. J. A. Pierangeli*	Vice-consul.
Bayonne (avec juridiction sur les départements des Basses-Pyrénées, des Landes et du Gers)	*M. Diharce*	Consul.
Beaune (avec juridiction sur les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire)	*M. Charlon*	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Gironde [excepté l'arrondissement de Libourne], de la Dordogne, de la Corrèze, du Lot, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne)	*M. N.* *M. Astruc (G.)*	Consul. Vice-consul.
Boulogne [avec juridiction sur les arrondissements de Boulogne (excepté les cantons de Calais et de Guines), de Montreuil et de Saint-Omer (excepté les cantons d'Ardres et d'Audruicq)]	*M. Adam (Félix)*	Consul.
Brest (avec juridiction sur les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord)	*M. Reguron (A.)*	Consul.
Calais (avec juridiction sur les cantons d'Ardres, d'Audruicq, de Calais et de Guines)	*M. Hénon* *M. Lefebvre-Collard*	Consul. Vice-consul.
Cette (avec juridiction sur les départements de l'Hérault, l'Aveyron, l'Aude, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales)	*M. Isenberg (Émile)* *M. Isenberg (Albert)*	Consul. Agent consulaire.
Chartres (avec juridiction sur le département d'Eure-et-Loir)	*M. T. Boyeux*	Consul.
Cherbourg [avec juridiction sur les départements de la Manche, l'Orne et Calvados (excepté les arrondissements de Caen, Lisieux et Pont-l'Évêque)]	*M. Meeus*	Consul.
Compiègne [avec juridiction sur le département de l'Oise (excepté l'arrondissement de Senlis)]	*M. L. Petitjean*	Consul.

Creil (avec juridiction sur l'arrondissement de Senlis).	*M. Flez.*	Consul.
Dunkerque (avec juridiction sur l'arrondissement de Dunkerque). .	*M. de Wulf (L.)*.	Consul.
Givet (avec juridiction sur le département des Ardennes).	*M. L. Tilman*.	Consul.
La Rochelle (avec juridiction sur les départements de la Charente-Inférieure, Charente, Vienne, H.-Vienne, Creuse, Indre et Deux-Sèvres) . .	*M. Brumauld-Deshoulières*. .	Consul.
Le Havre (avec juridiction sur les arrondissements du Havre, de Caen, de Lisieux, de Pont-l'Évêque, de Bernay et de Pont-Audemer et sur les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure)	*M. Verspreeuwen (Herman)*. .	Consul.
Libourne.	*M. Morange (Édouard)*. . . .	Vice-consul.
Lille (avec juridiction sur le département du Nord [excepté les arrondissements de Dunkerque, Valenciennes, Avesnes et les cantons de Lannoy, de Roubaix et de Tourcoing] et sur les arrondissements d'Arras, de Béthune et de Saint-Pol).	*M. Melchior* . . . . *M. Wuillaume*	Consul. Vice-consul.
Longwy (avec juridiction sur les arrondissements de Briey, de Montmédy et de Verdun).	*M. E. Thomas*.	Consul.
Lorient (avec juridiction sur les départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine).	*M. Dufilhol (E. J. A.)*.	Consul.
Lourdes (avec juridiction sur les départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne).	*M. Christophe (Émile)*. . . .	Vice-consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements du Rhône, de l'Isère, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme et la Loire)	*M. Pagnoud (Charles)*	Consul.
Marseille (avec juridiction sur les départem. des Bouches-du-Rhône, Gard, Lozère, Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes et Vaucluse)	*M. Lambreghts-Coulbaut* . . . *M. Court (J. B.)*.	Consul. Vice-consul.
Maubeuge (avec juridiction sur l'arrondissement d'Avesnes).	*M. E. Rigo*.	Consul.
Mazamet (avec juridiction sur le département du Tarn)	*M. J. Fonsny*.	Vice-consul.
Meaux (avec juridiction sur les arrondissements de Château-Thierry, Coulommiers et Meaux)	*M. Delaître (Édouard)*. . . .	Vice-consul.
Melun (avec juridiction sur les arrondissements de Corbeil, Étampes, Fontainebleau, Melun et Provins).	*M. Édouard Lesage*	Consul.
Menton.	*M. Albini (P. H. G.)*	Vice-consul.
Montataire (avec juridiction sur l'arrondissement de Senlis)	*M. Emile Coppens*.	Vice-consul.
Nancy (avec juridiction sur les départements de la Meuse [excepté les arrondissements de Montmédy et de Verdun], Meurthe-et-Moselle [excepté l'arrondissement de Briey], Haute-Marne, Vosges, Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs)	*M. Sépulchre (J.)*	Consul.

Nantes (avec juridiction sur les départements de la Loire-Inférieure (excepté l'arrondissement de Saint-Nazaire) et la Vendée (excepté l'île de Noirmoutier)]	*M. Goullin (G. C.)*.	Consul.
Nice [avec juridiction sur le département des Alpes-Maritimes (excepté le canton de Menton)]	*M. J. Maistre*	Consul.
Noirmoutier (avec juridiction sur l'île de Noirmoutier).	*M. Pineau (Joseph)*	Vice-consul.
Pontoise (avec juridiction sur les arrondissements de Pontoise et de Mantes).	*M. P. Guillard*.	Consul.
Reims (avec juridiction sur les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Yonne)	*M. Iwan Voos*	Consul.
Roubaix (avec juridiction sur les cantons de Lannoy et de Roubaix).	*M. Allart (Léon)*.	Consul.
	M. A. Rousseau.	Vice-consul.
Rouen [avec juridiction sur le département de Seine-Inférieure, excepté l'arrondissement du Havre, et sur les arrondissements des Andelys, d'Évreux et de Louviers dans le département de l'Eure).	*M. A. Haemers*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Gustin-Stoll (H.)*	Consul.
Saint-Quentin (avec juridiction sur le département de l'Aisne [excepté l'arrondis. de Château-Thierry]). .	*M. Bertaux*	Consul.
Saint-Valery-sur-Somme. . .	*M. Desgroiselle (C.)*	Agent consulaire.
Toulon (avec juridiction sur le département du Var)	*M. Bachelay (Paul)*	Consul.
Tourcoing (avec juridiction sur le canton de Tourcoing)	*M. Thaane*.	Consul.
Valenciennes (avec juridiction sur l'arrondissement de Valenciennes) .	*M. Piérard*.	Consul.
Verdun (avec juridiction sur les arrondissements de Verdun, de Bar-le-Duc et de Commercy).	*M. Louis Verdun*	Vice-consul.
Versailles (avec juridiction sur les arrondissements de Rambouillet et de Versailles)	*M. H. V. Genisson*.	Consul.
Alger	*M. Brissonnet*	Consul.
Antilles françaises	*M. Renoz (C.)*.	Consul général.
Bizerte.	*M. Auguste Cador*.	Agent consulaire.
Bône	*M. de la Croix*	Consul.
Sousse.	*M. Gaudioz*	Agent consulaire.
Oran	*M. C. Giraud*.	Consul.
Cayenne (Guyane française) . .	*M. Levat (Ed. D.)*.	Consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Guiraud (Jean)*.	Vice-consul.
Nouvelle-Calédonie.	*M. F. Huylebroeck*.	Consul général.
Philippeville	*M. P. Albert*	Vice-consul.
La Réunion.	*M. Mayer*	Consul.
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) . .	*M. Levallois (Emmanuel)*. . .	Vice-consul.
Possess. franç. dans l'Inde . .	*M. Gérard*.	Consul général.
Rufisque (Sénégal)	*M. Hortala*.	Vice-consul.
Saïgon.	*M. N.*	Consul.
Haïphong (avec juridiction sur le Tonkin).	*M. L. Flambeau*	Consul.
Fort-de-France (avec juridiction sur l'île de la Martinique	*M. G. Plissonneau*	Consul.
Tunis (avec juridiction sur l'Algérie). .	*M. Van Bruyssel*	Consul général.
Sfax.	*M. R. Portelli*.	Vice-consul.

Gabès	*M. Frendo*	Vice-consul.
Bougie	*M. A. Jouvet*	Vice-consul.

BOLIVIE (République de).

Paris, 33, avenue Victor-Hugo.

M. Francisco ARGANDOÑA O✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.
(23 octobre 1902.)

M. Luis M. DE SOLA	1er Secrétaire.
M. A. DORADO	2e Secrétaire.
M. Pedro SUAREZ, colonel de cavalerie	Attaché militaire.

Paris (Consulat général en France).	M. Luis ZALLES, 3, rue Vignon.	Consul gén., ch. d'aff.
Bayonne	*M. Diharce (Camille)*	Consul.
	M. Fort	Vice-consul.
Bordeaux	*M. de Trincaud la Tour*	Consul.
Brest	*M. Chevalier de Préville*	Consul.
Cette	*M. Émile Bonnefoy*	Consul.
Cognac	*M. A. Cailleaux*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Majoux (Georges-Édouard)*	Consul.
Lambesc	*M. Binet*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Meyer*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Röhl*	Consul.
Lille	*M. Terwagne (A.)*	Consul.
Limoges	*M. Canet*	Vice-consul.
Lyon	*M. Annequin (Jean-Baptiste)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Chaix-Bryant (E. M.)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Nantes	*M. Maisonneuve*	Vice-consul.
Nice	*M. Vercherin (Albert)*	Vice-consul.
Reims	*M. Remond*	Vice-consul.
Saint-Jean-Pied-de-Port (avec juridiction sur le département des Basses-Pyrénées)	*M. Fort (Louis)*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Pedro Dupleich*	Consul.
Alger	*M. Dachot (Léon)*	Consul.

BRÉSIL (États-Unis du).

Paris, 3, place Malesherbes. — Chancellerie, 47, rue de Lisbonne, de midi à 3 heures. — Visa gratis.

M. DE PIZA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(12 octobre 1890.)

M. DE AGUIAR	1er Secrétaire.
M. Hippolyto Pacheco ALVES DE ARAUJO	2e Secrétaire.
M. José DE OLIVEIRA MURINELLY	2e Secrétaire.

Paris (avec juridiction sur le département de la Seine)	M. Joao B. LÉONI, 51, r. Cambon.	Consul général.
	M. Adolpho KLINGELHOEFER.	Vice-consul.
Amiens	*M. Leckwyck*	Vice-consul.
	M. Joseph Rosen	Agent commercial.
Bayonne	*M. Molinié*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Souza (Sully José de)*	Consul.
	M. Piganeau (André)	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Moleux (Paul-Ch. Hector)*	Vice-consul.
	M. Dulphy	Agent commercial.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*	Vice-consul.
	M. Gaston Mallet	Agent commercial.
Calais	*M. Vendroux*	Vice-consul.
	M. Vendroux (Charles)	Agent commercial.

Cannes	*M. O'Donoghue*	Consul.
	M. Marcus Hamphry Spurway.	Vice-consul.
Cette	*M. Gustave Sipière*	Agent commercial.
Cherbourg	*M. Postel (Armand)*	Consul.
	M. Hamelin (Auguste)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Edouard de Clebsattel.*	Vice-consul.
Hyères	*M. Léon Vidal*	Vice-consul.
	M. Joseph Vidal	Agent commercial.
La Pallice (avec juridiction sur le département de la Charente-Inférieure)	*M. Meyer*	Vice-consul.
	M. Samuel Mayer.	Agent commercial.
Le Havre (avec juridiction sur toute la France, à l'exception de Paris, Bordeaux et Marseille)	M. Joao VIEIRA DA SILVA	Consul général.
	M. Domingos de Oliveira.	Vice-consul.
Lille	*M. Venot (Gustave)*	Agent commercial.
Lyon	*M. Payen (Édouard).*	Vice-consul.
	M. Payen (Gaëtan)	Agent commercial.
Marseille (avec juridiction sur le département des Bouches-du-Rhône).	*M. Antonio José de Paula Fonseca*	Cons. gén. ch. du c[t].
	M. Biquel-Baldy	Vice-consul.
Nantes	*M. Maurice de Lagotteleri?*	Vice-consul.
	M. X. Obalski.	Agent commercial
Nice (avec juridiction sur le département des Alpes-Maritimes)	*M. Ferdinand Crossa*	Consul.
	M. Vincent Calvino	Vice-consul.
Rouen	*M. Augustin Jore*	Vice-consul
Toulon	*M. Jouve (Benjamin-Ambroise)*	Vice-consul.
	M. Jouve (Louis-J.-B[te]-Victor).	Agent commercial.
Tourcoing et Roubaix	*M. Retaine-Descamps*	Vice-consul.
Tourcoing	*M. Thaune.*	Agent commercial.
Vichy	*M. Maire*	Vice-consul.
	M. Georges Dubessay	Agent commercial.
Cayenne (avec juridiction sur la Guyane française)	*M. Joaquin Ferraz do Rego.*	Consul général.

BULGARIE.

Paris, 103, boulevard Haussmann.

M. Lubomir ZOLOTOVITZ C ✱, Agent diplomatique.

(17 octobre 1900.)

	M. N.	1[er] Secrétaire.
	M. Nicolas DJEBAROFF.	2[e] secrétaire.
	M. le capitaine d'état-major Ivan LOUKOFF	Attaché militaire.
Paris	*M. le C[te] de la Fargue.*	Agent commercial.

CHILI (République du).

Paris, 54, rue de Prony. — Chancellerie, 60, rue de Prony.

M. SANFUENTÈS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(13 juillet 1900.)

	M. V. VIDAURRE LEAL	1[er] Secrétaire.
	M. DIEGO DUBLÉ URRUTIA	Secrétaire de 2[e] classe.
	M. Antonio TORO DONOSO	Attaché.
	M. Rafaël Ugaste OVALLE	Attaché.
	M. le capitaine de corvette A. BORIES	Attaché naval.
	M. le lieutenant-colonel Luis BRIEBA	Attaché militaire.
Paris	M. Manuel AMUNATEGUI SOLAR, 49, rue Caumartin	Consul général.

Bayonne	*M. Louis G. Antony*	Consul.
	M. Molinié (Camille)	Consul.
Bordeaux	*M. Carlos S. Ducaud*	Consul.
Cette	*M. Comolet (J.)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Levastois*	Consul.
Dunkerque	*M. Albert Janin*	Consul.
La Rochelle	*M. Antonio de la Fuente*	Consul.
	M. Petitbon	Vice-consul.
Le Havre	*M. Carlos Merino Carvallo*	Consul.
	M. Lhoste	Vice-consul.
Lille	*M. Francisco J. Sanders*	Vice-consul.
Lyon	*M. Guinet (Antoine)*	Vice-consul.
Marseille	*M. Lachamp (G.)*	Vice-consul.
Nice	*M. Philippe Casimir*	Consul.
Oran	*M. Manuel Bastos*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. César Flores Blanco*	Consul.
Toulon	*M. Laville (Auguste)*	Consul.
Papeete (Taïti)	*M. Goupil (A.)*	Consul.

CHINE.

Paris, 57, rue de Babylone.

M. LIOU SHE SHUN ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 décembre 1905.)

M. TSIEN-YU	Secrétaire de 3e classe.
M. TANG TSAI-FOU	Secrétaire de 3e classe.
M. SHENG TCHENG-TSIUN	Secrétaire honoraire.
M. ONAN-NI	Attaché.
M. LYNN TONG-SIH	Attaché.
M. SHU TENG-YING	Attaché.
M. SHUI CHUN-SHAO	Attaché commercial.

COLOMBIE (République de la).

Paris, 16, rue de Marignan.

M. le général VARGAS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(11 novembre 1905.)

M. J.-P. URIBE	1er Secrétaire.
M. F. DIAZ ERAZO	Conseiller.
M. R.-G. RIBON	Secrétaire.
M. Daniel HOLGUIN	2e Secrétaire honoraire.
M. Max GETTING	Attaché.
M. Antonio ROMAN	Attaché.

Paris, 36, rue du Colisée	M. Carlos TAVERA NAVAS	Consul général.
Bastia	*M. Vincent Diaz Degorgier*	Consul.
Bordeaux	*M. Inocencio Cucalon*	Consul.
	M. Dargaignaratz	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Georges Majoux*	Consul.
Grenoble	*M. Constant Guillet*	Consul.
Le Havre	*M. Esteban Jaramillo*	Consul.
	M. Désiré Amourette	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Bougardier (C. A.)*	Consul.
Lyon	*M. le Dr Guillermo Marquez*	Consul.
Marseille	*M. Francisco Becerra (H.)*	Consul.

Nantes	*M. Sanchez de Silvera (Ignacio)*	Consul.
Nice	*M. Aldonze Tribes*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Francisco Vergara Barros*	Consul.
Tours	*M. Eugenio Baena*	Consul.
	M. R. Firmin	Vice-consul.
Alger	*M. Truyol Solano (F.)*	Consul général.
	M. Mertz (François)	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Jules)*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (Alfred)*	Vice-consul.
Bône	*M. Carrus (Julio-Pablo)*	Vice-consul.
Fort-de-France	*M. Fénelon Vié*	Vice-consul.

CONGO (État indépendant du).

Le Havre	M. VERSPAEZUYEN (H.)	Consul.

COSTA-RICA (République de).

Paris, 53, avenue Montaigne.

M. Manuel DE PERALTA C ✻, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotentiaire.

(7 mars 1887.)

Paris (consulat général en France), 4, rue Papillon	M. Alvarez CANAS	Consul général.
	M. J. Kaiser	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Tournon (Hippolyte)*	Consul.
	M. Babin (Georges-Louis)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Charles)*	Consul.
Le Havre	*M. Raoul Duval*	Consul.
Lyon	*M. Georges Aubert*	Consul.
Marseille	*M. Rolland de Kessang*	Consul.
Nice	*M. Corial (Isaac)*	Consul.
Nantes	*M. Sainz (Carlos)*	Consul.
Toulouse	*M. Amon Fasileau Duplantier*	Consul.

CUBA (République de).

Paris, 66, rue Spontini. Chancellerie, 25, rue Boissière.

M. FERRER Y PICABIA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(13 février 1906.)

M. J. A. BARNET	Attaché.
M. Louis ODERO	Attaché.

Paris, 25, rue Boissière	*M. José A. Barnet y Vinajeras*	Consul.
Bordeaux	*M. F. D. Valiente y Pareno*	Consul honoraire.
Le Havre	*M. Manuel Tejedor y Garcia*	Consul.
	M. J. Génis	Consul.
La Rochelle	*M. Hans Hamilton*	Consul honoraire.
	M. Oscar Dahl	Vice-consul.
Lyon	*M. J. Quintero*	Consul honoraire.
Marseille	*M. Petriccione (G.)*	Consul.
Nice	*M. Siegler Pascal de Falticeni*	Consul
Saint-Nazaire	*M. Auguste Guillouët*	Consul honoraire.

DANEMARK (Royaume de).

Paris, 19, avenue d'Antin. — Visa gratis.

M. le Cte F. REVENTLOW O ✱, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotent.

(29 novembre 1902.)

M. O. C. DE SCAVENIUS . . . . 1er Secrétaire.

Paris, 39, boulevard Haussmann	M. Emile HOSKIER	Consul général.
	M. Carl KLINGBERG ENGELSTEDT .	Vice-consul.
Ajaccio.	*M. Lanzi (Laurent)*	Consul.
Bayonne	*M. Bailac (C.)*	Consul.
Bordeaux.	*M. Kirstein (C.)*.	Consul.
Boulogne.	*M. Allum (F.-Jean)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*.	Vice-consul.
Caen	*M. Lemaître (Arthur)*.	Vice-consul.
Calais.	*M. Vendroux (J. P.)*	Vice-consul.
Cannes	*M. René Lacour*.	Vice-consul.
Cette	*M. Nahmens (Philip-Julius)*. .	Consul.
Cherbourg	*M. Buhot (Henri)*	Vice-consul.
Dieppe.	*M. Robert Delarue-Lebon*. . .	Vice-consul.
Dunkerque	*M. J. B. Kraemer*.	Consul.
Fécamp	*M. Constantin (A. G. A.)* . . .	Vice-consul.
Gravelines	*M. Torris-Duviez*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Morch (Franck)*	Consul.
Le Havre.	*M. Tyge-Skram*	Consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marseille.	*M. Frisch von Fels*	Consul.
Menton	*M. Tersling (Georges)*	Vice-consul.
Morlaix	*M. Miorcec (Gabriel)*.	Vice-consul.
Nantes.	*M. Backman*.	Consul.
Nice.	*M. le Bon de Guldencrone* . .	Vice-consul.
Roubaix	*M. Glorieux (Henry)*.	Vice-consul.
Rouen.	*M. Ivers (Albert)*.	Vice-consul.
Saint-Brieuc	*M. Thomas (Yves)*.	Vice-consul.
Saint-Malo et Saint-Servan. .	*M. Michel (Brice-M. J.)*. . . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. La Touche*.	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme. . .	*M. Scelles (Raoul)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert (M.)*	Vice-consul.
Algérie :		
Alger	*M. Nissen (J.-Chr.)*	Consul.
Bône et son district	*M. Arnaud (Marius)*	Vice-consul.
Oran et son district.	*M. Monier (Léon)*	Vice-consul.
Philippeville et son district. .	*M. Schneider (Fréd. J.)*. . . .	Vice-consul.
Saïgon.	*M. Lauritz Stang*	Consul.
La Martinique.	*M. Meyer (M. F. L)*.	Consul.
Guadeloupe.	*M. Saint-Croix de la Roncière*.	Consul.
Tamatave (avec juridiction sur l'île de Madagascar)	*M. Bonnet*.	Consul.
Tunisie	*M. Cubisol*.	Consul.
Bizerte.	*M. Berteaud*	Vice-consul.
Sfax.	*M. Mattei (Armand)*.	Vice-consul.
Sousse.	*M. N*.	Vice-consul.

DOMINICAINE (République).

Paris, 11, rue de Londres	M. OROSDI (Léon)	Consul général.
	M. HOLLANDE (Jules)	Vice-consul.
Bastia	*M. le Dr J. Vincente*	Consul.
Bordeaux	*M. Andres J. Aybar*	Consul.
	M. Dulas (G.)	Vice-consul
Bergerac	*M. N.*	Consul.
Cette	*M. Ramos (José)*	Consul.
Le Havre	*M. Emilio Fejera Bonnetti*	Consul.
	M. Postel (Henri)	Vice-consul.
Marseille	*M. Canaple (Ch.)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul
Nice	*M. N.*	Consul.
Périgueux	*M. Louis Jacquol*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. L'Honen*	Consul.
Martinique (La)	*M. A. Glodon*	Consul.
Fort-de-France	*M. Fénelon Vié*	Consul.

ÉQUATEUR (République de l').

Paris, 63, avenue de Villiers.

M. RENDON C✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(6 mars 1903.)

M. DORN Y DE ALSUA O✱		1er Secrétaire.
M. Sixto DURAN BALLEN ✱		2e Secrétaire.
Paris, 91, avenue de Wagram	M. Carlos CONCHA	Consul général.
	M. Augustin Norero	Consul.
Brest	*M. Gallejos del Campo*	Consul.
Bordeaux	*M. N.*	Consul
Le Havre	*M. Léonidas Pallares Arbela*	Consul.
Marseille	*M. Antoine Palanque*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Marcos B. Espinel*	Consul.
Nice	*M. J. Messiah (fils)*	Consul.

ESPAGNE.

Paris, 34, boulevard de Courcelles, de 2 à 5 heures. — Visa gratis. Le visa des passeports a été transféré au vice-consulat d'Espagne. — Ne sont visés à l'ambassade que les passeports diplomatiques.

S. EXC. M. DE LEON Y CASTILLO, marquis del MUNI GC✱, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(27 novembre 1897.)

M. Juan RIAÑO Y GAYANGOS C✱	Conseiller.
M. Manuel G. HONTORIA O✱	2e Secrétaire.
M. Carlos L. DÒRIGA	3e Secrétaire.
M. Carlos DE LA HUERTA	Attaché honoraire.
M. J. QUIÑONES DE LEON ✱	Attaché honoraire.
M. le Mis DE CASA MENDARO	Attaché honoraire.
M. Agustin DE LEON Y CASTILLO ✱	Attaché honoraire.
M. Alberto DE LA TORRE ✱	Attaché honoraire.
M. Francisco Lopez DORIGA	Attaché honoraire.
M. le Mis DE LA GÁNDARA	Attaché honoraire.
M. le lieut.-colonel du génie ECHAGUE Y SANTOYO C✱	Attaché militaire.
M. RAMON DEL RIO GIL O✱	Attaché consulaire.

Paris avec juridiction sur la France . .	M. Francisco de Serra y Larrea, 2 *bis*, rue de Logelbach. . .	Consul général.
	M. Manuel Avila y Bernabeu. .	Vice-consul.
Agde	*M. Edmond Bucher-Raffanel* .	Vice-consul.
Aigues-Mortes.	*M. Duval (Adolphe)*	Vice-consul.
Aix-les-Bains	*M. José Domenge*.	Vice-consul.
Ajaccio (avec juridiction sur la Corse, excepté l'arrond. de Bastia).	*M. J. François Villanova*. . .	Vice-consul.
Alençon	*M. de Saint-Paul*	Vice-consul.
Amiens.	*M. G. Leblond*	Vice-consul.
Angers.	*M. Girard (Paul)*.	Vice-consul.
Arcachon.	*M. Arthur Escarraguel*. . . .	Vice-consul.
Arles	*M. Antonin Rabolly*	Vice-consul.
Arras	*M. Taffin*.	Vice-consul honor.
Arreau.	*M. Raymond Ratio*	Vice-consul.
Auch	*M. Fittere (Dominique)*. . . .	Vice-consul.
Audierne.	*M. Fenoux (S.)*	Vice-consul.
Bagnères-de-Luchon	*M. Bernard*	Vice-consul.
Bastia.	*M. Antoine Pierangeli*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Enrique Gaspar y Batlles* .	Consul.
	M. L. Villar y Peralta. . . .	Vice-consul.
Besançon.	*M. Henri Baigue*	Vice-consul.
Béziers.	*M. C. Lambikis*.	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Congosto y Vaillant*. . . .	Consul.
	M. Sanchez Calzadillo	Vice-consul.
Boulogne.	*M. Félix Adam*.	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Édouard)*.	Vice-consul.
Caen.	*M. Adelus (Émile)*.	Vice-consul.
Cahors.	*M. Dissès*	Vice-consul.
Calais.	*M. Vendroux*.	Vice-consul.
Cambrai	*M. Roth-Le Gentil*.	Vice-consul.
Cannes.	*M. Alfred Isnard*.	Vice-consul.
Carcassonne.	*M. Justin Farges*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Flamary*	Vice-consul.
Céret	*M. Don (Pierre)*.	Vice-consul.
Cette	*M. Pompeio Diaz y Cossio*. .	Consul.
	M. Somoza y Tenreiro	Vice-consul.
Clermont-Ferrand (avec juridiction sur le département du Puy-de-Dôme).	*M. E. Fredet*.	Vice-consul.
Dieppe	*M. Mouquet (Rémy)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Hutter (Marcel)*.	Vice-consul.
Évreux	*M. Monduit*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Bellet (Adolphe)*	Vice-consul.
Foix.	*M. Chausson (Irénée-Bertrand)*	Vice-consul honor.
Granville.	*M. Leclère (Ch.-M.)*.	Vice-consul.
Hendaye (avec juridiction sur les localités de Hendaye, Behovia, Biriatou, Urrugne, Anitioa, Ascain, Sare, St-Pée-sur-Nivelle, St-Jean-de-Luz, Ciboure et Guéthary). . .	*M. José Garcia y Acuña* . . .	Consul.
	M. Nicolas Estomba.	Vice-consul.
La Ciotat.	*M. Daniel (Louis-Emmanuel)*.	Vice-consul.
La Nouvelle.	*M. Léon Glaser*.	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Michel (Louis)*	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Ant. de la Corte y Castaneira*.	Consul.
	M. L. Loiseau.	Vice-consul honor.
Lille.	*M. Venot (Gustave-Philippe)*. .	Vice-consul.

Limoges	*M. Lacaux (Charles)*	Vice-consul.
Lorient.	*M. de Keranflech (R. G.)* . . .	Vice-consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements du Rhône, de l'Isère, de Saône-et-Loire et de l'Ain). . . .	*M. Miguel de Gandarias* . . .	Vice-consul.
Marseille.	*M. José Alcala Galiano* . . .	Consul.
	M. José Tarongi y Español. .	Vice-consul.
Menton.	*M. Abbo (Eugène)*	Vice-consul.
Mont-de-Marsan	*M. Latappy*	Consul.
Montpellier.	*M. Jules Biquet-Baldy*. . . .	Vice-consul.
Morlaix.	*M. Alexandre (Victor)*	Vice-consul.
Nancy (avec juridiction sur les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges)	*M. Mougenot (René)*.	Vice-consul.
Nantes.	*M. Julio Balbas y Perez* . . .	Consul.
Narbonne.	*M. Reynal (Jules)*	Vice-consul.
Nevers.	*M. Hubert-Frère*	Vice-consul.
Nîmes (avec juridiction sur le département du Gard, excepté Aigues-Mortes, et de la Lozère)	*M. Drouot (Eugène)*	Vice-consul.
Nice (avec juridiction sur le département des Alpes-Maritimes, excepté le canton de Menton)	*M. Maistre (Joseph)*.	Consul honoraire.
Oloron.	*M. Jacinto Miranda y Ganot* .	Consul.
Orléans	*M. Deburghgraeve (Joseph)*. .	Vice-consul.
Perpignan	*M. Luis Villar Peralta*. . . .	Consul.
	M. Ortiz de Zugasti (Édouard).	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Simiot (Adolphe)*	Vice-consul.
Port-Vendres (ville et port) .	*M. Pascot (Hippolyte)*	Vice-consul.
Prades.	*M. Guillo (Jean)*.	Agent consulaire.
Propriano (Corse)	*M. Paris Peroni*	Vice-consul.
Reims.	*M. Cama y Prats*	Vice-consul.
Rodez	*M. Brémond (Jules)*.	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud (André)*	Vice-consul.
Roubaix	*M. Prouvost (Albert)*.	Vice-consul.
Rouen.	*M. Roncero (Angel)*.	Consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. Boizard*.	Vice-consul.
Saint-Étienne	*M. Fabra (Ernest)*.	Vice-consul.
Saint-Gaudens.	*M. Tussua (Jules)*.	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Lacombe de Villers*. . . .	Vice-consul.
Saint-Jean-Pied-de-Port . . .	*M. Eusebio Aguirrey Fort*. . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Juan Manuel Bel y Serrano*.	Consul.
	M. Gabard.	Vice-consul.
Saint-Quentin	*M. Braun (Ernest)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme. . .	*M. Desgroiselle (Constant)*. . .	Vice-consul.
Simorre	*M. Costade (Alcide)*.	Vice-consul.
Tarbes.	*M. Fouchon (Edmond)*. . . .	Vice-consul.
Toulon.	*M. Adolphe George*	Vice-consul.
Toulouse.	*M. Jose Teixidor y Jugo* . . .	Consul.
Tours	*M. François Rolland*.	Vice-consul.
Trouville.	*M. Raimondi (José)*	Vice-consul.
Troyes.	*M. Ballet des Coteaux*	Vice-consul.
Valence	*M. Lopez Onliveros*	Vice-consul.
Vichy	*M. Charnaux (Louis)*.	Vice-consul.
Alger	*M. Luis Marinas y Lavaggi* . .	Consul général.
	M. Benito Ma de Arenzana . .	Vice-consul.
Arzew-le-Port.	*M. N.*	Vice-consul.

Beni-Saf (avec juridiction sur les commun. de Beni-Saf et de Rachgoun)	*M. Moulon (E.)*	Vice-consul.
Bône	*M. Enrique Prax*	Consul.
Bougie	*M. Morato*	Vice-consul.
Cherchell	*M. Gesta*	Vice-consul.
Constantine	*M. Morato y Buignes (Francisco)*	Vice-consul.
Médéa	*M. Brugerolle*	Vice-consul.
Mers-el-Kébir	*M. Cardona y Lazaro*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Navarro y Mira*	Ag. cons., v.-c. ho
Nemours	*M. Llavador y Rodriguez*	Vice-consul.
Oran	*M. Saenz de Tejada y Croizard.*	Consul.
	M. Suqué y Sucona	Vice-consul.
Philippeville	*M. Bartholomé Morato*	Vice-consul.
Sidi-bel-Abbès	*M. Torres Castelli*	Vice-consul.
Tenez	*M. Batrin y Ferrer*	Vice-consul.
Tlemcen	*M. Sabatier (Gérôme)*	Vice-consul.
La Martinique	*M. S. Ducrot*	Vice-consul.
Goree (Sénégal)	*M. Guiraud*	Vice-consul.
Dakar	*M. Millon*	Vice-consul.
Ile de la Réunion	*M. Sauger*	Vice-consul.
Saigon	*M. Blanchet*	Consul.
Saint-Pierre-et-Miquelon	*M. Mazier*	Vice-consul.
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)	*M. Gaston Collomb*	Vice-consul.
Tunis	*M. José Velez y Corrales*	Consul général.
Sfax	*M. Gaetan Borris*	Vice-consul.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Paris, 12, quai Debilly. — Chancellerie, 18, avenue Kléber.
Passeports de 11 à 3 heures. — Visa, au consulat, 10 fr. 40.

S. Exc. M. Robert S. Mac Cormick, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
(2 mai 1905.)

M. Henry Vignaud C✱	1er Secrétaire
M. Bailly Blanchard O✱	2e Secrétaire.
M. Blumenthal	3e Secrétaire.
M. le capitaine de corvette Roy Campbell Smith	Attaché naval.
M. W. S. Guignard, capitaine d'artillerie	Attaché militaire.

Paris (pour les départements de la Seine, Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Oise, Sarthe, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne)	M. Frank H. Masson, avenue de l'Opéra, 36	Consul général.
	M. Dean B. Mason	Vice-consul. géné
Amiens	*M. C. Tassincourt*	Agent consulaire.
Angers	*M. L. Ponsolle*	Agent consulaire.
Bayonne	*M. Henry (Léon)*	Agent consulaire.
Bastia	*M. Damiani (S.)*	Agent consulaire.
Biarritz	*M. Frédéric-E. Gibert*	Agent consulaire.
Bordeaux (pour les départements de la Gironde, Ariège, Basses-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn)	*M. Dominic J. Murphy*	Consul.
	M. Louis J. Fricot	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. William Witman*	Agent consulaire.
Brest	*M. Pitel (A.)*	Agent consulaire.
Calais	*M. James B. Milner*	Consul.
	M. Adolphe-C. Lunings	Vice-consul.
Cannes	*M. Cognet (Jean-Baptiste)*	Agent consulaire.

Caudry	*M. Dieliker*	Agent consulaire.
Cette	*M. Carl Hagelin.*	Agent consulaire.
Cherbourg	*M. Henry J. E. Hainneville*	Agent consulaire.
Cognac	*M. George H. Jackson*	Consul.
	M. Élisée Jouard	Agent-consulaire.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul)*	Agent consulaire.
Dijon	*M. Chapuis (Nicolas).*	Agent consulaire.
Dunkerque	*M. Morel (Benjamin).*	Agent consulaire.
Grenoble	*M. Nason (Charles P. H.).*	Consul.
	M. Thomas William Murton	Vice-consul.
Honfleur	*M. Bourke.*	Agent consulaire.
La Rochelle	*M. Georges H. Jackson*	Consul.
	M Dahl (Oscar)	Vice-consul.
Le Havre (pour les arrondissements du Havre et d'Yvetot dans la Seine-Inférieure et pour les départements du Calvados, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Orne)	*M. Alphonse Gaulin*	Consul.
	M. John Preston Beecher	Vice-consul.
Lille	*M. King (Christophe R. J.).*	Agent consulaire.
Limoges (pour les départements de Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Dordogne, Indre, Lot, Vienne)	*M. Eugène L. Belisle.*	Consul.
	M. Jouhannaud (Auguste)	Vice-agent commal.
Lorient	*M. Deprez (Léon).*	Agent consulaire.
Lyon (pour les départements du Rhône, Ain, Allier, Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Haute-Savoie, Jura, Saône-et-Loire, Savoie et Belfort)	*M. John C. Covert.*	Consul.
	M. Thomas Nicoll Browne	Vice-consul.
Marseille (pour les départements des Bouches-du-Rhône, Ardèche, Aude, Basses-Alpes, Corse, Drôme, Gard, Hautes-Alpes, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse)	*M. Skinner (Robert P.).*	Consul général.
	M. Paul H. Cram.	Vice-consul général.
	M. Victor H. Morgan	Vice-consul.
Menton	*M. Isnard (Achille)*	Agent consulaire.
Monaco	*M. de Lothe (Émile).*	Agent consulaire.
Nantes (pour les départements de Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord, Finistère, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Morbihan, Vendée)	*M. Louis Goldschmidt,*	Consul.
	M. Bennett (H. de).	Vice-consul.
Nice (pour le département des Alpes-Maritimes)	*M. Van Buren (Harolas)*	Consul.
	M. Piatti (Attilio)	Vice-consul.
Pau	*M. Morris Post*	Agent consulaire.
Reims (pour les départements de la Marne, Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges)	*M. J. Martin Miller.*	Consul.
	M. A. Douce	Vice-consul.
Rennes	*M. Folliard (Ernest).*	Agent consulaire.
Rochefort	*M. Giraud (A.)*	Agent consulaire.
Roubaix	*M. Chapman Coleman*	Consul.
Rouen	*M. Oscar Malmros.*	Consul.
	M. Dellepianne	Vice-consul.
Saint-Étienne (pr les départements de la Loire, Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Isère, Lozère, Puy-de-Dôme)	*M. Hilary S. Brunot.*	Consul.
	M. Burroughs (Hastings)	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Moulton (Raymond).*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. Sankey (Thomas).*	Agent consulaire.
Toulon	*M. Jouve (Benjamin-Ambroise).*	Agent consulaire.
Troyes	*M. Baltet (Gaston).*	Agent consulaire.
Alger	*M. James Johnston*	Consul.
	M. Louis L. Legembre	Vice-consul.
Beni-Saf	*M. Milsone (Eugène).*	Agent consulaire.

Bône	*M. Antoine Garbe*	Agent consulaire.
Oran	*M. Courcelle (B. A.)*	Agent consulaire.
Tunis	*M. Auguste J. Proux*	Vice-consul.
Cayenne	*M. Raymond Antier*	Consul.
	M. Fourrage	Agent consulaire.
Gabon	*M. Campbell (Graham-C.)*	Agent commercial.
Guadeloupe (la)	*M. Jarvis Bowens*	Consul.
	M. Florandin (Joseph)	Vice-consul.
Gorée (Sénégal)	*M. Strickland (Peter)*	Consul.
Saint-Louis	*M. Lawton (Francis)*	Agent consulaire.
Martinique (Fort-de-France)	*M. Chester W. Martin*	Consul.
	M. Jaques Schnegg	Vice-consul.
Nouméa	*M. Colvocoresses*	Agent commercial.
Cochinchine (Saïgon)	*M. Lauritz L. Stang*	Agent commercial.
Saint-Pierre-et-Miquelon	*M. Charles F. Freeman*	Agent commercial.
	M. Frank A. Jourdan	Vice-agent comm[al].
Taïti (îles de la Société)	*M. William F. J. Doty*	Consul.
	M. Charles A. F. Ducorron	Vice-consul.
Tamatave	*M. William Hunt*	Consul.
	M. O. d'Ennerez de Charmoy	Vice-consul.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Paris, 39, rue du Faubourg-Saint-Honoré, de 11 à 2 heures. — Visa gratis.

S. Exc. Sir Francis BERTIE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(16 janvier 1905.)

L'Hon. R. LISTER	Ministre plénipotentiaire.
Sir H. AUSTIN LEE	Conseiller d'ambassade.
M. HUGH O'BEIRNE	1[er] Secrétaire.
M. George GRAHAME	2[e] Secrétaire.
M. John LAURENCE BAIRD	2[e] Secrétaire.
M. R. G. VANSITTART	3[e] Secrétaire.
M. Esmond OVEY	3[e] Secrétaire.
M. Wilfrid Athelstan JOHNSON	Attaché honoraire.
Lord BERWICK	Attaché honoraire.
M. le lieutenant-colonel H. C. LOWTHER	Attaché militaire.
M. le capitaine de vaisseau F. MORGAN	Attaché naval.

Paris (pour les départements de la Seine, Seine-et-Marne, Marne, Seine-et-Oise, Oise, Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Aube, Haute-Marne, Vosges, Yonne, Côte-d'Or, Haute-Saône, territoire de Belfort, Nièvre et Doubs)	M. ALBEMARLE PERCY INGLIS, 7, rue d'Aguesseau	Consul général.
	M. G. GORDON FALCONER ATLEE	Vice-consul.
Ajaccio (avec juridiction sur l'île de Corse)	*M. William James Holmes*	Consul.
Amiens	*M. William Sutcliffe*	Vice-consul.
Arcachon	*M. Audap (Frédéric)*	Vice-consul.
Bastia	*M. Southwell (Arthur-C.)*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Schœdelin (Paul)*	Vice-consul.
Biarritz	*M. Bellairs*	Vice-consul.

Bordeaux (pour les départements de la Gironde, de la Haute-Vienne, de la Dordogne, de la Correze, de la Vienne, des Deux-Sevres, de la Vendee, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de l'Ariege, du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, du Lot, de la Haute-Garonne, de la Charente et de la Charente-Inférieure)	*M. Ranald Douglas Grant Macdonald* . . . . *M. Walter Pellew Stuckley Palmer-Samborne*	Consul. Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer.	*M. Farmer*.	Vice-consul.
Brest (avec juridiction sur les départements du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire). . .	*M Herbert Gye*. . . . . . . *M. William Sterling*.	Consul. Vice-consul.
Caen (pour les arrondissements de Caen, Bayeux et Falaise).	*M. Lucas Schadwell*	Vice-consul.
Calais [avec juridiction sur les départements du Nord (sauf la ville de Dunkerque), du Pas-de-Calais et de la Somme].	*M. C. A. Paylon*. . . . . . . *M. Blomefield (Edward Hugh)*.	Consul. Vice-consul.
Calvi et Ile-Rousse.	*M. N*.	Vice-consul
Cannes.	*M. John Taylor*	Vice-consul.
Cette	*M. Espitalier (Gustave)*. . . .	Vice-consul.
Chantilly et Creil.	*M. Spearman*.	Vice-consul.
Cherbourg (pour les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Sarthe). . . .	*M. Egerton Loftus*. . . . . . *M. S. H. P. Vereteer*	Consul. Vice-consul.
Croix (avec juridiction sur les cantons de Roubaix et de Tourcoing) .	*M. Angus Faulkner*	Vice-consul.
Dieppe.	*M. Lee-Jortin (Henry-W.)* . . .	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Reginald Walsh* . . . . . *M. John Edward Wintle* . . .	Consul. Vice-consul.
Fécamp	*M. A. G. Buchanan Bax* . . .	Vice-consul.
Grenoble.	*M. James Lewis*	Vice-consul.
Honfleur [pour la ville et le port de Honfleur et son arrondissement, y compris les villes de Pont-l'Évêque et de Lisieux (département du Calvados) et de Pont-Audemer (département de l'Eure)]	*M. S. R. D. Charlesson* . . .	Vice-consul.
Hyères.	*M. Des Barres (A. J. S.)*. . .	Vice-consul
La Rochelle	*M. C. J. Hans Hamilton* . . .	Vice-consul.
Le Croisic	*M. Maillard (A. M. P.)*	Vice-consul.
Le Havre (pour les départements de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Eure et de l'Orne).	*M. Walter Risley Hearn* . . . *M. Soulsby Rowell (John)* . . .	Consul général. Vice-consul.
Les Sables-d'Olonne	*M. A. Naud*	Agent consulaire.
Lille.	*M. James-E. Walker*.	Vice-consul.
Limoges	*M. de Luze*	Vice-consul.
Lyon (pour les départements de l'Allier, de Saône-et-Loire, du Jura, de la Creuse, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de l'Isere, de la Haute-Saône et de la Savoie)	*M. L. C. Liddell* . . . . . . *M. W. Z. Nott*	Consul. Vice-consul.
Le Tréport et Eu	*M. Edward Harrisson Barker*.	Vice-consul.
Marseille (pour les départements des Bouches-du-Rhône, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, du Var, de Vaucluse et du Rhône)	*M. Martyn Cecil Gurney* . . . *M. Robert Mac-Leod Hodgson* .	Consul général Vice-consul.
Menton	*M. Hector Humphry Hill*. . .	Vice-consul.

Nice (avec juridiction sur le département des Alpes-Maritimes) . . .	*M. Mac-Millan*	Consul.
	M. Lionel Wookey	Vice-consul.
Pau	*M. Henri-Thomas-Hubert Hewetson*	Vice-consul.
Pauillac	*M. Maurice Adde*	Vice-consul.
Reims	*M. Lewthwaite*	Vice-consul.
Rouen (ville, port et arrondissement)	*M. Charles Bell. Child Clipparton*	Vice-consul.
Saint-Malo	*L'Honorable Edward Henniker-Major*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Dickie (Harry-Elford)* . . .	Vice-consul.
Tonnay-Charente.	*M. Rizat*	Vice-consul.
Toulon (pour le département du Var).	*M. Norman Carl Haag*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Huggins (Thomas)*	Vice-consul.
Trouville-Deauville (pour la ville et le port de Trouville et son district, y compris le port de Dives) .	*M. Buchanan Bax (Alexandre-George)*	Vice-consul.
Alger	*M. Frank John Stuart Hay Newton*	Consul général.
	M. Drummond Hay	Vice-consul.
Arzew	*M. Aimé Gautray*	Vice-consul.
Bône	*M. de La Croix (Abel)*	Vice-consul.
Oran	*M. A. Barber*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Scratchley*	Vice-consul.
Tunis	*M. Lennox Berkeley*	Consul général.
	M. Raphal Schembri	Vice-consul.
La Goulette	*M. A. Maugion Cavana* . . .	Agent consulaire.
Gerba et Zargis	*M. Giacomo Pariente*	Agent consulaire.
Madiah.	*M. G. Violente*	Agent consulaire.
Monastir	*M. Salvator Diacono*	Agent consulaire.
Bizerte.	*M. l'Hon. Terence Bourke* . .	Vice-consul.
Sfax.	*M. Leonardi (S.)*	Vice-consul.
Sousse et Kairouan.	*M. Galea (W.)*	Vice-consul.
Dakar (Sénégal) [avec juridiction sur les possessions françaises de l'Afrique occidentale]	*M. le capitaine Charles-Francis Cromie*	Consul général.
	M. Frank Champion	Vice-consul.
Cayenne (Guyane française). Résidence à Paramaribo.	*M. J. R. W. Pigott*	Consul.
	M. Flavin-Éleuthère Le Blond .	Vice-consul.
Congo français et dépendances .	*M. Arthur Nightingale*	Consul.
La Réunion.	*M. Maxse*	Consul.
Hanoï (avec juridiction sur l'Indo-Chine)	*M. T. F. Carlisle*	Consul.
Madagascar :		
Tamatave (avec juridiction sur les provinces de Diégo-Suarez, Vohémar, Maroantsetra, Fénérive, Tamatave, Andevorante, Mananjary, Fanofangana, l'île de Sainte-Marie et les districts d'Antaisaka, Fort-Dauphin, Antandroy et Baras)	*M. Anatole Sauzier*	Consul.
Tananarive (avec juridiction sur la ville et le district de Tananarive, la province et l'île de Nossi-Bé, les provinces de Majunga et de Betsileo et les districts d'Analalava, Mandritsara, Ambatondrazaka, Ankazoba, Andriba, Mahavavy, Maintirano, Morondava, Miarinarivo, Anjozorobe, Ankavandra, Moramanga, Isiafahy, Betafo, Betsiry et Tullear).	*M. Thomas Parker Porter*. . .	Consul.

Martinique et dépendances (Fort-de-France)	*M. H. J. Meaghen*	Consul.
Guadeloupe	*M. Devaux*	Vice-consul.
Nouvelle-Calédonie et dépendan^ces^.	*M. Alfred Gardner Brophy* . .	Consul.
Nouméa	*M. Thomas Maning*	Vice-consul.
Pondichéry et Karikal.	*M. le lieutenant-colonel Albert Clancy Rennick*	Consul.
Saïgon.	*M. O'Connel*	Vice-consul.
Saint-Pierre (avec juridiction sur St-Pierre et Miquelon).	*M. Webster Woodhouse (Arthur William)*.	Consul.
Taïti (pour les îles de la Société).	*M. R. Teesdale Simons*. . . .	Consul (absent).
	M. John Augustus Philips. . .	Vice-consul.
Grand-Bassam.	*M. Jack P. Armstrong*	Vice-consul.

GRÈCE (Royaume de).

Paris, 3, rue Anatole-de-la-Forge. — Chancellerie, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule.

M. N. DELYANNI GO✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(1er février 1886.)

M. Spiridion LÉVIDÈS O✱.	1er Secrétaire.
M. CARADJA O✱.	1er Secrétaire.
M. THÉOTOKIS (Nicolas)	2e Secrétaire.

Antibes	*M. Valentin (G.)*	Vice-consul.
Bastia	*M. A. Pierangeli*.	Vice-consul.
Bayonne	*M. N*.	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Richon*	Consul.
Boulogne.	*M. Adam (Félix)*	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Ed.)*.	Consul.
Calais	*M. Magnier*.	Vice-consul.
Cannes.	*M. Marcus Spurway*.	Consul.
Cette et Béziers	*M. Laurens (Maurice)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Paul Flamary*.	Consul.
Cognac.	*M. Bertaudeaux*.	Vice-consul.
Dieppe.	*M. Le Bel (A.)*.	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Moinel (G.)*	Consul.
Le Havre.	*M. Cremer (Marius)*	Consul.
Lodève.	*M. Cazilhac*	Vice-consul.
Lyon	*M. Artaud*	Consul.
Marseille.	*M. Jean Ricakis*.	Consul général.
Menton	*M. Faraldo*	Vice-consul.
Montpellier	*M. Cotzaftis (George)*. . . .	Vice-consul.
Nantes.	*M. N*.	Consul.
Nice.	*M. Poullan (Félix)*	Consul.
Saint-Étienne	*M. Mulsant*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Mary (Émile)*	Vice-consul.
Toulon.	*M. Janvier (Louis)*.	Vice-consul.
Vichy	*M. Cohadon (G.)*	Vice-consul.
Alger	*M. Delacroix*.	Consul.
Bône	*M. Lando (Sébastien)*	Vice-consul.
Bougie.	*M. B. Lando*	Vice-consul.
Gorée	*M. Lizard (Ch.)*.	Agent consulaire.
Mostaganem.	*M. Berr (Ach. P.)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Charles Jullian*	Vice-consul.

Philippeville.	*M. Chiarelli (A. E. J.)*.	Vice-consul.
Sfax.	*M. Georges Clissaristos* . . .	Vice-consul.
Tunis	*M. Varatassi (Alexandre)* . .	Consul général.
	M. Metaxas	Consul.

GUATÉMALA (République de).

Paris, 44, rue Hamelin.

M. Manuel Arroyo, Chargé d'affaires.

(1er mars 1905.)

M. Jorge Arroyo. . . . . Attaché.

Paris	M. Manuel Arroyo.	Consul général.
Agen	*M. E. Carrance*.	Consul.
Angoulême	*M. Jesus-Maria Jimenez* . . .	Consu
Arcachon.	*M. Audap (Frédéric)*.	Vice-consul.
Bayonne.	*M. Molinié (Camille)*	Consul.
Bergerac	*M. N.*	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Rafael Pineda Mont* . . .	Consul.
	M. Henri Hanappier.	Vice-consul.
Cherbourg	*M. N.*	Consul.
Dieppe.	*M. F. H. Berthod*.	Consul.
Le Havre.	*M. Lecomte (Prosper)*	Consul.
Lyon.	*M. Buffaud (Jean)*.	Consul.
Marseille.	*M. A. Fraissinet*.	Consul.
Menton	*M. Vicento Agliani*	Consul.
Nice	*M. Stiegler Pascal de Folticeni*	Consul.
Reims.	*M. Duminy*.	Consul.
Royan	*M. J. Vallade*	Consul honoraire.
Saint-Étienne	*M. Charles Stéphan*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. La Touche fils*	Consul.
Alger	*M. Gauthranet (Émile)*. . . .	Consul.

HAÏTI (République de).

Paris. — Chancellerie, 10, avenue de Messine.

M. D. Jean-Joseph, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(17 juin 1903.)

M. Nord Jean-Joseph. . . . . Secrétaire.
M. Charles Box . . . . Secrétaire.
M. Louis Jean-Joseph . . . . Secrétaire.
M. le capitaine F. A. Jean-Joseph. . . . . Attaché militaire.

Paris, 190, boulevard Haussmann.	M. Simmonds (Émile)	Consul général.
	M. Hache (André)	Vice-consul.
Arcachon.	*M. Granval*	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Arnaud (J. A. F.)*	Consul général.
	M. Weill (René)	Consul.
Cherbourg	*M. Postel (Charles)*.	Consul.
Le Havre.	*M. Chancy (J. J.)*	Consul général.
	M. Postel (Auguste)	Vice-consul.
Marseille.	*M. Servel (Charles)*	Consul.
	M. Fabry (Barthe).	Vice-consul.

Nantes.	*M. Lessard.*	Consul.
Nice.	*M. Muscat (Émile)*.	Consul.
Rouen.	*M. Le Mercier*	Consul.
Saint-Étienne.	*M. Sénèque-Viard*.	Consul.
Saint-Malo	*M. Bard (Arthur)*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Eudel (Paul)*.	Consul.
Alger	*M. Quirot*	Consul.
Bône	*M. Devries (Th.)*.	Vice-consul.
Mostaganem.	*M. Mermet (André)*	Vice-consul.
Oran	*M. Giraud (Alphonse)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Mercier (Raymond)*. . . .	Vice-consul.
Fort-de-France	*M. Duplan*.	Consul.
La Martinique.	*M. Sainte-Colombe Reaucar*. .	Consul.

HONDURAS (République de).

Paris	M. Désiré Pector, 51, rue de Clichy (de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2).	Consul général.
	M. Charles H. Stéphan . . .	Consul.
Agen	*M. Carrance (Évariste)*. . . .	Consul.
Bordeaux.	*M. Dandicolle (Paul)*	Consul.
	M. Chauvot (Alfred).	Vice-consul.
Marseille.	*M. Spiridion Pianello*	Consul.
Toulouse	*M. Guary (Etienne)*	Consul.
Nice.	*M. Antonio Risso*.	Vice-consul.

ITALIE (Royaume d').

Paris, 73, rue de Grenelle, de 11 à 2 heures. — Visa, 3 fr.

S. Exc. M. le Cte Tornielli Brusati di Vergano GC✱, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(18 février 1895.)

M. le Mis Paulucci de Calboli C✱.	Conseiller d'ambassade.
M. le Mis de Torre Alfina O✱	Conseiller.
M. Francesco Tommasini ✱.	Secrétaire.
M. le duc Caracciolo di Castagneta	Attaché.
M. le P^ce^ Giannuzzi Savelli de Cerenzia	Attaché.
M. le Mis A. Compans de Brichanteau	Attaché.
M. le lieut.-colonel d'état-major Alexis Chapperon O✱ .	Attaché militaire.
M. le lieutenant de vaisseau Pompeo Aloisi ✱	ff^ons^ d'attaché naval.

Paris	M. Manacorda, 73, rue de Grenelle.	Vice-consul.
Agde	*M. Bertrand (André)*	Agent consulaire.
Ajaccio	*M. Leccia*	Agent consulaire.
Angers.	*M. Cointreau (C. E.)*	Agent consulaire.
Antibes	*M. Gaspard Gansard*	Agent consulaire.
Arles	*M. N.*	Agent consulaire.
Bastia (avec juridiction sur l'île de Corse).	*M. le commandeur César Biancheri*	Consul général.
Bayonne	*M. Pérès (Auguste)*	Agent consulaire.
Besançon.	*M. Baille (Édouard)*.	Consul.
	M. Baille (Simon).	Vice-consul.
Bonifacio.	*M. Fertian (Joseph)*.	Agent consulaire.

Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Lot, de la Dordogne, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée). . .	*M. Grimm Provence*.	Consul.
Boulogne.	*M. Lebeau (Ch.)*	Agent consulaire.
Brest	*M. Pilet (A.)*.	Agent consulaire.
Calais	*M. Magnier*	Agent consulaire.
Calvi	*M. Castelli (Jean)*	Agent consulaire.
Cannes	*M. Cognet*	Agent consulaire.
Cassis.	*M. Daniel*	Gér. de l'ag. consul.
Centuri	*M. Franceschi*	Agent consulaire.
Cette	*M. Guido di Lucchi*.	Vice-consul.
Chambéry	*M. le Bon Carutti di Cantogno.*	Consul.
	M. Viotti (A.)	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Armand)*.	Agent consulaire.
Dieppe.	*M. Pourpoint (Ét.-Isid.)*. . .	Agent consulaire.
Dunkerque	*M. Taylor (Ed.)*.	Gérant du consulat.
Elbeuf.	*M. N*	Agent consulaire.
Grasse.	*M. Biasini (F.)*.	Agent consulaire.
Grenoble.	*M. Nublat (Lucien)*	Agent consulaire.
Ile-Rousse	*M. Novella (André)*	Agent consulaire.
La Ciotat.	*M. Daniel (L. E.)*	Agent consulaire.
La Nouvelle.	*M. Vidal (Édouard)*.	Agent consulaire.
La Rochelle.	*M. Mossion de Lagontrie*. . .	Agent consulaire.
Le Havre (avec juridiction sur les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados, de la Manche, du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord).	*M. le chevalier Rizzardo Rizetto*	Consul.
	M. Vassia (Henri).	Vice-consul.
Lille.	*M. N.*	Agent consulaire.
Lyon (avec juridiction sur les départements du Rhône, de la Loire, Saône-et-Loire, Allier, Ardèche, Cantal, Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Drôme, Ain, Indre, Cher et Nièvre).	*M. Perrod (Henri)*.	Consul général.
Marseille (avec juridiction sur les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var, des Basses-Alpes, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de la Lozère et de l'Aveyron).	*M. le comte Antoine Marazzi.*	Consul général.
	M. Raffaele Pompei.	Vice-consul.
Menton	*M. Carlo Rayneri*	Agent consulaire.
Montpellier.	*M. E. Raux*	Agent consulaire.
Nantes.	*M. Bréchoir*.	Agent consulaire.
Nice.	*M. Thaon de Revel*	Consul général.
	M. Giovanni Cesare Majoni. .	Vice-consul.
Nîmes	*M. Adventer*	Agent consulaire.
Port-de-Bouc (Port-St-Louis) .	*M. Castaldi (Barthelemy)*. . .	Agent consulaire.
Port-Vendres	*M. Pams (J. B.)*.	Agent consulaire.
Porto-Vecchio.	*M. Olivieri (Paul)*	Agent consulaire.
Propriano	*M. Fieschi*	Agent consulaire.

Rogliano	*M. N.*	Agent consulaire.
Rouen	*M. Alleaume (Louis)*	Agent consulaire.
Saint-Étienne	*M. Faure (Étienne-Louis)*	Agent consulaire.
Saint-Florent (Corse)	*M. Franceschi (Benoît)*	Agent consulaire.
Saint-Nazaire	*M. La Touche (Apollon-Aimé-Charles)*	Agent consulaire.
Saint-Raphaël	*M. Cristiani (Daniel)*	Agent consulaire.
Saint-Tropez	*M. Laugier*	Agent consulaire.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. N.*	Agent consulaire.
La Solenzara (Corse)	*M. Romani (Joseph)*	Agent consulaire.
Toulon	*M. P.A. Burdese*	Consul.
Toulouse	*M. N.*	Agent consulaire.
Alger (avec juridiction sur l'Algérie)	*M. le chevalier Pierre Baroli*	Consul général.
Bône	*M. Girolamo de Rossi*	Vice-consul.
Bougie	*M. Calcagni*	Agent consulaire.
Constantine	*M. Manificat*	Agent consulaire.
La Calle	*M. Palomba (Diégo)*	Agent consulaire.
Oran	*M. Lallement*	Agent consulaire.
Philippeville	*M. N.*	Agent consulaire.
Tenez	*M. N.*	Agent consulaire.
Tunis (avec juridiction sur tout le territoire de la Régence)	*M. Archimède Bottesini*	Consul général.
Mahdia	*M. Lumbroso*	Agent consulaire.
Sousse	*M. Guido de Lucchi*	Vice-consul.
Cayenne	*M. Hippolyte-Édouard Antier*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Grisolia*	Consul.
La Pointe-à-Pitre (avec juridiction sur toute la Guadeloupe)	*M. le chevalier Petrelluzzi*	Consul.
La Réunion	*M. Pancera (Albert)*	Consul.
Nouvelle-Calédonie (Nouméa)	*M. N.*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.
Rufisque	*M. Linxweiler (Henri)*	Consul.
Saïgon (avec juridiction sur les possessions françaises en Cochinchine)	*M. N.*	Consul.
Saint-Louis (Sénégal)	*M. Faure*	Agent consr
La Martinique	*M. N.*	Chargé du
San-Francisco (Californie) [avec juridiction sur l'île de Taïti]	*M. le chevalier Serra*	Consul
Tamatave (avec juridiction sur l'île de Madagascar)	*M. Maigrot*	Consul g.

JAPON.

Paris, 75, avenue Marceau.

S. Exc. M. Kurino, G O ✻, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(6 mai 1902.)

M. K. Matsui	Conseiller.
M. S. Tatsuké	2e Secrétaire.
M. E. Oda	2e Secrétaire.
M. Yamanaka	Attaché.
M. le lieutenant-colonel Matchida	Attaché milita
M. le Pce Itchijo, capitaine de frégate	Attaché naval.

Bordeaux	*M. Braquehaye*	Consu
Le Havre	*M. William Ramsay Langstaff*	Consul.

Lyon (avec juridiction sur toute la France)	*M. Yamada*	Consul.
Marseille	*M. Bienvenu Serène*	Consul.
Nouvelle-Calédonie	*M. Ettaki Hisakichi*	Consul.

LIBÉRIA (République de).

Paris, 168, rue de Grenelle.

M. Edward WILMOT BLYDEN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(22 juillet 19 5.)

Paris	M. N.	Consul général.
Bordeaux	*M. Carrance (Georges)*	Consul.
	M. Toulon	Vice-consul.
Calais	*M. Ward (John J.)*	Consul.
Cette	*M. Lauzeral (E.)*	Consul.
La Rochelle	*M. Verdier (Arthur)*	Consul.
Le Havre	*M. Verspreuwen*	Consul.
Marseille	*M. Fabre (Cyprien)*	Consul.
Reims	*M. Belleau*	Consul.

LUXEMBOURG (Grand-Duché de).

Paris, 35, rue d'Artois.

M. VANNERUS C✱, Chargé d'affaires.

(2 décembre 1886.)

Paris	M. BASTIN (Louis) ✱, rue Saint-Lazare, 50	Consul.
	M. MERSCH (Paul)	Vice-consul.

MEXIQUE (États-Unis du).

Paris, 19, boulevard Victor-Hugo (Neuilly-sur-Seine).
Chancellerie, 35, boulevard de la Saussaie (Neuilly-sur-Seine).

M. DE MIER GO✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(18 octobre 1901.)

M. Enrique OLARTE	1er Secrétaire.
M. Romulo CASTAÑEDA	2e Secrétaire.
M. Eustaquio DE ESCANDON	Attaché.
M. F. DE ITURBE Y ATRISTAIN	Attaché.
M. Julio M. LIMANTOUR	Attaché.
M. Antonio ESCALANTE	Attaché.
M. Bernardo DE MIER	Attaché.
M. le général MONDRAGON	Attaché militaire.

Paris (consulat gén. en France) [avec juridiction sur l'Algérie et les départements de l'Aisne, des Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Saône, Haute-Marne, Aube, Yonne, Nièvre, Cher, Indre, Loir-et-Cher, Sarthe, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Seine, Loiret, Oise, Côte-d'Or, Seine-et-Marne, Marne].	M. VEGA Y LIMON, 5, r. Bourdaloue	Consul général.
	M. PASALAGUA (Francisco)	Vice-consul.

Bayonne (avec juridiction sur les départements des Basses-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-Garonne) .	*M. Garcia de Isla*	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Hte-Vienne, Corrèze)	*M. Dante Costa y Narvaez* . .	Consul.
Le Havre (avec juridiction sur les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Eure, Orne, Calvados, Manche)	*M. Alberto Altomirano*	Consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements du Rhône, Drôme, Isère, Aisne, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Creuse, Allier, Saône-et-Loire, Jura et Doubs)	*M. Carlos Americo Lera* . . .	Consul.
Marseille (avec juridiction sur les Pyrénées-Orientales, Tarn, Aude, Aveyron, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche, Vaucluse et Bouches-du-Rhône)	*M. Valentin Barra*	Consul.
Nice (avec juridiction sur les départements du Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie).	*M. Jellinck Mercédès* . . . . *M. J. Vigon*	Consul. Vice-consul.
Saint-Nazaire (avec juridiction sur les départements de la Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire)	*M. Roa (Platon)*	Consul.
Toulouse.	*M. Louis Escande*.	Consul.
Alger	*M. Hiart (G.)*	Consul.
Fort-de-France (Martinique) . .	*M. Dupré (Eugène)*.	Vice-consul.

MONACO (Principauté de).

Paris, 27, rue de la Faisanderie.

M. le Cte Balny d'Avricourt C✻, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotent.
(20 mars 1900.)

M. Depelley O✻. . . . . Conseiller.

Antibes	*M. Mougins de Roquefort (C. P.)*.	Consul.
Bordeaux.	*M. Bénard (Charles)*.	Consul.
Cette	*M. Puyo (Jules Michel)*. . . .	Consul.
Le Havre.	*M. N*...	Consul.
Marseille.	*M. Gueydan (Paul-François)* .	Consul général.
Nice.	*M. Eugène Giacobi*.	Consul.
Rouen.	*M. Boulland (Achille)*	Consul.
Toulon	*M. Drageon (M.)*.	Consul.
Alger	*M. Vidaillon*.	Consul.
Bône	*M. Allegro (Joseph)*	Consul.
La Guadeloupe (avec juridiction sur les Antilles françaises). . . .	*M. Foccart (Guillaume)* . . .	Consul.

MONTÉNÉGRO.

Paris, 24, place Malesherbes.

Paris	M. Paul Melon ✻, 24, place Malesherbes. . . . . M. Louis Brunet.	Consul général. Consul.

Le Havre	*M. Jacquemin*	Consul.
Marseille	*M. Luzzati*	Consul.
	M. le comte Henri Desplaces	Vice-consul.
Nice	*M. Charles Grimaldi*	Consul.

NICARAGUA.

Paris, 3, rue Boccador.

M. Crisanto MEDINA GO ✻, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotent.

(15 mars 1902.)

M. Teofilo Manzano TORRES O ✻	Secrétaire.
M. Santiago CALLEJAS	Attaché.
M. Constantino HERDOCIA	Attaché.

Paris	M. Désiré PECTOR, 51, r. de Clichy	Consul général.
	M. Ruben DARIO	Consul.
Agen	*M. Carrance (Évariste)*	Consul.
Aÿ	*M. Aubriet*	Consul.
Belfort	*M. Jules Dreyfus*	Consul.
Bordeaux	*M. Paul Dandicolle*	Consul.
	M. Georges Graterolle	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Pedro Durel*	Consul.
Cognac	*M. Herrmanns*	Consul.
Dijon	*M. Polack*	Vice-consul.
Hendaye	*M. Jeanti Labourdette*	Consul.
Le Havre	*M. Gaston Mignot*	Consul.
Lyon	*M. Hubert Dumenge*	Consul.
Marseille	*M. Günther*	Consul.
Nice	*M. Camille Picard*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Barbier*	Consul.
Toulouse	*M. Guarry (Etienne)*	Consul.

NORVÈGE.

Paris, 24, rue François Ier.

M. le Bon de WEDEL JERLSBERG ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(17 avril 1906.)

M. Waldemar ECKELL	Conseiller.
M. Louis AUBERT	Secrétaire.
M. Hans FAY	Attaché.

Paris	*M.* PELLERIN	Consul général.
	M. Synnestved	Consul p. i.
Amiens (avec juridiction sur le département de la Somme)	*M. Schytte*	Vice-consul.
Bayonne	*M. d'Yturbide*	Vice-consul p. i.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot, du Lot-et-Garonne et des Landes)	*M. Hartmann*	Vice-consul.

Boulogne (avec juridiction sur l'arrondissement de Boulogne, excepté les cantons de Calais et de Guines, ainsi que sur les arrondissements de Saint-Pol et de Montreuil)	*M. Adam*	Vice-consul.
Brest (avec juridiction sur les arrondissements de Brest et de Morlaix).	*M. Raillard*	Vice-consul.
Caen	*M. Lemaître*.	Vice-consul.
Calais (avec juridiction sur les cantons de Calais et de Guines, ainsi que sur les arrondissements d'Arras, de Saint-Omer et de Béthune) . . .	*M. Apeness*	Vice-consul.
Cette (avec juridiction sur le département de l'Hérault).	*M. Laurens*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Le Brun*	Vice-consul.
Cognac (avec juridiction sur le département de la Charente)	*M. Rustad*	Vice-consul.
Concarneau	*M. Bonduelle*	Vice-consul.
Dieppe (avec juridiction sur l'arrondissement de Dieppe)	*M. Thoumyre*	Vice-consul.
Douarnenez.	*M. Nicolaysen*	Vice-consul.
Dunkerque (avec juridiction sur le département du Nord, excepté les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing).	*M. Collet*	Consul.
Fécamp	*M. Constantin*	Vice-consul.
Granville	*M. Pannier*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Mörch*.	Vice-consul p. i.
Le Havre.	*M. Eckell*	Vice-consul.
Lille (avec juridiction sur les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing) . . .	*M. Meurisse*.	Vice-consul.
Lorient (avec juridiction sur le département du Morbihan)	*M. Dufilhol*	Vice-consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements de l'Ain, de l'Allier, de la Côte-d'Or, du Doubs, de l'Isère, du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Savoie, de la Haute-Savoie et du territoire de Belfort).	*M. Cozon (Georges)*.	Consul.
Marseille (avec juridiction sur les départements des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, de l'Aude, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Var et de Vaucluse)	*M. Fraissinet* . . . . *M. Bernt Anker Bjelke*. . . .	Consul. Vice-consul.
Nantes (avec juridiction sur le département de la Loire-Inférieure, excepté Saint-Nazaire, et sur le département de la Vendée).	*M. Bouvet*.	Consul.
Nice (avec juridiction sur les Alpes-Maritimes)	*M. Isnard*.	Vice-consul.
Reims (avec juridiction sur les départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges)	*M. de Bary*	Vice-consul.
Rouen (avec juridiction sur l'arrondissement de Rouen)	*M. Anquetil*	Consul.
Saint-Malo et Saint-Servan (avec juridiction sur les départements de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord).	*M. Delestre*	Vice-consul.

Saint-Nazaire	*M. Van Duyn*	Vice-consul.
Toulon (avec juridiction sur le département du Var)	*M. Drageon*	Vice-consul.
Toulouse (avec juridiction sur les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et de Tarn-et-Garonne).	*M. Sirven (G. J. M.)*. . . .	Consul.
Alger (avec juridiction sur l'Algérie) . .	*M. Houge*.	Consul.
Bône (avec juridiction sur la côte entre Bône et la frontière tunisienne, y compris les ports de Bône et de La Calle).	*M. Mouelle*	Vice-consul.
Bougie (avec juridiction sur les ports de Bougie et de Djidjelli)	*M. Bouscasse*	Vice-consul.
Oran (avec juridiction sur un territoire s'étendant de Mostaganem à la frontière marocaine et comprenant les ports d'Oran, de Mostaganem, d'Arzew, de Nemours et de Beni-Saf).	*M. Alfsen*.	Vice-consul.
Philippeville (avec juridiction sur les ports de Philippeville, Stora et Collo)	*M. Schratschiey*	Vice-consul.
Brazzaville (avec juridiction sur le Congo français)	*M. Schiotz*.	Consul.
Dakar (avec juridiction sur le Sénégal français).	*M. Pierre Millon*	Consul.
Indes occidentales françaises. .	*M. le Dr Jørgen Brunehorst* .	Consul général.
Fort-de-France (avec juridiction sur les possessions françaises des Indes occidentales)	*M. Langellier-Bellevue*. . .	Consul.
Tamatave (avec juridiction sur l'île de Madagascar)	*M. Bang*	Consul.
Tunis (avec juridiction sur la Tunisie) .	*M. Batt*.	Consul.
Bizerte (avec juridiction sur un district comprenant les contrôles de Bizerte et de Souk-el-Arba)	*M. Sanzé (Gabriel)*	Vice-consul.
Sfax (avec juridiction sur un district comprenant les contrôles de Sfax, Gabès et Djerba)	*M. Olaf Henriksen*	Vice-consul.
Sousse (avec juridiction sur un district comprenant le contrôle de Sousse).	*M. Rietmann (Édouard-Rodolphe)*.	Vice-consul.
Saint-Denis (avec juridiction sur la colonie de la Réunion).	*M. Blay (Albert-Lucien)* . . .	Consul.

PANAMA.

Paris, 20, cité Malesherbes.

Paris	*M.* Robert Lewis	Consul général.
	M. Miguel Ant^o Seminario . .	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Théophile Denigès*	Consul.
Cognac	*M. Hermann*.	Vice-consul.
Dijon	*M. Maurice Polack*	Consul.
Le Havre.	*M. Auguste Stier*	Consul.
Marseille.	*M. Crodel (Charles)*.	Consul.
Saint-Nazaire	*M. José Paredès*	Consul.

PARAGUAY (République du).

Paris, 62, rue Pierre-Charron.

M. Eusebio MACHAÍN C ✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(12 juillet 1898.)

M. Eusebio TABOADA . . . . Attaché.

Paris	M. Albert HANS ✱, 67, rue de la Victoire	Consul général.
	M. J. A. Migeon	Vice-consul.
Bordeaux	*M. José Kœhler-Aubian*	Consul.
Cherbourg	*M. Louis Postel*	Consul.
Grasse	*M. Téléfrofile Funel*	Consul.
Le Havre	*M. Georges Maurer*	Consul.
Marseille	*M. Carlos Gazoppi*	Consul général.
	M. Élisée Cusenier O ✱	Consul.
	M. Narcisse Cusenier	Vice-consul.
Nice	*M. J. G. Letainturier*	Consul.
Pau	*M. N.*	Vice-consul.

PAYS-BAS (Royaume des).

Paris, 55, avenue Kléber. — Chancellerie, 59, rue Boissière.

M. le Ch^er^ DE STUERS GO✱, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotentiaire.
(20 octobre 1885.)

M. le B^on^ D'ASBECK . . . . Conseiller.
M. le Bon SIRTEMA DE GROVESTINS ✱ . . . . Attaché honoraire.
M. Jean DE STUERS . . . . Attaché.

Paris	M. VAN LIER O✱, 59, r. Boissière.	Consul général.
Abbeville	*M. Vayson (J. A.)*	Vice-consul.
Audierne	*M. de Lécluse-Trévoédal*	Agent consul.
Bastia	*M. Pierangeli (L. P. M.)*	Consul.
Bayonne	*M. Ader (E.)*	Consul.
Bordeaux	*M. Dunker-Curtius*	Consul.
Boulogne	*M. Adam (Félix)*	Consul.
Brest	*M. Arnault de la Menardière*	Consul.
Calais	*M. Vendroux (Jacques-Phil.)*	Consul.
Cannes	*M. le Dr Bernard (M. B.)*	Vice-consul
Cayenne	*M. Le Blond*	Consul.
Cette	*M. Bergeyron (J. P. H.)*	Consul.
Cherbourg	*M. Buhot (Henri)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. E. Petÿt*	Consul.
La Rochelle	*M. Robin*	Consul.
La Tremblade	*M. Dières-Montplaisir (Armand)*	Vice-consul.
Le Château (île d'Oléron)	*M. Bouineau (G.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Sauquet (F.)*	Consul.
	M. Honegger (A.)	Vice-consul.
Lille	*M. Ledieu-Dupaix (Achille)*	Consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice-consul.
Marans	*M. Raoult (Gustave)*	Vice-consul.

Marseille	*M. Story Van Blokland.*	Consul.
	M. C. J. Van der Waarden.	Vice-consul.
Menton	*M. Marsang (Victorin)*	Vice-consul.
Nantes	*M. F. Van der Tak*	Consul.
Nice	*M. Zegers Veeckens*	Consul.
Pau	*M. Jean Roussille.*	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud (André)*	Vice-consul.
Roubaix	*M. Plouy de Goër*	Vice-consul.
Rouen	*M. Vallée (Gaston)*	Vice-consul.
Royan	*M. Rodanet (Lucien)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Ange Bossard*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Daguzan*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. François*	Vice-consul.
Toulon	*M. Jouve (B. V.)*	Consul.
Alger	*M. J. F. Burger*	Consul.
Bône	*M. Devries (Th.)*	Vice-consul.
Bougie	*M. Emile Battaille*	Vice-consul.
Mostaganem	*M. Etienne Tournut*	Vice-consul.
Oran	*M. Garavini (L. A. A.)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Jules Pottier*	Vice-consul.
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe et dépendances)	*M. Thionville (H.)*	Consul.
Saigon	*M. Luykx*	Consul.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Fénelon Vié*	Vice-consul.
La Martinique	*M. Van Romondt*	Consul.
Possessions françaises de la Basse-Guinée jusqu'à la rivière Sette, Banana	*M. J. F. Lucas*	Consul.
Tunis	*M. J. B. Curtelin*	Consul.
Bizerte	*M. Costa.*	Vice-consul.
Sfax	*M. Silvio Léonardi.*	Vice-consul.

PÉROU (République du).

Paris, 26, rue Beaujon. — Chancellerie, 14, rue de Chateaubriand.

M. C. CANDAMO C✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(14 janvier 1901.)

M. DE LA FUENTE ✱	1er Secrétaire.
M. Edmundo DE LA FUENTE	2e Secrétaire.
M. A. OYAGUE Y SOYER	Attaché.
M. le colonel Augusto DE ALTHAUS O✱	Attaché militaire.
M. le capitaine de vaisseau Ulises DELBOY O✱	Attaché naval.

Paris (avec juridiction sur les départements de l'Aisne, Ardennes, Aube, Cher, Eure-et-Loire, Haute-Marne, Loiret, Loir-et-Cher, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sarthe, Vosges, Yonne)	M. A. AYULO, 7, r. de la Pépinière.	Consul général.
Bayonne (avec juridiction sur les départements des Basses-Pyrénées, Gers, Hautes-Pyrénées, Landes)	*M. Sabarros (Gabriel)*	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de l'Ariège, Aveyron, Cantal, Correze, Dordogne, Gironde, Haute-Garonne, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne)	*M. Daniel E. Pereira.*	Consul.

Boulogne (avec juridiction sur les départements du Pas-de-Calais, Somme)	*M. Carlos Valencia*	Vice-consul.
Dunkerque (avec juridiction sur le département du Nord)	*M. Félix Coquelle*	Consul.
La Pallice (avec juridiction sur les départements de la Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Hte-Vienne, Vendée, Vienne, Creuse, Indre, Indre-et-Loire)	*M. Enrique Delboy*	Consul.
La Rochelle (avec juridiction sur la ville de La Rochelle)	*M. Lefebvre-Sicot*	Vice-consul.
Le Havre (avec juridiction sur les départements de l'Eure, Seine-Inférieure, Calvados, Manche, Orne) .	*M. le Dr C. Solomayor.* . . .	Consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements de l'Ardèche, Ain, Allier, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Haute-Savoie, Haute-Saône, Haute-Loire, Isere, Jura, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, territoire de Belfort)	*M. Lapaine (Maurice)*	Consul.
Marseille (avec juridiction sur les départements de l'Aude, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Hautes-Alpes, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse) .	*M. Spiridion Pianello*	Consul.
Nantes et Saint-Nazaire (avec juridiction sur les départements des Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan, Mayenne). . . .	*M. Daniel E. Pereira*	Consul.
Nice (avec juridiction sur le département des Alpes-Maritimes)	*M. Édouard Tribes*	Consul.
Alger (avec juridiction sur les départements d'Alger et de Constantine, Tunisie)	*M. Francisco Truyol Solano* ..	Consul.
Oran (avec juridiction sur le département d'Oran).	*M. Nessler*.	Consul.

PERSE (Royaume de).

Paris, 64, avenue Malakoff.

M. SAMAD KHAN Momtazos Saltaneh GO ✻, Envoyé extr. et Ministre plénipot.

(18 avril 1905.)

M. YOUSSEF KHAN, NAZARE AGA O✻	Conseiller.
M. ARDACHIR KHAN, NAZARE AGA ✻.	1er Secrétaire.
M. ACHRAF KHAN MOMTAZOL VOZAREH	2e Secrétaire.
M. le Dr EMIR KHAN	Attaché.
M. HOSSEIN KHAN	Attaché.

Paris	M. BACK DE SURANI, 14, rue de Londres	Consul général.
	M. HENRY (Eugène).	Consul.
Bastia	*M. N.*	Consul général.
	M. Maury	Vice-consul.
Bayonne	*M. A. Sée*	Vice-consul.
Béziers.	*M. Blanc (Jules)*	Vice-consul.
Bordeaux.	*M. Dupuy (Octave)*	Consul.
Le Havre.	*M. Odinet (René)*.	Consul général.
Lille.	*M. Vaillant Hertand*.	Vice-consul.

Lyon	*M. Edmond Faye*	Vice-consul.
Marseille	*M. Mirzagantz*	Consul.
Nice.	*M. Drouet*	Consul.
Rouen.	*M. Castelnau (F.)*.	Vice-consul.

PORTUGAL (Royaume de).

Paris, 38, rue de Lubeck, de 2 à 4 heures. — Visa gratis.

M. DE SOUZA ROZA GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
(30 août 1894.)

M. A. M. Bartholomeu FERREIRA C✻	Conseiller.
M. FR. QUINTELLA DE SAMPAYO O✻.	1er Secrétaire.
M. N...	Secrétaire.
M. CISNEIROS FERREIRA ✻	Attaché.
M. JAYME DE SÉGUIER O✻, consul général	Attaché commercial.
M. D'OLIVERA SILVA, consul	Attaché honoraire.
M. Bartholomeu PERESTRELLO DE VASCONCELLOS . . .	Attaché.

Paris	M. DOMINGOS D'OLIVEIRAE SILVA, 36, rue d'Artois	Consul.
Arcachon.	*M. Audap (Frédéric)*.	Vice-consul.
Bastia	*M. Olivari (Jacques)*.	Vice-consul.
Bayonne	*M. Personnaz (Gab.-Louis-J.)*.	Consul.
Béziers.	*M. Alfred Sabatier*	Consul.
Bordeaux.	*M. de Amorim Sieuve de Séguier*.	Consul.
	M. Jules de Raucourt	Vice-consul.
Boulogne.	*M. Adam (H. F.)*.	Vice-consul.
Brest	*M. Kerros (Ed.-Eugène)* . . .	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux (D. Ph.)*. . . .	Vice-consul.
Cannes.	*M. le Vte de Wildik*.	Vice-consul
	M. Théophile Louis	Agent consulaire.
Carcassonne.	*M. Gairaud (Godefroy)* . . .	Vice-consul.
Cette	*M. Boggiano (Louis)*.	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Menut (Henri)*.	Vice-consul.
Cognac.	*M. Dupuis (Camille)*	Vice-consul.
Dieppe.	*M. C. F. R. Mouquet*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Majoux (Georges)*	Vice-consul.
Fécamp	*M. Leborgne (Charles)*. . . .	Vice-consul.
Granville.	*M. Riotteau (Ernest)*.	Vice-consul.
Honfleur.	*M. Noël du Tilly*	Vice-consul.
Hyères.	*M. Ruchon (Jules)*	Vice-consul.
La Rochelle.	*M. Faustin (J. G. F.)*. . . .	Vice-consul.
Le Havre.	*M. Demetrio Cinatti*.	Consul.
	M. Ferreira-Alves.	Consul honoraire.
	M. Ericksen (A.)	Vice-consul.
Libourne.	*M. de Rancourt (Jules)* . . .	Vice-consul.
Lille.	*M. Crépy (Auguste)*	Vice-consul.
Limoges	*M. Raynaud (P. M. Godefroy)*.	Vice-consul.
Lorient	*M. Salmon*.	Vice-consul.
Lyon	*M. Million*.	Vice-consul.
Marseille.	*M. Martin Pereira de Menezes*.	Consul.
	M. Athanase Vuccina	Vice-consul.
Menton	*M. Jean Fornari*	Vice-consul.

Nantes	*M. Maurice de Lagotellerie*	Vice-consul.
Nice	*M. le Bon Garin de Coconato*	Vice-consul.
Pau	*M. José Mérillon (aîné)*	Vice-consul.
Pauillac	*M. Carvalho (R. R. G. de)*	Consul honoraire.
Perpignan	*M. Auriol*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams (J. J. M.)*	Vice-consul.
Reims	*M. Albert Halbardier*	Vice-consul.
Rouen	*M. Turpin (Henri)*	Vice-consul.
Saint-Étienne	*M. Kahn (Henri)*	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Guynot de Boismenu*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. La Touche*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Emmanuel Valery Bon*	Vice-consul.
Toulon	*M. Léonce (Paul)*	Vice-consul.
Toulouse	*M. Sipière (Clément)*	Vice-consul.
Versailles	*M. de Claranges-Lucotte (J. L.)*	Vice-consul.
Vichy	*M. le Dr Alban*	Vice-consul.
Alger	*M. Burke (F. M.)*	Consul général.
	M. Delacroix	Vice-consul.
Bône	*M. Devries (Th.-N.)*	Vice-consul.
Arzew (et circonscription de Mostaganem)	*M. Émile Dupuy*	Vice-consul.
Nemours	*M. Gardone (Pierre)*	Vice-consul.
Oran	*M. Barber*	Vice-consul.
Philippeville	*M. A. Ricoux*	Vice-consul.
Dakar (Sénégal)	*M. Pierre Millon*	Consul.
Diégo-Suarez	*M. Montagne*	Consul.
Gabon	*M. de Menezes (Vicente)*	Consul.
Gorée (Sénégal)	*M. N.*	Consul.
Mayotte	*M. N.*	Consul.
Nossi-Bé	*M. Rouvier (Victor)*	Consul.
Saint-Denis (Réunion)	*M. Mayer (Gustave)*	Consul.
	M. Barau (Alcide)	Vice-consul.
Saïgon	*M. Blanchet*	Consul.
Majunga	*M. Jeanclair*	Consul.
Tananarive	*M. Ulysse Gros*	Consul.

ROUMANIE.

Paris, 87, avenue Kléber. — Chancellerie, 12, rue de Longchamp.

M. Grégoire GHIKA GO✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(13 mars 1896.)

M. Charles MITILINEU	Conseiller de légation.
M. Charles-Adolphe CANTACUZÈNE	3e Secrétaire.
M. Gabriel MITILINEU	3e Secrétaire.
M. Jean COTADI	Attaché.
M. le capitaine G. MICLESCO	Attaché militaire.

Paris	M. Louis DREYFUS, 4, rue de la Banque	Consul général.
	M. N.	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Goyetche (A. L.)*	Consul.
Dunkerque (avec juridiction sur les départs du Nord et de la Somme)	*M. Detraux (C. A. P.)*	Consul.

Le Havre	*M. Le Bourgeois (G.)*	Consul.
Marseille	*M. Fraissinet*	Consul.
	M. A. Fraissinet	Vice-consul.
Menton	*M. le Dr Paul de Langenhagen.*	Vice-consul.
Nice	*M. Gautier (Albert)*	Consul.
Rouen	*M. N.*	Consul.
Oran	*M. Frelle (Auguste)*	Consul.

RUSSIE (Empire de).

Paris, 79, rue de Grenelle-Saint-Germain ; de midi à 2 heures.

S. Exc. M. DE NELIDOW GC ✲, Ambassadeur extraordinaire et plénipot.

(29 décembre 1903.)

M. NEKLUDOW C✲	Conseiller d'ambassade.
M. D'ETTER	1er Secrétaire.
M. le Pce Nicolas VIASEMSKY ✲	2e Secrétaire.
M. le Cte Paul FERSEN	2e Secrétaire.
M. ZOGRAPHO	Attaché.
M. le Pce TROUBETZKOY C✲	Attaché.
M. le capitaine de frégate Pce SCHIRINSKY-SHICKHMATOW	Attaché.
M. le colonel Pce Alexis ORLOFF O✲	Attaché.
M. YOURIEVITCH ✲	Attaché.
M. le Pce WORONIEVCKY	Attaché.
M. DE JOURAVLEFF	Attaché.
M. DE PLOEN	Attaché.
M. MOURAWIEFF	Attaché.
M. le colonel LAZAREFF O✲	Attaché militaire (absent).
M. le capitaine Cte Alexis IGNATIEFF	Attaché militaire (p. i.)
M. le capitaine de frégate EPANTCHINE O✲	Attaché naval.
M. Arthur RAFFALOVICH GO✲, conseiller privé	Attaché commercial.

Paris (avec juridiction sur les départements de l'Allier, des Ardennes, de l'Aube, du Cher, de la Corrèze, de la Côte-d'Or, de la Creuse, du Doubs, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de l'Isère, du Jura, de Loir-et-Cher, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Loire-Inférieure, du Loiret, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, du Haut-Rhin, du Rhône, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Sarthe, de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de Tarn-et-Garonne, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Vosges et de l'Yonne.)	M. ZARINE ✲, rue de Grenelle, 79.	Consul général.
	M. N.	Vice-consul.
Ajaccio	*M. Lanzi (Laurent)*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Ch. d'Yturbide*	Vice-consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, du Finistère, du Gers, de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Landes, du Lot, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, des Deux-Sèvres et de la Vendée)	*M. Komaroff (Nicolas)*	Consul général.
	M. Carlsberg (J. W.)	Vice-consul h. cad
Boulogne-sur-Mer	*M. Allum (Jean-Mathias)*	Vice-consul.

Brest	*M. Kerros (Édouard)*	Vice-consul.
Calais	*M. Houette (Léon)*	Vice-consul.
Cannes	*M. le Bon d'Offenberg*	Vice-consul.
Cette	*M. Winberg (Charles)*	Vice-consul
Cherbourg	*M. Buhot (Henri)*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Pourpoint (Et.-Isid.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Détraux (Alfred)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Mörch (Christian)*	Vice-consul.
Le Havre et Rouen (avec juridiction sur les départements de l'Aisne, du Calvados, des Côtes-du-Nord, de l'Eure, de l'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Nord, de l'Oise, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Somme)	*M. Nicolas Danilow* *M. Christiansen*	Consul. Vice-consul.
Lyon	*M. Régis Flachat*	Vice-consul.
Marseille et ports français de la Méditerranée (avec juridiction sur les départements de l'Ariège, de l'Ardèche, de l'Aude, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, du Cantal, de la Drôme, de l'Hérault, du Gard, de la Haute-Garonne, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Vaucluse; la Corse et toutes colonies françaises [l'Algérie et la Tunisie exceptées])	*M. Tchelebidaki* *M. Nouveau (H.)*	Consul général. Vice-consul.
Menton	*M. Yourassoff*	Vice-consul.
Nantes	*M. Huette (Lucien)*	Vice-consul.
Nice avec juridiction sur les départements des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Var)	*M. Kanchine (Serge)*	Consul.
Pau	*M. Marc M. Deloque-Fourcaud*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Sanias*	Vice-consul.
Reims	*M. le Cte Werlé*	Consul.
Rochefort	*M. Émile Quesnel*	Vice-consul.
Rouen	*M. Louis Deglatigny*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Huette (Lucien)*	Vice-consul.
Saint-Valery-sur-Somme	*M. Schytte (Émile)*	Vice-consul.
Toulon	*M. Drageon (Martial)*	Consul.
Vichy	*M. N.*	Consul.
Alger (avec juridiction sur toute l'Algérie et toute la Tunisie)	*M. Georges Tomaszewski*	Consul.
Oran	*M. Jullian (Charles-Louis)*	Vice-consul.
Tunis	*M. Nissen (Henry)*	Consul.
Saïgon	*M. Mottet*	Vice-consul.

SAINT-MARIN (République de).

Paris, 44, avenue du Bois-de-Boulogne.

M. le Bon Jean ROISSARD DE BELLET ✻, Chargé d'affaires.

(24 mai 1890.)

M. Maurice BUCQUET ✻		Secrétaire.
Paris	M. Maurice BUCQUET, 12, rue Paul-Baudry	Consul général.

Marseille	*M. Henry Dupré*	Consul.
Nice	*M. Astraudo*	Consul.
Rouen	*M. Derenne (Pierre)*	Consul.

SALVADOR.

Paris, 3, rue Boccador.

M. Pedro J. MATHEU, Chargé d'affaires.

(7 novembre 1905.)

M. P. ESCALON . . . . Secrétaire.

Paris	M. Pedro J. MATHEU, 26, rue de la Trémouille	Consul général
	M. L. Dreyfus	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Georges Babin*	Consul.
Marseille	*M. Vassal (Hippolyte)*	Consul.
Le Havre	*M. Charles Kronheimer*	Consul.
Lyon	*M. Félix Charlaix*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Eugène Grouhand*	Consul.

SERBIE.

Paris, 12, rue Pierre-Charron.

M. Milenko VESNITCH, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(18 juillet 1904.)

M. Miloche BOGHITCHEVITCH . . . . Secrétaire.

Bordeaux	*M. Delarue (Ch.)*	Consul.
Lille	*M. Legrand (F.)*	Consul.
Marseille	*M. O. Benigni*	Consul honoraire.
	M. Decroix	Vice-consul.
Nice	*M. Valentin de Gorloff*	Vice-consul honor

SIAM (Royaume de).

Paris, 14, avenue d'Eylau.

M. PHYA SURIYA GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire (Absent.)

(8 avril 1897.)

M. le Pce CHAROON	Chargé d'affaires (p. i.).
M. Charles CORRAGIONI D'ORELLI O✻	Conseiller.
M. LUANG MONTRI NIKARA KOSA	Secrétaire.
M. DE RYCKMAN	Attaché.
M. NAI CHAI	Attaché.

Paris	*M. N.*	Consul général.
Bordeaux	*M. Albert Murat*	Consul.
Marseille	*M. Vimont*	Consul.
Saïgon	*M. Lauritz Slang*	Consul.

SUÈDE.

Paris, 58, avenue Marceau.

M. le Cte A. L. GYLDENSTOLPE (GO ✱), Envoyé extraord. et Ministre plénipot.
(31 août 1905.)

M. DE KLERCKER . . . . Secrétaire.
M. AXEL AXELSSON SJÖGREEN ✱, capitaine d'état-major . Attaché militaire.

Paris	M. NORDLING (Ch. G.)	Consul général.
	M. NORDLING (N. R. A.)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. N.*	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Adam (F.)*	Vice-consul.
Brest	*M. N.*	Vice-consul.
Caen	*M. N.*	Vice-consul.
Calais	*M. Léon Lateux*	Vice-consul.
Cannes	*M. Cognet (J. B. F.)*	Vice-consul.
Cette	*M. Nahmens (P. J.)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Buhot (H. M. L.)*	Vice-consul.
Cognac	*M. N.*	Vice-consul.
Dieppe	*M. Mouquet (C. R. F.)*	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Berode (Georges-François)*.	Vice-consul.
Honfleur	*M. N.*	Vice-consul.
Hyères	*M. Truc (A.)*	Vice-consul.
La Ciotat	*M. Vence (J. A. J. P.)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. N.*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Ljungqvist*	Consul p. i.
Les Sables-d'Olonne	*M. Fontaine (L. A.)*	Vice-consul.
Lille	*M. Palliez-Colin (A. L. B.)* . .	Vice-consul.
Lorient	*M. Dufilhol (E. J. A.)*	Vice consul.
Marseille	*M. de Peyron (C G. H.)* . . .	Consul.
	M. Westrup (F.)	Vice-consul.
Menton	*M. Tersling (Hans-Georges)*. .	Vice-consul.
Nantes	*M. Backman (A. E.)*	Vice-consul.
Nice	*M. Visquis (Charles-Marie)*. .	Vice-consul.
Port-de-Bouc	*M. Vidal (L.)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams (B. S. G.)*	Vice-consul.
Rouen	*M. Gyllenram (H. O.)*	Vice-consul.
Saint-Malo et Saint-Servan. .	*M. N.*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Vice-consul.
Toulon	*M. Jouve (L. V.)*	Vice-consul.
Alger (avec juridiction sur l'Algérie) .	*M. N.*	Consul.
Bône	*M. N.*	Vice-consul.
Bougie	*M. Bouscasse*	Vice-consul.
Oran	*M. Ohlsson (K. G.)*	Vice-consul.
Philippeville	*M. Teissier (A. H. G. F. A.)* .	Vice-consul.
Brazzaville (avec juridiction sur le Congo français)	*M. N.*	Consul.
Tunis	*M. Rosenlund (C. G. H)* . . .	Consul.
Sfax	*M. Joseph Gérard*	Vice-consul.
Sousse	*M. Galea (W.)*	Vice-consul.
Papeete	*M. Goupil (A.)*	Consul.
Fort-de-France	*M. Langellier-Bellevue (P.)* . .	Consul.
Pointe-à-Pitre	*M. Devaux (J. E.)*	Consul.
Le Moule	*M. Maureaux (J. A.)*	Vice-consul.
Tamatave	*M. Christian Bang*	Consul.

SUISSE (Confédération).

Paris, 15 *bis*, rue de Marignan, de 10 à 3 heures.

M. LARDY, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(1er mars 1888.)

M. Alphonse DUNANT . . . . Conseiller de légation.
M. Henri SCHREIBER . . . . Secrétaire de 1re classe.
M. HANS A. DE SEGESSER . . . . Secrétaire de 2e classe.
M. Henri MARTIN . . . . Attaché.

Besançon (avec juridiction sur les departem. du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et le territ. de Belfort).	*M. Auguste Indermühle* . . .	Consul.
Béziers (avec juridiction sur les dép. de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et du Tarn) . . .	*M. Bühler*	Consul.
Bordeaux (avec juridiction sur les départements de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, de la Dordogne, de la Gironde, du Lot, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Gers, de la Haute-Garonne, des Deux-Sèvres, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Vienne, des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées).	*M. Jueggi (Adolphe)*	Consul.
Dijon (avec juridiction sur les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne)	*M. Moser (R.)*	Consul.
Le Havre (avec juridiction sur les départements du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, du Morbihan et de la Sarthe)	*M. Wanner (Émile)*.	Consul.
Lyon (avec juridiction sur les départements de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, du Cher, de la Creuse, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie)	*M. Otto Streuli*	Consul.
Marseille (avec juridict. sur les dép. des Bouches-du-Rhône, du Gard, du Var, de Vaucluse et de la Corse.)	*M. Angst (Émile)*	Consul.
Nice (avec juridiction sur les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes).	*M. Jules-Henri Chatelanat* . .	Consul.
Alger (avec juridiction sur l'Algérie) . .	*M. Borgeaud (Jules)*	Consul.
Oran	*M. N.*	Vice-consul.

TURQUIE

Paris, 33, rue Villejust.

S. EXC. SALIH MUNIR PACHA GC ✻, Ambassadeur extraord. et plénipotent
(31 décembre 1895.)

NABI BEY O ✻ . . . . Conseiller.
MOUHIEDDIN BEY. . . . . 1er Secrétaire.

Eurfi Bey	1er Secrétaire.
Refik Bey	1er Secrétaire (absent).
Moukbil Bey	2e Secrétaire.
Alfred Sursock Bey	2e Secrétaire.
Saïd Bey	3e Secrétaire.
Edhem Bey	Secrétaire.
Léon Bey Karakéhia	Secrétaire honoraire.
Djemil Djemal Bey	Attaché.

Paris, 53, avenue Bosquet	Chédid Effendi	Consul général.
	M. Djemil Bey	Consul suppléant.
Bastia	*M. Pierangeli (Louis)*	Consul.
Bayonne	*M. Soulez-Lacaze*	Consul.
Bordeaux	*M. Rouhi-el-Halidi Effendi*	Consul général.
	M. Bertrand	Consul honoraire.
Boulogne-sur-Mer	*M. Adam fils*	Consul.
Brest	*M. Kerros*	Consul.
Cette	*M. Sauvaire (Jules)*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel (Armand)*	Consul.
Dunkerque	*M. de Clebsattel (Ed. H.)*	Consul.
Dieppe	*M. Chauvin (P. E.)*	Vice-consul.
La Rochelle	*M. Balguérie (Ed.)*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Grossos*	Consul.
Libourne	*M. Singès (F.)*	Vice-consul.
Lille	*M. Félix Crémont-Mouquet*	Consul.
Lyon	*M. N.*	Consul général.
	M. Robin (Auguste)	Consul.
Marseille	*Zia Bey*	Consul général
	M. Daher (P.)	Vice-consul.
Nantes	*M. Demange (Pitre)*	Consul.
Nice	*M. J. Bollo*	Consul.
Rouen	*M. Lemaitre-Féret*	Consul.
Toulon	*M. Georges*	Vice-consul.
La Ciotat	*M. Bortoli (Louis)*	Consul.

URUGUAY (République orientale de l').

Paris, 1 *bis*, rue d'Offémont.

M. N..., Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. Alejandro Herosa O ✱	1er Secrétaire, chargé d'affaires par intérim.
M. Buxareo Oribe	Secrétaire.
M. Aldofo Sienra	2e Secrétaire honoraire.
M. Juan Smith	Attaché.

Paris (Consulat gén. en France), 8, rue Théodore-de-Banville	M. Evaristo C. Ciganda	Consul général.
	M. Rosell (Camille)	Consul.
Agen	*M. Em. Carrance*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Burucuà (Pedro)*	Consul.
Bordeaux	*M. José Portillo*	Consul.
	M. Henri (Georges)	Vice-consul.
Boulogne-sur-Mer	*M. Peron*	Vice-consul.
Calais	*M. Everært (Henri)*	Vice-consul.
Cette	*M. Gautier (François)*	Consul.
	M. Beaumont (Adrien)	Vice-consul.

Cherbourg	*M. Pastel (Ch.)*	Consul.
Dunkerque	*M. Amabilio Martinez Paez.*	Consul.
La Rochelle	*M. G. Conor*	Vice-consul.
Le Havre	*M. Ricardo Massera*	Consul.
	M. Lahitte	Vice-consul.
Lyon	*M. Clémenso*	Vice-consul.
Marseille	*M. Angel E. Castelló*	Consul.
	M. Sylvio G. Ellauri	Vice-consul.
Nice	*M. Carassale (A.)*	Consul.
	M. Aune (J. B.)	Vice-consul.
Reims	*M. Jacques Bouché*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. E. Louis Bernard*	Vice-consul.
Toulon	*M. Lambert*	Vice-consul.
Toulouse	*M. le marquis de Dax*	Vice-consul.
Tourcoing	*M. Louis Lorthiois*	Vice-consul.
Alger	*M. Bezy (Jean)*	Consul.
Dakar	*M. Th. Lepotier*	Vice-consul.

ZANZIBAR.

Paris	*M. N.*	Consul.
Marseille	*M. N.*	Consul

RENSEIGNEMENTS DIVERS

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre (1).

Par une convention internationale du 23 décembre 1865, mise à exécution à partir du 1er août 1866 (valable pour quinze années, 1865-1880, renouvelable et renouvelée, par convention supplémentaire du 5 novembre 1878, pour six ans, 1880-1886), la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont constituées à l'état d'*Union monétaire* pour ce qui regarde le poids, le titre, le module et le cours de leurs espèces d'or et d'argent, monnayées suivant un système monétaire spécial, adopté de concert.

La monnaie de bronze n'est pas comprise dans la convention.

L'émission des monnaies d'argent au bas titre de 835 est limitée pour chaque État à une valeur correspondant à 6 francs par tête d'habitant. Une limitation a été aussi fixée, mais temporairement, pour l'émission des pièces de 5 francs d'argent, par une convention additionnelle signée en janvier 1874 et renouvelée avec quelques modifications d'année en année.

Le monnayage des pièces de 5 fr. d'argent est suspendu et on ne frappera plus de pièces d'or de 5 fr.

En vertu d'une nouvelle convention monétaire signée à Paris les 6 novembre et 12 décembre 1885 et exécutoire à partir du 1er janvier 1886, l'Union monétaire est continuée entre la France, l'Italie, la Suisse, la Grèce et la Belgique. — L'union nouvelle, fixée à cinq ans, pourra être prorogée indéfiniment; si un jour la prorogation n'avait pas lieu, l'Union durerait encore cinq ans à partir de la dénonciation. Cette union monétaire est donc constituée pour dix ans au moins.

La clause toute nouvelle et caractéristique de la convention du 6 novembre 1885, c'est que, en cas de liquidation, chacun des États de l'Union devra rembourser en or ou en traites, ou rapatrier par voie d'échange celles de ses pièces de 5 francs d'argent qui se trouveraient à l'étranger lors de la rupture de l'Union.

Enfin, en 1893, l'Italie a été amenée par sa situation financière à demander aux autres pays de l'Union une nouvelle modification aux conventions précédentes. En vertu d'un accord ratifié par tous les gouvernements intéressés le 30 janvier 1894, la Belgique, la France, la Grèce et la Suisse s'engagent à ne plus recevoir dans leurs caisses publiques, à partir d'un délai de quatre mois après la ratification, les pièces d'argent italiennes de 2 fr., 1 fr., 50 c. et 20 c., et à les remettre au gouvernement italien. Celui-ci, de son côté, s'engage à les reprendre et à les rembourser, dans un délai maximum de trois mois, moitié en monnaies d'or de 40 fr. et au-dessus, moitié en traites sur les pays créditeurs. Les gouvernements belge, français, grec et suisse pourront prohiber l'importation des monnaies divisionnaires italiennes.

Cette *Union monétaire* est ouverte à l'adhésion de tous les autres États qui adopteront le système monétaire de l'Union et souscriront aux obligations de la convention. Les monnaies d'or et d'argent de chacun des pays unis sont admises à circuler dans toute l'étendue de l'*Union*, qui comprenait depuis 1865 la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse, et depuis le 1er janvier 1869 la Grèce; et qui comprend, à partir du 1er janvier 1886, la France (Algérie et colonies), l'Italie, la Suisse, la Grèce et la Belgique; soit une Union de 87 millions d'habitants.

La Suède a frappé des carolins d'or exactement conformes à notre pièce d'or de 10 francs et admis en 1872 (décision ministérielle du 6 décembre 1872) à circuler en France, avec réciprocité. (Voir l'article *Suède*.)

De même, l'Autriche et la Hongrie frappent des pièces d'or de 8 florins et de 4 florins, exactement conformes à nos pièces d'or de 20 fr. et 10 fr. et portant même l'indication de leur valeur en francs et admises à circuler en France par décision ministérielle de juin 1874.

La principauté de Monaco a frappé des pièces d'or de 100 fr. et de 20 fr., conformes à nos pièces françaises en titre et poids, et admises en France par décision ministérielle du 6 septembre 1878.

L'Espagne a adhéré par décret d'octobre 1865, mais n'a pas encore réalisé complètement sa réforme.

La Roumanie a appliqué entièrement le système de l'*Union*.

La Finlande a frappé en 1878 des pièces d'or de 10 et de 20 markkaa, identiques en poids, titre et valeur à nos pièces de 10 et de 20 francs.

La Serbie, en 1879, a adopté pratiquement le système monétaire de l'*Union*, qui vient d'être adopté aussi par la Bulgarie.

La Colombie, le Vénézuela, l'Équateur, le Pérou, le Chili, l'Uruguay, la République Argentine, et la Perse, dans leurs récentes réformes monétaires, ont frappé des monnaies conformes à certaines de nos monnaies françaises.

---

1. La valeur de ces monnaies a été calculée, sans retenue, savoir: pour les monnaies d'or, à raison de 3,444 fr. 44 c. 444 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000), et pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. 22 c. 222 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000).

EUROPE.

ALLEMAGNE.

Or.	fr.	c.
20 marks	24	69
10 marks	12	34
5 marks	6	17
Argent.		
5 marks	5	56
2 marks	2	22
Mark	1	11
1/2 mark	0	56
1/5 de mark	0	22
Nickel.		
20 pfennigs	0	247
10 —	0	123
5 —	0	061

ANGLETERRE.

Or.		
5 souver. (100 sh.)	126	10
Double-souv. (40 s.)	50	44
Souverain de 20 sh.	25	22
Demi-souv. (10 sh.)	12	61
Argent.		
Crown ou couronne (5 sh.) depuis 1818.	5	81
Demi-cour. (2.5 sh.)	2	91
1 florin (1849), 1/10 de la livre sterling ou 2 shillings	2	32
Shilling (12 pence)	1	16
1/2 shilling (6 pence)	0	58
3 pence	0	29
Bronze.		
1 penny	0	105
1/2 penny	0	050
Farthing	0	025

AUTRICHE-HONGRIE.

Monnaies nouvelles.

Or.		
20 kronen	21	»
10 —	10	50
Argent.		
1 krone (100 heller)	1	»
Nickel.		
20 heller	0	21
10 —	0	105
Bronze.		
2 heller	0	02
1 —	0	01

AUTRICHE-HONGRIE (*suite*).

Monnaies anciennes.

Or.	fr.	c.
Quadruple ducat	47	52
Ducat de l'empereur	11	85
8 florins	20	»
4 —	10	»
Argent.		
2 florins (gulden)	4	93
Florin ou gulden (100 kr.)	2	47

DANEMARK.

Or.		
20 couronnes	27	78
10 —	13	89
Argent.		
2 couronnes	2	67
1 — (100 ore)	1	33
50 ore	0	67
40 —	0	53
25 —	0	32
10 —	0	13

ESPAGNE.

Or.		
25 pesetas (alphonse d'or)	25	»
Pièces d'or de 100, 50, 25, 10 et 5 pesetas.		
Argent.		
5 pesetas	5	»
2 pesetas	2	»
1 —	1	»
1/2 ou 2 reales	0	50
1 real	0	25

Iles Philippines.

Or.		
1 peso ou escudillo de oro	5	09
Argent.		
50 centavos	2	59

NORVÈGE.

Or.		
20 couronnes	27	78
10 —	13	89
Argent.		
2 couronnes	2	67
1 — (100 p^re^)	1	33
24 skillings	1	07
15 skillings	0	67
12 —	0	53
3 —	0	13

EMPIRE OTTOMAN.

Or.	fr.	c.
100 piastres	22	79
25 —	5	70
Argent.		
20 piastres	4	44
10 —	2	21
1 —	0	22

PAYS-BAS.

Or.		
Double-ducat	23	54
Ducat	11	77
Double-guillaume	41	67
Guillaume (10 fl.)	20	83
Argent.		
Rixdaler, 2 1/2 florins	5	25
Florin (100 cents)	2	09
1/2 florin	1	05
25 cents	0	51
10 —	0	20
5 —	0	10

PORTUGAL.

Or.		
Couronne d'or de 10,000 reis (1854)	56	»
1/10 de couronne, 1,000 reis	5	60
Argent.		
5 testons de 500 reis (1854)	2	55
2 testons (200 reis)	1	02
1 teston de 100 reis	0	51
1/2 teston de 50 reis	0	25

PRUSSE ET ALLEMAGNE DU NORD.

Or.		
Krone	34	47
Frédéric	20	78
Argent.		
Écu ou thaler	3	71
2 thalers	7	40

RUSSIE.

Or.		
1/2 impériale ou 5 roubles (1849)	20	65
Nouvelle-impériale (10 roubles)	40	»
1/2 imp. (5 roubles)	20	»
Ducat de 3 roubles	12	40
Argent.		
Rouble	3	99
1/2 rouble, ou poltinick	1	99
Tchetvertah	0	99
Abassis	0	45
Florin polonais	0	34
Grivenik	0	23
Pietah	0	12

SAXE.

Or. fr. c.

	fr.	c.
Ducat Frédéric-Auguste II (1763)	11	85
Auguste ou 5 thalers	20	75
Argent.		
2 thalers	7	42
Thaler	3	71
1/6 d'écu	0	65

SUÈDE.

Or.		
20 couronnes	27	77
10 —	13	88
Carolin	10	»
Argent.		
Spéciès riksdaler	5	62

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

Or.		
100 piastres	25	73
Argent.		
Piastre	0	25

TUNIS.

Or.		
100 piastres	60	42
10 piastres	6	04
Argent.		
2 piastres	1	23

AMÉRIQUE DU NORD.

ÉTATS-UNIS.

Or.		
Double-aigle (20 d.)	103	65
Aigle, 10 dollars	51	83
1/2 aigle (5 doll.)	25	91
3 dollars	15	35
1/4 aigle (2.5 doll)	12	25
1 dollar	5	18

ÉTATS-UNIS (*suite*).

Argent.	fr.	c.
Dollar (100 cents)	5	34
1/2 dollar (50 cents)	2	50
1/4 dollar (25 cents)	1	25
20 cents	1	»
Dime, 10 cents	0	53

MEXIQUE.

Or.		
Once d'or	81	37
Pistole	20	34
20, 10, 5, 2 1/2, 1 peso.		
Le peso	5	10
Argent.		
Piastre (100 centavos)	5	43
50, 25, 10, 5 centavos.		
Bronze.		
1 centavo	0	05

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Or.		
20,000 reis	56	60
10,000 reis	28	31
5,000 reis	14	16
Argent.		
1,000 reis	2	59
500 reis	1	30

BOLIVIE-ÉQUATEUR, GUATÉMALA, ETC.

Or.		
Quadruple	91	80
1 boliviano	5	»
1/2 boliviano	2	50
Argent.		
Piastre	5	41

CHILI.

Or.	fr.	c.
Condor, 10 pesos	47	28
Doublon (5 pesos)	23	64
Escoudo (2 pesos)	9	45
Peso ou piastre	4	73
Argent.		
Piastre	5	»
Peso (100 centavos)	5	»
50 centavos	2	50
20 centavos	1	»
1 decimo	0	50
1/2 decimo	0	25

PÉROU.

Or.		
10 sols	50	»
1 sol (inca)	5	»
Argent.		
1 sol	5	»
1/2 sol, 1/5, 1 dinero, 1/2 dinero.		

ASIE.

EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.

Or.		
Mohur (15 roupies)	36	82
2/3 mohur (10 roup.)	24	55
1/3 mohur (5 roup)	12	28
Pagode	9	20
Argent.		
Roupie (16 annas)	2	38
2 annas	0	29

PERSE.

Or.		
Thoman	11	88
Argent.		
Banabat, 10 chahis	1	04

MESURES ITINÉRAIRES

PAYS.	NOMS.	VALEUR en kilomètres.
		k.
Allemagne	*meile, lieue de 15 au degré*	7,500
Angleterre	*mile, 1,760 yards*	1,609
	mile marin de 60 au degré	1,852
	lieue marine de 20 au degré	5,558
Arabie	*mille*	1,964
Autriche	*mille de poste*	7,586
Belgique	*mille métrique*	1,000
Brésil	*legua*	5,564
	milha	1,352

PAYS.	NOMS.	VALEUR en kilomètres.
		k.
Chine	*li*	0,578
Danemark	*mile*	7,532
Écosse	*mile*	1,609
Espagne	*lieue* 8,000 *Varas*	6,680
France	*mille métrique*, 1 *kilomètre*	1,000
	lieue de 4 *kilomètres*	4,000
	myriamètre, 10 *kilomètres*	10,000
	lieue marine, 20 *au degré*	5,556
	lieue ancienne de poste, 2,000 *toises*	3,898
Hollande	*mille nouveau*	1,000
Hongrie	*mille*	7,586
Irlande	*mille*	1,609
	mille de 60 *au degré*	1,852
Italie	*mille métrique*	1,000
Perse	*parasang*	5,760
Pologne	*mille nouveau*, 8 *wersts*	8,534
Portugal	*lieue*, 18 *au degré*	6,173
Prusse	*mille du Rhin*	7,532
Russie	*werst*, 500 *sagènes*	1,067
Suède	*mille*	10,689
Suisse	*lieue*, 16,000 *pieds*	4,800
Turquie	*berri*	1,476

Lieue de 15 au degré	7,408^{m}
Lieue de 18 au degré	6,183
Lieue de 25 au degré	4,445
Lieue marine ou géographique de 20 au degré	5,556
Mille marin de 60 au degré, ou d'une minute, et tiers de lieue marine	1,852

BRASSES DES CARTES MARINES.

Angleterre	*brasse* (*fathom*)	1^{m},829
Danemark	*brasse* (*faun*)	1 ,883
Espagne	*brasse* (*braza*)	1 ,672
Hollande	*brasse* (*waam*)	1 ,883
Russie	*brasse* (*sagène*)	2 ,134
Suède	*brasse* (*fannar*)	1^{m},783
France	*brasse*, 5 pieds	1 ,624
	nœud, $^{1}/_{120}$ du *mille marin* (1).	5 ,432
	encablure de 100 toises	194 ,901
	encablure nouvelle	200 ,000

CORRESPONDANCE DES CALENDRIERS.

L'ère de la République a commencé le 22 septembre 1792, et a fini le 31 décembre 1805. L'année était composée de 12 mois de 30 jours, suivis de 5 jours complémentaires pour les années communes, et de 6 pour les années bissextiles. Les noms des 12 mois étaient : vendémiaire, brumaire, frimaire; nivôse, pluviôse, ventôse; germinal, floréal, prairial; messidor, thermidor, fructidor. Le 1er vendémiaire des ans I, II, III, V, VI et VII de la République répond au 22 septembre des années 1792, 93, 94, 96, 97 et 98; le 1er vendémiaire des ans IV, VIII, IX, X, XI, XIII et XIV, au 23 septembre des années 1795, 1799, 1800, 1801, 1802, 1804 et 1805; enfin, le 1er vendémiaire de l'an XII, au 24 septembre 1803.

L'année russe et grecque diffère de l'année grégorienne par la conservation des années bissextiles séculaires dont le nombre de siècles n'est pas un multiple de 4. Elle commence le 14 janvier, et se trouve en retard de 13 jours sur l'année grégorienne pour le XXe siècle.

L'année arabe ou islamique a 12 mois lunaires : *Moharrem*; *Safar*; *Rebiâ Ier*, Elaouel; *Rebiâ IIe*, Eltsani; *Djoumadi Ier*, Elaoula; *Djoumadi IIe*, Eltsania; *Redjeb*; *Châban*; *Ramadan*; *Choual*; *Dou-el-cada*; *Dou-el-hadja*.. La lunaison moyenne étant de 29 ^{jours},5305886, les mois sont alternativement de 30 et de 29 jours, en commençant par Moharrem; en outre, pour chaque période de 30 années, on intercale 11 jours complémentaires dans les années *Kébices*, qui sont les 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 16e, 18e, 21e, 24e, 26e et 29e de chaque cycle trentenaire, à partir du jeudi 16 juillet 622, date de l'*Hégire*, suivant l'ère julienne, et point de départ de l'ère arabe. Le jour complémentaire des années kébices s'ajoute aux 29 jours du mois ordinaire de Dou-el-hadja. La correspondance entre les années de l'Hégire et les années grégoriennes s'établit approximativement par les formules

$$G = 621 + H - 0.03\,H;\; H = G - 621 + 0.03\,(G - 621)$$

G est la date de l'année grégorienne, dans laquelle commence l'année d'une date de l'Hégire H.

1. Chacun des nœuds du loch parcourus dans les 30 secondes du sablier ou dans a 120e partie d'une heure correspond à une marche d'un mille marin par heure. Ainsi, 9 nœuds filés en 30 secondes indiquent une marche de 9 milles ou de 3 lieues marines par heure.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE FRANÇAIS.

D

H

I

J

K

L

Q

R

W

X

Z

---

*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

POSTES POLITIQUES ET CONSULAIRES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

FAMILLES SOUVERAINES, DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES, DES AMBASSADES ET DES LÉGATIONS ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

TARIF

UNIFORMES DU CORPS DIPLOMATIQUE

HABIT (broderies au 1er titre)

Ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires . . .	900^f
Conseillers d'ambassade et Consuls généraux . . .	700
Secrétaires d'ambassade et Consuls de 1re et 2e cl.	460
Secrétaires d'ambassade de 3e classe et Consuls suppléants	290
Vice-Consuls, Chanceliers, Drogmans, Interprètes de 1re et 2e classe	250
Chanceliers, Drogmans, Interprètes de 3e classe . .	170

GILET bleu foncé	20
— blanc	25
PANTALON satin bleu avec bandes en or fin	85
— casimir blanc	90
CHAPEAU à plume autruche	145
— à plume vautour	75
— à plume noire	60
ÉPEE	45
PORTE-ÉPÉE	6
CEINTURE	250

ESCOMPTE 4 % AU COMPTANT

FOURNISSEUR DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



61 Rue de Richelieu 61



TAILLEUR BREVETÉ

POUR SES

UNIFORMES

BRODÉS

Maison recommandée pour ses **Costumes officiels**

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et ayant obtenu pour cette spécialité

PLUSIEURS RÉCOMPENSES

AUX EXPOSITIONS DE

LYON, VIENNE (Autriche) ET PARIS

BRODERIE 1er TITRE

GARANTIE SUR FACTURE

La Maison exécute les commandes par correspondance et se charge de toutes transformations d'uniformes à des prix très modérés.

ESCOMPTE 5 % AU COMPTANT

ENVOI DU TARIF SUR DEMANDE

English spoken  **Man spricht deutsch**

BERGER-LEVRAULT ET C[ie], ÉDITEURS

PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS. — 18, RUE DES GLACIS, NANCY

ALGÉRIE - SAHARA - SOUDAN

Vie, Travaux, Voyages

DE

M[gr] HACQUARD

Des Pères Blancs (1860-1901)

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE PUBLIÉE

Par l'ABBÉ MARIN

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE LA MALGRANGE

Avec une Préface du Commandant Hourst

1905. Un magnifique volume grand in-8 de 666 pages, avec 213 photogravures (vues, scènes du désert, portraits, etc.), cartes et plans, br. **18 fr.**
Relié en toile gaufrée or, tête rouge . . . . **20 fr.**

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Montyon, 1905)

Saint-Pierre-Martinique (1635-1902). *Annales des Antilles françaises. Journal et album de la Martinique. Naissance, vie et mort de la cité créole. Livre d'or de la charité*, par Cœur Créole (C. L. L.). 1905. Un volume grand in-8 de 519 pages, avec 60 illustrations, broché . . . . **7 fr. 50**
Tirage à petit nombre sur papier de luxe . . . . **15 fr.**

CHEMINS DE FER DE L'EST

Services les plus directs
entre PARIS, WIESBADEN, FRANCFORT-SUR-MAIN et COBLENCE

A) PARIS-WIESBADEN-FRANCFORT-SUR-MAIN, *via* Metz-Mayence.

ALLER.		(*) 1re et 2e classe.	(**) 1re et 2e classe.	RETOUR.		(*) 1re et 2e classe.	(**) 1re et 2e classe.
Paris (Est)	Dép.	8h 25 m.	8h 37 s.	Francfort-sur-Main	Dép.	7h 02 m.	8h 12 s.
Metz	Arr.	3 42 s.	5 06 m.	Wiesbaden	Dép.	7 07 m.	8 20 s.
	Dép.	3 52 s.	5 16 m.	Metz	Arr.	Midi 28	1 46 m.
Wiesbaden	Arr.	9 10 s.	10 40 m.		Dép.	Midi 38	2 » m.
Francfort-sur-Main	Arr.	9 31 s.	11 10 m.	Paris (Est)	Arr.	6 19 s.	8 40 m

(*) Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Main.
(**) Voitures directes de 1re et 2e classe et wagons-lits entre Paris et Francfort-sur-Main ; voitures directes de 1re et 2e classe entre Pari et Wiesbaden.

Durée du trajet : douze heures environ.

B) *Via* Avricourt-Carlsruhe.

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint **Francfort-sur-Main** en onze heures et demie.

ALLER.		Orient-Express.	Carlsbad-Express. 13 juin-27 septembre (***).
Paris (Est)	Dép.	7h 30 soir.	7h 32 soir.
Carlsruhe	Arr.	5 02 matin.	5 55 matin.
		Train express.	Train express.
	Dép.	5h 15 matin.	6h 55 matin.
Francfort-s.-Main	Arr.	7 45 —	9 26 —

RETOUR.		Train express (***)	
Francfort-s.-Main	Dép.	8h 10 soir.	
Carlsruhe	Arr.	10 29 soir.	
		Carlsbad-Express. 15 juin-29 septembre (***).	Orient-Express.
	Dép.	10h 42 soir.	11h 02 soir.
Paris (Est)	Arr.	7 27 matin.	7 33 matin.

(***) Un wagon-lit circule directement dans ce train entre Paris et Francfort. — Le supplément à payer est de **21 fr. 10** pour l trajet simple de Paris à Francfort.

Dans les trains d'**Orient** et **Carlsbad-Express**, le nombre des places est limité ; les voyageurs qui désiren s'assurer des billets pour ces trains doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des wagons-lits, 3, plac de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie est de **17 fr. 50** pour le trajet simple entre **Paris (Est)** » **Carlsruhe**.

C) PARIS, COBLENCE ET EMS, par Metz-Trèves ou par Longwy-Luxembourg.

ALLER.		*Via* Luxembourg. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Luxembourg. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Luxembourg. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Metz. 1re, 2e et 3e cl. Voit. dir. Paris-Metz	*Via* Metz. 1re, 2e et 3e cl. Wagons-Lits Paris-Metz.
Paris (Est)	Dép.	8h 15 m.	Midi 45	9h 45 s.	8h 25 m.	8h 37 s.
Trèves	Arr.	5 45 s.	11h 06 s.	8 11 m.	3 58 s.	8 24 m.
	Dép.	6 07 s.	11 39 s.	8 31 m.	6 07 s.	8 31 m.
Coblence	Arr.	8 00 s.	2 25 m.	10 25 m.	8 00 s.	10 25 m.
Ems	Arr.	8 55 s.	»	11 03 m.	8 55 s.	11 03 m.

RETOUR		*Via* Luxembourg. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Luxembourg. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Metz. 1re, 2e et 3e cl. Voit. dir. Paris-Metz	*Via* Metz. 1re, 2e et 3e cl.	*Via* Metz. 1re, 2e et 3e cl. Wagons-Lits Metz-Paris
Ems	Dép.	8h 04 m.	10h 18 m.	7h 58 m.	10h 18 m.	7 56 s.
Coblence	Dép.	8 47 m.	11 14 m.	8 38 m.	11 05 m.	8 43 s.
Trèves	Arr.	11 23 m.	2 27 s.	10 31 m.	1 01 s.	10 39 s.
	Dép.	11 40 m.	2 48 s.	10 38 m.	1 12 s.	10 53 s.
Paris (Est)	Arr.	6 28 s.	11 30 s.	6 10 s.	10 52 s.	8 40 m.

Durée du trajet : de dix heures et demie à treize heures pour Coblence et de onze heures et demie à quatorze heures pour Ems.

VOYAGES INTERNATIONAUX A PRIX RÉDUITS
à itinéraires tracés par le voyageur.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est délivre, toute l'année, des livrets à coupons combinables, à prix réduit de l'Union de chemins de fer européens, permettant aux voyageurs de composer à leur gré un voyage sur les réseaux d l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M., et dans les pays désignés ci-après : **Allemagne Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Danemark, Finlande, Grand-Duché d Luxembourg, Italie, Pays-Bas, Norvège, Roumanie, Serbie, Suède, Suisse et Turquie.**

La réduction par rapport au prix des billets simples atteint et dépasse 20 p. 100.

Les principales conditions d'émission de ces livrets sont les suivantes :

L'itinéraire doit emprunter à la fois des lignes françaises et étrangères et ramener le voyageur à son point de dépa initial ; il peut affecter la forme d'un voyage circulaire, ou celle d'un aller et retour.

Le parcours taxé ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La durée de validité des livrets est de 45 jours lorsque l parcours ne dépasse pas 2000 kilomètres ; elle est de 60 jours pour les parcours taxés de 2001 à 3000 kilomètres inclusive ment, et de 90 jours pour les parcours taxés plus longs.

Dans aucun cas, la durée de validité des livrets ne pourra être prolongée, ni l'itinéraire modifié.

Les livrets doivent être demandés à l'avance ; il n'est pas concédé de franchise de bagages.

Les enfants âgés de 4 ans et moins sont transportés gratuitement s'ils n'occupent pas une place distincte ; au-dessus d 4 ans jusqu'à 10 ans, ils bénéficient d'une réduction de 50 p. 100.

Les livrets sont délivrés dans toutes les gares et stations des réseaux faisant partie de l'Union de chemins de fe européens.

Italie. — Les voyageurs qui désirent se rendre en Italie peuvent se procurer à Paris Est et dans les gares du rese de l'Est situées sur l'itinéraire des billets circulaires à itinéraires fixes dits « **au Nord et au Sud des Alpes** », q permettent de faire des excursions variées en Italie dans des conditions économiques. Ces billets ont une durée de val dité de 60 jours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements consulter :
1° Le livret des voyages circulaires et d'excursion de la Compagnie des chemins de fer de l'Est ;
2° Le tarif international G. V. n° 205 qui est déposé dans les gares.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

STATIONS HIVERNALES (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes. Valables 33 jours.

Du 15 octobre au 15 mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : **Toulon, Hyères** et toutes les gares situées entre **Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice** et **Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes) le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le payement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 °/o.

Arrêts facultatifs. Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

L'HIVER A LA CÔTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes, valables jusqu'au 15 mai 1907.

Du 1er octobre au 15 novembre 1906, les gares P.-L.-M. délivrent, aux familles composées d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour **Toulon**, et toutes les gares P.-L.-M. situées au delà vers **Menton**. Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres.

Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1906.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes), le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

Arrêts facultatifs. Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Services directs entre PARIS et le MAROC, *via* Marseille

Billets simples valables 15 jours.

Prix des billets de **Paris à Tanger** par les paquebots :

De la Compagnie de navigation mixte (Touache). 1re classe, **197** fr. ; 2e classe, **136** fr. ; 3e classe **93** fr.
De la Compagnie Paquet . . . . — **197** fr. ; — **136** fr.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. — Franchise de 30 kilogr. de bagages en chemins de fer, et de 100 kilogr. en 1re classe, 60 kilogr. en 2e classe et 30 kilogr. en 3e classe sur les paquebots. — Enregistrement direct des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P.-L.-M. ; — à l'agence de la Compagnie de navigation mixte (Compagnie Touache) chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société générale de transports maritimes à vapeur, rue Ménars, 8, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

SERVICES DIRECTS entre PARIS et l'ALGÉRIE, la TUNISIE et MALTE, *via* MARSEILLE

Billets simples valables 15 jours.

Prix des billets de Paris aux ports ci-après ou *vice versa* par les paquebots de la

	Cie Gén. Transatlantique. 1re classe.	Cie Gén. Transatlantique. 2e classe.	Cie de Navigation mixte (Touache). 1re classe.	Cie de Navigation mixte (Touache). 2e classe.	Cie de Navigation mixte (Touache). 3e classe.
Alger	187 »	130 50	172 »	115 50	68
Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville, Oran, Tunis (*via* **Bizerte**)	172 »	120 50	»	»	»
Bône, Philippeville, Oran	»	»	172 »	115 50	68
Tunis (direct)	182 »	125 50	177 »	115 50	68 »
Malte (La Valette)	237 »	160 50	»	»	»

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots. — Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages : de 30 kilogr. en chemins de fer ; et, sur les paquebots : de 100 kilogr. en 1re classe, 60 kilogr. en 2e classe et 30 kilogr. en 3e classe. — Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P.-L.-M., au bureau des passages de la Compagnie générale transatlantique, 12, boulevard des Capucines, et à l'agence de la Compagnie de navigation mixte (Touache) chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

NOTA. — En prévision des changements qui pourraient être apportés par les compagnies de navigation dans leurs prix de passage, consulter les tarifs des prix de passage de ces compagnies.

Relations directes entre PARIS et l'ITALIE

Les billets d'aller et retour de **Paris** en **Italie**, via **Mont-Cenis** et via **Simplon**, indiqués ci-après, sont délivrés toute l'année, à la gare de Paris, dans les bureaux succursales et dans les agences de voyages.

1° Via Mont-Cenis : Billets d'aller et retour :

	1re classe.	2e classe.	3e classe.	
De **Paris** à **Turin** ou *vice versa* . . .	147 »	106 15	69 25	Validité : 30 jours.
— **Milan** . . .	164 80	116 75	»	
— **Gênes** . . .	169 80	121 40	»	
— **Venise** . . .	216 35	153 75	»	—
— **Florence** . . .	217 40	154 80	»	
— **Rome** . . .	286 90	189 50	»	Validité : 45 jours.
— **Naples** . . .	315 50	223 50	»	—

La durée de validité des billets valables 30 jours peut être prolongée de 15 jours, et celle des billets valables 45 jours peut être prolongée de 22 jours, moyennant le payement d'un supplément (cette prolongation ne peut être accordée que par les gares de départ et de destination du billet).

D'autre part, la durée de validité des billets **Paris-Turin** est portée gratuitement à 60 jours, lorsque les voyageurs prennent, à Paris, un billet de voyage circulaire intérieur italien conjointement avec le billet d'aller et retour **Paris-Turin**, ou lorsqu'ils justifient avoir pris à Turin, soit un billet circulaire italien, soit un billet d'abonnement spécial italien, soit un billet d'aller et retour combiné italien.

2° Via Simplon : Billets d'aller et retour :

	1re classe.	2e classe.	
De **Paris** à **Domodossola** ou *vice versa*	125 »	89 40	Validité 30 jours.
Milan	148 55	105 95	
Venise	201 25	142 85	

La durée de validité des billets d'aller et retour **Paris-Milan** et **Paris-Venise** peut être prolongée de 15 jours, moyennant le payement d'un supplément. La validité des billets d'aller et retour **Paris-Domodossola** est portée gratuitement à 60 jours, lorsque le voyageur justifie avoir pris à Domodossola, soit un billet circulaire italien, soit un abonnement spécial italien, soit un billet d'aller et retour combiné italien.

Arrêts facultatifs. — Enregistrement direct des bagages. Franchise de 30 kilogr. de bagages sur le parcours P.-L.-M. Aucune franchise en Italie et en Suisse. Le voyageur doit être revenu à son point de départ le dernier

CHEMINS DE FER DU MIDI

VOYAGES A PRIX RÉDUITS AUX PYRÉNÉES

Billets de 1re et de 2e classe valables pendant 20 jours[1] pour les 7 premiers parcours et 25 jours[1] pour le dernier, non compris le jour de départ, avec faculté d'arrêt à toutes les stations du parcours.

PRIX DES BILLETS ET DÉSIGNATION DES PARCOURS :

		PRIX POUR CHAQUE PARCOURS. 1re classe.	2e classe.
1er Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Mont-de-Marsan — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.	68 fr.	51 fr.
2e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Hendaye-Irun — Dax — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.		
3e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Hendaye-Irun — Dax — Bordeaux-Saint-Jean.		
4e Parcours	Comme au 1er itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cette et retour.	91 fr.	68 fr.
5e Parcours	Comme au 2e itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cette et retour.		
6e Parcours	Comme au 1er itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cerbère — Port-Bou et retour.		
7e Parcours	Comme au 2e itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cerbère — Port-Bou et retour.		
8e Parcours	Marseille — Cette — Béziers — Narbonne — Carcassonne — Castelnaudary — Toulouse — Montauban — Agen — Bordeaux-Saint-Jean — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau ou Dax — Mimbaste — Pau ou Morcenx — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Tarbes — Bagnères-de-Luchon — Montréjeau — Toulouse — Cette — Marseille.	114 fr.	87 fr.

Le 8e parcours peut, au gré des voyageurs, être prolongé sur le littoral jusqu'à Vintimille au moyen de billets d'aller et retour spéciaux de ou pour Marseille ayant la même durée de validité que le voyage circulaire.

1. La durée de validité des billets peut être prolongée d'une ou deux périodes de dix jours moyennant payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 100 de la valeur des billets et à la condition expresse que la demande de prolongation soit faite avant l'expiration de la durée primitive ou de la durée prolongée.

BILLETS DE FAMILLE

à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Ces billets sont délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), d'Orléans, de l'État, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, avec les réductions suivantes :

Pour une famille de deux personnes, 20 p. 100; de trois, 25 p. 100; de quatre, 30 p. 100; de cinq, 35 p. 100; de six ou plus, 40 p. 100.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets, pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100.

Ces billets doivent être demandés 4 jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées.

Ces billets sont délivrés toute l'année, avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et de 20 p. 100 en 2e et 3e classes, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du réseau du Midi situées à 50 kilomètres au moins du point de destination.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance.

CHEMINS DE FER d'ORLÉANS, du MIDI et de MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE

Relations directes entre PARIS (Quai d'Orsay) et BARCELONE

(Via Limoges-Montauban-Toulouse)

Il est délivré, au départ de **Paris (Quai d'Orsay)**, des billets directs de 1re, 2e et 3e classes, pour **Barcelone**, aux prix de **129 fr. 60** en 1re classe, **89 fr. 15** en 2e classe et **57 fr. 95** en 3e classe.

Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone. — Voitures directes. Lits-toilette. — Compartiments-couchettes. — Wagon-restaurant.

ALLER *(Service au 1er juillet 1906)* **RETOUR**

ALLER			a	
Paris (Quai d'Orsay).	Dép.	10h 17 m.	7h [illegible] s.	8 47 s.
Barcelone	Arr.	7 51 m.	2 48 s.	7 25 s.

(a) Au départ de Narbonne, ce train circulant les dimanches et jeudis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14 fr. 10** à la Compagnie des wagons-lits (Nombre de places limité).

RETOUR		(b)	(c)	
Barcelone	Dép.	1h 50 s.	6h 31 s.	10h [illegible] m.
Paris (Quai d'Orsay).	Arr.	10 31 m.	5 22 s.	8 44 m.

(b) Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les lundis et vendredis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14 fr. 10** à la Compagnie des wagons-lits (Nombre de places limité).

(c) *Via* Bordeaux, avec billets scindés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Nouvelles cartes individuelles et de famille donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif.

La Compagnie d'Orléans vient d'apporter une utile amélioration au système des cartes à demi-tarif qui, moyennant le payement préalable d'une certaine somme, donnaient déjà le droit de voyager à moitié prix, soit sur toute l'étendue des réseaux français, soit sur trois de ces réseaux, soit sur un seul.

Cette Compagnie délivre, en effet, depuis le 16 août 1906, des cartes individuelles et de famille, valables six mois et un an, et donnant le droit de circuler à demi-tarif sur une fraction du réseau, déterminée, suivant ses convenances, par le voyageur lui-même.

La somme à débourser varie suivant que l'étendue de la zone tracée atteint 300, 600 ou 1000 kilomètres, et l'économie que la combinaison permet de réaliser est naturellement d'autant plus grande que le parcours est plus élevé.

Les cartes délivrées aux membres d'une même famille (femme, mari ou enfants), avec faculté, pour chacun d'eux, d'en faire usage isolément, comportent sur le prix des cartes individuelles, des réductions de 20 à 50 %.

Cette amélioration, qui permettra à de nombreuses catégories de personnes (fonctionnaires, commerçants, industriels, voyageurs de commerce, propriétaires, chasseurs, etc.) de réaliser sous une forme très pratique, d'importantes économies de frais de voyage, sera certainement très appréciée du public.

EXCURSIONS EN TOURAINE, AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

DE LA LIGNE DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC ET A GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE. — DURÉE : **30** JOURS. — Prix des billets : 1re cl. **86** fr.; 2e cl. **63** fr.

Paris. — Orléans. — Blois. — Amboise. — Tours. — Chenonceaux et retour à Tours. — Loches et retour à Tours. — Langeais. — Saumur. — Angers. — Nantes. — Saint-Nazaire. — Le Croisic. — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE. — DURÉE : **15** JOURS. — Prix des billets : 1re cl. **54** fr.; 2e cl. **41** fr.

Paris. — Orléans. — Blois. — Amboise. — Tours. — Chenonceaux et retour à Tours. — Loches et retour à Tours. — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, etc.

Des billets d'aller et retour de famille de 1re, 2e et 3e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, pour :

Agde (le Grau), **Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech** (La Preste), **Arreau-Cadéac** (Vielle-Aure), **Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthus** (le), **Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels** (Rennes-les-Bains), **Dax, Espéraza** (Campagne-les-Bains), **Gamarde, Grenade-sur-l'Adour** (Eugénie-les-Bains), **Guéthary** (halte), **Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne** (Cap-Breton), **Labouheyre** (Mimizan), **Laluque** (Préchacq-les-Bains), **Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes** (Eaux-Chaudes), **Leucate** (la Franqui), **Lourdes, Loures-Barbazan, Luz-Saint-Sauveur,** (Barèges, Saint-Sauveur), **Marignac-Saint-Béat** (Lez, Val-d'Aran), **Nouvelle** (la), **Oloron-Sainte-Marie** (Saint-Christau), **Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades** (Molitg), **Quillan** (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), **Saint-Flour** (Chaudesaigues), **Saint-Gaudens** (Encausse, Gantiès), **Saint-Girons** (Audinac, Aulus), **Saint-Jean-de-Luz, Saléchan** (Sainte-Marie, Siradan), **Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains** et **Villefranche-de-Conflent** (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

CHEMINS DE FER DU MIDI

VOYAGES A PRIX RÉDUITS AUX PYRÉNÉES

Billets de 1re et de 2e classe valables pendant 20 jours[1] pour les 7 premiers parcours et 25 jours[1] pour le dernier, non compris le jour de départ, avec faculté d'arrêt à toutes les stations du parcours.

PRIX DES BILLETS ET DÉSIGNATION DES PARCOURS :

Parcours	Désignation	Prix pour chaque parcours 1re classe	Prix pour chaque parcours 2e classe
1er Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Mont-de-Marsan — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.	68 fr.	51 fr.
2e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Agen — Montauban — Toulouse-Matabiau — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Hendaye-Irun — Dax — Arcachon — Bordeaux-Saint-Jean.		
3e Parcours	Bordeaux-Saint-Jean — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Hendaye-Irun — Dax — Bordeaux-Saint-Jean.		
4e Parcours	Comme au 1er itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cette et retour.	91 fr.	68 fr.
5e Parcours	Comme au 2e itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cette et retour.		
6e Parcours	Comme au 1er itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cerbère — Port-Bou et retour.		
7e Parcours	Comme au 2e itinéraire, plus le trajet de Toulouse — Cerbère — Port-Bou et retour.		
8e Parcours	Marseille — Cette — Béziers — Narbonne — Carcassonne — Castelnaudary — Toulouse — Montauban — Agen — Bordeaux-Saint-Jean — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau ou Dax — Mimbaste — Pau ou Morceux — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Tarbes — Bagnères-de-Luchon — Montrejeau — Toulouse — Cette — Marseille.	114 fr.	87 fr.

Le 8e parcours peut, au gré des voyageurs, être prolongé sur le littoral jusqu'à Vintimille au moyen de billets d'aller et retour spéciaux de ou pour Marseille ayant la même durée de validité que le voyage circulaire.

1. La durée de validité des billets peut être prolongée d'une ou deux périodes de dix jours moyennant payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 100 de la valeur des billets et à la condition expresse que la demande de prolongation soit faite avant l'expiration de la durée primitive ou de la durée prolongée.

BILLETS DE FAMILLE

à destination des stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Ces billets sont délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), d'Orléans, de l'État, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, avec les réductions suivantes :

Pour une famille de deux personnes, 20 p. 100; de trois, 25 p. 100; de quatre, 30 p. 100; de cinq, 35 p. 100; de six ou plus, 40 p. 100.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets, pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100.

Ces billets doivent être demandés 4 jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées.

Ces billets sont délivrés toute l'année, avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et de 20 p. 100 en 2e et 3e classes, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du réseau du Midi situées à 50 kilomètres au moins du point de destination.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance.

CHEMINS DE FER d'ORLÉANS, du MIDI et de MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE

Relations directes entre PARIS (Quai d'Orsay) et BARCELONE

(Via Limoges-Montauban-Toulouse)

Il est délivré, au départ de **Paris (Quai d'Orsay)**, des billets directs de 1re, 2e et 3e classes, pour **Barcelone**, aux prix de **129 fr. 60** en 1re classe, **89 fr. 15** en 2e classe et **57 fr. 95** en 3e classe.

Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone. — Voitures directes. — Lits-toilette. — Compartiments-couchettes. — Wagon-restaurant.

ALLER *(Service au 1er juillet 1906)* **RETOUR**

ALLER		(a)	
Paris (Quai d'Orsay). Dép.	10h 17 m.	7h » s.	8 47 s.
Barcelone . . . . Arr.	7 31 m.	2 48 s.	7 2 s.

a Au départ de Narbonne, ce train circulant les dimanches et jeudis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14 fr. 10** à la Compagnie des wagons-lits (Nombre de places limité).

RETOUR	(b)	(c)	
Barcelone. . . . . . . Dép.	1h 50 s.	6h 31 s.	10h » m.
Paris (Quai d'Orsay). Arr.	10 31 m.	5 22 s.	8 44 m.

b Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les lundis et vendredis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14 fr. 10** à la Compagnie des wagons-lits (Nombre de places limité).

c Via Bordeaux, avec billets scindés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Nouvelles cartes individuelles et de famille donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif.

La Compagnie d'Orléans vient d'apporter une utile amélioration au système des cartes à demi-tarif qui, moyennant le payement préalable d'une certaine somme, donnaient déjà le droit de voyager à moitié prix, soit sur toute l'étendue des réseaux français, soit sur trois de ces réseaux, soit sur un seul.

Cette Compagnie délivre, en effet, depuis le 16 août 1906, des cartes individuelles et de famille, valables six mois et un an, et donnant le droit de circuler à demi tarif sur une fraction du réseau, déterminée, suivant ses convenances, par le voyageur lui-même.

La somme à débourser varie suivant que l'étendue de la zone tracée atteint 300, 600 ou 1000 kilomètres et l'économie que la combinaison permet de réaliser est naturellement d'autant plus grande que le parcours est plus élevé.

Les cartes délivrées aux membres d'une même famille (femme, mari ou enfants), avec faculté, pour chacun d'eux, d'en faire usage isolément, comportent sur le prix des cartes individuelles, des réductions de 20 à 50 %.

Cette amélioration, qui permettra à de nombreuses catégories de personnes (fonctionnaires, commerçants, industriels, voyageurs de commerce, propriétaires, chasseurs, etc.) de réaliser sous une forme très pratique, d'importantes économies de frais de voyage, sera certainement très appréciée du public.

EXCURSIONS EN TOURAINE, AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

DE LA LIGNE DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC ET A GUÉRANDE

1er itinéraire. — Durée : 30 jours. — Prix des billets : 1re cl. 86 fr.; 2e cl. 63 fr.

Paris. — Orléans. — Blois. — Amboise. — Tours. — Chenonceaux et retour à Tours. — Loches et retour à Tours. — Langeais. — Saumur. — Angers. — Nantes. — Saint-Nazaire. — Le Croisic. — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e itinéraire. — Durée : 15 jours. — Prix des billets : 1re cl. 54 fr.; 2e cl. 41 fr.

Paris. — Orléans. — Blois. — Amboise. — Tours. — Chenonceaux et retour à Tours. — Loches et retour à Tours. — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, etc.

Des billets d'aller et retour de famille de 1re, 2e et 3e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Vielle-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Cap-Breton), Labouheyre (Mimizan), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Luz-Saint-Sauveur, (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val-d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Ganties), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes 20 %; 3 personnes 25 %; 4 personnes 30 %; 5 personnes 35 %

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS. — 18, RUE DES GLACIS, NANCY

ARDOUIN-DUMAZET

Voyage en France

en 51 volumes

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE
LE TOURING-CLUB DE FRANCE
ET LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE

VOLUMES PARUS

1. **Morvan, Val de Loire et Perche.**
2. **Des Alpes mancelles à la Loire maritime.**
3. **Les Iles de l'Atlantique : I.** ***D'Arcachon à Belle-Isle.***
4. **— II.** ***D'Hoëdic à Ouessant.***
5. **Iles de la Manche et Bretagne.**
6. **Cotentin, Normandie.**
7. **La Région lyonnaise.**
8. **Le Rhône, du Léman à la mer.**
9. **Bas-Dauphiné.**
10. **Les Alpes du Léman, à la Durance.**
11. **Forez, Vivarais, Tricastin, Comtat-Venaissin.**
12. **Alpes de Provence et Alpes Maritimes.**
13. **Région marseillaise et Côte d'Azur.**
14. **La Corse.**
15. **Charentes et Plaine poitevine.**
16. **De Vendée en Beauce.**
17. **Vexin, Picardie et pays de Caux.**
18. **Nord : I.** ***Flandre et Littoral.***
19. **— II.** ***Artois, Cambrésis et Hainaut.***
20. **Haute-Picardie, Champagne rémoise et Ardennes.**
21. **Haute-Champagne ; Basse-Lorraine.**
22. **Plateau lorrain et Vosges.**
23. **Plaine comtoise et Jura.**
24. **Haute-Bourgogne.**
25. **Basse-Bourgogne et Sénonais.**
26. **Berry et Poitou oriental.**
27. **Bourbonnais et Haute-Marche.**
28. **Limousin.**
29. **Bordelais et Périgord.**
30. **Gascogne.**
31. **Agenais, Lomagne et Bas-Quercy.**
32. **Haut-Quercy et Haute-Auvergne.**
33. **Basse-Auvergne.**
34. **Velay, Vivarais méridional, Gévaudan.**
35. **Rouergue et Albigeois.**
36. **Cévennes méridionales.**
37. **Golfe du Lion.**
38. **Le Haut-Languedoc.**
39. **Pyrénées, partie orientale.**
40. **Pyrénées centrales.**
41. **Pyrénées, partie occidentale.**

Région parisienne :

42. **I.** ***Nord-Est :*** **Le Valois.**
43. **II.** ***Est :*** **La Brie.**
44. **III.** ***Sud :*** **Gâtinais français et Haute-Beauce.**
45. **IV.** ***Ouest :*** **Versailles et le Hurepoix.** (*Sous presse.*)
46. **V.** ***Nord-Ouest :*** **La Seine, de Paris à la mer. Parisis et Vexin français.** (*Sous presse.*)
47. **VI.** ***Sud-Ouest.*** **L'Yveline et le Mantois.** (*Sous presse.*)

VOLUMES EN PRÉPARATION

48, 49, 50 : Paris, 3 volumes.

51. La Banlieue de Paris.

Chaque volume in-12, d'environ 400 pages, avec cartes, broché . . . . 3 fr. 50

— Élégamment cartonné en toile souple, tête rouge . . . . 4 fr.

Envoi gratuit, sur demande, du prospectus détaillé des volumes de la collection

Berger-Levrault & Cie

LIBRAIRIE ET IMPRIMERIE ADMINISTRATIVES

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS. ~~ 18, RUE DES GLACIS — NANCY

Anciennement à Strasbourg, de 1675 à 1871

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL (OCTOBRE 1906)

Toute demande accompagnée du montant en mandat-poste ou en timbres-poste est expédiée franco ; il est fait exception pour les ***Annuaires***, dont le port est à la charge des destinataires.

DICTIONNAIRE
DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Par MAURICE BLOCK, MEMBRE DE L'INSTITUT

AVEC LA COLLABORATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTAT, DE LA COUR DES COMPTES, DE DIRECTEURS ET DE CHEFS DE SERVICE DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES, ETC.

CINQUIÈME ÉDITION, refondue et considérablement augmentée (1905)

SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD MAGUÉRO

DOCTEUR EN DROIT, DIRECTEUR DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE

Deux tomes grand in-8, formant ensemble 2 735 pages d'impression compacte à deux colonnes. — Prix de l'ouvrage complet, broché . . . . **42 fr. 50**
Relié en demi-maroquin, plats toile. . . . . **50 fr. »**

LA LOI MUNICIPALE

COMMENTAIRE DE LA LOI DU 5 AVRIL 1884

SUR L'ORGANISATION ET LES ATTRIBUTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Suivi du commentaire de la loi du 22 mars 1890 sur les syndicats de communes

Par Léon MORGAND

ANCIEN CHEF DE BUREAU A LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

7e édition, revue, augmentée et mise au courant de la jurisprudence. 1906

Deux forts volumes in-8, formant ensemble 1 514 pages compactes, brochés. **18 fr.**

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REVUE GÉNÉRALE D'ADMINISTRATION

PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paraissant tous les mois par livraisons de 8 feuilles grand in-8° (128 pages). — Chaque année forme 3 volumes avec tables et couvertures. — *29e année, 1906.* — Les abonnements partent du mois de janvier.

PRIX PAR AN : Paris. . . . . . **30** fr. — Départements et Union postale, **32** fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

REVUE DES SERVICES FINANCIERS

ORGANE DES PERCEPTEURS, RECEVEURS DES COMMUNES
HOSPICES ET BUREAUX DE BIENFAISANCE, DES MAIRES, ORDONNATEURS ET SECRÉTAIRES DE MAIRIE
DES CAISSIERS DES CAISSES D'ÉPARGNE

Paraissant deux fois par mois, par livraisons grand in-8°. — *23e année, 1906.* — Les abonnements partent du mois de janvier.

PRIX PAR AN : France et Union postale. . . . . **10** fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

Table alphabétique et chronologique des matières *des années I à XVI, 1884 à 1899.* — Un volume grand in-8° de 198 pages à deux colonnes, br. **6** fr.
Relié en percaline . . . . **7** fr.

REVUE DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE, HOSPICES, HOPITAUX, BUREAUX DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE
MONTS-DE-PIÉTÉ, ASILES D'ALIÉNÉS, ENFANTS ASSISTÉS, DÉPOTS DE MENDICITÉ
SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE, CRÈCHES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS

Paraissant par livraisons mensuelles de 2 feuilles in-8°. — *22e année, 1906.* — Les abonnements partent du mois de janvier.

PRIX PAR AN : France et Union postale. . . . . **10** fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

Tables générales, alphabétique, systématique et chronologique des tomes I à XVI (1885 à 1900). Suivies des textes des *Dispositions législatives et réglementaires concernant l'Assistance.* — Un volume in-8 de 652 pages, relié en percaline. . . . . **12** fr.

Administration communale et départementale

BULLETIN OFFICIEL ANNOTÉ DE TOUS LES MINISTÈRES

(LOIS — DÉCRETS — CIRCULAIRES — INSTRUCTIONS)

Publié sous la direction de
M. Raoul PÉRET, DOCTEUR EN DROIT, AVOCAT, DÉPUTÉ, MAIRE, CONSEILLER GÉNÉRAL

Paraissant par livraisons mensuelles in-8°. — *1re année, 1906.*

PRIX DE L'ABONNEMENT. . . . . **6** fr. par an. (**5** fr. pour les mairies.)

Prix de chaque livraison : **75** c.

LA REVUE COMMUNALE

ORGANE DE DROIT PRATIQUE, A L'USAGE DES MUNICIPALITÉS ET DES PRÉFECTURES
Publication recommandée par M. le Ministre de l'Intérieur.

Paraissant par livraisons mensuelles de 4 à 5 feuilles grand in-8°. — *14e année, 1906.* — Les abonnements partent du mois de janvier.

PRIX PAR AN : France, **20** fr. — Union postale, **22** fr. — PRIX D'UN NUMÉRO, **2** fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REVUE PRATIQUE D'HYGIÈNE MUNICIPALE
URBAINE ET RURALE

Consacrée aux questions d'hygiène et de salubrité publiques intéressant les municipali des villes et des communes rurales, les administrations départementales et les s vices départementaux d'hygiène, les conseils départementaux d'hygiène, les comm sions sanitaires, les bureaux d'hygiène, etc.

Paraissant tous les mois par livraisons de 3 feuilles in-8°. — *2e année, 1906.*

PRIX PAR AN : Paris et départements . . **10** fr. — Union postale . . **11** fr.

PRIX DU FASCICULE **1**

La 1re année (1905) est en vente au même prix.

BULLETIN DE L'OFFICE DU TRAVAIL

PUBLICATION DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Paraissant tous les mois par fascicules d'env. 3 feuilles gr. in-8°. — *13e année, 190*

PRIX PAR AN : Paris et départements . . . . **2** fr. **50** — Union postale, **3** fr.

PRIX DU NUMÉRO **20**

Les années précédentes sont en vente au même prix.

BULLETIN DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

PUBLICATION DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Paraissant par fascicules in-8° d'étendue variable. — *14e année, 1906.*

PRIX PAR AN : Paris et départements . . . . . **6** fr. — Union postale, **8** fr.

PRIX DU NUMÉRO. . . . . **1** fr.

BULLETIN DE L'OFFICE INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Paraissant par livraisons mensuelles de 3 feuilles grand in-8°. — *5e année, 190*

PRIX PAR AN : Union postale. . **10** fr. — Prix de la livraison. **1**

BULLETIN MENSUEL
DE L'OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Paraissant chaque mois par livraisons d'environ 10 à 12 feuilles grand in-8°. — *5e année. 1906.*

PRIX PAR AN : France. . **12** fr. — Colonies françaises et Union postale. . **16**

Le numéro isolé. . . . . **1** fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Paraissant par livraisons mensuelles de 2 à 3 feuilles gr. in-8°. — *47e année, 190*

AURIAC (Jules d'), secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire.
— — **Du Droit du Gouvernement en matière de délégations spéciales.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1895. Broch. gr. in-8° 1 fr.

AVENEL (Le vicomte G. d').
— — **La Réforme administrative.** Les ministères de l'intérieur et de la justice. Les cultes et les rapports de l'Église et de l'État. L'extension du fonctionnarisme. 1892. 1 volume in-12, broché . . . . 3 fr. 50

AYRAULT (Lucien), procureur de la République.
— — **Étude sur la législation réglementant la coupe et la récolte des herbes marines.** (Extrait de la *Revue maritime.*) 1880. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr. 50

BARBERET (J.), directeur de la mutualité au ministère de l'intérieur.
— — **Conférences mutualistes** faites à l'École supérieure de guerre. 1905. In-8, 40 pages, broché . . . . 30 c.
— — **Les Sociétés de Secours mutuels.** *Commentaire de la loi du 1er avril 1898.* 4e édition, revue et augmentée. 1904. 1 volume in-8° de 512 pages, broché. . . . . 6 fr.
Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

BARBIER (V.), directeur des douanes en retraite.
— — **Monographie des directions des Douanes,** établie sur les documents officiels et les publications les plus récentes. 1890. 2 volumes grand in-8° (1096 pages), brochés. . . . . . 16 fr.

BARTHES, fondé de pouvoirs de la recette des finances de Montbéliard.
— — **Guide pratique des services de la Caisse des dépôts et consignations.** 1897. 1 volume grand in-8°, broché. . . . . 3 fr.

BAZILLE (Camille), avocat à la Cour de Paris.
— — **Les Indigènes algériens (israélites et musulmans) et l'impôt arabe.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché . . . . 50 c.
— — **Du Pouvoir réglementaire.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Grand in-8°, broché . . . . 75 c.
— — **De la Responsabilité pécuniaire de l'État par le fait de ses agents.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. Gr. in-8°, br. 75 c.

BEAULIEU (E. P.).
— — **Les Gabelles sous Louis XIV.** Préface par Ch. GODARD. 1903. 1 volume in-8° de 253 pages, broché. . . . . 4 fr.

BELLENGER (J.), commissaire de police expert, inspecteur au laboratoire de chimie de la préfecture de police.
— — **Manuel de l'Inspecteur des denrées alimentaires.** (*Voy.* p. 24.)

BÉLOT (Alfred) et Paul LEPETIT, chefs de bureau au ministère des finances.
— — **Table alphabétique, analytique et raisonnée des Circulaires et des Lettres communes de la Direction** générale de la Comptabilité [illegible]*ue sur le service de la comptabilité des* [illegible]*s-payeurs généraux, receveurs particaissiers, etc.* Nouvelle édition refondue, à jour et coordonnée en un volume ur comprenant les années 1859 à 1904, par 1905. 1 volume gr. in-8° de 552 pages, br.
Relié en demi-maroquin . . . . . . 12 f

BÉQUET (Édouard), chef de l'état civil mairie de Saint-Germain-en-Laye.
— — **Traité de l'état civil et des actes s'y rattachent,** annoté et commenté. 1 volume in-8° de 1052 pages, broché.
Relié en demi-chagrin . . . .

BÉQUET (Léon), maître des requêtes au seil d'État.
— — **Libéralités charitables.** Capacités de blissements charitables et des bureau bienfaisance. (Extrait de la *Revue d'a nistration.*) 1882. Grand in-8°, broché. 1

BÉRARD (Émile), chef de division de préfec
— — **La Législation sur les Épizooti son application.** Lois, décrets, circul suivis d'un formulaire. 2e édition, rev augmentée. 1888. 1 vol. in-8°, broché .
Relié en percaline . . . .

BERTHÉLEMY (H.), professeur de droit nistratif à l'université de Paris.
— — **La Question de la délimitation des fl et rivières,** d'après la nouvelle loi sur gime des eaux. (Extrait de la *Revue d'a nistration.*) 1899. Grand in-8°, broché .

BIBLIOTHÈQUE DE LA CONFÉRENCE GÉVILLE (Études spéciales d'histoire du d
I. — **Origine et développement histo de la distinction des biens meubles et meubles,** par Georges GOURY, avocat. 1897. lume in-8° de 253 pages, broché 7
II. — **Étude sur les Bénéfices ecclésiast aux XVIe et XVIIe siècles,** par Jean GÉRA docteur en droit. 1897. 1 volume in-8° de 171 broché . . . .
IV. — **Essai historique sur les institu judiciaires des duchés de Lorraine et de avant les réformes de Léopold Ier,** par DOUL, avocat à la Cour d'appel de Nancy. 1898. lume in-8° de 247 pages, broché . . . . . .
V. — **Le Sénatus-Consulte sur le quasi fruit.** Contribution à l'histoire de l'autorité lé tive du Sénat romain, par Georges RENARD, à la Cour d'appel de Nancy. 1898. 1 volume in 124 pages, broché 4
VI. — **Étude historique sur la législatio Concordats** (jusqu'au concordat de Boulogne Georges RENARD, avocat à la Cour d'appel de N chargé de cours à la Faculté de droit. 1899. 1 v in-8° de 193 pages. broché. . . . .
VII. — **La Représentation des aristocr dans les Chambres hautes en France (1 1815),** par Jules RAIS, docteur en droit, atta la bibliothèque de la Chambre des députés. 1 volume in-8° de 357 pages, broché . . . . .
VIII. — **Guillaume Poyet, avocat et celler, 1473-1548,** par Maurice DRUSSE, a docteur en droit. 1901. 1 volume in-8° de 156 broché . . . .
IX. — **Contribution à l'histoire de l' tutelle** ». La *cautio rem pupilli salvam for* Henri WEYMULLER, avocat à la Cour d'app Nancy. 1901. 1 volume in-8° de 101 pages, br.
XII. — **Les Gains de survie de la veu Lorraine,** par Pierre GARNIER, docteur en

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENC

XIV. — **Le Privilège de la masculinité et le droit d'aînesse en Lorraine et en Barrois**, par Lucien Thiébaut, avocat à la Cour d'appel de Nancy. 1904. 1 volume in-8° de 271 pages, br. 5 fr.

XV. — **Droit coutumier de Verdun et du pays verdunois**, par Henri Rogé, avocat à la Cour d'appel de Nancy. 1904. 1 volume in-8° de 193 pages, broché . . . . 4 fr. 50

XVI. — **Le Testament en Lorraine, des origines au XVIII[e] siècle.** *Ses formes, son contenu et son exécution*, par Pierre Bretagne, avocat à la Cour d'appel de Nancy. 1906. 1 volume in-8° de 112 pages, broché . . . . 3 fr.

XVII. — **Recherches historiques sur le notariat en Lorraine et Barrois**, par Maurice Louvot, docteur en droit. 1906. 1 volume in-8 de 197 pages, broché. . . . . 4 fr.

La « Bibliothèque de la Conférence Rogéville » a pour but de grouper les meilleures thèses de l'université de Nancy consacrées à des Études spéciales d'histoire du droit. — Les numéros non catalogués sont épuisés.

BILLOT (Albert), rédacteur au ministère des affaires étrangères.

— — **Étude sur le projet de loi relatif à l'extradition des malfaiteurs.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1878. In-8°, br. 75 c.

BLANCHONNET (E.), archiviste d'état-major.

— — **Manuel militaire** *à l'usage des autorités civiles et militaires.* 1899. 1 vol. in-8° de 381 pages, broché. . . . . 5 fr.

BLOCK (Maurice), membre de l'Institut.

— — **Les Communes et la Liberté**, étude d'administration comparée. 1876. 1 volume in-12, broché . . . . 3 fr. 50

— — **Dictionnaire de l'Administration française.** Avec la collaboration de membres du Conseil d'État, de la Cour des comptes, de directeurs et de chefs de service des différents ministères, etc. 5e édition, refondue et considérablement augmentée, sous la direction de Édouard Maguéro, docteur en droit, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre. 2 volumes, 2 735 pages, grand in-8°, à deux colonnes, brochés . . . . 42 fr. 50
Reliés en demi-chagrin, plats toile. . . 50 fr.

— — **L'Octroi.** Pourquoi il est conservé. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1878. In-8°, broché . . . . 1 fr. 50

BLONDEL (Henri), sous-chef de bureau au ministère des colonies.

— — **Le Régime du travail et la colonisation libre** dans nos colonies et pays de protectorat. 1895. 1 volume de 180 pages, broché . 5 fr.
Ce volume fait suite à l'ouvrage de M. Édouard Petit sur l'*Organisation des colonies.*

BLUZET (Albert), docteur en droit, ancien sous-préfet, rédacteur principal au ministère de l'intérieur.

— — **Les Attributions des Sous-Préfets.** 1902. 1 volume grand in-8° de 588 pages, br. 15 fr.
Relié en demi-maroquin . . . . . . 17 fr. 50

BOIVIN, sous-préfet, et Charles FERRY, secrétaire-greffier de conseil de préfecture.

— — **Automobiles et Vélocipèdes.** Réglementation. Réclamations. Renseignements dive[rs] etc. Extrait de l'ouvrage *Demandes et Réc[la]mations administratives.* 1901. In-18, br. 6[0]

— — **Formules et renseignements divers po[ur] demandes et réclamations administrativ[es]** Nouvelle édition, augmentée et mise à jo[ur]. 1901. 1 volume in-8° de 365 pages, br. . 3
Relié en percaline 4

BONDE (Amédée), chef de service à l'administ[ra]tion générale de l'Assistance publique de Pa[ris].

— — **Le Domaine des Hospices de Paris** *[de]puis la Révolution jusqu'à la troisième Ré[pu]blique.* Préface de M. G. Mesureur, direct[eur] de l'administration générale de l'Assistance [pu]blique de Paris. 1906. 1 vol. gr. in-8°, br. 6

BONSERGENT (Alfred), attaché à la présiden[ce] du Sénat.

— — **Comment se fait la loi.** La Consti[tu]tion, le Pouvoir exécutif, le Sénat, la Chamb[re] des députés. Du rôle éventuel des conseils [gé]néraux. La procédure parlementaire. 18[..] In-12, broché . . . . 1 fr.

BOPPE (L.), directeur honoraire de l'École [na]tionale forestière.

— — **Chasse et Pêche en France.** *Législati[on] et pratique.* 2e édition. 1904. 1 volume in-12 [de] 309 pages, avec 46 figures et 9 graphiques [en] couleurs, broché . . . . 1 fr.

BOREL (H.), fondé de pouvoirs à la recette p[ar]ticulière des finances de Segre.

— — **Guide pratique pour la Vérification [du] Service de la Perception.** 1906. 1 volu[me] in-8° de 150 pages, broché. 3
Relié en percaline 4

BOUDOT (Joseph), rédacteur au ministère [des] finances.

— — **Le Régime financier de l'Algérie.** 19[..] 1 volume grand in-8°, broché 3

BOULAN (A.), chef de bureau au ministère [de] l'intérieur.

— — **Les Chemins de fer d'intérêt local.** (Extr[ait] de la *Revue d'administration.*) 1879. Gra[nd] in-8°, broché . . . . 1 fr.

— — **Les Eaux et égouts de Paris.** (Extrait [de] la *Revue d'administration.*) 1880. Grand in-[8°], broché . . . . 1 fr.

BOUQUET (Louis), directeur au ministère [du] commerce et de l'industrie.

— — **La Réglementation du Travail dans l'I[n]dustrie.** 5e édition, entièrement refondue et mi[se] à jour, par Paul Razous, ancien inspecteur [du] travail dans l'industrie. 1904. 1 volume in-8° [de] 496 pages, broché. 6
Relié en percaline. 7

BOUTILLY (V.), inspecteur, chef du servi[ce] technique des eaux et forêts au gouverneme[nt] général de l'Algérie.

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENCE

BRÉMONT, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

— — **Examen critique de la loi du 22 juillet 1889 sur la procédure à suivre devant les Conseils de préfecture.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1892. 1 volume grand in-8°, broché . . . . 3 fr. 50

BROILLIARD (Ch.), ancien professeur à l'École nationale forestière.

— — **Le Traitement des bois en France. Estimation, partage et usufruit des forêts.** Nouvelle édition. 1894. 1 volume in-8° de 700 p., broché . . . . 7 fr. 50
Relié en percaline . . . . 9 fr.

BRUNOT (Charles), chef du cabinet du sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur.

— — **Commentaire de la loi sur les Syndicats professionnels.** 1885. 1 volume in-8° de 486 p., broché . . . . 7 fr. 50

Bulletin officiel de tous les Ministères. (Voy. page 2.)

Bureau de bienfaisance de la ville de Nancy. *Tarif des médicaments, objets de pansement et accessoires.* 1904. In-4, cartonné. 2 fr. 50

Bureaux (Les) de Bienfaisance de Paris. Décret du 12 août 1886 portant règlement d'administration publique sur l'organisation des secours à domicile, suivi de l'arrêté du ministre de l'intérieur du 25 février 1887 réglant le concours pour les médecins de bureaux de bienfaisance. 1887. In-8°, broché . . . . 75 c.

CADOUX (Gaston), chef de bureau à la préfecture de la Seine, secrétaire du comité du budget du conseil municipal de Paris, etc.

— — **Les Finances de la Ville de Paris de 1798 à 1900.** Suivies d'un essai de statistique comparative des charges communales des principales villes françaises et étrangères de 1878 à 1898. 1900. 1 volume grand in-8° de 831 pages, avec 6 tableaux graphiques, broché . . 15 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

Caisses d'épargne (Les). [*Législation et statistique.*] 1903. Publication du ministère du commerce. Brochure in-8° de 34 pages. . . 75 c.

CAMPAGNOLE (Édouard), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, secrétaire du conseil supérieur de l'Assistance publique.

— — **L'Assistance médicale gratuite.** Commentaire de la loi du 15 juillet 1893. 2e édition. 1895. 1 volume in-8° de 463 pages, br. 6 fr.
Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

— — **L'Assistance aux Vieillards, aux Infirmes et aux Incurables.** 1905. 1 volume grand in-8° de 91 pages, broché . . . . 2 fr. 50

— — **Commentaire de la loi du 14 juillet 1905 sur l'Assistance aux Vieillards, aux Infirmes et aux Incurables.** 1 volume grand in-8° . . . . (*Sous presse.*)

Candidat (Le) aux Emplois publics. Organe spécial de l'*Institut administratif,* directeur

CERISIER (Charles), ancien officier du commissariat de la marine, directeur de l'intérieur au Congo français.

— — **Impressions coloniales (1868-1892).** 1893. 1 volume in-8°, avec 1 carte, br. 5 fr.

CHABANEL (P.), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **Le Congrès international d'assistance de Paris en 1889.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1891. Grand in-8°, br. . 1 fr. 50

CHABRIER (Ern.), ingénieur civil à Paris.

— — **Les Chemins de fer d'intérêt local sur routes.** 1872-1878. In-8°, 185 pages, br. 3 fr.

— — **Les Chemins de fer ruraux.** I. *Ce qu'il faut.* Rapport lu à l'assemblée générale de la Société des agriculteurs de France. II. *Comment l'obtenir.* Lettre à M. Caillaux, ministre des travaux publics. 1876. In-8°, broche. 1 fr.

— — **Les Tramways dans les campagnes.** Chemins de fer sur accotements des routes. Études de la Société des agriculteurs de France. 1877. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr.

CHAILLEY-BERT (Joseph) et Arthur FONTAINE.

— — **Lois sociales.** Recueil des textes de la législation sociale de la France. 2e édition, accompagnée d'un supplément donnant les textes de 1895. 1 vol. gr. in-8° de 452 pages, br. 12 fr.
— Premier supplément, donnant les textes de 1895. Séparément . . . . 1 fr. 50
— Deuxième supplément, donnant les textes de 1896-1898 . . . . 2 fr.

CHAPOULLIÉ (Louis), sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine.

— — **La Question des Pompes funèbres.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1899. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

CHARBONNIER (J.).

— — **Organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés.** 2e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. 1883. 1 volume in-8° de 776 pages, broché . 10 fr.

Chasse (La). Législation, jurisprudence, doctrine. (Extrait du *Répertoire de la police judiciaire et administrative,* publié sous la direction de M. Lépine, préfet de police.) 1895. 1 volume in-12, broché. . . . . 2 fr.

CHATELAIN (C.), inspecteur adjoint de la marine.

— — **De la Revision et de la codification des lois.** Aperçu sur la refonte de la législation de la marine. Projet de dictionnaire administratif de la marine. (Extrait de la *Revue maritime.*) 1880. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr. 25

Chemins (Les) de fer vicinaux projetés en 1858 et livrés à l'exploitation en 1864 dans le département du Bas-Rhin. Recueil de documents officiels concernant les projets, la création de ressources, les conditions techniques et financières, le mode d'exécution, la dépense et la concession. 1865. 1 volume in-8°, avec une carte coloriée, broché. . . . . 12 fr.

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENCE

CHOPPART (Léon), avocat à la Cour de Paris.

— — **Les Chemins de fer industriels.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. Gr. in-8°, broché . . . . 2 fr.

Code des Comptes de gestion. Répertoire des règles relatives à la présentation, aux justifications, au jugement et à l'apurement des comptes d'exercices de receveurs remplacés, intérimaires et installés, en ce qui concerne les communes, établissements de bienfaisance, associations syndicales, fabriques et consistoires. 9e édition, entièrement revisée, remaniée, augmentée et mise à jour. 1 volume in-12 d'environ 800 pages. (*Sous presse.*)

COLAS, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Cambrai.

— — **Les Cloches au point de vue séculier.** Attributions des maires. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Gr. in-8°, br. 75 c.

COMBARIEU (A.), secrétaire général de préfecture.

— — **Des Pouvoirs de police des préfets en** général et spécialement en cas de troubles. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1884. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **Traité de Procédure administrative devant les conseils de préfecture** (Loi du 22 juillet 1889 et décret du 11 janvier 1890). 1 volume in-8° de 451 pages, broché . . . . . . 6 fr. Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

COMBARIEU (Hilaire), docteur en droit.

— — **Des Caisses de retraites des fonctionnaires** communaux et départementaux. 1899. 1 volume grand in-8°, broché. . . . . 5 fr.

Conseils généraux (Les). Interprétation de la loi organique du 10 août 1871. Recueil des lois, décrets, arrêts ou avis du Conseil d'État, arrêts de la Cour de cassation, instructions et décisions ministérielles, classés par ordre chronologique.

— *Tome I :* 1871 à 1878. 1 volume in-8° de 1 200 pages, cartonné percaline . . . . . . 15 fr.

— *Tome II :* contenant toutes les décisions rendues de 1878 à 1890, avec une table alphabétique des matières comprenant l'ensemble des deux volumes. 1 volume de 1 064 pages in-8°, cartonné percaline . . . . 15 fr.

CONSTANS (Dr A.), inspecteur général honoraire du service des aliénés.

— — **La Loi des Aliénés.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1887. Gr. in-8°, br. 1 fr. 25

CONTI (Eug.), receveur particulier des finances.

— **Sous-officiers candidats à l'emploi de Percepteur.** Extrait des lois, décrets et instructions de 1905 contenant le *Programme officiel des examens.* Brochure grand in-8°. . . 95 c.

COUDER (Ch.), directeur général honoraire de la comptabilité publique au ministère des finances.

— — **La Comptabilité publique en France.** Avec une annexe sur la comptabilité publique de l'Angleterre et de l'Italie, par A. A. et E. Cam-

— — **Répertoire du service à la mer.** 1896. 1 volume grand in-8°, broché . . . . . 6 fr. Relié en percaline . . . . 7 fr.

COURCELLE (Louis), attaché au cabinet du Préfet de police.

— — **Répertoire de Police administrative et judiciaire.** Législation et réglementation. Jurisprudence et doctrine, publié sous la direction de M. Lépine, préfet de police. Avec une lettre-préface de M. Charles Mazeau, premier président de la Cour de cassation, ancien ministre de la justice. 1899. 2 tomes grand in-8° jésus (2 793 pages à deux colonnes), brochés. 60 fr. Reliés en demi-chagrin, plats toile . . 70 fr.

— — **Traité de la Voirie.** (Extrait mis à jour et augmenté du *Répertoire de Police.*) 1900. 1 volume grand in-8° jésus, broché . . 7 fr. 50 Relié en percaline. . . . . 9 fr.

COURNAULT (E.).

— — **Des Conseils cantonaux.** 1873. In-8°, broché . . . . 1 fr. 50

COUTURIER (R.), fondé de pouvoirs de perception.

— — **Organisation politique, administrative et judiciaire de la France.** Attributions des ministères et des grands corps de l'État. 2e édition. 1886. In-8°, broché . . . . 2 fr.

CRETIN (Ch.), sous-intendant militaire, professeur à l'École supérieure de guerre.

— — **Conférences sur l'Administration militaire,** faites à l'École supérieure de guerre. 1889. 1 volume grand in-8°, broché, avec un appendice, contenant les modifications survenues jusqu'au 1er octobre 1892 . . . . 10 fr.

CRISENOY (J. de), ancien conseiller d'État, ancien directeur de l'administration départementale et communale.

— — **Les Aliénés en Angleterre.** Analyse du 34e rapport du *Board of commissioners in lunacy,* concernant l'année 1879. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1883. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

— — **Annales des Assemblées départementales.** Travaux des conseils généraux. Tomes I à XIII. 1887 à 1899. Volumes grand in-8°, brochés. Prix de chaque année. . . . . 5 fr.

Pour la suite, voir Rabany (Charles).

— — **Les Établissements hospitaliers dans les campagnes.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1886. Grand in-8° broché . . . . 2 fr.

— — **La Loi concernant les Aliénés.** Mémoire à la commission chargée d'élaborer un nouveau projet de loi. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché. . 2 fr. 50

— — **Rapport sur les travaux des Conseils généraux** pendant l'année 1878-1879. Grand in-8° broché. . . . . 1 fr.

— — **Les Réformes de la législation vicinale.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. In-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **Statistique des Biens communaux et des sections de communes.** (Extr. de la *Revue d'administration.*) 1887. Grand in-8°, br. 1 fr. 50

CROS-MAYREVIEILLE (Gabriel), membre du conseil supérieur de l'Assistance publique, administrateur des hospices de Narbonne.

— — **Le Droit des pauvres sur les spectacles en Europe.** Origine, législation, jurisprudence. 1889. 1 volume grand in-8°, broché . . 6 fr.

CROSSE (F.), fondé de pouvoirs de recette des finances.

— — **Table de calcul des coupons de rentes sur l'État,** à l'usage des trésoreries générales, recettes des finances et perceptions. 1894. Brochure grand in-8°. . . . . 2 fr.

CRUPPI (Jean), député, avocat à la Cour de Paris.

— — **Compétence et Organisation des Justices de paix.** *Commentaire doctrinal et pratique de la loi du 12 juillet 1905.* Avec la collaboration de M. Fernand BRICOUT, juge au tribunal civil de Lille. 1906. 1 volume in-8°, br. 6 fr. Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

CRUVEILHIER (Jean), avocat à la Cour de Paris.

— — **Essai sur les concessions d'éclairage et notamment sur la concurrence électrique.** 1900. 1 volume grand in-8°, broché. . . 3 fr.

DARBOT, sénateur.

— — **L'Agriculture et les Questions sociales.** — Tome Ier. *La crise agricole. L'industrie chevaline. Les réformes démocratiques.* 1899. 1 volume grand in-8° de 396 pages, br. 5 fr. — Tome II. *La crise agricole. La police sanitaire des animaux.* 1901. 1 volume grand in-8° de 653 pages, broché . . . . . 7 fr. 50

DEBIEUVRE, lieutenant.

— — **Manuel littéraire** *à l'usage des sous-officiers candidats aux écoles militaires et aux emplois civils.* 1899. 1 volume in-12, br. 2 fr.

Décret du 16 janvier 1877 sur la Comptabilité des chanceliers diplomatiques et consulaires et agents vice-consuls, et sur celle de l'agent comptable, suivi de l'instruction du 24 avril 1877. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr. 25

DEJAMME (Jean), auditeur au Conseil d'État.

— — **La Réforme de l'Hygiène publique.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1885. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

— — **Des Obligations et des Droits des communes en matière d'Écoles.** (Extr. de la *Revue d'administration.*) 1889. Gr. in-8°, br. 2 fr.

— — **Du Pouvoir réglementaire.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) Ouvrage honoré d'une souscription du ministre de l'intérieur. 1894. 1 volume grand in-8°, broché . . . 3 fr. 50

— — **La Vaine pâture.** Commentaire des lois du 9 juillet 1889 et du 22 juin 1890. In-12, br. 1 fr. 50

DEJEAN DE LA BATIE (A.), commissaire de 2e classe des troupes coloniales.

— — ***Précis des* Successions coloniales. Administration militaire et maritime aux colonies.** *1902.* 1 volume in-8° de 358 p., br. 7 fr. 50

DELALANDE (A.), vice-président du conseil de préfecture de la Manche.

— — **La grande Voirie.** *Traité pratique des contraventions.* 1904. 1 volume in-12, br. 2 fr.

DELANNEY (L.), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **De l'Alignement.** Jurisprudence et pratique administrative. Ouvrage honoré d'une souscription par M. le Ministre de l'intérieur. 3e édition. 1893. In-12, broché . . . 3 fr. 50 Relié en percaline. . . . . 4 fr. 50

— — **Les Occupations temporaires et la loi du 29 décembre 1892.** 1 volume in-12 de 306 p., broché . . . . 3 fr. 50 Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— — **Les Ponts à péage.** Historique, législation, rachat. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1889. Grand in-8°, broché . . . . . 2 fr. 50

DELARBRE (Jules), conseiller d'État honoraire.

— — **La Loi du 5 août 1879 sur les Pensions** du personnel du département de la marine et des colonies. (Extrait de la *Revue maritime.*) 1880. Grand in-8°, broché . . . . . . 2 fr.

DELATOUR (Albert), lauréat de l'Institut.

— — **Caisse des Dépôts et Consignations. Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Caisses nationales d'assurances en cas de Décès ou d'Accidents.** 1906. 1 volume in-12 de 206 pages, broché . . . . . . 3 fr.

— — **L'Impôt.** (Extrait du *Dictionnaire des finances.*) 1890. In-12, broché . . . . . 2 fr.

DENIS (Théophile), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **Les Institutions nationales de sourds-muets et le ministère de l'Intérieur.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

— — **L'Enseignement de la parole aux sourds-muets.** Note sur la réforme introduite, depuis 1879, par le ministère de l'intérieur, dans les établissements de bienfaisance consacrés à l'éducation et à l'instruction des sourds-muets. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1886. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

DENIS DE LAGARDE (G.) et André GODFERNAUX, commis principal et attaché au secrétariat.

— — **Guide de Procédure devant les sections administratives du Conseil d'État.** 1890. 1 volume in-12, broché . . . . . . 2 fr. 50

DESBATS (A.-Gabriel), avocat à la Cour d'appel, conseiller de préfecture de la Gironde.

— — **Le Budget municipal.** 1895. 1 volume grand in-8° de 445 pages, broché. . 7 fr. 50

DESCHANEL (Paul), député.

— — **La Décentralisation.** 1895. 1 volume in-12, broché . . . . 2 fr. 50

DESCHARD, sous-commissaire de la marine.

— — **Notice sur l'organisation du corps du Commissariat de la marine française,** depuis l'origine jusqu'à nos jours, suivie d'une liste chronologique des anciens intendants de la marine et des colonies. (Extrait de la *Revue maritime.*) 1879. Grand in-8°, broché. . . . . . . 4 fr.

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENC

DES CILLEULS (Alfred), chef de division à la préfecture de la Seine.

— — **Études et relevés sur la Population française avant le XIXe siècle.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1896. 1 vol. grand in-8°, broché . . . . 2 fr. 50

— — **La Population de la France avant 1789.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1885. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **Des Recours établis pour illégalité d'impôts.** 1888. Grand in-8°, broché . . 1 fr. 50

— — **Du Régime des Établissements d'utilité publique.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1891. Grand in-8°, broché. . . 2 fr. 50

— — **Des Secours à domicile dans la ville de Paris.** Historique et réformes. 1892. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr. 50

DESJARDINS (Francis), sous-chef de bureau au ministère des finances.

— — **L'État actuel de la Législation financière.** *Manuel-Répertoire des principales dispositions législatives et réglementaires d'intérêt financier votées et décrétées depuis 1880.* 1901. 1 volume in-8°, broché . . . . 2 fr. 50

DESMAZE, payeur général, et FRÉMONT, payeur particulier.

— — **Aide-mémoire du Payeur en campagne.** Trésorerie et postes aux armées. 1901. 1 volume in-12 de 224 pages, avec figures et 7 planches en couleurs, relié en percaline souple avec élastique, tranches rouges. . . . . 5 fr.

DESSART (E.), sous-chef de bureau au ministère des finances.

— — **Traité de l'Impôt foncier,** contenant l'exposé et le commentaire de la législation, des règlements, de la jurisprudence et de la doctrine administrative sur la matière. 1902. 1 volume in-8° de 638 pages, broché . . . . . 7 fr. 50
Relié en demi-maroquin. . . . . . . 9 fr. »

DESTRAIS (Ch.), professeur de droit.

— — **De la Propriété et des Servitudes en droit romain.** Ouvrage publié après le décès de son auteur. 1885. 1 volume in-8° de 509 pages, broché . . . . 8 fr.

DETOURBET (Ed.), ancien avocat général.

— — **La Loi du 28 mars 1882 sur l'Enseignement primaire obligatoire.** Commentaire, exposé de doctrine, jurisprudence, formules. 1884. 1 vol. in-12, de 715 pages, br. 4 fr. 50

Dictionnaire de l'Administration française, par Maurice Block, membre de l'Institut. [*Voy.* Block (Maurice).]

Dictionnaire des Communes (France et Algérie), avec indication de la *Perception* dont relève chaque commune. Suivi de la liste alphabétique des communes des colonies et des protectorats. Nouvelle édition, revisée, complétée et mise à jour. 1903. 1 volume in-8° de 726 pages, relié en percaline souple. . . . . 6 fr.

Dictionnaire des Finances, par Léon Say, ancien ministre. [*Voy.* Say (Léon).]

DISLÈRE (P.), ingénieur des constructions na-

de l'Angleterre. Etudes de statistique. (Extra de la *Revue maritime.*) 1879. Grand in-8 broché . . . . 3 f

— — **Les Pensions militaires en France et l'étranger.** 1881. In-12, broché. . . . . 2 f

DUBÉCHOT (Henri), ancien fondé de pouvoi de trésoreries générales.

— — **Précis du Service de la Comptabili des Trésoriers-Payeurs généraux.** 1900. 1 v lume in-4°, relié en percaline . . . . . 10 f

— — **Service des Fonds particuliers.** 189 1 volume in-4°, relié en percaline. . . 30 f

Les deux ouvrages sont fournis ensemble au pr de 35 fr.

DUBOIS (Ernest), professeur d'enregistrement la faculté de droit de Nancy.

— — **La Déduction des dettes et des charg dans l'impôt sur les successions.** (Extrait de *Revue d'administration.*) 1878. In-8°, br ché . . . . 1 fr.

DUCROCQ (Th.), professeur à la faculté de dr de Paris.

— — **Le Projet de réforme de la licence droit.** (Extrait de la *Revue d'administratio* 1889. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr.

DUMESNIL (M. J.), ancien avocat à la Cour cassation, au Conseil d'État et à la Cour d'app de Paris.

— — **Traité de la législation spéciale du Tr sor public.** (*Voy.* Pallain [Georges].)

DUPLESSIS (C. D.), docteur en droit, vice-pr sident au tribunal de Saint-Étienne.

— — **Du Contentieux des Contraventions matière de contributions indirectes et d'o trois,** contenant les règles de la procédu relative à la recherche, la constatation, poursuite et le jugement des infractions verses, avec les qualifications par ordre alph bétique des principales contraventions et l lois pénales applicables. 1880. 1 volume in-8 broché . . . . 5 f

DURIEU (E.).

— — **Commentaires du règlement sur Poursuites en matière de contributio directes.** 3e édition, revue, corrigée et mise courant, par E. Fichet et H. Pignot, fonctio naires des finances. 1894. 2 volumes (10 pages), brochés 15

DUTRUC (A.), commis des contributions in rectes.

— — **Barème des Droits de circulation s les vins, cidres, poirés et hydromels, et d Droits de consommation sur les alcools vins de liqueurs.** Loi du 29 décembre 190 1901. Grand in-8° en tableaux de calculs, s fort papier vélin, cartonné. 2

Économes dans les Établissements publi d'assistance (Règlement sur la tenue de comptabilité des). Tirage de 1902. Brochu in-8°. 75

ÉMION (V.), avocat à la Cour d'appel de Par

— — **Dictionnaire de Jurisprudence hypoth caire.** Répertoire du *Journal des conservateu*

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENCE

FABIEN (Louis), percepteur.

— — **Barème représentant les Allocations des centimes à faire aux communes, suivant la proportion des recouvrements. Nouvelle édition.** 1899. In-8°. . . . . 2 fr.

FACHAN (J.-M.), rédacteur principal au ministère des finances.

— — **Historique de la Rente française et des valeurs du Trésor.** *Système de Law. Caisse d'escompte. Banque de France.* 1904. 1 volume in-8°, broché . . . . 4 fr.

FARCINET (Charles), chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **Classification des Fonctions administratives** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché. . . . . 1 fr.

FEILLET (Paul), ancien chef de cabinet du préfet de la Seine, ancien sous-préfet, directeur de l'intérieur à la Guadeloupe.

— — **De l'Assistance publique à Paris,** avec préface par M. Strauss, membre du conseil municipal. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1888. 1 volume grand in-8°, br. . 3 fr.

FERRAND (Paul), sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique.

— — **Étude sur le Cumul des traitements et des pensions des fonctionnaires civils de l'État.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1885. Grand in-8°, broché . . . . . . 75 c.

FEUGÈRE (Édouard), chef de bureau à l'administration de l'octroi de Paris.

— — **Les Entrepots à domicile et les Entrepôts réels à Paris.** 1905. 1 volume in-12 de 82 pages, broché. . . . . 2 fr.

— — **L'Octroi de Paris.** *Histoire et législation.* 1904. Un volume in-8° de 687 pages, br. 12 fr. Relié en percaline . . . . 13 fr. 50

FEUTRIER (F.), trésorier-payeur des finances, et A. FRIOCOURT, inspecteur des services administratifs de la marine.

— — **Monographie comptable des écritures du Trésor.** 1899. 1 volume grand in-8° de 70 pages, broché . . . . 2 fr. 50

— — **Monographie comptable des écritures du Trésor,** suivie de la **Comptabilité moderne,** par A. FRIOCOURT. 1899. 1 volume grand in-8° de 254 pages, broché. . . . . . . 6 fr.

FIGHIÈRA (Roger), ancien rédacteur au ministère de la guerre, sous-chef de bureau au ministère du commerce et de l'industrie.

— — **Le Service de deux Ans** (*Loi du 21 mars 1905*). **Commentaire** de la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée, avec le texte de la loi et les tableaux des emplois réservés aux sous-officiers et soldats rengagés. 1905. 1 volume in-8° de 178 pages, broché. . . . . 2 fr.

FILIPPINI (A. M.), préfet de la Manche.

— — **Traité pratique du Budget départemental.** Compte départemental. Budget de report. *Budget rectificatif.* Budget primitif. Budget de *l'instruction publique.* 1885. 1 volume in-8°, *broché.* . . . . 4 fr.

FOUCHER (Louis), rédacteur principal à la préfecture de la Seine, et A. SAILLARD, chef de bureau au ministère de l'agriculture.

— — **Précis de Droit. Droit pénal.** *Code pénal. Code d'instruction criminelle. Principaux crimes et délits. Formules.* 1906. 1 volume in-12 de 615 pages, broché . . . . 6 fr. Relié en percaline. . . . . 7 fr.

FOURNIER (Casimir), sénateur, et DAVELUY, administrateur à la direction générale des contributions directes.

— — **Traité des Contributions directes.** 2e édition. 1885. 1 vol. in-12 de 504 pages, br. 5 fr. Relié en percaline . . . . 6 fr.

FOURNIER (P.) et NEVEU, commissaires de la marine.

— — **Traité d'Administration de la marine:**

— *Tome I :* Constitution du département de la marine et organisation de son personnel. 1885. 1 volume grand in-8°, 646 pages. (*Épuisé.*)

— *Tome II :* Administration de la fortune publique dans le département de la marine. 1885. 1 volume grand in-8°, 714 pages, br. . 10 fr.

— *Tome III,* 1re partie : Domanialité maritime, Police de la navigation et des pêches. Administration des bris et naufrages. 2e édition, complétée et mise à jour par M. Laurier, commissaire principal de la marine. 1902. Avec un supplément de mise à jour 1905. 1 volume grand in-8° de 474 pages, broché . . . . . 10 fr.

— — *Appendice-Errata* contenant toutes les modifications parues dans le *Bulletin officiel* jusqu'à fin 1904. Grand in-8°, 79 pages, br. 1 fr.

— *Tome III,* 2e partie : Caisse des invalides de la marine et pensions de l'armée de mer. Administration, législation et tarif. 1897. Avec un supplément de mise à jour 1905. 1 volume grand in-8°, broché. . . . . 3 fr. Tirage à grandes marges . . . . 4 fr.

— — *Appendice-Errata* contenant toutes les modifications parues dans le *Bulletin officiel* jusqu'à fin 1904. Grand in-8, 79 pages, br. 1 fr.

— — *Appendice-Errata* contenant toutes les modifications parues dans le *Bulletin officiel* de 1905, relatives aux deux parties du tome III. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

GARNIER (Léon), chef de division à la préfecture de la Seine, et Paul DAUVERT, secrétaire-greffier du conseil de préfecture.

— — **La Contribution foncière sur les propriétés bâties.** Commentaire pratique des articles 4 à 13, 26 et 27 de la loi du 8 août 1890. 1891. 1 volume in-12, broché . . . . 3 fr.

— — **Code du Cycliste.** Taxe sur les vélocipèdes. Circulation. Vélocipédie militaire. Télégraphes. 1895. In-12, broché. . . . . 2 fr.

GASCHARD (A.), sous-chef de bureau au ministère des finances.

— — **Les Dépenses des Ministères.** Recueil des règles applicables à leur payement. 1901. 1 volume grand in-8° de 322 p., broché. 7 fr. 50

GAUDCHAUX-PICARD (Em.).

— — **Projets de nouveaux Impôts.** 1872. In-8°, broché . . . . 1 fr. 25

Usines à gaz en France et à l'étranger. ultats comparés de leur exploitation par essionnaires et les municipalités. Mé- communiqué les 23 et 24 juillet 1893 au des consommateurs de gaz à Nancy. n-8°, broché . . . . 1 fr.

R (G. de), ancien officier de chasseurs

l'Assurance sur la vie dans l'armée. tion de la Réunion des officiers.) 1878. roché. . . . . 1 fr.

(C.), agent administratif de 2e classe arine.

sonnel administratif de la marine. *au candidat à l'emploi de commis de* 1903. Mis à jour 1903. In-8°, 53 pages, ... 1 fr. 50

(J.), garde général des eaux et forêts.

gâts causés aux forêts par les balles de l'armée. L'indemnité qu'ils exigent reglement. 1903. 1 volume grand in-8°, fig. et 10 planches en phototypie, br. 4 fr.

(P.), rédacteur au ministere de l'inté-

s Changements de nom de com- (Extrait de la *Revue d'administration.*) rand in-8°, broché. . . . . . . 1 fr.

Créations de communes. Étude sur munes créées de 1869 à 1879. (Extrait *Revue d'administration.*) 1880. Grand roché . . . . 1 fr. 25

Partage des biens des pauvres à la démembrements des communes. (Ex- la *Revue d'administration.*) 1883. Grand roché. . . . . 1 fr.

N (Léon), juge au tribunal de Vesoul.

du 19 avril 1901 sur l'Affouage com- Ouvrage honoré d'une souscription du e de l'intérieur. 19 2. Gr. in-8°, br. 2 fr.

Mode de répartition de l'Affouage nal. Révision de l'article 105 du Code . 1899. Grand in-8°, broché . . 2 fr.

Louis, ancien avocat, secrétaire général éfecture de l'Aisne.

ité pratique de l'administration des nes paroissiales, cathédrales ou mé- taines, 1886. 1 vol. in-8°, broch. 4 fr.

(Victor), fondé de pouvoirs de M. le r-payeur général de Seine-et-Oise.

le pour la vérification du service et de ptabilité des Percepteurs et des rece- les communes et des établissements de ance. Nouvelle édition, revue et mise ant des instructions les plus récentes. volume in-12 de 123 pages, br. 2 fr. 50

MY (Henri), rédacteur à la préfecture ne, et Auguste SAILLARD, directeur ut administratif.

GRANIER (C.), inspecteur général des services administratifs du ministère de l'intérieur.

— — **Le Marché des services pénitentiaires.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1894. Brochure grand in-8° . . . . 1 fr. 50

GUERLIN DE GUER, chef de division à la préfecture du Calvados.

— — **Les Débits de boissons.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Grand in-8°, broché. . . . . 75 c.

— — **Les Établissements insalubres.** L'industrie et l'hygiène. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1883. Grand in-8°, broché. . 1 fr. 50

— — **L'Instruction primaire aux États-Unis.** La liberté et l'éducation. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. In-8°, broché . 1 fr.

— — **Loi sur la Liberté de réunion,** promulguée le 30 juin 1881, accompagnée d'extraits des délibérations des Chambres et de notes. In-18, broché . . . . 50 c.

— — **Le Service des poids et mesures.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1885. Grand in-8°, broché. . . . . 75 c.

GUICHARD (Eugène) et Maurice COMMANT.

— — **La Question des Zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie.** L'origine. Le régime actuel. Les conséquences. La suppression. 1903. 1 volume in-8° de 137 pages, avec une carte, broché . . . . 2 fr.

Guide du Réclamant en matière de contributions directes. Demandes en dégrèvement. Des causes de dégrèvement. Délais dans lesquels les réclamations doivent être présentées. Forme des réclamations. 1906. Brochure in-18. 40 c.

GUIGNARD (E.).

— — **De la Protection des nouveau-nés.** Sociétés de charité maternelle. Crèches. Sociétés protectrices de l'enfance. Loi de protection des enfants du premier âge. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Gr. in-8°, br. 75 c.

GUILLAUME (Eugène), sous-directeur au ministère de l'intérieur.

— — **Les Chemins ruraux.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché. . 1 fr.

— — **Les Tramways.** Législation et jurisprudence les concernant. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1884. Grand in-8°, br. 2 fr.

GUILLAUMOT (Georges), docteur en droit, auditeur au Conseil d'État.

— — **Les Chambres de commerce avant et depuis la loi du 9 avril 1898.** 1 volume grand in-8° de 199 pages, broché . . . . . . 4 fr.

GUILLET-DESGROIS, procureur général, chef du service judiciaire des établissements français dans l'Inde.

— — **Étude sur le droit hindou.** Du droit de punir. (Extrait de la *Revue maritime.*) 1885. Grand in-8°, broché . . . . 4 fr.

HAEFFELÉ, capitaine au 41e territorial d'infanterie, directeur de la Société de tir du régiment à Nancy.

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENCE

HAURIOU (Maurice), professeur de droit administratif à la faculté de droit de Toulouse.

— — **De la Formation du droit administratif depuis l'an VIII.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1893. Grand in-8°, br. . 1 fr. 50

HAYES (Gabriel), rédacteur à l'administration centrale des postes et télégraphes.

— — **Traité des infractions postales.** Commentaire des lois spéciales et des textes du Code pénal se rattachant aux crimes, délits et contraventions en matière de poste. 1899. 1 volume grand in-8° de 223 pages, broché. . . . 4 fr.

HENRY (E.), ingénieur en chef, agent voyer en chef du département de la Marne.

— — **Les Formes des Enquêtes administratives en matière d'intérêt public.** 1891. 1 volume grand in-8°, broché. . . . . 4 fr.

HEPP (Eugène), docteur en droit.

— — **Lois constitutionnelles et organiques,** concernant les pouvoirs publics et l'élection des sénateurs et des députés. Textes annotés. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1878. In-8°, broché. . . . . 1 fr.

Hôpitaux et Hospices. *Règlement intérieur.* Circulaire ministérielle du 15 décembre 1899; Règlement-modèle annoté et commentaires; Documents-annexes; Table analytique et table alphabétique. Nouvelle édition. 1905. 1 volume in-8° de 190 pages, broché. . . . . . 3 fr.

HUGOT (C.), commis principal des contributions indirectes.

— — **Guide pratique des Receveurs et des Commis principaux des Contributions indirectes.** 1885. 1 volume in-12 de 332 pages, br. 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— — **Manuel du droit de Dénaturation.** 1894. 1 volume in-12 de 346 pages, broché. . 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

Impôt (L') des Prestations, par un ancien agent voyer. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr. 25

JACQUOT (A.), inspecteur des Eaux et Forêts.

— — **Barème d'intérêts composés,** *à l'usage des banquiers, notaires, sociétés, rentiers et comptables.* 1903. Grand in-8°, broché. 1 fr.

— — **Incendies en forêt.** Évaluation des dommages. (Couronné par la Société nationale d'agriculture de France.) 2e tirage. 1904. 1 volume grand in-8° de 400 pages, broché. . 8 fr.

JALOUZET (A.), conservateur des hypothèques.

— — **Du Concours entre l'inscription, la transcription et la saisie en matière hypothécaire.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché . . . . 50 c.

JAMBOIS (C.), avocat au barreau de Nancy.

— — **De la Réforme judiciaire dans les justices de paix.** 1879. In-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **De la Copie des pièces du procès en matière criminelle.** 1880. In-12, broché. . 50 c.

— — ***L'Article trois cent onze*** *du Code d'instruction criminelle.* Le serment de rentrée. *1880. In-12, broché.* . . . . 75 c.

JÈZE (Gaston), professeur à la faculté de droit de Lille.

— — **Les Principes généraux du Droit administratif.** 1904. 1 volume gr. in-8° de 167 pages, broché. . . . . 4 fr.

— — **Observations critiques sur les décisions dites souveraines des Conseils généraux.** (Loi du 10 août 1871, art. 37, 38, 40 et 42. Loi du 21 avril 1832, art. 10.) [Extrait de la *Revue d'administration.*] 1897. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

JOLIVET (L.), fondé de pouvoirs de la trésorerie générale de Limoges.

— — **La Caisse des Écoles** (Loi du 28 mars 1882). *But, fonctionnement, éléments pratiques de comptabilité.* Avec une préface de M. Alengry, inspecteur d'académie de la Haute-Vienne. Nouveau tirage. 1906. In-12, broché . . 75 c.

JOLTRAIN (A.), secrétaire de la Société française d'hygiène.

— — **Les Services sanitaires de la ville de Paris et du département de la Seine.** Avec une préface de M. le Dr Dujardin-Beaumetz, de l'Académie de médecine et du Conseil d'hygiène et de salubrité. 1893. 1 volume in-12, broché. . . . . 3 fr.

JOUAN (A.), commissaire de la marine.

— — **Guide formulaire à l'usage des agents de l'Inscription maritime,** inspecteurs des pêches, syndics des gens de mer, gardes maritimes, gendarmes de la marine, etc. 1890. In-12, broché . . . . 1 fr. 50

JOURDAN (Gustave), chef de service honoraire à la préfecture de la Seine.

— — **L'Assainissement de Paris.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1885. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr. 50

— — **Étude sur le projet de revision de la loi concernant les Logements insalubres.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1883. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

— — **Études d'Hygiène publique.** 4e édition. 1894. 1 volume grand in-8°, broché . . 4 fr.

— — **Législation sur les Logements insalubres.** Commentaire pratique des lois du 15 février 1902 et du 7 avril 1903, relatives à la protection de la santé publique. 1904. 1 volume in-8°, br. 6 fr.
Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

— — **Pouvoirs des maires en matière de Salubrité des habitations.** 3e édition, revue et corrigée. 1900. In-12, broché. . . . . 2 fr.

JUILLET-SAINT-LAGER (F. J.), secrétaire général de préfecture.

— — **De l'Avenir des Biens communaux en France,** et particulièrement dans les pays sectionnaires. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché . . 2 fr. 50

JUILLET-SAINT-LAGER (Marcel), sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, ancien vice-président de conseil de préfecture.

— — **Élections municipales.** Application des lois des 5 avril 1884 et 22 juillet 1889. Jurisprudence du Conseil d'État. 6e édition, mise à jour par Camille Vuillemot, chef de bureau

au gouvernement général de l'Algérie. 1904. 1 volume in-8° de 459 pages, broché. . 5 fr.
Relié en percaline . . . . 6 fr.

— — **Des Délégations spéciales.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1892. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

KNŒPFLER (L.).

— — **L'Instruction publique et les universités.** Essai sur la démocratie. 1897. 1 volume in-8°, broché. . . . . 2 fr.

LACANAL (Pierre), docteur en droit.

— — **De la Responsabilité des Fonctionnaires publics envers les simples particuliers.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1884. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

LADRAT (Frédéric), secrétaire général de la préfecture du Gard.

— — **Des Manses épiscopales et du droit de régale.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1891. Grand in-8°, broché. . . . . . 3 fr.

— — **Des Quêtes faites au profit des pauvres** dans les établissements religieux. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1889. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

LAFERRIÈRE (E.), vice-président du Conseil d'État.

— — **Traité de la Juridiction administrative et des recours contentieux.** Notions générales et législation comparée. Histoire. Organisation. Compétence de la juridiction administrative. Marchés et autres contrats. Dommages. Responsabilité de l'État. Traitements et pensions. Contributions directes. Élections. Recours pour excès de pouvoirs. Interprétation. Contraventions de grande voirie. 2e édition. 1896. 2 vol. grand in-8°, 1457 pages, br. 25 fr.
Reliés en demi-maroquin. . . . . . 32 fr.

LAFITTE (Prosper de), ancien élève de l'École polytechnique.

— — **Ajustement complémentaire des Tables de mortalité pour les sociétés de retraites.** (Extrait de la *Revue des institutions de prévoyance.*) 1892. Grand in-8°, broché. 1 fr. 50

LAGARDE (G.), inspecteur des contributions directes et du cadastre du département de la Seine.

— — **Étude sur les Usines d'éclairage et de force par l'électricité** au point de vue des contributions directes. Publié avec l'autorisation de la Direction générale. 1902. In-8° de 92 pages, broché . . . . 2 fr. 20

LALOU (Jules), inspecteur général des prisons.

— — **Des Projets de Réforme pénitentiaire.** Etudes du programme et des moyens de mise à exécution. 1878. 1 volume in-12, br. 3 fr. 50

LAMARQUE (Jules de), chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **Le Patronage des libérés dans les Départements.** 1874. In-12, broché . . . 1 fr. 50

— — **La Réhabilitation des libérés.** Manuel du patronage. 1877. 1 fort volume in-12, br. 4 fr.

mins de fer. Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels :

— *1re partie :* **Étude des matières du programme.** 7e édition, revue et considérablement augmentée. 1904-1905. 1 volume in-12 de 1 131 pages, avec 135 figures, broché. . 10 fr.
Relié en percaline . . . . 11 fr. 50

— *2e partie :* **Solutions des questions posées dans les différents concours depuis 1878.** 3e édition, revue et mise à jour 1906. 1 volume in-12 de 994 pages, avec 157 figures, broché. . . . . 9 fr.
Relié en percaline. . . . . 10 fr. 50

— **Supplément général. Législation des chemins de fer.** 1902. In-12, 17 pages . . 25 c.

— — **Manuel du candidat à l'emploi de Contrôleur comptable du service du contrôle des chemins de fer.** Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels. 1897. 1 vol. in-12 de 691 pages, avec 97 fig., br. . 7 fr. 50
Relié en percaline . . . . 8 fr. 50

— — **Manuel du candidat à l'emploi d'Inspecteur particulier de l'exploitation commerciale des chemins de fer.** Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels. 4e édition, revue et augmentée. 1899. 1 volume in-12 de 1117 p. avec 107 figures, relié en percaline . . 15 fr.

— — **Supplément aux Manuels de l'Inspecteur et du Commissaire :** *Modifications en 1901.* In-12, broché. . . . . 1 fr.

— — **Notions sur les Chemins de fer, à l'usage** des officiers et sous-officiers de toutes armes. (Armée territoriale. Réserve. Armée active.) 2e édition. 1890. 1 volume in-12 de 565 pages avec 77 gravures, broché. . . . . . 6 fr.
Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

LA RUELLE (Julien), ingénieur civil des mines.

— — **Exploitation et législation des Carrières.** 1887. 1 vol. in-12, relié en percaline. . 3 fr. 50

LASSALLE (C.), archiviste d'état-major de 1re classe au ministère de la guerre.

— — **Manuel de l'organisation de l'Armée et du fonctionnement des services militaires,** à l'usage des états-majors, chefs de corps et officiers de toutes armes, ainsi que des administrations départementales et municipales. 2e édition. 1899. 1 volume in-8° de 1651 pages, broché. 15 fr.
Relié en percaline . . . . 16 fr. 50
Relié en demi-maroquin. . . . . . 17 fr. 50

— — **Code-Manuel des obligations militaires.** *Manuel général du recrutement et des réserves* à l'usage des maires, des commandants de recrutement, de la gendarmerie, des officiers de réserve et de l'armée territoriale, des réservistes et des territoriaux, des jeunes gens et des pères de famille. — *Armées de terre et de mer et troupes coloniales. Intérieur, colonies et pays de protectorat.* 1893. 1 volume in-8° de 548 pages, broché. . . . . 7 fr. 50

— — **Lois organiques militaires.** — Texte intégral mis en concordance avec les lois modificatives et annoté par C. Lassalle, archiviste

territoriale. Loi du 25 juillet 1893 et loi du 13 mars 1875. Brochure in-8° de 112 pages . . . . 1 fr. 25

— **II. Loi sur le Recrutement de l'armée.** Texte intégral de la loi du 15 juillet 1889 mis en concordance avec les lois modificatives et annoté, suivi du texte de la loi du 30 juillet 1893 portant organisation de l'*Armée coloniale* et des lois des 26 juin 1889 et 22 juillet 1893 sur la *Nationalité*. Brochure in-8° de 64 pages . . . . 50 c.

— **III. Loi des Réquisitions militaires.** Texte modifié de la loi du 3 juillet 1877 et des décrets du 2 août 1877 et du 9 avril 1878. Décrets relatifs au *ravitaillement* de la population civile des places fortes et aux *pigeons voyageurs*, 80 pages . . . . 1 fr. 25

— **IV. Avancement.** Texte des lois, ordonnances, décrets, etc., en vigueur sur l'avancement dans l'armée. 1895. Brochure in-8° . . . . 2 fr. 50

— **V. Légion d'honneur et Médaille militaire.** 1895. Brochure in-8° . . . . 1 fr. 25

LAVALLÉE (Albert), conseiller de préfecture de la Seine.

— — **La Question du Juge ordinaire**, à propos du projet de loi sur les conseils de préfecture. (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1887. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **L'Idée du droit.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1891. Grand in-8°, br. 1 fr. 50

— — **De la Proposition de suppression des Conseils de préfecture de M. le député Morlot.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1902. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr.

— — **Le Régime administratif du département de la Seine et de la ville de Paris.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1901. 1 volume grand in-8°, broché . . . . 3 fr. 50

LAVERGNE (P.), secrétaire de la mairie du Kremlin-Bicêtre.

— — **Du Pouvoir central et des Conseils municipaux.** Des recours que l'on peut former contre les décisions préfectorales statuant sur les demandes en annulation des délibérations des conseils municipaux. (Extrait de la *Revue générale d'administration*.) 1900. Brochure grand in-8° . . . . 1 fr. 25

LE BALLEUR (A.), chef de bureau au ministère des finances.

— — **Dictionnaire de la perception des Amendes** et des condamnations pécuniaires, à l'usage des préfets, sous-préfets, maires, trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs, etc. Publié avec l'autorisation du ministre des finances. 2e édition. 1897. 1 volume grand in-8° de 801 pages, broché. . . 10 fr. Relié en percaline. . . . . 12 fr.

LECERF (Z.), sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine.

— — **Code-manuel des contraventions de grande voirie** et du domaine public. 1880. 1 volume in-8°, broché . . . . 6 fr.

LEFEBVRE (J.), ancien préfet.

— — **Des Actions judiciaires et transactions** des communes et des établissements communaux d'utilité publique. Législation, doctrine,

LEFOURNIER (J.), secrétaire général de [la pré]fecture d'Eure-et-Loir.

— — **Les Battues communales.** (Extrait [de la] *Revue d'administration*.) 1888. Grand [in-8°,] broché . . . .

— — **De la Responsabilité de l'État con[sidéré]** comme puissance publique à l'égar[d des] tiers. (Extrait de la *Revue d'administr[ation]*.) 1894. Grand in-8°, broché . . . . . .

Législation sur les Aliénés. — Tome I : R[ecueil] des lois, décrets et circulaires ministé[riels] (1790-1879). — Tomes II et III : Discu[ssion] de la loi sur les aliénés à la Chambre d[es dé]putés et à la Chambre des pairs (1837-) 1884. 3 volumes de 1227 pages, grand [in-8°,] brochés. . . . .

LELORRAIN (Charles).

— — **De la Politique française.** Né[cessité] pour elle d'une orientation définitive. 1 volume in-8°, broché. 3

LE MOINE (A.), capitaine de frégate, li[cencié] en droit.

— — **Précis de Droit maritime interna[tional]** et de diplomatie, d'après les documen[ts les] plus récents. 1888. 1 volume in-8°, br. .

LEMPFRIT DE SAINT-VENANT (L. A.)[, juge] de paix.

— — **Guide manuel de l'officier de** [l'état] civil. Instructions pratiques suivies d'un [grand] nombre de formules. 1880. 1 volume broché . . . . 1 Relié en percaline . . . .

LENOIR (A.), juge de paix des 2e et 4e ca[ntons] de Reims.

— — **De la Protection du premier âge** [Loi] du 23 décembre 1874. Commentaire et pratique, à l'usage des maires, secrétai[res de] mairie, médecins-inspecteurs, juges de p[aix,] de l'administration préfectorale. 2e édition. 1 volume gr. in-8° de 312 pages, broché.

LEPETIT (Paul), commis principal au min[istère] des finances.

— — **Table des circulaires de la dir[ection]** **générale de la Comptabilité publiqu[e]** 1er juillet 1887 au 31 décembre 1894. [(Voy.] BELOT (Alfred).)

LEPINE, préfet de police.

— — **Répertoire de police administrati[ve et]** **judiciaire.** (*Voy.* COURCELLE.)

LE ROY (P. A.).

— — **L'Assistance publique en Allemagn[e.]** [Lé]gislation, Statistique en 1885. (Extrait [de la] *Revue d'administration*.) 1889. 1 volume in-8°, broché 3

LESAGE (Léon), docteur en droit, et M. LESAGE, ingénieur agronome.

— — **Code de législation rurale**, compren[ant le] Code rural, le Code forestier et les ex[traits] des divers Codes, civil, de procédure, [d'ins]truction criminelle, pénal et de commerce [in]téressant l'agriculture. 1905. Six fascicule[s]

L'ESPRIT (A.), rédacteur à la division des affaires militaires de la Seine.

— — **Situation des Étrangers en France, dans les colonies et protectorats, au point de vue du recrutement.** Manuel d'extranéité à l'usage des préfectures, sous-préfectures, mairies, justices de paix, ambassades et consulats. 2e édition. 1893. 1 vol. in-8° de 332 pages, br. 5 fr.

LEVASSEUR (E.), membre de l'Institut.

— — **L'Enseignement primaire dans les pays civilisés.** 1897. 1 vol. gr. in-8° de 638 pages, broché . . . . 15 fr.
— *Supplément* comprenant la période décennale 1892-1902. 1904. Gr. in-8°, broché. 2 fr.

LIÉGEOIS (Jules), professeur à la faculté de droit de Nancy.

— — **Projet de création d'une Caisse de prévoyance des fonctionnaires civils.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1881. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

LONJARRET (Ch.), percepteur-receveur municipal.

— — **Nomenclature des Quittances** soumises ou non soumises au timbre, en vertu des lois du 8 juillet 1865 et du 23 août 1871, des lois antérieures ou postérieures et de la jurisprudence. 3e édition. 1890. Complétée par un supplément 1897. In-4° . . . . 4 fr.

LORRAIN (A.), percepteur.

— — **Agenda de poche à l'usage des Maires et des secrétaires de mairie.** (*Voy.* p. 4.)

— — **Agenda de poche à l'usage des Percepteurs-receveurs municipaux.** (*Voy.* p. 4.)

MAGUÉRO (Édouard), docteur en droit, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Tours.

— — **Dictionnaire de l'Administration française.** (*Voy.* BLOCK [Maurice].)

— — **Dictionnaire des Domaines.** Avec la collaboration de MM. GUILBERT, JUGE et OLIVE, rédacteurs à la direction générale. 1899. 1 volume in-4° de 798 pages, broché . . . 25 fr.
Relié en demi-maroquin . . . . 30 fr.

Manuel des aspirants Percepteurs et des candidats au concours de la Trésorerie d'Algérie. 11e édition, entièrement refondue et mise à jour par A. L., percepteur-receveur municipal. 1905. 1 volume in-12 de 717 pages, br. 5 fr.
Relié en percaline gaufrée . . . . 6 fr.

MARCÉ (Victor), chargé de conférences à l'École des sciences politiques.

— — **Les Décrets du 27 mars 1893 sur la comptabilité des Fabriques, des conseils presbytéraux, des consistoires protestants et des communautés israélites.** (Extrait de l'*Annuaire de législation française*.) 1894. In-8°, broché . . . . 2 fr. 50

MARCILLAC (Ch. de), caissier-payeur central du Trésor.

— — **La Question des Trésoriers généraux** ... des finances. 1890. 1 volume grand in-8° de 682 pages, broché. . . . . 12 fr.
Relié en demi-chagrin . . . . 15 fr.

MARIE (J.), professeur à la Faculté de droit de Caen.

— — **Des Droits des communes sur les Terres vaines et vagues.** Législation spéciale de la Bretagne à cet égard. (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1894. Grand in-8° de 84 pages, broché . . . . 2 fr. 50

— — **De l'Assistance publique relativement à l'enfance.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1892. Grand in-8°, broché. . . . 2 fr.

MARQFOY (Gustave), trésorier-payeur général.

— — **Projet de fixation définitive de la situation des Trésoriers généraux.** 1890. 1 volume grand in-8°, broché . . . . 3 fr.

— — **La Question des Trésoriers généraux.** 1888. Grand in-8°, broché. . . . . . . 1 fr.

— — **La République.** I. Discours préliminaire. La Société parfaite; Premiers temps; Connaissances humaines. — II. Philosophie, Religion; Splendeur et Misère. — III. Considérations sur les divers peuples; Progrès social; Religion et Morale; Science et Instruction publique; Guerre et Tyrannie. — IV. Économie; Travail, Capital; Économie politique : Finances publiques, Chemins de fer, Impôts; Économie sociale : Richesse, Salaires, Utopies. — V. Monarchie. — VI. République; Régime parlementaire; Art de gouverner; Réformes urgentes, etc. 1891. 6 forts volumes grand in-8° d'environ 550 pages chacun, brochés. Chaque volume . . 7 fr. 50

MARTIN (Étienne).

— — **Les Impôts directs en Angleterre.** *Taxes locales et impériales.* 1905. 1 volume grand in-8° de 338 pages, 9 pages d'annexes in-4° et 1 graphique in-folio en deux couleurs, br. 7 fr. 50

MARTINET (Antony), sous-préfet de Cherbourg.

— — **Les Différentes formes de l'Impôt sur le revenu.** 1888. 1 vol. grand in-8°, br. 3 fr. 50

— — **Les Sociétés de Secours mutuels et les Assurances ouvrières.** 1891. 1 volume grand in-8°, broché. . . . . 5 fr.

MARTINIER (Eugène), trésorier-payeur général de la Savoie.

— — **Répertoire du Service de la Comptabilité des trésoriers-payeurs généraux et des Receveurs particuliers des finances.** 1902. 1 vol. in-4° de 121 pages, relié en percal. 6 fr.

MASSE (Daniel), ancien conseiller de préfecture.

— — **Législation du Travail et Lois ouvrières.** *Classification. Commentaire. Jurisprudence. Législation comparée. Projets et propositions de lois.* 1904. 1 vol. gr. in-8° de 986 p., br. 15 fr.
Relié en demi-maroquin . . . . 18 fr.

MAURANNES (L.) et F. LAMBERT, chefs de service à la trésorerie générale de Meurthe-et-Moselle.

— — **Service des Rentes sur l'État et des va-**

MEHL (Charles).

— — **Les Origines de l'administration des Contributions indirectes.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1884. Gr. in-8°, br. 1 fr. 25

MÉTÉRIÉ-LARREY.

— — **Quand vous serez Électeurs.** Lectures et thèmes de conférences à l'usage des cours d'adultes et des bibliothèques populaires. 1896. 1 volume in-12, broché . . . . 2 fr.

MÉTÉRIÉ-LARREY (A.) et DRIMONT.

— — **De l'Administration des enfants assistés.** (*Manuel du candidat à l'inspection.*) Répertoire méthodique de la législation et des instructions ministérielles. 1896. 1 vol. in-12 de 326 pages, broché. . . . . 4 fr.
Relié en percaline . . . . 5 fr.

MICHEL (Georges), rédacteur au *Journal des Débats.*

— — **Une Iniquité sociale.** *Les frais de ventes judiciaires d'immeubles.* (Extrait de l'*Économiste français.*) 1890. In-8°, br. . . 1 fr.

MILLET (D.), contrôleur principal des contributions directes, premier commis de direction.

— — **Conférences écrites sur les Contributions directes** pour la préparation aux examens des surnuméraires-contrôleurs. 2° édition. 1879. 1 volume in-12, broché . . . . 4 fr.
Relié en percaline . . . . 5 fr.

MONFREU (J.), chef du bureau de l'état civil à la mairie d'Aurillac.

— — **Manuel pratique des Actes de l'état civil,** *avec Formules pour la rédaction de tous les actes.* 1904. 1 vol. in-8° de 350 pages, br. 3 fr.
Relié en percaline . . . . 4 fr.

MONNET (R.), vice-consul de France.

— — **Manuel diplomatique et consulaire.** Aide-mémoire pratique des chancelleries, suivi d'un appendice à l'usage spécial des agents consulaires. Nouvelle édition, mise à jour par un *Supplément* et augmentée d'une table alphabétique des matières. 1905. 1 volume in-8° de 558 pages, broché . . . . 7 fr. 50
Relié en percaline gaufrée . . . . . 8 fr. 50
— Le *Supplément* séparément. 1905. In-8°, 64 pages, broché . . . . 1 fr.

MONVAL (Georges), archiviste de la Comédie-Française.

— — **Les Théâtres subventionnés.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché . . . . 1 fr. 25

MORGAND (Henri), chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — **Les Réquisitions militaires.** Commentaire de la loi du 3 juillet 1877 et du règlement d'administration publique du 2 août 1877. 3° édition, augmentée et mise à jour. 1896. 1 volume in-8° de 648 pages, broché . 10 fr.
Relié en percaline. . . . . 12 fr.

MORGAND (Léon), ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur.

— — ***La Loi municipale.* Commentaire de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation et les attri**butions des conseils municipaux. Suivi d mentaire de la loi du 22 mars 1890 s syndicats de communes. 7° édition, revu mentée et mise au courant de la jurispru 1906. 2 volumes in-8, 1514 pages, br.
Reliés en percaline. . . . .

— — **Des Hommages publics décernés p corps administratifs ou autres.** (Extrai *Revue d'administration.*) 1884. Grand broché . . . .

MORHAIN (C.), sous-intendant militaire.

— — **De l'Empire allemand, sa constitutio administration.** 1886. 1 volume grand in 468 pages, broché 7

MUNIER-JOLAIN (M.), avocat du barre Nancy.

— — **Vieux avocats, vieux procès.** I dédiés à Me Allou, ancien bâtonnier de l' des avocats à la Cour d'appel de Paris. 1 volume in-12, broché . . . .

Mutations (Instruction générale du 2 mars sur les). Extrait pour le service des percep 1886. Grand in-8°, broché 1

NECTOUX (A.), conseiller de préfecture.

— — **Des Attributions des Conseillers géné** 1895. 1 volume in-12, broché. . . . 2
Relié en percaline 3

— — **Des Visites de lieux.** Procédure deva conseils de préfecture. (Extrait de la *I d'administration.*) 1894. Grand in-8°, br.

NEVEU (C.), commissaire de la marine.

— — **Caisse des invalides de la mari pensions de l'armée de mer.** Administr législation et tarifs. 1897. Avec un supplé de mise à jour. 1905. 1 volume grand broché. . . . .
Tirage à grandes marges . . . .

NICOLAS (Ch.), ingénieur en chef des po chaussées en retraite.

— — **Les Budgets de la France dep** commencement du XIXe siècle. Tableaux gétaires. 1883. 1 volume in-4° de 356 p broché . . . .

NOËL (Octave), professeur à l'École des h études commerciales.

— — **Les Chemins de fer en France l'étranger.** Étude financière et statis 1887. 1 volume in-12 de 460 pages, br.

NORBERG (Ch.).

— — **État rétrospectif de l'Administr française en 1870-1871.** In-8°, br. . 1

NOYER (G.), sous-chef de division à la p ture de l'Eure.

— — **Les Pensions des instituteurs.** décrets, instructions et circulaires mi rielles, suivis d'un commentaire alphab sur chacune des matières relatives aux pen avec la jurisprudence du Conseil d'État. tion. 1894. 1 volume in-8°, broché. . 3

NOYER (W.), chef de division à la préf de l'Eure.

— — **Table de Législation commençan**

principaux formant jurisprudence, ou
oire usuel de droit administratif, à l'usage
sticiables des conseils de préfecture et
ux fonctionnaires publics. 1867. 1 volume
in-8°, broché. . . . . 6 fr.

AVE (Reginald), secrétaire général ad-
e la Chambre des communes.

ι **Chambre des Communes.** Origines et
ormations de quelques usages parlemen-
Traduit de l'anglais par Alfred de Fo-
chef de bureau au ministère des finances.
it de la *Revue d'administration.*) 1878.
broché. . . . . 1 fr.

N (Georges), gouverneur de la Banque
nce, ancien trésorier-payeur général.

**aité de la législation spéciale du
· public en matière contentieuse,** de
Dumesnil, ancien avocat à la Cour de
on, au Conseil d'État et à la Cour
l de Paris. Troisième édition, entièrement
ıe, par G. Pallain. 1898. 1 beau volume
in-8° de 547 pages, broché . . . 10 fr.
:n demi-maroquin. . . . . . 13 fr. 50

(H.), inspecteur des enfants assistés.

Vérité sur les Tours. 1879. 1 volume
ιe 292 pages, broché. . . . . 3 fr. 50

D (H.), conseiller de cour d'appel.

Mobilisation du sol, en tant qu'élé-
.e crédit, en France et à l'étranger. 1903.
broché . . . . 1 fr. 50

**Séparation des pouvoirs et les Con-
attributions.** (Extrait de la *Revue d'ad-
ation.*) 1879. In-8°, broché . . . 1 fr.

(Ernest), avocat au Conseil d'État.

s Portions ménagères et communales
nce et à l'Étranger. (Extrait de la *Revue
nistration.*) 1888. Gr. in-8°, br. . 2 fr.

: (Henri), fondé de pouvoirs de tréso-
énérale.

**tit Manuel pratique à l'usage des
rs et pensionnaires de l'État.** Rentes
tat, pensions civiles, militaires et de la
, traitement de la Légion d'honneur et
viagères pour la vieillesse. 1888. 1 vo-
ı-12, broché . . . . 1 fr. 25

Henri), avocat à la cour d'appel.

**l'Intervention des municipalités dans
ementation du Travail.** (Extrait de la
d'administration.) 1891. Grand in-8°,
. . . . 2 fr.

(Léon), sous-chef de bureau au minis-
l'intérieur.

nmentaire de la loi du 8 juin 1893,
aux actes de procuration, de consen-
et d'autorisation dressés aux armées
; le cours d'un voyage maritime. 1895.
ıe in-12, broché . . . . 2 fr.

Régime de la Propriété foncière en
. Étude sur le projet de loi. (Extrait

PETIT (Édouard), chef de bureau au ministère des colonies, professeur à l'École coloniale.

— — **Organisation générale des Colonies françaises et des pays de Protectorat.** Préface de R. de Moüy, maître des requêtes au Conseil d'État. 1894. 2 volumes grand in-8° d'environ 720 pages chacun. Prix de chaque volume, broché . . . . 12 fr.
Relié en percaline . . . . 13 fr. 50
Relié en demi-maroquin. . . . . 14 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques et par la Société de géographie de Paris.

— — **Complément** (*Voy.* Blondel, *Le Régime du travail et la colonisation libre dans nos colonies*).

PETIT (Eugène), ex-secrétaire de la *Revue des Institutions de prévoyance.*

— — **Les Sociétés de secours mutuels en France.** 1892. 1 volume in-12, broché . 2 fr.

PIENNE (Gabriel), premier fondé de pouvoirs de trésorerie générale.

— — **Guide pratique pour l'Installation des trésoriers-payeurs généraux,** receveurs particuliers des finances, percepteurs des contributions directes, receveurs municipaux de communes et établissements publics et caissiers de caisses d'épargne et de prévoyance. 1897. 1 vol. in-8°, de 259 pages, broché. 5 fr.

— — **Guide pratique pour la Vérification des trésoriers-payeurs généraux,** receveurs particuliers des finances, percepteurs des contributions directes, receveurs municipaux de communes et établissements publics et caissiers de caisses d'épargne et de prévoyance. 1897. 1 volume in-8°, de 184 pages, broché. . 4 fr.

PIOT (Gaston), docteur en droit, chef du contentieux de la compagnie des chemins de fer du Midi.

— — **Éléments de la Législation des Chemins de fer.** 2e édition. 1906. Grand in-8°, 59 pages à deux colonnes, broché . . . . . 1 fr. 50

POIRIER (L.), professeur de mathématiques, rédacteur au ministère de la guerre, et A. SAILLARD, inspecteur général au ministère de l'agriculture.

— — **Manuel d'Arithmétique,** *avec 500 énoncés de problèmes à résoudre, donnés dans les concours des administrations et des écoles,* à l'usage des candidats aux carrières administratives, des élèves de l'enseignement primaire et secondaire et des candidats aux diverses écoles. 1905. 1 volume in-8° de 400 pages, br. 4 fr. 50

POIRSON (Ch.), juge de paix.

— — **Projet de loi sur les Justices de paix.** Pétition adressée au Sénat et à la Chambre des députés. 1880. Grand in-8°, broché. 1 fr.

POISSON (A.), conseiller de préfecture.

Police sanitaire des animaux. Extraits des lois et circulaires du 21 juin 1898 au 17 janvier 1905. In-8, 61 pages, broché . . . . 75 c.

POXT (Ch.), capitaine d'infanterie breveté, docteur en droit.

— — **Les Réquisitions militaires du temps de guerre.** *Étude de droit international public.* 1905. 1 volume grand in-8°, broché. . . 4 fr.

POUBELLE, préfet de la Seine.

— — **Discours (1883-1896).** 1900. 1 vol. grand in-8° de 738 pages, broché . . . . . 7 fr. 50

Poursuites en matière de Contributions directes (Règlement du 21 décembre 1839). Suivi du règlement d'administration publique pour la notification par la poste des sommations avec frais et des commandements. 1904. Brochure de 71 pages, grand in-8°. . . . . 2 fr.

Procédure (Instruction sur la) à suivre devant les Conseils de préfecture. Loi du 22 juillet 1889. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr. 50

Programme des Examens des aspirants Percepteurs. *Guide-mémento des différentes instructions.* In-12 . . . . *(Sous presse.)*

PROST (Aug.), membre de l'Académie de Metz et de la Société nationale des antiquaires de France.

— — **Les Institutions judiciaires dans la Cité de Metz.** 1893. 1 volume grand in-8° de 277 pages, broché . . . . 7 fr. 50

Protection des enfants du premier âge. Circulaire ministérielle du 20 mars 1877. Loi du 23 décembre 1874. Règlement d'administration publique du 27 février 1877. Instruction générale du 15 juin 1877. In-8°, avec modèles, broché . . . . 60 c.

PUÉJAC (Mme Anna), sage-femme en chef de la Maternité de Montpellier.

— — **Des Mœurs publiques.** Réflexions et projets (question des tours), dédiés à mistress Butler. (Extrait de la *Gazette obstétricale.*) 1878. In-8°, broché. . . . . 1 fr.

PUIBARAUD (Louis), sous-chef au ministère de l'intérieur.

— — **Les Emprunts municipaux en France et en Angleterre.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché . . . 1 fr. 25

— — **La Législation sur le droit de Réunion en France.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. In-8°, broché. . . . . 1 fr. 25

RABANY (Charles), chef du bureau des affaires militaires au ministère de l'intérieur.

— — **Annales des Assemblées départementales,** fondées en 1887 par J. DE CRISENOY (voy. ce nom). Publiées depuis 1901 par Ch. RABANY. Tome XIX, 19e année. 1905. 1 volume grand in-8° de 367 pages, broché. . . . . . . 5 fr.

Les années précédentes sont en vente au même prix.

— — **L'Économie politique dans l'Enseignement primaire.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché . . . . 75 c.

— — **L'Instruction secondaire en France et en Angleterre.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché . . . . 1 fr.

— — **Le Recrutement de l'Armée.** *Comme de la loi du 21 mars 1905.* (Dispositions rales. Des appels. Corps spéciaux. Tira sort. Revision. Taxe militaire. Service l'armée active et dans les réserves. Org tion. Cadres. Mobilisation. Non-disponible gagements volontaires. Rengagements. Di tions pénales). 1906. 1 volume in-8° de 1 ges, broché . . . .
Relié en percaline. . . . .

— — **Les Réformes de l'Enseignement s daire.** (Extr. de la *Revue d'administr* 1880. Grand in-8°, broché . . . . . .

RAMALHO (A.), sous-chef de bureau au tère de l'intérieur.

— — **L'Administration municipale au XIII cle dans les villes de consulat.** (Extrait *Revue d'administration.*) 1896. 1 volume in-8°, broché 2

RAUTER, professeur à la faculté de dr Strasbourg.

— — **Cours de Procédure civile.** 1834. lume in-8°, broché . . . .

RAYNAL (A.), commis-rédacteur à l'admin tion des colonies.

— — **Manuel de Comptabilité-matières,** sage des comptables du service colonial. 1 volume in-8°, broché . . . .

REBOUL-DENEYROL (L. J.), secrétaire ral de préfecture.

— — **Paupérisme et bienfaisance dans le Rhin.** 1858. 1 volume grand in-8° de 55 ges, broché . . . .

Réclamations en matière de contributio rectes et de taxes y assimilées (Instru générale sur les). 22 janvier 1898. Grand broché 1

Recrutement de l'Armée. Loi du 21 mars (Service de deux ans). In-8°. broché. .

— **Instruction du 20 octobre 1905 re à l'établissement des Tableaux de re ment.** In-8°, broché . . . .

— **Loi du 21 mars 1905 sur le Recrute de l'Armée (Service de deux ans),** *sui l'instruction du 20 octobre 1905 relative à blissement des tableaux de recensement.* chure in-8° de 120 pages . . . . . .

— **Engagements volontaires dans les tr métropolitaines.** Décret du 27 juin In-8. . . . .

— **Soutiens indispensables de famille** *truction du 25 juin 1906* réglant le mod tribution des allocations journalières prévu l'article 22 de la loi du 21 mars 1905 *Recrutement de l'armée.* Brochure in 82 pages. . . . .

Recueil périodique d'arrêts de la Cour d de Nancy et des jugements rendus par bunaux de son ressort, publié sous la tion de M. DE SOBIRATS, avoué à la Co plusieurs membres du barreau de Nanc nées 1876 à 1880. 5 volumes in-8°, br chacun. . . . .

Règlement sur la tenue de la comptabilité des Économes dans les établissements publics d'assistance. 1902. In-8°, broché . . . . . 75 c.

REISSER (Edmond), vice-président du conseil de préfecture de la Lozère, et Gaston RIDEL, conseiller de préfecture de la Lozère.

— — **Des Autorisations pour ester en justice.** *Communes et établissements publics.* 1902. 1 volume in-12 de 92 pages, broché . . . 1 fr. 50

— — **De la Comptabilité des Fabriques** *ressortissant aux conseils de préfecture.* Traité pratique au courant de la législation et de la jurisprudence actuelles, avec arrêtés sur l'apurement, le retard dans la production des comptes et les gestions de fait, à l'usage des comptables et des tribunaux administratifs. 1901. 1 vol. in-12 de 274 pages, br. 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— — **Guide Électoral pratique**, à l'usage des électeurs, des maires, des juges de paix et des conseillers de préfecture. Avec un appendice spécial à l'Algérie. 1901. 1 volume in-12 de 350 pages, broché . . . . 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

REMY (V.), sous-intendant militaire, docteur en droit.

— — **Traité de la Comptabilité publique**, étudiée au point de vue des dépenses, et principalement des dépenses du département de la guerre. 1894. 1 volume in-8° de 631 pages, broché. . . . . 12 fr.

RENAUT (C.), receveur des finances.

— — **Nouvelle Table pour le calcul des douzièmes échus sur contributions**, pour tous les nombres depuis 0 jusqu'à 1019. 3e édition. 1903. Grand in-8°. . . . . 2 fr.

Renouvellement des Conseils municipaux et des maires et des adjoints. Circulaire du ministre de l'intérieur du 14 avril 1904. Loi du 5 avril 1884. Brochure in-8° de 56 pages. 60 c.

Répertoire de Police administrative et judiciaire. (*Voy.* COURCELLE.)

Réquisition de la force armée (Justice militaire). Instruction du 24 juin 1903, modifiée par la circulaire ministérielle du 20 décembre 1904. In-18, broché . . . . 15 c.

Responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail (Loi du 9 avril 1898). In-8°, broché . . . . 50 c.

Réunion (La) des services de l'Assiette et du recouvrement. Examen du projet de loi déposé par M. Marcel BARTHE à la Chambre des députés, le 19 novembre 1878. 1879. In-8°, br. 3 fr.

RÉVILLE (Marc), avocat à la cour d'appel de Paris, et L. ARMBRUSTER, avocat à la cour d'appel de Paris.

— — **Le Régime des Cultes** d'après la loi du 9 décembre 1905 et les règlements d'administration publique relatifs à la **Séparation des Églises et de l'État.** *Guide pratique.* 1906. 1 volume in-12, broché. . . . . 3 fr. 50

Revue des Établissements de Bienfaisanc (*Voy.* p. 2.)

Revue pratique d'Hygiène municipale, urbai et rurale. (*Voy.* p. 3.)

Revue des Institutions de Prévoyance, caiss d'épargne nationale et privées, sociétés de s cours mutuels, caisses de retraite nationa et privées, syndicats professionnels, pa ticipation aux bénéfices, associations coop ratives, assurances, etc. Publiée sous la dire tion de M. Hippolyte MAZE, sénateur, préside de la commission supérieure de la Caisse n tionale des retraites. 1887 à 1891. 5 volum grand in-8°, chacun (au lieu de 15 fr.) . 5

Revue des Services financiers. (*Voy.* p. 2.)

ROBIQUET (Paul), avocat au Conseil d'État.

— — **De l'Organisation municipale de Pa** sous l'ancien régime. (Extrait de la *Rev d'administration.*) 1881. Gr. in-8°, br. 1 fr.

ROLLAND (E.), trésorier-payeur général de Loire.

— — **Documents et livres à établir et à ten dans une trésorerie générale.** 1905. 1 volu grand in-8 de 619 pages, broché. . . . 15
Relié en demi-maroquin. 18

ROQUETTE-BUISSON (Georges de), trésori payeur général des Hautes-Pyrénées.

— — **Étude sur l'Organisation des Tréso ries générales.** 1901. 1 vol. gr. in-8°, br. 3

ROUARD de CARD (E.), professeur à l'Éc de droit d'Alger.

— — **Les Certificats d'études spéciales en A gérie.** (Extrait de la *Revue d'administratio* 1884. Grand in-8°, broché. 1

— — **Étude sur la Naturalisation en Algér** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 18 Grand in-8°, broché 1

— — **De l'Échange des actes de l'état civil ent nations par la voie diplomatique.** (Extr. de *Revue d'administration.*) 1880. In-8°, br. 1

— — **Un Essai de réforme administrative Algérie.** (Extrait de la *Revue d'administratio* 1881. Grand in-8°, broché. 1

ROUGET-MARSEILLE (Casimir), fondé de po voirs de recette particulière.

— — **Guide manuel des Receveurs particulie des finances et de tous leurs comptables s bordonnés.** Nouvelle édition, complètement r maniée, augmentée et mise à jour. 1898. 1 v lume in-4°, broché . . . . 5 fr.
Relié en percaline . . . . 6 fr.

ROUSSAN et J. JOSAT, chef et sous-chef de b reau à l'administration centrale des contrib tions indirectes au ministère des finances.

— — **Administration des Contributions ind rectes. Guide pratique des surnuméraire** avant et après le concours.

— PARTIE ADMINISTRATIVE. 3e édition. 18
1 volume grand in-8°, broché . . . 3 fr.

— PARTIE SCIENTIFIQUE. **Notions élémentair**

ADMINISTRATION. FINANCES. ÉCONOMIE POLITIQUE. LÉGISLATION. JURISPRUDENCE

ROUSSEL (J.-M.), auditeur au Conseil d'État.

— — **Les Déclarations du caractère de Bienfaisance des dons et legs charitables faits** aux établissements publics ou d'utilité publique (art. 19 de la loi du 25 février 1901). [Extrait de la *Revue d'administration*.] 1904. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

ROY (H.), percepteur en retraite.

— — **Étude du règlement sur les Poursuites.** 1887. 1 volume in-12, broché . . . . 2 fr. 50

SAILLARD (A.), chef de bureau au ministère de l'agriculture, directeur de l'Institut administratif.

— — **Les Carrières administratives.** *Nouveau guide des candidats.* Nouvelle édition, publiée par monographies isolées.

— **Le Ministère des finances.** Administrations et services qui en dépendent. 1903. 1 volume in-8° de 214 pages, avec 4 tableaux autographiques, broché . . . . 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— **Le Ministère du commerce.** (*Sous presse.*)

SAILLARD (A.) et H. LACHENAUD, ancien élève de l'École des chartes.

— — **Le Classement des Dossiers.** Étude sur les dossiers administratifs. 1902. In-18, 34 pages, broché. . . . . 1 fr.

SAINT-ALBIN (Emm. de), sous-chef de bureau au cabinet du préfet de la Seine.

— — **Les Bibliothèques municipales de la ville de Paris.** 1896. 1 volume in-8°, avec 3 dessins de Félix RÉGAMEY, broché. . 7 fr. 50

SAINTARAILLE (A.), rédacteur au ministère des finances.

— — **Barème pour le calcul des arrérages de rentes et de pensions,** et pour celui de la moyenne des traitements. 1899. Brochure in-folio . . . . 2 fr.

SALMON (J.), chef de contentieux à l'administration de l'Assistance publique de Paris.

— — **Des Autorisations d'office.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1895. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

— — **Du Caractère imposable des hôpitaux payants.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1899. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr.

— — **La Comptabilité publique.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1880. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

— — **La Fondation et l'Édit d'avril 1749.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1906. 1 volume gr. in-8° de 135 pages, broché. 3 fr. 50

SANLAVILLE (Ferd.), avocat à la Cour d'appel.

— — **Des Contrats passés en la forme administrative.** Authenticité, compétence. (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1892. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 25

— — **Des Dommages résultant de travaux publics.** 1906. Grand in-8°, broché. . . . 1 fr.

— — ***Les Droits de police de l'administration sur les Étangs.*** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1893. Grand in-8°, br. . 1 fr. 50

— — **Les Logements insalubres et la loi du 13 avril 1850.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1897. Brochure grand in-8°. 1 fr.

— — **L'Occupation définitive sans expropriation.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1891. 1 volume grand in-8°, broché . . 4 fr.

— — **Le Phylloxéra en droit administratif et en droit civil.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1896. Grand in-8°, br. . . 1 fr. 25

— — **De la Représentation juridique et de la défense des intérêts communaux.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1904. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

— — **Des Voies privées.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1899. Gr. in-8°, br. 1 fr. 50

SAUTOT (Alfred), chef du service de la Caisse des dépôts et consignations à la trésorerie générale de l'Aube.

— — **Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse.** Guide-manuel pour les versements et les écritures. 1903. 1 volume grand in-8° de 112 pages, broché . . . . 2 fr. 50

SAVOURÉ-BONVILLE (A.), inspecteur départemental du service des enfants assistés et des établissements de bienfaisance.

— — **Réflexions sur le fonctionnement et le rôle de l'Assistance publique en France.** 1893. 1 volume in-8°, broché . . . . . 2 fr.

SAY (Léon), membre de l'Institut, ancien ministre des finances.

— — **Dictionnaire des Finances,** publié sous la direction de M. Léon SAY, par MM. Louis FOYOT, chef de bureau, et A. LANJALLEY, ancien directeur général au ministère des finances. Avec la collaboration des écrivains les plus compétents et des principaux fonctionnaires des administrations publiques. 1894. 2 volumes grand in-8° jésus, chacun de 1575 pages à deux colonnes compactes. Prix, brochés . . . . 90 fr.
Reliés en demi-chagrin, plats toile. . 100 fr.

SCHMIT (Henri), chef de bureau au ministère de l'instruction publique.

— — **Les Arrêts du Conseil supérieur de l'Instruction publique de 1887 à 1899.** Annotés et précédés de l'exposé de la législation en vigueur. 1899. 1 volume in-8° de 404 pages, broché . . . . 6 fr.
Relié en percaline . . . . 7 fr. 50

— 2e série : **Sessions de juillet 1899 à décembre 1902.** 1903. 1 vol. in-8°, br. 3 fr. 50
Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— 3e série : **Sessions de juillet 1903 à décembre 1905.** 1906. 1 vol. in-8° de 538 pages, broché . . . . 7 fr. 50
Relié en percaline. . . . . 9 fr.

SEIGNOURET (Ernest), sous-préfet.

— — **De l'Hypothèque judiciaire et des biens communaux.** (Extrait de la *Revue d'administration*.) 1893. Grand in-8°, broché. . . 1 fr.

SERRE (Ed.), conseiller à la Cour de cassation.

— — **Les Accidents du travail. Commentaire de la législation.** 1905. (Voy. page 21.)

de secours mutuels (Loi du 1er avril
n-8°, broché . . . . 50 c.

. (Félix), sous-inspecteur de l'enregis-
et des domaines.

tionnaire du Timbre et de l'Enregis-
t, en ce qui concerne les actes admi-
s et les pièces de la comptabilité des
ments, des communes et des établisse-
publics. 1896. 1 vol. in-8° de 443 pages,
. . . . 5 fr.
percaline . . . . 6 fr. 50

(René), professeur à l'École des scien-
tiques.

mpôt sur l'Alcool dans les principaux
886. 1 volume in-12, broché . . 3 fr.

(Victor de), trésorier-payeur général.

Banquier du Trésor royal au XVIIIe
Samuel Bernard, sa correspondance
739). 1893. 1 vol. grand in-8°, br. 2 fr. 50

ité de la Comptabilité occulte et des
extraréglementaires. Législation, ré-
tation, procédure, jurisprudence :

e I. 1884. 1 volume grand in-8° de
ges, broché . . . . 12 fr.

e II. (Supplément du Tome Ier.) 1893.
rand in-8° de 566 pages, broché. 12 fr.

ai sur l'histoire de la Comptabilité
ue en France. Législation comparée.
que. Conférence faite à la Société de
que de Paris 1885. Gr in-8°, br. 1 fr. 50

Trésor public pendant la guerre de
1871. 1891. 1 vol. gr. in-8°, br. 3 fr.

calcul du montant des douzièmes des
utions jusqu'à 3000 fr. In-8°, br. 40 c.

des calculs des nombres et des in-
à 1,50 p. 100, avec 6 décimales pour
bres 10 à 1009. Nouveau taux à allouer
mmunes et aux établissements publics
acements de fonds au Trésor, à l'usage
cettes des finances. 1898. In-4°, car-
. . . . 3 fr.

LT (André) et A. SAILLARD, chefs de
au ministère de l'agriculture.

écis de Droit. Les Pouvoirs publics.
isation et attributions des pouvoirs lé-
, exécutif et judiciaire. Matières ad-
atives diverses. 2e édition. 1906. 1 vo-
-12 de 460 pages, broché. . . . 5 fr.
n percaline . . . . 6 fr.

ET (Léon), chef de bureau à la préfecture
Seine.

ministration et comptabilité des Bu-
de Bienfaisance. Traité pratique destiné
embres les commissions administratives
reaux de bienfaisance, aux comptables
s de la gestion financière de ces bu-

— — **Régime financier et comptabilité des Communes.** Traité pratique destiné aux maires, conseillers municipaux, secrétaires et employés de mairies, préfectures et sous-préfectures. 1887. 1 volume in-8° de 400 pages, br. . 5 fr.
Relié en percaline . . . . 6 fr. 50

— **Traité de Police administrative et de police judiciaire,** à l'usage des maires. 1891. volume in-8° de 713 pages, broché . 10 fr.
Relié en percaline. . . . . 12 fr.

— **Traité des Travaux communaux** à l'usage des maires. 1893. 1 volume in-8° de 437 pages, broché . . . . 7 fr. 50
Relié en percaline . . . . 9 fr.

Trésorerie et Contributions directes. Examen critique de divers projets de réorganisation de ces deux services. 1888. Grand in-8°, br. 2 fr.

TRIGANT-GENESTE (Edgar), secrétaire général de la Vienne.

— **Attributions des maires en matière de Cours d'eau non navigables.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1883. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

— — **Dictionnaire d'administration à l'usage des Églises protestantes de France, d'Algérie et des colonies.** Avec formules des actes, registres, états, délibérations, procès-verbaux et pièces diverses. 1896. 1 vol. in-8° de 574 pages, broché . . . . 10 fr.

VALEGEAS (J.), docteur en droit, secrétaire de la faculté de droit de l'université de Nancy.

— — **Guide pratique pour les engagés décennaux dans l'enseignement,** au point de vue du *service militaire* (Dispense : conditions, formalités, obligations militaires). 1897. 1 volume grand in-8° de 120 pages, broché. 2 fr.

VALLETTE (Ch.), sous-préfet de Saint-Pol.

— — **Les Biens du Clergé et le budget des cultes.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1905. Grand in-8°, 54 pages, broché. . . 2 fr.

VIRET (Georges), sous-préfet de Bressuire.

— — **Législation et jurisprudence concernant les insectes utiles et nuisibles à l'agriculture et les oiseaux insectivores.** Avec une préface de M. C. Jouffrault, ancien directeur du *Journal des percepteurs*, sénateur des Deux-Sèvres. 1896. 1 volume in-8° de 273 pages, broché . . . . 3 fr. 50

VÜHRER (A.), ancien commis principal au ministère des finances, ancien chef de division au ministère d'État.

— — **Histoire de la Dette publique en France.** 1886. 2 volumes grand in-8° de 1071 pages, brochés. . . . . 15 fr.

WATRIN (H.), docteur en droit, avoué.

— — **De la Codification des usages locaux.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1891. Grand in-8°, broché . . . . 75 c.

officiers candidats à des emplois civils, comprenant un recueil de sujets de composition donnés aux examens primaires et professionnels. (Loi du 18 mars 1889.) Nouvelle édition, considérablement augmentée. 1900. 1 volume in-8° de 365 pages, broché . . . . 5 fr.

YVERNÈS (Émile), chef de division honoraire au ministère de la justice.

— — **Le Crime et le criminel devant le Jury.** Exposé fait à l'Association française pour l'avancement des sciences. 1894. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

— — **La Justice en France de 1881 à 1900.** 1903. Brochure grand in-8° de 42 pages. 2 fr.

ZEYS (Paul), juge suppléant au tribunal de Tunis, juge au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

— — **Code annoté de la Tunisie.** Recueil de tous les documents composant la législation écrite de ce pays au 1er janvier 1901. Avec la collaboration de P. POMONTI, contrôleur civil et vice-consul de France à Grombalia. Avec une préface de Maurice BOMPARD, ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des affaires étrangères. 1901. 1 volume grand in-8° de 1316 pages en 2 tomes, brochés. . . . 40 fr.
Envoi franco . . . . 41 fr. 50

— Suppléments 1901 à 1905. 5 volumes grand in-8°, brochés. Chacun . . . . 3 fr.

TRAVAIL — INDUSTRIE — COMMERCE — STATISTIQUE

Accidents du travail. Recueil de documents réunis par le Ministère du commerce (Direction de l'assurance et de la prévoyance sociales) :

— **N° 1. Lois, règlements et circulaires** (*juillet 1906*). 1 volume in-8° de 383 pages, br. 1 fr. 50
Franco. . . . . 2 fr.

— **N° 2. Loi du 9 avril 1898**, *modifiée par les lois ultérieures*, et **Règlements d'administration publique.** 1906. Broch. de 32 pages. 50 c.
Franco . . . . 60 c.

— **N° 3. Jurisprudence.** (*Tome I. Mars 1902.*) 1 volume de 937 pages, broché . . . . 10 fr.
Franco . . . . 11 fr.

— **N° 4. Loi du 9 avril 1898** (*modifiée par la loi du 22 mars 1902*) et **Décret relatif aux Déclarations d'accidents.** Broch. de 26 pages. 50 c.
Franco . . . . 60 c.

— **N° 5. Rapports aux Congrès internationaux des accidents** (Paris 1900 — Düsseldorf 1902), par Georges PAULET, directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales. Brochure de 35 pages . . . 60 c. — Franco. . . . 70 c.

— **N° 6. Jurisprudence.** Table analytique des décisions publiées dans le fascicule n° 3 (*mars 1902*). Brochure de 63 pages. . . . . 1 fr.
Franco . . . . 1 fr. 10

— **N° 7. Jurisprudence** (*Tome II. Mars 1903.*) 1 volume de 449 pages, broché . . . . 5 fr.
Franco . . . . 5 fr. 75

— **N° 8. Jurisprudence.** Table analytique des décisions publiées dans les tomes I et II (fascicules n° 3 et n° 7). Broch. de 84 pag. 1 fr. 30
Franco . . . . 1 fr. 40

— **N° 9. Jurisprudence.** (*Tome III. Novembre 1903.*) Avec *Table alphabétique générale* des décisions publiées dans les fascicules nos 3, 7 et 9. Un volume de 363 pages . . . . . 4 fr.
Franco . . . . 4 fr. 50

— **N° 10. Jurisprudence.** *Table analytique des décisions publiées* dans les tomes I, II et III (*fascicules nos 3, 7 et 9*). Brochure de 95 pages.
Prix : 1 fr. 40 — Franco. . . . . . 1 fr. 55

— **N° 11. Jurisprudence.** (*Tome IV. Mars 1904.*) Avec *Table alphabétique générale* des décisions publiées dans les tomes I à IV. 1 volume de 304 pages . . 3 fr. 25 — Franco. . 3 fr. 75

— **N° 12. Jurisprudence.** *Table analytique* des décisions publiées dans les tomes I à IV (fascicules nos 3, 7, 9 et 11). Brochure de 95 pages.
Prix : 1 fr. 40 — Franco. . . . . . 1 fr. 50

— **N° 13. Maladies professionnelles.** Rapport préparatoire au Comité consultatif des assurances contre les accidents du travail. 1904. Brochure de 48 pages. . 20 c. — Franco. 30 c.

— **N° 14. Législation sur les accidents**, annotée des décisions de jurisprudence. (Janvier 1906.) 1 vol. de 110 p. 1 fr. 25 — Franco. 1 fr. 40

— **N° 15. Répertoire bibliographique** sur la législation relative aux accidents du travail, par A. DAGUIN. Juin 1904. Broch. de 34 pages. 35 c.
Franco . . . . 45 c.

— **N° 16. Rapport sur l'application de la loi du 9 avril 1898** (*février 1905*). Brochure de 236 pages, dont 40 pages de graphiques en noir et en couleurs. . 2 fr. 75 — Franco. 3 fr. 15

— **N° 17. Jurisprudence** (*V. Mars 1905*). 1 vol. de 147 pages . . . 1 fr. 75 — Franco. 2 fr.

— **N° 18. Arrêté du 30 septembre 1905 relatif aux Frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail.** Brochure de 62 pages . . . . . . 75 c. — Franco. 85 c.

— **N° 19. Deuxième Rapport sur l'application de la loi du 9 avril 1898** (*mars 1906*). Volume de 175 pages, dont 30 pages de graphiques en noir et en couleurs . . . . . . 2 fr.
Franco . . . . 2 fr. 30

— **N° 20. Jurisprudence** (*VI. Avril 1906*). 1 vol. de 212 pages. 2 fr. 50 — Franco. 2 fr. 80

— **N° 21. Troisième Rapport.** *(Sous presse.)*

Anniversaire (Le 25e) de la Société de statistique de Paris, 1860-1885. 1886. 1 volume grand in-8° de 456 pages, avec figures et 3 planches, broché . . . . 12 fr.

TRAVAIL. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — STATISTIQUE

Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel, publié sous la direction de M. Georges Paulet, chef de bureau au ministère du commerce. 4e année. 1895. 1 volume in-18 de 764 pages, cartonné . . . . 3 fr.

Les années 1892 à 1894 sont en vente au même prix. (*A cessé de paraître.*)

Annuaire du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes. 1re partie : *Personnel*. Année 1898. 1 volume grand in-8° de 278 pages, broché. . . . . 2 fr. 50

Les volumes 1888 et 1889 sont en vente à 6 fr. Le volume 1890-1892 à 7 fr. 50.

Annuaire statistique de la France. Publication du ministère du commerce, Office du travail (Statistique générale de la France). [*Voy.* p. 28.]

ARMENGAUD aîné, ingénieur-conseil en matière de propriété industrielle.

— — **Traité pratique des Brevets d'invention en France et à l'Étranger.** Commentaire complet de la loi française. Documents législatifs. Résumés des législations étrangères. Statistiques commerciales. 2e édition. 1901. 1 volume in-8° de 605 pages, broché . . . . 5 fr.

ARNOULD (Eug.).

— — **Réforme du compte courant** pour le calcul de l'intérêt. Manuel du commerçant. 1872. 1 volume grand in-8°, broché . . . . 12 fr.

Assurances sur la vie. Recueil de documents réunis par le ministère du commerce (Direction de l'assurance et de la prévoyance sociales) :

— **N° 1. Formules et barèmes des primes ou cotisations minima des opérations d'assurances sur la vie.** D'après les bases fixées par le décret du 20 janvier 1906, rendu en exécution de l'article 9, § 5e de la loi du 17 mars 1905. 1 vol. in-8 de 171 pages. 2 fr. — Franco. 2 fr. 30

BARBERET (J.), chef du bureau des sociétés professionnelles au ministère de l'intérieur.

— — **Le Travail en France.** *Monographies professionnelles.* Volumes grand in-8° d'environ 500 pages. Tomes I à VII, 1886-1889.

Chaque volume. . . . . 7 fr. 50

— Tome I. *Introduction. — Apprêteurs d'étoffes à Boulangers.*

— Tome II. *Boutonniers à Céramistes.*

— Tome III. *Chapeliers à Chaudronniers.*

— Tome IV. *Chemisiers à Comptables.*

— Tome V. *Cordiers à Couvreurs.*

— Tome VI. *Cravaches à Cultivateurs.*

— Tome VII. *Débitants de boissons.*

Ouvrage honoré de souscriptions par les ministères et par l'administration de la préfecture de la Seine. Médailles d'or à l'Exposition universelle de 1889 et à l'Exposition internationale de 1890.

BELLENGER (J.), commissaire de police expert, inspecteur au laboratoire de chimie de la préfecture de police.

— — **Manuel de l'inspecteur des Denrées ali-**

BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, dirigée par M. Georges PAULET, professeur à l'École des sciences politiques :

— **Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel.** 4e année (1895). Volume in-18 de 760 p., cartonné . . . . 3 fr.

— **Armements maritimes**, cours professé à l'École supérieure de commerce de Marseille, par C. Champenois, capitaine au long cours, ancien commandant aux Messageries maritimes. 1895. 2 volumes in-8° avec 140 figures, reliés en percaline gaufrée . . . 10 fr.

— **Code annoté du Commerce et de l'Industrie.** Lois, décrets, règlements relatifs au commerce et à l'industrie, avec un commentaire tiré des circulaires ministérielles, de la jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour de cassation, par Georges Paulet, professeur à l'École des sciences politiques. 1891. 1 vol. grand in-8° de 956 p., sur 2 colonnes, broché. 15 fr. Relié en demi-chagrin, plats toile . . . . . . 18 fr.

— **Code de Commerce et Lois commerciales usuelles**, avec des Notions de législation comparée, à l'usage des élèves des Facultés de droit et des Écoles de commerce, par E. Cohendy, professeur à la Faculté de droit et à l'École supérieure de commerce de Lyon. 8e édition. 1902. 1 volume in-18, relié en percaline gaufrée . . . . 2 fr.

— **Comptabilité (Principes généraux de)**, par E. Léautey, professeur de comptabilité, ancien chef de bureau au Comptoir national d'escompte, et A. Guilbault, ancien chef d'administration de la Société métallurgique de Vierzon. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900. 2e édition. 1903. 1 volume in-8°, relié en percaline gaufrée . . 5 fr.

— **Écoles supérieures de commerce (Manuel de préparation aux concours d'entrée des)**, contenant le développement des programmes officiels (arithmétique, algèbre, géométrie, physique, chimie, géographie, histoire), par E. Drincourt et V. Deville. 5e édition. 1903. 2 volumes in-8°, reliés en toile gaufrée. . . . . 10 fr.

— **Géographie commerciale (Manuel de)**, par V. Deville, professeur agrégé au lycée Michelet. (*Ouvrage récompensé par la Société de géographie commerciale de Paris.*) 2e édition. 1901. 2 volumes in-8°, 1 097 pages, reliés en percaline gaufrée. 10 fr.

— **Histoire du Commerce (Précis d')**, par Cons, professeur à la Faculté des lettres de Lille, à l'École supérieure de commerce de Lille et à l'Institut industriel du Nord. 1895. 2 volumes in-8°, reliés en percal. gaufrée. . . . . 8 fr.

— **Lois industrielles (Recueil des)**, avec des Notions de législation comparée, à l'usage des élèves des Facultés de droit et des Écoles industrielles et commerciales, par E. Cohendy, professeur à la Faculté de droit et à l'École supérieure de commerce de Lyon. 1re édition. 1905. 1 volume in-18, relié en percaline gaufrée . . . . 2 fr.

— **Opérations commerciales (Manuel pratique des)**, par A. Dany, directeur de l'École supérieure de commerce du Havre, ancien chef de comptabilité, ancien professeur à la Société mutuelle des employés de commerce du Havre. 2e édition. 1900. 1 volume in-8°, relié en percaline gaufrée . . . . 5 fr.

— **Transports maritimes (Les)**, éléments de droit maritime appliqué, par Haumont et Levarey, avocats, professeurs à l'École supérieure de commerce du Havre. 2e édition. 1898. 1 volume in-8°, relié en percaline gaufrée . . . . 4 fr.

— **Tribunaux de commerce (Les).** Organisation

honoraire à la Faculté de droit de Paris. 1894. 1 volume in-8°, relié en percaline gaufrée. . . . . 4 fr.

Les frais de port en sus, à raison de 75 centimes pour l'envoi par la poste d'un volume de 4 ou 5 fr.; plusieurs volumes peuvent être réunis dans un colis postal de 3 kilogr. (85 centimes) ou 5 kilogr. (1 fr. 05) ou 10 kilogr. (1 fr. 50).

BIENAYMÉ (Gustave).

— — **Le Coût de la vie à Paris à diverses époques.** *Gages des domestiques et rémunération de leurs auxiliaires.* (Extrait du *Journal de la Société de statistique de Paris.*) 1900. Brochure grand in-8°. . . . . 1 fr. 25

— *Profits, étrennes et pourboires.* 1901. Brochure grand in-8°. . . . . 1 fr.

— *Moyens de transport publics.* 1902. Brochure grand in-8 . . . . 2 fr.

— *Blanchissage.* 1903. Br. grand in-8°. 1 fr. 25

BIOLLAY (Léon).

— — **Origines et transformations du Factorat** dans les marchés de Paris. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1880. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 25

— — **Règlements du commerce du Bétail** dans les marchés d'approvisionnements de Paris. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. In-8°, broché . . . . 1 fr. 25

BONNASSIEUX (P.), archiviste aux Archives nationales.

— — **La Question des Grèves sous l'ancien régime.** La grève de Lyon en 1744; épisode de l'histoire commerciale et industrielle de la France. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1882. Grand in-8°, broché. . . . . . . 2 fr.

— — **Les Assemblées représentatives du Commerce** sous l'ancien régime. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1883. Grand in-8°, broché. . . . . 1 fr.

BOUQUET (Louis), directeur au ministère du commerce et de l'industrie.

— — **La Réglementation du Travail dans l'industrie.** 5e édition, entièrement refondue et mise à jour, par Paul Razous, ancien inspecteur du travail dans l'industrie. 1904. 1 volume in-8° de 496 pages, broché. . . . . 6 fr.
Relié en percaline. . . . . 7 fr.

BOURDIN (C. E.), président de la Société de statistique de Paris.

— — **Le Domaine de la Statistique.** 1881. Grand in-8°, broché . . . . 75 c.

BRUNOT, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur.

— — **Commentaire de la loi sur les Syndicats professionnels.** 1885. 1 volume in-8° de 486 pages, broché . . . . 7 fr. 50

Bulletin de l'Inspection du travail. (*Voy.* p. 3.)

Bulletin mensuel de l'Office de renseignements agricoles. (*Voy.* p. 3.)

Bulletin de l'Office du travail. (*Voy.* p. 3.)

Bulletin de l'Office international du travail. (*Voy.* p. 3.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, ***grand in-8°,* avec nombreuses planches lithographiées** in-folio. Prix de l'abonnement a[u] Paris. . . . .
Départements et Union postale . . . .

Caisses de secours et de retraite des Ou[vriers] mineurs. Loi du 29 juin 1894. Circula[ire du] 30 juin 1894 du ministre des travaux p[ublics] relative à l'application de la loi. In-8°, br.

CAYE (Georges) et SAILLARD (A.).

— — **Traité pratique de Mécanique et d['Élec]tricité industrielles.** Tome Ier. 1901. 1 v[olume] in-8° de 489 pages, avec 312 figures d[ans le] texte, relié maroquiné souple. . . . .
— Tome II. 1905. 1 volume in-8° de 447 [pages,] avec 281 figures, relié maroquiné souple.

CHAMPENOIS (C.), capitaine au long cou[rs, an]cien commandant aux Messageries mari[times.]

— — **Armements maritimes,** cours prof[essé à] l'École supérieure de commerce de Mar[seille.] 1895. 2 volumes in-8°, avec 140 figures, [relié] en percaline gaufrée. . . . .
Bibliothèque d'Enseignement commercial.

Cinquantenaire de la Chambre de com[merce] de Meurthe-et-Moselle. *Revue des indu[stries] du département.* 1905. 1 volume in-8° [de ...] pages, avec 38 planches en phototypie et [...] ches lithographiques en couleurs, br. .

Codification des dispositions concerna[nt le] régime des Bouilleurs de cru (Circul[aire de] la direction générale des contributions ind[irectes] du 30 août 1904). Brochure in-8° de 60 p.
Franco . . . .

COHENDY (E.), professeur à la Faculté d[e droit] et à l'École supérieure de commerce de [Lyon.]

— — **Code de commerce et Lois commer[ciales] usuelles,** avec des notions de législation [com]parée, à l'usage des élèves des facultés d[e droit] et des écoles de commerce. 3e édition. 1 vol. in-18, relié en percaline gaufrée.
Bibliothèque d'Enseignement commercial.

— — **Recueil des Lois industrielles,** av[ec des] notions de législation comparée, à l'usa[ge des] élèves des facultés de droit et des écol[es in]dustrielles et commerciales. 4e édition. 1 vol. in-18, relié en percaline gaufrée.
Bibliothèque d'Enseignement commercial.

CONS, professeur à la Faculté des lettres de [Lille,] à l'École supérieure de commerce de Lil[le et à] l'Institut indu triel du Nord.

— — **Précis d'Histoire du Commerce.** 2 vol. in-8°, reliés en percaline gaufrée.
Bibliothèque d'Enseignement commercial.

CRISENOY (J. de), ancien conseiller d'Ét[at, an]cien directeur de l'administration depart[emen]tale et communale.

— — **L'Enseignement agricole dans les [écoles] primaires.** (Extrait de la *Revue d'admi[nistra]tion.*) 1879. Grand in-8°, broché. . . .

DANY (A.), directeur de l'École supérieu[re de] commerce du Havre.

— — **Manuel pratique des Opérations com[mer]ciales.** 2e édition. 1900. 1 vol. in-8°, avec d[e nom]breux modeles, relié en percaline gaufrée.
Bibliothèque d'Enseignement commercial.

TRAVAIL. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — STATISTIQUE

DELARBRE (Jules), conseiller d'État honoraire.

— — **La Liberté du commerce aux colonies.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1879. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

Dénombrement de la population. 1901. (Publication du ministère de l'intérieur.) 1902. 1 volume in-8° de 878 pages, broché. . . . 6 fr.

Les volumes du Dénombrement de 1886, de 1891 et de 1896 sont en vente au même prix.

DEVILLE (V.), professeur agrégé au lycée Michelet.

— — **Manuel de Géographie commerciale.** (*Ouvrage récompensé par la Société de géographie commerciale de Paris.*) 2e édition. 1904. 2 volumes, 1 097 pages, reliés en toile gaufrée . . . . 10 fr.

Bibliothèque d'Enseignement commercial.

DUBOC (E.), lieutenant de vaisseau en retraite.

— — **Le Droit de visite et la guerre de course.** Notions pratiques de droit maritime et de législation commerciale. Applications aux guerres maritimes contemporaines. 1901. 1 volume in-8° de 309 pages, broché . . . . 5 fr.

ÉMION (V.), avocat à la Cour d'appel de Paris, rédacteur au *Moniteur vinicole.*

— — **Commentaire de la loi sur le Vinaigre et sur l'acide acétique** (loi du 17 juillet 1875). 1878. 1 volume in-12, broché . . . . 1 fr. 25

— — **Le Régime des Boissons** (Commentaire des lois rendues depuis 1871). Tableaux complets des droits, des contraventions et des pénalités. Document statistique sur la production vinicole de la France. 1878. 1 fort volume in-12, broché. . . . . 5 fr.

— — **Les Vins fuchsinés et la justice.** 1878. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

Enquête décennale sur les institutions d'utilité publique de la Haute-Alsace. Rapports présentés à la Société industrielle de Mulhouse par son comité d'utilité publique. 1889. 1 volume grand in-8°, avec 8 planches, broché. . 8 fr.

FRIOCOURT (A.), inspecteur des services administratifs de la marine.

— — **La Comptabilité moderne.** Théorie et méthode nouvelles applicables aux affaires privées, commerciales, industrielles et agricoles, et aux services publics. 1899. 1 volume grand in-8° de 178 pages, broché. . . . . 4 fr.

GALLARD (Frank), docteur, secrétaire de la commission d'hygiène industrielle.

— — **L'Hygiène de l'ouvrier aux États-Unis,** considérée au double point de vue du milieu professionnel et de l'assistance administrative. Rapport présenté à M. le ministre du commerce. 1905. 1 volume grand in-8° de 217 pages, avec 40 figures, broché . . . . 7 fr. 50

GUILLAUMOT (Georges), docteur en droit, auditeur au Conseil d'État.

— — Les Chambres de commerce avant et

HAUMONT (A.) et A. LEVAREY, avocats, p fesseurs à l'École supérieure de commerce Havre.

— — **Les Transports maritimes.** Éléme de droit maritime appliqué. 2e édition. 18 1 vol. in-8°, relié en percaline gaufrée. 4

Bibliothèque d'Enseignement commercial.

HAUTEFEUILLE (J. B.), lieutenant de vaisse

— — **Législation de la Marine marchande Angleterre.** (Extrait de la *Revue maritim* 1877. Grand in-8°, broché . . . . . 1 fr.

HOUYVET (A.), ancien agréé près le tribunal commerce de la Seine, professeur de législat commerciale et industrielle à l'École supérieu de commerce de Paris.

— — **Les Tribunaux de Commerce.** Organi tion, compétence, procédure. Avec une préfa de M. F. Rataud, professeur honoraire à faculté de droit de Paris. 1894. 1 vol. in- relié en percaline gaufrée 4

Bibliothèque d'Enseignement commercial.

HUGOT (C.), commis principal des contributio indirectes.

— — **Manuel du droit de Dénaturation.** 18 1 volume in-12 de 346 pages, broché. 3 fr. Relié en percaline. . . . . 4 fr.

HUMBERT (Léon).

— — **Guide monétaire pour la France et Colonies.** *Monnaies admises dans la circu tion. Emploi de ces monnaies. Circulation billets de la Banque de France.* Nouvelle é tion, mise à jour par Ernest Lava, sous-chef bureau au ministère des finances. 1901. 1 lume in-8°, broché 2

Internationale (L') économique. Libre-échan ou protection ? Par M. D.-B. 1891. 1 volu in-8°, broché. 2

Journal de la Société de Statistique de Par (*Voy.* p. 3.)

LAINEL (Georges), rédacteur à l'Office natio de la propriété industrielle.

— — **Nouveau Manuel pratique des Brev d'invention.** 1905. 1 volume in-12 de 235 pag broché . . . . 3 fr.

LÉAUTEY (E.), professeur de comptabilité, cien chef de bureau au Comptoir national d' compte, et A. GUILBAULT, ancien chef d'a ministration de la Société métallurgique Vierzon.

— — **Principes généraux de Comptabilité.** M daille d'or à l'Exposition universelle de 19 2e édition, revue et corrigée. 1903. 1 volu in-8°, relié en percaline gaufrée. . . . 5

Bibliothèque d'Enseignement commercial.

LEVASSEUR (E.), membre de l'Institut, admin trateur du Collège de France.

— — **Aperçu des résultats de la Statistiq comparée du Commerce extérieur.** (Extr du *Journal de la Société de statistique Paris*). 1905. Grand in-8°, 52 pages, avec 3 g phiques in-folio, broché. . . . . . . 2 fr.

LIÉGEOIS (Jules), professeur à la faculté

état actuel. (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

— — **Le Tarif des douanes et le prix du blé.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1881. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr.

LOUA (Toussaint), chef de bureau de la Statistique générale de France.

— — **Les Grands Faits économiques et sociaux.** Études publiées dans l'*Économiste français* et le *Journal de la Société de statistique de Paris.* 1878-1883. 4 parties, grand in-8°, broché, chacune à . . . . 4 fr.

— — **La France sociale et économique,** d'après les documents officiels les plus récents. 1888. 1 volume grand in-8°, broché . . . . . 3 fr.

LOZÉ (Ed.), ancien auditeur à l'École nationale des mines de Paris.

— — **Conciliation et arbitrage** dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. (1889-1898.) 1899. Brochure in-8° de 86 pages. 2 fr.

MALARCE (A. de).

— — **Les Origines de la Société de Statistique de Paris.** Mémoire historique. Nouvelle édition. 1894. Grand in-8° . . . . 1 fr.

Manuel de préparation aux concours d'entrée des Écoles supérieures de commerce, contenant le développement des programmes officiels (arithmétique, algèbre, géométrie, physique, chimie, géographie, histoire), par E. Drincourt et V. Deville. 5e édition. 1903. 2 volumes in-8°, reliés en percaline gaufrée . . . . . . 10 fr.

Bibliothèque d'Enseignement commercial.

MARCENAC et MÉTÉRIÉ-LARREY.

— — **Conseils pratiques aux jeunes personnes sur le Choix d'un état.** Renseignements sur les emplois ou fonctions accessibles aux femmes dans les administrations, dans l'enseignement, dans l'industrie ou le commerce, etc. Programmes des diverses écoles spéciales aux femmes et aux jeunes filles. 1884. 1 volume in-12, broché . . . . 2 fr. 50

MASSÉ (Daniel), ancien conseiller de préfecture.

— — **Législation du travail et lois ouvrières.** *Classification. Commentaire. Jurisprudence. Législation comparée. Projets et propositions de lois.* 1904. 1 volume grand in-8° de 986 pages, broché . . . . 15 fr.
Relié en demi-maroquin. . . . . . . 18 fr.

MÉLIOT (M. et A.).

— — **Dictionnaire financier international théorique et pratique.** Guide financier pour tous les pays. Nouvelle édition mise à jour par un supplément. Avec un plan de la nouvelle Bourse. 1904. 1 volume in-8° de 964 pages, relié en percaline. . . . . 15 fr.

Mémorial des Manufactures de l'État. — Tabacs. Allumettes :

— *Tome Ier :* 1885-1888. 4 livraisons gr. in-8°, brochées, chaque livraison à . . . . 3 fr. 50

— *Tome II :* 1889-1895. 4 livraisons gr. in-8°,

— *Tome III,* 2e livraison. Mai 1901. Grand in-8° de 113 pages, avec fig. et 3 planches. . 3 fr. 50

— *Tome III,* 3e livraison. Juin 1903. Grand in-8° de 140 pages, avec figures . . . 3 fr. 50

— *Tome III,* 4e livraison. Janvier 1906. Grand in-8° de 211 pages, avec 91 figures et 1 planche . . . . 4 fr. 50

Les 2e à 4e fascicules du tome Ier, et les 2e et 4e fascicules du tome II sont épuisés.

MÉTIN (Albert), agrégé de l'Université.

— — **Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande.** Mission. Publication du ministère du commerce, Office du travail. 1901. 1 volume grand in-8° de 208 pages, broché . . . . 1 fr. 50

MILLET (René), ancien ministre de France en Serbie.

— — **La Serbie économique et commerciale.** Avec le concours du Mis H. de Torcy. 1889. 1 vol. in-8°, avec 2 cartes, broché. 5 fr.

Cet ouvrage fait partie de la collection : *Le Commerce français en Orient,* publiée sous le patronage du ministère des affaires étrangères.

NEYMARCK (Alfred).

— — **Les Valeurs mobilières en France.** *Leur capital et leur revenu au 31 décembre 1902. Leur montant appartenant en propre à nos nationaux.* 1904. Grand in-8°, br. . 2 fr. 50

— — **Les Valeurs mobilières en France.** (Extrait du *Journal de la Société de statistique de Paris.*) 1888. Grand in-8°, br. 2 fr. 50

— — **Une nouvelle Évaluation du capital et du revenu des valeurs mobilières en France.** (Extrait du *Journal de la Société de statistique de Paris.*) 1893. Grand in-8°, broché. . 3 fr.

NOËL (Octave), professeur à l'École des hautes études commerciales.

— — **Les Banques d'émission en Europe.** Grande-Bretagne, France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique. 1888. 1 volume grand in-8°, de 694 pages, avec 24 planches de diagrammes, broché . . . . 18 fr.

— — **La Banque de France.** Historique et organisation administrative. (Extrait de l'ouvrage : *Les Banques d'émission en Europe.*) 1891. 1 volume grand in-8°, avec 7 planches de diagrammes, broché . . . . . . 3 fr. 50

Nouvelle Loi anglaise sur la Marine marchande en Angleterre (*Merchant shipping act*) du 15 août 1876. Traduit de l'anglais par Henry Durassier. 1877. In-8°, broché . . . . 1 fr.

OFFICE DU TRAVAIL (Publications de l') [Ministère du commerce et de l'industrie]. Volumes grand in-8°, brochés :

— **Annuaire statistique de la France.** 15e volume. 1892-1893-1894. 1 volume de 833 pages. 8 fr.
— 16e volume. 1895-1896. 1 vol. de 680 pages. 8 fr.
— 17e volume. 1897. 1 vol. de 553 pages. . . 7 fr. 50
— 18e volume. 1898. 1 vol. de 691 pages. . . 7 fr. 50
— 19e volume. 1899. 1 vol. de 618 pages. . . 7 fr. 50
— 20e volume. 1900. 1 vol. de 611 pages. . . 7 fr. 50
— 21e volume. 1901. 1 vol. de 634 pages. . . 7 fr. 50
— 22e volume. 1902. . . . . (*Épuisé.*)
— 23e volume. 1903. 1 vol. de 636 pages. . . 7 fr. 50
— 24e volume. 1904. 1 vol. de 585 pages . . 7 fr. 50

TRAVAIL. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — STATISTIQUE

— *Rapport sur l'apprentissage dans les industries de l'Ameublement.* 1905. 1 volume de 678 pages. . 6 fr.

— **Les Associations professionnelles ouvrières.** Tome I. *Agriculture. Mines. Alimentation. Produits chimiques. Industries polygraphiques.* 1899. 1 vol. de 913 pages . . . . 5 fr.

— Tome II. *Cuirs et peaux. Industries textiles. Habillement. Ameublement, travail du bois.* 1901. 1 volume de 897 pages. . . . . 5 fr.

— Tome III. *Métaux. Céramique et verrerie.* 1903. 1 volume de 679 pages. . . . . 5 fr.

— Tome IV. *Bâtiment, transports et industries diverses.* 1905. 1 volume de 821 pages . . . . . 5 fr.

— **Bases statistiques de l'Assurance contre les Accidents,** d'après les résultats de l'assurance obligatoire en Allemagne et en Autriche. 1900. 1 volume de 234 pages. . . . . 2 fr.

— **Bordereaux de salaires pour diverses catégories d'ouvriers en 1900 et 1901.** 1902. 1 volume grand in-8° de 257 pages, broché. . 3 fr. 50

— **Bulletin de l'Office du travail.** (*Voy.* p. 3.)

— **De la Conciliation et de l'Arbitrage** en matière de conflits collectifs entre patrons et ouvriers en France et à l'étranger. 1893. 1 vol. de 616 pag. 6 fr.

— **Études sur les derniers résultats des Assurances sociales en Allemagne et en Autriche-Hongrie.** 1re partie: *Accidents.* 1894. 1 volume de 180 pages . . . . 1 fr. 50

— 2e partie : *Maladies, invalidité et vieillesse.* 1895. 1 volume de 229 pages. . . . . 2 fr.

— **Examen analytique** du 6e rapport annuel (1890) du « Département du travail » des États-Unis d'Amérique (Industries houillère et sidérurgique). *De l'Emploi des artèles* et de la participation intéressée du personnel dans les chemins de fer russes. 1893. 1 vol. de 93 pages . . . . 1 fr. 50

— **L'Industrie du Chiffon à Paris.** 1903. 1 volume de 110 pages . . . . 1 fr. 80

— **Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande.** Mission de M. Albert Métin, agrégé de l'Univ. 1901. 1 vol. de 208 pages. 1 fr. 50

— **Maladies professionnelles.** 1903. 1 volume de 147 pages . . . . 1 fr. 80

— **Note sur le Minimum de Salaire dans les travaux publics** *en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis et en France.* Analyse des documents officiels. 1897. 1 volume in-4° de 131 pages . . . . 2 fr.

— **La Petite Industrie** (salaires, durée du travail): Tome Ier. L'alimentation à Paris. 1893. 1 volume de 300 pages . . . . 2 fr. 50

— Tome II. Le vêtement à Paris. 1896. 1 volume de 727 pages . . . . (*Épuisé.*)

— **Le Placement des employés, ouvriers et domestiques en France.** Son histoire, son état actuel. Avec un appendice relatif au placement dans les pays étrangers. 1893. 1 volume de 742 pages, avec de nombreux tableaux . . . . 8 fr.

— **Répartition des Forces motrices à vapeur et hydrauliques en 1899.** Tome Ier. *Moteurs à vapeur.* 1900. 1 volume de 209 pages . . . . 3 fr. 50

— Tome II. *Moteurs hydrauliques.* 1901. 1 volume de 223 pages . . . . 3 fr. 50

— **Répartition des salaires du personnel ouvrier** dans les manufactures de l'État et les compagnies de chemins de fer. 1896. 1 volume de 154 pages. 1 fr. 50

— **Résultats statistiques de l'Assurance obligatoire contre la maladie en Allemagne. 1893.**

— **Résultats statistiques du Dénombrement des Etrangers en France en 1891.** 1894. 1 volume de 349 pages . . . . 7 fr. 50

— **Résultats statistiques du Dénombrement de 1896.** 1899. 1 vol. de 491 pages, avec 13 diagrammes et cartogrammes . . . . 7 fr. 50

— **Résultats statistiques du Dénombrement général de la population en 1891.** 1894. 1 vol. de 824 pages. . . . . 15 fr

— **Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 24 mars 1901.** Tome I. 1904. 1 volume grand in-8 de 893 pages . . . . 10 fr

— **Résultats statistiques du Recensement des industries et professions.** (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896.) Tome I. Introduction. Région de Paris au Nord et à l'Est (15 départements). 1899. 1 volume de 855 pages . . 10 fr

— Tome II. Région du Sud-Est (27 départements). 1900. 1 volume de 809 pages . . . . 10 fr

— Tome III. Région de l'Ouest au Midi (45 départements). 1900. 1 volume de 743 pages. . . . 10 fr

— Tome IV. Résultats généraux. 1902. 1 volume de 568 pages. . . . . 10 fr

— **Saisie-arrêt sur les salaires.** 1899. 1 volume grand in-8° de 162 pages, broché. . . . . . 1 fr. 50

— **Salaires et durée du Travail dans l'Industrie française.** Tome Ier. *Département de la Seine.* 1893. 1 volume de 623 pages . . . . 7 fr. 50

— Tome II. *Industries extractives, produits alimentaires, industries chimiques, caoutchouc, papier, cuirs et peaux, textiles, dans les départements autres que celui de la Seine.* 1894. 1 vol. de 766 p. . 7 fr. 50

— Tome III. *Industries du bois, tabletterie, métaux. Travail des pierres et des terres. Établissements de l'Etat et des communes dans les départements autres que celui de la Seine. Entreprises de transport en commun.* 1895. 1 volume de 654 pages . . 7 fr. 50

— Tome IV. *Résultats généraux de l'enquête.* 1898. 1 volume grand in-8° de 579 pages, broché . . 6 fr

— *Album graphique de* 29 planches in-4°, dont 19 en couleurs. 1898. 1 volume grand in-8°, cartonné. 4 fr

— *Manufactures de l'État et Compagnies de chemins de fer.* 1896. 1 volume de 154 pages . . 1 fr. 5

— **Seconde enquête sur le placement des employés, des ouvriers et des domestiques.** 1901. 1 volume de 187 pages. . . . . 1 fr. 5

— **Statistique générale de la France.** *Statistique annuelle 1890-1891-1892.* 1895. 1 volume de 641 pages 7 fr. 5

— *Année 1893.* 1897. 1 vol. de 259 pages . . . 5 fr

— *Année 1894.* 1897. 1 vol. de 259 pages . . . 5 fr

— *Année 1895.* 1898. 1 vol. de 237 pages . . . 5 fr

— *Année 1896.* 1899. 1 vol. de 235 pages . . . 5 fr

— *Année 1897.* 1899. 1 vol. de 305 pages . . . 6 fr

— *Année 1898.* 1901. 1 vol. de 209 pages . . . 5 fr

— **Statistique annuelle du mouvement de la Population et des institutions d'Assistance**

— *Années 1890-1891-1892.* 1 vol. de 641 pag. 7 fr. 5

— *Années 1893, 1894, 1895 et 1896.* 4 volumes. Chacun. . . . . 5 fr

— *Année 1897.* 1 volume de 305 pages . . . . 6 fr

— *Année 1898.* 1 volume de 209 pages . . . . 5 fr

— **Statistique annuelle des institutions d'Assistance.**

— *Années 1899 et 1900.* 1902. 1 vol. de 217 pages. 5 fr

— *Année 1901.* 1903. 1 volume . . . . 5 fr

— *Année 1902.* 1904. 1 volume de 109 pages . . 5 fr

— *Année 1903.* 1905. 1 volume de 109 pages . . 5 fr

— **Statistique annuelle du mouvement de la**

— **Statistique des Grèves de 1890 à 1899.** Brochure de 28 pages . . . . 1 fr.

— **Statistique des Grèves et des recours à la Conciliation et à l'Arbitrage.**
— *Années 1890-1891.* 1903. 1 vol. de 123 pag. 1 fr. 50
— *Année 1892.* 1894. 1 volume de 186 pages 1 fr. 50
— *Année 1893.* 1894. 1 vol. de 425 pages. (*Epuisé.*)
— *Année 1894.* 1895. 1 vol. de 310 pages . . . 3 fr.
— *Année 1895.* 1896. 1 vol. de 352 pages . . . 3 fr.
— *Année 1896.* 1897. 1 vol. de 374 pages . . . 3 fr.
— *Année 1897.* 1898. 1 vol. de 320 pages . . . 3 fr.
— *Année 1898.* 1899. 1 vol. de 352 pages . . . 3 fr.
— *Année 1899.* 1 vol. de 649 pages . . . . 3 fr. 50
— *Année 1900.* 1 vol. de 635 pages . . . . 3 fr. 50
— *Année 1901.* 1 vol. de 416 pages . . . . . 3 fr.
— *Année 1902.* 1 vol. de 498 pages . . . . . 3 fr.
— *Année 1903.* 1 vol. de 575 pages. . . . . 3 fr. 50
— *Année 1904.* 1 vol. de 797 pages . . . . . 4 fr. 50
— *Année 1905.* 1 vol. de 703 pages . . . . . 4 fr. 50

OLTRAMARE (D. G.).

— — **Une nouvelle orientation de la Politique douanière et coloniale.** 1892. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

Patentes (**Contribution des**). *Législation et Tarifs.* (Lois du 15 juillet 1889 au 19 juillet 1905. Publication de la direction générale des contributions directes. 1 volume in-8° de 416 pages, broché. . . . . 5 fr.

PAULET (Georges), professeur à l'École des sciences politiques.

— — **Code annoté du Commerce et de l'Industrie.** Recueil contenant les lois, décrets, règlements relatifs au commerce et à l'industrie. Avec un Commentaire tiré des circulaires ministérielles, de la jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour de cassation. 1892. 1 vol. grand in-8° de 956 pages, broché. . . 15 fr. Relié en demi-chagrin . . . . 18 fr.

— — **Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel.** (*Voy.* p. 24.)

— — **Bibliothèque d'Enseignement commercial.** (*Voy.* p. 25.)

— — **L'Enseignement primaire professionnel.** Étude sur la législation en vigueur et sur les attributions respectives du ministère de l'instruction publique et du ministère du commerce et de l'industrie, suivie des textes législatifs et réglementaires. 1889. 1 volume in-8°, br. 3 fr.

PLESSIX (Marcel).

— — **Navires et Ports marchands.** 1905. 1 volume in-12 de 262 pages, broché . . . . 3 fr.

PRÉVOYANCE SOCIALE. Recueil de documents réunis par le ministère du commerce (direction de l'assurance et de la prévoyance sociales) :

— **Applications de la législation française sur les Habitations à bon marché.** 1903. Brochure in-8° de 52 pages. 75 c. — Franco . . . . . 85 c.

— **Assurance obligatoire contre l'invalidité en Allemagne.** 1905. 1 volume in-8° de 156 pages. Prix. 1 fr. 75 — Franco. . . . . 2 fr.

— **L'Assurance populaire du canton de Neuchâtel**, par O. Arsandaux. 1905. Brochure in-8° de 41 pages. 75 c. — Franco . . . . 85 c.

— ***Les Assurances sociales en France de 1889 à 1905.*** Rapport présenté au Congrès international de Vienne (1905), par Georges Paulet. Brochure de 28 pages. . . Prix : 50 c. — Franco. 60 c.

— **Les Caisses d'épargne.** (*Législation et statistique.*) 1903. Brochure in-8° de 34 pages . . . 75 c. Franco. . . . . 85 c.

— **Les Capitaux des caisses de retraites allemandes et leur emploi**, par Édouard Fuster. 1905. 1 vol. de 95 pages. 1 fr. 20 — Franco. 1 fr. 35

— **Documents sur les Retraites ouvrières en Allemagne**, par Édouard Fuster. 1905. Brochure de 77 pages . . . . 1 fr. — Franco. 1 fr. 15

— **L'Habitation ouvrière et les pouvoirs publics en Allemagne**, par Édouard Fuster. 1903. Brochure in-8° de 78 pages . . . . 1 fr. 25 Franco . . . . 1 fr. 40

— **Principaux résultats de la Prévoyance sociale de 1890 à 1903** (*Statistiques et graphiques*). 1905. Brochure de 47 pages. 60 c. — Franco. 70 c.

— **Projet de code du travail et de la prévoyance sociale** (voté par la Chambre des députés le 15 avril 1905). Brochure de 61 pages. Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

— **Projet de loi sur le contrat d'assurance.** *Rapport de documents.* 1901. 1 volume in-8° de 247 pages. 85 c. — Franco . . . . 1 fr. 20

— **Les Retraites ouvrières en Italie**, par O. Arsandaux. 1903. Broch. in-8° de 78 pages . . 1 fr. 25 Franco . . . . 1 fr. 40

RAMON (Prosper).

— — **Mes Tournées commerciales aux pays scandinaves (1896-1900).** 1902. 1 volume in-12, broché . . . . 1 fr. 25 c.

Rapport relatif à l'année 1897 remis au gouvernement de la République Sud-Africaine, par l'Ingénieur des mines de l'État. Traduit du hollandais. 1898. Cahier in-4° de 54 pages, avec 11 tableaux . . . . 5 fr.

Rapports sur l'application pendant l'année 1904 des lois réglementant le Travail. Rapport présenté à M. le président de la République par MM. les membres de la Commission supérieure du travail. Rapport par M. le ministre du commerce. Rapports des inspecteurs divisionnaires du travail. Rapports des ingénieurs en chef des mines (Publication du ministère du commerce et de l'industrie. Direction du travail). 1905. 1 volume grand in-8° de 669 pages, broché. . . . . 4 fr.
— Rapports sur l'année 1893 . . . . 2 fr.
— — sur les années 1894 à 1903. Chacun. . 4 fr.

RAZOUS (Paul), inspecteur départemental du travail.

— — **Éléments d'hygiène et de chimie industrielles**, rédigés conformément au programme du concours d'admission à l'emploi d'inspecteur départemental du travail. 1900. 1 volume in-8° de 235 pages, avec 29 figures, br. . 3 fr. 50 Relié en percaline . . . . 4 fr. 50

— — **Étude sur la mortalité et la morbidité des professions dangereuses** (*Mines, industries, entreprises de transport par terre et par eau*). 1904. 1 volume grand in-8° de 67 pages, broché . . . . 3 fr. 50

— — *Inspection du travail.* **Éléments de Droit pénal**, rédigés conformément au programme du concours pour l'emploi d'inspecteur et d'inspectrice. 1902. In-8°, 39 pages, br. . 1 fr. 25

— — **La Réglementation du Travail dans l'industrie.** [Voy. Bouquet (Louis).]

TRAVAIL. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — STATISTIQUE

Recensement (Le) de la Population. Préparation du recensement de 1881 en France. Méthodes suivies dans les principaux pays d'Europe. 1881. Grand in-8°, broché . . . . 2 fr.

RECUEIL DE RAPPORTS SUR LES CONDITIONS DU TRAVAIL DANS LES PAYS ÉTRANGERS, adressés au ministre des affaires étrangères par les représentants de la République française à l'étranger. 1890-1891. 12 vol. gr. in-8°, brochés. . . . . . . 30 fr.

— **Allemagne.** Rapports de l'ambassadeur de la République française à Berlin, du ministre plénipotentiaire à Munich et des consuls de France à Leipzig, Stuttgart, Mannheim, Francfort-sur-le-Mein et Hambourg. 1 volume de 384 pages . . . . . 6 fr.

— **Autriche-Hongrie.** I. *Autriche.* Rapport de l'ambassadeur de la République française à Vienne. — II. *Hongrie.* Rapport du consul général de France à Buda-Pest. 1 volume de 108 pages . . . . 2 fr. 50

— **Belgique.** Rapport du ministre de la République française à Bruxelles. 1 volume de 71 pages. . 2 fr.

— **Danemark.** Rapport du ministre de la République française à Copenhague. 1 volume de 84 pages. 2 fr.

— **Espagne et Portugal.** I. *Espagne.* Rapport de l'ambassadeur de la République française à Madrid. — II. *Portugal.* Rapport du ministre de la République française à Lisbonne. 1 volume de 79 pages. . 2 fr.

— **États-Unis.** I. *États-Unis.* — II. *État de New-York.* — III. *États compris dans la circonscription du Consulat de France à Chicago.* Rapport du ministre de la République française à Washington. 1 volume de 111 pages . . . . 2 fr. 50

— **Grande-Bretagne et Irlande.** Rapport du consul général de France à Londres. 1 vol. de 185 p. 3 fr.

— **Italie.** Rapport de l'ambassadeur de la République française à Rome. 1 volume de 53 pages. . 1 fr. 50

— **Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg.** Rapport du ministre de la République française à la Haye. 1 volume de 195 pages . . . . 3 fr. 50

— **Russie.** I. *Empire russe.* — II. *Circonscription du Consulat général de France à Moscou.* — III. *Pologne.* — IV. *Finlande.* Rapport de l'ambassadeur de la République française à Saint-Pétersbourg. 1 volume de 140 pages . . . . 3 fr.

— **Suède et Norvège.** Rapport du ministre de la République française à Stockholm. 1 volume de 178 pages . . . . 3 fr. 50

— **Suisse.** Rapport de l'ambassadeur de la République française à Berne. 1 volume de 84 pages . . . 2 fr.

Réglementation du Travail. *Lois, Décrets, Arrêtés. Nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes (juillet 1906).* I. Travail des adultes. — II. Travail des enfants et des femmes. — III. Hygiène et sécurité des travailleurs. — IV. Accidents du travail. — V. Organisation du service de l'inspection. — Annexe : Nomenclature. — Brochure in-8° de 120 pages. . . . . . 60 c. — Franco. 75 c.

Revue du Commerce et de l'Industrie. Législation commerciale. Renseignements commerciaux. Enseignement technique, publiée sous la direction de M. Georges Paulet, chef de bureau au ministère du commerce et de l'industrie. 1re à 3e années, 1894-1896. Ensemble, 3 forts vol. gr. in-8°. Prix réduit. . . . 10 fr.
(Au lieu de 28 fr.)

ROUGON (F.), consul général de France à Smyrne.

— — **Smyrne.** Situation commerciale et économique des pays compris dans la circonscription du consulat général de France (vilayets d'Aïdin, de Konieh et des Iles). 1892. 1 volume in-8° de 714 pages, avec une carte en couleurs, broché . . . . 12 fr.
Relié en percaline . . . . 13 fr. 50
Cet ouvrage fait partie de la collection : *Le Commerce français en Orient*, publiée sous le patronage du ministère des affaires étrangères.

ROULLIET (Antony), avocat.

— — **Les Habitations ouvrières à l'Exposition universelle de 1889 à Paris.** 1889. 1 volume grand in-8°, avec 5 planches, broché. . 3 fr.

— — **Les Présidents de la Société de statistique de Paris.** (Extrait du *Journal de la Société de statistique.*) 1885. Gr. in-8°, broché. 1 fr.

SARRAUT (Maurice), avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller du commerce extérieur.

— — **Le Problème de la Marine marchande.** Préface de M. Édouard Lockroy, député, ancien ministre de la marine. 1901. 1 volume in-8°, broché. . . . . 6 fr.

SERRE (Éd.), conseiller à la Cour de cassation.

— — **Les Accidents du Travail.** Commentaire de la loi du 9 avril 1898, modifiée par les lois des 22 mars 1902 et 31 mars 1905, de la loi du 30 juin 1899 sur les *accidents du travail agricole* et des règlements d'administration publique, décrets et arrêtés relatifs à leur exécution. Suivi d'une étude comparative de la législation étrangère. 3e édition. 1905. 1 volume in-8°, de 660 pages, broché. . . . . 8 fr.
Relié en percaline . . . . 9 fr. 50

Statistique agricole de la France. Résultats généraux de l'enquête décennale de 1882, publiés par le ministère de l'agriculture. 1888. 1 volume grand in-8°, comprenant 430 pages de texte et 343 pages de tableaux, br. 12 fr.

Statistique générale de la France. *Résultats statistiques du dénombrement de 1886*, publiés par le ministère du commerce et de l'industrie. 1re partie : France. 1888. 1 volume grand in-8° comprenant 174 pages de texte et 317 pages de tableaux, plus 21 diagrammes, et 40 cartes de France sur 16 pl. en couleurs, br. 30 fr.

Statistique internationale de l'Agriculture, rédigée et publiée par le service de la Statistique générale de la France (ministère de l'agriculture et du commerce). 1877. 1 volume in-4° broché. . . . . 3 fr.

STOURM (René), professeur à l'École des sciences politiques.

— — **L'Impôt sur l'Alcool dans les principaux pays.** 1886. 1 volume in-12, broché . . 3 fr.

Travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. (Loi du 2 novembre 1892). In-8°, broché. 60 c.

Travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. Rapport sur l'application de la loi du 19 mai 1874 et de la loi du 9 septembre 1848, présenté à M. le président de la République par les membres de la Com-

TRAVAIL. — INDUSTRIE. — COMMERCE. — STATISTIQUE

La Tunisie. 1896. Publication en 4 vol. in-8°.
— *1re partie :* **Histoire et description.** Le sol et le climat. L'homme. Organisation. 2 volumes avec 40 planches, dont 22 en couleurs, br. 10 fr.
— *2e partie :* **La Tunisie économique.** Agriculture. Industrie. Commerce. Finances. 2 volumes avec 13 planches, dont 3 en couleurs, brochés. . . . . 10 fr.

TURQUAN (Victor), chef du bureau de la statistique générale de France au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies.

— — **Manuel de Dénombrement,** à l'usage des instituteurs, des secrétaires de mairie et des employés de préfecture et de sous-préfecture. 1891. Grand in-8°, broché. . . . . . . 2 fr.

— — **Manuel de Statistique pratique.** Statistiques municipales et départementales. Statistique générale de la France et de toutes les branches de l'administration. Préface de M. Maurice Block, de l'Institut. 1891. 1 volume grand in-8° de 576 pages, avec 25 diagrammes et cartogrammes, broché . . . . 12 fr.

— — **Le Mouvement de la population en France pendant l'année 1889.** (Extrait de la *Revue d'administration.*) 1891. Gr. in-8°, br. . 1 fr.

VAUTIER (Guillaume).
— — **La Hongrie économique.** 1893. 1 volume in-8° de 490 pages avec carte, broché. 10 fr.

VIBERT (Paul).
— — *La Concurrence étrangère.* **Les Industries nationales.** 1895. 1 volume grand in-8° de 386 pages, broché . . . . 10 fr.
— — *La Concurrence étrangère.* **Les Transports par terre et par mer.** 1896-1897. 2 volumes gr. in-8°, chacun de 470 pages, brochés. 20 fr.

VILLET (Félix), maire. **L'Assurance mutuelle agricole contre l'incendie.** 1906. 1 volume in-8, broché. . . . . 2 fr. 50

VINSON (Paul), sous-commissaire de la marine.
— — **Code pénal de la Marine marchande.** Manuel à l'usage des commandants des bâtiments de l'État, consuls et vice-consuls de France, commissaires de l'inscription maritime, capitaines, maîtres ou patrons des bâtiments du commerce, etc. 1890. In-12, broché . . 2 fr.

WOLFROM, attaché à la résidence générale de France à Tunis.
— — **Le Régime douanier et les traités de commerce de la France.** (Extrait de la *Revue du commerce et de l'industrie.*) 1896. Grand in-8°, broché . . . . 1 fr. 50

YOU (André), sous-directeur au ministère des colonies.
— — **Madagascar.** *Histoire, Organisation, Colonisation.* Préface de M. Albert Decrais, sénateur, ancien ministre des colonies. Introduction de M. le général Gallieni, gouverneur général de Madagascar. 1 volume in-8° de 652 pages, avec tableaux et 1 carte in-folio, broché. 12 fr.

Code de Législation rurale. Comprenant le *Code rural*, le *Code forestier* et les extraits des divers *Codes, civil, de procédure, d'instruction criminelle, pénal* et *de commerce*, par Léon Lesage, docteur en droit, et Maurice Lesage, ingénieur-agronome. Ouvrage honoré d'une souscription par le ministère de l'agriculture. 1905. Six fascicules, formant un volume grand in-8 de 1608 pages. **26** fr.

Glycogénie et Alimentation rationnelle au sucre. *Étude d'hygiène alimentaire sociale et de rationnement du bétail*, par J. Alquier, ingénieur agronome, chimiste-expert près les tribunaux de la Seine, et A. Drouineau, médecin-major de 2e classe au 2e escadron du train des équipages. 1904. Deux volumes grand in-8 de 730 pages, avec 30 figures et graphiques, brochés . . . **12** fr.

Les Vignes. Recherches expérimentales sur leur culture et leur exploitation, par A. Muntz, professeur et directeur des laboratoires à l'Institut national agronomique, membre du conseil supérieur de l'agriculture. 1896. Un volume grand in-8 de 581 pages, broché . . . . **12** fr.

Les Ennemis de l'Agriculture. Insectes nuisibles. Maladies cryptogamiques. Altérations organiques et accidents. Plantes nuisibles, par C. Rampon, préparateur au laboratoire agronomique de Loir-et-Cher. 1898. Beau volume in-8 de 416 p., avec 140 fig., br. **6** fr.

Traité pratique de Pisciculture. *Exploitation des mares et étangs*, par A. Pecpion, inspecteur adjoint des forêts. 18?8. Beau volume in-8 de 665 pages, broché . . . . **7** fr. **50**

Manuel de Conférences agricoles techniques et pratiques, par C. G. Aubert, ingénieur agronome, garde général des eaux et forêts. Préface par L. Dabat, directeur au ministère de l'agriculture. 1903. Un volume in-8, broché . . . . **6** fr.

Premières notions forestières, *à l'usage des écoles*, par C. Rabutté, inspecteur des eaux et forêts. Nouvelle édition. 1906. In-12, broché fort. . . . . **50** c.

Tarif de cubage pour les arbres sur pied. *Estimation des houppiers, branchages et souches suivant les essences*, par A. Pecpion, inspecteur adjoint des forêts en retraite, chevalier du Mérite agricole, officier d'ordres étrangers. 1905. Un volume in-12 de 105 pages, dont 79 de tableaux broché. . . . . **3** fr. **50**

Cubage des bois sur pied et abattus. *Manuel pratique*, par B. Bouleau, inspecteur des

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DU COMMERCE

DIRECTION DE L'ASSURANCE ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES

I. — Recueil de Documents sur les Accidents du Travail.

No 1. — Lois, Règlements et Circulaires (*juillet 1906*). Un volume in-8 de 383 pages. Prix : 1 fr. 50 — Franco. 2 fr.

No 2. — *Loi du 9 avril 1898, modifiée par les lois ultérieures,* et Règlements d'administration publique. 1906. Brochure de 32 pages. Prix : 50 c. — Franco. 60 c.

No 3. — Jurisprudence (*I. Mars 1902*). Un volume de 987 pages . . Prix : 10 fr. — Franco. 11 fr.

No 4. — *Loi du 9 avril 1898* (*modifiée par la loi du 22 mars 1902*) et **Décret relatif aux Déclarations d'accidents.** Brochure de 26 pages. Prix : 50 c. — Franco. 60 c.

No 5. — *Rapport aux Congrès internationaux des accidents* (Paris 1900. — Düsseldorf 1902), par le Directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales. Brochure de 33 pages. Prix : 60 c. — Franco. 70 c.

No 6. — Jurisprudence. *Table analytique* des décisions publiées dans le fascicule no 3 (*mars 1902*). Brochure de 63 pages. Prix : 1 fr. — Franco. 1 fr. 10

No 7. — Jurisprudence (*II. Mars 1903*). Avec *Table alphabétique générale* des décisions publiées dans les fascicules nos 3 et 7. Un volume de 449 pages. . Prix : 5 fr. — Franco. 5 fr. 75

No 8. — Jurisprudence. *Table analytique* des décisions insérées dans les tomes I et II (fascicules nos 3 et 7). 1903. Brochure de 84 pages. Prix : 1 fr. 30. — Franco. 1 fr. 40

No 9. — Jurisprudence (*III. Novembre 1903*). Avec *Table alphabétique générale* des décisions publiées dans les fascicules nos 3, 7 et 9. Un vol. de 363 pages. Prix : 4 fr. — Franco. 4 fr. 50

No 10. — Jurisprudence. *Table analytique* des décisions publiées dans les tomes I, II et III (fascicules nos 3, 7 et 9). 1903. Brochure in-8 de 95 pages . Prix : 1 fr. 40. — Franco. 1 fr. 50

No 11. — Jurisprudence (*IV. Mars 1904*). Avec *Table analytique* des décisions publiées dans les fascicules nos 3, 7, 9 et 11. Un volume de 304 pages . Prix : 3 fr. 25. — Franco. 3 fr. 75

No 12. — Jurisprudence. *Table analytique* des décisions publiées dans les tomes I à IV (fascicules nos 3, 7, 9 et 11). Brochure de 96 pages. Prix : 1 fr. 40. — Franco. 1 fr. 50

No 13. — Maladies professionnelles. *Rapport préparatoire au Comité consultatif des Assurances contre les accidents du travail.* 1904. Brochure in-8 de 48 pages. Prix : 20 c. — Franco. 30 c.

No 14. — Législation sur les accidents, *annotée des décisions de jurisprudence* (*janvier 1906*). Un volume de 110 pages. Prix : 1 fr. 25. — Franco. 1 fr. 50

No 15. — *Répertoire bibliographique sur la législation relative aux accidents du travail,* par A. Daguin. 1904. Brochure de 34 pages. Prix : 35 c. — Franco. 45 c.

No 16. — *Rapport sur l'application de la loi du 9 avril 1898* (*février 1905*). Brochure de 236 pages, dont 40 pages de graphiques en noir et en couleurs . . Prix : 2 fr. 75 — Franco. 3 fr. 15

No 17. — Jurisprudence (*V. Mars 1905*). Un vol. de 147 pages. Prix : 1 fr. 75. — Franco. 2 fr.

No 18. — *Arrêté du 30 septembre 1905 relatif aux frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail.* Brochure de 62 pages . . . . . Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

No 19. — *Deuxième rapport sur l'application de la loi du 9 avril 1898* (*mars 1906*). Volume de 175 pages, dont 30 pages de graphiques en noir et en couleurs. . Prix : 2 fr. — Franco. 2 fr. 30

No 20. — Jurisprudence (*VI. Avril 1906*). Un vo- de 212 pages. Prix : 2 fr. 50. — Franco. 2 fr. 80

No 21. — *Troisième rapport* . . (*Sous presse.*)

II. — Recueil de Documents sur la Prévoyance sociale.

Les Caisses d'épargne. (*Législation et statistique.*) 1903. Brochure in-8 de 34 pages. Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

Applications de la législation française sur les habitations à bon marché. 1903. Brochure de 52 pages. . . . . Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

L'Habitation ouvrière et les pouvoirs publics en Allemagne, par Édouard Fuster. 1903. Brochure de 78 pages. Prix : 1 fr. 25. — Franco. 1 fr. 40

Les Retraites ouvrières en Italie, par O. Arsandaux. 1903. Brochure de 78 pages. Prix : 1 fr. 25. — Franco. 1 fr. 40

L'Assurance populaire du canton de Neuchâtel, par O. Arsandaux. 1903. Brochure de 44 pages. Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

Projet de loi sur le contrat d'assurance. Rapport et documents. 1903. Volume de 247 pages. Prix : 85 c. — Franco. 1 fr. 20

L'Assurance obligatoire contre l'invalidité en Allemagne. 1905. Volume de 156 pages. Prix : 1 fr. 75. — Franco. 2 fr.

Les Capitaux des caisses de retraites allemandes et leur emploi, par Édouard Fuster. 1905. Volume de 95 pages. Prix : 1 fr. 20. — Franco. 1 fr. 35

Documents sur les Retraites ouvrières en Allemagne, par Édouard Fuster. 1905. Brochure de 77 pages . . Prix : 1 fr. — Franco. 1 fr. 15

Principaux résultats de la Prévoyance sociale de 1890 à 1903 (*Statistiques et graphiques*). 1905. Brochure de 47 pages. Prix : 60 c. — Franco. 70 c.

Projet de code du travail et de la prévoyance sociale (voté par la Chambre des députés le 15 avril 1905). Brochure de 61 pages. Prix : 75 c. — Franco. 85 c.

Les Assurances sociales en France de 1889 à 1905. Rapport au Congrès international de Vienne (1905), par Georges Paulet. Brochure de 28 pages . . . Prix : 50 c. — Franco. 60 c.

III. — Recueil de Documents relatifs aux Assurances sur la vie.

Publications du Ministère du commerce

DIRECTION DU TRAVAIL (1)

1° OFFICE DU TRAVAIL

Bulletin de l'Office du Travail, paraissant tous les mois par fascicules d'environ 3 feuilles in-8. 13e année, 1906. Prix de l'abonnement d'un an (France). . . . . 2 fr. 50
Union postale : 3 fr. 50 — Prix du numéro : 20 c. — *Les années précédentes sont en vente au même prix.*

De la Conciliation et de l'Arbitrage en matière de conflits collectifs entre patrons et ouvriers en France et à l'étranger. 1893. Un volume de 616 pages . . . . 6 fr.

Saisie-arrêt sur les salaires. 1899. Un volume de 162 pages. . . . . 1 fr. 50

L'Apprentissage industriel. *Rapport sur l'apprentissage dans l'**Imprimerie,*** 1899-1901. Un volume de 416 pages . . . . 3 fr. 50

— *Rapport sur l'apprentissage dans les industries de l'**Ameublement.*** 1905. Un volume de 678 pages, avec 8 planches en phototypie. 6 fr.

Le Placement des employés, ouvriers et domestiques en France. *Son histoire, son état actuel.* Avec un appendice relatif au placement dans les pays étrangers. 1892. Un volume de 742 pages, avec de nombreux tableaux . . . . 8 fr.

— ***Seconde enquête sur le placement.*** 1902. Un volume de 187 pages . . . . . 1 fr. 50

Examen analytique du 6e rapport annuel (1890) du « Département du travail » des États-Unis d'Amérique (Industrie houillère et sidérurgique). — *De l'emploi des artèles* et de la participation intéressée du personnel dans les chemins de fer russes. 1893. Un volume. 1 fr. 50

Législation ouvrière et sociale en Australie et Nouvelle-Zélande. Mission de M. Albert Métin, agrégé de l'Université. 1901. Un volume de 208 pages. . . . . 1 fr. 50

Salaires et durée du travail dans l'industrie française.

— Tome Ier. *Département de la Seine.* 1893. Un volume de 623 pages . . . . . . 7 fr. 50

— Tome II. *Industries extractives, produits alimentaires, industries chimiques, caoutchouc, papier, cuirs et peaux, textiles, dans les départements autres que celui de la Seine.* 1894. Un volume de 766 pages . . . . 7 fr. 50

— Tome III. *Industries du bois, tabletterie, métaux. Travail des pierres et des terres. Établissements de l'État ou des communes dans les départements autres que celui de la Seine. Entreprises de transport en commun.* 1896. Un volume de 654 pages. . 7 fr. 50

— Tome IV. *Résultats généraux de l'enquête.* 1898. Un volume de 579 pages . . . . 6 fr.

— *Album graphique* de 29 planches in-4, dont 19 en couleurs. Un volume cartonné. . 4 fr.

— *Manufactures de l'État et compagnies de chemins de fer.* 1896. Un volume de 154 pages. 1 fr. 50

La Petite Industrie (Salaires, durée du travail). Tome Ier. *L'Alimentation à Paris.* 1893. Un vol. de 300 pages. 2 fr. 50. — Tome II. *Le Vêtement à Paris.* 1896. (*Épuisé.*)

L'Industrie du chiffon à Paris. 1903. Un volume de 110 pages . . . . 1 fr. 80

Bordereaux de Salaires pour diverses catégories d'ouvriers en 1900 et 1901. 1902. Un volume de 257 pages. . . . . 3 fr. 50

Note sur le minimum de Salaire dans les travaux publics en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis et en France. Analyse des documents officiels. 1897. Un volume in-4 de 131 pages . . . . 2 fr.

Résultats statistiques de l'Assurance obligatoire contre la maladie en Allemagne. Un volume de 134 pages . . . . 1 fr. 50

Résultats statistiques de l'Assurance contre la maladie en Autriche. 1893. Un volume de 147 pages . . . . 1 fr. 50

Études sur les derniers résultats des Assurances sociales en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Ire partie : *Accidents.* 1894. Un volume de 180 pages. . . . . 1 fr. 50

— IIe partie : *Maladie, invalidité, vieillesse.* 1895. Un volume de 229 pages . . . . . 2 fr.

Bases statistiques de l'Assurance contre les accidents, d'après les résultats de l'assurance obligatoire en Allemagne et en Autriche. 1900. Un volume de 234 pages. . . . 2 fr.

Maladies professionnelles. 1903. Un volume de 147 pages . . . . 1 fr. 80

Publications du Ministère du commerce

1° Office du travail (*suite*) [1].

Les Associations professionnelles ouvrières.
— Tome Ier. *Agriculture. Mines. Alimentation. Produits chimiques. Industries polygraphiques.* 1899. Un volume de 913 pages . . . . 5 fr.
— Tome II. *Cuirs et peaux. Industries textiles. Habillement. Ameublement. Travail du bois.* 1901. Un volume de 897 pages . . . . 5 fr.
— Tome III. *Métaux. Céramique et verrerie.* 1903. Un volume de 679 pages. . . . . 5 fr.
— Tome IV. *Bâtiment, transports et industries diverses.* 1905. Un volume de 821 pages. 5 fr.

Annuaire statistique de la France. *15e volume,* 1892-1893-1894. 8 fr. — *16e volume,* 1895-1896. 8 fr. — *17e volume,* 1897. — *18e volume,* 1898. — *19e volume,* 1899. — *20e volume,* 1900. — *21e volume,* 1901. — *22e volume,* 1902. (*Épuisé.*) — *23e volume,* 1903. — *24e volume,* 1904. Chacun . . . . 7 fr. 50

Résultats statistiques du Dénombrement général de la Population en 1891. Un volume de 824 pages, avec 56 diagrammes et cartogrammes . . . . 15 fr.

Résultats statistiques du Dénombrement des étrangers en France en 1891. Un volume de 349 pages, avec cartes et diagrammes. . . . . 7 fr. 50

Résultats statistiques du Dénombrement de 1896. 1899. Un volume de 491 pages, avec 13 diagrammes et cartogrammes . . . . 7 fr. 50

Résultats statistiques du Recensement général de la Population effectué le 24 mars 1901. Tome I. Un volume grand in-8 de 893 pages . . . . 10 fr.

Statistique annuelle du mouvement de la Population et des institutions d'Assistance. *Années 1890-1891-1892.* Un volume. 7 fr. 50. — *Années 1893, 1894, 1895 et 1896.* Quatre volumes. Chacun 5 fr. — *Année 1897.* Un vol. 6 fr. — *Année 1898.* Un vol. 5 fr.

Statistique annuelle du mouvement de la Population *pour les années 1899 et 1900.* Un volume. 5 fr. — *Années 1901, 1902, 1903.* Trois volumes, chacun. . . . . 5 fr.

Statistique annuelle des institutions d'Assistance. *Années 1899 et 1900.* Un volume grand in-8. 5 fr. — *Années 1901, 1902, 1903.* Trois volumes, chacun . . . . 5 fr.

Statistique des Grèves de 1890 à 1899. Brochure de 28 pages . . . . 1 fr.

Statistique des Grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage. Volumes grand in-8. *Années 1890-1891.* 1 fr. 50. — *1892.* 1 fr. 50. — *1893.* (*Épuisé.*) — *1894, 1895, 1896, 1897, 1898.* Cinq volumes, chacun 3 fr. — *1899, 1900.* 3 fr. 50. — *1901, 1902.* Deux volumes, chacun 3 fr. — *1903.* Un volume. 3 fr. 50. — *1904, 1905.* Deux vol. chacun. 4 fr. 50

Résultats statistiques du Recensement des industries et professions. (Dénombrement général de la population du 28 mars 1896.) — Tome I. *Introduction. Région de Paris au Nord et à l'Est* (15 départements). 1899. Un volume de 855 pages. — Tome II. *Région du Sud-Est* (27 départements). 1900. Un volume de 809 pages. — Tome III. *Région de l'Ouest au Midi.* (45 départements). 1900. Un volume de 743 pages. — Tome IV. *Résultats généraux.* 1902. Un volume de 568 pages. Prix de chaque volume. . . . . 10 fr.

Répartition des Forces motrices à vapeur et hydrauliques en 1899.
— Tome I. *Moteurs à vapeur.* 1900. Un volume de 209 pages . . . . 3 fr. 50
— Tome II. *Moteurs hydrauliques.* 1901. Un volume de 223 pages . . . . 3 fr. 50

Ouvrages épuisés. — ***Les Caisses patronales de retraites des établissements industriels.*** 1898. — ***Documents sur la question du Chômage.*** 1897. — ***Les Associations ouvrières de production.*** 1898. — ***Hygiène et sécurité des travailleurs dans les établissements industriels.*** 1895. — ***Poisons industriels.*** 1901.

2° INSPECTION DU TRAVAIL

Bulletin de l'Inspection du Travail. Paraissant tous les deux mois, par fascicules in-8 d'étendue variable. 14e année, 1906. — Prix de l'abonnement : Paris et départements. 6 fr. Étranger : port en sus. — Prix du fascicule. . . . . 1 fr. 25

Rapports sur l'Application pendant l'année 1904 des lois réglementant le Travail. Rapport des membres de la Commission supérieure du travail, du ministre du commerce, des inspecteurs divisionnaires du travail et des ingénieurs en chef des mines. Un volume grand in-8 de 669 pages, broché, 4 fr. Franco. 4 fr. 85. — Rapports sur l'année 1893. 2 fr.

Publications du Ministère du commerce [1]

3° CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

2e SESSION (1892). — *Compte rendu.* — *Rapports :* ***Organisation du crédit populaire*** (MM. LABEYRIE et DELAHAYE). — ***Sociétés coopératives de crédit*** (M. LYON-CAEN). — ***Habitations ouvrières*** (M. SIEGFRIED). — ***Musée d'économie sociale*** (M. LINDER). ***Règlements d'atelier*** (M. KEUFER). — ***Pétition des typographes de Lyon.*** — Un volume in-4 de 252 pages . . . . 3 fr.

3e et 4e SESSIONS (décembre 1893-janvier 1894). — *Compte rendu.* — *Rapport* sur ***l'organisation du crédit populaire*** (M. MANY). — Un volume in-4 de 341 pages. 3 fr. 30

5e SESSION (1895). — *Compte rendu.* — *Rapport* sur la ***création de chambres de travail*** (M. DEPASSE). — Un volume in-4 de 164 pages. . . . . 2 fr. 25

6e SESSION (1896). — *Compte rendu.* — *Rapports :* ***L'insaisissabilité des pensions ouvrières*** (M. PAULET). — ***La question du chômage*** (MM. MORON, FINANCE et KEUFER). — Un volume in-4 de 143 pages. . . . . 1 fr. 80

— ***Statistique des travaux de secours en cas de chômage (1896, 1897, 1898)*** [note de l'Office du travail]. — Une brochure in-4 de 23 pages (1899) . . . . 1 fr.

7e SESSION (1897). — *Compte rendu.* — *Rapport* sur le ***système actuel des adjudications*** (M. KEUFER). — ***Note*** de l'Office du travail ***sur le minimum de salaire dans les travaux publics.*** — Un volume in-4 de 299 pages. . . . . 3 fr.

8e SESSION (1898). — *Compte rendu.* — *Rapport* sur le ***marchandage*** (M. GOT). — ***Note*** de l'Office du travail ***sur le marchandage.*** — Un volume in-4 de 127 pages . . 1 fr. 80

9e SESSION (1900). — ***Enquête sur la législation des conseils de prud'hommes*** (Enquête de l'Office du travail). — Une brochure in-4 de 55 pages. . . . . 1 fr.

10e SESSION (1901). *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 175 pages . . . . 2 fr. 25

— *Rapport* et documents sur la ***réglementation du travail*** dans les bureaux et magasins (M. DALLE) et dans les petites industries de l'alimentation (M. BARAFORT). — Un volume in-4 de 261 pages . . . . 3 fr.

— *Rapports* sur diverses modifications à la ***législation des prud'hommes*** et sur les ***renvois par suite de saisie-arrêt.*** — Une brochure in-4 de 28 pages . . . . . 1 fr.

11e SESSION (1902). — *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 147 pages . . . . . . 1 fr. 80

— ***Apprentissage :*** enquête et documents (rapport de M. BRIAT). — Un volume in-4 de 537 pages . . . . 4 fr. 50

— *Rapport* sur les modifications à apporter aux ***groupes professionnels*** du conseil supérieur (M. FAGNOT). — Une brochure in-4 de 15 pages . . . . 1 fr.

12e SESSION (1903). — *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 224 pages . . . . . . 2 fr. 70

— ***Les Caisses de chômage.*** — Un volume in-4 de 148 pages. . . . . 1 fr. 80

— ***Réglementation du travail dans les industries de transport*** (Rapport de M. MOREAU). — Un volume in-4 de 87 pages. . . . . 1 fr. 50

— ***Enquête et documents sur le Délai-congé.*** — Un vol. in-4 de 104 pages. 1 fr. 80

13e SESSION (1904). — ***Le Délai-congé*** (Rapport de M. MANOURY). — *Procès-verbaux et documents.* — Un volume in-4 de 52 pages. . . . . 1 fr. 50

— ***Le Repos hebdomadaire*** (Rapport de Mlle BLONDELU). — *Procès-verbaux des séances de la Commission.* — *Documents.* — Un volume in-4 de 75 pages. . . . . . 1 fr. 50

— *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 251 pages. . . . . 2 fr. 70

14e SESSION (1905). — ***Délai-congé.*** *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 153 pages. 1 fr. 80

15e SESSION (1905). — ***L'Enseignement professionnel*** (Rapport de M. BRIAT). — *Procès-verbaux des séances.* — Un volume in-4 de 163 pages . . . . 2 fr. 25

— ***Délai-congé.*** *Compte rendu.* — Un volume in-4 de 187 pages. . . . . . . 2 fr. 25

Volumes épuisés. — 1re SESSION (1891). *Compte rendu des séances. Rapports :* ***Bureaux de placement*** (M. THÉVENET). — ***Protection des salaires*** (M. MARTELIN). — ***Création d'un office du travail*** (M. KEUFER). — 6e SESSION (1896). *Rapport* sur la ***question du chômage,*** accompagné de documents réunis par l'Office du travail. — 9e SESSION (1900). *Compte rendu.* — ***Les conseils de prud'hommes*** (Documents et enquête de l'Office du travail).

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

CONCERNANT LA

RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

et notamment la loi du 13 juillet 1906

ÉTABLISSANT LE REPOS HEBDOMADAIRE

EN FAVEUR DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS

Nouvelle édition : Juillet 1906

Un volume in-8 de 120 pages, broché . . . . . **60** c. — Franco. **75** c.

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

DANS L'INDUSTRIE

Par Louis BOUQUET

DIRECTEUR AU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

5e édition, entièrement refondue et mise à jour

Par P. RAZOUS

ANCIEN INSPECTEUR DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

1904. Un volume in-8 de 410 pages, broché. **6** fr. — Relié en percaline. **7** fr.

Législation du Travail et Lois ouvrières. *Classification, Commentaire, Jurisprudence, Législation comparée, Projets et propositions de lois,* par Daniel Massé, ancien conseiller de préfecture. 1904. Un volume grand in-8 de 986 pages, broché. **15** fr. Relié en demi-maroquin . . . . **18** fr.

Éléments d'Hygiène et de Chimie industrielles, *rédigés conformément au programme du concours d'admission à l'emploi d'inspecteur départemental du travail,* par Paul Razous, ancien chef de travaux de chimie à la faculté des sciences de Montpellier, inspecteur départemental du travail. 1900. Un volume in-8 de 235 pages, avec 29 figures, broché . . . . **3** fr. **50** — Relié en percaline . . . . . . **4** fr. **50**

L'Hygiène de l'ouvrier aux États-Unis, *considérée au double point de vue du milieu professionnel et de l'assistance administrative,* par le docteur Frank Gallard, secrétaire de la Commission d'hygiène industrielle. Rapport présenté à M. le Ministre du commerce. 1905. Un volume grand in-8 de 217 pages, avec 40 figures, broché. **7** fr. **50**

Traité pratique de mécanique et d'électricité industrielles, par Georges Caye et A. Saillard. Tome Ier : *Mécanique générale. Moteurs.* 1901. Un volume in-8 de 489 pages, avec plus de 312 figures dans le texte, reliure souple . . . . . **12** fr.
— Tome II : *Moteurs (suite). Électricité. Machines-outils, appareils de levage, installation des ateliers.* 1905. Un volume in-8 de 447 pages, avec 281 fig., reliure souple . . . . **12** fr.

Inspection du Travail. — Éléments de Droit pénal, rédigés conformément au programme du concours pour l'emploi d'inspecteur et d'inspectrice, par P. Razous, inspecteur du travail dans l'industrie. 1902. In-8, broché. . . . . **1** fr. **25**

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Commentaire de la Loi du 9 avril 1898

MODIFIÉE PAR LES LOIS DES 22 MARS 1902 ET 31 MARS 1905

DE LA LOI DU 30 JUIN 1899 SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AGRICOLE

ET DES

RÈGLEMENTS D'ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉCRETS ET ARRÊTÉS

RELATIFS A LEUR EXÉCUTION

Suivi d'une étude comparative de la législation étrangère

Par Édouard SERRE

CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

Troisième édition, entièrement revue et mise au courant de la jurisprudence.
1906. Un volume in-8 de 661 pages, br. **8** fr. — Relié en percaline. **9** fr. **50**

LÉGISLATION
DES LOGEMENTS INSALUBRES

COMMENTAIRE PRATIQUE DES LOIS DU 15 FÉVRIER 1902 ET DU 7 AVRIL 1903

Relatives à la PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Par Gustave JOURDAN

CHEF DE SERVICE HONORAIRE A LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
SECRÉTAIRE HONORAIRE DE LA COMMISSION DES LOGEMENTS INSALUBRES DE LA VILLE DE PARIS
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

6e édition, entièrement remaniée. 1904. Comprenant les principaux Règlements sur la salubrité publique, jusqu'au 22 juillet 1904. — Un volume in-8 de 500 pages, broché. . **6** fr. — Relié en percaline . . . **7** fr. **50**

RÉPERTOIRE DE POLICE

ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION — JURISPRUDENCE ET DOCTRINE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LÉPINE, PRÉFET DE POLICE

Par LOUIS COURCELLE

ATTACHÉ AU CABINET DU PRÉFET DE POLICE

Avec une lettre-préface de M. CHARLES MAZEAU

Premier Président de la Cour de cassation, ancien Ministre de la justice.

1899. Deux volumes gr. in-8 jésus (2800 pages à 2 colonnes). Prix, br. **60** fr.
Reliés en demi-chagrin, plats toile. . . . . **70** fr.

LES ATTRIBUTIONS DES SOUS-PRÉFETS

Par Albert BLUZET

DOCTEUR EN DROIT

ANCIEN SOUS-PRÉFET, RÉDACTEUR PRINCIPAL AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1902. Un volume grand in-8 de 588 pages. — Broché . . . . . . **15 fr.**
Relié en demi-maroquin. **17 fr. 50**

LA GRANDE VOIRIE

TRAITÉ PRATIQUE DES CONTRAVENTIONS

Par A. DELALANDE

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE PRÉFECTURE DE LA MANCHE

1904. Un volume in-12, broché . . . . **2 fr.**

TRAITÉ DE LA VOIRIE

Par LOUIS COURCELLE
Licencié en droit.

Extrait, mis à jour et augmenté, du « *Répertoire de Police* » publié
SOUS LA DIRECTION DE M. LÉPINE, PRÉFET DE POLICE

Un volume grand in-8 jésus de 366 pages à 2 colonnes. Prix, broché. **7 fr. 50**
Relié en percaline. **9 fr.**

ESSAI SUR LES CONCESSIONS D'ÉCLAIRAGE

ET NOTAMMENT SUR LA CONCURRENCE ÉLECTRIQUE

LES ARRÊTS DU

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNOTÉS ET PRÉCÉDÉS DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Par Henri SCHMIT

CHEF DE BUREAU AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1re série : Sessions de janvier 1887 à janvier 1899. Un volume in-8 de 404 pages, broché . . . **6 fr.** — Relié en percaline. . . . **7 fr. 50**

2e série : Sessions de juillet 1899 à décembre 1902. Un volume in-8 de 180 pages, broché. . **3 fr. 50** — Relié en percaline. . **4 fr. 50**

3e série : Sessions de juillet 1903 à décembre 1905. Un volume in-8 de 538 pages, broché. . . **7 fr. 50** — Relié en percaline. . . **9 fr.**

PRÉCIS DE DROIT

LES POUVOIRS PUBLICS

Organisation et Attributions des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire
Matières administratives diverses

DEUXIÈME ÉDITION

PAR

André THIBAULT
Chef de bureau au Ministère de l'Agriculture

A. SAILLARD
Chef de bureau au Ministère de l'Agriculture

1906. Un volume in-8 de 460 pages, br. **5 fr.** — Relié en percaline. **6 fr.**

PRÉCIS DE DROIT

DROIT PÉNAL

Code pénal, Code d'instruction criminelle
Principaux crimes et délits, Formules

PAR

Louis FOUCHER
Docteur en droit
Lauréat de la faculté de droit de Paris
Rédacteur principal à la préfecture de la Seine

A. SAILLARD
Chef de bureau au Ministère de l'Agriculture
Officier de l'Instruction publique

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

COMMENTAIRE DE LA LOI DU 1er AVRIL 1898

Par J. BARBERET

DIRECTEUR DE LA MUTUALITÉ AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

4e édition, revue et augmentée. 1904. Ouvrage honoré de souscriptions par les ministères de l'intérieur, de l'instruction publique et de la guerre, par le conseil municipal de Paris et par le conseil général de la Seine. — Un volume in-8 de 512 pages, broché. **6** fr. — Relié en percaline. **7 fr. 50**

LE DOMAINE DES HOSPICES DE PARIS

DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'A LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Par Amédée BONDE

CHEF DE SERVICE A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

Préface de M. G. MESUREUR

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

1906. Un volume grand in-8 de 342 pages, broché . . . . **6 fr.**

HOPITAUX ET HOSPICES

Règlement intérieur. *Circulaire ministérielle du 15 décembre 1899; Règlement-modèle annoté et commentaires; Documents annexes; Table analytique et Table alphabétique.* Nouvelle édition mise à jour. 1905. Un volume in-8 de 190 pages, br. **3 fr.**

De l'Administration des Enfants assistés. (Manuel du candidat à l'inspection.) *Répertoire méthodique de la législation et des instructions ministérielles,* par MM. Mitérié-Larrey, inspecteur du service des enfants assistés, et Drimon, sous-inspecteur du service des enfants assistés. Un volume in-12 de 326 pages, broché. . . . . . . **4 fr.**
Relié en percaline. . . . . **5 fr.**

De la Protection du premier âge, loi du 23 décembre 1874. *Commentaire et guide pratique à l'usage des maires, secrétaires de mairie, médecins-inspecteurs, juges de paix, et de l'administration préfectorale,* par A. Lenoir, juge de paix à Reims. 2e édition. 1898. Un volume grand in-8 de 312 pages, broché . . . . **5 fr.**

L'Assistance médicale gratuite. *Commentaire de la loi du 15 juillet 1893,* par Édouard Campagnole, rédacteur au ministère de l'intérieur, secrétaire du conseil supérieur de l'assistance publique. 2e édition. 1895. Un volume in-8 de 400 pages, broché . . **6 fr.**
Relié en percaline . . . . **7 fr. 50**

L'Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, par Édouard

ALFRED BÉLOT ET PAUL LEPETIT

CHEFS DE BUREAU AU MINISTÈRE DES FINANCES

TABLE ALPHABÉTIQUE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

DES CIRCULAIRES

ET DES LETTRES COMMUNES

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

SUR LE SERVICE ET LA COMPTABILITÉ
DES TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX, RECEVEURS PARTICULIERS
PERCEPTEURS, COMPTABLES, TRÉSORIERS, CAISSIERS, ETC.

Nouvelle édition, *refondue, mise à jour et coordonnée en un volume unique,* **comprenant les années 1859 à 1904,** par P. M. Un volume grand in-8 de 552 pages, br. **10** fr. — Relié en demi-maroquin. **12 fr. 50**

GUIDE DES CONTRE-PARTIES

COMPTABILITÉ DES RECETTES PARTICULIÈRES DES FINANCES

Par H. AUBIN

FONDÉ DE POUVOIRS A LA RECETTE DES FINANCES DE DRAGUIGNAN

1905. Brochure grand in-8. — Prix, broché fort. . . . . **1 fr. 25**

LES CARRIÈRES ADMINISTRATIVES

NOUVEAU GUIDE DES CANDIDATS

Par M. A. SAILLARD

SOUS-CHEF DE BUREAU AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DIRECTEUR DE L'INSTITUT ADMINISTRATIF

Nouvelle édition, publiée par monographies.

LE MINISTÈRE DES FINANCES. *Administration centrale. — Inspection générale. — Contributions directes. — Enregistrement. — Douanes. — Contributions indirectes. — Manufactures de l'Etat. — Percepteurs surnuméraires. — Trésorerie d'Algérie. — Cour des comptes. — Caisse des dépôts et consignations.* 1903. Un volume in-8 de 214 **pages,** avec 4 tableaux autographiés, broché . . . . **3 fr. 50**
Relié en percaline . . . . **4 fr. 50**

E MINISTÈRE DU COMMERCE. . . . . (Sous

DICTIONNAIRE FINANCIER

INTERNATIONAL

THÉORIQUE ET PRATIQUE

GUIDE FINANCIER POUR TOUS LES PAYS

Par M. et A. MÉLIOT

Nouvelle édition mise à jour par un supplément. 1904

Avec un plan de la Nouvelle Bourse.

Un volume in-8 de 964 pages, relié en percaline gaufrée. — Prix. . **15 fr.**

LES DÉPENSES DES MINISTÈRES

Recueil des règles applicables à leur payement, par F. Gaschard, sous-chef de bureau au ministère des finances. 1901. Un volume grand in-8, broché . . . . **7 fr. 50**

CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Caisses nationales d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents, par Albert Delatour. 1906. Un volume in-12 de 206 pages. broché . . . . **3 fr**

GUIDE MONÉTAIRE POUR LA FRANCE ET LES COLONIES

Monnaies admises dans la circulation. Emploi de ces monnaies. Circulation des billets de la Banque de France, par Léon Humbert, sous-directeur du mouvement général des fonds. Nouvelle édition, mise à jour par Ernest Lava, sous-chef de bureau au ministère des finances. 1901. Un volume in-8, broché . . . . **2 fr.**

TRAITÉ DE LA LÉGISLATION SPÉCIALE DU TRÉSOR PUBLIC

en matière contentieuse, de M. J. Dumesnil, ancien avocat à la Cour de cassation, au Conseil d'État et à la Cour d'appel de Paris. 3e édition, entièrement refondue, augmentée des lois, décisions et règlements les plus récents et mise au courant de la jurisprudence judiciaire et administrative par Georges Pallain, gouverneur de la Banque de France, ancien trésorier-payeur général. 1880. Un beau volume gr. in-8 de 547 pages, br. **10 fr.**
Relié en demi-maroquin . . . . **13 fr. 50**

DICTIONNAIRE DES DOMAINES

Par Édouard Maguéro, docteur en droit, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Tours, avec la collaboration de MM. Guilbert, Juge et Olive, rédacteurs à la

DOCUMENTS ET LIVRES

A ÉTABLIR

DANS UNE TRÉSORERIE GÉNÉRALE

Par E. ROLLAND, TRÉSORIER-PAYEUR GÉNÉRAL DE LA LOIRE

1905. Un volume grand in-8 de 619 pages, broché . . . . **15 fr.**
Relié en demi-maroquin. **18 fr.**

SERVICE DES RENTES SUR L'ÉTAT

ET DES VALEURS FRANÇAISES

DANS LES TRÉSORERIES GÉNÉRALES, RECETTES DES FINANCES ET PERCEPTIONS

Par L. MAURANNES
Fondé de pouvoirs
Chef des bureaux du trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle

et F. LAMBERT
Chef du service des rentes à la trésorerie générale de Meurthe-et-Moselle

1904. Un volume in-8 de 223 pages, broché. . . . . **5 fr.**
Relié en percaline. **6 fr. 50**

GUIDE PRATIQUE

POUR LA VÉRIFICATION DU

SERVICE DE LA PERCEPTION

Par H. BOREL, FONDÉ DE POUVOIRS

1906. Un volume in-8 de 148 pages, br. **3 fr.** — Relié en percaline. **4 fr.**

LES IMPOTS DIRECTS EN ANGLETERRE

Taxes locales et impériales, par Étienne Martin. 1905. Volume grand in-8 de 338 pages, avec 4 tableaux annexes, broché. . . . . . **7 fr. 50**

TRAITÉ DE L'IMPOT FONCIER

Contenant l'exposé et le commentaire de la législation, des règlements, de la jurisprudence et de la doctrine administrative sur la matière, par

LE RÉGIME DES CULTES

D'APRÈS LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905

ET LES RÈGLEMENTS D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

GUIDE PRATIQUE

PAR

MARC RÉVILLE
Député
Avocat à la Cour d'appel de Paris

L. ARMBRUSTER
Avocat à la Cour d'appel de Paris
Lauréat de la Faculté de Droit

1906. Un volume in-12, broché. **3 fr. 50** — Relié en percaline. **4 fr. 50**

ÉDOUARD FEUGÈRE

CHEF DE BUREAU A L'ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS

L'OCTROI DE PARIS

HISTOIRE ET LÉGISLATION

Un volume in-8 de 686 pages. — Prix, broché . . . . **12 fr.**
Relié en percaline. . . . . **13 fr. 50**

LES ENTREPÔTS A DOMICILE

ET LES ENTREPÔTS RÉELS A PARIS

1905. Un volume in-12, broché. . . . . **2 fr.**

LE RÉGIME ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et de la ville de Paris, par Albert Lavallée, conseiller de préfecture de la Seine. 1901. Un volume grand in-8, broché . . . . **3 fr. 50**

LES FINANCES DE LA VILLE DE PARIS DE 1798 à 1900

Suivies d'un essai de statistique comparative des charges communales des principales villes *françaises et étrangères* de 1878 à 1898, par Gaston Cadoux, chef de bureau à la préfecture de la Seine. 1900. Un volume grand in-8 de 831 pages, broché. . . . . [illegible] fr.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX
DU
DROIT ADMINISTRATIF

Par Gaston JÈZE

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE DROIT PUBLIC
CHARGÉ DU COURS DE DROIT ADMINISTRATIF A LA FACULTÉ DE DROIT DE LILLE

1904. Un volume grand in-8, broché. — Prix . . . . **4 fr.**

MANUEL PRATIQUE
DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL
AVEC FORMULES
POUR LA RÉDACTION DE TOUS LES ACTES

Par J. MONFREU

CHEF DU BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL A LA MAIRIE D'AURILLAC

1904. Un volume in-8 de 350 pages, broché, **3** fr. — Relié en percaline, **4 fr.**

ELECTIONS MUNICIPALES

Application des lois des 5 avril 1884 et 22 juillet 1889. — ***Jurisprudence du Conseil d'État,*** par Marcel Juillet-Saint-Lager, chef de bureau honoraire au ministère de l'intérieur, ancien vice-président de conseil de préfecture. 6e édition, mise à jour par Camille Vuillemot, chef de bureau au gouvernement général de l'Algérie. Ouvrage honoré de souscriptions du ministère de l'intérieur. 1904. Un volume grand in-8 de 459 pages, broché . . . . **5 fr.**
Relié en percaline . . . . **6 fr.**

GUIDE ÉLECTORAL PRATIQUE

A l'usage des Électeurs, des Maires, des Juges de paix et des Conseillers de préfecture. Contenant un appendice spécial à l'Algérie, par Edmond Reisser, vice-président du conseil de préfecture de la Lozère, et Gaston Ridel, conseiller de préfecture de la Lozère. Un volume in-12 de 350 pages. 1902. Prix : broché. . **3 fr. 50** — Relié en percaline. . **4 fr. 50**

NOUVEAU MANUEL PRATIQUE
DES BREVETS D'INVENTION

Par Georges LAINEL

Rédacteur à l'*Office national de la propriété industrielle*



BERGER-LEVRA
PARIS, 5, RUE DES BE

LE

ECRUTEMENT DE L'ARMÉE

COMMENTAIRE

D

CHEF DU

3. Un fort v

DICT

yclopédie de
c *Dictionnair*
'environ 100 f
ons de 8 feuill
vraisons (lettr
'ome Ier (lettre
elié en demi-
Ou

LES RÉ

ude de dr
terie brevet

s Armées
sition et Répa
État milita
augmentée et
Un volume in-
s Flottes
tion. Un volu
en percaline s

La

ar ★★★. *L'*
algéro-ma
8 croquis

B·L&Co.